

Ecole doctorale de l'EHESS

Institut de recherche interdisciplinaire sur les enjeux sociaux

Discipline : Histoire et civilisations

**ANTONIN DUBOIS**

**Organiser les étudiants. Mobilisations  
collectives et formation d'un groupe social  
(Allemagne et France, 1880-1914)**

***Studenten organisieren. Kollektive  
Mobilisierungen und die Herausbildung einer  
sozialen Gruppe (Deutschland und Frankreich,  
1880-1914)***

**Vol. 1**

**Thèse dirigée par :** Gérard Noiriél et Katja Patzel-Mattern

**Date de soutenance : le 22 mars 2019**

Rapporteurs 1 Christophe Charle, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne  
2 Lutz Raphael, Universität Trier

Jury 1 Christophe Charle, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne  
2 Gérard Noiriél, EHESS  
3 Katja Patzel-Mattern, Universität Heidelberg  
4 Lutz Raphael, Universität Trier  
5 Jakob Vogel, Centre Marc Bloch (Berlin)  
6 Bénédicte Zimmermann, EHESS



## RÉSUMÉ

Cette thèse s'attache à comprendre comment, d'individus rattachés entre eux par une inscription bureaucratique à un établissement d'enseignement supérieur, les étudiants en France et en Allemagne ont pu devenir un groupe social, dont les membres sont reliés entre eux par des organisations, qui cherchent à défendre leurs intérêts et besoins spécifiques. Le tournant des années 1870-1880 marque dans les deux pays un changement majeur, celui d'une autorisation et d'une acceptation grandissante des organisations étudiantes par les pouvoirs publics, tant universitaires et politiques. Ce changement est retracé dans la longue durée, par l'étude des répressions politiques des mouvements étudiants et de la transformation de la relation entre étudiants et État-nation (en construction) depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle.

Ces organisations étudiantes constituent des instances de socialisation. Il s'agit autant pour leurs membres d'acquérir des compétences politiques pratiques, que de compléter leurs cursus universitaires grâce à des conférences ou à des groupes ou encore qu'à renforcer leurs corps par des exercices physiques. Une lutte concurrentielle s'établit entre elles autour d'un grand nombre d'enjeux entre les années 1870/80 et la Première Guerre mondiale, période plus spécifiquement étudiée dans cette thèse : représentation des étudiants, relations avec les pouvoirs publics, insertion dans l'espace urbain universitaire, insertion dans la société élitaine locale et nationale, obtention d'avantages matériels et intellectuels pour les membres, développement d'une sociabilité commune. Par ces concurrences, les étudiants contribuent à la formation d'un espace social qui leur est propre et que nous avons appelé espace des organisations étudiantes.

Par l'analyse de cet espace social et par un intérêt constant au rapport des étudiants à la politique et à l'État-nation, il est possible de comprendre comment la place et le rôle des étudiants dans l'université et la société a été transformée au tournant des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles et, partant, comment ils ont pu former un groupe social.

Mots-clés : étudiant, organisation étudiante, association d'étudiants, groupe social, mobilisation collective, socialisation, politisation, sociabilité, études, université, enseignement supérieur, espace social, XIX<sup>e</sup> siècle.

## ABSTRACT

This thesis aims to understand how, from individuals linked through bureaucratic enrolment at a higher learning institution, students were able to become in France and in Germany, a social group, whose members are bound together by organizations seeking to defend their specific interests and needs. The end of the 1870s and the beginning of the 1880s mark a decisive change in both countries, as public authorities – from the universities as well as from the political powers – increasingly authorize and accept the existence of student organizations. This change is traced over the long term, through the study of political repression of the student movements and of the transformation of the relation between students and the nation-state (in construction) since the beginning of the 19<sup>th</sup> century.

These student organizations are socialization bodies. For their members, it is as much a matter of acquiring practical political competences as it is of completing their university curricula thanks to conferences or working groups or of strengthening their masculine bodies through physical activities. A competitive struggle begins between student organizations around a number of issues between the 1870s and until First World War, the period that is more specifically analysed in this thesis: student representation; relationship with public authorities; integration into the university urban space; integration into the local and national elite society; obtaining material and intellectual benefits for the members; developing common sociability forms. Through this competition students contribute to the formation of a social space of their own, and that we have named student organization space.

Through the analysis of this social space and through a constant interest in the relationship of students to politics and the nation-state, it is possible to understand how the place and the role of students in university and society was transformed at the turn of the 19<sup>th</sup> to the 20<sup>th</sup> century and, therefore, how they could form a social group.

Keywords : student, student organization, student association, social group, collective mobilisation, socialization, politization, sociability, studies, university, higher learning, social space, 19<sup>th</sup> century.

## REMERCIEMENTS

À part pour sa signature du précieux sésame autorisant l'impression de la thèse, les « étudiants en doctorat » du XIX<sup>e</sup> siècle n'avaient que rarement le loisir de remercier leur directeur de thèse. J'ai la chance d'avoir eu, depuis ma deuxième année de Master, l'occasion à de nombreuses reprises de remercier Gérard Noiriél et Katja Patzel-Mattern pour leurs conseils, leurs encouragements et leur aide. Que ces lignes leur témoignent de ma gratitude.

Je remercie vivement Christophe Charle, Lutz Raphael, Jakob Vogel et Bénédicte Zimmermann d'avoir bien voulu accepter de discuter de mes recherches en participant au jury.

De l'élaboration du sujet à sa conclusion, cette thèse a été réalisée un pied en France et l'autre en Allemagne. J'ai pu bénéficier de conditions exceptionnelles pour mener à bien mes recherches, d'abord grâce à un contrat doctoral dans le cadre du PhDtrack entre l'EHESS et l'Université d'Heidelberg, grâce au soutien de l'Université franco-allemande. Dans ce cadre, j'ai eu le plaisir d'avoir eu à participer à la vie du programme de Master et de doctorat entre l'EHESS et Heidelberg. J'exprime ma reconnaissance aux responsables du programme et mes amitiés à Julien Blanc, Aaron Jochim, Sebastian Kolditz et Emmanuel Saint-Fuscien. Depuis septembre 2017, je bénéficie d'une bourse à l'Institut franco-allemand/Sciences historiques et sociales à Francfort/Main. Merci à Pierre Monnet, son directeur, pour sa confiance et merci à toute l'équipe de l'IFRA, avec une pensée particulière pour Constanze Buyken, pour la superbe ambiance de travail, on ne pourrait rêver mieux pour achever une thèse (sauf quand il faut partir déjeuner).

Parmi les archivistes des différents centres dans lesquels je me suis rendu, auxquels je rends hommage pour leur temps et leur aide, je voudrais particulièrement remercier Michaela Neubert (Institut für Hochschulkunde Würzburg) et Alexander Zahoransky (Universitätsarchiv Freiburg i. Br.), qui m'ont accordé des libéralités en termes d'horaires d'ouverture ou de photographies des fonds. Les archivistes, ce sont aussi les membres des corporations étudiantes qui m'ont ouvert leurs portes : la Burschenschaft Alemannia zu Freiburg i. Br., Wolf Reinbach (Burschenschaft Allemannia zu Heidelberg), Gerhart Berger, Manfred Heinrich et Gerhard Wilstermann (Burschenschaft Frankonia zu Heidelberg), Michael Hacker et les membres actifs qui m'ont accueilli pendant plusieurs jours dans la maison de la Burschenschaft Alemannia zu Bonn, Jürgen Dircks et les membres du Corps Suevia zu Freiburg i. Br. qui ont été d'un accueil particulièrement chaleureux. J'espère que ce travail leur donnera envie d'ouvrir leurs archives à d'autres chercheurs ou chercheuses.

Nicolas Manidakis et Marc Zirlewagen m'ont envoyé certains de leurs travaux, parfois inédits. Christian Maspfuhl, actuel secrétaire du *Kartellverband katholischer deutscher Studentenvereine*, m'a accordé un accès numérique complet à la revue de la fédération, avantage normalement réservé aux membres. Dominique Masson, descendant de Jean Lagorgette dont

il sera question dans les pages qui suivent, m'a communiqué quelques documents qu'il possède sur son ancêtre. Je leur en suis très reconnaissant.

Un grand merci à celles et ceux qui m'ont accueilli ou aidé à me loger lors de mes séjours en archives : Thomas Benatouïl et Muriel Darmon à Lille, Simon Blunck à Fribourg, Alexandre Kostka à Berlin.

J'ai pu organiser mes premiers événements scientifiques durant la période de réalisation de cette thèse, qui ont été un vrai enrichissement personnel et scientifique. J'ai eu le plaisir d'organiser le premier avec Julius Gerbracht, le second avec Quentin Fondu, Felix Schilk et Claire Tomasella.

J'ai eu la chance de bénéficier, dans le cadre de mes comités de suivi de thèse, des remarques et conseils de Jean-Claude Caron, Nicolas Mariot, Nicolas Offenstadt et Marie-Bénédicte Vincent, et, dans le cadre des « doctoriales » de mon laboratoire IRIS, de Jérémie Gauthier et Alexis Spire. Qu'elle et ils en soient chaleureusement remerciés.

Le manuscrit a bénéficié des relectures attentives d'amis·e·s et collègues, qui ne se sont pas limités à traquer les fautes et les formulations bancales, mais m'ont surtout permis d'enrichir le contenu grâce à leurs commentaires : Samuel Hayat, Sara Legrandjacques, Léa Renard, Pierre Verschueren et Sara Wlodarczyk. Philipp Siegert et Philipp Schulte ont fait de même avec le résumé en allemand. Lindsay Fusfeld s'est assurée en urgence que le « *abstract* » ne contienne lui non plus pas trop d'erreurs. Merci à vous.

Les derniers de la liste sont toujours les plus difficiles à remercier, car sur le papier, les remerciements semblent toujours un peu faibles. Alors simplement merci du fond du cœur à mes parents, à mon frère Léo et à Stefania.

Il ne faut pas faire une distinction trop absolue entre le temps où l'on travaille et le temps où l'on ne travaille pas ; il faut toujours travailler, et c'est de cette façon qu'on arrive à travailler beaucoup sans se fatiguer. Il ne faut jamais se fatiguer, la contention est une très mauvaise chose et n'aboutit pas à de bons résultats intellectuels !

Ernest Renan, discours au banquet annuel de l'Association Générale des Étudiants de Paris, 1886

*A Stefania. Con te, anche lavorare tutto il tempo (o quasi) è stato bello.*



# SOMMAIRE

Résumé .....	1
Abstract .....	2
Remerciements .....	3
Sommaire .....	7
Liste des principales abréviations .....	9
Introduction générale.....	13
Partie I. Genèse des espaces des organisations étudiantes en Allemagne et en France .....	59
Chapitre 1. Quand les organisations étudiantes étaient un danger pour l'État (vers 1800-vers 1870).....	61
Chapitre 2. Transformations politiques et associationnisme étudiant (années 1870-1880).....	111
Conclusion de la Partie I. Les espaces des organisations étudiantes vers 1890.....	163
Partie II. Recruter, représenter, intégrer .....	169
Chapitre 3. Les organisations étudiantes et leurs membres : recrutement et engagement .	171
Chapitre 4. La constitution du groupe : catégorisation et représentation des étudiants .....	209
Chapitre 5. Les organisations étudiantes dans leur environnement social et politique.....	273
Conclusion de la Partie II. Les espaces des organisations étudiantes vers 1900 .....	337
Partie III. Des organisations socialisatrices.....	343
Chapitre 6. Une politisation en actes.....	345
Chapitre 7. Rapport aux études et perspectives de carrière professionnelle .....	397
Chapitre 8. Des hommes au service de la nation.....	455
Conclusion de la Partie III. Les étudiants comme hommes de demain.....	517
Partie IV. Des espaces de conflits .....	521
Chapitre 9. Une nouvelle articulation du local et du national.....	523
Chapitre 10. La formation d'un espace politique étudiant (1900-1914).....	569
Conclusion de la Partie IV. Les espaces des organisations étudiantes à la veille de la Première Guerre mondiale .....	659
Conclusion générale .....	663
Sources .....	687
Bibliographie.....	716
Annexes.....	759
Deutsche Zusammenfassung .....	827
Index.....	881
Tables .....	891



# LISTE DES PRINCIPALES ABRÉVIATIONS

## *1. Organisations étudiantes et publications*

Les abréviations en *italique* correspondent aux journaux et revues.

AAEPF	Association amicale des Étudiants en pharmacie de France
AC	Association corporative
ACMP	Association corporative des Étudiants en médecine de Paris
<i>AcMh</i>	<i>Academische Monatshefte</i>
ADB	Allgemeiner deutscher Burschenbund
ADC	Allgemeiner Deputierten-Convent
AF	Action française (Ligue d')
AEL	Association Générale des Étudiantes de Lille
AGE	Association Générale des Étudiants
AGEB	Association Générale des Étudiants de Bordeaux
AGEL	Association Générale des Étudiants de Lyon
AGEM	Association Générale des Étudiants de Montpellier
AGEP	Association Générale des Étudiants de Paris
AGET	Association Générale des Étudiants de Toulouse
<i>AkBl</i>	<i>Akademische Blätter</i>
<i>AkMb</i>	<i>Akademische Monatsblätter</i>
ALH	Akademische Lesehalle
<i>AMH</i>	<i>Akademische Mitteilungen für die Studierenden der Ruprecht-Karls-Universität zu Heidelberg</i>
ASML	Association syndicale des Étudiants civils en médecine de Lyon
AStA	(Allgemeiner) Studentenausschuss / Ausschuss der Studentenschaft
ATB	Akademischer Turnerbund
CdR	Camelots du Roi
CV	Cartellverband der katholischen deutschen Studentenverbindungen
<i>BAGEM</i>	<i>Bulletin de l'Association Générale des Étudiants de Montpellier</i>
<i>BBl.</i>	<i>Burschenschaftliche Blätter</i>
DAF	Deutsche Akademische Freischar
DB	Deutsche Burschenschaft
DFrSt	Deutsche Freie Studentenschaft
<i>DtCz</i>	<i>Deutsche Corpszeitung</i>

<i>DuQ</i>	<i>Darstellungen und Quellen zur Geschichte der deutschen Einheitsbewegung im 19. und 20. Jahrhundert</i>
<i>E&amp;D</i>	<i>Enquêtes et documents relatifs à l'enseignement supérieur</i>
EAF	Étudiants d'Action française
ESRI	Groupe des Étudiants socialistes révolutionnaires internationalistes
FER	Fédération des Étudiants républicains
FrSt	Freie Studentenschaft / Freistudentenschaft
GEC	Groupe des Étudiants collectivistes
Jg.	Jahrgang (année d'une publication)
KPSB	Königlich Preußisches Statistisches Bureau
KSCV	Kösener Senioren-Convents-Verband
KV	Kartellverband der katholischen Studentenvereine Deutschlands
KVVVSt	Kyffhäuser-Verband der Vereine Deutscher Studenten
<i>LAJM</i>	<i>Les Annales de la Jeunesse médicale</i>
LDE	Ligue démocratique des écoles
LL	Lille-Latin
LU	Lille-Université. Bulletin mensuel de l'Union des Étudiants de l'État
L'UdP	L'Université de Paris. Bulletin de l'Association Générale des Étudiants de Paris
MU	Montpellier-Université. Bulletin de l'Union Générale des Étudiants
<i>QuD</i>	<i>Quellen und Darstellungen zur Geschichte der Burschenschaft und der deutschen Einheitsbewegung</i>
<i>RFMC</i>	<i>Revue française de médecine et de chirurgie</i>
SGEN	Société Générale des Étudiants de Nancy
SwSv	Sozialwissenschaftlicher Studentenverein / Sozialwissenschaftliche Studentenvereinigung
UEE	Union des Étudiants de l'État de Lille
UEP	Union des Étudiants plébiscitaires
UER	Union des Étudiants républicains
UGEM	Union Générale des Étudiants de Montpellier
UNAEF	Union Nationale des Associations d'Étudiants de France

VC	Vertreter-Convent
VDH	Verband deutscher Hochschulen
VDSSt	Verein Deutscher Studenten
VDSSt.er	Membre(s) d'un VDSSt

## *2. Archives*

ADBR	Archives départementales du Bas-Rhin
ADH	Archives départementales de l'Hérault
ADHG	Archives départementales de la Haute-Garonne
ADN	Archives départementales du Nord
ADR	Archives départementales du Rhône
AML	Archives municipales de Lille
AN	Archives nationales
APP	Archives de la Préfecture de police
BAK	Bundesarchiv Koblenz
BUM	Bibliothèque universitaire de médecine de Montpellier
CEZ	Centre Émile Zola
GSStA PK	Geheimes Staatsarchiv Preußischer Kulturbesitz
UAB	Universitätsarchiv Bonn
UAF	Universitätsarchiv Freiburg im Breisgau
UAH	Universitätsarchiv Heidelberg
UAHB	Universitätsarchiv der Humboldt Universität Berlin



## INTRODUCTION GÉNÉRALE

Le 19 octobre 1910 est ouvert le premier congrès de la Société allemande de sociologie (*Deutsche Gesellschaft für Soziologie*). Le lendemain, Max Weber présente, en tant que secrétaire, un rapport dans lequel il développe sa vision de la sociologie. Il expose trois projets dont il appelle de ses vœux des enquêtes sociologiques empiriques sous l'égide de la Société, dont une étude comparée de l'associationnisme, qui constitue selon lui un phénomène social central qu'il est indispensable d'étudier sociologiquement<sup>1</sup>. Weber souhaite que cette enquête aille du « club de quilles [...] au parti politique, à la secte religieuse ou artistique ou littéraire<sup>2</sup> ». Le comparatisme est au cœur de son projet. Weber cite l'exemple des associations d'étudiants lorsqu'il évoque les effets de l'affiliation à un groupement, une des grandes questions devant selon lui être analysées. Que ce soit dans une corporation en Allemagne (« *Couleur* »), une fraternité aux États-Unis (« *Greek Letter Society* ») ou un club sportif en Angleterre, l'étudiant membre doit s'affirmer au sein du groupe. Cela a des conséquences sur sa personnalité – Weber mentionne notamment l'« idéal spécifique de 'masculinité' » (« *das spezifische Ideal von 'Männlichkeit'* ») – dont il faut rechercher les variations selon le type d'association. Étudier les associations signifie pour Weber analyser les formes de domination entre les individus qui en font partie : qui dirige, comment, selon quelles modalités ou quelles différences existent entre le club privé et le parti politique, sont quelques-unes des questions qu'il met en avant. En un mot, c'est l'analyse des formes de socialisation par l'engagement associatif que propose Weber : « il s'agit là essentiellement de l'influence inconsciente de l'habitus complet par le contenu de l'activité associative<sup>3</sup> ».

---

<sup>1</sup> M. Rainer LEPSIUS, « Max Weber und die Gründung der Deutschen Gesellschaft für Soziologie », in Hans-Georg SOEFFNER (dir.), *Transnationale Vergesellschaftungen. Verhandlungen des 35. Kongresses der Deutschen Gesellschaft für Soziologie in Frankfurt am Main 2010*, vol. 1, Wiesbaden, Springer VS, 2012, pp. 775-785 ; Sung Ho KIM, « Max Weber and Civil Society: An Introduction to Max Weber on Voluntary Associational Life (Vereinswesen) », *Max Weber Studies*, Mai 2002, vol. 2, n° 2, pp. 186-198. Sur le premier congrès de la DGS et les luttes autour de la définition de « la sociologie » en Allemagne au début du XX<sup>e</sup> siècle, cf. Marc JOLY, *La révolution sociologique. De la naissance d'un régime de pensée scientifique à la crise de la philosophie (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle)*, Paris, La Découverte, coll. « Laboratoire des sciences sociales », 2017, p. 153-231.

<sup>2</sup> « [...] vom Kegelklub [...] angefangen bis zur politischen Partei und zur religiösen oder künstlerischen oder literarischen Sekte. » Max WEBER, « Geschäftsbericht », in *Verhandlungen des Ersten Deutschen Soziologentages vom 19.-22. Oktober 1910 in Frankfurt a. M.*, Tübingen, J. C. B. Mohr (Paul Siebeck), 1911, p. 52-53. Toutes les traductions sont de l'auteur. Les deux autres enquêtes sont une étude comparée de la presse et l'étude systématique des modes de sélection socio-économiques et académiques des « professions d'élite » (« *führende Berufe* ») dans la société moderne. Aucune d'entre elles n'aboutit finalement à de véritables travaux.

<sup>3</sup> « In solchen und ähnlichen Fällen handelt es sich ja wesentlich um die unbewusste Beeinflussung des Gesamthabitus durch den Inhalt der Vereinstätigkeit. » *Ibid.*, p. 58.

Le congrès international de l'éducation sociale se tient du 26 au 30 septembre 1900 à l'occasion de l'exposition universelle à Paris<sup>4</sup>. Dans sa communication, qui a pour trame de fond la réforme des facultés et leur implication dans la vie publique, Émile Durkheim aborde l'apprentissage de la solidarité. Selon lui, la solidarité doit passer, de manière scientifique, par le développement de l'enseignement de la sociologie et, de manière pratique, par l'encouragement à la création d'associations d'étudiants. Il présente pour cela une comparaison critique des organisations étudiantes françaises et allemandes. Il regrette d'un côté que les larges associations françaises ne parviennent pas à créer de véritable solidarité entre leurs membres ou des « liens durables » survivant à la fin des études. D'un autre côté, l'Allemagne présente pour lui à la fois un repoussoir, les corporations duellistes (*Burschenschaften* et *Corps*), et un modèle, les petits *Vereine* (associations), scientifiques ou de sociabilité. Durkheim résume cette opposition entre les étudiants des deux pays dans son cours de sociologie « L'éducation morale », dispensé à la Sorbonne en 1902/03. Bien que son argumentation repose sur des approximations et des erreurs, ce qui importe ici est que, partant du constat de la solitude de l'étudiant français, Durkheim souhaite le développement, suscité par les professeurs, de petites associations qui permettraient aux étudiants de bénéficier d'un bon encadrement et de pouvoir pratiquer la solidarité entre eux<sup>5</sup>.

Le fait que Max Weber évoque les organisations étudiantes n'est pas un hasard. Après avoir commencé ses études à Heidelberg, il rejoint au semestre d'hiver 1882/83 une corporation, la *Burschenschaft Allemannia*<sup>6</sup>. Des références et développements concernant la vie corporative étudiante allemande et ses effets sur la société parcourent nombre de ses publica-

---

<sup>4</sup> Il est présidé par Léon Bourgeois, l'un des promoteurs de la doctrine solidariste. L'objectif de ce congrès est d'étudier « l'idée d'un lien social existant entre les individus » et « leur responsabilité mutuelle dans les faits sociaux » afin de promouvoir une « définition des droits et des devoirs sociaux » des individus, en participant à leur « éducation sociale », par la transmission d'une « connaissance des faits sociaux » (« Circulaire » de la Commission d'organisation, in *Congrès international de l'éducation sociale tenu à Paris, 26-30 septembre 1900*, Paris, Félix Alcan, 1901, p. IX-XI). Voir également George WEISZ, « Émile Durkheim on the French Universities », *Minerva*, 1976, vol. 14, n° 3, pp. 377-379.

<sup>5</sup> Émile DURKHEIM, « Rôle des Universités dans l'éducation sociale du pays », in *Congrès international de l'éducation sociale, op. cit.*, p. 128-138, reproduit in *Revue française de sociologie*, 1976, vol. 17, n° 2, pp. 181-189. Voir aussi Marcel FOURNIER, *Émile Durkheim (1858-1917)*, Paris, Fayard, coll. « Histoire de la pensée », 2007, p. 429-436 et les notes de George Weisz à la traduction anglaise qu'il a donné du texte : « The Role of Universities in the Social Education of the Country », *Minerva*, 1976, vol. 14, n° 3, pp. 380-388. Dans sa quinzième leçon en 1903, Durkheim oppose étudiants français et allemands : « Il nous semble que nous ne pouvons entrer dans une société sans nous enchaîner et sans nous diminuer ; et c'est pourquoi nous n'y entrons qu'avec répugnance et le moins possible. Rien n'est instructif à cet égard comme de comparer la vie de l'étudiant allemand avec celle de l'étudiant français. » Il répète ensuite des constats et des critiques déjà formulés au congrès de 1900. Émile DURKHEIM, *L'Éducation morale*, Paris, Félix Alcan, 1925, p. 268.

<sup>6</sup> Nous ne définirons pas dans cette introduction les différents types d'organisations étudiantes mentionnés. Il est possible de se référer au lexique, Annexe n° 1. Le terme « organisation étudiante » a été choisi, car il ne renvoie à aucune forme institutionnalisée de regroupement, contrairement à « association » ou « corporation », et permet de les englober toutes de manière neutre.

tions, peut-être moins dans son œuvre scientifique que dans ses textes politiques<sup>7</sup>. Émile Durkheim n'a quant à lui jamais fait partie d'une association d'étudiants, en raison de sa formation à l'École normale supérieure et de l'absence d'une telle association véritablement constituée lors de ses études. Il a en revanche été membre honoraire de l'Association Générale des Étudiants de Bordeaux lorsqu'il était enseignant dans cette université.

Weber propose donc l'étude des associations étudiantes, tandis que Durkheim plaide pour leur réforme. Leurs textes ne peuvent être opposés terme à terme, car ils ne sont pas de même nature et n'ont pas la même finalité : l'un est une communication à un congrès scientifique et propose des pistes pour une recherche scientifique, l'autre est une communication à un congrès plus généraliste et poursuit des objectifs pédagogiques et réformistes. Ils témoignent néanmoins de l'intérêt commun de deux des fondateurs de la sociologie pour les étudiants et leurs organisations, au croisement entre le scientifique, le politique et le moral. Cette attention s'explique par leur intérêt intellectuel pour les liens sociaux formés entre les individus. On retrouve dans ces courtes interventions l'attention privilégiée de l'un pour les liens de domination, de l'autre pour ceux de solidarité. Ils témoignent plus généralement d'un attrait, renforcé sinon nouveau à partir de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, des universitaires, mais aussi de journalistes, écrivains, publicistes et hommes politiques pour les étudiants et leurs activités.

Les brèves présentations des organisations étudiantes que font Weber et Durkheim sont caractéristiques d'un autre phénomène : l'absence de toute référence à la politique. Cette dépolitisation de l'histoire des organisations étudiantes est alors déjà le fait des membres des organisations étudiantes, dans les historiques de leurs corporations et associations qu'ils écrivent à partir de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Cette absence trouve écho jusqu'à aujourd'hui dans de nombreux travaux historiques et de sciences sociales. À l'inverse, nous souhaiterions démontrer dans cette thèse que le rapport des étudiants à la politique et à l'État au tournant des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles constitue un fait déterminant dans la compréhension de l'histoire des étudiants en France et en Allemagne jusqu'à aujourd'hui.

---

<sup>7</sup> Par exemple dans Max WEBER, « Agrarstatistische und sozialpolitische Betrachtungen zur Fideikommißfrage in Preußen », *Archiv für Sozialwissenschaft und Sozialpolitik*, 1904, vol. 19, pp. 503-574 ou ID., « Droit de vote et démocratie en Allemagne », in Élisabeth KAUFFMANN et Catherine COLLIOT-THELENE (dirs.), Max WEBER, *Œuvres politiques (1895-1919)*, Paris, Albin Michel, 2004 (1917), pp. 251-305.

## Du statut au groupe

Être étudiant est un statut provisoire, défini par l'inscription officielle à l'université. Ce statut relie bureaucratiquement à distance les étudiants entre eux et à l'université. Théoriquement, c'est la possession d'un diplôme qui régule l'accès au statut d'étudiant. En France, il s'agit du baccalauréat, institué en 1808 ; en Allemagne, de l'*Abitur*, généralement appelé au XIX<sup>e</sup> siècle *Hochschulreife* ou *Maturitätszeugnis*. Instauré en 1788 en Prusse, il est profondément réformé et devient véritablement obligatoire en 1834. Les autres États allemands l'introduisent également durant la première moitié du siècle, comme par exemple le Bade en 1836. L'inscription dans un établissement d'enseignement supérieur est généralement envisagée en perspective de n'y rester que quelques années, le temps de sa formation.

Bien avant le mouvement étudiant des « années 68 », alors que le seul point commun aux individus dénommés « étudiants » est qu'ils sont inscrits, pour un temps limité, dans un établissement d'enseignement supérieur, il est progressivement devenu pensable et possible que leur soient attribués et qu'ils revendiquent des besoins, des prétentions, des doléances, des manières d'être communes. Aujourd'hui, alors que la population étudiante est, du fait de la massification des effectifs, beaucoup plus éclatée qu'il y a un peu plus d'un siècle, il existe pourtant des structures revendicatives et représentatives de cette population, comme les syndicats UNEF et la FAGE en France ou les *Allgemeine Studierendenausschüsse* en Allemagne. Cela conduit à une question centrale : comment ces individus ont-ils pu constituer un groupe doté d'une existence sociale, maintenue au-delà du renouvellement de ses membres ?

Cette question renvoie directement à la problématique du rapport des étudiants à la politique et à l'État national. Cette problématique peut être abordée par trois ensembles étroitement liés d'hypothèses que nous détaillerons successivement, et qui nous conduiront à analyser trois processus.

1. Les processus d'intégration du « peuple » au sein de l'État-nation par les élites politiques et intellectuelles et de nationalisation des sociétés sont deux phénomènes centraux et étroitement corrélés de l'histoire européenne du long XIX<sup>e</sup> siècle<sup>8</sup>. Avant la Grande Guerre,

---

<sup>8</sup> Ces processus ont fait l'objet de diverses recherches historiques, dont les problématiques et méthodes qui sous-tendent ces recherches diffèrent souvent grandement. Le cas français a été bien plus travaillé que le cas allemand. Citons notamment : George L. MOSSE, *Die Nationalisierung der Massen. Politische Symbolik und Massenbewegungen von den Befreiungskriegen bis zum Dritten Reich*, 2<sup>e</sup> éd., Frankfurt am Main, New York, Campus Verlag, coll. « Reihe Campus », n° 1075, 1993 (éd. orig. 1975) ; Gérard NOIRIEL, *La tyrannie du national. Le droit d'asile en Europe, 1793-1993*, Paris, Calmann-Lévy, coll. « Les temps qui courent », 1991 ; ID., *Immigration, antisémitisme et racisme en France (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle). Discours publics, humiliations privées*, Paris,

les étudiants ne forment qu'un ensemble restreint, bien que de plus en plus nombreux, d'abord exclusivement, puis à une très grande majorité, masculin. Le nombre d'étudiants inscrits dans les universités françaises passe de 9 299 en 1875/76 à 42 037 en 1913/14 ; celui dans les universités allemandes de 15 756 en 1872/73 à 56 172 à l'été 1914. Néanmoins, les étudiants tant français qu'allemands ne représentent que 1 à 2 % des hommes d'une classe d'âge entre 1871 et 1914, et ne font donc pas partie de ces « masses » que les dirigeants politiques se sont efforcés d'incorporer à la société nationale. Au contraire, on pourrait même supposer que, par le fait même d'accéder à l'enseignement supérieur, ces individus témoignent de leur parfaite intégration à la société. Si ce n'est par leurs origines sociales, ils le démontreraient au moins par leur réussite dans un système scolaire encore profondément inégalitaire, où l'enseignement secondaire, clé de l'entrée à l'université, est complètement séparé de l'instruction primaire et payant. Avant d'en conclure que les étudiants sont bien intégrés à la société et au système universitaire, il faut clarifier cette notion. Les étudiants se pensent-ils comme « bien intégrés » ? Qu'en pensent leurs contemporains ? Les pouvoirs publics cherchent-ils à leur attribuer une place définie dans la société et l'université ? L'institution universitaire, parmi d'autres, n'a-t-elle pas un rôle socialisateur à jouer, de préparation et d'intégration de ces étudiants, presque exclusivement des jeunes hommes durant la période considérée, à une position spécifique dans la société, en haut de la hiérarchie sociale et professionnelle ? Peut-on également formuler l'hypothèse que l'associationnisme – pour les étudiants comme pour de nombreux autres individus – constitue un moyen privilégié de favoriser cette intégration, qui passe ainsi par la canalisation des revendications ?

2. Le deuxième processus est celui de la constitution d'un mouvement étudiant. Tumultes, charivaris, chahuts, révoltes font partie du folklore étudiant depuis le Moyen Âge. Ce folklore est à la fois alimenté par une littérature de divertissement qui traverse les siècles et analysé depuis longtemps par des historiens et des historiennes<sup>9</sup>. Qu'est-ce qui différencie les révoltes et revendications des étudiants allemands et français de la fin du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup> siècle de celles de leurs prédécesseurs du Moyen Âge, de l'époque moderne et même de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle ? C'est là encore dans le rapport des étudiants à la politique et à l'État que ces transformations peuvent être abordées. Notre hypothèse principale est

---

Pluriel, coll. « Pluriel », 2014 ; Anne-Marie THIESSE, *La création des identités nationales, Europe XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Seuil, 1999 ; Eugen WEBER, *La fin des terroirs. La modernisation de la France rurale 1870-1914*, Paris, Fayard / Éditions recherches, 1983 (éd. orig. 1976).

<sup>9</sup> Nous avons, le cas échéant, systématiquement mentionné le féminin des appellations scientifiques, par doublement. Concernant les étudiants et les étudiantes des XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles, nous avons parfois féminisé le pluriel, lorsque nous souhaitons mettre en avant la présence de femmes dans le groupe.

celle de l'autonomisation, relative, des revendications, besoins et positionnements des étudiants. Nous chercherons à vérifier cette hypothèse en analysant comment, pendant les quatre décennies avant la Première Guerre mondiale, les caractéristiques permettant la constitution de ce qu'il est convenu d'appeler le « mouvement étudiant » émergent ou se stabilisent durablement en France et en Allemagne : transformations profondes du champ universitaire, augmentation des effectifs étudiants, investissement de l'enseignement supérieur par les dirigeants politiques, renforcement de la place du diplôme dans la carrière professionnelle des élites, autorisation voire encouragement de la création d'organisations étudiantes.

L'expression « mouvement étudiant », au singulier, est largement absente du vocabulaire de l'époque considérée et n'est réellement utilisée que depuis les révoltes des « années 68 », en France comme en Allemagne, où le terme est identique (« *Studentenbewegung* »)<sup>10</sup>. Elle a également l'inconvénient majeur d'unifier, là où nous voudrions comprendre et comparer la diversité des revendications et des pratiques mobilisées pour les exprimer. C'est pourquoi, en plus des mots décrivant ces pratiques (manifestation, réunion, grève), nous utiliserons « mouvements étudiants » *a minima* au pluriel, et lui préférerons généralement d'autres termes (révolte, contestation, mobilisation).

« La fin du XIX<sup>e</sup> siècle, comme on le sait, voit la naissance parallèle de deux partenaires nouveaux du jeu politique et social, les étudiants et les 'intellectuels', figures symétriques et complémentaires, acteurs et fondement de la 'Révolution dreyfusienne'<sup>11</sup> » considère Christophe Charle à propos de la France. L'un des enjeux de cette recherche est de montrer, de manière comparative, que la constitution et l'autonomisation de ces mouvements étudiants, dont il faudra montrer toutes les nuances et limites, est à la fois permise et moteur de l'intégration des étudiants à l'État-nation et à la société nationale. Cette intégration touche autant les individus que l'ensemble social qu'ils composent (identifiable et aux caractéristiques propres), et dont l'émergence est elle aussi permise par ce phénomène général.

3. Le troisième processus porte sur la construction sociale des étudiants comme entité collective. Forment-ils un groupe social particulier au sein de la société ? Les étudiants constituent un ensemble d'individus sur le papier, reliés à distance entre eux par l'inscription dans

---

<sup>10</sup> Tout en reconnaissant les limites de cette comptabilisation, le système Ngram de Google Books permet d'obtenir un aperçu approximatif de l'utilisation d'un terme dans une langue donnée. On peut noter une très nette évolution de l'utilisation de ces deux expressions. Presque jamais utilisées jusqu'aux années 1960, « mouvement étudiant » et « *Studentenbewegung* » connaissent ensuite une augmentation fulgurante de leur récurrence, qui atteint un pic en 1970 en français et en 1980 en allemand. En français, l'expression décline presque immédiatement, tandis qu'en allemand elle se maintient jusqu'en 1988 avant de décliner à son tour. Dans les deux langues, leur utilisation augmente légèrement depuis le début des années 2000 (relevé effectué le 5 avril 2018).

<sup>11</sup> Christophe CHARLE, « Les étudiants et l'affaire Dreyfus », *Cahiers Georges Sorel*, 1986, vol. 4, n° 1, p. 61.

une université (et parfois un autre établissement d'enseignement supérieur)<sup>12</sup>. Des appellations généralisantes largement diffusées dans les deux langues contribuent à créer l'illusion d'un ensemble homogène et cohérent comme « la jeunesse des Écoles » ou « *die Studentenschaft* » (« la communauté étudiante »). Depuis 1951 en République fédérale d'Allemagne et depuis 1994 en France, respectivement sous l'égide du *Deutsches Studentenwerk* et de l'Observatoire de la Vie Étudiante, des enquêtes sont menées à échéance régulière sur les données sociodémographiques et les conditions de vie des étudiants. Cela indique que le simple statut d'étudiant suffit à justifier l'étude de cet ensemble d'individus, dont l'hétérogénéité est pourtant bien plus grande qu'à l'époque analysée ici<sup>13</sup>. Un autre enjeu de ce travail est de comprendre la manière dont les étudiants ont pu se constituer et être reconnus comme un groupe social spécifique, revendiqué par les étudiants eux-mêmes, porté par des organisations clairement identifiées, et reconnu par les autorités politiques et universitaires. Nous chercherons à démontrer que la période considérée est celle d'un double mouvement lors duquel les étudiants comme groupe sont à la fois saisis, comptabilisés et définis par le haut et par le bas, c'est-à-dire par l'État et par eux-mêmes. Quels facteurs peuvent expliquer ce double mouvement ? Cela peut-il conduire à considérer que les étudiants forment un groupe social spécifique au sein de la société nationale ?

Parallèlement au développement de travaux sur la statistique comme savoir d'État permettant de saisir les individus et d'études sur des professions définies, des recherches ont été menées depuis plusieurs décennies en histoire et en sciences sociales sur l'invention, la naissance, l'émergence de catégories sociales ou groupes sociaux : chômeurs, intellectuels, *Angestellten*, cadres, réfugiés politiques<sup>14</sup>. Malgré leurs histoires éloignées et leurs différences intrinsèques, ces groupes ou catégories sont caractérisés par un dénominateur commun central : le flou qui les entoure tout d'abord. Ces études, bien qu'elles reposent sur des questions très diverses, consistent en large partie à comprendre pourquoi, à un moment donné, des ac-

---

<sup>12</sup> Pour reprendre une perspective développée par Pierre BOURDIEU, « Espace social et genèse des 'classes' », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n° 52-53, juin 1984, pp. 3-14. Précisons ici que c'est ce lien créé par le « statut d'étudiant » que nous considérons comme déterminant, bien plus que l'appartenance à une communauté d'âge (« ceux de vingt ans »), ce qui nous a conduit à laisser de côté l'analyse en termes de génération.

<sup>13</sup> Ces enquêtes sont disponibles en ligne, via : <http://www.sozialerhebung.de/sozialerhebung/archiv> et <http://www.ove-national.education.fr/enquete/presentation>. Tous les liens ont été vérifiés le 5 décembre 2018.

<sup>14</sup> Jürgen KOCKA, *Die Angestellten in der deutschen Geschichte 1850-1980. Vom Privatbeamten zum angestellten Arbeitnehmer*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, coll. « Sammlung Vandenhoeck », 1981 ; Luc BOLTANSKI, *Les Cadres. La formation d'un groupe social*, Paris, Les Éditions de Minuit, coll. « Le Sens commun », 1982 ; Christophe CHARLE, *Naissance des « intellectuels » 1880-1900*, Paris, Les Éditions de Minuit, coll. « Le sens commun », 1990 ; Christian TOPALOV, *Naissance du chômeur 1880-1910*, Paris, Albin Michel, coll. « L'évolution de l'humanité », 1994 ; Gérard NOIRIEL, « Représentation nationale et catégories sociales. L'exemple des réfugiés politiques », *Genèses*, 1997, n° 26, pp. 25-54 ; Bénédicte ZIMMERMANN, *La constitution du chômage en Allemagne. Entre professions et territoires*, Paris, Éditions de la MSH, 2001.

teurs sociaux ont cherché à définir un ensemble d'individus comme un groupe ou une catégorie, de quelles manières, de quels moyens ils disposent, leurs difficultés et luttes de définition.

De prime abord, une telle démarche ne paraît pas devoir être appliquée aux étudiants : la définition bureaucratique des étudiants, comme individus inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur, est ancienne et indéniable. Elle n'est cependant en aucun cas suffisante pour comprendre la place des étudiants – et son évolution – dans la société. Cela permet de souligner une première différence essentielle entre les histoires française et allemande des étudiants, qui se répercute dans l'historiographie. Les transformations de l'enseignement supérieur français à la fin du siècle ont conduit à l'apparition de nouveaux étudiants, ce qui n'a pas échappé à certains auteurs<sup>15</sup>. Ils n'ont cependant pas mené une réflexion de fond sur ce que signifiait l'ensemble des étudiants comme part de la société et comment qualifier cet ensemble. Jean-Claude Caron, en conclusion de son ouvrage pionnier, définit les étudiants du premier XIX<sup>e</sup> siècle comme « jeunesse bourgeoise, à la fois classe d'âge et classe sociale<sup>16</sup> » et comme acteurs politiques. Pierre Moulinier, dans l'introduction de son livre *Naissance de l'étudiant moderne*, parle de « catégorie d'individus », de « classe sociale », mais surtout de « groupe social » (à quatre reprises), puis de « classe étudiante » dans le titre de son premier chapitre, sans donner de définition de ces différents termes. Cet ensemble serait déterminé par une « condition » et un « pouvoir » étudiants, formant « de fait une communauté de vie et d'intérêts »<sup>17</sup>. Les grandes réformes menées dans les États allemands au tournant des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, dont les plus connues sont celles de Wilhelm von Humboldt en Prusse, et les transformations sociales, juridiques et politiques au cours du siècle n'ont guère changé la définition administrative de l'étudiant allemand. Par conséquent, les historiens et historiennes des étudiants allemands ne s'interrogent jamais sur ce qu'est le groupe des étudiants mais le considèrent toujours comme un donné. C'est ce donné que nous souhaiterions interroger, en analysant les relations entre étudiants et l'État, au travers des autorités politiques, administratives, policières, universitaires (professeurs y compris). Pour cela, les organisations étudiantes forment un terrain d'enquête particulièrement propice et heuristique : elles se situent à l'intersection entre les étudiants et les représentants de l'État.

---

<sup>15</sup> Françoise MAYEUR, « Naissance de l'étudiant en Sciences et en Lettres à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle en France », in *Les étudiants. Liens sociaux, culture, mœurs du Moyen-Âge jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle. V<sup>e</sup> session scientifique internationale. Cracovie 28-30 mai 1987*, Varsovie, Cracovie, Panstwowe Wydawnictwo Naukowe, 1991, pp. 157-163 ; Pierre MOULINIER, *La naissance de l'étudiant moderne, XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Belin, coll. « Histoire de l'éducation », 2002.

<sup>16</sup> Jean-Claude CARON, *Génération romantiques. Les étudiants de Paris et le Quartier latin (1814-1851)*, Paris, Armand Colin, 1991, p. 400.

<sup>17</sup> Pierre MOULINIER, *La naissance de l'étudiant moderne, op. cit.*, p. 6-12.

Ces constatations nous mènent à notre hypothèse principale : les organisations étudiantes, telles qu'elles se constituent ou se développent en France et en Allemagne à partir des années 1870/80, occupent une position centrale dans l'articulation des trois processus distingués plus haut : celui de l'intégration des étudiant dans l'université et la société, celui de l'autonomisation d'un mouvement étudiant, et celui de la formation d'un groupe social étudiant. Selon nous, c'est la naissance d'un associationnisme étudiant, relativement libre et fonctionnant selon une logique propre, qui engendre les transformations qui peuvent permettre d'essayer de répondre aux différentes questions soulevées ici. Si cette hypothèse venait à être confirmée à la fin de notre analyse, les organisations étudiantes pourraient être intégrées, avec peut-être un léger décalage temporel, à un processus plus général, et rejoindre « les associations ouvrières, politiques, et celles qui défendent d'autres intérêts [qui] deviennent les acteurs principaux de la vie publique<sup>18</sup> » au cours du XIX<sup>e</sup> siècle.

Les organisations étudiantes françaises et allemandes forment l'objet empirique de cette recherche comparée. Avant de présenter les fondements et les raisons de cette comparaison franco-allemande, nous allons présenter brièvement le cadre que nous avons développé pour analyser les organisations étudiantes : l'espace des organisations étudiantes.

### **Un cadre d'analyse socio-historique et un objet de la recherche : l'espace des organisations étudiantes**

Nous inscrivons notre démarche dans le courant, ou plutôt la pratique, de la socio-histoire, en cherchant à articuler au mieux questionnements et démarches historiques et sociologiques, pour construire et traiter notre objet et notre problématique<sup>19</sup>.

Les définitions bureaucratique et non-bureaucratique de l'étudiant sont bien plus développées en Allemagne qu'en France vers 1870-1880. Des organisations étudiantes existent dans les États allemands avant la guerre franco-prussienne, ce qui n'est pas le cas en France. Néanmoins, selon nous, les conditions ne sont avant les années 1870/80 tout de même pas réunies pour permettre l'émergence d'un mouvement et d'un groupe social étudiants. Ce sera

---

<sup>18</sup> Charles TILLY, « Les origines du répertoire d'action collective contemporaine en France et en Grande-Bretagne », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, octobre 1984, n° 4, p. 93.

<sup>19</sup> Gérard NOIRIEL, *Introduction à la socio-histoire*, Paris, La Découverte, coll. « Repères », 2006 ; François BUTON et Nicolas MARIOT (dirs.), *Pratiques et méthodes de la socio-histoire*, Paris, Presses universitaires de France, 2009.

plus précisément l'objet des deux premiers chapitres. Pour étudier ce processus, nous avons développé un cadre d'analyse, que nous avons appelé espace des organisations étudiantes.

Les analyses en termes d'interdépendances sont une approche classique en sociologie, qu'il soit question de champ (Pierre Bourdieu), de configuration (Norbert Elias) ou d'espace social<sup>20</sup>. Inspiré par ces perspectives, nous proposons d'analyser les organisations étudiantes comme évoluant dans un espace social – dont nous retracerons la genèse – au sein duquel elles se positionnent les unes par rapport aux autres. Pour comprendre ce positionnement, il faut identifier les acteurs qui évoluent au sein de chacune des organisations étudiantes (les rapports de force entre les étudiants membres) et qui gravitent autour de chacune d'elles (étudiants des autres organisations ou ne faisant partie d'aucune organisation, membres des institutions politiques, universitaires et policières). Il ne s'agit donc en aucun cas d'extraire les étudiants et leurs organisations du monde social qui les entoure, mais bien au contraire de les réinsérer pleinement au croisement de ces multiples champs. La démultiplication des points de vue (étudiants, professeurs, autorités) et des échelles nous permettra d'articuler les relations individuelles internes à l'organisation et les positionnements externes de l'organisation au sein de l'espace. Bien que les étudiants français ou allemands puissent être influencés par des expériences étrangères, nous considérons et chercherons à démontrer que ces espaces fonctionnent selon une logique d'articulation entre les niveaux local et national.

L'une des principales critiques adressées à la méthode comparée en histoire est la réification des objets, c'est-à-dire des unités, niveaux et échelles de la comparaison. Michael Werner et Bénédicte Zimmermann mentionnent trois échelles typiques de la comparaison : région, État-nation, civilisation<sup>21</sup>. Les espaces des organisations étudiantes comme cadre analytique nous permettent d'articuler la comparaison des espaces locaux et nationaux et d'étudier le possible processus de nationalisation des relations. Comment des statuts circulent-ils lors de la fondation d'une nouvelle forme d'organisation ? Comment un conflit local peut-

---

<sup>20</sup> Voir notamment : Pierre BOURDIEU, *Propos sur le champ politique*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 2000 ; ID., « Quelques propriétés des champs », in *Questions de sociologie*, 2<sup>e</sup> éd., Paris, Les Éditions de Minuit, coll. « Reprise », 2002 (1984), pp. 113-120 ; Norbert ELIAS, « Figuration, sozialer Prozeß und Zivilisation: Grundbegriffe der Soziologie », in *Aufsätze und andere Schriften*, vol. 3, Berlin, Suhrkamp, coll. « Norbert Elias, Gesammelte Schriften », n° 16, 2006, pp. 100-117 ; ID., *Qu'est-ce que la sociologie ?*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, coll. « Monde en cours », 1991 (éd. orig. 1970) ; pour une mise en perspective, cf. André DUCRET, « Le concept de 'configuration' et ses implications empiriques : Elias avec et contre Weber », *SociologieS*, avril 2011, <http://sociologies.revues.org/3459> ; Lilian MATHIEU, *L'espace des mouvements sociaux*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, coll. « Sociopo », 2012 ; Michel OFFERLE, *Sociologie des groupes d'intérêt*, 2<sup>e</sup> éd., Paris, Éditions Montchrestien, coll. « Clefs politique », 1998 (1994).

<sup>21</sup> Michael WERNER et Bénédicte ZIMMERMANN, « Penser l'histoire croisée : entre empirie et réflexivité », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, janvier 2003, vol. 58, n° 1, pp. 7-36.

il être récupéré et réinterprété dans un autre espace local ou être repris sur la scène nationale (typiquement, dans le cas des étudiants, par l'organisation d'un congrès) ?

L'espace des organisations étudiantes forme le cadre dans lequel les processus que nous souhaiterions expliquer se déroulent. Nous chercherons, dans le premier chapitre, à comprendre pourquoi de tels espaces ne peuvent pas exister avant le début des années 1880. Dans le deuxième chapitre, nous étudierons les conditions de leur apparition. Ces espaces doivent être compris à la fois comme cadre général d'analyse et de pensée et comme objet, à savoir l'articulation des organisations étudiantes entre elles. Les organisations étudiantes évoluent dans un double contexte local et national d'alliances et de concurrences. L'une des hypothèses centrales de cette approche consiste à considérer qu'isoler une organisation ou un type d'organisation ne permet pas de comprendre les processus généraux. Il faut replacer les organisations étudiantes les unes par rapport aux autres dans leur espace social. Cela nécessite de retracer leurs liens et les rapports de pouvoir qu'elles entretiennent entre elles, avec les étudiants plus généralement, mais aussi avec les professeurs et les pouvoirs publics. L'espace des organisations étudiantes forme donc à la fois le cadre d'analyse de notre étude et une expression qui permet de résumer les relations entre organisations. Il s'agira donc, et c'est là un autre objectif de la thèse, de partir de l'espace social comme cadre d'analyse permettant d'interroger les organisations étudiantes pour, en retour, dégager les éléments qui permettent d'objectiver cet espace social. L'espace des organisations étudiantes forme le cadre principal de certains chapitres, tandis qu'il n'apparaît qu'en arrière-plan dans d'autres, qui se focalisent plus précisément sur le fonctionnement interne des organisations. Néanmoins, les analyses de la structure interne des organisations étudiantes ou des formes de socialisation en leur sein contribueront d'une autre manière à l'étude du fonctionnement des espaces des organisations étudiantes.

L'histoire des étudiants et de leurs organisations (associations, corporations, cercles) au cours du long XIX<sup>e</sup> siècle diffère grandement entre l'Allemagne et la France. Cette divergence est particulièrement visible lorsque l'on compare l'état de la recherche historique dans les deux pays. Alors que du côté français, le nombre de travaux est extrêmement réduit, il existe du côté allemand une littérature plus importante mais qui pose un ensemble de problèmes, que nous allons détailler. Malgré ces différences, les deux historiographies sont caractérisées par un véritable isolement des travaux. Pour pouvoir mieux expliciter les choix qui ont été faits dans la construction de la comparaison franco-allemande et dans la sélection des objets empiriques de la recherche, il faut d'abord présenter ces historiographies.

## **L'historiographie des étudiants : l'isolement des travaux**

Les revues scientifiques forment un bon point de départ pour dresser l'état d'un champ de recherche. Qu'il n'existe pas de revue consacrée à l'histoire des étudiants ne peut guère étonner en raison de la spécificité de cet objet d'étude. C'est aux revues d'histoire des universités ou, à défaut, d'histoire de l'enseignement qu'il faut alors s'intéresser. Des revues d'histoire des universités existent dans trois des principales langues de la recherche européenne et mondiale : *History of Universities* (depuis 1981) ; *Jahrbuch für Universitätsgeschichte* (1998) ; *Annali di Storia delle Università italiane* (1998). Dans ces revues, la période traitée va de la création des premières universités au Moyen Âge à la fin du XX<sup>e</sup> siècle. C'est incontestablement dans le *Jahrbuch* que les recherches sur les étudiants sont les plus nombreuses, comme en témoigne un numéro récent, consacré aux « cultures étudiantes ». Marian Füssel et Wolfgang Wagner notent d'ailleurs dans l'article introductif que l'historiographie de langue allemande consacrée aux étudiants est plus développée que celles des autres pays européens<sup>22</sup>. Il n'existe pas de revue spécialisée de langue française d'histoire de l'enseignement supérieur, mais seulement de l'éducation en général. La revue *Histoire de l'éducation* n'a consacré, depuis sa création en 1978, aucun numéro thématique aux étudiants, de quelque pays ou période que ce soit. Dans les rares dossiers sur le monde universitaire, les étudiants ne sont traités que marginalement<sup>23</sup>.

Cependant, il ne faut pas surestimer l'existence d'un champ de recherche homogène en Allemagne concernant les étudiants, du moins pour le XIX<sup>e</sup> et le début du XX<sup>e</sup> siècle. L'histoire des étudiants est bien moins développée que celle des universités en général.

### **L'historiographie des étudiants allemands**

D'un point de vue romantique et folklorisé, les étudiants – en fait les membres des corporations duellistes, les *Verbindungen* – incarnent et représentent ce qu'a été *a posteriori* l'Empire des Hohenzollern pour l'élite de la société allemande : un âge d'or de l'affirmation de soi. Ils n'ont pourtant suscité qu'un intérêt limité des historiens et historiennes. Comment interpréter autrement le fait que, sur la couverture d'un récent ouvrage anglais de synthèse sur

---

<sup>22</sup> Marian FÜSSEL et Wolfgang Eric WAGNER, « Studentenkulturen. Begriff - Forschungsstand - Perspektiven », *Jahrbuch für Universitätsgeschichte*, 2016, n° 17, pp. 39-56.

<sup>23</sup> Christophe CHARLE (dir.), « Les universités germaniques. XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles », *Histoire de l'éducation*, 1994, n° 62 ; Emmanuelle PICARD (dir.), « L'enseignement supérieur. Bilan et perspectives historiographiques », *Ibid.*, 2009, n° 122.

l'historiographie du *Kaiserreich*, des étudiants membres de corporations sont peints en train de trinquer dans une brasserie de Leipzig, mais que parmi les quatre références de Konrad H. Jarausch citées dans la bibliographie ne figure pas son livre central sur les étudiants<sup>24</sup> ? Pourtant, sans remonter à l'ouvrage de Friedrich Schulze et Paul Ssymank paru pour la première fois en 1910, l'historiographie de langue allemande bénéficie de perspectives stimulantes depuis 1973 au moins<sup>25</sup>. Dans le passage qu'il consacre aux étudiants et à leurs corporations dans son célèbre mais controversé *Das Kaiserreich*, Hans-Ulrich Wehler évoque à grandes lignes un certain nombre de problématiques essentielles à l'histoire des étudiants. Mobilisant le concept alors triomphant de « féodalisation de la bourgeoisie », Wehler, très critique, voit dans les *Verbindungen* l'incarnation du retard de démocratisation de l'Allemagne par rapport à ses voisins ouest-européens. Il dénonce leur fonction socialisatrice aristocratique, les réseaux élitaires des anciens, l'inégalité érigée en dogme entre les membres de l'organisation et surtout entre les membres du groupe et ceux qui en sont exclus (tout particulièrement les juifs et les femmes), la mise en scène de la masculinité passant par le contrôle de soi et des pairs au travers la consommation élevée de bière lors de soirées ritualisées et la pratique du duel. Ce bref passage, qui peut paraître – à l'image de l'ensemble du livre – quelque peu exagéré, n'a pas retenu l'attention des collègues de Wehler. La polémique soulevée par le livre dans son intégralité l'a emporté sur les perspectives proposées à propos de thèmes précis<sup>26</sup>.

Parallèlement, quelques historiens et historiennes de la République démocratique d'Allemagne se sont également intéressés à l'histoire des étudiants du siècle précédent. Le potentiel subversif voire révolutionnaire des mouvements des années 1810 retient leur attention et les conduit à mener des recherches approfondies, permises notamment par le fait qu'un des principaux centres de l'agitation étudiante de cette période est Iéna, qui se situe alors en RDA. Ces recherches sont encore tout à fait exploitables aujourd'hui. Les travaux sur la période du *Kaiserreich* sont quant à eux plus superficiels. La critique des étudiants comme soutiens de premier ordre au capitalisme et à l'impérialisme peut être justifiée, mais les historiens

---

<sup>24</sup> Matthew JEFFERIES, *Contesting the German Empire, 1871-1918*, Oxford, Blackwell Publishing, coll. « Contesting the Past », n° 2, 2007.

<sup>25</sup> Friedrich SCHULZE et Paul SSYMANK, *Das deutsche Studententum von der ältesten Zeiten bis zur Gegenwart*, 1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> éd., Leipzig, R. Voigtländers Verlag, 1910, la 4<sup>e</sup> édition a été complètement retravaillée et est parue à München, Verlag für Hochschulkunde, 1932.

<sup>26</sup> Hans-Ulrich WEHLER, *Das Deutsche Kaiserreich (1871-1914)*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, coll. « Deutsche Geschichte », n° 9, 1973, p. 129-130. Voir la longue et célèbre critique de : Thomas NIPPERDEY, « Wehlers 'Kaiserreich'. Eine kritische Auseinandersetzung », *Geschichte und Gesellschaft*, 1975, vol. 1, n° 4, pp. 539-560.

et historiennes d'Allemagne de l'Est s'y bornent, ce qui les empêche de réfléchir aux causes, limites et contestations de ce soutien<sup>27</sup>.

Surtout, au-delà de Wehler, la critique envers les étudiants du *Kaiserreich* est également venue de l'Ouest. Les travaux de Konrad Jarausch, publiés à partir de la fin des années 1970, et surtout son livre *Students, Society and Politics in Imperial Germany*, forment en effet le cœur de l'historiographie existante<sup>28</sup>. Allemand parti étudier aux États-Unis, influencé par Fritz Fischer (il est l'auteur d'une thèse sur Theobald von Bethmann Hollweg, *Reichskanzler* au moment du déclenchement de la Première Guerre mondiale), Jarausch développe dans son livre la thèse d'un « illibéralisme » croissant des étudiants allemands entre 1871 et 1914. Le concept d'illibéralisme apparaît dans l'ouvrage sur la « question allemande » du sociologue germano-britannique Ralf Dahrendorf, puis est repris par l'historien germano-étatsunien Fritz Stern, qui cherche à en préciser la définition. Il s'inscrit dans un contexte intellectuel spécifique : la recherche d'une explication de longue durée à l'échec du libéralisme allemand<sup>29</sup>.

Les contours, le sens et la portée du concept d'illibéralisme restent variables, voire incertains, allant d'une notion qui sert à expliquer un phénomène à un cadre d'analyse tellement vague qu'il permet à F. Stern de déterminer à l'avance sa démonstration et la conclusion qu'il en tire. Il s'agit pour lui de décrire de manière idéale-typique un « état d'esprit », un « style culturel », les éléments non-rationnels de l'histoire allemande et la diffusion de ces dispositions psychologiques par les institutions politiques, militaires et éducatives, qui auraient conduit à remplacer, chez les Allemands, toute forme d'action politique réfléchie et critique par l'autoritarisme et le nationalisme. Il n'est jamais énoncé clairement si ces traits s'appliquent aux élites prussiennes ou à l'ensemble de la société allemande (Stern insiste sur l'antagonisme

---

<sup>27</sup> Günter STEIGER, *Urburschenschaft und Wartburgfest. Aufbruch nach Deutschland*, 2<sup>e</sup> éd. revue et augmentée, Leipzig, Jena, Berlin, Urania-Verlag, 1991 (1967) ; Werner FLÄSCHENDRÄGER et Werner KLAUS, « Kaiser, Korps und Kapital. Akademische Bildungsstätten im Dienst von Monarchie und Imperialismus », in Werner FLÄSCHENDRÄGER et al. (dirs.), *Magister und Scholaren-Professoren und Studenten. Geschichte deutscher Universitäten und Hochschulen im Überblick*, Leipzig, Jena, Berlin, Urania-Verlag, 1981, pp. 117-144.

<sup>28</sup> Konrad H. JARAUSCH, *Students, Society and Politics in Imperial Germany. The Rise of Academic Illiberalism*, Princeton, Princeton University Press, 1982. Il est également l'auteur d'une synthèse très souvent citée : ID., *Deutsche Studenten (1800-1970)*, Frankfurt am Main, Suhrkamp, 1984.

<sup>29</sup> Ralf DAHRENDORF, *Gesellschaft und Demokratie in Deutschland*, München, Piper, 1965 ; Fritz STERN, *The Failure of Illiberalism*, Columbia, Columbia University Press, 1992 (qui rassemble une série d'essais publiés entre 1955 et 1970, accompagnés d'une longue introduction générale et à chaque fois introduits par une courte explication). Voir aussi : Konrad H. JARAUSCH, « Liberal Education as Illiberal Socialization: The Case of Students in Imperial Germany », *The Journal of Modern History*, décembre 1978, vol. 50, n° 4, pp. 609-630. L'origine et la signification de ce concept n'ont donc strictement rien à voir avec l'idée de « démocratie illibérale » développée par Pierre Rosanvallon, qui entend par là un régime démocratiquement élu mais au fonctionnement autoritaire et antidémocratique, le plus souvent de type présidentiel, dont les dirigeants se disent démocrates, car ils organisent des élections plus ou moins libres. Rosanvallon évoque cette question dans plusieurs de ses ouvrages, par exemple dans Pierre ROSANVALLON, *La démocratie inachevée. Histoire de la souveraineté du peuple en France*, 2<sup>e</sup> éd., Paris, Gallimard, coll. « Folio », n° 126, 2003 (2000). Il emprunte le concept à Fareed ZAKARIA, « De la démocratie illibérale », *Le Débat*, mars 1998, n° 99, pp. 17-26.

Nord/Sud). Surtout, le concept d'illibéralisme est construit sur l'idée que la démocratie libérale anglo-étatsunienne serait par définition le meilleur des systèmes politiques.

L'incertitude face à ce concept et à sa définition inaboutie se retrouve chez Jarausch. Dans un article publié peu de temps après son livre, il souligne, plus ou moins explicitement, certaines de ses limites : caractère vague, vision trop binaire, perspective quasi-téléologique dans la recherche d'une explication au nazisme qui conduit à idéaliser le modèle politique anglo-étatsunien. Il appelle à sa limitation dans le temps, l'espace et sa portée, tout en maintenant son bienfondé<sup>30</sup>. Plus généralement, l'usage du concept par Jarausch dans son ouvrage sur les étudiants est paradoxal. Chaque mention est faite comme si l'expression allait de soi, mais il l'utilise assez peu souvent et parle plutôt d'abandon des idées libérales, de peur du déclin social, de développement du nationalisme, allant même jusqu'à proposer le terme de « post-libéral<sup>31</sup> ». Surtout, il n'indique jamais ce que le concept apporte. Il serait possible de le remplacer par d'autres expressions (conservateur, réactionnaire, élitiste, impérialiste, nationalisme exacerbé, inquiétude face à la modernité<sup>32</sup>), qui permettraient de retranscrire le même état d'esprit, mais de manière peut-être plus neutre. Jarausch ne revient véritablement sur le concept d'illibéralisme que dans la seconde moitié (l'indication de l'origine du concept n'est donnée que dans les dernières pages du quatrième chapitre) et surtout à la toute fin du livre. Le dernier chapitre sert à la fois de bilan conclusif et d'ouverture vers la Première Guerre mondiale et surtout la République de Weimar et le Troisième Reich. Le sens de l'utilisation de ce concept par Jarausch est ici : les étudiants du *Kaiserreich* seraient les cadres de l'après-guerre, les responsables sous le et du nazisme. Leur socialisation illibérale avant 1914 expliquerait leur disposition à servir un régime dictatorial et génocidaire. Le concept d'illibéralisme n'a donc d'autre but que de marquer la continuité. L'illibéralisme s'inscrit dans la thèse du *Sonderweg*, du chemin particulier qu'aurait emprunté l'Allemagne, qui connaissait alors le sommet de son succès historiographique. Finalement, le lecteur attentif en vient à se demander si Jarausch lui-même n'est pas quelque peu mal à l'aise dans l'articulation de ce concept avec le riche matériau archivistique qu'il exploite, et si les historiens et historiennes n'en ont pas fait, de manière abusive, une démonstration bien plus affir-

---

<sup>30</sup> Konrad H. JARAUSCH, « Illiberalism and Beyond: German History in Search of a Paradigm », *The Journal of Modern History*, juin 1983, vol. 55, n° 2, pp. 268-284. Dans un article plus ancien, Jarausch s'inscrit entièrement dans cette perspective, parlant du développement chez les étudiants d'une idéologie proto-fasciste durant l'Empire (ID., « Liberal Education as Illiberal Socialization », *op. cit.*, p. 626).

<sup>31</sup> Konrad H. JARAUSCH, *Students, Society and Politics*, *op. cit.*, p. 230.

<sup>32</sup> Jarausch considère que le terme illibéralisme convient mieux que nationalisme, conservatisme, autoritarisme ou bonapartisme, qu'il juge respectivement trop large, restreint, psychologique et exagéré, mais ne donne pas d'arguments ou de justifications. Il qualifie à la fin de l'ouvrage l'inquiétude envers les masses d'illibérale, sans dire pourquoi (*Ibid.*, p. 229 et 441).

mée et générale que ce que Jarausch propose véritablement<sup>33</sup>. Dès l'introduction, Jarausch mentionne que les étudiants de plusieurs pays occidentaux étaient tout aussi nationalistes, élitistes et illibéraux que les étudiants allemands. Dans les dernières pages, après des perspectives comparatistes résumées en quelques phrases avec l'Autriche, la France, l'Italie, la Grande-Bretagne, les États-Unis et la Russie, il conclut que « tous les pays occidentaux partageaient un certain degré d'illibéralisme académique vers le tournant du siècle, mais seuls ceux qui s'approchaient le plus de la structure culturelle, sociale et politique allemande produisaient un nationalisme cultivé dans une forme aussi virulente<sup>34</sup> ». Il disqualifie ainsi selon nous toute portée heuristique du concept, car il ne définit pas concrètement quels comportements, normes ou pratiques peuvent être qualifiés d'illibéraux et n'indique pas pourquoi ils seraient plus « virulents » en Allemagne.

L'historien et les deux historiennes ayant publié les principaux ouvrages parus ces quinze dernières années sur les étudiants du *Kaiserreich* ont adopté trois réponses et positions face à l'hypothèse de l'illibéralisme. Les deux premiers ont rédigé les deux seuls travaux comparatifs existants. Sonja Levsen, dans l'ouvrage tiré de sa thèse, mène une double comparaison, à la fois des objets, les *Verbindungen* de Tübingen et les *colleges* de Cambridge, et dans le temps, avant et après la Première Guerre mondiale, en s'interrogeant sur les conséquences de la défaite et de la victoire militaires<sup>35</sup>. Dans l'introduction, elle affirme que son travail confirme la thèse de Jarausch d'un illibéralisme grandissant, mais qu'il ne s'agit en aucun cas d'une spécificité allemande. La militarisation des sociétés étudiantes anglaises et allemandes avant 1914 posséderait de nombreux points communs. Levsen souligne en fait la rupture complète de la guerre. Là où Jarausch voit dans l'illibéralisme le signe avant-coureur du nazisme et insiste sur la continuité de 1871 à 1933, Levsen considère que les conséquences de la victoire anglaise et de la défaite allemande ont été bien plus déterminantes pour les développements de l'entre-deux-guerres que les traditions d'avant 1914. De ce fait, Levsen ne

---

<sup>33</sup> Par exemple, Norbert Kampe, dans son étude de l'antisémitisme étudiant durant le *Kaiserreich* indique en introduction que Jarausch a démontré l'existence de l'illibéralisme étudiant, soulignant la continuité entre l'Empire et la République, fait qu'il considère comme acquis, mais sur lequel il ne revient plus dans le reste du livre. Norbert KAMPE, *Studenten und « Judenfrage » im Deutschen Kaiserreich. Die Entstehung einer akademischen Trägerschicht des Antisemitismus*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, coll. « Kritische Studien zur Geschichtswissenschaft », n° 76, 1988.

<sup>34</sup> « [...] all Western countries shared some degree of academic illiberalism around the turn of the century, but that only those that most closely approximated the German cultural, social, and political structure produced cultivated nationalism in an equally virulent form. » Konrad H. JARAUSCH, *Students, Society and Politics*, op. cit., p. 415-416.

<sup>35</sup> Sonja LEVSEN, *Elite, Männlichkeit und Krieg. Tübinger und Cambridger Studenten 1900-1929*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, coll. « Kritische Studien zur Geschichtswissenschaft », n° 170, 2006.

mentionne pas le terme d'illibéralisme, cite exceptionnellement Jarausch après l'introduction et n'y revient pas non plus dans la conclusion.

Thomas Weber lui aussi s'oppose, dans sa comparaison des étudiants d'Heidelberg et d'Oxford, à toute idée d'une continuité directe qu'il serait possible de tracer entre 1871 et 1933<sup>36</sup>. Bien au contraire, il souhaite critiquer la construction des identités nationales par les historiens et historiennes, dans une perspective transnationale, pour réinterroger l'entrée en guerre. Sa problématique dépasse donc largement l'histoire des étudiants. Pour cela, il s'oppose aux thèses des exceptionnalismes britannique et allemand, et cherche à montrer que les vies des étudiants allemands et anglais ne diffèrent que peu avant 1914. Par conséquent, il rejette vivement la thèse de Jarausch. Cependant, il adopte une vision plus idéaliste que Levsen concernant cette proximité anglo-allemande, et sous-estime certaines différences fondamentales. Plus généralement, il dresse un portrait enthousiaste des universités d'Oxford et d'Heidelberg à la veille de la Grande Guerre, en minimisant les conflits qui traversent les étudiants, et auxquels nous nous intéresserons tout particulièrement.

Dans l'ouvrage tiré de sa thèse, l'historienne étatsunienne Lisa F. Zwicker propose une vive critique de la thèse de Jarausch et cherche au contraire à démontrer la persistance du libéralisme parmi les étudiants allemands<sup>37</sup>. Pour cela, elle procède à une série d'études portant sur plusieurs formes d'organisations étudiantes (*Burschenschaften*, *Freistudentenschaften*), groupes d'étudiants (juifs, catholiques) ou problématiques (antisémitisme), qui constituent autant de chapitres. Si elle fait des liens entre ces différentes études de cas, elle ne propose pas une perspective systématique des relations, interactions et conflits entre ces étudiants. C'est au contraire cette perspective que nous avons décidé d'adopter. De plus, en cherchant à prouver (nous serions tenté à la lecture de certains passages de dire : « à tout prix ») la persistance du libéralisme chez les étudiants, elle tombe dans des travers de généralisation abusive, inversés dans le fond mais similaires dans la forme à ceux de Jarausch. Néanmoins, son étude, qui s'arrête en 1914, a le mérite de rompre ouvertement avec la logique de la continuité entre Empire et Troisième Reich.

Les mobilisations et critiques du concept d'illibéralisme méritaient d'être analysées de manière détaillée, car Konrad Jarausch est l'historien le plus cité dans l'historiographie des étudiants allemands. De plus, bien qu'il ne s'agisse pas de débats, du fait de la distance tem-

---

<sup>36</sup> Thomas WEBER, *Our friend « the enemy ». Elite education in Britain and Germany before World War I*, Stanford, Stanford University Press, 2008.

<sup>37</sup> Lisa Fetheringill ZWICKER, *Dueling Students. Conflict, Masculinity, and Politics in German Universities. 1890-1914*, Ann Arbor, University of Michigan Press, coll. « Social history, popular culture, and politics in Germany », 2011.

poirelle, il s'agit du seul positionnement historiographique d'historiens et historiennes par rapport à une thèse, qui a très largement influencé la perception des étudiants allemands dans l'historiographie depuis la parution du livre de Jarausch. Il s'agira, au cours de notre travail, de démontrer empiriquement les critiques émises ici, en prêtant attention à la diversité des positions et aux changements et en ne calquant pas un cadre d'analyse politique général *a priori* (à quel point sont-ils conservateurs, libéraux, nationalistes) à l'ensemble des étudiants. Bien plus, il s'agira de comprendre le ou les processus de politisation et la manière dont se construit le rapport au politique et à l'État parmi les étudiants. L'autre différence fondamentale de notre approche par rapport à celle de Jarausch est que 1914, et non 1933, marque selon nous un véritable aboutissement. Enfin, notre approche comparée systématique permettra d'approfondir les quelques perspectives expéditives proposées par Jarausch.

Le rapport des étudiants au politique et à l'État et la comparaison binationale sont deux problématiques centrales de notre analyse, c'est pourquoi nous avons consacré une attention particulière aux ouvrages de Jarausch, Levsen, Weber et Zwicker. Nous ne pouvons traiter ici de chaque publication en détail. Limitons-nous à citer quelques thématiques ayant été abordées dans l'histoire des étudiants du *Kaiserreich*. Norbert Kampe a réalisé une étude approfondie de l'antisémitisme étudiant. Christopher Dowe est l'auteur d'un ouvrage sur les étudiants catholiques, Miriam Rürup sur les corporations d'étudiants juifs de 1886 à 1937, Daniela Siebe sur les étudiants étrangers de 1870 à 1933, Mario Birn sur les premières étudiantes<sup>38</sup>. Plusieurs travaux universitaires se limitent à l'étude monographique d'une organisation ou d'une forme d'organisation étudiante, parfois prise comme séparée du reste du monde étudiant, ou sur une ville universitaire<sup>39</sup>. Si les travaux anciens sont cités dans les recherches postérieures, aucun dialogue scientifique n'a été établi entre leurs auteurs. Les historiens et

---

<sup>38</sup> Norbert KAMPE, *Studenten und « Judenfrage »*, *op. cit.* ; Christopher DOWE, *Auch Bildungsbürger. Katholische Studierende und Akademiker im Kaiserreich*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, coll. « Kritische Studien zur Geschichtswissenschaft », n° 171, 2006 ; Miriam RÜRUP, *Ehrensache. Jüdische Studentenverbindungen an deutschen Universitäten 1886-1937*, Göttingen, Wallstein Verlag, 2008 ; Daniela SIEBE, « *Germania docet* ». *Ausländische Studierende, auswärtige Kulturpolitik und deutsche Universitäten 1870 bis 1933*, Husum, Matthiesen Verlag, coll. « Historische Studien », n° 495, 2009 ; Marco BIRN, *Die Anfänge des Frauenstudiums in Deutschland. Das Streben nach Gleichberechtigung von 1869-1918*, Heidelberg, Universitätsverlag Winter, coll. « Heidelberger Schriften zur Universitätsgeschichte », n° 3, 2015.

<sup>39</sup> Hedwig ROOS-SCHUMACHER, *Der Kyffhäuserverband der Vereine Deutscher Studenten 1880-1914/18. Ein Beitrag zum nationalen Vereinswesen und zum politischen Denken im Kaiserreich*, 2<sup>e</sup> éd., Kiel, Gifhorn: Akademischer Verein Kyffhäuser, coll. « Deutsche akademische Schriften », n° 7, 1987 (1986) ; Hans-Ulrich WIPF, *Studentische Politik und Kulturreform. Geschichte der Freistudenten-Bewegung (1896-1918)*, Schwalbach im Taunus, Wochenschau Verlag, coll. « Archiv der deutschen Jugendbewegung », 2004 ; Martin BIASTOCH, *Tübinger Studenten im Kaiserreich. Eine sozialgeschichtliche Untersuchung*, Sigmaringen, Jan Thorbecke Verlag, coll. « Contubernium. Tübinger Beiträge zur Universitäts- und Wissenschaftsgeschichte », n° 44, 1996 ; et très récemment : Manuel WESKAMP, « *Ehre – Frohsinn – Eintracht* ». *Selbstverständnis, Mitgliederrekrutierung und Karrieremuster von Akademikern am Beispiel des Corps Saxonia Göttingen (1840-1951)*, Göttingen, Wallstein Verlag, 2018 (publication de sa thèse de doctorat soutenue en 2016).

historiennes français n'ont prêté qu'une faible attention à l'histoire des étudiants allemands du long XIX<sup>e</sup> siècle et on ne recense que quelques articles ou mémoires isolés<sup>40</sup>. Claudie Weill a quant à elle travaillé sur les étudiants russes en Allemagne au cours de la quinzaine d'années qui précèdent la guerre. Les étudiants étrangers sont l'objet d'une attention particulière, comme en témoigne la synthèse de D. Siebe<sup>41</sup>. Cette liste de travaux illustre bien ce qui nous semble être la caractéristique centrale de l'historiographie des étudiants du *Kaiserreich* : depuis une trentaine d'années, des travaux, dont les auteurs peuvent se citer mais en aucun cas ne travaillent ensemble, sont publiés de manière isolée. Paradoxalement, cette division contribue à relier les travaux sur un point : l'importance accordée à un sous-groupe, à une identité spécifique (point central chez Dowe et Rürup). Cela s'explique par le caractère profondément divisé du monde étudiant avant 1914, où nationalisme, xénophobie et antisémitisme sont largement partagés, mais cette approche empêche d'obtenir une vision globale du fonctionnement des espaces étudiants. L'historiographie des étudiants ne forme donc pas un champ de recherche. Les étudiants sont seulement un objet de recherche commun à plusieurs historiens et historiennes, qui s'en détournent pour la plupart après quelques publications. Il a donc fallu tisser des liens entre ces travaux afin de pouvoir montrer que nombre de problématiques étudiées à propos de l'un ou l'autre de ces sous-groupes ou organisations, ne peuvent en fait être véritablement comprises que par l'analyse des enjeux de luttes et de concurrence entre eux.

Parallèlement à ces travaux scientifiques existe une multitude de publications rédigées par des membres d'organisations étudiantes ou d'individus qui leur sont proches. Ces publications ont une histoire ancienne. Depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les membres des corporations publient des historiques de leurs organisations, phénomène qui perdure aujourd'hui. Cette histoire corporative possède également depuis longtemps un pan scientifique : au début du XX<sup>e</sup> siècle est par exemple mise en place une commission historique par des membres de *Burschenschaften*, qui publie entre 1910 et 1940 des volumes sur l'histoire des *Burschen-*

---

<sup>40</sup> Notamment : Flore CLAUSTRE, *Le duel étudiant dans l'Allemagne du second Reich : l'exemple de la corporation d'étudiants Saxonia à Tübingen entre 1874 et 1914*, mémoire de maîtrise d'histoire, Université Marc Bloch Strasbourg, UFR des sciences historiques, sous la dir. de Christian Baechler, 1997 ; Marie-Bénédicte DAVIET-VINCENT, « De l'honneur de la corporation à l'honneur de la patrie. Les étudiants de Göttingen dans l'Allemagne de la Première Guerre mondiale », *Le Mouvement Social*, 2001, n° 194, pp. 39-65 ; Gilbert GILLOT, « Les corporations étudiantes : un archaïsme plein d'avenir (Allemagne-Autriche, 1880-1914) », *Le Mouvement Social*, 1982, n° 120, pp. 45-75.

<sup>41</sup> Claudie WEILL, *Étudiants russes en Allemagne 1900-1914. Quand la Russie frappait aux portes de l'Europe*, Paris, Montréal, L'Harmattan, coll. « Chemins de la mémoire », 1996. Voir aussi certains articles dans Hartmut Rüdiger PETER et Natalia TIKHONOV (dirs.), *Universitäten als Brücken in Europa - Les universités : des ponts à travers l'Europe*, Frankfurt am Main et al., Peter Lang, 2003.

*schaften* et du mouvement étudiant en Allemagne, série reprise en 1957 et toujours en cours<sup>42</sup>. Certains auteurs peuvent avoir une formation en sciences historiques. Néanmoins, ces publications sont le plus souvent plutôt caractérisées par une grande érudition que par une étude critique. Comme l'a noté récemment Matthias Stickler, qui fait le lien entre les deux mondes en tant qu'historien universitaire et directeur du centre d'archives universitaires et étudiantes *Institut für Hochschulkunde* à Würzburg, les auteurs d'histoires corporatives restent encore très largement hermétiques à la recherche universitaire<sup>43</sup>. De plus, à de rares exceptions près, les appartenances corporatives pèsent encore beaucoup. Ces recherches érudites et descriptives nous ont donc permis de rassembler un grand nombre d'informations, mais n'ont, dans leur ensemble, pas contribué à enrichir notre questionnement.

Mentionnons enfin que les travaux historiques universitaires sur les étudiants durant la République de Weimar et le Troisième Reich sont plus nombreux<sup>44</sup>. Il s'agit pour les historiens et historiennes de comprendre pourquoi les étudiants allemands ont pu être attirés par le nazisme, contribuer à son développement, voire à en former les cadres. Cela s'explique par le fait que l'organisation étudiante nazie, le *Nationalsozialistischer deutscher Studentenbund*, créée en 1926, constitue la première organisation spécifique issue du NSDAP, bien avant les autres groupes de jeunesse ou professionnels. L'histoire des étudiants ne se limite pas à la montée du nazisme et d'autres thèmes ont été étudiés, par exemple les étudiants socialistes<sup>45</sup>. La place centrale du politique dans les questionnements distingue ces travaux des recherches sur le *Kaiserreich* et conduit à des problématiques bien plus unifiées.

---

<sup>42</sup> La première série s'intitule *Quellen und Darstellungen zur Geschichte der Burschenschaft und der deutschen Einheitsbewegung* ; 21 volumes ont été publiés. La seconde série est dénommée *Darstellungen und Quellen zur Geschichte der deutschen Einheitsbewegung im 19. und 20. Jahrhundert*. Le dernier volume paru à ce jour, le 21<sup>e</sup>, a été publié en 2015.

<sup>43</sup> Matthias STICKLER, « Universität als Lebensform? Überlegungen zur Selbststeuerung studentischer Sozialisation im langen 19. Jahrhundert », in Rüdiger VOM BRUCH (dir.), *Die Berliner Universität im Kontext der deutschen Universitätslandschaft nach 1800, um 1860 und um 1910*, München, R. Oldenbourg, coll. « Schriften des Historischen Kollegs », n° 76, 2010, pp. 149-186.

<sup>44</sup> Entre autres : Michael H. KATER, *Studentenschaft und Rechtsradikalismus in Deutschland (1918-1933)*, Hamburg, Hoffmann und Campe Verlag, coll. « Historische Perspektiven », n° 1, 1975 ; Michael GRÜTTNER, *Studenten im Dritten Reich*, Paderborn, München, Wien, Zürich, Ferdinand Schöningh, coll. « Sammlung Schöningh zur Geschichte und Gegenwart », 1995 ; Norbert GIOVANNINI, *Zwischen Republik und Faschismus. Heidelberger Studentinnen und Studenten 1918-1945*, Weinheim, Deutscher Studien Verlag, 1990 ; Heike STRÖLE-BÜHLER, *Studentischer Antisemitismus in der Weimarer Republik. Eine Analyse der Burschenschaftlichen Blätter 1918 bis 1933*, Frankfurt am Main et al., Peter Lang, coll. « Geschichte und ihre Hilfswissenschaften », n° 486, 1991 ; Anselm FAUST, *Der Nationalsozialistische Studentenbund*, 2 vol., Düsseldorf, Pädagogischer Verlag Schwann, coll. « Geschichte und Gesellschaft », 1973.

<sup>45</sup> Ulrich LINSE, « Hochschulrevolution. Zur Ideologie und Praxis sozialistischer Studentengruppen während der deutschen Revolutionszeit 1918/19 », *Archiv für Sozialgeschichte*, 1974, vol. 14, pp. 1-114 ; Franz WALTER, *Sozialistische Akademiker- und Intellektuellenorganisationen in der Weimarer Republik*, Bonn, Verlag J. H. W. Dietz Nachf., coll. « Solidargemeinschaft und Milieu: Sozialistische Kultur- und Freizeitorganisationen in der Weimarer Republik », n° 1, 1990.

L'état de la recherche sur les étudiants allemands du *Kaiserreich* peut donc être résumée à une variété de travaux, d'un côté issus d'études scientifiques universitaires, de l'autre d'une histoire corporative non critique. Les problématiques développées sont variées et ne se recoupent que partiellement, bien que les questions d'exclusion et d'affirmation d'identités particulières soient récurrentes. Ces recherches sont surtout caractérisées par leur éclatement et leur isolement les unes des autres.

### **L'historiographie des étudiants français**

Les étudiants français du long XIX<sup>e</sup> siècle n'ont pas bénéficié d'une telle attention de la part des historiens et historiennes, et c'est moins l'éclatement des recherches qui caractérise l'historiographie des étudiants que le faible nombre de travaux publiés sur le sujet.

Alors que les événements de mai 68 pèsent dans les réflexions des historiens et historiennes, le nombre de publications sur l'histoire des étudiants est minime avant le milieu des années 1980, et on ne recense que quelques publications, principalement de langue anglaise<sup>46</sup>. Un numéro du *Mouvement social* est consacré en 1982 aux étudiants des années 1890-1930 en Europe, sous la direction de Yolande Cohen et Claudie Weill<sup>47</sup>. Deux articles portent sur la France, de Y. Cohen sur les étudiants socialistes et de George Weisz sur les manifestations de la dernière décennie avant la Grande Guerre. En 1984, Guy Pervillé publie un ouvrage sur les étudiants algériens de 1880 à 1962, mais, du fait des effectifs extrêmement réduits, seule une infime partie de son étude porte sur la période avant 1914. En 1988 paraît le livre de John M. Burney sur l'université de Toulouse au XIX<sup>e</sup> siècle, traduit en français dès l'année suivante, dans lequel il consacre d'importants développements aux étudiants. Durant la seconde moitié de la décennie, Jean-Claude Caron publie ses premiers articles consacrés aux étudiants parisiens des années 1810-1850, puis, en 1991, sa somme sur le sujet, référence indispensable à

---

<sup>46</sup> A. BELDEN FIELDS, *Student Politics in France. A Study of the Union Nationale des Étudiants de France*, New York, London, Basic Books, coll. « Student Movements - Past and Present », n° 5, 1970 ; Phyllis H. STOCK, « Students versus the University in Pre-World War Paris », *French Historical Studies*, 1971, vol. 7, n° 1, pp. 93-110 ; Robert J. SMITH, « L'atmosphère politique à l'École normale supérieure à fin du XIX<sup>e</sup> siècle », *Revue historique*, avril-juin 1973, vol. XX, pp. 248-268 ; George WEISZ, « Associations et manifestations : les étudiants français de la Belle Époque », *Le Mouvement Social*, 1982, n° 120, pp. 31-44. D'historiens français on ne peut citer que Éric CAHM, « Pour et contre Zola : les étudiants de Paris en janvier 1898 », *Bulletin de la Société d'études jaurésiennes*, octobre 1978, n° 71, pp. 12-15 ; Paul GERBOD, « La sociabilité étudiante depuis 1870 », *Historical Reflections/Réflexions Historiques*, 1980, vol. 7, n° 2-3, pp. 507-517. En ouverture de son livre, Yolande COHEN, *Les jeunes, le socialisme et la guerre. Histoire des mouvements de jeunesse en France*, Paris, L'Harmattan, coll. « Chemins de la mémoire », 1989, p. 13 en retrace la genèse : « Enfantée par mai 68, cette recherche a vu le jour à la faveur de l'ébullition qui a suivi les événements ; elle a mûri, alors qu'il s'agissait de les comprendre et elle se termine quand une autre génération conteste les soixante-huitards au pouvoir ».

<sup>47</sup> Yolande COHEN et Claudie WEILL (dir.), « Entre socialisme et nationalisme : les mouvements étudiants européens », *Le Mouvement social*, juillet-septembre 1982, n° 120.

l'histoire des étudiants français. Caron aborde le sujet tant d'un point de vue d'histoire sociale (autant que les sources le permettent) que politique (en accordant une importance au moins aussi grande aux pratiques – manifestations, pamphlets, brochures, journaux – qu'aux idées), tout en s'intéressant à leurs modes de vie et à leurs pratiques culturelles. Cette approche multiple a eu une influence certaine sur les travaux postérieurs<sup>48</sup>.

Une tendance aurait alors pu émerger, renforcée par le livre de Yolande Cohen paru en 1989, qui porte sur les « mouvements de jeunesse » en France entre 1880 et 1914 et dans lequel elle accorde une place aux étudiants<sup>49</sup>. En fait, malgré la publication relativement proche dans le temps de ces ouvrages et la fondation en 1995 du Groupe d'Études et de Recherches sur les Mouvements Étudiants (GERME), l'histoire des étudiants des années 1800-1945 reste particulièrement pauvre en publications au cours des années 1990. Nombre des chercheurs et chercheuses du GERME, qui reste jusqu'à aujourd'hui en dehors de toute structure académique, ont concentré leurs recherches sur la période postérieure à la Seconde Guerre mondiale, notamment autour du syndicat étudiant UNEF, à l'instar de Didier Fischer, auteur d'un ouvrage tiré de sa thèse, sur les étudiants en France durant la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle<sup>50</sup>.

De manière complètement séparée, Robert J. Smith, historien, et Terry Shinn, sociologue des sciences, se sont intéressés, au cours des années 1970/80, non pas aux étudiants des facultés mais aux élèves de trois grandes écoles : l'École normale supérieure, l'École polytechnique et l'École libre des sciences politiques. La bonne conservation des dossiers individuels leur a permis de dresser des statistiques sur les origines géographiques et sociales des élèves, ce qui n'est pas possible pour les étudiants. Plus généralement, ils ont travaillé sur la vie sociale, scientifique, intellectuelle et politique au sein de ces établissements, dans une perspective d'histoire de la formation des élites<sup>51</sup>.

La parution en 2002 de la synthèse de Pierre Moulinier, qui porte sur tout le XIX<sup>e</sup> siècle mais qui fait la part belle à la Troisième République, marque une étape importante de

---

<sup>48</sup> Guy PERVILLE, *Les Étudiants algériens de l'université française (1880-1962)*, Paris, Éditions du CNRS, coll. « Recherches sur les sociétés méditerranéennes », 1984 ; John M. BURNEY, *Toulouse et son université. Facultés et étudiants dans la France provinciale du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Toulouse, Éd. du CNRS, Presses Universitaires du Mirail, coll. « Midi-Pyrénées », 1989 (éd. orig. 1988) ; Jean-Claude CARON, *Généralisations romantiques*, *op. cit.*

<sup>49</sup> Yolande COHEN, *Les jeunes, le socialisme et la guerre*, *op. cit.*

<sup>50</sup> Didier FISCHER, *L'histoire des étudiants en France : de 1945 à nos jours*, Paris, Flammarion, 2000. Les n<sup>os</sup> 1 à 30 (1996-2013) des *Cahiers du GERME* sont en ligne : [http://www.germe-inform.fr/?page\\_id=117](http://www.germe-inform.fr/?page_id=117). Jusqu'au milieu des années 2000, les *Cahiers* servent à faire la promotion de l'activité des membres du GERME et des articles de recherche ne sont qu'exceptionnellement publiés.

<sup>51</sup> Terry SHINN, *Savoir scientifique et pouvoir social. L'École polytechnique (1794-1914)*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1980 (issu d'une thèse inédite en anglais de 1975) ; Robert J. SMITH, *The École Normale Supérieure and the Third Republic*, Albany (USA), State University of New York Press, 1982 ; ID., « The social origins of students of the Ecole Libre and the Institut d'Etudes Politiques, 1885-1970 », *History of Education*, 1988, vol. 17, n<sup>o</sup> 3, pp. 229-238.

l'avancée des connaissances historiques sur les étudiants. Depuis, Moulinier a publié de nombreux articles ainsi qu'un second livre, consacré aux étudiants étrangers à Paris<sup>52</sup>. Plus généralement, les recherches de Moulinier se concentrent uniquement sur la capitale. Dans la lignée de Caron, il s'intéresse à la fois à la composition sociodémographique du corps étudiant, aux pratiques politiques et culturelles, aux formes associatives ou encore aux études. Moulinier est l'auteur le plus prolifique sur les étudiants. Or, il n'est pas historien universitaire, ce qui témoigne du peu d'intérêt des historiens et historiennes universitaires pour ce sujet.

Plusieurs publications ont permis d'élargir les connaissances sur l'histoire des étudiants. Les recherches de Jean-François Condette sur les étudiants lillois, débutées dans le cadre de sa thèse sur la Faculté des lettres entre 1887 et 1945, permettent de décentrer quelque peu le regard. En 2007, un numéro de *Matériaux pour l'histoire de notre temps* est consacré à l'histoire du syndicat étudiant UNEF, dans le cadre de la célébration de son centenaire<sup>53</sup>. Les étudiants étrangers, déjà avant la publication du second ouvrage de Moulinier (il leur consacre déjà un chapitre dans son premier livre), bénéficient d'un intérêt certain. Il s'agit généralement d'études de cas, approfondies comme la thèse de Nicolas Manitakis sur les étudiants grecs en France, monographiques sur une ville ou dans le cadre d'ouvrages collectifs multipliant les exemples<sup>54</sup>. Aujourd'hui, à propos des étudiants comme de nombreux autres objets, l'échelle d'étude est encore élargie et les mobilités globales sont au centre de l'intérêt, comme l'illustre la thèse en cours de Sara Legrandjacques, sur les mobilités des étudiants indiens et indochinois dans leurs régions et vers la métropole durant la période coloniale<sup>55</sup>.

À l'exception de ces travaux, on ne recense que quelques articles sur un thème ou un groupe spécifique d'étudiants, tels que les étudiants socialistes des années 1890, les étudiants

---

<sup>52</sup> Pierre MOULINIER, *La naissance de l'étudiant moderne, op. cit.* ; Pierre MOULINIER, *Les étudiants étrangers à Paris au XIX<sup>e</sup> siècle. Migrations et formation des élites*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Histoire », 2012.

<sup>53</sup> Jean-François CONDETTE, *La Faculté des lettres de Lille de 1887 à 1945. Une faculté dans l'histoire*, Ville-neuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, coll. « Histoire et civilisations », 1999 ; ID., « Le difficile encadrement de la jeunesse étudiante du Quartier latin lillois (1881-1940) », *Revue du Nord*, 2009, Hors série. Collection Histoire n° 23, pp. 173-201 ; Jean-Philippe LEGOIS, Alain MONCHABLON et Robi MORDER (dir.), « 1907 : une union étudiante est née », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 2007, n° 86.

<sup>54</sup> Nicolas MANITAKIS, *L'essor de la mobilité étudiante internationale à l'âge des États-nations. Une étude de cas : les étudiants grecs en France (1880-1940)*, thèse de doctorat en histoire, École des Hautes Études en Sciences Sociales, sous la dir. de Gérard Noiriel, 2004. Je remercie Nicolas Manitakis de m'avoir communiqué le manuscrit de sa thèse. Caroline BARRERA, *Étudiants d'ailleurs. Histoire des étudiants étrangers, coloniaux et français de l'étranger de la Faculté de droit de Toulouse (XIX<sup>e</sup> siècle-1944)*, Albi, Presses du Centre universitaire Champollion, 2007 ; ID. et Patrick FERTE (dirs.), *Étudiants de l'exil. Migrations internationales et universités refuges (XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, coll. « Tempus contemporaine », 2009.

<sup>55</sup> Sara LEGRANDJACQUES, *Les mobilités étudiantes en Asie. L'Indochine entre logique impériale et situation régionale (1880-1945)*, mémoire de Master 2, Université Paris I Panthéon-Sorbonne, sous la dir. d'Hugues Tertrais et de Pierre Singaravélou, 2015 ; ID., « Hanoï au cœur des mobilités étudiantes (1880-1945) », *Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin*, 2016, n° 43, pp. 89-102. Je remercie Sara Legrandjacques de m'avoir communiqué son mémoire.

signataires de pétitions dreyfusistes et antidreyfusardes ou les manifestations estudiantines, que des historiens et historiennes ont rencontré à la marge de leurs recherches<sup>56</sup>. Nous n'avons pas retrouvé la moindre publication scientifique de langue allemande consacrée à l'histoire des étudiants français. De plus, aucune recherche comparative des étudiants français du XIX<sup>e</sup> siècle avec ceux d'un autre pays n'a été menée à ce jour. L'apparition tardive des organisations étudiantes françaises, par rapport à celles d'Allemagne ou d'Angleterre, est souvent affirmée d'emblée, justifiant de manière expéditive leur spécificité. Notons enfin qu'à l'inverse du cas allemand, il n'existe que très peu de travaux sur les étudiants français durant l'entre-deux-guerres. L'ouvrage le plus connu sur les jeunes gens suivant les cours d'enseignement supérieur à cette époque, celui de Jean-François Sirinelli, ne porte pas sur les étudiants, mais sur les khâgneux et les normaliens<sup>57</sup>. En résumé, la spécificité des problématiques et le faible intérêt pour les étudiants ont empêché le développement de questionnements et programmes de recherche généraux et communs.

Cette faiblesse tranche avec l'existence, en France, d'une sociologie des étudiants développée de longue date. L'ouvrage le plus connu est certainement *Les Héritiers* de Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron, dans lequel ils démontrent que les inégalités sociales forment le facteur déterminant des différences d'accès à la culture scolaire et de la condition d'étudiant<sup>58</sup>. Durant la décennie suivant sa publication, ce sont, selon Marie-Françoise Fave-Bonnet et Nicole Clerc, ces questions qui imprègnent la sociologie des étudiants. Durant le dernier quart du siècle se succéderaient trois autres grands questionnements : l'étudiant acteur de son cursus et de ses choix professionnels dans le contexte de massification des effectifs, le rapport des étudiants au système universitaire, les étudiants comme potentiel groupe social<sup>59</sup>. Le nombre élevé de travaux empiriques cités, qui leur ont servi à l'établissement de ce bilan de recherches, tranche avec le faible nombre de publications historiques. Malgré cela, les so-

---

<sup>56</sup> Jean MAITRON, « Le groupe des Étudiants Socialistes Révolutionnaires Internationalistes de Paris (1892-1902). Contribution à la connaissance du syndicalisme révolutionnaire », *Le Mouvement Social*, mars 1964, n° 46, pp. 3-26 ; Madeleine REBERIOUX, « Jaurès et les étudiants parisiens au printemps de 1893 », *Bulletin de la Société d'études jaurésiennes*, septembre 1968, n° 30, pp. 1-9 ; George WEISZ, « Associations et manifestations », *op. cit.* ; Christophe CHARLE, « Les étudiants et l'affaire Dreyfus », *op. cit.*

<sup>57</sup> Jean-François SIRINELLI, *Génération intellectuelle. Khâgneux et normaliens dans l'entre-deux-guerres*, 2<sup>e</sup> éd., Paris, Presses universitaires de France, coll. « Quadrige », n° 160, 1994 (1988). Voir néanmoins récemment : Alain MONCHABLON, « Les années Front populaire des étudiants de Paris », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2017, n° 133, pp. 27-37. A. Monchablon et P. Moulinier mènent actuellement des recherches sur les étudiants durant l'entre-deux-guerres.

<sup>58</sup> Pierre BOURDIEU et Jean-Claude PASSERON, *Les Héritiers. Les étudiants et la culture*, Paris, Les Éditions de Minuit, coll. « Le Sens commun », 1964. Bourdieu et Passeron ont largement abandonné l'étude empirique des étudiants des universités par la suite : *La Reproduction* est un ouvrage essentiellement théorique, *Homo Academicus* ne mentionne guère les étudiants, *La Noblesse d'État* est consacré aux grandes écoles.

<sup>59</sup> Marie-François FAVE-BONNET et Nicole CLERC, « Des 'Héritiers' aux 'nouveaux' étudiants : 35 ans de recherches », *Revue française de pédagogie*, septembre 2001, n° 136, pp. 9-19.

ciologues n'ont que rarement essayé de donner une réelle profondeur historique à leurs recherches. Au contraire, ce sont les transformations rapides en cours depuis les années 1950/60 qui forment leur intérêt principal : massification, féminisation, révoltes et dépolitisation, engagement et individualisme<sup>60</sup>.

### **Un intérêt renouvelé pour l'histoire des étudiants ?**

Au cours de la seconde moitié de la réalisation de cette thèse sont parus deux ouvrages collectifs traitant de l'histoire des étudiants, l'un en allemand consacré à sur l'Allemagne (à l'exception d'un article sur la Pologne), l'autre en anglais sur plusieurs pays d'Europe<sup>61</sup>. Le premier traite des formes de sociabilité des étudiants et des professeurs du XVIII<sup>e</sup> à la fin du XX<sup>e</sup> siècle, le second de l'identité étudiante et de la place des étudiants dans la ville et la société du Moyen Âge aux années 1980. La même méthode prévaut dans les deux livres : l'enchaînement d'études de cas, parfois très spécifiques. Dans *Von Professorenzirkeln, Studentenknäulen und akademischem Networking*, il est ainsi question, entre autres, d'un cercle de professeurs de Halle, des corporations étudiantes allemandes au cours du XIX<sup>e</sup> siècle et après 1945, ou encore des corporations étudiantes polonaises durant l'entre-deux-guerres. Dans *Student Revolt, City, and Society in Europe*, un seul chapitre traite de l'Allemagne et porte sur les exodes d'étudiants (*Studentenauszüge*) à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. À l'inverse, cinq chapitres sont consacrés aux étudiants en France, dont trois concernent des événements déjà bien connus (deux sur des révoltes au Moyen Âge ; un sur mai 1968 à Paris). Seul l'article de Pierre Moulinier, dans lequel il approfondi certaines de ses publications en français, traite des étudiants de la Troisième République avant 1914.

La succession d'études de cas présente un grand intérêt : rassembler et exposer un grand nombre de recherches en cours dans plusieurs pays. Cela nous permet de rassembler des informations afin de pouvoir, sur des questions précises, sortir du cadre franco-allemand pour intégrer les organisations des deux pays dans une comparaison plus générale. Néan-

---

<sup>60</sup> Des chercheurs et chercheuses en science politique ont également travaillé sur les pratiques concrètes des étudiants, objet au centre de notre propre travail. Pour ne citer qu'une recherche récente, cf. Julie LE MAZIER, « Pas de mouvement sans AG » : les conditions d'appropriation de l'assemblée générale dans les mobilisations étudiantes en France (2006-2010). Contribution à l'étude des répertoires contestataires, thèse de doctorat en science politique, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, sous la dir. d'Isabelle Sommier, 2015, qui a historicisé la pratique de l'assemblée générale tout en menant une enquête d'observation participante.

<sup>61</sup> Matthias ASCHE et Dietmar KLENKE (dirs.), *Von Professorenzirkeln, Studentenknäulen und akademischem Networking. Universitäre Geselligkeiten von der Aufklärung bis zur Gegenwart*, Wien, Köln, Weimar, Böhlau Verlag, coll. « Abhandlungen zum Studenten- und Hochschulwesen », n° 19, 2017 ; Pieter DHONDT et Elizabeth BORAN (dirs.), *Student Revolt, City, and Society in Europe: From the Middle Ages to the Present*, New York, London, Routledge, 2018.

moins, si les questionnements posés par les deux ouvrages collectifs cités recourent théoriquement en partie notre problématique, les grandes questions développées en introduction ne trouvent généralement pas de réponse dans les différents chapitres, qui se limitent à la description d'événements précis. Cela vaut particulièrement pour *Student Revolt*, dans lequel l'élargissement des aires géographiques et de la chronologie, contribue à l'éclatement des travaux et des questionnements. Les événements relatés et les contextes dans lesquels ils s'inscrivent sont trop divers pour les relier véritablement entre eux et permettre une montée en généralité. Enfin, aucun des auteurs des deux livres n'adopte une perspective transnationale, quelle qu'elle soit (comparaison, transferts, croisements, mobilités).

### **Les autres domaines historiographiques mobilisés**

Les manques importants de l'historiographie des étudiants et les lacunes archivistiques, que nous détaillerons plus bas, nous ont conduit à adopter une approche large et transversale. Cette approche vise à lier l'histoire des étudiants aux champs, espaces, groupes et phénomènes qui les entourent ou les traversent : universités et universitaires, élites, bourgeoisies, intellectuels et professions intellectuelles, nationalisme, politisation, masculinités. Avouons-le d'emblée, il est impossible de maîtriser l'historiographie de l'ensemble de ces domaines pour la France et pour l'Allemagne. Nos lectures ont donc eu pour but de réinsérer au mieux les étudiants dans leur environnement social, politique et culturel. L'une des principales difficultés réside dans le fait que les historiographies des deux pays ne sont pas parallèles, comme nous pouvons le montrer brièvement<sup>62</sup>.

C'est ce qu'on peut voir par exemple à propos des élites, des intellectuels et de la bourgeoisie. Là où les travaux des historiens et historiennes français ont plutôt porté sur les élites et le champ intellectuel, les historiens et historiennes allemands ont mené de larges enquêtes collectives sur les bourgeoisies, principalement en Allemagne mais également, à titre comparatif, dans d'autres pays d'Europe<sup>63</sup>. Il s'agit de tendances générales, qui se sont peut-

---

<sup>62</sup> Il n'est pas nécessaire de revenir ici sur tous les champs de recherches mobilisés dans cette thèse – ce sera fait à propos d'objets ou de questionnements particuliers dans certains chapitres.

<sup>63</sup> Jürgen KOCKA (dir.), *Bürgertum im 19. Jahrhundert*, 3 vol., Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 1995. Certains articles ont été traduits en français in Jürgen KOCKA (dir.), *Les Bourgeoisies européennes au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Belin, 1996. Christophe CHARLE, « Où en est l'histoire sociale des élites et de la bourgeoisie ? Essai de bilan critique de l'historiographie contemporaine », *Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte*, 1991, vol. 18, n° 3, p. 125 indique, à propos de l'historiographie française, que les années 1970 sont celles de « l'essor des travaux sur les élites (et, indirectement sur la bourgeoisie, vivier principal des élites) », tandis que Morten REITMAYER, « Eliten, Machteliten, Funktionseeliten, Elitenwechsel », *Docupedia-Zeitgeschichte*, 11 janvier 2010, <http://docupedia.de/zg/Eliten>, affirme que « la recherche historique des élites en Allemagne s'est essentiellement concentrée sur l'analyse de groupes bourgeois entre 1850 et 1950 » (« *Die historische Eli-*

être atténuées depuis la toute fin du siècle dernier. Le XIX<sup>e</sup> siècle est celui du développement, social et terminologique, de différents groupes au sein de la *Bürgertum* allemande (économique, possédante, cultivée). Outre l'étude générale de ces groupes, les professions bourgeoises ont suscité un grand intérêt. Parmi les types de bourgeoisies, la *Bildungsbürgertum*, bourgeoisie cultivée, caractérisée par son capital culturel traduit en la possession d'un diplôme universitaire plus que par son capital économique, a fait l'objet d'une attention particulière<sup>64</sup>. En Allemagne, l'histoire des intellectuels a longtemps été sémantique et linguistique<sup>65</sup>. Plus récemment, ce sont plutôt les biographies individuelles ou les travaux suivant des approches en termes d'espace communicationnel et d'échanges d'idées médiatisés, comme ceux de Gangolf Hübinger, qui dominent, loin de l'histoire sociale française des intellectuels<sup>66</sup>. Plus généralement, les travaux sur les élites allemandes sont rarement fondés sur une méthode prosopographique, qui est plus développée en France<sup>67</sup>. Même quand ils en reprennent les procédés, les historiens et historiennes allemands n'emploient pas forcément le terme, ainsi Morten Reitmayer dans son étude des banquiers de la haute finance. Marie-Bénédicte Vincent

---

*ten-Forschung hat sich in Deutschland im Wesentlichen auf die Untersuchung bürgerlicher Gruppen zwischen 1850 und 1950 konzentriert [...] »), illustrant ce décalage entre les deux historiographies. Voir néanmoins : Adeline DAUMARD, *La bourgeoisie parisienne de 1815 à 1848*, Paris, S.E.V.P.E.N., coll. « Démographie et sociétés », n° 8, 1963 ; Sylvie APRILE *et al.* (dir.), « La bourgeoisie : mythes, identités et pratiques », *Revue d'histoire du XIX<sup>e</sup> siècle*, 2007, n° 34.*

<sup>64</sup> Werner CONZE et Jürgen KOCKA (dirs.), *Bildungsbürgertum im 19. Jahrhundert*, vol. I. « Bildungssystem und Professionalisierung in internationalen Vergleichen », Stuttgart, Klett-Cotta, coll. « Industrielle Welt », n° 38, 1985 ; Reinhart KOSELLECK (dir.), *Bildungsbürgertum im 19. Jahrhundert*, vol. II. « Bildungsgüter und Bildungswissen », Stuttgart, Klett-Cotta, coll. « Industrielle Welt », n° 41, 1990 ; M. Rainer LEPSIUS (dir.), *Bildungsbürgertum im 19. Jahrhundert*, vol. III. « Lebensführung und ständische Vergesellschaftung », Stuttgart, Klett-Cotta, coll. « Industrielle Welt », n° 47, 1992 ; Jürgen KOCKA (dir.), *Bildungsbürgertum im 19. Jahrhundert*, vol. IV. « Politischer Einfluß und gesellschaftliche Formation », Stuttgart, Klett-Cotta, coll. « Industrielle Welt », n° 48, 1989. Plus généralement sur les professions bourgeoises, cf. Jürgen KOCKA (dir.), *Bürgertum im 19. Jahrhundert*, *op. cit.* et les études rassemblées dans David BLACKBOURN et Richard J. EVANS (dirs.), *The German Bourgeoisie. Essays on the Social History of the German Middle Class from the Late Eighteenth to the Early Twentieth Century*, London *et al.*, Routledge, 1991 ; ainsi que l'étude approfondie de la profession médicale par Claudia HUERKAMP, *Der Aufstieg der Ärzte im 19. Jahrhundert*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, coll. « Kritische Studien zur Geschichtswissenschaft », n° 68, 1985.

<sup>65</sup> Dietz BERING, *Die Intellektuellen: Geschichte eines Schimpfwortes*, Stuttgart, Klett-Cotta, 1978.

<sup>66</sup> Pour une brève comparaison frano-allemande, cf. Hans Manfred BOCK, « Der Intellektuelle und der Madarin? Zur Rolle des Intellektuellen in Frankreich und Deutschland », *Frankreich Jahrbuch*, 1998, vol. 11, pp. 35-51 ; pour une présentation récente et approfondie de l'historiographie allemande des intellectuels (concepts et individus) : ID., « Der Intellektuelle als Sozialfigur. Neuere vergleichende Forschungen zu ihren Formen, Funktionen und Wandlungen », *Archiv für Sozialgeschichte*, 2011, n° 51, pp. 591-643. Plus synthétique Daniel MORAT, « Intellektuelle und Intellektuellengeschichte », *Docupedia-Zeitgeschichte*, 20 novembre 2011, [http://docupedia.de/zg/morat\\_intellektuellengeschichte\\_v1\\_de\\_2011](http://docupedia.de/zg/morat_intellektuellengeschichte_v1_de_2011). Gangolf HÜBINGER, « Die Intellektuellen im wilhelminischen Deutschland. Zum Forschungsstand », in ID. et Wolfgang J. MOMMSEN (dirs.), *Intellektuelle im Deutschen Kaiserreich*, Frankfurt am Main, Fischer Taschenbuch Verlag, 1993, pp. 198-210 ; ID., « Intellektuelle und soziale Frage im Kaiserreich. Ein Überblick », in Ulrich von ALEMANN *et al.* (dirs.), *Intellektuelle und Sozialdemokratie*, Opladen, Leske + Budrich, 2000, pp. 29-41 ; ID., *Engagierte Beobachter der Moderne. Von Max Weber bis Ralf Dahrendorf*, Göttingen, Wallstein Verlag, 2016.

<sup>67</sup> Voir l'importante bibliographie citée dans Christophe CHARLE, « Où en est l'histoire sociale des élites et de la bourgeoisie ? », *op. cit.* et ses travaux : ID., *Les élites de la République 1880-1900*, 2<sup>e</sup> éd. revue, corrigée et augmentée, Paris, Fayard, coll. « L'espace du politique », 2006 (1987) ; ID., *Naissance des « intellectuels »*, *op. cit.*

a quant à elle mené une telle enquête sur les élites administratives prussiennes<sup>68</sup>. À cela s'ajoute un ensemble d'études sur les enseignants des universités. Ces travaux ont permis de mieux comprendre d'où viennent les étudiants, leurs perspectives de carrière professionnelle et qui sont les personnes qui les entourent.

L'histoire de l'enseignement supérieur est évidemment essentielle à notre recherche<sup>69</sup>. L'historien étatsunien Fritz K. Ringer est l'auteur d'un ouvrage essentiel sur les professeurs d'université allemands de 1890 à 1933. Il a montré à la fois leur position supérieure parmi les élites allemandes et le sentiment de crise et de peur du déclin face à la modernité qui les caractérise durant toute la période. C'est sur la base de cette recherche et d'une synthèse sur les systèmes d'éducation en Europe qu'il a ensuite mené une étude comparée de l'enseignement supérieur français et allemand. Dans ce travail, il démontre l'intérêt et les apports d'une comparaison, ici franco-allemande, en faisant sortir de leur cadre national des problématiques jusqu'alors perçues comme spécifiquement allemandes, comme les critiques à la spécialisation de la science<sup>70</sup>. Pourtant, si la France devait avoir son *Sonderweg*, ce serait sans aucun doute celui de son système d'enseignement supérieur. La dualité entre facultés et grandes écoles, qui débute à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et s'enracine lors de l'époque napoléonienne, est bien connue<sup>71</sup>. Sur les facultés, le livre de George Weisz, sur la réforme de l'enseignement supérieur et la renaissance des universités à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, fait toujours référence. Weisz y étudie les réformes politiques et les transformations des structures (financement, chaires, effectifs, diplômes), le fonctionnement scientifique (par exemple à propos des recherches et publications des enseignants), les débats idéologiques qui agitent professeurs et membres des pouvoirs publics<sup>72</sup>. Christophe Charle, sur la base de dictionnaires biographiques dont il a coordonné la rédaction et la publication avec Eva Telkes (facultés des lettres et des sciences de Paris, Collège de France), a mené une étude prosopographique des ensei-

---

<sup>68</sup> Morten REITMAYER, *Bankiers im Kaiserreich. Sozialprofil und Habitus der deutschen Hochfinanz*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, coll. « Kritische Studien zur Geschichtswissenschaft », n° 136, 1999 ; Marie-Bénédicte VINCENT, *Serviteurs de l'État. Les élites administratives en Prusse de 1871 à 1933*, Paris, Belin, coll. « Histoire et société », 2006.

<sup>69</sup> Il n'est pas possible ici de citer tous les auteurs ayant contribué, en France et en Allemagne, au développement de l'histoire de l'enseignement supérieur et nous nous permettons de renvoyer à la bibliographie pour un aperçu des travaux mobilisés, dont certains seront analysés de manière extensive au cours des chapitres de ce travail.

<sup>70</sup> Fritz K. RINGER, *The Decline of the German Mandarins. The German Academic Community, 1890-1933*, Cambridge (Massachusetts), Harvard University Press, 1969 ; ID., *Education and Society in Modern Europe*, Bloomington et al., Indiana University Press, 1979 ; ID., *Fields of Knowledge. French academic culture in comparative perspective, 1890-1920*, Cambridge, New York, Port Chester, Paris, Cambridge University Press, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 1992.

<sup>71</sup> Pour un bref aperçu historique, voir Guillaume TRONCHET, « Universités et grandes écoles. Perspectives historiques sur une singularité française », *Regards croisés sur l'économie*, 2015, n° 16, pp. 37-50.

<sup>72</sup> George WEISZ, *The Emergence of Modern Universities in France: 1863-1914*, Princeton (N.J.), Princeton University Press, 1983.

gnants parisiens de 1870 à 1940, dans le contexte de la réforme universitaire et du modèle concurrentiel allemand<sup>73</sup>. Il y souligne la hiérarchisation et les conflits entre établissements (Paris *versus* province, facultés professionnelles – surtout droit – *versus* facultés intellectuelles, facultés des lettres et des sciences *versus* École normale supérieure), et le poids persistant du pouvoir politique malgré l'autonomisation renforcée du champ universitaire. Ces recherches nous ont été essentielles pour comprendre le fonctionnement, les réformes, les problématiques de l'enseignement supérieur entre 1871 et 1914 afin d'y réinsérer les étudiants.

Les étudiants sont en effet bien souvent absents de ces travaux. Lorsqu'ils sont au cœur des recherches, c'est en tant que masse anonyme chiffrée. L'une des principales problématiques de la période est la forte hausse des effectifs étudiants. Le groupe de recherche QUAKRI (*Qualifikationskrise*), sous la direction d'Hartmut Titze, a réalisé de très nombreuses statistiques sur l'enseignement supérieur allemand. Titze s'en est servi pour mener une étude de ce qu'il appelle les cycles de manque et de surproduction de diplômés<sup>74</sup>.

Les organisations étudiantes forment notre objet de recherche. En Allemagne, l'histoire des associations est développée de longue date, au moins depuis l'article fondateur de Thomas Nipperdey. Le fait associatif (*Vereinswesen*) occupe, depuis la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, une place essentielle dans la constitution d'un espace de vie bourgeois, autour de la notion de *Geselligkeit* (fait de sociabilité)<sup>75</sup>. En France, Maurice Agulhon a eu une grande influence sur ce domaine de recherche. De ce fait, les travaux ont moins porté, pour le XIX<sup>e</sup> siècle, sur les associations en tant qu'objets propres, mais plus généralement, pour reprendre son terme, sur les sociabilités, expression qui a trouvé écho chez les historiens et his-

---

<sup>73</sup> Christophe CHARLE, *La République des universitaires (1870-1940)*, Paris, Seuil, coll. « L'univers historique », 1994. L'ensemble des dictionnaires, ainsi que de nombreuses autres publications de l'Institut national de recherche pédagogique sont disponibles via : <https://www.persee.fr/collection/bhe> (onglet « Ouvrages édités »).

<sup>74</sup> Hartmut TITZE (dir.), *Datenhandbuch zur deutschen Bildungsgeschichte*, vol. 1: Hochschulen, 1. Teil Das Hochschulstudium in Preussen und Deutschland, 1820-1944, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 1987 ; ID., *Der Akademikerzyklus. Historische Untersuchungen über die Wiederkehr von Überfüllung und Mangel in akademischen Karrieren*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 1990.

<sup>75</sup> Thomas NIPPERDEY, « Verein als soziale Struktur in Deutschland im späten 18. und frühen 19. Jahrhundert. Eine Fallstudie zur Modernisierung I », in *Gesellschaft, Kultur, Theorie. Gesammelte Aufsätze zur neueren Geschichte*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, coll. « Kritische Studien zur Geschichtswissenschaft », n° 18, 1976, pp. 174-205 ; Otto DANN (dir.), « Vereinswesen und bürgerliche Gesellschaft in Deutschland », *Historische Zeitschrift*, Beiheft N. F. n° 9, 1984 ; Wolfgang HARDTWIG, « Verein », in Otto BRUNNER *et al.* (dirs.), *Geschichtliche Grundbegriffe : historisches Lexikon zur politisch-sozialen Sprache in Deutschland*, vol. 6, Stuttgart, Klett-Cotta, 1990, pp. 789-829 ; Klaus NATHAUS, *Organisierte Geselligkeit. Deutsche und britische Vereine im 19. und 20. Jahrhundert*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, coll. « Kritische Studien zur Geschichtswissenschaft », n° 181, 2009. Cette question est toujours centrale, comme en témoigne l'ouvrage de Daniel Watermann qui l'interroge à nouveaux frais en menant une étude de réseaux à l'exemple de la ville de Halle : Daniel WATERMANN, *Bürgerliche Netzwerke. Städtisches Vereinswesen als soziale Struktur - Halle im Deutschen Kaiserreich*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, coll. « Bürgertum Neue Folge », n° 15, 2017.

toriennes des étudiants<sup>76</sup>. Le cadre légal doit également être analysé afin de comprendre comment les dirigeants politiques ont cherché, durant les premières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle, à empêcher les étudiants de former des organisations<sup>77</sup>. Ces recherches nous permettent de relier l'histoire des organisations étudiantes à celle de l'associationnisme, en replaçant, outre les questions juridiques du droit d'association, leur développement dans les rythmes d'expansion des associations dans les deux pays<sup>78</sup>. Nous verrons par exemple les liens entre certains groupes d'étudiants et le mouvement de jeunesse bourgeois (*Wandervogel*) au début du XX<sup>e</sup> siècle<sup>79</sup>.

L'éclatement des thèmes, des perspectives, des questionnements et l'isolement des publications concernant les étudiants, ont constitué à la fois une richesse et des difficultés. Une richesse, car ces travaux montrent la multitude des questionnements possibles et l'abondance des thématiques qui peuvent être reliées aux étudiants. Pour ces mêmes raisons, les difficultés étaient nombreuses. Il a fallu croiser des travaux dont les auteurs ne dialoguent pas (ou peu) entre eux. De plus, certaines conclusions sont tirées d'études menées à un niveau monographique (par exemple en France à partir du seul cas parisien, en Allemagne à partir du cas d'une seule forme d'organisation étudiante) qui ne permet pas une généralisation. À l'inverse de cette dispersion, nous plaidons pour la réalisation d'une synthèse comparative<sup>80</sup>. De nombreuses recherches restent à mener sur les étudiants en Europe au cours du long XIX<sup>e</sup> siècle

---

<sup>76</sup> Maurice AGULHON, *Le Cercle dans la France bourgeoise 1810-1848. Étude d'une mutation de sociabilité*, Paris, A. Colin et École des hautes études en sciences sociales, coll. « Cahiers des annales », n° 36, 1977 ; ID., « Vers une histoire des associations », *Esprit*, juin 1978, vol. 18, n° 6, pp. 13-18 ; ID., « L'histoire sociale et les associations », *La Revue de l'économie sociale*, avril 1988, n° 14, pp. 35-44. Pour des travaux qui s'inscrivent dans cette approche, voir par exemple Jean-Paul BARRIERE *et al.* (dirs.), *Élites et sociabilité au XIX<sup>e</sup> siècle. Héritages, identités*, Lille, Publications de l'IRHiS, coll. « Histoire et littérature du Septentrion (IRHiS) », 2012, avec une large bibliographie raisonnée. Sur les étudiants : Paul GERBOD, « La sociabilité étudiante depuis 1870 », *op. cit.* ; Jean-Claude CARON, « Une approche de la sociabilité de la jeunesse : la presse étudiante à Paris (1829-1850) », *Bulletin de la Société d'Histoire de la Révolution de 1848 et des révolutions du XIX<sup>e</sup> siècle*, juin 1992, n° 8, pp. 75-86 ; Claudie WEILL, « Convivialité et sociabilité des étudiants russes en Allemagne : 1900-1914 », *Cahiers du monde russe et soviétique*, 1991, vol. 32, n° 3, pp. 349-367.

<sup>77</sup> Pour le cas français, voir les articles de Lucien Jaume, Jean-Pierre Machelon et Philipp Nord, in Claire ANDRIEU *et al.* (dirs.), *Associations et champ politique. La loi de 1901 à l'épreuve du siècle*, Paris, Publications de la Sorbonne, coll. « Histoire de la France aux XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles », n° 53, 2001.

<sup>78</sup> Pour quelques perspectives comparatistes et transnationales sur l'associationnisme : Étienne FRANÇOIS (dir.), *Sociabilité et société bourgeoise en France, en Allemagne et en Suisse, 1750-1850*, Recherche sur les Civilisations, coll. « Travaux et mémoires de la Mission historique française en Allemagne », 1986 ; Stefan-Ludwig HOFFMANN, *Geselligkeit und Demokratie. Vereine und zivile Gesellschaft im transnationalen Vergleich 1750-1914*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, coll. « Synthesen. Probleme europäischer Geschichte », n° 1, 2003.

<sup>79</sup> Pour un premier aperçu : Gilbert KREBS, *Les avatars du jvénilisme allemand (1896-1945)*, Paris, Presses Sorbonne nouvelle, coll. « Publications de l'Institut d'allemand », n° 43, 2015.

<sup>80</sup> Inspirée par exemple de celle de Christophe CHARLE, *Les intellectuels en Europe au XIX<sup>e</sup> siècle. Essai d'histoire comparée*, 2<sup>e</sup> éd., Paris, Éditions du Seuil, coll. « Points histoire », 2001 (1996).

pour mener à bien un tel projet. Nous espérons que notre comparaison franco-allemande des organisations étudiantes permettra de contribuer à un tel projet.

Nous allons désormais présenter la manière dont nous avons intégré et articulé les questions, problèmes, thèmes et perspectives développés jusqu'à présent en un cadre socio-historique comparatif et les difficultés que constitue la construction d'une comparaison des organisations étudiantes en France et en Allemagne au tournant des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles.

## **Des difficultés de la comparaison**

### **Définir un cadre chronologique commun**

La définition d'un cadre chronologique commun de deux objets indépendants l'un de l'autre, qui évoluent de ce fait chacun à leur manière, constitue la première difficulté dans la construction d'une comparaison binationale. Définir une date précise de début pour notre chronologie s'est de ce fait avéré particulièrement complexe. La période 1871-1914, tout en s'inscrivant pleinement dans des transformations entamées au cours des années 1800, constitue un moment particulier dans l'histoire de l'enseignement supérieur, et, partant, des étudiants, tant en Allemagne qu'en France. D'un côté, la création des nouveaux régimes issus de la guerre franco-prussienne constitue le cadre politique selon nous indispensable – c'est ce que nous nous efforcerons de montrer – aux transformations des mondes étudiants. D'un autre côté, il nous a paru tout aussi indispensable de revenir tout d'abord sur le temps long, comme nous nous en justifierons plus bas. D'un point de vue général tout d'abord, les années 1877-1879 marquent un moment important dans l'histoire politique des deux nouveaux régimes : le tournant conservateur de l'Empire allemand (symbolisé par la fin de l'alliance entre Bismarck et les libéraux et la loi anti-socialiste de 1878), et l'accession définitive au pouvoir des républicains en France (même s'ils ne le savaient pas encore à ce moment-là). Concernant plus précisément notre objet de recherche, c'est vers 1880 que sont fondées dans les deux pays les deux formes d'organisation étudiante qui transforment profondément le paysage universitaire : les *Vereine Deutscher Studenten* (VDSt) durant l'hiver 1880/81 à Berlin et Leipzig, avant de se diffuser rapidement dans la plupart des universités ; les Associations Générales des Étudiants (AGE) à Nancy en 1877/78, à Lille en 1881, puis progressivement dans l'ensemble des universités. La naissance des VDSt et des AGE a participé à la transformation des rapports entre étudiants et entre organisations étudiantes, et a contribué à la formation de ce que nous appelons espace des organisations étudiantes. Cette chronologie relativement

similaire n'est pas commune à tous les pays d'Europe. Elle diffère par exemple en Grande-Bretagne, en Italie et en Autriche.

Décider où s'arrêter chronologiquement n'a pas posé les mêmes problèmes. On connaît les bouleversements profonds causés par la Première Guerre mondiale dans les sociétés européennes. L'enseignement supérieur n'est pas épargné. Tout d'abord, la période de guerre est un moment très particulier, où les établissements fonctionnent seulement partiellement, en raison notamment de l'effondrement des effectifs masculins. Les organisations étudiantes fonctionnent elles aussi au ralenti et suspendent une partie de leurs activités, voire cessent toute activité jusqu'à la paix. Traiter de la guerre signifierait presque obligatoirement traiter de la sortie de guerre, ce qui, du côté allemand conduirait à étudier des questions très particulières, comme la participation des étudiants à des corps francs antirévolutionnaires. Il faudrait ensuite trouver une date conclusive correspondant au cadre comparatif. Un argument empirique vient également renforcer notre choix d'arrêter l'étude à l'été 1914 : nous voulions analyser les organisations étudiantes de plusieurs villes dans chacun des deux pays de manière approfondie. Cela impliquait de consulter des archives nombreuses et variées, ce qui n'aurait pas été possible sur une période de 60 ou 70 ans. Comme nous nous attacherons à le montrer, les nouveautés, innovations, changements, problèmes, questionnements sont déjà très nombreux durant la période allant de la fin des années 1870 à la mobilisation générale. La guerre marque donc un arrêt permettant de faire le bilan du triptyque de questions (intégration, mouvement, groupe) auquel nous voudrions répondre. Cela n'empêchera pas, en conclusion, de montrer que tout ne s'arrête pas en 1914. Bien au contraire, la mobilisation et la guerre constituent pour les étudiants des deux pays une véritable « épreuve de vérité<sup>81</sup> ». De nombreux phénomènes de l'après-1918 (entre autres : polarisation politique, mythe du sacrifice des jeunes volontaires à Langemarck en Allemagne, place de l'Action française parmi les étudiants) prennent un autre sens en étant éclairés par l'explication historique de l'avant-1914.

Il ne nous a pas semblé devoir distinguer des générations spécifiques durant cette période. Plutôt que la création de sous-groupes générationnels, nous faisons l'hypothèse que les relations concurrentielles et conflictuelles entre organisations étudiantes sont à l'origine des grandes dynamiques et évolutions au cours de la période, que nous chercherons à expliquer.

---

<sup>81</sup> « *Krieg als Gesinnungsprobe* » est le titre donné à sa partie consacrée à la guerre par Sonja LEVSEN, *Elite, Männlichkeit und Krieg*, op. cit., p. 171-187.

## Pourquoi et comment comparer ?

L'existence de similarités dans la chronologie ne suffit pas à justifier la comparaison des organisations étudiantes françaises et allemandes. Tout, dans le sujet choisi, plaiderait pour ne pas se risquer à mener une comparaison systématique de la France et de l'Allemagne : régimes politiques (théoriquement) aux antipodes ; systèmes et organisation administrative universitaires très différents ; organisations étudiantes dont l'histoire, la structure et le fonctionnement n'ont de prime abord rien à voir les unes avec les autres. Les *Verbindungen*, qui ne sont pas les seules organisations étudiantes en Allemagne mais sont néanmoins les plus puissantes, sont en effet caractérisées par une particularité et marquent leur histoire : les étudiants s'y engagent à vie. Il n'existe rien de tel en France. Ce sont justement ces divergences qui stimulent l'approche comparative et permettent de dépasser certaines évidences, liées à ces caractéristiques nationales bien connues.

En réponse aux nombreuses critiques adressées à la méthode comparée en histoire, des historiens et historiennes ont récemment cherché à revaloriser la comparaison, en plaidant pour une démarche critique, qui intègre les apports des transferts culturels, de l'histoire croisée, voire globale<sup>82</sup>. L'enjeu de la perspective comparée est de trouver un entre-deux équilibré entre généralisation fictive et tableau descriptif alterné des différents objets étudiés. Dans le cas des étudiants et de leurs organisations en France et en Allemagne entre 1871 et 1914, les différences sont telles que le danger réside bien moins en une montée en généralité risquant la superficialité qu'au contraire être cantonné à n'exposer que ces spécificités respectives.

L'une des critiques centrales des tenants des transferts culturels et de l'histoire croisée à la comparaison est la cécité de cette méthode aux échanges, mobilités, influences et rencontres entre les objets d'étude, en respectant de manière bien trop stricte les frontières géographiques et politiques. Nous chercherons à montrer au cours de cette thèse pourquoi le cadre de l'État-nation est le plus à même de permettre de répondre à la problématique suivie. Adopter une perspective d'histoire transnationale croisée voire globale des organisations étudiantes ne nous paraît pas pouvoir permettre de formuler une réponse à nos questions. Bien que des étudiants partent étudier dans des pays étrangers, que quelques fêtes universitaires européennes ou internationales soient organisées à partir des années 1880 et qu'une fragile

---

<sup>82</sup> Pour les critiques, voir : Michel ESPAGNE et Michael WERNER, « La construction d'une référence culturelle allemande en France : genèse et histoire (1750-1914) », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 1987, vol. 42, n° 4, pp. 969-992 ; Michael WERNER et Bénédicte ZIMMERMANN, « Penser l'histoire croisée », *op. cit.* Pour les tentatives de réhabilitation, cf. notamment Christophe CHARLE, « Comparative and Transnational History and the Sociology of Pierre Bourdieu: Historical Theory and Practice », in Philip S. GORSKI (dir.), *Bourdieu and Historical Analysis*, Durham, Londres, Duke University Press, 2013, pp. 67-85 ; George STEINMETZ, « Comparativ History and its Critics. A Genealogy and possible Solution », in Prasenjit DUARA *et al.* (dirs.), *A Companion to Global Historical Thought*, Chichester, John Wiley & Sons, 2014, pp. 412-436.

Fédération internationale des étudiants soit créée en 1898, ces échanges entre étudiants et organisations restent limités. Cela vaut surtout pour les deux pays étudiés ici. À la vision plus ou moins caricaturale des étudiants allemands et de leurs *Verbindungen*, diffusée dans les journaux étudiants français sur la base de récits de voyage en Allemagne ou de lectures, s'oppose une indifférence quasi-absolue pour les étudiants français de la part des membres des corporations et d'autres organisations allemandes<sup>83</sup>.

Il existe par contre une histoire transnationale, du moins européenne, des étudiants et de leurs organisations, dont cette thèse voudrait être une première étape, à l'exemple de l'Allemagne et de la France. Les problématiques auxquelles les étudiants sont confrontés, au sein comme à l'extérieur de leurs organisations, dépassent effectivement largement les frontières nationales. Ces problèmes et questions transnationaux dépassent la spécificité des modalités de leur gestion et de leur réponse au niveau national. Il ne s'agit donc pas de démontrer simplement que les réponses des étudiants français et allemands à un problème ont pu différer ou être similaires, mais de se demander pourquoi celui-ci s'est posé dans des contextes nationaux différents. C'est dans cette perspective que nous nous interrogerons sur plusieurs processus : hausse et diversification des effectifs étudiants ; multiplication et diversification des organisations étudiantes ; nationalisation des interactions entre organisations du fait d'une concurrence renforcée ; augmentation du nombre de domaines d'action, d'enjeux et de besoins pris en compte et en charge par les étudiants grâce à leurs organisations ; éventuel transformation des étudiants en acteurs au sein d'un groupe identifiable et identifié, aussi éclaté et hétérogène soit-il ; influence potentielle de la forme du régime politique sur la constitution du groupe, son intégration à l'État-nation et la formation de mouvements étudiants.

Ce travail repose sur une hypothèse centrale : les organisations étudiantes ont été le moteur et le révélateur du triple processus d'intégration des étudiants, d'autonomisation d'un mouvement étudiant et d'émergence d'un groupe social étudiant. Cette hypothèse ne se limite pas *a priori* aux cas français et allemand, mais pourrait être discutée à propos d'autres pays. Le choix de l'Allemagne et de la France paraît particulièrement justifié, pour des raisons relevant plutôt du cadre politique général des deux pays que des organisations étudiantes en particulier. Les deux plus grandes puissances continentales disposent d'un puissant système d'enseignement supérieur (l'Allemagne dès 1871, la France surtout à partir des années 1880), bien que ces systèmes divergent assez largement l'un de l'autre. L'Allemagne est le pays

---

<sup>83</sup> Dans un des rares articles allemands sur les étudiants français que nous ayons relevé, l'auteur écrit en ouverture : « On se connaît peu d'un côté et de l'autre du Rhin, ou bien plus : on se connaît mal. » (« *Man kennt sich wenig von der einen Seite des Rheines zu anderen, oder vielmehr: man kennt sich schlecht.* »). Jacques WIBAUX, « Vom Leben der Studenten in Frankreich », *Akademische Monatsblätter (AkMb)*, 25 octobre 1907, Jg. 20, n° 1, p. 3.

d'Europe qui, tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, possède le plus d'étudiants. La France suit à égalité avec l'Italie (qui la dépasse même parfois légèrement) jusque 1880, avant de s'imposer définitivement, et de plus en plus largement, à la deuxième place. Cela s'explique par leur poids démographique, car, d'après les maigres estimations dont nous disposons, ni France ni Allemagne ne font partie des pays où le taux de scolarisation dans l'enseignement supérieur est le plus fort<sup>84</sup>. Outre l'antagonisme des deux pays suite à la guerre de 1870/71, les cas de la France et de l'Allemagne permettent d'étudier la construction du rapport à l'État dans le cadre de deux régimes nouveaux mais opposés dans leurs principes. Le premier est une République libérale et démocratique (du moins à partir de la fin de la décennie 1870) et centralisée, le second un Empire autoritaire (bien que reposant sur quelques principes démocratiques au niveau national, comme le droit de vote universel masculin au *Reichstag*) et fédéral. Cela conduit à s'interroger sur les conditions de possibilité de la politisation des étudiants et de leur rapport à l'État. Cet État est désormais national, mais l'histoire de cette construction nationale est tout à fait différente dans les deux pays, ce qui induit un rapport à l'affect national tout à fait différent pour les élites cultivées.

La comparaison ne doit pas se limiter à une description alternée des deux cas. Malgré la diversité des objets, de leur histoire à leur fonctionnement, la comparaison franco-allemande des organisations étudiantes doit également permettre de poser des questions générales et de proposer des réponses qui autorisent une montée en généralité ou qui expliquent les raisons des spécificités nationales. Néanmoins, nous n'entendons pas ici formuler une critique du cadre national. Bien au contraire, nous chercherons à montrer que les organisations étudiantes fonctionnent selon une logique d'articulation du local et du national, et que l'État national forme le cadre dans lequel elles évoluent.

Si la synthèse linguistique, pour la clarté de l'expression, nous conduit à parler « d'associations étudiantes françaises » ou de « corporations étudiantes allemandes », nous avons choisi plusieurs villes universitaires pour chacun des deux pays, que nous présenterons ci-dessous. Nous avons délibérément multiplié les objets de la comparaison afin de dépasser les deux blocs nationaux qui sont par trop monolithiques. Les ouvrages comparatifs de Sonja Levsen et Thomas Weber nous permettront, malgré leurs approches et questions très différentes des nôtres, d'éclairer notre comparaison franco-allemande à la lumière de la comparai-

---

<sup>84</sup> Voir les tableaux comparatifs dans Christophe CHARLE et Jacques VERGER, *Histoire des universités (XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Quadrige manuels », 2012, p. 138-139. Seule exception : vers 1900, la France se trouve à la deuxième place ex-æquo avec la Finlande (1,2 % des 20-24 ans scolarisés dans l'enseignement supérieur), derrière l'Écosse et la Suisse (1,4 %) et devant l'Autriche (1,1 %). Les petits pays (Autriche, Écosse, Finlande, Norvège, Suisse) ont un taux de scolarisation plus élevé.

son germano-britannique. Néanmoins, une différence fondamentale dans la construction de notre objet doit être soulignée. Le choix de Levsen et Weber d'étudier une seule ville universitaire dans chacun des deux pays de leur comparaison peut aisément s'expliquer et se justifier par la complexité et la diversité des situations<sup>85</sup>. L'histoire des étudiants et de leurs organisations est effectivement caractérisée par de nombreuses créations éphémères, des alliances ou oppositions spécifiques. Nous ne pouvions faire le même choix pour mener à bien notre démonstration, fondée sur la multiplication des objets de la comparaison dans le cadre national. Heidelberg et Tübingen, universités dans des petites villes du Sud, célèbres pour leur vie étudiante, reconnues sur le plan scientifique, mais de taille limitée en termes d'effectifs, se prêtent bien à une comparaison avec Oxford et Cambridge. La distorsion aurait été plus grande par exemple avec Berlin, où l'université n'occupe pas une telle place dans la ville, et les résultats concernant la proximité des modes de vie des étudiants des deux pays certainement moins tranchés. Il était impossible de traiter de l'ensemble des universités françaises et allemandes, mais à l'inverse, la comparaison de seulement deux universités ne pouvait être satisfaisante. Dans le cas français, le choix de Paris se serait forcément imposé, du fait du poids de l'université de la capitale dans le champ universitaire, mais aurait laissé dans l'ombre – encore une fois – la diversité des universités provinciales. Dans le cas allemand au contraire, la multipolarité du champ universitaire empêche, même au strict point de vue des organisations étudiantes, de considérer une université comme plus représentative de la situation nationale. Notre étude empirique porte sur trois des seize universités françaises et quatre des vingt-et-une universités allemandes : Paris, Lille et Montpellier ; Berlin, Bonn, Fribourg-en-Brisgau et Heidelberg. Nous n'hésiterons cependant pas à développer des exemples sur la base d'archives ou à nous appuyer sur la littérature concernant d'autres universités.

La comparaison binationale rend possible de sortir les travaux historiques de leur isolement et de leur enfermement dans des considérations sur la spécificité des organisations de chacun des deux pays, qui empêcherait leur comparaison avec celles d'autres pays. C'est ce qui a motivé la démultiplication des objets de notre comparaison franco-allemande, qui s'appuie sur une recherche archivistique approfondie. En effet, l'éclatement des travaux et plus généralement le fait que les historiens et historiennes se soient relativement peu intéressés aux étudiants, notamment dans la perspective de la problématique adoptée ici, nous a conduit à mener des recherches archivistiques larges sur des matériaux variés, choix renforcé par la mauvaise conservation des archives étudiantes.

---

<sup>85</sup> Thomas Weber indique avoir choisi Cambridge et Heidelberg car il s'agit de deux universités « d'élite » au sein de leur paysage universitaire respectif.

## Objets de la recherche et sources mobilisées

Pour constituer notre corpus archivistique, nous avons sélectionné quatre universités allemandes et trois françaises afin d'étudier empiriquement un ensemble d'organisations étudiantes. Deux critères généraux ont prévalu dans le choix des universités et des organisations à analyser. Nous nous concentrons sur les universités publiques et n'évoquerons qu'à la marge les écoles supérieures techniques allemandes (*Technische Hochschulen*) et les grandes écoles et facultés catholiques françaises. Nous ne traiterons également qu'épisodiquement des associations spécifiquement d'anciens élèves d'une faculté et les diverses associations de jeunesse dont des étudiants ont pu faire partie. Notre étude porte véritablement sur les organisations d'étudiants et pour étudiants, ce qui n'exclue pas d'analyser la place qu'occupent les anciens et les membres honoraires ou leurs relations avec les autres sortes d'associations. Le choix des universités à étudier de manière empirique a été déterminé autant que possible par des raisons historiques. Nous allons commencer par présenter ces universités et les critères que nous avons établis pour les sélectionner, avant de revenir sur les différents types de sources mobilisés.

En Allemagne, choisir des universités représentatives est assez complexe, en raison de l'éclatement du champ universitaire et de l'existence de nombreuses universités de tailles relativement équivalentes. Il existe sous l'Empire vingt-et-une universités.

L'université de Heidelberg, fondée en 1386, est la plus ancienne sur le territoire allemand. Elle retrouve au XIX<sup>e</sup> siècle son prestige perdu au siècle précédent. À la fin du siècle, elle forme un centre scientifique de premier ordre. Haut lieu du romantisme étudiant<sup>86</sup>, son cadre de vie, typique des petites villes du Sud de l'Allemagne, en fait une « *Sommeruniversität* » : les étudiants y sont bien plus nombreux au semestre d'été que d'hiver. La vie étudiante y est particulièrement active, et il existe une grande diversité d'organisations, dont certaines des corporations parmi les plus élitistes d'Allemagne. Nous avons choisi Heidelberg, car il s'agit d'une des plus prestigieuses universités tant du point de vue scientifique que des organisations étudiantes.

Berlin et Bonn sont deux des trois universités fondées par le roi de Prusse au cours des grandes réformes du début du XIX<sup>e</sup> siècle, respectivement en 1810 et 1818. Après l'unification, Berlin devient la capitale du *Reich* et constitue l'un des principaux, si ce n'est le principal, centre politique, culturel et scientifique de l'Empire. Sous l'Empire, des nom-

---

<sup>86</sup> Oliver FINK, « Heidelberg », in Étienne FRANÇOIS et Hagen SCHULZE (dirs.), *Deutsche Erinnerungsorte*, vol. 3, nouvelle éd., München, C. H. Beck, coll. « Beck'sche Reihe », 2009 (2001), pp. 473-487.

breuses institutions et infrastructures d'enseignement supérieur sont fondées et construites<sup>87</sup>. Après 1880 l'université berlinoise est celle qui rassemble le plus grand nombre d'étudiants. De ce fait, cohabitent plusieurs corporations élitistes traditionnelles, un puissant *Verein Deutscher Studenten* (Association des étudiants allemands, la première à être créée en 1880/81), mais aussi des groupements progressistes et un grand nombre d'étudiants « non-incorporés » dont certains fondent une *Freistudentenschaft* (Communauté d'étudiants libres) qui compte parmi les plus dynamiques du pays. L'Université de Berlin est le véritable centre de la politique étudiante et devait donc être intégrée à notre étude.

Bonn reste au contraire de taille modeste et illustre le prestige impérial. Le Corps Borussia, fondé en 1821, est sous l'Empire le plus élitiste et prestigieux de tous : le jeune Guillaume (futur Guillaume II) le rejoint en 1878. Bismarck envoie ses fils étudier à Bonn afin qu'ils rejoignent ce même *Corps*. L'université de Bonn est également marquée par un anticatholicisme virulent. Elle se trouve pourtant dans une région à majorité catholique et compte plus d'étudiants catholiques que protestants après 1885. Cet anticatholicisme est surtout porté par les membres des *Burschenschaften*.

Plus généralement, la question de l'anticatholicisme est aiguë dans les universités allemandes, comme l'illustre l'« *akademischer Kulturkampf* » qui débute en 1904. C'est pourquoi nous avons choisi Fribourg-en-Brisgau comme quatrième université : c'est l'université catholique du Bade (Heidelberg en est l'université protestante)<sup>88</sup>. Elle bénéficie d'un prestige moindre que les trois autres, tant du point de vue scientifique que des organisations étudiantes. Précisons d'emblée que notre idée de départ, selon laquelle les catholiques auraient pu mieux s'insérer dans les corporations, n'a pas été confirmée ; contrairement, dans une certaine mesure, aux universités bavaroises Munich et Würzburg. Il est également à noter que c'est à Fribourg que la première association des non-incorporés a été fondée en 1892, soit quatre ans avant la fondation de la première *Freistudentenschaft* à Leipzig. Comme nous le verrons, le développement de ce mouvement anti-corporatif partout en Allemagne marque l'une des transformations les plus importantes de la période.

En France, le paysage universitaire est complètement différent : Paris domine voire écrase tout le pays, même après la refondation des universités, au nombre de seize, en 1896. Au début de la Troisième République, plus d'un étudiant français sur deux est inscrit à Paris ; lors du déclenchement de la Première Guerre mondiale, l'Université de Paris rassemble tou-

---

<sup>87</sup> Voir la liste des infrastructures de la *Friedrich-Wilhelms-Universität* qui existent en 1860 et en 1910 dans Helmut ZSCHOCKE, *Im alten Berliner Studentenviertel*, Frankfurt am Main, Peter Lang, 2012, p. 25 et 32-34.

<sup>88</sup> Université catholique signifie qu'elle comprend une Faculté de théologie catholique. Il est rare qu'une université possède les deux facultés catholique et protestante (c'est par exemple le cas de Tübingen).

jours plus de 40 % de l'ensemble des étudiants de France. La centralisation des pouvoirs a très largement profité à la principale organisation étudiante de la capitale, l'Association Générale des Étudiants de Paris (fondée en 1884). C'est aussi celle qui a été le plus violemment remise en cause, avec plus ou moins de succès, par des groupes socialistes dans les années 1890, puis surtout par les Associations corporatives fondées vers 1900, et par l'Action française. Surtout après 1900, c'est à Paris que sont créées le plus d'organisations différentes : corporatives, politiques, d'étudiantes, d'étudiants étrangers, etc. En un mot : il est indispensable d'accorder une place fondamentale à Paris dans notre recherche.

Néanmoins, à partir des années 1880, une période de réflexion débute, dans le cadre de la réforme universitaire, sur la décentralisation et la création d'universités régionales. Surtout, l'associationnisme étudiant n'est en rien un phénomène spécifiquement parisien et il est nécessaire de décentrer le regard. C'est avec la fondation en 1877/78 de l'Union des Étudiants de Nancy qu'est généralement datée la naissance de l'associationnisme étudiant moderne en France. La création de cette Union préfigure en effet au mouvement de création des Associations Générales des Étudiants (AGE) des années 1880. Malheureusement, notre choix n'a pu se porter sur Nancy, faute d'archives conservées. En 1881 une association parmi les plus précoces et durables, l'Union des Étudiants de l'État, est fondée à Lille. Lille n'est pas un centre universitaire majeur au début de la Troisième République : les facultés septentrionales sont séparées entre Lille (Sciences et Médecine-Pharmacie) et Douai (Droit et Lettres). Elles ne sont réunies à Lille qu'en 1887 afin d'opposer aux puissantes facultés catholiques lilloises un centre universitaire complet. L'université nordique connaît alors un fort dynamisme.

L'université de Montpellier bénéficie, grâce à sa Faculté de médecine médiévale et au souvenir de Rabelais, d'un prestige ancien. Tout en bénéficiant comme toutes les autres universités de la politique républicaine d'expansion de l'enseignement supérieur, le tournant du siècle constitue une période d'incertitude pour Montpellier, concurrencée à l'Est par Aix et Marseille et surtout à l'Ouest par Toulouse et Bordeaux. La principale organisation étudiante de la ville, l'Association (puis Union) Générale des Étudiants, est fondée fin 1887. Sa première décennie est extrêmement prospère, mais elle connaît à partir de 1900 d'importantes difficultés. De plus, les étudiants montpelliérains ne sont pas hermétiques à la force du courant royaliste dans la région, et plusieurs organisations royalistes sont fondées.

À ces quatre et trois universités s'ajoutent des organisations étudiantes de diverses universités, sur lesquelles nous avons pu retrouver de la documentation, soit au hasard de nos séjours en archives et bibliothèques, soit lors de succinctes recherches en archives à Lyon et Toulouse, ainsi qu'à Strasbourg pour une association fondée en 1831.

Les archives que nous avons retrouvées sont variées et inégales selon les universités et les organisations étudiantes : journaux et revues, publications diverses (brochures, historiques, annuaires, statuts et règlements), comptes rendus d'activité, dossiers des administrations (ministère, préfecture, université), correspondances, presse, iconographie et photographies, archives personnelles. Sur beaucoup de thématiques que nous allons aborder, nous possédons d'une documentation plus riche du côté allemand que du côté français, ce qui peut parfois créer une certaine inégalité dans la comparaison, qu'il faut s'efforcer de maîtriser.

#### **Archives et bibliothèques visitées**

**Berlin** : *Geheimes Staatsarchiv Preußischer Kulturbesitz, Universitätsarchiv*

**Bonn** : *Universitätsarchiv*, archives de la Burschenschaft Alemannia

**Coblence** : *Bundesarchiv*

**Fribourg-en-Brisgau** : *Universitätsarchiv*, archives du Corps Suevia, bibliothèque de la Burschenschaft Alemannia

**Heidelberg** : *Universitätsarchiv, Stadtarchiv*, archives de la Burschenschaft Allemannia et de la Burschenschaft Frankonia

**Lille** : Archives départementales du Nord, Archives municipales, Médiathèque Jean Lévy

**Lyon** : Archives départementales du Rhône

**Montpellier** : Archives départementales de l'Hérault, Bibliothèque universitaire de médecine<sup>89</sup>

**Paris** : Archives nationales, Archives de la Préfecture de police, Bibliothèque nationale de France, Bibliothèque historique de la Ville de Paris, Centre Émile Zola

**Strasbourg** : Archives départementales du Bas-Rhin

**Toulouse** : Archives départementales de la Haute-Garonne

**Würzburg** : *Institut für Hochschulkunde*

Quelques points ou questions permettent de présenter brièvement les matériaux dépouillés et la manière dont nous les avons mobilisés. Pour retracer l'histoire des organisations étudiantes, nous nous sommes principalement appuyé sur les historiques rédigés et publiés par les membres eux-mêmes à partir de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, sur les journaux et, pour le cas allemand, sur les archives internes des corporations, afin d'essayer de mieux comprendre leur fonctionnement interne. Ces archives sont conservées dans les maisons des corporations, qui existent toujours aujourd'hui<sup>90</sup>. Malheureusement, dans aucun des fonds dépouillés, nous n'avons retrouvé les protocoles des séances, qui auraient permis d'analyser les débats ou les modes de régulation des comportements des pairs lorsque les membres se réunissent pour décider de l'exclusion d'un des leurs. Accéder aux archives des corporations nous a néan-

<sup>89</sup> Les Archives municipales de Montpellier sont malheureusement inaccessibles pour une durée indéterminée, pour cause d'amiante.

<sup>90</sup> L'accès à ces corporations s'est fait grâce à des contacts personnels ou par courriel. Le résultat a été « au petit bonheur la chance » : beaucoup n'ont jamais répondu malgré les relances, quelques-unes ont refusé, certaines ne possèdent plus leurs archives (notamment à cause des destructions de la Seconde Guerre mondiale), d'autres étaient « en déménagement » aux périodes proposées... L'accueil des membres des corporations qui ont accepté de m'ouvrir leurs portes a toujours été chaleureux et l'aide de leurs archivistes d'une grande utilité.

moins permis d'obtenir deux principales sources : les rapports remis par les membres actifs chaque semestre ou année, qui permettent d'un peu mieux connaître leur quotidien, et les annuaires biographiques (de la période du *Kaiserreich* ou réalisés postérieurement) permettant de mener une enquête prosopographique. À l'inverse, nous n'avons pu retrouver les archives d'une association étudiante française, ce qui manque à cette recherche. Pour les trois principales villes de notre étude, nous ne pouvons faire que des hypothèses sur la disparition de ces archives. À Paris, l'AGE a commencé à emménager dans sa nouvelle maison qui n'était pas entièrement terminée, située rue de la Bûcherie quasiment sur les quais de la Seine, lors des inondations de 1910. Il est probable qu'au moins une partie des archives en ait souffert. Le reste a probablement été perdu, jeté ou éparpillé au moment de la dissolution de l'AGEP en 1934. Il en est de même à Montpellier, lorsque l'AGE perd sa Maison au moment de sa dissolution. À Lille, les bombardements puis l'occupation de la ville par les troupes allemandes durant la Première Guerre mondiale ont très probablement détruit une grande partie des archives de plusieurs associations, conservées dans la maison de l'Union des Étudiants de l'État, détruite en 1991<sup>91</sup>.

Nous avons en revanche retrouvé les archives personnelles de Marcel Decroix (1887-1962), aux Archives départementales du Nord. Né et mort à Lille, il fait sa scolarité puis ses études, s'inscrit au barreau, plaide et est bâtonnier, s'engage politiquement au niveau local et devient chargé de cours à l'université dans cette même ville. Son engagement étudiant n'est en revanche pas uniquement lillois : après avoir présidé l'Union des Étudiants de l'État (1909-1911), il devient président de l'Union Nationale des Associations d'Étudiants de France (1911-1913). Particulièrement actif, son dynamisme est reconnu par ses camarades de Lille et de France qui l'ont nommé président honoraire de ces deux organisations. Ses archives ne sont que grossièrement classées et personne ne semble les avoir consultées avant nous, du moins pour le thème qui nous intéresse. Elles nous permettent, de manière limitée, d'obtenir un regard interne et plus direct sur les événements. Il s'agit des seules archives personnelles que nous ayons pu dépouiller. Nous n'avons pas non plus eu la possibilité de consulter des carnets ou correspondances personnelles<sup>92</sup>.

---

<sup>91</sup> C'est ce que sous-entend un article publié après la guerre, où il est question du « pillage systématique des archives et des documents [...] ». Cf. « Renaissance », *La Jeunesse pharmaceutique*, octobre 1919, n° 1, p. 5. Sur la destruction de la maison : Archives municipales de Lille, « PD 91-41 », 1991.

<sup>92</sup> De plus nous n'avons qu'exceptionnellement mobilisé les autobiographies d'anciens étudiants, bien que pour le cas allemand, Silke MÖLLER, *Zwischen Wissenschaft und « Burschenherrlichkeit »*. *Studentische Sozialisation im Deutschen Kaiserreich, 1871-1914*, Stuttgart, Franz Steiner Verlag, 2001 ait montré que l'on pouvait en tirer de nombreuses informations pour l'étude de la socialisation étudiante.

Nous chercherons à définir qui sont les étudiants faisant partie des organisations analysées et les individus qui les entourent. Pour ce faire, nous avons notamment dépouillé des annuaires publiés à l'époque ou des annuaires biographiques réalisés postérieurement par des membres de corporations allemandes. L'engagement à vie dans les corporations allemandes est ici déterminant et nous permet de connaître les trajectoires de l'ensemble des membres, au moins leur domaine d'étude et leur profession une fois qu'ils sont entrés dans la vie active et qu'ils ont obtenu le statut d'anciens (*alte Herren*).

La vision qu'ont les membres des autorités politiques et universitaires des étudiants et de leurs organisations, ainsi que les relations qu'ils entretiennent, sont deux phénomènes centraux de notre étude. Nous avons essayé de les reconstruire et de les analyser sur la base de rapports, notes et correspondances entre ministres, conseillers ministériels, recteurs, secrétaires de facultés, professeurs, préfets, policiers et étudiants. Dans chacune des villes allemandes, des recherches ont été menées au *Universitätsarchiv*. Dans ces archives universitaires, de nombreux dossiers d'organisations étudiantes, des rapports et correspondances générales sur les étudiants et leurs organisations, des dossiers de poursuites disciplinaires ont entre autres été consultés. Pour donner une profondeur nationale à ce paysage local, nous avons dépouillé des dossiers du *Kultusministerium* prussien, conservés au *Geheimes Staatsarchiv Preußischer Kulturbesitz* à Berlin<sup>93</sup>. Les circulaires du ministre adressées aux recteurs de l'ensemble des universités prussiennes ou allemandes (et leurs réponses) permettent d'analyser la manière dont les étudiants sont pris en compte par le pouvoir politique. Le même procédé a été suivi en France, avec le dépouillement des archives des rectorats, de certaines facultés, du ministère de l'Instruction publique et des préfectures.

Les pratiques concrètes des étudiants, au sein ou au nom de leurs organisations, constituent un élément essentiel de notre analyse, qu'elles soient de nature revendicatives et politiques (manifestations, pétitions, rencontres avec les pouvoirs publics), intellectuelles (conférences, débats, groupes de travail), culturelles ou sportives (sport, duels, visites). Un grand nombre d'informations peut être obtenu pour retracer ces pratiques et les événements dans lesquels elles s'insèrent en croisant les différentes sources disponibles : comptes rendus et articles dans la presse quotidienne, documents internes (rapports, programmes), correspondances, rapports de police et journaux des organisations étudiantes.

---

<sup>93</sup> *Kultusministerium* est le nom d'usage des ministères de chaque État s'occupant entre autres de l'éducation. Il n'existe pas de ministère au niveau fédéral. Le ministère prussien est officiellement dénommé *Ministerium der geistlichen, Unterrichts- und Medizinalangelegenheiten* (des Affaires spirituelles, éducatives et médicales).

Les associations françaises possèdent souvent leur propre journal. Ces journaux constituent notre principale porte d'entrée dans leur vie interne grâce aux comptes rendus des séances du comité ou des assemblées générales. Malheureusement, nous ne possédons pas les collections complètes des journaux des trois principales AGE de notre étude, Paris, Lille et Montpellier<sup>94</sup>. Nous avons également retrouvé des journaux d'AGE d'autres villes (Lyon, Dijon), d'autres associations ou des journaux étudiants généraux, comme *Le Réveil du Quartier* (Paris), *L'Écho des Étudiants* (Montpellier), *Lille-Latin*.

Les corporations allemandes ne possèdent que très rarement leur propre journal. Nous avons en conséquence dépouillé les revues des fédérations nationales, ce qui nous a également permis d'obtenir une perspective nationale. Ces journaux se trouvent principalement au *Bundesarchiv* à Coblenz et à l'*Institut für Hochschulkunde* à Würzburg. Les principaux journaux compulsés sont les *Burschenschaftliche Blätter* (1887), *Academische Monatshefte* puis *Deutsche Corpszeitung* (1884) et *Akademische Blätter* (1886)<sup>95</sup>. D'autres journaux ont été consultés, comme les *Akademische Monatsblätter* (1888) ou les *Finkenblätter* (1898)<sup>96</sup>. Il est difficile de connaître le tirage et la diffusion de ces publications. Les corporations qui font partie de la fédération éditant ces journaux y sont abonnées<sup>97</sup>. L'ensemble des corporations publient des informations les concernant et leurs membres débattent. Ces organes des fédérations présentent à la fois un avantage et deux défauts principaux. Le premier défaut est que les informations sur la vie interne et quotidienne des corporations sont peu détaillées (défaut qui peut être limité par la consultation des rapports semestriels ou annuels). Le second est que les anciens (*alte Herren*) publient bien plus d'articles que les étudiants. L'avantage principal est qu'ils permettent d'obtenir un aperçu de la diversité des situations entre les différentes univer-

---

<sup>94</sup> Il s'agit de : *L'Université de Paris* de l'AGE de Paris (collection complète du premier numéro en 1886 à décembre 1900, puis numéros épars jusqu'à 1914), *Lille-Université* de l'Union des Étudiants de l'État (collection quasi-complète pour les années 1904-1906 et 1911-1913), le *Bulletin* de l'AGE Montpellier (collection quasi-complète pour les années 1888-1890, 1892-1893, 1895-1901) et *Montpellier-Université* de l'Union Générale des Étudiants (collection quasi-complète pour les années 1908-1912, février-juin 1914).

<sup>95</sup> Respectivement : de la fédération nationale des *Burschenschaften* des universités, l'*Allgemeiner Deputierten-Convent* (fondé en 1881) qui devient la *Deutsche Burschenschaft* en 1902 ; de la fédération nationale des *Corps* des universités, le *Kösener Senioren-Convents-Verband* (1848) ; de la fédération nationale des *Vereine deutscher Studenten*, le *Kyffhäuser-Verband* (1881).

<sup>96</sup> *Akademische Monatsblätter* : de la fédération nationale *Kartellverband der katholischen Studentenvereine Deutschlands* (1865). Je remercie vivement Christian Maspfuhl, actuel secrétaire du KV, de m'avoir accordé un accès complet à la version numérisée du journal, normalement réservé aux membres. Les *Finkenblätter* sont le journal de l'organisation des anciens de la *Freistudentenschaft* de Leipzig.

<sup>97</sup> Selon Hans BOHRMANN, *Strukturwandel der deutschen Studentenpresse. Studentenpolitik und Studentenzeitschriften 1848-1974*, München, Verlag Dokumentation, coll. « Kommunikation und Politik », n° 4, 1975, p. 63, les *Burschenschaftliche Blätter* sont tirées en 1914 à 3 500 exemplaires et les *Akademische Blätter* à 5 300, contre 12 000 pour les *Landmannschaftliche Blätter*. Il n'indique pas d'où il puise ces chiffres. Lors de notre séjour au *Bundesarchiv* à Coblenz, l'archiviste Harald Lönnecker nous a indiqué un tout autre ordre de grandeur pour les *Burschenschaftliche Blätter* : environ 1 000 exemplaires pour les premiers numéros en 1887, puis une augmentation importante pour atteindre les 10 000 exemplaires vers 1910.

sités : par exemple si les membres d'une corporation rencontrent un problème particulier ou attendent un événement exceptionnel, ils en font part aux autres *via* cet organe. De plus, il n'est pas rare que des étudiants participent aux débats par articles interposés.

Malgré les manques dus notamment aux disparitions, avec ces quatre et trois universités, nous avons choisi des cas représentatifs de la diversité des situations locales, tant de l'enseignement supérieur en général que des organisations étudiantes en particulier. Des archives complémentaires nous permettent de donner un aperçu des éventuelles spécificités (ou des points communs) des organisations étudiantes d'autres universités ou de confronter les points de vue des membres d'associations à ceux d'étudiants non-adhérents.

Nous ne pouvons traiter en profondeur de toutes les formes d'organisations étudiantes, surtout en Allemagne, où leur diversité est bien plus grande qu'en France. Nous nous sommes concentré en Allemagne sur les *Burschenschaften*, *Corps*, *Freistudentenschaften* et *Vereine Deutscher Studenten*, en France sur les Associations Générales des Étudiants et les Associations corporatives (parfois appelées Associations amicales). Selon les problématiques, nous étudierons également les associations scientifiques, les associations sportives, les associations d'étudiantes, les corporations juives et catholiques, les groupes socialistes, monarchistes, et d'autres organisations politiques. Nous avons cherché à trouver un juste milieu entre une présentation de la diversité existante et une recherche empirique fouillée.

Tous ces choix visent à faire reposer la comparaison binationale France-Allemagne sur une double comparaison infranationale entre les formes d'organisations étudiantes et les centres universitaires choisis.

## Plan de la thèse

Notre problématique large et la faiblesse de l'historiographie nous ont conduit à aborder un nombre important de questions concernant les étudiants et leurs organisations. Nous les avons réparties en dix chapitres, eux-mêmes structurés en quatre parties, qui répondent chacune à une grande question. La relation entre étudiants et politique est au cœur de chaque chapitre.

Dans la première partie, nous analyserons l'émergence de l'espace des organisations étudiantes, compris comme espace social d'interactions entre étudiants, professeurs et pouvoirs publics. Quelles transformations, sur le temps long, ont permis l'émergence d'organisations étudiantes interdépendantes, qui ont défini dans une large mesure les formes de sociabilité, socialisation et politisation des étudiants ? Tout ne débute pas en 1870 ou en 1880. Nous considérons qu'il est indispensable de revenir sur la période précédant l'émergence de ces espaces concurrentiels en France et en Allemagne pour comprendre leur absence des années 1800 aux années 1870 et les conséquences de cette absence dans la formation des étudiants comme groupe aux besoins spécifiques (chapitre 1). Il est seulement ensuite possible de traiter les conditions de constitution de ces espaces et les conséquences de leur formation tant pour les étudiants que pour le champ universitaire (chapitre 2). Il s'agit d'analyser, en accordant une large place au cadre légal du droit d'association, le passage de la répression de l'associationnisme étudiant à son autorisation voire à son soutien par les autorités politiques et universitaires. Ce soutien s'inscrit dans une transformation du rapport des étudiants au régime politique après la création du *Kaiserreich* et de la Troisième République. En conclusion, nous dresserons un premier état des espaces allemands et français des organisations étudiantes autour de 1890.

La deuxième partie porte sur les caractéristiques internes des organisations étudiantes et leur inscription dans leur environnement universitaire, social et politique. Les individus actifs au sein de l'espace des organisations étudiantes sont donc au centre de l'analyse. Qui peut faire partie d'une organisation, sous quelles conditions ? Quels liens entretiennent les membres des organisations étudiantes avec les individus qui les entourent le plus directement ? Cherchent-ils à s'insérer parmi les élites des sociétés allemande et française ? Nous souhaitons démontrer que la forme de recrutement au sein des diverses organisations étudiantes, qui va d'un recrutement libéral à une cooptation particulièrement élitiste, a des conséquences capitales sur la forme prise par l'organisation et les modalités d'engagement des

étudiants en leur sein (chapitre 3), sur leur prétention à représenter le groupe des étudiants et la définition de celui-ci (chapitre 4) et sur les rapports des membres de ces organisations avec les principaux individus les entourant, notamment anciens et membres honoraires (chapitre 5). Un deuxième état des espaces des organisations étudiantes, vers 1900, conclura cette partie.

Nous verrons dans la troisième partie que les pratiques des étudiants, au sein ou au nom de leurs organisations, révèlent que les étudiants cherchent à former un groupe particulier, aux besoins, activités et intérêts spécifiques. En suivant les propositions formulées par Max Weber en 1910, nous analyserons les organisations étudiantes comme le cadre dans lequel peuvent se concrétiser les formes de socialisation des membres au sein du groupe et l'imposition de normes. Quel rôle joue l'engagement dans une organisation étudiante dans la formation d'un habitus étudiant ? Le rapport des étudiants au politique et leurs formes de politisation (chapitre 6), leur rapport aux études et à leur carrière professionnelle (chapitre 7), les formes de masculinité véhiculées et l'intégration du service militaire comme part intégrante de la formation citoyenne masculine (chapitre 8), constituent les formes de socialisation au sein des organisations étudiantes, de leur prise en charge et de leur politisation par les étudiants qui se considèrent comme les futures élites de la nation. L'enchaînement de ces trois thématiques est plutôt caractérisé par différentes approches thématiques d'une étude des formes de la socialisation étudiante que par un déroulement naturel. Nous chercherons en conclusion à mesurer les caractéristiques communes aux membres des différentes organisations étudiantes, en s'interrogeant sur la possibilité d'un habitus commun partagé par leurs membres et sur l'éventuelle généralisation de cet habitus à l'ensemble des étudiants.

Nous nous attacherons, dans chacun des chapitres et des thèmes évoqués, à montrer les évolutions et dynamiques au cours de la période. La quatrième et dernière partie consistera en l'analyse plus systématique de l'évolution de deux phénomènes centraux des espaces des organisations étudiantes. Y a-t-il, durant la période considérée, et si oui selon quelles modalités, une double évolution des relations entre organisations étudiantes (concurrences, alliances, conflits) : d'un côté un passage du niveau local au niveau national de ces relations, et de l'autre, le passage de relations que l'on peut qualifier de « politique étudiante » à un engagement des membres des organisations étudiantes en politique ? Nous traiterons d'abord la question de la nationalisation des interactions, échanges, unions et concurrences (chapitre 9), puis celle de la politisation des étudiants, par, au sein et à l'extérieur de leurs organisations, tout en cherchant à savoir quelles conséquences le premier processus a pu avoir sur le second (chapitre 10). Nous concluons en dressant un troisième et dernier portrait des espaces des organisations étudiantes, à la veille de la Première Guerre mondiale.

## PARTIE I. GENÈSE DES ESPACES DES ORGANISATIONS ÉTUDIANTES EN ALLEMAGNE ET EN FRANCE

L'existence et la création relativement libre d'organisations étudiantes en France et en Allemagne à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle sont le résultat d'une lutte ayant duré plusieurs décennies et de transformations profondes dans les relations entre les étudiants et les autorités universitaires et politiques. Comment l'existence d'organisations étudiantes devient-elle un problème et un enjeu, à la fois pour les étudiants eux-mêmes et pour les pouvoirs publics ? Comment les organisations étudiantes ont-elles été amenées à former, dans le cadre national, un espace social structuré et concurrentiel ? Nous avons fait le choix de revenir sur ce processus sur le long terme afin de mieux comprendre ce qui se noue et ce qui se joue vers 1880 autour des organisations étudiantes.

Du début du XIX<sup>e</sup> siècle à la veille de la guerre de 1870, l'hostilité des pouvoirs publics empêche la stabilisation, voire la fondation, d'associations et corporations, malgré les tentatives répétées des étudiants. C'est ce que montre l'analyse des dispositions légales et des règlements universitaires. Leur évolution révèle les grandes différences de la situation des organisations étudiantes entre la France et l'Allemagne à l'aube de la fondation de la Troisième République et du *Kaiserreich* (Chapitre 1).

L'adhésion des étudiants aux nouveaux régimes issus de la guerre franco-prussienne et la fondation de nouvelles formes d'organisations étudiantes qui en résulte, forment les deux processus à l'origine de l'émergence de l'espace des organisations étudiantes. Pour étayer cette hypothèse, nous analyserons la relation des étudiants au régime politique durant les années 1870 et 1880, et les transformations de la vision que les pouvoirs publics et les universitaires se font des étudiants (Chapitre 2).



## **Chapitre 1. Quand les organisations étudiantes étaient un danger pour l'État (vers 1800-vers 1870)**

Loin de chercher à reconstituer une généalogie supposant la continuité d'une histoire longue, ce en quoi les corporations étudiantes allemandes excellent, ce premier chapitre vise à identifier les conditions, notamment politiques, nécessaires à la formation des espaces des organisations étudiantes en Allemagne et en France. Il s'agit de démontrer que ces conditions ne sont pas réunies avant le tournant des années 1870/80. Revenir sur les premières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle permet donc, en creux, d'éclairer la genèse ultérieure de ces espaces.

L'autorisation ou du moins la tolérance passive accordée par les autorités politiques et universitaires constitue la condition principale de l'émergence et de la stabilisation d'organisations étudiantes. Une telle autorisation manque aux étudiants avant la fondation de l'Empire des Hohenzollern et l'avènement définitif de la République. À l'inverse, les gouvernants des trois premiers quarts du XIX<sup>e</sup> siècle voient les étudiants comme une menace sociale et politique. Pour eux, comme pour les universitaires qui possèdent les leviers du pouvoir académique, l'associationnisme étudiant signifie désordre, troubles et rébellion. Les uns et les autres vivent dans la hantise constante de cette remise en cause possible de l'ordre politique et social par ceux-là mêmes qui sont censés en assurer la perpétuation. Ils œuvrent en commun pour réprimer les mouvements et tentatives d'organisations des étudiants.

L'objectif de ce premier chapitre n'est ainsi en aucun cas de faire un état des lieux, même synthétique, sur les étudiants et leurs organisations des années 1800 à 1870, mais plutôt de comprendre l'évolution de leur place dans l'université et la société avant la constitution d'espaces structurés des organisations étudiantes. Cette question éminemment politique nous amène à nous concentrer sur le rapport des étudiants à la politique et à l'État-nation en construction. Les formes de sociabilités, déjà largement traitées par la littérature (particulièrement en Allemagne), ne seront évoquées qu'à la marge.

L'histoire des mouvements étudiants au XIX<sup>e</sup> siècle diverge très largement entre la France et l'Allemagne. Pour la clarté de l'exposé, nous traiterons donc séparément les deux cas. Dans la première partie, nous étudierons les tentatives de création d'organisations et d'organisation collective par les étudiants dans l'espace germanique et en France, et la mise en place, par les dirigeants, de politiques prohibitives et répressives au cours de la première moitié du siècle. Dans les deuxième et troisième parties, nous chercherons à comprendre

pourquoi un modèle associatif a pu s'établir dans l'espace allemand, mais pas en France, au cours de la période ultérieure jusqu'à la veille de la guerre franco-prussienne.

## **1. Les regroupements d'étudiants comme menaces pour l'ordre établi (vers 1800-1848)**

À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les étudiants français et allemands écrivent l'histoire de leurs organisations, en les réinscrivant parfois dans une histoire plus longue des mouvements étudiants des décennies précédentes. Pour cela, ils procèdent très souvent à une dépolitisation de ces mouvements et passent sous silence de nombreuses luttes et autres épisodes de répression. Cette littérature corporative nous invite à revenir sur le temps long, en confrontant ces récits linéaires aux rapports de force entre étudiants et pouvoirs publics, du lendemain des guerres napoléoniennes à la veille de la fondation du *Kaiserreich* et de la Troisième République. Cette première partie traite de la période avant les révolutions de 1848. Nous chercherons à montrer que le potentiel revendicatif et politique de ces mouvements conduit à la mise en place, en France et dans l'espace germanique, d'un appareil répressif.

### **1. 1. Les étudiants allemands à la recherche de l'unité**

En 1914, la fédération nationale des *Burschenschaften* vote un crédit de 30 000 Mark pour soutenir des « buts nationaux ». En réponse, un anonyme publie, deux mois avant les premiers coups de feu d'août, un article consacré à la relation des étudiants allemands à la politique dans le journal de la *Sozialdemokratische Partei Deutschlands*. L'auteur résume à grands traits l'évolution de l'idéal de liberté des étudiants et de leurs actions face à l'autoritarisme, de la fondation de la *Burschenschaft* de Iéna en 1815 jusqu'à l'Empire. La jeunesse wilhelminienne y est décrite comme bêtement patriotique (« *hurrapatriotisch* »). L'auteur signe sous le pseudonyme Karl Ludwig, en référence au *Burschenschafter* Karl Ludwig Sand, assassin d'August von Kotzebue en 1819. Il rédige quelques vers, qu'il entrecoupe d'analyses personnelles. Chaque strophe décrit une génération : la figure du grand-père représente les 35 années allant de la fondation de la *Burschenschaft* à la révolution de 1848, celle du père les décennies 1850 et 1860, celle de l'étudiant la période après 1871<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> KARL LUDWIG, « Die schwarz-rot-goldne Burschenschaft », *Vorwärts*, 8 juin 1914.

*Euer Großvater in seiner Jugend –  
Donnerwetter – Das war ein Borsch!  
Eifrig schwärmend für Freiheit und Tugend,  
Und ein Rauhbein! Und furchtbar forsch!*

*Euer Vater? Na, der war schon milder,  
Nicht ganz so grob, nicht ganz so frei;  
Immerhin war er dennoch ein wilder  
Anhänger der Fortschrittspartei.*

*Und ihr? Kinder, wie seid ihr geraten!  
Das ist ja äußerst lobenswert,  
Wie ihr glühend mit Worten und Taten  
Die Obrigkeit preiset und ehrt!*

Votre grand-père dans sa jeunesse –  
Mille tonnerres – Ça c'était un gaillard !  
Fervent dévoué à la liberté et à la vertu,  
Et un voyou ! Et terriblement résolu !

Votre père ? Bah, lui était déjà plus doux,  
Pas tant grossier, pas aussi libre ;  
Tout de même il était pourtant toujours un sauvage  
Adhérent du parti du progrès.

Et vous ? Les enfants, qu'êtes vous devenus !  
C'est vraiment digne d'éloges,  
Comme vous, enflammés avec mots et actes  
Louez et honorez l'autorité !

Les étudiants allemands sont-ils tous, durant la première moitié du siècle, de fervents défenseurs des idéaux démocratiques et de liberté ? Quel rôle jouent les *Burschenschafter* dans ces combats politiques ? Il est difficile de retracer l'évolution du rôle politique des étudiants et de leurs organisations sans citer les grands événements que sont par exemple la *Wartburgfest* de 1817 ou le *Wachensturm* de Francfort de 1833, c'est-à-dire de se départir de l'histoire « officielle » rédigée depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle par les membres des corporations. Laissant au second plan l'histoire interne des corporations au profit des mouvements politiques et l'évolution de leur situation juridique, nous reviendrons d'abord sur le mouvement politique étudiant qu'est la *Burschenschaft* et sur les idéaux que ses membres cherchent à diffuser. Dans un second temps, nous verrons comment la crainte suscitée par ce mouvement parmi les dirigeants politiques donne lieu à une législation qui vise à le réprimer.

### **1. 1. 1. Naissance de la Burschenschaft**

Une double question se pose d'emblée lorsque l'on veut retracer l'évolution des organisations étudiantes dans l'espace germanique : jusqu'où remonter chronologiquement et comment éviter de reproduire le récit des membres des corporations ? Les « nations » du Moyen Âge, sociétés d'entraide regroupant les étudiants selon leurs origines géographiques, ne forment en aucun cas un point de départ pertinent. Bien que certaines corporations puissent s'en réclamer, il n'existe aucun lien entre ces nations des XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles et les premières *Landsmannschaften*, corporations au recrutement régional créées à partir de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. D'abord puissantes, elles sont concurrencées au siècle suivant par les *Orden* et d'autres sociétés secrètes. Les étudiants sont nombreux dans les loges maçonniques et le *Illuminatenorden*, les « Illuminati »<sup>2</sup>. Nombre de rituels, progressivement réformés mais également pré-

---

<sup>2</sup> Sur la culture académique (rites, traditions, organisations diverses) dans l'espace germanique durant l'époque moderne, voir les travaux de Marian FÜSSEL, « Ritten der Gewalt. Zur Geschichte der akademischen Deposition und des Pennalismus in der frühen Neuzeit », *Zeitschrift für Historische Forschung*, 2005, vol. 32, n° 4, pp. 605-

cieusement gardés, parfois jusqu'à aujourd'hui, sont inventés durant cette période par les étudiants membres de ces différentes organisations : beuveries ritualisées, port d'armes et pratique du duel elle aussi progressivement codifiée, *Zirkel* (symbole scriptural qui représente la corporation), bizutages, chants. L'historien Wolfgang Hardtwig a depuis longtemps montré l'intérêt, afin de se départir de l'histoire corporative, d'étudier la fondation de la *Burschenschaft* en la réinsérant dans un espace et surtout dans une temporalité plus larges : l'*Aufklärung*, la sociabilité bourgeoise et la *Sattelzeit*<sup>3</sup>. Le moment-clef à analyser, pour comprendre le rôle politique des étudiants et de leurs organisations au XIX<sup>e</sup> siècle, est néanmoins celui des guerres napoléoniennes (ou, du point de vue allemand, des guerres de libération) et des réformes qui les ont suivi, tout d'abord en Prusse. Durant ces années 1805-1815, deux nouvelles formes de corporation sont créées. Ces créations sont décisives pour l'histoire des étudiants allemands au XIX<sup>e</sup> siècle : les *Corps* et les *Burschenschaften*. Si toutes les universités ne sont pas touchées en même temps et de la même manière, ce phénomène concerne l'ensemble de l'espace germanique. Les membres des *Corps* décident généralement de rester éloignés de toute activité politique, bien qu'il y ait eu des exceptions, tandis que ceux des *Burschenschaften* conçoivent dès le départ leur mouvement comme politique.

La *Burschenschaft* de Iéna, dénommée *a posteriori* la *Urburschenschaft*<sup>4</sup>, est fondée lors d'une assemblée étudiante le 29 mai 1815, après le vote de la dissolution des *Landmannschaften* de l'université et de leur organe représentatif, le *Seniorenconvent*<sup>5</sup>. Les idéaux et le programme des *Burschenschafter* sont présentés dans la constitution adoptée le

---

648 ; ID., « Akademischer Sittenverfall? Studentenkultur vor, in und nach der Zeit des Dreißigjährigen Krieges », *Militär und Gesellschaft in der Frühen Neuzeit*, 2011, vol. 15, n° 1, pp. 124-146 ; ID., « Von der Solidaritas zur Loge. Professorale Geselligkeit an der vormodernen Universität », in Matthias ASCHE et Dietmar KLENKE (dirs.), *Von Professorenzirkeln, Studentenknepen und akademischem Networking*, op. cit., pp. 49-64.

<sup>3</sup> Wolfgang HARDTWIG, « Studentische Mentalität - Politische Jugendbewegung - Nationalismus: Die Anfänge der Deutschen Burschenschaft », *Historische Zeitschrift*, juin 1986, vol. 242, n° 3, pp. 581-628.

<sup>4</sup> Le préfixe « *Ur-* » indique ce qui était en premier.

<sup>5</sup> *Burschenschafter* et *Corpsstudenten* diffèrent dans leur interprétation de cette décision. Pour les premiers (Herman HAUPT, « Die Jenaische Burschenschaft von der Zeit ihrer Gründung bis zum Wartburgfeste. Ihre Verfassungsentwicklung und ihre inneren Kämpfe », in ID. (dir.), *Quellen und Darstellungen zur Geschichte der Burschenschaft und der deutschen Einheitsbewegung* (dans les prochaines notes abrégé *QuD*), vol. 1, Heidelberg, Carl Winter's Universitätsbuchhandlung, 1910, pp. 18-113 et ses commentaires à la constitution de la *Burschenschaft* : « Die Verfassungsurkunde der Jenaischen Burschenschaft vom 12. Juni 1815 », in *Ibid.*, pp. 114-161), la *Burschenschaft* devait remplacer l'ensemble des organisations et structures existantes (donc *Landmannschaften* et *Senioren-Convent*), tandis que pour les seconds (Wilhelm FABRICIUS, *Die deutschen Corps. Eine historische Darstellung der Entwicklung des studentischen Verbindungswesens in Deutschland bis 1815, der Corps bis zur Gegenwart*, 2<sup>e</sup> éd. retravaillée, Frankfurt am Main, Verlag der Deutschen Corpszeitung, 1926 (1898), p. 290-294), seules les *Landmannschaften* avaient vocation à être dissoutes et remplacées par une unique *Burschenschaft*. L'enjeu peut paraître subtile mais implique en fait une question centrale dans la lutte entre *Burschenschaften* et *Corps* : est-ce que les membres des *Landmannschaften* étaient prêts à abandonner l'ensemble de leurs traditions en faveur de cette nouvelle corporation ? Encore aujourd'hui, selon le point de vue adopté, les réponses divergent.

12 juin suivant<sup>6</sup>. Comme le souligne W. Hardtwig, les premiers *Burschenschafter* reprennent très largement les formes et activités des sociétés étudiantes qui existent depuis le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle. La *Burschenschaft* poursuit les mouvements de réforme de la vie étudiante des décennies précédentes et ne constitue pas une véritable rupture avec l'ancien monde étudiant. De nombreuses dispositions sont en fait reprises des statuts de la *Landsmannschaft Vandalia* et du *Komment* (règlement) entre les *Landsmannschaften* de Iéna<sup>7</sup>.

Le combat politique des *Burschenschafter* pour l'unité nationale les différencie cependant de leurs prédécesseurs. Bien que seule une minorité d'étudiants participe à ce mouvement de politisation accélérée<sup>8</sup>, Gerda Bartol, dans une étude sur les mouvements étudiants de protestation en Allemagne aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, considère les actions des *Burschenschafter* durant la première moitié du siècle comme l'activité politique des étudiants la plus importante jusqu'au mouvement étudiant des « années 68 »<sup>9</sup>. Hardtwig décrit la *Burschenschaft* comme la « première forme d'organisation politique nationale en Allemagne<sup>10</sup> ». Dans le texte introductif à la constitution, les auteurs insistent sur l'importance de l'unification de la patrie allemande<sup>11</sup>. Ils affirment que si la « nature » a divisé le peuple allemand en différentes « tribus », le moment de l'unité est venu. Les universités doivent montrer la voie, ce serait au contraire une « honte » que la division et l'entre soi (*Kleinstaaterei*) règnent dans ces hauts lieux de savoir. De la même manière que tous les Allemands doivent s'unir dans une patrie commune, il est indispensable que l'ensemble des étudiants se rassemble en une unique association. Cette association porte le nom de *Burschenschaft*, terme qui est alors synonyme de *Studentenschaft*, « communauté des étudiants ». Ce patronyme incarne la nouvelle œuvre œcuménique, qui correspond au souhait du père du mouvement gymnique allemand, Friedrich Ludwig Jahn (1778-1852).

L'ambition des fondateurs est de représenter l'ensemble des étudiants. D'autres tentatives avaient déjà été menées pour créer une union des étudiants au sein d'une université. Le

---

<sup>6</sup> Elle a été retranscrite et publiée intégralement près d'un siècle plus tard : Herman HAUPT, « Die Verfassungsurkunde der Jenaischen Burschenschaft », *op. cit.*

<sup>7</sup> Wolfgang HARDTWIG, « Die Anfänge der Deutschen Burschenschaft », *op. cit.*, p. 590-591. Après un texte introductif, la partie principale compte 263 articles, est suivie d'une description de la cérémonie de réception d'un nouveau membre et de divers ajouts aux articles précédents.

<sup>8</sup> Wolfgang HARDTWIG, « Protestformen und Organisationsstrukturen der deutschen Burschenschaft 1815-1833 », in Helmut REINALTER (dir.), *Demokratische und soziale Protestbewegungen in Mitteleuropa 1815-1848/49*, Frankfurt am Main, Suhrkamp, coll. « Suhrkamp Taschenbuch Wissenschaft », n° 629, 1986, p. 39.

<sup>9</sup> Gerda BARTOL, *Ideologie und studentischer Protest. Untersuchungen zur Entstehung deutscher Studentenbewegungen im 19. und 20. Jahrhundert*, München, Verlag Dokumentation, 1977, p. 17.

<sup>10</sup> « [...] erster gesamtnationaler politischer Organisationsansatz in Deutschland ». Wolfgang HARDTWIG, « Die Anfänge der Deutschen Burschenschaft », *op. cit.*, p. 581. Cf. aussi p. 610.

<sup>11</sup> Trente-six noms figurent au bas de la constitution originale, certifiant de son authenticité. Ils viennent notamment des pays baltes, de la Thuringe, de la Transylvanie, du Mecklembourg, mais nous ignorons combien d'étudiants participèrent à la rédaction de la constitution.

*Komment* le plus ancien connu de l'historiographie est celui de Halle de 1790. Ces règlements des relations entre les *Landsmannschaften* visent à réguler la vie de l'ensemble des étudiants ; certains incluent même explicitement les non-incorporés, comme celui d'Heidelberg de 1806. La nouveauté en 1815 est bien le caractère éminemment politique de la *Burschenschaft* : l'unité et l'égalité entre tous les étudiants au sein de la corporation doit être le symbole de l'unité et l'égalité des citoyens d'Allemagne<sup>12</sup>.

De ce fait, contrairement aux *Landsmannschaften* et aux *Corps*, l'origine géographique de celui qui souhaite rejoindre la *Burschenschaft* ne doit pas être prise en compte, même « ne doit absolument pas être évoquée », à deux exceptions près : « les ennemis éternels » du peuple allemand, les Welsches ou Wahla (« *Welschen* ») et les Français, ne peuvent en aucun cas être reçus dans la *Burschenschaft*<sup>13</sup>. Cette union doit protéger le peuple allemand de l'assujettissement et du despotisme (« *Unterjochung und Despotenzwang* »). Le souvenir des guerres de libération du territoire germanique de l'envahisseur français n'est pas loin, mais il ne faut pas exagérer ce nationalisme présenté comme naturel. Il est aussi la conséquence d'une conscience politique grandissante de la conception de l'État au-delà des frontières territoriales existantes, qui se développe depuis environ quatre décennies<sup>14</sup>. Cette conception nationale a une grande influence sur les autres étudiants, et, à partir des années 1820, les *Corps* ne recrutent plus leurs membres selon leur origine régionale.

Port d'un ruban rouge et noir avec des bordures dorées (en souvenir du corps-franc mené par le général prussien Ludwig A. W. von Lützow, dans lequel se sont engagés de nombreux étudiants), de vêtements distinctifs et d'une arme doivent signifier l'appartenance à cette nouvelle communauté, qui doit incarner le futur de la patrie. Ce futur, c'est la jeunesse éduquée qui le porte : pour devenir membre, il faut obligatoirement être étudiant, c'est-à-dire être officiellement immatriculé à l'université. C'est ensuite l'honneur, le mérite et la dignité de chacun qui permettent de devenir membre. Ces exigences peuvent être rattachées à deux phénomènes. Premièrement, pour ces étudiants engagés dans le mouvement réformateur et libéral autour de la *Burschenschaft*, l'unification de l'Allemagne doit à la fois passer par et

---

<sup>12</sup> Wolfgang HARDTWIG, « Die Anfänge der Deutschen Burschenschaft », *op. cit.*, p. 597-598. Le terme « *Komment* » viendrait de l'expression française « comment vivre, savoir-vivre ». Cf. *Ibid.*, p. 616 ; Wilhelm FABRICIUS, *Die deutschen Corps*, *op. cit.*, p. 280-282. L'idée d'égalité entre l'ensemble des membres avait déjà émergé dans certaines nouvelles *Landsmannschaften* vers 1800, en réaction au « despotisme » des plus âgés régnant notamment dans les *Orden*. Cette égalité, encore relative dans la constitution de 1815, est renforcée durant les années suivantes.

<sup>13</sup> « § 79. *Der Geburtsort kann bey der Aufnahme eines Mitglieds durchaus nicht zur Sprache gebracht werden; doch sind die ewigen Feinde des deutschen Namens, die Welschen und Franzosen von der Aufnahme in die Burschenschaft ausgeschlossen.* » Reproduit in Herman HAUPT, « Die Verfassungsurkunde der Jenaischen Burschenschaft », *op. cit.*, p. 132.

<sup>14</sup> Wolfgang HARDTWIG, « Die Anfänge der Deutschen Burschenschaft », *op. cit.*, p. 614-617.

conduire à un nouvel ordre et une nouvelle morale bourgeois. La vie corporative signifie socialisation à la vie bourgeoise et constitution d'un « canon de vertu et de valeur » propre aux étudiants, du moins pour ceux qui suivent véritablement les principes énoncés dans les statuts de leur organisation comme morale de vie. Ils s'inscrivent en cela dans les tendances de nombreuses « associations de sociabilité » (« *gesellige Vereine* ») – qui vont du cercle bourgeois à la franc-maçonnerie. Les corporations étudiantes participent ainsi à la vague associationniste qui débute dans les années 1780 et s'accélère au début du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>15</sup>. Deuxièmement, alors que l'engagement dans une *Landsmannschaft* ou un *Orden* participait à la recherche d'une identité propre en tant que « jeunesse », la recherche d'un « moi » étudiant au sein de la *Burschenschaft* est désormais liée au combat pour un nouvel ordre social et politique national<sup>16</sup>.

C'est pour cette raison qu'il est interdit de faire partie d'une autre société d'étudiants (« *Burschenverbindung* ») qui contrevient aux principes de la *Burschenschaft* (§ 81). *Landsmannschaften* et *Orden* sont considérés comme des ennemis devant être combattus (§ 248). Au contraire, les *Burschenschafter* doivent s'assurer de bonnes relations avec les étudiants qui ne font pas encore partie de la nouvelle corporation (§ 244) et avec les *Burschenschaften* dans d'autres universités (§ 253). Cela prouve le caractère général du terme de *Burschenschaft* : d'autres associations ou corporations qui ne portent pas forcément ce nom mais qui possèdent les mêmes buts et idéaux sont considérées comme de potentielles alliées. C'est par exemple le cas de la *Deutsche Gesellschaft* (Société allemande) fondée à Heidelberg en 1814, dont les membres souhaitent « bannissement et destruction des manières et de la langue françaises, stimulation et conservation des manières germaniques et du sens germanique, réveil de la force et de la discipline germaniques, renouveau des souvenirs anciens et nouveaux qui exaltent notre histoire<sup>17</sup> ».

---

<sup>15</sup> Wolfgang HARDTWIG, « Die Anfänge der Deutschen Burschenschaft », *op. cit.*, p. 588-589 et 591-595 ; Günter STEIGER, « Die Teilnehmerliste des Wartburgfestes von 1817. Eine kritische Ausgabe der sog. 'Präsenzliste' », in Kurt STEPHENSON *et al.* (dirs.), *Darstellungen und Quellen zur Geschichte der deutschen Einheitsbewegung im 19. und 20. Jahrhundert* (dans les prochaines notes abrégé *DuQ*), vol. 4, Heidelberg, Carl Winter-Universitätsverlag, 1963, p. 79 ; Stefan-Ludwig HOFFMANN, *Geselligkeit und Demokratie*, *op. cit.*, p. 35-55 ; Thomas NIPPERDEY, « Verein als soziale Struktur », *op. cit.*

<sup>16</sup> Wolfgang HARDTWIG, « Die Anfänge der Deutschen Burschenschaft », *op. cit.*, p. 606-607.

<sup>17</sup> « *Verbannung und Vertilgung der französischen Art und Sprache, Belebung und Erhaltung teutscher Art und teutschen Sinnes, Erweckung teutscher Kraft und Zucht, und Erneuerung der alten und jungen Erinnerungen, die unsere Geschichte verherrlichen* ». Cit. in Franz SCHNEIDER, « Die Anfänge der 'Deutschen Gesellschaft' zu Heidelberg (1814) », in Herman HAUPT (dir.), *QuD*, vol. 5, Heidelberg, Carl Winter's Universitätsbuchhandlung, 1920, p. 82. Heinrich Karl Hofmann, un des étudiants les plus engagés de la première génération des *Burschenschafter*, d'abord membre de la *Landsmannschaft Teutonia* d'Heidelberg, essaye quant à lui de fonder une société de lecture (*Lesegesellschaft*) patriotique durant l'hiver 1814/15, puis l'été suivant une *Burschenschaft* qui rassemblerait l'ensemble des étudiants de la ville. Herman HAUPT et Franz SCHNEIDER, « Zur Geschichte der Heidelberger Teutonen in den Jahren 1814/15 », in *Ibid.*, pp. 149-152.

Le mouvement s'étend aux autres universités, mais la situation varie grandement d'une ville à l'autre. Le 23 février 1817 une *Burschenschaft* est créée à Heidelberg sur la base de la *Deutsche Gesellschaft* par 170 étudiants, menés par le futur juriste et philosophe Friedrich von Carové et influencés par des étudiants venus de Gießen. Le point central sur lequel ils insistent dans les statuts est l'unité et l'égalité de l'ensemble des membres<sup>18</sup>. À Fribourg-en-Brisgau, après la création de deux corporations réformistes en 1815 et 1816, mais non opposées aux *Corps*, le *Verein zur Bearbeitung wissenschaftlicher Gegenstände* (Association pour le travail d'objets scientifiques) est fondé début 1818 par plusieurs étudiants, dont certains déjà actifs dans les deux précédentes organisations. Dès l'été, une partie d'entre eux et quelques jeunes docteurs, influencés par les expériences de Iéna, Gießen et Heidelberg, contribuent à faire progressivement adopter les principes de la *Burschenschaft*. En novembre, les premiers statuts de la *Freiburger Burschenschaft* sont rédigés<sup>19</sup>. À Berlin, un ancien *Burschenschafter* d'Heidelberg, Wilhelm Adolf Lette, étudiant en droit et en philosophie, fonde une *Burschenschaft* le 2 juin 1818 avec 57 camarades. Les *Landsmannschafter* refusent d'abord de participer à la nouvelle corporation et de nombreux duels ont lieu entre les membres des deux camps. Finalement, ils rejoignent la *Burschenschaft* et les *Landsmannschaften* sont dissoutes – puis reconstituées peu après sous forme de *Corps*<sup>20</sup>.

Le 18 octobre 1817, un événement d'une grande importance pour l'histoire des étudiants et notamment des *Burschenschaften* a lieu : la *Wartburgfest* ou « fête de la Wartbourg », organisée à l'appel d'anciens combattants des guerres de libération et de *Burschenschafter*. Une double symbolique nationale et religieuse met en scène l'unité tant recherchée et espérée. Le rassemblement est initialement prévu pour le 30 octobre 1817, veille du troisième centenaire de l'affichage des quatre-vingt-quinze thèses de Luther. Il a finalement lieu le jour du quatrième anniversaire de la Bataille des nations ou *Völkerschlacht*, victoire des armées allemandes et des corps francs, auxquels participèrent de nombreux étudiants, sur les troupes napoléoniennes. Le choix du château de la Wartbourg incarne également cette double

<sup>18</sup> Eduard DIETZ, *Die Deutsche Burschenschaft in Heidelberg*, Heidelberg, Otto Petters Verlag, 1895, p. 11-16 ; Paul WENTZCKE, *Geschichte der Deutschen Burschenschaft. Band I: Vor- und Frühzeit bis zu den Karlsbader Beschlüssen* (Herman HAUPT (dir.), *QuD*, vol. 6), Heidelberg, Carl Winter's Universitätsbuchhandlung, 1919, p. 138-150 ; Severin ROESLING, *Burschenehre und Bürgerrecht. Die Geschichte der Heidelberger Burschenschaft von 1828 bis 1834*, Heidelberg, Universitätsverlag C. Winter, 1999, p. 62-71.

<sup>19</sup> Paul WENTZCKE, « Die Anfänge der Freiburger Burschenschaft », in Herman HAUPT (dir.), *QuD*, vol. 3, Heidelberg, Carl Winter's Universitätsbuchhandlung, 1912, pp. 1-83.

<sup>20</sup> Bruno Th. SATORI-NEUMANN, *Die Berliner Burschenschaft Germania*, Berlin, 1912, p. 22-24. Sur la situation à Leipzig et à Kiel : Wilhelm BRUCHMÜLLER, « Die Anfänge der Leipziger Burschenschaft », in Herman HAUPT (dir.), *QuD*, vol. 5, *op. cit.*, pp. 1-61 ; Wolfgang DONAT, « Die Anfänge der burschenschaftlichen Bewegung an der Universität Kiel (1813 bis 1833) », in Paul WENTZCKE (dir.), *QuD*, vol. 14, Heidelberg, Carl Winter's Universitätsbuchhandlung, 1934, pp. 1-128.

symbolique nationale et religieuse : il se situe vers Kemberg, lieu stratégique de la victoire de la Bataille des nations, mais surtout forteresse dans laquelle Luther se réfugie en 1521/22 et y traduit la Bible en allemand. C'est bien un rassemblement protestant : aucune invitation n'a été envoyée aux universités catholiques. La *Wartburgfest*, en plus d'avoir inquiété les autorités, a marqué les contemporains en raison des autodafés dont elle est le théâtre<sup>21</sup>.

Tout au plus 500 personnes, presque exclusivement des étudiants, participent à la *Wartburgfest*. En 1963, Günter Steiger, professeur d'histoire à l'Université de Iéna en RDA, publie pour la première fois la liste de présence complète, qui comporte 366 noms. D'après les informations biographiques qu'il a rassemblées, les étudiants participants viennent de treize universités, ainsi que de l'école forestière de Rotenburg et de l'académie minière de Freiberg<sup>22</sup>. Onze diplômés de l'université, cinq lycéens et le poète Friedrich von Kurowsky-Eichen figurent également dans la liste. Parmi les étudiants, les juristes (135) et les théologiens (131) sont bien plus nombreux que les médecins (46) et les philosophes (30) – cinq cas sont incertains. Bien que dans des proportions inégales, ces étudiants sont issus de l'ensemble du territoire qui devient l'Allemagne en 1871, ce qui conduit Steiger à affirmer : « la liste de présence éclaire non pas la position particulariste, mais au contraire avant tout la fonction nationale [*gesamtdeutsche*] des universités<sup>23</sup> ».

---

<sup>21</sup> Entre autres, le *Code civil* ou l'ouvrage *Martin Luther oder die Weihe der Kraft* de Zacharias Werner (pièce de théâtre anti-luthérienne de 1806), mais aussi un uniforme du régiment prussien des Uhlans, cavaliers polonais qui se sont alliés à Napoléon après la libération de la Pologne en 1806, ont ainsi été brûlés. Là encore, la double symbolique nationale et religieuse peut être soulignée, à la fois dans le choix des écrits et objets brûlés et dans la référence possible à la mise au feu en public par Luther en 1520 de la bulle l'excommuniant et d'écrits de droit canonique. Bien que seuls quelques étudiants y aient en fait participé, la scène d'autodafé est, avec la marche vers le château, celle qui est la plus reproduite dans les représentations graphiques contemporaines ou postérieures. Steven Michael PRESS, « False Fire: The Wartburg Book-Burning of 1817 », *Central European History*, décembre 2009, vol. 42, n° 4, pp. 621-646.

<sup>22</sup> Il y a en fait au total 367 noms, mais un revient deux fois. La plupart signe en faisant figurer au moins deux des informations suivantes : « X, étudiant cela à l'université de, venant de », par exemple : « Wilh. Gotthilf Salzmann Stud. theol: Götting. aus Gotha » (W. G. Salzmann, étudiant en théologie à Göttingen, de Gotha). Répartition par université : Berlin (18 représentants), Erlangen (13), Gießen (21), Göttingen (57), Halle (13), Heidelberg (11), Iéna (168), Kiel (22), Leipzig (6), Marbourg (9), Rostock (6), Tübingen (2), Würzburg (1, seule université catholique). Les autorités des différents États n'ont à l'époque jamais retrouvé cette liste et en ont établi d'autres qui étaient, selon Steiger, bien plus courtes et pleines d'erreurs (cf. Günter STEIGER, « Die Teilnehmerliste des Wartburgfestes », *op. cit.*). Steiger est notamment co-éditeur d'un ouvrage sur l'histoire des universités allemandes du Moyen Âge à la fin du XX<sup>e</sup> siècle, dans une perspective marxiste, particulièrement critique (il est l'auteur des chapitres sur les périodes 1789-1848 et 1848-1870) : Werner FLÄSCHENDRÄGER *et al.* (dirs.), *Magister und Scholaren-Professoren und Studenten, op. cit.* Sur Steiger et les historiographies ouest- et est-allemandes des corporations étudiantes des années 1950-1980, voir : Harald LÖNNECKER, « *Das Thema war und blieb ohne Parallel-Erscheinung in der deutschen Geschichtsforschung* ». *Die Burschenschaftliche Historische Kommission (BHK) und die Gesellschaft für burschenschaftliche Geschichtsforschung e. V. (GfbG) (1898/1909-2009). Eine Personen-, Institutions- und Wissenschaftsgeschichte* (Klaus OLDENHAGE (dir.), *DuQ*, vol. 18), Heidelberg, Universitätsverlag Winter, 2009, p. 303-319.

<sup>23</sup> « [...] macht die Präsenzliste nicht die partikularistische Stellung, sondern im Gegenteil vor allem die gesamtdeutsche Funktion der Universitäten deutlich. » Günter STEIGER, « Die Teilnehmerliste des Wartburgfestes », *op. cit.*, p. 83.

Heinrich Arminius Riemann, deuxième signataire de la liste de présence, tient le discours le plus célèbre de la *Wartburgfest*. Né en 1793, fils de pasteur et étudiant en théologie à Iéna depuis 1812, il s'engage dans le corps-franc de Lützow en 1813. Rentré trop tard de la nouvelle campagne de 1815, il ne peut participer à la fondation de la *Burschenschaft*<sup>24</sup>. Son discours synthétise la double symbolique nationale et religieuse qui caractérise l'ensemble de la *Wartburgfest*. Comme en 1813, la jeunesse (étudiante) doit se soulever et s'unir pour défendre la patrie : après avoir battu l'ennemi extérieur, il faut désormais combattre l'ennemi intérieur, les forces réactionnaires. Il regrette et critique l'endormissement des libéraux depuis 1815. Si les références religieuses sont loin d'être absentes (combat grâce à l'aide de Dieu, Luther), elles servent surtout à mobiliser les étudiants pour la véritable cause défendue : le combat politique pour l'unification de l'Allemagne. Elles sont bien moins nombreuses que les références à la patrie, au peuple et aux guerres de libération.

Cet appel à l'unité des étudiants et à l'unification de la patrie parcourt toute la *Wartburgfest*. L'unité des étudiants doit être rendue possible par la publication d'un journal : *Des deutschen Burschen fliegende Blätter (Les feuilles volantes de l'étudiant allemand)*. Cependant, dès le mois de novembre suivant, avant même la parution du premier numéro, le grand-duc de Saxe-Weimar-Eisenach fait interdire sa publication<sup>25</sup>. Dans les semaines suivant la *Wartburgfest*, les *Grundsätze und Beschlüsse des 18. Oktober (Principes et décisions du 18 octobre)* sont rédigés, dans lesquels figure également l'espoir de l'unité de l'Allemagne : « Il est une Allemagne, et il doit y avoir et rester une Allemagne<sup>26</sup> ». Durant l'année 1818, l'unité des *Burschenschaften* est renforcée. Le premier *Burschentag*, rassemblement des différentes *Burschenschaften*, se tient à Iéna à Pâques. La création d'une alliance nationale, l'*Allgemeine deutsche Burschenschaft*, est décidée. Cette union est fondée lors du deuxième *Burschentag* en octobre, également à Iéna<sup>27</sup>. Cet activisme politique et ce dynamisme inquiètent vivement les pouvoirs publics, qui entendent y mettre fin.

---

<sup>24</sup> Pour une autre présentation du discours de Riemann et des informations biographiques plus détaillées, voir : Günter STEIGER, *Urburschenschaft und Wartburgfest*, op. cit., p. 110-114.

<sup>25</sup> C'est le début d'une longue série d'échecs de la création d'un journal des étudiants allemands. Avant la révolution de 1848, seuls deux journaux peuvent paraître : l'*Allgemeine Zeitschrift für das gesamte Leben der Hochschulen* en 1829 pendant presque dix-huit mois (dont les éditeurs sont deux *Burschenschafter*), puis la *Zeitschrift für Deutschlands Hochschulen* en 1844/45, interdit pour diffusion d'idées démocratiques. Hans BOHRMANN, *Strukturwandel der deutschen Studentenpresse*, op. cit., p. 27-30.

<sup>26</sup> « Ein Deutschland ist, und ein Deutschland soll sein und bleiben ». Cit. in Günter STEIGER, « Die Teilnehmerliste des Wartburgfestes », op. cit., p. 70.

<sup>27</sup> Sur la fondation de l'ADB et les mois précédents, voir : Paul WENTZCKE, *Geschichte der Deutschen Burschenschaft. Band I: Vor- und Frühzeit*, op. cit., p. 239-289. Cf. également le Chapitre 9.

### 1. 1. 2. Les décrets de Karlsbad

Karl Ludwig Sand (1795-1820) étudie la théologie à Tübingen, puis à Erlangen, université dans laquelle les *Landsmannschaften* traditionnelles dominent la vie étudiante. Dans la première ville, il rejoint la Landsmannschaft Teutonia en 1815, puis deux ans plus tard la Burschenschaft Arminia ; dans la seconde, il participe à la création en 1816 d'une *Teutsche Burschenschaft*, appelée plus tard Burschenschaft Teutonia. Il fait partie des fondateurs de la *Burschenschaft* de Iéna en 1815 et est une des principales figures de la *Wartburgfest*. Il rejoint le camp des « inconditionnels » ou « absolus » (*Unbedingten*), initié par Karl Follen (1796-1840) à Gießen, et dont des groupes locaux sont formés dans plusieurs universités<sup>28</sup>. August von Kotzebue (1761-1819) est un dramaturge et auteur, conseiller d'État et consul général de Russie à Königsberg à partir de 1813<sup>29</sup>. Il est considéré par les *Burschenschafter* comme un réactionnaire, ennemi de l'unité et de la liberté de l'Allemagne : des ouvrages de Kotzebue sont brûlés lors de la *Wartburgfest*. Après avoir consigné ses intentions dans son journal dès le 5 mai 1818, puis quitté les *Burschenschaften* dans lesquelles il était engagé en février 1819, Sand poignarde von Kotzebue à son domicile à Mannheim le 23 mars 1819, puis essaye de se suicider ; il est arrêté, condamné à mort et exécuté le 20 mai 1820.

Le meurtre perpétré par Sand a une conséquence directe, qui marque profondément l'histoire des corporations étudiantes (surtout des *Burschenschaften*), du mouvement gymnique, et plus généralement des libéraux et démocrates jusqu'à 1848 : les *Karlsbader Beschlüsse* (décrets de Karlsbad), ratifiés le 20 septembre 1819 par la *Bundesversammlung* de la Confédération germanique. Le ministre autrichien Metternich se saisit de l'assassinat de Kotzebue pour convoquer les ministres de neuf autres États afin de mettre un terme à l'agitation libérale. En tout, vingt-trois conférences se tiennent du 6 au 31 août. Ces décrets sont composés de nombreuses lois, entre autres sur les commissions d'enquête, la presse, les universités<sup>30</sup>. Un contrôle politique étroit de l'enseignement supérieur est imposé. Les professeurs sont surveillés au même titre que leurs élèves : les nominations d'enseignants sont soumises à l'approbation du pouvoir politique et le comportement moral et politique des étudiants constamment épié. Les *Burschenschaften* n'ont jamais été officiellement autorisées ;

---

<sup>28</sup> Harald LÖNNECKER, « Sand, Carl Ludwig », in *Neue Deutsche Biographie*, vol. 22, 2005, pp. 413-414, <https://www.deutsche-biographie.de/sfz77692.html#ndbcontent>.

<sup>29</sup> En 1799 il publie un ouvrage favorable au tsarisme. Hiltrud HÄNTZSCHEL, « Kotzebue, August von », in *Neue Deutsche Biographie*, vol. 12, 1979, pp. 624-625, <https://www.deutsche-biographie.de/gnd118565796.html#ndbcontent>.

<sup>30</sup> Les autres États représentés sont : Bade, Bavière, Hanovre, Mecklenburg-Schwerin, Mecklenburg-Strelitz, Nassau, Prusse, Saxe, Wurtemberg. Sebastian SCHERMAUL, *Die Umsetzung der Karlsbader Beschlüsse an der Universität Leipzig 1819-1848*, Berlin, Boston, de Gruyter, coll. « Juristische Zeitgeschichte », n° 1-24, 2013, p. 21-32.

elles sont désormais interdites et dissoutes, marquées au fer rouge comme relevant du « crime d'État » (*staatsverbrechlich*). L'interdiction de toute association secrète est maintenue et élargie. Les étudiants impliqués dans une *Burschenschaft* sont exclus de leur université et interdits de réinscription dans une autre<sup>31</sup>. Ces décrets viennent s'ajouter à une histoire déjà longue de l'interdiction des corporations<sup>32</sup>. À Leipzig, alors que les poursuites sont moins dures en Saxe que dans d'autres États comme la Prusse, les « délits d'association » (*Verbindungsdelikte*) sont particulièrement réprimés par les autorités universitaires, surtout après le nouveau règlement disciplinaire de 1835. En Bade, les *Karlsbader Beschlüsse* renforcent la pratique déjà en place depuis 1805, qui oblige les nouveaux étudiants à signer une déclaration indiquant qu'ils s'engagent à ne rejoindre aucune *Burschenschaft* ou *Landsmannschaft*<sup>33</sup>.

La répression des libéraux, durant les trois décennies qui précèdent la révolution de 1848, est appelée *Demagogenverfolgung* : la poursuite (ou persécution) des démagogues. Elle a souvent été étudiée dans le cadre de la lutte entre libéralisme et conservatisme, de la crainte des conservateurs des troubles à l'ordre social et politique. Dans un article récent, George S. Williamson a montré que l'on pouvait aller plus loin dans l'analyse. Aux yeux des plus virulents conservateurs, les idées libérales et d'unité nationale, même les plus modérées, ne seraient qu'un paravent pour cacher des tendances amORAles, violentes et révolutionnaires. Ce courant est incarné par Karl Albert von Kamptz, directeur du ministère de la Police prussien à partir de 1817. Plus que la lutte contre ceux qui promeuvent davantage d'égalité, c'est la peur du danger à court terme de campagnes violentes, d'assassinats et d'une révolution qui aurait conduit les dirigeants des États allemands à décider une politique répressive. Kamptz s'inquiète ainsi dès le 10 novembre 1817 dans un rapport sur la *Wartburgfest* que « des individus redevenus sauvages recevront à l'avenir des chaires ecclésiastiques, des chaires académiques, des postes de juges et des fonctions au sein de l'État<sup>34</sup> ». Les autodafés d'octobre 1817 et le meurtre d'August von Kotzebue justifieraient cette crainte, doublée de suspicions

<sup>31</sup> La constitution de 1815 de la *Burschenschaft* de Iéna (§ 96) impose le secret afin d'éviter les poursuites.

<sup>32</sup> Selon Wolfgang HARDTWIG, « Die Anfänge der Deutschen Burschenschaft », *op. cit.*, p. 627, le premier de ces textes est le *Reichsabschied* de 1664. Parmi les mesures ayant inspiré les dispositions des *Karlsbader Beschlüsse*, on peut notamment citer le *Reichsgutachten* du 19 juin 1793 contre « les corporations-ordres et sociétés secrètes » à l'université (« *geheime Ordens-Verbindungen und Gesellschaften* »).

<sup>33</sup> Sebastian SCHERMAUL, *Die Umsetzung der Karlsbader Beschlüsse*, *op. cit.*, p. 39-40 ; Heinrich MAACK, *Grundlagen des studentischen Disziplinarrechts*, Freiburg im Breisgau, Verlag Eberhard Albert Universitätsbuchhandlung, coll. « Beiträge zur Freiburger Wissenschafts- und Universitätsgeschichte », n° 10, 1956, p. 55.

<sup>34</sup> « [...] so verwilderten Menschen künftig Kanzeln, Lehrstühle, Richterstühle und Staatsämter erhalten ». Cit. in Günter STEIGER, « Die Teilnehmerliste des Wartburgfestes », *op. cit.*, p. 73.

conspirationnistes : les *Burschenschafter* feraient partie d'une alliance révolutionnaire franco-germano-suisse<sup>35</sup>.

La Prusse, l'Autriche, le Bade, entre d'autres, créent chacun une commission d'enquête, dont les rapports sont centralisés par la *Mainzer Zentral-Untersuchungskommission* (MZUK, la Commission centrale d'enquête de Mayence)<sup>36</sup>. Les agents de la MZUK ont le pouvoir de convoquer tout individu suspecté d'activité démagogique (c'est-à-dire révolutionnaire ou simplement jugée potentiellement néfaste à l'ordre) pour l'interroger. En raison de ces larges pouvoirs, certains des membres de la MZUK sont en fait tombés dans une paranoïa conspirationniste. Le serpent se mord la queue : malgré de nombreuses condamnations, les procédures menées par la MZUK n'ont pas pu empêcher l'existence de groupements libéraux. Elles les ont au contraire forcé à la clandestinité, ce qui confirme la peur des autorités de l'existence d'un vaste réseau révolutionnaire conspirant secrètement<sup>37</sup>.

La vie corporative étudiante perdure de 1819 à 1848 ; plus ou moins légalement pour les *Landsmannschaften* et *Corps*, illégalement et secrètement pour les *Burschenschaften*. Wolfgang Hardtwig résume ce phénomène ainsi : « Depuis qu'il existe des associations spécifiquement étudiantes, elles sont interdites. Mais depuis qu'il y a des interdictions, elles sont également restées sans effet<sup>38</sup> ». Malgré les dissolutions imposées en 1819, de nombreuses *Burschenschaften* sont rapidement recrées ou de nouvelles fondées. Il ne faut pas mythifier cette vie secrète : les *Burschenschafter* se réunissent dans des conditions précaires, constamment épiés et poursuivis judiciairement. Ainsi, dès 1820, une nouvelle *Burschenschaft* est créée à Leipzig. Malgré les poursuites des autorités, notamment pour faits de duel, elle survit jusqu'en 1824 sous diverses formes, comme par exemple une société de lecture ou d'escrime. Elle doit se dissoudre suite à la sanction de plusieurs de ses membres. Une nouvelle *Burschenschaft* est créée dès l'automne 1825, mais de nombreux membres sont arrêtés et emprisonnés, et la corporation doit se séparer. Une refondation a lieu en mai 1829. Cependant, la surveillance est renforcée, et des dissensions internes, surtout au moment de la tentative de

---

<sup>35</sup> Williamson voit également dans ce moment l'une des origines de la qualification de « terrorisme » d'une action révolutionnaire. George S. WILLIAMSON, « 'Thought Is in Itself a Dangerous Operation': The Campaign Against 'Revolutionary Machinations' in Germany, 1819–1828 », *German Studies Review*, 2015, vol. 38, n° 2, p. 286-289 et 292.

<sup>36</sup> Pour une description détaillée et la présentation de cas concrets traités par la MZUK : A. PETZOLD, « Die Zentral-Untersuchungs-Kommission in Mainz », in Herman HAUPT (dir.), *QuD*, vol. 5, *op. cit.*, pp. 171-258.

<sup>37</sup> George S. WILLIAMSON, « The Campaign », *op. cit.*, p. 291, 295 et 299. Le rapport définitif de la MZUK est remis en 1827 à la *Bundesversammlung*.

<sup>38</sup> « Seit es spezifisch studentische Vereinigungen gibt, sind sie verboten. Aber seit es Verbote gibt, sind sie auch fruchtlos geblieben. » Wolfgang HARDTWIG, *Macht, Emotion und Geselligkeit. Studien zur Soziabilität in Deutschland 1500-1900*, Stuttgart, Steiner, 2009, ch. 2 « Emotion und Disziplin. Sozialverhalten und Wertewandel der jugendlichen Bildungsschicht im Übergang zur bürgerlichen Gesellschaft (17.-19. Jahrhundert) », p. 36.

coup d'État menée par des *Burschenschafter* à Francfort-sur-le-Main en 1833 (*Wachensturm*), affaiblissent la *Burschenschaft*, qui se dissout à nouveau. Dans les années 1840, plusieurs *Burschenschaften* de tendances diverses, et parfois opposées, sont à nouveau créées, mais leur survie est souvent éphémère. Les *Burschenschafter* du mouvement du *Progreß* privilégient alors la lutte pour l'égalité entre étudiants à leur unité au sein d'une même corporation<sup>39</sup>.

## 1. 2. Les étudiants français en monarchie

À l'inverse de leurs homologues allemands, les étudiants français de l'après-Napoléon ne peuvent s'appuyer sur une tradition corporative. Plusieurs d'entre eux cherchent cependant à former des associations dès les années 1800<sup>40</sup>. Il ne reste bien souvent que de maigres traces de l'existence de ces groupements, ce qui empêche leur étude approfondie, mais qui sont relativement nombreuses pour le premier XIX<sup>e</sup> siècle. L'impossibilité de constituer un modèle associatif est due à la mise en place, durant la Restauration, d'un appareil répressif particulièrement efficace, sur lequel nous reviendrons en premier lieu. Nous analyserons ensuite quelques réflexions menées durant les années 1830 et 1840 sur les possibilités et avantages d'union des étudiants.

### 1. 2. 1. Les origines de l'ordonnance du 5 juillet 1820 et son application

La liberté d'association ne figure pas dans la Déclaration des Droits de l'Homme de 1789 : pour les révolutionnaires, rien ne doit s'interposer entre l'État et l'individu. C'est ce qui explique la loi Le Chapelier de 1791 qui supprime les corporations. Le régime napoléonien va plus loin et a fortement limité le droit d'association avec le *Code pénal*. L'article 291 pose des conditions très strictes à la fondation d'une association : « nulle association de plus de vingt personnes, dont le but sera de se réunir tous les jours ou à certains jours marqués, pour s'occuper d'objets religieux, littéraires, politiques ou autres, ne pourra se former qu'avec l'agrément du gouvernement, et sous les conditions qu'il plaira à l'autorité publique

---

<sup>39</sup> Sebastian SCHERMAUL, *Die Umsetzung der Karlsbader Beschlüsse*, *op. cit.*, p. 50-62 ; Konrad H. JARAUSCH, « The Sources of German Student Unrest 1815-1848 », *Historical Social Research / Historische Sozialforschung*, 2012 (1974), Supplément n° 24, p. 89-97.

<sup>40</sup> La trace la plus ancienne que nous ayons retrouvée est la demande formulée en 1804 par des élèves de l'École de médecine de Montpellier de se constituer en « corps ». Le ministre de l'Intérieur juge, à l'instar de son prédécesseur, cette requête « inutile, et même dangereuse », et en interdit la réalisation. Lettre du ministre au directeur de l'École de médecine, 29 thermidor an XII [17 août 1804], Bibliothèque universitaire de médecine de Montpellier (BUM), 2 MED 151, « Association Générale des Étudiants de Montpellier », 1804-1966. Certaines associations ont déjà fait l'objet de l'attention de Jean-Claude CARON, *Généralisations romantiques*, *op. cit.*

d'imposer à la société<sup>41</sup> ». La dernière partie de la phrase donne aux autorités toute la liberté d'interdire une association potentiellement dangereuse. Malgré cette politique hostile, de nombreuses « associations de sociabilité » (« *gesellige Vereine* ») bourgeoises sont créées dans les années 1820-1840, notamment en province<sup>42</sup>. La situation n'est pas la même pour les étudiants : dès la Restauration, plusieurs textes sont mis en place afin de restreindre plus spécifiquement leurs droits. Le plus important d'entre eux est l'ordonnance du 5 juillet 1820.

Bien que l'ordonnance soit justifiée par des considérations générales, les troubles qui éclatent à Paris et en province dès les débuts de la Seconde Restauration expliquent la mise en place d'une législation répressive, non seulement contre l'associationnisme étudiant mais plus généralement contre toute forme de mobilisation collective. Jean-Claude Caron a déjà traité nombre de ces révoltes ; nous évoquerons uniquement deux d'entre elles, en nous appuyant sur ses travaux. Elles précèdent directement l'ordonnance de juillet 1820 : l'affaire Bavoux et les manifestations contre la loi du double vote. François Nicolas Bavoux (1774-1848), juriconsulte, homme politique, juge au tribunal de première instance et professeur suppléant de procédure criminelle à la Faculté de droit de Paris, ne censure pas ses critiques contre le *Code pénal* lors de ses leçons. Suite à des altercations entre étudiants libéraux et royalistes lors d'une séance, le doyen Delvincourt intervient et suspend le cours. Bavoux est ensuite destitué provisoirement de ses fonctions par la Commission de l'Instruction publique. De nouvelles rixes éclatent et la troupe est envoyée contre les manifestants. Les manifestations durent plusieurs jours, de nombreux étudiants sont arrêtés et la Faculté de droit est fermée<sup>43</sup>. Des étudiants décident de rédiger et de faire signer une pétition en faveur de Bavoux, qu'ils envoient à la Chambre. En raison de la prolongation des troubles, une souscription « en faveur des détenus » est ouverte « aux bureaux du *Censeur* et du *Constitutionnel* », ainsi qu'un registre « chez le portier de l'École de droit pour recueillir les signatures des étudiants condamnant les troubles ». Comme le note Caron, la forte mobilisation en faveur de Bavoux conduit les étudiants à faire « preuve d'initiatives qui deviendront classiques – élection d'une commission d'élèves, pétition, souscription, contact avec la presse, sensibilisation des députés libéraux »<sup>44</sup>.

---

<sup>41</sup> *Code pénal*, Tome premier, Section XXIII. Des Associations ou Réunions illicites, § 291, Paris, Firmin Didot, imprimeur-libraire, 1810, p. 275. Les articles 292 et 293 définissent les peines en cas de formation d'une association non autorisée.

<sup>42</sup> Stefan-Ludwig HOFFMANN, *Geselligkeit und Demokratie*, *op. cit.*, p. 32 et 42-43. Le même phénomène est en œuvre en Autriche (*Ibid.*, p. 50).

<sup>43</sup> Cf. « Bavoux, François-Nicolas », in *Grand dictionnaire universel du XIX<sup>e</sup> siècle*, Tome 2, Paris, Librairie classique Larousse, 1867, p. 406. Pour une description plus détaillée du déroulement de l'affaire, voir : Jean-Claude CARON, *Généralisations romantiques*, *op. cit.*, p. 240-242.

<sup>44</sup> *Ibid.*, p. 241-242.

En effet, dès la rentrée suivante, une nouvelle pétition circule parmi les étudiants et marque le début de la mobilisation contre la réforme électorale, qui devait favoriser les plus fortunés. Encore une fois, des actions collectives plus ou moins concertées sont menées : assemblée avec lecture de la pétition, pose d'affiches appelant à sa signature, chahuts lors de cours. Le mouvement n'est pas que parisien, et des pétitions circulent ou des placards sont apposés également à Toulouse, Rennes, Aix-en-Provence ; divers troubles surviennent à Strasbourg, Grenoble et Dijon. Les étudiants correspondent entre eux d'une ville à l'autre. De nouvelles pétitions sont rédigées, dont une envoyée « aux cent-quinze députés fidèles mandataires du peuple ». À l'approche du vote de la loi, des rassemblements ont lieu autour de la Chambre. Durant la manifestation du 3 juin, Nicolas Lallemand, étudiant en droit, est tué par un garde d'une balle dans le dos. Il est alors érigé en martyr des étudiants. Une souscription est ouverte le jour de ses funérailles pour lui construire un monument funéraire au Père-Lachaise. Un arrêté est pris le 5 juin par la Commission de l'Instruction publique, qui interdit tout rassemblement, sous peine d'être rayé des registres de la faculté et de se voir retirer sa carte d'admission. La menace est mise à exécution cinq jours plus tard : douze étudiants en droit et cinq en médecine sont arrêtés ; huit des premiers et l'ensemble des seconds sont condamnés et exclus<sup>45</sup>. Jean-Claude Caron conclut, peut-être un peu rapidement : « Juin 1820, c'est enfin la naissance de l'étudiant comme force politique et symbole de la Jeunesse française, naissance matérialisée par le sang de Lallemand<sup>46</sup> ».

C'est dans ce contexte agité qu'est mise en place l'ordonnance du 5 juillet 1820, qui vise à réguler l'organisation des facultés de droit et de médecine. En effet, la plupart des articles définissent les modalités administratives d'inscription et d'examen. C'est « l'insuffisance des règlements existants relatifs à la conduite et à l'assiduité des étudiants près les facultés et les écoles secondaires de médecine de [l']université<sup>47</sup> » qui justifie officiellement les dispositions de l'ordonnance, particulièrement strictes (diplômes nécessaires, inscription, lieu d'habitation, assiduité, respect aux professeurs, etc.). Durant plus d'un demi-siècle, ce sont principalement les articles 18, 19 et 20 qui servent à empêcher les étudiants de se regrouper en associations et plus généralement de formuler des revendications communes, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des facultés :

---

<sup>45</sup> Jean-Claude Caron retrace là aussi le mouvement de manière bien plus détaillée, cf. *Ibid.*, p. 242-252.

<sup>46</sup> *Ibid.*, p. 251.

<sup>47</sup> *Recueil général des lois, décrets, ordonnances, etc. depuis le mois de Juin 1789 jusqu'au mois d'Août 1830*, annoté par M. Lepec, avocat à la Cour royale de Paris, Tome 15, Paris, À l'administration du Journal des notaires et des avocats, 1839, p. 162.

Art. 18. Tout étudiant convaincu d'avoir, hors des écoles, excité des troubles ou pris part à des désordres publics ou à des rassemblements illégaux, pourra, par mesure de discipline et à l'effet de prévenir les désordres que sa présence pourrait occasionner dans les écoles, et suivant la gravité des cas, être privé de deux inscriptions<sup>48</sup> au moins et de quatre au plus, ou exclu des cours de la faculté et de l'académie dans le ressort de laquelle la faute aura été commise, pour six mois au moins et pour deux ans au plus. Ces punitions devront être prononcées par le Conseil académique. Dans le cas d'exclusion, l'étudiant exclu pourra se pourvoir devant la Commission de l'instruction publique, qui y statuera définitivement.

Art. 19. En cas de récidive, il pourra être exclu de toutes les académies, pour le même temps de six mois au moins et de deux ans au plus. L'exclusion de toutes les académies ne pourra être prononcée que par la Commission de l'instruction publique, à laquelle l'instruction de l'affaire sera renvoyée par le Conseil académique. L'étudiant pourra se pourvoir contre le jugement devant notre Conseil d'État.

Art. 20. Il est défendu aux étudiants, soit d'une même faculté, soit de diverses facultés du même ordre, soit de diverses facultés de différents ordres, de former entre eux aucune association, sans en avoir obtenu la permission des autorités locales et en avoir donné connaissance au recteur de l'académie ou des académies dans lesquelles ils étudient. Il leur est pareillement défendu d'agir ou d'écrire en nom collectif, comme s'ils formaient une corporation ou association légalement reconnue. En cas de contravention aux dispositions précédentes, il sera instruit contre les contrevenants par les Conseils académiques, et il pourra être prononcé les punitions déterminées par les articles 19 et 20 [*sic*] en se conformant à tout ce qui est prescrit par ces mêmes articles<sup>49</sup>.

Ces trois articles interdisent et punissent toutes les formes d'action collective des étudiants, telles qu'elles ont été expérimentées durant les mois précédent, lors de l'affaire Bavoux et de la mobilisation contre la loi électorale. L'article 20 n'interdit pas en soi la formation d'associations par les étudiants, mais les oblige à en demander l'autorisation préalable aux autorités, ce qui ne diffère pas de la législation générale sur les associations : malgré plusieurs réformes, le contrôle *a priori* reste le cadre légal du droit d'association en France, jusqu'à la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901<sup>50</sup>. En raison des sanctions extrêmement lourdes prévues, cette disposition a servi à dissuader les étudiants de former des associations. Cinq ans plus tard, l'article 20 est reproduit dans le *Statut portant règlement général sur la Discipline et la Police*

---

<sup>48</sup> Avant 1897, l'immatriculation annuelle dans une faculté n'existe pas. Les étudiants « prennent » des inscriptions chaque trimestre. Il est tout à fait possible de ne s'inscrire qu'une ou deux fois par an, mais un certain nombre d'inscriptions (variable selon le diplôme envisagé) est exigé pour passer les examens.

<sup>49</sup> *Recueil général des lois, décrets, ordonnances, op. cit.*, p. 164-165. Il y a une erreur dans l'article 20 : il s'agit évidemment des punitions déterminées aux articles 18 et 19 et non 19 et 20.

<sup>50</sup> Jean-Marie GARRIGOU-LAGRANGE, *Recherches sur les rapports des associations avec les pouvoirs publics*, Paris, Librairie générale de droit et de jurisprudence, 1970, p. 10-13 ; Jean-Pierre MACHELON, « La liberté d'association sous la III<sup>e</sup> République : le temps du refus (1871-1901) », in Claire ANDRIEU *et al.* (dirs.), *Associations et champ politique, op. cit.*, pp. 141-155.

*intérieure des Facultés et des Écoles secondaires de médecine* du 9 avril 1825. Des dispositions équivalentes aux articles 18 et 19 y figurent également<sup>51</sup>. À partir du Second Empire, les pouvoirs publics ne mentionnent plus que le statut de 1825 dont les dispositions ont été élargies à l'ensemble des facultés et écoles<sup>52</sup>. Cette interdiction faite aux étudiants de s'associer et d'écrire en nom collectif est constamment rappelée et utilisée pour les empêcher de mener une quelconque action de groupe. Début 1822, déjà 53 étudiants de six académies différentes ont été sanctionnés sur la base de l'ordonnance de 1820. Il ont été exclus de leur académie, deux d'entre eux de toutes les académies, de six mois à deux ans pour cause de divers « troubles<sup>53</sup> ». Les exemples qui illustrent l'utilisation de cette ordonnance sont nombreux.

Dès la rentrée suivant la parution de l'ordonnance du 5 juillet 1820, des étudiants en médecine de Montpellier qui formaient entre eux depuis plusieurs années « une société particulière » dénommée l'Athénée médical, écrivent à la Commission de l'Instruction publique pour savoir « s'ils [sont] tenus de se conformer à l'article 20 de l'ordonnance du 9 [sic] juillet, pour pouvoir continuer les assemblées de ladite société ». Le recteur leur répond « *qu'il est indispensable qu'ils obtiennent préalablement la permission des autorités locales, et qu'ils satisfassent en tout point aux dispositions de l'article dont il s'agit* »<sup>54</sup>. L'ordonnance complique donc l'existence de groupements qui avaient pu être fondés dans les années précédentes. En juillet 1828, la police prend connaissance d'un projet d'association entre des étudiants en droit et en médecine de Paris (des statuts ont été rédigés), et de leur possible correspondance avec des étudiants d'Heidelberg cherchant eux aussi à s'organiser en une société. En réaction, à la demande du doyen, les professeurs de la Faculté de droit ouvrent leur cours par la lecture de l'ordonnance du 5 juillet 1820. Cette réaction rapide des autorités, ainsi

---

<sup>51</sup> Dans la première version du *Statut*, l'article 20 de l'ordonnance devient l'article 31. *Recueil des lois et règlements concernant l'instruction publique, depuis l'édit de Henri IV, en 1598, jusqu'à ce jour*, Tome huitième, contenant les Ordonnances du Roi, les Statuts, Réglemens, Arrêtés, Décisions, Instructions et Circulaires émanés de l'Administration de l'Instruction publique, depuis l'année 1824 jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 1828, Paris, Brunot-Labbe, libraire de l'Université, 1828, p. 1-16.

<sup>52</sup> Nous n'avons pas été en mesure de retrouver quand le statut de 1825 a été appliqué à l'ensemble des établissements. Dans un arrêté du 19 janvier 1856 concernant la Faculté des lettres de Paris, Hippolyte Fortoul parle déjà du statut de 1825 comme portant « sur la discipline et la police intérieure des facultés » et non pas seulement celles de médecine. Hippolyte FORTOUL, « Dispositions réglementaires pour l'admission aux cours de la Faculté des lettres de Paris », *Bulletin administratif de l'instruction publique*, 1856, vol. 7, n° 73, pp. 16-17.

<sup>53</sup> C'est à Paris que le plus d'exclusions ont été prononcées : quatorze étudiants en droit et dix en médecine. Cf. la lettre du recteur de l'Académie de Montpellier au doyen de la Faculté de médecine, 12 avril 1822, BUM, 2 MED 112, « Affaires disciplinaires », 1804-1962. Les chiffres sont tirés d'un état rédigé par le Conseil royal de l'Instruction publique, joint par le recteur.

<sup>54</sup> Lettre du recteur de l'Académie de Montpellier au doyen de la Faculté de médecine, 10 novembre 1820, BUM, 2 MED 151. Souligné dans l'original. Nous n'avons pas été en mesure de trouver plus d'informations sur l'Athénée médical et ne savons pas s'il a été autorisé par les autorités à poursuivre ses réunions.

qu'une mobilisation relativement faible (moins de cent souscripteurs), conduisent à l'échec définitif de la formation de l'association<sup>55</sup>.

Lorsqu'ils arrivent à former une association sans en demander l'autorisation, les étudiants sont systématiquement poursuivis. Le 15 juin 1841, cinq étudiants de Montpellier et un tout jeune docteur reçu trois mois auparavant sont condamnés « pour fait d'association politique clandestine<sup>56</sup> ». Emmanuel Casimir Turle, le docteur, est condamné à 20 jours de prison, les cinq autres (quatre sont inscrits à la Faculté de médecine, le dernier est inconnu du doyen) à 25 francs d'amende chacun. Le recteur de l'académie demande alors au doyen d'informer les familles des jeunes gens et d'exercer sur eux « une surveillance toute particulière ». À Paris, six ans plus tard, la police découvre chez Guillaume Géniller, préparateur au baccalauréat ès-sciences, des preuves qui témoignent de « la constitution projetée d'une société secrète d'Étudiants, dans le but d'organiser définitivement un système de désordres dans les cours dont les professeurs n'auraient pas des opinions conformes à celles de l'association », c'est-à-dire du « parti radical ». Géniller et les autres meneurs sont qualifiés de « communistes » par le préfet de police<sup>57</sup>. Dans les deux cas, nous ignorons tout des associations, ainsi que des autres condamnations qu'ont pu décider les autorités académiques<sup>58</sup>.

Les dispositions de l'ordonnance du 5 juillet 1820 ne sont pas seulement appliquées lorsque des étudiants veulent fonder une association. Tout groupement, tout trouble, toute action collective au sein ou à l'extérieur des facultés constitue pour les autorités académiques un prétexte pour sanctionner les étudiants. Les mesures prises par le Conseil académique toulousain contre les 214 étudiants en droit qui ont signé une adresse à la duchesse de Berry, en témoignent. Cette adresse est publiée dans la *Gazette du Languedoc* du 29 novembre 1832. Dans sa séance extraordinaire du 2 décembre, le Conseil académique considère que cette adresse « enferme les délits prévus » par les articles 31 et 35 des statuts universitaires (les articles 20 et 18 de l'ordonnance de 1820) et que « les signataires de l'adresse, en écrivant, sans droit comme sans raison, au nom de la jeunesse des écoles, peuvent assener au milieu de cette jeunesse des décisions et des troubles qu'il importe de prévenir, dans l'intérêt de l'ordre

---

<sup>55</sup> Jean-Claude CARON, *Généralisations romantiques*, *op. cit.*, p. 290-292.

<sup>56</sup> Lettre du recteur de l'Académie de Montpellier au doyen de la Faculté de médecine, 22 juin 1841, BUM, 2 MED 112, « Affaires disciplinaires ».

<sup>57</sup> Toutes ces citations sont tirées de la lettre du préfet de police au ministre de l'Intérieur du 13 juillet 1847, Archives nationales (AN), F/17/4392 « Affaires disciplinaires de l'enseignement supérieur », 1844-1848.

<sup>58</sup> De plus, nous n'avons connaissance de leur existence ou tentative de création que parce qu'elles avaient un caractère politique et ont donc suscité l'intérêt de la police. Il est certain que de nombreux groupements (ayant abouti ou non) pour des buts simplement scientifiques, par exemple, ont pu être interdits.

publique [*sic*] et dans celui des études »<sup>59</sup>. Les étudiants signataires sont condamnés à la perte de leur inscription courante et exclus des cours de la Faculté de droit jusqu'à la période de la deuxième inscription (c'est-à-dire en février). La *Gazette du Languedoc* s'insurge contre cette mesure de sanction de « masse » prise sans audition des étudiants, « sans instruction préalable, sans preuve *légale*, pour une manifestation de sentiments honorables, pour un hommage rendu à l'héroïsme rehaussé par le malheur »<sup>60</sup>. Un recours signé par 125 étudiants condamnés est rejeté le 23 décembre. Le Conseil académique affirme même « qu'aucune disposition des règlements universitaires n'ouvre la voie d'opposition devant les Conseils miques<sup>61</sup> ». Un autre pourvoi, formé à titre individuel par un dénommé S. Villars auprès du Conseil royal de l'instruction publique, est lui aussi rejeté le 29 janvier 1833. Le Conseil rappelle à nouveau qu'avec cette adresse, « les signataires ont formellement contrevenu aux dispositions qui défendent aux étudiants d'agir ou d'écrire en nom collectif<sup>62</sup> ».

Pour se retrouver en petit groupe, les étudiants (parisiens) disposent uniquement des conférences de droit, littérature ou d'histoire, très en vogue sous la Restauration et la monarchie de Juillet. Groupés autour d'une personnalité ecclésiastique ou laïque respectable, qui ouvre parfois une pension, ils apprennent l'art du débat et de la prise de parole en public afin de compléter leur formation universitaire et de se préparer à leurs carrières futures et à la vie publique. Il s'agit donc d'institutions privées, souvent catholiques et royalistes. Afin de garantir le bon esprit de la société, il faut être recommandé pour y entrer. Durant les années 1840, les membres de certaines sociétés, comme la conférence Molé, peuvent défendre certaines idées libérales, mais ne forment aucun cas des groupes radicaux et révolutionnaires. Il ne s'agit donc pas d'organisations d'étudiants, mais de groupes pour étudiants (et parfois d'autres jeunes gens) de bonne famille<sup>63</sup>.

### ***1. 2. 2. L'absence de modèle associatif***

En plus des nombreuses tentatives pour former des groupes divers entre eux, des étudiants, peu nombreux, réfléchissent à des modèles d'associationnisme. La brochure de Jules

---

<sup>59</sup> Extrait du registre des délibérations du Conseil académique, procès-verbal de la séance du 2 décembre 1832, Archives départementales de la Haute-Garonne (ADHG), 3160 W 299 « Faculté de droit de Toulouse. Dossier concernant les étudiants signataires de la lettre de soutien à la Duchesse de Berry, parue dans la *Gazette du Languedoc* du 29 novembre 1832, exclus de la faculté de droit par décision du conseil académique de Toulouse du 2 décembre 1832 », 1832-1834.

<sup>60</sup> *Gazette du Languedoc, mémorial de Toulouse*, 9 décembre 1832, n° 276, p. 1. Souligné dans le texte.

<sup>61</sup> Arrêté du Conseil académique, 23 décembre 1832, ADHG, 3160 W 299.

<sup>62</sup> Extrait du registre des délibérations du Conseil royal de l'Instruction publique, procès-verbal de la séance du 29 janvier 1833, ADHG, 3160 W 299.

<sup>63</sup> Anne MARTIN-FRUGIER, « La formation des élites : les 'conférences' sous la Restauration et la Monarchie de Juillet », *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, 1989, vol. 36, n° 2, pp. 211-244.

Sambuc (1804-1834), adressée à ses camarades étudiants parisiens et publiée peu de temps après son arrivée dans la capitale en septembre 1830, en est l'un des principaux exemples<sup>64</sup>. Il s'agit en effet de « la première tentative de réflexion et de propositions précises visant à organiser les étudiants<sup>65</sup> ». Comme l'a montré Jean-Claude Caron, son parcours biographique explique pour beaucoup les positions qu'il exprime dans ce texte. Né à Toulouse, sa famille doit fuir les persécutions contre les protestants lors de la Terreur blanche et s'installe en Allemagne, où il fait sa scolarité puis ses études. Professeur de français dans le canton de Berne en 1825, il est inscrit à la Faculté de théologie de Lausanne en 1827. Il a donc pu fréquenter les organisations étudiantes de ces deux pays. Selon Sambuc, une forme de coercition est nécessaire pour souder les étudiants en un corps constitué autour d'une organisation et d'un journal et pour que l'ordre, la liberté et le progrès puissent régner. Le système associatif démocratique et représentatif qu'il souhaite pour tous les étudiants de France pourrait en effet permettre, selon lui, une discipline stricte. Son projet est éminemment politique : ce système pourrait être celui de l'ensemble de la société. Il propose également un réseau d'échanges et de correspondance entre l'ensemble des étudiants d'Europe, ce qui constitue la plus grande peur des gouvernants autour de 1830. Pour mettre en place ce programme, Sambuc et ses camarades fondent la Société pour la liberté, l'ordre et le progrès. La découverte d'un « règlement secret », dont Sambuc rejette la paternité, bien plus révolutionnaire et qui prévoit des moyens d'action pour renverser le gouvernement, conduit à leur arrestation et à leur procès en avril 1831. Sambuc est finalement acquitté, mais quitte la France pour retourner en Suisse<sup>66</sup>.

Sambuc ne cesse de critiquer l'individualisme de la jeunesse des Écoles française et loue l'esprit d'association qui caractériserait selon lui les étudiants des autres pays. En retour, le « gouvernement représentatif » favoriserait cet « esprit d'association ». Les deux sont nécessaires aux jeunes gens, car ils auraient des besoins spécifiques :

Quoique nous puissions avoir recours à des pétitions pour exprimer nos vœux, nous sommes dépourvus de tout organe pour les faire arriver d'une manière légale jusqu'à l'autorité compétente [...] Avant tout, j'estime que nous devons nous donner une *organisation* et un *journal*, journal qui sera celui de tous les Étudian[t]s de la France, celui même de toute la jeunesse française, dont nous pourrions, à juste titre, nous considérer comme les représtan[t]s [...] Moyennant ce, nous pourrions prendre une part légitime à la politique de notre époque, et représenter les vœux, les besoins, les opinions de la jeune génération, que nul n'est mieux placé que nous pour comprendre ; nous saurions les exprimer avec ce

---

<sup>64</sup> Jules SAMBUC, *Aux étudiants, sur les derniers événements des écoles de droit et de médecine de Paris, et sur la nécessité d'avoir recours à un mode régulier d'organisation et d'expression*, Paris, C. F. Benoist, libraire, Béchot jeune, libraire, chez l'auteur, 1830. Le texte est daté du 29 novembre 1830.

<sup>65</sup> Jean-Claude CARON, *Généralisations romantiques*, op. cit., p. 321.

<sup>66</sup> *Ibid.*, p. 319-324.

ton de calme et de dignité qui n'exclut pas l'énergie, et qui doit distinguer des jeunes gens qui se livrent à des études sérieuses, qui savent que la véhémence des paroles n'ajoute rien à la bonté de la cause qu'on défend<sup>67</sup>.

Une organisation et un journal afin d'avoir droit au chapitre : Sambuc formule limpidement le combat mené déjà depuis plus d'une décennie par certains étudiants, et qui se poursuit ensuite pendant environ un demi-siècle. Ce n'est pas un hasard que Sambuc mobilise ces arguments à ce moment-là : durant les Trois Glorieuses, la jeunesse des Écoles s'est illustrée parmi les révolutionnaires et sur les barricades, particulièrement les polytechniciens<sup>68</sup>. Il s'agit donc de maintenir l'unité du groupe au-delà de la mobilisation politique, alors que la frontière entre élèves des grandes écoles et étudiants des facultés est encore très poreuse. En mettant cet aspect corporatif au cœur de son projet, Sambuc est l'un des premiers à articuler l'unité du groupe et sa représentation. Cependant, cette représentation corporative n'est pas un but en soi, mais sert un projet politique et social plus large. L'idée d'une autonomie des besoins et des intérêts des étudiants n'existe pas encore.

Les étudiants ne sont pas les seuls à réfléchir à la meilleure manière de se regrouper et certains pensent mieux connaître leurs intérêts qu'eux-mêmes. Honoré Antoine Frégier, chef de bureau à la Préfecture de la Seine, évoque à plusieurs reprises la situation des étudiants du Quartier latin dans son ouvrage *Des classes dangereuses de la population dans les grandes villes et des moyens de les rendre meilleures*, dont les deux tomes sont publiés en 1840. Frégier dresse, dans le premier tome, un portrait des étudiants très différent de l'image de l'étudiant solitaire décrié par de nombreux autres auteurs. Au contraire, l'idée de cordialité et d'entraide prédomine dans sa description<sup>69</sup>. Une réelle « communauté » étudiante existerait donc au Quartier latin, bien qu'elle soit éphémère et se renouvelle à chaque rentrée.

Frégier considère qu'il existe des étudiants « vicieux », mais qu'ils ne représentent qu'une minorité désordonnée, presque décadente, aux « doctrines » viles, voire révolutionnaires. Cependant, il déplore l'abaissement général des mœurs de la société, qui touche également les étudiants. L'entraide ne suffirait pas à préserver la jeunesse des Écoles de l'immoralité. Dans le second tome de son œuvre, Frégier propose une solution pour éviter que les étudiants ne sombrent dans le vice. Il n'évoque jamais l'idée d'une ou de plusieurs associations mais souhaite la création d'un « établissement spécial ». Cet établissement doit per-

---

<sup>67</sup> Jules SAMBUC, *Aux étudiants*, op. cit., p. 3, 5 et 6. Souligné dans le texte.

<sup>68</sup> Jean-Claude CARON, *Généralisations romantiques*, op. cit., p. 295-316.

<sup>69</sup> Honoré Antoine FRÉGIER, *Des classes dangereuses de la population dans les grandes villes et des moyens de les rendre meilleures*, Tome 1, Paris, J.-B. Baillière, 1840, p. 124.

mettre à l'étudiant de s'entourer de camarades, tant dans un but festif que studieux. Frégier propose la création de « lieux de réunion, d'étude, de conversation et de plaisir » et d'« institutions capables de discipliner, d'épurer [les] plaisirs, et de lui ménager en même temps la facilité de former des relations qui pourraient lui être utiles ». Il souhaite que des personnalités extérieures encadrent les étudiants : « J'aimerais à voir, à la tête de ces établissements, non pas des spéculateurs avides et subalternes, mais des médecins, des avocats, jaloux de former pour la société et pour la famille, des hommes moraux et éclairés et de seconder par leur savant concours, l'œuvre de l'enseignement public ». Abonnement à des journaux et revues, bibliothèque fournie, interdiction partielle des jeux d'argent, sont quelques-unes des caractéristiques du projet de Frégier<sup>70</sup>. Malgré le succès de son œuvre, version retravaillée et augmentée d'un mémoire primé en 1838 par l'Académie des Sciences morales et politiques, les préconisations de Frégier n'ont pas été suivies d'effets sur ces questions. Avec cet ouvrage, Frégier contribue néanmoins à la construction progressive du groupe des étudiants et de ses besoins comme un problème public, qui en est alors à ses prémices. Cependant, Frégier n'évoque pas l'idée d'une représentation des étudiants par eux-mêmes. Il s'agit uniquement d'un groupe d'individus parmi d'autres dont il faut s'occuper pour le maintien de l'ordre politique et social.

\*

Durant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, étudiants français et allemands mènent, malgré des histoires très différentes, un même combat pour leur droit à s'associer. Les uns comme les autres font face au refus que leur oppose le pouvoir politique, qui met en place une législation répressive à leur encontre. Dans l'espace allemand, certaines formes de corporations passives politiquement parviennent à exister, mais restent renfermées sur elles-mêmes. Les *Burschenschafter* cherchent à mener des actions politiques pour parvenir à l'unification de l'Allemagne. Ils doivent néanmoins évoluer clandestinement. En parallèle, certains d'entre eux cherchent à réformer les traditions estudiantines. En France, sous la Restauration et la monarchie de Juillet, les autorités disposent d'un arsenal législatif leur permettant, à tous les niveaux, d'empêcher les étudiants non seulement de former des associations, mais également d'exprimer une opinion commune. Aucun groupe ne peut alors émerger, car il est impossible pour les étudiants de se mobiliser librement. La révolution de 1848 constitue pour les étudiants un moment de liberté associative éphémère et de bouillonnement politique. Après

---

<sup>70</sup> ID., *Ibid.*, Tome 2, Paris, J.-B. Baillière, 1840, p. 205, 206 et 212.

l'échec de la révolution, la situation des étudiants commence à diverger de plus en plus entre la France et les États allemands.

## **2. La lente imposition des corporations étudiantes en Allemagne**

Le 2 avril 1848, la *Bundesversammlung*<sup>71</sup> décide la suppression de l'ensemble des lois d'exception mises en place au sein de la Confédération germanique depuis 1819, c'est-à-dire notamment les *Karlsbader Beschlüsse*. Cela signifie-t-il que les dirigeants politiques autorisent les étudiants à constituer librement des organisations ? La relation entre étudiants et pouvoirs publics change-t-elle ? Les étudiants abandonnent-ils la lutte politique ? Nous reviendrons tout d'abord sur les évolutions générales du droit d'association autour de 1848 qui marquent un bouleversement du cadre juridique de la période précédente, avant de traiter plus précisément des transformations apportées durant les années 1850 et 1860 aux règlements universitaires auxquels sont soumis les étudiants. Nous nous demanderons enfin si ces changements permettent une meilleure intégration des étudiants et de leurs organisations, en analysant les possibles conséquences sur leurs activités politiques.

### **2. 1. Évolutions du droit d'association autour de 1848**

À partir du milieu des années 1840 se développe dans de nombreuses universités un mouvement progressiste (*Progreßbewegung*), qui réunit des corporations démocratiques voire républicaines, appelant à la réforme de la vie étudiante et de l'université<sup>72</sup>. Au même moment, les autorités académiques évoquent un changement dans l'attitude à adopter vis-à-vis des corporations étudiantes. Après avoir reçu un mémoire rédigé par le ministre d'État de Saxe sur la politique la plus propice à mener contre les corporations étudiantes, Friedrich Eichhorn, *Kultusminister* prussien, écrit en juillet 1847 au curateur de l'Université de Berlin. Dans sa lettre, il constate l'échec d'une interdiction complète et envisage les possibilités de les utiliser à bon escient pour la formation de jeunes hommes loyaux. Il considère notamment que :

l'impossibilité d'un maintien résolu et radical d'une interdiction absolue des corporations étudiantes a toujours été reconnue [par les autorités], en même temps qu'il serait possible, grâce à la participation prudente et active de professeurs influents, non seulement de rendre les corporations étudiantes

---

<sup>71</sup> La « pré-assemblée » précédant le Parlement de Francfort, élu au suffrage universel masculin en mai 1848.

<sup>72</sup> Heide THIELBEER, *Universität und Politik in der Deutschen Revolution von 1848*, Bonn, Verlag Neue Gesellschaft, 1983, p. 144-151.

inoffensives, mais aussi de les utiliser pour la formation du caractère des étudiants et la conservation de la pureté et de la fraîcheur de la nature juvénile<sup>73</sup>.

Après une réponse du curateur, l'affaire ne va apparemment pas plus loin et le début de la révolution en mars 1848 remet en cause ces projets. Parallèlement, certains étudiants essaient d'obtenir, au sein de leur université, la fin de l'interdiction des associations. Par exemple, dans une lettre au Sénat académique du 18 juin 1847, le *Tübinger Studentenverein*, organisation progressiste fondée et autorisée en 1844, demande notamment la fin du régime disciplinaire spécifique aux étudiants et la liberté d'association, sans obtenir gain de cause<sup>74</sup>.

Dans l'espace germanique, les étudiants sont très nombreux à se mobiliser dès le début du soulèvement révolutionnaire au mois de mars<sup>75</sup>. Environ 1 200 à 1 500 étudiants libéraux, démocrates et radicaux se retrouvent à la Pentecôte en Thuringe pour une deuxième *Wartburgfest*. La référence religieuse du rassemblement de 1817 disparaît : il s'agit cette fois-ci uniquement du combat politique pour l'unification de l'Allemagne. Les universités catholiques sont représentées et les étudiants viennois nombreux. Aucun courant ni tendance politique ne domine véritablement, et en aucun cas le républicanisme, mais les étudiants « de gauche » sont nombreux. Républicains méfiants voire hostiles au Parlement de Francfort et défenseurs de la monarchie constitutionnelle se font face. Les revendications formulées sont larges : autonomie et unification au niveau national des universités, liberté d'enseignement et d'apprentissage, participation des étudiants à la vie universitaire, suppression des lois d'exception en vigueur depuis 1819. Parmi les autres grandes exigences – des étudiants comme des autres révolutionnaires bourgeois –, la liberté de rassemblement et d'association, la liberté de la presse, ainsi que le droit de créer ou rejoindre des gardes armées (*Wehrkörper*)

---

<sup>73</sup> « Dabei ist stets die Unmöglichkeit einer konsequenten und durchgreifenden Aufrechterhaltung des unbedingten Verbots der Studenten-Verbindungen und zugleich das anerkannt worden, daß es nur unter umsichtiger und thätiger Mitwirkung einflußreicher akademischer Lehrer gelingen könne, die Studentenverbindungen nicht nur unschädlich zu machen, sondern auch für die Bildung des Charakters der Studierenden und für Erhaltung der Reinheit und Frische des jugendlichen Gemüths zu benutzen. » Lettre au Universitätskurator, 5 juillet 1847, Universitätsarchiv der Humboldt Universität Berlin (UAHB), UK/565 « Das Verbindungs-Wesen unter den Studierenden und die Mittel zu dessen Beseitigung resp. zur angemessenen Leitung desselben », 1847-1895.

<sup>74</sup> « Bitte des Tübinger Studentenvereins um Reform der akademischen Gesetze », in Eberhard SIEBER (dir.), *Dokumente zur gescheiterten Tübinger Universitätsreform in der Revolution von 1848/49*, Tübingen, J. C. B. Mohr (Paul Siebeck), coll. « Contubernium. Tübinger Beiträge zur Universitäts- und Wissenschaftsgeschichte », n° 8, 1977, p. 13-15.

<sup>75</sup> Sur tout ce qui suit : Friedrich SCHULZE et Paul SSYMANK, *Das deutsche Studententum*, op. cit., 2<sup>e</sup> éd., p. 222-232 ; Priscilla ROBERTSON, *Revolutions of 1848. A Social History*, Princeton, N.J., Princeton University Press, 1952 ; ID., « Students on the Barricades: Germany and Austria, 1848 », *Political Science Quarterly*, 1969, vol. 84, n° 2, pp. 367-379 ; Heide THIELBEER, *Universität und Politik*, op. cit., p. 141-144 ; Peter BOROWSKY, « Studenten in der deutschen Revolution 1848 », in *Schlaglichter historischer Forschung. Studien zur deutschen Geschichte im 19. und 20. Jahrhundert*, Hambourg, Hamburg University Press, 2005, pp. 187-199 ; Eberhard SIEBER (dir.), *Dokumente zur gescheiterten Tübinger Universitätsreform*, op. cit.

sur le modèle de la garde nationale française figurent en bonne place. Une constitution est exigée pour les États dans lesquels il n'en existe pas encore, notamment la Prusse. Plus spécifiquement, les étudiants revendiquent le droit à la pratique du duel. De plus, certaines organisations étudiantes s'efforcent d'obtenir des avancées au niveau local. À Tübingen, un *Ausschuss* représentatif, fondé le 25 mai par 550 étudiants (75 % des inscrits), formule des propositions de réformes aux autorités académiques et au ministère, sans succès.

Dans ce contexte, de nombreux étudiants réclament le droit d'organiser librement leurs assemblées dans les bâtiments universitaires. Le *Kultusminister* prussien insiste auprès des autorités de l'ensemble des universités de son ressort : les étudiants « n'ont pas de droit absolu<sup>76</sup> » d'occuper les espaces de l'université pour leurs rassemblements. L'autorisation ne peut être accordée qu'au cas par cas et ne doit pas être considérée comme acquise. Certains étudiants se plaignent de ces limitations qui ne concernent que les étudiants, alors que le roi de Prusse garantit pourtant le droit d'assemblée<sup>77</sup>.

Point culminant de la recherche de l'unité par les étudiants progressistes de la première moitié du siècle, une « communauté étudiante générale » (*Allgemeine Studentenschaft*) est fondée lors de la convocation d'un parlement étudiant à Eisenach du 25 septembre au 4 octobre. Ce rassemblement est contrôlé par la minorité radicale et est bien plus modeste que la *Wartburgfest* quelques mois plus tôt. Selon les chiffres publiés immédiatement après la tenue du congrès, 74 représentants élus, issus de quatorze universités, sont présents<sup>78</sup>. Selon un délégué de Königsberg, l'absence notable des étudiants berlinois est due à des problèmes avec les autorités universitaires. Les débats sont longs et compliqués, et ce dès l'ouverture du congrès sur sa légitimité même. Les démissions sont nombreuses. Ce n'est qu'à partir du 27 septembre que les statuts de l'association « *deutsche Studentenschaft* » sont progressivement votés. Le premier article stipule : « la communauté étudiante allemande forme une asso-

---

<sup>76</sup> « *kein unmittelbares Recht* ». Souligné dans l'original. Lettre du ministre au recteur et au *Generalconcil* de Halle (copie à l'ensemble des universités prussiennes), 18 août 1848, Geheimes Staatsarchiv Preußischer Kulturbesitz (GStA PK), I. HA Rep. 76, V<sup>a</sup> Sect. 1 Tit. XII Nr. 19 « Die Anwendung der Verordnung vom 6. April 1848 wegen des freien Versammlungs- und Vereinigungs-Rechts auf die Studirenden, und die in Folge desselben sich gebildeten sogenannten Studentenschaften, sowie die Benutzung der academischen Localien zu den Versammlungen der Studirenden », 1848-1866.

<sup>77</sup> Cf. la lettre de l'étudiant berlinois B. Endrulat du 21 novembre 1848, *Ibid.*

<sup>78</sup> Bonn (5 représentants), Breslau (7), Gießen (5), Greifswald (1, puis 4 au cours du congrès), Halle (5, puis 6), Heidelberg (2, puis 5), Königsberg (2), Leipzig (2), Marbourg (3), Munich (5, puis 6), Tübingen (1), Würzburg (5), Vienne (20, arrivés au cours du congrès). Carl SCHURZ, *Der Studentencongreß zu Eisenach am 25. September 1848. Seine Bedeutung und seine Resultate*, Bonn, Verlag von W. Sulzbach, 1848. Sur C. Schurz, étudiant en philosophie et en histoire à Bonn, meneur du camp démocrate : Heide THIELBEER, *Universität und Politik*, *op. cit.*, p. 97-102.

ciation pour la promotion des intérêts académiques généraux<sup>79</sup> ». Cette association est organisée en un conseil central et en groupes locaux, strictement représentatifs. Les promoteurs de cette *allgemeine Studentenschaft* ont véritablement l'ambition d'être un organe « supra-organisationnel » : les délégués au conseil central ou au niveau local ne doivent entretenir aucune relation avec les corporations ou toute autre société. L'autre réalisation du congrès est la rédaction d'un « essai de constitution pour les universités allemandes », qui doit être soumis au Parlement de Francfort et aux différents ministères compétents. Dans cette constitution, les universités sont présentées comme le lieu du déploiement de la science et de l'éducation de la jeunesse, mais aussi comme un objet devant appartenir à la nation. De ce fait, elles doivent devenir des établissements nationaux (*Nationalanstalten*) et non plus d'un seul État (*Landesuniversitäten*). Les revendications de liberté, d'autonomie et de participation des étudiants au système universitaire exprimées dès le mois de juin sont à nouveau affirmées dans cette constitution. Le contexte exceptionnel de la révolution permet aux étudiants de formuler des vœux et de s'organiser collectivement. La différence majeure avec les décennies précédentes est que leur mobilisation et leurs revendications porte tant sur la politique d'État, que, ce qui est nouveau, sur des questions spécifiquement corporatives et universitaires<sup>80</sup>.

Au début de la révolution, libéraux et démocrates obtiennent un grand succès pour la liberté d'association et de rassemblement : la suppression des *Karlsbader Beschlüsse*. Malgré la victoire de la contre-révolution, les dirigeants politiques sont mis devant le fait accompli et ne peuvent retourner à la législation prérévolutionnaire. Des lois pour réguler la liberté d'association et d'assemblée (*Vereins- und Versammlungsfreiheit*) sont alors mises en place entre 1848 et 1851 par plusieurs États, notamment le 19 juillet 1848 dans le *Kurfürstentum* de Hesse-Cassel ; le 26 février 1850 en Bavière, le 11 mars en Prusse et le 22 novembre en Saxe ; le 14 février 1851 en Bade. En Wurtemberg, la liberté acquise lors de la révolution est maintenue de fait mais n'est pas entérinée par une loi. En 1855, le roi Guillaume I<sup>er</sup> émet une ordonnance, qui introduit la liberté d'association dans la législation<sup>81</sup>.

---

<sup>79</sup> « *Die deutsche Studentenschaft bildet einen Verein zur Förderung der allgemeinen akademischen Interessen.* » *Ibid.*, p. 15.

<sup>80</sup> Malgré ce rôle politique actif des étudiants durant la révolution de 1848, et alors que jamais l'idéal d'unité n'avait été aussi proche d'être réalisé, aucun journal n'est fondé. Il est cependant décidé que le *Politischer Studenten-Courier* de Vienne devienne l'organe officiel de la « *allgemeine Studentenschaft* » – rôle qu'il n'a jamais réellement pu jouer. Vienne est en effet l'un des principaux centres de l'activisme politique étudiant durant la révolution. Hans BOHRMANN, *Strukturwandel der deutschen Studentenpresse*, *op. cit.*, p. 30-31.

<sup>81</sup> Guillaume I<sup>er</sup> outrepassa pour cela le parlement, dont une partie des membres combat cette disposition et obtint sa suppression en 1864, ce qui conduisit au retour de la tolérance de fait comme après 1848. La situation ne change qu'avec la loi fédérale sur les associations de 1908, qui s'applique à tous les États de l'Empire (Elke BRÜNLE, *Bibliotheken von Arbeiterbildungsvereinen im Königreich Württemberg 1848-1918*, Wiesbaden, Harrassowitz Verlag, coll. « Mainzer Studien zur Buchwissenschaft », n° 20, 2010, note 74, p. 30).

L'échec de la révolution vient stopper net la progression du courant démocratique, libéral et progressiste parmi les étudiants et des revendications concernant la liberté de réunion et d'association. En effet, la répression contre-révolutionnaire frappe durement les organisations étudiantes dès 1849, comme cela avait été le cas trente ans plus tôt. De nombreuses corporations disparaissent ou doivent vivre clandestinement. Les étudiants doivent lutter pour conserver leur droit de s'associer. Cependant, la suppression des *Karlsbader-Beschlüsse* est actée. Contrairement à la première moitié du siècle qui est marquée par la recherche de l'unité des étudiants, phénomène symbolisé par le projet de la *Urburschenschaft*, l'associationnisme étudiant de l'après 1850 – on peut même désormais parler de corporatisme en un sens plus restreint – est caractérisé par un particularisme grandissant<sup>82</sup>. Parallèlement, les autorités universitaires adoptent une nouvelle attitude face aux organisations étudiantes.

Ces changements ont des conséquences directes pour l'associationnisme étudiant. Il existe durant quelques années un vide juridique qui permet le développement des corporations. En effet, la juridiction académique interdisant aux étudiants de former des organisations reposait sur les lois d'exception de 1819. Ce vide juridique sert de révélateur à la nouvelle conception que se font les autorités politiques et académiques des corporations étudiantes. Ce changement s'explique par quatre facteurs combinés : 1) ministres et recteurs prennent acte du retrait (forcé) des corporations de l'agitation politique libérale depuis l'échec de la révolution ; 2) ils constatent l'échec de la répression et de l'interdiction totales des corporations ; 3) leurs craintes portent désormais surtout sur l'augmentation rapide et importante du nombre de duels ; 4) dans une moindre mesure, de nombreux étudiants parmi les moins radicaux, qui ont rejoint des *Corps* dans les années 1820-1830, commencent à occuper des places importantes au sein de la haute administration et du champ politique.

## **2. 2. Les autorités universitaires face aux nouvelles libertés après la révolution de 1848**

Face au vide juridique créé par la suppression des *Karlsbader Beschlüsse*, les autorités universitaires décident d'intervenir afin de réguler l'associationnisme étudiant. L'interdiction des *Corps* de Heidelberg en juillet 1856 permet de constater empiriquement les changements survenus dans l'ensemble des États allemands au cours des premières années de la décennie 1850. Cette interdiction est en effet à l'origine d'un vaste échange épistolaire entre les autorités académiques de plusieurs universités. Nous présenterons d'abord le cadre général régle-

---

<sup>82</sup> Friedrich SCHULZE et Paul SSYMANK, *Das deutsche Studententum*, op. cit., 4<sup>e</sup> éd., p. 300.

mentaire mis en place dans différentes universités, puis comment les autorités universitaires cherchent à limiter et contrôler les organisations étudiantes. Nous traiterons enfin brièvement de la problématique particulière des manifestations publiques des étudiants.

### 2. 2. 1. Réguler l'associationnisme étudiant

Après plusieurs altercations entre les *Corpsstudenten* et les membres d'une corporation qui s'opposent à eux, la Verbindung Saxonia, puis suite à une violente bagarre initiée par les *Corpsstudenten* avec les habitants de Ladenburg, petit village aux alentours d'Heidelberg, les autorités académiques heidelbergeoises décident, en juillet 1856, d'interdire les cinq *Corps* existants<sup>83</sup>. Conflits entre étudiants à propos des formes, principes et signes extérieurs de leurs organisations ; usage de la violence ; dissolution des *Corps*, ces corporations qui ont survécu aux différentes vagues de répression du fait de l'éloignement de la plupart de leurs membres de toute activité politique : ces affaires ont deux conséquences directes. Premièrement, au mois de novembre, le Sénat académique d'Heidelberg autorise deux nouvelles corporations, l'Allemannia (future *Burschenschaft* du même nom) et la Badenia (future *Burschenschaft Frankonia*), alors que le ministère du Culte et de l'Enseignement public du Bade a permis la reformation des cinq *Corps* en octobre. Deuxièmement, dès août, les autorités universitaires d'Heidelberg rédigent un règlement qui définit strictement le droit d'association des étudiants. Les membres du Directoire académique (*akademisches Direktorium*) considèrent en effet que la répression des associations et corporations a échoué. De plus, la majorité des étudiants inscrits à Heidelberg ne sont pas originaires du Bade et ressentiraient la nécessité de se regrouper entre « régionaux » – phénomène envers lequel les autorités se montrent compréhensives. Ils considèrent qu'il est indispensable de réguler l'associationnisme étudiant afin d'éviter tout problème. La législation générale du droit d'association et d'assemblée ne saurait suffire, car « l'inconséquence, la conception immature de la vie par la jeunesse obligent à une limitation plus sévère qu'il ne serait justifié pour l'ensemble des citoyens<sup>84</sup> ».

---

<sup>83</sup> *Denkschrift der Heidelberger Corps-Studenten. Gerichtet an die Gesamtheit der Professoren und das Plenum des Senats, über die vom engeren Senat verfügte Auflösung der Corps und die veranlassenden Vorgänge*, Heidelberg, In Commission bei Bangel & Schmitt, 1856. Un siècle plus tard, l'affaire est racontée avec les mêmes arguments défensifs dans l'histoire du Corps Saxo-Borussia : Thilo VON TROTHA-SKOPA et Oskar VON DEWITZ, *Beiträge zur Geschichte der Saxo-Borussia zu Heidelberg*, s. l. n. d. [1958], p. 79-80. La Verbindung Saxonia aurait été fondée par des membres de la Burschenschaft Germania de Gießen le 20 octobre 1854. Faute de membres, elle fusionne avec la Verbindung Badenia, future Burschenschaft Frankonia, en novembre 1857. Cf. lettre du stud. chem. C. Schenk au sénat académique du 28 novembre 1857, Universitätsarchiv Heidelberg (UAH), RA 4854 « Verbindung Saxonia, ab November 1857 Badenia, ab 1858 Verbindung Franconia, ab 1881 Burschenschaft Franconia », 1857-1890.

<sup>84</sup> Plusieurs brouillons de la nouvelle réglementation élaborée en 1856 ont été conservés. Ils sont accompagnés d'un exposé des « motifs » (« *Motive* ») qui justifie sa mise en place, dont est issue cette citation : « *Die Unbe-*

Pour rédiger ce règlement, les membres du Directoire académique écrivent début août 1856 à leurs collègues de plusieurs universités allemandes afin de s'informer sur les dispositions en vigueur dans les autres établissements. Quatorze réponses ont été conservées. Elles permettent de connaître assez précisément l'évolution de la situation des organisations étudiantes durant les années suivant l'échec de la révolution de 1848/49<sup>85</sup>.

Presque tous les interlocuteurs de l'*akademisches Direktorium* insistent sur le fait que l'année 1848 a marqué une rupture dans la régulation de l'associationnisme étudiant : « Jusqu'à l'année 1848, les corporations étaient interdites dans cette université, cependant les événements de ce temps-là ont amené un changement de l'état existant jusqu'alors<sup>86</sup> ». Face à ce bouleversement, deux types de politique sont mis en place : le premier dans les universités prussiennes ainsi qu'à Marbourg, le second dans les autres universités.

En Bavière, à Göttingen et à Leipzig, un règlement plus ou moins libéral ou strict est mis en place pour combler les lacunes des lois académiques (*akademische Gesetze*) et/ou de la législation de l'État, suite à la suppression des lois d'exception et à la mise en place de lois définissant le droit d'assemblée et d'association pour les citoyens<sup>87</sup>. Ces règlements entrent en vigueur dès 1848 à Göttingen et au début des années 1850 dans les autres universités. Les autorités universitaires considèrent que les règlements académiques et la loi générale ne régulent pas (suffisamment) les associations spécifiquement étudiantes, qui doivent dépendre de la juridiction universitaire. À ces cinq universités s'ajoutent Iéna et Tübingen, où les organisations étudiantes sont soumises la loi générale. À Iéna, deux paragraphes des *akademische*

---

*sonnenheit, die unreife Lebensanschauung der Jugend rechtsnötigen eine strengere Begrenzung, als dies für die Gesamtheit der Staatsangehörigen begründet wäre* ». Cf. UAH, RA 4808 « Vereins- und Verbindungswesen unter den Studierenden », 1856-1860. Sauf indication contraire, toutes les informations et citations dans les paragraphes suivants sont tirées de lettres et brochures qui se trouvent dans ce dossier.

<sup>85</sup> Il s'agit des réponses de cinq universités prussiennes (Berlin, Bonn, Breslau, Halle, Königsberg), des trois universités bavaroises (Munich, Erlangen, Würzburg), ainsi que de Göttingen (Hanovre), Tübingen (Wurtemberg), Leipzig (Saxe), Gießen (grand-duché de Hesse), Marbourg (*Kurfürstentum* de Hesse-Cassel) et Iéna (grand-duché de Saxe-Weimar-Eisenach). Pour un aperçu de l'évolution de la juridiction universitaire de 1848 au *Kaiserreich*, voir : Heinrich MAACK, *Grundlagen des studentischen Disziplinarrechts*, op. cit., p. 63-76.

<sup>86</sup> « Bis zum Jahre 1848 waren die Verbindungen auf der hiesigen Universität verboten, indessen veranlaßten die damaligen Zeitereignisse eine Änderung des bisherigen Zustandes [...] ». Lettre du prorecteur de l'Université de Göttingen au *akademisches Direktorium* d'Heidelberg, 18 août 1856. Les recteurs des universités de Breslau (lettre du 15 août) et de Tübingen (22 août) notamment ont des formulations très proches.

<sup>87</sup> En Bavière, il s'agit des *Satzungen für die Studierenden an den königlichen bayerischen Universitäten* de 1854, qui s'appliquent dans les trois universités du royaume ; à Göttingen, de la *Verordnung* (ordonnance) du 8 avril 1848 et à Leipzig, de celle du 1<sup>er</sup> septembre 1851. La précocité de l'ordonnance du roi de Hanovre s'explique certainement par l'usage par les étudiants d'une forme traditionnelle de revendication pour enclencher le rapport de forces : le 17 mars 1848, ils quittent Göttingen. Cet « *Auszug* » (« exode »), manière courante au XVIII<sup>e</sup> siècle pour les étudiants de manifester leur mécontentement, n'est, contrairement à la plupart des cas, dirigé ni contre l'université ni contre les habitants de la ville, mais contre le commissaire d'État et le chef de la police municipale. Grâce au soutien des professeurs et du conseil municipal, les étudiants obtiennent satisfaction : les deux hommes incriminés sont renvoyés ou remplacés, et des ministres libéraux nommés à la place de conservateurs. Les étudiants regagnent la ville le 1<sup>er</sup> mai suivant. Cf. Peter BOROWSKY, « Studenten in der deutschen Revolution 1848 », op. cit., p. 192.

*Disziplinargesetze* complètent la législation commune. Il existe donc un cadre strictement défini qui régit le droit d'association des étudiants et conduit à leur reconnaissance officielle.

En Prusse (sauf à Halle), des dispositions spécifiques ne sont pas mises en place et les organisations étudiantes dépendent du droit commun, même si elles sont soumises à une demande préalable obligatoire auprès du recteur. À Marbourg, quatre « principes » pour réguler les corporations sont introduits en 1854, tandis qu'à Halle, suite à des affrontements entre les différents types de corporations, un règlement est instauré en 1856. Dans toutes ces universités, le recteur n'autorise pas les organisations étudiantes, mais leur signifie uniquement qu'elles ne sont (provisoirement) pas interdites. Les autorités académiques refusent de mettre en place une législation spécifique, car cela signifierait que l'associationnisme étudiant serait un droit acquis et officiellement reconnu. Elles considèrent au contraire que l'existence d'associations et corporations n'est due qu'à une simple tolérance de leur part, dont toutes ne bénéficient pas. Seules celles qui ont un but scientifique ou de sociabilité peuvent être légalement constituées. Une surveillance systématique et constante n'est pas exercée par les autorités académiques ou la police, mais les représentants d'une ou de plusieurs organisations peuvent être convoqués à tout moment pour servir d'interlocuteurs.

Il existe des associations et corporations dans l'ensemble de ces universités, qu'elles aient été autorisées ou qu'elles soient, à défaut, temporairement tolérées. Dans onze des quatorze lettres figurent le nombre d'organisations existantes et leur type, et même dans trois cas la proportion d'étudiants qui en font partie : environ un sur deux à Halle et à Königsberg, environ un sur trois à Marbourg. Dans ces listes, dressées plus ou moins exactement, les membres de l'administration universitaire divisent généralement les organisations entre *Corps* et *Landsmannschaften* d'un côté (sans qu'ils différencient véritablement ces deux types), et une catégorie très générale des *Verbindungen* de l'autre. Seul le recteur de Breslau mentionne explicitement le terme de *Burschenschaft*, tandis que ceux de Göttingen et Marbourg parlent de « corporations progressistes ». Cette incertitude témoigne à la fois d'une connaissance limitée des autorités universitaires des divisions entre les différentes formes de corporations et d'une porosité encore grande entre elles, bien que l'hermétisme des *Corps* se renforce constamment depuis les années 1840<sup>88</sup>.

---

<sup>88</sup> Seuls les recteurs de Berlin et Bonn et le prorecteur d'Erlangen ne mentionnent pas les corporations existant dans leur université. Cf. Annexe n° 2. Sur la situation à Kiel (qui appartient jusqu'à 1864 au royaume du Danemark) et les liens étroits entre *Corps* et *Burschenschaften* au milieu des années 1850, mais aussi sur l'opposition entre *Burschenschaften* conservatrices et progressistes, cf. Herman HAUPT, « Die Gründung der Kieler Burschenschaft Teutonia am 14. November 1855 », in ID., (dir.), *QuD*, vol. 5, *op. cit.*, pp. 270-278.

### 2. 2. 2. *Limiter, contrôler, surveiller*

Le fait qu'il existe des corporations ne signifie pas que les autorités s'en réjouissent et encore moins les soutiennent. Dans un texte expliquant la mise en place de la nouvelle réglementation du droit d'association des étudiants en 1851, le Sénat académique de Leipzig insiste sur le fait qu'il serait nuisible que les étudiants puissent s'associer librement comme le reste des citoyens. Cela ferait préjudice à leurs études et les empêcherait de se cultiver suffisamment. Ce serait également indésirable « du fait du penchant naturel de l'esprit juvénile vers l'idéal d'un côté et du fait du manque d'expérience et de maturité de jugement de l'autre côté, celles-ci [les associations et assemblées d'étudiants] peuvent mener au danger d'égarements les plus regrettables<sup>89</sup> ». De plus, *Corps*, *Landmannschaften* et *Verbindungen* s'opposent parfois frontalement et pas uniquement sur le plan des idées. Elles doivent donc être limitées, contrôlées et surveillées.

Dans presque toutes les réponses à l'*akademisches Direktorium* d'Heidelberg, il est question de « frictions » (« *Reibungen* » ou « *Reibereien* ») entre deux « camps ». Une telle insistance sur ces conflits n'est pas due au hasard : l'administration heidelbergeoise a indiqué souhaiter obtenir des informations sur cette question. Selon le recteur de Halle, la liberté laissée aux étudiants de former différentes organisations en 1848 aurait conduit à ces divisions entre la centaine de *Corpsstudenten* et les plus de 200 membres des autres corporations, qui ont mené depuis 1854 à de nombreux conflits et bagarres. L'antagonisme entre les différentes corporations est suffisamment fort pour conduire à la mise en place d'un règlement, qui doit permettre d'éviter que les étudiants ne se battent en duel pour régler ces conflits. Le nombre de duels augmente à partir des années 1850, touche toutes les universités et inquiète leurs dirigeants. Le duel est ouvertement condamné à Halle, Göttingen, Gießen et Marbourg. Dans le règlement établi en 1856 à Heidelberg, il est interdit aux corporations d'indiquer dans leurs statuts que le duel est autorisé ou nécessaire.

On comprend ici l'utilité d'une (certaine) reconnaissance officielle des corporations : les membres sont connus et peuvent donc être influencés ou, le cas échéant, punis. Pour cela, certaines universités, dont Heidelberg, rendent les représentants (*Chargierten*) des corporations responsables du comportement de l'ensemble des membres. Le prorecteur de Göttingen, où l'ordonnance adoptée en 1848 est pourtant relativement libérale, résume ainsi la position

---

<sup>89</sup> « [...] bei der natürlichen Hinneigung des jugendlichen Geistes zum Ideellen einer Seits, und bei dem Mangel an Erfahrung und Urtheilsreife anderer Seits, dieselben in die Gefahr von Verirrungen der bedauerlichsten Art bringen kann. » Affiche du sénat académique de l'Université de Leipzig, 26 septembre 1851, reproduite in *Gesetze für die Studirenden auf der Universität Leipzig*, Leipzig, Druck von Alexander Edelmann, Universitäts-Buchdrucker, s. d., p. 42.

de l'administration : « Les autorités universitaires n'exercent pas régulièrement une influence dirigiste sur les corporations, mais seulement lorsque des cas isolés y donnent lieu. Cependant, au contraire, les corporations sont toujours surveillées de la manière la plus exacte et consciencieuse, car l'expérience a suffisamment montré qu'une discipline convenable à l'université est de préférence due à l'attitude et aux agissements des corporations<sup>90</sup> ». Selon les universités et les règlements éventuellement adoptés, l'administration préfère les « relations personnelles » (Bonn, Erlangen), les conseils paternels (Breslau), l'assurance de la bonne entente entre étudiants (Tübingen) ou alors une distanciation maximale (Königsberg, Marbourg). La surveillance peut être importante ou relativement lâche, spécifiquement attribuée aux autorités académiques ou à la police.

Pour mieux contrôler et surveiller les corporations, six universités (Berlin, Gießen, Göttingen, Halle, Heidelberg, Leipzig) imposent la soumission d'une liste semestrielle des membres et/ou des lieux et horaires habituels de rencontre. Chaque changement doit être immédiatement indiqué aux autorités. Plus généralement, le recteur de l'Université de Königsberg exprime explicitement l'utilité de la tolérance tacite des corporations pour les autorités : « l'existence des corporations nous apporte l'occasion et le moyen d'encourager le bon comportement [*Gesittung*] et le bon sens [*ehrenhaften Sinn*] parmi l'ensemble des membres, grâce à l'action sur les meneurs et d'autres individus influents<sup>91</sup> ».

Toute association ou corporation politique reste strictement interdite et les étudiants qui contreviennent à cette interdiction sont menacés d'exclusion. Le règlement d'Heidelberg parle même explicitement de « *burschenschaftliche oder politische Zwecke* ». Les *Burschenschaften* sont toujours assimilées, dans un État pourtant considéré comme libéral, à de dangereux groupes de révolutionnaires – 1848 n'est pas loin. Les *Burschenschaften* sont alors divisées entre une minorité radicale et une majorité de plus en plus grande qui abandonne la politique active. De nombreuses *Burschenschaften* conservent néanmoins dans leurs statuts des revendications patriotiques et quelquefois démocratiques. Elles ne les défendent cependant plus aussi activement dans l'espace public.

---

<sup>90</sup> « Eine leitende Einwirkung auf die Verbindungen seitens der Universitäts-Behörden findet regelmäßig nicht, sondern nur bei einzelnen dazu Veranlassung gebenden Fällen statt, dagegen aber werden die Verbindungen stets auf das genaueste und sorgfältigste überwacht, indem die Erfahrung zur Genüge gezeigt hat, daß von der Haltung und dem Treiben der Verbindungen eine gehörige Disciplin auf der Universität vorzugsweise bedingt ist. » Lettre citée du 18 août 1856.

<sup>91</sup> « [...] gewährt uns die Existenz der Verbindungen Gelegenheit und Mittel, Gesittung und ehrenhaften Sinn in der Gesamtheit durch Einwirkung auf Vorsteher und sonstige einflußreiche Individuen zu fördern. » Lettre du recteur de l'Université de Königsberg au *akademisches Direktorium* d'Heidelberg, 18 août 1856.

### 2. 2. 3. *Les manifestations publiques*

Il est question des manifestations publiques des organisations étudiantes à la fois dans les lettres à l'*akademisches Direktorium* d'Heidelberg en 1856 et dans les textes régulant le droit d'association des étudiants. Elles sont absolument interdites (Berlin et Königsberg notamment) ou doivent recevoir au préalable l'accord du recteur (Bavière, Heidelberg). Le règlement de 1851 pour l'Université de Leipzig, très restrictif, indique que toute manifestation d'étudiants est soumise à l'autorisation des autorités universitaires et policières au plus tard 24 heures avant sa tenue. Les fonctionnaires de police et du tribunal universitaire peuvent assister à la réunion et ont le pouvoir de clore l'assemblée et de poursuivre les étudiants qui l'auraient troublée. Lors de ces réunions, il est formellement interdit que des pétitions, déclarations ou adresses soient rédigées ou signées par plus de dix étudiants, qu'elles soient publiques ou adressées aux autorités universitaires<sup>92</sup>. Ces interdictions et limitations empêchent les étudiants de s'afficher publiquement comme groupe, et à d'éventuels représentants (auto-) désignés de parler au nom du groupe, afin de défendre ses propres intérêts ou revendications.

Un échange entre le *Kultusminister* prussien Karl Otto von Raumer et le curateur de l'Université de Berlin en 1857 témoigne que l'existence des corporations est désormais un fait acquis et que c'est plutôt contre leurs « excès » et leurs manifestations publiques qu'ils souhaitent lutter. L'échange est suscité par la publication, par le Corps Neo-Borussia de Berlin, d'un hommage à l'un de ses membres, l'étudiant Buchtin, décédé suite à un duel au pistolet à Greifswald. Le tribunal universitaire se saisit immédiatement de l'affaire et convoque le représentant de la corporation (*Senior*) car, selon l'auteur de la lettre au curateur, « toute manifestation publique, quelle qu'en soit sa désignation, est comme auparavant interdite aux corporations étudiantes de cette ville<sup>93</sup> ». L'étudiant n'est pas inquiet mais le tribunal universitaire menace de dissoudre le *Corps*. Dans un rapport, le curateur s'inquiète surtout de la participation voire de l'organisation de banquets et autres festivités publiques par des corporations. En conséquence, le ministre fait savoir que toute forme de manifestation publique des corporations étudiantes qui n'aurait pas été autorisée auparavant par l'administration académique doit être interdite, mais en évitant des sanctions disciplinaires<sup>94</sup>.

---

<sup>92</sup> « Verordnung, Vereine und Versammlungen unter den Studirenden und deren Theilnahme an Vereinen und Versammlungen Anderer betreffend, vom 1. September 1851 », §§ 2, 5, 7, 10-12, in *Gesetze für die Studirenden auf der Universität Leipzig, op. cit.*, p. 43-46.

<sup>93</sup> « Da den hiesigen Studenten-Verbindungen bereits früher jedes Auftreten nach außen, es bekunde sich, wie es wolle, untersagt worden ist [...] ». Lettre du *Königliches Universitäts-Gericht* au *Universitäts-Kurator*, 16 juillet 1857, UAHB, UK/565.

<sup>94</sup> Brouillon d'un rapport du curateur au ministre daté du 24 juillet et lettre du ministre du 13 août 1857, *Ibid.* Cette décision relativement peu sévère étonne venant d'un homme considéré comme particulièrement conservateur : Karl WIPPERMANN, « Raumer, Karl Otto von », in *Allgemeine Deutsche Biographie*, vol. 27, 1888,

### 2. 3. Une intégration renforcée

Cette tolérance de fait, même si elle n'est pas accordée de bon cœur, conduit à l'expansion et, dans une certaine mesure, au renforcement et à l'inscription des corporations dans le paysage universitaire. Ainsi, l'auteur de l'histoire de la Burschenschaft Germania de Berlin, fondée en 1862, peut écrire *a posteriori* : « Au début des années soixante, la vie corporative de Berlin se trouvait en pleine prospérité<sup>95</sup> ».

En raison de la situation dans laquelle se trouvent les organisations étudiantes après 1850, les principes des *Corps* ont pu s'imposer, en premier lieu le duel et la « satisfaction inconditionnelle<sup>96</sup> ». Ayant survécu aux politiques répressives de la première moitié du siècle, les *Corps* incarnent une certaine stabilité dans les mœurs et traditions étudiantes. Ici, politique d'État et politique étudiante se croisent et expliquent le retournement de situation durant les années précédant les guerres d'unification : avant de pouvoir imposer le libéralisme en politique, il fallait imposer le libéralisme chez les étudiants. Pour ce faire, les *Burschenschafter* doivent adopter les principes et rituels de leurs ennemis des *Corps* pour être reconnus comme leurs égaux. Les *Corpsstudenten* renforcent leur unité à partir des années 1850, grâce à la création d'une fédération nationale en 1848. Au contraire, les *Burschenschafter* se divisent en différents courants rivaux selon des critères à la fois corporatifs et politiques. Surtout, ils se renferment dans leurs corporations et privilégient leur développement interne et leur prestige face aux autres corporations, au détriment de l'activisme politique. En cela, ils imitent toujours plus les *Corps*.

La position des autorités évolue encore à la veille de la guerre franco-prussienne. En février 1870, le *Kultusminister* prussien Heinrich von Mühler, en poste depuis 1862, décide d'harmoniser la législation dans l'ensemble des universités du royaume. Il présente aux autorités académiques des considérations et des mesures très claires sur la manière dont elles doivent s'attacher à limiter le développement des corporations et surtout du duel. Le contenu de son instruction indique qu'une ou plusieurs affaires de duel entre étudiants sont à l'origine de cette nouvelle politique. Mühler commence par faire le bilan de la situation et indique être en accord avec le curateur de Bonn sur le fait :

---

pp. 420-423, <https://www.deutsche-biographie.de/gnd11636503X.html#ndbcontent>. Né en 1805, Raumer étudie le droit et les sciences politiques (*Staatswissenschaften*) à Göttingen et Berlin entre 1824 et 1826. Son père, Karl Heinrich Friedrich, était général de division (*Generalmajor*) dans l'armée prussienne. À notre connaissance, Raumer n'a pas fait partie d'une société ou corporation étudiante durant ses courtes études. Deux de ses cousins sont *Burschenschafter* : Rudolf et Hans, fils de Karl Ludwig Georg, géologue, frère du père de Karl Otto.

<sup>95</sup> « *Zu Anfang der sechziger Jahre befand sich das Verbindungsleben Berlins in voller Blüte.* » Bruno Th. SA-TORI-NEUMANN, *Die Berliner Burschenschaft Germania*, op. cit., p. 45.

<sup>96</sup> La « *unbedingte Satisfaktion* », la possibilité de défendre son honneur par les armes, qui n'était pas reconnue par certains (surtout les membres des *Corps*) à l'ensemble des étudiants. Cf. chapitres 5 et 8.

qu'une interdiction des corporations n'est pas conseillée et que le duel académique ne pourra pas être complètement éliminé, tant que celui qui ne répond pas les armes à la main à un affront à lui fait sera traité comme un lâche dans les classes hautes et influentes. Les autorités académiques doivent donc de ce fait se limiter pour l'instant à combattre les excès funestes du corporatisme et à limiter autant que se peut le nombre des duels et leur dangerosité<sup>97</sup>.

Le ministre prend cinq mesures. Toute corporation étudiante qui compte parmi ses membres actifs « des personnes qui ne sont pas soumises à la discipline des autorités académiques<sup>98</sup> », c'est-à-dire des non-étudiants, ou qui permet à ses membres de se battre en duel pour n'importe quel motif ou dont la raison d'être principale est la pratique du duel, est dissoute. Les corporations doivent soumettre au plus tard quatre semaines après le début du semestre une liste de leurs membres (avec mention des représentants) et indiquer le jour et le lieu de leurs réunions habituelles ; toute modification doit être déclarée immédiatement. Cette mesure existait déjà dans certaines universités depuis au moins quinze ans. Les deux dernières mesures possèdent deux niveaux. Le premier niveau s'applique à l'ensemble des étudiants et vise à sanctionner la pratique irresponsable du duel – trop fréquente, sans protection, au sabre ou au pistolet. La peine minimale doit être le *Consilium abeundi*, le « conseil » de quitter l'université et la ville. Le second niveau vise spécifiquement les corporations : leurs représentants sont jugés responsables au même titre que les duellistes. La corporation peut être dissoute, si les recommandations imposées ne sont pas respectées : protection de la tête, présence d'un médecin, arrêt immédiat du duel lors de blessures graves. En 1870, le duel est devenu une problématique centrale pour les autorités universitaires et politiques dans leurs tentatives de régulation de la vie étudiante<sup>99</sup>.

\*

Malgré la victoire de la contre-révolution et la répression des organisations et mouvements révolutionnaires ou simplement progressistes après 1849, les autorités politiques et universitaires font le constat de l'échec de l'interdiction totale des corporations étudiantes.

---

<sup>97</sup> « [...] daß ein Verbot der Verbindungen nicht rätlich ist und daß das akademische Duell-Wesen nicht vollständig ausgerottet werden kann, so lange noch in großen und einflußreichen Klassen derjenige als Feigling behandelt wird, welcher einen ihm angethanen Schimpf nicht mit den Waffen in der Hand ahndet. Die akademischen Behörden müssen sich daher zur Zeit darauf beschränken, verderbliche Auswüchse des Verbindungs-Wesens zu beseitigen und die Zahl der Duelle und ihre Gefährlichkeit soviel als möglich zu beschränken. » Lettre du Kultusminister au Universitäts-Curator de Bonn, 1<sup>er</sup> février 1870, GStA PK, I. HA Rep. 76, V<sup>a</sup> Sect. 2 Tit. XII Nr. 3 Bd. 9 « Die Disziplin und die Exzesse auf der Universität Berlin », 1866-1878.

<sup>98</sup> « [...] Personen, die nicht der Disciplinar-Gewalt der akademischen Behörden unterworfen sind ». *Ibid.*

<sup>99</sup> Cela ne vaut pas qu'en Prusse, voir pour Heidelberg et le Bade : UAH, RA 7624 « Zweikämpfe unter Studenten », 1857-1913.

Certains dirigeants universitaires décident une tolérance de fait, d'autres mettent en place des règlements encadrant le droit d'association des étudiants. Ces décisions sont motivées par la politique du moindre mal : c'est par défaut que les autorités reconnaissent les corporations, afin de pouvoir surveiller leurs membres et les sanctionner plus aisément, lorsqu'ils contre-vennent à l'ordre académique, notamment par des duels trop fréquents. Cela est illustré par le fait qu'en Prusse, jusqu'à la fin des années 1870, lorsqu'une nouvelle organisation étudiante soumet pour la première fois ses statuts et la liste de ses membres afin d'officialiser sa création auprès du recteur et du Sénat académique, les autorités ne déclarent pas l'organisation comme autorisée (*genehmigt*) mais comme tolérée (*toleriert*). Cette tolérance n'est pas la même pour toutes les organisations. Les *Burschenschaften* sont longtemps marquées par le stigmate du progressisme et du libéralisme des premières décennies du siècle, et restent suspectes aux yeux des autorités politiques et académiques. La fin de la répression pure et simple permet aux corporations de s'implanter définitivement dans le paysage universitaire. L'engagement de nombreux étudiants dans la guerre contre la France, la victoire militaire et la fondation de l'Empire accélèrent cette intégration. La décennie 1870 marque l'étape décisive dans la formation d'un espace des organisations étudiantes, qui se constitue véritablement à partir du début des années 1880 avec la création des premiers *Vereine Deutscher Studenten* : c'est l'objet de notre deuxième chapitre. Il nous faut revenir auparavant sur la situation en France avant la fondation de la Troisième République, qui est tout autre.

### **3. À l'Ouest, rien de nouveau ? Les étudiants français face à l'interdit associationniste**

Aucune évolution comparable à celle de l'espace allemand n'a eu lieu en France après la révolution de 1848. La politique répressive mise en place sous la Restauration a empêché l'émergence d'un modèle associatif étudiantin. Des créations isolées d'associations d'étudiants sont néanmoins tentées avant la Troisième République : certaines restent à l'état de projet, d'autres sont autorisées à se constituer légalement. Parmi ces dernières, nous mettons dans un premier temps de côté les organisations catholiques, créées et gérées par des notabilités locales et des ecclésiastiques<sup>100</sup>. Nous traiterons d'abord du cas de Strasbourg, où plusieurs associations dont nous avons retrouvé la trace ont existé avant 1870, puis revien-

---

<sup>100</sup> Voir l'Annexe n° 3, qui présente un tableau récapitulatif de l'ensemble des associations d'étudiants françaises (ayant véritablement fonctionné ou non) avant 1880 dont nous avons retrouvé la trace.

drons sur les événements de 1848. Nous analyserons plus précisément ensuite une affaire autour d'une association des étudiants en médecine à Paris en 1864. Enfin, nous nous questionnerons brièvement le rôle qu'ont pu jouer les journaux d'étudiants, pour défendre leurs intérêts et diffuser leurs idées, et contourner en cela l'interdit associationniste.

### **3. 1. Quelques exceptions à l'interdit associationniste**

Comment les étudiants ont-ils essayé de se regrouper voire de s'organiser collectivement, malgré les mesures restrictives imposées par les pouvoirs publics ? Nous allons revenir sur quelques sociétés particulières créées à Strasbourg, principalement durant la première moitié du siècle afin de comprendre comment quelques organisations ont pu se constituer légalement. Nous retracerons ensuite l'engagement des étudiants dans la révolution de 1848.

#### ***3. 1. 1. L'exception strasbourgeoise***

Durant les trois premiers quarts du XIX<sup>e</sup> siècle, les autorités n'expliquent jamais les raisons qui les conduisent à accepter certains groupements, alors qu'elles en interdisent la plupart. En 1828, des étudiants montpelliérains désirent se réunir en un Cercle médical. Le recteur de l'Académie déclare au doyen de la Faculté de médecine ne pas voir « un grand inconvénient à tolérer cette nouvelle société ». Il ajoute cependant : « mais il faut veiller soigneusement à ce qu'on ne s'y occupe pas d'autre chose que de médecine & pour mieux exercer cette surveillance il sera plus à propos que l'assemblée ait lieu dans les salles de la faculté supposé que les cours n'en soient pas dérangés »<sup>101</sup>. Cette surveillance accrue, grâce à la légalisation du Cercle, permettrait peut-être, dans l'esprit du recteur, de s'assurer que les étudiants ne discutent pas de politique ou s'échangent des écrits interdits.

Un groupe, formé à Strasbourg en 1831, constitue une grande exception à l'interdit associationniste, à tel point qu'il est connu des étudiants de la fin du siècle. En février 1831, six étudiants en théologie, en droit et en médecine demandent l'autorisation aux doyens des trois facultés « de former un Casino littéraire sous le nom de Casino des Étudian[t]s ». Comme seule description de l'association ils annoncent : « On s'y occupera de la lecture des journaux politiques, littéraires et scientifiques, et des ouvrages nouveaux les plus intéressan[t]s »<sup>102</sup>.

---

<sup>101</sup> Lettre du recteur de l'Académie de Montpellier au doyen de la Faculté de médecine, 29 mai 1828, BUM, 2 MED 151.

<sup>102</sup> Lettre s. d., Archives départementales du Bas-Rhin (ADBR), 3 M 47, « Police générale et administrative – Événements locaux de caractère politique ou de nature à troubler l'ordre public, tentatives de création, parmi les

Claude de Champlouis, préfet du Bas-Rhin nommé un mois après les Trois Glorieuses, dans une lettre aux ministres de l'Intérieur et de l'Instruction publique, expose les démarches effectuées par les étudiants et déclare avoir eu un entretien avec l'un d'entre eux, Armand de Quatrefages. Il les informe également qu'un dénommé Treit, étudiant en droit récemment arrivé de Paris, a appelé les étudiants à « former entre eux une association pour correspondre avec des associations semblables qui devaient s'organiser dans les autres académies du Royaume et qui existent à Paris ». Il s'agit probablement de l'Association des Étudiants qu'a voulu fonder Jules Sambuc. Une vingtaine d'étudiants auraient « unanimement » rejeté le projet de Treit et se seraient prononcés pour la fondation du Casino des Étudiants. Le préfet annonce autoriser la création du Casino « innocent dans son principe ». Pour seule explication, il dit que cela pourra « maintenir ces jeunes gens dans leurs bonnes dispositions », puisqu'ils ont été raisonnables en rejetant le projet séditieux de Treit. Il est cependant peu optimiste sur les chances de réussite du Casino : « On peut seulement prévoir que la dépense qui en résultera sera un obstacle à ce que les étudiant[t]s en fassent usage »<sup>103</sup>. Félix Barthe, ministre de l'Instruction publique, ignore dans sa réponse l'annonce de l'autorisation du Casino et se concentre sur le projet de Treit. Il remercie le préfet de l'avoir prévenu de la tentative « [d]'établissement d'une association qui n'aurait pu que les [les étudiants] détourner de leurs travaux ordinaires, et les porter au désordre » et le félicite de la mesure « prise pour préserver les jeunes gens des tentatives dont ils ont été l'objet »<sup>104</sup>.

Le dossier conservé par la préfecture du Bas-Rhin ne comporte aucune information sur ce que l'association est devenue. Son histoire est connue grâce à une brochure publiée par un des membres du Casino plus de soixante ans après, Rodolphe Reuss (1841-1924), notable strasbourgeois, historien, bibliothécaire et professeur<sup>105</sup>. Reuss ne donne pas d'explication à l'autorisation du groupement. On peut faire l'hypothèse que le Casino paraît inoffensif aux autorités, face à l'appel plus revendicatif de Treit et parce qu'elles sont alors occupées à surveiller des associations républicaines et d'autres sociétés secrètes, qui recrutent des étudiants<sup>106</sup>. Après son autorisation par le Conseil académique et le préfet, quelques professeurs soutiennent la nouvelle société. Les membres du Casino cherchent en premier lieu un local

---

étudiants de l'Académie de Strasbourg, d'une association de nature à les porter au désordre (février 1831) », 1830-1831. Les documents cités ci-dessous sont tirés de ce dossier.

<sup>103</sup> Pour toutes les citations : brouillon d'une lettre du préfet du Bas-Rhin aux ministres de l'Intérieur et de l'Instruction publique et des Cultes, 31 janvier 1831.

<sup>104</sup> Lettre du ministre de l'Instruction publique et des Cultes au préfet du Bas-Rhin, 11 février 1831.

<sup>105</sup> Rodolphe REUSS, *Un souvenir du vieux Strasbourg. Le Casino théologique et littéraire (1831-1892). Notice historique*, Strasbourg, Imprimerie Alsacienne, 1892.

<sup>106</sup> Cf. ADBR, 3 M 50 « Police générale et administrative. Événements locaux politiques ou de nature à troubler l'ordre public », 1833 et 3 M 1155 « Sociétés secrètes & loges maçonniques », 1833-1841.

« qui pût servir de centre de ralliement à la jeunesse universitaire<sup>107</sup> ». Dès le départ le Casino rassemble un nombre notable d'étudiants : une première liste fait état de 39 juristes, 64 médecins, 80 théologiens et deux étudiants en sciences. Un comité composé de respectivement sept membres des facultés de médecine, droit et théologie est élu et Armand de Quatrefages est choisi comme premier président<sup>108</sup>. Bien loin du simple groupement littéraire présenté au préfet, Quatrefages aurait ponctué son premier discours de « considérations politiques, fort peu favorables aux tendances du gouvernement de Juillet » et déclaré que : « le Casino, transformé en bataillon sacré, irait derrière les barricades ou sur les frontières, vaincre ou périr pour le maintien des droits de l'homme et du peuple français ! »<sup>109</sup>. Des tensions, notamment politiques, éclatent rapidement entre les membres, par exemple dans le choix des journaux ou lors de la dissolution de la Chambre en juin. À ces tensions se rajoutent des difficultés financières. Dès le 28 juillet, la société se réorganise sur de nouvelles bases autour d'Édouard Reuss, père de Rodolphe. Le Casino cesse progressivement d'être une société d'étudiants et le 12 octobre, son nom est changé en Casino théologique et littéraire. Au 1<sup>er</sup> janvier 1832, les 114 membres sont encore majoritairement des étudiants. Cependant, le nombre d'étudiants baisse continuellement et les dirigeants du Casino ne sont par la suite plus qu'élus que parmi « les vieux<sup>110</sup> ».

Plus généralement, de multiples associations d'étudiants, plus ou moins éphémères et surtout formées par des étudiants en théologie du Séminaire protestant, sont fondées à Strasbourg. Plusieurs publications érudites reviennent sur « l'associationnisme » des étudiants strasbourgeois durant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et permettent de dénombrer : une Société théologique (*Theologische Gesellschaft*) fondée en 1827, une association nommée Pomme de Pin qui a existé entre 1846 et 1849 et qui a publié un journal, et pas moins de treize « corporations » relativement éphémères avant 1850<sup>111</sup>. À l'exception de l'histoire d'une Association des étudiants en droit à Rennes durant la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, nous n'avons pas retrouvé de telles publications érudites sur la vie étudiante dans d'autres

---

<sup>107</sup> Rodolphe REUSS, *Le Casino théologique et littéraire*, op. cit., p. 6.

<sup>108</sup> Jean-Louis Armand de Quatrefages, né le 10 février 1810 à Valleraugue (Gard), futur biologiste et zoologiste, est alors bachelier ès-lettres et ès-sciences, licencié et a passé les deux premiers examens du doctorat en médecine. Il passe son cinquième et dernier examen le 18 juillet 1832. Cf. ADBR, 1 TP/SUP491, Faculté de Médecine. Dossiers d'étudiants, « Quatrefages (de) Jean Louis Armand », 1829-1832.

<sup>109</sup> Rodolphe REUSS, *Le Casino théologique et littéraire*, op. cit., p. 10-11.

<sup>110</sup> *Ibid.*, p. 25. En 1832 les membres se répartissent ainsi : 66 étudiants en théologie, 6 en médecine, 2 en droit contre 3 instituteurs, 3 professeurs au Gymnase Jean Sturm, 24 pasteurs et candidats en théologie et 10 professeurs du Séminaire et de l'Académie de Strasbourg (*Ibid.*, p. 19).

<sup>111</sup> Charles MEHL, « La Pomme de Pin », *Revue alsacienne. Littérature, histoire, sciences, poésie, beaux arts*, 1885-1886, 9<sup>e</sup> année, pp. 156-166 ; Marie-Joseph BOPP, « Strassburger Studentenleben bis 1850. Ein Beitrag zur Geschichte der Strassburger Studentenverbindungen, mit besonderer Berücksichtigung der ersten Hälfte des 19. Jahrhunderts », *Annuaire de la Société historique, littéraire et scientifique du Club vosgien*, 1934, vol. II (nouvelle série), pp. 172-259.

universités à la fin du XVIII<sup>e</sup> et au cours du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>112</sup>. Cela ne signifie pas que des organisations n'aient pu exister dans d'autres villes universitaires, mais qu'elles sont restées trop confidentielles pour laisser des traces écrites de leur existence.

La Wilhelmitana, association d'étudiants en théologie protestante, est fondée à Strasbourg en 1855, sur la base d'un groupe choral (*Singkränzel*) constitué en 1847 par des anciens du *Collegium Wilhelmitanum*<sup>113</sup>. Loin d'être un groupement éphémère, la Wilhelmitana survit aux changements de régimes, et de pays<sup>114</sup>. Outre la taille certainement réduite de ces différentes associations, et l'influence germanique, c'est peut-être la position spécifique du Séminaire protestant au sein des facultés strasbourgeoises qui peut apporter une explication à leur constitution tout au long des années 1820-1850. En effet, les théologiens y vivent de manière plus fermée que les juristes ou les carabins. Il n'est donc pas anodin qu'ils forment la grande majorité voire la totalité des effectifs de beaucoup de ces associations et qu'ils en soient souvent à l'origine.

### **3. 1. 2. Les étudiants français dans la révolution de 1848**

En janvier 1848, les étudiants parisiens libéraux et républicains manifestent leur mécontentement suite à l'interdiction du cours de Jules Michelet. Après l'interdiction d'un banquet, où les étudiants auraient été nombreux, une grande manifestation est prévue pour le 22 février, au départ de la Madeleine. Un Comité des Écoles, élu en perspective du banquet, se rallie à la manifestation. Cependant, républicains et étudiants les plus déterminés font face à l'intransigeance du préfet de police. Ils font le constat de l'impossibilité d'une insurrection et appellent au calme. Le 22 février, entre 700 et 2 000 personnes défilent tout de même dans Paris. Selon Daniel Stern (pseudonyme de Marie d'Agoult) dans son *Histoire de la Révolution de 1848* (1862), c'est l'arrivée d'une colonne d'étudiants qui structure et donne son caractère politique à la manifestation et qui déclenche le début de la révolution. Alors que les Polytechniciens étaient à l'avant-garde en juillet 1830, ils restent casernés, malgré les appels de leurs camarades des facultés. Ils sont peu nombreux à les rejoindre le lendemain, journée peu agitée au Quartier latin. Dans la nuit, les premières barricades sont érigées et à partir du 24, des étu-

---

<sup>112</sup> Léon DE LA SICOTIERE, *L'Association des étudiants en droit de Rennes avant 1790*, Nantes, Vincent Forest et Émile Grimaud, imprimeurs de la Société des bibliophiles bretons, 1883.

<sup>113</sup> Il s'agit du Séminaire (d'abord appelé Académie) protestant, dit également *Stift*, (re)fondé en 1803. Georges LIVET, *L'Université de Strasbourg de la Révolution à la guerre de 1870*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, 1996, p. 72-75.

<sup>114</sup> Alfred ERICHSON, *Denkschrift der theologischen Studentenverbindung Wilhelmitana zu Strassburg. Zur 25jährigen Jubelfeier 1855-1880*, Straßburg, Druck von J. H. Ed. Heitz, 1882 ; Robert WILL, *Die Studenten-Verbindung Wilhelmitana zu Strassburg i. E. 1855-1905*, Straßburg, Elsass-Lothringische Druckerei und Lithographie-Anstalt, 1907 ; Wolfram ZINK (dir.), *Wilhelmitana 1855-1980*, Schiltigheim, Imprimerie Ponsing, 1980.

dians participent aux combats. Nombre d'entre eux jouent avant tout un rôle médiateur. À l'exception d'une minorité radicale, la plupart sont modérés et se rallient immédiatement au Gouvernement provisoire – les Polytechniciens se proposent même d'en assurer la garde, et les principaux journaux étudiants (*La Lanterne du Quartier latin* et *L'Avant-Garde*) dénoncent vivement l'envahissement de l'Assemblée par les partisans de la République sociale le 15 mai. En juin 1848, les étudiants sont très majoritairement du côté opposé aux barricades : incompréhension et peur se mêlent face à cette nouvelle insurrection ouvrière. Un banquet « démocratique et social » est organisé le 24 février 1849, auquel participent environ 1 000 personnes. De nombreux discours prononcés appellent à la réconciliation et à l'union des jeunes studieuse et ouvrière. Début 1851, de nombreux étudiants défendent à nouveau le cours de Michelet face aux attaques de la presse catholique et royaliste. En décembre, incompréhension, division et passivité règnent parmi la plupart des étudiants face au coup d'État de Louis-Napoléon Bonaparte. Ils ne sont qu'une petite minorité à chercher à y résister et on connaît le récit pathétique que fait Jules Vallès de ces journées dans *Le Bachelier*<sup>115</sup>.

Contrairement à leurs camarades allemands, les étudiants français ne profitent guère du moment de liberté qu'est la révolution pour se regrouper et se mobiliser collectivement. Des étudiants rejoignent des clubs aux orientations politiques diverses (majoritairement modérés) et forment quelques clubs exclusivement étudiants, dont le plus important est le Comité central des Écoles, qui existe de mars 1848 à juin 1849 ; mais rares sont les revendications de caractère universitaire ou corporatiste. Les étudiants investis dans la révolution privilégient encore largement l'engagement dans la politique active aux questions de défense de leurs intérêts et de leur statut, ce qui s'explique par l'absence de modèle associatif et d'organisation collective. Contrairement aux étudiants allemands, la réforme des institutions ne passe pas prioritairement pour les étudiants français par une libéralisation et une transformation du système universitaire, dans lequel ils sont encore très peu intégrés.

### **3. 2. La liberté avant tout : Les Écoles de France et l'Association fraternelle des étudiants en médecine (1864)**

À l'inverse de l'espace germanique, aucune avancée du droit d'association n'a lieu en France de 1850 à 1870 et les autorités universitaires et politiques françaises n'adoptent pas une nouvelle position face aux étudiants et leurs groupements. Au contraire, après les « explo-

---

<sup>115</sup> Pour une description et une analyse approfondies des événements, voir : Jean-Claude CARON, *Généralisations romantiques, op. cit.*, p. 382-397.

sions de liberté » de 1848, la « répression » s'abat sur le mouvement associatif<sup>116</sup>. La jeunesse des Écoles n'est pas épargnée. L'étroite surveillance des étudiants qui est parfois évoquée n'a laissé que peu de traces dans les archives. Le Second Empire est la période de l'histoire des étudiants français sur laquelle nous disposons du moins d'informations, car nous n'avons retrouvé que très peu d'archives, qu'elles soient universitaires, policières ou estudiantines<sup>117</sup>. Ce manque de sources empêche de tester l'hypothèse défendue par l'historien Philipp Nord, particulièrement stimulante pour notre recherche, d'une « républicanisation » de l'université, tant des enseignants que des étudiants, durant la seconde moitié du règne de Napoléon III<sup>118</sup>. Seuls quelques cercles d'étudiants catholiques sont autorisés à se former à partir des années 1850. Ils ne sont cependant pas fondés par des étudiants, mais par des notabilités et des ecclésiastiques. Les bonnes mœurs et le contrôle des étudiants sont donc assurés.

En mettant de côté ces cas particuliers, quelques associations ont été fondées, qu'elles aient été autorisées ou non. La création d'un Cercle des Étudiants en médecine de Marseille est mentionnée dans la presse médicale en 1863. Dès son premier numéro, le journal étudiant parisien *Les Écoles de France*, qui paraît de janvier à mai 1864 pour un total de seize numéros, évoque une Société littéraire des Écoles à Strasbourg, puis publie une lettre d'Albert Collignon, présenté comme fondateur de cette Société, dans laquelle il explique le fonctionnement du groupe. Le rédacteur en chef des *Écoles de France*, Charles Longuet, futur Communeux et gendre de Karl Marx, assure qu'une Union littéraire qui regroupe les étudiants des différentes facultés de Poitiers a été créée<sup>119</sup>. Nous ne savons rien de ces associations.

---

<sup>116</sup> Maurice AGULHON, « L'histoire sociale et les associations », *op. cit.*, p. 39 ; voir aussi : Lucien JAUME, « Une liberté en souffrance : l'association au XIX<sup>e</sup> siècle », in Claire ANDRIEU *et al.* (dirs.), *Associations et champ politique*, *op. cit.*, pp. 75-100 ; pour quelques chiffres sur les associations ouvrières, cf. Guy DELABRE et Jean-Marie GAUTIER, « Le socialisme associationniste pratiqué et la Révolution de 1848 », *La Revue de l'économie sociale*, avril-juin 1985, n° 4, pp. 7-19.

<sup>117</sup> On ne trouve que très peu d'informations sur les étudiants du Second Empire, et seulement sur les années 1860, dans Pierre MOULINIER, *La naissance de l'étudiant moderne*, *op. cit.*, p. 204-209. Dans les dossiers dépouillés, on ne retrouve que des rapports sur des individualités aux opinions « hostiles au gouvernement », des affaires de duel ou de déclarations politiques républicaines ou libérales par des groupes d'étudiants. Cf. AN, F/17/4394 « Affaires disciplinaires de l'enseignement supérieur », 1853 ; F/17/4400 « Affaires disciplinaires de l'enseignement supérieur », dossier « Année 1869 », 1869.

<sup>118</sup> Philipp NORD, *Le moment républicain. Combats pour la démocratie dans la France du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Armand Colin, coll. « Le Temps des idées », 2013 (éd. orig. 1995), ch. 2 « Le Quartier latin », p. 55-72. P. Nord traite uniquement du cas parisien, qu'il aurait été utile de pouvoir comparer avec une université provinciale pour établir la pertinence générale de ses analyses.

<sup>119</sup> « Cercle des Étudiants en médecine », *Journal des connaissances médicales et pharmaceutiques*, 30<sup>e</sup> année, n° 17, 20 juin 1863, p. 270 ; *Les Écoles de France*, 31 janvier 1864, n°1, p. 2 ; « La Société des écoles : lettre au rédacteur », *Ibid.*, 7 février 1864, n° 2, p. 4-5 ; Charles LONGUET, « Au lecteur. L'Association des écoles », *Ibid.*, 20 avril 1864, n° 13, p. 1. Longuet est né le 14 février 1839 à Caen. Après de « brillants succès » au lycée, il débute ses études de droit en 1860 à Paris. Cf. « LONGUET Charles, Félix, César », version mise en ligne le 6 mars 2009, dernière modification le 9 février 2010, <http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/>.

La seule tentative de formation d'une association étudiante sous le Second Empire que nous ayons pu documenter est celle de l'Association fraternelle des étudiants en médecine à Paris en 1864. Trente-sept étudiants lancent, en première page du troisième numéro des *Écoles de France*, un « Appel aux étudiants » pour encourager la fondation d'une Société de secours mutuels entre les élèves de droit, médecine, pharmacie et des Beaux-Arts<sup>120</sup>. Bien qu'ils n'hésitent pas « un seul instant à [se] rallier sans restriction à l'appel<sup>121</sup> », aucun des principaux collaborateurs du journal ne figure parmi les signataires. Longuet craint en effet tomber sous le coup de la loi et voir son journal interdit. Il appelle alors la grande presse quotidienne à se faire le relais de cette campagne. Ce n'est que trois mois plus tard que le thème est à nouveau évoqué. Longuet assure que son journal souhaite « représenter autant que possible, non seulement les sentiments, mais aussi les intérêts des étudiants de toutes nos Facultés ». C'est pourquoi les *Écoles de France* se sont prononcées en faveur d'une association entre tous les étudiants. D'ailleurs, la propagande en faveur du projet ferait des progrès et une association aurait même été fondée à Poitiers : il est temps d'agir. Il critique vivement le manque de soutien des grands journaux. Aucun n'aurait participé à publiciser l'idée d'une société d'étudiants, pire, « bien des gens » l'auraient déclarée impossible à réaliser. Il blâme également « M. le doyen [qui] relève [leur] idée – sans dire, naturellement, d'où elle venait – s'en empare ou plutôt la châtre de tout ce qui pouvait lui donner de la force et de la grandeur »<sup>122</sup>. « M. le doyen » est Auguste Ambroise Tardieu, titulaire de la chaire de médecine légale, nommé à la tête de la faculté en 1864. Selon Philipp Nord, c'est lui qui propose aux étudiants de fonder une « Association fraternelle » afin d'assurer la bonne entente entre élèves et professeurs. Une commission élue devait en rédiger les statuts<sup>123</sup>. Pour Longuet comme pour beaucoup d'autres étudiants, c'est inacceptable : ce ne serait pas une association « fraternelle » mais « paternelle », car elle se trouverait sous tutelle des professeurs ; plutôt que d'unir les étudiants, elle les diviserait, puisqu'elle serait réservée aux carabins. Longuet s'attaque aux étudiants dociles, « moutons de Panurge », qui approuvent le projet de Tardieu.

Le jeune opposant à l'Empire et ses amis décident d'agir : lors d'une réunion d'une centaine d'étudiants en médecine, ils proposent une liste de quinze candidats indépendants à la tête de l'association afin de saborder le projet. Longuet réaffirme que seule une association indépendante est envisageable. Le « triomphe [de la liste des candidats indépendants] assure-

---

<sup>120</sup> Avant la fin des années 1870 et la création des bourses de licence puis d'agrégation, les facultés des lettres et des sciences ne comptent presque aucun « véritable » étudiant, mais presque uniquement des auditeurs libres. Il n'est donc pas étonnant qu'elles ne soient pas mentionnées.

<sup>121</sup> Charles LONGUET, « Appel aux étudiants », *Les Écoles de France*, n° 3, dimanche 14 février 1864, p. 1.

<sup>122</sup> Charles LONGUET, « Au lecteur. L'Association des écoles », *op. cit.*, p. 1.

<sup>123</sup> Philipp NORD, *Le moment républicain, op. cit.*, p. 60.

rait en même temps la victoire du principe, que nous avons dès l'abord défendu : celui de l'opposition à tout patronage et à toute aumône<sup>124</sup> ». La mobilisation des étudiants est un succès : treize candidats indépendants sont élus contre deux uniquement de l'autre liste. Parmi ces treize est nommé le président, un certain Georges Clemenceau, interne provisoire<sup>125</sup>. Clemenceau est alors connu parmi les étudiants pour avoir été arrêté en février 1862, suite à la publication d'un appel à manifester en souvenir de la révolution de 1848 dans le journal *Le Travail*, dont il était l'un des responsables<sup>126</sup>.

C'est un véritable coup de force : les étudiants contestataires imposent leur vision de la liberté d'association face au projet de Tardieu. Ils n'étaient pas assurés du soutien de leurs camarades de la faculté. En effet, nombre d'entre eux ont d'abord signé une adhésion « de principe » à la Société projetée par le doyen<sup>127</sup>. La crainte de la tutelle professorale et l'affirmation de l'indépendance de la jeunesse studieuse conduisent à l'échec du projet. Pourtant, le soutien des professeurs est une condition de fait à la réussite d'une association d'étudiants, qui leur permet de témoigner des bonnes intentions des membres auprès des pouvoirs publics. Les étudiants n'ont pas besoin d'un tel soutien pour fonder un journal.

### 3. 3. Par la force des choses, un journal plutôt qu'une association ?

Jean-Claude Caron a montré que la naissance d'une presse spécifiquement étudiante en France peut être datée des années 1820-1830. Après plusieurs journaux très politiques, il considère *Les Cancans du Quartier latin*, dont 11 numéros sont publiés entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 19 février 1837, comme « le premier journal étudiant au sens strict du terme<sup>128</sup> ». Celui-ci se veut humoristique et refuse les prises de positions politiques pour éviter les sanctions. Quelques mois plus tard, les rédacteurs d'un nouveau journal intitulé *L'Étudiant* indiquent vouloir « resserrer les liens de confraternité, non seulement entre les jeunes gens des Écoles, mais entre tous ceux qui participent aux bienfaits de l'éducation, sans distinction de classe, d'âge ou de lieux<sup>129</sup> », preuve que le groupe des étudiants n'est pas encore autonomisé. Laurence Corroy constate quant à elle une certaine constance de la presse estudiantine sous la Restauration et la monarchie de Juillet. La période du Second Empire serait marquée par un

<sup>124</sup> Charles LONGUET, « La liste indépendante », *Les Écoles de France*, 1<sup>er</sup> mai 1864, n° 14, p. 2.

<sup>125</sup> « Élections de la Commission », *Les Écoles de France*, 8 mai 1864, n° 15, p. 1.

<sup>126</sup> Philipp NORD, *Le moment républicain*, *op. cit.*, p. 58-59.

<sup>127</sup> Une lettre signée de dix étudiants probablement internes à l'hôpital Bicêtre faisant explicitement une telle déclaration, accompagnée de deux listes comportant chacune plusieurs centaines de noms figurent dans : AN, AJ/16/6705 « Sociétés savantes, associations », dossier « Société fraternelle des étudiants en médecine », s. d.

<sup>128</sup> Jean-Claude CARON, « Une approche de la sociabilité de la jeunesse », *op. cit.*, p. 76.

<sup>129</sup> Cit. in *Ibid.*, p. 78.

« éveil » de la « conscience européenne » des étudiants<sup>130</sup>. On peut alors se demander si certains étudiants, face à la quasi-impossibilité de fonder des associations, ne préfèrent pas créer un journal pour se retrouver avec quelques camarades, discuter, exprimer leurs idées, servir de porte-voix ou de point de ralliement.

Les valeurs de liberté et d'indépendance affirmées par les étudiants parisiens en 1864 lors de l'affaire de l'Association fraternelle des étudiants en médecine et notamment par Longuet et les rédacteurs des *Écoles de France* sont-elles largement partagées par les étudiants ? Les convictions politiques de Longuet, opposant notoire à l'Empire et futur militant socialiste, ou celles de Clemenceau, sont en tout cas difficilement généralisables. En comparant les *Écoles de France* avec le journal étudiant aixois *Le Grognon provençal*, publié quelques années plus tard (de décembre 1868 à mars 1869, pour un total de quatorze numéros), des pistes peuvent néanmoins être avancées. En effet l'esprit scientifique et positiviste<sup>131</sup>, ainsi que l'anticléricalisme sont largement partagés par les différents contributeurs des deux journaux. Un rédacteur (ou peut-être une rédactrice) du *Grognon provençal* écrit dans un article intitulé « Voltaire » : « Le cléricalisme se meurt ; mais, hélas ! il n'est pas encore mort ! ». Il ou elle vilipende « les apôtres de l'ignorantisme », et accueille même favorablement le développement de l'enseignement supérieur pour les filles, symbole de l'émancipation en cours<sup>132</sup>. Cela ne signifie pas qu'il existe une uniformité des idées. La rédaction des *Écoles de France* insiste : « Il va sans dire que nous n'avons nullement l'envie, sous prétexte de libre pensée, d'enrégimenter la jeunesse des Écoles dans une même philosophie ». Elle assure que « toutes les doctrines rationalistes peuvent trouver place »<sup>133</sup> dans le journal. Néanmoins, les deux journaux sont caractérisés par une ligne (très) progressiste. Au-delà de ces deux journaux, il

---

<sup>130</sup> Laurence CORROY, *La presse des lycéens et des étudiants au XIX<sup>e</sup> siècle. L'émergence d'une presse spécifique*, Lyon, Institut national de recherche pédagogique, coll. « Éducation, histoire, mémoire », 2004 ; ID., « Une presse méconnue : la presse étudiante au XIX<sup>e</sup> siècle », *Semen. Revue de sémio-linguistique des textes et discours*, avril 2008, n° 25, <http://semen.revues.org/8140>.

<sup>131</sup> Pour illustrer cette diffusion du positivisme et du scientisme, mais aussi du républicanisme, P. Nord met en avant deux journaux, *La Libre Pensée* (1866-1867) et son successeur, *La Pensée nouvelle* (1868-1869), publiant des articles d'un haut niveau intellectuel. Si ces journaux ont leurs bureaux au cœur du Quartier latin, ce ne sont cependant pas des journaux étudiants. Par exemple, Charles-Auguste Coudereau, médecin, et Louis Asseline (1829-1878), homme de lettres, maire du 14<sup>e</sup> arrondissement et conseiller municipal dans les années 1870, sont deux des principaux rédacteurs de *La Libre Pensée*. Les questions étudiantes et universitaires ne sont jamais évoquées dans les colonnes de ces deux journaux. Cf. Philipp NORD, *Le moment républicain*, op. cit., p. 60. Natalie Pigeard-Micault a étudié dans sa thèse le développement de la « science positive » et du « matérialisme » parmi les professeurs et étudiants de la Faculté de médecine de Paris durant les dernières années du Second Empire. Pour un exemple concret concernant les étudiants, voir par exemple la description des tumultes lors du premier cours de Germain Sée en 1867 : Natalie PIGEARD-MICAULT, *Charles Adolphe Wurtz, doyen de l'École de médecine de Paris (1866-1875)*, thèse de doctorat en épistémologie et histoire des sciences, Université Paris X-Nanterre, sous la dir. de Bernadette Bensaude-Vincent, 2007, p. 95-100.

<sup>132</sup> Pour toutes les citations : COLLINE, « Voltaire », *Le Grognon provençal*, 31 janvier 1869, n° 6, p. 1.

<sup>133</sup> « Science et philosophie. Note de la rédaction », *Les Écoles de France*, 28 février 1864, n° 5, p. 1.

existe pourtant de fortes différences entre Paris et la province. Le clergé s'inquiète à la fin des années 1860 de la propagation d'une science « athée » et « matérialiste » au sein de la Faculté de médecine de Paris, associée aux doctrines révolutionnaires et socialistes. Les ecclésiastiques et leurs alliés opposent la faculté de la capitale à celle de Montpellier, « restée fidèle aux doctrines sur l'action combinée de l'âme et du corps dans les phénomènes de la vie et dont aucun étudiant n'a participé au congrès scandaleux de Belgique<sup>134</sup> ». Professeurs et étudiants sont donc ici visés au même titre.

Les deux journaux plaident pour le développement des réunions publiques, voire des associations<sup>135</sup>. Pierre Denis, collaborateur régulier des *Écoles de France*, publie un article en faveur des réunions, qui encouragent la discussion, l'étude, le développement des idées et de l'instruction, la compréhension entre les hommes<sup>136</sup>. Dans le *Grognon provençal*, un des principaux contributeurs lance la discussion sur les réunions publiques sept mois après le vote de la loi du 6 juin 1868 sur la liberté de réunion<sup>137</sup>. Il regrette que les Aixois, et les provinciaux en général, ne profitent pas assez de pouvoir, après quelques « formalités », organiser des réunions. Ce qu'il entend par « réunion », « ce sont à vrai dire des conférences littéraires, artistiques ou philosophiques »<sup>138</sup>, pour le développement de l'instruction des masses. Il ne fait aucune mention explicite à la politique, probablement car il redoute les sanctions possibles.

Le ton libre adopté dans ces journaux peut leur être fatal. La publication d'une fausse information selon laquelle un curé aurait refusé l'enterrement d'une femme parce que le veuf n'aurait pas eu assez d'argent pour payer, et les attaques violentes contre l'ecclésiastique valent aux rédacteurs du *Grognon provençal* une assignation à comparaître devant un juge d'instruction et la fin de leur journal, malgré la publication d'un rectificatif<sup>139</sup>. Charles Lon-

---

<sup>134</sup> Baron DUPIN, *Moniteur universel*, 20 mai 1868, cit. in Natalie PIGEARD-MICAULT, *Charles Adolphe Wurtz, op. cit.*, p. 111. Le congrès dont il est question est le premier congrès international des étudiants qui s'est tenu à Liège en novembre 1865, cf. *infra*.

<sup>135</sup> Pour une présentation, d'un point de vue d'histoire des idées, des combats des libéraux des années 1860 pour les « libertés sociales », dont le droit de réunion et d'association voir : François SAINT-BONNET, « Le combat pour les libertés publiques à la fin du Second Empire. Les 'libertés sociales' comme dépassement de l'alternative entre libertés individuelles et libertés politiques », *Jus Politicum. Revue de droit politique*, décembre 2010, n° 5, <http://juspoliticum.com/article/Le-combat-pour-les-libertes-publiques-a-la-fin-du-Second-Empire-288.html>.

<sup>136</sup> Pierre DENIS, « Les réunions littéraires », *Les Écoles de France*, 10 avril 1864, n° 11, p. 3-5. Dans la notice du *Maitron* de Pierre Denis, né le 28 octobre 1828 à Lyon, « employé, journaliste proudhonien, franc-maçon, membre de l'Internationale », il est indiqué qu'il a collaboré à *La Rive gauche*, journal également dirigé par Longuet (cf. ci-dessous). Il s'agit donc probablement de la même personne. « DENIS Pierre », version mise en ligne le 26 juillet 2009, dernière modification le 26 juillet 2009, <http://www.maitron-en-ligne.univ-paris1.fr>.

<sup>137</sup> Pour une analyse contemporaine de cette loi, voir : André ROUSSELLE, *Le droit de réunion et la loi du 6 juin 1868*, préface de Jules Simon, Paris, Degorce-Cadot éditeur, 1870.

<sup>138</sup> Jules BAMBOULA, « Les réunions publiques », *Le Grognon provençal*, 6 mars 1869, n° 11, p. 3. Un lecteur d'Avignon lui répond très favorablement (lettre signée MARCEL, *Ibid.*, 13 mars 1869, n° 12, p. 4) et un correspondant parisien s'enthousiasme du fait, qu'effectivement, dans la capitale, des réunions publiques, « il y en a partout » (CLISSON, « Les réunions publiques de Paris », *Ibid.*, 20 mars 1869, n° 13, p. 3).

<sup>139</sup> « Rectification de notre dernière chronique », *Le Grognon provençal*, 27 mars 1869, n° 14, p. 1.

guet est condamné le 10 juin 1864 pour « publication d'écrits sans autorisation<sup>140</sup> », soit près d'un mois après la parution du seizième et dernier numéro des *Écoles de France* (dimanche 15 mai). L'affaire de l'Association fraternelle des étudiants en médecine n'y est certainement pas étrangère. La sentence est lourde : quatre mois de prison et 300 francs d'amende. Toutefois, cela ne décourage pas Longuet et, le 20 octobre suivant, il fait paraître le premier numéro d'un nouveau journal, *La Rive gauche*. Il doit transférer le journal en Belgique, suite à une nouvelle condamnation de huit mois d'emprisonnement et de 500 francs d'amende pour un article « particulièrement satirique à l'égard de l'empereur<sup>141</sup> ». Il est expulsé de Belgique le 26 septembre 1865 et part en Angleterre. Contrairement à l'autre gendre de Karl Marx, Paul Lafargue, étudiant en médecine depuis 1861, il n'a donc probablement pas participé au premier Congrès international des étudiants à Liège, tenu du 29 octobre au 1<sup>er</sup> novembre, durant lequel les étudiants français socialistes et blanquistes ont fait grand bruit. Pour y avoir participé, Lafargue est, avec d'autres, exclu de l'ensemble des académies de l'Empire<sup>142</sup>.

\*

Contrairement aux États allemands, les dispositifs répressifs contre l'organisation collective des étudiants sont maintenus en France après la révolution de 1848. Malgré l'absence de liberté de la presse, il est, au cours du XIX<sup>e</sup> siècle et surtout sous le Second Empire, un peu plus aisé pour les étudiants français de fonder un journal qu'une association, surtout s'ils veulent y exprimer des opinions politiques. Les difficultés sont néanmoins nombreuses et les poursuites courantes. Il ne peut donc exister de groupes concurrentiels entre étudiants, et ces derniers peuvent encore moins former un groupe unique pouvant prétendre à une représentation reconnue auprès des pouvoirs publics.

---

<sup>140</sup> Cit. in « LONGUET Charles, Félix, César », <http://www.maitron-en-ligne.univ-paris1.fr>, *op. cit.*

<sup>141</sup> *Ibid.* ; Pierre MOULINIER, *La naissance de l'étudiant moderne*, *op. cit.*, p. 207. Il s'agit de l'article « L'Anti-César ou les propos de Labienus » du journaliste Louis-Augustin Rogeard publié dans le numéro 15 du 26 février 1865. L'article a également été imprimé sous forme de brochure et circulait beaucoup au Quartier latin.

<sup>142</sup> « Vie de Paul Lafargue », in Paul LAFARGUE, *Le droit à la paresse*, Paris, Mille et une nuits, 1994 (1880), p. 75. Lafargue n'écrit aucun article (du moins sous son vrai nom) dans *Les Écoles de France* et ne figure ni parmi les signataires de l'appel aux étudiants pour la constitution d'une Société de secours mutuels, ni parmi les candidats de la « liste indépendante » lors de l'affaire de l'Association fraternelle des étudiants en médecine. L'historien belge John Bartier note que les débats du Congrès sont dominés par « une cohorte de jeunes Français, socialistes et athées ou positivistes, et par leurs émules belges », sans que celui-ci ait été organisé par les blanquistes eux-mêmes. Il estime à 1 400 le nombre de participants. John BARTIER, « Étudiants et mouvement révolutionnaire au temps de la première Internationale. Les Congrès de Liège, Bruxelles et Gand », in *Mélanges offerts à Guillaume Jacquemyns*, Bruxelles, Université Libre de Bruxelles, Éditions de l'Institut de Sociologie, 1968, pp. 35-60 (cit. p. 38) ; Pierre MOULINIER, *La naissance de l'étudiant moderne*, *op. cit.*, p. 208.

## Conclusion du Chapitre 1

Durant la première moitié du siècle, les États allemands et français instaurent des politiques répressives pour empêcher les étudiants de s'organiser. En raison de l'existence de corporations aux XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles, les étudiants allemands arrivent malgré tout à développer un modèle corporatif aux codes et rituels communs. Sa composante la plus radicale et politisée, les *Burschenschaften*, doivent néanmoins vivre dans la clandestinité au moins jusqu'à la révolution de 1848. En France, rien de tel n'existe et seules quelques associations éphémères et isolées sont exceptionnellement autorisées à se constituer. Surtout en France, lorsque les étudiants s'investissent en politique, c'est dans les grandes questions électorales ou idéologiques, et plus rarement pour défendre des intérêts spécifiquement universitaires ou corporatifs. En 1848, nulle part les étudiants n'ont agi de manière unilatérale pour ou contre la révolution. Cependant, les universités de la plupart des pays européens sont touchées par des manifestations étudiantes après le début de la révolution en France. À Paris, Berlin et Vienne, les étudiants les plus engagés se battent au côté des ouvriers sur les barricades en février et mars ; leurs camarades hongrois participent aux combats à Pest et italiens à Milan. En France, les étudiants (parisiens) qui s'engagent dans la révolution le font du côté des républicains modérés. Ils s'investissent dans les luttes politiques, parfois armées, mais ne profitent pas du moment de liberté que constitue l'année 1848 pour revendiquer des dispositions libérales qui leur permettraient de s'organiser et de se grouper entre eux. C'est ce que font nombre d'étudiants allemands engagés à la fois pour la libéralisation de l'État et de l'université, et pour l'unification de l'Allemagne. Dans les États allemands, de premières évolutions du rapport entre le pouvoir politique et les corporations étudiantes sont perceptibles durant les années 1850. Les corporations sont (partiellement) reconnues, bien qu'elles ne soient pas forcément officiellement autorisées et qu'elles restent sous la menace de poursuites. De ce fait, beaucoup d'entre elles se renferment sur elles-mêmes et se retirent de l'agitation politique active. En France au contraire, malgré la libéralisation du régime napoléonien durant les années 1860, les associations étudiantes restent absolument interdites. Les étudiants continuent à s'investir dans les affaires politiques, au détriment des questions universitaires et corporatives. La situation change avec les régimes issus de la guerre franco-prussienne, de sorte qu'après 1871, les conditions permettant l'émergence des espaces des organisations étudiantes peuvent désormais être réunies. C'est l'objet du prochain chapitre.



## Chapitre 2. Transformations politiques et associationnisme étudiant (années 1870-1880)

Lorsqu'éclate la guerre franco-prussienne, la situation des organisations étudiantes diverge grandement entre les États allemands et la France. Sous Napoléon III, elles sont toujours interdites. Dans les États allemands, elles sont en partie tolérées, tant qu'elles n'investissent pas l'activisme politique ; pourtant, elles ne forment pas un espace concurrentiel. Quelles ont été les transformations nécessaires pour que, progressivement après l'établissement du *Kaiserreich* et de la Troisième République, soient réunies les conditions permettant non seulement que des organisations étudiantes se développent, mais aussi qu'elles forment entre elles un espace structuré ?

L'hypothèse qui sous-tend ce chapitre est que la constitution de nouvelles formes d'organisations étudiantes est à l'origine des espaces des organisations étudiantes à partir du début des années 1880. En France, pour la première fois, un modèle associatif étudiant peut se développer dans plusieurs universités : les Associations Générales des Étudiants, fondées dans le contexte des réformes républicaines de l'enseignement supérieur. En Allemagne, la décennie 1870 marque une phase de transition : tandis que *Burschenschaften* et *Corps* s'ignorent, une lutte s'engage progressivement entre étudiants libéraux réformistes et ceux qui s'appellent eux-mêmes le « camp national ». Une nouvelle forme d'organisation étudiante est créée à l'aube des années 1880, les *Vereine Deutscher Studenten*, dont les fondateurs entendent mener le combat national à l'université.

Pour une raison de clarté de la démonstration, nous traiterons successivement les cas allemand, puis français, à travers deux grandes thématiques communes : les changements dans l'encadrement juridique et politique de l'associationnisme étudiant, et les combats politiques qui agitent les étudiants au tournant des années 1870/1880. Aucune loi n'autorise officiellement les étudiants à former associations et corporations<sup>1</sup>. Néanmoins, des modifications sont apportées environ une décennie après la fondation des nouveaux régimes. Pour que l'émergence de nouvelles formes d'organisations étudiantes et d'espaces concurrentiels soit possible, il a fallu que deux changements majeurs s'alimentant réciproquement s'opèrent, au

---

<sup>1</sup> Au contraire, en Autriche, une loi sur le droit d'association est votée le 11 novembre 1867, à laquelle sont soumis les étudiants. Cf. Hans Peter HYE, « Zur Liberalisierung des Vereinsrechtes in Österreich. Die Entwicklung des Vereinsgesetzes von 1867 », *Zeitschrift für Rechtsgeschichte*, 1992, vol. 14, pp. 191-216.

cours des années 1870 et au début de la décennie suivante. D'un côté, la majorité des étudiants adopte une position favorable à l'Empire en Allemagne et à la République en France. De l'autre, les autorités politiques et universitaires ne voient progressivement plus les étudiants comme une menace sociale et politique *a priori*. Pour le cas allemand, nous analyserons premièrement les nouveaux règlements juridiques, surtout celui de Prusse, qui définissent les droits d'association et d'assemblée des étudiants. Nous étudierons ensuite la fondation des *Vereine Deutscher Studenten*, en la replaçant dans les tensions politiques du tournant des années 1870/80, puis les combats que leurs membres souhaitent mener et les raisons de leurs premiers succès. Pour le cas français, nous procéderons à une analyse chronologique afin de montrer que les transformations de la première décennie de la Troisième République sont déterminantes pour l'établissement du modèle associatif étudiant. Nous montrerons qu'au lendemain de la Commune, l'associationnisme étudiant est toujours suspect aux yeux des pouvoirs publics. Nous analyserons ensuite les débats qui concernent les associations d'étudiants dans le cadre de l'opposition entre libéraux et catholiques. Enfin, nous reviendrons sur la création des premières Associations Générales des Étudiants et les changements juridiques apportés en parallèles par les républicains.

## **1. *Mit Gott für Kaiser und Reich !* L'idéal national contre le libéralisme**

Les victoires militaires de l'armée des Hohenzollern dans ce qui est appelé *a posteriori* les « guerres d'unification » ont joué un rôle essentiel dans l'acceptation du modèle de la société militariste prussienne par la bourgeoisie éduquée (*Bildungsbürgertum*). La guerre de 1870/71 et l'unification ont transformé émotionnellement le rapport des citoyens (les plus éduqués) à l'État et la politique prusso-allemands<sup>2</sup>. Des étudiants participent comme soldats à ces campagnes, notamment celle contre la France. Faute de journaux personnels ou de correspondances, il est difficile de saisir les conséquences de la guerre pour des étudiants, si l'on veut dépasser les grandes déclarations d'unité nationale, comme celles de Paul Ssymank dans son histoire des étudiants allemands. Si l'on en croit Ssymank, de Munich à Kiel en passant par Heidelberg ou Bonn, partout les étudiants auraient accueilli la guerre par des acclamations patriotiques. Sur 13 765 étudiants inscrits au semestre d'été 1870, 4 510 de toutes les univer-

---

<sup>2</sup> Ute FREVERT, *Die kasernierte Nation. Militärdienst und Zivilgesellschaft in Deutschland*, München, C. H. Beck, 2001, p. 207.

sités seraient partis au front, soit près d'un sur trois<sup>3</sup>. Presque tous sont des volontaires. En 1867, après la création de la Confédération de l'Allemagne du Nord, les étudiants (sauf les théologiens) sont soumis au service militaire obligatoire. Toutefois, la plupart profitent du service volontaire d'un an pour échapper à un long séjour sous les drapeaux. Beaucoup de ces étudiants interprètent la guerre contre la France comme la poursuite des guerres de libération de 1813 et l'expérience de la guerre de 1870/71 contribue à la militarisation rapide des corporations étudiantes dès la première décennie de l'Empire<sup>4</sup>.

Est-ce que cela signifie que, sinon l'ensemble, du moins la (large) majorité des étudiants de la nouvelle Allemagne unifiée soutient le nouvel État sous égide prussienne ? Avant de revenir sur les étudiants et leurs organisations qui ont contribué à l'affirmation de l'attachement des étudiants comme groupe à l'État national, nous allons présenter un nouveau changement dans la régulation du droit d'association des étudiants en Prusse, le règlement de 1879, qui officialise la reconnaissance des associations étudiantes. Dans un deuxième temps, nous reviendrons sur la création des *Vereine Deutscher Studenten*, puis présenterons brièvement les conséquences de l'émergence de cette nouvelle forme de corporation et essaierons de présenter des pistes pour expliquer son succès rapide.

### **1. 1. Une nouvelle législation en Prusse : les *Vorschriften für die Studierenden* de 1879**

Au début des années 1870, un courant libéral se développe parmi les étudiants souhaitant, comme les *Burschenschafter* en 1815, réformer la vie et les traditions estudiantines. Parmi leurs revendications figure la liberté d'association pour les étudiants. La révocation en 1877 d'Eugen Dühring (1833-1921) de sa charge d'enseignement suite à ses attaques contre l'université, conduit à une mobilisation d'étudiants en faveur de la liberté de la science et pour une libéralisation de l'université<sup>5</sup>. Ces revendications échouent à aboutir et les autorités maintiennent l'encadrement des étudiants par un règlement spécifique.

---

<sup>3</sup> Dont 248 seraient morts au combat ou de maladies. Friedrich SCHULZE et Paul SSYMANK, *Das deutsche Studententum*, *op. cit.*, 4<sup>e</sup> éd., p. 321 ; voir sur le sujet : Harald LÖNNECKER, « Studenten und der Krieg 1870/71 », in Jan GANSCHOW et al. (dirs.), *Der Deutsch-Französische Krieg 1870/71. Vorgeschichte, Verlauf, Folgen*, 2<sup>e</sup> éd., Graz, Ares Verlag, 2013 (2009), pp. 265-281.

<sup>4</sup> Harald LÖNNECKER, « Studenten und der Krieg 1870/71 », *op. cit.*, p. 278-281 ; Harm-Hinrich BRANDT, « Studentische Korporationen und politisch-sozialer Wandel. Modernisierung und Antimodernismus », in *Deutschlands Weg in die Moderne. Politik, Gesellschaft und Kultur im 19. Jahrhundert*, München, Beck, 1993, p. 137.

<sup>5</sup> Alfred KRUSE, « Dühring, Eugen », in *Neue Deutsche Biographie*, vol. 4, 1959, pp. 157-158, <https://deutsche-biographie.de.pnd118527797.html#ndbcontent> ; *Aufruf Berliner Studirender an die Studirenden Deutschlands!*, Berlin, Allgemeine deutsche Associations-Buchdruckerei, s. d. [1877] ; *Mahnruf an die Interessenten für die freie Pflege der Wissenschaft*, Berlin, Allgemeine deutsche Associations-Buchdruckerei, 1877.

En Allemagne, la discipline au sein des universités reste après 1871 l'affaire de chaque État : aucune législation n'est mise en place au niveau du *Reich*. Le nouveau règlement prussien sur le fonctionnement de la vie universitaire et la discipline des étudiants de 1879 conclut le mouvement amorcé au lendemain de la révolution de 1848. La moitié des universités allemandes se trouve en Prusse : pour la première fois, ces dix universités possèdent le même règlement concernant les modalités d'inscription des étudiants et de prélèvement des frais, l'organisation des cours, la situation juridique des étudiants, le régime disciplinaire. Ce règlement reste en vigueur jusqu'à la chute de l'Empire, sans aucune modification en ce qui concerne l'encadrement de l'associationnisme étudiant. Les indications sur la manière d'interpréter et de faire appliquer les 44 articles qui composent ces *Vorschriften für die Studierenden der Landes-Universitäten, der Akademie zu Münster und des Lyceum Hosianum zu Braunsberg* du 1<sup>er</sup> octobre 1879, envoyées aux recteurs par le *Kultusminister* Robert von Puttkamer (1828-1900), récemment nommé, permettent de mieux en comprendre le sens<sup>6</sup>.

En introduction, Puttkamer souligne que la suppression de la libre juridiction des universités par les lois sur l'organisation judiciaire (*Gerichtsverfassungsgesetz*) du 27 janvier 1877 et du 24 avril 1878, qui entre en vigueur le 1<sup>er</sup> octobre, impose de mettre en place une nouvelle législation pour encadrer la discipline des étudiants. Les dispositions de la loi du 29 mai 1879 définissent la situation judiciaire (*Rechtsverhältnisse*) et les questions disciplinaires des étudiants, qu'il importe d'introduire dans les règlements universitaires. Les *Vorschriften* sont une véritable clarification : ils remplacent un grand nombre de textes, dont plusieurs n'étaient valables que dans une seule université, tandis que ce nouveau règlement doit s'appliquer de la même manière dans toutes les universités de Prusse<sup>7</sup>.

---

<sup>6</sup> Puttkamer est élu député conservateur du milieu des années 1870 au début des années 1890 dans différentes chambres (d'abord au *Reichstag*, puis à la chambre basse prussienne et enfin à la chambre haute). Son séjour au *Kultusministerium* est court (14 juillet 1879-17 juin 1881), et dès juin 1881 il est nommé ministre de l'Intérieur et vice-président du ministère d'État prussien, positions pour lesquelles il est bien plus connu. En tant que ministre, il a particulièrement agi pour la « fidélité politique » des fonctionnaires (donc leur conservatisme passif). Il n'a, à notre connaissance, fait partie d'aucune corporation étudiante lors de ses études de droit suivies à Heidelberg, Genève et Berlin. Wolfgang NEUGEBAUER, « Puttkamer, Robert Freiherr von », in *Neue Deutsche Biographie*, vol. 21, 2003, pp. 20-21, <https://www.deutsche-biographie.de/gnd116314338.html#ndbcontent>. Une copie de cette instruction datée du 1<sup>er</sup> octobre 1879 se trouve au GStA PK, I. HA Rep. 77 Abt. I Tit. 46 Nr. 46 Bd. 1 « Studentische Verbindungen und Vereine », 1852-1932.

<sup>7</sup> Puttkamer ne les cite pas tous nommément (il parle de manière vague des circulaires, ordonnances, etc.), mais on peut noter qu'il mentionne deux textes traités dans le chapitre précédent : la circulaire d'Heinrich von Mühler du 1<sup>er</sup> février 1870 et l'ordonnance de 1848 du Hanovre valable à Göttingen. Les *Vorschriften* sont ensuite publiés dans les règlements universitaires, par exemple : *Vorschriften für die Studirenden der Königlichen Rheinischen Friedrich-Wilhelm Universität zu Bonn*, Bonn, Universitäts-Buchdruckerei von Carl Georgi, 1880, p. 3-14 ; *Vorschriften für die Studierenden der Königlichen Friedrich-Wilhelms-Universität zu Berlin*, Berlin, Buchdruckerei der Königl. Akademie der Wissenschaften (G. Voigt), 1890, p. 3-12. Les universités possèdent toujours le droit d'appliquer certaines réglementations spécifiques (par exemple sur la participation des étudiants aux manifestations officielles). Les règlements universitaires complètent également certaines dispositions des

Les sept derniers articles des *Vorschriften* régulent l'associationnisme étudiant, sous le titre « associations et assemblées des étudiants » (*Vereine und Versammlungen der Studirenden*). Des mesures prises ou pensées durant les deux décennies précédentes sont reprises ou définitivement établies. Les organisations étudiantes sont soumises à la législation générale sur le droit d'association<sup>8</sup>, mais avec un certain nombre d'exceptions ou de spécificités. Pour les autorités prussiennes, il reste indispensable de pouvoir contrôler et d'encadrer plus strictement l'associationnisme étudiant que celui des autres citoyens. La première de ces conditions particulières est l'obligation de l'envoi, après la création de l'association, des statuts, du lieu de rencontre habituel, de la liste des membres avec une mention spéciale indiquant les représentants. Cette liste doit être actualisée à chaque début de semestre – tout manquement entraîne une sanction pouvant aller jusqu'à l'interdiction de l'association. Après soumission de ces documents, les autorités académiques se réservent le droit d'accorder ou non l'autorisation à la nouvelle organisation de se constituer légalement. L'autre exigence est l'obligation pour toute manifestation publique (festivités, marches, etc.) d'obtenir au préalable l'accord du recteur. En cas de refus, précise Puttkamer dans ses directives, le recteur n'est pas obligé de justifier sa décision. Une des craintes des autorités universitaires et politiques depuis le début du siècle est la création de vastes associations-réseaux rassemblant des étudiants de diverses universités. Il est de ce fait interdit aux associations de recruter des membres dans une université autre que celle dans laquelle elle a été créée. Puttkamer précise dans son instruction que cet article ne concerne que les membres actifs ou les membres d'honneur si ce titre est accordé pour contourner l'interdiction. Il est probablement sous-entendu que le système des anciens (*alte Herren*) dans les *Verbindungen*, est alors autorisé : ils ne sont certes plus étudiants, mais peuvent toujours légalement faire partie de la corporation, bien qu'aucune disposition ne régule leur place dans celle-ci. Les autorités académiques peuvent poursuivre ou interdire toute association et sanctionner les membres qui contreviennent à la discipline. À ce sujet, Puttkamer indique que ces articles peuvent être utilisés afin de lutter contre les étudiants pratiquant le duel. Les autorités gardent la possibilité, malgré cette libéralisation du droit d'association accordé aux étudiants, d'agir contre des organisations autorisées, mais qui se révèlent finalement dangereuses pour le bon ordre, revendicatives ou trop agitées.

---

*Vorschriften* (comme les modalités d'inscription), et surtout régulent le fonctionnement d'institutions particulières appartenant à l'université (instituts, bibliothèque, etc.).

<sup>8</sup> C'est-à-dire les dispositions de la constitution prussienne du 31 janvier 1850 et de la loi du 11 mars suivant. Selon la constitution du *Reich*, le droit d'association devait être organisé au niveau fédéral, mais une loi n'est votée qu'en 1908. Sur la situation jusque 1890 : Hans DELIUS, *Das preußische Vereins- und Versammlungsrecht unter besonderer Berücksichtigung des Gesetzes vom 11. März 1850*, Berlin, Carl Heymanns Verlag, 1891.

Les *Vorschriften* de 1879 mettent fin à une longue période de transition qui va du lendemain de la révolution de 1848 aux premières années du *Kaiserreich*, durant laquelle les autorités politiques et surtout universitaires adoptent lentement une attitude un peu plus ouverte envers les organisations étudiantes – d’abord les *Corps*, considérés comme fidèles à l’ordre en place – mais qui pouvait varier grandement d’une université à l’autre. Ils permettent également d’harmoniser la législation dans l’ensemble des universités prussiennes. Surtout, ils marquent la reconnaissance officielle, dans toutes les universités prussiennes, du droit aux étudiants de former des associations. Cette reconnaissance officielle est explicitement refusée durant les années 1850, et n’est pas encore accordée par la circulaire du 1<sup>er</sup> février 1870, bien que le ministre von Mühler y admette l’impossibilité voire la contre-efficacité d’interdire absolument les organisations étudiantes. L’importance des *Vorschriften* pour le renforcement du modèle corporatif allemand n’a pas été relevé par les historiens et historiennes, qui se sont limités à constater l’épanouissement de l’associationnisme étudiantin à partir des années 1870. Ce changement n’est pas spécifique à la Prusse.

Dès 1868, le grand-duché de Bade adopte un nouveau règlement, qui ressemble en de nombreux points à celui mis en place en Prusse onze ans plus tard, notamment en ce qui concerne le droit d’association et d’assemblée des étudiants, soumis à la législation générale, avec des dispositions et restrictions spécifiques<sup>9</sup>. La création de toute nouvelle association doit être indiquée aux fonctionnaires disciplinaires (*Disziplinarbeamten*) sous trois jours. Le Sénat académique a le pouvoir d’agir contre toute association ou l’un de ses membres suspecté de menacer la discipline académique et toute assemblée doit avoir été autorisée par le recteur. Ces *Vorschriften* de 1868, qui eux aussi portent plus généralement sur le régime disciplinaire des étudiants et l’ensemble des questions administratives, sont modifiés en 1908. Cependant, à part quelques nouvelles formulations et modifications minimales, le droit d’association et d’assemblée des étudiants ne s’en trouve pas changé<sup>10</sup>.

Cette libéralisation du droit d’association des étudiants comporte d’importantes limites. Les étudiants n’ont pas un droit absolu de créer des organisations, mais doivent obtenir l’accord des autorités académiques (dans les faits, c’est le recteur qui a le dernier mot). En laissant à la discrétion des quelques personnes à la tête de l’université un tel pouvoir, les con-

---

<sup>9</sup> Le règlement, décidé par la haute résolution du ministère d’État du 19 mars 1868, entre en vigueur le 15 avril 1868, c’est-à-dire pour le début du semestre d’été. « Vorschriften über das akademische Bürgerrecht, die akademische Disziplin und den Besuch der Vorlesungen durch Nichtakademiker », in *Akademische Vorschriften für die Gr. Bad. hohen Schulen zu Heidelberg und Freiburg*, Karlsruhe, Ch. Th. Groos, 1882, pp. 5-16.

<sup>10</sup> Nouveau règlement décidé par la haute résolution du ministère d’État badois du 10 mars 1908 : « Vorschriften über das akademische Bürgerrecht, die akademische Disziplin und den Besuch der Vorlesungen durch Nichtakademiker », §§ 29-36, in Georg JELLINEK (dir.), *Gesetze und Verordnungen für die Universität Heidelberg*, Heidelberg, Carl Winter’s Universitätsbuchhandlung, 1908, p. 126-127.

cepteurs des *Vorschriften* ont forgé un puissant outil de régulation conservatrice de l'associationnisme étudiant. Il est difficile pour les étudiants de contester l'interdiction de leur organisation, surtout si elle est déclarée au moment de sa fondation. Les étudiants savent que pour permettre à leur organisation d'exister, plusieurs choses leur sont interdites. C'est particulièrement le cas de toute activité politique, surtout si les autorités académiques ou politiques soupçonnent chez certains membres un caractère progressiste trop affirmé. Selon l'homme à la tête de l'université, les membres de certaines organisations doivent alors lutter pour la survie de leur association ou bien l'invitaient à célébrer son anniversaire. Au contraire, les *Vereine Deutscher Studenten*, après leur autorisation définitive, n'ont jamais eu à se soucier de l'intervention de l'autorité rectorale contre leur propagande antisémite et nationaliste.

## **1. 2. *Mit Gott für Kaiser und Reich ! Les Vereine Deutscher Studenten à la conquête de l'université***

L'animosité entre *Corps* et *Burschenschaften* ne disparaît pas en 1871, bien au contraire. L'unification de l'Allemagne ne signifie absolument pas unité des étudiants et les relations entre ces deux types de corporations sont caractérisées durant la décennie 1870, et parfois encore bien après, par un mélange d'hostilité et d'indifférence<sup>11</sup>. Le recrutement des *Corps* et des *Burschenschaften* se nationalise toujours plus, ce qui permet de dépasser les différences régionales et contribuent à la socialisation commune d'une élite impériale nationalisée. Cependant, au cours des années 1870, *Corpsstudenten* et *Burschenschafter* se concentrent sur la consolidation intérieure de leurs corporations et se tiennent éloignés de l'agitation étudiante. Contrairement aux décennies précédentes, il n'y a alors plus de porte-parole actif en faveur de la cause nationale. Les *Vereine Deutscher Studenten* (VDSt), que leurs fondateurs conçoivent dès le départ comme un mouvement national, viennent combler ce vide. Nous reviendrons d'abord sur le contexte politique du tournant des années 1870/80, favorable à l'émergence d'un mouvement nationaliste et antisémite, puis retracerons les actions menées par des étudiants afin de pouvoir établir cette nouvelle forme associative.

---

<sup>11</sup> En 1877, E. Redlich, *Burschenschafter*, et H. Cunio, *Corpsstudent*, sont condamnés à trois mois de prison pour s'être, suite à une altercation, battus en duel au pistolet, lors duquel aucun des deux n'est blessé. Ils justifient leur acte par le fait qu'il est interdit de se battre au *Schläger* (le fleuret étudiant) entre membres d'un *Corps* et d'une *Burschenschaft*. Redlich ajoute qu'il est cependant impossible en tant que *Burschenschafter* de refuser un duel exigé pour réparer son honneur. Cf. les demandes de réduction de peine de Hans Karl Eduard Cunio, 19 février 1878 et d'Erdmann Richard Redlich, 31 juillet 1878, GStA PK, I. HA Rep. 76, V<sup>a</sup> Sect. 2 Tit. XII Nr. 3 Bd. 9, « Die Disziplin und die Exzesse auf der Universität Berlin », 1866-1878.

### 1. 2. 1. « Crise » du libéralisme et antisémitisme politique

Une historienne et un historien se sont attachés, dans deux ouvrages publiés durant la seconde moitié des années 1980, à retracer l’histoire des *Vereine Deutscher Studenten*. Hedwig Roos-Schumacher a rédigé une monographie détaillée sur les VDSt de 1880 à 1918. Une tentative de réhabilitation du mouvement parcourt cependant son livre, tiré de sa thèse soutenue en 1985, publié en 1986 par une maison d’édition liée aux VDSt et réédité dès l’année suivante<sup>12</sup>. Dans son ouvrage sur l’antisémitisme des étudiants sous le *Kaiserreich* paru en 1988, Norbert Kampe accorde une place centrale aux VDSt dans la constitution de ce qu’il appelle une « couche académique porteuse de l’antisémitisme<sup>13</sup> ». Il retrace précisément les événements qui ont conduit à la création des premiers VDSt à Leipzig et Berlin et au succès du mouvement. Kampe inscrit la naissance des VDSt tant dans des événements à court terme que dans des phénomènes plus larges, la crise du libéralisme au tournant des années 1870/80 et la peur d’une « surproduction académique ».

Comme l’a montré N. Kampe, l’histoire des *Vereine Deutscher Studenten* témoigne des liens étroits entre l’histoire des étudiants et les changements politiques. La lutte contre les « influences juives et cosmopolites » à l’université et dans la société est au cœur du programme des VDSt, que les membres résument par la devise « *Mit Gott für Kaiser und Reich !* » : « Avec Dieu pour l’Empereur et l’Empire ! ». Ce soutien affiché au régime des Hohenzollern n’est pas que rhétorique et les *VDSt.er* (les membres des VDSt) veulent le prouver. Cela abouti, selon Kampe, à la formation d’un antisémitisme normé parmi les étudiants avant 1900 et à la légitimation d’un nouvel antisémitisme dans la bonne société.

La crise économique de 1873 a montré la relative faiblesse du nouvel Empire, après l’euphorie de l’unification<sup>14</sup>. Rapidement, les juifs sont présentés, par des journalistes et des

---

<sup>12</sup> Hedwig ROOS-SCHUMACHER, *Der Kyffhäuserverband*, op. cit. Plus récemment, Marc Zirlewagen s’est attaché à (faire) écrire l’histoire des VDSt : Marc ZIRLEWAGEN (dir.), *Kaisertreue - Führergedanke - Demokratie: Beiträge zur Geschichte des Verbandes der Vereine Deutscher Studenten (Kyffhäuser-Verband)*, Köln, SH-Verlag, coll. « GDS-Archiv für Hochschul- und Studentengeschichte », Beiheft 10, 2000 ; ID., « *Unser Platz ist bei der großen völkischen Bewegung* ». *Der Kyffhäuser-Verband der Vereine Deutscher Studenten und der völkische Gedanke*, Norderstedt, Books on demand, 2014. Dans l’ouvrage collectif cité, Hedwig ROOS-SCHUMACHER publie un article récapitulatif (« ‘Mit Gott für Kaiser und Reich’ - Die Geschichte der Vereine Deutscher Studenten im Überblick », pp. 11-23). Dans la partie consacrée aux débuts du mouvement, elle écrit notamment : « Mais avant tout, les VDSt se concevaient comme une offre pour tous les étudiants intéressés par la et engagés en politique. » (« *Zunächst aber verstanden sich die Vereine als Angebot für alle politisch interessierten und engagierten Studenten.* », p. 14). Cette phrase est symptomatique des problèmes de l’historiographie corporative plus ou moins apologiste. Étudiants juifs, socialistes, libéraux, étrangers ont beau être intéressés et engagés politiquement, les portes des VDSt ne leur sont pas seulement fermées, ils sont de plus attaqués et stigmatisés par les membres de ces derniers.

<sup>13</sup> Norbert KAMPE, *Studenten und « Judenfrage »*, op. cit.

<sup>14</sup> Dans un article récent, l’historien du droit Mathias Schmoeckel a formulé une critique complète des notions de « crise des fondateurs » (*Gründerkrise*) et de « grande dépression » (*Grosse Depression*), utilisées jusque-là pour qualifier la crise économique et du libéralisme en Allemagne de 1873 à 1896. Selon Schmoeckel, chiffres à

hommes politiques, comme responsables et profiteurs de la crise. À la fin de la décennie, ces attaques se cristallisent en la formation d'un premier parti antisémite, dont la figure de proue est le théologien et prédicateur de cour Adolf Stoecker<sup>15</sup>, qui présente durant les années suivantes des candidats aux diverses élections. Le tournant politique de l'Empire vers un conservatisme renforcé, illustré par la fin de l'alliance entre Bismarck et les nationaux-libéraux et la première loi antisocialiste de 1878, se joue donc à plusieurs niveaux.

Le tournant nationaliste des étudiants allemands (d'abord prussiens) est généralement daté des deux tentatives d'assassinat de Guillaume I<sup>er</sup>, les 11 mai et 2 juin 1878. Des manifestations patriotiques sont organisées, notamment à Berlin, afin de démontrer l'attachement des étudiants à la monarchie. Des meneurs nationalistes et antisémites capitalisent rapidement sur cette conversion politique<sup>16</sup>.

En novembre 1879, l'historien berlinois Heinrich von Treitschke, député de l'aile droite du parti national-libéral, qu'il quitte durant l'été 1878 suite à la fin de l'alliance avec Bismarck, publie dans sa revue *Preußische Jahrbücher*, un article intitulé « Nos vues » (« *Unsere Aussichten* »). Son analyse des bouleversements politiques intérieurs du *Reich* le conduit à des développements sur le mouvement antisémite, dont il critique la grossièreté, mais qui aurait permis selon lui de dire publiquement ce que « chacun » sentait en soi : il existe une « question juive » et les juifs posent un problème au peuple allemand<sup>17</sup>. Six mois

---

l'appui, l'Allemagne ne connaît pas une crise économique généralisée durant cette période, mais une croissance plus faible, après environ vingt ans de croissance soutenue, et avant que ne reprenne une grande expansion économique à partir du tournant du siècle. Il remet en cause les concepts et objets ayant servi aux historiens et historiennes voulant démontrer la profonde crise du libéralisme tant économique que politique à partir de la fin des années 1870 : État interventionniste (*Interventionsstaat*), capitalisme organisé (*organisierter Kapitalismus*) et les assurances sociales (*Sozialversicherungen*). Par exemple, il insiste sur la mise en place limitée de taxes douanières, qui n'ont pas empêché l'Allemagne de devenir une grande puissance exportatrice, concurrençant la Grande-Bretagne. Cependant, sa démonstration est parfois affaiblie par des références constantes à Adam Smith, dont la doctrine est mobilisée (sans justification) comme ce que devrait être le libéralisme, et quelques fois par le manque d'études empiriques approfondies. Malgré tout, l'article de Schmoeckel permet d'engager une réflexion critique sur la « crise » du libéralisme, qui ne faisait jusqu'alors, selon lui, aucun doute, et de s'interroger sur les différences entre les perceptions des contemporains et les analyses de l'historiographie. Mathias SCHMOECKEL, « 'Gründerkrise' und 'Grosse Depression'. Zur notwendigen Revision einer Geschichtsdeutung », *Zeitschrift der Savigny-Stiftung für Rechtsgeschichte: Germanistische Abteilung*, 2015, vol. 132, pp. 251-322.

<sup>15</sup> Adolf Stoecker (1835-1909), protégé de l'empereur Guillaume I<sup>er</sup> à partir de 1874, est particulièrement actif dans le mouvement de la « *innere Mission* », l'évangélisation intérieure. Dans une perspective anti-social-démocrate mais aussi critique envers le capitalisme, il fonde le Parti chrétien-social des travailleurs (*Christlich-Soziale Arbeiterpartei*) en 1878, qui, après quelques échecs, devient le *Christlich-Soziale Partei* en 1881. Lui-même est élu dès 1878 à la chambre basse prussienne, où il reste 20 ans et siège avec la fraction conservatrice. Alf CHRISTOPHERSEN, « Stoecker, Adolf », in *Neue Deutsche Biographie*, vol. 25, 2013, pp. 377-378, <https://www.deutsche-biographie.de/gnd118618393.html#ndbcontent>.

<sup>16</sup> Konrad H. JARAUSCH, *Students, Society and Politics*, op. cit., p. 264-265.

<sup>17</sup> Nous ne pouvons pas revenir sur ce texte et les débats qu'il a suscités ici. Pour une présentation détaillée, cf. Norbert KAMPE, *Studenten und « Judenfrage »*, op. cit., p. 23-51 et surtout Uffa JENSEN, *Gebildete Doppelgänger. Bürgerliche Juden und Protestanten im 19. Jahrhundert*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, coll. « Kritische Studien zur Geschichtswissenschaft », n° 167, 2005, p. 197-316. Jensen critique l'appellation de ces débats en « polémique berlinoise sur l'antisémitisme » (« *Berliner Antisemitismusstreit* »), qui s'est imposée

plus tard, une pétition sur l'égalité juridique des juifs (garantie depuis 1871 dans tout l'Empire) est propagée partout en Allemagne et en particulier dans les universités<sup>18</sup>. Rédigée à l'été 1880, elle comporte quatre revendications principales : interdiction ou limitation de l'immigration de juifs étrangers ; exclusion des juifs de la haute administration et limitation de leurs activités dans les services de la justice ; maintien du caractère chrétien des écoles primaires (*Volksschulen*) par l'emploi unique d'enseignants chrétiens ; reprise de la statistique officielle des juifs. Lors de sa remise au chancelier Bismarck en juin 1881, la pétition est appuyée par environ 265 000 signataires, citoyens de l'Empire, hommes et majeurs soit 0,6 % de la population masculine majeure du *Reich*. Des listes spécifiques ont été établies pour les étudiants, et récolté près de 4 000 signatures, soit 1,5 % des pétitionnaires. Cela représente environ 19 % de l'ensemble des étudiants, ce qui conduit Kampe à affirmer qu'ils forment le groupe qui s'est le plus mobilisé. Bien que de fortes disparités existent selon les régions, on peut soutenir avec Lisa F. Zwicker que les universités sont le lieu de « certaines des campagnes antisémites les plus précoces, les plus fortes et les mieux organisées en Allemagne<sup>19</sup> ».

### 1. 2. 2. Naissance des Vereine Deutscher Studenten

C'est dans ce contexte que sont créés les deux premiers VDSt, à Berlin et Leipzig, où la pétition connaît un succès exceptionnel<sup>20</sup>. Dans la capitale, la pétition antisémite est signée par environ 1 700 étudiants (41 % de l'ensemble des inscrits), contre seulement 400 signa-

---

depuis la publication d'une édition de textes par Walter Boelich en 1965. Il considère que l'on ne peut pas parler d'une controverse unifiée, car les affrontements ont lieu à deux moments et opposent des groupes différents. Les premiers font suite à la publication de « Nos vues » par Treitschke et durent jusqu'en février 1880. Les contradicteurs de Treitschke sont principalement des *Gebildeten* juifs. Les seconds sont lancés en novembre 1880, presque exclusivement par des *Gebildeten* protestants qui s'opposent à l'agitation antisémite, dont le plus célèbre est l'historien libéral Theodor Mommsen. Ils durent jusqu'en janvier 1881.

<sup>18</sup> Les rédacteurs sont Bernhard Förster (1843-1889, enseignant au *Gymnasium*), Ernst Henrici (1854-1915, alors candidat à l'enseignement, plus tard enseignant, écrivain, explorateur colonial), Max Liebermann von Sonnenberg (1848-1911, officier, plus tard député) et Friedrich Zöllner (1834-1882, professeur de physique).

<sup>19</sup> « *Universities were the sites of some of the earliest, strongest, and best organized antisemitic campaigns in Germany.* » Lisa Fetheringill ZWICKER, *Dueling Students*, op. cit., p. 118. Elle essaye pourtant de montrer les limites de l'antisémitisme parmi les étudiants. Dans certaines universités du Nord, ce sont 30 à 50 % des étudiants qui sont signataires. L'antiprussiannisme peut expliquer la plus faible mobilisation dans certaines universités catholiques.

<sup>20</sup> La naissance des premiers VDSt a d'abord été racontée par un membre du VDSt de Berlin, qui n'a pas connu les événements lui-même, auteur d'une histoire au caractère propagandiste, derrière un style froid et descriptif, publiée pour le dixième anniversaire de la fédération nationale des VDSt : Herman von PETERSDORFF, *Die Vereine Deutscher Studenten. Neun Jahre akademischer Kämpfe*, Leipzig, Druck und Verlag von Breitkopf und Härtel, 1891. H. v. Petersdorff (1864-1929) est fils d'officier. Il rejoint le VDSt de Berlin au début de ses études d'histoire et de sciences de l'État au semestre d'hiver 1884/85. Il est très proche du courant d'A. Stoecker. Il s'investit beaucoup dans la vie étudiante berlinoise et des VDSt. Docteur en histoire en 1888, après quelques années en tant que publiciste, il devient archiviste au *Geheimes Staatsarchiv*. En parallèle, il publie des ouvrages historiques sur la Prusse et ses grandes figures. Marc ZIRLEWAGEN, *1881-2006. 125 Jahre Vereine Deutscher Studenten*, vol. 1. « Ein historischer Rückblick », Bad Frankenhausen, Akademischer Verein Kyffhäuser e. V., 2006, p. 238-239. Je remercie M. Zirlewagen de m'avoir communiqué cet ouvrage.

taires d'une contre-pétition. La naissance des VDSSt est permise par l'émancipation de meilleurs étudiants du mouvement antisémite général. Signer une pétition ne signifie pas engagement sur le long terme, mais, dans plusieurs universités, des groupes d'étudiants sont suffisamment mobilisés pour transformer leurs signatures en une véritable organisation. Cela se passe en plusieurs étapes. À Berlin, Halle, Leipzig ou Kiel, des comités sont formés entre décembre 1880 et juin 1881 pour promouvoir la pétition. Ils forment le terreau sur lequel de véritables organisations peuvent être fondées. Il faut ensuite aux initiateurs imposer l'idée auprès des autres étudiants et des autorités universitaires que le combat antisémite n'est pas de la « politique partisane » (« *parteipolitisch* »), mais bien une lutte idéologique qui ne contrevient pas aux règlements, au bon ordre académique ni au principe tacite selon lequel les étudiants ne doivent pas s'engager pour un mouvement ou parti politique<sup>21</sup>. Cela est parfois une véritable lutte, comme à Berlin, où le recteur de l'année 1880/81, le chimiste August Wilhelm von Hofmann (1818-1896), appuyé d'abord par le Sénat académique, interdit le VDSSt début février. Ses membres déposent un recours auprès du *Kultusminister*, qui leur donne raison et l'association peut être recrée sous le nom de *Vereinigung der Studenten an der Friedrich-Wilhelm-Universität zu Berlin zur Pflege des Deutschtums* (Association des étudiants à pour la conservation de la culture allemande). Les professeurs libéraux sont soumis à l'administration et au gouvernement des *Junker*, bienveillants envers les VDSSt – jusque dans les plus hautes sphères, comme l'illustrent les prises de position de Bismarck et Puttkamer en leur faveur<sup>22</sup>. Pourtant, les ambitions des membres des VDSSt ne font aucun doute. Le recteur Hofmann et le Sénat académique de Berlin s'alertent de l'agitation antisémite et en font part au ministre, qui ne prend pas leurs craintes en considération<sup>23</sup>.

<sup>21</sup> Dans un article à la fois programmatique et faisant le bilan des cinq premières années du mouvement, publié dans le premier numéro du journal de la fédération nationale des VDSSt, l'étudiant en droit Rudolf Heinze (1865-1928, futur haut fonctionnaire et député national-libéral entre 1907 et 1912, puis cofondateur de la *Deutsche Volkspartei* après la guerre) affirme : « Nous avouons qu'il est inadmissible si des étudiants font de l'agitation en dehors de leurs cercles pour un parti dans des assemblées publiques, mais qu'ils s'enthousiasment sans réserve pour la grandeur de la nation et pour les faits de ses héros, cela on ne peut vraiment que le réclamer. » (« *Wir geben zu, daß es unstatthaft ist, wenn Studierende außerhalb ihrer Kreise in öffentlichen Versammlungen für eine Partei agitieren, aber daß sie sich rückhaltlos für die Größe der Nation und die Thaten ihrer Helden begeistern, das kann man doch wahrlich nur fordern.* »). Rudolf HEINZE, « Was wir wollen », *Akademische Blätter (AkBl)*, 1<sup>er</sup> avril 1886, Jg. 1, n° 1, p. 2.

<sup>22</sup> Héritage dont les membres des VDSSt sont aujourd'hui encore fiers, comme le montrent les éditions de sources sur le sujet : Marc ZIRLEWAGEN (dir.), « *Der Heros des nationalen Gedankens* ». *Die Vereine Deutscher Studenten und Otto von Bismarck. Eine Textsammlung*, Norderstedt, Books on Demand, 2014 ; ID. (dir.), « *Vorbild und Ideal der deutschen Jugend* » : *Otto von Bismarck im Schriftwechsel mit den Vereinen Deutscher Studenten*, Norderstedt, Books on Demand, 2014.

<sup>23</sup> Cf. la lettre de A. W. Hofmann et du Sénat académique à Puttkamer, 23 février 1881, GStA PK, I. HA Rep. 76 V<sup>a</sup> Sekt. 1 Tit. XII Nr. 25 Bd. 1, « Studentische bzw. akademische Vereine », 1880-1886.

Qu'en est-il hors de Prusse ? La situation varie grandement d'une université à l'autre, comme le montre l'exemple du Bade<sup>24</sup>. À Heidelberg, un groupe d'étudiants dépose une demande d'autorisation fin 1882. Après s'être assurées que, bien qu'ils refusent les étudiants juifs dans leurs rangs, les membres du VDSt ne se livreraient pas à une agitation antisémite au sein de l'université et ne troubleraient pas l'ordre académique, les autorités universitaires donnent leur accord à la constitution de l'association, mais précisent que si les étudiants ne tiennent pas parole, elle serait immédiatement interdite. Le VDSt d'Heidelberg, officiellement ouvert par une fête le 12 janvier 1883, ne connaît pas un essor remarquable durant ses premières années et ne rassemble qu'un nombre restreint d'étudiants, dont très peu de Badois, jusqu'à la fin de la décennie. Ses débuts sont rythmés par l'engagement plus ou moins marqué de ses membres, puis il se stabilise à partir du semestre d'hiver 1884/85<sup>25</sup>. C'est seulement vingt ans après le début du mouvement qu'est fondé un VDSt à Fribourg. Des membres inactifs de différents VDSt étudiant à Fribourg au semestre d'été 1901 décident d'y fonder un VDSt. Leur première manifestation publique, la participation au *Kommers* (fête académique) en l'honneur de Bismarck le 21 juin, constitue leur acte fondateur<sup>26</sup>.

Malgré ces disparités d'une université à l'autre, les fondateurs des premiers VDSt, comme les *Burschenschafter* soixante-cinq ans plus tôt, veulent faire de leurs associations un véritable mouvement national. Ils y arrivent dès l'été 1881, avec l'organisation d'un rassemblement au *Kyffhäuser*, où est fondée la fédération nationale des VDSt, le *Kyffhäuser-Verband der Vereine Deutscher Studenten* (KVVDSt)<sup>27</sup>. Un appel signé des associations de Berlin, Halle et Leipzig est diffusé dans toutes les universités et publié dans plusieurs journaux. Les signataires adoptent un ton relativement neutre, et appellent les étudiants allemands à se mobiliser « ici dans la patrie contre ses contempteurs, là à l'étranger contre ses

<sup>24</sup> À Leipzig, où 23,6 % des étudiants ont signé la pétition antisémite (cf. *infra*), le recteur Ernst Luthardt, théologien, est favorable au mouvement, ce qui simplifie la création de l'association. Norbert KAMPE présente un aperçu de la constitution des VDSt de Breslau, Halle, Kiel, Charlottenburg et Greifswald (*Studenten und « Judenfrage »*, *op. cit.*, p. 39-42). Il ignore donc complètement la situation dans la moitié Sud de l'Allemagne.

<sup>25</sup> Lettre de l'*akademischer Disziplinarbeamte* au *Engerer Senat* du 7 décembre 1882, et réponse de celui-ci du 22 décembre, UAH, RA 4841 « Verein Deutscher Studenten », 1882-1929 ; Theodor Friedrich MAYER, *Entstehung und Entwicklung des Vereins Deutscher Studenten zu Heidelberg*, Heidelberg, C. S. Winter'sche Buchdruckerei, 1887. Des débuts similaires caractérisent le VDSt de Tübingen, université du Wurtemberg, également fondé en 1883 : Martin BIASTOCH, *Tübinger Studenten*, *op. cit.*, p. 222-223.

<sup>26</sup> Gerhard BUCHMANN, « Geschichte des VDSt zu Freiburg bis zum Ende des Ersten Weltkrieges », in *75 Jahre Verein Deutscher Studenten zu Freiburg 1901-1976*, s. l. n. d., p. 13 ; Universitätsarchiv Freiburg im Breisgau (UAF), B1/2520 « Verein Deutscher Studenten », 1901-1935.

<sup>27</sup> Le *Kyffhäuser* est un ensemble de collines entre les *Länder* actuels de Thuringe et de Saxe-Anhalt connu pour la légende selon laquelle l'empereur Frédéric II (1194-1250), puis, à partir du XVI<sup>e</sup> siècle, Frédéric I<sup>er</sup> dit Barberousse (1122-1190) y reposerait et se réveillerait un jour pour rétablir l'empire germanique. C'est la chanson de Friedrich Rückert (1788-1866), « Barbarossa » (1817), qui contribue au remplacement définitif de Frédéric II par Frédéric Barberousse dans le mythe et à sa diffusion dans toute l'Allemagne. Cf. « Kyffhäusersage », *Brockhaus Konversationslexikon*, 14<sup>e</sup> éd., vol. 10, 1894-1896, p. 858.

ennemis<sup>28</sup> ! ». Six à huit cents personnes, presque exclusivement des étudiants et en particulier des membres de VDSSt formés ou en voie de constitution, se retrouvent le 6 août 1881. Les principaux meneurs organisent aussi rapidement ce premier rassemblement national afin de profiter de la vague de mobilisation et réunir le plus d'étudiants possible, malgré l'absence d'un quelconque programme commun rédigé à l'avance et l'émergence de dissensus (rapport au mouvement de Stoecker, place de la chrétienté, ligne politique)<sup>29</sup>. Avec le thème de la défense de la *Nationalkultur* face à ses ennemis juifs et français, les *VDSSt.er* arrivent à dépasser un certain nombre de clivages, notamment autour de la question nationale<sup>30</sup>. Les VDSSt doivent ainsi former un front chrétien et pas seulement protestant contre le judaïsme<sup>31</sup>. Au moins jusqu'au tournant du siècle, l'antisémitisme est au cœur du logiciel idéologique des *VDSSt.er*.

La fidélité dynastique, puis la *Kaiserliche Botschaft* du 17 novembre 1881<sup>32</sup>, déterminent le programme politique des *VDSSt.er* : ils veulent servir la nation. Chrétienté et germanisme sont les deux fondements des VDSSt. Dans une version plus tardive des statuts du KVVDSSt, il est annoncé :

Si nous n'acceptons que des étudiants chrétiens, nous le faisons suite à la considération que la chrétienté, au cours de l'histoire, est devenue étroitement liée à la culture allemande [*Deutschtum*] et un facteur indispensable au bien de notre peuple. Nous ne voulons par cela obliger personne à adopter un point de vue dogmatique, mais considérons celui qui croit devoir combattre le principe de la chrétienté comme incompatible avec la participation à nos efforts<sup>33</sup>.

<sup>28</sup> « [...] hier im Vaterlande gegen seine Verächter, dort im Auslande gegen seine Feinde ! », cit. in Hedwig ROOS-SCHUMACHER, *Der Kyffhäuserverband, op. cit.*, p. 36.

<sup>29</sup> Voir Norbert KAMPE, *Studenten und « Judenfrage »*, op. cit., p. 42-51 pour de plus amples développements.

<sup>30</sup> Avec des références à Ernst Moritz Arndt ou l'assimilation des guerres de 1813 et de 1870, les orateurs cherchent à rattacher leur mouvement à l'histoire des étudiants allemands du XIX<sup>e</sup> siècle.

<sup>31</sup> Cependant, dans les faits, les VDSSt sont, surtout durant les premières années, un mouvement avant tout protestant, avec des attaches fortes avec les conservateurs de la *Innere Mission*. Courant 1884, la question chrétienne est vivement débattue. Lors d'une assemblée générale extraordinaire du KVVDSSt, si le terme « chrétien » est accepté, c'est sa définition – notamment s'il devait impliquer une véritable piété – qui a conduit à de vifs débats. La résolution mettant en avant la « chrétienté pratique » (« *das praktische Christentum* ») et n'obligeant pas à la foi (« *zu dem kein Glauben nötig wäre* ») est adoptée. Ces divisions ont provisoirement affaibli le jeune mouvement (Herman VON PETERSDORFF, *Die Vereine Deutscher Studenten, op. cit.*, p. 175-193). Après 1884, la question catholique est encore abordée : O. W., « Der Kyffhäuser-Verband und die katholische Studentenschaft », *AkBl*, 1<sup>er</sup> octobre 1886, Jg. 1, n° 13, pp. 111-112 ; B., « Das Ende des Kulturkampfes (An die deutschen Studenten katholischer Konfession) », *AkBl*, 16 mai 1887, Jg. 2, n° 4, pp. 27-28.

<sup>32</sup> Dans ce « message impérial », Guillaume I<sup>er</sup> affirme que la lutte contre la social-démocratie ne doit pas passer uniquement par la répression mais aussi par l'amélioration des conditions des ouvriers, et annonce la mise en place prochaine des lois d'assurance sociales, votées entre 1883 et 1889. Pour un bilan et un programme d'action des VDSSt sur la question sociale, dix ans plus tard : Herman VON PETERSDORFF, « Der Kaiser Wilhelm (Botschafts-) Gedenkstein des Kyffhäuserverbandes », *AkBl*, 16 avril 1891, Jg. 6, n° 2, pp. 11-12 ; Johannes SIEMSEN, « Unsere Aufgabe gegenüber der sozialen Frage », *Ibid.*, pp. 12-13. D'un point de vue peu critique, voir : Rüdiger VOM BRUCH, « Der Kyffhäuser-Verband und die soziale Frage im Kaiserreich », in Marc ZIRLEWAGEN (dir.), *Kaisertreue - Führergedanke - Demokratie, op. cit.*, pp. 24-36.

<sup>33</sup> « Wenn wir nur christliche Studenten aufnehmen, so thun wir dies in der Auffassung, daß das Christentum im Laufe der Geschichte mit dem Deutschum innig verbunden und zu einem für das Wohl unseres Volkes unentbehrlichen Faktor geworden ist. Wir wollen damit niemanden auf einen dogmatischen Standpunkt verpflichten,

La défense de cette supposée culture germano-chrétienne s'exprime par un antisémitisme violent qui est, au moins jusqu'à 1900, une obsession des *VSt.er*. Il s'exprime librement dans les pages du journal officiel du *Kyffhäuser-Verband*. Dans ces *Akademische Blätter* sont publiés des articles, rédigés par des membres encore en cours d'études ou déjà diplômés, comme « Israël contre Treitschke », « La France enjuivée » ou « L'antisémitisme – notre bon droit et notre devoir sacré » ; en plus de déclarations sur la position officielle du KVVDSt sur la « question juive »<sup>34</sup>. Les VSt s'inscrivent dans la vaste nébuleuse d'organisations nationalistes qui entendent parachever l'unification nationale. Les *VSt.er* sont à l'avant-garde d'un « *Reichsnationalismus*<sup>35</sup> » qui ne se développe largement dans la société qu'à partir des années 1890. Cette unité nationale est encore incertaine et semble minée de l'intérieur de toutes parts. C'est par un nationalisme antisémite radical et une fidélité absolue à la couronne que les *VSt.er* entendent défendre et renforcer cette unité. L'identification particulariste régionale doit disparaître au profit de l'identification nationale, en attendant, peut-être, qu'un jour le *Reich* réunisse toutes les composantes de la *Deutschtum*. Le terme « *national* » (mais jamais « *nationalistisch* ») est érigé en valeur suprême de tout bon étudiant. Cette affirmation nationale ne peut que s'exprimer politiquement par une fidélité absolue à la monarchie et à la dynastie des Hohenzollern. Cette conversion des étudiants allemands au monarchisme est rendue visible au plus tard au moment du 90<sup>e</sup> anniversaire en 1887 de Guillaume I<sup>er</sup>. Une grande manifestation patriotique est organisée sur l'initiative des *VSt.er* et l'un d'eux tient un discours en tant que président du *Studentenausschuss* (comité des étudiants) de Berlin. Cependant, lorsqu'une délégation de trois étudiants est reçue par l'empereur, il s'agit de *Burschenschaftler* et de *Corpsstudenten*<sup>36</sup>. Cet honneur est compris et témoigne de la reconnaissance par les hommes à la tête du pays et plus généralement des pouvoirs publics de la fidélité politique des étudiants. Il est interprété par les *VSt.er* comme symbole de la diffusion du sentiment national parmi les étudiants. Si les *VSt.er* n'arrivent pas à s'imposer dès la décennie 1880 dans

---

*halten aber den nicht für geeignet zur Mitarbeit an unseren Bestrebungen, der das Christentum grundsätzlich bekämpfen zu müssen glaubt.* » Explication du § 1, *Die zur Zeit gültigen Beschlüsse sämtlicher Verbandstagungen des Kyffhäuser-Verbandes der Vereine Deutscher Studenten*, Berlin, février 1898, p. 5.

<sup>34</sup> « Israel gegen Treitschke », *AkBl*, 1<sup>er</sup> novembre 1888, Jg. 3, n° 15, p. 128 ; « Das verjudete Frankreich », *Ibid.*, 1<sup>er</sup> décembre 1888, n° 17, pp. 147-148 ; SCHREIBER, « Der Antisemitismus – Unser gutes Recht und unsere heilige Pflicht », *Ibid.*, 16 janvier 1889, n° 20, p. 172 ; Matthias MEINHOLD, « Ueber die Stellung des Kyffhäuser-Verbandes zur Judenfrage », *Ibid.*, 16 avril 1888, n° 2, pp. 12-13 et 1<sup>er</sup> mai 1888, n° 3, pp. 20-21 ; « Unser Standpunkt in der Judenfrage », *Ibid.*, 16 septembre 1888, n° 12, p. 91.

<sup>35</sup> Sur ce processus : Thomas NIPPERDEY, *Deutsche Geschichte 1866-1918*, vol. 2 « Machtstaat vor der Demokratie », München, Beck, 1992, p. 250-265.

<sup>36</sup> Herman VON PETERSDORFF, *Die Vereine Deutscher Studenten*, op. cit., p. 228-229 ; Rudolf Graf STILLFRIED-ALCANTARA et Bernhard KUGLER, *Die Hohenzollern und das deutsche Vaterland*, tome 2, 5<sup>e</sup> éd., Leipzig, Verlag von F. A. Berger, 1887 (1882), p. 373.

toutes les universités, au niveau national, leur succès mène à de nouvelles formes de rivalités entre les organisations étudiantes, qui conduisent à la formation d'un espace concurrentiel.

### **1. 3. Les *Vereine Deutscher Studenten* et les débuts de l'antisémitisme étudiant**

Les idées des *VDSSt.er* ne se sont pas simplement diffusées parmi les étudiants. Ils ont pour cela mené des campagnes très actives, comme cela est particulièrement visible à Berlin, dont nous traiterons en premier lieu. Nous reviendrons ensuite sur quelques explications plus générales pouvant expliquer l'adhésion massive des étudiants à l'antisémitisme.

#### **1. 3. 1. Les *Vereine Deutscher Studenten* et la politique étudiante**

Après des débuts difficiles, le VDSSt de Berlin est rapidement devenu très puissant. Plus que partout ailleurs, l'essor du VDSSt berlinois conduit à une nouvelle forme de politisation accrue. Les *VDSSt.er* se présentent comme le camp « national », défenseurs des valeurs et traditions allemandes. Ils sont rejoints par un certain nombre de corporations. Les héritiers du courant progressiste, menés d'abord par la *Freie Wissenschaftliche Vereinigung* (FWV), refusant l'antisémitisme et l'abandon des idées libérales se posent comme leurs opposants<sup>37</sup>. La FWV compte de nombreux membres juifs. Les *VDSSt.er* mettent alors en scène le combat entre les « vrais » étudiants allemands et les cosmopolites juifs menaçants. Les élections aux deux institutions représentatives des étudiants, la salle de lecture académique (*Akademische Lesehalle*) qui existe depuis 1870, et le comité des étudiants de Berlin (*Ausschuss der Berliner Studentenschaft*) autorisé en 1880, leur permettent de mobiliser chaque année cette rhétorique, dans des tracts violents et à la tonalité effrayante. Ces attaques forcent la FWV à se justifier et à se défendre constamment<sup>38</sup>. Les premiers membres du VDSSt de Berlin cherchent à utiliser ces deux institutions pour leurs campagnes, s'insérer dans la vie étudiante et réussir à être reconnus comme les véritables représentants des étudiants allemands.

Le 2 mars 1881 une assemblée générale extraordinaire est convoquée par le directoire de l'*Akademische Lesehalle* (ALH), dans la perspective de créer un club de débats. La veille, les membres du VDSSt et leurs sympathisants sont appelés à participer nombreux à cette assemblée générale, pour voter en faveur de la motion de défiance proposée par un *VDSSt.er*,

---

<sup>37</sup> La FWV est issue du comité qui a diffusé la contre-pétition en 1881. Sur la FWV et les opposants au VDSSt : Manfred VOIGTS (dir.), *Freie Wissenschaftliche Vereinigung. Eine Berliner anti-antisemitische Studentenorganisation stellt sich vor*, Potsdam, Universitätsverlag Potsdam, coll. « Pri ha-Pardes », n° 2, 2008 ; Konrad H. JARAUSCH, *Students, Society and Politics*, op. cit., p. 271-274.

<sup>38</sup> Une étude systématique de ces tracts est proposée au Chapitre 6.

Meinhold. La mobilisation est réussie et le camp du VDSSt est fort d'environ 80 étudiants, contre 20 opposants seulement. Ils réussissent à dévier de l'ordre du jour et à nommer un président de séance de leur camp. Selon Meinhold, le directoire de l'ALH ne serait pas assez indépendant vis-à-vis du *Kuratorium* (le comité de surveillance de l'ALH, composé de professeurs) et animé d'un esprit de parti. Sa motion est adoptée et un nouveau directoire élu – tout cela en contravention avec plusieurs des articles de l'ALH, selon neuf étudiants qui se plaignent le lendemain auprès du *Kuratorium*. Le nouveau directoire refuse d'abord de démissionner, mais y est rapidement contraint, peut-être sous la pression du recteur Hofmann. Durant ces mêmes jours, les *VDSSt.er* berlinois s'attaquent également à l'*Ausschuss der Studentenschaft*. Le 5 mars, une assemblée générale doit être évacuée par la police en raison du trop grand tumulte qui y a lieu<sup>39</sup>. Depuis février, les étudiants antisémites essaient d'organiser une discussion sur la « question juive », ce qui inquiète le recteur et le Sénat académique, qui craignent les troubles pouvant survenir. Des tentatives sont faites après ces épisodes pour recréer le VDSSt, qui aboutissent au mois de mai, grâce au soutien ministériel. Puttkamer rédige une circulaire dans laquelle il affirme : « il ne doit plus être mis d'obstacles à la formation d'associations des étudiants allemands pour la conservation de la chrétienté et de la culture allemande<sup>40</sup> », ce qui permet l'épanouissement du mouvement.

Dès le début des années 1880, les *VDSSt.er* berlinois arrivent à obtenir le soutien de nombreuses corporations (notamment *Landmannschaften* et *Burschenschaften*), qui se rallient à leur coalition pour les élections. À Berlin comme ailleurs, *VDSSt.er* et *Verbindungsstudenten* célèbrent les grands événements patriotiques qui rythment l'année (anniversaire du *Kaiser*, jubilé de l'unification). Alors que l'isolement prévaut largement entre les organisations étudiantes durant la décennie 1870, la création des VDSSt conduit à l'émergence d'enjeux communs, en premier lieu la défense de la patrie. Les corporations étaient déjà en concurrence pour attirer chaque semestre de nouveaux étudiants à elles. Elles le sont désormais pour tout un ensemble de problématiques face auxquelles elles doivent se positionner et qui contribuent à leur politisation : la manière de démontrer son attachement à l'Allemagne et à l'empereur, l'admission de certains étudiants (les juifs), la représentation des étudiants.

Les deux premières décennies d'existence des VDSSt correspondent à celle de l'imposition du national comme dénominateur commun de l'habitus de l'*Akademiker*, défini-

---

<sup>39</sup> Lettre de plainte au *Kuratorium* signée par neuf étudiants, 3 mars 1881 et lettres du *Direktorium* au recteur A. W. Hofmann, 5 et 7 mars 1881, UAHB, RS/553 « Akademische Lesehalle », 1870-1891 ; *Börsen-Courrier*, 6 mars 1881.

<sup>40</sup> « [...] *Bildung von Vereinen deutscher Studenten zur Pflege des Christentums und Deutschtums kein Hindernis mehr in den Weg zu legen sei* ». Cit. in *Der Reichsbote*, 26 mai 1881.

tivement intégré et ouvertement exprimé au plus tard en 1900<sup>41</sup>. Le patriotisme national est considéré par étudiants et professeurs non comme une idéologie, mais comme une part intégrante de leur position sociale et intellectuelle. Le succès des *VDSter* ne signifie pas qu'ils n'ont pas d'opposants – les membres de la FWV en sont – mais qu'ils ont imposé les termes du débat. Les *VDSter* diffusent l'idée parmi les étudiants que tous ceux qui n'affirment pas leur fidélité absolue à l'Allemagne et à l'Empire constitueraient un danger et que les juifs, étrangers au corps national, ne pouvaient répondre à cette exigence. Les membres d'autres corporations, qui acceptaient jusque-là des étudiants juifs, commencent à ne plus en admettre dans leurs rangs, voire adoptent, surtout après 1890, des dispositions statutaires antisémites. Dix ans après le début du mouvement, Herman von Petersdorff peut de ce fait à la fois souligner les différences entre les VDSter et les *Verbindungen* encore peu politisées, et affirmer que la grande majorité des étudiants allemands sont de leur côté dans le combat national<sup>42</sup>.

### **1. 3. 2. Le développement de l'antisémitisme étudiant**

Norbert Kampe explique le succès des VDSter par la crise du libéralisme et l'augmentation des effectifs étudiants, contexte créateur de frustrations<sup>43</sup>. Le tournant des années 1870-1880 est la période d'une remise en question du libéralisme, en raison de la crise économique – ou du moins telle qu'elle est perçue<sup>44</sup>. À l'université, c'est une période de forte hausse du nombre d'étudiants, qui aurait conduit, de manière encore plus aigüe dans la perception qu'en ont eu les contemporains, à une « surproduction » de diplômés. Ce décalage entre nombre de diplômés et positions disponibles n'est pas une nouveauté. La spécificité de la période est la simultanéité de cet « encombrement » (« *Überfüllung* ») dans les quatre principaux débouchés (médecins, juristes, enseignants, pasteurs). Ce phénomène aurait participé à l'alliance entre bourgeoisie éduquée (*Bildungsbürgertum*) et noblesse pour lutter contre ce potentiel déclassement ; facteur supplémentaire de leur union en une « bonne société », selon le terme de Norbert Elias<sup>45</sup>. Les étudiants, majoritairement d'origine bourgeoise, prennent en considération ces problématiques.

---

<sup>41</sup> C'est ce qu'a montré Konrad H. JARAUSCH, *Students, Society and Politics*, *op. cit.*, p. 189-206 à l'exemple des leçons des professeurs des universités prussiennes.

<sup>42</sup> Herman VON PETERSDORFF, « Die deutschen Studenten », *AkBl*, 16 juillet 1892, Jg. 7, n° 8, pp. 87-89.

<sup>43</sup> Norbert KAMPE, *Studenten und « Judenfrage »*, *op. cit.*, p. 52-107.

<sup>44</sup> Mathias SCHMOECKEL, « 'Gründerkrise' und 'Grosse Depression' », *op. cit.*

<sup>45</sup> Norbert ELIAS, « Die satisfaktionsfähige Gesellschaft », in *Studien über die Deutschen. Machtkämpfe und Habitusentwicklung im 19. und 20. Jahrhundert*, nouvelle éd., Suhrkamp Verlag, coll. « Suhrkamp Taschenbuch Wissenschaft », n° 1008, 1992 (1989), pp. 61-158.

Le développement rapide de l'antisémitisme parmi les étudiants comme réponse à ce problème de l'encombrement des carrières ne constitue pas une explication suffisante<sup>46</sup>. En effet – et Kampe insiste étonnamment peu sur ce point –, cette réponse est extrêmement précoce. Premièrement, la hausse des effectifs étudiants débute dès 1870, mais ne s'accélère réellement qu'après 1880. C'est seulement à partir du milieu des années 1880 que cette augmentation est prise en compte par économistes, publicistes et politiques comme un problème. Deuxièmement, les étudiants juifs ne concurrencent par définition pas les chrétiens dans la carrière de pasteur ou de prêtre. Pourtant, durant les quinze premières années du mouvement, les théologiens sont très nombreux à rejoindre les VDSt. Pour les juristes, les juifs ne forment une menace que très limitée, puisque, important débouché des étudiants en droit, ils n'accèdent que difficilement à la haute administration, contrôlée par les élites traditionnelles. Pour l'enseignement supérieur, le cas du sociologue Georg Simmel l'illustre cruellement, les juifs subissent les discriminations de leurs pairs et sont peu nombreux à accéder à une chaire<sup>47</sup>. Max Weber, parlant de la carrière académique dans sa conférence sur la profession-vocation de savant de 1917, l'affirme explicitement : « S'agit-il d'un juif, on lui dit naturellement : *lasciate ogni speranza* [abandonnez toute espérance]<sup>48</sup> ». La « concurrence juive » (*sic*), ne peut exister pour les étudiants chrétiens que dans le seul domaine où aucune limitation n'empêche les juifs de s'établir : la médecine. Pourtant, à Leipzig, seuls 77 étudiants en médecine ont signé la pétition antisémite de 1880/81, contre 234 en théologie, 245 en droit et 229 de la Faculté de philosophie ; soit respectivement 16,55 %, 49,37 %, 23,97 % et 16,77 % des effectifs<sup>49</sup>.

Le nombre d'étudiants juifs peut tout de même expliquer partiellement cette réaction antisémite : les juifs sont surreprésentés parmi les étudiants, tandis que les catholiques sont

---

<sup>46</sup> Notker HAMMERSTEIN, *Antisemitismus und deutsche Universitäten 1871-1933*, Frankfurt am Main, New York, Campus Verlag, 1995, p. 21 et note 56, p. 107 considère que la « surproduction académique » n'est pas à l'origine de la diffusion de l'antisémitisme parmi les étudiants, mais sans dire pourquoi. Il insiste sur l'incertitude grandissante et les sentiments anti-modernistes gagnant les *Bildungsbürger* au sein des universités, mais voit le lien entre identité nationale allemande et protestantisme comme prépondérant.

<sup>47</sup> Selon une enquête menée par l'avocat Bernhard Breslauer en 1911, il y a 10 *Ordinarien* (professeurs titulaires de chaire) juifs sur 694 en 1874/75, 22 sur 795 en 1889/90 et 25 sur 991 en 1909/10, et, aux mêmes dates, 38 *Privatdozenten* juifs sur 282, 67 sur 537, 121 sur 1 009. Norbert KAMPE, « Jüdische Professoren im Deutschen Kaiserreich. Zu einer vergessenen Enquete Bernhard Breslauer's », in Rainer ERB et Michael SCHMIDT (dirs.), *Antisemitismus und jüdische Geschichte. Studien zu Ehren von Herbert A. Strauss*, Berlin, Wissenschaftlicher Autorenverlag Berlin, 1987, pp. 185-211. Notker HAMMERSTEIN, *Antisemitismus und deutsche Universitäten*, *op. cit.*, p. 68-75 retrace les expériences de quelques enseignants juifs sur la base de leurs mémoires.

<sup>48</sup> Max WEBER, « La profession et la vocation de savant », in *Le savant et le politique. Une nouvelle traduction*, Paris, La Découverte/Poche, 2003 (éd. orig. 1919), p. 75.

<sup>49</sup> Le nombre de signataires est donné par Lisa Fetheringill ZWICKER, *Dueling Students*, *op. cit.*, note 14, p. 245. Il y a au semestre d'hiver 1880/81 : 465 étudiants en médecine, 474 en théologie, 1 022 en droit et 1 365 à la Faculté de philosophie. Franz EULENBURG, *Die Entwicklung der Universität Leipzig in den letzten hundert Jahren. Statistische Untersuchungen*, Leipzig, Verlag von S. Hirzel, 1909, p. 193.

sous-représentés. En 1886, 9 % des étudiants prussiens dans les universités de Prusse sont juifs, soit une part 7,5 fois plus importante que celle des juifs dans la population prussienne<sup>50</sup>. Les juifs sont alors présentés comme responsables de l'encombrement des amphithéâtres et des carrières. Selon l'auteur d'un article publié en 1889 dans un quotidien berlinois, la cause de la surproduction de diplômés ne serait pas la volonté des Allemands de s'élever socialement, idée défendue par certains économistes considérés comme spécialistes de ce problème comme Johannes Conrad, mais bien « l'augmentation massive » du nombre d'étudiants juifs<sup>51</sup>. À Berlin, en 1887/88, il y a plus d'étudiants juifs que catholiques dans les facultés de médecine (405 contre 116) et de philosophie (215 contre 115) et à peine plus de catholiques que de juifs en droit (141 contre 133)<sup>52</sup>. Ce qui est alors considéré comme une invasion juive de l'université se mêle à un racisme contre les juifs d'Europe de l'Est, qui arrivent plus nombreux après 1880. Ce racisme est antisémite et classiste, puisque ces derniers sont souvent peu aisés, sinon pauvres. Cette crainte de l'invasion est partagée par les pouvoirs publics. En 1890, quelques semaines seulement après avoir succédé à Bismarck au poste de chancelier, Leo von Caprivi répond au *Kultusminister* prussien Gustav von Goßler qu'il partage ses inquiétudes quant au nombre croissant d'étudiants juifs russes en médecine<sup>53</sup>. Peu après, Alwin Petersilie, chef du bureau statistique prussien, fournit à Friedrich Althoff, sur sa demande, les chiffres des étudiants nécessiteux<sup>54</sup>. Selon ses recherches, ont été reconnus comme nécessiteux (ils bénéficient d'un délai ou d'une exemption de paiement des frais de cours) par les universités prussiennes entre le semestre d'hiver 1886/87 et le semestre d'été 1890 inclus : 21,75 % des étudiants prussiens protestants, 30,82 % des catholiques, 27,87 % des juifs<sup>55</sup>. Comme le remarque Petersilie, les facultés de théologie (surtout catholiques) recrutent les étudiants les plus démunis, qui y bénéficient de libéralités particulières. Les juifs ne sont donc pas concernés et il a recalculé les pourcentages en conséquence pour l'année 1889/90 et obte-

<sup>50</sup> Les protestants sont eux surreprésentés dans une proportion de 1,1 fois, tandis que les catholiques sont sous-représentés dans une proportion de 0,6 fois. Norbert KAMPE, *Studenten und « Judenfrage »*, op. cit., p. 78.

<sup>51</sup> « Das Judentum und die Universitäten », *Staatsbürger-Zeitung*, 27 et 28 septembre 1889. À sa création en 1865, la *Staatsbürger-Zeitung* suit une ligne libérale, mais devient ensuite un des grands organes antisémites.

<sup>52</sup> Norbert KAMPE, *Studenten und « Judenfrage »*, op. cit., tableau 4, p. 80. Les étudiants protestants forment largement le plus gros groupe : 917 en droit, 559 en médecine, 1 113 en philosophie. La situation des étudiants juifs est différente dans les autres universités, par exemple à Bonn (la Rhénanie est une région catholique) en droit : 96 protestants, 124 catholiques, 8 juifs ; en médecine : 103, 197, 20 ; en philosophie : 201, 162, 8.

<sup>53</sup> Lettre du 3 mai 1890, GStA PK, I. HA Rep. 76 V<sup>a</sup> Sekt. 1 Tit. I Nr. 28, « Begrenzung des Andrangs russischer Staatsangehöriger jüdischen Glaubens zum Universitätsstudium und zum Arztberuf », 1890. Des statistiques sont alors dressées, et il en ressort que cette situation ne concerne en fait que Berlin.

<sup>54</sup> Friedrich Althoff (1839-1908) est haut fonctionnaire (sa position officielle la plus haute a été directeur de cabinet) au *Kultusministerium* prussien de 1882 à 1907. Il est l'artisan de la politique universitaire allemande. On parle du « système Althoff ».

<sup>55</sup> Lettre d'Alwin Petersilie à Friedrich Althoff du 31 mars 1891, avec tableaux statistiques complétant un envoi du 20 novembre 1890, GStA PK, I. HA Rep. 76 V<sup>a</sup> Sekt. 1 Tit. I, Nr. 7 Bd. 1, « Begrenzung des Andrangs zum Universitätsstudium bzw. zum Staatsdienst, sowie der Zulassung jüdischer Studierender », 1835-1931.

nu les résultats suivants : 14,3 % des étudiants prussiens protestants, 23,4 % des catholiques et 24,2 % des juifs ont bénéficié d'une aide. Il exprime à plusieurs reprises son étonnement face à ces chiffres – comprendre, la forte proportion d'étudiants juifs concernés<sup>56</sup>. Toutes ces statistiques portent sur les étudiants de citoyenneté prussienne. On peut faire l'hypothèse que les chiffres concernant les ressortissants des autres États du *Kaiserreich* sont similaires, mais probablement bien plus marqués en ce qui concerne ceux qui viennent de Russie<sup>57</sup>.

Uffa Jensen a montré que progressivement à partir du début du XIX<sup>e</sup> siècle, mais surtout après 1840, les juifs allemands intègrent le modèle de la *Bildung*, tout en conservant certaines spécificités juives. À cette acculturation, les *Bildungsbürger* protestants répondraient par l'élaboration de figures négatives du juif dans des productions littéraires et de sciences humaines et sociales. L'émancipation et l'intégration des juifs dans les sociétés européennes aurait rendu possible cette nouvelle manière de voir les rapports entre juifs et non-juifs. Jensen voit dans l'incorporation de l'habitus du *Bildungsbürger* par les juifs allemands une origine, par réaction, du développement de l'antisémitisme moderne, dont l'une des principales caractéristiques est la perception des juifs comme une menace pour la nation, la race ou la culture par la présupposition de la proximité et des contacts entre juifs et non-juifs<sup>58</sup>. Cela s'explique par la définition ethno-culturelle de la nation en Allemagne. Cette mise à distance de l'autre devenu trop proche peut se refléter dans les attaques contre les étudiants juifs sur leurs supposés trop bons résultats universitaires. En plus d'étonner les statisticiens qui réunissent les données sur l'âge moyen des étudiants selon leur confession, ces résultats ont été interprétés comme une preuve que les juifs concurrenceraient consciemment les chrétiens<sup>59</sup>. La hausse du nombre d'étudiants juifs est bien l'un des principaux facteurs de la diffusion rapide

---

<sup>56</sup> C'est en médecine, choix de 58 % d'entre eux, que les étudiants juifs sont le plus aidés (38,8 % pour l'année 1889/90), et en philosophie qu'ils le sont le moins (9,5 %), ce que Petersilie explique par le fait qu'ils choisissent des cursus où de telles aides sont peu nombreuses. Ils sont 11,5 % dans les facultés de droit à être aidés. Les fils de professeurs bénéficiant à ce titre de l'exemption des frais de cours sont exclus de ces statistiques.

<sup>57</sup> Et le phénomène va croissant, puisque 17 % des étudiants étrangers inscrits dans les universités prussiennes en 1886/87 sont juifs, contre 40 % en 1911/12. Marion A. KAPLAN, « Konsolidierung eines bürgerlichen Lebens im kaiserlichen Deutschland (1871-1918) », in ID. (dir.), *Geschichte des jüdischen Alltags in Deutschland. Vom 17. Jahrhundert bis 1945*, München, C.H. Beck, 2003, p. 273.

<sup>58</sup> Les quatre figures du juif développées par les *Bildungsbürger* protestants sont : le parvenu, le talmudiste, le matérialiste et le nomade. Jensen considère « Nos vues » de Heinrich von Treitschke comme illustration de l'incertitude qui gagne la bourgeoisie éduquée. Surtout, il voit dans les débats lancés par Treitschke en 1879 et leurs suites la fin du processus initiés au début du siècle. Uffa JENSEN, *Gebildete Doppelgänger, op. cit.*, p. 13-41 ; ID., « Into the Spiral of Problematic Perceptions: Modern Anti-Semitism and gebildetes Bürgertum in Nineteenth-Century Germany », *German History*, juillet 2007, vol. 25, n° 3, pp. 348-371.

<sup>59</sup> Norbert KAMPE, *Studenten und « Judenfrage »*, op. cit., p. 97-99 propose trois pistes explicatives sur ces succès universitaires : l'origine plus modeste des étudiants juifs les incitant à entrer plus rapidement dans la vie active ; l'exclusion des corporations étudiantes, ce qui conduit les étudiants juifs à ne pas perdre un ou plusieurs semestres à l'apprentissage (alcoolisé) de la vie corporative ; l'affirmation de leur réussite sociale par l'université alors qu'ils font face sur le marché du travail à des préjugés antisémites et de classe.

de l'antisémitisme parmi les étudiants allemands. Cette diffusion ne se comprend néanmoins que dans le cadre plus large de l'exaltation nationaliste de la période d'après l'unification et de l'intégration de l'antisémitisme à une définition stricte de la nation allemande.

\*

En 1887, Heinrich von Zedlitz und Neukirch (1863-1943) publie un article en première page des *Akademische Blätter*, dans lequel il différencie déjà deux générations de *VDSter* : ceux des premières années, qui ont dû se battre pour développer l'idée nationale parmi les étudiants, et ceux qui rejoignent désormais le mouvement, stabilisé et en pleine expansion, qui aurait réussi à imposer son programme de la défense de la culture nationale aux autres corporations étudiantes et au monde universitaire. L'esprit démocratique auparavant si répandu parmi les étudiants aurait disparu chez l'élite en devenir, qui formerait désormais « un puissant soutien au trône et à l'Empire<sup>60</sup> ». Il explique ce succès de la conquête de la *Studentenschaft* par les « idéaux purs » (« *reine Ideale* ») de patrie, chrétienté et monarchie, portés par des « hommes complets » (« *ganze Männer* »). Heinrich von Zedlitz illustre à sa manière ce succès des VDS : issu d'une branche d'une famille de la vieille haute noblesse de Silésie, il rejoint le VDS de Berlin en 1882, dès le début de ses études de droit, plutôt qu'un *Corps* aristocratique<sup>61</sup>. Il démontre ainsi que le mouvement national et antisémite n'est pas qu'agitation d'hommes peu civilisés, mais un combat que les membres de la bonne société impériale peuvent (et doivent) rejoindre. Il est conscient de la jeunesse de leur mouvement, et appelle tous les *VDSter* à poursuivre la lutte, à éradiquer l'indifférence des uns et les excès bachiques des autres, à leur « ouvrir les yeux » sur la nécessité de mener cette bataille idéologique et culturelle qu'est le programme des VDS, pour le salut de la patrie ; en un mot, à politiser la vie et les relations étudiantes. Zedlitz résume parfaitement la situation de la fin des années 1880 : véritable nouveauté, réel bouleversement dans l'univers corporatif étudiantin, les VDS doivent faire face à la frilosité de nombreux étudiants à s'engager pour ce qui paraît être un mouvement politique et à la puissance des *Verbindungen*. La création des VDS conduit à l'émergence d'un espace structuré des organisations étudiantes, car les actions des *VDSter* (re)politisent les relations entre étudiants et forcent les autres organisations, en pre-

---

<sup>60</sup> « [...] *eine starke Stütze für Thron und Reich* ». Freiherr VON ZEDLITZ, « Was thut uns not? », *AkBl*, 16 juin 1887, Jg. 2, n° 6, p. 45.

<sup>61</sup> H. v. Zedlitz und Neukirch (1863-1943) participe un an plus tard à la fondation du VDS de Tübingen. Il est ensuite élu au comité des étudiants de Berlin. Il occupe plusieurs postes de haut fonctionnaire dans l'administration prussienne (*Landrat, geheimer Regierungsrat*), qu'il quitte après l'établissement de la République de Weimar. Marc ZIRLEWAGEN, *125 Jahre Vereine Deutscher Studenten*, *op. cit.*, p. 253-255.

mier lieu les *Burschenschaften*, à (ré)investir la question nationale. En France, l'émergence de l'espace des organisations étudiantes est la conséquence d'autres enjeux.

## **2. La naissance républicaine de l'associationnisme étudiant**

Les difficultés sont nombreuses lorsque l'on veut étudier l'évolution du comportement politique des étudiants comme groupe durant les premières années des nouveaux régimes issus de la guerre franco-prussienne. Pour Paris, nous disposons de sources exceptionnelles et, à notre connaissance, inédites : des notes quasi-quotidiennes de mouchards du Quartier latin, remises au chef de la police municipale. Au vu de la calligraphie, il y a environ trois ou quatre informateurs au service de la police au même moment. Les premières notes conservées datent de début 1873 ; jusqu'à la fin de la décennie elles sont nombreuses, mais disparaissent rapidement après 1880<sup>62</sup>. Cela n'est pas anodin. Les notes après 1880 ont-elles été détruites ? L'évolution politique de la majorité des étudiants conduit-elle la police à ne plus avoir besoin de recourir à des informateurs ? Les officiers de paix suffiraient alors à la pacification du Quartier latin en cas de trouble particulier, la menace latente des étudiants comme groupe menaçant l'ordre public (et politique) ayant disparu. Il est difficile de connaître les biais de ces notes, car nous ne disposons d'aucun renseignement sur leurs auteurs ni sur les consignes qui leur ont été adressées : quelles sont les attentes du chef de la police municipale ? Les mouchards ont-ils tendance à exagérer les dangers d'une menace ou au contraire à atténuer le caractère politique des manifestations et discussions d'étudiants qu'ils rapportent ? À l'exception de quelques agitateurs plus particulièrement surveillés, les informateurs restent toujours vagues et parlent « des étudiants » qui font ceci ou indiquent que « les étudiants » pensent cela. Ces rapports suscitent l'hypothèse d'une adhésion des étudiants (parisiens) à la République, du moins de ceux qui s'expriment publiquement, qui se réunissent dans les cafés, qui vont manifester. Afin de réinsérer ces notes dans les dynamiques plus générales en cours, nous analyserons différents événements et affaires, pour comprendre le possible changement dans la perception qu'ont les professeurs et les autorités académiques et politiques des étudiants et de leurs organisations entre les années 1870 et le début des années 1880.

---

<sup>62</sup> Nous n'avons pas pu lire les centaines de notes conservées (longues chacune d'une-demie à quatre pages), et avons dû nous contenter d'une sélection semi-aléatoire : si à la lecture d'une note choisie par hasard, un événement particulier est mentionné, nous avons systématiquement consulté celles remises dans les jours l'entourant, afin de pouvoir reconstituer l'épisode, particulièrement durant les élections. Ces notes sont conservées aux Archives de la Préfecture de police (APP), BA 23 « Étudiants. Surveillances générales des Écoles », 1896-1905 ; BA 24, 1869-1875 ; BA 25, 1876-1880 ; BA 26, 1881-1882 ; BA 27, 1883-1893.

Nous allons suivre un développement chronologique. Nous verrons d'abord que durant les premières années de la Troisième République, les étudiants, bien que peu d'entre eux aient participé activement à la Commune, sont toujours perçus comme une (potentielle) menace, à l'exception des groupes catholiques menés par des ecclésiastiques. Nous analyserons ensuite les tentatives de création d'associations d'étudiants et les raisons qui mènent à leur réussite ou leur échec. Enfin, nous montrerons que, rapidement après l'ascension de la « République des républicains », l'attitude des autorités envers les étudiants et leurs associations change : pour la première fois, un modèle associatif étudiant peut se développer, avec l'aide du pouvoir politique et universitaire. Ce sont les Associations Générales des Étudiants.

## **2. 1. L'Ordre moral et l'associationnisme étudiant toujours suspect**

Il existe au début des années 1870 des organisations pour étudiants catholiques, que nous présenterons brièvement. Une affaire autour d'une supposée association républicaine d'étudiants permettra ensuite de montrer que les autorités sont toujours inquiètes face aux regroupements d'étudiants. Enfin, nous analyserons des notes de mouchards du Quartier latin afin de présenter quelques pistes sur l'agitation politique parmi les étudiants parisiens.

### **2. 1. 1. Les cercles catholiques pour étudiants**

Des cercles ou sociétés pour étudiants catholiques sont autorisés sous le Second Empire. Le plus important d'entre eux est le Cercle des étudiants catholiques de Paris, dit Cercle du Luxembourg, créé fin 1851 et ouvert officiellement le 6 janvier 1852. Son fondateur est Eugène Beluze, né vers Lyon en 1826, docteur en droit, proche de Frédéric Ozanam depuis ses études, membre de la conférence Saint-Vincent de Paul de Saint-Nicolas du Chardonnet<sup>63</sup>. Beluze cherche et obtient le soutien des autorités ecclésiastiques, auxquelles il demande de faire de la propagande en faveur du Cercle<sup>64</sup>. Cette propagande active permet au Cercle de compter vingt ans plus tard environ 350 membres actifs (principalement des étudiants en droit de la faculté de l'État et de la faculté libre, ainsi que des étudiants en médecine et des jeunes

---

<sup>63</sup> Christian DE COULONGE, *Eugène Beluze, sa vie et ses œuvres*, Paris, Librairie Ch. Poussielgue, 1893, p. 1-22. F. Ozanam, originaire de Lyon, étudiant au début des années 1830, a activement contribué au développement de la charité chrétienne parmi la jeunesse des École parisienne et à la création de diverses conférences. Sur son parcours biographique : Jean-Claude CARON, « Frédéric Ozanam, étudiant catholique (1831-1836) », *Revue d'histoire de l'Église de France*, 1999, vol. 85, n° 214, pp. 39-53.

<sup>64</sup> Cf. sa lettre à monseigneur Lagrane du 26 décembre 1857, AN, AB/XIX/527 « Correspondance de Mgr Lagrane », 1857-1879.

gens diplômés), plus une quarantaine de membres honoraires, et d'être patronné par le cardinal archevêque de Paris, l'archevêque d'Alger et le curé de Saint-Sulpice<sup>65</sup>.

Le Cercle dit de l'École de droit de Douai est fondé en octobre 1865 par 21 souscripteurs. Parmi eux, seuls quatre sont étudiants en droit, dont trois fils de deux des souscripteurs, notaire et ancien notaire<sup>66</sup>. Leur demande d'autorisation adressée au préfet du Nord est soutenue par le sous-préfet et par le maire de Douai. Le Cercle connaît probablement de premières années difficiles, car une nouvelle demande – elle aussi accordée – est adressée au préfet en novembre 1874. Le but du Cercle est de permettre aux jeunes gens venant poursuivre leurs études de trouver des « récréations honnêtes et une société à la fois agréable et digne<sup>67</sup> ». Durant les premières années de la Troisième République, d'autres organisations catholiques sont créées et autorisées, comme le Cercle des Étudiants catholiques dit Cercle Montalembert à Montpellier, constitué en 1874 et la Conférence Olivaint à Paris, fondée en 1875<sup>68</sup>.

Deux raisons expliquent que ces organisations n'occupent qu'une place mineure dans la vie étudiante. Premièrement, du fait de leur position parfois ouvertement hostile à la République, elles se marginalisent et ne bénéficient pas du soutien des pouvoirs publics. La Conférence Olivaint, soumise à la Compagnie de Jésus et devant de ce fait vivre (partiellement) clandestinement après l'expulsion des jésuites en 1880, en présente le cas paroxystique. Deuxièmement, il s'agit d'organisations *pour* étudiants et non *d'*étudiants catholiques. Elles ne sont pas créées (seulement) par des étudiants, mais par des notabilités et des ecclésiastiques, afin d'offrir aux jeunes gens un lieu de rencontre loin des extravagances de la jeunesse des Écoles. Cela explique leur faible voire leur non-investissement des problématiques étudiantes même après les années 1880, ce qui n'exclue pas que certains de ces dirigeants expriment de vives critiques contre les autres associations étudiantes. En résumé, après 1880, ces associations catholiques ne s'investissent pas ou très peu dans l'espace des organisations étudiantes.

---

<sup>65</sup> Copie du rapport de l'inspecteur d'académie, joint à la lettre du recteur de l'académie de Paris au ministre de l'Instruction publique du 12 février 1877, AN, F/17/4402 « Affaires disciplinaires de l'enseignement supérieur », dossier « Cercles d'étudiants », 1877.

<sup>66</sup> On compte également deux avocats, un autre ancien notaire, un conseiller à la Cour, deux banquiers (dont un conseiller municipal), trois propriétaires, un filateur et conseiller municipal, deux négociants, un brasseur, un archiprêtre et un professeur de philosophie. Douai est le siège jusqu'à 1887 des facultés nordiques de droit et des lettres (celles des sciences et de médecine-pharmacie se trouvent à Lille).

<sup>67</sup> Ces informations proviennent de documents figurant dans un dossier sur le Cercle pour la période 1865-1876, joint à des demandes du ministre de l'Intérieur et du préfet du Nord concernant « l'agitation cléricale » à Douai en 1886. Citation d'après une version manuscrite du règlement de 1865. Archives départementales du Nord (ADN), M 217/6 « Associations. Enquêtes et renseignements », 1876-1886.

<sup>68</sup> David COLON a pu dépouiller les archives de la Conférence Olivaint et en a tiré une étude complète : *Un Cercle d'étudiants catholiques sous la Troisième République. La Conférence Olivaint (1875-1940)*, mémoire de DEA, Institut d'Études Politiques de Paris, sous la dir. de Jean-Pierre Azéma, 1996. Nous n'avons retrouvé que peu de traces du Cercle Montalembert, nous empêchant d'en connaître l'importance réelle. Nous ne possédons par exemple aucune liste de membres.

Elles ne sont pas non plus poursuivies par les autorités, qui au début des années 1870 se préoccupent plutôt d'une possible association nationale républicaine et agitatrice.

### **2. 1. 2. La peur persistante de l'associationnisme**

Le rôle des étudiants durant la Commune est largement inconnu<sup>69</sup>. D'après certains travaux, ils seraient dans leur ensemble hostiles à la Commune, mais opposés à tout coup d'État réactionnaire. Les Communeux ne seraient que quelques individualités<sup>70</sup>. La période permet une plus grande liberté : plusieurs associations d'étudiants sont fondées et des réunions organisées. Une Association républicaine des Écoles est créée le 22 mars 1871. Elle incarne le courant de la conciliation, mais les ambitions de ses fondateurs dépassent le contexte de la Commune. Ils entendent en faire à la fois un organe de défense active la République et de propagande scientiste, et une institution qui permet la prise en charge par les étudiants des questions universitaires et la création de liens de solidarité entre eux<sup>71</sup>. La situation exceptionnelle, mais aussi l'état du champ académique en 1871, empêchent les membres de l'association de mener à bien ces buts. Malgré le discours d'unité, les principes de l'Association ne font pas l'unanimité, et elle est attaquée par des étudiants de droite et radicaux<sup>72</sup>. On ignore tout de son devenir et les dirigeants de l'Ordre moral n'en ont probablement jamais connu l'existence. Cela importe peu : de peur de voir se former un nouveau soulèvement, ils amalgament républicanisme, associationnisme, tendances socialistes et révolutionnaires. Les étudiants sont eux aussi suspectés.

En 1872 les autorités sont mobilisées face au spectre du républicanisme et de la révolution internationale : des étudiants de nombreuses et peut-être de l'ensemble des académies de France prévoiraient de se rassembler en une association. Le 28 décembre 1871, le ministre de l'Intérieur alerte son collègue de l'Instruction publique sur un appel publié dans le journal lyonnais *La République républicaine*, qui incite les « jeunes gens des Écoles » à former une

---

<sup>69</sup> Il n'y a pas d'entrée « étudiant », « université » ou « faculté » dans Robert LE QUILLEC, *Bibliographie critique de la Commune de Paris 1871*, Paris, La Boutique de l'Histoire, 2006 ; malgré le titre de son ouvrage, Maurice CHOURY, *La Commune au Quartier Latin*, Paris, Livre Club Diderot, 1971 n'évoque presque pas les étudiants.

<sup>70</sup> Parmi les 38 délégués au Comité central en mars 1871, à côté de relieurs, peintres, mécaniciens, tailleurs, etc. et de deux hommes de lettres, n'est élu qu'un seul étudiant, représentant du V<sup>e</sup> arrondissement, un certain Jourde. Jacques ROUGERIE, *Paris libre 1871*, 2<sup>e</sup> éd., Paris, Éditions du Seuil, coll. « Points », 2004 (1971), p. 96-97 ; Jacques GIRAULT, « Les étudiants et la Commune », *La Nouvelle Critique*, 1971, numéro spécial, p. 95 ; Martin Phillip JOHNSON, *The Paradise of Association. Political Culture and Popular Organizations in the Paris Commune of 1871*, Ann Arbor, University of Michigan Press, 1996, p. 120-121. Beaucoup d'étudiants en médecine seraient quant à eux restés neutres et venus en aide aux blessés des deux camps. Marcel GUIVARC'H, « Les étudiants en médecine à Paris pendant la Commune (28 mars-28 mai 1871) », *Journal de Chirurgie*, octobre 2009, vol. 146, pp. 506-511.

<sup>71</sup> Cf. les statuts reproduits in Jacques GIRAULT, « Les étudiants et la Commune », *op. cit.*, p. 101.

<sup>72</sup> Maurice CHOURY, *La Commune au Quartier Latin*, *op. cit.*, p. 154-155 ; Jacques GIRAULT, « Les étudiants et la Commune », *op. cit.*, p. 102 ; Martin Phillip JOHNSON, *The Paradise of Association*, *op. cit.*, p. 145-146.

« fédération républicaine des Écoles ». Le danger est grand et le ministre poursuit : « Ce journal étant l'un des organes les plus ardents du parti socialiste, j'ai tout lieu de croire que l'association qu'il patronne ne serait qu'une branche de l'Internationale<sup>73</sup> ». Le 12 janvier, le ministre de l'Instruction publique écrit aux recteurs d'académie pour obtenir des informations.

En 1871, un groupe d'étudiants de Montpellier aurait envoyé un appel à leurs camarades pour les appeler à former une fédération républicaine. Les étudiants de Besançon auraient ignoré cet appel. Selon les propos assez ambigus du recteur, il est possible que les étudiants bisontins soient républicains, mais en aucun cas socialistes et internationalistes, contrairement à un certain nombre d'élèves du Lycée<sup>74</sup>. À Clermont, c'est en juillet 1871 que les étudiants apprennent la formation d'associations par « les élèves de Grenoble et de Montpellier » et qu'ils décident alors sur ce modèle de se réunir et d'élire un bureau. Chassés de l'amphithéâtre par le secrétaire de l'École de médecine où ils s'étaient rassemblés sans autorisation, ils obtiennent du maire une salle dans l'Hôtel de Ville. Cependant, les premières réunions sont « troublées par des dissentiments et des discussions peu importantes » et les vacances séparent les associés. Selon le recteur, les « membres les plus influents de la Fédération » quittent alors Clermont pour Paris, et les étudiants restés en Auvergne se concentrent sur leurs études : il n'y a plus lieu de s'inquiéter<sup>75</sup>. Si le recteur de Clermont évoque les étudiants de Grenoble, son collègue de cette académie indique quant à lui que ni le préfet ni le procureur n'ont connaissance d'une telle Fédération et que les élèves « sont plus occupés de leurs travaux que de politique<sup>76</sup> ». Même conclusion de la part du recteur de Montpellier, d'où pourtant les autres recteurs font partir le centre de l'agitation : seule une affiche de la Fédération a été illégalement apposée en décembre 1871 et immédiatement retirée et détruite. Une Société coopérative de la jeunesse a bien été créée mais n'aurait pas tenu séance depuis la fin 1871. Les policiers chargés de surveiller cette Société ont conclu qu'elle avait « un caractère trop privé pour que l'action de la justice ou celle de l'administration pussent [*sic*] intervenir ». Le recteur conclut de manière rassurante mais plus nuancée que ses collègues : « Nos élèves sont, en général, tranquilles et studieux, cependant [...] l'esprit de quelques-uns d'entre eux est très avancé », particulièrement parmi les élèves de l'École de santé militaire<sup>77</sup>.

---

<sup>73</sup> Lettre figurant dans : AN, F/17/4400 « Affaires disciplinaires de l'enseignement supérieur », dossier « Fédération des Écoles. Demande de renseignements », 1872. Les rapports cités ci-dessous proviennent de ce dossier. Y figurent les réponses des recteurs de Besançon, Clermont, Grenoble et Montpellier.

<sup>74</sup> Rapport du recteur de l'académie de Besançon, 25 janvier 1872.

<sup>75</sup> Rapport du recteur de l'académie de Clermont, 25 janvier 1872.

<sup>76</sup> Rapport du recteur de l'académie de Grenoble, 1<sup>er</sup> février 1872.

<sup>77</sup> Rapport du recteur de l'académie de Montpellier, 15 mars 1872.

Pour répondre au ministre, les recteurs ont mené l'enquête auprès de la police, de la justice, des doyens, de bons pères de famille. On peut conclure de l'absence de danger qu'ils soulignent unanimement qu'un tout petit groupe d'étudiants a réussi à se faire passer pour bien plus important qu'il ne l'était et à effrayer les services du ministère de l'Intérieur. Ces échanges témoignent en effet avant tout de la peur encore suscitée au début des années 1870 par les étudiants et leurs velléités d'association et plus généralement par leur force latente de regroupement. Malgré l'absence apparente de danger, le doyen de la Faculté de droit de Grenoble indique qu'il « accorde volontiers » que des étudiants qui ne résident pas dans la ville s'inscrivent, afin de « [diminuer] ainsi le danger qu'il peut y avoir à réunir sur un même point un trop grand nombre d'étudiants »<sup>78</sup>. À Paris, l'agitation est grande parmi les étudiants.

### ***2. 1. 3. Le Quartier latin républicain : l'agitation politique***

Rien de plus curieux, surtout de plus intéressant que d'observer les étudiants, le lendemain d'une de ces grandes journées politiques. On les voit arriver aux cours, aux hôpitaux, lisant, dévorant les journaux [...]. Des groupes se forment ; l'un des plus exaltés lit le discours, le paraphrase ; les discussions s'engagent ; on empiète sur les cours, on oublie les malades [...]. Le résumé de ces feux croisés de discussions peut se traduire ainsi : La majorité des étudiants, et même des étudiants les plus sérieux, les plus travailleurs ne comprend pas qu'on ne proclame pas immédiatement la République. Ils sont fermement convaincus que toute la France est républicaine. Et surtout ne vous avisez pas même d'amoindrir leur croyance, ils vous tourneront les talons en vous traitant de cléricale et de royaliste<sup>79</sup>.

Cette note d'un mouchard du Quartier latin du 7 mars 1873 est l'une des plus anciennes que nous ayons retrouvée. Elle résume à grands traits le portrait des étudiants parisiens dressé dans l'ensemble de ces rapports. La jeunesse des Écoles parisienne serait, dans son écrasante majorité, républicaine, plutôt modérée mais avec un nombre non négligeable d'individus « radicaux » et surtout toute prête à se battre pour la défense de la République ; fermement anticléricale ; passionnée de politique mais travailleuse<sup>80</sup>. Si durant les premières années certains sont plutôt favorables à Thiers et d'autres à Gambetta, tous fêtent les résultats électoraux de 1876-1877 puis l'élection de Jules Grévy à la présidence de la République.

Dans les cafés comme dans les salles de cours ou les laboratoires, partout les étudiants parlent de politique. De la libération des territoires occupés par les armées allemandes à l'état de santé d'Adolphe Thiers, tout est propice au débat. Nombreux sont ceux qui assistent aux

---

<sup>78</sup> Rapport du recteur de l'académie de Grenoble, 1<sup>er</sup> février 1872.

<sup>79</sup> Note au préfet de police, 7 mars 1873, APP, BA 24. Toutes les notes de l'année 1873 citées ci-dessous proviennent de ce dossier et sont signées « Cujas », mais ont été écrites par différents informateurs.

<sup>80</sup> Sur les étudiants studieux, par exemple les notes du 24 mars et du 7 mai 1873. Pour un contre-exemple : note du 21 mai 1873.

réunions électorales<sup>81</sup>. Certaines questions « passionnent » encore plus les étudiants ; c'est par exemple le cas de l'instruction primaire. De nombreux étudiants soutiendraient Jules Simon dans son combat pour cette question à l'Assemblée<sup>82</sup>. Certains n'hésitent pas à affirmer haut et fort leurs idéaux : en 1874, une déclaration contre « l'enseignement congrégationniste » et en faveur de « l'instruction laïque, gratuite et obligatoire » signée par 69 étudiants est retrouvée dans les locaux du journal *L'Avenir* et remise à la police<sup>83</sup>. Parfois, l'anxiété est plus prononcée, l'animation plus grande : à la mi-mai 1873, la tension grandissante à l'approche des élections conduit des étudiants à propager des rumeurs sur la situation catastrophique du commerce, voire à prophétiser une révolte pouvant survenir, et à appeler à se tenir prêts, en cas de victoire de « la Droite »<sup>84</sup>. L'élection du maréchal de Mac Mahon le 24 mai reçoit un accueil peu favorable. Le lendemain, un informateur rapporte les propos les plus répandus : si « Mieux vaut Mac Mahon que Changarnier », il n'empêche que « Mac Mahon est une nullité politique ; il n'est pas à la hauteur des événements »<sup>85</sup>. Ces jeunes républicains ont conscience que la division des monarchistes empêche tout rétablissement d'une royauté, ce qui les réjouit, mais Mac Mahon est lui aussi vu comme un « ennemi de la République ». La nomination d'Anselme Batbie comme ministre de l'Instruction publique est accueillie « avec un sentiment d'indignation mal déguisé »<sup>86</sup>.

Nous avons souligné les nombreux biais intrinsèques à ces notes, leur caractère généralisant, parfois folklorique. Elles permettent au moins de comprendre comment la peur des autorités a pu être alimentée. Les informateurs ne formulent pas d'avertissement appuyé sur un groupe d'étudiants particulièrement dangereux ou faisant une propagande révolutionnaire virulente. Le perpétuel bouillonnement politique du Quartier latin qui ressort de ces notes a pu néanmoins construire une image des étudiants comme une menace latente, car formant une masse d'individus qui partagent (presque) tous les mêmes idées politiques et expriment ouvertement leurs désaccords avec le pouvoir. L'image qu'ont les pouvoirs publics des étudiants est

---

<sup>81</sup> Sur les réunions : note du 18 avril 1873, plus généralement : notes des 5 et 10 mai 1873.

<sup>82</sup> Note du 30 avril 1873.

<sup>83</sup> Rapport du 12 janvier 1874, avec liste des signataires jointe, APP, BA 24.

<sup>84</sup> Notes des 11, 13 et 23 mai 1873.

<sup>85</sup> Note du 25 mai 1873. Nicolas Changarnier (1793-1877), candidat monarchiste à l'élection présidentielle de 1848, est élu député en 1871, où il siège avec la majorité conservatrice et soutient Mac Mahon après son élection. En 1875, il est élu sénateur inamovible ([http://www2.assemblee-nationale.fr/sycomore/fiche/%28num\\_dept%29/8567](http://www2.assemblee-nationale.fr/sycomore/fiche/%28num_dept%29/8567)). Le 26 mai, un informateur rapporte d'autres qualificatifs peu positifs envers Mac Mahon, par exemple : « un général battu, écrasé, qui a peut-être de graves fautes à se reprocher », « Ou c'est un ambitieux, un hypocrite, ou c'est un dupe dans cette affaire ».

<sup>86</sup> Note du 27 mai 1873. Un autre mouchard ajoute le 31 mai : « Vous aurez beau avancer les meilleurs arguments en faveur du Maréchal Mac Mahon, vous aurez beau leur dire que les journaux radicaux sont loin de l'accuser de vouloir trahir, quantité d'étudiants ne veulent pas en démordre : 'Mac Mahon trame quelque conspiration, quelque coup d'État'. Et encore ici ce ne sont pas les meneurs qui lancent de pareilles idées ».

celle diffusée par des individus extérieurs au groupe des étudiants, et non par des porte-paroles (auto-)désignés, qui cherchent à défendre des revendications et les intérêts du groupe. Cela ne change guère à la fin de la décennie, où des cercles d'étudiants inquiètent à nouveau les pouvoirs publics.

## **2. 2. La progression des républicains**

Le 30 janvier 1877, le ministre de l'Instruction publique William Waddington s'inquiète dans une circulaire aux recteurs des informations qu'il a reçues. Des « réunions de jeunes gens appartenant aux écoles publiques et libres », dénommées Cercles catholiques d'étudiants, existeraient dans plusieurs villes, et des demandes auraient été adressées à plusieurs préfets pour la création de Cercles libéraux d'étudiants en opposition aux premiers. Après avoir noté « les inconvénients de ces appellations, par lesquelles on prétend affirmer une séparation de doctrines », il souligne qu'il se doit, en tant que responsable des jeunes gens confiés aux facultés de l'État, « s'enquérir de la conduite intérieure et extérieure » de ceux-ci. Il demande à l'ensemble des recteurs de lui dresser un tableau informatif sur les deux types de cercles qui pourraient exister dans leur académie<sup>87</sup>. Afin de comprendre comment l'image du groupe des étudiants est construite par les pouvoirs publics à un moment particulier de bouleversement politique, nous allons d'abord analyser les réponses à la circulaire et les échos qu'elle a suscité, puis reviendrons sur le portrait que font les mouchards du Quartier latin des étudiants au moment des victoires électorales républicaines.

### **2. 2. 1. Des « cercles » d'étudiants ? La circulaire Waddington (1877)**

Cette courte circulaire soulève plusieurs questions. Les craintes exprimées par Waddington font-elles références à des événements récents ? Assiste-t-on à la fin des années 1870 au développement d'un mouvement associatif étudiant, marqué par l'opposition entre républicains anticléricaux et monarchistes catholiques ? Les autorités adoptent-elles une nouvelle politique et une plus grande libéralité face à ces nouvelles associations ? Grâce aux réponses

---

<sup>87</sup> Waddington est ministre du 9 mars 1876 au 17 mai 1877. Il avait déjà occupé ce poste du 18 au 25 mai 1873. Circulaire du 30 janvier 1877, AN, F/17/4402 « Affaires disciplinaires de l'enseignement supérieur », dossier « Cercles d'étudiants », 1877. L'ensemble des rapports adressés au ministre de l'Instruction publique cités ci-dessous provient de ce même dossier. Le Congrès international des étudiants projeté à l'automne 1876 par une supposée « association des Étudiants de France » n'est jamais évoqué et n'est pas à l'origine de cette circulaire, bien qu'il ait préoccupé la police. Cf. AN, F/17/4401, « Affaires disciplinaires de l'enseignement supérieur », 1873-1876. À notre connaissance, cette circulaire était jusqu'à ce jour inconnue de l'historiographie.

des recteurs d'académie, pour la première fois, nous disposons d'un aperçu de l'existence possible d'associations étudiantes dans l'ensemble des villes universitaires de France.

Les recteurs de dix académies sur dix-sept répondent qu'à leur connaissance, il n'existe aucun cercle d'étudiants parmi les établissements de leur ressort. Il s'agit des académies d'Alger, Besançon, Bordeaux, Caen, Chambéry, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Nancy et Rennes. Il existe seulement dans certaines de ces académies des réunions, où des étudiants catholiques retrouvent d'autres jeunes gens (académies de Besançon, Clermont et Grenoble). À Angers (académie de Rennes), il existe un Cercle catholique « composé principalement des professeurs et étudiants des deux Facultés libres » et dont le comité de patronage est « composé d'ecclésiastiques et de notables »<sup>88</sup>. Le recteur de l'académie de Douai indique que le Cercle de l'École de Droit aurait « perdu son caractère étudiant »<sup>89</sup>.

Les recteurs des académies d'Aix, Lyon et Paris ne mentionnent qu'un cercle catholique. Selon le recteur d'Aix, le clergé est la véritable « âme » du Cercle des Écoles, fondé en 1872. Il est placé sous la présidence d'honneur de l'archevêque d'Aix. Les membres sont surtout des ecclésiastiques, ainsi que « quelques jeunes avocats ayant besoin d'éclorre » et 35 à 40 étudiants en droit. Ceux-ci sont probablement recrutés par deux membres du comité directeur, Alexandre Pison, professeur de *Code civil*, « un homme profondément convaincu, mystique », et Georges Bry, agrégé à la Faculté de droit, pour qui le cercle « est un moyen d'action »<sup>90</sup>. À Lyon, quarante étudiants en droit, inscrits à la faculté de l'État ou à la faculté libre et vingt étudiants en médecine forment avec vingt anciens étudiants et trente autres personnes une société créée en 1868 et nommée Cercle Ozanam<sup>91</sup>. À Paris, il s'agit du Cercle du Luxembourg, qui rassemble en 1877 environ 350 membres actifs, recrutés dans toutes les facultés de l'État et de l'Institut catholique, et quarante membres honoraires<sup>92</sup>.

Montpellier est la seule ville dans laquelle un cercle catholique et un cercle libéral sont déjà établis avant la circulaire de Waddington. Le recteur reste vague et ne donne pas leurs années de fondation. Le Cercle des Écoles, « fondé par les Étudiants avec l'assentiment des doyens et du directeur »<sup>93</sup> de l'École de pharmacie est fréquenté par 110 étudiants et ne pos-

---

<sup>88</sup> Rapport du recteur de l'académie de Rennes, 9 février 1877.

<sup>89</sup> Rapport du recteur de l'académie de Douai, 12 février 1877.

<sup>90</sup> Rapport du recteur de l'académie d'Aix, 10 mars 1877.

<sup>91</sup> Rapport du recteur de l'académie de Lyon, 10 février 1877.

<sup>92</sup> Copie du rapport de Chevriaux, inspecteur d'académie, daté du 8 février 1877, joint au rapport du recteur de l'académie de Paris, 12 février 1877.

<sup>93</sup> Rapport du recteur de l'académie de Montpellier, 5 mars 1877. Il s'agit peut-être de la Société des Étudiants fondée en 1872 sur la base de réunions régulières entre étudiants. Cette Société est, selon ses statuts votés le 1<sup>er</sup> décembre 1872, composée uniquement d'étudiants en médecine et en pharmacie et a pour but « de s'occuper des intérêts généraux des étudiants » (art. 1) et est dirigée par une Commission de neuf membres (art. 2). Elle a été constituée avec l'accord du doyen de la Faculté de médecine et constitue ainsi une exception notable à

sède pas de comité de patronage. Le Cercle catholique des Étudiants rassemble une cinquantaine d'étudiants et 32 membres honoraires, dont certains professeurs de l'université.

Le recteur de l'académie de Toulouse, dans un premier rapport du 26 février, indique l'existence d'un Cercle catholique des étudiants en droit, créé le 21 décembre 1866, qui s'est mis sous la direction d'un prêtre et a son siège « dans le local d'un des journaux monarchistes et cléricaux (comme on les appelle)<sup>94</sup> ». Le 23 avril, il annonce au ministre l'autorisation, accordée quelques jours plus tôt par le préfet de la Haute-Garonne, à des étudiants de former une association, dénommée Cercle du Progrès. La situation est similaire à Poitiers. Le Cercle catholique des Écoles existe depuis 1874 et compte 44 membres actifs, « 29 étudiants en droit, 11 jeunes avocats et trois ou quatre jeunes gens appartenant à l'industrie », et 40 membres honoraires. Le Cercle libéral des Écoles est en cours de formation lorsque le recteur soumet son rapport. La liste des sociétaires-fondateurs fait état de 25 personnes<sup>95</sup>.

C'est la création de ce Cercle libéral, que ses fondateurs nomment initialement Cercle universitaire des Écoles, qui est selon nous la cause directe de la circulaire de Waddington. En effet, le recteur de l'académie de Poitiers, Aubertuy, a soumis un rapport au ministre le 17 janvier précédent, soit treize jours seulement avant l'envoi de la circulaire, dans lequel il lui expose la situation. Le Cercle catholique est fondé fin 1873 par deux ecclésiastiques, véritables directeurs du groupement, dans « un esprit de conciliation et de tolérance réciproque entre les opinions<sup>96</sup> ». Ce « libéralisme » déplaît aux jésuites, qui adoptent une attitude hostile face au cercle. Du fait des fortes dettes contractées par l'un des fondateurs, la société est réorganisée et les jésuites en prennent le contrôle, ce qui provoque de nombreux départs. La constitution du Cercle libéral est « évidemment provoqué[e] par la création du Cercle catholique et par les efforts tentés pour assurer la prospérité d'abord chancelante de cette association » et aurait pour but de lui « faire antithèse »<sup>97</sup>.

À cette division de la jeunesse s'ajoute, pour le ministre, une deuxième problématique. Aubertuy considère que c'est au préfet de décider de l'autorisation ou de l'interdiction de ces

---

l'interdiction de former des associations. Suite aux inquiétudes du ministre de l'Instruction publique début 1873, doyen, recteur et inspecteur lui assurent de l'absence de tout danger : durant les réunions mensuelles de la Société, il n'est jamais question de politique. Pour rassurer ses supérieurs, dans un rapport détaillé daté du 16 mars 1873, le doyen de la Faculté de médecine rappelle que « l'ordonnance de 1820 » et les statuts du 9 avril 1825 n'ont pas été oubliés lors de l'autorisation du groupement. Nous ne possédons aucune information sur son devenir. Toutes ces informations proviennent de : AN, F/17/4401.

<sup>94</sup> Rapport du recteur de l'académie de Toulouse, 26 février 1877.

<sup>95</sup> Elles sont âgées de 21 à 25 ans : trois avocats candidats au doctorat, douze étudiants en droit, deux licenciés en droit (dont un clerc de notaire), un avocat-clerc de notaire, trois clercs de notaire, trois étudiants en médecine et un candidat au baccalauréat. Liste jointe au rapport du recteur de l'académie de Poitiers, 6 février 1877.

<sup>96</sup> Rapport du recteur de l'académie de Poitiers, 6 février 1877.

<sup>97</sup> Rapport du recteur de l'académie de Poitiers, 17 janvier 1877.

cercles, car ils ne sont pas composés uniquement d'étudiants, tandis que le préfet lui demande sa coopération. Waddington sollicite l'avis de son collègue de l'Intérieur. Les deux ministres s'accordent pour une lecture moins rigide de l'article 31 du statut du 9 avril 1825 (l'article 20 de l'ordonnance du 5 juillet 1820), non pas pour plus de libéralité envers les cercles d'étudiants, mais pour une meilleure entente entre les autorités locales (le préfet) et académiques (le recteur) lorsqu'il y a lieu de décider de l'autorisation d'une nouvelle société.

Ce détail révèle un point essentiel : ces groupements labellisés par le ministre « cercles d'étudiants », soient-ils catholiques ou libéraux, ne sont pas des associations strictement d'étudiants. Elles acceptent, parmi leurs membres actifs, de jeunes diplômés, voire même, par exemple à Lyon, des « pères de famille ». Cela les différencie des organisations déjà spécifiquement étudiantes qui existent en Allemagne, mais aussi des associations que cherchent à fonder, à peu près à la même période, des étudiants à Paris et à Nancy. Ces cercles ne peuvent de ce fait que rester des groupes de sociabilité qui permettent aux fils de bonnes familles de se retrouver entre eux, mais qui ne peuvent constituer des organisations revendiquant le droit de participer à la vie étudiante et à son fonctionnement. Outre le nombre infime d'associations existant réellement, il est donc impossible de parler d'un espace concurrentiel et de lutte des organisations étudiantes pour cette période. Les divisions qui opposent cercles catholiques et libéraux sont le reflet de la société (bourgeoise) française.

### ***2. 2. 2. Des étudiants divisés dans une France divisée ? La circulaire dans la presse***

La circulaire de Waddington, reproduite par les journaux seulement début mars, suscite la colère de la presse catholique. Ainsi, *L'Univers* accuse le ministre de feindre « de tenir pour également soumis à la surveillance les cercles d'étudiants catholiques et les autres » et ajoute qu'il « n'est pas difficile de remarquer que c'est surtout contre les premiers qu'est dirigée sa sollicitude »<sup>98</sup>. Pour le journal catholique, de la surveillance des cercles d'étudiants à la purge du personnel enseignant des établissements libres « que beaucoup sont habitués à considérer comme des établissements rivaux », il n'y a qu'un pas que la République menaçante pourrait bien faire sous peu. À l'inverse, *La République française* se réjouit de la circulaire, qui « déplaît aux feuilles catholiques », car, selon l'auteur de l'article, les cléricaux et surtout les ecclésiastiques à la tête des cercles catholiques auraient contribué à ce que « la jeunesse des écoles [soit] divisée en deux camps ». La loi du 12 juillet 1875 sur la liberté de l'enseignement supérieur serait à l'origine de cette division. Le journal républicain ne contre-

---

<sup>98</sup> *L'Univers*, 5 mars 1877.

dit pas *L'Univers* : la circulaire Waddington serait un heureux événement, signe que « l'inquiétude » face à la menace cléricale serait arrivée en plus haut lieu. En effet, dans les établissements libres se préparerait la lutte contre la République et les cercles d'étudiants n'en seraient qu'une des manifestations<sup>99</sup>. Cette division pourrait passer des universités à l'ensemble de la société si une large partie de l'élite (« la bourgeoisie française » selon les termes de *la République française*) était formée par les établissements catholiques. Cette crainte est partagée par *Le Courrier de France* qui avertit : « Une fois qu'on est entré dans cette voie, il n'y a pas de raison pour qu'on ne forme pas deux nations bien distinctes, séparées l'une de l'autre par un fossé plus large et plus profond que le Rhin, par des barrières plus hautes qu'une chaîne de montagnes<sup>100</sup> ». Pour ce journaliste également, la liberté de l'enseignement, qui a « désarmé l'État » et permis l'organisation d' « institutions de combat » est une lourde faute à l'origine de cette division<sup>101</sup>.

Certains républicains comme Jean Macé ou Paul Bert affirment que le développement de l'associationnisme doit permettre la lutte contre l'emprise cléricale des cercles catholiques et d'imposer ainsi la République<sup>102</sup>. Force est de constater que cette posture de combat n'est, en ce qui concerne les étudiants, pas partagée par les plus hautes instances politiques, qui doivent s'assurer du bon ordre académique.

Dans ces différents articles et dans les rapports des recteurs, les cercles d'étudiants sont mentionnés comme si leur existence était une évidence. Cela tranche avec les discours des fondateurs et des soutiens des Associations Générales des Étudiants, qui insistent quelques années plus tard sur la nouveauté que constituerait l'associationnisme étudiant en France. Ils contribuent à la nature essentiellement politique des débats sur les étudiants et leurs organisations. Surtout, les principaux intéressés n'ont pas la parole. Les pouvoirs publics sont, en cette période de bouleversement politique, abreuvés de commentaires sur les étudiants, sans que ceux-ci ne puissent s'exprimer. Les rapports des mouchards du Quartier latin participent à ce phénomène.

---

<sup>99</sup> « Aux étudiants catholiques on apprend à détester d'avance le monde civil où ils sont appelés à vivre [...] ; les étudiants *libéraux* s'habituent peu à peu à regarder ces écoles cléricales comme un foyer de conspiration permanente contre la liberté commune, contre l'indépendance de l'esprit, contre la sécurité de tous. » *La République française*, 6 mars 1877. Souligné dans le texte.

<sup>100</sup> « Les cercles d'étudiants », *Le Courrier de France*, 5 mars 1877.

<sup>101</sup> Eugène Beluze, lors de la réunion de rentrée du Cercle du Luxembourg le 22 décembre 1875 qualifie le vote de la loi de « triomphe », mais insiste sur l'importance de maintenir les liens avec l'université de l'État, au sein de laquelle une partie des membres devait toujours être recrutée. CERCLE CATHOLIQUE DU LUXEMBOURG, *Séance solennelle de rentrée (année scolaire 1875/76)*, Abbeville, Imprimerie Briez, C. Paillart et Bretau, 1876, p. 5-6.

<sup>102</sup> Chloé GABORIAUX, « La loi 1901 faute de mieux. Les Républicains face à l'association au tournant du XX<sup>e</sup> siècle », *The Tocqueville Review/La revue Tocqueville*, décembre 2011, vol. 32, n° 2, pp. 53-65.

### 2. 2. 3. *Le Quartier latin républicain : les victoires électorales*

À partir de 1876, les républicains connaissent leurs premières véritables victoires électorales, qui sont très commentées dans un Quartier latin toujours en ébullition politique. Comme lors des années précédentes, les notes des informateurs de la police concernent bien plus la politique électorale que la vie étudiante à proprement parler<sup>103</sup>. Après le coup du 16 mai 1877, l'effroi est grand parmi les étudiants : « Au quartier latin on se calme un peu, en ce sens qu'on crie moins fort, qu'on gesticule moins et que la chasse aux journaux est moins ardente ; mais on cause toujours, et beaucoup, sur les incidents des 16 et 17 mai<sup>104</sup> » écrit un mouchard le 24 mai. On lui assure qu'un « bon nombre » d'étudiants en droit seraient favorables à Mac Mahon, lui déclare n'avoir jamais rencontré un étudiant dans ce cas. Au contraire, l'animosité contre le maréchal et le gouvernement serait également partagée par de nombreux professeurs. Un autre mouchard ajoute deux jours plus tard : « Au quartier latin, on croit que la crise actuelle se terminera par un coup d'État. Les appréciations varient sur l'issue de cette tentative<sup>105</sup> ». Les résultats des élections législatives en octobre n'apaisent que partiellement la tension : « on n'est qu'à moitié satisfait des élections parce qu'on ne trouve pas la majorité républicaine assez grande<sup>106</sup> ». À la veille de la rentrée, « les cafés sont très animés » et « les conversations roulent toutes sur la situation politique actuelle »<sup>107</sup>.

L'accession au pouvoir des républicains dans les deux chambres, puis l'élection de Jules Grévy à la présidence de la République le 30 janvier 1879 transforment, aux yeux des mouchards, la « physionomie » du Quartier latin : après avoir fêté l'avènement de la « République des républicains », les étudiants, très satisfaits de la nouvelle situation politique, abandonneraient l'agitation politique. Le 1<sup>er</sup> février 1879, un mouchard rapporte : « On peut dire que le quartier latin est dans la joie. Que de bocks ont été bus hier soir à l'avènement de M. Grévy<sup>108</sup> ». Moins d'une semaine plus tard, les informateurs sont formels : « Chez les étudiants, les opinions avancées ne sont pas de longue durée, plus d'un s'est déjà rangé du côté modéré » ; « Aujourd'hui le quartier latin n'est plus ce qu'il était : radical, turbulent, peu studieux ; aussi est-ce le contraire qui me permet de vous affirmer que les manifestations politiques y trouveront désormais peu d'écho, y deviendront très rares »<sup>109</sup>. Professeurs et étu-

---

<sup>103</sup> Nous n'avons par exemple retrouvé aucune note concernant la circulaire Waddington du 30 janvier 1877.

<sup>104</sup> Note signée Hoffmann, 24 mai 1877, APP, BA 25. Toutes les notes ci-dessous proviennent de ce dossier.

<sup>105</sup> Note signée BS, 26 mai 1877.

<sup>106</sup> Note signée Hoffmann, 16 octobre 1877.

<sup>107</sup> Note signée Andoche, 26 octobre 1877.

<sup>108</sup> Note signée Hoffmann, 31 janvier 1879.

<sup>109</sup> Deux notes signées 60, datées du 5 février 1879.

dians « sont partisans » des projets du ministre de l'Instruction publique Jules Ferry<sup>110</sup>. Dès la fin février, le renversement paraît être complet et pour la majorité des étudiants, la menace ne serait plus le monarchisme : « On commence un peu à s'émouvoir [...] de l'attitude prise par l'extrême gauche et l'on s'accorde à dire qu'aujourd'hui le principal danger pour la République est de ce côté<sup>111</sup> ». Les radicaux ne formeraient plus qu'un groupe minuscule. Il s'agit désormais de s'interroger sur les conséquences de cette agitation et de ces changements politiques sur l'associationnisme étudiant.

### 2. 3. Créer un modèle associatif étudiant français

L'état de l'associationnisme étudiant ne diffère guère au moment de l'accession au pouvoir des républicains de celle des décennies précédentes. Comment, en quelques années, la situation s'inverse-t-elle complètement et passe de la défiance et la répression à l'enthousiasme et au soutien ? Trois phénomènes doivent être analysés pour le comprendre : les tentatives renouvelées d'étudiants de fonder des associations, la réforme universitaire entreprise par les républicains, les raisons de la réussite d'une nouvelle forme d'association.

#### 2. 3. 1. La difficile création de nouvelles associations

Peu de temps après la circulaire de William Waddington, des étudiants de deux villes cherchent à constituer (définitivement) une association : à Paris, où ils échouent ; à Nancy, où ils réussissent. Entre fin 1876 et 1878, deux projets d'association distincts, mais tous deux nommés « Cercle des Écoles », sont portés par des étudiants parisiens. Leur échec permet de souligner à quel point les étudiants sont dépendants des acteurs du champ politique pour pouvoir s'organiser entre eux<sup>112</sup>.

Un groupe d'étudiants en pose les bases d'une association à la fin de l'année 1876. Ils peuvent s'appuyer sur un journal publié au Quartier latin en 1877-1878, *Les Écoles*<sup>113</sup>. Selon

---

<sup>110</sup> Note signée Hoffmann, 26 mars 1879. Voir aussi sa note du 21 mars.

<sup>111</sup> Note signée Hoffmann, 21 février 1879.

<sup>112</sup> Les informateurs du Quartier latin parlent vaguement de projets d'association entre les étudiants en octobre 1877, tout en indiquant que rien de concret n'est encore entrepris. Le sujet est étrangement peu évoqué (notes du 13 octobre signée 25 et du 23 octobre signée Hoffmann). Seul un mouchard informe le préfet de police qu'il a remarqué que « depuis quelques jours, il se forme dans certains cafés du quartier latin des groupes d'étudiants où l'on paraît assez affairé » (note signée Hilarion, 29 octobre).

<sup>113</sup> Le premier numéro des *Écoles* est publié le 11 mars 1877, suivi de quatorze autres jusqu'au 17 juin. Les numéros suivants sont numérotés 2<sup>e</sup> année, n° 16 et 17, et datés du 26 mai 1878. Rien n'est dit sur cette interruption. Peut-être que le journal a été interdit à la suite du Seize-Mai. Entre temps, paraît un autre journal *La Voix des Écoles*, dont nous avons retrouvé les quatre premiers numéros, publiés du 4 au 25 avril 1878 – nous ignorons si la publication a été poursuivie après cette date, mais cette existence éphémère pourrait être expliquée par la

la présentation qu'en fait un de ses meneurs, ce premier Cercle des Écoles devait réunir « tous les étudiants libéraux des diverses facultés et écoles de Paris<sup>114</sup> ». Selon les statuts publiés dans *Les Écoles*, le Cercle devait réunir tous les étudiants parisiens, à condition qu'ils soient inscrits dans une faculté ou école supérieure de l'État. Ils témoignent en cela à la fois de la large diffusion de l'anticléricalisme parmi les étudiants et de la recherche de la création d'une société spécifiquement d'étudiants. Le Cercle a pour but de promouvoir l'entraide et de contribuer à l'amélioration du quotidien matériel des étudiants. Un comité élu de 25 membres doit diriger le Cercle et rendre compte de ses activités tous les mois devant une assemblée générale des membres, qui prend les décisions. Aucune question religieuse ou politique ne peut être discutée lors de ces assemblées<sup>115</sup>. Cette précision n'a pas suffi : les statuts, déposés à la préfecture de police y restent plusieurs mois, puis « advint le 16 mai, qui *se méfiait de la jeunesse ni plus ni moins que l'Empire*, et naturellement l'autorisation fut refusée<sup>116</sup> ».

« Nous n'en sommes plus à compter les refus d'autorisation qui ont accueilli généreusement chaque demande faite par nos délégués<sup>117</sup> » : pour essayer d'arriver enfin à fonder une association des étudiants parisiens, Emmanuel Lefranc publie une brochure dans laquelle il expose son projet. En guise de préface est insérée une lettre d'Adolphe Crémieux, à qui la publication est dédiée. Crémieux, avocat et sénateur inamovible depuis 1875 après une longue carrière de député, exprime son soutien au projet de constitution du Cercle des Écoles<sup>118</sup>. Un tel soutien est rare et Lefranc critique dès le début de sa brochure le « peu d'appui qui nous était donné par ceux-là mêmes qui auraient pu tout faire pour nous s'ils s'étaient souvenus qu'eux aussi avaient été étudiants<sup>119</sup> ». Lefranc souhaite la création de plusieurs associations. Les premières doivent servir aux activités physiques (sociétés de gymnastique, d'escrime, d'exercices militaires, etc.) et au développement de groupes de voyages d'étudiants. Lefranc présente ensuite le projet d'une vaste association de défense des intérêts de tous les étudiants,

---

reparation des *Écoles*. Dans un « Avis », publié dans le n° 2 du 18 mars 1877, la rédaction indique vouloir s'engager pour « le bien-être des Étudiants en droit, en médecine et en pharmacie, tant de la province que de la capitale » : début 1877, il n'y a pas encore de « véritables » étudiants en lettres et en sciences à défendre.

<sup>114</sup> Lettre de Léon Demay, 6 mars 1878, in Emmanuel LEFRANC, *Notes d'un étudiant. Nos intérêts*, Paris, Librairie Manginot-Hellitasse, 1878, p. 22.

<sup>115</sup> « Statuts du Cercle des Écoles de Paris », *Les Écoles. Journal des Étudiants*, 15 avril 1877, n° 6, pp. 1-2.

<sup>116</sup> Lettre de Léon Demay, in Emmanuel LEFRANC, *Notes d'un étudiant, op. cit.*, p. 22. Souligné dans le texte.

<sup>117</sup> *Ibid.*, p. 19. Voir aussi : Thomas GRIMM, « Les étudiants espagnols », *Le Petit Journal*, 7 mars 1878 et Léon DEMAY, « Le Cercle des Écoles », *Le Petit Journal*, 8 mars 1878.

<sup>118</sup> « Zélé partisan de tout ce qui relève de l'instruction publique, je vois avec une grande sympathie la pensée d'une création qui continuera en quelque sorte vos études et qui, dans des réunions formées avec soin, vous appellera chaque jour à vous communiquer mutuellement vos impressions et vos pensées, si généreuses à votre âge ; ainsi s'agrandiront et s'élèveront vos intelligences. Vos rapports journaliers ainsi organisés amèneront des amitiés solides qui, pendant le temps de votre association, seront empressées à remplir les obligations de dévouement fraternel que vous vous imposez, et, plus tard, seront un appui mutuel et assuré dans les fortunes diverses qui vous attendent. » Lettre d'A. Crémieux du 21 janvier 1877, reproduite in *Ibid.*, p. 3.

<sup>119</sup> *Ibid.*, p. 5-6.

qui doit posséder un local proposant tous les avantages, du fumoir à la bibliothèque en passant par l'organisation de conférences. Malgré l'existence de nombreuses bibliothèques au Quartier latin, celles-ci ne seraient que de peu d'utilité aux étudiants : elles disposent d'un budget trop restreint pour acquérir ouvrages nouveaux et revues, et sont fermées durant les vacances. De plus, une bibliothèque spécialement réservée aux étudiants permettrait la constitution de groupes d'études. Cette association doit également éditer un journal pour porter à la connaissance de tous les étudiants les intérêts qu'elle se propose de défendre et les décisions qu'elle prend. Près de cinquante ans après Sambuc, la représentation corporative des étudiants est à nouveau promue. Une troisième forme d'association doit se préoccuper du bien-être matériel des étudiants et leur permettre d'obtenir des réductions dans les hôtels et cafés. L'acquisition d'un local permettrait de favoriser l'amitié entre étudiants et de s'y retrouver dans une intimité plus grande<sup>120</sup>. Le ministre de l'Instruction publique, Agéonor Bardoux (ministre du 13 décembre 1877 au 30 janvier 1879) aurait donné son accord, plusieurs professeurs soutiendraient le Cercle et le préfet autorise la constitution du Cercle<sup>121</sup>. Comment alors expliquer son échec ? Au printemps 1878, une autre grande cause occupe les étudiants parisiens : la préparation et la participation aux festivités du centenaire de Voltaire. De nombreuses tensions entre étudiants « libéraux » y éclatent<sup>122</sup>. C'est peut-être un autre facteur qui explique ce nouvel échec, difficulté face à laquelle toutes les associations doivent faire face : l'indifférence de la majorité des étudiants<sup>123</sup>.

Une réponse à l'appel émis par la commission des fêtes Voltaire aux étudiants de province est signée par le Cercle des étudiants républicains de Toulouse<sup>124</sup>. Nous ignorons s'il s'agit d'une réelle association ou d'un simple groupe d'étudiants se donnant ce nom. À Nancy par contre, une véritable association est constituée et autorisée en 1877-1878. Cette Union des Étudiants de Nancy est présentée dans l'historiographie comme l'association qui a donné naissance au mouvement des Associations Générales des Étudiants. Il est vrai qu'*a posteriori* c'est la plus ancienne association s'y rattachant, mais son autorisation ne constitue en fait d'abord qu'une exception à l'interdit associationniste, due à la situation spécifique de Nancy.

<sup>120</sup> *Ibid.*, p. 6-13. Dans les pages suivantes, Lefranc détaille la manière dont ces associations pourraient être financées. Outre les cotisations (il veut une cotisation très faible, de 2 francs par an, mais espère en retour au moins 5 000 (!) sociétaires), il essaye de démontrer que l'État aurait tout intérêt à faire un prêt élevé.

<sup>121</sup> Paul VIVIEN, « Les Cercle des Écoles » et « Dernière heure », *Les Écoles*, 6 juin 1878, 2<sup>e</sup> année, n° 18, p. 3.

<sup>122</sup> Une commission est élue. Cf. les trois numéros de 1878 des *Écoles* ; les quelques notes de mouchards et coupures de presse à ce sujet dans APP, BA 25 ; Henri DABOT, *Calendriers d'un bourgeois du Quartier latin. Du 1<sup>er</sup> janvier 1872 au 1<sup>er</sup> janvier 1888*, Péronne, Imprimerie E. Quentin, 1903, p. 136-137.

<sup>123</sup> Comme pour le Cercle projeté en 1877, les informateurs du Quartier latin sont absolument silencieux sur cette association. Dans une note signée 60 du 3 décembre 1878, APP, BA 25, l'informateur indique : « Je vais m'occuper du cercle des étudiants et de l'esprit qui l'anime », sans en dire plus.

<sup>124</sup> « Les étudiants de Toulouse aux étudiants de Paris », *Les Écoles*, 6 juin 1878, 2<sup>e</sup> année, n° 18, p. 3.

L'Union des Étudiants est constituée sur la base de réunions quotidiennes d'étudiants dans une brasserie afin de se retrouver pour discuter, boire, jouer ; parmi eux, des Nancéens mais aussi beaucoup d'étudiants d'Alsace-Moselle. C'est probablement l'une des raisons qui a permis à l'association de perdurer : elle n'est pas créée de toutes pièces par quelques étudiants particulièrement engagés, mais sur la base d'un groupement libre. Auguste Leclair et Émile Goutière-Vernolle prennent l'initiative en décembre 1877 de transformer ces rencontres informelles en une véritable organisation, qui ne devait pas se résumer à un groupe folklorique étudiantin. Les deux fondateurs insistent sur l'importance de la représentation corporative dans le premier historique de l'association qu'ils rédigent en 1881 :

Dès le début, le Cercle était bien décidé à être plus qu'une simple collection de jeunes gens réunis pour leur plaisir : il voulait apporter dans la vie publique sa part d'énergie et d'intelligence, et entendait jouer le rôle qui convient, dans une ville universitaire, à ce qu'on appelle à l'étranger « le Corps des Étudiants ». Il pensait que son droit était d'intervenir, à sa façon et selon ses moyens, dans la bienfaisance nancéenne, et son devoir de s'intéresser à toutes les questions vitales qui ne peuvent rester indifférentes à aucun citoyen français<sup>125</sup>.

D'une cinquantaine, le nombre de membres passe rapidement à 150. En 1878, un nouveau local est trouvé et les statuts sont autorisés par le préfet le 11 mai ; à cette occasion l'Union devient Cercle des Étudiants. Très rapidement, les membres du Cercle cherchent l'appui de leurs professeurs : Victor Parisot (1811-1895), professeur à la Faculté de médecine et membre du Conseil municipal depuis 1875 et Ernest Bichat (1845-1905), professeur à la Faculté des sciences et conseiller général, proche de Louis Liard, en deviennent présidents d'honneur. Leur double position, forte dans le champ universitaire, et engagée dans le champ politique local, permet au Cercle de gagner en crédibilité et en visibilité. Armand de Quatrefages, biologiste et zoologiste, membre de l'Institut, est nommé membre d'honneur. Il se voit décerné ce titre honorifique, car il a présidé le Casino des Étudiants de Strasbourg en 1831<sup>126</sup>. Des soirées musicales permettent de faire connaître le nouveau Cercle à la bonne société de Nancy, ville républicaine. Jules Duvaux, futur ministre de l'Instruction publique, en est élu député en 1876. Il préside les fêtes organisées par le Cercle en 1880<sup>127</sup>. Cependant, le

---

<sup>125</sup> Émile GOUTIERE-VERNOLLE et Auguste LECLAIRE, *Le Cercle des Étudiants de Nancy*, Versailles, Imprimerie Cerf et fils, 1881, p. 9.

<sup>126</sup> Les auteurs des historiques sur l'association de Nancy sont plutôt avares en détails sur la période précédant l'autorisation officielle du Cercle en 1878, cf. A. VIVIER, *L'Association générale des étudiants de Nancy. Historique 1876-1926*, Nancy, Imprimerie Camille André, 1926, p. 5-8 ; E. STOCK, « Historique de la Société Générale des Étudiants de Nancy », *La Lorraine artiste*, 25 octobre 1891, 9<sup>e</sup> année, n° 43, pp. 680-686.

<sup>127</sup> E. STOCK, « Historique », *op. cit.*, p. 686.

Cercle ne reçoit durant ses premières années d'existence aucune subvention. Les membres arrivent tout de même à fonder une bibliothèque, forte de 2 500 volumes dès 1880.

Émile Durkheim, puis des historiens du mouvement associatif étudiantin, ont écrit que les Associations Générales des Étudiants, dont le Cercle nancéien est censé être la première de toutes, auraient été créés sur le modèle des corporations allemandes<sup>128</sup>. Pourtant, les étudiants fondateurs donnent à ces premières associations des formes, modes de fonctionnement et buts bien différents de ceux des *Verbindungen*. Si influence il y a eu, c'est sur la base d'une image biaisée et en partie mythifiée de la place de l'étudiant allemand dans l'histoire et dans la société<sup>129</sup>. Le corporatisme étudiant allemand et ses pratiques (duels et beuveries) constituent plutôt un repoussoir<sup>130</sup>. Étudiants et professeurs ne comparent pas la situation française qu'avec l'associationnisme allemand, mais également hollandais, belge ou encore scandinave. Les étudiants nancéens se sont peut-être plutôt inspirés de leurs camarades belges, dont certaines associations cherchent à réunir les étudiants de l'ensemble des facultés et écoles. Adopté dès février 1884, le nom Société Générale des Étudiants de Nancy reprend celui de la Société Générale des Étudiants de Bruxelles, fondée par des étudiants de l'Université libre, avec laquelle les Nancéens étaient en contact depuis plusieurs années<sup>131</sup>. Les organisations d'Italie ont également pu servir de modèle terminologique. En effet, à partir des années 1860 sont créées des *Associazione degli studenti universitari* ou *Associazione generale degli studenti*<sup>132</sup>.

Après le transfert des facultés depuis Strasbourg en 1872, surtout de la Faculté de médecine et l'École supérieure de pharmacie, Nancy est la seule ville de province à posséder les quatre facultés et une École supérieure de pharmacie. Elle incarne l'unité de la science et fait

---

<sup>128</sup> Émile DURKHEIM, « Rôle des Universités », *op. cit.* Par exemple, Alain MONCHABLON, écrit sans expliciter : « l'influence allemande semble avoir joué un rôle considérable » (« La fondation de l'UNEF en 1907 », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, avril 2007, vol. 86, n° 2, p. 5).

<sup>129</sup> Comme peuvent l'illustrer les commentaires sur la délégation d'étudiants lors du 90<sup>e</sup> anniversaire de Guillaume I<sup>er</sup> en 1887. Cf. Philippe VACHAL, « Les Sociétés d'Étudiants en Europe », *L'Université de Paris. Bulletin de l'Association Générale des Étudiants de Paris (L'UdP)*, janvier 1897, 12<sup>e</sup> année, n° 79, p. 15 et Ernest LAVISSE, « Jeunesse allemande, jeunesse française », in *Études et étudiants*, Paris, A. Colin, 1890, p. 236-237.

<sup>130</sup> Par exemple, Henry BERENGER, « Étudiant », in *La Grande encyclopédie*, tome 16, Paris, H. Lamirault & Cie, 1892, p. 705 écrit : « Ils ont de même organisé des fêtes intimes [...] qui contrastent singulièrement avec les lourdes et monotones 'beuveries' allemandes. [...] L'organisation et les mœurs des étudiants allemands diffèrent totalement de celles que nous venons d'étudier chez les étudiants français. ».

<sup>131</sup> Dès 1880, des invitations provenant des étudiants de Bruxelles, Mons, Anvers et Liège sont envoyées au Cercle de Nancy et des délégués y sont envoyés. Nous avons retrouvé peu d'informations sur la SGE de Bruxelles et ignorons sa date de fondation exacte. Le 20 novembre 1874, « une centaine de membres » se rassemblent pour fêter le quarantième anniversaire de l'Université libre de Bruxelles : Maxime JOUFFROY, « Banquet de la Société Générale des Étudiants », *Journal des Étudiants*, 26 novembre 1874, 1<sup>re</sup> année, n° 6, p. 2.

<sup>132</sup> Elisa SIGNORI, « Gli studenti dopo l'Unità: patriotismo, protesta corporativa e impegno politico », in Alessandra FERRARESI et Elisa SIGNORI (dirs.), *Le Università e l'Unità d'Italia (1848-1870)*, Bologna, CLUEB, coll. « Centro interuniversitario per la studia delle università italiane », n° 17, 2012, p. 304-305.

figure de précurseur des réformes initiées quelques années plus tard par les républicains. À cela s'ajoute son rôle de vitrine de la science française face à l'Allemagne, alors qu'elle est désormais la ville universitaire la plus proche de la nouvelle frontière<sup>133</sup>. Ces changements soudains et importants, conduisent à un rehaussement rapide de la place de Nancy dans le champ universitaire français. Ils ont probablement eu une importance bien plus grande dans le projet d'une « union générale » de tous les étudiants, puis de l'acceptation de ce projet par les autorités universitaires, municipales et préfectorales, que l'éventuelle influence du corporatisme allemand, qui aurait pu être importé par des étudiants strasbourgeois ayant étudié avant 1870 de l'autre côté du Rhin et qui se rendent nombreux à Nancy après l'annexion.

L'association nancéienne n'est pas suivie subitement d'une vague de création d'associations. À Bordeaux, un Cercle des Étudiants est créé en 1880, puis une Union des Étudiants de l'État à Lille l'année suivante. Ce n'est qu'au milieu de la décennie 1880 que le mouvement prend un essor rapide. Avant d'étudier l'émergence de ces associations, les discussions autour d'un texte régulant la discipline des étudiants dans toutes les facultés doivent être analysées, car elles témoignent du changement du rapport des nouveaux dirigeants politiques et des professeurs vis-à-vis des étudiants.

### **2. 3. 2. La fin banale de l'interdit associationniste**

Près de six ans après les inquiétudes de Waddington, les réponses à la circulaire du 3 novembre 1882 du ministre de l'Instruction publique Jules Duvaux permettent de constater que l'associationnisme étudiant n'est plus vu par un grand nombre de professeurs *a priori* comme un danger mais comme un phénomène à éventuellement encourager. Duvaux souhaite harmoniser les nombreux textes qui réglementent la discipline dans les établissements d'enseignement supérieur<sup>134</sup>. Un projet général a été rédigé, dont les auteurs sont inconnus ;

---

<sup>133</sup> André GAIN, « L'enseignement supérieur à Nancy de 1789 à 1896 (suite et fin) », *Annales de l'Est*, 1934, 4<sup>e</sup> série, 2<sup>e</sup> année, n° 1, pp. 43-92 ; Pierre LABRUDE et Stéphanie STROHL, « Le transfèrement depuis Strasbourg, et les dix premières années de l'École supérieure de pharmacie de Nancy (1872-1882) », *Revue d'Histoire de la Pharmacie*, 2007, vol. 94, n° 353, pp. 25-40 ; François BIRCK et Laurent ROLLET, « La Faculté des sciences de Nancy dans le processus de constitution d'universités régionales (1854-1918) », in Jean EL GAMMAL *et al.* (dirs.), *L'Université à Nancy et en Lorraine : Histoire, mémoire et perspectives*, Nancy, PUN - Éditions universitaires de Lorraine, 2015, pp. 82-112. Hippolyte Bernheim, professeur à la Faculté de médecine de Nancy, déclare au ministre de l'Instruction publique en 1888 : « Avant-garde de la patrie française, à l'extrême frontière, voisine de l'Alsace-Lorraine, de la Suisse, de la Belgique, l'université de Nancy a conscience de la double mission scientifique et patriotique qu'elle est appelée à remplir ». « Facultés de Nancy », in *E&D*, Tome XXX, *Rapports des Conseils généraux des Facultés pour l'année scolaire 1887-1888*, Paris, Imprimerie nationale, 1889, p. 148.

<sup>134</sup> Agrégé de l'Université, J. Duvaux (1827-1902) est élu député de Nancy en 1876 et réélu en 1877, 1881 et 1885. Il est ministre du 7 août 1882 au 21 février 1883, entre les deux ministères Jules Ferry. La circulaire de Duvaux et les réponses ont été publiées : *Enquêtes et documents relatifs à l'enseignement supérieur (E&D)*, Tome V. *Discipline dans les Facultés et les Écoles*, Paris, Imprimerie nationale, 1883.

facultés, écoles et Conseils académiques sont invités à le commenter. Dans l'article 34 de ce projet est repris presque mot pour mot l'article 20 de l'ordonnance du 5 juillet 1820<sup>135</sup>.

Toutes les réponses ne sont pas reproduites dans le volume des *Enquêtes et documents*. Par exemple, pour Paris, seules celles de la Faculté de droit et du Conseil académique le sont<sup>136</sup>. On peut classer les réponses en trois catégories : 1) suppression complète de l'article ; 2) conservation complète ou avec des modifications minimales ; 3) conservation mais avec des modifications importantes qui peuvent aller jusqu'à changer le sens de l'article. Une large majorité des délégués des facultés, écoles et Conseils académiques se prononcent pour la suppression de l'article : 17 sur 26 réponses publiées<sup>137</sup>. Plusieurs expriment leur souhait de voir l'associationnisme étudiant dépendre de la législation commune et même parfois regrettent les suspicions qui pèsent sur celui-ci. Les représentants de la Faculté de droit de Paris déclarent ainsi que la disposition prévue par l'article « ne manquerait pas, si elle était consacrée, de provoquer une émotion considérable parmi les étudiants, et l'on peut ajouter que ce serait pour l'autorité universitaire une arme plutôt dangereuse qu'utile. Il importe de laisser les étudiants sous l'empire du droit commun<sup>138</sup> ». Comme les commentateurs de la circulaire de Waddington en 1877, ils font comme si la libre création d'associations par les étudiants était une réalité voire même tout simplement possible.

Seuls les délégués de deux facultés (celles de médecine de Lille et de droit de Grenoble) et de deux Conseils académiques (Caen et Lyon) demandent le maintien de l'article, parfois avec des modifications mineures. Les avis divergent parmi les professeurs sur la potentielle dangerosité de l'associationnisme étudiant et de son strict encadrement :

Cet article est vivement attaqué. On fait observer que d'après les articles 35 et 36 tous les faits répréhensibles dont les élèves se rendraient coupables relèvent de la juridiction de la Faculté ou de celle du Conseil académique. Est-il bien nécessaire de faire en quelque sorte peser *a priori* une présomption de culpabilité sur toute association ou action collective ? On répond, et la réponse semble péremptoire, que c'est là précisément l'utilité pratique de la disposition. Il s'agit d'une mesure préventive dont les avantages sont évidents. Cette opinion prévaut contrairement à l'avis exprimé par la Faculté de droit<sup>139</sup>.

---

<sup>135</sup> *E&D*, Tome V, *op. cit.*, p. 121. La seule différence notable est la disparition de la mention « comme s'ils formaient une corporation ou association légalement reconnue ».

<sup>136</sup> Figurent les réponses de : neuf Conseils académiques, huit facultés de droit, trois facultés des lettres, deux facultés des sciences, une faculté de médecine, une école de plein exercice et une école préparatoire de médecine et de pharmacie, une faculté de théologie protestante. Le Conseil académique de Paris a rédigé un projet entier sur la base de celui proposé par Duvaux, reproduit intégralement.

<sup>137</sup> Conseils académiques d'Alger, Grenoble, Montpellier, Paris, Poitiers, Toulouse ; Facultés de droit d'Alger, Douai, Lyon, Paris, Poitiers ; Facultés des lettres de Besançon, Grenoble, Montpellier ; Faculté des sciences d'Alger ; École de plein exercice de médecine et de pharmacie de Nantes ; École préparatoire de médecine et de pharmacie de Reims.

<sup>138</sup> *E&D*, Tome V, *op. cit.*, p. 122.

<sup>139</sup> Réponse du Conseil académique de Lyon, *in Ibid.*, p. 125.

En effet, les professeurs de la Faculté de droit de Lyon se demandent : « est-il bien nécessaire d'interdire *a priori* toute association entre les étudiants, alors même qu'elle n'aurait aucun caractère blâmable ?<sup>140</sup> » et votent « après une vive discussion » par sept voix contre trois la suppression complète de l'article.

Les cinq dernières réponses sont des propositions de conservation de l'article mais sous réserves de modifications parfois importantes. Les professeurs de la Faculté de théologie protestante de Montauban suggèrent une certaine libéralisation du droit d'association : il resterait interdit aux étudiants de former une association « sans *en faire la déclaration aux autorités locales*<sup>141</sup> », mais les sanctions seraient supprimées. Ceux de la Faculté de droit de Montpellier se déclarent favorables à ce que les étudiants aient le droit de former des associations : « Cet article a paru excessif ; à l'étranger, on laisse aux étudiants une liberté bien plus grande, et des associations existent entre eux sans que la Faculté ait à en souffrir » et proposent simplement de leur interdire, en maintenant les sanctions en cas de contravention, « *d'agir ou d'écrire en nom collectif à l'occasion des choses intéressant l'Université* »<sup>142</sup>. Les professeurs de la Faculté des sciences de Caen proposent une mesure similaire. Les délégués de la Faculté de droit et du Conseil académique de Nancy adoptent une position presque identique l'une de l'autre : les étudiants devraient soumettre leurs demandes d'autorisation de créer une association auprès du recteur – peut-être cherchent-ils à imiter le modèle allemand.

L'aboutissement de cette enquête est le *Décret relatif au régime des établissements d'enseignement supérieur* du 30 juillet 1883<sup>143</sup>. Sur la réforme du régime disciplinaire des étudiants, c'est l'avis du Conseil académique de Paris qui a été suivi. Les articles proposés dans le projet rédigé par les membres du Conseil sont repris tels quels dans le décret. L'article 34 du projet ministériel est supprimé et n'est remplacé par aucune autre mesure. Par contre, les étudiants sont toujours soumis à une discipline stricte et particulière, tant dans que hors des bâtiments universitaires. Duvaux n'est plus ministre lorsque le décret entre en vigueur et c'est son successeur Jules Ferry qui rédige une longue instruction adressée aux recteurs. Il explicite les nouvelles mesures contenues dans le décret du 30 juillet et explique ou met simplement en exergue la modification ou la suppression d'articles antérieurs<sup>144</sup>. Ferry ne men-

---

<sup>140</sup> *Ibid.*, p. 121-122.

<sup>141</sup> *Ibid.*, p. 121. Souligné dans le texte.

<sup>142</sup> *Ibid.*, p. 122. Souligné dans le texte.

<sup>143</sup> Reproduit in Arthur DE BEAUCHAMP, *Recueil des lois et règlements sur l'enseignement supérieur, comprenant les décisions de la jurisprudence et les avis des Conseils de l'Instruction publique et du Conseil d'État*, Tome troisième 1875-1883, Annexes, Paris, Typographie de Delalain frères, imprimeurs de l'Université de France, 1884, p. 731-737.

<sup>144</sup> « Circulaire relative au régime des établissements d'enseignement supérieur (du 31 octobre) », *Revue internationale de l'enseignement*, tome 6, juillet-décembre 1883, pp. 1336-1344.

tionne pas la suppression de ce qui était l'article 34 du projet. On peut se demander si la suppression de l'interdiction faite aux étudiants de former des associations n'est pas, pour le milieu universitaire et républicain opportuniste parisien, qu'une légalisation purement formelle d'une disposition déjà largement partagée<sup>145</sup>. Pour la première fois, le droit de former des associations n'est plus refusé aux étudiants. Ces deux phrases, restées pratiquement inchangées depuis leur première formulation dans l'ordonnance du 5 juillet 1820, disparaissent à l'âge honorable de 63 ans, mais dans l'indifférence. Les éditeurs de la *Revue internationale de l'enseignement* ne commentent pas la circulaire de Ferry qu'ils reproduisent, ce qui empêche de connaître leur opinion sur le décret. Rien n'est dit de l'accueil de la mesure par les étudiants. Nombre de contributeurs de la revue deviennent rapidement d'ardents défenseurs des associations d'étudiants, en premier lieu Ernest Lavisser et Louis Liard. Une chose est certaine : à partir de la fin de l'année 1883, le mouvement de création d'associations étudiantes dans l'ensemble des villes universitaires de France débute véritablement.

### **2. 3. 3. Les Associations Générales des Étudiants et la réforme de l'enseignement supérieur**

Malgré l'absence de commentaire sur le décret de 1883, comment étudiants et professeurs ont-ils compris et présenté de la nouveauté que constituent les Associations Générales des Étudiants (AGE), ainsi que leur inscription dans le projet de réforme républicaine de l'enseignement supérieur ?

Paul Bert, professeur de physiologie à la Sorbonne et député républicain, rédige une lettre en 1880 au président du Cercle des Étudiants de Nancy, qui est publiée dans le premier historique de l'association. Après avoir constaté l'essor de la société, il exprime son désir de voir se développer d'autres organisations étudiantes : « ce que je souhaite surtout, car votre œuvre est aujourd'hui prospère, c'est de vous voir imiter par les étudiants de nos centres universitaires. Faites donc de la propagande ; écrivez à vos camarades ; suscitez-les, en leur montrant votre exemple. Rien n'y peut plus contribuer que l'envoi, en nombre, de votre historique et de vos statuts<sup>146</sup> ». Il est écouté, et même précédé par les membres du Cercle. Ces derniers organisent, avec d'autres étudiants nancéens, des fêtes en août 1879 où, entre autres, des délégués de la Faculté de médecine de Bordeaux sont présents. L'un d'eux fait à son retour la propagande active du Cercle de Nancy, et organise une réunion où les statuts du Cercle sont

---

<sup>145</sup> Par exemple dans « Dernières nouvelles », *Le Temps*, 21 juillet 1883 le contenu du nouveau décret est détaillé, mais la suppression des dispositions interdisant aux étudiants de former des associations ou d'agir en nom collectif n'est pas mentionnée.

<sup>146</sup> P. Bert (1833-1886) est ensuite ministre de l'Instruction publique (14 novembre 1881-30 janvier 1882). Lettre du 30 octobre 1880 à Paul Dumont, président du Cercle des Étudiants de Nancy, reproduite in Émile GOUTIERE-VERNOLLE et Auguste LECLAIRE, *Le Cercle des Étudiants de Nancy, op. cit.*, p. 6-7.

lus. Le projet n'est réalisé que difficilement, mais à la rentrée de novembre 1880 est constitué le Cercle des Étudiants de Bordeaux<sup>147</sup>.

Des délégués de l'École normale supérieure, de l'École polytechnique et de la Faculté de droit de Paris sont aussi présents à Nancy en août 1879. Auguste Leclaire du Cercle de Nancy se rend à Paris en 1880 et en 1883 pour aider les étudiants à fonder une association. Ces deux projets n'aboutissent pas, mais la dette des étudiants de la capitale envers leurs camarades nancéiens est régulièrement affirmée. C'est en décembre 1883 que les premières démarches sont effectuées par des étudiants pour fonder une association de tous les étudiants. Émile Massard (1857-1932), publie dans le journal de Jules Vallès, *Le Cri du Peuple*, fin décembre 1883, plusieurs articles particulièrement virulents contre les étudiants, décrits comme « pourris physiquement, décomposés moralement<sup>148</sup> ». De nombreux étudiants, indignés par ces propos, forment un comité de défense, qui organise plusieurs réunions. Après la stabilisation du comité, mené par le carabin Eugène Boureau, des statuts sont rédigés et une association officiellement fondée. Le mouvement va ensuite croissant, et les étudiants parisiens épaulent leurs camarades de Nancy dans la propagande pour les associations d'étudiants. En juin 1886, Sylvain Lévi, un des premiers membres de l'AGE de Paris et alors maître de conférences à l'École des Hautes Études, se rend à Lyon pour aider les étudiants à former leur propre association. Il y tient un discours-éloge des associations d'étudiants devant 600 étudiants et de nombreux professeurs réunis dans un amphithéâtre<sup>149</sup>.

Parfois, le contexte spécifique d'une ville universitaire explique également la création d'une association étudiante. C'est le cas de l'une des plus anciennes, l'Union des Étudiants de l'État (UEE) de Lille, créée en 1881. Le nom de l'association reprend le terme de « Union » de l'association nancéenne, mais c'est « de l'État » qui est ici particulièrement important. Grâce à la loi sur la liberté de l'enseignement supérieur de 1875, une université catholique est ouverte à Lille en 1876. Dès 1879, le préfet du Nord reçoit deux demandes d'autorisation pour la création d'associations d'étudiants et d'anciens étudiants de l'université catholique, qu'il ac-

---

<sup>147</sup> E. STOCK, « Historique », *op. cit.*, p. 683-684. Cet épisode n'est pas mentionné dans l'historique de l'AGE de Bordeaux, cf. ASSOCIATION GENERALE DES ÉTUDIANTS DE BORDEAUX, « Historique de l'Association », in *Annuaire 1892-1893*, Bordeaux, Imprimerie nouvelle A. Bellier & Cie., 1892, p. 9-10.

<sup>148</sup> Émile MASSARD, « Les Fils de la Bourgeoisie », *Le Cri du Peuple*, 27 décembre 1883. Massard était un agitateur étudiant bien connu de la police au milieu des années 1870. Il a notamment fait partie de la commission qui essaye d'organiser un congrès international d'étudiants à Paris en 1876 (cf. AN, F/17/4401, « Affaires disciplinaires de l'enseignement supérieur », 1873-1876). Pour plus de détails, cf. Chapitre 8.

<sup>149</sup> Sur le rôle de Leclaire : E. STOCK, « Historique de la Société Générale des Étudiants de Nancy », *La Lorraine artiste*, 1<sup>er</sup> novembre 1891, 9<sup>e</sup> année, n° 44, p. 696-697. Par exemple, la venue de Leclaire, puis sa conférence faite lors du premier grand événement organisé par l'AGEP, le centenaire d'Eugène Chevreul « doyen des étudiants », le 7 janvier 1885, sont évoquées dans : ASSOCIATION GENERALE DES ÉTUDIANTS DE PARIS, « Historique », in *Annuaire 1888/1889*, Paris, 1888, p. 7-8. Sur l'AGEP et Lévi : ASSOCIATION GENERALE DES ÉTUDIANTS DE PARIS, « Historique », *op. cit.*, p. 9 ; *L'UdP*, juillet 1886, 1<sup>ère</sup> année, n° 6, p. 4-5.

corde<sup>150</sup>. Lille est l'un des hauts lieux de la lutte des universités de l'État contre les facultés libres. C'est pour faire contrepoids aux facultés catholiques que les facultés de droit et des lettres, qui se trouvaient à Douai alors siège de l'académie, sont transférées à Lille en 1887<sup>151</sup>. Selon E. Stock de la SGE de Nancy, c'est un ancien membre du Cercle des Étudiants nancéiens, M. Guidon, docteur en médecine, qui, parti à Lille, contribue au rassemblement de divers groupes d'étudiants pour fonder l'UEE. Il évoque l'existence du cercle catholique comme facteur déclencheur<sup>152</sup>. Comme à Nancy, l'association est constituée sur la base de réunions entre étudiants des différentes facultés. Après une première séance préparatoire, l'assemblée générale fondatrice a lieu le 3 novembre 1881 et l'UEE est autorisée par arrêté préfectoral le 4 février 1882<sup>153</sup>.

Le succès de ces nouvelles associations n'est en aucun cas assuré. Le soutien des autorités ne leur est pas forcément accordé. Certains restent sceptiques ou indifférents à la réussite des associations d'étudiants. L'échange entre le préfet de police et le ministre de l'Intérieur à propos de l'autorisation de l'AGE de Paris en témoigne. Le premier, après enquête sur l'honorabilité des étudiants qui forment le comité provisoire, détaille au second les buts qu'ils veulent donner à leur association. Il déclare ne pas voir de raison de refuser la constitution légale de l'association. Il exprime toutefois de forts doutes sur sa viabilité :

Mais les organisateurs de la société ne possèdent aucun fonds en caisse, et on peut se demander comment ils se procureraient les ressources nécessaires à son installation [...]. L'idée peut être bonne en soi ; mais on s'est assuré qu'il n'y avait ni cohésion, ni entente, pour assurer son succès, entre ceux qui l'ont mise en avant et les étudiants qui pourraient en faire partie : plusieurs de ces derniers ont même déclaré qu'ils ne verseraient ni cotisation, ni droit d'entrée, tant que la société ne serait pas réellement constituée et régulièrement autorisée. En somme, Monsieur le Ministre, cette entreprise paraît n'offrir, quant à présent, aucune garantie<sup>154</sup>.

---

<sup>150</sup> L'Association des anciens Étudiants de l'Université catholique de Lille est autorisée par arrêté préfectoral du 7 novembre 1879 et la Société Générale des Étudiants de l'Université catholique de Lille par celui du 4 décembre suivant. Les deux (maigres) dossiers sur ces associations se trouvent aux ADN, M 222/776, « Association des anciens Étudiants de l'Université catholique de Lille », 1879. Sur les facultés catholiques de Lille, voir : Catherine MASSON, *La Catho. Un siècle d'histoire de l'Université catholique de Lille (1877-1977)*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, coll. « Histoire et civilisations », 2010.

<sup>151</sup> La loi du 18 mars 1880, dite « relative à la liberté de l'enseignement supérieur » est particulièrement importante pour l'histoire universitaire française, car elle accorde l'exclusivité de la collation des grades à l'État. Lille ne possédait au début de la Troisième République qu'une École préparatoire de médecine et de pharmacie qui devient Faculté mixte en 1875 et une Faculté des sciences récemment ouverte (1854). Sur le transfert de 1887 : Jean-François CONDETTE, *La Faculté des lettres de Lille*, *op. cit.*, p. 21-42.

<sup>152</sup> E. STOCK, « Historique », *op. cit.*, p. 696-698.

<sup>153</sup> GUGELOT, « Histoire de l'Union des Étudiants de l'État », *Lille-Université. Bulletin mensuel de l'Union des Étudiants de l'État (LU)*, janvier 1904, 1<sup>ère</sup> année, n° 1, pp. 14-16 ; ADN, M 222/556, « Union des Étudiants de l'État », 1881-1885.

<sup>154</sup> Lettre du préfet de police au ministre de l'Intérieur, 27 mars 1884, AN, F/7/12367 « Sociétés et associations », dossier « Association Générale des Étudiants de Paris », 1884-1909. Ces doutes ne sont pas sans rappeler ceux exprimés par le préfet du Bas-Rhin en 1831 à propos du Casino des Étudiants en 1831.

C'est pour cela qu'il s'adresse au ministre, afin de recueillir son avis. Bien que ce dernier ne s'oppose pas à l'autorisation de l'association, il souligne : « l'administration n'[a] pas à s'enquérir des chances de succès que peut avoir une association qui se fonde mais seulement du but qu'elle poursuit et des garanties que présentent ses membres<sup>155</sup> ». S'ils ne prévoient aucune forme de soutien actif, « l'idée peut être bonne » et ils ne s'inquiètent pas du projet et n'envisagent pas des poursuites contre les étudiants. Le décret du 30 juillet 1883 est respecté. Par arrêté du 2 avril, le préfet autorise la formation de l'Association Générale des Étudiants des Facultés et Écoles supérieures de Paris, bientôt connue sous le simple nom de « l'A ». Le 21 mai, le comité fondateur organise la première assemblée générale dans le grand amphithéâtre de la Faculté de médecine, grâce au soutien du doyen, qui le met à leur disposition<sup>156</sup>. Eugène Boureau, étudiant en médecine, membre n° 1 et premier président de l'AGEP, lui exprime le lendemain sa profonde gratitude : « En nous accordant cette faveur vous avez contribué en grande partie au succès de notre association, aussi n'oublierons nous jamais cet immense service<sup>157</sup> ». Par ce remerciement obligé, Boureau exprime en fait une condition indispensable à la réussite des AGE : le soutien des professeurs. Une fois cet appui acquis, les étudiants peuvent rechercher d'autres soutiens, hommes politiques, écrivains ou commerçants. Si « plus de 300 adhésions » sont promises lors de cette première assemblée, fin juin, l'association ne compte effectivement que 135 sociétaires à jour de cotisation. Boureau persévère, assuré que leur projet d'union des étudiants est une bonne mission : « Le résultat n'est pas des plus satisfaisant, mais par notre ténacité et notre énergie nous arriverons à détruire la funeste indifférence qui a jeté le désarroi entre les étudiants des différentes écoles<sup>158</sup> ».

Malgré des périodes difficiles, l'AGEP se développe et devient rapidement la principale association étudiante de France, et ce, jusqu'à 1914. Toutes les premières AGE ne parviennent pas à une telle prospérité. Par exemple, le Cercle des Étudiants de Bordeaux est dès juillet 1883 « à l'agonie » et disparaît officiellement début 1885. Les auteurs de l'historique de l'AGE de Bordeaux qui lui succède évoquent plusieurs causes à cette désaffection rapide de l'association : cotisation trop élevée, local éloigné des facultés, discorde, désintérêt des

---

<sup>155</sup> Brouillon d'une lettre du ministre de l'Intérieur au préfet de police, s. d., *Ibid.*

<sup>156</sup> Jules-Auguste Béclard (1817-1887), professeur de physiologie, a été nommé doyen en 1881 pour cinq ans, puis à nouveau en 1886 pour trois ans. Il est aussi secrétaire perpétuel de l'Académie de médecine à partir de 1873. Élu conseiller général de la Seine sous l'étiquette républicaine en 1871, réélu en 1875 et 1878, il échoue cependant à la députation en 1876. A. PREVOST, *La Faculté de médecine de Paris. Ses chaires, ses annexes, et son personnel enseignant de 1794 à 1900*, Paris, A. Maloine éditeur, 1900, p. 222.

<sup>157</sup> Lettre d'Eugène Boureau au doyen de la Faculté de médecine, 22 mai 1884, AN, AJ/16/8374 « Associations », 1884-1894.

<sup>158</sup> Lettre d'Eugène Boureau au doyen de la Faculté de médecine, 28 juin 1884, AN, AJ/16/8374.

membres honoraires<sup>159</sup>. Néanmoins, le mouvement est lancé, et le modèle associatif établi. Les membres des AGE ont conscience de la nouveauté que représentent leurs associations et le clament haut et fort dans les historiques qu'ils rédigent rapidement. Après 1880, les étudiants ne sont plus les seuls à avoir conscience et à souligner le retard français dans le développement d'un associationnisme étudiantin. Michel Bréal (1832-1915), linguiste et membre de l'Institut, dans un discours tenu lors de l'assemblée générale du 16 mars 1886 de l'AGE de Paris, soit à peine deux ans après sa création, déclare : « il m'est arrivé quelquefois d'envier pour nos étudiants français, d'envier rétrospectivement pour moi-même les institutions que j'ai rencontrées à l'étranger<sup>160</sup> ». Peu après la création des premières AGE, la grande nouveauté que représentent ces nouvelles associations est soulignée par tous : « Autrefois, on eût bien vite interdit ou dispersé toutes les associations d'étudiants comme inutiles ou dangereuses ; de nos jours, on les suscite, on les aide, ou les encourage pour tous les moyens<sup>161</sup> ».

Comme le montre l'exemple de l'Union des Étudiants de l'État de Lille, les associations étudiantes et leurs programmes symbolisent la politique républicaine de l'enseignement supérieur. En effet, les fondateurs des AGE souhaitent rassembler les étudiants de toutes les facultés et écoles. En cela, ils incarnent le projet républicain de la reconstitution des universités et incarnent l'unité de la science chère aux réformateurs positivistes<sup>162</sup>. Les membres du bureau de l'AGE de Paris décident fin 1885 la création d'un bulletin. Ils le nomment *L'Université de Paris*, choix loin d'être anodin. Pour célébrer la parution du premier numéro daté du 19 janvier 1886, ils le présentent à René Goblet, ministre de l'Instruction publique, le lendemain. Le récit de la réception paru dans *Le Temps*, donne un bon aperçu de cette rhétorique de l'unité de la science incarnée par l'Université, et du rôle joué par les étudiants et leurs associations : le ministre est « heureux [...] de voir se produire parmi les étudiants la même tendance au rapprochement et à la solidarité qui se manifeste depuis quelque temps dans les hautes régions de l'Université ». Surtout le bilan d'étape et les perspectives présentés par les étudiants sont résumés de manière enjouée par le journaliste :

<sup>159</sup> ASSOCIATION GENERALE DES ÉTUDIANTS DE BORDEAUX, « Historique de l'Association », *op. cit.*, p. 10. Sur la situation particulière de l'AGE d'Alger, fondée en 1887, où se pose la question de l'intégration ou de l'exclusion des étudiants « indigènes » musulmans, ainsi que sur d'autres associations à Alger : Guy PERVILLE, *Les Étudiants algériens*, *op. cit.*, p. 87-89.

<sup>160</sup> « Assemblée générale du 16 mars 1886. Discours de M. Bréal », in ASSOCIATION GENERALE DES ÉTUDIANTS DE PARIS, *Discours aux étudiants prononcés devant l'Association Générale des Étudiants de Paris*, Paris, Librairie Armand Colin, 1900, p. 206-207. Octave Gréard, vice-recteur de l'académie de Paris, Louis Pasteur et Ernest Lavisse ont également prononcé un discours lors de cette assemblée.

<sup>161</sup> Henri ROUZAUD, *Les Fêtes du VI<sup>e</sup> Centenaire de l'Université de Montpellier*, Montpellier, Paris, Camille Coulet, G. Masson, 1891, p. 84.

<sup>162</sup> Il n'existe, depuis la création des « universités » impériales en 1806-1808, que des facultés indépendantes voire isolées les unes des autres. Sur l'unité de la science : George WEISZ, *The Emergence*, *op. cit.*, p. 117-133 ; Christophe CHARLE, *La République des universitaires*, *op. cit.*, p. 180-186.

Déjà dix-neuf facultés ou écoles participent à cette forme nouvelle de la vie scolaire [l'associationnisme étudiant] ; bientôt, sans loi ni décret, l'Université de Paris sera reconstituée. Une des modifications récemment introduites dans les statuts est intéressante comme révélation de ce désir d'unification et de la joie avec laquelle les étudiants ont accueilli le décret du 20 décembre 1885 et toutes les décisions officielles qui vont dans ce sens : en cas de dissolution de l'Association, tout l'avoir social serait mis à la disposition du Conseil général des facultés<sup>163</sup>.

Quelques jours plus tard, dans un discours à l'AGEP, Ernest Lavissee confirme aux étudiants, qu'avec leur association, « [ils ont] ainsi consisté par en bas une *vraie Université* de Paris<sup>164</sup> ». Cette recherche de l'unité va si loin que l'auteur d'un article sur les associations d'Aix et de Marseille paru en 1889 dans la *Revue internationale de l'enseignement*, rédigée et lue par tous les réformateurs de l'enseignement supérieur, regrette cette division et aurait souhaité qu'il n'en existe qu'une, alliant les étudiants des deux centres universitaires du Sud-Est<sup>165</sup>. Cet enthousiasme tranche avec la méfiance des décennies précédentes.

Les critiques envers la législation restrictive sont pourtant rares, peut-être parce que certains de ces hommes sont devenus au cours de la décennie 1870 républicains de raison plus que de cœur, mais aussi parce qu'ils ne commencent à occuper des positions de pouvoir au sein de l'université que sous la République. Parallèlement, hommes politiques et professeurs s'accordent sur la place centrale des étudiants et de leurs associations dans la marche vers la renaissance universitaire. Alors qu'un projet de loi pour la recréation des universités est en cours de discussion à la Chambre des députés, Jean Izoulet publie un petit livre, dans lequel il résume de manière particulièrement explicite et enthousiaste cette place primordiale :

Ce que l'Empire a désuni, la République veut le réunir. D'où le présent projet de loi pour concentrer les forces éparses et ramasser les Facultés en Universités. [...] Il s'agit d'organiser, par le commerce des hommes, la pénétration des études. De là l'idée d'une Assemblée *générale* des professeurs. De là l'idée d'une Association *générale* des étudiants. C'est ainsi que chaque professeur et que chaque étudiant sera amené à se situer dans l'ensemble, à relier sa science spéciale à l'arbre encyclopédique, et à l'y nouer comme le rameau au tronc. C'est ainsi que sera provoquée une transformation – respective et réciproque – des étudiants et des professeurs<sup>166</sup>.

---

<sup>163</sup> *Le Temps*, 21 janvier 1886. Indice qu'il reflète les idées des étudiants (ou du moins des dirigeants de l'AGEP), l'article est reproduit dans le deuxième numéro (février 1886) de *L'Université de Paris*. Le décret du 28 décembre 1885 accorde la personnalité juridique aux facultés.

<sup>164</sup> Ernest LAVISSEE, « L'Association de Paris », *op. cit.*, p. 224. Souligné dans le texte.

<sup>165</sup> Félix MOREAU, « Les associations d'étudiants d'Aix-Marseille », *Revue internationale de l'enseignement*, juillet-décembre 1889, Tome 18, pp. 144-156.

<sup>166</sup> Jean IZOULET, *L'Âme française et les universités nouvelles selon l'esprit de la Révolution*, Paris, A. Colin, 1892, p. 52-53. Souligné dans le texte. J. Izoulet (1854-1929) normalien (promotion 1874) et agrégé de philosophie, détenteur de la nouvelle chaire de philosophie sociale au Collège de France en 1897. Ce qu'il appelle Assemblée générale des professeurs est finalement appelé Conseil de l'Université dans la loi de 1896 sur le rétablissement des universités. Pour un autre témoignage de l'importance de l'unité de la science et des relations

Le lien est donc établi très rapidement entre les jeunes associations étudiantes et la réforme universitaire. Chacun à sa manière, étudiants et professeurs contribuent au dialogue entre les sciences, à la démonstration de l'unité de la science. L'augmentation des effectifs étudiants est accueillie avec enthousiasme par les réformateurs de l'enseignement supérieur, mais suscite également quelques craintes. Elle conduit au développement d'un discours, entre regret et dénonciation, sur la solitude de l'étudiant<sup>167</sup>. Il faut selon eux favoriser l'associationnisme pour combattre cette solitude. Si c'est particulièrement vrai dans la déjà très grosse université parisienne, cela vaut aussi en province. Ainsi, Paul Bert, dans sa lettre au président du Cercle des Étudiants de Nancy, se réjouit des progrès de l'association, car « l'isolement est la plaie de notre vie d'étudiant<sup>168</sup> ». Quelques années plus tard, dans un discours adressé aux membres de l'AGE de Lyon nouvellement créée, Ernest Lavissee se réjouit du phénomène associatif qui forme de nouveaux liens entre étudiants, car « nous avons connu le temps où les jeunes gens vivaient isolés, étrangers les uns aux autres et se contentaient de petits groupes de camaraderie, formés au collège et au pays ». Il ajoute, sans appel : « Soyez loués d'avoir changé ce régime »<sup>169</sup>. Une première étape est passée : les étudiants, comme groupe, encore relativement peu défini, deviennent acteurs du système universitaire. En 1909, Louis Liard, traite dans son ouvrage sur l'Université de Paris des conditions de vie des étudiants. Il revient sur la naissance des associations étudiantes : « On les a favorisées, la constitution des universités visant un triple but, le rapprochement des maîtres, celui des maîtres et des étudiants, celui des étudiants. La plus ancienne est l'Association générale des étudiants. [...] Elle naquit à l'heure enthousiaste où l'Université de Paris, encore lointaine, apparaissait à tous, jeunes et vieux, comme un bel idéal à conquérir<sup>170</sup> ».

Un dernier élément peut expliquer ce soutien nouveau aux associations d'étudiants. Beaucoup d'étudiants ont vécu en internat durant leurs années de lycée, véritable garnison, et connaissent donc une liberté totale et inédite lorsqu'ils arrivent sur les bancs des facultés<sup>171</sup>. Cela n'est pas nouveau au tournant des années 1870/80, mais, pour la première fois,

---

entre maîtres et élèves dans la récréation des universités : Louis LIARD, *L'Université de Paris*, tome 1, Paris, H. Laurens, coll. « Les grandes institutions de France », 1909, p. 141-166.

<sup>167</sup> La critique de la solitude de l'étudiant (surtout parisien) est un *topos* largement partagé par les réformateurs de l'enseignement supérieur. Dans sa communication au Congrès international de l'éducation sociale, qui s'est tenu à Paris du 26 au 30 septembre 1900, Émile DURKHEIM parle encore de l'« impression de solitude qui vient trop souvent glacer les ardeurs de l'étudiant français » (« Rôle des Universités », *op. cit.*, p. 185).

<sup>168</sup> Lettre reproduite in Émile GOUTIERE-VERNOLLE et Auguste LECLAIRE, *Le Cercle des Étudiants de Nancy*, *op. cit.*, p. 5.

<sup>169</sup> Ernest LAVISSEE, « L'association de Lyon », in *Études et étudiants*, *op. cit.*, p. 268.

<sup>170</sup> Louis LIARD, *L'Université de Paris*, *op. cit.*, p. 86. Pour un autre commentaire positif sur les relations entre maîtres et étudiants au sein et grâce aux associations, cf. Ernest LAVISSEE, « L'Association de Paris », *op. cit.*

<sup>171</sup> Transition que Maurice Barrès a retracé de manière particulièrement critique dans *Les Déracinés* (1897).

l'associationnisme est vu par un certain nombre de professeurs comme un moyen d'encadrer cette liberté soudaine et complète. Les organisations étudiantes joueraient un rôle d'encadrement et éviteraient au jeune homme détaché de l'autorité (paternelle, des surveillants) de mauvaises fréquentations, tout autant qu'elles l'empêcheraient de sombrer dans la solitude. Cet élément n'est pas, durant ces premières années, exprimé explicitement par les autorités et jamais revendiqué par les meneurs étudiants, qui au contraire insistent sur l'indépendance et la liberté totale d'opinion et d'action de chacun des membres. Amédée Gasquet (1852-1914), recteur de l'académie de Nancy, dans sa préface à l'annuaire 1896/97 de la SGEN formule ceci de manière inédite. Les termes qu'il utilise pour qualifier la publication et les conseils qui y sont prodigués peuvent être appliqués à l'association en elle-même :

Donner au jeune homme, qui sort du collège pour faire son apprentissage de l'Université, qui passe de la vie de famille et de la réglementation rigoureuse du Lycée à l'indépendance, les indications qui doivent le guider et faciliter ses démarches, tel est le but que des aînés prévoyants se sont proposé d'atteindre, en groupant sous ce petit format tant de détails minutieux et précis. [...] Il ne lui est pas non plus indifférent de savoir où un jeune homme bien né peut se distraire, détendre honnêtement son esprit en compagnie de ses camarades, passer les heures que l'étude n'absorbe pas et dont elles reposent<sup>172</sup>.

Après une apologie des associations d'étudiants, Gasquet conclut : « Ne perdons pas de vue enfin que créer des responsabilités aux jeunes gens, c'est leur apprendre la liberté et la sagesse<sup>173</sup> ». Dans une certaine mesure, le soutien des universitaires et des républicains à l'associationnisme étudiant répond à des motivations similaires à celles de la loi de 1884 sur les syndicats, devant contribuer à « responsabiliser les ouvriers<sup>174</sup> », appliquées aux futures élites du pays. Ainsi le rapport du Conseil des facultés de Caen note en 1887 dans son rapport au ministre en que depuis trois ans que l'AGE existe, « il n'y a pas eu lieu de recourir à une mesure disciplinaire quelconque, même individuelle<sup>175</sup> ». Contribuer à la formation des hommes de demain, républicains, patriotes éclairés : voilà la grande mission que les républicains espèrent que les associations étudiantes puissent remplir.

---

<sup>172</sup> Amédée GASQUET, « Préface », in SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS DE NANCY, *Annuaire 1896-1897*, Nancy, Crépin-Leblond, imprimeur-éditeur, 1896, p. V-VI.

<sup>173</sup> *Ibid.*, p. VIII.

<sup>174</sup> Denis BARBET, « Retour sur la loi de 1884. La production des frontières du syndical et du politique », *Génèses*, 1991, vol. 3, n° 1, pp. 5-30.

<sup>175</sup> « Facultés de Caen », in *E&D*, Tome XXVII, *Rapports des Conseils généraux des Facultés pour l'année scolaire 1886-1887*, Paris, Imprimerie nationale, 1888, p. 100.

\*

Dans sa brochure, E. Lefranc se désole de la situation faites aux étudiants : « On traite les questions qui intéressent toutes les classes de la société ; nous, nous ne sommes rien. Et pourtant, il nous est permis de dire : Nous serons tout, donc nous sommes quelque chose<sup>176</sup> ». Si son projet d'association n'a pas durablement abouti, peu après, grâce aux changements politiques et universitaires à partir des années 1877-1880, son espoir que les étudiants deviennent « quelque chose » se réalise, grâce à la constitution d'un mouvement associationniste étudiant national, les Associations Générales des Étudiants. Les membres de ces premières associations étudiantes officiellement autorisées et reconnues, ont réussi à imposer l'idée d'intérêts spécifiques étudiants et à se poser en représentants des étudiants de France et en interlocuteurs face aux pouvoirs publics.

## **Conclusion du Chapitre 2**

Déterminer ou estimer la proportion d'étudiants français favorables à la République et d'étudiants allemands qui soutiennent l'Empire est impossible, même en ne parlant que des régimes et sans prendre en considération les opinions face aux politiques effectivement menées. Ce qui importe, c'est que suffisamment d'étudiants acceptent voire soutiennent le régime en place, pour que les mouvements étudiants ne soient pas (ou plus) des mouvements politiques dirigés contre le pouvoir. Désormais, les mouvements étudiants s'expriment au sein de l'ordre social, politique et étatique en place. Ils sont alimentés par des logiques et des problématiques qui leurs sont propres. Cela explique l'impression de dépolitisation quasi-générale des étudiants souvent soulignée par l'historiographie. C'est cependant mal comprendre ce qui est en jeu : le combat politique n'est plus contre le régime mais en son sein, pour pouvoir porter les revendications spécifiques des étudiants et obtenir leur reconnaissance par les autorités, pour pouvoir, tout simplement, s'organiser entre étudiants. Les meneurs et porte-paroles (auto-)désignés des étudiants l'étaient auparavant de groupes de manifestants sans histoire et sans lendemain ou, au mieux, en Allemagne, de corporations qui doivent vivre dans la clandestinité et subissent la répression du pouvoir politique. À partir des années 1880, ils le sont d'organisations stabilisées, reconnues officiellement, au fonctionnement rapidement

---

<sup>176</sup> Emmanuel LEFRANC, *Notes d'un étudiant*, op. cit., p. 14.

bien rodé. Ces changements ont lieu dans un moment spécifique. L'université est en pleine transformation, portée en France par les réformes des républicains. De plus, dès les années 1870 en Allemagne, plutôt après 1880 en France, la période est marquée par une rapide expansion de l'associationnisme. Les organisations étudiantes s'inscrivent donc dans une double dynamique, qui conduit à l'émergence dans chacun des deux pays d'un espace des organisations étudiantes.

## CONCLUSION DE LA PARTIE I. LES ESPACES DES ORGANISATIONS ÉTUDIANTES VERS 1890

Pour conclure cette première partie, nous allons présenter un premier état de l'espace des organisations étudiantes en France et en Allemagne aux alentours de 1890.

L'histoire de l'associationnisme étudiant au XIX<sup>e</sup> siècle diverge très largement entre la France et l'Allemagne. Durant la première moitié du siècle, les pouvoirs publics tant français qu'allemands adoptent des mesures répressives contre les vellétés de regroupement ou d'action collective des étudiants. Progressivement après la révolution de 1848, les autorités politiques et universitaires allemandes commencent à adopter une nouvelle position et voient dans l'existence d'organisations autorisées le moyen de mieux les surveiller, voire de les contrôler. En France, les premiers changements ne s'opèrent qu'après l'accession des républicains au pouvoir. La disposition des autorités face aux associations d'étudiants, et le cadre juridique qu'elles établissent en conséquence, constitue la condition essentielle et déterminante permettant l'établissement d'organisations étudiantes. Après le début des années 1880, ce cadre légal ne change plus. La loi de 1901 sur la liberté d'association s'applique aux associations étudiantes françaises, mais à part quelques dispositions administratives comme les modalités de déclaration, rien ne change dans les faits pour leurs membres, car leurs associations sont de longue date autorisées et soutenues par les pouvoirs publics. À l'inverse, la loi impériale sur la liberté de réunion et d'association de 1908 ne s'applique pas aux organisations étudiantes allemandes, qui restent soumises aux règlements universitaires.

Vers 1880 sont fondées, en Allemagne une nouvelle, en France une première, forme d'organisation étudiante : les *Vereine Deutscher Studenten* et les Associations Générales des Étudiants. Elles répondent chacune à leur manière à la nécessité ressentie, plus en France qu'en Allemagne, par pouvoirs publics, professeurs et étudiants d'une meilleure intégration des étudiants à l'université et à l'État national. Les *VDSter* mènent campagne pour imposer le sentiment national parmi les étudiants. Les AGE s'inscrivent quant à elles, de manière indépendante, dans la réforme de l'enseignement supérieur entreprise par les républicains. La création des VDSter et des AGE permet l'émergence progressive d'un espace à la fois local et national des organisations étudiantes dans chacun des deux pays. Ces espaces sont, durant au moins vingt ans, de nature très différente.

Avant de procéder à partir du chapitre suivant à l'analyse plus précise des organisations étudiantes et des espaces dans lesquels elles s'insèrent, nous allons ici en exposer un premier état, vers 1890, qui nous permet à la fois de proposer un bilan des deux premiers chapitres et de présenter certaines formes d'organisations que nous n'avons que succinctement abordé jusqu'ici. Cet état et les deux autres qui le suivront (dans les conclusions des parties II et IV), nous permettent en outre de souligner les évolutions que connaissent les espaces des organisations étudiantes et d'intégrer un développement chronologique au plan général de la thèse. Ces étapes consistent en des « photographies » des espaces aux alentours de trois dates (1890, 1900, 1914). Nous pouvons ainsi insister sur les différences entre les deux espaces à un moment donné, et donc souligner les évolutions décalées entre les deux pays. C'est tout particulièrement le cas pour ce premier état. En 1890, tandis que les AGE sont de création encore très récente, *Corps* et *Burschenschaften* existent parfois depuis plusieurs décennies et les VDSt, eux aussi encore jeunes, peuvent s'appuyer sur ces corporations plus anciennes pour assoir leur développement. Les photographies des forces en présence que nous entendons présenter sont cependant particulièrement floues. En effet, les sources disponibles ne suffisent généralement pas à connaître l'ensemble des organisations qui existent simultanément – pour ne rien dire de leurs effectifs. Les données sur les associations françaises sont tout particulièrement lacunaires, encore plus pour celles de province.

En 1889, un membre d'une association catholique se plaint du fait que l'on peut facilement avoir l'impression que, dans la plupart des universités allemandes, il n'existe que des *Corps* et des *Burschenschaften*, qui invisibilisent les autres formes d'organisations étudiantes. Il appelle ses camarades à s'engager plus activement pour faire la promotion de leurs organisations auprès des futurs étudiants, les rendre plus visibles et s'investir plus parmi les étudiants et dans l'université<sup>1</sup>. En effet, *Corps* et *Burschenschaften* bénéficient depuis au plus tard 1880 d'un grand prestige, jusqu'alors inédit – ils ont souvent connus au début des années 1870 des difficultés de recrutement dans leurs corporations. Cela vaut particulièrement dans les petites villes universitaires réparties sur tout le territoire de l'Empire : Bonn, Marbourg, Heidelberg, Tübingen, Iéna, Göttingen, pour ne citer que les principales. Ainsi, le *Burschenschaftler* Eduard Heyck (Frankonia-Heidelberg) considère en 1893 que les *Verbindungen* de Heidelberg « ne se situent pas seulement à l'avant-garde de la vie des étudiants heidelber-

---

<sup>1</sup> Z. N., « Vor Beginn des neuen Semesters », *AkMb*, 25 avril 1889, Jg. 1, n° 6, pp. 94-95.

geois, mais ont également été [...] des modèles pour les corporations des autres universités allemandes<sup>2</sup> ».

L'article de l'étudiant catholique illustre une deuxième caractéristique essentielle : les différentes organisations étudiantes sont en concurrence les unes avec les autres. Il s'agit de recruter les meilleurs étudiants, de se montrer lors des cérémonies universitaires et dans la ville. Lorsqu'un comité des étudiants existe à l'université, cette concurrence peut se transformer en lutte électorale – c'est par exemple ce qu'essayent de faire les *VSt.er* à Berlin. Ce qui commence à changer après la création des *VSt*, est la nature de ces concurrences et antagonismes. À partir des années 1880, débats et luttes se déroulent dans un cadre social et politique largement accepté, autour de problématiques qui peuvent dépasser les questions universitaires (défendre la nation contre ses supposés ennemis de l'intérieur), mais qui doivent être discutées en tant qu'étudiants, dans un espace étudiant défini et circonscrit. Il ne faut cependant pas exagérer l'imposition immédiate de ces luttes à tous les étudiants. Vers 1890, les *Corpsstudenten* se prévalent d'être au sommet de la hiérarchie des étudiants mais restent encore largement éloignés de ces luttes, conflits et revendications.

Certaines sources permettent de connaître précisément le nombre d'organisations étudiantes d'une université et leurs effectifs. C'est le cas des listes semestrielles envoyées par le recteur de Berlin au *Kultusminister*. Au semestre d'hiver 1890/91, 83 organisations sont autorisées à l'Université de Berlin<sup>3</sup>. Parmi elles, on dénombre entre autres : trois *Corps* (de 3 ou 4 membres actifs chacun), quatre *Burschenschaften* adhérant à la fédération *Allgemeiner Deputierten-Convent* (3-16 membres), quatre *Burschenschaften* indépendantes (6-17 membres), cinq *Landmannschaften* adhérant à la fédération *Landmannschafter-Convent* (4-8 membres), trois *Landmannschaften* indépendantes (3-16 membres), 21 associations scientifiques (2-40 membres), cinq associations gymniques ou sportives (7-141 membres), le *Verein Deutscher Studenten* (97 membres) et la *Freie Wissenschaftliche Vereinigung* (30 membres). Ces quelques chiffres démontrent que la renommée d'une organisation, son prestige extérieur, ne dépend pas du nombre de ses membres. À ces organisations s'ajoutent d'autres corporations, des associations de sociabilité, des groupes musicaux ou de chorale, des organisations religieuses.

---

<sup>2</sup> « *Diese stehen nicht nur im Gesamtleben der Heidelberger Studentenschaft voran, sondern sind auch [...] für die Verbindungen der übrigen deutschen Universitäten vorbildlich gewesen.* » Eduard HEYCK, *Studentische Verhältnisse an der Universität Heidelberg*, Heidelberg, Hörning, 1893, p. 3.

<sup>3</sup> Liste du semestre d'hiver 1890/91, 20 décembre 1890, *GSStA PK, I. HA Rep. 76 V<sup>a</sup> Sekt. 2 Tit. XII Nr. 17 Bd. 1* « *Gründung von Vereinen durch Studierende der Universität Berlin* », 1889-1898.

Dans l'historique qu'il rédige en 1891 sur la Société Générale des Étudiants de Nancy, E. Stock revient sur l'influence de l'association nancéenne sur la création des premières Associations Générales des Étudiants. Il conclut : « L'année 1889 marque le terme de cette évolution. Nos anciens provoquaient la fondation des Associations françaises en réunissant à Nancy, aux fêtes de 1879, les délégués des principales Facultés et grandes Écoles de France. Dix ans plus tard, Paris pouvait grouper autour de 22 Associations françaises constituées ou sur le point de l'être, les délégués de 56 associations étrangères d'étudiants<sup>4</sup> ». Stock évoque ici les grandes fêtes universitaires et étudiantes organisées lors de l'Exposition universelle de 1889 et dont l'un des événements centraux est l'inauguration de la nouvelle Sorbonne. C'est en effet aux membres de l'AGE de Paris qu'a été confiée l'organisation de ces fêtes, témoignage de l'importance rapide prise par les associations d'étudiants dans le paysage universitaire et aux yeux des pouvoirs publics.

En novembre 1889, les membres de l'AGE de Paris publient dans leur bulletin la liste des associations d'étudiants qui existent en France. Malgré leurs noms différents (Association, Cercle, Société, Union), elles sont toutes constituées sur le même principe : regrouper les étudiants d'une ville universitaire, quel que soit leur domaine d'étude. À cette date, il existe une association à Aix-en-Provence, Alger, Angoulême (École préparatoire de médecine et de pharmacie), Besançon, Bordeaux, Caen, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Montauban (Faculté de théologie protestante), Montpellier, Nancy, Nantes (où il existe une Faculté de droit), Paris, Poitiers, Rennes et Toulouse. À Poitiers, les étudiants sont divisés : il existe un Cercle et une Association des étudiants. À Paris, les membres de l'AGEP côtoient d'autres organisations, qui ne constituent pas des concurrentes : les associations des anciens étudiants des facultés des sciences et des lettres et les sociétés d'étudiants polonais et russes<sup>5</sup>. Le Cercle catholique des étudiants (dit du Luxembourg) existe également toujours, mais n'est pas mentionné par les rédacteurs, car il ne répond pas au modèle général et républicain.

En quelques années, le mouvement associationniste touche tous les centres universitaires. Il est encouragé par professeurs, recteurs et hommes politiques. Il prend une forme particulière, celle de l'Association générale. C'est là une grande différence avec l'Allemagne : l'espace des organisations étudiantes n'est d'abord pas un espace qui met en concurrence, ou très peu, des organisations opposées. Le recrutement et les objectifs du Cercle du Luxem-

---

<sup>4</sup> E. STOCK, « Historique de la Société générale des Étudiants de Nancy », *La Lorraine artiste*, 1<sup>er</sup> novembre 1891, 9<sup>e</sup> année, n° 44, p. 697.

<sup>5</sup> « Associations d'étudiants », *L'UDP*, 4<sup>e</sup> année, novembre 1889, n° 28, p. 194.

bourg et de l'AGEP divergent trop pour qu'elles soient directement en concurrence. Cela n'empêche pas Barthélémy Terrat, président du Cercle du Luxembourg, de vivement attaquer l'AGEP lors d'une conférence en 1894 : « Parmi les avantages qu'elle présente, je ne vois guère que des avantages matériels, et il faut autre chose que des réductions de dentistes ou de restaurateur pour reliaer les âmes de la jeunesse française ». Cette remarque sarcastique est suivie de la vraie raison pour laquelle Terrat rejette l'AGEP : « Non, les parents vraiment catholiques ne pourront engager leurs enfants à en faire partie : ils ne sauraient oublier que, si cette association s'interdit toute discussion religieuse dans ses statuts, elle a donné la présidence de ses banquets à des hommes comme MM. Renan et Zola et n'a cessé de saisir toutes les occasions pour froisser nos croyances »<sup>6</sup>. Pourtant, la question religieuse n'est plus, contrairement à la fin des années 1870 au moment de l'affaire des cercles catholiques et libéraux, un facteur essentiel de mobilisation au sein des organisations étudiantes. C'est par contre le cas de l'obtention d'avantages matériels, domaine dans lequel les dirigeants des AGE s'efforcent de concentrer leurs efforts durant les premières années.

Les membres des AGE, à l'exception de conflits locaux sur lesquels nous reviendrons, ont d'autres concurrents jusque dans les années 1890 : les étudiants qui ne rejoignent pas l'association locale pour tout un ensemble de raisons possibles, en premier lieu par indifférence, plus rarement par hostilité. Les dirigeants des AGE, parfois aidés de leurs professeurs, déploient beaucoup d'énergie au moins jusqu'au milieu des années 1890 pour convaincre les indécis de l'utilité de leur œuvre. Les membres des AGE sont donc surtout en concurrence, au début de l'existence de leurs associations, avec des étudiants qui ne cherchent ou n'arrivent pas à se grouper dans des associations rivales au modèle hégémonique.

Les chapitres rassemblés dans la deuxième partie visent à éclairer les dynamiques et phénomènes esquissés ici, par l'analyse des formes de recrutement et d'engagement au sein des différentes organisations étudiantes.

---

<sup>6</sup> Barthélémy TERRAT et M. L'ABBE FONSSAGRIVES, *Le Cercle catholique des étudiants de Paris (cercle du Luxembourg)*, Paris, F. Levé, 1894, p. 16-17.



## **PARTIE II. RECRUTER, REPRÉSENTER, INTÉGRER**

Cette partie entend présenter le fonctionnement interne des principales formes d'organisations étudiantes afin de les replacer dans la multiplicité des champs et des espaces sociaux dans lesquelles elles s'insèrent.

En premier lieu se pose la question centrale des modalités de recrutement au sein des organisations étudiantes, des dispositions statutaires aux exigences officieuses. Il existe une relation étroite entre le degré d'ouverture de ce recrutement et les formes d'engagement des membres, plus ou moins hétérogènes ou homogènes (Chapitre 3). Modalités de recrutement et formes d'engagement sous-tendent la définition du groupe représenté et son insertion dans les espaces sociaux qui l'entourent le plus directement, les champs universitaire et politique.

Pour que les membres des organisations étudiantes puissent prétendre représenter le groupe, un autre processus simultané est nécessaire : la catégorisation des étudiants comme groupe par l'État. Ce double mouvement simultané de définition, étatique et interne aux organisations débute dans les années 1870/80, mais s'insère dans une histoire plus longue, notamment celle des statistiques de l'enseignement supérieur (Chapitre 4).

Des modes d'engagement au sein des organisations étudiantes découlent deux systèmes distincts de liens entre étudiants et non-étudiants au sein des associations et corporations, celui des anciens et celui des membres honoraires. Les différences entre ces deux systèmes ont des conséquences majeures dans la constitution de liens et relations entre les étudiants membres de diverses organisations et les acteurs de leur environnement politique et social (Chapitre 5).



## **Chapitre 3. Les organisations étudiantes et leurs membres : recrutement et engagement**

Ce chapitre a pour ambition d'analyser le fonctionnement interne des principales formes d'organisations étudiantes françaises et allemandes, à travers la question essentielle des modalités et conditions de recrutement<sup>1</sup>. Qui peut devenir membre d'une organisation ? Qui en est exclu ? Quelles sont les conditions pour rejoindre une association ou corporation ? Quelles sont les exigences officieuses au-delà des dispositions statutaires ? Les réponses à ces questions nous permettront de préciser quelques-unes des principales caractéristiques des grandes formes d'organisations étudiantes déjà mentionnées et que nous analyserons tout au long des chapitres suivants. Nous faisons l'hypothèse que les conditions de recrutement déterminent pour une large part le fonctionnement des organisations étudiantes, leur gestion et les relations entre les membres. Nous analyserons donc dans la première partie du chapitre ces modalités d'adhésion. Il s'agira dans la seconde partie de mesurer concrètement cette influence, en étudiant les formes d'engagement possibles, promues ou exigées au sein des différentes organisations. Les organisations étudiantes se répartissent sur un continuum borné par deux extrêmes : d'un côté, un pôle homogène caractérisé par un contrôle strict du recrutement et un mode cooptatif de désignation des responsables ; de l'autre, un pôle hétérogène au recrutement plus ouvert, caractérisé par un système de délégation du pouvoir à des représentants.

### **1. Le recrutement des organisations étudiantes**

Nous traiterons d'abord, de manière séparée, des *Corps* et *Burschenschaften* et des Associations Générales des Étudiants, car leurs politiques de recrutement constituent deux extrêmes opposés. Le recrutement des corporations allemandes est caractérisé par un fort élitisme et un nombre croissant de barrières à l'entrée, économiques, religieuses et de nationalité. Cela tranche avec les Associations *Générales* des Étudiants, dont les promoteurs entendent rassembler en leur sein l'ensemble des étudiants d'une université. Nous évoquerons ensuite brièvement trois autres modèles qui se situent entre ces deux pôles.

---

<sup>1</sup> Pour des illustrations photographiques de ce chapitre, voir Annexe n° 4.

## 1. 1. Recrutement élitiste et exclusif dans les corporations allemandes

Il existe des corporations dans tous les établissements d'enseignement supérieur. Cependant, les corporations des universités, objet de notre étude, restent séparées des autres. Il existe une fédération nationale des *Corps* des universités, le *Kösener Senioren-Convents-Verband*, et une autre pour les *Corps* des *Technische Hochschulen* (TH), le *Weinheimer Senioren-Convent*. Il en est de même pour les *Burschenschaften* : celles des universités se rassemblent dans le *Allgemeiner Deputierten-Convent* (ADC), qui devient la *Deutsche Burschenschaft* (DB) en 1902, tandis que celles des TH et des autres établissements d'enseignement supérieur s'allient dans le *Rüdesheimer Verband deutscher Burschenschaften*. Nous analyserons d'abord les conditions et foyers de recrutement, avant de traiter de la question de l'anticatholicisme et surtout de l'antisémitisme des membres des *Verbindungen* et enfin de proposer quelques statistiques sur la place des membres des corporations à l'université.

### 1. 1. 1. Conditions et foyers de recrutement

À partir des années 1880 au plus tard, entrer dans une corporation signifie s'y engager à vie et suppose une très forte implication au quotidien. Comment devient-on membre d'une corporation ? Il existe, chaque début de semestre, une période de recrutement, lors de laquelle les membres de certaines corporations partent à la recherche de nouvelles recrues<sup>2</sup>. Dans le langage corporatif cette activité s'appelle « *keilen* ». Dans les rapports qu'ils remettent aux anciens, les membres actifs reviennent sur ce moment, surtout si la recherche a été couronnée de succès : « La période de recrutement nous amena vingt bizuts, tandis que l'Allemannia devait se satisfaire de trois<sup>3</sup> ». Marianne Weber rapporte cet événement dans sa biographie de son défunt mari Max : « différentes corporations étudiantes cherchent à le gagner. [...] Il les laisse d'abord toutes s'approcher de lui, répond à leurs invitations, se divertit avec elles<sup>4</sup> ».

Les recrues sont rarement des inconnus : outre les amitiés, les liens familiaux jouent un rôle important, et même croissant au début de l'Empire. Nous avons recensé 269 liaisons familiales entre 169 des 502 membres qui sont devenus membres actifs de la *Burschenschaft Allemannia* de Heidelberg entre le semestre d'hiver 1870/71 et le semestre d'été 1914 inclus,

---

<sup>2</sup> Selon Manfred STUDIER, *Der Corpsstudent als Idealbild der Wilhelminischen Ära. Untersuchungen zum Zeitgeist 1888 bis 1914*, 2<sup>e</sup> éd., Schernfeld, SH Verlag, coll. « Abhandlungen zum Studenten- und Hochschulwesen », n° 3, 1990 (1965), p. 48, au moins à partir de la fin des années 1880, les *Corpsstudenten* ne recherchaient pas eux-mêmes de nouvelles recrues, ce qui leur permettait de rejeter de nombreuses candidatures.

<sup>3</sup> « *Die Keilzeit brachte uns 20 Füxe, während sich Allemannia mit 3 begnügen musste.* » BURSCHENSCHAFT FRANKONIA ZU HEIDELBERG, « Semesterbericht Sommersemester 1909 », p. 9.

<sup>4</sup> « *Verschiedene studentische Verbindungen suchen ihn zu gewinnen. [...] Er läßt zunächst alle an sich herankommen, folgt ihren Einladungen, vergnügt sich mit ihnen [...]* ». Marianne WEBER, *Max Weber. Ein Lebensbild*, Tübingen, Mohr, 1926, p. 70.

avec des membres entrés avant, durant et après cette période<sup>5</sup>. Il existe de véritables dynasties et il est possible de retracer des liens familiaux étendus. Max Peter Schütz (1868-1936), entré dans l'Allemannia en octobre 1886, reçu membre actif en juillet 1887, est fils, beau-fils, beau-frère d'un, oncle de trois, père d'un, grand-père de trois et arrière-grand-père de cinq membres. Conrad Spreter (1806-1866) rejoint le Corps Suevia de Fribourg en 1825 : 170 ans plus tard, un de ses arrière-arrière-arrière-petit-fils poursuit la tradition familiale, maintenue sur six générations<sup>6</sup>. À cela s'ajoutent les relations familiales avec d'autres corporations. Ainsi, le père de Max Weber (Allemannia-Heidelberg) est membre de la Burschenschaft Hannovera de Göttingen, deux de ses oncles le sont de la Burschenschaft auf dem Burgkeller de Iéna et un grand-oncle de la *Heidelberger Burschenschaft* de 1819.

La cooptation joue un rôle essentiel dans l'entrée dans la vie corporative. Certaines corporations particulièrement exclusives exigent une lettre de recommandation d'un membre pour prétendre à l'adhésion<sup>7</sup>. Les membres votent ensuite lors de leur assemblée pour ou contre l'admission à titre provisoire du prétendant. Chaque nouveau membre, appelé *Fuchs* (littéralement « renard », bizut), doit trouver un parrain (*Leibbursch*<sup>8</sup>). Ce dernier ne veille pas seulement à la bonne intégration du nouveau venu, mais possède une autorité complète sur lui, jusqu'à sa réception en tant que membre actif. Pour renforcer la cohésion du groupe, chaque corporation a ses propres « couleurs », que les membres portent constamment, sur un ruban en écharpe (*Band*) et une casquette (*Mütze*). On parle ainsi de *Couleurverbindungen*.

De nombreux critères contribuent à la fermeture des corporations. Les conditions pour devenir membre de la corporation sont clairement exprimés dans les statuts des *Burschenschaften*. Elles indiquent en miroir qui en est exclu : « Les membres de l'Allemannia ne peuvent être que des étudiants de nationalité allemande, qui sont immatriculés ou qui ont l'intention de se faire immatriculer à Heidelberg. Seuls les étudiants, diplômés d'un *Gymnasium* ou d'une *Realschule* de premier ordre, peuvent être reçus comme membres actifs<sup>9</sup> » ;

---

<sup>5</sup> BURSCHENSCHAFT ALLEMANNIA ZU HEIDELBERG, *Allemannia sei's Panier! 1856-2006. Festschrift zum 150. Stiftungsfest - Teil 1: Goldenes Buch der Burschenschaft Allemannia zu Heidelberg*, Heidelberg, Burschenschaft Allemannia zu Heidelberg, 2006. Toutes les informations concernant les membres de l'Allemannia-Heidelberg proviennent de cet ouvrage. Les comptabilisations sont les nôtres.

<sup>6</sup> Klaus RÜTHER et Joachim-Kurt SCHMIDT (dirs.), *Corps Suevia Freiburg im Breisgau 1815-2010*, Freiburg im Breisgau, 2010. Toutes les informations concernant les membres de la Suevia-Freiburg proviennent de cet ouvrage. Les comptabilisations sont de notre fait.

<sup>7</sup> Par exemple le Corps Saxonia-Göttingen : Manuel WESKAMP, « *Ehre – Frohsinn – Eintracht* », *op. cit.*, p. 363.

<sup>8</sup> Littéralement « compagnon de corps », de « *Leib* », « corps » (au sens physique) et « *Bursch* », ici compris dans le sens de « camarade », « compagnon », mais connoté également dans le contexte spécifique des étudiants, puisque « *Bursche* » est encore synonyme au début du XIX<sup>e</sup> siècle d'étudiant, d'où le terme de *Burschenschaft*.

<sup>9</sup> « *Mitglieder der Allemannia können nur Studenten deutscher Nationalität werden, die in Heidelberg immatrikuliert sind oder in der Absicht, sich immatrikulieren zu lassen, in Heidelberg sich aufhalten. Nur solche Studenten, die ein Gymnasium oder reine Realschule I. Ordnung absolviert haben, dürfen aktive Mitglieder rezipiert wer-*

« Pour l'admission en tant que membre régulier au sein de la Frankonia, peut se manifester tout étudiant allemand honorable de l'Université de Bonn qui possède le diplôme d'un établissement d'enseignement secondaire de neuf classes<sup>10</sup> ». Non-étudiants et étrangers sont formellement exclus, tandis que la place des femmes n'est pas évoquée. Les corporations sont pourtant des groupes exclusivement masculins. Cette évidence du masculin se retrouve dans l'appellation utilisée pour qualifier les autres membres de sa corporation : « *Bundesbrüder* », « frères d'association ». Nous n'avons pas relevé de telles dispositions dans les statuts de *Corps* que nous avons retrouvé. L'élitisme inhérent aux *Corps* dès le milieu du siècle fait que les conditions implicites de sélection sont si fortes et présentes à l'esprit de tous, qu'elles n'ont pas besoin d'être explicitées sur le papier. Les *Corpsstudenten* expriment par contre dans leurs statuts, comme les *Burschenschaftler*, les valeurs et principes qu'ils entendent défendre et porter : « Le Corps Rhenania n'a aucune tendance politique, mais une tendance purement sociale. Il ambitionne, à côté des fréquentations conviviales et amicales, une vie commune fondée sur l'honorabilité et la moralité et ne tolère de ce fait aucun élément contradictoire en son sein<sup>11</sup> ». L'amitié et l'éducation sont les deux objectifs constamment évoqués.

Deux principales caractéristiques ne rentrent pas en ligne de compte : l'origine géographique et le domaine d'études. Tant que l'on est Allemand, que l'on soit né à Berlin, en Bavière ou même à l'étranger ne constitue pas un critère d'exclusion pour adhérer à une *Verbindung*. Ce refus du recrutement régional est au cœur du projet de la *Burschenschaft* de 1815. Près de 26 % des étudiants devenus membres actifs de la *Burschenschaft Allemannia* de Heidelberg entre 1871 et 1914 sont nés dans le Bade (surtout) ou le Wurtemberg, c'est-à-dire dans les environs relativement proches de leur université. Sans prendre en considération les quinze membres nés en dehors du territoire de l'Empire allemand, près de la moitié (47,6 %) des nouveaux membres de l'*Allemannia* sont nés dans les régions du Nord ou de l'Est de l'Allemagne, soit les parties de l'Empire les plus éloignées d'Heidelberg. À l'exclusion des étudiants étrangers, le nombre d'étudiants d'Heidelberg natifs du Bade représentent 47,5 % de

---

den. » « Statuten der Burschenschaft Allemannia zu Heidelberg », § 13, in BURSCHENSCHAFT ALLEMANNIA ZU HEIDELBERG, *Die Burschenschaft Allemannia zu Heidelberg. Ein Album herausgegeben zum dreißigjährigen Stiftungsfeste und fünfzehnjährigen Universitätsjubiläum im Auftrage des Philisterconvents der Allemannia von dem Schriftführer der Philisterkommission R. Kokmann*, Berlin, Julius Sittenfeld, 1886, p. 5.

<sup>10</sup> « Zur Aufnahme in die Frankonia als ordentliches Mitglied kann sich jeder ehrenhafte deutsche Student der Universität Bonn melden, der das Reifezeugnis einer neunklassigen höheren Lehranstalt besitzt. » BURSCHENSCHAFT FRANKONIA ZU BONN, *Satzungen*, Magdeburg, Faber'sche Buchdruckerei, 1898, § 1, p. 4.

<sup>11</sup> « Das Corps Rhenania hat keine politische, sondern eine rein soziale Tendenz. Es bezweckt neben dem geselligen und freundschaftlichen Umgange ein auf Ehrenhaftigkeit und Sittlichkeit gegründetes Zusammenleben und duldet daher keine dem widersprechende Elemente in sich. » « Die (7.) Konstitution vom 30. Mai 1869. (Nach dem 1884 angelegten Konstitutionsbuche) », Tit. 1, in H. G. (dir.), *Blaubücher zur Geschichte des Corps Rhenania zu Bonn. 1. Heft: Konstitutionen*, Köln, 1930, p. 39.

l'ensemble au semestre d'hiver 1880/81, 43 % vingt ans plus tard et 29 % au semestre d'été 1914. L'Allemannia recrute donc activement parmi les non-natifs du Bade.

Les étudiants de toutes les disciplines peuvent adhérer aux *Verbindungen*, mais les juristes sont fortement surreprésentés. Parmi les 195 membres reçus entre 1871 et 1898 dans le Corps Palatia de Bonn, 135 sont étudiants en droit (69,23 %)<sup>12</sup>. Ce sont également 214 des 380 (56 %) nouveaux membres actifs (à l'exclusion de ceux l'ayant quitté par la suite) du Corps Suevia de Fribourg reçus entre 1871 et 1914 qui ont choisi la filière juridique. Sur les 502 nouvelles recrues devenues membres actifs de la Burschenschaft Allemannia de Heidelberg, 239 ont étudié le droit (47,6 %). Les *Burschenschaften* affiliées à l'ADC au semestre d'été 1893 comptent 269 membres actifs étudiants en droit, 223 en médecine, 64 en théologie, 78 une discipline enseignée à la *Philosophische Fakultät*<sup>13</sup>. Malgré quelques variations individuelles, c'est bien une tendance de fond de l'ensemble des corporations, qui a d'importantes conséquences pour le choix des carrières professionnelles des anciens *Verbindungsstudenten*, qui se dirigent massivement vers la haute administration et les professions juridiques. Du fait du fonctionnement des études de droit, il s'agit là des étudiants les plus aisés. En effet, après la réussite du premier examen d'État, le diplômé est nommé référendaire (*Referendar*) par le ministre de la Justice. Ce statut n'est cependant pas celui d'un fonctionnaire et « l'étudiant doit prouver qu'il n'a pas de dettes et qu'il dispose de revenus suffisants pour mener pendant cinq ans une existence 'conforme à son état' (*standesgemäss*) (au minimum 1 500 Mark par an, soit plus du double du revenu annuel d'un ouvrier)<sup>14</sup> ». Il faut ensuite passer le grand examen d'État. En cas de réussite, le jeune juriste est nommé assesseur (*Assessor*), période d'attente avant la titularisation : « âgé en moyenne de 29 ans, il exerce déjà des responsabilités, mais ne perçoit toujours pas de traitement<sup>15</sup> ».

Le coût financier de la vie corporative, dans les *Corps* encore plus que dans les *Burschenschaften*, est lui aussi très élevé et, dans certaines des corporations les plus élitistes, exclue de fait non seulement les étudiants de familles peu aisées, mais également les fils de la moyenne bourgeoisie intellectuelle ou commerçante. Le cas extrême est le Corps Borussia de Bonn, dont fait partie, à partir de 1878, le jeune Guillaume, qui devient dix ans plus tard Guillaume II, roi de Prusse et empereur d'Allemagne. Il n'est pas le premier fils de la famille

---

<sup>12</sup> CORPS PALATIA ZU BONN, *Palatia sei's Panier! 1838-1898*, Bonn, J. F. Carthaus, 1898.

<sup>13</sup> Les 48 derniers étudient plusieurs matières ou une discipline pouvant être enseignée dans différentes facultés selon l'université. « A. D. C. », *Burschenschaftliche Blätter (BBL)* 1<sup>er</sup> septembre 1893, Jg. 7, n° 11, p. 300.

<sup>14</sup> Marie-Bénédictte VINCENT, *Serviteurs de l'État*, op. cit., p. 41.

<sup>15</sup> *Ibid.*, p. 48.

royale à devenir *Bonner Peuße*<sup>16</sup> : en 1847, le prince Frédéric Charles (1828-1885) reçoit le *Band* du *Corps*. À partir du milieu du siècle, le Corps Borussia se referme sur lui-même et ne recrute presque plus que dans la noblesse prussienne<sup>17</sup>. Cela n'est pas sans conséquence. En 1890, sept anciens (*alte Herren*) auraient envoyé une circulaire s'inquiétant du faible nombre de membres actifs, qui ne s'élèverait qu'à sept, alors qu'une maison pour la corporation a été bâtie peu de temps avant. Les sept anciens auraient indiqué qu'une somme annuelle de 4 500 Mark – sans compter les coûts éventuels liés au service militaire – « suffirait » pour la vie d'un jeune homme correct au sein du Corps Borussia ; et au journal qui rapporte les faits d'indiquer que cette somme représente plus que les revenus annuels d'un juge âgé. C'est plus que le salaire de base annuel d'un *Regierungsrat* prussien en début et les trois-quarts de son salaire en fin de carrière<sup>18</sup>. Cette somme n'est en rien fantaisiste. Paul Ssymank estime qu'il faut ajouter au budget d'un étudiant 180 à 300 Mark mensuels pour les activités liées à la vie corporative<sup>19</sup>. Duels, beuveries, voyages, réceptions sont en effet coûteux en temps mais aussi en argent et même pour un étudiant venant d'une famille aisée comme Max Weber, ces divertissements « dévorent considérablement plus que le budget mensuel<sup>20</sup> » que lui alloue son père, à qui il doit régulièrement quémander un supplément.

Les coûts varient d'un membre à l'autre. Le nouveau *Burschenschafter* ou *Corpsstudent* doit déclarer sur l'honneur lors de sa réception la somme qu'il reçoit mensuellement de ses parents (*Wechsel*) et en reverser un certain pourcentage à sa corporation. En 1886, un membre actif de l'Allemania de Heidelberg doit déboursier 6 % de son revenu mensuel à sa corporation ; la moitié de cette somme lorsqu'il devient membre inactif, puis est libéré de sa cotisation après le septième semestre. La fin des études ne signifie pas la fin de l'engagement financier : durant cinq semestres, le *Studentenphilister* doit encore payer son dû complet, avant d'en être définitivement libéré<sup>21</sup>. La Burschenschaft Frankonia de Bonn demande un droit d'entrée de 5 Mark, ainsi que 10 Mark pour un *Wechsel* mensuel jusqu'à 150 Mark (soit jusqu'à 6,67 %), plus 10 % du montant au-dessus de cette somme. Le membre présent à Bonn

<sup>16</sup> « *Bonner* » de Bonn, « *Preuße* », prussien, de « *Borussia* » : un *Bonner Peuße* est le membre de la Borussia de Bonn, comme, par exemple, un *Heidelberger Franke* est le membre de la Frankonia de Heidelberg.

<sup>17</sup> Sur le recrutement dans les *Corps* : Manfred STUDIER, *Der Corpsstudent*, *op. cit.*, p. 40-47.

<sup>18</sup> Le salaire annuel d'un *Regierungsrat* (rang le plus bas de la haute administration provinciale prussienne) est en 1890 de 4 200 Mark plus 480 à 660 Mark de prime au logement en début de carrière et de 6 000 Mark avec la même prime en fin de carrière. Marie-Bénédicte VINCENT, *Serviteurs de l'État*, *op. cit.*, p. 99. Circulaire mentionnée dans le *Rheinischer Kurier*, 7 janvier 1890.

<sup>19</sup> Friedrich SCHULZE et Paul SSYMANCK, *Das deutsche Studententum*, *op. cit.*, 4<sup>e</sup> éd., p. 440.

<sup>20</sup> « [...] verschlingen erheblich mehr als den Monatswechsel ». Marianne WEBER, *Max Weber*, *op. cit.*, p. 74.

<sup>21</sup> « Statuten », § 106, in BURSCHENSCHAFT ALLEMANNIA ZU HEIDELBERG, *Die Burschenschaft Allemannia zu Heidelberg*, *op. cit.*, p. 19-20. En 1908, les cotisations représentaient 3 765,39 Mark sur 11 606,59 de recettes, soit un peu plus de 32 %. BURSCHENSCHAFT ALLEMANNIA ZU HEIDELBERG, « Jahresbericht 1908/09 », p. 15-16.

doit en outre payer un droit de service de 3 Mark par mois. Une réduction ou une dispense du paiement de la cotisation peut être décidée<sup>22</sup>. À cette cotisation habituelle peuvent s'ajouter, pour les membres étudiants comme les anciens, des prélèvements exceptionnels. De plus, les très nombreuses sanctions que peut subir un membre (retard, absence, violation d'une règle, atteinte à la dignité de la corporation) conduisent à des amendes. Ces sommes, récoltées dans la caisse de la corporation, servent au financement de la vie quotidienne des membres<sup>23</sup>.

Les coûts élevés de l'adhésion à une corporation sont bien connus, même des étudiants français. Si des étudiants ne rejoignent pas une corporation, « souvent c'est à contrecœur, leur budget ne leur permettant pas de faire face aux dépenses », tandis qu'à l'inverse, « le premier soin de tout jeune homme muni d'argent est, après l'immatriculation à l'Université, de se faire recevoir dans une corporation »<sup>24</sup> écrit ainsi un membre de l'AGE de Paris. À la veille de la Première Guerre mondiale, même dans certains *Corps* l'inquiétude monte face à la hausse constante du coût de la vie corporative depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Il est significatif que dans l'historique du Corps Palatia de Bonn paru en 1913, les auteurs fassent paraître un tableau présentant la forte augmentation des coûts nécessaires pour la vie au sein de la corporation, et y joignent la remarque : « Jusqu'où ira cette montée ! dira le membre du *Korps* qui a des fils<sup>25</sup> ». Même entre les *Corps*, il existe des différences importantes. L'auteur d'un article particulièrement bien informé divise les différentes alliances entre *Corps* au sein de leur fédération, le KSCV, selon une stricte hiérarchie sociale : le Cercle blanc pour les trois *Corps* de la vieille noblesse décrits par les contemporains comme « féodaux » (Borussia-Bonn, Saxo-Borussia-Heidelberg, Saxonia-Göttingen) ; le Cercle vert pour les fils de la noblesse plus récente, des fonctionnaires les plus aisés et des propriétaires de la grande industrie ; les *Corps* noirs pour ceux de fonctionnaires un peu moins aisés ; les *Corps* bleus pour ceux des riches

---

<sup>22</sup> La cotisation ne doit être payée complètement que jusqu'au quatrième semestre inclus (en fait huit mois en entier, et la moitié les quatre autres mois), la moitié du cinquième au septième semestres inclus et plus qu'une cotisation semestrielle de 5 Mark à partir du huitième semestre. BURSCHENSCHAFT FRANKONIA ZU BONN, *Satzungen*, *op. cit.*, §§ 28-29, p. 14-15.

<sup>23</sup> Manuel WESKAMP, « *Ehre – Frohsinn – Eintracht* », *op. cit.*, p. 287-296 décrit pour le Corps Saxonia de Göttingen ces règles et amendes. Weskamp note (p. 362) qu'un *Wechsel* d'environ 300 Mark mensuels est exigé à partir de 1900 environ. Nous n'avons pas relevé d'indication précise du montant de la cotisation dans les *Corps*.

<sup>24</sup> Philippe VACHAL, « Les sociétés d'étudiants en Europe », *op. cit.*, p. 14.

<sup>25</sup> « *Wohin soll diese Skala führen! wird der Korpsbruder, der Söhne hat, sagen.* » CORPUS PALATIA ZU BONN, *Pfälzer Leben und Treiben von 1838 bis 1913. Dritter Beitrag zur Korpschronik überreicht bei der Feier des 75. Stiftungsfestes der Bonner Pfälzer am 14., 15., 16. Juli 1913*, Leipzig, Druck von F. A. Brockhaus, 1913, p. 171. Selon Manfred STUDIER, *Der Corpsstudent*, *op. cit.*, p. 49, qui cite une brochure anonyme s'inquiétant déjà de cet état de fait en 1892, cela est arrivé de manière récurrente que des *alte Herren* d'un *Corps* ne puissent pas se permettre financièrement de laisser leur fils devenir membre actif, mais il ne cite aucun cas concret.

commerçants ; les *Corps* jaunes pour les autres<sup>26</sup>. Konrad Jarausch a étudié le recrutement social des étudiants selon leur affiliation corporative à Marbourg pour les années 1873, 1893 et 1913. Ses statistiques donnent des informations utiles, mais qu'il juge difficilement généralisables, du fait des origines sociales particulièrement hautes des étudiants de cette université, mais où très peu de nobles sont immatriculés (41, dont 32 membres d'aucune organisation)<sup>27</sup>. Les trois-quarts des non-affiliés sont fils de hauts fonctionnaires (27,2 %), de la vieille (25,1 %) et de la nouvelle (22,8 %) classe moyenne. *Corps* et *Burschenschaften* recrutent le tiers de leurs membres chez les fils de hauts fonctionnaires (respectivement 33,7 % et 33,3 %), chiffre que seul le *Wingolf*, corporation chrétienne, approche (32,1 %).

La socialisation des prétendants aux valeurs et aux normes de la corporation est à la charge des membres actifs. Les *Füchse* sont aux ordres des membres actifs et des anciens. Il leur faut répondre à leurs attentes pour entrer dans le cercle restreint des membres de plein droit. De nombreux rituels leur sont imposés pour compléter leur insertion. Les deux principaux sont la *Kneipe* et la *Mensur*. La *Kneipe* est la soirée de beuverie ritualisée se tenant à échéance régulière. Les *Füchse* (mais aussi les membres actifs) doivent prouver qu'ils sont capables d'ingurgiter de grandes quantités de bière tout en gardant le contrôle de leurs corps. Le contrôle de soi est également l'attente principale lors du duel étudiant, la *Mensur*. Chaque *Fuchs* doit combattre une à deux *Mensuren* jugées satisfaisantes par les membres actifs pour être reçu comme *Aktiver*<sup>28</sup>. Il faut ensuite aux membres actifs combattre d'autres *Mensuren* satisfaisantes pour passer membre inactif. Une fois leurs études achevées, ils deviennent, parfois sous conditions, des anciens, appelés *Philister* ou *alte Herren* (vieux messieurs) et gardent une relation étroite, et un droit d'intervention, avec leur corporation.

### **1. 1. 2. Anticatholicisme et antisémitisme**

La religion n'est pas un critère officiel pour le recrutement de nouveaux membres, du moins au début de la période, mais, de fait, les corporations sont sous l'Empire très majoritairement composées de protestants et la religion devient un facteur d'exclusion. Les corporations sont en effet traversées par l'anticatholicisme (ou plutôt l'anti-ultramontanisme) et l'antisémitisme.

---

<sup>26</sup> « Köseiner S.C. – Feudalismus und Korpsstudententum », Berliner Morgenpost, 26 novembre 1909. Cercle vert : « aus jüngerem Adel, wohlhabenden Beamtenfamilien und Großindustrie », Corps noirs : « der weniger wohlhabenden Beamtenfamilien », Corps bleus : « aus dem wohlhabenden Handelsstand ».

<sup>27</sup> Konrad H. JARAUSCH, *Students, Society and Politics*, op. cit., p. 304-314. Voir l'Annexe n° 5.

<sup>28</sup> Nous étudierons plus précisément ces deux rituels au Chapitre 8. Sur la *Mensur* : Manfred STUDIER, *Der Korpsstudent*, op. cit., p. 29-31, 111-112, et 136-143.

Les Allemands catholiques sont soupçonnés d'ultramontanisme tout au long de l'Empire, ce qui est assimilé à une trahison patriotique. Même après la fin du *Kulturkampf*, ils sont accusés de former un État dans l'État, plus fidèle au pape qu'à l'empereur. Le vote catholique en faveur du *Zentrum* est mobilisé comme argument contre les étudiants catholiques, qui seraient déjà aliénés politiquement, et ne pourraient donc pas profiter de la socialisation corporative, reposant théoriquement sur la liberté de pensée de l'individu. De plus, la pratique du duel a été condamnée d'excommunication à plusieurs reprises. La question est remise à l'ordre du jour par l'interdiction par l'Église des duels étudiants en 1890. Les étudiants catholiques ne peuvent rejoindre une *Verbindung* qu'en contrevenant à cette interdiction, car la pratique du duel y est obligatoire<sup>29</sup>.

L'antisémitisme est un phénomène majeur de l'histoire des corporations sous le *Kaiserreich* et nécessite de plus amples développements, qui conduisent à replacer les *Corps* et surtout les *Burschenschaften* dans l'espace des organisations étudiantes<sup>30</sup>. Idéologie à l'origine de la création des *Vereine Deutscher Studenten*, l'antisémitisme étudiant est lié au développement d'un antisémitisme politique respectable parmi les élites. Konrad Jarausch et Norbert Kampe voient dans la « crise de la formation académique », du fait de la crainte d'une « surproduction de diplômés », l'origine de ce nouvel antisémitisme et de sa diffusion parmi les étudiants. Cette crise serait renforcée par la remise en question du libéralisme politique. L'antisémitisme serait la réponse à la peur du déclassement<sup>31</sup>. Nous ne pouvons ici proposer une explication générale de l'émergence de l'antisémitisme et de sa diffusion parmi les élites allemandes, et même plus particulièrement des étudiants, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Nous souhaiterions plutôt montrer, en partant de l'idée de Kampe selon laquelle au cours des deux dernières décennies du siècle l'antisémitisme est devenu une norme sociale, comment l'antisémitisme est devenu un enjeu de classement pour les organisations étudiantes.

Rejetons d'abord l'explication développée par certains *Corpsstudenten* à l'époque, et reprise dans quelques travaux scientifiques anciens, selon laquelle les attaques de la presse libérale, soi-disant dominée par les juifs, contre les principes et traditions des *Corps*, auraient

---

<sup>29</sup> Christopher DOWE, *Auch Bildungsbürger*, *op. cit.*, p. 99-100 ; Lisa Fetheringill ZWICKER, *Dueling Students*, *op. cit.*, p. 141-164.

<sup>30</sup> Le fait que nous traitons de l'antisémitisme dans une sous-partie ne doit pas être compris comme une tentative de minimiser cette question au sein des corporations étudiantes. Plutôt que d'y consacrer un chapitre à part entière, comme si ce phénomène était séparé du reste de la vie des étudiants, nous avons préféré l'intégrer à différentes problématiques, pour montrer comment cette idéologie a été mise en actes et quel rôle elle a pu jouer, tant dans le recrutement de chacune des corporations que dans leurs rapports les unes aux autres.

<sup>31</sup> Konrad H. JARAUSCH, *Students, Society and Politics*, *op. cit.*, p. 23-159 ; Norbert KAMPE, *Studenten und « Judenfrage »*, *op. cit.*, p. 52-70.

conduit à une réaction antisémite des *Corpsiers*<sup>32</sup>. Pour les *Burschenschaften*, nous croyons pouvoir proposer une hypothèse liée à l'évolution de l'espace des organisations étudiantes du début des années 1880 au milieu des années 1890 : une crise de l'idéal de la *Burschenschaft* et le succès des VDSt. Selon Norbert Kampe, l'antisémitisme a pu s'exprimer plus librement grâce à la nouvelle politique rédactionnelle des *Burschenschaftliche Blätter* (l'organe officiel de l'ADC puis de la DB) à partir de 1893, qui a pour but de sortir l'ADC de son isolement. Durant l'hiver 1891/92, la discussion porte encore sur l'idée d'un débat sur l'antisémitisme au sein de la *Burschenschaft*<sup>33</sup>. Un an plus tard, le débat a bien lieu. Il est suscité par une conférence du professeur de linguistique Hermann Osthoff (1847-1909), membre de la *Burschenschaft Alemannia* de Bonn, lors de laquelle il s'est opposé à la propagation de l'antisémitisme en Allemagne. Le débat est lancé par un *Burschenschafter* antisémite qui déclare notamment : « La *Burschenschaft* a oublié comment se battre. C'est par les combats qu'elle est née et qu'elle s'est renforcée. Le combat est son élément vital<sup>34</sup> ». Comprendre : les *Burschenschafter* se sont battus pour l'unification de la patrie allemande, il faut désormais se battre pour la protéger de l'ennemi intérieur, les juifs, combat laissé depuis plus d'une décennie aux *VDSt.er*<sup>35</sup>. Les différentes contributions illustrent ce sentiment de crise : l'ennemi n'est jamais bien identifié, le Juif se mêle au libéral et surtout au social-démocrate, l'antisémitisme religieux se transforme en un antisémitisme proto-*völkisch* et racial. À plusieurs reprises, l'idée qu'un nouveau combat doit faire revivre l'idéal de la *Burschenschaft* est exprimée. La rédaction, submergée de contributions, met rapidement fin à ce débat par articles interposés. La « question juive » au sein de la *Burschenschaft* n'est pas pour autant réglée.

Certaines corporations ont, dès avant la naissance des VDSt, décidé à titre individuel de ne plus accepter d'étudiants juifs parmi leurs membres<sup>36</sup>. Dans les années 1890, ce sont

<sup>32</sup> Cf. par exemple : « Die jüdische Presse und das deutsche Studentenleben », *Academische Monatshefte (AcMh)*, 1<sup>er</sup> juillet 1903, Jg. 20, n° 3, p. 94. Argument repris par Manfred STUDIER, *Der Corpsstudent*, *op. cit.*, p. 149 ; Detlef GRIESWELLE, « Zur Soziologie des Kössener Corps 1870-1914 », in Christian HELFER et Mohammed RASSEM (dirs.), *Student und Hochschule im 19. Jahrhundert. Studien und Materialien*, Göttingen, Vandenhoeck und Ruprecht, coll. « Studien zum Wandel von Gesellschaft und Bildung im neunzehnten Jahrhundert », n° 12, 1975, pp. 346-365, qui a largement repris, pour ne pas dire plagié, les analyses et conclusions de Studier.

<sup>33</sup> Heike STRÖLE-BÜHLER, *Studentischer Antisemitismus in der Weimarer Republik. Eine Analyse der Burschenschaftlichen Blätter 1918 bis 1933*, Frankfurt am Main *et al.*, Peter Lang, coll. « Geschichte und ihre Hilfswissenschaften », n° 486, 1991, p. 148-150.

<sup>34</sup> « Die Burschenschaft hat es verlernt zu kämpfen. Unter Kämpfen ist sie entstanden und erstarkt. Kampf ist ihr Lebelement. » Fritz JAECKEL, « Burschenschaft und Antisemitismus », *BBl.*, 1<sup>er</sup> février 1893, Jg. 7, n° 9, p. 204.

<sup>35</sup> Les *VDSt.er* sont bien conscients de la concurrence qu'ils posent aux *Burschenschafter* et de ses effets : « La *Burschenschaft* récupère un point de notre programme après l'autre dans le sien » (« Die Burschenschaft nimmt einen Punkt unseres Programms nach dem andern in das ihrige auf ») écrit ainsi Herman VON PETERSDORFF, « Die Deutschen Studenten », *op. cit.*, p. 88. Il poursuit en disant que les *Burschenschafter* doivent prendre une position plus ferme sur la « question juive » s'ils veulent trouver une place dans le combat national.

<sup>36</sup> C'est par exemple le cas à Tübingen du Corps Suevia pour cause « d'expériences fâcheuses » et de la corporation Palatia, respectivement en 1868 et 1879. Cf. Martin BIASTOCH, *Tübinger Studenten*, *op. cit.*, p. 223.

plusieurs fédérations nationales (*Verbände*) qui décident officiellement d'exclure les étudiants juifs. Le *Coburger LC*, fédération des *Landmannschaften*, est le premier à mettre en place, en 1894, un « paragraphe d'aryanisation » (*Arier-Paragraphen*). Non seulement les étudiants juifs ne sont officiellement plus acceptés, mais les anciens membres (*alte Herren*) juifs sont sommés de démissionner. L'ADC et le KSCV introduisent un tel paragraphe après la Grande Guerre, en 1920 et 1921 respectivement. Cependant, en 1896, l'ADC vote un texte déclarant : « L'ADC constate que les *Burschenschaften* n'ont en ce moment, comme lors des derniers semestres, aucun membre actif juif. De ce point de vue, l'ADC formule l'espoir que, également dans le futur, les *Burschenschaften* feront unanimement bloc dans leur attitude hostile envers l'admission d'étudiants juifs<sup>37</sup> ». Si Lisa F. Zwicker insiste sur le fait que le texte voté est moins violent que celui initialement proposé et que certains anciens protestent contre ce vote, la décision de 1896 ne vient que confirmer un état de fait, reconnu dans la déclaration : il n'y a plus d'étudiants juifs au sein des *Burschenschaften*<sup>38</sup>. Les critiques sont surtout l'illustration de la faiblesse de l'unité au sein de l'ADC. Les membres actifs de l'Allemannia de Heidelberg ne mentionnent d'abord pas cette résolution dans leur rapport annuel adressé aux anciens. Pourtant, leurs délégués ont voté en sa faveur. Deux ans plus tard, le *Philisterkonvent* (assemblée des anciens) désapprouve leur vote. Les anciens ne critiquent pas l'antisémitisme en soi, mais regrettent que cette décision remette en cause la souveraineté de chaque *Burschenschaft* et qu'elle ait pu blesser certains *alte Herren* juifs. Dans leur réponse, les membres actifs s'excusent et assurent les anciens de leur pleine et entière liberté dans le choix des nouvelles recrues. Pourtant, dès 1891, l'alliance formée par l'Allemannia et trois autres *Burschenschaften*, le *Süddeutsches Kartell*, avait déjà décidé de ne plus recruter de nouveaux membres juifs<sup>39</sup>.

Nous souscrivons à l'analyse de Norbert Kampe, qui montre que l'antisémitisme est devenu une « norme sociale » au sein des corporations étudiantes. Nous pensons également

<sup>37</sup> « *Der ADC stellt fest, daß die aktiven Burschenschaften zur Zeit ebenso wie in den letzten Semestern keine jüdischen Mitglieder haben. Im Hinblick auf diese Tatsachen gibt der ADC der Erwartung Ausdruck, daß auch in Zukunft die Burschenschaften in ihrer ablehnenden Haltung gegen die Aufnahme jüdischer Studierender einmütig zusammenstehen werden.* », cit. in Norbert KAMPE, *Studenten und « Judenfrage »*, op. cit., p. 188.

<sup>38</sup> Zwicker parle de 790 *Alte Herren* (sur 6 124) ayant critiqué cette résolution, dont 440 se seraient déclarés prêts à quitter la *Burschenschaft*. Lisa Fetheringill ZWICKER, « The Burschenschaft and German Political Culture, 1890-1914 », *Central European History*, septembre 2009, vol. 42, n° 3, pp. 389-428 ; ID., *Dueling Students*, op. cit., p. 103-140.

<sup>39</sup> BURSCHENSCHAFT ALLEMANNIA ZU HEIDELBERG, Ludwig WILSER et Fritz MÜLLER, *Allemannia sei's Panier! 1856-1906. Festschrift zum fünfzigjährigen Jubiläum*, Heidelberg, Universitäts-Buchdruckerei von J. Hörning, 1906, note 1, p. 90. Cf. également « Jahresbericht der Philister-Kommission », p. 2-3, joint au « Jahresbericht 1898 ». C'est l'unique mention de la « *Judenfrage* » que nous ayons trouvée dans ces rapports, rédigés depuis 1868. Dans leur rapport semestriel de l'été 1896, les membres actifs de la Frankonia de Heidelberg ne font que mentionner cette résolution parmi d'autres débats ayant eu lieu au cours du congrès (BURSCHENSCHAFT FRANKONIA ZU HEIDELBERG, « Semesterbericht Sommersemester 1896 », p. 6).

que le fonctionnement hiérarchisé de l'espace des organisations étudiantes a contribué au renforcement de l'antisémitisme. En plus du développement de l'antisémitisme comme idéologie et de la crise de leur idéal national, pour les *Burschenschafter*, l'exclusion des juifs fait partie d'une stratégie de respectabilité et d'intégration à ce que Norbert Elias a appelé la « bonne société ». Ils peuvent ainsi affirmer le statut de leurs corporations comme principales concurrentes sociales des *Corps*, au même titre que l'adoption de la « satisfaction absolue » et de la *Bestimmungsmensur*, principe et forme de duel développés par les *Corpsstudenten*<sup>40</sup>. Grâce à leurs origines sociales et au prestige dont bénéficient leurs corporations au plus tard à l'époque wilhelminienne puisque Guillaume II est lui même *Corpsstudent*, les membres des *Corps* n'ont pas besoin d'affirmer explicitement leur antisémitisme pour être parfaitement intégrés à cette bonne société. À l'inverse, pour sauver les apparences, les membres d'organisations plus libérales, comme les *Reformburschenschaften*<sup>41</sup>, refusent de fait les étudiants juifs, car, victimes des attaques des autres corporations, ils ne peuvent se permettre d'être taxés de judéophilie. C'est ici la preuve de la diffusion généralisée de l'antisémitisme parmi les *Verbindungsstudenten*. Les *Landsmannschaften* se voient quant à elles disputer la troisième place dans la hiérarchie des *Verbindungen* par les *Sängerschaften* (corporations chorales) et les *Turnerschaften* (corporations gymniques) : c'est dans ces trois formes de corporation que l'idéologie *völkisch* se propage le plus rapidement avant 1914.

La large diffusion de l'antisémitisme parmi les étudiants allemands, ou plutôt le rejet des juifs, est quelques fois discutée en France. Par exemple, reprenant un article du publiciste Hellmut von Gerlach, *La Revue* écrit : « les associations de jeunes gens, les corporations d'étudiants [...] se font de plus en plus une règle de pratiquer l'asémitisme », c'est-à-dire le refus d' « entrer en contact avec les Juifs »<sup>42</sup>.

Ces prises de positions ont des conséquences pour le recrutement des membres. En 1901, est publié, sans commentaire, un tableau dans les *Burschenschaftliche Blätter* qui présente la répartition confessionnelle de l'ensemble des *Burschenschafter* actifs, dont on peut tirer deux enseignements<sup>43</sup>. Premièrement, il n'y a en 1901 aucun juif parmi les membres étu-

---

<sup>40</sup> La réforme de la *Mensur* est une autre grande question qui agite et divise les *Burschenschafter* durant les années 1890. C'est par l'affirmation de l'idéal patriotique et national que certains entendent régler les excès liés à l'augmentation exponentielle du nombre de duels et témoignent ainsi de la nécessaire réaffirmation des principes idéologiques de la *Burschenschaft*.

<sup>41</sup> Les fondateurs des *Reformburschenschaften* veulent faire revivre le libéralisme parmi les étudiants et s'opposent à l'antisémitisme. Cependant, du fait de la faiblesse notamment numérique de leur mouvement, ils ne peuvent s'opposer à la montée de l'antisémitisme en son sein.

<sup>42</sup> « La revue et revue des revues », *La Revue*, 15 mars 1901, vol. XXXVI, 1<sup>er</sup> trimestre, p. 716.

<sup>43</sup> « Statistische Uebersicht über die Stärke der deutschen Burschenschaften im A.D.C. SS 1901 », *BBl.*, 15 août 1901, Jg. 15, n° 10-11, pp. 227-228. Cf. Annexe n° 6.

dians des 59 *Burschenschaften* qui forment l'ADC. Les protestations soulevées par la déclaration de 1896 n'ont donc bien été qu'une indignation de principe au nom d'une amitié ancienne pour des *Bundesbrüder* juifs, mais suivies d'aucun acte concret pour limiter la propagation de l'antisémitisme et permettre la poursuite de l'admission de membres juifs. Il est probable que ce tableau n'ait été guère différent à la veille du congrès de 1896<sup>44</sup>. Les étudiants, du moins ceux à la pointe du combat antisémite, en sont bien conscients. Un *VDSter* écrit en 1902 dans le journal du *Kyffhäuser-Verband* : « L'isolation sociale de l'étudiant juif est aujourd'hui essentiellement accomplie. L'ensemble des fédérations des corporations de renom portant des couleurs, *Korps*, *Burschenschaften*, *Landmannschaften*, corporations gymniques, ainsi que la masse des fédérations des corporations qui ne portent pas de couleurs, associations gymniques académiques, associations chorales, associations scientifiques, excluent aujourd'hui les juifs de leurs rangs<sup>45</sup> ». Deuxièmement, les catholiques ne forment qu'une petite minorité des *Burschenschafter* : moins d'un membre sur dix (9,09 %). Ils sont largement sous-représentés dans les *Burschenschaften* par rapport à leur proportion à l'université<sup>46</sup>. Dans quinze *Burschenschaften* de onze universités (dont l'ensemble de celles de Göttingen et l'unique de Kiel) il n'y a aucun membre catholique. Seulement à Munich et Würzburg, villes catholiques de Bavière, le pourcentage moyen de catholiques dépasse le tiers, tandis que dans d'autres universités catholiques comme Bonn ou Fribourg, ils ne sont qu'à peine plus nombreux que la moyenne (respectivement 9,57 % et 12,07 %)<sup>47</sup>.

### 1. 1. 3. La place des étudiants incorporés

Les barrières à l'entrée d'une *Verbindung* sont nombreuses et importantes. Quelle proportion d'étudiants est membre d'une corporation ? Cette proportion peut grandement varier selon les critères définissant les organisations à prendre en compte, mais aussi sur l'ensemble de la période et surtout entre les universités : la part des *Verbindungsstudenten* n'est pas la même dans les trois grandes universités Berlin, Leipzig, Munich et dans les petites-moyennes

<sup>44</sup> Selon Norbert Kampe, il y aurait deux membres actifs juifs au sein de l'ADC au semestre d'été 1893, mais aucun au semestre d'hiver suivant.

<sup>45</sup> « *Die gesellschaftliche Isolierung des jüdischen Studenten ist heute in der Hauptsache vollzogen. Die gesamten angesehenen Kouleurverbände, Korps, Burschenschaften, Landmannschaften und garbentragenden Turnerschaften, sowie die Hauptmasse der schwarzen Verbände, die akademischen Turnvereine, Gesangvereine und wissenschaftlichen Vereine schließen heute die Juden von der Mitgliedschaft aus.* » Cit. in Norbert KAMPE, *Studenten und « Judenfrage »*, op. cit., p. 205.

<sup>46</sup> Les étudiants allemands catholiques représentent 26,86 % de l'ensemble dans les universités prussiennes en 1902. La proportion globale est probablement un peu supérieure, avec l'ajout des étudiants des régions catholiques (Bavière, Wurtemberg) ou mixtes (Bade). Hartmut TITZE (dir.), *Datenhandbuch zur deutschen Bildungsgeschichte*, vol. 1, 1. Teil, op. cit., p. 286.

<sup>47</sup> Dans la Germania-Würzburg, les catholiques sont plus nombreux (18 contre 11 protestants), seule *Burschenschaft* dans ce cas. Dans l'Arminia-Munich, la répartition est équilibrée : 28 catholiques contre 31 protestants.

universités, bastions du corporatisme comme Heidelberg, Tübingen ou Marbourg. De plus, souvent, seul le nombre total de membres des fédérations nationales est connu. Ces *Verbände* peuvent regrouper des étudiants des universités et des *Technische Hochschulen*. Konrad Jarausch estime la part des membres d'une corporation duelliste à Berlin en 1888/89 à 3,8 %, à Marbourg en 1893 à 28,3 %, à Bonn entre 1890 et 1892 à 7,7 %. À la veille de la guerre, ce taux a chuté à 18,1 % à Marbourg (1913) et à 4,8 % à Bonn (1912-14), mais n'a pas changé à Berlin. Au semestre d'été 1910, 649 des 2 413 étudiants d'Heidelberg sont membres d'une corporation (29,9 %). Ils se répartissent ainsi : 109 *Corpsstudenten*, 70 *Burschenschaftler*, 44 *Landsmannschafter*, 41 *Turnerschafter*, 97 membres de corporations portant des couleurs, 64 membres de corporations ne portant pas de couleurs<sup>48</sup>. Il faut y ajouter un nombre inconnu d'étudiants membres d'associations religieuses, scientifiques, sportives, ainsi que les associations d'étudiantes. En 1907, 51,9 % des étudiants des universités seraient membres d'une organisation. *Corps*, *Burschenschaften*, *Landsmannschaften* et *Turnerschaften* rassembleraient 34 % d'entre eux, soit 17,8 % de l'ensemble des étudiants des universités. En 1914, la *Deutsche Burschenschaft* (fédération des *Burschenschaften* des universités) compte 3 373 membres actifs, soit environ 7 % des étudiants hommes allemands ; le KSCV (fédération des *Corps* des universités) compte lui 2 878 membres actifs, soit 6 % environ<sup>49</sup>.

L'importance des corporations dépasse donc très largement leur poids numérique parmi l'ensemble des étudiants. Un phénomène similaire caractérise les AGE en France.

## 1. 2. Recrutement large dans les Associations Générales des Étudiants

Confronter les dispositions officielles qui figurent dans les statuts aux réalités sociologiques des vastes associations que sont les AGE est complexe, en raison du manque d'informations disponibles. Lorsque des listes de membres existent, ne figurent que le nom et généralement l'établissement d'appartenance. Même la composition du bureau n'est pas toujours disponible. Les registres d'inscription conservés par les archivistes des associations avant la guerre ont disparu. Les dossiers des étudiants réalisés par l'administration universitaire n'ont presque jamais été conservés et, lorsque c'est le cas, ne donnent que très peu

<sup>48</sup> Soit respectivement en % du total des étudiants / % des incorporés : *Corpsstudenten* : 4,5 / 16,8 ; *Burschenschaftler* : 2,9 / 10,8 ; *Landsmannschafter* : 1,8 / 6,8 ; *Turnerschafter* : 1,7 / 6,3 ; *farbentragende Verbindungen* : 4 / 14,9 ; *schwarze Verbindungen* : 2,65 / 9,8. BURSCHENSCHAFT FRANKONIA ZU HEIDELBERG, « Semesterbericht Sommersemester 1910 », p. 15.

<sup>49</sup> N'est pas comptée dans ces chiffres la Communauté des étudiants libres (*Freistudentenschaft*) à laquelle une adhésion formelle n'était pas nécessaire (cf. ci-dessous et Chapitre 4). Konrad H. JARAUSCH, *Students, Society and Politics*, op. cit., p. 284-321 ; Matthias STICKLER, « Universität als Lebensform? », op. cit., p. 180.

d'informations. Cela empêche l'analyse sociologique des listes de membres, à l'exception de la répartition par domaine d'études et de la comptabilisation du nombre de femmes. Nous commencerons par analyser les ambitions des membres des AGE quant au recrutement telles qu'elles sont présentées dans les statuts, traiterons ensuite des exclus et des exclues et terminerons par des perspectives pour comprendre les raisons de l'échec des membres des AGE à gagner à eux une large partie des étudiants.

### **1. 2. 1. Recrutement au sein des AGE**

Tous les étudiants régulièrement inscrits à une Faculté de l'État et les élèves de l'Institut Industriel (section du génie civil) peuvent être admis à faire partie de la Société<sup>50</sup>.

Peuvent être membres actifs tous les étudiants des Facultés ou Écoles d'enseignement supérieur de Montpellier régulièrement inscrits<sup>51</sup>.

Peuvent être membres actifs tous les étudiants des Facultés et Écoles supérieures de Paris<sup>52</sup>.

Il s'agit ici de versions précoces des statuts des AGE des trois universités que nous nous sommes proposé d'étudier plus spécifiquement, qui datent du moment de leur création ou de peu après. On trouve de telles dispositions chez toutes les AGE et dans des règlements beaucoup plus tardifs. Ces déclarations amènent trois remarques. Premièrement, ces nouvelles associations sont bien des associations exclusivement d'étudiants. Il ne s'agit plus ici de simples réunions de jeunes gens éduqués, bien que quelques aménagements soient possibles, comme par exemple de conserver le titre de membre actif pendant un à deux ans après la fin de ses études. Cela est confirmé par d'autres dispositions qui obligent « à produire une pièce établissant qu'on est actuellement étudiant d'une Faculté ou d'une École supérieure<sup>53</sup> ». Si en 1882, les fondateurs de l'Union des Étudiants de l'État de Lille (UEE) envisagent encore d'admettre sous des conditions spécifiques « les personnes qui, sans être en cours régulier d'inscription, sont néanmoins susceptibles d'être considérées comme étudiants<sup>54</sup> », ce genre de dispositions disparaît les années suivantes. Définir l'association par et pour les étudiants a constitué une étape décisive dans la formation du groupe des étudiants par ceux d'entre eux engagés dans les AGE, puisque c'est signifier qu'ils possèdent des caractéristiques spécifiques, des besoins propres et des intérêts particuliers. Les fondateurs des AGE expriment leur ambition d'en être les défenseurs.

---

<sup>50</sup> UNION DES ÉTUDIANTS DE L'ÉTAT, *Statuts*, Lille, Imprimerie Jules Petit, 1882, § 14.

<sup>51</sup> ASSOCIATION GENERALE DES ÉTUDIANTS DE MONTPELLIER ET SOCIETE LITTERAIRE ET SCIENTIFIQUE, *Règlement*, Montpellier, Imprimerie Firmin & Cabirou frères, 1887, Titre premier, § 4.

<sup>52</sup> ASSOCIATION GENERALE DES ÉTUDIANTS DE PARIS, « Statuts », in *Annuaire 1888/89*, Paris, 1888, § 2, al. 1.

<sup>53</sup> *Ibid.*, § 4, al. 1.

<sup>54</sup> UNION DES ÉTUDIANTS DE L'ÉTAT, *Statuts*, *op. cit.*, § 15.

Deuxièmement, il faut souligner que les élèves des écoles (toutes les grandes écoles parisiennes même privées, l'Institut industriel du Nord à Lille, l'École nationale d'agriculture à Montpellier), ont droit de devenir membre des AGE. Cela est lié au programme initial des années 1880 des AGE de regrouper l'ensemble des étudiants – terme encore mal défini, comme nous le verrons – d'une même ville en leur sein, car les étudiants auraient des intérêts généraux qui devraient les unir, quel que soit leur domaine d'études, et non des intérêts spécifiques qui les divisent en groupes particuliers<sup>55</sup>. Il s'agit alors de former un groupe dont l'hétérogénéité ne peut être dépassée, voire même peut être une force. En ouvrant leur association aux élèves des écoles, les fondateurs ont également pu vouloir élargir leur cercle potentiel de recrutement. Il ne faut pas non plus négliger le fait que des élèves d'écoles ont participé activement à la création de certaines AGE, comme Émile Loiseau, élève des Beaux-Arts, l'un des artisans de la fondation de l'AGE de Paris.

Dans les faits, les étudiants des facultés dominent très largement numériquement les effectifs des AGE et les dirigent. Ainsi, les étudiants en droit, médecine, pharmacie, lettres et sciences représentent 85 % des effectifs de l'AGEP en 1891, 84 % en 1899 et en 1910. Ils composent 96 % des effectifs de l'AGE de Bordeaux en 1892, 87,5 % en 1901 et 97 % en 1906. Cela ne s'explique pas juste par le nombre bien plus important d'étudiants que d'élèves d'écoles diverses. Très rapidement s'affirme l'idée que ce sont bien les intérêts des étudiants des facultés que les AGE doivent défendre, car, malgré certains besoins spécifiques aux médecins ou aux juristes par exemple, la plupart de ces intérêts ou questions transcenderait les différences disciplinaires : service militaire, lieux de travail, conditions de vie, etc. Parallèlement, les élèves des grandes écoles (parisiennes du moins), en raison de leurs effectifs restreints et du fonctionnement par promotion, sont caractérisés par un esprit de corps plus important que les étudiants et n'ont guère besoin d'une association générale pour prendre en charge les éventuels problèmes internes à leurs établissements. C'est pour cela que là où cet esprit de corps est le plus fort, le nombre d'élèves adhérant à l'AGEP est faible (École normale supérieure), voir nul (École polytechnique), tandis qu'ils sont plus nombreux à être issus

---

<sup>55</sup> Au début des années 1880, dans plusieurs villes, des étudiants créent des journaux s'adressant aux camarades de leur faculté. La plupart sont éphémères, ne durant que le temps d'une année universitaire, par exemple : *Le Bulletin des étudiants en droit*, Paris, 27 octobre 1883-8 novembre 1884, 38 numéros ; *Bulletin des cours de l'enseignement supérieur. Rédigé par les étudiants de la Faculté des lettres de Douai*, 24 novembre 1883-19 juillet 1884, 30 numéros. D'autres sont un échec immédiat : *Le Carabin*, s. d. [1883], Paris, 1 numéro. Les rédacteurs du *Bulletin des étudiants en droit* veulent avec leur journal « venir en aide, dans leurs études, à MM. les Étudiants en Droit » et servir d'informateurs mais non de représentants (« Notre but », 27 octobre 1883, n° 1, n. p.). Ils publient notamment des questions posées aux examens avec des modèles de réponses, ainsi que de nombreuses informations pratiques (cours, offres d'emploi, etc.). Dans leur 36<sup>e</sup> numéro, daté du 25 octobre 1884, ils publient un communiqué de l'AGE de Paris mais n'invitent pas explicitement à l'adhésion.

des écoles où cet esprit et le fonctionnement par promotion sont moins stricts (École libre des sciences politiques) – phénomène qui s'accroît dès le début des années 1890.

Troisièmement, en aspirant à intégrer tous les étudiants en une même association, les fondateurs des premières AGE, et c'est là toute la différence avec l'Allemagne, placent ces premières associations dans une position potentiellement hégémonique, qui peuvent se suffire à elles-mêmes. L'espace allemand des organisations étudiantes s'est construit sur des corporations et des antagonismes lui préexistant, en raison de l'échec de la *Burschenschaft* de 1815 à grouper tous les étudiants. L'espace français est quant à lui né de la création des AGE. De notre point de vue d'analyse, on pourrait dire que les étudiants ont essayé de faire correspondre complètement les AGE avec l'espace des organisations étudiantes : les concurrences et enjeux divergents pourraient ne pas s'exprimer entre organisations mais entre groupes d'étudiants au sein de chaque AGE. Cela n'a été que très partiellement le cas et les AGE n'ont pas réussi à rester les seules associations prétendant à la représentation des étudiants.

Pour attirer les nouveaux étudiants dans leur association, les membres des AGE publient à chaque rentrée dans leur organe – largement diffusé – un article accueillant et bienveillant, les encourageant à l'adhésion. Ils les assurent que l'adhésion à l'association facilitera leurs premiers pas d'étudiants, grâce aux avantages qu'elle procure et à la camaraderie. Ils s'adressent déjà à eux comme des égaux : « vous n'êtes plus des écoliers, vous êtes aujourd'hui des hommes<sup>56</sup> ». Ils y présentent leur association et assurent les nouveaux-venus de leur entière liberté au sein de l'organisation – aspect particulièrement important pour les AGE, accusées par certains de leurs détracteurs d'aliéner les étudiants. Deux points sont mis en balance pour attirer les jeunes étudiants : le sérieux de l'association (bibliothèques, conférences) et l'amusement (festivités diverses). Il s'agit de devenir des hommes complets : « Sans que jamais votre travail en soit gêné ni ralenti, vous pourrez en notre compagnie [...] compléter, comme vous le voudrez, votre éducation d'homme et de citoyen<sup>57</sup> ».

Soit dès la création de l'association, soit peu de temps après, il est exigé, pour pouvoir y adhérer, d'être présenté par des membres. Cette restriction a pu être instituée à la suite de l'afflux de membres, et l'éventuelle crainte de mauvais recrutements. C'est le cas de l'AGE parisienne, qui lors de sa création en 1884 n'exige pas cette garantie. À la rentrée 1887, après un discours de René Goblet, alors ministre de l'Instruction publique, qui encourage les étudiants à rejoindre l'association, « les adhésions devinrent si nombreuses qu'il fallut régler les

---

<sup>56</sup> LE COMITE, « Aux jeunes Étudiants de l'Université de Lille », *LU*, n° 8, octobre 1904, p. 153.

<sup>57</sup> *Ibid.*, p. 154. À ce sujet, cf. la troisième partie de cette thèse.

conditions d'admission<sup>58</sup> » assurent les auteurs du premier historique de l'AGEP. Ces changements conduisent à l'obligation d'être présenté par deux membres<sup>59</sup>. Cette sorte de cooptation est bien moins restrictive et formelle que dans les corporations allemandes. C'est ce que l'on peut tirer du récit que fait Lucien Lamoureux de son arrivée à Paris depuis l'Auvergne, si l'on veut bien croire ses souvenirs lointains. La scène se passe en 1906 :

Je débarquai un matin dans la capitale avec une petite valise. [...] En chemin, à hauteur de la rue des Écoles, je fus interpellé par un ancien camarade du Lycée de Montluçon, Aristide Auclair [...]. Après que je lui eus expliqué pourquoi j'étais à Paris et l'embarras dans lequel je me trouvais, Auclair me prit immédiatement et résolument en charge. Il me conduisit d'abord, ce qui était le plus urgent, à l'Hôtel Saint-Michel, 19, rue Cujas, où il résidait lui-même, pour y retenir une chambre. Puis il me conseilla de me faire inscrire à l'Association Générale des Étudiants de Paris dont le siège à l'époque était, 43, rue des Écoles, en m'assurant que j'y trouverais tous les jours un refuge éclairé, chauffé, pourvu de bibliothèques très complètes pour toutes les études, ainsi que de bons camarades avec lesquels je pourrais travailler en bénéficiant auprès des plus anciens de leurs conseils et de leur expérience<sup>60</sup>.

C'est seulement après l'avoir fait inscrire à l'AGEP qu'Auclair emmène Lamoureux rue Cujas puis rue Saint-Guillaume pour lui permettre de s'inscrire à la Faculté de droit et à l'École libre des sciences politiques. Ce récit, rare par son contenu, publié plus de soixante ans après les faits, méritait également d'être cité, car Lamoureux n'a par la suite jamais été ni essayé d'être à la tête de l'AGEP. Il s'agit de l'expérience d'un simple membre, qu'il est peut-être possible de généraliser à d'autres jeunes étudiants provinciaux arrivant à Paris, et non le début de la narration d'une éventuelle carrière au sein de l'association. En effet, toutes les AGE sont dirigées par des membres élus dans un comité.

Les membres des AGE souhaitent faire de leurs associations de grands centres de camaraderie et de solidarité. C'est pour cela qu'il n'existe ni rituel d'intronisation ni hiérarchie à l'image de celle qui règne dans les *Verbindungen*. Ils répondent ainsi à l'idéal démocratique de la République. Les rédacteurs d'un historique de l'AGE de Montpellier résument cet idéal : « l'Association n'a qu'un but : grouper en une même famille les étudiants des diverses Facultés et Écoles, être entre ceux-ci et leurs maîtres le trait d'union ; défendre les privilèges et les droits des étudiants ; indépendante avant tout, elle respecte la liberté des autres, et, bien que

---

<sup>58</sup> ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS DE PARIS, « Historique », in *Annuaire 1888/89*, *op. cit.*, p. 10.

<sup>59</sup> « Statuts », in *Ibid.*, § 4, al. 3. Cette disposition ne change plus par la suite et existe dans les autres AGE.

<sup>60</sup> Lucien LAMOUREUX, *Mes souvenirs*, Moulins, Édition des « Cahiers bourbonnais », 1969, p. 22-23. Lucien Lamoureux (1888-1970) est élu député radical de l'Allier de 1919 à 1936 et de 1937 à 1940. Il occupe plusieurs portefeuilles ministériels, souvent brièvement : Instruction publique, Colonies, Budget, Travail et prévoyance sociale, Commerce et industrie, Finances. Cf. [http://www2.assemblee-nationale.fr/sycomore/fiche/%28num\\_dept%29/4318](http://www2.assemblee-nationale.fr/sycomore/fiche/%28num_dept%29/4318).

soucieuse de manifester sa vie au dehors, elle s'efforce de s'établir sur la courtoisie et la fraternelle solidarité<sup>61</sup> ».

Contrairement aux *Burschenschaften* et aux *Corps* où l'exclusion par l'argent est certaine, les coûts liés à l'adhésion à une AGE ont pu peut-être rebuter quelques étudiants, mais ne constituent en aucun cas un facteur d'exclusion d'un grand nombre d'entre eux. À Lille, en 1882, le droit d'entrée est de 1 Franc et la cotisation de 2,50 Francs par mois, à payer durant la période universitaire, soit 20 Francs par an. À cela peuvent s'ajouter des frais supplémentaires. Vingt ans plus tard, le droit d'entrée a été supprimé et la cotisation s'élève à 10 Francs par an<sup>62</sup>. Même tendance à Montpellier, où pour devenir membre, il faut s'acquitter en 1887 d'un droit d'entrée de 3 Francs et d'une cotisation annuelle de 12 Francs, contre seulement une cotisation annuelle de 6 Francs en 1907<sup>63</sup>. L'AGEP exige en 1888 un droit d'entrée de 2 Francs et une cotisation annuelle de 12 Francs, mais de 18 Francs en 1898 et encore en 1905<sup>64</sup>. À ces cotisations faibles s'ajoutent des frais individuels (impossibles à estimer) pour participer à certaines activités récréatives et sportives et fêtes organisées par l'association.

Ces cotisations représentent certes plusieurs jours de travail d'un ouvrier ou d'un employé de magasin, mais sont très loin des sommes exigées par les corporations allemandes. Selon Henry Bérenger, ces frais sont accessibles à tous et participent à la conception « démocratique » des AGE : « Pour y être admis, il suffit d'être étudiant, de présenter les garanties morales nécessaires et de payer une cotisation relativement faible, accessible aux pauvres aussi bien qu'aux riches<sup>65</sup> ». À l'UEE cependant, fin 1892 un vif débat a lieu sur les cotisations. Leur montant (20 Francs par an) est jugé par certains trop élevé et conduirait à exclure de nombreux étudiants des rangs de l'association. Lors d'une assemblée générale extraordinaire, la cotisation est abaissée à 12 Francs<sup>66</sup>. Des dispositions sont prises dans plusieurs AGE pour que l'association puisse aider les membres nécessiteux en cas de grande détresse, sans en faire une société de secours mutuels. Les boursiers ne bénéficient pas de remises, mais cela n'exclue pas cette élite intellectuelle sur-sélectionnée par l'institution scolaire des AGE. Certains se retrouvent même parfois à leur tête : un des deux représentants de la Faculté des

---

<sup>61</sup> Association Générale des Étudiants de Montpellier, *Annuaire 1893-1894*, Montpellier, 1893, p. 5.

<sup>62</sup> UNION DES ÉTUDIANTS DE L'ÉTAT, *Statuts, op. cit.*, § 11 ; *Statuts et règlement général*, Le Bigot frères imprimeurs-éditeurs, 1903, § 3.

<sup>63</sup> *Règlement de l'AGEM de 1887, op. cit.*, Titre II, art. 1 et *Statuts de l'UGEM de 1907, op. cit.*, § 8.

<sup>64</sup> ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS DE PARIS, « Statuts », in *Annuaire 1888/89, op. cit.*, § 13 ; « Statuts », in *Annuaire 1898/99*, Paris, 1898, § 4 ; « Statuts », in *Annuaire 1905/06*, Paris, 1905, § 4.

<sup>65</sup> Henry BERENGER, « Étudiant », *op. cit.*, p. 705.

<sup>66</sup> L'autre problème est que de nombreux adhérents ne payent pas leur cotisation. Des mesures sont également prises pour régler cette difficulté. L. D., « Enfin ! », *Lille-Latin (LL)*, 8 décembre 1892, 3<sup>e</sup> année, n° 30, pp. 2-3 ; ARSZLAN, « L'assemblée générale de mercredi » et « Union des Étudiants de l'État. Assemblée générale extraordinaire du 7 décembre 1892. Compte-rendu », *Ibid.*, 15 décembre 1892, n° 31, pp. 2-3.

lettres élus au premier comité définitif de l'AGE de Montpellier en 1887 et les deux de la Faculté des sciences sont boursiers d'agrégation. L'un d'eux est élu vice-président du bureau et un autre trésorier adjoint<sup>67</sup>. De plus, les frais engagés pour adhérer à l'association peuvent être (partiellement) récupérés grâce aux réductions obtenues auprès des commerçants, médecins, pharmaciens, théâtres et opéras ou encore aux très nombreux titres disponibles dans les bibliothèques progressivement constituées<sup>68</sup>.

À la différence des corporations allemandes, la religion ne joue strictement aucun rôle dans le recrutement des AGE, officiellement comme dans les faits. Des étudiants anticléricaux ou antisémites en faisaient très probablement partie, tout comme des étudiants catholiques pratiquants ou juifs. Il est vrai que le républicanisme masqué par un apolitisme statutaire des AGE ont pu décourager des étudiants catholiques avant et après le Ralliement, préférant se retrouver dans des associations spécifiquement confessionnelles. Contrairement à l'Allemagne, il n'existe pas de « question juive » spécifique chez les étudiants. L'antisémitisme n'est mobilisateur que pour des groupements particuliers, tels les Étudiants d'Action française. Même lors de crises comme l'affaire Dreyfus, l'exclusion possible des juifs des associations n'est jamais discutée officiellement ou demandée par une pétition de certains membres. Néanmoins, tous les étudiants ne sont pas parfaitement égaux et certains, ou plutôt certaines, restent exclus des AGE.

### **1. 2. 2. Exclues partiels et exclues**

Les grandes déclarations citées en exergue sur l'admission de tous les étudiants sont nuancées par d'autres articles qui les limitent par l'exclusion des étudiantes ou la restriction de l'adhésion des étudiants étrangers au statut de membre actif.

---

<sup>67</sup> Liste manuscrite, s. d. [1887], Archives départementales de l'Hérault (ADH), 4 M 902, dossier « Association générale des étudiants de Montpellier », 1887. Sur les boursiers : Jean-François CONDETTE, « 'Le bon levain' : Les étudiants boursiers en France de 1877 à 1914 », in ID. (dir.), *Le coût des études. Modalités, acteurs et implications sociales, XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Histoire », 2012, pp. 333-388.

<sup>68</sup> Dès les premières années de son existence, l'AGE de Toulouse obtient d'un médecin et d'un dentiste des consultations et soins gratuits pour ses membres, une réduction de 25 % chez un pharmacien, une réduction ou des tarifs spéciaux auprès des théâtres, de professeurs de danse, escrime, équitation, gymnastique et même d'un loueur de bicyclettes (ASSOCIATION DES ÉTUDIANTS DE TOULOUSE, *Guide de l'étudiant à Toulouse élaboré par le Conseil d'administration de l'Association des Étudiants pour l'année scolaire 1890-91*, Toulouse, Imprimerie A. Chauvin et fils, 1890, p. 13-14). En 1888, les membres de l'AGE de Paris ont des avantages auprès de 90 « négociants », qu'il s'agisse d'habillement, de livres, des chemins de fer ou de cours particuliers. En échange, ils ont droit à faire paraître une annonce dans l'annuaire (ASSOCIATION GENERALE DES ÉTUDIANTS DE PARIS, *Annuaire 1888/89*, op. cit., p. 125-188). Dès 1881, le Cercle des Étudiants de Nancy possède plus de 2 500 ouvrages dans sa bibliothèque, en 1890 celle de l'AGEP reçoit 161 journaux et revues : 107 revues de toute sorte, françaises et étrangères ; 16 journaux étudiants français et étrangers ; 27 quotidiens parisiens, 9 de province et 2 de l'étranger. ASSOCIATION GENERALE DES ÉTUDIANTS DE PARIS, *Annuaire 1890*, Paris, 1890, p. 45-47 ; Émile GOUTIERE-VERNOLLE et Auguste LECLAIRE, *Le Cercle des Étudiants de Nancy*, op. cit., p. 13.

L'AGE de Paris se distingue des associations provinciales sur un point important : elle accepte dès sa création les femmes dans ses rangs. Cela n'est pas mentionné explicitement dans les statuts, par le terme d'étudiante par exemple, mais aucun article n'exclue les femmes et dans les listes de membres publiées par l'AGEP, figurent quelques mentions « M<sup>lle</sup> ». Parmi elles, les étudiantes qui accèdent à un poste à responsabilités sont extrêmement rares : Berthier, membre du bureau de la Section des Lettres et Julia Jeunehomme comme vice-bibliothécaire de la Section des Sciences, toutes deux élues en mars 1889, Laure Tronçay, élue bibliothécaire adjointe et nommée membre de la commission des admissions en janvier 1906<sup>69</sup>. De manière générale, les étudiantes sont très peu nombreuses : au 1<sup>er</sup> novembre 1910, c'est-à-dire après la création de l'Association Générale des Étudiantes, l'AGEP compte parmi ses membres 32 femmes inscrites en droit, médecine, sciences et lettres, plus une inscrite en dentaire et une autre à l'École des hautes études. Elles forment une toute petite minorité tant des 3 222 membres de l'AGEP que des 2 121 étudiantes de l'Université de Paris<sup>70</sup>.

Dans les autres AGE, l'exclusion des étudiantes n'est pas exprimée explicitement, par exemple par l'indication que la société est réservée aux étudiants hommes, mais par l'exclusion des femmes dans leur ensemble. Elle n'est pas prononcée dans les articles concernant l'admission au sein de l'association mais dans les dispositions diverses. À l'UEE, « l'entrée de la Société est interdite aux femmes<sup>71</sup> », tandis qu'à l'AGE de Montpellier, « le local de l'Association est interdit aux dames, en dehors des fêtes où elles seront spécialement invitées<sup>72</sup> ». La même interdiction prévaut à Caen ou Toulouse, mais ne figure pas dans les statuts de Bordeaux et Rennes – ce qui ne signifie pas qu'elles étaient admises. Aucune femme ne figure dans les listes de membres de l'AGE de Bordeaux. La situation n'évolue que très peu jusqu'à 1914, malgré l'augmentation générale du nombre d'étudiantes, à Paris comme en province. En 1907, alors que l'AGE de Montpellier est refondée sous le nom d'Union Générale des Étudiants, après une dissolution temporaire, les nouveaux statuts accordent expressément aux étudiantes le droit de devenir membre de la nouvelle association :

<sup>69</sup> *L'UDP*, mars 1889, 3<sup>e</sup> année, n° 23, p. 96 ; « Séance du comité du 30 janvier », *Ibid.*, février 1906, n° 143, p. 20. Sur l'expérience de Laure Tronçay deux mois après son élection, cf. les extraits d'une de ses lettres dans « Impression d'une élue », *L'Union libre*, 10 mars 1906, 1<sup>ère</sup> année, n° 6, p. 1.

<sup>70</sup> Les étudiantes des quatre facultés membres de l'AGEP se répartissent ainsi : droit : 5, médecine : 4, PCN : 2, lettres : 16, sciences : 5. Le PCN ou certificat d'études physiques, chimiques et naturelles, instauré par décret du 31 juillet 1893, est la première année des études médicales, mais s'effectue à la Faculté des sciences. ASSOCIATION GENERALE DES ÉTUDIANTS DE PARIS, *Annuaire 1910*, Paris, 1910, p. 235-268 ; pour le nombre total d'étudiantes : Pierre MOULINIER, *Les étudiants étrangers*, *op. cit.*, p. 108.

<sup>71</sup> UNION DES ÉTUDIANTS DE L'ÉTAT, *Statuts*, *op. cit.*, § 32 (figurant dans le Titre III. De la police intérieure).

<sup>72</sup> ASSOCIATION GENERALE DES ÉTUDIANTS DE MONTPELLIER, *Règlement*, *op. cit.*, Titre XI, § 2 (avant-dernier article des statuts ; les deux autres articles du titre XI interdisent les discussions religieuses et politiques et les jeux d'argent).

« Peuvent être Membres actifs tous les Étudiants ou les Étudiantes des Facultés et Écoles<sup>73</sup> ». Les membres de l'Union des Étudiants de l'État de Lille suppriment l'article qui interdit l'entrée aux femmes fin 1892<sup>74</sup>. Seule une étudiante s'inscrit peu de temps après et l'article est remis en vigueur au plus tard en 1903. Des débats sur leur admission ont lieu au début du XX<sup>e</sup> siècle, notamment lors de deux moments particuliers : en 1906, alors que le nombre d'étudiantes commence à augmenter à Lille, puis en 1912, peu de temps après la création de l'Association Générale des Étudiantes de Lille. Ces discussions ne sont pas suivies d'effets.

Dans toutes les AGE, les étudiants étrangers (mais, donc, pas forcément les étrangères) sont acceptés. Les conditions d'admission sont les mêmes que celles qui s'appliquent aux étudiants français, mais nulle part ils ne peuvent diriger l'association. L'élection au comité est réservée aux Français majeurs<sup>75</sup>. En 1892, le bibliothécaire de l'AGE de Montpellier, lors d'une séance du comité, « demande l'assimilation complète des étrangers aux Français en ce qui concerne les élections au Comité ». La seule réponse à cette proposition dont nous disposons est celle d'un autre membre du comité, qui « veut bien qu'il en soit ainsi, mais il préférerait que ce fût sur la demande des intéressés et non sur l'initiative du Comité, étant donné les discussions qui eurent lieu à ce sujet lors de la création de l'Association »<sup>76</sup>. La question n'est finalement plus abordée les mois suivants et, apparemment, aucune demande n'est remontée au comité de la part des étudiants étrangers. Leur exclusion du comité n'est pas abolie. Lors de la constitution de l'Union Générale des Étudiants en 1907, il est à nouveau précisé qu'il faut être Français et majeur pour prétendre à l'éligibilité au comité. Notons que si la loi du 21 mars 1884 sur les syndicats oblige que toute personne chargée de l'administration ou de la direction soit française et jouisse de ses droits civils, aucune restriction de ce point de vue n'est prévue dans la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 sur les associations.

Parfois, certains membres d'une AGE cherchent également à exclure les étudiants étrangers d'autres institutions au sein de l'association. Richard, étudiant en droit et alors vice-président de l'AGE de Paris, fonde en mars 1887 une section de géographie et demande que les étrangers n'y soient pas admis. Lors de deux votes consécutifs, le comité approuve ce choix, ce qui soulève une protestation de plusieurs membres étrangers. Il est finalement déci-

---

<sup>73</sup> UNION GENERALE DES ÉTUDIANTS DE MONTPELLIER, *Statuts, op. cit.*, § 7. Cependant, l'article 57 stipule toujours : « Les femmes, mêmes accompagnées, ne sont pas admises, exception faite pour les fêtes où elles sont spécialement invitées ».

<sup>74</sup> Ivan VAN HOËL, « Chronique – Étudiantes », *LL*, 19 janvier 1893, 4<sup>e</sup> année, n° 3, p. 1.

<sup>75</sup> On retrouve dans tous les statuts des dispositions telle que : « Pour être membre du comité, il faut être étudiant, majeur et Français. » ASSOCIATION GENERALE DES ÉTUDIANTS DE MONTPELLIER, *Règlement, op. cit.*, Titre V, § 3 (souligné dans le texte).

<sup>76</sup> « Séance du 13 juin 1892 », *Bulletin de l'Association Générale des Étudiants de Montpellier (BAGEM)*, juillet 1892, 5<sup>e</sup> année, n° 49, p. 223.

dé que le bureau de la section « a le droit de réserver aux Membres français certaines manifestations ». Richard profite du malaise suscité chez certains membres français par la plainte des membres étrangers pour insister sur l'aspect national de l'AGEP : celle-ci serait « générale » et non « cosmopolite »<sup>77</sup>. Il souhaite saisir l'assemblée générale sur cette question, mais en est découragé par le reste du comité, qui vote tout de même par 8 voix contre 3 l'ordre du jour : « Le Comité rappelle aux étrangers signataires de la protestation que, en vertu de l'art. 39 des statuts et d'une série de dispositions spéciales, l'Association des étudiants a un caractère nettement national<sup>78</sup> ». La « question des étrangers », c'est-à-dire le nombre d'étudiants étrangers que les universités françaises peuvent accueillir et les droits qu'il faut leur accorder, notamment en termes de carrière, agite les étudiants durant la décennie avant la Première Guerre mondiale. Les membres des AGE en débattent eux aussi, mais cela n'a pas conduit à la demande officielle ou publique d'une partie des membres d'exclure les étrangers des AGE. Une exception, également parisienne : en 1913, les membres de l'AGEP votent lors de l'assemblée générale qu'il faut désormais justifier de sa nationalité française pour avoir droit d'élire le comité. L'exclusion des étrangers du corps des électeurs témoigne de la place grandissante de la « question des étrangers » au cours des années 1900 parmi les étudiants<sup>79</sup>.

### ***1. 2. 3. Ambitions œcuméniques et réussites limitées***

Malgré ces dispositions de recrutement très libérales et les prétentions œcuméniques affichées, les AGE ne rassemblent qu'une petite minorité des étudiants. L'exclusion des étudiantes dans la plupart d'entre elles n'est qu'une cause et explication mineures à cela. Rares sont les AGE qui publient un annuaire, et le nombre d'adhérents donné parfois dans leurs journaux n'est souvent qu'une approximation invérifiable, ce qui rend difficile les comparaisons et la constatation d'évolutions au cours du temps. Quelques chiffres permettent tout de même de tirer des premières conclusions<sup>80</sup>.

---

<sup>77</sup> LE COMITE, « Séance du 22 mars » et « Séance du 31 mars », *L'UdP*, 5 mai 1887, 2<sup>e</sup> année, n° 10, p. 12 ; « Séance du 31 mai », *Ibid.*, 8 août 1887, n° 12, p. 25 et « Séance du 16 juin », p. 28.

<sup>78</sup> LE COMITE, « Séance du 21 juin », *L'UdP*, 8 août 1887, 2<sup>e</sup> année, n° 12, pp. 28-29. Le débat est vif et les positions tranchées, à tel point que le comité décide à sa suite que « dorénavant, les procès-verbaux contiendront, pour les questions importantes, les noms des votants pour ou contre ».

<sup>79</sup> « Assemblée générale du 11 mars 1913 (suite) », *L'UdP*, 15 avril 1913, 29<sup>e</sup> année, n° 209, p. 8-9. Nous n'avons pas réussi à retracer la genèse de cette mesure, à l'exception du fait qu'elle est proposée par Henri Lagrange, également membre des Étudiants d'Action française. Comme nous le verrons aux chapitres 8 et 10, les débats autour de la nouvelle loi militaire, devant augmenter la durée de la conscription obligatoire d'une troisième année, joue un rôle considérable dans l'animosité grandissante envers les étrangers, vus comme des profiteurs du système universitaire français, sans avoir à payer l'impôt du sang.

<sup>80</sup> Nous faisons figurer des tableaux (répartition par faculté) à l'Annexe n° 7. La proportion d'étudiants membres de l'AGE est calculée par rapport au total donné dans les rapports publiés dans les *Enquêtes et documents rela-*

L'AGE de Montpellier comprend 405 adhérents fin 1887, quelques mois après sa création, soit 38,9 % des 1 042 étudiants de l'université. Elle compte 355 membres en juin 1892 et 347 l'année suivante, soit environ 22 % des 1 560 étudiants que compte alors Montpellier<sup>81</sup>. L'UEE de Lille est forte de 250 membres en 1890, sur 902 étudiants lillois, soit 27,7 %. Elle est restructurée en 1903, et ne compte plus que 155 adhérents, sur 1 100 étudiants lillois (14 %). En 1907, ils sont 437 sur 1 319 à en être membres (33,13 %) mais seulement 253 sur 1 700 (14,80 %) en 1913<sup>82</sup>. Début 1912, l'AGE de Lyon rassemble 324 adhérents, soit 11,35 % des 2 855 étudiants de l'université<sup>83</sup>. L'AGE de Bordeaux connaît une forte baisse de ses effectifs à partir du milieu des années 1890. Elle compte 498 membres en 1893 et 522 en 1894, puis leur nombre chute presque continuellement : 419 (1895), 355 (1896), 301 (1897), 264 (1898), 270 (1899), 312 (1901), 227 (1902), 269 (1903), 206 (1906)<sup>84</sup>. En 1893, l'AGEB rassemble 26,2 % des étudiants bordelais inscrits en droit, médecine, pharmacie, lettres et science, plus que 19,4 % dès 1894, 12,6 % en 1898, 10 % en 1902 et 8,2 % en 1906. L'AGE parisienne a également connu de fortes variations dans ses effectifs : 2 137 membres en 1888, puis 2 105 (1890), 1 376 (1891), 1 655 (1892), 1 430 (1894), 1 346 (1895), 1 196 (1899), 1 319 (1900), 1 478 (1905), 3 535 (1909), 3 222 (1910)<sup>85</sup>. Parmi eux se trouvent des étudiants des quatre facultés, de l'École supérieure de pharmacie, ainsi que de toutes les autres écoles d'enseignement supérieur que compte la capitale. En se limitant aux membres étudiants en droit, médecine, sciences, lettres et pharmacie, l'AGEP rassemble 21,85 % des étudiants de ces cinq établissements en 1888, contre 9,99 % en 1895, 9,19 % en 1905 et 15,22 % en 1910. La répartition par facultés est peu équilibrée, particulièrement à Paris, où la surreprésentation des juristes augmente constamment, comme le montre le tableau 3-1.

---

*tifs à l'enseignement supérieur* ou dans les volumes de la *Statistique de l'enseignement supérieur* et de l'*Annuaire statistique de la France* pour les années considérées.

<sup>81</sup> « Association Générale des Étudiants de Montpellier », *L'UDP*, novembre 1888, 3<sup>e</sup> année, n° 19, p. 7 ; « Discours de M. Bardou, Trésorier », *BAGEM*, juillet 1892, 5<sup>e</sup> année, n° 49, p. 218 ; « Assemblée générale du 18 juin 1893 », *Ibid.*, 6<sup>e</sup> année, n° 60, août 1893, p. 244.

<sup>82</sup> *Lille-Latin*, 21 novembre 1891, supplément, 2<sup>e</sup> année, n° 24, n. p. ; Jean-François CONDETTE, *La Faculté des lettres de Lille*, *op. cit.*, p. 121 et 191.

<sup>83</sup> Lettre du président de l'AGEL au recteur de l'académie de Lyon, 2 février 1912, Archives départementales du Rhône (ADR), 1/T/303 « Association générale des étudiants lyonnais », 1906-1941.

<sup>84</sup> Notre comptabilisation d'après les *Annuaire*s de l'AGE de Bordeaux pour les années considérées.

<sup>85</sup> Notre comptabilisation d'après les *Annuaire*s de l'AGE de Paris pour les années considérées.

**Tableau 3-1. Répartition des membres de l'AGEP et de l'AGEB par faculté (en %)**

	Droit		Médecine		Pharmacie		Lettres		Sciences		Théo. prot.	
1890P	34,4	<i>34,9</i>	30,18	<i>29,8</i>	10,63	<i>19,4</i>	14,43	<i>9,8</i>	10	<i>5,8</i>	0,34	<i>0,3</i>
1892B	34,73	<i>29,38</i>	33,89	<i>38,59</i>	16,1	<i>15,46</i>	8,37	<i>11,25</i>	6,9	<i>3,36</i>	-	-
1894B	38,52	<i>29,69</i>	35,8	<i>38,67</i>	13,58	<i>12,23</i>	5,68	<i>10,14</i>	6,41	<i>9,26</i>	-	-
1895P	33,6	<i>28,8</i>	30,33	<i>35,8</i>	17,12	<i>11,7</i>	11,38	<i>14,8</i>	7,19	<i>8,4</i>	0,35	<i>0,5</i>
1900P	50,67	<i>34,1</i>	21,73	<i>30,4</i>	8,83	<i>11,5</i>	10	<i>12,8</i>	8,48	<i>10,6</i>	0,27	<i>0,6</i>
1901B	30,1	<i>35</i>	30,61	<i>32,7</i>	13,77	<i>10</i>	5,1	<i>9,81</i>	11,73	<i>12,41</i>	-	-
1906B	40,5	<i>38,01</i>	40,5	<i>30,15</i>	6	<i>8,73</i>	3	<i>9,72</i>	10	<i>13,38</i>	-	-
1910P	58,43	<i>43,9</i>	14,2	<i>25,1</i>	1,07	<i>4</i>	14,72	<i>17,3</i>	11,56	<i>9,7</i>	<i>Supprimée</i>	

Colonne de gauche : part des étudiants de cette faculté sur l'ensemble des étudiants des cinq (Bordeaux) ou six (Paris) facultés qui sont membres de l'AGE. Colonne de droite, en italique : part des étudiants de cette faculté sur l'ensemble des étudiants de l'université.

Les années suivies d'un *P* concernent l'AGE Paris, celles suivies d'un *B* concernent l'AGE Bordeaux.

Le faible taux d'adhésion des étudiants aux AGE est donc une constante de leur histoire. Très généralement, on peut émettre l'hypothèse que deux phénomènes ont pu conduire à ce que les étudiants ne voient pas l'intérêt de rejoindre ces associations : l'apparition très tardive d'un modèle associatif étudiantin et le fait que, si les dirigeants des AGE obtiennent-satisfaction auprès des autorités à propos, par exemple, de dispositions concernant les études ou le service militaire, tous les étudiants peuvent en bénéficier sans avoir à adhérer officiellement à l'association (on retrouve ici une caractéristique de l'histoire syndicale française). Des raisons politiques ou religieuses ont pu pousser certains étudiants à adhérer à d'autres associations ou simplement à rester éloigner des AGE, considérées comme trop proches du gouvernement républicain. Cette proximité a pu plus généralement rebouter de nombreux étudiants de rejoindre les AGE, dont ils critiquent le caractère jugé trop officiel. Enfin, après 1900, les Associations corporatives concurrencent ouvertement les AGE. C'est parmi les étudiants en pharmacie et en médecine qu'elles se développent d'abord, d'où, cause et effet, la surreprésentation des juristes au sein des AGE augmente encore après le tournant du siècle.

### 1. 3. Une multiplicité de modèles

Les organisations étudiantes allemandes ne se limitent pas aux *Corps* et *Burschenschaften* et les françaises aux AGE. Elles présentent les deux extrêmes d'un continuum de possibilités d'accès aux organisations étudiantes. Nous allons présenter brièvement trois autres modèles qui se situent dans cet entre-deux et se recoupent en partie entre eux. Cela nous permet également d'introduire de nouvelles formes d'organisations, que nous n'avons pas encore, ou très brièvement, évoquées et qui seront l'objet de développements ultérieurs.

Le premier modèle est celui d'un recrutement large, avec peu ou pas de barrières à l'entrée (de sexe, économiques, sociales ou disciplinaires), mais limité à un groupe donné, bien que relativement vaste. La *Freistudentenschaft*, les Associations corporatives françaises et la plupart des associations d'étudiantes des deux pays sont à placer dans ce modèle. Les associations d'étudiantes françaises sont constituées durant les cinq années avant la guerre sur les mêmes bases que les AGE. Les associations allemandes d'étudiantes généralistes (d'autres sont par exemple confessionnelles) adoptent aussi le plus souvent une politique de recrutement assez libérale. La *Freistudentenschaft* (Communauté des étudiants libres) entend regrouper et défendre les intérêts de l'ensemble des étudiants non-incorporés, c'est-à-dire qui ne font pas partie d'une corporation. Elles ont un fonctionnement interne relativement proche de celui des AGE. Les femmes y sont admises au même titre que les hommes, les étrangers que les Allemands et la religion ne constitue pas un critère d'exclusion. Ces principes très libéraux sont en partie remis en cause par le développement de courants antisémites et surtout hostiles aux étudiants étrangers, mais sont maintenus officiellement. Les Associations corporatives sont créées pour défendre les intérêts des étudiants d'une certaine faculté (médecine, pharmacie, droit). L'ensemble des étudiants de cette faculté peut y adhérer, parfois les femmes sont acceptées. Comme dans les AGE, les étrangers peuvent les rejoindre mais ne peuvent pas les diriger. De plus, à la veille de la guerre, l'antisémitisme et la xénophobie peuvent y être forts. Dans toutes ces organisations, les cotisations sont relativement faibles.

De manière plus restreinte, il faut noter la place particulière des *Vereine Deutscher Studenten* parmi les corporations, qui constituent un modèle particulier de recrutement, distinct à plusieurs égards de celui des *Verbindungen*. Seuls les étudiants hommes allemands et chrétiens peuvent en faire partie. Cette condition religieuse est encore renforcée, avec l'adoption par les délégués à la fédération nationale en 1896 d'une mesure particulièrement restrictive : ne peut faire partie d'un VDSt un étudiant ayant un parent juif, même si celui-ci s'est converti au christianisme<sup>86</sup>. De plus, la défense de l'Empire au cœur du programme idéologique des VDSt a contribué à la diffusion de l'anticatholicisme en leur sein, surtout au début du mouvement puis à nouveau durant les années 1900. Comme dans les *Verbindungen*, la question de l'admission des femmes ne s'est jamais posée et n'est jamais débattue. Les coûts financiers de l'adhésion sont faibles : par exemple 5 Mark par semestre pour le VDSt de Ber-

---

<sup>86</sup> *Die zur Zeit gültigen Beschlüsse sämtlicher Verbands- Tagungen des Kyffhäuser-Verbandes der Vereine Deutscher Studenten, op. cit., p. 10.*

lin en 1893<sup>87</sup>. Au moins jusqu'aux années 1890, le duel n'est pas obligatoire dans la plupart des VDSt, ce qui constitue une barrière en moins pour les étudiants catholiques. Les VDSt recrutent dans toutes les facultés. Les théologiens protestants forment souvent durant les deux premières décennies du mouvement le groupe le plus important. À partir de la fin des années 1890, la part des juristes augmente, mais reste d'une proportion moindre que dans les *Corps* et *Burschenschaften*. Ils représentent par exemple 31,02 % de l'ensemble des membres étudiants des VDSt en 1908<sup>88</sup>.

Enfin, il existe un ensemble d'organisations spécifiquement constituées pour un groupe donné, sur des principes religieux ou politiques par exemple. En Allemagne, les corporations catholiques connaissent un développement soutenu à partir du tournant du siècle, en raison des difficultés pour les étudiants catholiques à rejoindre une *Verbindung* et surtout de l'augmentation de la part des catholiques parmi les étudiants. De la même manière, l'antisémitisme conduit à la création, surtout après 1900, d'associations et corporations juives, généralement unisexes. En France, il existe des associations d'étudiants catholiques ou protestants, mais nous n'avons relevé l'existence d'aucune association juive. Dans les années 1890 sont créées des associations d'étudiants socialistes ou monarchistes, suivies après le tournant du siècle par des associations républicaines et d'Action française. Les barrières à l'entrée (cotisations, engagement exigé) varient grandement d'une organisation à l'autre.

Cette grande diversité de modalités de recrutement conduit à des formes d'engagement très variables entre les différentes organisations étudiantes.

## **2. Comment le type de recrutement façonne le mode d'engagement**

L'analyse des types de recrutement des différentes organisations étudiantes était nécessaire pour mieux comprendre leurs différences fondamentales. Elle a également servi à aborder un ensemble de points de leur fonctionnement interne. Il s'agit dans cette seconde partie d'interroger la relation entre type de recrutement et mode d'engagement des membres au sein de leurs organisations. Nous faisons l'hypothèse qu'il existe une corrélation étroite entre un recrutement strict et un engagement homogène des membres et, inversement, un recrutement large et un engagement hétérogène. Nous nous interrogerons ainsi sur les consé-

---

<sup>87</sup> VEREIN DEUTSCHER STUDENTEN ZU BERLIN, « Satzungen », § 7, s. d. [vers 1893], GStA PK, I. HA Rep. 76 V<sup>a</sup> Sekt. 2 Tit. XII Nr. 17 Bd. 1.

<sup>88</sup> Paul BLUNK, « Statistische Uebersicht über die Berufs- bzw. Fakultätsverhältnisse der Mitglieder des K.-V. am 1. Januar 1908 », *AkBl*, 16 juin 1908, Jg. 23, n° 6, p. 94.

quences de cette distinction sur certaines des modalités de fonctionnement des organisations, en premier lieu la hiérarchie entre les membres et les modes de nomination ou d'élection des représentants de l'organisation.

## 2. 1. Recrutement élitare et engagement homogène

Au recrutement national, religieux et social limité des *Verbindungen*, s'ajoutent une exigence d'engagement complet au sein de la corporation, au moins durant les premiers semestres, et une hiérarchie stricte entre les membres. Sous l'Empire, l'engagement à vie au sein de la corporation, le *Lebensbundprinzip*, est introduit ou, le plus souvent, officialisé.

Il existe deux niveaux au sein des corporations, parfois explicitement dénommés dans les statuts *äußere* et *innere Verbindung*, corporation extérieure et intérieure. Le premier niveau est celui des prétendants au statut de membre actif, les *Füchse*, également appelés *Renoncen* dans les *Corps*. Le bizut n'a que des droits limités, par exemple lors des votes au sein de l'assemblée (*Convent*) et ne peut représenter la *Verbindung*. Le port de signes distinctifs, appelés dans le langage corporatif *Couleur*, le ruban (*Band*) et la casquette (*Mütze*), aux couleurs de la corporation symbolise l'appartenance à celle-ci. Le *Fuchs* ne peut porter les couleurs officielles de la corporation et se voit attribuer un ruban, et quelques fois une casquette, spécifiques : il est ainsi immédiatement identifié comme subordonné<sup>89</sup>. En effet, le bizut doit obéir aux membres de plein droit et surtout à son parrain (*Leibbursch*), qui exerce une autorité pleine et entière sur lui.

La *Fuchsenzeit* est une véritable période d'éducation et d'initiation qui a pour but de former ces nouvelles recrues afin qu'elles puissent correctement intégrer et représenter la corporation dans le futur. Ceci est clairement exprimé dans les statuts. Ainsi, il est affirmé dans les statuts de la Burschenschaft Allemannia de Heidelberg que la corporation extérieure sert à « former des membres capables pour [la corporation] intérieure ou à apprendre à connaître les membres dignes<sup>90</sup> ». L'entraînement aux armes a pour but premier la préparation au duel (*Mensur*) d'intronisation. Lors des *Fuchsenstunden* ou *Fuchsenkränzchen*, leçons menées par un membre expérimenté qui porte le titre de *Fuchsmajor*, les bizuts apprennent l'histoire de leur corporation et plus généralement de la vie corporative, les statuts, à reconnaître les cou-

---

<sup>89</sup> Par exemple, les couleurs du Corps Rhenania de Bonn sont (de haut en bas) : bleu, blanc, rouge et bordures argentées ; les *Füchse* portent quant à eux un ruban bleu, blanc, bleu aux bordures argentées, ainsi qu'une casquette spéciale, appelée *Stürmer*, blanche et aux bordures argentées et rouges. Voir Annexe n° 8.

<sup>90</sup> « *Der Zweck der äußeren Verbindung ist: tüchtige Mitglieder für die innere heranzubilden oder die würdigen kennen zu lernen [...]* ». « Statuten der Burschenschaft Allemannia zu Heidelberg », in BURSCHENSCHAFT ALLEMANNIA ZU HEIDELBERG, *Die Burschenschaft Allemannia zu Heidelberg*, op. cit., p. 6.

leurs des autres corporations de la ville pour savoir immédiatement comment se comporter lors d'une rencontre inopinée, selon s'il s'agit d'une corporation amie ou en *Verruf* (discréditée). Ils doivent également apprendre les différents chants, patriotiques ou teintés de romantisme étudiantin, qu'ils doivent entonner en chœur avec les autres membres durant la *Kneipe*. Lors de cette soirée hebdomadaire ou bihebdomadaire de beuverie, les *Füchse* doivent boire quand ils en reçoivent l'ordre d'un membre actif, selon un rituel précis et codifié.

De nombreux bizuts renoncent à devenir membre à part entière ou sont exclus, car les membres actifs considèrent qu'ils ne sont pas dignes de rejoindre la corporation. Comportement au quotidien, lors des beuveries et face aux autres corporations, intérêt porté et ponctualité aux diverses activités et rencontres de la corporation, bonne pratique du duel, moralité, dettes, relations sexuelles : tout est prétexte aux remontrances, aux sanctions (amende ou suspension provisoire), voire à l'exclusion. Au sein de l'Allemannia de Heidelberg, la part des *Füchse* qui quittent ou sont exclus de la corporation baisse néanmoins continuellement sous l'Empire. C'est en effet le cas d'un tiers d'entre eux entre les semestres d'hiver 1871/72 et 1879/80 ; contre 28,4 % entre 1880 et 1889/90 ; 21,7 % entre 1890 et 1899/1900 ; 21,3 % entre 1900 et 1909/10 et 18,4 % entre 1910 et 1914.

Devenir membre actif signifie s'engager à vie. À partir du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, des corporations, d'abord des *Corps*, introduisent le *Lebensbundprinzip*, le principe d'association à vie<sup>91</sup>. Certaines corporations ne l'intègrent dans leurs statuts qu'au cours des années 1880, mais il s'agit alors simplement d'une officialisation d'une pratique déjà en cours. Ce principe a une grande influence sur les organisations étudiantes et certaines d'entre elles, créées à partir des années 1880, l'adoptent également, même si elles ont un caractère corporatif moins contraignant que les *Corps* et *Burschenschaften*. L'accès à la corporation interne est permis par la réussite des différents rites de passage, et officialisé par un vote des membres réunis en assemblée. Le puissant contrôle des membres par leurs pairs, surtout leurs aînés, ne se limite pas aux bizuts et se poursuit durant la période d'activité (*Aktivzeit*). En recevant le *Band* et la *Mütze*, le nouveau membre obtient tous les droits liés au statut d'*Aktiver* : il peut voter lors des assemblées, être élu à un des mandats de gestion ou de représentation de la corporation, devenir *Leibbursch* d'un *Fuchs*. En cas de changement d'université ou lors de la préparation des examens finaux, il est possible de demander le statut d'*Inaktiver*, qui permet de se décharger de certaines responsabilités et devoirs.

---

<sup>91</sup> Matthias STICKLER, « Universität als Lebensform? », *op. cit.*, p. 165 ; « Lebenscorps » et « Panier », in Robert PASCHKE, *Studentenhistorisches Lexikon*, Köln, SH Verlag, coll. « GDS-Archiv für Hochschul- und Studentengeschichte », 1999, p. 167 et 199-200.

Il existe trois *Chargen* (fonctions) permanentes de représentation et de gestion de la corporation. Le *Erstchargierter* ou *Senior* représente officiellement la corporation dans ses relations avec l'extérieur : autres organisations, autorités universitaires. Il dirige également les affaires internes de la corporation. Le second est le *Fechtwart*, il est responsable de la bonne tenue de la salle d'armes (*Fechtboden*), des objets qui s'y trouvent et de l'entraînement des membres aux armes. Le troisième, le *Schriftwart* (secrétaire), s'occupe du courrier et de la rédaction des protocoles des séances de l'assemblée des membres. Dans tous les actes officiels de la corporation, ces trois *Chargierten* signent de leur nom, du symbole (*Zirkel*) de la corporation et respectivement de *x*, *xx* et *xxx*, ce qui permet l'identification immédiate de leur rôle au sein de la *Verbindung*. Ces trois membres exercent une autorité particulière au sein de la corporation et les autres membres leur doivent respect et obéissance. D'autres fonctions, officielles ou officieuses, peuvent exister : trésorier, bibliothécaire-archiviste, membre du tribunal d'honneur (*Ehrengericht*), responsable des biens de valeur (*Schmuckwart*). Toutes ces fonctions sont le plus souvent électives. Cependant, en raison du faible nombre de membres et de la cohésion devant régner entre eux, aucune campagne électorale n'a lieu et le renouvellement semestriel des mandataires ne préoccupe guère les membres actifs.

Après la fin des études, le membre est *philistriert*, expression qui vient de *Philister* (philistin), terme du XVII<sup>e</sup> siècle désignant initialement l'habitant d'une ville universitaire qui n'est pas un *Akademiker* (professeur ou étudiant). Le sens en a été élargi à l'ensemble des non-étudiants, y compris l'ancien étudiant diplômé, et est devenu pour les corporations synonyme de *alte Herren*. Certaines d'entre elles maintiennent l'usage du terme *Philister* encore au XX<sup>e</sup> siècle<sup>92</sup>. Un membre diplômé ne devient pas automatiquement *alter Herr* (AH), mais doit se plier à certaines exigences. Les anciens continuent de payer des cotisations régulières ou extraordinaires à leur corporation. À cela s'ajoute des conditions spécifiques à chaque corporation. Pour devenir AH de l'Allemannia de Heidelberg, le membre diplômé doit recevoir l'accord de l'assemblée (*Convent*), qui est par la suite remplacée dans ce rôle par la Commission des anciens (*Philisterkommission*)<sup>93</sup>. Les membres du VDSSt de Fribourg qui ont terminé leurs études sont qualifiés de « membres inactifs exmatriculés ». Pour être nommé AH, il leur faut soumettre leur demande par écrit, qui doit être acceptée par une majorité des deux tiers de l'assemblée des membres, en accord avec les anciens. Seul un étudiant qui a été membre d'un

---

<sup>92</sup> « Philister », in Friedhelm GOLÜCKE, *Studentenwörterbuch. Das akademische Leben von A bis Z*, Graz, Wien, Köln, Verlag Styria, 1987, p. 344.

<sup>93</sup> « Statuten der Burschenschaft Allemannia zu Heidelberg », *op. cit.*, § 40, p. 9 ; « Satzungen der Burschenschaft Allemannia zu Heidelberg », § 40, in BURSCHENSCHAFT ALLEMANNIA ZU HEIDELBERG, *Allemannia sei's Panier! 1856-1906*, *op. cit.*, p. 243.

VDSSt durant au moins trois semestres, dont un à Fribourg, est resté actif durant un semestre complet, et a réussi l'examen de fin d'études ou trouvé un emploi qui lui permet une vie indépendante (« *selbstständige Lebensstellung* ») peuvent prétendre au titre d'*alter Herr*<sup>94</sup>. En tant que membre de la corporation, le comportement de l'*alter Herr* est toujours jugé par ses pairs. Il est donc possible d'être exclu par les autres AH, bien que cela soit bien plus rare que pour les *Füchse*, *Aktiven* et *Inaktiven*. Par exemple, Richard Haas de l'Allemania-Heidelberg est exclu (*dimittiert*) pour cause « d'infraction grossière contre la moralité<sup>95</sup> ».

C'est donc un engagement complet qui est exigé du *Verbindungsstudenten* durant ses études. Les nombreuses barrières à l'entrée (antisémitisme, anticatholicisme, coûts) sont renforcées par un strict contrôle par les membres et l'obligation d'obéissance aux plus anciens, encore étudiants ou diplômés<sup>96</sup>.

## 2. 2. Recrutement large et engagement diversifié

Aucune organisation étudiante en France n'exerce un tel contrôle et ne possède une telle hiérarchie codifiée entre ses membres. Compte tenu de leur recrutement large, Associations Générales des Étudiants, Associations corporatives, mais aussi la *Freistudentenschaft* en Allemagne ne peuvent obliger tous leurs membres à s'engager activement en leur sein et n'exercent pas un contrôle strict sur eux, du moins pas un contrôle institutionnalisé comparable à celui pratiqué dans les *Verbindungen*. Il n'existe ainsi pas de statut officiel de bizut au sein de ces organisations : les nouveaux peuvent éventuellement être moqués par leurs aînés lors de leurs premières soirées, mais ni période transitoire, ni rituel d'intronisation officiel ne sont imposés. De ce fait, il existe un continuum de types d'engagement possibles, allant du simple paiement de la cotisation pour profiter des avantages les plus facilement accessibles – bibliothèques, réductions chez les commerçants ou au théâtre –, à la participation au groupe dirigeant pendant plusieurs années, en occupant parfois différentes positions.

C'est en effet une minorité active avant tout composée des membres élus aux postes dirigeants qui fait vivre et permet le développement de ces organisations<sup>97</sup>. Bien qu'il puisse

---

<sup>94</sup> « Satzungen des Vereins deutscher Studenten zu Freiburg i. Brg. », s. d. [vers 1901], § 10, Universitätsarchiv Freiburg im Breisgau (UAF), B1/2520, « Verein deutscher Studenten », 1901-1935.

<sup>95</sup> « *Unser Philister Richard Haas in München wurde wegen groben Verstoßes gegen die Sittlichkeit dimittiert.* » BURSCHENSCHAFT ALLEMANNIA ZU HEIDELBERG, « Jahresbericht 1894/95 », p. 4.

<sup>96</sup> Un contrôle strict des membres est également à l'œuvre dans les *colleges* de Cambridge et Oxford. Il est néanmoins de nature différente, puisque les *colleges* sont des institutions de l'université. Sonja LEVSEN, *Elite, Männlichkeit und Krieg*, op. cit., p. 59-61 ; Thomas WEBER, *Our friend « the enemy »*, op. cit., p. 41.

<sup>97</sup> L'approche en termes de carrière permet d'analyser dispositions à l'engagement, modalités d'engagement et socialisation au sein de l'organisation. Malheureusement, les sources disponibles ne nous permettent pas de

exister quelques particularités spécifiques à chacune d'entre elles, le système général est le même pour toutes ces organisations : soit un comité est directement élu par l'ensemble des membres, soit c'est un comité élargi qui est élu, qui élit ensuite en son sein un bureau dirigeant. Au sein de ce comité ou de ce bureau sont élus un président, un ou deux vice-présidents, un secrétaire et un trésorier qui disposent parfois d'un adjoint, et parfois un bibliothécaire. Les élections générales ont lieu à échéance régulière. Au moment de la création des premières AGE, l'équipe dirigeante est renouvelée rapidement : tous les semestres à Paris et même tous les trois mois à Lille. C'est après quelques années d'existence que la plupart des AGE stabilisent leurs élections à une par an<sup>98</sup>. Après l'instauration de l'élection annuelle, le vote a lieu, selon les associations, au début de l'année universitaire ou de l'année civile. Il s'effectue par groupes divisés par faculté ou école d'appartenance afin d'assurer une représentation proportionnelle au nombre de membres.

L'organisation des élections est officiellement encadrée par un ensemble de dispositions statutaires, mais nous n'avons retrouvé que très peu d'informations sur leur déroulement concret. Nous ne sommes pas en mesure de répondre à des questions essentielles telles que : pourquoi un membre est-il choisi par ses camarades à la tête de l'organisation ? Quels ont été les arguments mobilisateurs durant la campagne ? Les nouveaux statuts de l'UEE de Lille introduits en 1903 donnent un premier aperçu du fonctionnement des élections et des mandats en jeu. La période électorale annuelle pour le renouvellement général du comité dure huit jours au plus, à partir du 1<sup>er</sup> décembre. Des élections partielles peuvent avoir lieu à tout moment. Il est fait publicité des élections au sein du local : le début du scrutin et les déclarations des candidats, préalablement soumises au secrétaire, y sont affichées. Des mesures de précautions sont prises pour éviter les fraudes et s'assurer du bon déroulement démocratique du vote : « Le scrutin a lieu au vote secret. Toutes les opérations de vote sont placées sous la surveillance du Comité. Un registre spécial reçoit les signatures des votants, celles des commissaires et les procès-verbaux d'élections dressés immédiatement par le secrétaire ». Si toutefois des irrégularités devaient avoir été commises, le comité sortant peut invalider une élection, qui doit de nouveau avoir lieu. Le nouveau président est ensuite élu par l'ensemble des membres actifs parmi l'un des élus au comité, tandis que ces derniers seuls élisent le reste du bureau (deux vice-présidents, un secrétaire, un trésorier, un bibliothécaire). Il s'agit là d'une

---

mener une telle étude, même dans le cas de Marcel Decroix, qui a présidé l'UEE de Lille, dont nous avons retrouvé les archives privées. Voir par exemple : Lucie BARGEL, « Apprendre un métier qui ne s'apprend pas. Carrières dans les organisations de jeunesse des partis », *Sociologie*, juillet 2014, vol. 5, n° 2, pp. 171-187.

<sup>98</sup> On ne peut que proposer des hypothèses sur la décision initiale de renouveler plusieurs fois par an le comité : crainte que certains prennent contrôle de l'association, la modèlent selon leurs idées ; renouvellement vu comme moyen d'impliquer plus d'étudiants, de démontrer l'aspect démocratique et ouvert à tous de l'association.

spécificité de l'UEE : dans les autres AGE, le bureau entier est élu par les membres du comité. Le bureau doit exécuter les décisions du comité et lui soumettre ses projets, mais le président dirige les délibérations du comité, doit être averti de toute action engageant l'association et représente l'association en public<sup>99</sup>. Rapidement, au sein de la plupart des AGE, les membres sont regroupés en sections, selon leur domaine d'étude et le nombre de délégués est proportionnel au nombre d'adhérents de chaque section.

Les élections des représentants au sein des *Freistudentenschaften* (FrSt) fonctionnent légèrement différemment. Par exemple, à Berlin, le *Präsidium* est composé d'un président, assisté d'au moins quatre autres membres, tous élus par une assemblée générale spécialement convoquée à chaque fin de semestre. Une grande disponibilité est requise de ces élus : ils doivent tenir séance à huit clos au moins deux fois par semaine, y traiter de toutes les questions qui ont trait au fonctionnement et à la gestion de la FrSt (finances, activités, etc.), prendre toutes les décisions nécessaires et tenir registre de celles-ci. Deux d'entre eux au moins, assistés d'autres membres de la FrSt, doivent être présents à l'office d'informations de la FrSt, ouverte quotidiennement. D'autres fonctions (*Ämter*) peuvent être créées par les membres du *Präsidium* pour l'aider dans ses tâches qui concernent les besoins permanents, auxquelles s'ajoutent des commissions pour des besoins spécifiques et plus temporaires. Les membres des sections culturelles, intellectuelles et sportives créées au sein de la FrSt élisent un bureau spécifique, chargé de la gestion de la section. Cela permet aux dirigeants du *Präsidium* d'être déchargés d'une partie du travail. Enfin, le *Präsidium* est épaulé par un conseil consultatif (*Beirat*), composé des dirigeants des sections, des *Ämter*, des commissions et des anciens membres du *Präsidium*<sup>100</sup>. Cette multiplication des organes permet une implication d'un plus grand nombre de membres qu'au sein des AGE, mais la gestion et la représentation de la FrSt restent dépendantes d'un ensemble relativement restreint de personnes très engagées.

Certains étudiants s'engagent donc activement et longuement pour leur association. Après avoir été élu membre du *Präsidium* de la FrSt berlinoise au semestre d'hiver 1912/13, Walter Benjamin est élu en février 1914 comme président pour le semestre d'été 1914, puis réélu pour le semestre d'hiver 1914/15. Entre-temps, Benjamin est retourné étudier à Fribourg, où il a également été élu dirigeant de la FrSt locale. La trésorière et le secrétaire sont également élus ces deux semestres 1914/15<sup>101</sup>. Au total, l'AGE de Paris compte 29 présidents

---

<sup>99</sup> UNION DES ÉTUDIANTS DE L'ÉTAT, *Statuts et règlement général*, op. cit., §§ 61-91.

<sup>100</sup> *Satzungen der Berliner Freien Studentenschaft an der Königlichen Friedrich-Wilhelms-Universität*, 1909, §§ 5, 6, 8-10, 13-14, 26, 33-42, 85-95, pp. 4-5, 7-9, 16.

<sup>101</sup> Lettres des 29 janvier 1913, 24 février et 27 juillet 1914, Universitätsarchiv der Humboldt Universität Berlin (UAHB), RS Nr. 748 « Freie Studentenschaft », 1909-1916.

différents de 1884 à 1914. Six restent en poste moins d'un an, quatorze font un mandat annuel complet, cinq un peu plus que ce mandat (ils sont par exemple élus en remplacement d'un président démissionnaire puis pour un mandat complet aux élections générales), seuls trois font deux mandats et un, Georges Chaumeton, totalise par intermittences un peu plus de deux ans à la tête de l'AGEP, à une période où les élections sont encore semestrielles. Parmi eux, seuls quatre ne sont jamais élus au comité en dehors de leur mandat présidentiel. Pour sept autres, la présidence est la seule fonction qu'ils exercent au sein du comité, et dix-huit sont élus avant ou après leur mandat présidentiel à d'autres fonctions (secrétaire, vice-président, etc.). Des mesures sont prises pour assurer le sérieux des élus. Par exemple, le comité de l'AGE de Montpellier vote en 1892 que le président doit annoncer toutes les réunions 48 heures à l'avance, et que tous les absents non-excuses doivent payer une amende de 1 Franc<sup>102</sup>. Ce sont principalement ces membres particulièrement engagés durant leurs études qui restent en lien avec leur association après avoir commencé leurs carrières professionnelles, en devenant membres honoraires.

L'élection à des responsabilités au sein de ces organisations est coûteuse en temps et ces fonctions peuvent être difficilement compatibles avec d'autres activités. Ernest Lavis, soucieux protecteur des AGE, l'affirme lui-même : « Vos présidents sont des gens très affairés, au point qu'une année de présidence est à peu près perdue pour les études<sup>103</sup> ». Ainsi, alors que l'AGE de Paris n'en est encore qu'à ses débuts, le carabin Maxime Isch-Wall, après avoir été membre du comité en 1884 et 1885, est élu président début 1886, mais quitte ce poste moins de trois mois plus tard, car le « service médical dont il s'acquitte ne lui permet pas d'accepter une autre tâche<sup>104</sup> ». Il ne se désengage cependant pas complètement de l'association et reste membre du comité jusqu'à la fin de l'année 1886.

L'engagement dans et pour leur association permet aux élus d'acquérir des compétences pratiques délibératives, de gestion, d'expression en public, de formulation de requêtes. Certains membres honoraires des AGE saluent cet apprentissage. Ernest Lavis, dès 1887, prophétise : « Il est probable qu'il se trouve parmi vous quelque législateur futur : il trouvera plus tard à employer très utilement, dans la commission du budget de l'État, les habitudes qu'il aura prises de bonne heure en ménageant le vôtre<sup>105</sup> ». Paul Melon, secrétaire du Comité de patronage des étudiants étrangers de l'Université de Paris, juge de manière assez critique

---

<sup>102</sup> « Séance du 27 janvier 1892 », *BAGEM*, mai 1892, 5<sup>e</sup> année, n° 47, p. 157.

<sup>103</sup> « Réception de M. Ernest Lavis, 24 mars 1893 », in *ASSOCIATION GENERALE DES ÉTUDIANTS DE PARIS, Discours aux étudiants, op. cit.*, p. 220.

<sup>104</sup> « Séance du 20 mars », *L'UdP*, 1<sup>er</sup> avril 1886, 1<sup>ère</sup> année, n° 4, p. 14.

<sup>105</sup> Ernest LAVISSE, « L'association de Lyon », in *Études et étudiants, op. cit.*, p. 267.

les assemblées des AGE : « c'est avec juste raison que l'un des maîtres les plus populaires a pu reprocher à ces débats de jeunes gens de trop rappeler les débats parlementaires<sup>106</sup> ». Pour les étudiants allemands engagés dans des corporations particulièrement actives dans la vie universitaire, comme c'est le cas des *Vereine Deutscher Studenten*, certains y développent également de telles compétences pratiques. Ferdinand Friedensburg, du VDSt de Berlin, écrit dans ses mémoires y avoir appris « la technique du petit combat politique<sup>107</sup> ».

Au contraire, le faible investissement d'une grande partie des membres actifs est souvent regretté par les dirigeants des AGE ou de leur soutien. Dès 1887, Ernest Lavissee s'inquiète auprès des membres de l'AGE de Paris : « Participez-vous tous à l'œuvre de l'Association ? Je crains que beaucoup d'entre vous ne prennent les plaisirs qu'elle offre et ne laissent les peines qu'elle donne<sup>108</sup> ». Ce faible investissement de la majorité des membres est en effet une caractéristique des AGE. Un thème revient régulièrement sous la plume des membres véritablement actifs ou lors de leurs réunions : les nombreux manquements au paiement des cotisations. Malgré les subventions de l'Université, de la ville ou de l'État que reçoivent les AGE, la question des finances est l'une des plus délicates auxquelles doivent faire face les élus dans leur gestion de l'association. Il n'est donc pas étonnant qu'ils se plaignent que de nombreux membres soient peu scrupuleux dans le versement de leur cotisation. Des dispositions statutaires sont prises pour exclure les membres qui manquent au paiement régulier de leur cotisation. Plus épisodiquement, l'absence de continuité et de solidarité entre membres actifs et anciens membres est également déplorée. Après avoir profité des avantages liés à l'adhésion à l'AGEP, la plupart des membres actifs oublieraient leur association.

Un point n'est par contre presque jamais évoqué, peut-être justement car il démontre le faible investissement de la majorité des membres actifs, certes sans mettre en danger l'association (contrairement aux cotisations), mais qui peut remettre en question les membres les plus engagés et la légitimité de leur qualité de représentants : la modique participation aux élections. Ainsi, aux élections du comité de l'AGEP, seuls 23 % des inscrits (368 sur 1 600) votent en 1890. On note une amélioration l'année suivante, avec la participation de 28,5 % des inscrits (526 sur 1 843). Cette forte abstention explique peut-être pourquoi, assez rapidement, la publication des résultats est de plus en plus maigre en informations. C'est d'abord le

---

<sup>106</sup> Paul MELON, « Associations générales d'étudiants, maisons d'hospitalisation, Union universitaire », *Revue internationale de l'enseignement*, juillet 1901, vol. 42, n° 7, p. 37.

<sup>107</sup> « die Technik des politischen Kleinkampfes », cit. in Silke MÖLLER, *Zwischen Wissenschaft und « Burschenherrlichkeit »*, op. cit., p. 227. Möller note que ce genre de déclaration sont rares dans les autobiographies d'anciens étudiants.

<sup>108</sup> Ernest LAVISSEE, « Jeunesse allemande, jeunesse française » (discours prononcé au banquet de l'AGEP, 4 juin 1887), in *Études et étudiants*, op. cit., p. 234.

nombre d'inscrits qui disparaît et seuls sont indiqués les nombres de votants et de voix reçues par chacun des candidats. Par rapport au nombre total de membres actifs, cela permet tout de même de constater le niveau approximatif de mobilisation : 459 votants aux élections de janvier 1901 sur 1 319 membres actifs en 1900/01 (34,8 %) par exemple. Puis, au cours des années 1900, ne sont plus annoncés que les noms des élus<sup>109</sup>. Les membres des associations de province sont encore plus avares en informations sur les résultats de leurs élections, ce qui empêche toute comparaison.

Le faible investissement de beaucoup de membres est à ajouter à l'engagement limité des étudiants dans les associations. Encore en 1910, alors que les dirigeants de l'UEE cherchent des collaborateurs, apparemment pas forcément des membres de l'association, pour le journal de leur association, un ancien membre, qui vient de terminer ses études, écrit à Marcel Decroix, alors président de l'UEE : « Les étudiants de Lille sont apathiques ; on a du mal à en tirer une ligne, surtout à date fixe ». Si cet ex-étudiant noirci volontairement le trait, sa lettre témoigne d'un possible désabusement d'un membre qui s'est mis activement au service de son association, face au retrait de beaucoup de ses camarades. Cela ne l'empêche pas de parcourir sa lettre de remarques laissant apparaître qu'il s'attriste de la fin de sa vie d'étudiant, qui signifie son départ de l'UEE, qu'il ne veut pas quitter complètement : « J'avoue ne pas quitter l'U. sans regrets [...] J'y laisse de bons et nombreux amis [...] J'espère ne pas rester sans nouvelles de l'U, être tenu au courant des élections, et des faits mémorables. Quand j'aurai établi mon budget, payé mes appartement, restaurant, habits, livres, etc. il n'est pas impossible qu'en janvier je m'inscrive comme Membre Honoraire »<sup>110</sup>.

Pour le développement et la durabilité d'organisations aussi peu stables, du fait du renouvellement continu des effectifs, que les organisations étudiantes, la division des membres en une minorité active et une majorité passive possède un danger principal. Si une année les élus sont moins entreprenants, moins regardants sur l'encaissement des cotisations et les dépenses, moins soucieux de l'image de l'organisation, celle-ci peut en souffrir durablement jusqu'à devoir être dissoute.

Ces deux tendances générales (minorité très active et masse peu impliquée) ne doit pas conduire à dresser un portrait en noir et blanc de ces larges associations. Vives discussions et soumissions de motions lors des assemblées générales, rédaction d'articles dans le bulletin de

---

<sup>109</sup> « Élections au comité », *L'UdP*, janvier 1890, 5<sup>e</sup> année, n° 30, pp. 17-18 ; « Élections générales », *Ibid.*, janvier 1891, n° 37, p. 224 ; « Élections générales du samedi 12 janvier », *Ibid.*, janvier 1901, n° 105, pp. 23-24 ; « Compte rendu des élections au comité », *Ibid.*, janvier 1908, pp. 129-130.

<sup>110</sup> Lettre du 1<sup>er</sup> septembre 1910 (signature illisible), ADN, 102 J 3, « Papiers de famille de Marcel Decroix. Union des Étudiants de l'État et Union Nationale des Associations d'Étudiants de France », 1907-1911.

l'association ou même organisation d'activités et de manifestations au sein de l'association ne sont pas que le fait de ces quelques élus, mais aussi de simples membres actifs, qui n'hésitent pas non plus à interpeler et soumettre des doléances ou des pétitions au comité, pour qu'il prenne en compte certaines de leurs demandes, l'appeler à la clarifier sa position sur des événements extérieurs ou à expliquer ses décisions.

Les modalités et conditions de recrutement opposées entre *Verbindungen* et AGE expliquent les grandes différences dans leur fonctionnement interne, notamment la nomination ou l'élection de dirigeants ou porte-paroles. Au sein des *Verbindungen*, même si des procès-verbaux des séances du *Convent* sont rédigés et conservés dans les archives de la corporation, tout fonctionne par relations directes, en raison des effectifs très restreints de chaque corporation. Les membres de plein droit se retrouvent à échéances régulières en assemblée, discutent, votent. Cela n'est pas possible au sein des AGE qui comptent plusieurs centaines de membres, voire milliers dans le cas de Paris. Les membres actifs doivent élire des représentants et dirigeants qui prennent les décisions pour l'association. C'est la fonction du comité et du bureau. Preuve du fonctionnement démocratique des AGE, les élus doivent rendre compte des charges qui leur ont été confiées au reste des membres. Cela a lieu officiellement une à deux fois par an lors des assemblées générales ordinaires, mais aussi plus régulièrement, dans ce que l'on appellerait aujourd'hui un devoir de transparence, qui explique l'importance pour les AGE de posséder un bulletin. Ces journaux servent non seulement aux membres de l'association à publier des poésies folkloriques ou des articles engagés, mais aussi à informer les membres non-élus des activités de leurs représentants : comptes rendus des séances du comité contenant parfois la répartition des voix lors des votes, rapports sur les démarches entreprises auprès des pouvoirs publics, récits des délégués de l'association du déroulement des fêtes ou du congrès où ils ont été mandatés, reproduction du procès-verbal de l'assemblée générale. Ce qui constitue aujourd'hui une source de documentation exceptionnelle pour les historiens et historiennes est originellement un outil démocratique intégré à un système de représentation élective. Les AGE, surtout celle de Paris, sont devenues en 1914 de véritables machines bureaucratiques composées, outre leur comité et bureau dirigeant élus annuellement, de sections par établissement d'inscription (droit, médecine, lettres, etc.) qui possèdent chacune leur bureau élu, un comité de vérification des comptes ou une commission de contrôle, des commissions (avantages matériels, fêtes, admission, etc.), des comités d'organisation (nommés ou élus), un bulletin édité par une équipe éditoriale. Elles sont souvent installées dans de vastes et confortables locaux avec eau, gaz, électricité et téléphone, salles de travail, bibliothèque, salon de réception, salles d'armes, bureau de réunion.

### Conclusion du Chapitre 3

Au sein des *Verbindungen*, le recrutement socialement, culturellement et religieusement homogène conduit au développement de pratiques, valeurs, normes et sensibilités communes, en premier lieu l'honneur, qui doit être constamment défendu. L'honneur individuel et l'honneur de la corporation sont inséparables. Le contrôle social extrêmement fort par les *Bundesbrüder* touche tous les domaines de la vie, de la consommation d'alcool à la sexualité, en passant par l'expression de son patriotisme. À l'inverse, les AGE, mais aussi les Associations corporatives et les *Freistudentenschaften*, au-delà de leur foyer particulier de recrutement, n'imposent que très peu de barrières à l'entrée, qu'elles soient sociales ou économiques, à condition que l'on soit un étudiant homme national. Les femmes et les étrangers sont souvent largement ou totalement exclus, soit de l'organisation, soit au moins de sa direction.

Les conditions de recrutement déterminent les formes d'engagement au sein de l'organisation, durant et après les études. Lorsque le recrutement est strict, l'ensemble des membres est obligé de s'engager de manière similaire et consacrer son temps à la corporation. Par conséquent, les postes de représentation et de porte-parolat ne sont pas convoités électoralement, bien qu'ils possèdent une dimension symbolique importante. À l'inverse, dans les organisations au recrutement large, qui réunissent de très nombreux membres, c'est l'hétérogénéité des formes d'engagement qui prévaut. En conséquence, une délégation du pouvoir de gestion et de représentation de l'association à des dirigeants élus est nécessaire. Ces diverses formes d'engagement contribuent à une autre différence entre corporations allemandes et associations françaises : les liens privilégiés entre les membres étudiants et les acteurs de leur environnement social et politique, qui passent dans les *Verbindungen* par le système d'une adhésion à vie et le statut d'ancien, dans les AGE par un système de membres honoraires cotisant volontairement, qu'ils aient fait partie de l'association ou non. Avant d'étudier ces systèmes, il nous faut mettre en perspective les chiffres cités et les ambitions mentionnées des étudiants pour leurs organisations afin de comprendre comment a pu se construire le groupe social des étudiants et sa représentation.

## Chapitre 4. La constitution du groupe : catégorisation et représentation des étudiants

L'hypothèse au cœur de notre problématique est qu'au croisement de l'intégration des étudiants à l'État national, de l'émergence et de l'autonomisation d'un mouvement étudiant et de la formation des étudiants en groupe social, se trouvent les organisations étudiantes. La focale de ce chapitre porte sur la question du groupe. Gérard Noiriel a cherché à différencier les termes de « catégorie » et de « groupe ». Il a pour cela proposé l'hypothèse selon laquelle, au-delà des intérêts communs que peuvent avoir les membres du groupe, il ne faut pas oublier l'identification par les instances et les représentants de l'État comme puissant outil créateur et de reconnaissance du groupe. Le groupe est formé par l'« identification subjective des membres du groupes aux porte-parole et aux symboles qui lui confèrent une unité » et « ne parvient à officialiser son existence que si celle-ci est reconnue et 'garantie' par l'État ». Partant, un « groupe social est toujours le résultat d'un double processus de regroupement politique et de catégorisation juridico-administrative »<sup>1</sup>. Dans cette perspective, il s'agira dans ce chapitre de répondre à deux questions : 1) Comment les contemporains (universitaires, membres des autorités académiques, hommes politiques, statisticiens, autres agents de l'État) se sont-ils efforcés à définir, circonscrire et caractériser l'ensemble social formé par les étudiants ? 2) Comment cet ensemble est-il défini et représenté par les étudiants eux-mêmes ?

Notre hypothèse est que, durant la période considérée, les étudiants comme groupe sont parallèlement de mieux en mieux saisis par l'État et par une partie des étudiants eux-mêmes, grâce à leurs organisations. La fin du XIX<sup>e</sup> siècle est celle d'un moment spécifique d'intérêt de l'État pour les étudiants, qui s'exprime par le développement de la statistique des étudiants et la mise en place d'un cadre juridique définissant l'étudiant et sa place dans la société et l'université. C'est pourquoi nous commencerons par leur analyse. Le développement des statistiques de l'enseignement supérieur joue ici un rôle central, car les statisticiens sont à la fois témoins et acteurs de la catégorisation du groupe des étudiants. Elles nous permettront

---

<sup>1</sup> Gérard NOIRIEL, « Représentation nationale et catégories sociales », *op. cit.*, p. 31-32. Le processus de « catégorisation » d'une population implique la menée simultanée de deux opérations, taxinomique (création d'une « classe » ou d'une « catégorie ») et d'identification ou d'individualisation, qui « vise à isoler chacun des éléments appartenant à la classe considérée », en construisant la catégorie « grâce à un travail bureaucratique d'assignation identitaire qui nécessite une identification 'objective' des individus appartenant aux entités abstraites définies par la loi ». Ainsi les catégories sociales ne sont « pas nécessairement consécutives à un processus de mobilisation politique des acteurs » (*Ibid.*, souligné dans le texte). Une première version de ces définitions, appuyée sur la notion « d'ayants droit », a été développée dans ID., *La tyrannie du national*, *op. cit.*

donc d'analyser comment les contemporains objectivaient l'ensemble formé par les étudiants des universités en France et en Allemagne. Le résultat de leur travail d'objectivation constitue en outre aujourd'hui pour les historiens et historiennes la principale source quantitative pour dresser un portrait de cet ensemble.

Pour étudier les différentes formes de représentation des étudiants et les luttes entre elles, nous avons mobilisé plusieurs types de réflexion sur la représentation politique. Ces différents travaux constituent un arrière-plan ayant enrichi notre réflexion et notre analyse des formes de représentation des étudiants par les organisations étudiantes, sans pour autant constituer un modèle théorique que nous aurions cherché à reproduire. Les organisations étudiantes peuvent-elles être considérées comme un « groupe d'intérêt » ? Michel Offerlé a montré les liens intrinsèques entre défense d'un intérêt, travail de représentation et constitution du groupe et comment l'intérêt et le groupe peuvent finir par ne faire plus qu'un. L'accès à l'État en est une modalité essentielle<sup>2</sup>. Les politistes Virginie Dutoya et Samuel Hayat ont récemment insisté, à la suite des travaux théoriques de Michael Saward sur les *representative claims*, sur la nécessité de comprendre le processus de représentation, dans son acception de délégation mandataire, comme une prétention. Il faut s'intéresser à celui qui dit représenter, mais aussi et surtout retracer les réussites et échecs de cette prétention, de la désignation à l'éventuelle reconnaissance de ce rôle par le groupe et par les pouvoirs publics. Deuxièmement, ils ont souligné qu'il est possible de différencier les formes de représentation mandataires<sup>3</sup>. Nous avons enfin choisi de reprendre les termes proposés par Yves Sintomer de représentation-mandat et représentation-incarnation, qui constituent deux aspects complémentaires des formes de représentation juridico-politiques<sup>4</sup>. Tandis qu'au sein de structures institutionnalisées et clairement identifiées (associations, corporations, *Studentenausschuss*), c'est la représentation-mandat qui prévaut et est officialisée statutairement, nous émettons l'hypothèse que la représentation de l'ensemble du groupe des étudiants passe aussi par la lutte autour de formes de représentation-incarnation et contribue au classement des organisations au sein de leur espace.

---

<sup>2</sup> Michel OFFERLE, *Sociologie des groupes d'intérêt*, *op. cit.* Voir aussi Philippe ALDRIN, « Le problème de la représentation des groupes sociaux », in Alice MAZEAUD (dir.), *Pratiques de la représentation politique*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Res Publica », 2014, pp. 205-212. Pour une démonstration empirique de la réussite de la constitution d'un groupe : Luc BOLTANSKI, *Les Cadres*, *op. cit.*

<sup>3</sup> Virginie DUTOYA et Samuel HAYAT, « Prétendre représenter. La construction sociale de la représentation politique », *Revue française de science politique*, février 2016, vol. 66, n° 1, pp. 7-25. Ils ont proposé trois modèles idéal-typiques de la représentation mandataire, permettant de rendre compte des rapports entre représentants et représentés : comme imposition, composition ou proposition. Cf. également Michael SAWARD, « The Representative Claim », *Contemporary Political Theory*, 2006, n° 5, pp. 297-318.

<sup>4</sup> Yves SINTOMER, « Le sens de la représentation politique : usages et mésusages d'une notion », *Raisons politiques*, 2013, n° 50, pp. 13-34.

Quelles sont les organisations étudiantes qui se voient attribuer le rôle de représentation des étudiants par l'État ? Il existe parmi les organisations étudiantes une multitude de formes de recrutement des membres, avec aux deux extrêmes, le pôle élitiste formé par les *Verbindungen* et le pôle libéral constitué par les Associations Générales des Étudiants. Comme nous le verrons dans une deuxième partie, malgré cette opposition, *Verbindungen* et AGE peuvent être, dans une certaine mesure, rapprochés du point de vue de la représentation des étudiants. Les membres des corporations et les dirigeants des AGE cherchent l'assimilation de leurs organisations soit avec l'ensemble des étudiants, soit d'une figure idéalisée de l'étudiant, amalgame bien souvent acté par les pouvoirs publics et universitaires.

Cette appropriation du groupe est contestée par d'autres étudiants, qui, pour certains, à partir de la seconde moitié des années 1890, proposent de nouveaux modèles de représentation, qui les conduisent à former de nouvelles formes d'organisations : la *Freistudentenschaft* en Allemagne et les Associations corporatives en France, que nous étudierons dans une dernière partie. Il importe de comprendre pourquoi et comment ces étudiants ont remis en cause les prétentions représentatives des précédentes organisations et si elles ont été reconnues comme légitimes par les pouvoirs publics et universitaires.

## **1. La catégorisation des étudiants**

Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, et particulièrement durant les dernières décennies, les autorités étatiques cherchent à définir plus précisément ce qu'est un étudiant. En parallèle, la comptabilisation statistique des étudiants est améliorée. Elle contribue à objectiver le groupe et à en limiter les contours : un étudiant n'est pas un élève d'une grande école, un étudiant d'une université n'est pas un étudiant d'une *Technische Hochschule*. Nous étudierons d'abord ces définitions savantes et juridiques, avant de retracer le développement de la statistique des étudiants. Cela servira à l'analyse plus détaillée du principal phénomène de la période 1870-1914, la forte hausse des effectifs. Une autre donnée, les origines sociales des étudiants, complètera cette analyse de la mise en chiffres du groupe. La reconstitution des outils de connaissance à disposition des contemporains nous conduira à en présenter les résultats, qui permettront de dresser un portrait quantitatif de l'ensemble des étudiants.

## 1. 1. Définition et identification

La définition de l'étudiant comme individu inscrit dans une faculté n'est pas nouvelle à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Il s'agit du plus petit dénominateur commun permettant de définir l'étudiant depuis le Moyen Âge. Cela n'empêche pas l'existence de différents types d'étudiants, qui ne correspondent pas forcément au profil de la personne suivant un cursus en vue d'obtenir un diplôme, mais indique que l'étudiant est d'abord défini administrativement. Au XIX<sup>e</sup> siècle, professeurs et étudiants des universités ne forment plus une corporation comme lors des siècles précédents, et ne sont donc plus forcément définis par leur appartenance communautaire. L'histoire sémantique du terme d'« étudiant » n'a pas été placée au cœur des travaux d'histoire médiévale et moderne sur les universités. Des analyses ont été menées sur les origines géographiques et sociales des étudiants du XII<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle et sur les modalités d'inscription, mais pas sur ce qui fait l'étudiant. Cela peut justement s'expliquer par la structure corporative des universités, mais aussi par la complexité et la multitude des situations, empêchant toute généralisation, surtout au Moyen Âge. Une autre piste explicative est l'approche surtout quantitative de certains historiens et historiennes, qui se basent sur des sources produites à l'époque où les individus comptabilisés sont déjà définis comme étudiants et n'estiment donc pas devoir remettre cette catégorisation en question ou se demander ce que signifiait être étudiant à l'époque considérée pour mener leurs analyses<sup>5</sup>.

Il s'agit d'abord de distinguer sémantiquement le groupe. Le problème vaut principalement en France, où la dualité entre faculté et grande école est constitutive de l'enseignement supérieur à partir de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Preuve de l'insertion profonde de cette dualité dans le sens commun, Maurice Barrès, observateur attentif du Quartier latin, considère que les

---

<sup>5</sup> Une revue de la littérature plus complète que celle que nous avons pu mener devrait être effectuée afin d'affiner ces perspectives. Voir notamment : Jacques VERGER, *Les universités au Moyen-Âge*, 4<sup>e</sup> éd., Paris, PUF, coll. « Quadrige », 2013 (1973) ; ID., *Les gens de savoir dans l'Europe de la fin du Moyen Âge*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Moyen Âge », 1997 ; Pierre RICHE et Jacques VERGER, *Des nains sur des épaules de géants : maîtres et élèves au Moyen Âge*, Paris, Tallandier, 2006 ; Dominique JULIA et al. (dirs.), *Les universités européennes du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle. Histoire sociale des populations étudiantes*, vol. 1, Paris, Éditions de l'EHESS, 1986 et notamment pour la perspective quantitative la « Présentation », pp. 7-22 ; Dominique JULIA et Jacques REVEL (dirs.), *Ibid.*, vol. 2, Paris, Éditions de l'EHESS, coll. « Recherches d'histoire et de sciences sociales », n° 18, 1989 ; Rainer Christoph SCHWINGES, « Der Student in der Universität », in Walter RÜEGG (dir.), *Geschichte der Universität in Europa*, vol. 1, München, C. H. Beck, 1993, pp. 181-223 propose une typologie de cinq profils d'étudiants au Moyen Âge, sans évoquer la question de l'inscription administrative ; Maria ROSA DI SIMONE, « Die Zulassung zur Universität », in *Ibid.*, vol. 2, München, C. H. Beck, 1996, pp. 235-262 ; Rudolf STICHWEH, « Differenzierung von Schule und Universität im 18. und 19. Jahrhundert », in *Wissenschaft, Universität, Professionen. Soziologische Analysen*, Frankfurt am Main, Suhrkamp Verlag, coll. « Suhrkamp Taschenbuch Wissenschaft », n° 1146, 1991, pp. 193-206 s'est intéressé à la différenciation administrative, éducative et scientifique de l'école et de l'université, mais pas aux termes de « Schüler » et « Student » ; Marian FÜSSEL, *Gelehrtenkultur als symbolische Praxis: Rang, Ritual und Konflikt an der Universität der Frühen Neuzeit*, Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, coll. « Symbolische Kommunikation in der Vormoderne », 2006.

élèves des grandes écoles forment une « caste spéciale<sup>6</sup> » et ne sont pas de vrais étudiants, car enfermés dans les murs de leurs établissements, tandis que les étudiants seraient caractérisés par la grande liberté dont ils bénéficient. Les étudiants sont les inscrits dans les facultés et écoles de droit, médecine, pharmacie, sciences et lettres<sup>7</sup>. Malgré l'existence de différents types d'établissements d'enseignement supérieur en Allemagne à côté des universités – écoles supérieures techniques (*Technische Hochschulen*), écoles supérieures de commerce (*Handelshochschulen*), académies forestières (*Forstakademien*) ou minières (*Bergakademien*) –, le problème sémantique ne s'y pose pas de la même manière. Dans les dictionnaires et encyclopédies, dès la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle en Allemagne, seulement dans ses dernières décennies en France, figurent des définitions du terme « étudiant ». On retrouve là les rythmes des grandes réformes universitaires : à partir de la décennie 1800 dans l'espace allemand, de la décennie 1870 en France.

L'incertitude quant à la définition d'étudiant est très présente dans la notice que publie Henry Bérenger, président de l'AGE de Paris en 1891 et étudiant en lettres, dans *La Grande encyclopédie*. Il n'est pas anodin que la rédaction de l'entrée « Étudiant » ait été confiée à un étudiant, qui plus est dirigeant d'une des principales organisations de défense des intérêts des étudiants. Bérenger débute son article ainsi : « On désigne sous le nom d'étudiants l'ensemble des jeunes gens qui suivent les cours de l'enseignement supérieur et qui fréquentent les universités<sup>8</sup> ». Cette phrase est surprenante. Si l'on s'en tient à la première description, cette définition peut inclure les élèves des grandes écoles parmi les étudiants, tandis que la fréquentation des universités ajoutée juste après les en exclue. À l'inverse, la première phrase de l'article « *Student* » de l'*Ökonomische Encyklopädie* de 1841 est parfaitement limpide, malgré son caractère idéaliste : est étudiant « celui qui se consacre aux sciences à l'université ou dans une école supérieure, à la différence de l'écolier ou du lycéen<sup>9</sup> ». Dès cette époque, la diffé-

<sup>6</sup> Maurice BARRES, *Le Quartier latin : ces messieurs, ces dames*, Paris, C. Dalou, 1888, p. 8.

<sup>7</sup> Cette distinction élève-étudiant peut avoir des conséquences tout au long de la carrière. Avoir été élève d'une grande école vaut notamment comme critère de distinction dans la carrière universitaire, particulièrement entre normaliens et étudiants de la Faculté des lettres. Voir à propos d'Édouard Jordan en faveur duquel « le réseau d'entraide normalien » s'est mobilisé, ses défenseurs vantant ses « qualités par lesquelles les normaliens de l'époque pensent se distinguer des étudiants ordinaires » : Christophe CHARLE, *La République des universitaires*, *op. cit.*, p. 200.

<sup>8</sup> Henry BERENGER, « Étudiant », *op. cit.*, p. 704.

<sup>9</sup> « [...] *derjenige, welcher sich auf einer Universität oder Hochschule den Wissenschaften widmet, zum Unterschied von dem Schüler oder Gymnasiasten.* » « *Student* », in *Oekonomische Encyklopädie oder allgemeines System der Staats- Stadt- Haus- und Landwirthschaft*, 1841, vol. 176, p. 551, <http://www.kruenitz1.uni-trier.de/>. Cet article, long de 200 pages (soit 133 pages dans le format de la présente thèse), est complété par 51 autres plus courts, tels que : étudiant en médecine, en droit, en théologie, mais aussi en science forestière ou minière, le langage étudiant, les coutumes étudiantes, le droit étudiant, les chants étudiants ou encore association étudiante, parus in *Ibid.*, 1841, vol. 177, p. 1-32 ; auxquels il faut encore ajouter les articles « étudier » (*studieren*) et « études » (*Studium*).

rence entre le *Schüler* du *Gymnasium* et le *Student* de l'*Universität* est fixée, tandis qu'en France, le remplacement définitif des termes élève de l'école de médecine ou de droit par étudiant d'une telle faculté n'aboutit qu'à la fin du siècle. Un demi-siècle plus tard, le lecteur de la quatorzième édition du manuel de conversation *Brockhaus* est au contraire renvoyé par l'entrée « *Student* » à l'article général sur les « *Universitäten* ». Si l'absence complète de définition du terme « étudiant » tranche avec l'autre encyclopédie, ce renvoi établi clairement le lien entre l'individu et l'institution qui le caractérise<sup>10</sup>.

En plus de l'établissement des conditions d'accès à l'inscription à une faculté, les textes juridiques donnent des définitions officielles de ce qu'est un étudiant. Dans les *Vorschriften für die Studierenden* prussiens du 1<sup>er</sup> octobre 1879, il est disposé que : « En vertu de leur qualité d'étudiant, ils [les individus qui ont été autorisés à s'inscrire à une faculté prussienne] sont soumis aux règles de la discipline académique<sup>11</sup> ». Au début du XIX<sup>e</sup> siècle en France, « étudiant » comme terme désignant spécifiquement les jeunes gens qui suivent les cours de l'enseignement supérieur ne s'est pas encore imposé dans le langage juridique et les différents degrés d'instruction sont encore largement mélangés. La loi du 10 mai 1806 institue les universités impériales, mais ce n'est qu'avec le décret du 17 mars 1808 que des dispositions concrètes sont prises. Dans ce décret, il est autant question des lycées que des facultés. Le terme « étudiant » n'est jamais utilisé, tandis qu'« élève » revient à onze reprises. À l'inverse, une définition de l'étudiant est donnée dans l'une des pièces maîtresses de la réforme universitaire républicaine concernant les étudiants qu'est le décret du 30 juillet 1883 : « Est considéré comme étudiant, au point de vue de la compétence des juridictions disciplinaires, celui qui, régulièrement inscrit sur les registres d'une Faculté ou École de l'État, n'a pas, soit terminé ses études, soit demandé sa radiation<sup>12</sup> ». C'est du double point de vue administratif et disciplinaire que l'étudiant est défini. Il faut être officiellement inscrit et cette inscription implique de se soumettre au régime disciplinaire spécifiquement universitaire.

<sup>10</sup> « *Student* », in *Brockhaus' Konversations-Lexikon*, 14<sup>e</sup> éd., vol. 15, 1895, Leipzig, Berlin, Wien, F. A. Brockhaus, p. 456 ; « *Universitäten* », in *Ibid.*, vol. 16, 1895, pp. 90-94. Au même moment, l'autre grand manuel de conversation n'accorde qu'une phrase à « étudiant », mais une place plus large à « corporations étudiantes » : 1,5 page de définition, 4 pages de reproduction de blasons et 2 pages de tableaux listant les corporations. Cf. « *Student* », in *Meyers Konversations-Lexikon*, 5<sup>e</sup> éd., vol. 16, Leipzig, Wien, Bibliographisches Institut, 1897, p. 537 ; « *Studentenverbindungen* », in *Ibid.*, pp. 538-539 et pages intérieures non-numérotées. Sonja LEVSEN, *Elite, Männlichkeit und Krieg*, op. cit., note 234, p. 80 a noté qu'il existe à Cambridge un autre type de distinction sémantique : le terme « *student* » est parfois utilisé dans les publications officielles, mais les étudiants utilisent exclusivement le terme « *undergraduate* » pour se désigner.

<sup>11</sup> « *Vermöge ihrer Eigenschaft als Studierende stehen sie unter der Maßgabe der akademischen Disziplin* ». *Vorschriften für die Studierenden der Landesuniversitäten, der Akademie zu Münster und des Lyzeum Hosianum zu Braunsberg vom 1. Oktober 1879*, Berlin, Reichsdruckerei, 1879, § 21, p. 11. Les étudiants sont également soumis au droit commun.

<sup>12</sup> « Décret du 30 juillet 1883 », § 31, in Arthur Marais DE BEAUCHAMP, *Recueil des lois et règlements sur l'enseignement supérieur*, Tome 3 (1875-1883), Paris, Delalain frères, 1884, p. 736.

Le droit d'association a également contribué à délimiter les étudiants comme un groupe particulier dans la société. En Prusse (loi de 1850) comme dans d'autres États allemands, les étudiants sont exclus de la loi générale sur l'associationnisme, et soumis aux autorités académiques. C'est au recteur et non à la police qu'ils doivent demander l'autorisation de former une association ou corporation. La loi fédérale du 8 avril 1908, première loi qui unifie le droit d'association sur l'ensemble du territoire allemand, confirme voire renforce ce principe. Tous les citoyens de plus de 18 ans sont autorisés à créer une association ou à convoquer une assemblée sans autorisation préalable. Tous, sauf les étudiants, qui sont exclus du domaine d'application de la loi et restent soumis aux autorités universitaires. En France, les articles 18 à 20 de l'ordonnance du 5 juillet 1820, dans lesquels le terme « étudiant » est utilisé, leur imposent des restrictions spécifiques. À l'inverse, aucune disposition spécifique concernant les étudiants n'est intégrée à la loi de 1901.

En France comme en Allemagne, l'un des signes distinctifs qui définit l'identité de l'étudiant est sa carte, ou plutôt ses cartes. Tout bon étudiant possède premièrement sa carte personnelle, outil de distinction des élites, afin de pouvoir régler ses affaires personnelles, en Allemagne particulièrement d'honneur. Deuxièmement, il est délivré aux étudiants une carte individuelle, qui porte leur nom et indique la faculté dans laquelle ils sont inscrits. En Allemagne, cette pratique daterait des années 1840, sans que l'on connaisse sa diffusion<sup>13</sup>. Les *Vorschriften* de 1879 rendent le port permanent de la carte sur soi obligatoire. En France, il est annoncé dans le décret de 1883 que l'étudiant doit présenter sa carte si cela le lui est demandé par un membre enseignant ou administratif de l'université. Ces cartes officielles peuvent servir à participer à des manifestations réservées aux étudiants ou aux élections aux organes universitaires. Elles possèdent une grande utilité pour les autorités universitaires lors de troubles : leur exhibition peut être exigée pour rentrer dans les bâtiments ou salles de cours afin de prouver que l'on est bien là pour suivre la leçon et non causer du tapage. Les cartes d'étudiants sont donc un outil essentiel d'identification des membres du groupe. Troisièmement, les organisations étudiantes françaises produisent des cartes de membre afin de pouvoir prouver son adhésion lors de soirées privées ou bénéficier des remises qu'elles ont obtenues chez les commerçants. À partir de 1897, une carte doit être remise à tous les membres des *Vereine Deutscher Studenten*, étudiants comme anciens<sup>14</sup>.

---

<sup>13</sup> « Studentenkarte », in Friedhelm GOLÜCKE, *Studentenwörterbuch*, op. cit., p. 418 parle du milieu des années 1840, mais l'article « Student », in *Oekonomische Encyklopädie*, op. cit., p. 677-678 en fait déjà mention.

<sup>14</sup> Pour la reproduction de la carte de membre de Marcel Decroix, cf. Annexe n° 9. Début 1895, un conflit court mais important intervient entre le comité de l'AGE de Paris et des étudiants non-inscrits à propos de ces cartes. Les seconds reprochent aux premiers que les réductions qui pouvaient être obtenues auparavant grâce à sa carte

## 1. 2. Qui met les étudiants en chiffres ?

Le terme *Statistik* est né dans l'espace allemand au XVIII<sup>e</sup> siècle. Le XIX<sup>e</sup> siècle marque en Europe l'expansion de la mise en chiffres du monde social. Populations, terres, emplois, échanges commerciaux : tous les domaines de la vie humaine commencent à être comptabilisés et classés. Cette pratique a constitué un outil essentiel de la construction de l'État-nation par les agents à son service<sup>15</sup>. Les universités, bien qu'elles ne concernent qu'un petit nombre de personnes, sont elles aussi prises en compte. Selon Silvia Paletschek, « le nombre d'étudiants [...] était l'échelle d'orientation dans le classement des universités du XIX<sup>e</sup> siècle, et les contemporains en étaient très conscients<sup>16</sup> ». Il s'agira ici de s'interroger sur qui a décidé de la comptabilisation des étudiants, quand cette comptabilisation a débuté et quels sont les moyens de diffusion des résultats.

Les problèmes sémantiques évoqués ci-dessus se répercutent dans les statistiques : dans l'*Annuaire statistique de la France*, les effectifs des élèves des grandes écoles publiques n'y figurent qu'exceptionnellement, et seuls les étudiants des facultés sont comptabilisés à échéance régulière. En Allemagne, à l'université comme dans les *Technische Hochschulen* ou les *Bergakademien*, ce sont des *Studenten* qui s'y forment et non des *Schüler*. En différenciant systématiquement les universités, les statisticiens ont résolu ce problème de distinction par type d'établissements, sans même s'en justifier.

### 1. 2. 1. Développement de la statistique des étudiants en France

On ne possède que d'informations éparses sur le nombre d'étudiants de la première moitié du siècle en France pour certaines années. La comptabilisation des étudiants ne semble pas avoir été une préoccupation des pouvoirs publics<sup>17</sup>. Sous le Second Empire, les effectifs étudiants n'ont guère plus intéressé les pouvoirs publics ou les universitaires. Comme dans d'autres domaines concernant l'enseignement, des premiers pas sont réalisés à la fin des an-

---

d'étudiant ne sont plus accordés que sur présentation de sa carte de membre de l'AGEP. Voir les affiches, rapports de police et coupures de presse du 5 au 7 février 1895 dans : APP, BA 1523, dossier « Association Générale des Étudiants des Facultés et Écoles de Paris », 1884-1904. Sur les VDS : *Die zur Zeit gültigen Beschlüsse sämtlicher Verbands-Tagungen des Kyffhäuser-Verbandes der Vereine Deutscher Studenten*, op. cit., p. 11 (décision votée par la fédération nationale lors du congrès de 1897).

<sup>15</sup> Alain DESROSIERES, *La politique des grands nombres. Histoire de la raison statistique*, 2<sup>e</sup> éd., postface inédite de l'auteur, Paris, La Découverte/Poche, 2000 (1993) ; Jürgen OSTERHAMMEL, *Die Verwandlung der Welt. Eine Geschichte des 19. Jahrhunderts*, 5. durchgesehene Auflage, München, C. H. Beck, coll. « Historische Bibliothek der Gerda Henkel Stiftung », 2010 (2009), p. 57-62.

<sup>16</sup> « Die Anzahl der Studierenden [...] war die entscheidende Orientierungsgröße im Universitätsranking des 19. Jahrhunderts, und den Zeitgenossen war dies sehr wohl bewußt. » Sylvia PALETSCHEK, « Eine deutsche Universität oder Provinz versus Metropole? Berlin, Tübingen und Freiburg vor 1914 », in RÜDIGER VOM BRUCH (dir.), *Die Berliner Universität im Kontext der deutschen Universitätslandschaft nach 1800, um 1860 und um 1910*, München, R. Oldenbourg, coll. « Schriften des Historischen Kollegs », n° 76, 2010, p. 221-222.

<sup>17</sup> Jean-Claude CARON, *Généralisations romantiques*, op. cit., p. 37.

nées 1860. Le ministre Victor Duruy remet un *Rapport sur l'enseignement supérieur* à Napoléon III en 1868. Il y donne quelques chiffres, mais ce document n'a pas vocation à dresser une statistique des étudiants et les données mentionnées ne permettent pas de connaître, même approximativement, l'ensemble du nombre d'étudiants<sup>18</sup>. Une *Statistique de l'enseignement supérieur* pour les années 1865-1868 est publiée, mais est encore lacunaire. C'est sous la Troisième République qu'est véritablement développée une statistique nationale des étudiants. Deux ouvrages officiels sont publiés en 1878 : une *Statistique de l'enseignement supérieur* éditée par le ministère de l'Instruction publique et le premier volume de l'*Annuaire statistique de la France*, réalisé par la Statistique Générale de la France (SGF)<sup>19</sup>. Il s'agit donc dans les deux cas d'un rassemblement plus vaste de données. Dans le volume de l'*Annuaire*, les tableaux présentent le nombre des chaires, le personnel enseignant, les étudiants, les résultats des examens (nombre de candidats et de diplômes délivrés). Ce sont les administrations et établissements eux-mêmes qui ont fourni les données, ce qui témoigne de l'intérêt grandissant pour la comptabilisation du nombre d'étudiants, bien que des enquêtes statistiques ne soient pas encore menées<sup>20</sup>. Les réformes de l'enseignement supérieur que les républicains commencent à mener motivent ces premières publications. La comptabilisation des étudiants ne se fait pourtant pas sans problèmes.

Symbole de l'immense difficulté que représente la comptabilisation des étudiants, les chiffres divergent dans la *Statistique de l'enseignement supérieur* (dont les volumes suivants sont publiés en 1888 et 1900) et l'*Annuaire* jusqu'à la fin de la décennie 1880. Cela s'explique par le fait qu'il n'existe pas d'immatriculation semestrielle (comme en Allemagne) ou annuelle, mais seulement des inscriptions. Ces inscriptions peuvent, mais ne doivent pas forcément, être « prises » (selon le terme de l'époque) jusque quatre fois par an. Le système est complexe : il est possible de prendre plusieurs inscriptions en même temps, une inscription est valable deux ans et prendre une inscription ne signifie en aucun cas être présent aux cours. Dans les facultés des lettres et des sciences, beaucoup d'inscriptions sont prises par des ensei-

---

<sup>18</sup> MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE (signé Victor DURUY), *Rapport remis à Sa Majesté l'Empereur sur l'enseignement supérieur. 1865-1868*, Paris, Imprimerie impériale, 1868.

<sup>19</sup> La *Statistique* est longuement commentée par Ernest LAVISSE, « L'enseignement supérieur en 1878 », in SOCIÉTÉ POUR L'ÉTUDE DES QUESTIONS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, *Bulletin, Études de 1878*, 1878, pp. 587-652. Sur la SGF, qui est dans les années 1890 encore « un très petit service », voir Alain DESROSIÈRES, *La politique des grands nombres*, *op. cit.*, p. 185-191 (cit. p. 189).

<sup>20</sup> Pour les facultés, il est indiqué qu'elles proviennent de « documents inédits communiqués par la Direction de l'enseignement supérieur ». Pour les autres établissements, les statisticiens ont obtenu des « renseignements directs [...] au Collège de France, au Museum d'histoire naturelle, au Conservatoire des arts et métiers et au secrétariat de chacune des écoles du Gouvernement », et se sont appuyés sur une publication antérieure sur l'École pratique des hautes études. Cf. STATISTIQUE GÉNÉRALE DE LA FRANCE, *Annuaire statistique de la France*, 1<sup>ère</sup> année – 1878, Paris, Imprimerie Nationale, 1878, p. X.

gnants, qui préparent licence ou agrégation, bien que leur nombre baisse à partir des années 1890<sup>21</sup>. Puisqu'une inscription est valide deux ans, certains étudiants sont encore recensés après avoir pris leur dernière inscription. C'est l'une des raisons mises en avant par Louis Liard lorsqu'il insiste sur la différence entre les tableaux statistiques publiés et la réalité des amphithéâtres et laboratoires, à laquelle il ajoute service militaire, internat à l'hôpital et candidats aux examens, concours et doctorats inscrits sans être présents aux cours<sup>22</sup>.

Également en lien avec la réforme de l'enseignement supérieur, à partir de 1883, le ministère de l'Instruction publique fait paraître les *Enquêtes et documents sur l'enseignement supérieur*. Au sein de cette série sont publiés les rapports des Conseils généraux des facultés, puis Conseils de l'Université après 1896, rendus obligatoires par le décret du 28 décembre 1885. Avec de nombreuses autres informations, les rapporteurs doivent indiquer le nombre d'étudiants inscrits dans chaque faculté. On constate cependant, surtout pour la province, de nombreux manques. Même après le décret du 21 juillet 1897 qui institue l'immatriculation obligatoire et doit permettre une meilleure comptabilisation du nombre d'étudiants, les statistiques officielles restent difficiles à établir, comme le montre l'exemple de Montpellier. Sur la base des rapports montpelliérains, nous avons établi un tableau des données disponibles<sup>23</sup>. On note d'abord l'absence de statistiques dans certains rapports. Durant la décennie 1900, contrairement à d'autres universités, les rapporteurs montpelliérains ne donnent que rarement le nombre d'étudiants immatriculés. D'autres sources permettent d'indiquer quelques chiffres, sans qu'ils soient aussi complets. Le fait le plus marquant est la variation dans le mode de comptabilisation, qui évolue presque d'année en année : estimation sur la base du nombre d'inscriptions, étudiants stagiaires en pharmacie comptabilisés ou non, ensemble des inscrits, uniquement les inscrits qui ont fait acte de scolarité, seuls immatriculés. Les contemporains les plus impliqués sont conscients de ces difficultés : « Mais quel instrument plus trompeur que les statistiques ? Ce sont des organes d'une extrême délicatesse et dont on ne peut étudier les résultats qu'en les faisant précéder de nombreuses observations<sup>24</sup> » indique ainsi un rapporteur. Les problèmes évoqués par les professeurs de Montpellier dans ces observations sont

---

<sup>21</sup> Jean-François CONDETTE, *La Faculté des lettres de Lille*, *op. cit.*, p. 134. Par exemple, les 68 inscrits à la Faculté des sciences de Montpellier en 1884/85 se répartissent ainsi : 15 boursiers de l'État, 6 étudiants également inscrits dans une autre faculté, 16 étudiants libres, contre 6 maîtres auxiliaires, 10 maîtres répétiteurs, 4 professeurs de l'enseignement secondaires autorisés à venir suivre les cours, et 11 étudiants préparant leur grade par correspondance. « Montpellier », in *E&D*, Tome XIX, *État des études dans les Facultés des sciences et des lettres*, Paris, Imprimerie nationale, 1885, p. 32.

<sup>22</sup> Louis LIARD, *L'Université de Paris*, tome 1, *op. cit.*, p. 78.

<sup>23</sup> Cf. Annexe n° 10.

<sup>24</sup> « Rapport de M. Vigié, doyen de la Faculté droit de Montpellier », in *E&D*, Tome LX, *Rapports des Conseils généraux des facultés pour l'année scolaire 1894-1895*, Paris, Imprimerie Nationale, 1896, p. 131.

ceux de l'ensemble de leurs collègues. La centralisation des données, souhaitée par le ministère afin de mieux connaître la situation de chaque établissement et son évolution dans un contexte de réforme nationale de l'enseignement supérieur, est dépendante de ces difficultés de récolement au niveau local.

### **1. 2. 2. Développement de la statistique des étudiants en Allemagne**

La situation de la statistique des étudiants est toute autre dans les États allemands et aux statistiques étatiques, il faut ajouter les publications universitaires. L'historien Wilhelm Frijhoff a montré que, dès le XVII<sup>e</sup> siècle, naît dans le Saint-Empire romain germanique l'inquiétude suscitée par un supposé trop grand nombre d'étudiants. À partir du XVIII<sup>e</sup> siècle, le développement de la statistique est vu comme un moyen de démontrer objectivement cette inquiétude : « les recteurs et secrétaires des universités [...] se mirent à compter le nombre d'inscriptions semestrielles ou annuelles dans les livres matricules de leurs établissements, à confronter les périodes entre elles et à conclure à l'essor ou au déclin des études, suivant que le nombre d'immatriculations augmentait ou diminuait<sup>25</sup> ». Ces comptages s'accompagnent d'ouvrages publiés à partir du milieu du siècle, qui prouvent une politique éducative restrictive. Pour cela, certains n'hésitent pas à donner leurs estimations du nombre d'étudiants, souvent jugées irréalistes par les historiens et historiennes<sup>26</sup>. Le développement des statistiques des universités au XIX<sup>e</sup> siècle rend cependant difficile d'affirmer que la statistique des universités est née uniquement afin de contrer l'augmentation du nombre d'étudiants.

En effet, à côté de ces premières comptabilisations très précoces, certaines universités publient directement les statistiques de leurs effectifs. À Heidelberg dès 1818, à Bonn à partir de 1834, les autorités académiques font paraître semestriellement, entre autres informations, le nombre des étudiants qui y sont immatriculés<sup>27</sup>. Dans les productions officielles étatiques,

---

<sup>25</sup> Willem FRIJHOFF, « Grandeur des nombres et misères des réalités : la courbe de Franz Eulenburg et le débat sur le nombre d'intellectuels en Allemagne, 1576-1815 », in Dominique JULIA et al. (dirs.), *Les universités européennes*, vol. 1, op. cit., p. 24.

<sup>26</sup> Hans-Georg HERRLITZ, *Studium als Standesprivileg. Die Entstehung des Maturitätsproblems im 18. Jahrhundert, Lehrplan- und gesellschaftsgeschichtliche Untersuchungen*, Frankfurt am Main, Athenäum Fischer Taschenbuch Verlag, 1973, p. 33-35. Cf. p. 66-67 une liste non-exhaustive d'ouvrages publiés entre 1761 et 1828.

<sup>27</sup> *Adreßbücher der Universität Heidelberg*, semestre d'hiver 1818/19-semester d'été 1922 : <http://www.ub.uni-heidelberg.de/helios/digi/unihdadressbuch.html> ; *Amtliches Verzeichniß des Personals und der Studirenden der Königlichen Rheinischen Friedrich-Wilhelms-Universität zu Bonn*, hiver 1833/34-été 1886 : <http://digitale-sammlungen.ulb.uni-bonn.de/periodical/titleinfo/775910> et *Amtliches Personal-Verzeichnis der Rheinischen Friedrich-Wilhelms-Universität zu Bonn und der Landwirtschaftl. Hochschule Bonn-Poppelsdorf*, hiver 1886/87-été 1922 : <http://digitale-sammlungen.ulb.uni-bonn.de/periodical/titleinfo/775908>. Des récapitulatifs sont également publiés dans la seconde moitié du siècle, qui permettent de connaître l'évolution des effectifs sur une longue période et qui attestent d'un intérêt grandissant pour la question, par exemple : *Die königliche Friedrich-Wilhelms-Universität Berlin in ihrem Personalbestände seit ihrer Errichtung Michaelis 1810 bis Michaelis 1885*, Berlin, Weidmann'sche Buchhandlung, 1885.

la statistique de l'enseignement (supérieur) n'occupe pas une place centrale. Dans la plupart des États, ce n'est qu'à partir de la seconde moitié du siècle qu'une statistique de l'enseignement commence à être menée : 1855 en Bavière, 1878 en Hesse et 1884 en Saxe par exemple. Après la fondation de l'Empire, un Bureau statistique impérial (*Kaiserliches Statistisches Amt*) est créé mais les bureaux des États sont conservés et restent relativement autonomes. La nationalisation de la statistique de l'enseignement est très tardive. Le premier volume du *Statistisches Jahrbuch für das Deutsche Reich* est publié en 1881 par le Bureau impérial, mais une rubrique sur l'enseignement, du primaire au supérieur (*Unterrichtswesen*), n'y est incluse qu'en 1910, qui prend la suite d'une rubrique concernant l'instruction primaire (*Volksschulen*), intégrée en 1903. Ces transformations ne sont pas justifiées. Il faut dès lors s'intéresser aux publications de chaque État pour comprendre les transformations de la catégorisation statistique des étudiants au cours du siècle. Une brève comparaison entre le Bade et la Prusse témoigne des grandes divergences dans l'intérêt pour une statistique de l'enseignement supérieur d'un État et d'un type de publication à l'autre<sup>28</sup>.

Dans le grand-duché de Bade, État créé en 1806 suite à l'effondrement du Saint-Empire, fort de deux universités anciennes, Heidelberg et Fribourg-en-Brigau, la statistique officielle (*amtliche*) de l'enseignement supérieur étatique ne prend que tardivement son essor. Les *Beiträge zur Statistik der inneren Verwaltung des Großherzogtums Baden* sont une série de numéros thématiques qui paraissent irrégulièrement de 1855 à 1910, éditée d'abord par le ministère de l'Intérieur, puis à partir de 1861 par celui du Commerce. Le seul numéro consacré à l'enseignement est publié en 1873, mais les universités n'y sont pas prises en compte<sup>29</sup>. Dans l'une des publications périodiques du Bureau de statistique badois, dont le premier volume est publié en 1868, une rubrique « *Unterricht und Bildung* » (enseignement et éducation), n'est ajoutée qu'à partir du dix-septième tome (1886), à la faveur d'une réorganisation

---

<sup>28</sup> Le *Statistisches Jahrbuch* compte quinze rubriques de 1881 à 1888, seize à vingt de 1889 à 1905, vingt-trois ou vingt-quatre de 1906 à 1922 et vingt à vingt-deux de 1924 à 1943, date de sa dernière publication, par exemple : Territoire et population, Transports, Justice, Finances. Pour un aperçu de l'évolution de la statistique de l'enseignement dans chaque État, voir Gustav TENIUS, « Statistik des Unterrichtswesens », in Friedrich ZAHN (dir.), *Die Statistik in Deutschland nach ihrem heutigen Stand. Georg von Mayr bei Feier seines 70. Geburtstags am 12. Februar 1911 als Ehrengabe dargebracht*, vol. 1, Berlin, J. Schweitzer Verlag (Arthur Sellier), 1911, pp. 505-524, bien qu'il n'évoque que peu les universités.

<sup>29</sup> Les universités d'Heidelberg et de Fribourg ainsi que le *Polytechnikum* de Karlsruhe dépendent alors du ministère de l'Intérieur. Seuls les établissements sous la direction du Conseil scolaire supérieur (*Oberschulrat*) sont analysés. Cf. *Beiträge zur Statistik der inneren Verwaltung des Großherzogtums Baden*, vol. 34. « Die Schulen des Großherzogtums Baden », Karlsruhe, Chr. Fr. Müller'sche Hofbuchhandlung, 1873. Ces *Contributions à la statistique de l'administration intérieure du grand-duché de Bade* comptent 66 numéros au total.

générale de la structure du périodique. Les éditeurs n'indiquent pas les raisons qui les ont conduits à désormais prendre en considération l'enseignement<sup>30</sup>.

En Prusse, la statistique de l'université, tant officielle qu'universitaire, est développée plus précocement. Le Bureau statistique, le *Königlich Preussisches Statistisches Bureau* (KPSB), fondé en 1805, publie en 1816 la première statistique des universités, dans un ouvrage compilant des tableaux sur de nombreuses thématiques<sup>31</sup>. Cette précocité s'explique par le profond mouvement de réforme de l'État et de l'enseignement supérieur entrepris à partir de la fin de la décennie 1800. La statistique de l'enseignement supérieur reste néanmoins une question secondaire, traitée uniquement dans des publications générales sur la Prusse<sup>32</sup>. Des travaux sont également réalisés pour le KPSB par des universitaires. Wilhelm Dieterici, professeur de statistique et des sciences de l'État à l'Université de Berlin à partir de 1834, publie en 1836 un ouvrage traitant des universités prussiennes d'un point de vue historique et statistique (finances, enseignants, étudiants)<sup>33</sup>. Sous l'Empire, le bureau prussien devient « le plus important<sup>34</sup> » bureau statistique d'Allemagne. Des tableaux sur l'enseignement supérieur plus circonstanciés sont réalisés par le KPSB, dans le cadre de volumes généralistes des statistiques. De plus, douze numéros de la *Preussische Statistik* parus entre 1888 et 1913 y sont consacrés<sup>35</sup>. À partir de 1884, et sans discontinuer jusqu'à 1919, sont publiées une fois par an

---

<sup>30</sup> Dans le tableau sur les universités, sont publiées les statistiques du personnel enseignant, des étudiants et des doctorats, cf. « Hochschulen 1884. 1. Universitäten », *Statistisches Jahrbuch für das Großherzogtum Baden*, Karlsruhe, Macklot'sche Druckerei, 1886, Jg. XVII, 1884, p. 240. Le *Großherzogliches Statistisches Bureau Baden*, fondé en 1852, devient le *Badisches Statistisches Landesamt* en 1897.

<sup>31</sup> Nous n'avons pas retrouvé cet ouvrage. Il est mentionné par Richard BOECKH, *Die geschichtliche Entwicklung der amtlichen Statistik des preussischen Staates*, Berlin, Königliche geheime Ober-Buchdruckerei, 1863, p. 52. Durant la première moitié du siècle, d'autres ouvrages du même acabit sont édités, comportant un recensement des effectifs étudiants. Sur le KPSB dans une perspective d'un « savoir d'État », cf. Michael C. SCHNEIDER, *Wissensproduktion im Staat. Das königlich preussische statistische Bureau 1860-1914*, Frankfurt am Main, New York, Campus Verlag, 2013. Outre l'histoire du Bureau, il a étudié les statistiques démographiques produites et leur analyse par les membres du KPSB, plus particulièrement les statistiques confessionnelles, linguistiques et de nationalité et des professions.

<sup>32</sup> Si l'on en croit la liste commentée publiée par Leon PUSLOWSKI, *Das Königlich Preussische Statistische Bureau und seine Dependenzien, Geschichte, Organisation und Verwaltung*, Berlin, Puttkammer & Mühlbrecht, 1872, p. 152-168, voir également sur les décennies 1840 et 1850 : Richard BOECKH, *Die geschichtliche Entwicklung der amtlichen Statistik*, *op. cit.*, p. 89-90.

<sup>33</sup> Wilhelm DIETERICI, *Geschichtliche und statistische Nachrichten über die Universitäten im preussischen Staate*, Berlin, Verlag von Duncker und Humblot, 1836. Karl Friedrich Wilhelm Dieterici (1790-1859) débute sa carrière dans la haute administration prussienne. Cet ouvrage est sa première production pour le KPSB, dont le directeur d'alors, Johann Gottfried Hoffmann, lui a permis d'obtenir la chaire de statistique nouvellement créée à Berlin. Dieterici, déjà devenu directeur du Bureau statistique de Berlin en 1835, prend la succession d'Hoffmann à la tête du KPSB en 1844, poste qu'il occupe jusqu'en 1859. Richard BOECKH, « Dieterici, Wilhelm », *Allgemeine Deutsche Biographie*, 1877, vol. 5, pp. 159-163, <https://www.deutsche-biographie.de/gnd100842453.html#adbcontent>.

<sup>34</sup> Alain DESROSIERES, *La politique des grands nombres*, *op. cit.*, p. 220.

<sup>35</sup> Plus généralement, le KPSB, profondément réformé par Ernst Engel (1821-1896), qui le dirige de 1860 à 1882, prend à la fin du siècle de plus en plus en compte (et en charge) la statistique des autres États de l'Empire. Cependant aucun ouvrage n'est publié sur les universités correspondant à l'enquête menée par Ludwig Adolf VON WIESE (1806-1900), pédagogue et fonctionnaire ministériel, sur la commande du *Kultusministerium* prus-

les *Statistische Mitteilungen über das höhere Unterrichtswesen in Preußen*, qui portent sur le haut enseignement secondaire (*Gymnasien* et *Realschulen*) et supérieur. Y sont rassemblées des statistiques sur les effectifs des enseignants, élèves et étudiants et les examens. En résumé, les pouvoirs publics prussiens disposent au plus tard à partir des années 1880 d'un outillage statistique développé et précis concernant les universités, qui n'a pas d'équivalent dans les autres États du *Reich*.

À la suite de Dieterici, d'autres universitaires, moins directement liés aux bureaux statistiques, s'occupent de questions d'enseignement supérieur d'un point de vue des effectifs. Les plus importants sont les économistes Johannes Conrad et Franz Eulenburg, du fait du large écho que connaissent leurs publications. Ils ont en commun de défendre l'idée d'un encombrement des carrières et d'une surproduction académique<sup>36</sup>. Les éditeurs des organes des corporations étudiantes accordent une importance grandissante aux statistiques des effectifs étudiants et les travaux universitaires, surtout de Conrad, y sont recensés. Articles, brèves, tableaux, bien souvent empreints de cette inquiétude face à la hausse du nombre d'étudiants, remplissent ces journaux et démontrent une certaine obsession statistique des membres des corporations<sup>37</sup>. Compte tenu de cette réception, une dernière publication doit être évoquée, les *Jahrbücher für Nationalökonomie und Statistik*, dont la parution débute en 1863. Ils sont d'abord édités par Bruno Hildebrand, professeur de sciences juridiques à Iéna, rejoint puis remplacé par J. Conrad à partir de 1872. Un rapide relevé des publications ayant trait à l'enseignement supérieur entre 1863 et 1945 indique que jusqu'à la fin de la décennie 1870, la question n'est presque pas évoquée. Dès 1880 et pendant deux décennies, cela change complètement et de nombreux articles paraissent sur le sujet. Durant la décennie 1880 le nombre

---

sien, sur le haut enseignement secondaire, parue en trois imposants volumes : *Das höhere Schulwesen in Preussen. Historisch-statistische Darstellung*, Berlin, Verlag von Wiegandt und Grieben, vol. 1, 1864 ; vol. 2 (1864-1868), 1869 ; vol. 3 (1869-1873), 1874.

<sup>36</sup> Johannes CONRAD, *Das Universitätsstudium in Deutschland während der letzten 50 Jahre. Statistische Untersuchungen unter besonderer Berücksichtigung Preußens*, Jena, Fischer, coll. « Sammlung nationalökonomischer und statistischer Abhandlungen des Staatswissenschaftlichen Seminars zu Halle a.d. Saale », n° 3-2, 1884 ; Franz EULENBURG, *Die Frequenz der deutschen Universitäten von ihrer Gründung bis zur Gegenwart*, reproduction de l'éd. orig., Berlin, Akademie-Verlag, coll. « Abhandlungen der Philologisch-Historischen Klasse der Königlich-Sächsischen Gesellschaft der Wissenschaften », 1994 (1904). Si les universitaires militant pour le développement de la statistique (en général) ont du mal à exercer une influence sur l'appareil bureaucratique impérial (Alain DESROSIÈRES, *La politique des grands nombres, op. cit.*, p. 219-231), J. Conrad arrive à briser cette barrière et son modèle de classification des étudiants selon la profession du père est repris dans KÖNIGLICH PREUBISCHES STATISTISCHES LANDESAMT, *Statistik der Landesuniversitäten mit Einschluß des Lyceum Hosianum zu Braunsberg, der bischöflichen Klerikalseminare und der Kaiser-Wilhelms-Akademie für das militärärztliche Bildungswesen zu Berlin für das Studienjahr Ostern 1911/12*, Berlin, Verlag des Königlichen Statistischen Landesamts, coll. « Preußische Statistik (Amtliches Quellenwerk) », n° 236, 1913, p. 140-141.

<sup>37</sup> Voir le chapitre 7 pour de plus amples développements. Signalons simplement la longue recension dans l'organe des *Corps* de l'article de Johannes Conrad de 1887 (dont elle reprend le titre), publiée seulement trois semaines sa parution : W. R., « Die Gefahr eines gebildeten Proletariats in der Gegenwart », *AcMh*, 26 janvier 1887, Jg. 3, n° 10, pp. 332-335.

d'étudiants augmente fortement et Conrad publie ses principaux travaux sur le « prolétariat académique ». Eulenburg publie quant à lui ses premières études sur la statistique des universités à la fin des années 1890. Après 1900, alors que le nombre d'étudiants n'a jamais augmenté aussi fortement et que la problématique de la « surproduction de diplômés » est encore l'objet de très nombreuses publications, la question de la statistique universitaire disparaît à peu près complètement de la revue et on ne relève que quelques textes isolés, situation qui ne change pas après la guerre.

\*

À partir de la fin du siècle, la comptabilisation des étudiants se renforce et devient omniprésente dans les discours des membres de l'enseignement supérieur en France comme en Allemagne. La statistique des étudiants a pourtant connu des développements fort différents dans les deux pays. Ces statistiques, encore hésitantes en France, longtemps très éclatées en Allemagne, participent à l'objectivation par et pour les pouvoirs publics de l'ensemble social constitué par les étudiants. Ils ne forment plus une masse indifférente, mais peuvent être identifiés selon certains critères, en premier lieu leur faculté d'appartenance. La comptabilisation des étudiants est décidée par les ministères et la direction des bureaux statistiques, qui ne s'en justifient jamais publiquement, bien que des pistes explicatives peuvent être avancées (régulation des flux, réformes universitaires). Ces productions statistiques peuvent être comprises comme une étude chiffrée par l'État d'un de ses domaines de compétence, l'enseignement supérieur, c'est-à-dire la formation des futures élites du pays. De ce point de vue, le parallèle peut être fait avec « l'invention de la statistique des fonctionnaires » en France, qu'a étudiée Émilien Ruiz<sup>38</sup>. La comptabilisation des agents de l'État est suscitée à la fois par des débats sur un mal qui toucherait la France, le « fonctionnarisme » (le trop grand nombre de fonctionnaires), et par la nécessité ressentie par les individus au sommet de l'État de mieux connaître celui-ci<sup>39</sup>. Les pouvoirs publics font face à partir des années 1870/80 à une forte hausse des effectifs étudiants, qu'ils l'aient souhaité ou non. La croissance du nombre d'étudiants a marqué, réjoui ou effrayé les contemporains dans les deux pays, jusqu'à en faire

---

<sup>38</sup> Émilien RUIZ, *Trop de fonctionnaires ? Contribution à une histoire de l'État par ses effectifs*, thèse de doctorat en histoire, École des Hautes Études en Sciences Sociales, sous la dir. de Marc-Olivier Baruch, 2013 ; ID., « Compter. L'invention de la statistique des fonctionnaires en France (années 1890-années 1930) », *Sociologie du Travail*, 2010, vol. 52, n° 2, pp. 212-233.

<sup>39</sup> On peut souligner qu'Henry Bérenger est l'auteur d'articles sur le « prolétariat intellectuel » et sur le « fonctionnarisme », où il mobilise, entre autres, des statistiques des étudiants et des fonctionnaires : Henry BERENGER, « Les Prolétaires intellectuels en France », in ID. (dir.), *Les Prolétaires intellectuels en France*, 4<sup>e</sup> éd., Paris, Éditions de « La Revue », 1901, pp. 1-51 ; ID., « La Crise du fonctionnarisme », in *Ibid.*, pp. 53-99.

un problème public. Ce phénomène a à la fois conduit au développement de la statistique de l'enseignement supérieur et pu être observé grâce aux résultats de ces statistiques.

### 1. 3. La hausse des effectifs étudiants

En Allemagne et en France, les personnes qui s'intéressent aux questions d'enseignement supérieur ont très tôt conscience de l'augmentation des effectifs étudiants, qui débute dans les années 1870 en Allemagne, au cours de la décennie 1880 en France. Certains en font un problème public de grande importance : comment maîtriser ces flux ? Les changements de l'enseignement secondaire et supérieur – leur réforme et leur place dans la société – conduisent à des explications similaires de cette croissance pour les deux pays.

En suivant l'analyse du cas allemand par Konrad Jarausch, il est possible de distinguer deux grands types de causes communs aux deux pays qui ont mené à cet accroissement<sup>40</sup>. Le premier est l'agrandissement du vivier de recrutement potentiel des universités. Très généralement, l'accroissement général du niveau de vie permet à un nombre plus grand, mais difficilement quantifiable, de familles d'envoyer au moins un de leurs fils à l'université. Le nombre d'étudiants n'augmentent pas seulement numériquement, mais également proportionnellement à la population. En 1880, il y a 95,59 étudiants hommes immatriculés à l'université pour 100 000 hommes allemands, contre 118,12 en 1890, 121,64 en 1900 et 159,59 en 1910. Trois foyers de recrutement peuvent être plus particulièrement identifiés. 1) De nouveaux *Gymnasien* sont créés, pour faire face à l'augmentation du nombre d'élèves du secondaire. Parmi eux, non seulement le nombre d'élèves qui terminent leur cursus secondaire avec l'*Abitur* augmente, mais une part croissante poursuit des études supérieures. Parallèlement, l'autorisation est accordée aux diplômés d'autres types d'établissements d'enseignement secondaire (*Realgymnasium*, *Oberrealschule*) de s'inscrire à l'université, bien que toutes les filières ne leur soient pas forcément ouvertes<sup>41</sup>. En France, la réforme des lycées et du baccalauréat moderne en 1902 officialise l'admission d'élèves du secondaire n'ayant pas fait de latin. Là aussi, la part de lycéens qui vont jusqu'au baccalauréat puis poursuivent dans l'enseignement supérieur augmente au cours de la période. 2) L'accès des femmes à

---

<sup>40</sup> Pour l'Allemagne, cf. Konrad H. JARAUSCH, *Students, Society and Politics*, op. cit., p. 23-77. Si nous suivons ses explications, nous ne partageons pas sa conclusion selon laquelle la période serait celle de l'émergence de « l'université de masse moderne » (« *the emergence of the modern mass university* », p. 49).

<sup>41</sup> Cf. le tableau récapitulatif in James C. ALBISETTI et Peter LUNDGREEN, « Höhere Knabenschulen », in Christa BERG (dir.), *Handbuch der deutschen Bildungsgeschichte*, vol. IV, München, C. H. Beck, 1991, p. 273. Les facultés de théologie catholique et protestante restent jusqu'à la fin de la période ouvertes aux seuls diplômés du *Gymnasium*.

l'enseignement supérieur débute plus précocement en France qu'en Allemagne : on connaît l'histoire de Julie-Victoire Daubié, première bachelière en 1861 grâce au soutien de l'impératrice Eugénie. L'arrivée des femmes sur les bancs de l'université ne se fait pas sans difficultés, puisque le décret du 17 mars 1808 qui crée le baccalauréat n'exclue pas les femmes, mais il n'existe aucune formation pour les y mener. Les débats, controverses et attaques sont nombreux et certaines professions, notamment juridiques, leur restent fermées<sup>42</sup>. Environ 3 % au tournant du siècle, les étudiantes constituent 10,1 % des inscrits en 1914 ; 6,1 % si on ne compte que les Françaises. En effet, en France, les premières étudiantes sont majoritairement des étrangères<sup>43</sup>. En 1900, le Bade autorise les femmes à s'immatriculer officiellement, suivi par la Bavière en 1904 et la Prusse en 1908. En 1914, les femmes peuvent étudier au même titre que les hommes dans toutes les universités d'Allemagne. La proportion de femmes augmente fortement avec l'ouverture des universités prussiennes et poursuit sa hausse jusqu'à la guerre. 3) Un autre public est de plus en plus nombreux à venir fréquenter les bancs des universités allemandes et françaises : les étudiants étrangers. À Paris, leur nombre augmente constamment et même plus rapidement que celui des étudiants français : ils représentent 9,9 % de l'ensemble en 1885/86 contre 18,8 % en 1913/14. La fin du XIX<sup>e</sup> siècle marque le début d'une politique volontariste d'attraction des étudiants étrangers, du fait de la mondialisation grandissante de la science et de la concurrence internationale, surtout entre la France, l'Allemagne et l'Angleterre. Diverses œuvres sont mises en place par les universités françaises, comme des Comités de patronage des étudiants étrangers, pour faciliter leur accueil et intégration. Si certains étudiants ne sont guère souhaités (révolutionnaires et juifs fuyant la Russie tsariste), d'autres sont convoités, en particulier les États-uniens. En Allemagne, le nombre d'étudiants étrangers augmente plus faiblement. Cet accroissement suit

---

<sup>42</sup> « Avant 1905, les candidates au baccalauréat doivent obtenir une autorisation spéciale du ministre de l'Instruction publique ». La réforme de 1902 créant le baccalauréat moderne permet de nouvelles avancées, mais la tâche reste compliquée. Cf. Pierre MOULINIER, *La naissance de l'étudiant moderne, op. cit.*, p. 69-72. Voir la bibliographie pour une revue plus complète de la littérature sur les étudiantes. Les femmes peuvent s'inscrire au barreau à partir de 1900 (ce qui est « précoce » : en 1914, ce n'est le cas dans aucun autre pays européen). Elles doivent attendre 1946 pour la magistrature. Voir sur ces questions : Juliette RENNES, *Le mérite et la nature. Une controverse républicaine, l'accès des femmes aux professions de prestige (1880-1940)*, Paris, Fayard, coll. « L'espace du politique », 2007 ; Anne BOIGEOL, « De la difficile entrée des femmes dans la magistrature à la féminisation du corps », in Christine BARD *et al.* (dirs.), *Femmes et justice pénale (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Histoire », 2002, pp. 363-371.

<sup>43</sup> George WEISZ, *The Emergence, op. cit.*, p. 246. Les différences sont énormes entre les facultés (entre parenthèse la proportion des seules étudiantes françaises) : droit : 0,09 % (0,05), médecine : 10,2 % (4,7), science : 8,8 % (6,9), lettres : 35,2 % (19,6), pharmacie : 3,3 % (3,3), écoles préparatoires de médecine-pharmacie : 12,6 % (12,3). Ainsi, en 1889/90, 139 des 195 étudiantes inscrites dans les facultés parisiennes, où le phénomène est encore plus marqué qu'en province, sont étrangères. Les étrangères sont 234 sur 522 étudiantes en 1895/96 et 197 sur 402 en 1899/1900. Leur proportion augmente ensuite : 401 sur 702 en 1903/04, 1 284 sur 2 211 en 1909/10. La dernière année avant la guerre, les Françaises sont très légèrement majoritaires : 1 120 contre 1 027 étrangères. Pierre MOULINIER, *Les étudiants étrangers, op. cit.*, p. 108.

relativement l'augmentation générale et les étrangers représentent durant le quart de siècle avant la guerre 7 à 8 % du total des étudiants.

**Tableau 4-1. Nombre d'étudiants dans les universités allemandes (1870-1914)**

Semestre	Étud. all. H/F	Dont étudiantes (%)	Étudiants étrangers H/F (% du total)	Total étudiants H/F	Dont étudiantes (%)	Nombre étudiants / 100 000 habitants	Total étudiants ensemble des établissements d'ens. sup.*
S 1870				14 157		33,66	
W 1872/73				15 756		37,73	22 033
W 1875/76				16 624		38,78	24 105
S 1878				18 585		42,63	
W 1880/81				21 432		46,89	27 271
S 1883				25 073		54,66	
W 1885/86				26 928		57,62	32 835
W 1886/87	25 906		1 749 (6,32)	27 655		58,76	
W 1888/89				28 551		59,49	34 382
W 1891/92	25 482		1 916 (6,99)	27 398		55,78	35 191
W 1894/95	25 645		2 047 (7,39)	27 692		53,85	38 031
W 1896/97	27 308		2 168 (7,35)	29 476		56,88	41 530
S 1898	29 591		2 125 (6,70)	31 716		58,26	
W 1899/00	30 465		2 369 (7,21)	32 834		59,59	48 130
S 1900				33 790	9 (0,03)	59,86	48 881
S 1901	32 391		2 428 (6,97)	34 819	24 (0,07)	61,24	
W 1902/03	33 153		2 704 (7,54)	35 857	43 (0,12)	62,33	54 132
W 1905/06	37 889		3 346 (8,11)	41 235	139 (0,33)	68,01	59 235
S 1907	41 297		3 472 (7,76)	44 769	302 (0,67)	72,07	61 757
W 1908/09	43 885	973 (2,22)	3 879 (8,12)	47 764	1 132 (2,37)	74,68	65 727
S 1910	49 403	1 868 (3,8)	3 975 (7,45)	53 378	2 105 (3,94)	82,19	70 274
W 1911/12	50 897	2 458 (4,8)	4 589 (8,27)	55 486	2 727 (4,91)	84,99	73 622
S 1913				56 239	3 368 (5,65)	89,02	77 297
S 1914				56 172	4 053 (6,73)	83,19	79 304

Sources : Hartmut TITZE (dir.), *Datenhandbuch zur deutschen Bildungsgeschichte*, vol. 1, 1. Teil, *op. cit.*, p. 28-29, 42 et 70-71 ; Marco BIRN, *Die Anfänge des Frauenstudiums in Deutschland*, *op. cit.*, p. I-IV.

Légende : W : *Wintersemester* (semestre d'hiver) | S : *Sommersemester* (semestre d'été)

\* Outre les universités, sont compris dans la colonne 8 : écoles supérieures techniques (*Technische Hochschulen*), écoles sup. de commerce (*Handelshochschulen*), écoles supérieures de philosophie et théologie (*Philosophisch-theologische Hochschulen*), académies pédagogiques (*Pädagogische Akademien*), les écoles supérieures vétérinaires (*Tierärztliche Hochschulen*), écoles supérieures d'agriculture (*Landwirtschaftliche Hochschulen*), écoles supérieures d'exploitation forestière (*Forstliche Hochschulen*), académies minières (*Bergakademien*).

Le deuxième type de cause est d'ordre professionnel et social. La place et la nécessité d'une éducation (supérieure) pour pouvoir occuper des positions professionnelles gagnent en importance. C'est ce que Fritz Ringer appelle le processus d'« *educationalisation* du système du travail<sup>44</sup> ». L'attractivité des positions accessibles par un diplôme universitaire s'accroît. Dans l'administration et l'enseignement, cela permet d'obtenir des postes et salaires plus élevés. Si certaines professions restent mal payées, du moins en début de carrière, le système des

<sup>44</sup> « *educationalization of the occupational system* ». Fritz K. RINGER, *Fields of Knowledge*, *op. cit.*, p. 30. Souligné dans le texte.

retraites et le prestige du titre d'*Akademiker* participent fortement de cette attraction. La bureaucratization grandissante de l'appareil d'État contribue à créer une demande grandissante pour tous les niveaux de l'administration. Médicalisation et scolarisation conduisent également à une demande de plus de médecins et d'enseignants. Obtenir un diplôme universitaire

**Tableau 4-2. Nombre d'étudiants dans les facultés françaises (1875-1914)**

Année	Droit	Médecine	Pharmacie	Sciences	Lettres	Théo. prot.	Total
1875/76	5 239	2 629	846	293	238	54	9 299
1876/77	5 144	2 804	958	377	261	48	9 592
1877/78	4 908	2 838	904	384	286	68	9 388
1878/79	4 976	2 922	1 023	494	410	66	9 891
1879/80	4 648	3 708	759	545	576	73	10 309
1880/81	5 180	3 482	739	680	800	80	10 961
1881/82	4 995	3 708	787	818	1 194	89	11 663
1882/83	5 232	3 734	817	923	1 331	91	12 128
1883/84	5 492	5 156	917	1 020	1 612	86	14 283
1884/85	5 456	5 483	1 022	1 210	1 864	82	15 117
1885/86	5 736	5 090	1 082	1 150	2 017	83	15 158
1886/87	5 323	5 383	1 089	1 238	2 068	98	15 199
1887/88	5 152	5 663	1 564	1 335	2 358	101	16 173
1888/89	3 647	6 330	2 178	1 187	2 333	95	15 770
1889/90	4 570	6 590	2 214	1 278	1 834	101	16 587
1890/91	7 657	6 212	2 457	1 647	2 647	94	20 714
1891/92	7 926	7 069	2 560	1 848	2 835	98	22 336
1892/93	8 108	7 589	2 643	1 866	3 000	89	23 295
1893/94	8 255	8 897	2 823	1 654	3 070	96	24 795
1894/95	8 063	8 996	2 897	2 307	3 230	89	25 582
1895/96	8 782	8 485	3 076	3 050	3 457	91	26 941
1896/97	9 041	8 450	3 188	3 456	3 477	101	27 713
1897/98	9 262	8 482	2 774	3 524	3 310	137	27 489
1898/99	9 239	7 451 <sup>a</sup>	2 590 <sup>b</sup>	2 275 <sup>c</sup>	3 468	142	28 254
1899/1900	9 709	7 251 <sup>a</sup>	2 555 <sup>b</sup>	2 370 <sup>c</sup>	3 857	159	29 377
1900/01	10 152	7 120 <sup>a</sup>	2 499 <sup>b</sup>	2 355 <sup>c</sup>	3 910	142	29 901
1901/02	10 472	7 006 <sup>a</sup>	2 424 <sup>b</sup>	2 333 <sup>c</sup>	4 107	127	30 370
1902/03	10 930	6 735 <sup>a</sup>	2 526 <sup>b</sup>	2 433 <sup>c</sup>	4 401	110	31 277
1903/04	11 473	6 686 <sup>a</sup>	2 423 <sup>b</sup>	2 559 <sup>c</sup>	4 765	117	32 407
1904/05	12 528	5 931 <sup>a</sup>	2 980 <sup>b</sup>	2 407 <sup>c</sup>	5 152	95	33 618
1905/06	14 312	6 545 <sup>a</sup>	1 974 <sup>b</sup>	2 283 <sup>c</sup>	5 592	71	35 670
1906/07	15 551	5 852 <sup>a</sup>	2 512 <sup>b</sup>	2 223 <sup>c</sup>	6 349		38 197
1907/08	16 315	9 084	2 032	6 258	6 201	<i>Les facultés de théologie protestante sont supprimées en 1905</i>	39 890
1908/09	17 046	9 207	1 890	6 408	6 216		40 767
1909/10	16 915	9 721	1 758	6 287	6 363		41 044
1910/11	17 292	9 933	1 632	6 096	6 237		41 190
1911/12	17 027	9 787	1 608	6 463	6 309		41 194
1912/13	16 763	9 744	1 565	6 639	6 398		41 109
1913/14	16 465	10 045	1 611	7 330	6 586		42 037

<sup>a</sup> Étudiants inscrits à une Faculté de médecine

<sup>b</sup> Étudiants inscrits à une École supérieure de pharmacie ou à une Faculté mixte de médecine et de pharmacie

<sup>c</sup> Étudiants inscrits à une École préparatoire de médecine et de pharmacie

Sources : *Annuaire statistique de la France* pour les années considérées ; *Statistique de l'enseignement supérieur*, Paris, Imprimerie nationale, 1900 ; Toussaint LOUA, « Nos étudiants », *Journal de la Société statistique de Paris*, 1892, vol. 33, pp. 14-21 ; George WEISZ, *The Emergence*, op. cit., p. 236.

est vu comme un moyen de s'élever socialement. Les pourfendeurs de la « surproduction intellectuelle » voient dans ces « promesses de l'instruction<sup>45</sup> » l'une des grandes causes de la hausse incontrôlée du nombre d'étudiants. Deux autres causes sont également soulignées en France : la loi militaire de 1889 qui permet aux étudiants de ne faire qu'un an au lieu de trois de service militaire actif et une supposée dévalorisation chronique des professions de l'industrie et du commerce au sein de la bourgeoisie.

Dans le cas français, il faut plus spécifiquement évoquer les réformes républicaines qui ont conduit au développement de l'offre d'enseignement supérieur<sup>46</sup>. Une telle politique active n'a pas été menée en Allemagne, malgré quelques réformes. Les fonds alloués à l'enseignement supérieur augmentent à la fin des années 1870, mais, comme l'a souligné Paul Gerbod, de 0,32 % en 1860, la part du budget de l'État consacrée à l'enseignement supérieur et la recherche n'est toujours que de 0,35 % au début du XX<sup>e</sup> siècle – les facultés bénéficient de la grande majorité de la hausse<sup>47</sup>. Cette hausse est doublée d'une autonomie financière des facultés, permise par l'obtention de la personnalité morale grâce au décret Goblet du 28 décembre 1885. Elles peuvent dès lors recevoir des subventions privées. Leurs recettes changent alors en partie de nature à partir du début du XX<sup>e</sup> siècle : la part des ressources non-étatiques (dons, legs, etc.) dans les budgets des universités passe de 28,4 % en 1900 à 36,1 % en 1913. Pour attirer de nouveaux étudiants, surtout en lettres et en sciences, sont créées des bourses de licence en 1877 et d'agrégation en 1881. Ces nouvelles aides ont des conséquences majeures dans l'apparition dans ces deux facultés d'un public de véritables étudiants, et non plus de simples auditeurs libres. À la création de nouvelles chaires s'ajoute dès 1877 celle du statut de maître de conférences. Des cours fermés réservés aux seuls inscrits et des séminaires sont mis en place. Les diplômes sont diversifiés et de nouveaux créés, consacrant la spécialisation disciplinaire. Après plusieurs réformes la renforçant, la licence ès-lettres est divisée en 1907 en quatre licences distinctes (philosophie, histoire et géographie, langue et littératures classiques ou vivantes). Le doctorat en économie politique est instauré dans les facultés de droit en 1896.

---

<sup>45</sup> Henry BERENGER, « Les Prolétaires intellectuels », *op. cit.*, p. 24. Sur la question, cf. Chapitre 7.

<sup>46</sup> Sur ces questions, l'historiographie est déjà riche. On consultera notamment : Christophe CHARLE, *La République des universitaires*, *op. cit.* ; George WEISZ, *The Emergence*, *op. cit.* ; Fritz K. RINGER, *Fields of Knowledge*, *op. cit.* ; Paul GERBOD, « Le financement de l'enseignement supérieur et de la recherche en France au XIX<sup>e</sup> siècle », *La Revue Administrative*, 1983, vol. 544-550, n° 216 ; Pierre MOULINIER, *La naissance de l'étudiant moderne*, *op. cit.* ; ID., *Les étudiants étrangers*, *op. cit.* ; Lucette LE VAN-LEMESLE, « L'économie politique à la conquête d'une légitimité, 1896-1937 », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 1983, vol. 47, n° 1, pp. 113-117 ; Boris NOGUES, « Élèves ou auditeurs ? Le public des facultés de lettres et de sciences au XIX<sup>e</sup> siècle (1808-1878) », *Histoire de l'éducation*, septembre 2008, n° 120, pp. 77-97.

<sup>47</sup> D'environ 5,1 millions de Francs, le budget ministériel alloué à l'enseignement supérieur s'élève dès 1877 à près de 7,8 millions. En 1900, les recettes ordinaires des universités sont de 12,26 millions de Francs de subventions gouvernementales et de 4,87 millions de Francs d'autres ressources. Ces sommes s'élèvent en 1913 respectivement à 14,84 et 8,4 millions de Francs.

D'autres réformes peuvent conduire à une soudaine augmentation du nombre d'étudiants dans une faculté. Ainsi, le décret du 31 juillet 1893 rend obligatoire pour les futurs étudiants en médecine une première année de préparation aux sciences physiques, chimiques et naturelles, qui s'effectue à la Faculté des sciences. C'est ce qui explique l'explosion des effectifs dans cette faculté dès l'année 1894/95.

En 1892, Toussaint Loua (1824-1907), directeur de la Statistique générale de la France de 1875 à 1887 et éditeur du premier *Annuaire statistique de la France*, publie un article consacré aux effectifs étudiants. Il insiste sur deux particularités de l'augmentation du nombre d'étudiants durant les deux premières décennies de la Troisième République. Premièrement, cette hausse ne concerne pas tout le territoire de la même manière<sup>48</sup>. Cette période est celle d'un rééquilibrage de la répartition du nombre d'étudiants entre Paris et la province. En 1875, Paris compte 5 138 étudiants contre 4 161 en province. En 1891 ils sont respectivement 8 215 et 8 863, soit une augmentation de 60 % pour la capitale contre 88 % pour le reste du pays. Le poids de Paris dans le paysage universitaire français n'est pas que scientifique, mais aussi numérique : 69,72 % des étudiants inscrits dans une faculté en 1882/83 le sont à Paris. Ils sont encore 52,2 % en 1889/90, puis la part baisse l'année suivante à 44,5 %. La répartition Paris/province se stabilise au milieu des années 1890 et les étudiants parisiens représentent environ 41 % de l'ensemble jusqu'à la guerre.

**Tableau 4-3. Répartition des étudiants par faculté en France (en %)**

	Droit	Médecine	Pharmacie	Sciences	Lettres	Théo. prot.
1875/76	56,34	28,27	9,1	3,15	2,56	0,58
1880/81	47,26	31,77	6,74	6,2	7,3	0,73
1885/86	37,84	33,58	7,14	7,59	13,3	0,55
1890/91	36,96	29,99	11,86	7,95	12,78	0,45
1895/96	32,6	31,49	11,42	11,32	12,83	0,34
1900/01	33,95	23,8 <sup>a</sup>   8,36 <sup>b</sup>   7,88 <sup>c</sup>		13,1	12,45	0,47
1905/06	40,12	18,35 <sup>a</sup>   5,53 <sup>b</sup>   6,4 <sup>c</sup>		15,68	13,71	0,2
1910/11	41,98	24,11	3,96	14,8	15,14	<i>Supprimées en 1905</i>
1913/14	39,17	23,9	3,83	17,44	15,67	
<i>Moyenne</i>	<i>36,02</i>	<i>29,01*</i>	<i>7,72*</i>	<i>10,8</i>	<i>11,8</i>	<i>0,45</i>

Mêmes sources que pour le tableau 4-2.

<sup>abc</sup> Idem. Tableau 4-2.

\* Sans les années 1900/01 et 1905/06.

Deuxièmement, des différences majeures sont à souligner entre facultés. Globalement, le nombre d'étudiants a crû entre 1875 et 1891 de 83 %, mais de 462 % en sciences et 1 001 % en lettres, contre seulement 9 % en droit, 74 % en théologie protestante, 97 % en médecine et 109 % en pharmacie. Cela s'explique par la politique active mise en place par le

<sup>48</sup> Toussaint LOUA, « Nos étudiants », *op. cit.* Loua contribue à la prise en compte du territoire dans la statistique de la population, phénomène renforcé par son successeur Victor Turquan, spécialiste des cartes avec isolignes.

gouvernement républicain, avec la création de bourses. Comme le montre le tableau 4-3 ci-dessus, la part des juristes décroît encore durant les années 1890, mais augmente dès le tournant du siècle et dépasse même le niveau des années 1880. Cette reprise se fait au détriment des filières médicale et pharmaceutique, qui représentent entre 37 et 43 % jusqu'à 1900, mais plus que 30 et 28 % en 1905 et 1910. Les nombreuses publications dans lesquelles est dénoncée la « pléthore médicale » et l'augmentation des manifestations des étudiants en médecine (surtout) et en pharmacie mécontents des réformes de leurs études sont deux grandes causes de la stagnation voire baisse de leur nombre durant la quinzaine d'années avant la guerre. La part des littéraires et scientifiques reste quant à elle relativement stable après 1900, bien qu'elle augmente encore quelque peu : les réformes ont fait leur effet.

**Tableau 4-4. Répartition des étudiants par faculté en Allemagne (en %)**

	Th. prot.	Th. cath.	Droit	Méd.	Philosophie			
					Phil-Hist	ScNatur	Prakt.	Total
1870-74	11,3	5,1	24	24,4	20,8	8	6,9	35,7
1875-79	9,4	3,8	27,1	19,1	19,9	10,9	9,8	40,6
1880-84	13,3	3,3	21,6	23	19,6	12,3	7	38,9
1885-89	16,3	4,2	19,9	29,9	13,2	9,3	7,5	30,2
1890-94	13,3	4,8	24,9	29,1	9,8	8,4	9,6	27,8
1895-99	8,7	5,0	27,2	25,3	12	11,6	10,1	33,7
1900-04	6,1	4,5	29,5	17,9	15,4	14,5	12	41,9
1905-09	4,8	3,8	25,5	16,4	20,4	12,8	16,3	49,5
1910-14	5,7	3,3	18,4	20,4	21,9	13,7	14	49,6
1914-18	6,2	3	17,4	26,1	20,7	17,9	8,1	46,6
<i>Moyenne</i>	<i>8,4</i>	<i>3,9</i>	<i>22,7</i>	<i>22,8</i>	<i>17,9</i>	<i>12,7</i>	<i>10,8</i>	<i>41,7</i>

Source : Christa BERG (dir.), *Handbuch der deutschen Bildungsgeschichte*, vol. IV, op. cit., p. 318.

Comme en France, mais de manière moins marquée – du fait de la répartition plus équilibrée des étudiants entre les cursus – le nombre d'étudiants en Allemagne n'évolue pas de la même manière dans toutes les facultés. La faiblesse du nombre d'étudiants en théologie catholique s'explique par la place des catholiques dans la société allemande. Représentant un tiers environ de la population du *Reich*, mais avec d'importantes disparités régionales, les catholiques sont sous-représentés à l'université. Le *Kulturkampf* a conduit à une baisse importante de leur nombre (dans toutes les disciplines), qui augmente à partir des années 1890, augmentation en partie suscitée par le combat dit de la « *Paritätsfrage* » pour une meilleure représentation des catholiques dans les professions intellectuelles<sup>49</sup>. Hartmut Titze a mené une analyse des variations d'effectifs par les situations structurelles de manque et

<sup>49</sup> Katja PATZEL-MATTERN, « Der 'katholische Gelehrte'. Grundlegungen einer weltlichen, katholischen Elite im Denken Georg von Hertlings », in Miriam GENHARDT et al. (dirs.), *Das integrative Potential von Elitenkulturen. Festschrift für Clemens Wischermann*, Stuttgart, Franz Steiner Verlag, 2013, pp. 33-47.

d'encombrement sur le marché de l'emploi intellectuel. L'augmentation de la part des étudiants en théologie protestante durant les années 1880 s'explique par une nationalisation du marché de l'emploi durant cette période et à un manque de pasteurs durant la décennie précédente. La fondation de l'Empire a créé un besoin énorme dans l'administration, qui conduit à une forte hausse du nombre d'étudiants en droit, qui doivent ensuite faire face à un encombrement des carrières. Pour les médecins également, l'unification permet une nationalisation du marché de l'emploi et conduit à une forte augmentation du nombre d'étudiants, qui feraient face à une concurrence trop importante à la fin du siècle. Cela a pour conséquence une baisse temporaire des effectifs, qui repartent à la hausse au cours de la seconde moitié de la décennie 1900. Cette explication en termes de manque et d'encombrement n'est possible pour les facultés de philosophie (les sciences naturelles ne sont autonomisées que dans de rares universités) que pour les étudiants apprentis enseignants<sup>50</sup>.

Les effectifs étudiants augmentent donc différemment entre les différentes universités et en leur sein, entre les différentes facultés. Une caractéristique des étudiants n'a pas encore été évoquée : leurs origines sociales.

#### 1. 4. Les origines sociales des étudiants

Dans les statistiques enregistrées à l'époque, il n'a que rarement été décidé d'inclure la variable des origines sociales. De ce fait, pour les historiens et historiennes, cette information est très lacunaire dans le cas allemand, largement indisponible dans le cas français<sup>51</sup>.

Dans les deux pays, l'enseignement secondaire, payant et non-obligatoire, procède à une première sélection sociale. En Prusse, puis partout en Allemagne, l'*Abitur* (appelé à l'époque *Maturitätszeugnis* ou *Reifezeugnis*) est introduit en 1788 comme diplôme couronnant la scolarité au *Gymnasium* et devient obligatoire pour débiter des études à l'université en 1834. Ces deux décisions sont motivées par la peur des autorités de l'arrivée à l'université (de

---

<sup>50</sup> Hartmut TITZE, *Der Akademikerzyklus*, op. cit.

<sup>51</sup> Il n'existe pas, à notre connaissance, d'équivalent pour l'enseignement supérieur au formulaire envoyé en 1864 par Victor Duruy aux recteurs, inspecteurs départementaux et principaux des lycées et collèges communaux, concernant les élèves et diplômés de l'enseignement secondaire public, dont les résultats ont été analysés par Patrick J. HARRIGAN, *Mobility, elites, and education in French society of the Second Empire*, Waterloo, Wilfrid Laurier University Press, 1980. Cette enquête porte sur tous les élèves devant être diplômés dans les deux ans et sur les diplômés des cinq années précédentes, soit 9 000 élèves et 18 000 diplômés, auxquels s'ajoutent des informations sur le père dans 13 000 cas. Outre des comparaisons par établissement ou régionales, ces données permettent de comparer les attentes des élèves envers leur carrière future aux parcours post-enseignement secondaire des jeunes diplômés les ayant précédés de quelques années.

trop) d'individus considérés comme « non-qualifiés<sup>52</sup> ». D'après les données disponibles sur un échantillon de bacheliers (*Abiturienten*) berlinois de 1832 à 1911, si leur nombre augmente, leur recrutement social reste relativement stable sur l'ensemble de la période. La tendance est à la fermeture de la fin des années 1840 aux années 1870, puis à une baisse de la part des fils d'*Akademiker*, à la faveur des fils de fonctionnaires moyens et surtout de commerçants et grands artisans<sup>53</sup>. En France, le baccalauréat, tel qu'il a été défini en 1808, constitue le premier diplôme de l'enseignement supérieur. Pour les principaux diplômes et titres qu'offre l'université, le baccalauréat est exigé (dès 1820 pour la médecine et le droit), ce qui en fait un passage obligatoire pour une immense majorité des étudiants à la fin du siècle<sup>54</sup>. Le nombre d'élèves de l'enseignement secondaire augmente au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, mais se stabilise au cours de sa dernière décennie<sup>55</sup>. Une étude empirique de la répartition sociale des bacheliers sous la Troisième République n'a pas encore été menée.

Cette sélection sociale se poursuit dans l'enseignement supérieur. En Allemagne, au début du XX<sup>e</sup> siècle, Paul Ssymank estime le coût d'une année universitaire à 1 000 à 2 000 Mark, sans compter les vacances (il évalue le budget de la majorité des étudiants de 1 200 à 1 500 Mark) ; Arnold Ruge considère que 2 300 à 2 500 Mark sont nécessaires<sup>56</sup>. Aux frais d'inscription, qui s'élèvent en 1907 de 170 à 638 Mark selon le diplôme ou titre envisagé et l'université, il faut ajouter le paiement de sommes directement aux professeurs (*Kollegelder*), variables d'un cours à l'autre<sup>57</sup>. En France, 2 400 francs annuels seraient le minimum nécessaire pour des études à Paris au début des années 1880 ; « à la veille de la Grande

<sup>52</sup> Fritz K. RINGER, « Die Zulassung zur Universität », in Walter RÜEGG (dir.), *Geschichte der Universität in Europa*, vol. 3, München, C. H. Beck, 2004, p. 200.

<sup>53</sup> La part des fils d'*Akademiker*, d'environ 40 % durant les deux premières décennies, atteint un pic entre les années 1850 et 1870, puis se stabilise à un peu plus d'un tiers. La part des fils de fonctionnaires et enseignants moyens et d'ingénieurs varie de 17 à 30 % (19,5 % en moyenne), celle des fils de commerçants et grands artisans de 14 à 35 % (26,4 % en moyenne). Dans les deux cas la tendance est à la baisse des années 1840 aux années 1870, puis légèrement à la hausse et se stabilise. La part des fils de petits fonctionnaires, artisans et ouvriers connaît des hausses et baisses plus récurrentes (7,2 % en moyenne). Cf. Peter LUNDGREEN, *Sozialgeschichte der deutschen Schule im Überblick*, vol. 1: 1770-1918, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 1980, p. 86-89.

<sup>54</sup> Le baccalauréat est exigé pour : le doctorat de médecine, le diplôme de pharmacien de 1<sup>ère</sup> classe (baccalauréat ès lettres à partir de 1840, ès sciences à partir de 1856), le baccalauréat, la licence et le doctorat en droit, la licence et le doctorat en lettres, sciences et théologie. Pierre MOULINIER, *La naissance de l'étudiant moderne*, *op. cit.*, p. 43-44.

<sup>55</sup> Sur 10 000 habitants de 8 à 18 ans sont inscrits : 231 garçons en 1842, 352 en 1865, 387 en 1876, 389 en 1887 et en 1898. Les disparités entre départements sont très fortes. Cette dernière année, le département le moins scolarisé est le Cher (135/10 000), le plus scolarisé les Alpes Maritimes (805/10 000). Pour une analyse de ces chiffres, cf. Michelle KERGOAT, « Quelques aspects de la scolarisation secondaire dans les départements français au XIX<sup>e</sup> siècle », *Population*, vol. 45, n°3, 1990, pp. 617-649.

<sup>56</sup> Friedrich SCHULZE et Paul SSYMANK, *Das deutsche Studententum*, *op. cit.*, 4<sup>e</sup> éd., p. 432 ; Arnold RUGE, *Kritische Betrachtung und Darstellung des Deutschen Studentenlebens in seinen Grundzügen*, Tübingen, Verlag von J. C. B. Mohr (Paul Siebeck), 1906, p. 139-141.

<sup>57</sup> Hermann LORENZ, *Die Amtstitel und Rangverhältnisse...*, Berlin-Plötzensee, im Selbstverlage herausgegeben, 1907, p. 59.

Guerre, le coût d'un doctorat en droit obtenu vers 25-26 ans, service militaire compris, s'élève à près de 20 000 francs et celui d'un doctorat en médecine à 15 000 ou 20 000 francs<sup>58</sup> ». Ces sommes sont bien plus élevées que les salaires d'un ouvrier ou d'un employé, que des bourses et aides diverses ne peuvent que partiellement compléter. Néanmoins, bien qu'elle reste encore minime, la part des étudiants parmi les jeunes gens fait plus que tripler en France et double en Allemagne entre le milieu des années 1870 et 1910.

**Tableau 4-5. Part d'élèves de l'enseignement secondaire, de bacheliers/*Abiturienten* et d'étudiants par classe d'âge (France et Prusse/Allemagne, 1875-1910)**

	% classe d'âge élève de l'enseignement secondaire			% classe d'âge bachelier / <i>Abiturient</i>			% classe d'âge étudiant à l'université			
	1875/76	1886/87	1910/11	1875/76	1886/87	1910/11	1875/76	1886/87	1900	1910/11
France	2,4	2,4	2,6	0,8	1	1,1	0,5	0,8	1,2	1,7
Prusse / Allemagne	2,5	2,6	3,2	0,7	0,8	1,2	0,6	0,8	1	1,2

Pour l'enseignement secondaire en France : jusqu'à 1886/87, ensemble des élèves garçons sur le groupe des jeunes gens (garçons et filles) de 8 à 17 ans ; puis ensemble des élèves à partir de la 6<sup>e</sup> sur le groupe des jeunes gens (garçons et filles) de 11 à 17 ans. Pour le baccalauréat : nombre de bacheliers sur l'ensemble des jeunes gens de 17 ans. Pour l'université (grandes écoles exclues) : ensemble des étudiants sur les jeunes gens de 19 à 22 ans. Pour l'enseignement secondaire et l'*Abitur* en Prusse : ensemble des élèves garçons sur ensemble des jeunes gens (garçons et filles) de 11 à 19 ans (sur ensemble des âgés de 19 ans pour l'*Abitur*). Pour l'université en Allemagne : ensemble des étudiants sur l'ensemble des jeunes gens de 20 à 23 ans.

Sources : Fritz K. RINGER, *Fields of Knowledge, op. cit.*, p. 48-49 ; Christophe CHARLE et Jacques VERGER, *Histoire des universités, op. cit.*, p. 139.

Depuis les années 1970, plusieurs travaux portant sur l'École normale supérieure, l'École polytechnique et l'École libre des sciences politiques, ont permis de dresser un aperçu des origines sociales de leurs élèves sous la Troisième République, grâce aux dossiers qui ont été conservés<sup>59</sup>. Rien de tel n'est possible pour l'avant 1914 en ce qui concerne les facultés. Cette question n'a pas intéressé les statisticiens de l'époque, ni même apparemment les universitaires et les politiques : jamais cette question ne figure dans les rapports remis annuellement par les professeurs au ministre de l'Instruction publique. Les historiens et historiennes manquent cruellement de matériau pour mener une telle enquête. À Lille, les fiches des étudiants ont disparu<sup>60</sup>. À Paris, des fiches de scolarité des facultés de droit et des sciences sont

<sup>58</sup> Pierre MOULINIER, *La naissance de l'étudiant moderne, op. cit.*, p. 88. Les frais de scolarité varient énormément d'un diplôme à l'autre et dans le temps. Pour un bref aperçu : *Ibid.*, tableau 10, p. 90.

<sup>59</sup> Robert J. SMITH, *The École Normale Supérieure and the Third Republic, op. cit.* ; ID., « The social origins of students of the Ecole Libre and the Institut d'Etudes Politiques », *op. cit.* ; Christophe CHARLE, *La République des universitaires, op. cit.*, p. 446.

<sup>60</sup> Jean-François CONDETTE, *La Faculté des lettres de Lille, op. cit.*, p. 131. Les dossiers des étudiants de la Faculté de droit de Nancy ont été en grande partie conservés. Olivier GUILLOT, « Les étudiants et anciens étudiants de la Faculté de Droit de Nancy 'Morts pour la France' en 1914-1918 : éléments statistiques et monogra-

conservées dans les fonds du rectorat aux Archives nationales, mais ont subi un tri dont nous ignorons les modalités. Surtout, la profession du père, n'y figure pas<sup>61</sup>. Pour la Faculté de médecine, seuls les dossiers des étudiants inscrits pour le doctorat ont été conservés, et non ceux des étudiants officiers de santé, c'est-à-dire ceux pouvant être d'origine plus modeste. Des statistiques ont été établies par Pierre Moulinier<sup>62</sup>. Durant les trois dernières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle, les carabins sont surtout des enfants de propriétaires ou de professionnels de la médecine et de la pharmacie. En 1879 et en 1889, le père d'un étudiant en médecine sur deux est issu d'une de ces catégories, encore 38 % en 1899. Les trois catégories rentiers, commerçants-artisans et marchands-fabricants-négociants représentent environ 10 % chacune en 1869 mais connaissent des variations importantes et très différentes les unes des autres durant les trois décennies suivantes (respectivement 19,6 %, 6,2 % et 13,7 % en 1899). Les trois catégories professions juridiques, administration publique et enseignants, instituteurs représentent environ 4 à 7 % chacune. On peut enfin noter la faible représentation des fonctions politico-administratives (maires, députés, préfets, consuls) et des professions intellectuelles (1 à 2,4 % chacune), et l'absence totale d'enfants d'ouvriers.

En Allemagne, seule la Prusse a avant 1914 mis systématiquement en place des fiches de renseignement (*Zählkarten*), que doit obligatoirement remplir tout étudiant lors de son immatriculation. Cette pratique, en vigueur à partir de 1886, n'a été appliquée nationalement qu'en 1928. Parmi les informations demandées figure la profession du père, donnée ensuite exploitée par les statisticiens<sup>63</sup>. La statistique des universités publiée par le Bureau prussien en

---

phiques », in Jean EL GAMMAL *et al.* (dirs.), *L'Université à Nancy et en Lorraine*, *op. cit.*, pp. 209-226 a retrouvé les fiches de 136 des 140 étudiants « morts pour la France » durant la Grande Guerre. Cependant, même en croisant avec d'autres sources, il n'a retrouvé la profession du père que dans un tiers des cas.

<sup>61</sup> Ces fiches sont disponibles au format microfiche. Celles de la Faculté des lettres ne sont pas numérisées et étaient toujours indisponibles à la consultation du fait de leur mauvais état lors de notre dernier séjour aux Archives nationales en mai 2017. Nous avons consulté les fiches disponibles en droit et en sciences pour retrouver le lieu et la date de naissance des membres du bureau de l'Association Générale des Étudiants de Paris, mais la plupart d'entre eux en sont absents, ce qui indique que toutes les fiches n'ont pas été conservées.

<sup>62</sup> Pour les étudiants de 1869, 1879, 1889 et 1899 : Pierre MOULINIER, *La naissance de l'étudiant moderne*, *op. cit.*, p. 121. Pour les autres facultés, il a fait face au même échec que nous. Pour la Faculté de droit, il n'a retrouvé la profession du père que dans 85 cas pour l'ensemble des dossiers d'étudiants dont le patronyme commence par A ou N, cf. *Ibid.*, p. 186). Malgré l'existence de tels dossiers pour les étudiants reçus pharmaciens, les données sociologiques manquent.

<sup>63</sup> Les livres de matricules manuscrits de l'Université d'Heidelberg ont été numérisés et sont accessibles librement via <http://www.uni-heidelberg.de/uniarchiv/digit.html>. Face à l'immensité et la complexité de la tâche et tous les problèmes méthodologiques qu'elle implique, nous ne les avons pas dépouillés. Reinhard RIESE, *Die Hochschule auf dem Wege zum wissenschaftlichen Großbetrieb. Die Universität Heidelberg und das badische Hochschulwesen 1860-1914*, Stuttgart, Ernst Klett Verlag, coll. « Industrielle Welt », n° 19, 1977, p. 43-48 et tableau p. 352-353 présente quelques statistiques, basées elles aussi sur des relevés effectués avant la guerre. Le groupe de recherche *Qualifikationskrisen und Strukturwandel des Bildungssystem* (« Crises de qualification et changement structurel du système d'éducation »), a, entre 1977 et 1986, mené d'importantes recherches statistiques sur l'enseignement supérieur. Voir, pour les origines sociales, sur la Prusse (1886-1933) et l'Allemagne (1928-1933) : Hartmut TITZE (dir.), *Datenhandbuch zur deutschen Bildungsgeschichte*, vol. 1, 1. Teil, *op. cit.*,

1913 propose un classement des étudiants citoyens de l'Empire allemand inscrits à une université prussienne selon le groupe professionnel auquel appartient leur père. Ce tableau donne un premier aperçu des connaissances qu'ont les contemporains à la veille de la Grande Guerre de l'évolution des origines sociales des étudiants, sur la base des groupes progressivement établis pour les recensements professionnels.

**Tableau 4-6. Répartition des étudiants en Prusse selon la profession du père (1886-1912)**

Groupe professionnel du père	Moyenne des années/de l'année	Théol. pro.	Théol. cath.	Droit	Méd.	Philol. et histoire	Math. et sc. nat. <sup>a</sup>	Total
A. Agriculture et exploitation forestière	1886/87-91	362	166	360	443	163	113	<b>1 607</b>
	1899/1900	109	231	516	301	157	142	<b>1 456</b>
	1911/12	94	254	500	372	550	274 (239)	<b>2 044</b>
B. Mines et industrie	1886/87-91	405	160	343	621	341	290	<b>2 160</b>
	1899/1900	128	243	702	493	362	428	<b>2 356</b>
	1911/12	107	264	919	601	1 062	724 (558)	<b>3 677</b>
C. Commerce et transports	1886/87-91	363	89	514	974	382	284	<b>2 606</b>
	1899/1900	190	176	1 136	900	520	493	<b>3 415</b>
	1911/12	190	161	1 529	1 086	1 767	891 (749)	<b>4 733</b>
D. Services domestiques etc.	1886/87-91	6	2	-	1	4	2	<b>15</b>
	1899/1900	1	6	3	3	4	1	<b>18</b>
	1911/12	3	2	3	1	14	6 (5)	<b>29</b>
E. Administration <sup>b</sup> , professions libérales	1886/87-91	1 255	124	859	1 094	583	270	<b>5 185</b>
	1899/1900	805	159	1 565	1 110	683	482	<b>4 804</b>
	1911/12	803	169	1 877	1 399	2 451	1 145 (1 029)	<b>7 844</b>
F. Sans profession, profession inconnue	1886/87-91	171	40	272	338	158	131	<b>1 110</b>
	1899/1900	77	74	496	292	169	192	<b>1 300</b>
	1911/12	110	89	621	411	657	326 (275)	<b>2 214</b>

<sup>a</sup> Chimistes inclus. Pour l'année 1911/12, le nombre d'étudiants en mathématiques et sciences naturelles uniquement est donné entre parenthèses. | <sup>b</sup> Administration de la cour, de l'État, communale

Champ : étudiants citoyens de l'Empire immatriculés dans une université prussienne.

Source : KÖNIGL. PREUB. STAT. LANDESAMT, *Statistik der Landesuniversitäten*, op. cit., p. 137 et 142.

La bourgeoisie éduquée (E) forme le groupe central parmi ceux envoyant leurs enfants à l'université (36 % de l'ensemble en 1899). Les fils de fonctionnaires, d'enseignants, de religieux et de membres de professions libérales, c'est-à-dire de ceux qui sont eux-mêmes généralement passés par l'université, constituent sur l'ensemble de la période le groupe le plus important parmi les étudiants en théologie protestante, droit, médecine et philologie et histoire, ainsi qu'en théologie catholique en 1886 et en mathématiques et sciences naturelles en

p. 228-281. Franz Eulenburg a dressé une statistique des professions des livres de matricules de Leipzig entre 1859 et 1909 : Franz EULENBURG, *Die Entwicklung der Universität Leipzig*, op. cit., p. 65-75 et 202-205. Sur Berlin, Bonn, Leipzig et Tübingen voir aussi : Konrad H. JARAUSCH, *Students, Society and Politics*, op. cit., p. 124-125, et plus précises sur Tübingen : Sylvia PALETSCHEK, *Die permanente Erfindung einer Tradition. Die Universität Tübingen im Kaiserreich und in der Weimarer Republik*, Stuttgart, Franz Steiner Verlag, coll. « Contubernium. Tübinger Beiträge zur Universitäts- und Wissenschaftsgeschichte », n° 53, 2001, p. 114-133. Voir Annexe n° 11.

1911. Le détail des catégories formant le groupe E permet de préciser cette prépondérance<sup>64</sup>. Les fils de pasteurs se dirigent de manière privilégiée vers la théologie protestante, mais la part de reproduction baisse entre les périodes : ils sont 53,34 %, puis 43,19 %, puis 35,71 % dans ce cas. La baisse est bien plus limitée pour les fils des médecins et pharmaciens : 61,45 % d'entre eux étudient la médecine lors de la première période, contre 54,22 % et 55,31 % les deux autres années. Les deux catégories professionnelles qui fournissent le plus d'étudiants sont les fonctionnaires et les enseignants de tous niveaux. Les fils des premiers voient leur place diminuer et représentent 31,59 %, puis 28,87 %, et 27 % du groupe E, tandis que la part des fils des seconds augmente et constitue 32,69 %, puis 37,13 %, et 41,3 % du groupe. Officiers, hommes de lettres et artistes n'envoient quant à eux qu'un petit nombre d'étudiants à l'université, respectivement 206, 100 et 67 en 1911/12.

Il n'est qu'exceptionnel que les fils de membres d'autres professions représentent le groupe le plus important. C'est le cas des fils de travailleurs des mines et de l'industrie (B) en théologie catholique en 1899 et 1911 et en sciences naturelles en 1886, ceux des membres des professions du commerce et des transports (C) en sciences naturelles en 1899. Les facultés de théologie catholique sont plus ouvertes socialement, grâce à des aides financières plus nombreuses. Il n'est pas possible d'assimiler les groupes B et C à des classes sociales en particulier. Bien au contraire, ils regroupent l'ensemble du spectre professionnel, de l'ouvrier au grand industriel, du manufacturier au riche banquier. Le problème de l'inexistence de « catégories [professionnelles] statistiques sociologiquement pertinentes » en Allemagne, dû au mode d'établissement des catégories né durant les réformes sociales des années 1880, selon le principe de la « position dans la profession » (« *Stellung im Beruf* »), a été souligné<sup>65</sup>. À cela s'ajoute le classement effectué par les statisticiens ayant établi le tableau. Seul le groupe D est composé de membres socialement homogènes, des classes populaires. Il est très largement le plus petit groupe, dans toutes les facultés et sur l'ensemble de la période. Dans la mesure où le groupe B représente 17,65 % de l'ensemble en 1899 et 17,9 % en 1911/12, on peut considérer qu'il ne s'agit pas de fils d'ouvriers mais principalement d'individus qui occupent une position d'encadrement et de direction ou de propriétaires d'usine et d'industriels. Cela est confirmé par autre tableau dans lequel est indiqué si la profession occupée par le père est une position indépendante ou de direction, ou au contraire une position de surveillance, d'employé ou secondaire. En moyenne des semestres d'été 1911 et d'hiver 1911/12, 83,2 % des pères des

---

<sup>64</sup> Pour un détail par catégories professionnelles du groupe E, cf. Annexe n° 12.

<sup>65</sup> Cette méthode est toujours actuellement en vigueur dans les recensements effectués par le *Statistisches Bundesamt* (équivalent de l'INSEE). Cf. Andreas PFEUFFER et Franz SCHULTHEIS, « Quelques particularités allemandes dans la représentation statistique du monde social », *Sociétés contemporaines*, 2002, n° 45-46, pp. 17-42.

étudiants allemands inscrits dans une faculté prussienne occupent une position indépendante ou dirigeante, contre 16,8 % une autre position. Cette proportion est de 91,5 % contre 8,5 % pour le groupe B. Cette répartition connaît des variations assez importantes selon les groupes professionnels<sup>66</sup>.

Ce tableau permet également de constater que la hausse des effectifs est inégalement répartie entre les appartenances professionnelles des pères des étudiants. On peut diviser les hausses en quatre gradations : inférieure à 15 % (faible), 15-30 % (modérée), 30-50 % (importante), supérieure à 50 % (forte). De la première à la deuxième période, la hausse des effectifs des groupes B et E est faible, D et F modérée, C importante. Aucun groupe n'augmente fortement, ce qui s'explique par la hausse générale durant les quinze années précédentes, lors desquelles les effectifs ont presque doublé (+ 95,34 % de 1870 à 1886/87). Pour le groupe E, l'importance de l'effectif de départ a contribué à la faiblesse de la hausse, tandis que l'on peut émettre l'hypothèse que les fils d'individus travaillant dans les mines et l'industrie se dirigent plutôt, s'ils font des études, vers d'autres établissements d'enseignement supérieur. De la deuxième à la troisième période, tous les groupes augmentent, de manière importante (A, C) ou forte (B, D, E, F). La hausse généralisée des effectifs durant la première décennie du XX<sup>e</sup> siècle conduit à penser que l'université s'ouvre progressivement à un public plus large. Cela est confirmé par une autre statistique : alors que la part d'étudiants dont le père possède un diplôme d'enseignement supérieur est de 25,68 % en moyenne entre 1886/87 et 1891 et même de 27,48 % en moyenne durant les cinq années suivantes, il décline à partir de 1900, et est de 22,07 % en 1911/12<sup>67</sup>. L'augmentation de la part des enseignants au sein du groupe E en est une autre illustration. C'est également la preuve que la formation universitaire gagne en importance parmi tous les groupes de la bourgeoisie. Si le groupe C ne connaît pas une explosion de ses effectifs, le nombre d'étudiants qui en sont issus évolue régulièrement sur l'ensemble de la période (+ 31,04 %, puis + 38,59 %).

\*

Le droit et la statistique sont deux outils essentiels aux dirigeants politiques et aux agents de l'État pour créer des liens à distance entre les individus. Ils servent aussi à définir et délimiter un ensemble d'individus<sup>68</sup>. Ainsi, ils ont contribué à la construction de la catégorie

---

<sup>66</sup> KÖNIGLICH PREUBISCHES STATISTISCHES LANDESAMT, *Statistik der Landesuniversitäten*, op. cit., p. 138-139. La répartition entre positions indépendantes ou dirigeantes et employées ou secondaires est dans chacun des autres groupes (en %) : A. 95,6 / 6,4 ; C. 76,4 / 23,6 ; D. 0 / 100 ; E. 79,45 / 20,55 ; F. 100 / 0.

<sup>67</sup> *Ibid.*, p. 136.

<sup>68</sup> Bénédicte ZIMMERMANN, *La constitution du chômage*, op. cit.

des étudiants au cours du XIX<sup>e</sup> siècle – processus bien plus précoce et abouti en Allemagne qu'en France.

Comme l'a montré Alain Desrosières, la statistique, plus exactement « l'existence d'une information statistique accessible à tous » – dans le cas de la statistique de l'enseignement supérieur à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, au moins aux personnes étant dans la situation de s'intéresser à ces questions – a été au cœur du développement d'un « espace public », en tant qu'espace « historiquement et techniquement structuré et limité » et « à l'intérieur duquel les questions de la cité peuvent être soumises à un débat public »<sup>69</sup>. La comptabilisation des étudiants est à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, en France et en Allemagne, un sujet omniprésent dans les publications para-universitaires et étudiantes. Bien que les universités n'aient pas dans les deux pays la même place dans le champ de l'enseignement supérieur, des processus similaires se développent au cours de la période. Le plus marquant et le plus important d'entre eux est l'augmentation massive des effectifs. Le nombre précis, même si toujours sujet à précautions, d'étudiants est désormais connu : il est donc possible de débattre de ce nombre. L'évolution des dernières années est-elle positive, négative ? Faut-il poursuivre les efforts ou au contraire prendre des mesures pour limiter l'augmentation des effectifs ? La construction du « problème » du « prolétariat intellectuel » et de l'« *Überfüllung der Universitäten* » par hommes politiques, universitaires et publicistes a été l'une des conséquences majeures de ces questions appuyées sur une utilisation souvent biaisée des statistiques de l'enseignement supérieur, dont les étudiants se saisissent. Pour que les étudiants puissent mobiliser et réadapter ce discours extérieur, un autre processus simultané a été nécessaire : la constitution des étudiants par eux-mêmes en un groupe social.

## **2. Deux modèles de représentation des étudiants**

Malgré leurs différences fondamentales de forme et de fonctionnement, *Verbindungen* et AGE peuvent servir à comprendre de manière comparée comment s'est construit le modèle de représentation des étudiants, entre représentation-mandat et représentation-incarnation. Dans la mesure où ces organisations ne sont pas des organes représentatifs officiels des étudiants au sein desquels des délégués reconnus tant par les étudiants que par les autorités universitaires seraient élus, comment s'entrecroisent ces deux formes de représentation ? Com-

---

<sup>69</sup> Alain DESROSIÈRES, *La politique des grands nombres, op. cit.*, p. 397.

ment les membres des *Verbindungen* et des AGE s'imposent, éventuellement avec des soutiens extérieurs, comme représentants symboliques et/ou de fait de l'ensemble des étudiants ? Par qui et de quelles manières sont-ils contestés ?

## 2. 1. Le *Verbindungsstudent* comme personnification de l'étudiant allemand

La question de la représentation occupe une place à première vue paradoxale dans l'histoire des *Verbindungen* durant l'Empire. D'un côté, *Corpsiers* et *Burschenschafter* ne revendiquent pas le rôle de porte-paroles de l'ensemble du groupe des étudiants et de ses intérêts auprès des autorités. Ils contribuent à hiérarchiser le groupe selon les appartenances corporatives et se placent au sommet de cette hiérarchie. De l'autre, leur sentiment de supériorité lié à leur élitisme les conduit à refuser à quiconque de parler en leur nom. Ce refus est renforcé par la reconnaissance par les autorités universitaires et politiques d'une place prédominante des corporations à l'université. Ces deux phénomènes conduisent à l'identification des *Verbindungsstudenten* à l'ensemble des étudiants et à l'investissement de la question de la représentation par les membres des corporations.

Les innombrables jeunes hommes caricaturés dans le journal satirique *Simplicissimus*, pour représenter les étudiants, portent tous le *Band*, la *Mütze* et des cicatrices sur leur visage pour symboliser leur appartenance corporative<sup>70</sup>. Lorsqu'un autre journal illustré publie en 1913 un numéro spécial « *Student sein* » (« Être étudiant »), ce sont trois membres d'une corporation, en uniforme complet (*Vollwuchs*) qui figurent en couverture et d'autres semblables dans les pages intérieures. Certains étudiants ne faisant pas partie d'une *Verbindung* n'hésitent pas à critiquer ces choix et se plaignent d'être caricaturés sur la base de vieux clichés romantiques, qui ne prennent pas en compte les évolutions des deux décennies précédentes<sup>71</sup>. Des pièces de théâtre mettent également en scène la vie des étudiants, où les *Verbin-*

---

<sup>70</sup> Le tirage de *Simplicissimus* passe de 15 000 à sa création en 1896 à 85 000 exemplaires durant les premières années du XX<sup>e</sup> siècle. Dans un ouvrage-catalogue publié à l'occasion d'une exposition rétrospective sur l'histoire et les caricatures du *Simplicissimus*, « *Korpsstudenten* » est l'une des huit catégories choisies pour illustrer l'époque wilhelminienne. Carla SCHULZ-HOFFMANN (dir.), *Simplicissimus. Eine satirische Zeitschrift, München 1896-1944*, München, Haus der Kunst, 1977, p. 181-188.

<sup>71</sup> Karl MAßMANN, « Die Studentenummer des 'Guckkasten' », *AkBl*, 16 juin 1913, Jg. 28, n° 6, p. 84. Maßmann a été élu au congrès de 1913 second rédacteur en chef des *Akademische Blätter*. Le numéro « *Student sein* » du *Guckkasten* est disponible à l'adresse suivante : <http://digi.ub.uni-heidelberg.de/diglit/guckkasten1913>. On trouvera dans Michael KLANT, *Universität in der Karikatur. Böse Bilder aus der kuriosen Geschichte der Hochschulen*, Hannover, Fackelträger-Verlag, 1984 de très nombreuses caricatures d'étudiants, dont la grande majorité de celles réalisées durant l'Empire représentent des *Verbindungsstudenten*. Nous n'avons au contraire relevé aucune caricature mettant spécifiquement en scène un *VDSt.er* ou un *Freistudent*. Même lorsque ce sont des femmes qui sont caricaturées, elles le sont souvent sous les traits de membres de corporations ; cf. par exemple les images 158, p. 110 ; 162, p. 112 et 167, p. 115.

*dungsstudenten* jouent un rôle prédominant, voire sont les seuls étudiants représentés. L'exemple le plus connu est *Alt-Heidelberg* de Wilhelm Meyer-Förster, qui met en scène un prince membre d'un *Corps*. La pièce, jouée pour la première fois à Berlin en 1901, connaît un énorme succès mondial : traduite en 22 langues, elle est adaptée en film, trois fois aux États-Unis et deux fois en Allemagne entre 1915 et 1959<sup>72</sup>. Le *Corpsstudent* sert même à incarner la période wilhelminienne. C'est le cas de Diederich Heßling, anti-héros du roman *Der Untertan* (*Le Sujet de l'Empereur*) d'Heinrich Mann, dont il termine la rédaction en juin 1914, mais dont la publication est suspendue du fait de la censure de guerre. Il paraît dès novembre 1918, tiré à 100 000 exemplaires. Plus généralement, le « roman étudiant » (*Studentenroman*) connaît une inflation de titres : 50 romans de langue allemande ayant pour sujet principal les études ou l'université sont publiés durant le premier quart du XX<sup>e</sup> siècle, dont certains sont de véritables *bestsellers*. *Der krasse Fuchs* de Walter Bloem (1906), autobiographie romancée du premier semestre universitaire de l'auteur, qui rejoint un *Corps* de Marbourg, est vendu à plus de 100 000 exemplaires en quelques années et contribue ainsi à la diffusion auprès d'un large public de l'image du *Corpsstudent* comme le véritable étudiant<sup>73</sup>.

La *Mensur*, le duel étudiant obligatoire au sein des *Verbindungen* duellistes, ne constitue pas qu'une différence dans les pratiques des étudiants selon leur groupe d'appartenance. Un principe, développé et imposé par les *Corpsiers*, repris par les *Burschenschaftler* et les membres d'autres corporations, contribue à différencier les étudiants des corporations duellistes du reste des étudiants : la « *unbedingte Satisfaktion* » (« satisfaction inconditionnelle »). Lorsque sa corporation donne satisfaction inconditionnelle, le *Verbindungsstudent* « doit accepter chaque provocation aux armes autorisées par le règlement étudiant (*Komment*), c'est-à-dire la rapière, le sabre et le pistolet. Il s'agit de rester prêt au duel quand on a offensé, mais aussi de répondre à chaque offense par une provocation au duel<sup>74</sup> ». La satisfaction inconditionnelle se diffuse très largement à partir des années 1880. En 1907, 712 des 1 380 corporations de l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur, dont 450 sont groupées en 17 fédérations, donnent satisfaction inconditionnelle (55 %). L'autre petite moitié se divise entre les corporations qui donnent satisfaction conditionnelle (*bedingte Satisfaktion*) ou qui

<sup>72</sup> Oliver FINK, « Heidelberg », *op. cit.*

<sup>73</sup> Norbert ELIAS, « Die satisfaktionsfähige Gesellschaft », *op. cit.* cite abondamment ce roman pour décrire la société wilhelminienne. Nous y reviendrons en détails dans le chapitre suivant. Sur les romans étudiants et universitaires, d'un point de vue philologique, cf. Bernhard JAHN, « Der Weg zur Professur. Die Verflechtung des sozialen Lebens in Studenten- und Universitätsromanen um 1900. Ein Beitrag zur historischen Praxeologie des universitären Alltags », *Zeitschrift für Germanistik*, 2015, neue Folge XXV, n° 2, pp. 287-303.

<sup>74</sup> Flore CLAUSTRE, *Le duel étudiant*, *op. cit.*, p. 39. Claustre montre comment la corporation Saxonia a d'abord refusé les principes et pratiques des *Corps*, malgré les tentatives d'influence de ceux-ci, puis les a progressivement adoptés après 1880.

n'ont pas adopté de position officielle (385 ou 30 %) et celles qui refusent explicitement la *Mensur*, principalement les corporations catholiques (183 ou 15 %) <sup>75</sup>.

Censée garantir l'honneur individuel de l'étudiant, et donc l'honneur collectif de la corporation, la satisfaction inconditionnelle conduit à créer une inégalité de fait entre les étudiants. Le fait d'être *capable* de donner satisfaction (*satisfaktionsfähig*) n'est pas dû à la bonne maîtrise des armes mais n'est valable que si cette capacité est reconnue par les autres membres du groupe. Outre les étudiants catholiques qui rejettent la pratique du duel, certains étudiants se voient refuser le droit de donner satisfaction et sont considérés comme des étudiants de second rang. Au contraire, les étudiants donnant satisfaction (inconditionnelle) constituent les recrues privilégiées de la bonne société impériale. Les premières victimes de ce refus sont les étudiants juifs. C'est en Autriche où l'exclusion des juifs est allée le plus loin : en 1896, les représentants de 22 corporations votent le refus de principe de la satisfaction aux étudiants juifs (« *Waidhofner Prinzip* »). En Allemagne, ce refus reste le plus souvent individualisé, mais parfois la majorité des corporations d'une université l'adopte <sup>76</sup>. Facteur d'exclusion et de distinction, la satisfaction inconditionnelle permet aux membres des corporations duellistes de s'unir, bien que ces alliances soient d'abord uniquement locales et souvent éphémères. Par exemple, à Berlin, les quatre unions des corporations duellistes donnant satisfaction inconditionnelle, soit 18 corporations, s'allient en un *Corporations-Verband* en 1887, non seulement pour participer ensemble aux fêtes et défilés, mais aussi pour former une coalition lors des élections étudiantes au *Studentenausschuss* <sup>77</sup>.

Plus généralement, les *Corpsstudenten* ne reconnaissent souvent pas les autres étudiants comme leurs égaux, même s'ils appartiennent à une corporation donnant satisfaction inconditionnelle. Cela les conduit à se tenir éloignés des autres corporations. Ce sentiment de supériorité et d'élitisme, s'il a été remis en question de plus en plus fortement au cours de la période, et cette mise volontaire à l'écart, elle aussi toujours moins forte, restent prégnants jusqu'à la guerre <sup>78</sup>. Cet isolement des *Corps* est illustré par le fait que, dans beaucoup d'universités, les *Corpsiers* décrètent les membres d'autres corporations comme étant en *Verruf* (dis-

---

<sup>75</sup> « Die Verbände an den 46 Hochschulen », *BBl.*, 15 mai 1907, Jg. 21, n° 4, p. 99.

<sup>76</sup> Sur l'Autriche : Norbert KAMPE, *Studenten und « Judenfrage »*, *op. cit.*, p. 200-204. Kampe ne propose pas d'explication sur l'échec de l'établissement d'un tel refus de principe en Allemagne. En 1904, un membre du VDSSt de Tübingen arrive à faire voter une telle résolution par les corporations (Sonja LEVSEN, *Elite, Männlichkeit und Krieg*, *op. cit.*, p. 167). Selon Peter PLATZER, *Jüdische Studentenverbindungen in der Schweiz*, 3<sup>e</sup> éd., Hilden, WJK Verlag, 2009 (1983), l'antisémitisme est peu développé dans les corporations de Suisse allemande.

<sup>77</sup> *Berliner Tageblatt*, 1<sup>er</sup> décembre 1887. Il s'agit du *Deputierten-Convent* des *Burschenschaften*, du *Senioren-Convent* des *Corps*, du *Landmannschaften-Convent* et du *Convent* des autres *schlagende Verbindungen*. Un accord national sur les questions de duel et de satisfaction entre les fédérations des *Corps*, *Burschenschaften*, *Turnerschaften* et *Landmannschaften* aboutit le 15 juillet 1914, c'est le *Marburger Abkommen*.

<sup>78</sup> Manfred STUDIER, *Der Corpsstudent*, *op. cit.*, p. 159-164.

créditées), et ce jusque dans les années 1890. Cela a pour conséquence l'impossibilité de se battre en duel entre eux<sup>79</sup>.

Dans les textes qui règlent leurs relations, les *Corps* d'une université prétendent parfois à la représentation exclusive de l'ensemble du corps étudiant<sup>80</sup>. Cela n'a qu'une valeur purement symbolique. À partir des années 1880, des *Studentenausschüsse*, comités des étudiants, sont créés dans la plupart des universités, dont un certain nombre n'ont que de courtes existences. Ils sont parfois reconnus comme organes officiels de l'université, ainsi à Berlin, Göttingen, Halle ou Heidelberg<sup>81</sup>. Lorsque c'est le cas, les étudiants qui s'y engagent affirment via des dispositions statutaires représenter les intérêts de tous les étudiants et sont reconnus comme tels par les autorités académiques : « Le comité représente les intérêts de la communauté étudiante berlinoise, sous la surveillance de l'autorité universitaire<sup>82</sup> » ; « La communauté étudiante de Heidelberg convoque un comité, qui a le devoir de régler ses affaires communes et de représenter les intérêts de la communauté étudiante<sup>83</sup> ». Investis par les membres des organisations étudiantes, les *Ausschüsse* sont l'objet de luttes électorales entre les différents groupes. Néanmoins, souvent créés à un moment où il n'existait aucune organisation des étudiants non-incorporés, ces comités sont inégalitaires. À Berlin, treize organisations et les quatre unions des corporations duellistes envoient chacune un représentant, tandis que l'ensemble des autres étudiants doivent élire des représentants selon leur faculté d'appartenance, trois pour celle de philosophie, deux pour chacune des trois autres. À Heidelberg, chaque corporation officiellement reconnue par l'université et existant depuis au moins deux ans envoie un représentant, tandis que le reste des étudiants élit dix représentants (deux par faculté). Cette inégalité est renforcée par la répartition des postes au sein du bureau : si président, secrétaire et trésorier sont à élire parmi l'ensemble des représentants, ils sont secondés par un représentant des *Burschenschaften*, un des *Corps*, un des autres corporations et un des non-incorporés. Les membres des corporations, et surtout *Corpsier* et *Burschenschaf-*

---

<sup>79</sup> Cette pratique, qui peut être appliquée à une corporation entière ou à un seul étudiant, ne disparaît pas après 1890, mais est plus rare que lors des décennies précédentes.

<sup>80</sup> C'est le cas à Göttingen, cf. Manuel WESKAMP, « *Ehre – Frohsinn – Eintracht* », *op. cit.*, p. 321.

<sup>81</sup> Ce dernier, l'un des plus anciens et surtout le plus durable de tous, est fondé en 1881. Il connaît des débuts difficiles et est réorganisé en 1886 à la faveur des festivités du cinquième centenaire de l'université. Il existe sans discontinuer jusqu'à 1919, où il est remplacé par d'autres institutions. Cf. Johannes Hermann MITGAU, *Studentische Demokratie. Beiträge zur neueren Geschichte der Heidelberger Studentenschaft*, 2<sup>e</sup> éd., Heidelberg, J. Hörning, coll. « Schriftenreihe der akademischen Mitteilungen Heidelberg », n° 5, 1927.

<sup>82</sup> « *Der Ausschuß vertritt die Interessen der Berliner Studentenschaft unter der Aufsicht der Universitätsbehörde.* » *Satzungen des Ausschusses der Studierenden an der Königlichen Friedrich-Wilhelms-Universität zu Berlin, Berlin, 1888*, § 1. Cf. également Paul DAUDE, *Die Königl. Friedrich-Wilhelms-Universität zu Berlin*, Berlin, H. W. Müller, 1887, p. 717-726.

<sup>83</sup> « *Die Heidelberger Studentenschaft bestellt einen Ausschuss, der die Aufgabe hat, ihre gemeinsamen Angelegenheiten zu regeln und die Interessen der Studentenschaft zu vertreten.* » *Satzungen des Ausschusses der Heidelberger Studentenschaft*, Heidelberg, Universitäts-Buchdruckerei von J. Hörning, 1904, § 1.

ter, sont donc au moins doublement surreprésentés au sein de l'*Ausschuss*. À Berlin, des étudiants se plaignent auprès du recteur de cette prédominance des corporations lors de la création de l'*Ausschuss*, mais ne sont pas entendus. Selon le contexte et les rapports de forces du moment, les membres de corporations qui ne bénéficient pas d'une telle position privilégiée critiquent le manque de représentativité de l'*Ausschuss*. Il s'agit moins d'appels à une démocratisation de ces institutions qu'un moyen de s'y imposer<sup>84</sup>.

Cette hiérarchie est rendue visible lors des cérémonies et festivités officielles, réglées par un protocole. À Heidelberg, ce sont *Burschenschafter* et *Corpsiers* qui, par alternance, ouvrent et ferment le cortège. Les autres corporations suivent dans un ordre prédéfini, puis les non-incorporés, rangés par faculté. Ce qui peut sembler anecdotique est en fait d'une importance centrale dans une société inégalitaire aussi attachée au cérémoniel qu'est l'Allemagne impériale : à leur niveau, les membres des corporations reproduisent une sorte d'ordre de rang de cour<sup>85</sup>. Les *Corpsstudenten* y sont très attachés et y voient une de leurs prérogatives, en tant que membres des plus anciennes et prestigieuses corporations. En 1887, les membres des très exclusifs *Corps* de Bonn refusent d'être assimilés aux autres corporations et exigent d'être à la tête du défilé des corporations pour le *Kaiserkommers* organisé sous la houlette du recteur, qui souhaite y voir représentées toutes les corporations. Les *Burschenschafter* refusent que les corporations jeunes de quelques semestres aient les mêmes droits et la même place que les plus anciennes. Les étudiants non-incorporés ne sont quant à eux même pas officiellement conviés<sup>86</sup>.

Arrivés aux plus hautes positions sociales, professionnelles ou politiques, les membres des corporations poursuivent la diffusion de ce discours d'une supériorité des *Verbindungsstudenten* sur les autres étudiants. Ainsi, Gustav von Goßler (1838-1902), membre du très élitiste *Corps Saxo-Borussia* de Heidelberg, nommé *Kultusminister* en 1881, aurait déclaré en 1884 que le *Corpsstudent* incarne « l'idéal d'un véritable Allemand, le modèle de l'honnêteté<sup>87</sup> ».

---

<sup>84</sup> Lettre signée par cinq étudiants au recteur de l'Université de Berlin, 29 février 1880, UAHB, R/S 602, « Ausschuss der Berliner Studentenschaft », 1880-1889 ; « Für studentische Ausschüsse », *AkBl*, 16 juin 1888, Jg. 3, n° 6, p. 47 ; E., « Der Ausschuss der Berliner Studentenschaft », *AkBl*, 1<sup>er</sup> novembre 1892, Jg. 7, n° 15, pp. 175-176 ; R. T., « Das Direktorium der Akademischen Lesehalle Berlins und seine Zusammensetzung », *BBl*, 1<sup>er</sup> octobre 1900, Jg. 15, n° 1, p. 12.

<sup>85</sup> Sur l'importance du cérémoniel et ses liens avec l'honneur et la capacité à donner satisfaction dans la constitution de la bonne société impériale, cf. Norbert ELIAS, « Die satisfaktionsfähige Gesellschaft », *op. cit.*

<sup>86</sup> A., « Aus der Bonner Studentenschaft », *BBl*, 15 avril 1887, Jg. 1, n° 8, pp. 117-119. Un exemple de défense de ce « droit ancien » des *Corps* d'être à la tête des étudiants lors des cérémonies : « Die Corps und ihre Stellungnahme zur deutschen Studentenschaft », *AcMh*, 26 novembre 1894, Jg. 11, n° 128, pp. 303-305.

<sup>87</sup> Cit. d'après Friedrich SCHULZE et Paul SSYMANK, *Das deutsche Studententum*, *op. cit.*, 4<sup>e</sup> éd., p. 356. Nous n'avons pas retrouvé le contexte de cette citation, Ssymank n'en donne pas la source.

Le fonctionnement et les pratiques des *Corps*, imités par les *Burschschafter* dès les années 1870, s'imposent comme un exemple à suivre pour beaucoup d'étudiants associés dans des organisations diverses. Ainsi, la pratique de la *Mensur* et le port de couleurs sont adoptés par un nombre grandissant d'associations scientifiques ou de sociabilité à partir des années 1890. En 1908, un *alter Burschschafter* souligne encore dans une conférence à un groupe d'étudiants réformistes que pour « l'opinion publique », l'étudiant allemand signifie le *Verbindungsstudent* duelliste et buveur<sup>88</sup>. Le modèle des corporations est durant les années 1900 encore si puissant que certaines des premières étudiantes cherchent même à s'y rattacher, et pas uniquement dans les petites villes où les *Verbindungsstudenten* sont particulièrement visibles. Ruth von Velsen, présidente de la *Freie Vereinigung Berliner Studentinnen*, demande en février 1913 au recteur de bien vouloir autoriser que les déléguées de son association portent coiffe et ruban de couleurs distinctives lors des festivités officielles. Le recteur et les membres du Sénat académique refusent, car ce serait selon eux manquer aux mœurs et à la discipline universitaires<sup>89</sup>.

\*

Expliquant le fonctionnement de la corporation des juristes universitaires et le comportement de ces derniers face aux nouveaux entrants et à leurs collègues des autres facultés, Christophe Charle mobilise la notion d' « esprit de corps », qu'il définit ainsi :

La plus grande réussite d'un esprit de corps est dans doute d'imposer son image de soi à ceux qui sont exclus mais en reconnaissent le bien-fondé et la vertu. [...] Ce qu'il est convenu d'appeler « l'esprit de corps » repose sur trois éléments indissociables : le culte de la tradition et du précédent, l'idée de l'unité et de l'unanimité du corps face aux menaces de division, elle-même fondée sur l'orgueil d'être en position dominante, et le mépris, plus ou moins explicite, des éléments perturbateurs externes ou jugés inférieurs<sup>90</sup>.

Cette définition s'applique parfaitement aux membres des corporations élitistes, en premier lieu à ceux des *Corps* dont le nom est de ce point de vue programmatique et des *Burschenschaften* – terme qui originellement désignait l'ensemble des étudiants<sup>91</sup>. *Corpsiers* et

---

<sup>88</sup> Adolf KORELL, *Student und Politik*, München, B. Heller, coll. « Volks-Schriften des Nationalvereins für das liberale Deutschland », n° 4, 1908, p. 2.

<sup>89</sup> Lettre du 28 février 1913 et notes des 7 mai et 20 juin, UAHB, R/S 806 « Verein studierender Frauen », 1908-1921. Les membres de l'Association des étudiantes obtiennent en 1915 l'autorisation de porter des couleurs lors de la cérémonie du centenaire de Bismarck – mais la guerre a alors éclaté depuis plus de six mois et rares sont les étudiants présents pouvant s'offusquer de voir des femmes bénéficier des mêmes privilèges qu'eux.

<sup>90</sup> Christophe CHARLE, *La République des universitaires*, op. cit., p. 246-247.

<sup>91</sup> L'importance de l'historiographie corporative a contribué au maintien de cette image. Manfred Studier (lui-même *Corpsier*) intitule sa thèse de doctorat « Le *Corpsstudent* comme image idéale de l'ère wilhelminienne »,

*Burschschafter* entendent représenter la *Studentenschaft* (la communauté de personnes) et l'essence même de la *Studententum* (manière d'être, de penser), termes universalisant mais mobilisés par des personnes qui autrement hiérarchisent individus et pratiques. Minorité numérique, qui exclue un grand nombre d'étudiants sur de multiples critères et contribue à créer des inégalités entre eux, les *Verbindungsstudenten*, et surtout les *Corpsiers*, imposent sous l'Empire leurs conditions, leurs principes et leur présence aux autres étudiants. Le fait d'en être ou de ne pas en être forme un critère distinctif et discriminant, dans ce qui constitue une hiérarchie de fait entre les étudiants sur la base de leur appartenance corporative. Pourtant, les *Verbindungsstudenten* ne représentent de fait – face au recteur ou dans la littérature – pas qu'eux-mêmes mais l'ensemble des étudiants. La représentation par mandat possible au sein de certains *Ausschüsse* est pervertie par une surreprésentation des membres des corporations. Cette représentation-incarnation a conduit à assimiler le *Verbindungsstudent* à l'étudiant allemand, assimilation caricaturée dans les journaux satiriques, mais également largement reconnue et acceptée par les autorités universitaires et politiques, qui s'opposent au développement de modèles concurrents, comme nous le verrons plus bas avec la *Freistudentenschaft*. Grâce à cette reconnaissance, *Corpsstudenten* et *Burschschafter* ont le pouvoir d'imposer la définition des étudiants qui leur est la plus favorable<sup>92</sup>, celle d'un étudiant patriote, affirmant sa masculinité et son honneur par le duel. Cette inégalité entre étudiants et entre organisations est attaquée par les membres de la *Freistudentenschaft*, mais également regrettée et critiquée par ceux des organisations qui en pâtissent parfois, comme les VDS<sup>93</sup>, qui n'arrivent cependant pas complètement à la remettre en cause avant la guerre. Néanmoins, cette concurrence nouvelle oblige les membres des *Verbindungen*, surtout des *Burschenschaften*, en plus de maintenir leur rang symbolique lors des manifestations officielles, à réinvestir les questions de « politique étudiante » et à réaffirmer leur place au sein de l'espace des organisations étudiantes, afin de ne pas laisser les VDS<sup>93</sup> parler en leur nom et représenter l'idéal national, mais

---

figure reprise ensuite par d'autres. Pour Harlad Lönnecker, l'étudiant membre d'aucune organisation n'est que du « matériau statistique » impossible à saisir. Manfred STUDIER, *Der Corpsstudent*, *op. cit.* ; Martin BIASTOCH, « Die Corps im Kaiserreich. Idealbild einer Epoche », in Rolf-Joachim BAUM (dir.), *Wir wollen Männer, wir wollen Taten! Deutsche Corpsstudenten 1848 bis heute. Festschrift zum 150-jährigen Bestehen des Köseener Senioren-Convents-Verbandes*, Berlin, Siedler, 1998, pp. 111-134 ; Harald LÖNNECKER, « '...gilt es das Jubelfest unserer Alma mater festlich zu begehen...' - Die studentische Teilnahme und Überlieferung zu Universitätsjubiläen im 19. und 20. Jahrhundert », in Jens BLECHER et Gerald WIEMERS (dirs.), *Universitäten und Jubiläen. Vom Nutzen historischer Archive*, Leipzig, Leipziger Universitätsverlag, coll. « Veröffentlichungen des Universitätsarchivs Leipzig », n° 4, 2004, pp. 129-175.

<sup>92</sup> Pour paraphraser Luc BOLTANSKI, *Les Cadres*, *op. cit.*, p. 241.

<sup>93</sup> Particulièrement éclatant de ce point de vue, l'article, suscité par sa critique du numéro étudiant de *Der Guckkasten*, de l'étudiant Karl MABMANN, « Vom heutigen deutschen Studententum », *AkBl*, 1<sup>er</sup> septembre 1913, Jg. 28, n° 11, pp. 169-171 et 1<sup>er</sup> novembre 1913, n° 13, pp. 195-197.

également pour défendre leurs intérêts. Cela a des conséquences majeures au plus tard au court des années 1900 pour l'espace des organisations étudiantes.

## 2. 2. Les AGE et la représentation des étudiants

Les AGE, malgré les ambitions de leurs fondateurs et de leurs dirigeants successifs, ne regroupent qu'une minorité d'étudiants. Cela a d'importantes conséquences sur la prétention des meneurs des AGE à représenter les intérêts de l'ensemble des étudiants. Cette idée évolue au cours de la période et plusieurs événements permettent de mettre en relief le décalage entre les dispositions statutaires et la situation concrète des AGE.

Durant les premières années, dans leurs statuts et déclarations, les membres des AGE parlent plutôt de la « défense » de leurs intérêts matériels et intellectuels. Ils manifestent leur ambition de représenter l'ensemble des étudiants de manière large. Les fondateurs de l'AGE de Montpellier (AGEM) exposent dans les premiers statuts qu'elle « groupe les étudiants afin de faciliter leurs moyens de réunion, la discussion de leurs intérêts généraux ou des intérêts propres à chaque École<sup>94</sup> ». Après plusieurs années d'existence, cet aspect est renforcé et exprimé plus clairement. Au moment de la naissance des premières associations, les tournures de phrases pouvaient rester un peu vagues ; avec l'expérience et le succès de leurs prédécesseurs, les étudiants engagés dans les AGE affirment par la suite avec plus d'assurance vouloir s'organiser entre eux et pour eux. Ainsi, les premiers statuts de l'Union Générale des Étudiants de Montpellier (UGEM), refondation de l'AGEM en 1907, stipulent longuement :

L'Union a pour but : 1° De resserrer les liens de solidarité et de bonne camaraderie entre tous les Étudiants ; 2° De déterminer et de défendre leurs intérêts scolaires, professionnels et matériels ; 3° De transmettre leurs vœux aux autorités compétentes ; 4° De faciliter l'instruction professionnelle de ses membres par la création d'une bibliothèque, par des conférences, des excursions et visites scientifiques, ou par tout autre moyen jugé utile. 5° De faciliter les relations avec les Étudiants des autres centres universitaires de France et de l'étranger ; 6° D'assurer la participation de chacun dans les œuvres ou fêtes de charité que l'Union provoque ou auxquelles elle croit devoir prendre part<sup>95</sup>.

Dans des discours tenus lors d'une assemblée générale ou d'un banquet, les dirigeants n'hésitent parfois pas à aller encore plus loin. Ainsi, Louis Révelin déclare suite à son élection à la présidence du comité de l'AGE de Paris en janvier 1890 : « l'Association Générale des Étudiants ne représente pas seulement les intérêts professionnels d'une corporation, mais [...] »

---

<sup>94</sup> ASSOCIATION GENERALE DES ÉTUDIANTS DE MONTPELLIER, *Règlement, op. cit.*, Titre II, art. 2.

<sup>95</sup> UNION GENERALE DES ÉTUDIANTS DE MONTPELLIER, *Statuts*, Montpellier, Imprimerie Alfred Dupuy, 1907, § 2.

doit être aussi la manifestation visible des aspirations de la jeunesse des Écoles, et devenir peu à peu un élément essentiel de la vie universitaire et nationale<sup>96</sup> ». Au cours des années 1890, les dirigeants des associations étudiantes imposent la présence de leurs organisations dans le débat public, dans les journaux et les publications para-universitaires : dans la presse, « l'A. » c'est l'AGE de Paris ou l'AGE de l'université de la région dans la presse locale<sup>97</sup>. C'est aussi, partant, les étudiants, dont leurs représentants sont désormais de véritables porte-paroles ayant acquis le droit de venir défendre leurs intérêts, face aux pouvoirs publics ou dans les colonnes des journaux. La compréhension que se font les élus des AGE de ce rôle représentatif est difficilement accessible directement. C'est en fait par sa critique par d'autres étudiants qu'on peut le mieux analyser ce qui se joue concrètement pour les étudiants.

Au cours des années 1890, les AGE commencent à se stabiliser dans la plupart des villes universitaires. La question de la représentation des étudiants par ces associations se pose alors de manière accrue. Les AGE n'ont pas encore de concurrentes sérieuses et c'est autour de « qui » est représenté par ces vastes associations que naît le débat entre membres des AGE et d'autres étudiants restés à l'écart du mouvement associatif, comme l'illustre l'exemple de Lille et de l'Union des Étudiants de l'État. À la rentrée 1890 est fondé indépendamment de l'UEE le journal *Lille-Latin*, qui se veut l'organe de tous : il est sous-titré *Journal des étudiants*. Le journal a d'abord son siège au local de l'UEE et publie les principales nouvelles de l'association. Parfois, les rédacteurs interpellent le comité de l'UEE et lui attribuent de fait le rôle de représentant de l'ensemble des étudiants lillois. Le local de l'UEE est présenté comme le point de ralliement « des étudiants », le drapeau, fort symbole de l'unité et de la cohésion du groupe, remis à l'UEE par le recteur est celui « des étudiants », le « chant des étudiants » est adopté par une assemblée générale mais aussi par l'UEE<sup>98</sup>. L'association lilloise, comme les autres AGE, tient exactement le même discours. D'autres fois, les rédacteurs de *Lille-Latin* attribuent ce rôle à leur journal, « organe de tous les étudiants<sup>99</sup> ». Durant les premières années, cette entente cordiale oblige la rédaction et les dirigeants de l'UEE à devoir réaffirmer leur indépendance réciproque<sup>100</sup>.

<sup>96</sup> « Discours de Révelin », *L'UdP*, février 1890, 5<sup>e</sup> année, n° 31, p. 39.

<sup>97</sup> Sur l'amalgame entre sigle et groupe cf. Michel OFFERLE, *Sociologie des groupes d'intérêt*, *op. cit.*, p. 67-68.

<sup>98</sup> « Le Drapeau », *LL*, 20 novembre 1890, 1<sup>ère</sup> année, n° 1, p. 3 ; LE COMITE DE LA REDACTION, « Le chant des étudiants », *LL*, 30 avril 1891, 2<sup>e</sup> année, n° 18, p. 1. Un supplément est même publié en 1891 pour les dix ans de l'UEE : « L'Union des Étudiants de l'État », *LL*, 21 novembre 1891, supplément, 2<sup>e</sup> année, n° 24, n. p.

<sup>99</sup> « L'affaire de la brasserie Becker », *LL*, 22 janvier 1891, 2<sup>e</sup> année, n° 4, p. 1. Parmi d'autres affirmations au cours des cinq années d'existence du journal : « *Lille-Latin* a été fondé pour défendre les intérêts des Étudiants de l'État, soutenir leurs réclamations et revendications [...] nous sommes toujours efforcés d'être leur écho fidèle ». LA REDACTION, « À nos lecteurs », *LL*, 6 juillet 1894, 5<sup>e</sup> année, n° 13, p. 1.

<sup>100</sup> A. VAN ELSLANDT, « Un oubli regrettable », *LL*, 22 janvier 1891, 1<sup>ère</sup> année, n° 4, p. 2 ; LA REDACTION, [sans titre], *LL*, 23 février 1893, 4<sup>e</sup> année, n° 8, p. 3.

Fin 1892, plusieurs articles anonymes appelant à l'adhésion à l'UEE sous fond de réforme conflictuelle des statuts conduisent à un débat tendu<sup>101</sup>. Les réformes attendues sont votées et le conflit s'estompe. La spécificité de l'associationnisme étudiant français, sa recherche de l'unité, a été soulignée, mais le tabou également brisé : l'UEE ne rassemble pas tous les étudiants lillois en son sein. « Et n'est-ce pas grotesque, dites-moi, qu'une Union des Étudiants qui [*sic*] ne compte pas tous les Étudiants ? je voudrais que ce fût une honte de ne pas en être<sup>102</sup> » déclare le premier étudiant qui appelle à l'adhésion. Pour certains, au contraire, cela signifie que l'UEE ne peut pas représenter tous les étudiants et qu'il faut, au moins, la réorganiser<sup>103</sup>. En 1893, les relations s'enveniment entre les dirigeants de l'UEE et les non-adhérents. La rédaction de *Lille-Latin* prend fait et cause pour ces derniers, qui sont les seuls à s'exprimer dans le journal. Dès mars, un contributeur fait un portrait acide mais réaliste des AGE, qui « ont fait tant et si bien qu'elles se sont fait admettre comme la représentation du corps des étudiants », mais pour cela « sont devenues les obligées des pouvoirs qui les subventionnent, et qui, dès lors, se trouvent en droit d'attendre d'elles une conduite absolument en conformité avec leurs idées »<sup>104</sup>. Une affaire mettant en cause l'indépendance politique de l'UEE, par la faute du président du comité, renforce la crise. Le comité blâme le président, mais lors d'une assemblée générale extraordinaire, un vote de confiance lui est adressé. En conséquence, une trentaine de membres, dont le secrétaire, le trésorier et un autre membre du comité, démissionnent<sup>105</sup>. L'auteur de l'article qui résume les faits n'a pas de mots assez durs contre l'UEE : « gouvernement du plébiscite », « un Président autocrate et tout puissant, entouré d'un Comité asservi », « coterie ». À partir de ce moment, « la désunion<sup>106</sup> » est la seule caractéristique qui qualifie l'UEE et les AGE en général dans *Lille-Latin*.

Un journal concurrent, *L'Escholier*, au sous-titre lui aussi œcuménique de *Journal des étudiants de l'Université du Nord*, paraît à partir de février 1894. Ses rédacteurs sont présentés dans *Lille-Latin* comme les « chevaliers-servants<sup>107</sup> » de l'UEE. Durant cette année, outre les polémiques avec *L'Escholier*, les articles de *Lille-Latin* concernant l'UEE ne sont qu'une succession de remises en cause de sa légitimité à représenter les étudiants, par exemple lors-

<sup>101</sup> L'objet des réformes est les cotisations, jugées trop élevées et étant mal prélevées (cf. Chapitre 3).

<sup>102</sup> A., « Appel aux bizuths », *LL*, 24 novembre 1892, 3<sup>e</sup> année, n° 28, p. 2. Il considère également que la vitalité de l'UEE est « notre intérêt à tous, celui de l'Université du Nord ».

<sup>103</sup> T. D. B., « Réflexions d'un bizuth », *LL*, 1<sup>er</sup> décembre 1892, 3<sup>e</sup> année, n° 29, p. 2 ; FITZ-HOMMER, « Au drapeau ! », *Ibid.*, 8 décembre 1892, n° 30, pp. 1-2.

<sup>104</sup> Ivan VAN HOËL, « Associations d'étudiants », *LL*, 9 mars 1893, 4<sup>e</sup> année, n° 10, p. 2.

<sup>105</sup> SHOLTO, « À l'Union », *LL*, 23 mars 1893, 4<sup>e</sup> année, n° 12, pp. 2-3.

<sup>106</sup> Ivan VAN HOËL, « Chronique – La désunion », *LL*, 30 mars 1893, 4<sup>e</sup> année, n° 13, p. 1 ; Fitz-Hommer, « Chronique – Les associations de l'avenir », *Ibid.*, 20 avril 1893, n° 16, p. 1.

<sup>107</sup> L'ÉCUREIL, « Pour l'honneur », *LL*, 6 juillet 1894, 5<sup>e</sup> année, n° 13, p. 2. Par son sous-titre, *L'Escholier* remet explicitement en cause la prétention de *Lille-Latin* de représenter « tous les étudiants ».

qu'elle envoie une délégation aux obsèques de Sadi Carnot<sup>108</sup>. Pour mieux s'opposer à l'UEE, les contributeurs de *Lille-Latin* promeuvent le projet d'un Comité général des Étudiants, qui serait selon eux véritablement représentatif, car composé d'élus de chaque faculté<sup>109</sup>. Les deux partis campent sur leur position, et dans le dernier numéro avant les vacances de juillet, un contributeur, qui affirme faire partie des trente démissionnaires de 1893, fait mine de s'interroger : « Mais pourquoi cette prétention absurde de vouloir représenter tous les Étudiants alors que vous n'en réunissez qu'une infime minorité<sup>110</sup> ? ». La question reste ouverte et l'affaire n'est pas réglée lorsque les étudiants lillois partent en vacances, mais ni *Lille-Latin* ni *L'Escholier* ne reparait à la rentrée de novembre. Le Comité général des Étudiants ne voit jamais le jour, et la faible hégémonie de l'UEE n'est pas immédiatement concurrencée par une autre organisation. La vie de l'association continue à être précaire jusqu'à sa réorganisation en 1903. Alors, l'UEE devient rapidement l'une des principales AGE de France et conserve ce rôle jusqu'à la guerre.

Les dirigeants des AGE, s'ils peuvent occasionnellement se réjouir devant l'assemblée générale du nombre élevé de cotisants, ne capitalisent pas sur le nombre d'adhérents pour justifier leur prétention à défendre les intérêts des étudiants et à représenter le groupe. Cela s'explique aisément par le fait que seule une minorité des étudiants en est membre. Les ambitions œcuméniques affichées lors de la création des AGE, leur programme de solidarité soutenu par le pouvoir républicain et les professeurs, ont condamné de fait toute organisation concurrente ne disposant pas d'une forte base étudiante et de puissants soutiens. C'est ce que montrent les critiques adressées par certains étudiants contre les AGE durant les années 1890 : aussi virulentes qu'elles aient pu être, l'absence de contre-modèle associatif a empêché toute remise en cause fondamentale de la place des AGE. Le maintien des AGE dans ce rôle de représentantes des étudiants est rendu possible par le fait qu'il est reconnu par les autorités universitaires et politiques, parmi lesquelles sont recrutés de nombreux membres honoraires des AGE. Alors que les républicains restent méfiants des corps intermédiaires, bien qu'ils s'impliquent dans le foisonnement associatif depuis les années 1880, ils reconnaissent aux AGE le droit de porter les revendications des étudiants<sup>111</sup>. Cette reconnaissance et ce soutien s'expliquent par les origines historiques des AGE, comprises comme part intégrante de la réforme républicaine de l'enseignement supérieur, sans pour autant être des organes officiels

---

<sup>108</sup> « Échos et potins », *LL*, 29 juin 1894, 5<sup>e</sup> année, n° 12, p. 2.

<sup>109</sup> VIEUX DE LA VIEILLE, « Rassemblement », *LL*, 15 juin 1894, 5<sup>e</sup> année, n° 10, pp. 1-2 ; CELESTIN, « Rassemblement ! », *Ibid.*, 29 juin 1894, n° 12, p. 2.

<sup>110</sup> L'ÉCUREUIL, « Pour l'honneur », *op. cit.*, p. 2.

<sup>111</sup> Sur cette problématique, qui concerne plus largement l'associationnisme : Chloé GABORIAUX, « La loi 1901 faute de mieux », *op. cit.*

de l'université. Les réformateurs universitaires ont placé de hauts espoirs dans ces nouvelles associations, officiellement écoles de solidarité et de patriotisme, plus officieusement canalisatrices de l'agitation estudiantine. Nombre de professeurs voient dans ces associations un moyen d'intégration des étudiants, part intégrante du renouveau de l'université française. Faisant le bilan des cérémonies du sixième centenaire de l'Université de Montpellier en 1890, auxquelles l'AGEM a activement participé, le doyen de la Faculté des lettres peut affirmer : « MM. les étudiants font partie du corps universitaire<sup>112</sup> ».

En plus de recevoir ministres et présidents de la République dans leurs locaux et des subventions gouvernementales, les dirigeants des AGE obtiennent rapidement des responsabilités représentatives et symboliques. L'AGEP est chargée d'organiser le cortège étudiant qui accompagne la dépouille de Victor Hugo au Panthéon en 1885 et Jules Delcambre, son président, y tient un discours. Grosset, membre de l'AGE de Lyon, tient en 1887 un discours aux obsèques de Guillaume Heinrich, doyen honoraire de la Faculté des lettres. Si tous deux parlent officiellement au nom de leurs associations, leur discours vaut pour hommage du corps étudiant<sup>113</sup>. Un événement permet de souligner l'ancrage rapide des AGE, surtout celle de Paris, et leur reconnaissance par le pouvoir politique. Dans une intervention à la Chambre le 29 janvier 1891, le député Henry Fouquier déclare :

Messieurs, quels étaient les auteurs de ce tapage ? Il ne m'appartient pas de le dire, ce que je crois pouvoir cependant constater, c'est qu'ils étaient en minorité dans la salle, et que ce personnage véritablement par trop abstrait, qu'on appelle la jeunesse des Écoles, n'y était pas. En effet, l'Association générale des étudiants (*Exclamations à gauche*), qui compte deux mille étudiants, de véritables étudiants ceux-là, inscrits dans nos facultés, n'a pas attendu une heure pour protester et déclarer qu'elle était étrangère aux scènes tumultueuses. (*Nouvelles exclamations sur les mêmes bancs*)<sup>114</sup>.

Le fin connaisseur des débats parlementaires de la Troisième République aura peut-être reconnu la date : il s'agit du jour du fameux débat à propos de la pièce *Thermidor*<sup>115</sup>. Il faut d'abord souligner que lorsque Fouquier parle de l'AGE (sous-entendu, de Paris), les par-

---

<sup>112</sup> « Facultés de Montpellier », in *E&D*, Tome XLV. *Rapports des Conseils généraux des Facultés pour l'année scolaire 1890-1891*, Paris, Imprimerie Nationale, 1892, p. 166. « Nos étudiants appartiennent au corps universitaire », confirme le rapporteur du Conseil général des facultés d'Aix l'année suivante (« Facultés d'Aix », in *E&D*, Tome XLVII. *Rapports des Conseils généraux des Facultés pour l'année scolaire 1891-1892*, Paris, Imprimerie Nationale, 1893, p. 48).

<sup>113</sup> « Discours de M. Delcambre », in *Victor Hugo devant l'opinion. Presse française – presse étrangère*, Paris, Office de la presse, 1885, p. 384 ; « Discours de M. Grosset », in *Discours prononcés au nom de l'université aux obsèques de M. Heinrich*, Lyon, Imprimerie Pitrat aîné, 1887, pp. 19-20.

<sup>114</sup> *Journal officiel*, 30 janvier 1891, p. 144. Henry Fouquier (1838-1901), député des Basses-Alpes de 1889 à 1893, journaliste politique, ne figure pas parmi les membres honoraires de l'AGEP. Nous n'avons pas relevé son nom dans *L'Université de Paris* et ignorons les relations qu'il a pu entretenir avec certains membres de l'AGEP.

<sup>115</sup> Cette séance, lors de laquelle aucun autre sujet n'a été abordé, est surtout connue pour la déclaration de Clemenceau : « La Révolution est un bloc ».

lementaires savent de quoi il s'agit – suscitant même une certaine émotion chez les députés de gauche. L'assimilation de l'AGEP aux étudiants est certes ici négative, car il s'agit de tapageurs. Cependant le fait que le comité ait assuré – et même : ait dû assurer – à Jules Claretie, administrateur de la Comédie française où se joue la pièce, « qu'elle n'est pour rien dans la regrettable manifestation<sup>116</sup> » indique à la fois que l'association est vue de fait par le milieu intellectuel et politique parisien comme l'organe représentatif de tous les étudiants et que ses dirigeants ont conscience des responsabilités que cela implique. Cette vision faussée est alimentée par des déclarations comme celles de Fouquier. Un article du *Radical* publié dans l'édition datée du 29 janvier (parue le 28 au soir) attaque violemment l'AGEP suite à sa distanciation des manifestants. Le rédacteur ne considère pas les membres de l'AGEP comme de vrais étudiants : « Nous n'avons jamais confondu cette petite poignée de gommeux rétrogrades, de muscadins sceptiques, et pourris de chic avec la vaillante jeunesse des écoles [...] Les vrais étudiants ne doivent pas être fiers de voir usurper leur titre par une petite chapelle cléricale et aristocratique<sup>117</sup> ». Selon le *Figaro*, « cet article mit en émoi, non pas l'Association des étudiants, qui ne s'occupe pas de politique, mais toute la jeunesse du quartier Latin<sup>118</sup> », qui va manifester devant les locaux du *Radical*. Ces articles participent à l'assimilation de l'AGEP avec l'ensemble des étudiants parisiens. Un rédacteur régulier de *Lille-Latin*, relatant l'affaire, critique que les journalistes louent les étudiants quand ils défendent les mêmes causes qu'eux et les dénigrent et insultent lorsque ce n'est pas le cas. Lui aussi, en passant de « la note rédigée par l'Association » à « nos camarades de Paris » puis aux « étudiants parisiens » participe à cet amalgame AGE-étudiants<sup>119</sup>. Dans sa réponse à l'article du *Radical*, le comité de l'AGEP distingue quant à lui nettement les « plus de deux mille cinq cents membres actifs » de l'association et les tapageurs, pour encore mieux souligner que « tous les étudiants ont tenu à se solidariser avec elle »<sup>120</sup> contre les attaques du journal.

On comprend alors mieux pourquoi Fouquier parle de « véritables étudiants » lorsqu'il prend la défense de l'AGEP et des étudiants : s'il se trouvait des jeunes gens parmi les manifestants, il ne peut s'agir d'authentiques étudiants, puisque ceux-ci sont rassemblés au sein d'une association qui condamne les tumultes. Le choix de Fouquier d'indiquer le nombre approximatif des membres de l'AGEP est de ce point de vue paradoxal : au chiffre certes imposant de deux mille, il aurait pu s'exposer à une interpellation d'un collègue bien informé, lui

<sup>116</sup> Communiqué reproduit dans *Le Temps*, 28 janvier 1891.

<sup>117</sup> « Les étudiants rétrogrades », *Le Radical*, 29 janvier 1891. Deux jours plus tôt pourtant, *Le Radical*, comme le reste de la presse parisienne, annonçait le renouvellement du comité de l'AGEP.

<sup>118</sup> C. H. B., « La journée de Thermidor », *Le Figaro*, 29 janvier 1891.

<sup>119</sup> FITZ-HOMMER, « À propos de 'Thermidor' – Les étudiants de Paris », *LL*, 5 février 1891, 2<sup>e</sup> année, n° 6, p. 2.

<sup>120</sup> Cit. in C. H. B., « La journée de Thermidor », *op. cit.*

indiquant que Paris compte alors plus de neuf mille étudiants et que l'AGEP n'est donc pas synonyme de tous les étudiants. Il n'en est rien<sup>121</sup>. Au moins jusqu'au tournant du siècle, avant d'être attaqués par les meneurs des Associations corporatives, les dirigeants des AGE, et en premier lieu de celle de Paris, réussissent à jouer sur cette vague assimilation. Cela les renforce pour s'imposer comme interlocuteurs légitimes, et même uniques, du groupe des étudiants auprès des autorités universitaires et politiques. Cela constitue également la grande faiblesse des AGE, qui peuvent être assimilées à des étudiants fauteurs de troubles<sup>122</sup>. Si les membres les plus engagés au sein des AGE participent indubitablement à la formation de la figure du nouvel étudiant, ils n'y arrivent que grâce au flou qui caractérise longtemps « la jeunesse des Écoles », malgré le renforcement de la définition officielle et de la comptabilisation statistique des étudiants. C'est ce qu'affirme lucidement Fouquier, qui pourtant participe lui-même à cette abstraction, car il ne dit pas ce qu'est pour lui un « véritable étudiant ».

L'un des meilleurs témoins et acteurs de ce phénomène est Ernest Lavisse. Dans ses discours tenus devant les membres de l'AGEP ou un public plus vaste lors d'une manifestation organisée par les dirigeants de celle-ci, il assimile les membres de l'AGEP à l'ensemble des étudiants et traite l'association comme leur véritable représentante. Ainsi, il conclut son discours prononcé le 13 novembre 1889 lors d'une réunion de l'AGEP en Sorbonne, présidée par Jules Simon, par trois phrases sans appel : « Votre corps d'état est devenu un corps de l'État. Votre président Chaumeton est passé personnage public. L'étranger connaît votre existence et votre force naissante<sup>123</sup> ». La reconnaissance par les universitaires et les pouvoirs publics de ce rôle, voire de cette force, ne se limite pas aux discours mais se traduit en actes. En 1890, Sadi Carnot, président de la République, se rend à Montpellier pour la célébration du sixième centenaire de l'université. Lors de ce déplacement, il inaugure la « maison des étudiants », en fait maison de l'AGEM, remet le « drapeau des étudiants » au vice-président de l'AGEM, et décore Jean Guy, cofondateur et président de l'AGEM, des palmes académiques. Cette image des étudiants organisés en corps reconnu par les pouvoirs publics est largement diffusée. Dès 1888, deux journalistes écrivent, de manière admirative mais quelque peu exagérée pour la période : « Pour la défense de leurs intérêts, ils [les étudiants] se sont groupés dans une association générale qui fonctionne aussi régulièrement que la Chambre des

---

<sup>121</sup> Au 1<sup>er</sup> janvier 1890, l'AGEP compte selon notre recensement 2 105 membres, dont 1 704 sont inscrits en droit, médecine, pharmacie, sciences ou lettres. Il faut préciser qu'aucun autre parlementaire n'évoque l'AGEP par la suite, qui n'est qu'un détail dans la grande affaire du jour.

<sup>122</sup> Par exemple, début 1893, un étudiant lillois regrette : « On s'était peu à peu habitué à rendre notre association [l'UEE] responsable d'incidents qu'elle n'avait pu prévoir ni empêcher ». UN BIZUTH, « Le Conseil général des Facultés et l'Union », *LL*, 26 janvier 1893, 4<sup>e</sup> année, n° 4, p. 2.

<sup>123</sup> Ernest LAVISSE, « Présentation des étudiants à M. Castelar », in *Études et étudiants*, *op. cit.*, p. 351.

notaires [...] on les rencontre dans les antichambres officielles et dans les couloirs du Palais-Bourbon. Ils ont pignon sur rue et reçoivent des ministres<sup>124</sup> ».

Au moins jusqu'au tournant du siècle, même si les dirigeants des AGE disent ne parler qu'au nom des adhérents de leur organisation leurs positions sont comprises – voire reprises – par les pouvoirs publics, les professeurs ou les journalistes comme celles des étudiants dans leur ensemble. Cela est possible, car ils s'occupent souvent d'affaires qui dépassent le cadre de leur association (diplômes, service militaire, etc.) et car aucune organisation rivale ne leur oppose une forme de représentation concurrente. Durant la quinzaine d'années après la création des premières AGE, pour nombre d'universitaires ou d'hommes politiques, l'association se confond avec l'ensemble des étudiants. Ainsi, un don en 1890 du Conseil général des facultés de Lille à l'UEE pour lui permettre l'envoi d'une délégation aux fêtes universitaires de Montpellier devient, dans le rapport qu'un professeur rédige au nom du Conseil à destination du ministre de l'Instruction publique, un don « aux étudiants<sup>125</sup> ». La délégation mandataire au sein de l'association (les membres actifs élisent le comité) se transpose d'une certaine manière à une délégation mandataire de l'ensemble des étudiants : les élus des AGE deviennent ceux de tous les étudiants. Comme ce sont les AGE, premières véritables associations d'étudiants à être constituées, qui permettent de faire exister le groupe, les dirigeants des AGE arrivent à parler pour – c'est-à-dire à la place – de tout le groupe. Ils représentent le groupe, car ils en construisent les intérêts à défendre et sont reconnus comme légitimes à le faire par professeurs et, surtout, par les pouvoirs publics<sup>126</sup>.

\*

En 1909, dans *Le Mouvement socialiste* d'Hubert Lagardelle, Robert Louzon, ancien élève de l'École des Mines et membre du Groupe des étudiants collectivistes, fait le procès des AGE et loue le modèle des Associations corporatives, leurs principales concurrentes créées à partir du tournant du siècle. Il dresse un portrait acide du président de la principale association parisienne : « Être président de l'A. [l'AGEP], c'est être *quelqu'un*, c'est porter le *tube* d'un air important devant des huissiers respectueux, c'est aller chez le président de la République, c'est faire des discours de banquets et de comices, c'est, en un mot, être l'homme

---

<sup>124</sup> Paul BELON et Georges PRICE, *Paris qui passe*, Paris, Albert Savigne, éditeur, 1888, p. 151-152.

<sup>125</sup> « Facultés de Lille », in *E&D*, Tome XLI. *Rapports des Conseils généraux des Facultés pour l'année scolaire 1889-1890*, Paris, Imprimerie Nationale, 1891, p. 124.

<sup>126</sup> Cette reconnaissance n'est en rien assurée dans un régime démocratique représentatif. Pour un exemple de refus de cette reconnaissance par le pouvoir politique, cf. dans un tout autre contexte mais à propos des étudiants : Pascale DUFOUR, « Politique de la rue contre politique des urnes ? Le mouvement étudiant québécois du printemps 2012 et la question de la représentation politique », *Savoir/Agir*, 2012, n° 22, pp. 33-41.

*représentatif*, le pantin agité et prétentieux<sup>127</sup> ». Ce passage illustre tout d'abord que tout lecteur de la presse bourgeoise parisienne, des publications sur les universités, et *a fortiori* de la littérature étudiante, sait ce qu'est « l'A. ». Les dirigeants successifs de l'Association Générale des Étudiants de Paris ont réussi à ce qu'en une lettre, leur organisation et son programme soient connus. Deuxièmement, Louzon ne réalise probablement pas que ce portrait correspond en partie au rôle que joue consciemment et volontairement les présidents successifs de l'AGEP et des AGE en général, à l'exception de l'attaque sur la manipulation politique dont ils seraient l'objet. L'idée de défense des étudiants français s'est construite sur la multiplicité des sens de « représentation » : représentation comme mandat de délégation de pouvoir par l'élection, représentation personnelle face aux pouvoirs publics afin d'obtenir leur soutien, représentation comme action de rendre réel et présent le groupe.

Le cas des AGE avant 1914 montre la capacité de l'État à former des groupes et à en choisir les représentants à qui il attribue le rôle de porte-paroles. Les AGE, même si elles ne sont pas de création étatique, participent et sont comprises comme part intégrante à la réforme républicaine de l'université. Les étudiants français ont lutté durant plusieurs décennies pour avoir droit à s'associer. Certains d'entre eux voyaient dans ces associations le moyen d'élire des représentants pour défendre leurs intérêts. Les meneurs des AGE n'arrivent pas seulement dans les années 1880 à rassembler suffisamment d'étudiants pour former des groupes nombreux et durables. Professeurs et hommes politiques reconnaissent les dirigeants des AGE comme représentants, non seulement des membres de leurs associations, mais de tous les étudiants comme groupe. Grâce à cette reconnaissance, et malgré d'énormes difficultés et diverses crises, les dirigeants des AGE peuvent incarner le groupe des étudiants jusqu'à la Première Guerre mondiale. Ni le fait que seule une minorité d'étudiants y soit affiliée, ni les attaques d'une partie des étudiants n'ébranlent complètement ce rôle, bien qu'il soit de plus en plus dur à tenir après 1900, à mesure que se développent les Associations corporatives. Grâce à leurs origines et à leur programme correspondant aux ambitions politiques des nouveaux dirigeants de l'État et de l'Université, les élus des AGE peuvent parler au nom des étudiants, sans avoir à être désignés ou reconnus comme porte-paroles par le groupe qu'ils représentent. Le centralisme français a renforcé l'AGEP dans cette position. Avant la fondation de l'Union

---

<sup>127</sup> Robert LOUZON, « L'État et l'enseignement de la médecine », *Le Mouvement socialiste*, 15 février 1909, 11<sup>e</sup> année, n° 207, p. 131. Les mots soulignés le sont dans le texte. R. Louzon (1882-1976) est issu d'une famille bourgeoise. Durant ses études à l'École des Mines, il adhère au Groupe des étudiants collectivistes en 1899 et au groupe central du XV<sup>e</sup> arrondissement du Parti ouvrier socialiste révolutionnaire en 1900, puis est membre dès 1905 de la SFIO. Il collabore à divers journaux au cours des années 1900 avant de partir s'occuper d'une exploitation agricole en 1913. Dans l'entre-deux-guerres, il poursuit son engagement politique, notamment pacifiste et anticolonialiste. Voir Colette CHAMBELLAND, « Louzon Robert, Adolphe, Alphonse », <http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/>.

Nationale des Associations d'Étudiants de France en 1907, les AGE provinciales sont généralement limitées à leur propre université. L'AGE de Paris, grâce à sa proximité avec le pouvoir politique et universitaire, réussit parfois à s'imposer comme porte-parole de tous les étudiants de France, et à être reconnue comme telle par les pouvoirs publics.

### **3. Défaut de représentation et exclusion : nouvelles organisations et évolution de l'espace**

Deux nouvelles formes d'organisation étudiante émergent autour de 1900. De prime abord, elles n'ont que peu de choses en commun. On pourrait même dire que, dans leur recrutement et leurs ambitions, elles s'opposent : les Associations corporatives (AC) françaises délimitent leurs potentielles recrues en fonction de leur faculté d'appartenance, tandis que la *Freistudentenschaft* (FrSt) essaye de rassembler l'ensemble des étudiants qui ne font pas partie d'une corporation, les « *Nichtinkorporierten* », « non-incorporés »<sup>128</sup>, mais aussi les étudiantes. À la question du « qui » ces nouvelles formes d'association entendent représenter, il faut ajouter la question du « pourquoi » cette nouvelle forme de représentation.

#### **3. 1. Mieux représenter, représenter tout court**

Ce qui uni les *Freistudentenschaften* et les Associations corporatives du point de vue adopté ici est qu'elles sont explicitement créées contre le modèle organisationnel dominant, les *Verbindungen* pour les unes, les Association Générale des Étudiants pour les autres, et, partant, contre le modèle représentatif que ces organisations incorporent.

Les fondateurs des AC estiment que, par leur essence même, les AGE ne peuvent pas défendre correctement les étudiants. En effet, un carabin n'aurait pas les mêmes intérêts qu'un juriste ou même qu'un potard (étudiant en pharmacie). Les AGE auraient échoué à coordonner ces divergences, ou même : elles étaient condamnées à échouer, car elles ne seraient que des « associations hétérogènes et joyeuses éloignées des soucis d'ordre trop spécialement stu-

---

<sup>128</sup> Dits également « étudiants libres » (*Freistudenten*). Au niveau local, la *Freistudentenschaft* (Communauté des étudiants libres), peut également être appelée *Finkenschaft* ou *Wildenschaft*, reprise ironique des termes dépréciatifs *Finke* et *Wilde*, utilisés par les membres des corporations pour qualifier les non-incorporés.

dieux et professionnel<sup>129</sup> ». À Paris, les opposants à l'AGEP justifient cela par le fait qu'elle ne serait composée presque que d'étudiants en droit. Il s'agit donc pour les fondateurs des Corproatives de mieux représenter des étudiants au nom desquels les dirigeants des AGE parlaient depuis près de deux décennies<sup>130</sup>.

L'opposition des *Freistudentenschaften* aux corporations s'illustre premièrement par un recrutement large, puisqu'étudiants et étudiantes de toutes les confessions et nationalités peuvent y adhérer. Du fait de la diversité des politiques de recrutement sur des bases nationales, économiques, religieuses ou disciplinaires, l'étudiant, même exclu des *Corps* et *Burschenschaften*, bénéficie d'une offre diverse d'associations. Pourtant, de nombreux étudiants et, après 1900, de nombreuses étudiantes, ne font partie d'aucune société. Ce sont ces étudiants et ces étudiantes que les fondateurs du mouvement de la FrSt veulent rassembler. Ils considèrent que, par-delà leurs différences de sexe, religieuses, sociales et disciplinaires, toutes et tous ont des intérêts communs, notamment face à la place des corporations dans le monde académique, qu'ils doivent s'efforcer de défendre. Il s'agit là non pas de mieux, mais de permettre à des étudiants et étudiantes de bénéficier d'une représentation auparavant inexistante. La prétention des *Burschenschaftler* et surtout des *Corpsiers* d'incorporer ce que doit être un étudiant, leur élitisme exacerbé et leurs pratiques excluantes (duel, forte consommation d'alcool) conduisent ces étudiants exclus ou refusant explicitement ce modèle à problématiser la représentation du groupe. La question de la représentation, avec le « *Vertretungsprinzip* » (« principe de représentation »), joue un rôle primordial dans l'histoire des FrSt. Par extension, ils contribuent à faire exister et faire vivre le groupe, non seulement des étudiants non-incorporés mais de tous les étudiants, car l'ensemble des corporations doivent se positionner face à la *Freistudentenschaft*. Cela explique la lutte qui s'engage pour l'accès des non-incorporés aux *Studentenausschüsse* et pour leur garantir une place dans les

---

<sup>129</sup> « Fédération des étudiants en médecine de France », *Revue française de médecine et de chirurgie (RFMC)*, 25 mai 1907, 5<sup>e</sup> année, n° 10, p. 159. Cf. aussi Pierre MOULINIER, « L'AGE de Paris, les associations corporatives et la représentation des étudiants à la Belle Epoque », *Les Cahiers du GERME*, 2010-2011, n° 29, pp. 49-53.

<sup>130</sup> Les étudiants ne sont alors pas les seuls à adresser des reproches aux AGE. Lors du troisième congrès international de l'enseignement supérieur, tenu en 1900 à Paris, plusieurs intervenants français soulignent l'échec des AGE de rassembler l'ensemble des étudiants, mais ne traitent pas de la question de la représentation. Voir : Amédée HAUVETTE, « Création d'œuvres en faveur des étudiants ; moyens d'éviter leur isolement ; institutions déjà existantes en France et à l'étranger », in François PICAVET (dir.), *Troisième congrès international de l'enseignement supérieur. Introduction, rapports préparatoires, communications et discussions*, Paris, A. Chevalier-Marescq & Cie éditeurs, 1902, pp. 4-8 ; Paul MELON, « Associations générales d'étudiants. Maisons d'hospitalisation. Union universitaire », in *Ibid.*, pp. 156-161 ; « Discussions sur les créations d'œuvres en faveur des étudiants », in *Ibid.*, pp. 169-173. Durkheim, dans un autre congrès, dresse un réquisitoire tant des vastes associations françaises que des corporations élitistes allemandes et appelle à la création de groupes restreints, pouvant efficacement encadrer l'étudiant. Émile DURKHEIM, « Rôle des Universités », *op. cit.*

cérémonies officielles. Ces conflits trouvent également leur origine dans le fait que les *Freistudenten* refusent et critiquent vivement les beuveries et duels des corporations<sup>131</sup>.

La création relativement proche dans le temps de la *Freistudentenschaft* en Allemagne et des Associations corporatives en France s'explique par une certaine stabilisation, depuis le début des années 1890, des espaces des organisations étudiantes dans les deux pays. Malgré l'existence d'autres formes d'association, socialistes ou catholiques par exemple, les AGE ne sont pas menacées dans leur programme de représenter, théoriquement, tous les étudiants. Ces associations ne rassemblent qu'un petit nombre d'étudiants, recrutés sur des caractères trop spécifiques pour concurrencer les AGE et menacer leur fonctionnement normal. La principale concurrente des AGE est l'indifférence, dans certains cas le refus, de nombreux étudiants, qui ne voient pas l'intérêt de s'y engager. En Allemagne, les *VSt.er* poursuivent leur essor initié dans les années 1880 et les *Corpsiers* renforcent leur fermeture sur eux-mêmes. Les *Burschenschaftler* connaissent, dans une certaine mesure, une crise idéologique. Cette crise ne transforme pas pour autant leur position dans l'espace, notamment local, avant la seconde moitié des années 1890. Les autres formes d'organisation connaissent des vies plus aléatoires, qui varient d'une association à l'autre.

### 3. 2. Naissance des Associations corporatives

Les ambitions des AGE s'inscrivent dans le programme de solidarité et d'unité des réformes républicaines des années 1880, qui doit permettre la renaissance des universités. Les associations corporatives, fondées pour les premières au milieu des années 1890 et pour la plupart après 1900, émergent quant à elles dans un contexte de spécialisation et d'affirmation grandissantes des disciplines universitaires et de profondes réformes touchant les professions médicales. Les AC ne se définissent pas comme des syndicats, mais s'insèrent pourtant dans un mouvement accéléré de création de syndicats de médecins et de pharmaciens<sup>132</sup>.

En mai 1894 est créée une Association amicale des Étudiants en pharmacie de la Faculté de l'État de Lille. Elle compte rapidement 45 membres, sur 118 étudiants en pharmacie lillois, et démontre ainsi son attractivité. Les conditions d'admission y sont très libérales : « Tous les étudiants et élèves stagiaires régulièrement inscrits à la Faculté de l'État peuvent

---

<sup>131</sup> Par exemple, la FrSt d'Heidelberg indique clairement dans ses principes : « Toute obligation à l'alcoolisation et au duel est rejetée. » (« *Jeder Trink- und Duellzwang wird verworfen.* »). « Grundsätze der Heidelberger Freistudentenschaft », § 3, s. l. n. d., UAH, RA 4895, « Heidelberger Freie Studentenschaft », 1904-1913.

<sup>132</sup> Le mouvement est suffisamment important pour que, dès 1911, une thèse de droit y soit consacrée : Jean NICOLAÏ, *Syndicats de médecins et syndicats de pharmaciens*, thèse de doctorat en droit, Université de Paris, Paris, Henry Paulin & Cie, 1911.

faire partie de la société comme membres actifs<sup>133</sup> » ; aucun article n'interdit l'accès de l'association aux femmes, rien n'est mentionné à propos des étrangers et la cotisation annuelle n'est que de 2 Francs. Du fait de la précocité de leur association, ils n'affirment vouloir que « faciliter le placement des stagiaires en pharmacie » et « procurer aux pharmaciens établis des stagiaires et des remplaçants », mais les étudiants fondateurs de cette nouvelle association mettent au centre de leur action la défense de leurs intérêts professionnels. C'est là le programme de toutes les associations corporatives. Parmi les luttes des pharmaciens – étudiants, professeurs, professionnels – on peut citer leur opposition au diplôme d'herboriste, à cause du très faible niveau des candidats. En 1896 est fondée à Paris l'Association amicale des Étudiants en pharmacie de France (AAEPF). Elle publie une revue, *La Pharmacie française*, tirée à environ 12 000 exemplaires et envoyée à tous les pharmaciens de France et des colonies<sup>134</sup>. Des associations provinciales essaient ensuite durant les années suivantes comme à Nancy en 1901 ou à Dijon en 1906, mais ne sont pas encore rattachées officiellement entre elles. L'ambition nationale affichée dans le nom de l'organisation parisienne est atteinte lors du deuxième congrès national des étudiants en pharmacie à Nancy en 1909, lors duquel une véritable fédération nationale est fondée.

Les autorités ne s'opposent pas à la création de ces nouvelles associations, et certains professeurs les soutiennent même activement. Un certain malaise apparaît néanmoins, du moins les premières années, lorsque leurs membres demandent, au même titre que les AGE, des subventions publiques et une reconnaissance officielle. En octobre 1902, le comité de l'AAEPF renouvelle une requête de reconnaissance d'utilité publique auprès du ministre de l'Instruction publique, qui lui a été refusée en 1899. Charles Bayet (1849-1918), qui a pris la succession de Louis Liard à la direction de l'enseignement supérieur quelques mois plus tôt, s'inquiète dans un rapport au désormais vice-recteur : « Ne court-on pas le risque, en donnant à l'Association nouvelle la capacité de recevoir, de détourner de l'Association générale, son aînée, et des Écoles supérieures et préparatoires de Pharmacie les libéralités qu'elles ont légalement et naturellement qualité pour recueillir<sup>135</sup> ? ». Léon Guignard, directeur de l'École

---

<sup>133</sup> « Statuts », § 3, manuscrits, s. d. [1894], ADN, M 222/785 « Association des étudiants en pharmacie de la faculté de l'État de Lille », 1894. Cette précocité s'explique peut-être par les attaques de *Lille-Latin* contre la fausse représentativité de l'UEE à partir de 1893.

<sup>134</sup> L'association lilloise de 1894 n'a apparemment été qu'éphémère et une section lilloise de l'AAEPF, sans lien direct avec elle, est fondée en 1900. Léon PLOUCHART, « À nos lecteurs », *La Jeunesse pharmaceutique. Organe scientifique et professionnel de l'Association Amicale des Étudiants en pharmacie de l'État*, janvier 1906, n° 1, pp. 2-4. Sur l'AAEPF, André BONNY *et al.*, « L'Amicale », in Georges DILLEMANN (dir.), *La Faculté de Pharmacie de Paris (1882-1982)*, Paris, Éditions Comarco, 1982, pp. 184-185.

<sup>135</sup> Rapport du 13 octobre 1902, AN, 20020476/342, dossier « Association amicale des étudiants en pharmacie de France », 1897-1945.

supérieure de pharmacie, ardent soutien de l'AAEPF, ne dit pas autre chose : la nouvelle association « a élevé une concurrence redoutable contre son aînée et sa rivale<sup>136</sup> ». Le ministre Joseph Chaumié tranche en faveur de Bayet<sup>137</sup>.

La création des premières associations de potards précède la chute des effectifs d'étudiants en pharmacie à partir du début des années 1900, qui conduit certains à parler de « crise pharmaceutique<sup>138</sup> ». Elle rend aux yeux de nombreux étudiants la représentation corporative plus que jamais nécessaire. Les Associations corporatives des étudiants en médecine connaissent un succès encore plus grand, qui s'inscrit dans le rapide développement du syndicalisme médical. L'idée d'une alliance des médecins pour défendre leurs intérêts émerge durant les années 1840. Déjà, le nombre jugé trop important de médecins et ses conséquences néfastes en termes de concurrence et d'honoraires en est à l'origine. Un congrès est organisé en 1845 par Amédée Latour, un des fondateurs en 1858 de l'Association Générale des Médecins de France. Suite à l'appel du docteur Cézilly dans son journal *Le Concours médical* en 1880, treize « syndicats de médecine » fonctionnent déjà en 1881. Ils sont 74 fin 1884, mais la loi du 11 mars de cette année autorisant les syndicats ne les prend pas en compte. Les praticiens doivent attendre la loi du 30 novembre 1892, qui ouvre la formation de syndicats aux professionnels de la médecine. En 1893 est fondée l'Union des syndicats médicaux de France (USMF). En 1910, il y aurait en France 20 877 médecins, y compris ceux qui n'exercent plus, dont 12 013 syndiqués, répartis dans 212 syndicats et douze fédérations régionales ou départementales<sup>139</sup>. Ce dynamisme syndical s'explique par l'absence (regrettée) d'un Ordre des médecins. Malgré le prestige, nouveau, dont bénéficient les professions médicales, un « sen-

---

<sup>136</sup> Rapport au vice-recteur de l'académie de Paris, 13 octobre 1902, AN, 20020476/342.

<sup>137</sup> J. Chaumié (1849-1919), ministre du 7 juin 1902 au 24 janvier 1905, devient plus tard membre honoraire de l'AGE de Paris. Fin 1902, une subvention demandée par l'Association corporative des Étudiants en médecine de Paris est également refusée. « Rapport fait au nom de la Commission de comptabilité, sur le projet de budget 1903, par M. Gaston Bonnier », 24 novembre 1902, AN, 20020476/343, dossier « Association corporative des étudiants en médecine », 1902-1903 ; 1910.

<sup>138</sup> P. GILLOT, « La crise pharmaceutique. Ses causes, ses conséquences, ses remèdes », *Bulletin annuel de l'Association amicale des Étudiants en pharmacie de Nancy*, 1913, 5<sup>e</sup> année, pp. 20-48.

<sup>139</sup> Jean NICOLAY, *Syndicats, op. cit.*, p. 47. Plus de la moitié des syndicats (154 sur 212, 140 directement, 14 par leurs bureaux seulement) et dix des douze fédérations sont affiliés à l'USMF en 1910. Seuls 3 428 médecins syndiqués ne font pas partie de l'Union (*Ibid.*, p. 50). Voir également : Robert A. NYE, « Médecins, éthique médicale et État en France (1789-1947) », *Le Mouvement Social*, novembre 2006, vol. 214, n° 1, pp. 19-36 ; Jacques LEONARD, *La vie quotidienne du médecin de province au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Hachette, 1977 ; Martine BUNGENER, « Une éternelle pléthore médicale ? », *Sciences sociales et santé*, 1984, vol. 2, n° 1, pp. 77-110 ; Donna EVLETH, « La bataille pour l'Ordre des médecins, 1944-1950 », *Le Mouvement Social*, novembre 2009, n° 229, p. 63-64 ; Nicolas MANITAKIS, « Étudiants étrangers, universités françaises et marché du travail intellectuel (fin du XIX<sup>e</sup> - années 1930). Certifier sans gratifier, des titres universitaires pour l'exportation », in Gérard NOIRIEL et Éric GUICHARD (dirs.), *Construction des nationalités et immigration dans la France contemporaine*, Paris, Presses de l'École normale supérieure, 1997, pp. 123-154.

timent de crise<sup>140</sup> » est partagé par professionnels et étudiants. Ce malaise est lié aux transformations rapides de la profession et des études, qui conduit à une demande de plus de pratique et de moins de théorie, et à la crainte suscitée par la « pléthore médicale » : il y aurait un trop grand nombre d'étudiants en médecine, qui viendraient grossir les rangs déjà trop touffus des praticiens. Le thème revient régulièrement dans les publications des AC, où est parfois dressé un portrait pathétique de la profession de médecin<sup>141</sup>. La défense des intérêts professionnels est à l'origine du succès des Associations corporatives chez les apprentis médecins et pharmaciens<sup>142</sup>. C'est ce qui explique également l'absence d'un tel mouvement corporatif dans les facultés non-professionnelles des lettres et des sciences et son développement plus tardif et limité en droit.

Les carabins parisiens sont à la pointe du mouvement, tant pour la défense des intérêts des futurs praticiens, que contre les AGE. Dans une lettre de novembre 1902 au vice-recteur de l'académie de Paris lui annonçant sa création, le comité de l'Association corporative des Étudiants en médecine de Paris (ACMP) affirme : l'association « ne veut se soucier que des intérêts professionnels de ses membres<sup>143</sup> ». L'ACMP a été créée lors de la réforme des « 3, 6, 9 » : si un candidat échoue à un examen, il devait attendre trois mois pour se représenter, puis six en cas de deuxième échec, puis neuf. L'AGEP ne s'opposant selon eux pas suffisamment à cette réforme, des carabins en démissionnent et fondent l'ACMP. Face à la mobilisation, la règle des « 3, 6, 9 » n'a pas été officiellement abolie, mais n'a jamais été effectivement appliquée. Ce dynamisme et ce premier succès conduisent certains contemporains à dresser un portrait très sombre de l'AGEP et à prédire sa fin suite à cette « scission » des carabins<sup>144</sup>.

En janvier 1906, la *Revue française de médecine et de chirurgie* devient l'organe officiel de l'ACMP, dans lequel elle publie ses communications et revendications. L'association se dote d'un journal propre à partir de 1910, les *Annales de la jeunesse médicale*. En 1907,

---

<sup>140</sup> Pierre MOULINIER, « La 'Belle Époque' des carabins et des potards : préhistoire du syndicalisme étudiant ? (1902-1912) », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, avril 2007, vol. 86, n° 2, p. 11.

<sup>141</sup> Un exemple parmi d'autres : « [...] ce travailleur d'une profession libérale étant très attaché à son rôle humanitaire est le moins libre des travailleurs, que le mot 'libérale' est ici une illusion, le médecin ne pouvant logiquement et moralement refuser ses soins à un être qui souffre ». M. M., « Remplacements », *Les Annales de la jeunesse médicale (LAJM)*, décembre 1913, 4<sup>e</sup> année, n° 38, p. 4.

<sup>142</sup> Par exemple, dans l'exposition des ambitions de l'association, le comité de la section lilloise de l'AAEPF ne mentionne que des questions professionnelles, et pas la « mauvaise » représentation de leurs intérêts par l'UEE : LE COMITE, « Notre but », *La Jeunesse pharmaceutique*, janvier 1906, n° 1, pp. 4-5.

<sup>143</sup> Lettre du Comité de l'ACMP au vice-recteur de l'académie de Paris, reçue le 7 novembre 1902, AN, 2002476/343. Selon Robert LOUZON, « L'État et l'enseignement de la médecine », *op. cit.*, note 1, p. 132-133, les fondateurs de l'ACMP auraient été pour la plupart d'abord membres du Cercle de l'action laïque créé pour lutter contre le Cercle catholique des étudiants (dit du Luxembourg), mais n'ayant connu qu'une brève existence. Il présente en détails dans son article la création et les premières années de l'ACMP.

<sup>144</sup> « L'Association générale des Étudiants », *Le Journal*, 11 juillet 1902. L'auteur considère que l'AGEP ne peut que devenir une Association des étudiants en droit.

elle fonde un bureau de renseignements pour les jeunes étudiants. Le mouvement corporatif se développe en province, d'abord à Lyon, Lille et Montpellier. L'ACMP est le moteur de la création d'une fédération nationale des associations d'étudiants en médecine<sup>145</sup>. Les corporatives de carabins, et en premier lieu l'ACMP sont qualifiées dès 1905 suite à d'importants troubles de « véritables syndicats<sup>146</sup> » par le doyen de la Faculté de médecine de Paris Georges Debove. Elles tissent d'ailleurs des liens avec les syndicats professionnels, ce qui amène un rédacteur du *Concours médical* à déclarer en 1910 : « les sociétés corporatives [d'étudiants] doivent être les Écoles normales de nos syndicats médicaux<sup>147</sup> ». Ces proto-syndicats veulent s'attaquer à des problèmes multiples : la spécialisation, la réforme des études médicales dans un sens pratique, la réforme de l'internat, le stage hospitalier, la limitation droits des étudiants étrangers<sup>148</sup>.

Pour mener ces nombreux combats, la Corporative doit être l'association de tous les étudiants en médecine. Les dirigeants de l'ACMP font appel à tous les efforts individuels à s'unir : « il serait en effet fort désirable que nous comprenions bien tous que le nombre fait la force<sup>149</sup> ». Dans la lettre de 1902 citée ci-dessus, mais encore à la veille de la rentrée de novembre 1907, ils déclarent que l'ACMP rassemble 800 adhérents, c'est-à-dire près de 23 % de l'ensemble des carabins parisiens<sup>150</sup>. Pourtant, aucune liste de membres n'est publiée, et le nombre d'affiliés n'est qu'exceptionnellement indiqué. La défense des intérêts corporatifs passe en fait pour eux, plus que par la masse, par une bonne représentation. Cette idée se précise au fil des années, alors que les manifestations se multiplient, surtout à Paris. Le secrétaire de 1914, après avoir opposé les « manifestants bruyants » aux actions concrètes menées par l'ACMP, puis souhaité au nom de l'association la création d'un Comité médical supérieur dans lequel les étudiants seraient représentés, déclare en conclusion : « continuons à veiller sur nous-mêmes, avec fermeté, dignité, à nos propres intérêts. Ne nous laissons pas emporter à des excès que notre conscience éprouve, mais ne glissons pas à des résignations que notre

---

<sup>145</sup> « À Montpellier », *RFMC*, 1<sup>er</sup> janvier 1907, 5<sup>e</sup> année, n° 1, p. 15 ; « Bureau de 'renseignements' » et « Fédération des étudiants en médecine », *Ibid.*, 25 mai 1907, n° 10, p. 159 ; « Le mouvement corporatif », *LAJM*, février 1911, 2<sup>e</sup> année, n° 4, pp. 2-3.

<sup>146</sup> Cit. in Pierre MOULINIER, « La 'Belle Époque' des carabins et des potards », *op. cit.*, p. 19.

<sup>147</sup> *Le Concours médical*, 12 juin 1910, n° 24, cit. in *Ibid.*, p. 17.

<sup>148</sup> Selon le très enthousiaste Robert LOUZON, « L'État et l'enseignement de la médecine », *op. cit.*, p. 133, l'objectif de l'ACMP est « de renverser les cadres dans lesquels se meut aujourd'hui l'étudiant en médecine pour établir un régime nouveau qui, d'après elle, permettra à l'étudiant de mieux remplir sa fonction, c'est-à-dire d'étudier mieux et d'apprendre plus ».

<sup>149</sup> LE COMITE, « Association corporative des Étudiants en médecine de Paris », *RFMC*, 10 octobre 1907, 5<sup>e</sup> année, n° 19, p. 303.

<sup>150</sup> En 1902/03, la Faculté de médecine de Paris compte 3 527 étudiants (dont 83 étudiantes françaises et 375 étudiants et étudiantes étrangers) et 3 535 en 1907/08 (dont 94 françaises et 311 étrangers et étrangères). Pierre MOULINIER, *Les étudiants étrangers*, *op. cit.*, p. 124.

raison condamne. La voie que nous suivons est celle que nous ont frayée nos devanciers [...] Elle ne nous conduira peut-être pas à des Edens, mais elle nous permettra sûrement d'attendre toutes réalisations possibles. Votre Comité avec votre approbation, y persévérera<sup>151</sup> ». Du point de vue de la reconnaissance officielle du rôle représentatif de l'ACMP, cette politique a été couronnée de succès, puisque les dirigeants de l'ACMP sont reçus à plusieurs reprises par les autorités universitaires ou le ministre de l'Instruction publique pour qu'ils puissent porter leurs revendications – et donc dans les faits celles de l'ensemble des étudiants en médecine – et pour permettre la fin des manifestations de rue, que l'ACMP ait appelé à défilé ou non.

Les membres des Associations corporatives ont pu s'appuyer sur les critiques formulées au cours des années 1890 contre l'usurpation de la représentation des étudiants par les AGE pour s'affirmer en modèle alternatif. Les troubles qui touchent les facultés après 1900, surtout en médecine et surtout à Paris, renforcent les AC, dont les dirigeants se révèlent bien plus entreprenants et déterminés que ceux des AGE. Les meneurs des AC réussissent à imposer l'idée qu'une division du travail de représentation et de défense des intérêts des étudiants est désormais indispensable. En cela, eux aussi contribuent à faire exister le groupe, en identifiant clairement des sous-catégories (selon la faculté d'appartenance) aux besoins particuliers au sein de l'ensemble général des étudiants. Durant la seconde moitié des années 1900, les AC représentent une véritable force, qui concurrencent et affaiblissent les AGE. Les membres des AC considèrent les AGE comme une étape de l'associationnisme étudiant, désormais anachroniques et nuisibles, tandis que leurs associations incarneraient l'évolution indispensable de la représentation des intérêts des étudiants. Le gérant du journal de l'Association amicale des Étudiants en pharmacie de Dijon affirme ainsi en 1908 : « une Association corporative d'étudiants est aujourd'hui, par suite de l'évolution ambiante, une fonction inéluctable, une loi nécessitée par les futures obligations professionnelles et les aspirations nettement particulières, bien qu'appelées à coopérer à la vie totale de la nation, l'Association corporative est devenue une nécessité<sup>152</sup> ».

---

<sup>151</sup> « Assemblée générale du 5 février 1914. Compte rendu moral », *LAJM*, janvier 1914, 5<sup>e</sup> année, n° 39, p. 12.

<sup>152</sup> Georges DUPUIS, « Les Associations corporatives », *Journal de l'Association amicale des Étudiants en pharmacie de Dijon*, janvier 1908, 3<sup>e</sup> année, n° 1, p. 11. Il poursuit, témoignant en creux que les AGE sont loin d'avoir perdu toutes leurs forces : « Néanmoins, il se passe en ce moment ce fait, c'est que, a-t-il été publié, sur un millier d'étudiants inscrits à l'Université de Dijon, à peine deux cents adhèrent encore à un groupement dit général et semblent les seuls existants ; ils parlent, agissent, tournent et se réunissent au nom de tous, et l'on voit cette minorité vivant aux dépens des autres camarades, plus modestes et moins bruyants, qui refusent de s'y affilier et d'en prendre l'étiquette. » La vision idyllique qu'il donne des associations corporatives correspond assez largement à la vision défendue par Émile Durkheim au congrès de l'éducation sociale de 1900.

### 3. 3. Naissance de la *Freistudentenschaft*

Après les VDSSt au début des années 1880, les *Freistudentenschaften* sont le second grand mouvement national étudiant à être fondé sous l'Empire. En 1892, deux groupes d'étudiants non-incorporés sont constitués presque simultanément, bien que séparément. À Berlin, la Communauté étudiante indépendante (*Unabhängige Studentenschaft*) échoue à s'établir comme organisation viable, à cause de l'opposition des autorités académiques. À Fribourg, en mai 1892, huit étudiants soumettent une adresse au Sénat académique. À la fin du semestre d'hiver précédent, l'*Ausschuss der Studentenschaft* s'est dissout du fait du faible intérêt des non-incorporés pour les élections et de l'animosité des corporations. Cela a pour conséquence le manque de représentation des non-incorporés, selon eux très dommageable. En conséquence, ils demandent l'autorisation d'un nouveau comité, réservé aux non-incorporés, l'*Ausschuss der freien Studentenschaft*, qu'ils obtiennent. Cette nouvelle organisation ne doit pas seulement s'occuper de la « représentation » (ils utilisent le terme « *Repräsentation* » et non « *Vertretung* »), qui paraît peu utile à de nombreux étudiants, mais aussi et surtout de la défense de leurs intérêts matériels et contribuer à l'amélioration de leur bien-être. Ce modèle ne s'exporte d'abord pas dans les autres universités et les étudiants libres fribourgeois restent longtemps éloignés de la *Finkenschaft*, fondée en 1896 à Leipzig<sup>153</sup>.

De la même manière que l'Union des Étudiants à Nancy de 1877 peut être considérée *a posteriori* comme l'association fondatrice des AGE, la *Finkenschaft* de Leipzig est l'organisation à l'origine de la *Freistudentenschaft* comme mouvement national. Après Berlin, Leipzig est, avec Munich, l'université la plus importante d'Allemagne en termes d'effectifs. La *Freistudentenschaft* émerge autant du fait des bouleversements rapides de l'enseignement supérieur – augmentation des effectifs, professionnalisation et spécialisation, expansion des *Technische Hochschulen* – qu'en réaction au modèle corporatif traditionnel et élitiste. Des étudiants non-incorporés de Leipzig qui ont participé au rassemblement pour le quatre-vingtième anniversaire de Bismarck en 1895 à Friedrichsruh, terre du chancelier de fer, décident de s'organiser. Ils sont soutenus par le recteur Ernst Windisch<sup>154</sup>. Les étudiants libres de Leipzig s'attachent d'abord à assurer aux non-incorporés une meilleure représentation dans la vie universitaire, notamment lors des cérémonies officielles. Dans les années suivantes, des

---

<sup>153</sup> « Eingabe an den hohen Senat der Albert-Ludwigs-Universität zu Freiburg i. B. betreffend die Neuschaffung eines Ausschusses der (freien) Studentenschaft », datée début mai 1892, UAF, B1/2664 « Freie Studentenschaft », 1892-1908. La position particulière des non-incorporés de Fribourg par rapport au mouvement national de la *Freistudentenschaft* est encore soulignée par Paul SSYMANK, « Die Organisation der „Freien Studentenschaft“ in Freiburg i. B. », *Finkenblätter*, mai 1900, n° 8, pp. 74-76.

<sup>154</sup> Pour une présentation bien plus détaillée, cf. Hans-Ulrich WIPF, *Studentische Politik und Kulturreform*, *op. cit.*, p. 26-73.

organisations similaires sont créés dans de nombreux établissements<sup>155</sup>. Comme les VDSt, une FrSt est créée dans chaque établissement. Les FrSt sont unies au sein d'une même fédération nationale, la *Deutsche Freistudentenschaft*, fondée en 1900 par les délégués de quatre organisations<sup>156</sup>. Au niveau national, le mouvement est divisé entre un courant radical, mené par les dirigeants de Berlin et Charlottenburg, et une aile modérée, puissante à Leipzig.

Les étudiants non-incorporés demandent à être reconnus comme égaux des membres des corporations<sup>157</sup>. Les dirigeants des FrSt cherchent à bénéficier d'une plus grande visibilité lors des festivités et manifestations officielles et à obtenir des représentants dans les délégations étudiantes<sup>158</sup>. Ce combat, difficile à porter à cause de l'hostilité du pouvoir universitaire et de la force des corporations, est doublé par un autre : l'affirmation de la représentativité de la *Freistudentenschaft*. La question de la représentation structure toute l'histoire de la FrSt. Le *Vertretungsprinzip* constitue une véritable expression de l'idée de représentation par et pour les étudiants. Ce « principe de représentation » consiste en la représentation de fait par la FrSt de toutes les étudiantes et tous les étudiants non-incorporés. L'adhésion volontaire n'est pas nécessaire mais implique un investissement fort des étudiants<sup>159</sup>. Ce principe est justifié par l'idée d'intérêts académiques communs, et est formalisé dès le premier congrès de la DFrSt les 30 juin et 1<sup>er</sup> juillet 1900 : « La *freie Studentenschaft* (*Finkenschaft*, *Wildenschaft*, etc.) d'un établissement d'enseignement supérieur de l'Empire allemand est l'ensemble des non-incorporés, c'est-à-dire des étudiants qui n'entretiennent aucune relation officielle avec l'une des corporations étudiantes dudit établissement<sup>160</sup> ». Il n'est cependant adopté comme prin-

---

<sup>155</sup> Pour citer celles des trois autres universités, en plus de Fribourg, que nous étudions plus particulièrement : juin 1899 à Berlin, juillet 1900 à Bonn, janvier 1903 à Heidelberg. Cf. *Ibid.*, p. 255-256, tableaux 7 à 9 qui donnent la date de création, d'entrée dans la *Deutsche Freistudentenschaft* et d'interdiction éventuelle, ainsi que le nom de la revue que chaque FrSt a pu publier.

<sup>156</sup> Les FrSt de Berlin, Leipzig, de la TH Charlottenburg et de la *Handelshochschule* Leipzig.

<sup>157</sup> Dans un tract de 1913, la FrSt de Halle fait encore figurer parmi ses revendications : « Égalité des droits de tous les étudiants allemands, incorporés comme non-incorporés » (« *Gleichberechtigung aller deutschen Studierenden, ob korporiert oder nichtinkorporiert* »). GStA PK, I. HA Rep. 76 V<sup>a</sup> Sect. 8 Tit. XII Nr. 10 Bd. 1 « Die von Studirenden auf der Universität Halle gebildeten Vereine », 1842-1918.

<sup>158</sup> Comme il est par exemple exposé dans « Aufruf zur Gründung einer Freistudentenschaft (Finkenschaft) in Jena », *Finkenblätter*, 25 février 1908, Jg. 10, n° 3, p. 40.

<sup>159</sup> Au niveau de l'organisation, de la défense idéologique du mouvement, mais aussi financier. Par exemple, les coûts de fonctionnement de la FrSt berlinoise et de ses différentes sections ne peuvent être couverts que par des dons, cf. BERLINER FREIE STUDENTENSCHAFT, *Satzungen der Berliner Freien Studentenschaft an der Königlichen Friedrich-Wilhelms-Universität. Genehmigt von der Allgemeinen Nichtinkorporierten-Versammlung vom 15. Februar und bestätigt vom Rektor am 17. Februar 1909*, s. l. n. d., §§ 12 et 15.

<sup>160</sup> « *Die freie Studentenschaft (Finkenschaft, Wildenschaft usw.) einer Hochschule des deutschen Reiches ist die Gesamtheit der Nichtinkorporierten, d. h. der Studierenden, die zu einer studentischen Korporation der betreffenden Hochschule in keinem offiziellen Verhältnis stehen.* » Cit. in Hans-Ulrich WIPF, *Studentische Politik und Kulturreform*, op. cit., p. 53. L'idée d'intérêts supérieurs communs est si forte qu'un membre va même jusqu'à déclarer : « La *Freistudentenschaft* ne veut pas du tout représenter tous les intérêts des non-incorporés en tant que tels, mais plutôt seulement les intérêts généraux académiques des étudiants » (« *Die Freistudentenschaft will ja gar nicht alle Interessen der Nichtinkorporierten schlechthin vertreten, sondern lediglich die akademischen*

cipe de base de toutes les FrSt que lors du congrès national de 1904, tandis qu'il était déjà en vigueur à Fribourg depuis 1892. Les promoteurs de cette idée font référence au programme de la *Burschenschaft* de 1815, qui ambitionnait de rassembler au nom de la liberté académique tous les étudiants en son sein, et que tous soient égaux entre eux, idéaux que les *Burschenschaftler* ont par la suite abandonné<sup>161</sup>.

Une lutte s'engage avec les corporations et les autorités académiques, qui ne veulent considérer la FrSt que comme une association parmi d'autres, qui ne représente que ses membres. En effet le principe de représentation, s'il est en plus renforcé par une égalité entre tous les étudiants, peut menacer les membres des corporations dans leurs privilèges<sup>162</sup>. Les dirigeants des FrSt doivent se battre pour avoir le droit de n'indiquer dans leurs listes semestrielles les seuls noms des représentants élus et non pas de l'ensemble des membres, tâche qui serait impossible à réaliser, pour ne pas contrevenir aux règlements universitaires. Les membres des corporations et certains recteurs s'opposent ouvertement à cette nouvelle organisation et à ses principes. De plus, les tenants de l'idée que la FrSt représente tous les non-incorporés doivent surmonter la même double difficulté que connaissent les AGE : parmi les non-incorporés, certains s'élèvent contre le fait d'être représentés ainsi, tandis que beaucoup sont indifférents au sort et aux actions de la FrSt. Seuls 183 étudiants fribourgeois participent aux élections pour la direction de l'*Ausschuss der freien Studentenschaft* au semestre d'hiver 1895/96 – pour dix-huit élus<sup>163</sup>. Bien qu'à Leipzig, la FrSt bénéficie de la sympathie voire du soutien de nombreux professeurs, elle ne rassemble jusqu'à 1901 que 20 % environ des étudiants non-incorporés. Les meneurs des FrSt échouent presque partout à faire appliquer le principe de représentation. Dès 1901, le recteur impose à la FrSt de Halle, fondée en 1898, un changement dans ses statuts : ne peuvent être reconnus comme membres que les étudiants qui y ont officiellement adhéré<sup>164</sup>. Ce manque de légitimité des FrSt, lié au faible nombre de membres actifs, malgré leurs ambitions de représentation générale et à leur infériorité face

---

*Gesamtinteressen der Studentenschaft.* ») Erwin RECKNAGEL, « Die Freistudentenschaft als Kulturproblem », *Freistudentische Rundschau (Finkenblätter)*, 25 janvier 1908, 10<sup>e</sup> année, n° 1, p. 7.

<sup>161</sup> Otto WICKE, « Die Studentenschaft und die Volksbildung », *Finkenblätter*, janvier 1903, n° 29-30, p. 269, parle de « l'objectif et le but de l'ancienne *deutsche Burschenschaft* auxquels nous nous référons si volontiers » (« *Zweck und Ziel der alten deutschen Burschenschaft, auf die wir uns so gern berufen* »).

<sup>162</sup> Ceux qui défendent une telle perspective sont des exceptions, mais ils existent. Ainsi, l'auteur d'un article long et fouillé, présenté comme membre d'une corporation duelliste, défend l'idée de la constitution d'un véritable « corps-état étudiant » (« *studentischer Stand* »), porté par un *Ausschuss* véritablement représentatif dans chaque université. Cf. O. NORWICH, « Zur Reform der Verfassung der Freistudentenschaft », *Freistudentische Rundschau (Finkenblätter)*, 30 décembre 1908, 10<sup>e</sup> année, n° 21-22, pp. 297-302.

<sup>163</sup> AUSSCHUSS DER FREIEN STUDENTENSCHAFT, « Ergebnis der Neuwahlen für das Winter-Semester 1895/96 », 21 novembre 1895, UAF, B1/2664.

<sup>164</sup> Hans-Ulrich WIPF, *Studentische Politik und Kulturreform, op. cit.*, p. 55.

aux *Verbindungen* actée par les autorités universitaires, a renforcé les difficultés des étudiants libres à s'imposer dans les *Studentenausschüsse*.

Le conflit qui intervient à Bonn début 1911 illustre la manière dont la pression des autorités peut conduire à l'abandon de fait du principe de représentation. Le recteur Philipp Zorn écrit au *Kultusminister* prussien pour lui faire part de plusieurs problèmes concernant la FrSt. Il indique qu'il a autorisé, à contrecœur, la tenue de conférences sur des questions politiques et religieuses, à condition qu'elles soient réservées aux étudiants et gratuites. Selon lui ces interdictions auraient été contournées, et les discussions prendraient régulièrement une tournure inquiétante. Il souhaite limiter l'accès à ces conférences aux seuls membres inscrits, mais il n'existe pas un tel cercle de membres identifiables au sein de la FrSt. Il veut profiter de la demande de modifications des statuts, révisés pour la dernière fois en 1909, soumise par les dirigeants de la FrSt, pour imposer d'autres changements. Selon lui, l'article 4, qui déclare que la FrSt est l'organe représentatif de tous les étudiants non-incorporés et est de ce fait dispensée de soumettre chaque semestre une liste de tous ses membres, est en contradiction avec l'article 39 des *Vorschriften* de 1879. Cette discordance est pour lui si forte, qu'il considère que la création de la FrSt n'aurait jamais dû être autorisée. Il demande son avis au ministre, qui répond être absolument d'accord. Le ministre souligne néanmoins la différence entre les *Vereine*, qui ne représentent que les intérêts de leurs membres, et la FrSt, qui « s'est donnée pour mission de prendre en considération les intérêts de tous les étudiants non-incorporés, par conséquent également des étudiants qui n'ont pas adhéré à l'association<sup>165</sup> ». Il reconnaît donc le *Vertretungsprinzip*. Cette spécificité a une conséquence majeure : tous les étudiants non-incorporés peuvent participer aux assemblées de la FrSt (§ 6 des statuts). Le ministre estime qu'il faut dès lors les assimiler aux assemblées générales étudiantes, réglées par l'article 44 des *Vorschriften*, et propose en conséquence que tous les rassemblements de la FrSt soient soumis à l'autorisation préalable du recteur. En ce qui concerne la soumission de la liste semestrielle des membres, il se dit au contraire prêt à reconnaître la spécificité de la FrSt. Dans une dernière lettre, le recteur communique au ministre les changements apportés aux statuts<sup>166</sup>. Les préconisations du ministre ont été suivies. En ce qui concerne les listes de membres, Zorn ne voulait pas aller contre l'avis du ministre et la pratique en cours à Berlin,

---

<sup>165</sup> « [...] es sich zur Aufgabe gestellt hat, die Interessen aller nichtinkorporierten Studierenden wahrzunehmen, mithin auch derjenigen Studierenden, die sich dem Verein nicht angeschlossen haben ». Lettre du recteur Zorn au ministre von Trott zu Solz, via le *Kurator* de l'Université de Bonn, 9 janvier 1911 et lettre du ministre dont est tirée la citation au *Kurator* de l'Université de Bonn, 16 février 1911, GStA PK, I. HA Rep. 76, V<sup>a</sup>. Sekt. 3 Tit. XII Nr. 10492 « Bildung von Vereinen durch Studierende », 1887-1932. Philipp Zorn (1850-1928), juriste, devient membre du Corps Isaria de Munich en 1868. August von Trott zu Solz (1855-1938), ministre du 14 juillet 1909 au 6 août 1917, est lui membre du Corps Guestphalia d'Heidelberg.

<sup>166</sup> Lettre du recteur Zorn au ministre von Trott zu Solz, via le *Kurator* de l'Université de Bonn, 15 mars 1911.

mais reste convaincu du problème. Il va même – reprenant en cela les arguments des membres des corporations, notamment du VDSt – jusqu’à affirmer que cette contradiction menace la liberté académique. En fait, il annonce que le problème a été réglé, car la FrSt a 1) soumis la liste des membres de ses différentes sections, 2) ajouté à ses statuts qu’elle préciserait désormais les noms des participants en plus de ceux des dirigeants, 3) rejoint l’Assemblée représentative des corporations non-confessionnelles, en acceptant de n’y avoir qu’une voix. Les dirigeants de la FrSt, qui n’ont probablement jamais eu connaissance de l’avis du ministre, ont capitulé face aux exigences du recteur, et de fait abandonné la représentation de tous les étudiants non-incorporés et l’idée d’élections représentatives. En rejoignant l’Assemblée, ils témoignent également de la recherche d’intégration de la FrSt dans l’espace local des organisations étudiantes, ralliant les corporations traditionnelles dans le rejet des corporations catholiques. Les rapports de force locaux ont primé sur l’idéal porté nationalement.

À partir de la seconde moitié de la décennie 1900, les *Freistudenten* relancent activement leurs menées autour des *Studentenausschüsse*. À Marbourg en 1907, à Berlin entre 1911 et 1914, à Heidelberg entre 1912 et 1914, les *Freistudenten* cherchent à établir ou à investir le *Studentenausschuss* à égalité avec les membres des corporations. Ces tentatives pour fonder des *Studentenausschüsse*, y être intégrés ou mieux représentés s’expliquent par l’augmentation du nombre de domaines d’intervention des *Freistudenten* à partir de cette période, sous l’influence du programme établi par Felix Behrend dans sa brochure *Der freistudentische Ideenkreis* de 1907. Les deux objectifs des FrSt sont la représentation des étudiants non-incorporés et le développement de leur éducation citoyenne, intellectuelle, culturelle et physique. Behrend appelle les FrSt à s’efforcer à s’occuper de toutes les questions concernant la vie des étudiants : alcool (lutte contre l’obligation de boire qui prévaut dans les corporations et les cérémonies officielles), sexualité (prévention contre les maladies vénériennes), logement et nourriture (établissement de listes de maisons recommandées), aide pour trouver un travail durant les études (création d’offices du travail (*Arbeitsämter*) proposant des emplois), aide à l’achat et la revente de livres (*Bücherämter*), obtention de réductions chez des commerçants ou dans des lieux culturels<sup>167</sup>.

Ces aides aux étudiants ne sont que très peu prises en charge par les corporations, au mieux pour leurs membres, ni même par les universités, bien que de premiers pas soient faits

---

<sup>167</sup> Felix BEHREND, *Der freistudentische Ideenkreis*, München, Bavaria Verlag, 1907, p. 25-36. Pour Behrend, ce travail de formation est plus important que la représentation des étudiants. Fils d’une famille de commerçants protestants de Königsberg, il étudie de 1898 à 1902 l’ingénierie du bâtiment à Charlottenburg, puis à la Faculté de philosophie de Halle jusqu’à 1904, où il soutient une thèse de doctorat. Il devient professeur (*Oberlehrer*) au *Gymnasium*. Hans-Ulrich WIPF, *Studentische Politik und Kulturreform*, op. cit., p. 101-107 et 145-147.

durant les dernières années avant la guerre. Par exemple, en 1910 est inaugurée la première « Maison des étudiants » à Kiel, dans laquelle se trouvent un restaurant, des salles des fêtes, de jeux et de musique. L'Université de Leipzig fonde au semestre d'été 1913 un Office d'informations destiné aux (futurs) étudiants souhaitant venir à Leipzig. Un congrès, organisé principalement par des professeurs, se tient à Munich en mai 1913 sur le logement étudiant. Des délégués étudiants de la plupart des établissements d'enseignement supérieur d'Allemagne, d'Autriche et de Suisse germanophone y sont présents. Une vaste enquête est menée en amont et un ensemble de desiderata sont formulés lors du congrès<sup>168</sup>. La constitution de *Studentenausschüsse* officiels et représentatifs, qui peuvent bénéficier de financements de l'université ou prélever une cotisation obligatoire chaque semestre à tous les étudiants (c'est par exemple le cas à Heidelberg), permettrait aux *Freistudenten* de mener à bien ce programme ambitieux de manière plus approfondie et plus stable qu'au sein de leurs organisations. Ainsi, ils pourraient allier représentation des étudiants (non-incorporés) et application de leur programme de formation intellectuelle et citoyenne<sup>169</sup>.

\*

Les *Verbindungen* sont caractérisées par un fort élitisme et excluent de nombreux étudiants. Leurs membres prétendent incarner le véritable étudiant et représenter une « *Studentenschaft* » mythifiée, tant symboliquement que physiquement, lors des cérémonies universitaires officielles. Cela conduit à la multiplication de nouvelles formes d'organisations, par des étudiants qui ne se sentent pas, et ne sont pas, représentés par ces corporations. Le mouvement des *Freistudentenschaften* constitue de ce point de vue une transformation majeure de l'espace des organisations étudiantes. Les échecs nombreux de FrSt au niveau local, dus largement à l'hostilité des autorités académiques, et les conflits au sein même du mouvement, ne doivent pas masquer la réussite des fondateurs et promoteurs de la FrSt d'avoir créé un organe

---

<sup>168</sup> STUDENTENWERK SCHLESWIG-HOLSTEIN (dir.), *100 Jahre Seeburg. Quellen zur Historie*, Kiel, 2010, <http://www.uni-kiel.de/fm/de/liegenschaftsverwaltung/Koerperschaftsvermoegen/seeburg/festschrift-seeburg> ; « Amtliche Akademische Auskunftstelle », *Akademische Mitteilungen für die Studierenden der Ruprecht-Karls-Universität zu Heidelberg (AMH)*, 12 juillet 1913, Sommer 1913, n° 12, pp. 110-112 ; sur la question du logement, cf. GStA PK, I. Ha Rep. 76 V<sup>a</sup> Sect. 1 Tit. XVIII Nr. 13 « Mietverhältnisse der Studierenden », 1890-1923 et le rapport du congrès *Sonderabdruck aus dem Bericht über die Konferenz über studentisches Wohnungswesen an den Hochschulen des deutschen Sprachgebiets, München, 24. Mai 1913*, Schriften des Bayerischen Landesvereins zur Förderung des Wohnungswesens (e.V.), Heft 10, München 1913. Ce n'est cependant que sous la République de Weimar que les questions de bien-être, santé, logement, etc., des étudiants commencent à être véritablement prises en charge, par les étudiants et les pouvoirs publics.

<sup>169</sup> Le bilan dressé par Georg Wilhelm WAGNER, *Zehn Jahre Bonner Freistudentenschaft*, Hamborn-Marxloh, Georg Wilhelm Verlag, 1912, est un bon témoignage de cela, voir notamment p. 9-10.

représentatif pour les étudiants désireux de marquer leur différence avec les *Verbindungsstudenten* et capable de lutter contre les corporations.

## **Conclusion du Chapitre 4**

Progressivement, les étudiants se conçoivent comme un groupe spécifique aux besoins particuliers, pouvant agir en leur nom propre. La définition et l'identification des étudiants comme ensemble cohérent et sa représentation sont au cœur de ce processus. L'émergence de nouvelles organisations étudiantes est pour cela indispensable. Après les *Vereine Deutscher Studenten* et les Associations Générales des Étudiants dans les années 1880, ce sont les *Freistudentenschaften* et les Associations corporatives qui jouent un rôle moteur dans ce processus et dans l'évolution de l'espace des organisations étudiantes.

Pour autant, les étudiants forment-ils un groupe social ? La réponse doit être nuancée, notamment entre la France et l'Allemagne, et dépend de la définition précise donnée à cette notion. Un groupe social peut être envisagé de manière restrictive comme un groupe unifié et homogène, avec des organisations représentatives (quasi-)officielles. Dans cette perspective, il est difficile de considérer que les étudiants forment un tel groupe. Un groupe social peut être plus largement compris comme un ensemble d'individus, reconnu dans sa spécificité par les pouvoirs publics, qui identifient leurs organisations comme interlocuteurs, même si elles ne regroupent qu'une partie des membres du groupe, et dont certains membres essayent de faire exister ce groupe. En choisissant cette acception plus large, il est possible d'affirmer qu'à partir des années 1880, pour la première fois, les étudiants forment un groupe social au sein de la société nationale, qui se renforce et s'enracine jusqu'à 1914. Cette conception correspond bien à la définition de Gérard Noiriel donnée en introduction. Durant cette période, les étudiants sont saisis statistiquement et juridiquement par l'État et mobilisés par des membres du groupe. Cela vaut notamment pour la France, d'abord sous l'impulsion des membres dirigeants des AGE, puis dans leur opposition avec des étudiants non-membres, ensuite avec les membres des Corporatives. À la veille de la guerre, AGE et AC constituent de véritables « groupes d'intérêt » des étudiants. Elles contribuent à faire exister le groupe en le définissant et circonscrivant, par les conflits les opposant, en construisant ce qui relève ou non de ses intérêts et besoins spécifiques, en bref, en le représentant. En Allemagne, la situation est plus complexe, du fait du plus grand éclatement des organisations étudiantes. Les *Verbindungsstudenten* incarnent l'étudiant allemand et son habitus. Ils refusent d'être repré-

sentés par d'autres étudiants et la fracture est grande entre incorporés et non-incorporés, comme l'illustrent les termes *korporiert* et *nichtinkorporiert*, qui n'ont pas d'équivalent en France. Il faut néanmoins prendre du recul sur la littérature d'époque et sur l'historiographie corporative, qui tendent trop à faire penser qu'un *Corpsstudent* et qu'un *Freistudent* ne vivraient pas dans le même monde. S'il existe bien une hiérarchie de fait entre eux, c'est parce que tous deux sont clairement identifiés et se revendiquent comme étudiants. Il existe plus largement des luttes autour de la représentation des étudiants et de défense de leurs intérêts, d'abord avec l'expansion des VDSt, puis autour des *Studentenausschüsse* et le développement des FrSt. Il est indispensable de dépasser la notion de représentation comme seule délégation mandataire et porte-parolat : une multitude d'acteurs contribuent à faire exister le groupe social des étudiants, ce qui conduit à une hausse et une diversification du nombre et du type d'étudiants prétendant parler au nom du groupe. En Allemagne comme en France, la constitution du groupe par des porte-paroles conduit *a minima* à l'invisibilisation, parfois à l'exclusion ou la tentative d'exclusion des minorités qui ne correspondent pas à l'image du groupe, celle d'un jeune homme national : étrangers et étrangères, étudiantes, en Allemagne juifs et parfois catholiques.

Yves Sintomer place le charisme au sens wébérien au cœur de la force du modèle de la représentation-incarnation. Un meneur charismatique pourrait faire exister le groupe en tant que tel. Il suit là l'idée de Pierre Bourdieu, selon lequel la représentation n'est pas un processus de délégation mais de constitution du représenté<sup>170</sup>. Dans le cas des organisations étudiantes comme organes représentatifs des étudiants, au sein desquels la représentation-mandat n'est valable que pour les membres, leur force en tant que représentation-incarnation des étudiants dans leur ensemble ne peut être expliquée par ce pouvoir charismatique. Elle repose dans la reconnaissance, l'acceptation et le renforcement de ce rôle par une partie plus ou moins large des étudiants, mais aussi, condition indispensable, par un ensemble d'acteurs qui disposent des capitaux nécessaires pour concrétiser cette représentation-incarnation et la rendre effective et légitime : hommes politiques, professeurs et membres de l'administration universitaire, hommes de lettres, publicistes et journalistes. Sans cette reconnaissance supérieure, les porte-paroles ne peuvent véritablement représenter et rendre visible le groupe. Néanmoins, par la construction d'intérêts – place dans l'université, réformes universitaires, formation intellectuelle, service militaire – et en travaillant la représentation du groupe, les

---

<sup>170</sup> Yves SINTOMER, « Le sens de la représentation », *op. cit.* ; Pierre BOURDIEU, « La délégation et le fétichisme politique », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 1984, n° 52-53, pp. 49-55.

meneurs des organisations étudiantes s'imposent comme interlocuteurs légitimes, progressivement inévitables et indispensables, pour les pouvoirs publics.

Un demi-siècle après la fin de la période ici considérée, Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron, dans *Les Héritiers*, ont montré à quel point l'origine sociale est déterminante « dans tout ce qui définit la relation qu'un groupe d'étudiants entretient avec ses études<sup>171</sup> ». L'homogénéité sociale des étudiants avant 1914 est impossible à connaître précisément, surtout côté français, mais il est certain qu'elle est relativement forte, malgré la hausse des effectifs dans les deux pays qui conduit à une certaine diversification. Cela a été un facteur important dans la condition de possibilité d'émergence du groupe. Le flou qui entoure les conditions réelles d'existence des étudiants est lui aussi facteur constitutif du groupe. S'il est particulièrement épais pour les historiens et historiennes, il n'était guère plus mince pour les contemporains, faute d'études statistiques par exemple, bien que les connaissances aient été meilleures en Allemagne qu'en France, surtout après 1900. Les meneurs réussissent plus facilement à mobiliser en dépassant l'hétérogénéité (possible) des conditions. De plus, le statut d'étudiant est revendiqué ouvertement et synonyme de situations, expériences, droits, etc., communs et spécifiques, déterminants dans la définition de son identité sociale, de manière bien plus marquée avant 1914 qu'un demi-siècle plus tard et, *a fortiori*, qu'aujourd'hui. Malgré les difficultés face auxquelles leurs membres ont dû faire face, les organisations étudiantes ont été un outil indispensable à la constitution des étudiants en groupe social au sein de la société nationale. Néanmoins, rien n'indique que ce groupe perdure définitivement. Bien au contraire, Bourdieu et Passeron parlent des étudiants et des étudiantes du début des années 1960 comme d'un ensemble éclaté d'individus isolés : « plus proche de l'agrégat sans consistance que du groupe professionnel, le milieu étudiant présenterait tous les symptômes de l'anomie si les étudiants n'étaient qu'étudiants et s'ils n'étaient pas intégrés à d'autres groupes<sup>172</sup> ». La période allant des années 1880 à 1914, possiblement jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, présenterait donc peut-être une spécificité dans l'histoire des étudiants français et allemands.

---

<sup>171</sup> Pierre BOURDIEU et Jean-Claude PASSERON, *Les Héritiers*, *op. cit.*, p. 36.

<sup>172</sup> *Ibid.*, p. 56. On retrouve le même genre de diagnostics, formulés moins sociologiquement, dans Heribert ADAM, *Studentenschaft und Hochschule. Möglichkeiten und Grenzen studentischer Politik*, Frankfurt am Main, Europäische Verlagsanstalt, coll. « Frankfurter Beiträge zur Soziologie », n° 17, 1965 (qui souligne à plusieurs reprises à la fois la méconnaissance et le désintérêt de la masse des étudiants envers les structures représentatives et le rôle de plus en plus administratif et non plus représentatif des élus à ces instances) ; René AHLBERG, *Ursachen der Revolte. Analyse des studentischen Protestes*, Stuttgart *et al.*, Verlag W. Kohlhammer, coll. « Urban-Taschenbücher Reihe 80 », n° 834, 1972, p. 74-81 (sur l'isolement qui découle de l'augmentation des effectifs).



## Chapitre 5. Les organisations étudiantes dans leur environnement social et politique

Pouvoirs publics et professeurs tolèrent, voire encouragent, les organisations étudiantes à partir des années 1870-1880. Ils reconnaissent également à certaines d'entre elles le droit de porter des revendications, de défendre les intérêts et plus généralement de représenter les étudiants, faisant ainsi exister ce groupe social en construction. Cette reconnaissance éclaire mais ne suffit pas à mettre complètement en lumière l'implantation des organisations étudiantes dans leur environnement social et politique, et les relations tissées par les membres de ces organisations avec les non-étudiants.

Il est possible de distinguer deux principaux modèles caractérisant les liens entretenus par les membres des organisations étudiantes avec les acteurs qui évoluent dans leur environnement social et politique. Ces deux modèles sont définis par la relation entre type de recrutement (strict ou large), qui caractérise lui-même les différents modes d'engagement au sein de l'organisation (homogène ou diversifié). En Allemagne, l'engagement à vie au sein des *Verbindungen*, officialisé au plus tard durant les années 1880, conduit à donner une importance grandissante aux *alte Herren* (les « vieux messieurs », les anciens), qui exercent une forte influence sur les membres étudiants et un contrôle étroit de leur corporation. Dès les années 1880, des critiques s'élèvent contre les corporations, en particulier les *Corps*, qui ne seraient que des officines protectionnistes, assurant à leurs membres de belles carrières dans la haute administration. Nous confronterons ces critiques à une analyse des professions des membres de plusieurs corporations. En France, malgré des tentatives de renforcer les liens entre membres étudiants et les anciens, le maintien des relations après la fin des études se fait sur la base du volontariat. Il est également possible pour un individu n'ayant jamais fait partie de l'association en tant qu'étudiant de lui témoigner son soutien, en souscrivant comme membre honoraire. Ce modèle démontre d'abord une stratégie d'implantation. Les fondateurs des premières Associations Générales des Étudiants font activement campagne pour recruter et obtenir le soutien, pour ne pas dire l'adoubement, de leurs professeurs, puis d'autres personnes aux positions élevées, ce qui leur permet de faire gagner leur organisation en crédibilité. Nous étudierons les professions des membres honoraires de plusieurs Associations générales pour chercher à comprendre quels soutiens les dirigeants des AGE recherchent et réussissent à obtenir. Réciproquement, nous présenterons quelques pistes qui peuvent expliquer

les raisons conduisant à souscrire comme membre honoraire d'une association d'étudiants. Ces deux modèles, anciens et membres honoraires, s'appliquent aux formes d'organisations bien implantées. Pour les organisations plus marginales, des difficultés plus grandes ou d'autres formes de contrôle peuvent exister, comme nous le montrerons à l'exemple des associations d'étudiantes.

Nous chercherons ensuite à proposer quelques pistes qui permettent de rattacher cette analyse de l'environnement social, politique et intellectuel des organisations étudiantes aux modèles élitaires des sociétés française et allemande de l'avant-Première Guerre mondiale. Norbert Elias a insisté sur le rôle intégrateur et socialisateur des corporations étudiantes, formatrices d'une élite impériale nationalisée, dont les membres constituent la « bonne société » (« *gute Gesellschaft* ») aux normes et valeurs communes, fondées sur l'honneur<sup>1</sup>. Comment est-ce que les membres étudiants cherchent au quotidien à resserrer les liens avec les membres de cette bonne société dans leur ville et à s'y intégrer ? En France, l'élite intellectuelle et républicaine joue un rôle dans la vie des associations étudiantes ; comment peut-on le caractériser ? Est-il possible de parler d'une « bonne société », fondée non pas sur des valeurs aristocratiques, mais démocratiques, et au sein de laquelle les associations étudiantes joueraient également une fonction intégratrice ?

## **1. Les liens intergénérationnels comme facteur de renforcement de l'organisation**

Les corporations renforcent leur fermeture sur elles-mêmes au début du *Kaiserreich*. Cela explique l'officialisation de l'engagement à vie au sein de la corporation et du statut de *alter Herr* (AH), qui contribue à la fortification de leur rôle et des liens intergénérationnels<sup>2</sup>. Nous montrerons tout d'abord comment les AH sont de plus en plus intégrés dans la vie de leur corporation sous l'Empire. Nous brosserons ensuite le portrait professionnel d'un ensemble d'*alte Herren*. Nous chercherons à mettre en évidence les liens étroits entre appartenance corporative et choix de carrière.

---

<sup>1</sup> Norbert ELIAS, « Die satisfaktionsfähige Gesellschaft », *op. cit.*

<sup>2</sup> Nous entendons par liens intergénérationnels simplement les liens constitués entre les cohortes successives rejoignant l'organisation.

## 1. 1. Le renforcement du rôle des anciens durant le *Kaiserreich*

Les *alte Herren* disposent de nombreux moyens pour maintenir leurs liens entre eux et avec les membres étudiants de leur corporation. À partir des années 1870, les AH restent de plus en plus engagés dans la vie de leur corporation et contribuent à son financement. Des *Alte-Herren-Kassen* (caisses des AH) sont créés afin de subvenir aux besoins les plus coûteux de la vie quotidienne de la corporation et de rembourser les éventuelles dettes des membres actifs. Elles sont combinées à des sociétés par actions (*Aktiengesellschaft*) afin d'acquérir ou faire construire une maison. Ce « sens du sacrifice » (« *Opferwilligkeit* ») régulièrement souligné, permet de resserrer les liens entre les cohortes successives et conduit à ce que jamais les corporations ne demandent aux autorités universitaires ou politiques de subventions. Les liens entre anciens et membres actifs ne sont néanmoins pas uniquement financiers.

Les échanges passent d'abord par des organes d'informations. Au sein d'une corporation, des rapports sont rédigés par les membres actifs à destination des anciens pour les informer de la vie de la *Verbindung* durant les six ou douze mois précédents. Rares sont par contre les corporations à posséder leur propre journal. Un moyen pour les AH d'informer les autres anciens de leur situation familiale et professionnelle est le *Rundbuch* : un large cahier dans lequel chacun décrit sa condition actuelle, puis l'envoie à un autre ancien qui fait de même. Le AH de la Burschenschaft Alemannia de Bonn qui ouvre le *Rundbuch* destiné aux membres reçus entre le semestre d'été 1890 et le semestre d'hiver 1894/95 invite ses *Bundesbrüder* à traiter trois points : leur situation actuelle, leur vie passée et présente dans la *Burschenschaft*, leur participation à la vie politique, sociale et littéraire<sup>3</sup>. Les échangés peuvent aussi dépasser le cadre de la corporation. À partir des années 1880, les fédérations nationales nouvellement créées fondent des revues. Dans ces organes officiels, étudiants et (surtout) anciens publient des articles sur les débats du temps ou l'histoire de leur *Verbindung*, peuvent informer les autres corporations d'un événement spécial ou sur les lieux de rencontre des AH. Les éditeurs des *Burschenschaftliche Blätter* affirment clairement le rôle que doit jouer la nouvelle publication : « représenter la cause de la *Burschenschaft* et nouer des liens entre les membres actifs et les anciens adhérents, les *alte Herren*, répandus dans toute l'Allemagne<sup>4</sup> ». Ces liens à distance sont dédoublés par des rencontres de plus en plus récurrentes. Les anciens sont, au plus

---

<sup>3</sup> Heinrich POHL, note manuscrite du 28 janvier 1900, Archives de la Burschenschaft Alemannia zu Bonn (BAzB), 731 (591), « Rundbuch SS 1890-WS 1894/95 », 1900-1901. Deux autres *Rundbücher* sont conservés : 707 (584), « Rundbuch 1879-1884 » ; 726 (593), « Rundbuch WS 1897/98-WS 1900/01 », 1905-1907. La quantité de texte et l'illisibilité de certains empêchent une étude systématique de ces livres.

<sup>4</sup> « [...] die Sache der Burschenschaft zu vertreten und engere Beziehungen zwischen den Aktiven und den über ganz Deutschland verbreiteten ehemaligen Angehörigen, den alten Herren, anzuknüpfen. » « An unsere Leser », *BBl.*, 1<sup>er</sup> janvier 1887, Jg. 1, n° 1, p. 2.

tard à partir des années 1880, systématiquement invités aux grandes fêtes données par leur corporation, notamment pour célébrer l'anniversaire de sa fondation (*Stiftungsfest*). D'autres cérémonies ou fêtes peuvent être l'occasion pour les anciens ne vivant plus dans la ville de leur université de trinquer avec les jeunes recrues et renforcer la cohésion entre générations<sup>5</sup>.

Après la fin des études et l'établissement professionnel, le membre désormais *alter Herr* est toujours lié à sa corporation. Cela est rendu indispensable par l'élargissement des effectifs. En 1907, les *Corps* des universités comptent environ 30 100 *alte Herren* vivants, les *Burschenschaften* 11 000, le *Wingolf* et les corporations catholiques rassemblées dans le *Cartell-Verband* 4 000 chacun, les *Vdst*, *Turnerschaften* et *Landsmannschaften* 3 000 chacun<sup>6</sup>. Ces anciens toujours plus nombreux commencent à s'organiser et fondent des associations spécifiques, appelées *Alte Herren Verbände* (AHV).

Sous l'Empire, le nombre de ces associations d'anciens croît et elles gagnent en importance. Ces AHV sont de formes multiples : ensemble des anciens d'une corporation en particulier, des *alte Burschenschafter* ou *alte Corpsstudenten* de toute l'Allemagne, de ceux vivant dans une même ville ou région. En 1906, il existe 135 groupes locaux d'anciens *Burschenschafter*, répartis sur tout le territoire allemand. Plus des trois-quarts ont été fondés durant les quinze années précédentes : après quatre groupements précurseurs créés entre 1865 et 1879 (à Iéna, Rostock, Wiesbaden et Danzig), 24 groupes locaux d'anciens sont constitués entre 1880 et 1889, 66 la décennie suivante et 39 de 1900 à 1905<sup>7</sup>. À partir des années 1900, un *alter Herr* peut être inséré dans un réseau dense d'associations d'anciens. Même les non-juristes (c'est-à-dire ceux qui ne servent pas ensuite massivement dans l'administration) peuvent, après le début de leur carrière professionnelle, retrouver régulièrement leurs semblables. La multiplication des associations d'anciens permet de renforcer les possibilités de cet entre soi au quotidien. Par exemple, Wilhelm Dyckerhoff est reçu membre de la *Burschenschaft Alemannia* de Bonn au semestre d'été 1895. En 1909, il est établi comme médecin à Oberdisteln, à quinze kilomètres au Nord de Bochum. Durant la seconde moitié de la décennie 1900, il est membre au moins du *Verein alter Bonner Alemannen*, du groupe des *Bonner Alemannen des rheinisch-westfälischen Industriebezirkes* et de la *Vereinigung alter Burschenschafter* de Bochum. Ces appartenances multiples se traduisent par la réception des rapports des membres actifs de sa *Burschenschaft* et de ces associations, ainsi que par de nombreuses invitations

---

<sup>5</sup> Par exemple, de telles rencontres sont organisées annuellement à partir de 1882 par la Germania de Berlin : Bruno Th. SATORI-NEUMANN, *Die Berliner Burschenschaft Germania*, op. cit., p. 152-154.

<sup>6</sup> « Die Verbände an den 46 Hochschulen », *BBl.*, 15 mai 1907, Jg. 21, n° 4, p. 99. Le tableau figurant dans cet article est reproduit à l'Annexe n° 13.

<sup>7</sup> Nous ignorons la date de création de deux groupes locaux. Hugo BÖTTGER (dir.), *Jahrbuch der Deutschen Burschenschaft*, 4. Jahrgang, Berlin, Carl Heymanns Verlag, 1906, p. 247-268.

pour des soirées, cérémonies ou assemblées générales, venant des associations dont il est membre ou d'associations dans de plus grandes villes de sa région (Cologne, Dortmund), voire de beaucoup plus loin (Brême)<sup>8</sup>.

Maintien des liens, protection, développement et financement de leur corporation sont les principales ambitions affichées par ces groupes d'anciens<sup>9</sup>. Les AH du Corps Rhenania de Bonn doivent, selon leurs moyens, agir pour le bien de la corporation, et de ce point de vue jouer une « fonction judiciaire et administrative<sup>10</sup> ». Plus généralement, le large *Verband alter Corpsstudenten* affiche dans ses statuts que son but est :

la conservation et la promotion de la vie des *Corps* en interne et à l'extérieur ; plus particulièrement l'organisation aspire à : 1. Créer une représentation permanente de l'idée des *Corps* et faire connaître la cohésion des anciens *Corpsstudenten*, 2. Conseiller les membres actifs des *Corps* dans les affaires importantes, 3. Représenter les intérêts généraux des *Corps* en association avec le *Kösener S. C. Verband*, mais seul en ce qui concerne les affaires ayant exclusivement trait aux anciens<sup>11</sup>.

L'influence des anciens sur les membres actifs va grandissante durant les deux premières décennies du *Kaiserreich*. Il ne faut cependant ni la surestimer, ni la généraliser ou l'homogénéiser à toutes les corporations. Les liens entre *VDSt.er* peuvent être par exemple moins resserrés qu'au sein des *Corps* et des *Burschenschaften*. En 1900, un *alter VDSt.er* publie un article dans lequel il assure avoir recueilli le témoignage de nombreux anciens déplorant la perte de leurs liens avec les membres actifs de leur corporation. Il exagère probablement son propos pour renforcer son message auprès des *Aktiven*, qui doivent tout faire pour maintenir le contact avec les anciens, ce qui souligne en miroir l'importance accordée à ces liens<sup>12</sup>. De fait, la plupart des organisations étudiantes cherchent à imiter le fonctionnement des *Burschenschaften* et des *Corps* et de maintenir les liens les plus étroits possibles entre générations successives d'actifs et le groupe toujours plus nombreux des *alte Herren*.

---

<sup>8</sup> BURSCHENSCHAFT ALEMANNIA ZU BONN, *Mitglieder-Verzeichnis. Juli 1909*, s. l. n. d., p. 9. Une partie des papiers de Dyckerhoff concernant sa vie corporative est conservée dans BAzB, 376 (672) « Alemannischer Nachlass Wilhelm Dyckerhoff. Band 1 », 1906-1911.

<sup>9</sup> Theobald FISCHER, « Der Bund alter Burschenschaftler », *BBl.*, 15 avril 1890, Jg. 4, n° 2, p. 51.

<sup>10</sup> « Alte-Herren-Konstitution vom 24. Juli 1889 », § 5, reproduite in H. G., *Konstitutionen*, coll. « Blaubücher der Bonner Rhenania », n° 1, 1930, p. 48.

<sup>11</sup> « § 1. Zweck des Verbandes alter Corpsstudenten ist die Erhaltung und Förderung des Corpsstudententhums nach Innen und Außen; besonders erstrebt der Verband: 1. Der Corpsidee eine ständige Vertretung zu verschaffen und die Zusammengehörigkeit der alten Corpsstudenten kundzugeben, 2. Die aktiven Corpsstudenten in wichtigen Angelegenheiten zu berathen, 3. Die allgemeinen corpsstudentischen Interessen im Vereine mit dem Kösener S. C. Verbände, die ausschließlich altcorpsstudentischen Angelegenheiten aber allein zu vertreten. » VERBAND ALTER CORPSSTUDENTEN, *Satzungen des Verbandes alter Corpsstudenten. Beschlossen vom Delegiertentag Pfingsten 1894*, München, Münchner Handelsdruckerei M. Poeßl, 1894, p. 3.

<sup>12</sup> KR., « Unser Verhältnis zu den Alten Herren », *AkBl.*, 16 septembre 1900, Jg. 15, n° 12, p. 183.

## 1. 2. Devenirs professionnels et protection

Le rôle protecteur des anciens des corporations étudiantes a été mis en avant, tant dans les caricatures d'époque que dans l'historiographie<sup>13</sup>. Il est même souligné en France avant 1914 : « c'est bien le souci de la carrière qui pousse beaucoup de jeunes Allemands vers les 'Corps' et les 'Burschenschaft'<sup>14</sup> » croit ainsi savoir Edmond Delage. Max Weber, membre de la Burschenschaft Allemannia de Heidelberg, consacre un long développement sarcastique aux *Verbindungen* dans un de ses textes politiques, rédigé durant la Première Guerre mondiale. Il y évoque les « réseaux de relations des corporations [qui] s'étendent sans cesse pour atteindre de nouveaux milieux », et leurs membres « dont l'intérêt premier est d'obtenir un poste », ce qui conduit à « l'apparition d'une *physionomie de parvenus* »<sup>15</sup>. Il s'agit ici de savoir si une analyse prosopographique des choix professionnels des membres des corporations confirme de tels propos.

### 1. 2. 1. Profils professionnels d'anciens membres de corporations

En conclusion de son étude des structures et profils des facultés et de leurs étudiants, Konrad Jarausch distingue trois groupes au sein de la *Bildungsbürgertum* diplômée de l'université : 1) les juristes de la haute administration, les médecins et une minorité de théologiens et de professeurs se mêlant à l'aristocratie et la bourgeoisie possédante pour constituer l'« élite impériale » ; 2) une large « classe moyenne » à l'influence locale, formée par les avocats et médecins moins bien installés, le clergé et les professeurs de l'enseignement secondaire supérieur ; 3) une « *lower-middle-class* » composée de « déclassés » (ou d'individus ayant échoué dans leur tentative de mobilité sociale ascendante), des religieux et professeurs pauvres<sup>16</sup>. Que deviennent les membres des corporations ?

Malgré la diversité des sources et des échantillons, dont résultent principalement les différences d'effectifs, le tableau 5-1 permet de donner un bon aperçu des professions vers lesquelles se dirigent les membres des corporations<sup>17</sup>. Les pourcentages, qui s'entendent par rapport au total de la colonne, sont indispensables à la comparaison.

---

<sup>13</sup> Cf. la caricature « Grüßen Sie, bitte, Ihren Herrn Papa ! » à l'Annexe n° 14. Harm-Hinrich BRANDT, « Studentische Korporationen und politisch-sozialer Wandel », *op. cit.*, p. 134-135 exagère le rôle des anciens, en le dés-historicisant, comme s'il était le même en 1830 et en 1900.

<sup>14</sup> Edmond DELAGE, « La jeunesse universitaire en Allemagne », *La Revue de Paris*, 1<sup>er</sup> décembre 1913, p. 614. Edmond Delage (1886-1968), normalien (1907) et agrégé d'allemand (1911) était professeur à l'École navale, officier d'administration, chef du service de la documentation étrangère au Service historique de la marine (1919-1945) et journaliste.

<sup>15</sup> Max WEBER, « Droit de vote et démocratie en Allemagne », *op. cit.*, p. 291-293.

<sup>16</sup> Konrad H. JARAUSCH, *Students, Society and Politics*, *op. cit.*, p. 158-159.

<sup>17</sup> Cf. Annexe n° 15a présentant la méthodologie de classement employée et les sources mobilisées.

**Tableau 5-1. Professions des anciens des corporations**

Profession	B. Allemannia-Heidelberg	B. Frankonia-Heidelberg	B. Germania-Berlin	C. Hansea-Bonn	C. Suevia-Heidelberg	C. Suevia-Freiburg	VDSSt
<b>Ens. supérieur</b>	16 (3,87%)	5 (1,3%)	3 (1,63%)	4 (2,3%)	4 (3,9%)	7 (1,8%)	51 (1,77%)
<i>Professeur</i>	15	4	3	2	3	5	14
<i>Privatdozent</i>	1	1		2	1	2	17
<i>Assistant</i>							20
<b>Ens. secondaire</b>	22 (5,33%)	18 (4,76%)	16 (8,69%)	-	-	1 (0,26%)	237 (8,24%)
<i>Professeur</i>	18	17	12			1	212
<i>Directeur</i>	4	1	4			-	22
<i>Inspecteur</i>							3
<b>Professions int., art., scient.</b>	20 (4,84%)	9 (2,4%)	6 (3,26%)	6 (3,45%)	3 (2,9%)	7 (1,8%)	104 (3,6%)
<b>Professions médicales</b>	94 (22,76%)	99 (26,2%)	44 (23,91%)	8 (4,6%)	23 (22,55%)	100 (26,31%)	326 (11,33%)
<i>Médecin</i>	44	50	27	5	14	42	196
<i>Spezialarzt</i>	28	20	2	3	3	22	
<i>Méd. hôp., clin.</i>	11	6	3		6	13	
<i>Reg., Bez., Kr.-A.</i>		2				11	
<i>Dir. étab.</i>	4	5				5	
<i>Méd. militaire</i>	2	7	10				
<i>Dentiste</i>	1	7	2				21
<i>Pharmacien</i>	2	2				7	99
<i>Vétérinaire</i>							10
<b>Ingénieur, architecte</b>	-	2 (0,52%)	33 (17,93%)	6 (3,45%)	-	1 (0,26%)	274 (9,52%)
<b>Métiers BIC</b>	40 (9,7%)	37 (9,8%)	8 (4,35%)	35 (20,11%)	5 (4,9%)	45 (11,8%)	83 (2,88%)
<b>Professions juridiques</b>	84 (20,34%)	90 (23,8%)	44 (23,91%)	31 (17,82%)	36 (35,3%)	88 (23,15%)	576 (20%)
<i>Anwalt</i>	26	25	10	8	12	28	24
<i>Notar (und Rechtsanwalt)</i>	18	24	5		1	10	125
<i>Geh. Justizrat</i>	2	1	1				
<i>Gerichtsrat</i>	20	16	7	3	6	24	8
<i>Richter</i>	8	10	4	5	9	9	146
<i>Juriste, conseiller privé</i>	7	1		1		3	
<i>Referendar</i>	3	13	17	14	8	14	273
<b>Haute administration</b>	69 (16,7%)	62 (16,4%)	13 (7,06%)	38 (21,84%)	19 (18,63%)	83 (21,84%)	254 (8,83%)
<b>Autres fonct. admin.</b>	8 (1,94%)	6 (1,59%)	3 (1,63%)	1 (0,57%)	2 (1,96%)	-	63 (2,2%)
<b>Homme pol.</b>	7 (1,7%)	5 (1,32%)	4 (2,17%)	1 (0,57%)	1 (0,98%)	9 (2,37%)	19 (0,66%)
<b>Officier</b>	2 (0,48%)	1 (0,26%)	3 (1,63%)	4 (2,3%)	2 (1,9%)	8 (2,1%)	12 (0,42%)
<b>Prop. terrien</b>	9 (2,18%)	5 (1,32%)	1 (0,54%)	27 (15,5%)	3 (2,9%)	8 (2,1%)	40 (1,39%)
<b>Rentier</b>	2 (0,48%)	-	1 (0,54%)	6 (3,45%)	-	1 (0,26%)	5 (0,17%)
<b>Religieux</b>	11 (2,66%)	9 (2,4%)	3 (1,63%)	-	-	-	734 (25,51%)
<b>Divers</b>	29 (7%)	30 (7,9%)	2 (1,09%)	7 (4%)	4 (3,9%)	22 (5,8%)	99 (3,44%)
<i>Diplômé ES</i>	1	3	2	4	4	7	99
<i>Étudiant</i>	28	24		3		15	
<i>Inconnue</i>		3					
<b>Total</b>	<b>413</b>	<b>378</b>	<b>184</b>	<b>174</b>	<b>102</b>	<b>380</b>	<b>2 877</b>

Il faut d'abord souligner le faible nombre de membres de corporations qui choisissent une carrière dans l'enseignement supérieur et secondaire, mais aussi une autre profession intellectuelle, artistique ou scientifique. Cela s'explique d'abord par le choix d'études de ces individus, du moins les *Burschenschafter* et *Corpsstudenten*, portés majoritairement vers le

droit. Le nombre restreint de *Corpsiers* qui s'engagent dans la carrière universitaire est confirmé par une statistique établie début 1908<sup>18</sup>. Le nombre plus important d'enseignants du secondaire parmi les *VSt.er* est lié au recrutement social moins élitiste des VSt. Parmi eux, 212 sont professeurs ou directeurs d'établissements public et 22 de séminaires. Leur nombre élevé au sein de la Germania de Berlin s'explique quant à lui par le profil socio-professionnel atypique des membres de cette *Burschenschaft*, comme nous le montrerons.

Le domaine d'étude des membres définit plus généralement les choix de carrières et explique tant certains traits communs que plusieurs spécificités. Pour les trois *Burschenschaften* et deux des *Corps*, la proportion de médecins, dentistes et pharmaciens est d'environ un quart. Cela correspond à peu près à la proportion des membres qui ont étudié la médecine ou une discipline proche, moins ceux entrés dans l'administration, l'enseignement supérieur ou qui sont devenus propriétaires terriens ou rentiers. Cela explique la part plus faible de médecins parmi les *alte Herren* du Corps Hansea de Bonn, puisque seuls onze membres de l'échantillon ont étudié la médecine. Une forte majorité des médecins généralistes ou spécialisés sont établis comme libéraux. C'est également les choix et possibilités d'études qui expliquent la forte surreprésentation d'ingénieurs (surtout) et d'architectes parmi les AH de la Germania-Berlin : certains ont étudié également à la *Technische Hochschule* de Charlottenburg<sup>19</sup>. De très nombreux étudiants en théologie (surtout protestante) rejoignent quant à eux les VSt, surtout au début du mouvement, ce qui explique la forte surreprésentation des anciens *VSt.er* dans la catégorie « Religieux », qui représentent un quart du total. Cette part diminue après 1900 : en 1892, les théologiens représentent 302 des 598 *VSt.er* qui étudient à l'université (50,5 %), tandis qu'en 1908 (année également analysée dans le tableau sur les professions), seuls 117 des 993 *VSt.er* qui étudient à l'université sont inscrits en théologie (11,78 %), auxquels il faut cependant ajouter une partie inconnue des 292 étudiants en philosophie et théologie ou philosophie et histoire<sup>20</sup>.

Les diverses proportions d'*alte Herren* qui exercent un métier de la banque, de l'industrie ou du commerce sont plus difficiles à expliquer. On peut distinguer quatre groupes : le Corps Hansea de Bonn, où ils sont nombreux et surreprésentés par rapport aux autres corporations, un groupe moyen-supérieur (un peu moins de 10 à 12 %), un groupe moyen-inférieur (4-5 %) et les VSt où ils sont très peu nombreux. Nous ne connaissons dans

---

<sup>18</sup> Selon cette statistique, il y aurait : 93 professeurs ordinaires, 40 professeurs extraordinaires, 56 *Privatdozenten*, 2 avec d'autres titres (*Honorar-dozent*, *Lektor*). Cf. « Alte Corpsstudenten auf deutschen Universitäten », *AcMh*, 1<sup>er</sup> février 1908, Jg. 24, n° 286, pp. 379-385 et 1<sup>er</sup> avril 1908, n° 288, p. 423.

<sup>19</sup> Charlottenburg est à l'époque une ville de la banlieue de Berlin. Elle intégrée à la capitale en 1920.

<sup>20</sup> « A. H. A. H.-Liste des Kyffhäuser-Verbandes », p. 27, brochure jointe à *AkBl*, 16 mars 1892, Jg. 6, n° 24. Pour 1908, même source que pour le tableau 5-1. À ces chiffres s'ajoutent les *VSt.er* étudiant dans une TH.

la plupart des cas pas la profession du père, et ne pouvons donc pas savoir s'il s'agit d'une position héritée. Cela aurait été une information bienvenue, car, parmi les membres des *Corps* et *Burschenschaften*, ils occupent des positions dominantes (directeur et surtout propriétaire). C'est particulièrement le cas des membres de la Hansea-Bonn : 14 des 35 membres de la catégorie sont propriétaires d'usine (*Fabrikbesitzer*), dont quatre se sont vu décerner avant 1909 le titre honorifique de *Kommerzienrat*. Selon une étude sur les industriels de Rhénanie et de Westphalie de 1830 à 1918, ce titre est de plus en plus donné au cours du siècle, mais reste rare et n'est accordé qu'à des personnes justifiant d'une grande fortune : 20 % de l'échantillon possèdent une fortune personnelle de 100 000 à un million de Mark lorsque leur dossier est étudié par le ministère, 69 % d'un à cinq millions de Mark et 11 % de cinq à plus de vingt millions de Mark. Une enquête sur les opinions politiques de l'intéressé est également menée. Un soutien aux conservateurs ou aux nationaux-libéraux est favorisé, tandis qu'une proximité avec le *Zentrum* catholique constitue un handicap<sup>21</sup>. Il faut ajouter à ces quatorze propriétaires : un propriétaire de brasserie et un de forge, neuf industriels (*Fabrikant, Großindustrieller*), trois propriétaires terriens (classés dans cette catégorie) également propriétaires d'usine.

Les professions juridiques et administratives forment le cœur des choix de carrière des membres des corporations. Ils sont entre 30 et 55 % à devenir avocat, juge, haut fonctionnaire ou fonctionnaire moyen. Le fonctionnement des études de droit, avec le système des stages de référendariat et d'assessorat sans salaire, oblige les familles des apprentis juristes à posséder une fortune suffisante pour financer ces longues études. Ces coûts importants conduisent à une diversification des carrières. Parmi les assesseurs nommés en 1907, seuls 3 % entrent dans l'administration générale, tandis que 81 % deviennent magistrats et 13 % avocats<sup>22</sup>. Contrairement à la situation française, les avocats n'exercent pas en libéraux, mais ne sont pas non plus des fonctionnaires. Cet entre-deux est au cœur de la recherche de la constitution de ce groupe professionnel durant tout le XIX<sup>e</sup> siècle<sup>23</sup>. Les avocats et notaires (*Anwalt et Notar*) sont notablement plus nombreux que les magistrats (*Gerichtsrat et Richter*) parmi les anciens des deux *Burschenschaften* d'Heidelberg : 44 contre 28 pour l'Allemannia et 49 contre 26 pour la Frankonia. Au sein des autres corporations, la répartition est plus équilibrée.

---

<sup>21</sup> Karin KAUDELKA-HANISCH, « The titled businessman: Prussian Commercial Councillors in the Rhineland and Westphalia during the nineteenth century », in David BLACKBOURN et Richard J. EVANS (dirs.), *The German Bourgeoisie, op. cit.*, pp. 87-114.

<sup>22</sup> Marie-Bénédicte VINCENT, *Serviteurs de l'État, op. cit.*, p. 49.

<sup>23</sup> Michael JOHN, « Between estate and profession: lawyers and the development of the legal profession in nineteenth-century Germany », in David BLACKBOURN et Richard J. EVANS (dirs.), *The German Bourgeoisie, op. cit.*, pp. 162-197.

Pour son étude des hauts fonctionnaires prussiens, Marie-Bénédicte Vincent a constitué un échantillon de 357 individus, en poste de 1870 à 1934, nés entre 1835 et 1895 et ayant étudié sous l'Empire pour plus des trois-quarts d'entre eux. Parmi la première génération qu'elle distingue celles des individus nés entre 1835 et 1855 et ayant étudié avant ou au début de l'Empire, 21 individus ont rejoint un *Corps* (31 %). Cette proportion augmente par la suite : 69 (35 %) de la deuxième génération (1855-1875) et 36 (39 %) de la troisième (1875-1895)<sup>24</sup>. Ils adhèrent à un petit nombre de *Corps* : 50 (22 %) d'entre eux deviennent membres du trio exclusif du *Weißer Kreis* (Borussia-Bonn, Saxo-Borussia-Heidelberg, Saxonia-Göttingen) et une partie non-négligeable des *Corps* de la haute bourgeoisie et des propriétaires fonciers. Les *alte Herren* fonctionnaires de notre échantillon sont dans leur écrasante majorité (entre 80 et 100 %) hauts fonctionnaires. On recense des positions à tous les niveaux de la haute administration, majoritairement prussienne et impériale, mais également d'autres États de l'Empire. Parmi les fonctions les plus souvent occupées, il faut citer les *Landräte* (à la tête d'un arrondissement rural), les *Regierungsräte* (dans l'administration centrale ou provinciale) et les directeurs ou présidents de tribunaux (*Landgerichtsdirektor*, *Verwaltungsgerichtspräsident*, etc.). On recense également des positions parmi les plus hautes et rares. Adolf Goedeke, reçu en 1884 dans le Corps Suevia de Fribourg, est dans les années 1910 *Wirklicher Geheimer Oberfinanzrat* (véritable conseiller supérieur secret), *vortragender Rat* (il a le droit d'être auditionné par l'empereur) au ministère des Finances à Berlin et s'est vu honoré du prédicat *Exzellenz*. Herbert Schelcher, reçu en 1901 dans la Burschenschaft Frankonia de Heidelberg, atteint après la guerre le poste de directeur ministériel (*Ministerialdirektor*) au ministère de l'Intérieur de Saxe, et est également président du tribunal administratif supérieur (*Oberverwaltungsgericht*) de Dresde. C'est parmi les anciens de deux *Corps*, la Suevia-Freiburg et l'Hanse-Bonn que la part de hauts fonctionnaires est la plus importante (respectivement 100 % et 97,4 %). C'est au contraire parmi les anciens *VSt.er* et de la Germania-Berlin que se trouvent le plus de fonctionnaires moyens, un peu moins d'un cinquième. Les membres des corporations prussiennes ne sont donc pas les seuls à favoriser la carrière bureaucratique. Il s'agit d'une caractéristique plus générale. De ce point de vue, et compte tenu des autres spécificités déjà soulignées concernant la Burschenschaft Germania de Berlin, on peut émettre l'hypothèse que la Germania avait un recrutement social plus diversifié que les autres corporations, ce qui conduit ses membres à ensuite occuper des positions moins hautes (ou moins de hautes positions). Cela s'explique peut-être par l'histoire propre de la Germania

---

<sup>24</sup> Il faut préciser que cette légère hausse peut en fait constituer un biais statistique, lié à la marge d'erreur intrinsèque à la constitution de l'échantillon.

et certainement par la taille de l'université de Berlin, mais nous n'avons pas retrouvé de liste d'*alte Herren* d'autres corporations berlinoises nous permettant d'établir une comparaison pour vérifier cette hypothèse.

La spécificité prussienne est autre part : la part de propriétaires terriens est importante au sein du Corps Hansea de Bonn, tandis qu'elle est anecdotique dans les autres corporations. C'est également parmi ce *Corps* (ainsi que dans la Suevia-Freiburg), que la part d'officiers de carrière dépasse 2 % du total. La comparaison avec le *Corps* de la noblesse prussienne, la Borussia de Bonn (cf. *infra*) confirme cette tendance : la proportion de propriétaires terriens y est encore plus importante et celle d'officiers beaucoup plus considérable. La propriété terrienne et la carrière militaire sont en effet deux des caractéristiques des *Junker* prussiens<sup>25</sup>.

L'un des *topoi* que l'on retrouve dans les journaux, les caricatures et la littérature dès les années 1880 à propos des corporations, et en premier lieu des *Corps*, est qu'elles fournissent les recrues de la haute administration, surtout prussienne. Leur socialisation corporative – honneur, esprit de corps, vie conforme à leur rang (*standesgemäß*), conservatisme et apathie politique – les préparerait tout particulièrement à ces fonctions. La Borussia de Bonn incarne, aux yeux des contemporains, le système protectionniste des corporations. Un article anonyme, paru dans un quotidien berlinois, dont la précision et les détails mènent à penser que le rédacteur est un (ancien) membre d'un *Corps*, dresse un portrait à charge contre l'élitisme, ou plus exactement le « féodalisme » de certains *Corps*. Selon l'auteur, la Borussia de Bonn serait le « monopole » des princes (« *Monopol für die Prinzen* ») et le « plus féodal » (« *feudalsten* ») de tous. Cela n'aurait pas toujours été le cas et la Borussia aurait été jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle composée de nombreux étudiants bourgeois. L'adhésion de Guillaume a été décisive. Devenu *Kaiser*, il maintient des liens étroits avec sa corporation, et étudierait même avec attention la liste des prétendants à l'adhésion<sup>26</sup>. C'est notamment pour cela que nous avons décidé de la traiter à part.

### **1. 2. 2. L'entre soi élitiste prussien ? Le Corps Borussia de Bonn**

Il s'agit de montrer que les membres de la *Bonner Borussia* concentrent les positions dominantes au sein de la société impériale. La source utilisée, un annuaire publié en 1928, comporte cependant d'importants biais, car elle est parue dix ans après la chute de l'Empire. Cet annuaire constitue néanmoins une source d'informations précieuses, sur les membres de

---

<sup>25</sup> Sur le prestige de l'officier, voir entre autres Ute FREVERT, *Die kasernierte Nation, op. cit.*, p. 208-209.

<sup>26</sup> « Kösemer S.C. – Feudalismus und Korpsstudententum », *Berliner Morgenpost*, 26 novembre 1909. Voir aussi par exemple « Die juristischen Prüfungen und die Korpsstudenten », *AcMh*, 26 octobre 1894, Jg. 11, n° 126-127, pp. 243-245.

la Borussia et sur la manière dont ils se présentent ou sont présentés. Dans l'écrasante majorité des cas, les membres occupent de multiples positions dans différents secteurs caractéristiques de l'élite impériale. Cette multipositionnalité est bien plus forte que dans les autres corporations étudiées. Nous avons recodé les onze caractéristiques suivantes, pour l'ensemble des membres ayant rejoint la Borussia entre 1878 (date d'entrée de Guillaume II) et 1914 : date d'entrée, noblesse, titres et professions des membres et de leurs pères, propriété terrienne, rang militaire, fonction politique, titre de docteur, mort précoce. Nous avons distingué trois périodes d'entrée de douze ans chacune : 1878-1889, 1890-1901, 1902-1914. Le nombre d'entrées décroît entre la première et la deuxième période : il passe de 121 à 108, puis remonte légèrement durant la dernière, avec 112 nouveaux membres. On peut dégager huit traits principaux caractérisant le groupe.

Presque tous sont d'origine aristocratique. Seuls deux des 341 nouveaux membres de la période considérée ne sont pas nobles. Il s'agit d'Otto Herberitz, reçu en 1881, et d'Alfred Rücker, reçu en 1912. Parmi les nobles, on recense sept princes régnants (dont un régent), 194 porteurs d'un titre (principalement baron, comte, burgrave), 137 ne portant que la particule *von* et un *de*. La part de porteurs de titre augmente légèrement mais continument : ils sont 55,3 % de l'ensemble des nouveaux membres de la première période, 57,4 % de la deuxième et 58 % de la dernière. Outre les princes régnants, quelle place dans la noblesse occupent-ils ? Neuf d'entre eux portent le prédicat *Exzellenz*, ce qui les range au 19<sup>e</sup>, 22<sup>e</sup> ou 25<sup>e</sup> rang de la cour. Dix-huit autres sont *Kammerherr* (chambellan) : onze du royaume de Prusse (sur 283 au total vers 1900) et occupent ainsi le 43<sup>e</sup> rang à la cour, quatre du duché de Brunswick, et respectivement un des royaumes de Saxe, du Wurtemberg et du grand-duché de Mecklenburg-Schwerin. Seul un membre est devenu noble au cours de sa vie : Martin Rücker, né en 1861, reçu en 1883, fils du ministre-résident et sénateur hanséate Alfred Rücker, anobli en 1906 comme *Freiherr* (baron) von Jenisch (aucun lien de parenté n'est indiqué dans l'annuaire avec l'Alfred Rücker reçu en 1912).

Comme le montre le tableau 5-2 ci-dessous, plus de 30 % des membres de la Borussia (soit dix points de plus que la moyenne des membres des trois *Corps* analysés dans le tableau 5-1) choisissent la haute administration, notamment provinciale ou diplomatique. On recense entre autres : 23 *Landräte*, dix *Regierungsräte*, trois *Regierungspräsidenten*, deux *Ministerialräte*, deux *Generallandschaftsdirektoren* et deux *Landschaftsdirektoren*, un *Staatssekretär* impérial à Strasbourg et 35 individus à différents niveaux de la diplomatie, dont quatre ont la fonction d'envoyé diplomatique exceptionnel et ministre plénipotentiaire (*außerordentlicher Gesandter und bevollmächtigter Minister*), un d'Allemagne, deux de Prusse et un de Saxe.

Cette prédilection pour la haute administration a pour conséquence que les *Bonner Borussen* sont beaucoup moins nombreux à occuper une profession juridique non-administrative que les membres des autres *Corps*. La critique formulée dès les années 1880 de la mainmise des anciens des trois *Corps* du Cercle blanc et notamment de la Borussia sur la haute administration et la diplomatie est donc en large partie confirmée, bien que nous ayons vu que d'autres corporations y prennent également leur part, au détriment d'organisations moins élitistes et des étudiants non-incorporés.

**Tableau 5-2. Profession des membres du Corps Borussia de Bonn**

Profession / occupation principale	N=	%	Moyenne 3 autres Corps (en %)*
<b>Enseignement supérieur</b>	2	0,58	2,67
<i>Professeur</i>	1		
<i>Privatdozent</i>	1		
<b>Professions Int. Art. Scient.</b>	6	1,76	2,72
<b>Professions médicales</b>	1	0,29	17,82
<i>Médecin</i>	1		
<b>Métiers BIC</b>	5	1,46	12,27
<b>Professions juridiques</b>	20	5,86	25,42
<i>Anwalt</i>	1		
<i>Richter</i>	1		
<i>Juriste, conseiller privé</i>	2		
<i>Referendar</i>	16		
<b>Haute administration</b>	105	30,79	20,77
<b>Autres fonctions administratives</b>	2	0,58	0,84
<b>Homme politique</b>	11	3,22	1,48
<b>Officier</b>	60	17,59	2,1
<b>Propriétaire terrien</b>	102	29,91	6,83
<b>Princes régnants</b>	7	2	-
<b>Nobles titrés</b>	13	3,81	-
<b>Divers</b>	8	2,34	4,57
<i>Diplômé ES</i>	2		
<i>Inconnue</i>	6		
<b>Total</b>	<b>342</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

\* Les *Corps* Hansea-Bonn, Suevia-Freiburg et Suevia-Heidelberg, analysés dans le tableau 5-1.

Pour 102 individus, la propriété terrienne est la source de revenus ou l'activité principale, sur un total de 170 membres (49,8 % de l'ensemble) pour lesquels un titre de propriété terrienne est indiqué. L'importance de la propriété terrienne est fortement sous-estimée, du fait de la source utilisée : les sept princes régnants et de nombreux nobles titrés ne mentionnent aucun titre de propriété terrienne. Dans leurs cas, le nom et le titre se suffisent à eux-mêmes. Malgré cette sous-estimation, la surreprésentation des propriétaires terriens parmi la Borussia par rapport aux trois autres *Corps* étudiés et même par rapport à la Hansea de Bonn (15,5 %), est indiscutable. Trente propriétaires terriens sont d'anciens *Assessoren* ou *Referendaren*, c'est-à-dire qu'ils ont mené à bout leurs études de droit, mais ne sont pas entrés dans l'administration après leur stage, afin de se concentrer sur leurs activités terriennes. Cependant, et cela est très important, cela peut aussi signifier qu'ils n'ont pas réussi à obtenir une

place dans l'administration. Il faudrait pour confirmer ou infirmer cette piste consulter leurs dossiers individuels aux archives des ministères. Cette pratique va même croissante, puisqu'ils sont six dans ce cas pour la première période, contre douze dans chacune des deux autres, sur 57 propriétaires terriens dans la deuxième période contre 51 dans la troisième. Ces titres de propriété sont divers : nous avons recensé 29 dénominations différentes. Celle qui revient le plus souvent est *Herr* (seigneur, 86 mentions), suivie par la propriété d'un fidéicommiss, notamment *Fideikommißherr* (41 des 48 mentions).

Ce titre de propriété particulier, qui en Prusse n'est pas réservé à la noblesse, a pour but d'assurer le maintien de la grandeur du nom et de la réputation d'une famille. L'ordre d'héritage est défini par le fondateur. Le titre ne peut être vendu. L'augmentation du nombre de fidéicommiss a contribué, au tournant du siècle, à la critique adressée à la nouvelle grande bourgeoisie de se féodaliser. Max Weber, qui s'est intéressé très tôt aux questions agraires des territoires prussiens à l'Est de l'Elbe, parle ainsi de « *Parvenü-Fideikommiß* » servant aux « prétentions féodales » de ces nouveaux riches parfois récemment anoblis<sup>27</sup>, qui contribuent à la transformation des capitaux monétaires en capitaux terriens. Ils acquièrent cependant des terrains trop petits pour permettre un bon rendement agricole. En effet, le nombre de fidéicommiss augmente de manière exponentielle à partir du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle : 516 en 1850, 700 à la veille de la fondation de l'Empire, 803 en 1880, 966 en 1890, 1 083 en 1900, 1 311 en 1914. En Prusse, en 1912, les propriétaires bourgeois ne sont cependant qu'à peine plus de 100, et possèdent moins de 5 % des terres<sup>28</sup>. Héritiers de la noblesse plus ou moins ancienne, les membres de la Borussia font donc partie de l'immense majorité de nobles propriétaires de fidéicommiss. L'information manquante dans l'annuaire est si les *Fideikommißherren* de la Borussia sont les fondateurs ou des héritiers de ces propriétés.

---

<sup>27</sup> Entre 1871 et 1918, les rois de Prusse ont anobli ou élevé le rang de noblesse de 170 *Fideikommissherren*. Guillaume II est à l'origine de 126 de ces anoblissements ou élévations. Lamar CECIL, « The Creation of Nobles in Prussia, 1871-1918 », *The American Historical Review*, février 1970, vol. 75, n° 3, pp. 757-795. Cet article est une étude quantitative extensive des anoblissements en Prusse durant l'Empire.

<sup>28</sup> Max WEBER, « Agrarstatistische und sozialpolitische Betrachtungen », *op. cit.* Sur les publications scientifiques et politiques de Weber sur les questions agraires, cf. Cornelius TORP, *Max Weber und die preußischen Junker*, Tübingen, J. C. B. Mohr (Paul Siebeck), 1998. Récemment, Fusao KATO, *Das preußische Fideikommiss. Studien zu seiner nationalökonomischen Funktion im Übergang zum imperialistischen Kapitalismus*, Frankfurt am Main *et al.*, Peter Lang, 2017 a proposé quelques pistes sur le rôle des fidéicommiss dans le développement du capitalisme allemand sous l'Empire et la République de Weimar, en discutant notamment les études de Max Weber. En Bavière ou en Bade, seule la noblesse a le droit de fonder un fidéicommiss. Pour les chiffres de 1912 : Klaus HEB, *Junker und bürgerliche Großgrundbesitzer im Kaiserreich*, Stuttgart, Franz Steiner Verlag, 1990, graphique 11, p. 156. Pour une étude complète (définition, origines, développement, disparition) du point de vue de l'histoire du droit, cf. Jörn ECKERT, *Der Kampf um die Familienfideikommiss in Deutschland. Studien zum Absterben eines Rechtsinstitutes*, Frankfurt am Main *et al.*, Peter Lang, coll. « Rechtshistorische Reihe », n° 104, 1992, et tableau 3 p. 112-113 pour le nombre de fidéicommiss.

De la même manière que pour la propriété terrienne, la source utilisée, et sa date de publication, constitue très certainement un biais en ce qui concerne le rang militaire, qui n'est donné que pour 64 membres. La quasi-totalité d'entre eux (60 généraux et officiers, deux sous-officiers) est militaire de carrière, ou il s'agit de l'activité principale que l'on a pu recenser, souvent à côté d'un titre de propriété terrienne ou lorsqu'il s'agit de fils de prince régnant, comme le *Kronprinz* Guillaume, fils de Guillaume II, général d'infanterie. Seuls deux des sept princes régnants, Johann duc régent de Mecklembourg et Leopold Friedrich II duc d'Anhalt, indiquent leurs fonctions de généraux. Pourtant, on sait l'importance du grade d'officier (de réserve) pour l'élite impériale, obtenu après un engagement volontaire d'un an (*Einjährig-Freiwilliger Dienst*), qui permet d'échapper aux trois ans de service militaire obligatoire.

Très peu de membres de la Borussia investissent l'arène politique. La plupart se limite à servir le *Kaiser* et le *Vaterland* dans la haute administration ou en exploitant les terres. Pour onze des 33 membres pour lesquels une position politique est indiquée, celle-ci constitue leur profession ou activité principale, auxquels il faut ajouter les sept princes régnants. Les carrières politiques professionnelles sont légèrement surreprésentées au sein de la Borussia par rapport aux trois autres *Corps* analysés, mais moins que les hauts fonctionnaires. Souvent, ces politiques cumulent plusieurs positions, par exemple ministre et membre de la chambre haute prussienne. Le cas extrême est le prince Max Egon zu Fürstenberg, membre des chambres hautes de Prusse, de Bade, du Wurtemberg et d'Autriche. Il illustre un fait caractéristique de ces hommes politiques très peu politiciens : la quasi-totalité occupe des positions non-électives. Ils sont par exemple quinze à avoir siégé à la chambre haute prussienne, la *Herrenhaus*, position pour laquelle on est nommé à vie. Seuls quatre ont été élu à la chambre basse prussienne (*Abgeordnetenhaus*) et/ou au *Reichstag*. Les *Bonner Borussen* se tiennent donc à l'écart de la vie parlementaire, mais aussi ministérielle, et préfèrent les postes-clefs politiques de la haute administration.

Seule une petite minorité de membres investit les titres scientifiques : 64 indiquent leur titre de docteur, dans l'immense majorité des cas en droit (on ne compte par exemple qu'un seul docteur en médecine). Ce n'est là pas dû à un effet de source, mais au surinvestissement de la haute administration et de la propriété terrienne par les *Borussen*. Parmi les docteurs, seuls deux choisissent la carrière universitaire : Eugen Freiherr von Mering et René von Schöfer. Ils n'occupent pas une position dominante dans le champ universitaire. Le premier ne dépasse pas le statut de *Privatdozent* (il a auparavant fait un cursus de droit complet et son stage d'assessorat) et le second, ingénieur, est professeur dans une *Technische Hochschule* et non à l'université. Quatre des six membres qui exercent ou citent une profession ou activité

intellectuelle, artistique ou scientifique sont également docteurs. Ils présentent des cas atypiques. August Wilhelm, quatrième fils de Guillaume II, docteur en science politique, ancien assesseur du gouvernement, indique son activité de peintre. Les deux docteurs de la Faculté de philosophie sont Karl Christian von Lösch et Ulrich von Scharfenberg, reçus respectivement dans la Borussia en 1901 et 1905. Le premier est un *Privatgelehrter* (homme de lettres et érudit), mais aussi président, à partir de 1922, du *Deutscher Schutzbund*, association nationaliste militant en faveur des Allemands vivant dans les zones frontalières et à l'étranger. Pour le second, chercheur en sciences naturelles, l'indication de la mention *summa cum laude* obtenue pour sa thèse, la plus haute, peut faire penser qu'il envisageait une carrière universitaire, mais il meurt au front en 1916. Kurt von Mutzenbecher, docteur en droit, a également fait le cursus complet jusqu'à l'assessorat au tribunal, avant de devenir intendant du théâtre royal de Wiesbaden. Les deux derniers, Hans Graf von Harrach, sculpteur, et Richard von Below, peintre, ne sont ni docteurs ni propriétaires terriens et constituent de véritables cas singuliers, à l'exception de leur noblesse, parmi les membres de la Borussia.

Dans 14 cas sur 33, la mort précoce (dans les quinze ans suivant l'entrée dans le *Corps*) explique l'absence de toute profession ou activité, ou la seule mention d'une position subalterne, qu'elle soit professionnelle (*Assessor, Referendar*) ou militaire (sous-officier). Ici la génération joue fortement : on compte huit morts précoces pour la première période, quatre pour la deuxième et 24 pour la troisième, 19 de ces derniers lors de la Première Guerre mondiale, dont cinq des sept *Füchse* de 1914. Un titre de propriété terrienne n'est indiqué que pour deux des 36 décédés précocement, soit une très forte sous-représentation. Probablement n'ont-ils pas eu le temps de se constituer un capital suffisant ou d'hériter des terres familiales. Parmi ceux qui occupent ces positions inférieures, se trouvent les deux non-nobles : Herbertz devient assistant juridique dans l'administration mais décède dès 1897 à 35 ans et aucune information n'est donnée sur la carrière professionnelle de Rücker après son assessorat.

Parmi les professions, activités ou statuts principaux indiqués pour les pères, on recense entre autres : 19 fois diplomate, 13 fois *Landrat*, 12 fois *Regierungsrat* ou *Regierungspräsident*, 4 fois *Oberpräsident*, 15 fois homme politique, deux fois banquier, 19 fois fonctionnaire de cour (*Hofbeamter*), 72 fois officier ou général, 79 fois propriétaire terrien, 66 fois seulement l'indication du titre de noblesse, 19 fois prince régnant. En un mot : le Corps Borussia est sous l'Empire véritablement la corporation des fils de la noblesse, très majoritairement prussienne, engagée au service des princes allemands et de l'empereur d'Allemagne dans la haute administration, l'armée et, dans une moindre mesure, à la cour. Mais était-ce toujours le cas ? Les pères de douze membres entrés entre 1878 et 1889 (la première période

distinguée), dont deux fratries, étaient eux-mêmes membres de la Borussia, reçus entre 1835 et 1854, dont seulement deux après la révolution de 1848. Nous avons recensé les professions et les titres de noblesse et de propriété terrienne des membres entrés la même année que les pères, ainsi que des membres fondateurs de 1821, soit 132 personnes. Le fondateur (*erster Stifter*) de la Borussia, Ferdinand Pappritz, n'est pas noble et ne l'est pas devenu au cours de sa vie. Il en est de même pour six autres membres qui rejoignent le *Corps* en 1821. Deux nobles adhèrent à la Borussia au cours de sa première année, dont un *Freiherr*. Après leurs études, ils empruntent des voies différentes : un des nobles devient officier, un médecin, un haut fonctionnaire, trois exercent une profession juridique. Pour les trois autres, dont le *Freiherr*, aucune profession n'est indiquée. Quinze ans plus tard, les choses ont déjà changé : dix nobles, dont trois comtes, rejoignent la Borussia en 1835 contre seulement quatre bourgeois. Parmi eux, sept deviennent propriétaires terriens (dont un pour lequel c'est l'activité principale), quatre hommes politiques, un officier de cavalerie, huit hauts fonctionnaires (dont un diplomate, deux *Landräte* et quatre *Regierungsräte* ou *Regierungspräsidenten*). Durant les deux décennies suivantes, la tendance se renforce en faveur des nobles<sup>29</sup>.

**Tableau 5-3. Membres reçus dans le Corps Borussia-Bonn, 1821-1854**

	1821	1835	1837	1839	1841	1843	1845	1847	1849	1854	Total (%)
Bourgeois	7	4	6	6	2	1	-	-	1	-	27 (20,1)
Nobles	2	10	9	13	18	12	8	12	14	9	107 (79,8)
<i>Dont titrés</i>	1 F	3 G	2 G, 2 F	4 G, 2 F	5 G, 5 F, 1 F <sub>ü</sub>	1 G	2 G, 1 F <sub>ü</sub>	2 F, 2 RF, 1B, 1P, 1SKHP	2 G, 4 F, 1 P	5 G, 1 F	49
<i>Prop. terr.</i>	-	7	3	8	9	7	2	5	10	7	58 (43,3)

B : *Baron*, G : *Graf* (comte), F : *Freiherr* (baron), F<sub>ü</sub> : *Fürst* (prince), P : *Prinz*, RF : *Reichsfreiherr* (baron d'Empire), SKHP : *Seine Königliche Hoheit Prinz* (son Altesse royale, prince)

On ne distingue pas d'évolution marquante dans les professions ou activités des membres qui rejoignent la Borussia entre 1835 et 1854 : haut fonctionnaire (45), propriétaire terrien (28), homme politique (16), officier et général (9), professions juridiques (5). Parmi les propriétaires terriens, deux ne sont pas nobles (la constitution d'un fidéicomis n'est pas un droit de la noblesse), ce qui n'est le cas d'aucun de la période après 1878. La Borussia n'est donc pas devenue le *Corps* de la noblesse (prussienne) après l'avènement de l'Empire allemand sous le règne des Hohenzollern. C'est une tendance ancienne, qui débute dès les années

<sup>29</sup> La tendance est la même dans le Corps Saxonia de Göttingen, mais légèrement décalée dans le temps du fait de sa création plus tardive : 29,27 % des 123 membres reçus entre 1844 et 1853 sont nobles, contre 68,93 % des 103 membres reçus la décennie suivante. Jusqu'à 1933, le taux de reçus nobles n'atteint jamais moins que 76,79 % (1874-1883) et dépasse même 89 % à deux reprises, durant les décennies 1894-1903 et 1924-1933. Manuel WESKAMP, « *Ehre – Frohsinn – Eintracht* », *op. cit.*, p. 374.

1830, s'affermi avec le temps et s'exprime pleinement, et même se renforce encore, durant le *Kaiserreich*. Le nombre de « fils de » l'illustre bien. Le nombre de membres dont le père est *Bonner Borusse* augmente constamment entre 1878 et 1914 : ils sont 12 durant la première période (9,9 % de l'ensemble des reçus de cette période), 13 durant la deuxième (12 %) et 24 durant la troisième (21,4 %). Le nombre de membres ayant un fils suivant leurs pas dans la Borussia augmente entre la première et la deuxième période, passant de 10 (8,3 %) à 12 (11,11 %), mais chute brutalement à deux (1,7 %) pour la troisième, ce qui s'explique par le nombre de morts parmi eux durant la Première Guerre mondiale, les difficultés financières de l'après-guerre (beaucoup perdent leurs propriétés terriennes) et le changement de sens de l'appartenance au prestigieux *Corps* dans les années 1920-1930.

Les *Bonner Borussen* et les membres de quelques autres *Corps* très prestigieux occupent les positions qui ont permis au modèle aristocratique de domination sociale, économique et politique, appuyé sur les *Junker* propriétaires terriens des territoires de l'Est de l'Elbe de se maintenir jusqu'à 1918. Accaparant les positions dominantes dans l'administration, la diplomatie et le corps des officiers, s'engageant politiquement non pas dans la lutte parlementaire mais au sein de la chambre haute, ils réussissent à défendre leurs intérêts. Ces intérêts sont ceux de la *staatstragende Aristokratie* et de son modèle d'exploitation agricole<sup>30</sup>. L'aura qui entoure la Borussia de Bonn et quelques autres *Corps*, servant de modèle, au moins jusqu'au tournant du siècle, à de nombreuses autres corporations, et leur place dans la hiérarchie des corporations est de ce fait à mettre en parallèle avec les positions qu'occupent ses membres dans la société impériale après la fin de leurs études.

Il faut souligner en conclusion deux caractéristiques, particulièrement importantes pour notre étude, évoquées par Marie-Bénédicte Vincent<sup>31</sup>. Premièrement, les *alte Corpsstudenten* hauts fonctionnaires se dirigent en grand nombre vers des « postes fortement politisés » : les *Landräte* (fonctionnaires à la tête d'un arrondissement rural) et les conseillers ministériels. Cela est très largement confirmé par notre analyse des professions des membres de la Borussia et des trois autres *Corps*. La part des *Landräte* membres d'une *Burschenschaft* et, dans une moindre mesure d'un VDSSt, n'est cependant pas à négliger. Deuxièmement, « les fils des membres des professions libérales et les fils d'industriels, de banquiers et de négociants présentent des taux d'appartenance au *Corps* plus élevés que la moyenne » dans

---

<sup>30</sup> Modèle agricole pourtant en déclin, du fait de la concurrence grandissante d'un marché à la fois en voie de globalisation, en crise et d'une mécanisation tendant à une intensification des cultures. Ces caractéristiques et phénomènes sont au cœur de la critique qu'a adressé à de nombreuses reprises Max Weber aux *Junker*, cf. Cornelius TORP, *Max Weber und die preußischen Junker*, op. cit., p. 49-79.

<sup>31</sup> Marie-Bénédicte VINCENT, *Serviteurs de l'État*, op. cit., p. 71-72.

l'échantillon de M.-B. Vincent. Au contraire, les membres de la Borussia sont dans leur immense majorité fils de hauts fonctionnaires, officiers et propriétaires terriens<sup>32</sup>.

\*

La structure des *Verbindungen* permet des liens étroits entre membres étudiants et anciens. Ces liens sont officialisés, démultipliés et renforcés sous l'Empire. Le soupçon de protectionnisme qui pèse sur les membres des corporations ne peut être que partiellement étudié empiriquement. L'analyse des professions des membres devenus *alte Herren* démontre une attirance privilégiée des *Verbindungsstudenten*, plus la corporation est élitiste, pour la haute administration, les hautes professions juridiques, la propriété terrienne et dans une moindre mesure la carrière militaire. La hiérarchie des positions au sein de l'espace des organisations étudiantes est homologue à la hiérarchie des positions professionnelles occupées par les membres durant leur carrière. De même qu'au sein de chaque type de corporation il existe un classement propre, il est possible de classer les corporations en fonction des postes et professions occupés par leurs AH. Parmi les *Verbindungen* étudiées ici, cela est particulièrement visible pour les *Burschenschaften*, avec l'Allemannia et la Frankonia de Heidelberg occupant une position supérieure, proche voire identique aux *Corps*, tandis que la Germania-Berlin occupe une position inférieure, qui se rapproche d'organisations moins élitistes. Néanmoins, tous se situent dans les deux premières catégories de la hiérarchie établie par Jaraus. Il faudrait mener une étude d'un nombre beaucoup plus grand de corporations, en incluant *Landsmannschaften* et d'autres formes de corporations pour affiner et compléter ce modèle.

Ne pouvant s'appuyer activement sur un tel réseau d'anciens, les membres des associations étudiantes françaises, mais aussi de certaines organisations étudiantes allemandes, cherchent dans leur entourage plus ou moins direct des protecteurs, qui, en engageant leur nom (et quelques deniers) s'inscrivent comme membres honoraires, ce qui doit permettre d'assurer le bon développement de ces associations.

---

<sup>32</sup> Une comparaison avec la Saxonia de Göttingen, autre *Corps* du Cercle blanc qui a été récemment étudié par Manuel Weskamp, n'est que partiellement possible en l'état, car l'échantillon de Weskamp rassemble tous les membres reçus entre 1844 et 1935 et n'ayant jamais quitté la Saxonia par la suite. Weskamp ne différencie que partiellement les différences de choix de carrière au cours du temps, et n'en présente pas une évolution clairement chiffrée (ce qu'il fait pour la division entre nobles et bourgeois ou le choix des études). Son étude repose surtout sur des présentations de carrières individuelles beaucoup plus précises que ce que nous avons pu faire ici, mises en perspective avec une description des carrières de l'ensemble de l'échantillon. D'après les informations que l'on peut en tirer, le modèle de la Saxonia-Göttingen est très proche de celui de la Borussia-Bonn (majorité de propriétaires terriens et de hauts fonctionnaires), bien que le nombre de bourgeois y soit plus élevé. Weskamp note notamment que de nombreux propriétaires terriens effluent des études de droit, parfois jusqu'au référendariat, avant de se retirer sur leurs exploitations, ce que l'on a également constaté pour les membres de la Borussia. Cf. Manuel WESKAMP, « *Ehre – Frohsinn – Eintracht* », *op. cit.*, p. 412-460.

## **2. Tisser des liens pour s’implanter**

En France, pour les étudiants-fondateurs d’associations, pouvoir affirmer le soutien d’individus distingués, en premier lieu leurs professeurs, est une étape obligée pour assurer les autorités universitaires et politiques du sérieux de leur entreprise.

### **2. 1. S’assurer des soutiens**

Les fondateurs des AGE mènent de véritables campagnes de recrutement de membres honoraires. Ils y sont même encouragés par leurs premiers soutiens. Eugène Boureau, premier président de l’AGE de Paris, écrit en octobre 1884 au ministre de l’Instruction publique Armand Fallières, à la veille de la première rentrée universitaire de l’association, officiellement fondée six mois plus tôt. Après l’avoir assuré des premiers succès de l’association, il souligne que, comme le ministre l’a exigé, l’AGEP possède désormais un comité régulièrement élu et un siège social. En conséquence, Boureau lui rappelle ses engagements : « Vous n’avez plus de raison pour nous rejeter votre adhésion de 1<sup>er</sup> membre honoraire, à moins que nous n’ayons pas réussi à vous convaincre de la sagesse de nos intentions<sup>33</sup> ». Début février 1885, le comité de l’AGEP va plus loin et soumet directement un formulaire d’adhésion à Louis Liard, alors vice-recteur de l’académie de Paris, et aux doyens des facultés. Liard incite ces derniers à l’adhésion, qui répondent favorablement. Le comité de l’AGEP remercie le doyen de la Faculté de médecine et lui assure que leur association mérite l’attention des professeurs, car elle a été créée pour le bien de tous les membres de l’Université : « Croyez bien, Cher Maître, que nous nous efforcerons de toujours mériter votre sympathie en maintenant l’Association dans la voie sérieuse où nous l’avons engagée au début<sup>34</sup> ». Le comité de l’AGE d’Aix offre quant à lui en 1889 au recteur et aux professeurs du Conseil général des facultés le titre de membre d’honneur. Après une « assez longue discussion » et avis positif du recteur, ils acceptent<sup>35</sup>.

Si gagner des soutiens est particulièrement important pour les fondateurs des premières Associations Générales des Étudiants, cela vaut toujours pour les membres des Associations corporatives au tournant du siècle. Ainsi, annonçant la création de leur organisation au vice-recteur, le comité de l’Association corporative des Étudiants en médecine de Paris

---

<sup>33</sup> Lettre d’Eugène Boureau au ministre de l’Instruction publique, 7 octobre 1884, AN, AJ/16/8374.

<sup>34</sup> Lettre de Louis Liard au doyen de la Faculté de médecine Jules Béclard, 7 février 1885 ; lettre d’acceptation du doyen, 9 février 1885 ; lettre de Jules Delcambre pour le Comité au doyen de la Faculté de médecine, 28 février 1885, AN, AJ/16/8374.

<sup>35</sup> « Facultés d’Aix », in *E&D*, Tome XXX. *Rapports des Conseils généraux des Facultés pour l’année scolaire 1887-1888*, Paris, Imprimerie Nationale, 1889, p. 39-40.

(ACMP) affirme : « Tous nos maîtres se sont, à l'heure actuelle, déjà fait inscrire comme membres fondateurs ou honoraires<sup>36</sup> ».

Ce soutien des professeurs pour l'associationnisme étudiant est nouveau et n'est que progressivement acquis, parfois difficilement. Contrairement à certaines corporations allemandes qui peuvent s'appuyer, dès les années 1870-1880, sur des anciens déjà établis socialement et professionnellement, pour les fondateurs des AGE tout est à construire. À Toulouse, des professeurs élus au Conseil général des facultés s'opposent d'abord à toute relation officielle avec l'AGE lors de sa fondation en 1886. Claude Perroud (1839-1919), recteur de l'académie depuis 1881, plaide néanmoins en sa faveur et l'attitude des sceptiques commence à changer. Dès le début des années 1890, l'AGE de Toulouse est soutenue financièrement par la ville et moralement par les enseignants de l'université<sup>37</sup>.

Il existe plusieurs statuts de membre honoraire, dont les dénominations varient d'une association à l'autre. À l'AGE de Paris, ils sont divisés en trois catégories : les membres honoraires, qui fixent eux-mêmes le montant de leur cotisation ; les membres perpétuels, qui versent en une ou plusieurs fois dans un délai de deux ans la somme de 200 francs ; les membres fondateurs, qui souscrivent pour 500 francs aux mêmes conditions<sup>38</sup>. L'UGE de Montpellier dresse en 1907 une liste de vingt-trois fonctions, dont les individus portent de droit le titre de président d'honneur (entre autres les sénateurs et députés de l'Hérault, le maire de Montpellier, le recteur, les doyens). Le titre de membre d'honneur est réservé aux professeurs des facultés et écoles supérieures de Montpellier, à condition qu'ils souscrivent pour au moins 6 francs par an. Enfin, toute personne qui souhaite soutenir l'UGEM peut devenir membre honoraire, pour une cotisation annuelle d'au moins 5 francs. Le comité se garde le droit de refuser l'adhésion de toute personne n'étant pas ancien étudiant<sup>39</sup>.

Un demi-siècle plus tard, Eugène Boureau revient de manière plus critique sur les démarches de la jeune AGEP, également appelée simplement l'A. : « l'indépendance de l'A. fut échangée contre la protection de l'Université, de la Ville de Paris et du gouvernement. L'A., qui primitivement devait, par les avantages matériels qu'elle offrait à ses membres, suffire à ses propres besoins, chercha ses ressources dans le recrutement des membres honoraires et dans le versement de subventions municipales et gouvernementales<sup>40</sup> ». En effet, après s'être assurés du soutien de leurs professeurs, les dirigeants des AGE cherchent, pour consolider

---

<sup>36</sup> Lettre du Comité de l'ACMP au vice-recteur, s. d., reçue le 7 novembre 1902, AN, 20020476/343.

<sup>37</sup> John M. BURNEY, *Toulouse et son université*, op. cit., p. 252-258.

<sup>38</sup> ASSOCIATION GENERALE DES ÉTUDIANTS DE PARIS, « Statuts », in *Annuaire 1888/89*, Paris, 1888, §§ 18-20.

<sup>39</sup> UNION GENERALE DES ÉTUDIANTS DE MONTPELLIER, *Statuts*, Montpellier, 1907, §§ 3-5, p. 2.

<sup>40</sup> Eugène BOUREAU, « Origine de l'A. », *L'Hygiène par le tourisme*, décembre 1934, 5<sup>e</sup> année, n° 43, numéro spécial pour le cinquantenaire de l'A., p. 7.

leurs associations, à obtenir des subventions. Ministère de l'Instruction publique et Direction de l'enseignement supérieur, plus rarement d'autres ministères comme l'Intérieur ; villes et départements ; facultés puis universités : les membres des comités s'attellent à multiplier les contacts avec ces diverses institutions afin d'obtenir des subventions régulières ou extraordinaires, qui leur permettent de payer les dépenses quotidiennes, d'organiser des festivités ou des déplacements exceptionnels. En 1906, l'UEE de Lille bénéficie de quatre subventions annuelles : 700 francs de l'État, 700 francs de l'Université, 500 francs de la Ville et 300 francs de la Société des amis et anciens étudiants de l'Université, soit 2 200 francs sur un total de recettes d'environ 7 600 francs<sup>41</sup>. Les membres des AGE s'enorgueillissent de ces soutiens financiers et en font la promotion. À partir de la rentrée 1889, le *Bulletin* de l'AGE de Montpellier bénéficie d'une subvention ministérielle. Les rédacteurs-éditeurs du journal font alors paraître en bonne place sur la couverture de chaque numéro : « Honoré de la souscription du ministère de l'Instruction publique ».

Ce soutien par l'inscription de membres honoraires et les subventions publiques démontre le changement complet d'attitude des autorités universitaires et politiques vis-à-vis des organisations depuis le début de la Troisième République. Il conduit également à une grande différence par rapport à la situation qui prévaut en Allemagne où, au contraire, corporations et associations vivent des cotisations de leurs membres actifs et anciens<sup>42</sup>. Il importe donc de mieux connaître le profil de ces membres honoraires.

## 2. 2. Qui sont ces membres honoraires ?

Qui s'engage en tant que membre honoraire d'une association d'étudiants ? Nous étudierons les foyers de recrutement en nous interrogeant d'abord sur les liens intergénérationnels dans ces associations et donc la place des anciens, puis en procédant à une analyse du profil professionnel de ces membres honoraires. Sur cette base, nous montrerons que leur rôle ne se limite pas à financer ces associations.

---

<sup>41</sup> Aux subventions s'ajoute le montant des cotisations des membres actifs (4 260 francs) et honoraires (1 200 francs). Formulaire « Université de Lille. Liste des diverses associations », 1906, AN, 20020476/349, « Associations des étudiants de province et d'Outre-mer », 1906-1963.

<sup>42</sup> Un professeur ou un membre de l'administration universitaire peut se prendre de sympathie pour une organisation et essayer d'obtenir une subvention du ministère, mais cela relève de l'exception. Seules les institutions comme la *akademische Lesehalle* (cabinet de lecture) sont parfois financées partiellement par l'université.

### 2. 2. 1. Les liens intergénérationnels en France

En France, l'engagement à vie dans une association étudiante n'existe pas. Des groupes d'anciens étudiants sont néanmoins constitués. Parallèlement voire antérieurement à la naissance des premières associations d'étudiants, sont fondées des associations d'anciens des facultés ou des grandes écoles. Pour les facultés, l'Association amicale des anciens élèves de la Faculté des lettres de Paris, créée en 1884 (la même année que l'AGEP), fait figure de pionnière. Constituée comme Association des étudiants en lettres, victime de la concurrence de l'AGEP, elle devient officiellement une association d'anciens en 1890. Elle est reconnue d'utilité publique en 1912, bien qu'elle ne rassemble que peu de membres : 190 en 1885, 450 en 1893, 500 en 1900, 550 en 1906, 750 en 1910, 900 en 1913. Parmi les membres de 1900, peut noter l'ancien président de l'AGEP Henry Bérenger, les professeurs Sylvain Lévi (Collège de France), Marcel Dubois ou Gustave Larroumet (Faculté des lettres)<sup>43</sup>.

Ce modèle de l'association d'anciens fonctionne surtout dans les grandes écoles et y date bien souvent d'avant la Troisième République. Surtout dans les écoles au concours d'entrée particulièrement difficile et où les élèves sont internes, l'esprit de corps y est bien plus fort que dans les facultés. En 1846 est fondée la Caisse de secours mutuels de l'École normale supérieure, qui devient en 1877 l'Association amicale de secours des anciens élèves, reconnue d'utilité publique cette même année. Elle compte 1 394 membres vivants au 1<sup>er</sup> janvier 1899. L'adhésion est volontaire mais peu coûteuse (10 francs par an) et la plupart des normaliens y cotisent. Nombreux sont ceux qui versent 200 francs ou plus afin de figurer parmi les souscripteurs perpétuels – pour ne citer que quelques noms de personnalités encore vivantes au tournant du siècle : Michel Bréal (promotion 1852), Ernest Lavisse, Gabriel Monod (1862), Lucien Lévy-Bruhl, Salomon Reinach (1876), Émile Durkheim (1879), Élie Halévy (1889)<sup>44</sup>. Cette association joue un rôle symbolique très fort. Théoriquement, après son décès, tout normalien diplômé a droit à une notice nécrologique, rédigée par un membre de l'association, et un membre de la promotion doit être si possible présent aux funérailles.

Après les précurseurs des Arts et métiers qui fondent leur association d'anciens en 1846, de telles associations sont établies durant la première moitié des années 1860 dans les

---

<sup>43</sup> Prospectus daté de décembre 1900, AN, 20020476/342, dossier « Association amicale des anciens élèves de la Faculté des lettres de Paris », 1900-1939 ; 1952-1966 ; ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES DE LETTRES ET SCIENCES HUMAINES DES UNIVERSITÉS DE PARIS, *Livre de mémoire 1884-1984*, Paris, 1984, p. 13 ; André BAUDRILLAT, « La fondation », *in Ibid.*, p. 21-28.

<sup>44</sup> ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE, *52<sup>e</sup> réunion générale (9 janvier 1899)*, Paris, Librairie Léopold Cerf, 1899. Parmi eux, Salomon Reinach débourse 2 740 francs, Élie Halévy 1 000 francs.

écoles d'ingénieurs<sup>45</sup>. Un autre modèle prévaut à l'École libre des sciences politiques, où une Société des élèves et des anciens élèves est créée, divisée en une Section diplomatique et générale et une Section administrative et financière. L'usage conduit à ce que chacune des deux sections compte deux présidents élus parmi les membres déjà diplômés et deux secrétaires encore élèves. Les conférences et cérémonies organisées par la Société permettent le renforcement des liens entre les différentes promotions mais également entre maîtres et élèves<sup>46</sup>.

Bien au contraire, au sein des AGE, rares sont les anciens maintenant les liens avec leur association, ce qui est souvent regretté. Quelques pistes ont pourtant été élaborées pour assurer cette continuité. Charles Bouissoud quitte la présidence du comité de l'AGE de Dijon en 1907 et est nommé président honoraire. Prenant pour modèle les associations d'anciens des lycées, il milite en faveur de la création d'une Association des anciens étudiants, qui pourrait venir en aide à l'Association des étudiants, au nom du « grand principe de solidarité<sup>47</sup> ». Ce projet reste vœu pieux, malgré l'enthousiasme des membres de l'AGE dijonnaise. À l'AGE de Montpellier, plusieurs tentatives sont pensées ou faites pour maintenir les liens avec les anciens : les inviter aux soirées, leur décerner le titre de membres correspondants. Des appels réitérés à adhérer comme membre associé après la fin des études ou à créer une Association des anciens sont émis, sans succès<sup>48</sup>. Après la fin de leurs études, les membres des AGE ne maintiennent donc que rarement (officiellement) leurs liens avec leur association. Ce sont les membres les plus engagés, ceux élus au comité et encore plus s'ils y occupent un poste (président, secrétaire, etc.), qui sont les plus propices à s'inscrire comme membre honoraire. Il n'y a que sur l'AGE de Paris que nous disposons de données exactes (cf. tableau 5-4)<sup>49</sup>.

---

<sup>45</sup> Association des ingénieurs civils des Ponts-et-Chaussées (1860), des anciens de l'École centrale (1862), Société amicale de secours des ingénieurs des Ponts-et-Chaussées (1863), de l'École polytechnique (1865). Georges RIBEILL, « Les associations d'anciens élèves d'écoles d'ingénieurs des origines à 1914. Approche comparative », *Revue française de sociologie*, 1986, vol. 27, n° 2, pp. 317-338.

<sup>46</sup> René DOLLOT, *Souvenirs de l'École Libre des Sciences Politiques (1895-1905)*, Paris, Éditions A. Pédone, 1947, p. 26-33. Dollot est président de 1899 à 1902 de la Section de diplomatique. Il insiste sur « l'occasion d'approcher familièrement nos maîtres » (p. 33).

<sup>47</sup> Charles BOUISSOUD, « De l'utilité d'une association d'anciens étudiants », *Dijon-Escholier. Bulletin mensuel de l'Association Générale des Étudiants de Dijon*, février 1907, n° 10, p. 207. Voir aussi : ID., « Association d'Étudiants et Association d'Anciens Étudiants », *Ibid.*, mai 1907, 2<sup>e</sup> année, n° 13, p. 15-17 et « Association des Anciens Étudiants de l'Université de Dijon », *Ibid.*, juin 1907, 2<sup>e</sup> année, n° 14, p. 66. C. Bouissoud (1880-1942) devient par la suite avocat et est élu député de Saône-et-Loire de 1928 à 1942, dans le groupe des Républicains de gauche, puis à partir de 1936 de l'Alliance des républicains de gauche et des radicaux indépendants. Voir : [http://www2.assemblee-nationale.fr/sycomore/fiche/\(num\\_dept\)/1044](http://www2.assemblee-nationale.fr/sycomore/fiche/(num_dept)/1044).

<sup>48</sup> « Séance du 21 avril 1890 », *BAGEM*, 1<sup>er</sup> juin 1890, 3<sup>e</sup> année, n° 30, p. 208 ; Edgard VOGEL, « Pour les anciens », *Montpellier-Université. Bulletin de l'Union Générale des Étudiants (MU)*, février 1909, 2<sup>e</sup> année, n° 2, pp. 10-11.

<sup>49</sup> Parmi les anciens élus de l'AGE de Bordeaux, 29 membres du comité, un trésorier, trois secrétaires, six vice-présidents et six présidents sont inscrits comme membres honoraires en 1895, mais nous ignorons le nombre d'anciens membres actifs non-élus devenus membres honoraires.

En 1911, seuls 96 des milliers d'anciens membres actifs non-élus au comité qu'a compté l'AGEP depuis sa fondation en 1884 sont inscrits comme membres honoraires, tous statuts confondus. Les anciens élus au comité, sans et surtout avec fonctions, sont bien plus à même de s'engager comme membres honoraires. Ce maintien des liens avec l'association est cependant loin d'être automatique ou même massif et les anciens ne représentent qu'une minorité des membres honoraires.

**Tableau 5-4. Nombre d'anciens membres étudiants de l'AGEP membres honoraires (tous statuts) en 1895 et en 1911**

Statut	Actif	Comité	Bibliothécaire	Trésorier	Secrétaire	Vice-P	Président	Total
Honoraire 1895	2	6	-	-	1	-	-	9
Perpétuel 1895	5	13	3	3	4	10	8	46
<b>Total 1895</b>	<b>7</b>	<b>19</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>5</b>	<b>10</b>	<b>8</b>	<b>55</b>
Honoraire 1911	11	4	-	-	-	5	-	20
Perpétuel 1911	84	32	6	8	10	24	18	182
Fondateur 1911	1	-	-	-	-	-	1	2
<b>Total 1911</b>	<b>96</b>	<b>36</b>	<b>6</b>	<b>8</b>	<b>10</b>	<b>29</b>	<b>19</b>	<b>204</b>

Cependant, les anciens de l'AGEP s'engagent de plus en plus en tant que membres honoraires au fil du temps. En effet, ils constituent 55 des 493 membres honoraires de 1895 (11,16 %) contre 204 des 743 de 1911 (27,46 %). Le statut de membre perpétuel (cotisation unique de 200 francs) est de loin le plus favorisé par les anciens membres de l'AGEP. Ils représentent même plus de la moitié de l'ensemble des membres perpétuels : 73 sur 123 en 1895 (59,3 %) et 182 sur 312 en 1911 (58,3 %). Cela peut s'expliquer par le fait que le montant pour devenir membre fondateur (500 francs) est trop élevé pour ces jeunes diplômés, qui veulent marquer leur passage à l'association par un don important. Ces anciens ne se répartissent pas de manière équilibrée entre les différentes professions exercées par l'ensemble des membres honoraires.

### 2. 2. 2. Profils professionnels des membres honoraires des AGE

À l'instar des listes de membres actifs, les AGE de Paris et de Bordeaux sont les seules à publier régulièrement les listes de leurs membres honoraires. Quelques autres publications permettent de les comparer avec d'autres associations provinciales. Nous les avons classés par profession<sup>50</sup>.

<sup>50</sup> Les Associations corporatives possèdent également des membres honoraires mais nous n'avons retrouvé pour aucune d'entre elles de liste nous permettant d'établir une comparaison avec les AGE. Pour le détail de la méthodologie et des sources, se reporter à l'Annexe n° 15b.

Il ne s'agit pas en réalité de 2 506 personnes différentes, puisque certains membres honoraires des AGE de Bordeaux et Paris de 1895 le sont encore en 1906 et 1911 et que certains sont membres honoraires de plusieurs AGE. De plus, certains sont décédés au moment de la publication de l'annuaire. Nous avons décidé de les intégrer, car, outre le fait qu'ils soient très peu nombreux, en faisant malgré tout figurer leurs noms, les membres des AGE démontrent qu'ils possèdent un poids symbolique qui renforce l'attraction de l'association et son intégration dans les hautes sphères de la société. Ce tableau permet donc de donner un aperçu des soutiens recherchés et obtenus par les membres des AGE. Plus généralement, on peut noter la diversité des professions parmi lesquelles se recrutent ces membres honoraires, malgré le travail de classement effectué. À de rares exceptions, presque toujours des veuves, les femmes sont absentes de ces membres honoraires, ce que le tableau ne montre pas.

L'AGE de Toulouse a été créée en 1886 et celle de Montpellier en 1887 : elles sont encore très récentes au moment de la publication des listes que nous avons utilisées pour le tableau 5-5, mais ce sont les seules que nous ayons retrouvées. Cette précocité complique la comparaison. Durant ces premières années, les membres de l'AGEM n'ont été en mesure d'attirer que très peu de soutiens en dehors du monde universitaire. Pourtant, l'AGEM connaît de premières années extrêmement fastes. Ce phénomène est valable mais bien moins fort pour l'AGET, alors que l'association connaît des difficultés plus importantes pour s'implanter. Pourtant, l'AGET dispose de soutiens relativement nombreux à l'université, mais a également attiré quelques notabilités locales parmi les professions libérales. Les soutiens extérieurs seuls ne permettent pas le développement des associations d'étudiants : s'ils sont indispensables, l'absence de mobilisation des étudiants en faveur de l'association, comme c'est assez largement le cas à Toulouse, empêche ou rend difficile son expansion<sup>51</sup>.

Les premiers soutiens de ces associations sont les membres de l'enseignement supérieur : les étudiants fondateurs des AGE ont pu développer leurs associations largement grâce au soutien de leurs maîtres, qui s'exprime par leur présence à leurs manifestations publiques, par la tenue de discours et de conférences et par l'aide financière (leur cotisation) et morale (publication de leur nom dans l'*Annuaire* ou le journal de l'association) que constitue leur souscription. Les professeurs sont largement surreprésentés<sup>52</sup>.

---

<sup>51</sup> Sur l'AGET, cf. John M. BURNEY, « Student Organization in Nineteenth-Century France: The Example of Toulouse », *History of Education Quarterly*, 1985, vol. 25, n° 3, pp. 303-323, même s'il exagère très probablement l'état catastrophique de l'association.

<sup>52</sup> L'Université de Paris compte par exemple 301 enseignants de tout grade en 1912, dont 162 professeurs titulaires : 149 sont membres de l'AGEP en 1911. « Université de Paris », in *E&D*, Tome CVI. *Rapport des Conseils des Universités pour l'année scolaire 1911-1912*, Paris, Imprimerie Nationale, 1913, p. 15.

**Tableau 5-5. Professions des membres honoraires de cinq AGE**

Profession	AGEP 1895	AGEP 1911	AGEB 1895	AGEB 1906	AGEM 1893	AGET 1889	UEE Lille 1911
<b>Enseignement supérieur</b>	149 (30,22%)	196 (26,38%)	122 (25%)	117 (36,9%)	92 (79,31%)	45 (44,1%)	86 (34,68%)
<i>Prof.</i>	102 (20,7%)	149 (20%)	82 (16,83%)	95 (30%)	71 (61,2%)	41 (40,2%)	79
<i>MCF</i>	20	9	9		4		
<i>Chargé</i>	3	9	3	2	10		1
<i>Subalterne</i>	5	2	16	3			5
<i>Recteur, HFES</i>	2	2	3	5	4	1	1
<i>Dir. étab.</i>	8	16	5	10	2		
<i>Secrétaire</i>	7	5	4	2	1	3	
<i>Prof à l'étranger</i>	2	4					
<b>Ens. 2<sup>nd</sup>aire</b>	24 (4,9%)	19 (2,5%)	9 (1,84%)	3 (0,95%)	-	2 (1,96%)	7 (2,82%)
<i>Prof.</i>	24	15	7	1		1	3
<i>Encadrement</i>		4	2	2		1	4
<b>Int. Art. Scient.</b>	97 (19,67%)	128 (17,2%)	14 (2,87%)	11 (3,47%)	4 (3,45%)	5 (4,9%)	13 (5,24%)
<b>Prof. méd.</b>	83 (16,8%)	99 (13,3%)	110 (22,6%)	69 (21,76%)	1 (0,86%)	10 (9,8%)	53 (21,37%)
<i>Dr. méd.</i>	41 (8,31%)	66 (8,9%)	59 (12,11%)	38 (11,99%)		3	34 (13,7%)
<i>Méd. hôp.</i>	10	7	7	7			4
<i>Chirurgien hôp.</i>	9	4	9	6		1	
<i>Chir.-dentiste</i>	2	2	2		1		2
<i>Chef de clinique</i>			5	2			5
<i>Autres médecins</i>	2	2	2	3			1
<i>Dir. étab.</i>			3	1			2
<i>Pharmacien</i>	19 (3,85%)	18 (2,4%)	23 (5,94%)	12 (3,78%)		6 (5,88%)	5
<b>Ingénieur</b>	16 (3,24%)	18 (2,4%)	9 (1,85%)	5 (1,57%)		1 (0,98%)	9 (3,6%)
<b>Métiers BIC</b>	7 (1,42%)	23 (3%)	56 (11,5%)	34 (10,7%)	8 (6,9%)	5 (4,9%)	16 (6,45%)
<b>Prof. jur.</b>	30 (6%)	61 (8,2%)	94 (19,3%)	44 (13,9%)	1 (0,86%)	22 (21,6%)	13 (5,24%)
<i>Avocat</i>	23 (4,66%)	40 (5,4%)	54 (11%)	22 (6,94%)	1 (0,86%)	17 (16,67%)	9 (3,6%)
<i>Notaire</i>	2	2	5	3			2
<i>Proc. Rép., gén.</i>	1	5	2	2			
<i>Juge (tout statut)</i>	3	6	7	6			2
<i>Autres magis- trats</i>	2	3	10	8		2	
<i>Conseiller CApp</i>		1	11				
<i>Avoué</i>	1	3	4	1		2	
<i>Subalterne, autre</i>		1	1	2		1	
<b>H. politique</b>	30 (6%)	48 (6,46%)	30 (6,16%)	13 (4,1%)	3 (2,58%)	2 (1,96%)	29 (11,7%)
<b>Fonctionnaire</b>	14 (2,84%)	56 (7,53%)	21 (4,31%)	6 (1,89%)	1 (0,86%)	4 (3,9%)	9 (3,6%)
<i>Haut fonct.</i>	11	41	16	5	1	1	4
<i>Autres</i>	3	15	5	1		3	5
<b>Officier, commissaire</b>	1	4	3	2	1	3	1
<b>Prop., rentier</b>	1	1	7	6	3 (2,58%)	-	-
<b>Religieux</b>	3	2	3	-	1	-	-
<b>Divers</b>	38 (7,7%)	88 (11,84%)	9 (1,85%)	7 (2,2%)	1 (0,86%)	3 (2,94%)	12 (4,8%)
<i>Diplômé ES</i>	18	27		2		1	3
<i>Étudiant</i>	2	2	8			1	
<i>Mme veuve</i>	5	8		1			3
<i>Inconnue</i>	13	51	1	4	1	1	6
<b>Total (n=2 506)</b>	<b>493</b>	<b>743</b>	<b>487</b>	<b>317</b>	<b>116</b>	<b>102</b>	<b>248</b>

Parmi ces professeurs, nombreux sont ceux à détenir une position de pouvoir, au moins universitaire. On compte ainsi parmi les membres honoraires de l'AGEP en 1911 douze doyens, en cours de mandat ou honoraires. Pour ceux qui restent le plus longtemps en poste, comme Paul Appell en sciences ou Paul Brouardel en médecine, ils correspondent au modèle que Christophe Charle a appelé « administrateur »<sup>53</sup>. Certains occupent des positions de pouvoir (symbolique) également en-dehors de l'université à proprement parler. Douze des dix-huit membres de l'Académie de médecine devenus membres honoraires de l'AGEP au moins un an entre 1888 et 1895 sont professeurs, dix à la Faculté de médecine et deux à l'École supérieure de pharmacie. En 1911, sur trente, vingt sont professeurs (soit exactement la même proportion) : treize en médecine, trois en pharmacie, trois en sciences et un au Collège de France (Marcellin Berthelot).

À ce vaste contingent d'enseignants, s'ajoutent quelques membres de l'administration de l'enseignement supérieur, à divers échelons : recteurs et hauts fonctionnaires (Louis Liard est membre honoraire de l'AGEP, membre d'honneur de l'AGEM et membre d'honneur de droit de l'AGEB en 1895 en tant que directeur de l'enseignement supérieur), directeurs d'établissements (École libre des sciences politiques, École de notariat de Bordeaux) et secrétaires de facultés ou écoles. Ces derniers se révèlent pour les dirigeants des AGE des contacts très utiles afin d'obtenir des informations de première main sur les lieux, horaires et coûts des enseignements, qu'ils communiquent aux membres de l'association et aux nouveaux étudiants. Cela leur permet de jouer un rôle d'aide et d'intégration, qui correspond au programme de solidarité mis en avant lors de la fondation des AGE dans les années 1880, et de renforcer l'utilité de l'adhésion à l'association. Très peu de ces membres de l'enseignement supérieur n'a été membre actif de l'AGEP : seuls trois professeurs (dont un à l'étranger) et un maître de conférences le sont en 1911.

Les membres des professions libérales, docteurs en médecine et avocats, représentent un contingent variable selon les associations ou le moment, mais toujours important. Les motifs de leur soutien à ces associations sont bien plus difficiles à saisir que pour les professeurs d'université, qui jouent leur rôle d'encadrement et de formation de la jeunesse estudiantine. De multiples raisons peuvent être avancées, comme des liens familiaux (pères, oncles, frères aînés) ou amicaux avec des membres, avoir l'accès à un vivier de possibles futurs confrères, ou encore, en province, leur place de notabilités locales, se devant de participer aux activités de l'élite intellectuelle. Elles ne sont cependant ni quantifiables ni vérifiables empiriquement,

---

<sup>53</sup> P. Appell (1855-1930), membre honoraire de l'AGEP à partir de 1888 au plus tard, puis perpétuel, doyen de 1903 à 1920. P. Brouardel (1837-1906), membre honoraire à partir de 1885, doyen de 1887 à 1901.

en l'état des sources. Elles ne permettent pas non plus de comprendre les mécanismes qui conduisent un avocat ou un médecin plutôt qu'un autre à cotiser comme membre honoraire et les gains (symboliques) à voir son nom publié dans l'annuaire d'une AGE ou, justement, de bien souvent ne même pas voir son nom publié, puisque rares sont les listes de membres honoraires. C'est en s'intéressant à la profession des anciens membres devenus membres honoraires que l'on peut commencer à donner quelques pistes explicatives. En 1911, 38 des 61 membres honoraires de l'AGEP exerçant une profession juridique sont d'anciens membres de l'association (62,3 %), dont 24 des 40 avocats (60 %). C'est également le cas de 48 des 99 membres honoraires exerçant une profession médicale (48,5 %), dont 37 des 66 docteurs en médecine (56 %) et 10 des 18 pharmaciens (55,6 %). Parmi les membres honoraires anciens membres de l'AGEP, les membres des professions juridiques représentent 18,63 % et ceux des professions médicales 23,53 %, soit une très forte surreprésentation par rapport à la place de ces catégories dans le total des membres honoraires (respectivement 8,2 % et 13,32 %).

Au milieu des années 1890, le nombre d'hommes politiques et leur proportion parmi l'ensemble des membres honoraires sont équivalents à Paris et Bordeaux. Au début du XX<sup>e</sup> siècle au contraire, ils sont bien plus nombreux dans l'association de la capitale. Néanmoins, même à Paris, leur proportion n'augmente presque pas entre 1895 et 1911 et les politiciens ne forment qu'un groupe mineur parmi les membres honoraires. Le soutien de l'État aux associations étudiantes, et principalement aux AGE, passe donc bien plus par un concours officiel à leur développement (suppression de l'interdiction de s'associer, subventions) et moral (discours d'hommes politiques en fonction lors de cérémonies), que par un engagement individuel de certains politiciens. C'est surtout la position politique locale ou nationale qui différencie les parisiens des provinciaux. En 1911, les membres honoraires de l'AGEP exercent ou ont exercé des mandats et postes politiques nationaux bien plus que locaux. On dénombre ainsi un président de la République (Armand Fallières) et trois anciens présidents décédés (Félix Faure, Casimir-Perier, Sadi Carnot), tous les quatre membres fondateurs, 9 sénateurs, 32 députés et 21 ministres contre seulement deux maires, un conseiller municipal et trois conseillers généraux. À l'inverse, en 1906, les mandats et postes politiques occupés ou ayant été occupés par les membres honoraires de l'AGEB sont majoritairement locaux : trois maires et sept adjoints au maire de Bordeaux, un conseiller municipal, un conseiller d'arrondissement, deux conseillers généraux de Gironde, contre cinq députés (dont trois de Gironde) et deux ministres<sup>54</sup>. En 1911, seuls quatre anciens membres de l'AGEP devenus membres honoraires

---

<sup>54</sup> Tant à Paris qu'à Bordeaux, certains de ces mandats ou postes ont été occupés par la même personne. Pour d'autres, nous avons préféré dans le tableau 5-5 les classer avec leur profession d'origine lorsque leur mandat

ont exercé une fonction politique, mais leur nombre augmente après la Première Guerre mondiale. La proportion d'hommes politiques parmi les membres honoraires de l'UEE de Lille en 1911 (seule année pour laquelle nous disposons d'une liste) est largement supérieure à celle des autres associations. Leur répartition dans le champ politique est plus diversifiée : 15 occupent ou ont occupé à cette date au moins un mandat local, 10 un mandat ou un poste national et 4 des mandats nationaux et locaux<sup>55</sup>. À ces politiciens professionnels s'ajoutent : deux professeurs députés et un sénateur, un avocat député et un maire, un pharmacien maire.

L'autre différence entre l'AGE parisienne et celles de province est ses liens grandissants avec la (haute) administration. En 1895, l'AGEP compte moins de membres honoraires hauts fonctionnaires que l'AGE de Bordeaux, tendance largement inversée quinze ans plus tard. L'augmentation du nombre de hauts fonctionnaires membres honoraires de l'AGEP n'est pas que numérique (de 13 à 43, en comptant également les hauts fonctionnaires de l'enseignement supérieur) mais également proportionnelle (2,6 % contre 5,8 % de l'ensemble). Dans une proportion moindre que pour les membres des professions médicales et juridiques mais de manière notable, ces fonctionnaires membres sont souvent d'anciens membres de l'association. C'est le cas en 1911 d'un peu moins d'un sur deux : 23 sur 56 (41 %), dont 14 hauts fonctionnaires sur 41 (34 %). Cela s'explique d'abord par la surreprésentation des étudiants en droit au sein de l'AGEP. Sans tomber dans le cliché de l'AGEP comme « une couveuse à futurs sous-préfets<sup>56</sup> », critique parfois formulée à l'époque, peut-être que la proximité des dirigeants de l'association avec le pouvoir politique et administratif républicain les incite à choisir une carrière administrative.

Les AGE de Paris et Bordeaux possèdent chacune une catégorie largement surreprésentée par rapport aux autres associations. À Paris, il s'agit des professions intellectuelles, artistiques et scientifiques (hors enseignement), entre autres écrivains, dramaturges, hommes de lettres, artistes, architectes, chimistes, bibliothécaires, archivistes. Cela s'explique par la surreprésentation générale de ces métiers à Paris : Christophe Charle a recensé 10 111 hommes de lettres, journalistes et artistes créateurs en 1886, sur une population totale d'environ 17 000 à la fin du siècle, soit près de 60 %. À titre de comparaison, il dénombre

---

était passé ou leur activité politique secondaire, par exemple : Paul Coutant, « avocat à la Cour d'appel, ancien député » ou Armand Desprès, « docteur en médecine, député de la Seine ». Cela explique la différence avec le nombre d'hommes politiques qui figurent dans le tableau.

<sup>55</sup> Local : 4 maires, 2 adjoints au maire, 2 conseillers généraux (dont 1 également adjoint au maire), 4 conseillers généraux-maires, 1 conseiller d'arrondissement, 2 conseillers municipaux. National : 6 (anciens) députés, 2 sénateurs, 1 ancien président de la République (Émile Loubet), 1 ancien ministre. Local et national : 2 sénateurs-maires, 1 député-maire, 1 maire, conseiller général et ancien sénateur.

<sup>56</sup> Selon l'expression de l'historien Georges Duruy dans un discours à l'AGEP, cit. in Ivan VAN HOËL, « Associations d'étudiants », *LL*, 9 mars 1893, 4<sup>e</sup> année, n° 10, p. 3.

4 652 avocats et médecins parisiens sur environ 23 000, soit seulement 20 %<sup>57</sup>. Ces membres des champs littéraire et intellectuel recouvrent un large spectre de positions, tant socio-économiques que dans leurs champs. Le pôle officiel est bien représenté, avec 19 membres de l'Académie française devenus membres honoraires de l'AGEP au moins un an entre 1888 et 1895, bien que certains comme Ernest Lavisse ou Octave Gréard ne soient pas connus principalement pour leurs œuvres littéraires<sup>58</sup>. Ce nombre augmente ensuite, puisqu'ils sont 19 à l'être en 1911. À ces Immortels s'ajoutent des figures moins académiques mais tout aussi prestigieuses, comme Émile Zola, qui s'inscrit comme membre fondateur en 1893, après avoir tenu le discours officiel du banquet annuel de l'AGEP. Les membres des professions intellectuelles, artistiques et scientifiques sont sous-représentés parmi les anciens membres de l'AGEP. Ainsi, seuls 12,7 % des anciens de l'AGEP membres honoraires en 1911 (26 individus) exercent une telle profession contre 19,7 % de l'ensemble des membres honoraires.

Du fait de la structure économique de Bordeaux, il n'est guère étonnant que banquiers, industriels, et surtout armateurs et négociants soient plus nombreux parmi les membres honoraires de l'AGEB que dans les autres associations. La légère baisse de leur proportion entre 1895 et 1906 (de 11,3 % à 10,7 %) peut contraster avec l'expansion de l'activité économique de la ville, surtout liée au port, mais s'aligne en fait sur leur place dans la population active bordelaise. Les patrons du commerce (dont les banquiers et négociants) représentent environ 12 % en 1872 et en 1911, tandis que ceux de l'industrie tombent de 14 % à 5 % entre ces deux dates<sup>59</sup>. C'est donc moins leurs liens avec l'université que leur place dans la société locale qui conduit ces armateurs et négociants à s'inscrire comme membres honoraires de l'AGEB. Une comparaison avec les membres honoraires de l'AGE de Lyon aurait été particulièrement bienvenue. Dans ces deux villes commerçantes, des facultés ne sont créées ou recrées que progressivement au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, particulièrement sous la monarchie de Juillet et au début des années 1870. Cependant, à la fin du siècle, Bordeaux, contrairement à Lyon, ne subit pas la concurrence des facultés libres. Au contraire, malgré les nombreuses usines et surtout mines dans la région, les industriels ne s'engagent que peu dans l'UEE de Lille et préfèrent probablement patronner les élèves de l'Institut industriel du Nord.

Pour conclure, nous voudrions proposer un portrait d'un groupe d'individus parmi les plus engagés comme membres honoraires : les anciens présidents de l'AGEP. En 1895, parmi

---

<sup>57</sup> Christophe CHARLE, *Naissance des « intellectuels »*, *op. cit.*, p. 42.

<sup>58</sup> Et n'ont de ce fait pas été comptabilisés dans la catégorie Professions intellectuelles, artistiques et scientifiques, mais respectivement parmi les professeurs et les hauts fonctionnaires de l'enseignement supérieur.

<sup>59</sup> Georges DUPEUX, « La société bordelaise de la Belle Époque », in Louis DESGRAVES et Georges DUPEUX (dir.), *Bordeaux au XIX<sup>e</sup> siècle*, Bordeaux, Fédération historique du Sud-Ouest, 1969, p. 424.

les 10 anciens présidents vivants<sup>60</sup>, 8 sont membres honoraires. En 1911, ce sont 23 anciens présidents vivants que compte l'AGEP, dont 19 sont membres honoraires (82 %). Les quatre autres ont exercé leur mandat dans la décennie précédente. Au total, de 1884 à 1914, 29 jeunes hommes se succèdent à la tête de l'AGEP. Il s'agit de 15 juristes (parmi eux au moins 7 obtiennent le titre de docteur), 8 littéraires (3 licenciés ès lettres ou en philosophie, 2 agrégés, 1 aussi licencié en droit), 3 carabins (tous trois obtenant le doctorat), 2 scientifiques et 1 diplômé de l'École coloniale, également licencié en droit. Nous disposons de la date de naissance de 14 d'entre eux. Tous ont accédé à la présidence entre 23 et 26 ans (âge moyen de 24,7 ans). Ils étaient donc déjà avancés dans leurs études, ce qui s'explique par le fait qu'ils ont presque tous été élus au sein du comité avant leur mandat présidentiel. Nous ne connaissons la profession que de 15 pères, souvent seulement à la naissance du fils. La (relative) diversité des origines sociales mérite d'être soulignée : 5 pères exercent une profession juridique (avocat, deux notaires, procureur de la République et substitut), 1 est administrateur-officier (commis du commissariat de la marine), 3 sont propriétaires, 4 sont dans le commerce mais occupent des positions sociales très diverses (négociant, entrepreneur de menuiserie, épicier, petit marchand de drap), 2 ont un emploi d'encadrement des ouvriers au chemin de fer (sous-chef de traction et piqueur). Aucun n'est donc fils d'ouvrier ou d'agriculteur, mais pour quelques-uns, la méritocratie républicaine a fonctionné. Sans surprise, les fils des quatre membres des professions juridiques étudient le droit. Ceux des pères travaillant au chemin de fer et du petit marchand étudient en lettres, faculté la plus ouverte socialement avec celle des sciences, grâce aux bourses de licence et d'agrégation.

Nous avons retrouvé au moins une profession exercée pour 23 présidents. Les trois ex-carabins exercent une profession médicale : Eugène Boureau, le fondateur, et Paul Tissier, le président de l'affaire Dreyfus, s'établissent comme médecins à Paris, tandis qu'un des élus du premier comité, Maxime Isch-Wall, devient chirurgien, également à Paris. Les deux scientifiques sont Jules Delcambre, qui décède dès 1886, et Georges Chaumeton, qui devient professeur de mathématiques spéciales au collège Chaptal. Quatre autres deviennent enseignants dans le secondaire : Henri Feschotte (fils du sous-chef de traction), Laurent Gaston, Paul Wiriath et Louis Révelin. Ce dernier, fils du marchand de drap, quitte son poste de professeur de philosophie au collège Sainte-Barbe pour s'inscrire au barreau de Paris en 1905. Parallèlement, il enseigne l'économie politique au Collège libre des sciences sociales, est secrétaire de rédaction à *l'Humanité* et milite dans plusieurs partis socialistes. Ce n'est pas le

---

<sup>60</sup> Jules Delcambre, deuxième président de l'AGEP en 1885 et participant actif à sa fondation, décède accidentellement en 1886.

seul à entrer en politique, et quatre sont élus sous la Troisième République : un conseiller général (Philippe Vachal, avocat), un sénateur radical-socialiste (Henry Bérenger, homme de lettres, fils du piqueur au chemin de fer, boursier durant ses études), deux députés, un SFIO (Louis Noguères, avocat, maire) et un radical-socialiste (César Campinchi, avocat, également ministre à plusieurs reprises). Un autre, Jean Réveillaud, avocat ayant également exercé de nombreuses fonctions politico-administrative du cabinet d'Émile Combes à la Société des Nations, est élu maire et sénateur après l'Occupation. Nous n'avons retrouvé aucune activité administrative ou politique que pour deux anciens juristes, René Gouffier, avocat et Victor Marcombes, substitut puis procureur de la République. Quatre anciens présidents deviennent hauts fonctionnaires : le diplômé de l'École coloniale, Émile Merwart, occupe divers emplois administratifs, puis devient haut fonctionnaire colonial. Léon Delamarche suit le même type de carrière, mais dans divers ministères (Finances, Colonie, Commerce et industrie). Jules Scamaroni (fils du commis), est avocat à la cour d'appel de Paris de 1912 à 1914, puis est nommé chef du secrétariat particulier du ministre de la Marine le 10 juin 1914. Après la guerre, il occupe des postes dans différents ministères, puis devient préfet successivement de cinq départements et meurt précocement en fonction en 1938. Fernand Devise devient maître des requêtes au Conseil d'État ; il préside et administre également plusieurs sociétés industrielles. François Morel se consacre lui exclusivement au patrimoine industriel familial. Maurice Tourolle, le fils d'épicier et un des étudiants interrogés dans l'enquête d'Agathon, *Les jeunes gens d'aujourd'hui*, devient administrateur d'une succursale de la Caisse d'épargne dans son canton de naissance dans les Ardennes. Seul Raymond Recouly se consacre exclusivement au journalisme et à la littérature. Tous survivent à la Grande Guerre, à l'exception de Louis Cochard, avocat à la Cour d'appel de Paris et qui décède le 13 octobre 1918 avec le grade de capitaine-adjoint d'Intendance, des suites d'une maladie contractée au front<sup>61</sup>.

### **2. 2. 3. L'encadrement dans les autres associations**

La comparaison avec les membres honoraires des Associations corporatives n'est pas possible, faute de listes. Au sein des associations religieuses, les non-étudiants occupent également un rôle dirigeant. L'Association des Étudiants protestants de Paris (AEPP), est définitivement fondée en 1896 sur les bases d'une société constituée par le pasteur Jean Monnier fin 1892. L'association est conduite par un comité directeur d'au moins 12 membres, dont seule-

---

<sup>61</sup> Les cinq dont nous ignorons la carrière après les études sont tous étudiants en droit (et, pour un, également en lettres). Trois sont présidents durant les dernières années avant la guerre (Pierre Julien, 1908-1909 ; François Soullard, 1910 ; Marcel Viard, 1912-1913), les deux autres démissionnaires en cours de mandat (Lucien Leduc, 1897 ; Charles Jourjon, 1903).

ment un tiers d'étudiants. Cependant, tous sont élus par les membres actifs étudiants<sup>62</sup>. Elle compte de plus des membres honoraires, 139 en 1897/98. Les membres de l'enseignement supérieur sont nombreux, mais dans une proportion moindre que dans les AGE. Surtout, près d'un sur deux n'est pas Français et en poste à l'étranger, à Berlin, Edimbourg, Genève, Lausanne et Oxford (18 sur 41). Certains, comme Auguste Sabatier (doyen de la Faculté de théologie protestante), sont également membres honoraires de l'AGEP. Le caractère religieux de l'association conduit à ce qu'elle soit patronnée par 18 pasteurs, mais aussi des philanthropes et missionnaires protestants, dont John Raleigh Mott, qui tient une conférence à l'AEPP fin 1898, appelant au renforcement des associations d'étudiants protestants<sup>63</sup>. On peut également noter la présence de 10 banquiers, 10 ingénieurs, 9 nobles (sans autre indication), 7 médecins.

Le rôle des non-étudiants est encore plus important au Cercle catholique des étudiants de Paris, dit du Luxembourg (CdL), encadré par un comité de perfectionnement. Ce comité compte 79 membres en 1899, y compris les cinq présidents d'honneur et les membres du bureau, également membres de droit du comité. Le président du Cercle n'est pas un étudiant, mais un individu nommé par le cardinal archevêque de Paris, un des présidents d'honneur. Il s'agit en 1899 de Gabriel Dufaure (1846-1914), ingénieur et ancien député conservateur libéral de Charente-Inférieure de 1893 à 1898. Il est secondé par un aumônier et sept membres du Cercle élus. Cet encadrement plus strict n'a rien pour étonner dans une association qui se donne pour but d'offrir des « moyens de contracter de bonnes relations et assurer ainsi la conservation [des] principes religieux<sup>64</sup> » de ses membres. La composition de ce comité a peu de chose à voir avec celle des membres honoraires des AGE. Les ecclésiastiques, au nombre de 44, dont trois sont également professeurs à l'Institut catholique, en forment la majorité. Il n'y a qu'un seul professeur à l'université publique, Alphonse Boistel (1836-1908), de la Faculté de droit de Paris. Deux députés de Paris montrent les liens entre le Cercle du Luxembourg et la droite politique : Paul Lerolle (1846-1912), élu en 1898, auparavant conseiller municipal, et le baron Denys Cochin (1851-1922).

Ces associations religieuses jouent un faible rôle dans l'espace des organisations étudiantes français, du fait de leur fermeture sur elles-mêmes. Des conférences en droit ou médecine sont proposées aux membres, mais ceux-ci n'investissent pas activement les questions

---

<sup>62</sup> F. CASALIS, *L'Association des Étudiants protestants de Paris (1892-1958)*, Paris, 1959, p. 16-20.

<sup>63</sup> J. R. Mott (1865-1955), est le fondateur de la *Young Men's Christian Association*, à laquelle l'AEPP est affiliée via la branche française de la YMCA, l'Union chrétienne de jeunes gens. John Raleigh MOTT, « Comment rendre nos associations prospères », *Bulletin du Cercle des Étudiants protestants de Paris*, 15 novembre 1898, n° 1, pp. 5-8. Liste des membres dans : « Rapport annuel 1897/98 », *Ibid.*, juin-juillet 1899, n° 7, pp. 29-32.

<sup>64</sup> « Statuts », § 1, in CERCLE DU LUXEMBOURG, *Lettre d'un membre du Cercle Catholique des étudiants de Paris à un de ses nouveaux camarades*, Paris, 1899, p. 40.

étudiantes, en concurrence avec les autres organisations étudiantes (cela vaut surtout pour le Cercle catholique et commence à changer vers 1910), en raison de cette place prégnante de personnalités extérieures.

### **2. 3. Les organisations marginales : les associations d'étudiantes**

À côté des *Corps*, *Burschenschaften* et *Vereine Deutscher Studenten*, des Associations générales ou Associations corporatives, existent de nombreuses autres formes d'organisations étudiantes, qui entretiennent des relations diverses avec les autorités. Ainsi, les autorités universitaires allemandes surveillent et sont même souvent hostiles au *Freistudentenschaften* et surtout aux *Sozialwissenschaftliche Studentenvereinigungen* (Associations étudiantes de sciences sociales), qui sont régulièrement victimes de l'autoritarisme universitaire.

Nous allons brièvement traiter du cas d'organisations n'ayant pas subi la répression des pouvoirs universitaires ou politiques, mais qui ont pu poser des problèmes particuliers : les associations d'étudiantes. Dans les deux pays, les étudiantes ne sont que très rarement admises dans les organisations fondées par des étudiants (certaines AGE, les *Freistudentenschaften*). Elles créent alors leurs propres associations, auxquelles les autorités politiques et universitaires ne s'opposent pas. Comment les autorités essayent-elles d'intégrer ou contrôler cette nouvelle catégorie que forment les étudiantes ?

En Allemagne, les premières associations d'étudiantes sont souvent fondées très rapidement après l'autorisation qui leur est accordée de s'immatriculer officiellement (dans le Bade en 1900, en Bavière en 1904, en Prusse en 1908). Cela marque un changement net par rapport à la période précédente où, simples auditrices libres, les autorités universitaires refusaient de reconnaître leurs groupements, à de rares exceptions comme à Bonn en 1899 ou à Berlin l'année suivante. Par exemple, à Heidelberg, la *Vereinigung studierender Frauen* est fondée dès le semestre d'hiver 1901/02. Parfois, ces associations d'étudiantes connaissent un certain succès. Lors de sa création en juillet 1904, l'Association des étudiantes de Fribourg compte 14 membres. Durant les années suivantes, elle rassemble entre un tiers (jusqu'à 1909, puis à nouveau à partir de 1912) et un peu plus de la moitié (1909/10 à 1911) des étudiantes fribourgeoises. À ces associations s'ajoutent d'autres constituées sur une base confessionnelle, généralement catholique ou juive. La plupart de ces associations servent à l'entre soi et à la sociabilité entre jeunes femmes. Rares sont les associations d'étudiantes qui, comme le *Studentinnenverein* de Königsberg, s'engagent ouvertement pour l'égalité des sexes, mais elles sont nombreuses à tisser des liens avec le mouvement féministe bourgeois. L'association

féministe locale peut par exemple fournir un local à l'association des étudiantes. Cela permet aux étudiantes de tisser des liens avec des militantes comme Marianne Weber ou Helene Lange<sup>65</sup>. En France, alors que l'accès des femmes à l'université est plus précoce, des associations d'étudiantes ne sont créées que durant les dernières années avant la guerre. Cela s'explique par le fait que, parmi elles, les étrangères sont très nombreuses et même majoritaires dans certaines universités, comme à Paris. Après une première tentative infructueuse en 1901, la première Association Générale des Étudiantes est fondée en 1910 à Paris, suivie quelques mois plus tard par une association homonyme à Lille, puis à Bordeaux et à Toulouse en 1911, à Lyon en 1912<sup>66</sup>. Sans adopter une posture revendicative, les étudiantes n'hésitent pas à débattre de questions les concernant en tant que femmes, plus que spécifiquement en tant qu'étudiantes, comme le droit de vote<sup>67</sup>.

En Allemagne, les autorités universitaires n'adoptent pas un comportement fondamentalement différent envers les membres des associations d'étudiantes qu'avec les membres des corporations d'étudiants, en ce qui concerne le contrôle exercé sur l'organisation. Professeurs et recteurs nouent moins de liens avec elles. Une différence importante peut être notée : ils refusent généralement aux étudiantes le droit d'être officiellement représentées lors des fêtes et cérémonies universitaires. Au contraire, les associations d'étudiantes sont en France bien plus encadrées que ne l'ont jamais été celles peuplées (presque) exclusivement d'étudiants hommes. Ce patronage, voire paternalisme, envers les étudiantes est inscrit dans le fonctionnement même de leurs associations. L'association de Lille (AEL) a pu naître grâce à l'action de Louise Cruppi, du recteur de l'académie de Lille, Georges Lyon et de sa femme Anne-Marie<sup>68</sup>. Georges Lyon a constitué un comité de patronage, « surtout formé de dames », et

---

<sup>65</sup> UAH, RA 4893 « Organisation der Studentinnen in Heidelberg », 1901-1918 ; RA 4825, « Jüdischer Studentinnen-Verein », 1913. UAF, B1/2655 « Freiburger Studentinnenverein », 1904-1920. Le nombre d'étudiantes immatriculées à Fribourg durant ces semestres était de : 30 (été 1904), 34 (été 1905), 58 (été 1906), 70 (été 1908), 86 (hiver 1909/10), 155 (été 1911), 185 (été 1912), 256 (été 1913), 317 (été 1914), d'après E. Th. NAUCK, *Das Frauenstudium an der Universität Freiburg i.Br.*, Freiburg im Breisgau, Verlag Eberhard Albert Universitätsbuchhandlung, coll. « Beiträge zur Freiburger Wissenschafts- und Universitätsgeschichte », n° 3, 1953, tableau IX, p. 58. Sur le sujet : Marco BIRN, *Die Anfänge des Frauenstudiums in Deutschland*, op. cit. ; Marianne KOERNER, *Auffremden Terrain. Studien- und Alltagserfahrungen von Studentinnen 1900 bis 1918*, Bonn, Didot Verlag, 1997.

<sup>66</sup> « La vie au local », *Lyon Étudiant*, juin 1912, 1<sup>ère</sup> année, n° 6, p. 140.

<sup>67</sup> Susanne ZIPPER, « Sur le vote des femmes », *Annales de l'Association des Étudiantes de l'Université de Lille*, 1<sup>er</sup> novembre 1912, n° 1, pp. 14-15 ; « Résumé de la conférence faite par Mlle Sommer sur le suffrage des femmes le 15 décembre 1912 », *Ibid.*, février 1913, n° 2, pp. 5-6. Le 26 avril 1914, la Ligue du droit des femmes organise une manifestation en faveur du droit de vote des femmes au local de l'Association des étudiantes de Paris, comme l'illustre ce cliché où figure la présidente « Mme Séverine, assistée de Mlle Dyvrande, avocate à la Cour et de M<sup>lle</sup> Klein, étudiante en médecine » : <https://bibliotheques-specialisees.paris.fr/ark:/73873/pf000650310/v0001.simple.highlight=association%20des%20etudiantes.selectedTab=record>.

<sup>68</sup> Louise Cruppi, née Crémieux (1865-1922), musicienne, femme de lettres et défenseure des droits des femmes, notamment en ce qui concerne leur insertion dans les carrières intellectuelles, au sein du Conseil national des femmes françaises, avait déjà contribué à la création de l'association des étudiantes de Paris. Elle est la petite-

dont Anne-Marie Lyon devient présidente d'honneur. Ce comité ouvre une souscription pour subvenir aux premiers besoins de l'association. Le recteur de Lille invite son homologue de l'académie de Lyon à en faire autant, si les conditions locales le permettent<sup>69</sup>. L'AEL n'est pas dirigée uniquement par des étudiantes mais « administrée par un Conseil d'administration composé de huit membres actifs et de trois membres honoraires », tous élus par l'Assemblée générale et au sein duquel sont choisies six membres pour constituer le Bureau<sup>70</sup>. Jusqu'à la guerre, Anne-Marie Lyon reste présidente du conseil d'administration. Le doyen de la Faculté de droit Eustache Pilon et le docteur Oui, professeur à la Faculté de médecine, en sont élus vice-présidents. L'AEL compte plus de protecteurs que d'adhérentes. Fin 1910, l'association rassemble 50 étudiantes pour 75 membres honoraires et douze membres bienfaiteurs. En juin 1913, ce sont quinze membres bienfaiteurs (sept hommes, six femmes et le couple Lyon) et 99 membres honoraires (56 hommes, 43 femmes, dont quatre couples) qui souscrivent à l'association, pour 52 membres actives. En 1913, l'AEL reçoit également trois subventions annuelles : 200 francs de la ville de Lille, 100 francs du Conseil départemental du Nord et 700 francs de l'État, soit 1 000 francs sur un total de recettes de 2 729,55 francs<sup>71</sup>.

Les valeurs promues par ces membres honoraires au nom des étudiantes témoignent de ce paternalisme. Les termes dont use G. Lyon pour la souscription en faveur de l'acquisition d'un local pour l'AEL l'illustrent bien. L'AEL, née d'une idée au « caractère hautement moral », serait « œuvre d'évidente utilité sociale ». Un local lui serait essentiel pour remplir ce rôle bienfaisant, car il permettrait aux jeunes filles « abandonnées à elles-mêmes dans une grande ville » d'avoir un lieu où « se rencontrer » et « se reposer »<sup>72</sup>. Cette rhétorique appuyée témoigne certainement d'une tentative d'attirer les jeunes filles, dans une ville universitaire où la concurrence catholique est très forte. Pourtant, jamais un tel vocable n'a été employé pour les AGE au début des années 1880, alors que certains républicains comme Paul Bert voient dans ces associations un moyen de lutter contre l'influence cléricale. Dans un

---

filles d'Adolphe Crémieux. Cf. Yolande COHEN, « Le Conseil national des femmes françaises (1901-1939) », *Archives Juives*, juin 2011, vol. 44, n° 1, p. 94-98.

<sup>69</sup> Lettre de Georges Lyon au recteur de l'académie de Lyon Paul Joubin, 28 mai 1911, ADR, 1/T/303.

<sup>70</sup> ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTES DE LILLE, *Statuts*, s. l. n. d. [vers 1910], §§ 7 et 8. Seules les étudiantes françaises peuvent devenir membres actives de l'AGE de Lille, les étrangères restent cantonnées au statut de membres libres. Si elles disposent de tous les avantages fournis par l'association, elles ne bénéficient pas du droit de vote et ne peuvent être élues (§ 3).

<sup>71</sup> « Assemblée Générale du 17 décembre 1910 », *Annales de l'Association des Étudiantes de l'Université de Lille*, 1<sup>er</sup> novembre 1912, n° 1, p. 7 ; « Liste des membres honoraires et bienfaiteurs », *Ibid.*, juin 1913, n° 3, p. 20 (malheureusement, la profession de ces membres ne figure pas dans les listes) ; fiche d'informations adressée au préfet du Nord, 1913, ADN, M 227/6, dossier « Association des Étudiants de l'Université de Lille », 1912-1913.

<sup>72</sup> Tracté de l'Association Générale des Étudiantes de l'Université de Lille, « Appel du Comité de patronage », signé Georges Lyon, s. d., ADR, 1/T/303.

texte se réjouissant de la parution du premier numéro du journal de l'AEL, A.-M. Lyon émet quatre vœux qui peuvent être réalisés grâce à cette publication : l'expansion de l'association et la possibilité pour elle de se faire connaître, le maintien des liens avec les anciennes membres, montrer au public la vie interne de l'association et, le plus important de tous, « qu'il apparaisse dans votre publication combien tout égoïsme indolent est absent de vos cœurs ; je veux dire que l'on y voit à quel point les préoccupations de bonté humaine, de dévouement aux déshérités de la vie, de participation aux initiatives qui soutiennent, soulagent et consolent, tiennent de place dans vos âmes<sup>73</sup> ». Aux étudiants la défense des intérêts corporatifs et les festivités, aux étudiantes le souci des autres et la charité, ce que critiquent certaines étudiantes. Jeanne Marquès vilipende le rôle de simple dames charitables voire de « potiches » que choisissent les étudiantes (de Toulouse) dans leur association, et regrette la division entre étudiants et étudiantes<sup>74</sup>.

Une double hypothèse explicative peut être avancée. Premièrement, la séparation des sexes et rôles de genre au sein de la société bourgeoise renvoie les femmes vers la sphère de l'intérieur et de l'intime. Le droit de s'inscrire à l'université participe au mouvement d'émancipation des femmes bourgeoises que les professeurs ont pu vouloir encadrer. Cependant, on ne constate pas une telle implication des autorités universitaires (ou politiques) allemandes au sein des associations d'étudiantes. Pourtant, la situation des femmes en Allemagne n'est guère différente de celle qui prévaut en France. De plus, régulièrement, les autorités universitaires interviennent contre des organisations et leurs membres, si elles considèrent qu'ils constituent un danger pour le bon ordre académique. Ce n'est pas le cas des étudiantes. Si les universitaires français décident de prendre en main les associations d'étudiantes à la veille de la Grande Guerre, c'est surtout parce que les associations (presque exclusivement) masculines leur ont en grande partie échappé depuis au moins une décennie et que le contexte est particulièrement agité, marqué par de nombreuses manifestations contre les réformes universitaires et des affrontements entre étudiants républicains et monarchistes d'Action française. En se plaçant en bienfaiteurs des étudiantes, les professeurs expriment leur double supériorité de rang et de genre. Ils réaffirment ainsi leur droit de contrôle sur la sociabilité de la jeunesse studieuse placée sous leur responsabilité et s'assurent que ces étudiantes ne transgressent pas leur rôle de genre (assigné). La division des sexes et l'infériorité sociale des

---

<sup>73</sup> Anne-Marie-Georges LYON, « À vous toutes, nos chères Étudiantes », *Annales de l'Association des Étudiantes de l'Université de Lille*, 1<sup>er</sup> novembre 1912, n° 1, p. 3-4.

<sup>74</sup> Jeanne MARQUES, « Association des étudiantes », *L'Écho des étudiants*, 11 mai 1911, n. p. Elle avait déjà publié un article similaire dans un journal socialiste du Midi.

femmes leur permettent de réussir ce qu'ils ont échoué à faire avec les associations d'étudiants durant les deux dernières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle : les contrôler véritablement.

\*

Les étudiants fondateurs des AGE ont réussi à obtenir le soutien de nombreux professeurs et des autorités politiques à tous les échelons, du local au national. Dans toutes les AGE, les professeurs forment donc la catégorie la plus nombreuse de membres honoraires, auxquels s'ajoutent d'importants contingents de membres des professions libérales, intellectuelles (à Paris), commerçantes (à Bordeaux) et un certain nombre d'hommes politiques. Malgré les critiques, notamment d'étudiants qui refusent d'adhérer aux AGE, leurs successeurs sont restés fidèles à ce modèle, fondé sur le patronage intellectuel et moral de grands noms de la France contemporaine et l'obtention de subventions publiques. Ce patronage a permis l'insertion des AGE dans les réseaux officiels de la République.

### **3. S'intégrer dans la « bonne société » ?**

Les relations entre les membres des organisations étudiantes et les individus de leur environnement social et politique sont caractérisées par un certain encadrement des premiers par les seconds, qu'il soit exercé par des membres honoraires ou d'anciens membres actifs. Ce contrôle est la garantie de la respectabilité et de la stabilité de l'organisation et permet son intégration au réseau des élites. En Allemagne, de nombreux exclus des corporations les plus élitistes dénoncent le réseau de favoritisme (surtout au sein de la haute administration) qu'elles constitueraient<sup>75</sup>. En France, Maurice Barrès, qui s'oppose aux AGE, parle à leur propos « d'enrégimentement de la jeunesse » et affirme concernant l'AGE de Paris : « M. Lavisse la patronne, les moralistes y interrogent 'la nouvelle génération' et les opportunistes l'accaparent », afin d'y exercer « ses qualités de directeur d'hommes » ou d'y « récolter des électeurs »<sup>76</sup>. Il ne s'agit là que d'une critique parmi d'autres envers les AGE.

---

<sup>75</sup> Voir la lettre envoyée (probablement par un *Freistudent*) suite à l'interdiction de la *Freistudentenschaft* de Berlin par le recteur, parce qu'un article dénonçant ses liens corporatifs au sein de l'administration a été publié dans son journal : « Rektorenknüppel und Freie Studentenschaft », *Vorwärts*, 10 juillet 1908. Nous ignorons si le recteur Carl Stumpf est *alter Herr* d'une corporation, mais le *Kultusminister* d'alors, Ludwig Holle est membre du Corps Bremensia de Göttingen.

<sup>76</sup> Maurice BARRES, *Toute licence sauf contre l'amour*, in *Huit jours chez M. Renan. Trois stations de psychothérapie. Toute licence sauf contre l'amour*, 7<sup>e</sup> éd., Paris, Émile-Paul frères, 1913 (1892), p. 179, 192 et 193.

### 3. 1. Corporations et féodalisation

L'élite impériale décrite par Jarausch est à rapprocher de ce que Norbert Elias appelle la « *gute Gesellschaft* » impériale allemande. Elias définit cette bonne société par un phénomène central, la « capacité à donner satisfaction » (« *Satisfaktionsfähigkeit* »), c'est-à-dire le privilège de pouvoir demander réparation par les armes et, en retour, l'obligation à accorder ce droit aux autres membres de cette *satisfaktionsfähige Gesellschaft*, structurée autour de la notion d'honneur<sup>77</sup>. Partant, les membres de cette bonne société considèrent qu'ils sont les seuls à avoir un honneur à défendre. Cela les conduit à développer un sentiment de supériorité par rapport aux lois de l'État, puisque le duel est officiellement interdit, en proclamant leur droit d'user de la violence au sein de leur groupe. Le centre d'intégration national le plus haut de la bonne société est la cour de l'empereur à Berlin. De par sa création récente, elle ne peut que partiellement jouer ce rôle centralisateur et intégrateur, mais l'unification de l'Allemagne sous l'égide de la Prusse a créé le cadre rendant possible l'unification des couches supérieures. Des institutions sont alors mobilisées pour inculquer le même « canon de comportement et de valeurs<sup>78</sup> », au premier rang desquelles l'armée et les corporations étudiantes. Ce constat au cœur du texte d'Elias avait déjà été mentionné, de manière critique, par Max Weber avant 1918. Ces instances socialisatrices permettent, grâce à un ensemble de règles non-écrites, la diffusion dans la bourgeoisie du modèle aristocratique comme modèle national et l'incorporation, dans l'habitus individuel, de la hiérarchie et de la forme autocratique du régime impérial, ce qui explique le très haut degré de formalité et des pressions sociales dans ces institutions. Cette supposée « féodalisation de la bourgeoisie », a été vivement critiquée au lendemain de l'échec de la révolution de 1848/49, critique renforcée dans les années 1890. En 1901, le médecin et sociologue juif Franz Oppenheimer (1864-1943), dans un article contre le duel, critique l'abandon par les *Burschenschaftler* des origines libérales de leur mouvement : « Rien ne prouve mieux à quel point notre bourgeoisie s'est féodalisée en un siècle que l'histoire de la *Burschenschaft*. [...] Elle est aujourd'hui tout aussi exclusive, antisémite et chauviniste que les *Korps*, et a également atteint son modèle dans la pratique du duel<sup>79</sup> ». De-

---

<sup>77</sup> Nous reprenons ici le texte Norbert ELIAS, « Die satisfaktionsfähige Gesellschaft », *op. cit.*, en y ajoutant des exemples concrets afin de le sortir de sa vision idéale-typique – pleinement assumée par Elias. L'historiographie des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles n'a que très peu repris le concept de « bonne société », que ce soit pour approfondir l'étude éliassienne de l'Allemagne impériale ou pour l'appliquer à d'autres contextes.

<sup>78</sup> « *Verhaltens- und Empfindenskanon* ». *Ibid.*, p. 67.

<sup>79</sup> « *Wie sehr unser deutsches Bürgertum sich seit einem Jahrhundert feudalisirt hat, beweist nichts besser als die Geschichte der Burschenschaft. [...] Sie ist heut ebenso exklusiv, antisemitisch und chauvinistisch wie die Korps, und hat auch im Duellwesen ihr Vorbild erreicht.* » JANUS [FRANZ OPPENHEIMER], « Das Duell », *Die Welt am Montag*, 18 novembre 1901, Jg. 7, n° 46, p. 1. Il a lui-même quitté les *Burschenschaften* Alemannia de Fribourg et Hevella de Berlin du fait de l'antisémitisme montant. Rudolf BREITSCHIED, « Burschenschaft und

puis plusieurs décennies, l'idée d'une féodalisation unilatérale – perspective dans laquelle s'inscrit Elias – a été fortement nuancée par les historiens et historiennes<sup>80</sup>. C'est pourquoi il ne nous faut pas chercher *a priori* les formes d'une féodalisation de la bourgeoisie au sein des corporations, mais interroger le rôle des *Verbindungen* dans le processus d'évolution des rapports de pouvoir entre bourgeoisie et noblesse et leurs valeurs et normes respectives.

### 3. 1. 1. Une sociabilité élitaire

L'une des institutions favorisant les relations entre les membres de la bonne société des petites villes universitaires éloignées de la cour impériale est la *Museumsgesellschaft* (Société muséale). Ces sociétés servent de salle de lecture, de jeux, de restauration, à l'organisation de conférences et concerts. Elles sont le lieu de rencontre de l'élite. Walter Bloem a raconté dans son roman *Der krasse Fuchs* son expérience de *Corpsstudent* à Marbourg à la fin des années 1880. Paru en 1906, son livre a connu un immense succès et été réédité à plusieurs reprises avant 1914<sup>81</sup>. Elias le cite longuement, et plus particulièrement le passage qu'il consacre à la Société muséale : « Les citoyens de Marbourg se divisaient en deux castes : la société et ce qui n'appartenait pas à la société. [...] les membres de l'association 'Museum' formaient la société ; celui qui n'appartenait pas à ce cercle était un être vivant insignifiant<sup>82</sup> ». Les membres des *Corps*, *Burschenschaften*, *Landmannschaften* et *Turnvereine* en étaient tous « sans exception » membres, à côté, entre autres, des autorités locales, des professeurs de l'université, du corps des officiers et, dans une moindre mesure, de riches commerçants. Bloem insiste sur la hiérarchie interne à cette élite – ainsi les *Corpsstudenten* sont au-dessus des autres étudiants. Il ne s'agit en rien d'une invention littéraire.

À Bonn, l'équivalent de la *Museumsgesellschaft* marbourgeoise est la Société de lecture et de repos (*Lese- und Erholungsgesellschaft*). La *Burschenschaft Alemannia* cherche à renforcer ses liens avec elle au tournant du siècle, après que plusieurs actifs et anciens aient

---

Feudalismus », *BBl*, 1<sup>er</sup> décembre 1901, Jg. 16, n° 5, pp. 110-113 lui répond violemment et postule (à tort) qu'Oppenheimer n'a jamais vu une *Burschenschaft* de l'intérieur pour porter de telles accusations.

<sup>80</sup> Pour une étude critique à la fois historique et historiographique de la thèse de la féodalisation, voir : Dieter HERTZ-EICHENRODE, « Die Feudalisierungsthese – ein Rückblick », *Vierteljahrschrift für Sozial- und Wirtschaftsgeschichte*, 2002, vol. 89, n° 3, pp. 265-287.

<sup>81</sup> Au moment de la publication de son livre, qui peut paraître critique envers les excès de la vie corporative, Bloem n'est en aucun cas en rupture de ban avec les *Corps*, mais s'engage publiquement pour leur réforme. Walter BLOEM, « Zukunftsaufgaben der Corps », *AcMh*, 1<sup>er</sup> mars 1906, n° 263, pp. 378-380.

<sup>82</sup> « *Marburgs Bürgerschaft gliederte sich in zwei Kasten: in die Gesellschaft und in das, was nicht zur Gesellschaft gehörte. [...] die Mitglieder des Vereins 'Museum' bildeten die Gesellschaft; wer diesem Kreise nicht angehörte, war ein unqualifiziertes Lebewesen.* » Walter BLOEM, *Der krasse Fuchs*, reproduction de l'édition de Leipzig, 1911, Köln, SH-Verlag, coll. « Edition studentica », 2001 (1906), p. 99, également cit. in Norbert ELIAS, « Die satisfaktionsfähige Gesellschaft », *op. cit.*, p. 68.

regretté le faible investissement des membres dans les relations avec les bonnes familles<sup>83</sup>. À Heidelberg, les membres des corporations s'inscrivent à la *Museumsgesellschaft*, fondée en 1811, et assistent aux soirées qu'elle donne. Les membres actifs des *Burschenschaften* Frankonia et Allemannia racontent dans leurs rapports aux anciens au tournant du siècle s'y trouver en excellente compagnie, lors de dîners, bals, conférences ou commémorations diverses, pour célébrer le jubilé de la *Deutsche Burschenschaft* ou de l'université. Parmi les six présidents que la Société muséale compte de 1883 à 1914, cinq sont docteurs, trois portent le titre de conseiller secret à la cour (*Geheimer Hofrat*), un de conseiller secret du gouvernement (*Geheimer Regierungsrat*), un est directeur des services municipaux, un autre président du tribunal de grande instance, quatre sont professeurs à l'université<sup>84</sup>. On compte également au sein des bureaux : deux hauts fonctionnaires, deux professeurs d'université, un médecin-conseiller sanitaire (*Sanitätsrat*), un officier, trois conseillers municipaux, deux rentiers, un rentier et conseiller municipal, deux avocats, un industriel, un directeur d'usine. Les membres de la bourgeoisie économique, certes minoritaires et qui n'accèdent pas à la présidence, sont moins marginaux que ce qu'affirme Elias, généralisant à partir du seul cas (romancé) de Marbourg. Jusqu'au début des années 1880, seuls les *Corpsstudenten* étaient représentés au sein de la Commission des loisirs (*Vergnügungscommission*) de la Société. Les membres des *Burschenschaften* Frankonia (refondée en 1881 après trois ans d'interruption) et Allemannia mènent activement campagne en 1882/83 pour pouvoir y avoir un représentant. Les *Corps* tentent de limiter cette invasion et obtiennent trois représentants contre trois pour tous les autres étudiants. De plus, les *Burschenschafter* n'accèdent d'abord qu'au statut de membre extraordinaire, tandis que les *Corpsstudenten* sont membres ordinaires<sup>85</sup>. Avec le temps, la présence des *Burschenschafter* se normalise. L'insertion dans des instances prestigieuses comme la Société muséale forme donc pour les *Verbindungsstudenten* un double enjeu de prestige social et de concurrence entre leurs corporations. Ainsi, la *Landsmannschaft Teutonia*, fondée en 1883, forte alors de 17 membres actifs, portant couleurs et duelliste, n'est admise comme

<sup>83</sup> Otto OPPERMAN, *Die Burschenschaft Alemannia zu Bonn und ihre Vorläufer. Geschichte einer deutschen Burschenschaft am Rhein*, Band 2: 1890-1924, Bonn, 1925, p. 107-108.

<sup>84</sup> *Geheimer Hofrat* Dr. Karl Bartsch, professeur à la Faculté de philosophie (président de 1883 à 1885). *Stadt-direktor* (directeur des services municipaux) puis *Geheimer Regierungsrat* Otto von Scherer (1886-1891). *Geheimer Hofrat* Dr. Georg Meyer, professeur à la Faculté de droit (1892-1900). *Geheimer Hofrat* Prof. Dr. Ernst Pfitzer, professeur à la Faculté de mathématiques et de sciences naturelles (1901-1906). *Landgerichts-Präsident* Dr. Carl Cadenbach (1908-1910). *Geheimer Hofrat* Prof. Dr. Christian Bartholomae, professeur à la Faculté de philosophie (1911-1922). Pour la présentation des membres des comités de 1883 à 1914, voir Annexe n° 16.

<sup>85</sup> Stadtarchiv Heidelberg, H 193c, MUSEUMSGESELLSCHAFT HEIDELBERG, « Protokollbuch des Museumsauschusses », manuscrit, 1873-1937, 1050 p., procès-verbaux des séances des 30 octobre 1880, 5 décembre 1882, 19 janvier, 7 février, 16 juin et 1<sup>er</sup> août 1883.

membre extraordinaire qu'en août 1910. Quant à elle, la Turnerschaft (corporation gymnique) Ghibellinia est admise en décembre 1913, mais ensuite refusée en avril 1914<sup>86</sup>.

Le *Museum* présente le moyen le plus ostensible de se divertir tout en affirmant ses liens avec la bonne société. Il peut être complété par des relations plus personnelles : « Tout comme lors des semestres passés, les membres actifs ont eu lors de celui-ci la possibilité d'une formation sociale et scientifique. Pour la première ne servent pas que les bals du Musée, qui furent régulièrement fréquentés par beaucoup d'actifs, mais aussi des invitations de professeurs d'ici, auxquelles répondirent des représentants de la *Burschenschaft*<sup>87</sup> ». Les relations sociales des membres des corporations sont en effet renforcées par la fréquentation de « cercles familiaux connus<sup>88</sup> », à l'initiative de professeurs ou d'autres notabilités ou à celle des *Verbindungsstudenten*, pour célébrer le début ou la fin du semestre, le jubilé de leur corporation, l'anniversaire de l'empereur ou de Bismarck ou encore faire une conférence. Ces rencontres sont l'occasion pour les membres des corporations de s'assurer des protections et tisser des liens solides pouvant servir pour leur future carrière professionnelle, mais également de peut-être rencontrer une jeune fille qu'ils considèrent comme digne de devenir leur femme après la fin de leurs études.

### **3. 1. 2. Une socialisation formalisée**

Cette recherche de liens avec la bonne société doit être reliée à la fermeture grandissante des corporations et leurs rituels de plus en plus stricts. Le philosophe et pédagogue Friedrich Paulsen, *alter Herr* de la Burschenschaft Bubenruthia de Erlangen, critique dès le milieu des années 1890 cette recherche toujours plus poussée de l'exclusivité des *Burschenschafter* : « on cherche à s'isoler comme groupe se donnant de grands airs, distingué<sup>89</sup> ». Ce double mouvement de fermeture intérieure et d'intégration à la bonne société nationalisée conduit au renforcement de la pression sociale et du contrôle des membres les uns sur les autres, et plus particulièrement des anciens sur les jeunes. L'honneur individuel est lié à l'honneur du groupe – de la corporation d'abord, puis de la bonne société dans son ensemble. Non seulement cela

---

<sup>86</sup> Dietrich BAHLS, *Verein Museum Heidelberg e. V. 200 Jahre. Jubiläumsschrift*, Heidelberg, 2009, p. 13 et 17.

<sup>87</sup> « *Ebenso wie in früheren Semestern wurde auch in diesem der Aktivitas Gelegenheit zur gesellschaftlichen und wissenschaftlichen Ausbildung geboten. Zur ersteren dienten nicht nur die Museumsbälle, die von vielen Aktiven regelmässig besucht wurden, sondern auch Einladungen hiesiger Professoren, denen Vertreter der Burschenschaft Folge leisteten.* » BURSCHENSCHAFT FRANKONIA ZU HEIDELBERG, « Semesterbericht Sommersemester 1901 », p. 10.

<sup>88</sup> « [...] *bekannten Familienkreisen* ». BURSCHENSCHAFT FRANKONIA ZU HEIDELBERG, « Semesterbericht Sommersemester 1909 », p. 11. Pour Tübingen, voir Martin BIASTOCH, *Tübinger Studenten*, *op. cit.*, p. 175-180.

<sup>89</sup> « [...] *man strebt sich als vornehme, distinguirte Gruppe abzuschließen* ». Friedrich PAULSEN, « Ein Wort über das Wesen der Burschenschaft », *Tägliche Rundschau*, 30 avril 1895.

renforce la cohésion du groupe, mais surtout la peur de la perte de l'honneur joue une fonction centrale dans l'exercice de la pression du groupe, qui peut être alors particulièrement efficace et contribuer activement au renforcement de l'autocontrainte individuelle. L'étudiant membre d'une corporation, de manière paroxystique dans les *Corps* et *Burschenschaften*, doit constamment contrôler son corps et son comportement, lors d'une *Mensur* comme lorsqu'il est ivre après une soirée officielle de beuverie. Être exclu d'une corporation avec une peine infâmante signifie non seulement s'exposer à la rupture avec quelques camarades mais voir sa faute connue de tous. Le membre inactif de la *Burschenschaft Frankonia* de Heidelberg, Philipp Hormuth, alors en dixième semestre d'études de médecine, est exclu lors de l'hiver 1890/91 avec une peine infâmante (*in perpetuum dimittiert*), car, ivre, il a offensé des dames et des professeurs lors d'une vente de charité au *Museum*<sup>90</sup>. Ce comportement est doublement inacceptable pour ses pairs. Premièrement, il fait honte à la corporation tout entière, qui se doit d'être parfaitement digne lors de telles solennités. Deuxièmement, reçu au semestre d'hiver 1885/86, secrétaire de la *Burschenschaft* aux semestres d'hiver 1886/87 et 1887/88, Hormuth aurait dû depuis longtemps intérioriser ces normes de respectabilité. En retour, la socialisation corporative assure aux membres l'appartenance à un groupe qui se considère comme (et qui forme bien souvent effectivement) l'élite de l'Allemagne impériale.

Max Weber insiste sur le rôle éminemment politique de cette socialisation corporative contribuant à la formation d'un habitus autoritaire chez des individus qui occupent ensuite les plus hauts postes de l'administration, et sur leur impossible démocratisation. Pour lui, ces « *conventions de caste* [...] sont tellement dépourvues de toute dignité esthétique et de toute distinction qu'elles ne sont en aucune façon aristocratiques, elles sont au contraire complètement *plébéiennes*<sup>91</sup> ». En effet, la socialisation corporative peut paraître de prime abord très loin du raffinement mêlé à l'éducation, la culture et la mondanité faisant partie intégrante de l'idéal de masculinité du chevalier moderne diffusé au sein de la noblesse du *Kaiserreich*. Ces caractéristiques sont cependant progressivement remises en cause. Peut-être (cela ne peut rester ici qu'une hypothèse) que les rites d'initiation à l'université ou à la caserne qui mêlent nobles et bourgeois ont eu une influence sur cette critique, d'origine bourgeoise. Pourtant, le contrôle de soi, de son corps, de ses émotions est au cœur de la socialisation des *Verbindungsstudenten* comme de l'éducation aristocratique<sup>92</sup>. De fait, les fils de la noblesse peuplent

---

<sup>90</sup> BURSCHENSCHAFT FRANKONIA ZU HEIDELBERG, « Semesterbericht Wintersemester 1890/91 », p. 3.

<sup>91</sup> Max WEBER, « Droit de vote et démocratie en Allemagne », *op. cit.*, p. 296. Souligné dans le texte.

<sup>92</sup> Marcus FUNCK, « Vom Höfling zum soldatischen Mann. Varianten und Umwandlungen adeliger Männlichkeit zwischen Kaiserreich und Nationalsozialismus », in Eckart CONZE et Monika WIENFORT (dirs.), *Adel und Mo-*

massivement les corporations élitistes, pratiquant duel et beuverie. Le Corps Borussia de Bonn n'est pas représentatif des corporations ou même des *Corps* dans leur ensemble, mais démontre le caractère attractif du modèle corporatif, qui devient le lieu de l'entre soi et de l'expression de ses valeurs aristocratiques. Lorsque Guillaume II se rend en avril 1901 à Bonn pour y célébrer l'immatriculation de son fils à l'université, il tient un discours devant une assemblée d'étudiants, puis se retire en privé avec les membres des *Corps* et plus particulièrement de la Borussia. Hugo Böttger, éditeur depuis 1898 des *Burschenschaftliche Blätter*, lorsqu'il relate l'événement, ne peut que constater l'exclusivisme du *Kaiser* et de son entourage, et espérer que le *Kronprinz* fasse l'effort d'apprendre à connaître l'esprit général des étudiants allemands et par ce biais qu'il se rapproche de la bourgeoisie, qui contribue au relèvement moral et culturel de l'Allemagne<sup>93</sup>.

Max Weber, écrivant en 1917 sur la question de la démocratisation sociale et politique à venir de l'Allemagne, se permet un développement particulièrement acerbe et sarcastique sur les *Verbindungen*. À cette date, le Weber sociologue et homme engagé dans la transformation politique de son pays a définitivement pris le pas sur le Weber *Burschenschafter*, pourtant particulièrement actif dans la vie de l'Allemannia durant ses études et qui ne refuse pas, encore au milieu des années 1890, de tenir des discours lors de festivités corporatives. La rupture est consommée et il envoie sa démission le 17 octobre 1918<sup>94</sup>. Ce que Weber critique, c'est que l'appartenance corporative prime sur tout, y compris la valeur individuelle d'une personne, non seulement durant la période des études, mais également dans la vie sociale et professionnelle des *alte Herren*. Cette spécificité extrême de l'habitus de celui qui a qualité à demander réparation, bien que commune aux étudiants des corporations, officiers et hauts

---

*derne. Deutschland im europäischen Vergleich im 19. und 20. Jahrhundert*, Köln, Weimar, Wien, Böhlau Verlag, 2004, pp. 205-235.

<sup>93</sup> Hugo BÖTTGER, « Der Kaiser und die deutschen Studenten », *BBl.*, 1<sup>er</sup> mai 1901, Jg. 15, n° 3, pp. 49-51. Böttger est membre de la Burschenschaft Arminia a. d. B. zu Jena.

<sup>94</sup> Weber a été second puis premier juge d'honneur (*Ehrenrichter*), responsable des biens de valeur de l'Allemannia (*Schmuckwart*), rédacteur du journal des soirées de beuverie (*Kneipzeitungsredakteur*) et responsable de l'entraînement aux armes (*Fechtmeister*). Sur Max Weber étudiant, cf. Jürgen KAUBE, *Max Weber. Ein Leben zwischen den Epochen*, Berlin, Rowohlt, 2014, p. 63-77 ; Wolf REINBACH, *Max Weber und seine Beziehungen zur Burschenschaft Allemannia zu Heidelberg*, 3<sup>e</sup> éd., Heidelberg, 2003 (1999), p. 65-69. Sur les positions de Weber dans l'Allemannia : Ludwig WILSER et Fritz MÜLLER, *Allemannia sei's Panier! 1856-1906*, *op. cit.*, p. 151 ; BURSCHENSCHAFT ALLEMANNIA ZU HEIDELBERG, *Allemannia sei's Panier! 1856-2006*, *op. cit.*, p. 234-239. Discours de 1895 : Max WEBER, « Rede am 20. Juli 1895 in Freiburg », in Wolfgang J. MOMMSEN et Rita ALDENHOFF (dirs.), Max WEBER, *Landarbeiterfrage, Nationalstaat und Volkswirtschaftspolitik. Schriften und Reden 1892-1899*, Tübingen, J. C. B. Mohr (Paul Siebeck), coll. « Max Weber Gesamtausgabe », 1993, pp. 729-731. Dix ans plus tard, dans un texte scientifique, Weber se montre déjà très critique : « Pour beaucoup, ces corporations étudiantes [il a plus spécifiquement évoqué les *Corps*] ne sont en aucun cas en première ligne des institutions d'entretien de l'honneur et des mœurs étudiantes, mais simplement des établissements d'assurance d'avancement » (« Für viele sind die studentischen Verbindungen ja keineswegs in erster Linie Pflegestätten studentischer Ehre und Sitte, sondern einfach Avancements-Versicherungs-Anstalten »), Max WEBER, « Fideikommission in Preußen », *op. cit.*, p. 571.

fonctionnaires, explique la très haute formalité de la bonne société telle que la décrit Elias. C'est ce que prétend Weber lorsqu'il affirme que les *alte Verbindungsstudenten* ne sont pas des « hommes du monde » et que les normes inculquées durant l'éducation corporative ne peuvent leur permettre d'acquérir une assurance face à ceux (étrangers) ayant reçu une telle éducation mondaine<sup>95</sup>. C'est ce qui peut expliquer le repli nationaliste et antisémite de la bonne société contre le cosmopolitisme (juif).

Les *Corps* en tant qu'instances socialisatrices participeraient au processus de féodalisation de la bourgeoisie, phénomène remarqué par les contemporains, du fait de l'influence que les *Corpsiers* exercent sur les autres corporations. Cela contribue également à leur différenciation et leur fermeture face aux membres d'autres organisations étudiantes, avant et après les études. Le récit d'un *Burschenschafter* juge au tribunal de grande instance (*Landgerichtsrat*) en témoigne. Il affirme tout d'abord qu'une « conception du monde différente<sup>96</sup> » sépare *Burschenschafter* et *Corpsstudenten* : alors que les premiers considèrent tous ceux donnant satisfaction comme égaux, les seconds se pensent comme une élite supérieure. Le problème, selon lui, est qu'ils sont également considérés comme tels ; ainsi souligne-t-il que si Hermann von Bethmann-Hollweg avait été *Burschenschafter*, il n'aurait probablement pas été nommé *Reichskanzler* l'année précédente. Surtout, il revient sur son expérience en tant que *Referendar* au début des années 1880. Il affirme que deux groupes coexistaient de manière absolument séparée : le premier composé de *Corpsstudenten* et de quelques nobles, le second de *Burschenschafter*, *Landmannschafter*, *Turner* (membres de corporations gymniques), *Liedertäfler* (membres de corporations chorales) et *Finken* (terme dépréciatif pour les étudiants non-incorporés) « de toute sorte » (« *jeder Art* »). Cela s'est répercuté dans les carrières : les premiers auraient obtenu les postes les plus prestigieux comme *Oberpräsident* (fonctionnaire à la tête d'une province) ou directeur ministériel, au détriment des seconds. Les *Burschenschafter* qui prétendent former (dans les deux sens du terme) l'élite de la nation sont renvoyés par les *Corpsiers* à un statut inférieur, socialement et professionnellement. Paru dans l'organe national des *Burschenschaften* des universités, ce texte exprime de façon explicite le sentiment d'infériorité sociale de certains *Burschenschafter* face à leurs concurrents.

---

<sup>95</sup> Max WEBER, « Droit de vote et démocratie en Allemagne », *op. cit.*, p. 296-297.

<sup>96</sup> « [...] *eine verschiedene Weltanschauung* [...] ». KADE, « Burschenschaft und Korps », *BBl.*, 1<sup>er</sup> janvier 1911, Jg. 25, n° 7, p. 161. Kade était membre de la *Dresdensia-Leipzig* et de la *Rugia-Gießen*, réunies depuis 1951 dans la *Burschenschaft Dresdensia-Rugia zu Gießen*, à laquelle nous avons écrit pour obtenir des informations biographiques sur Kade, mais notre demande est restée sans réponse.

### 3. 1. 3. *Quelle féodalisation ?*

Les travaux historiques menés depuis les années 1980 sur la bourgeoisie et la noblesse du *Kaiserreich* ont remis en cause l'idée d'une féodalisation unilatérale, massive et désirée de la bourgeoisie. Ces recherches ont néanmoins plus porté sur la (grande) bourgeoisie économique que sur la *Bildungsbürgertum*, à l'instar de l'ouvrage de Morten Reitmayer sur la haute finance<sup>97</sup>. Il y souligne le nombre limité d'anoblissements, ainsi que la pauvreté des liens amicaux et surtout familiaux entre ces nouveaux riches et l'ancienne élite aristocratique. Il en conclut la vitalité d'une *Bürgerlichkeit*, c'est-à-dire d'un espace de sens et valeurs spécifiquement bourgeois, dont les membres ne cherchent pas l'intégration dans les plus hautes sphères, la société de cour, et avance l'existence d'une ou de plusieurs (il n'est pas clair sur ce point) « bonnes sociétés » bourgeoises, fondées non plus sur le statut social, mais sur une richesse abondante et ostentatoire. Un élément de la thèse de la féodalisation n'est pas remis en cause : avec l'abandon de l'ambition de s'intégrer dans la société de cour, les membres de la haute finance perdent en pouvoir politique, du moins au niveau national. Qu'est-ce que ces perspectives apportent à notre réflexion sur l'environnement social et politique des corporations ? Si par féodalisation on entend acquisition de terres et recherche active de titres de noblesse, alors ce phénomène est effectivement limité au sein de la bourgeoisie éduquée. Seuls deux *Burschenschafter* de la Frankonia de Heidelberg reçus après 1871 sont anoblis au cours de leur vie par Guillaume II<sup>98</sup>. Parmi l'ensemble des reçus au sein de l'Allemannia de Heidelberg, de sa fondation à 1914, seuls sept, reçus entre 1858 et 1877, sont anoblis. Ils le sont tous entre 1900 et 1918, dont un parce que son père a reçu un titre de noblesse wurtembergeois héréditaire. Seuls quatre membres du Corps Saxonia de Göttingen, où les bourgeois sont de plus en plus minoritaires après 1850, ont été anoblis au cours de leur vie<sup>99</sup>.

Une acception plus large de ce processus, comme orientation et attirance pour le prestige, les valeurs et normes de l'aristocratie, incarnée dans les valeurs et pratiques des *Corps*, permet de mieux comprendre le rôle joué par les *Verbindungen* en tant qu'instances socialisatrices dans la féodalisation des normes, valeurs, pratiques et idéologies (politiques) de la bourgeoisie. Les valeurs de l'honneur et les normes du duel sont celles de l'aristocratie de cour, qui peut ainsi perpétuer de ce point de vue sa domination symbolique sur les valeurs et

---

<sup>97</sup> Morten REITMAYER, *Bankiers im Kaiserreich*, op. cit. Voir également Dieter HERTZ-EICHENRODE, « Wilhelminischer Neuadel? Zur Praxis der Adelsverleihung in Preußen vor 1914 », *Historische Zeitschrift*, juin 2006, vol. 282, n° 3, pp. 645-679 et la littérature citée dans ID., « Die Feudalisierungsthese », op. cit.

<sup>98</sup> L'un est reçu en 1874 et anobli en 1918, l'autre est reçu en 1881 et anobli en 1904. Nous ne disposons pas de cette information pour les membres ayant rejoint la Frankonia avant 1871.

<sup>99</sup> Il faut ajouter les deux frères Conrad et les quatre frères Plehn, dont les pères ont été anoblis. Cf. Manuel WESKAMP, « Ehre – Frohsinn – Eintracht », op. cit., p. 371-372.

normes bourgeoises parmi les membres des corporations. Par l'engagement à vie, cette socialisation marque profondément l'habitus individuel des anciens membres de corporations et l'habitus des groupes qu'ils rejoignent massivement – la haute administration et le corps des officiers (de réserve). Ayant largement défini ces valeurs et normes, les *Corpsstudenten* exercent une grande influence sur les autres étudiants, qui les intègrent au cours des deux dernières décennies du siècle.

Malgré cette influence, les membres des corporations développent leurs propres pratiques, qui ne sont pas forcément héritées des *Corps*. Tout d'abord, l'associationnisme est une des principales formes d'affirmation de son caractère propre par la bourgeoisie au XIX<sup>e</sup> siècle. C'est donc sur un terrain bourgeois que les échanges peuvent se faire, bien que les *Corps* les plus élitistes comme la Borussia de Bonn soient de fait fermés aux roturiers. De plus, *Burschenschaftler* et *VSt.* tissent des relations politiques avec des associations agitatrices nationalistes radicales, éloignés de l'aristocratie et de la cour, comme le *Alldeutscher Verband* (Ligue pangermaniste, fondée en 1891 notamment par plusieurs *alte Burschenschaftler*<sup>100</sup>) ou le *Deutscher Flottenverein* (Association navale allemande, 1898). Ce n'est que très rarement le cas des *Corps*. Ces ligues, surtout l'*Alldeutscher Verband* (AdV), sont dominées par la bourgeoisie éduquée. En 1896, le *Kyffhäuser-Verband* décide que chaque VSt doit s'affilier à au moins une organisation nationaliste. Pour les membres des VSt, ces organisations agitatrices deviennent le lieu privilégié de la poursuite de leur engagement antisémite. Il est imité par l'*Allgemeiner Deputierten-Convent* dès l'année suivante : toutes les *Burschenschaften* qui y sont affiliées rejoignent *in corpore* l'AdV, le *Deutscher Ostmarkenverein* (l'Association allemande pour les marches de l'Est, 1894), la *Deutsche Kolonialgesellschaft* (Société coloniale allemande, 1887) et le *Deutscher Verein für das nördliche Schleswig* (Association allemande pour le Schleswig du Nord, 1890). Menée par Heinrich Pohl, étudiant en philosophie reçu au semestre d'été 1891, futur professeur supérieur au *Gymnasium*, éditeur de la *Rheinisch-Westfälische Zeitung* et cadre de l'AdV, l'Alemannia-Bonn rejoint l'AdV dès l'hiver 1893/94. Les *Bonner Alemannen* ont fait campagne afin d'y faire adhérer l'ensemble des *Burschenschaften* : après l'échec d'une motion soumise avec la Frankonia-Heidelberg au congrès de l'ADC de 1895, ils obtiennent satisfaction en 1897<sup>101</sup>. Dans le contexte de réaffir-

---

<sup>100</sup> Notamment les professeurs de chimie Johannes Wislicenus (1835-1902, ancienne *Burschenschaft* de Halle), et de géographie Theobald Fischer (1846-1910, Alemannia-Heidelberg, Alemannia-Halle) et le pathologiste Otto Lubarsch (1860-1933, Alemannia-Heidelberg).

<sup>101</sup> Peter WALKENHORST, *Nation - Volk - Rasse. Radikaler Nationalismus im Deutschen Kaiserreich (1890-1914)*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, coll. « Kritische Studien zur Geschichtswissenschaft », n° 176, 2007, p. 293-294 ; Lisa Fetheringill ZWICKER, *Dueling Students*, *op. cit.*, p. 66 et 124 ; Otto OPPERMAN, *Die*

mation du principe national comme raison d'être de la *Burschenschaft*, il était impossible pour les *Burschenschafter* de se faire doubler une nouvelle fois par la droite par les *VSt.er*. De leur côté, les corporations catholiques sont souvent proches, officieusement, du *Zentrum*, le parti politique catholique<sup>102</sup>.

Plus généralement, si le rapprochement toujours plus étroit des *Burschenschaften* vers le modèle des *Corps* après 1871 ne fait aucun doute, cela ne se fait pas sans phénomènes de distanciation. Dans un texte sur la situation juridique des corporations, un *alter Burschenschafter* affirme : « De la part d'une *Burschenschaft*, ceci [l'expression de l'esprit corporatif en des dispositions statutaires] doit se faire dans un sens idéal et libéral du point de vue de la bonne bourgeoisie, à l'inverse des *Korps*, qui sont plutôt dominés par des conceptions conservatrices, féodales, aristocratiques<sup>103</sup> ». Cette multitude d'avis divergents indiquent selon nous avant tout qu'après environ un demi-siècle où les *Corps* ont « donné le ton », selon l'expression consacrée dans la littérature corporative, le monde étudiant allemand connaît des transformations inédites à partir du tournant du siècle. De la même manière que dans les champs politique et économique, le modèle aristocratique des *Corps* survit grâce à son implantation ancienne, ses soutiens multiples et puissants et le maintien de son attractivité pour de nombreux étudiants issus de la noblesse ou de la haute bourgeoisie. Devenir *Corpsstudent* c'est être incorporé, au sens le plus fort du terme, à la bonne société impériale.

Ce modèle est cependant de plus en plus concurrencé au sein de l'espace des organisations étudiantes par un, ou plutôt plusieurs modèles bourgeois. En effet, certains groupes d'étudiants résistent voire luttent contre ce phénomène. À partir du tournant du siècle, c'est tout particulièrement le cas des *Freistudenten*, qui ne se limitent pas à lutter contre le duel mais proposent également un modèle démocratique d'organisation des étudiants et participent à l'embourgeoisement (*Verbürgerlichung*, non dans le sens économique mais des valeurs) des étudiants, suivant le mouvement général de la société (et en particulier des élites). Les quelques individualités qui plaçaient dans la *Freistudentenschaft* leurs espoirs de la constitu-

---

*Burschenschaft Alemannia*, Band 2, *op. cit.*, p. 6, 16-17, 80-81, 91-95 et 99 ; BURSCHENSCHAFT ALEMANNIA ZU BONN, *Mitgliederverzeichnis. Juli 1909*, *op. cit.*, p. 29.

<sup>102</sup> Konrad H. JARAUSCH, *Students, Society and Politics*, *op. cit.*, p. 257-258 ; Christopher DOWE, *Auch Bildungsbürger*, *op. cit.*, p. 40-42, 67-70 et 94-95. Dowe assure (p. 130-131) que l'on ne retrouverait pas la « moindre trace » de féodalisation parmi les étudiants et *Akademiker* catholiques du fait de leur refus de pratiquer le duel et la *Mensur*, de leur éloignement des milieux et valeurs militaristes, du très faible nombre de nobles au sein des organisations catholiques. Cette affirmation mériterait d'être approfondie et éventuellement nuancée.

<sup>103</sup> « Von seiten einer *Burschenschaft* hat dies in idealem und liberalem Sinne von Standpunkt der Anschauungen des guten Bürgertums ans zu geschehen, im Gegensatz zu den *Korps*, die mehr von konservativen, feudalen, aristokratischen Anschauungen beherrscht sind. » M. WITTICH, « Über die Autonomie der studentischen Korporationen », in Hugo BÖTTGER (dir.), *Jahrbuch der Deutschen Burschenschaft*, *op. cit.*, p. 125. Voir aussi : ID., « Kann eine *Burschenschaft* in ein *Korps* umgewandelt werden? », *BBl.*, 15 janvier 1902, Jg. 16, n° 8, pp. 187-190.

tion d'un véritable mouvement étudiantin de gauche se désespèrent de cette passivité bourgeoise. Ainsi, durant les derniers mois avant la guerre, Walter Benjamin critique violemment la *Freistudentenschaft*, à laquelle il appartient pourtant. Elle serait simplement libérale et non libératrice comme a su l'être le mouvement étudiant allemand du début du XIX<sup>e</sup> siècle, et même « presque plus dangereuse [que les corporations] dans la mesure même où cette orientation bourgeoise, indisciplinée et mesquine veut se faire passer, dans la vie de l'Université, pour un combat libérateur<sup>104</sup> ». Cet avis tranché est l'expression de la déception personnelle de Benjamin, alors que le courant réformiste gagne en importance durant les dernières années avant la guerre, mais n'est pas assez radical à son goût<sup>105</sup>.

Ce double phénomène d'attraction pour les valeurs et normes aristocratiques et d'affirmation d'une identité bourgeoise (par l'exacerbation nationaliste ou la demande d'une démocratisation de l'université), est caractéristique des tensions qui traversent les élites allemandes du *Kaiserreich*, qui se renforcent à partir du tournant du siècle. Dans cette mesure, ce n'est pas la bourgeoisie dans son ensemble, mais bien la « *gute Gesellschaft* » telle que la comprend Elias que l'on peut qualifier de porteuse de tendances dites féodales, et non de féodalisée comme s'il s'agissait d'un processus abouti et définitif. Cette bonne société est un groupe qui n'est pas synonyme des élites en général mais un ensemble aux frontières floues d'individus issus de différents groupes : noblesse, officiers, hauts fonctionnaires, professeurs d'université. Elle bénéficie jusqu'à 1914 d'un prestige social plus grand et exclut dans une large mesure la nouvelle (très) haute bourgeoisie économique, dont les membres sont qualifiés de parvenus et, pour l'importante part d'entre eux qui est juive, victime de l'antisémitisme. Cela n'exclut en rien l'existence de sociétés particulièrement exclusive parmi le reste de l'élite – pouvant recruter en partie parmi les groupes susmentionnés – mais elles ne bénéficient pas d'un prestige social équivalent à celui de la bonne société éliásienne.

### 3. 2. Une « bonne société » à la française ?

Peut-on parler d'une bonne société républicaine en France ? Dans son texte, Norbert Elias n'évoque que brièvement les cas où l'*establishment* évolue autour d'une cour aristocratique (*Society* anglaise) ou dans un régime dictatorial (Allemagne nazie, Union soviétique). S'il mentionne la *Society* de Washington à la fin du XX<sup>e</sup> siècle, c'est pour la rapprocher de

---

<sup>104</sup> Walter BENJAMIN, « La vie des étudiants », in *Œuvres. Tome I*, Paris, Gallimard, coll. « Collection Folio », n° 372–374, 2000 (1915), p. 132. Ce texte, paru pour la première fois en 1915, est issu de deux conférences prononcées par Benjamin en mai et juin 1914.

<sup>105</sup> Ces questions seront traitées au Chapitre 10.

Londres et de Paris et la différencier du Berlin du *Kaiserreich* à propos du rôle centralisateur que joue la bonne société de la capitale. Si le pouvoir d'attraction nationale de la cour berlinoise était limité, celui de Paris n'est plus à démontrer. Les formes d'intégration des étudiants à l'éventuelle bonne société grâce à leurs organisations seraient donc bien plus à différencier entre Paris et la province qu'entre Berlin et le reste de l'Allemagne.

### **3. 2. 1. Engagement associatif et capital social**

Les relations des étudiants français avec professeurs, hommes politiques, intellectuels sont de natures différentes de celles de leurs homologues allemands. Les dirigeants des AGE s'efforcent d'obtenir des soutiens à leurs causes d'étudiants avant de chercher à s'intégrer à la bonne société. Cela n'exclue pas les rencontres amicales mais les rend plus officielles.

Les mentions des membres des associations d'une recherche active de relations sociales sont extrêmement rares, ce qui s'explique en grande partie par le caractère public des sources consultées. Au début du mouvement des AGE, il était pourtant affirmé que ces associations permettraient la formation de « relations amicales durables qui non seulement leur [aux étudiants] rendent leur vie actuelle plus agréable, mais qui puissent aussi leur être d'une grande utilité dans les diverses carrières qu'ils entreprendront<sup>106</sup> ». L'idée est reprise au début du XX<sup>e</sup> siècle lorsque certains plaident pour la création d'associations d'anciens, mais n'est qu'un argument parmi d'autres<sup>107</sup>. Tout au plus, les rédacteurs de l'historique de l'AGE de Bordeaux indiquent qu'en 1899, les membres honoraires et leur famille ont été invités à assister à deux conférences avec les étudiants<sup>108</sup>. Cela s'explique par l'absence d'un esprit de corps équivalent à celui des *Verbindungstudenten* et par la relation plus professionnelle qu'entretiennent les dirigeants des organisations étudiantes françaises avec professeurs et politiques, afin d'obtenir de ces derniers leur reconnaissance du rôle représentatif de leur association. C'est par exemple ce qu'affirme le comité de l'AGE de Paris dans une affiche destinée à répondre à des critiques adressées à l'association : « Les cordiales relations que nous entretenons avec les pouvoirs publics et nos Membres honoraires nous ont permis, sans jamais

---

<sup>106</sup> ASSOCIATION DES ÉTUDIANTS DE TOULOUSE, *Guide de l'étudiant à Toulouse élaboré par le Conseil d'administration de l'Association des Étudiants pour l'année scolaire 1889-90*, Toulouse, Imprimerie A. Chauvin et fils, 1889, p. 2.

<sup>107</sup> Pourtant certains soulignent bien que « le succès » de l'établissement dans une profession libérale « dépend du talent, des dispositions spéciales, des relations de famille et de la situation de fortune du candidat ». Auguste DEVAUX, « La solidarité post-scolaire à l'Université », *LU*, mai 1905, 2<sup>e</sup> année, n° 5, p. 103.

<sup>108</sup> « Historique », in ASSOCIATION GENERALE DES ÉTUDIANTS DE BORDEAUX, *Annuaire 1901-1902*, Bordeaux, Imprimerie P. Bouyeron, 1902, p. 32.

aliéner notre indépendance, de prendre efficacement la défense des intérêts des Étudiants<sup>109</sup> ». Cela amène une deuxième différence : si quelques fois seuls les représentants des corporations se rendent aux invitations des professeurs ou aux soirées de la Société muséale, l'ensemble des membres profite généralement de ces relations. Au contraire, en France, ce sont, sinon exclusivement du moins le plus souvent, les dirigeants élus qui peuvent tisser de tels liens durant leurs études. Il est complexe de pouvoir mesurer les facilités obtenues durant et après les études par les membres (les plus) engagés au sein des AGE, pour lesquels cet engagement a pu servir d'élargissement du réseau de connaissances, à obtenir des faveurs, à être connu. En 1908, un ancien de l'UEE de Lille, tout juste établi comme médecin, demande à Marcel Decroix, s'il peut obtenir « la neutralité » de l'importante famille locale qui patronne un concurrent inattendu, diplômé de la faculté catholique. L'oncle de Decroix a épousé une femme de ladite famille, c'est ce qui motive le jeune médecin à écrire à Decroix. Deux ans plus tard, un autre étudiant écrit à Decroix pour lui demander d'intervenir en sa faveur. Alors qu'il souhaitait rester à Lille, il a été envoyé dans le Morbihan pour effectuer son service militaire. Il a écrit à Georges Vandame, député du Nord « pour lui demander son appui et *un ordre de changement venant du Ministère* ». Il croit savoir Decroix proche de Vandame (et il l'est effectivement politiquement) et lui demande d'appuyer sa requête auprès du député<sup>110</sup>. Il s'agit là néanmoins de petits services entre anciens camarades (et des fonctions normales d'un député), très éloignés du réseau informel de favoritisme que formeraient les *Corpsstudenten* dans la haute administration.

Cela n'empêche pas que certains dirigeants, surtout à Paris, aient pu reconvertir le capital social accumulé grâce à leur engagement (contacts avec de hautes personnalités politiques par exemple) en capital politique ou symbolique, ou qu'ils s'en soient servis pour leurs carrières professionnelles. Il ne s'agit pas d'un phénomène massif comme cela a pu être le cas dans certaines corporations, mais concerne quelques individus identifiés, comme les anciens présidents de l'AGEP.

Au moins onze des anciens présidents de l'AGEP ont obtenu la Légion d'honneur. Parmi eux, plusieurs indiquent cette fonction dans leurs « services rendus », fiche devant être obligatoirement remplie en vue de l'obtention de la distinction (entre autres Henry Bérenger,

---

<sup>109</sup> Affiche « Aux Étudiants de Paris », s. d. [février 1895], APP, BA 1523, dossier « Association Générale des Étudiants des Facultés et Écoles de Paris ». De la même manière, le secrétaire de l'AGE de Montpellier déclare lors d'une assemblée générale : « À l'extérieur, notre Comité a su entretenir des relations cordiales et respectueuses avec les personnalités qui jamais ne négligent l'occasion de nous témoigner l'intérêt qu'elles nous portent. » « Assemblée générale du 18 juin 1893 », *BAGEM*, août 1893, n° 60, p. 240.

<sup>110</sup> Lettre signée Dr André, 6 janvier 1908 et lettre signée Jean Thomas, 24 octobre 1910 (souligné dans l'original), ADN, 102 J 3.

Léon Delamarche, Victor Marcombes). De plus, plusieurs choisissent pour parrain des individus qu'ils ont côtoyés durant leurs études, en tant que président de l'AGEP. Paul Appell est parrain d'Henri Feschotte, président fin 1887 et début 1888, élevé au rang de chevalier en 1925. Ernest Lavissee est celui de Georges Chaumeton, chevalier en 1909, président à plusieurs reprises entre 1886 et 1889, meneur de la délégation parisienne aux fêtes universitaires de Bologne en 1888, accompagnée de ce même Lavissee, officier d'académie en 1889 et officier d'instruction publique en 1905. Au contraire, Marcel Decroix, président puis président d'honneur de l'UEE de Lille (1909-1911) et de l'Union Nationale des Associations d'Étudiants de France (1911-1913), ne fait pas figurer ces titres, privilégiant son statut de notabilité locale lilloise, avocat, ancien bâtonnier, chargé de cours à la Faculté de droit, à l'Institut industriel et à l'École nationale d'Arts et métiers, actif dans différentes sociétés érudites, ainsi que sa très longue mobilisation durant la Grande Guerre (du 2 août 1914 au 23 mars 1919). Cela s'explique certainement par la date de sa décoration : né en 1887, il est nommé chevalier en 1950 (à 63 ans), tandis que les présidents de l'AGEP ont été décorés bien plus jeunes, entre 31 et 49 ans, à l'exception d'Henri Feschotte (à 62 ans).

Les deux présidents les plus précocement décorés sont deux anciens étudiants en lettres. Leurs cas permettent de mettre en évidence les possibles liens entre leur engagement au sein de l'AGEP et leur carrière professionnelle. Paul Wiriath (1867-1949) est fils d'un propriétaire de Mulhouse. D'abord bibliothécaire et vice-président de l'AGEP en 1891, poste qu'il réoccupe en 1893, il accède à la présidence fin 1893 et est réélu pour l'année 1894. Agrégé d'histoire en 1892, boursier les deux années suivantes, il est professeur délégué de 1895 à 1897, puis titulaire à partir d'octobre 1897, au collège Chaptal, où il retrouve son prédécesseur à la présidence, Chaumeton, qui enseigne les mathématiques spéciales. Wiriath est nommé bibliothécaire-archiviste des Musées nationaux en décembre puis, en 1898, année de son élévation au rang de chevalier de la Légion d'honneur, il devient chef-adjoint du cabinet du ministre des Finances, Georges Cochery, qui le propose à cette distinction et est son parrain. Cochery devient par la suite membre honoraire de l'AGEP. Le nom de Wiriath était connu des parlementaires, car en novembre 1894 Paul Deschanel a cité, en l'acclamant, son discours sur les relations entre les intellectuels et le peuple, tenu devant le président de la République venu rendre visite à l'AGEP<sup>111</sup>.

---

<sup>111</sup> « Séance du 20 novembre 1894 », *Journal officiel*, 21 novembre 1894, p. 1927. Devenu directeur de l'École supérieure pratique de commerce et d'industrie de Paris, Wiriath est promu officier en 1925. Cf. son dossier de la Légion d'honneur dans la base de données Léonore des Archives nationales.

Henry Bérenger (1867-1952) présente un profil social bien différent : il est né à Rugles dans l'Eure d'un père piqueur au chemin de fer de l'Ouest. Il accède à la présidence de l'AGEP en 1891, après en avoir été membre du comité en 1889 et bibliothécaire en 1890. Il marque les annales de l'association en obtenant la reconnaissance d'utilité publique de l'AGEP. Licencié ès-lettres seulement en 1893, il échoue à l'agrégation et devient maître-répétiteur au lycée Janson-de-Sailly pendant huit mois. Il s'engage alors dans la carrière d'homme de lettres et de publiciste. L'année 1898 marque une étape importante dans sa carrière : il supervise une enquête sur le « prolétariat intellectuel » pour la *Revue des revues* et rédige dans ce cadre deux articles au fort retentissement, et s'engage activement pour la cause dreyfusarde. Durant ces années, il publie plusieurs romans, un recueil de poèmes et des enquêtes sociales, puis lors de la décennie suivante fonde et dirige *L'Action* (1903-1911) et devient directeur général du *Siècle* (1908-1911)<sup>112</sup>. En 1899, il est interrogé dans le cadre de l'enquête présidée par Alexandre Ribot sur la réforme de l'enseignement secondaire, car il a été élu secrétaire général de la commission d'organisation du Congrès international de l'enseignement secondaire, devant se tenir l'année suivante lors de l'Exposition universelle<sup>113</sup>. C'est probablement pour le remercier de cette tâche qu'en 1900 le ministre de l'Instruction publique Georges Leygues le propose au titre de chevalier de la Légion d'honneur. Dès 1910, c'est son collègue de l'Intérieur, Aristide Briand, qui propose Bérenger à la promotion au grade d'officier. Leurs liens sont moins facilement identifiables. Bérenger, désormais inséré dans les réseaux intellectuels et politiques, s'engage alors en politique et est élu sénateur radical-socialiste de la Guadeloupe en 1912. Après la guerre, il est ambassadeur de France à Washington (1925-1928), ministre à plusieurs reprises et réélu sénateur jusqu'à 1940. Il ne se rend pas à Vichy pour le vote des pleins pouvoirs à Pétain et se retire de la vie publique.

### **3. 2. 2. Discipline et image de l'association**

Professeurs (surtout) et hommes politiques considèrent les associations d'étudiants comme part intégrante du paysage universitaire et les étudiants comme l'élite de demain. C'est ce qui les conduit, particulièrement s'ils sont inscrits en tant que membres honoraires, à chercher, au moins jusqu'au tournant du siècle, à exercer une discipline républicaine et intellectuelle sur les membres des AGE, en premier lieu ceux élus au comité. La crise qui survient

---

<sup>112</sup> Notamment : *L'Âme moderne*, 1892 ; *L'aristocratie intellectuelle*, 1895 ; *La Proie*, 1897 ; *Les prolétaires intellectuels en France*, Paris, Les éditions de la « Revue », 1901 ; *Pages et discours de libre pensée : dix ans de bataille (1898-1908)*, Paris, Éditions du journal « L'Action », 1908 (sur son combat dreyfusiste).

<sup>113</sup> « Déposition de M. Henry Bérenger », in *Enquête sur l'Enseignement secondaire, Procès-verbaux des dépositions présentés par M. Ribot*, Paris, Imprimerie des Journaux Officiels, 1899, p. 170 ; voir également son dossier de la Légion d'honneur dans la base de données Léonore des Archives nationales.

en novembre 1893 entre le comité de l'AGE de Paris et certains professeurs-membres honoraires l'illustre bien. Le comité de l'AGEP veut organiser son cinquième bal annuel dans le célèbre Bal Bullier. Selon les membres de l'AGEP, « des journaux ayant adroitement exploité le malentendu qui se produisit entre l'A. et quelques-uns de ses membres honoraires<sup>114</sup> » sont la cause de la confrontation. Cette crise met en exergue un sentiment de déception vis-à-vis de l'AGEP, exprimé par de nombreux professeurs, comme en témoignent un long échange qui conclut la séance du 27 novembre du Conseil général des facultés (CGF) et plusieurs lettres ouvertes. Les professeurs qui participent à la discussion lors de la séance du CGF sont tous membres honoraires ou perpétuels de l'AGEP et expriment un avis différent sur l'origine de la crise : l'association voulait organiser son bal, ~~« elle y a convié ses membres honoraires ; des remontrances ont été faites ; elles ont été mal prises ; quelques membres honoraires ont donné leur démission ; une polémique outrageante s'en est suivie<sup>115</sup> »~~. Ce sont les « exhibitions du caractère le plus excentrique et le plus léger<sup>116</sup> » qui sont en cause. Ernest Lavissee « regrette que l'esprit dans lequel a été fondée l'association ne soit pas suffisamment développé ». Surtout, et c'est là où le bât blesse pour les membres honoraires, elle cherche selon lui à affirmer son indépendance : « elle a cherché autrefois notre patronage ; elle entend actuellement s'en passer [...] et récuse toute solidarité avec nous ». Dans sa lettre ouverte à l'AGEP, lue lors d'une assemblée de l'association, Lavissee rappelle le lien étroit que les fondateurs voulaient que l'association établisse entre étudiants et professeurs : « Messieurs, un pacte tacite fut conclu dès les premiers jours entre les deux fractions de l'Association. Les membres honoraires ne devaient se mêler de vos affaires que lorsque vous réclameriez leurs conseils et leur aide, mais vous ne deviez jamais oublier que l'Association a des membres honoraires dont la responsabilité est engagée dans tous ses actes<sup>117</sup> ». Gabriel Monod exprime dans sa lettre de démission la même déception quant à la dérive de l'AGEP de ses ambitions primaires et rappelle, de manière exceptionnellement explicite, les rôles attribués à l'association au moment de sa création :

L'Association devait, à nos yeux comme à ceux de ses fondateurs, [...] créer des liens entre les élèves de tous les établissements d'enseignement supérieur [...], servir d'intermédiaire autorisé entre les

---

<sup>114</sup> Pour les membres de l'AGEP, cet épisode a été suffisamment marquant pour être immédiatement intégré à l'historique publié dans l'*Annuaire* et y figurer toujours vingt ans plus tard. Cité ici d'après : ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS DE PARIS, « Historique de l'Association », in *Annuaire 1898/99*, Paris, 1898, p. 19.

<sup>115</sup> Procès-verbal de la séance du 27 novembre 1893 du Conseil général des facultés, AN, AJ/16/2562 « Conseil général des facultés », 1893-1894. La partie barrée l'est dans l'original. Les citations suivantes sans appel de note proviennent de ce procès-verbal.

<sup>116</sup> « L'Association des Étudiants de Paris », *Revue internationale de l'enseignement*, juillet-décembre 1893, tome 26, p. 569.

<sup>117</sup> Lettre d'Ernest Lavissee à l'AGEP datée du 4 décembre 1893, reproduite in *Ibid.*, p. 573.

étudiants et leurs maîtres, être au quartier Latin un élément de concorde et d'harmonie en apprenant aux jeunes gens à se discipliner eux-mêmes, devenir un foyer de vie intellectuelle, élever enfin le niveau moral de la jeunesse en la détournant des distractions vulgaires, en lui offrant, à côté de facilités plus grandes pour le travail en commun, des formes nouvelles de libre, joyeuse et saine camaraderie, en entretenant en elle la flamme des nobles enthousiasmes pour la patrie, l'art, la science, le progrès social<sup>118</sup>.

Moins de dix ans après sa fondation, l'AGEP est devenue suffisamment puissante pour que des professeurs, qui s'estiment, à côté des hommes politiques qui la subventionnent, les véritables patrons des associations d'étudiants, soient obligés de ne la réprimander qu'avec précautions. « Il ne faut pas mettre l'Université en opposition avec l'Association » prévient Paul Brouardel, doyen de la Faculté de médecine, tandis qu'Octave Gréard, vice-recteur et président du CGF, averti : « il faut prendre garde que le Gouvernement subventionne l'association et que l'attitude à prendre engagerait l'administration supérieure dans une certaine mesure ». Alphonse Milne-Edwards, Odilon Lannelongue et Gaston Darboux craignent quant à eux le mouvement de démission en masse des membres honoraires : « nous serions regardés comme des ennemis, et nous ne pourrions plus exercer aucune influence » redoute le premier. Ils savent que l'AGEP peut rendre de précieux services grâce à son rôle médiateur, qu'elle a démontré au mois de juillet précédent lors des violentes manifestations étudiantes qui ont agité le Quartier latin. Cette fonction canalisatrice a alors été soulignée et félicitée par professeurs et politiques et est rappelée en novembre avec d'autres « louables efforts pour maintenir l'ordre ». Les professeurs se sentent moralement responsables, comme l'affirme Gréard : « Nous sommes les tuteurs de ces jeunes gens ». Cette responsabilité vaut par-delà les murs de l'Université : « L'opinion publique est saisie. Elle se demande ce que nous allons faire » déclare ainsi le doyen honoraire de la Faculté de droit Charles Beudant. Dans leurs déclarations, notamment publiques, plusieurs professeurs procèdent à des exagérations concernant les mœurs des membres de l'AGEP, qui indiquent tant leur désillusion que le sentiment que l'association leur échappe. L'historien Georges Duruy, pourtant membre perpétuel à partir de l'année 1893/94, est probablement celui qui est allé le plus loin : « J'aime certaine chose qu'elle [l'AGEP] dédaigne, qu'elle outrage chaque jour plus insolemment : la discipline, la décence, l'ordre public, la tenue. Je déteste certaines choses qu'elle commence, hélas ! à aimer : les parades aux cérémonies officielles, l'agitation, le bruit, la réclame et le cabotinage. [...] La banqueroute des espérances que nous avons, – quelques autres et moi –,

---

<sup>118</sup> Lettre de Gabriel Monod à l'AGEP, s. d., reproduite *in Ibid.*, p. 570.

fondées sur vous est complète<sup>119</sup> ». Quant à lui, Auguste Sabatier, professeur à la Faculté de théologie protestante dont il devient le doyen en 1895, propose la rupture. Il a déjà soumis sa démission lorsque se tient la séance du CGF et appelle à la création par les professeurs d'« associations privées », dans lesquelles les étudiants pourraient « discuter des sujets de patriotisme ou d'études ». Gréard conclut que si rupture il devait y avoir entre l'association et les professeurs, « nous nous appuyerons sur la minorité, pour préparer avec elle, s'il est possible, la reconstitution d'associations partielles sur les bases sommairement indiquées par M. Sabatier ». En 1893, il n'est plus possible qu'il n'existe pas d'association d'étudiants – les professeurs ont trop milité en faveur des AGE pour revenir à la situation antérieure – mais il faut des associations contrôlables.

Le conflit s'estompe dès le mois de décembre, grâce à l'élection d'un nouveau comité de l'AGEP, à la tête duquel est placé Paul Wiriath. Dans un communiqué, le nouveau comité assure « ses membres honoraires de ses sentiments respectueux. Il n'oublie ni les bienfaits, ni les services rendus ; il regrette et réproouve la campagne injurieuse dirigée contre certains d'entre eux<sup>120</sup> ». Lavisse, Monod, Sabatier et leurs collègues restent membres honoraires. Les réactions de ces professeurs qui se sont engagés dès la première heure pour l'AGEP illustrent cependant la tentative des élites intellectuelles républicaines de contrôler les associations étudiantes ou, plus exactement, d'exercer une influence et une discipline sur les étudiants, grâce à l'existence d'associations canalisatrices et contrôlées. C'est tout particulièrement vrai pour l'AGEP dont les membres (dirigeants), du fait de la centralisation, sont proches non seulement des individus les plus hauts placés dans le champ universitaire, mais également du champ politique.

Au-delà de l'adhésion en tant que membre honoraire, les liens ainsi tissés apparaissent au grand jour lors de cérémonies officielles, de visites de ministres ou du président de la République au local des AGE, de fêtes organisées par ces dernières, comme en témoignent les listes des invités présents dans les comptes rendus. Exemple parmi mille, l'AGE de Paris organise début 1907 une soirée pour fêter la subvention de 200 000 francs accordée par « le gouvernement de la République et le Parlement » pour la construction de leur propre maison, sur un terrain légué par la Ville de Paris. La présence de Louis Liard, Ernest Lavisse, des doyens Paul Appell (Sciences) et Charles Lyon-Caen (Droit) atteste de l'intérêt toujours vi-

---

<sup>119</sup> Lettre de Georges Duruy à l'AGEP, s. d., reproduite *in Ibid.*, p. 571.

<sup>120</sup> Ordre du jour voté à l'unanimité par le comité de l'AGEP lors de la séance du 5 décembre 1893, reproduit *in Ibid.*, p. 572. Un officier de paix note : « les incidents sont clos [...] les malentendus paraissent entièrement dissipés. [...] aujourd'hui, l'accord entre professeurs et élèves semble parfait ». Rapport du 14 décembre 1893, APP BA 1523.

vace de l'élite du champ universitaire pour les AGE. Parmi les hommes politiques, l'ancien président de la République Émile Loubet tient un discours, suivi par Georges Cochery, ancien ministre des Finances et Jules Auffray, ancien député du V<sup>e</sup> arrondissement. Parmi les excusés figurent entre autres Jean Casimir-Perier, Raymond Poincaré, Alexandre Millerand, d'anciens ministres, de nombreux professeurs<sup>121</sup>. Ces rencontres récurrentes sont l'occasion pour les professeurs, mais aussi des hommes politiques, de rappeler les étudiants à cette morale et discipline intellectuelles et républicaines. L'amiral Henri Rieunier, ministre de la Marine, déclare aux étudiants réunis à Toulouse pour des fêtes universitaires en mai 1893 : « on voit qu'il y a parmi vous de la discipline et de l'union. Vous en avez pour le plaisir et l'amusement, il faut en avoir aussi pour le travail. C'est par lui qu'on arrive à tout, par lui qu'on peut se rendre utile aux siens d'abord, à sa patrie ensuite<sup>122</sup> ».

Ces liens et soutiens officiels, qui passent notamment par le subventionnement des AGE, ne sont pas sans conséquence pour l'image que renvoient les AGE auprès des autres étudiants et du public éclairé. Dès le début des années 1890, les AGE, surtout celle de Paris, sont critiquées par des étudiants, hommes politiques ou hommes de lettres à cause de leur caractère trop officiel – reproche qui s'articule à celui de la représentation usurpée de l'ensemble des étudiants. Ernest Lavisse et Georges Duruy signalent ouvertement, voire partagent, ces critiques aux membres de l'AGEP, quelques mois avant le conflit de novembre 1893. Le premier les averti en mars : « On a beaucoup parlé de vous ces jours-ci. On a dit 'Mais qu'est-ce donc que cette association de jeunes gens qui prend un caractère officiel, qui fréquente et chez laquelle fréquentent les grands de l'État, et qui est si sage si solennelle [...]'. [...] On dit que l'Association est pour vous un moyen de vous pousser dans le monde, pour vos maîtres un moyen de vous dominer, pour des hommes politiques un moyen de vous séduire<sup>123</sup> ». Le second est beaucoup plus acerbe et en profite pour administrer quelques conseils sur le bon comportement que doivent adopter les membres de l'AGEP : « Vous vous *emministrez* jusqu'au cou, mes amis. Prenez garde ! cela ferait dire, à la fin, que votre belle Association n'est au fond qu'une couveuse à futurs sous-préfets. [...] Modestie, simplicité, tranquillité. – Ne pas être encombrants. – Être jeunes, franchement jeunes et rien que jeunes. – Travailler et ne pas trop parler. – Ne pas produire l'Association dans les milieux officiels. L'air qu'on y respire est malsain pour les jeunes gens<sup>124</sup> ». L'invitation de Jaurès, Guesde,

---

<sup>121</sup> « Le punch des 200,000 », *L'UdP*, février 1907, 22<sup>e</sup> année, non numéroté, pp. 68-78.

<sup>122</sup> Cit. in « Les fêtes de Toulouse », *BAGEM*, novembre 1893, 6<sup>e</sup> année, n° 61, p. 278.

<sup>123</sup> « Réception de M. Ernest Lavisse, 24 mars 1893 », in ASSOCIATION GENERALE DES ÉTUDIANTS DE PARIS, *Discours aux étudiants*, op. cit., p. 213-214 et 216.

<sup>124</sup> Cit. in Ivan VAN HOËL, « Associations d'étudiants », op. cit., p. 3. Souligné dans le texte.

Lafargue et Millerand à un « punch d'honneur » au local de l'UEE de Lille par « une vingtaine » de membres, à la suite d'une réunion socialiste, fait éclater un important conflit qui conduit à la démission d'une trentaine de membre et à la remise en cause du rôle représentatif de l'UEE. Pour les étudiants socialistes, cet épisode est la preuve que les AGE, auxquels ils s'opposent, sont à la solde de l'État : « Cela fit [...] un bruit énorme. On s'inquiéta en haut lieu. On fit sonner bien haut la subvention gouvernementale<sup>125</sup>... » assure quelques années plus tard un anonyme dans un journal étudiant socialiste. En 1900, Paul Tissier, médecin et ancien président du comité de l'AGEP, dans la préface qu'il rédige à un recueil de discours publié par l'association, veut répondre définitivement à ces critiques. Après avoir insisté sur la diversité des profils des étudiants qui rejoignent l'AGEP, il affirme : « D'aucuns soupçonnent qu'on y vient aussi chercher un moyen de se pousser dans le monde ; penser ainsi c'est bien mal connaître ce qui se passe chez elle : si quelque 'loueur pour la vie' se fourvoie à l'Association pour y faire fortune politique, il en sort vite en reconnaissant qu'il a pris un très mauvais chemin<sup>126</sup> ». On retrouve ici une caractéristique soulignée lors de l'analyse des professions des membres honoraires : les liens avec hommes politiques et hauts fonctionnaires passent par un soutien officiel plus que par la souscription d'individualités et contribuent à déterminer l'image des AGE plus qu'à créer des liens personnels, affectifs ou professionnels.

### **3. 2. 3. L'intégration des étudiants au système universitaire et à la société**

La recherche d'une meilleure intégration des étudiants dans l'université et la société est une constante des mouvements étudiants portés par des associations depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Ce phénomène se renforce après 1900. La représentation officielle des étudiants au sein du système universitaire fait partie de leurs revendications, comme le démontre la campagne pour la représentation des étudiants aux Conseils des universités. Parallèlement, les membres des organisations étudiantes multiplient leurs domaines d'intervention, particulièrement en ce qui concerne la vie matérielle et le bien-être des étudiants.

De nombreux étudiants plaident à partir de la fin de la décennie 1900 pour la représentation des étudiants dans les Conseils des universités lorsqu'ils siègent en tant que conseils de discipline. Une campagne est menée et des vœux votés en ce sens par les dirigeants des AGE, au niveau national au nom de l'Union Nationale des Associations d'Étudiants de France (UNAEF) créée en 1907. Au niveau local, les membres de l'AGE de Lyon mènent l'enquête

---

<sup>125</sup> Un étudiant lillois, « Lille. Groupe des Étudiants socialistes », *Jeunesse socialiste. Revue mensuelle de socialisme scientifique*, janvier 1895, 1<sup>ère</sup> année, n° 1, p. 43.

<sup>126</sup> Paul TISSIER, « Préface », in ASSOCIATION GENERALE DES ÉTUDIANTS DE PARIS, *Discours aux étudiants*, *op. cit.*, p. VI.

pour recueillir l'avis de leurs professeurs. Un premier vœu est voté dans ce sens à l'unanimité lors du cinquième congrès de l'UNAEF en 1911. Il est repris lors du congrès suivant en 1913 et doit être soumis au Conseil supérieur et au ministre de l'Instruction publique, ainsi qu'au directeur de l'Enseignement supérieur. Il est ainsi formulé :

Que les étudiants soient représentés dans les conseils de l'Université siégeant disciplinairement par un certain nombre de délégués majeurs. Que ces délégués soient élus chaque année par tous les Étudiants et pris parmi ceux ayant au moins douze inscriptions en ce qui concerne la médecine et le droit, quatre pour les lettres et les sciences. – Que le rapporteur soit obligé de se retirer lors de la délibération du Conseil. – Qu'un sursis soit applicable aux peines disciplinaires entraînant perte d'inscriptions, exclusion temporaire ou définitive des Universités<sup>127</sup>.

Par ce vœu, les dirigeants des AGE démontrent qu'ils souhaitent intégrer doublement les étudiants au fonctionnement de l'université : premièrement en se faisant représenter, deuxièmement en faisant élire ces délégués par l'ensemble des étudiants, cherchant en cela à faire participer le plus activement possible leurs camarades à la vie universitaire. Le premier professeur à répondre à l'enquête de l'AGE de Lyon s'étonne du modérantisme de ce vœu et considère que les étudiants devraient être représentés bien plus largement dans les instances de l'université (délibérations des conseils des facultés et de l'université, bibliothèque universitaire). Les réponses de huit professeurs lyonnais sont publiées par l'AGEL, dont une majorité est favorable, voire très enthousiaste au projet<sup>128</sup>. Ce n'est pourtant qu'avec le décret du 26 juillet 1922 qu'est instituée l'élection dans chaque faculté et école d'étudiants adjoints au Conseil de l'Université dans les affaires disciplinaires<sup>129</sup>. La campagne d'avant-guerre témoigne de la recherche d'une meilleure intégration des étudiants au système universitaire et de relations étroites avec leurs professeurs. Il s'agit également de s'occuper des étudiants.

Le bien-être et la santé des étudiants deviennent des enjeux importants peu avant la guerre. Plusieurs projets sont entrepris après 1900 pour améliorer les conditions de vie des étudiants, surtout dans le Quartier latin surpeuplé de Paris. Des étudiants sont à l'origine de ces entreprises. Des étudiants cherchent à fonder en 1902 une Cité universitaire coopérative. Des statuts sont rédigés pour la création d'une association coopérative qui doit permettre son

---

<sup>127</sup> *L'Université de Paris*, mai 1913, 29<sup>e</sup> année, n° 210, numéro spécial consacré aux travaux de la réunion du Comité de l'Union Nationale des Associations d'Étudiants de France, p. 11.

<sup>128</sup> « Carnet du mois. La représentation des étudiants dans les conseils universitaires », *Lyon-Étudiant*, mai 1913, 2<sup>e</sup> année, n° 7, pp. 145-149 ; juin 1913, n° 8, pp. 169-173 ; juillet 1913, n° 9, pp. 193-197. Témoignent, dans l'ordre de publication : Edouard Lambert (droit, très favorable), Edmond Goblot (lettres, modérément favorable), Raphaël Dubois (sciences, très favorable), Charles Brouilhet (droit, favorable), Paul Pic (droit, très favorable), Émile Bouvier (droit, très favorable), Charles Chabot (lettres, contre), Emmanuel Lévy (droit, plutôt contre).

<sup>129</sup> *Journal officiel. Lois et décrets*, 29 juillet 1922, p. 7960. Les premières élections sont fixées à décembre 1923 (« Conseil supérieur de l'Instruction publique », *Le Figaro*, 24 janvier 1923).

financement mais le projet ne semble pas aller plus loin. Un premier restaurant coopératif est ouvert à Paris en octobre 1901 et ferme trois ans plus tard, laissant derrière lui un fort déficit. Un second restaurant est immédiatement ouvert et fonctionne parfaitement en 1910 grâce à un système d'actionnariat. À cette date, il comprend 410 membres et sert environ 130 repas par jour, à raison d'1,20 Franc par repas, mais reste, de l'avis même de son secrétaire encore « peu connu ». Un restaurant réservé aux étudiantes ouvre vers le milieu de la décennie<sup>130</sup>.

Jean Lagorgette (1881-1946), étudiant en droit, fonde en 1908 la Ligue pour le bien des étudiants et mène une active propagande pour l'amélioration des conditions matérielles de la jeunesse studieuse. Le but principal de la Ligue est de fournir aux étudiants des logements propres et décents et de leur indiquer les bons restaurants. Pour cela, Lagorgette arrive à réunir au sein du conseil d'administration de la Ligue des délégués de cinq associations étudiantes parisiennes : AGEP, Association Corporative des Étudiants en médecine, Association amicale des Étudiants en pharmacie, Association des étudiants de l'Institut catholique, Association des étudiants protestants. À cela s'ajoute un comité de patronage de 39 personnes, placé sous la présidence d'honneur de Charles Bayet et de Louis Liard. Une grande publicité est faite à la Ligue pour annoncer sa création. Dans la presse généraliste et spécialisée, partout l'œuvre nouvelle est applaudie<sup>131</sup>. Pourtant, on perd la trace de la Ligue dès 1909 et ignore les succès qu'elle a pu avoir. Les revendications portées par Lagorgette sont reprises par les membres des AGE les années suivantes, et des vœux sont votés lors des congrès de l'UNAEF. En 1910, un rapport est par exemple lu sur les logements salubres pour étudiants<sup>132</sup>.

De nombreux étudiants cherchent donc activement à mieux s'intégrer dans leur ville et leur université, à garantir à leurs camarades de meilleures conditions de vie. Leurs projets trouvent échos chez leurs professeurs et d'autres personnalités, qui les patronnent et cherchent également à agir de leur côté dans ce sens<sup>133</sup>.

---

<sup>130</sup> Voir AN, 20020476/346 « Associations d'entraide », dossiers « Cité universitaire coopérative », 1902 et « Restaurant coopératif du quartier latin », 1900-1910.

<sup>131</sup> Jean LAGORGETTE, *Conditions d'existence de l'étudiant (logement, alimentation, etc.) Moyens de les améliorer*, Paris, V. Giard & E. Brière, 1908. Une deuxième impression avec quelques modifications sur la couverture paraît en 1913. La création de la Ligue est annoncée dans l'ensemble des quotidiens parisiens, un grand nombre de journaux de province, mais aussi dans la presse médicale, dans les bulletins de l'AGEP, du Touring Club de France, de l'Office central des œuvres de bienfaisance, la *Revue philanthropique*, etc. Lagorgette est docteur en droit et en science politique. Il devient agent d'assurance, puis bibliothécaire et conservateur adjoint du musée de Châtillon-sur-Seine, sa ville natale, et se consacre à diverses recherches érudites (cf. <http://cths.fr/co/communication.php?id=4310>). Je remercie vivement M. Dominique Masson, descendant de Jean Lagorgette, de m'avoir communiqué les documents dont il disposait : numéros du journal de la Ligue, statuts typographiés, des prospectus. Voir aussi AN, 20020476/346, dossier « Ligue pour le bien des étudiants », 1908.

<sup>132</sup> ASSOCIATION GENERALE DES ÉTUDIANTS DE PARIS, *Les Travaux du congrès. Paris 1910*, numéro spécial de *L'Université de Paris*, 1910, p. 35-37.

<sup>133</sup> Voir par exemple les discussions et les vœux formulés dans : François PICAUVET (dir.), *Troisième congrès international d'enseignement supérieur*, op. cit. Ce mouvement gagne en ampleur durant l'entre-deux-guerres.

\*

Les membres des associations et corporations les mieux établies au sein des espaces français et allemands des organisations étudiantes pouvaient se prévaloir de leurs liens étroits avec les élites intellectuelles et politiques et de leur proximité des centres du pouvoir local et/ou national. En Allemagne, la thèse de Norbert Elias d'une *satisfaktionsfähige Gesellschaft* formée par deux institutions socialisatrices, les corporations élitistes et l'armée, est confirmée en ce qui concerne les *Verbindungen* les plus élitistes. La hiérarchie entre corporations au sein de l'espace des organisations étudiantes se retrouve en grande partie dans la hiérarchie des positions professionnelles occupées par leurs membres durant leur carrière. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, des étudiants exclus de ces *Verbindungen* remettent en cause cette hiérarchie. Il n'est pas possible de considérer que l'ensemble des membres des associations étudiantes françaises sont intégrés à la « bonne société » au sens éliasien. Seuls certains dirigeants des associations parisiennes, et en premier lieu de l'AGEP, peuvent être considérés comme véritablement intégrés à l'élite intellectuelle et politique. Les membres des organisations étudiantes cherchent plutôt une meilleure intégration des étudiants comme groupe social au système universitaire et à la société, en essayant d'améliorer leurs conditions de vie. Cela commence dès la création des premières AGE avec l'acquisition d'un local et d'une bibliothèque, l'obtention de réduction chez les commerçants, mais prend une ampleur nouvelle après 1900 avec de véritables campagnes revendicatives.

## **Conclusion du Chapitre 5**

Dans les deux pays, les professeurs engagés dans la lutte électorale ne forment certes pas une exception, mais ils ne constituent en aucun cas la règle<sup>134</sup>. Les organisations étudiantes françaises et allemandes forment un lieu d'intersection entre champ universitaire et champ du pouvoir, et ce, malgré les fortes disparités entre chacune de ces organisations et chacun de ces champs. Plus particulièrement, elles constituent un cadre important de rencontre, d'échanges et de concurrences entre les membres des champs universitaire et politique. Qu'il s'agisse d'anciens ou de membres honoraires, les étudiants membres des principales associations et corporations sont entourés d'hommes établis au sein de l'élite intellec-

---

<sup>134</sup> Christophe CHARLE, *Les élites de la République*, op. cit., p. 419-467 ; ID., *La République des universitaires*, op. cit., p. 291-342 ; Bernhard VOM BROCKE, « Professoren als Parlamentarier », in Klaus SCHWABE (dir.), *Deutsche Hochschullehrer als Elite 1815-1945*, Boppard am Rhein, Harald Boldt Verlag, coll. « Deutsche Führungsschichten in der Neuzeit », n° 17, 1988, pp. 55-92.

tuelle, politique, administrative, économique de leur pays. Les étudiants profitent différemment de cet entourage. Dans les *Verbindungen* élitistes, cet encadrement par les anciens est une des dimensions essentielles de la socialisation corporative, étape préparatoire à l'entrée dans la bonne société impériale. Les membres des autres corporations imitent ce système, sans que leurs membres n'arrivent à s'insérer aussi haut dans l'élite, à cause des discriminations qu'ils subissent (catholiques, juifs) et de leur création plus tardive et de leur recrutement social moins élevé (VDSt). D'autres recherches doivent être menées pour identifier plus exactement ce réseau corporatiste élitiste, son étendue et sa force dans les plus hautes positions sociales de l'Allemagne impériale. Cette première étape de la recherche a néanmoins pu montrer qu'il ne s'agit pas d'une simple caricature dans le *Simplicissimus* et qu'il n'existe pas d'équivalent en France. En effet, le fonctionnement des associations étudiantes, au recrutement large et à la division du travail de représentation importante, ainsi que la démocratisation (relative) et la centralisation des pouvoirs intellectuels et politiques, conduit à ce que seule une minorité de dirigeants profitent réellement de leur engagement associatif étudiantin pour s'insérer au sein de l'élite du pays. Universitaires et hommes politiques, principalement, ont néanmoins joué un rôle actif, au moins durant les deux premières décennies des AGE, d'encadrement, de tentative de disciplinarisation et de direction morale et intellectuelle.

Il s'agit désormais d'approfondir l'analyse de la socialisation des étudiants au sein de leurs organisations. C'est l'objet de la troisième partie, dans laquelle seront traités le rapport au politique des étudiants, leur rapport aux études et à leur future carrière professionnelle, et les formes de masculinité promues au sein de ces organisations.



## CONCLUSION DE LA PARTIE II. LES ESPACES DES ORGANISATIONS ÉTUDIANTES VERS 1900

En Allemagne, il existe une grande diversité d'organisations étudiantes. En France, en conséquence des larges ambitions des fondateurs des Associations Générales des Étudiants, cette diversité est bien moindre. Néanmoins, dans les deux pays, la tendance est à la diversification. Au tournant du siècle, deux créations majeures viennent transformer les espaces des organisations étudiantes : les *Freistudentenschaften* et les Associations corporatives. Leur importance résulte du positionnement résolument opposé aux organisations leur préexistant adopté par leurs créateurs. Cette opposition et cette différence se traduisent en de nouvelles formes de recrutement, d'engagement dans l'organisation (dans le cas des *Freistudentenschaften*) et dans l'espace des organisations étudiantes. *Freistudenten* et membres des Corporatives font de leurs organisations des rivales des autres corporations et associations. Une véritable lutte autour de la représentation du groupe des étudiants s'engage.

La nature du recrutement de chaque organisation (élitiste ou large) détermine la nature des modes d'engagement au sein de ces organisations (homogène ou hétérogène). Dans les corporations allemandes, le même engagement est exigé de tous les membres, qui doivent s'y engager à vie. C'est peut-être leur différence la plus fondamentale avec les autres formes d'organisations étudiantes et en particulier les associations françaises. Dans ces dernières, mais aussi par exemple dans les *Freistudentenschaften*, l'engagement y est très divers et seule une petite minorité élue aux positions dirigeantes s'y investit véritablement et durablement. Cela explique que dans les corporations, il existe un système d'anciens (*alte Herren*), qui encadrent les plus jeunes membres une fois installés dans leur profession et leur position sociale, tandis que dans les associations françaises, ce soit un système de membres honoraires qui prévaut. Ces liens avec professeurs et autres membres de l'enseignement supérieur, hommes politiques, artistes, écrivains, commerçants et industriels font des organisations des lieux de rencontre et investis par les élites des deux pays.

Une source exceptionnelle nous permet de dresser un état relativement développé des espaces des organisations étudiantes en Allemagne, du moins du point de vue quantitatif. Le *Kultusminister* prussien demande en 1905 la réalisation d'un tableau de toutes les corporations autorisées dans l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur. Le tableau

produit comporte les chiffres de toutes les universités et de certains des autres établissements (*Technische Hochschulen*, écoles vétérinaires, etc.). Un comparatif est fait avec les chiffres avancés par le journal catholique *Germania*.

**Tableau II-1. Organisations étudiantes au semestre d'hiver 1904/05**

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13a	13b	14	15	16
<b>Berlin</b>	5	-	7	4	10	3	3	1	1	13	1	4	5	1	5	3	34
<b>BAK</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	-	-	-	-	-
<b>TH Charl.</b>	-	4	1	-	-	1	1	1	1	7	1	2	2	1	2	1	15
<b>BTierH</b>	-	4	-	2	-	[1]	-	-	-	2	-	2	-	-	1	-	5
<b>BLH</b>	-	-	-	-	1	[1]	1	-	-	4	-	1	-	-	1	-	2
<b>Bonn</b>	7	-	3	-	-	1	1	1	1	4	1	2	6	1	12	2	12
<b>Breslau</b>	4	-	3	-	2	2	2	1	1	1	1	3	4	1	5	2	28
<b>Göttingen</b>	6	-	3	-	3	2	1	1	1	2	1	2	4	1	4	-	16
<b>Greifswald</b>	3	-	2	-	-	3	1	1	1	-	1	-	5	1	3	-	11
<b>Halle</b>	4	-	3	-	4	2	1	1	1	2	1	-	5	1	2	1	21
<b>Kiel</b>	1	-	1	1	2	2	1	1	1	-	1	3	6	1	2	-	9
<b>Königsberg</b>	4	-	4	1	-	3	1	-	-	1	1	1	5	1	2	1	12
<b>Marburg</b>	3	-	3	-	1	1	1	1	1	3	1	-	5	1	3	1	9
<b>Münster</b>	-	-	1	-	1	1	1	1	1	1	1	-	2	1	16	-	3
<b>Braunsberg</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	-	-
<b>Erlangen</b>	4	-	3	-	1	-	1	-	1	1	1	-	5	1	2	1	4
<b>Freiburg</b>	3	-	4	-	1	2	-	-	1	-	1	3	-	-	11	-	8
<b>Gießen</b>	3	-	2	1	1	-	1	-	1	3	1	1	2	1	2	-	8
<b>Heidelberg</b>	5	-	2	-	4	2	1	-	1	-	1	4	5	1	4	1	19
<b>Jena</b>	4	-	3	-	5	2	1	1	-	1	1	-	2	-	1	-	11
<b>Leipzig</b>	5	-	3	1	1	1	1	2	1	8	1	2	9	1	2	1	32
<b>München</b>	9	-	5	1	-	2	1	1	1	5	1	2	3	1	13	3	23
<b>TH Mün.</b>	-	4	-	-	-	-	1	-	-	3	-	2	1	1	2	-	-
<b>MTierH</b>	-	4	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	1	-	-
<b>Rostock</b>	1	-	1	-	-	1	1	-	1	-	-	-	4	1	-	-	3
<b>Straßburg</b>	4	-	3	-	-	2	1	-	1	1	1	-	5	1	4	2	11
<b>Tübingen</b>	4	-	2	-	3	2	1	1	1	3	1	8	5	1	6	-	11
<b>Würzburg</b>	7	-	3	-	1	2	-	-	1	-	-	1	-	-	10	2	3
<b>Total 1</b>	86	16	62	11	41	39	25	15	20	65	20	46	86	20	118	21	310
<b>Total 2</b>	85		62	13	44	41	29	16	19			25		22		14	

Source : Tableaux manuscrits, 2 avril 1905, GStA PK I. HA Rep. 76 V<sup>a</sup> Sect. 1 Tit. XII Nr. 24 Bd. 2 « Die katholischen Studenten-Verbindungen », 1903-1933.

Total 1 : Selon le tableau manuscrit | Total 2 : Chiffres donnés dans l'article de la *Germania* du 14 mars 1905

BAK : *Berliner Akademie der Wissenschaften* | TH Charl. : *Technische Hochschule Charlottenburg*

BTierH : *Berliner Tierärztliche Hochschule* | BLH : *Berliner Landeshochschule*

TH Mün. : *Technische Hochschule München* | MTierH : *Münchner Tierärztliche Hochschule*

Les chiffres de la ligne 1 correspondent aux groupes d'organisations étudiantes suivants :

1 *Corps* adhérant au KSCV

2 autres *Corps*

3 *Burschenschaften* adhérant à la DB

4 *Burschenschaften* adhérant à l'ADB

5 *Landsmannschaften*

6 *Farbentragende Turner* (corporations gymniques adhérant au VC)

7 associations gymniques adhérant à l'ATB

8 *Farbentragende Sänger* (corporations chorales portant des couleurs et adhérant au CC)

9 corporations chorales adhérant au SV

10 *Freie Verbindungen mit Kouleur* (corporations libres portant des couleurs)

11 VDSt

12 *Schwarze Verbindungen* (corporations ne portant pas de couleurs)

13a corporations chrétiennes

13b dont *Wingolf*

14 corporations catholiques

15 corporations juives

16 autres corporations

Les *Corps* adhérant à la fédération *Kösener Senioren-Convents-Verband* (KSCV) et les *Burschenschaften* adhérant à la fédération *Deutsche Burschenschaft* (DB) forment les deux principaux ensembles de corporations dans les universités (colonnes 1 et 3). Le nombre important de corporations chrétiennes (13a) et catholiques (14), et, *a fortiori*, des « corporations libres » (10) et des « autres corporations » (16) ne doit pas masquer leur grande hétérogénéité. Certaines sont de vastes associations relativement lâches, d'autres des corporations au recrutement parfois sévère. Les membres d'une partie d'entre elles portent des couleurs distinctives, d'autres non. Dans certaines, la pratique du duel est obligatoire, dans d'autres elle est à l'inverse interdite et d'autres encore n'adoptent aucune disposition sur la question.

Le tableau comporte probablement quelques lacunes et les regroupements effectués sans précision ni justification (notamment dans la dernière colonne) empêchent de connaître précisément les organisations écartées. Les *Freistudentenschaften* ne sont pas comptabilisées. En 1905, il existe une *Freistudentenschaft* dans quatorze universités, cinq *Technische Hochschulen* et six autres établissements d'enseignements supérieur<sup>1</sup>. Certaines sont de création très récente : Göttingen et Münster en mai 1905, Marbourg en juin 1905. De manière beaucoup plus marginales, les premières associations d'étudiantes n'y figurent pas non plus, par exemple la *Vereinigung studierender Frauen* de Heidelberg, fondée en 1901, qui devient l'*Organisation der Studentinnen* en 1904. Peut-être que certaines des associations de sociabilité ou scientifiques qui existent dans chaque université ne sont pas incluses. Pour Berlin, le tableau fait état de 100 organisations. Ce sont 106 organisations qui sont autorisées six mois plus tard (semestre d'hiver 1905/06)<sup>2</sup>. L'état dressé par le tableau est donc proche de la situation réelle.

On connaît le nombre de membres que comptent plusieurs des fédérations nationales dans lesquelles se regroupent certaines de ces organisations pour le semestre d'été 1903. Les *Burschenschaften* réunies dans la DB comptent 2 260 membres étudiants, les neuf *Landsmannschaften* du *Arnstädter LC* 185. Les *Turnerschaften* du *Vertreter-Convent* (VC) sont fortes de 3 782 membres étudiants et *alte Herren* et les corporations chorales du *Sonderhäuser-Verband* (SV) de 880 membres étudiants et environ 4 300 *alte Herren*<sup>3</sup>.

Nous n'avons pas retrouvé de document équivalent pour la France. Tout au plus, des publications concernant une université donnent un aperçu des organisations qui y existent.

---

<sup>1</sup> Hans-Ulrich WIPF, *Studentische Politik und Kulturreform*, op. cit., p. 255-256.

<sup>2</sup> Liste du semestre d'hiver 1905/06, 13 décembre 1905, GStA PK, I. HA Rep. 76 V<sup>a</sup> Sekt. 2 Tit. XII Nr. 17 Bd. 2 « Gründung von Vereinen durch Studierende der Universität Berlin », 1898-1913.

<sup>3</sup> « Statistisches von den Universitäts-Korporationen », *AcMh*, 1<sup>er</sup> novembre 1903, Jg. 20, n° 235, pp. 232-233.

C'est par exemple le cas de la brochure que publie en 1904 Isaac Uri pour l'Université de Paris, dans laquelle il dresse une liste d'organisations destinées aux étudiants et étudiantes ou auxquelles ils et elles peuvent participer<sup>4</sup>. Les 17 sociétés et institutions présentées peuvent être divisées en quatre groupes. Le premier concerne les organisations créées et cogérées par des étudiants afin d'améliorer la vie matérielle et le quotidien de leurs camarades : la Société universitaire et le Restaurant coopératif universitaire (1901). Le deuxième rassemble des organisations destinées à aider les étudiants et étudiantes étrangères, et parfois également les professeurs, dans leur séjour parisien et à promouvoir les échanges internationaux : le Comité de patronage des étudiants étrangers (1891), le Comité franco-américain (1895), l'Association franco-écossaise (1896), l'Association américaine des arts (1890), la Guilde internationale, l'Alliance française (1883), le University Hall. Les étudiants peuvent éventuellement participer à leur direction et gestion, mais n'en sont pas à l'origine. Le troisième groupe est formé par les associations d'étudiants à proprement parler, qu'elles aient un but général, corporatif, confessionnel ou politique : l'Association Générale des Étudiants (1884), l'Association amicale des Étudiants en pharmacie de France (1896), l'Association Corporative des Étudiants en médecine (1902), le Cercle catholique des étudiants (1852), l'Association des Étudiants protestants (1896), l'Union des Étudiants républicains (1901). À ces associations s'ajoutent celles du dernier groupe, destinées à maintenir les liens entre anciens étudiants, l'Association amicale des anciens élèves de la Faculté des lettres (1884) et l'Association amicale des élèves et anciens élèves de la Faculté des sciences.

Même si toutes les organisations, notamment quelques organisations politiques comme le groupe des Étudiants socialistes révolutionnaires internationalistes (1891), ne sont pas recensées par I. Uri, la plus grande université de France fait pâle figure par rapport aux petites universités allemandes comme Kiel (32 organisations étudiantes comptabilisées dans le tableau de 1905) ou Gießen (27 organisations), sans rien dire des plus de cent organisations qui existent à Berlin. De ce strict point de vue quantitatif, les regrets et critiques exprimés par Émile Durkheim dans sa communication au Congrès de l'éducation sociale en 1900, cités en introduction, s'expliquent aisément. Concernant la province, on peut noter que dans leur *Annuaire* de 1900/01, les membres de l'AGEP recensent 19 associations de province avec lesquelles ils sont en contact. Cette liste ne diverge que peu de celle établie une dizaine d'années

---

<sup>4</sup> Isaac URI, *L'Université de Paris et les établissements parisiens d'enseignement supérieur (1903-1904)*, Paris, Publication de l'Université de Paris, 1904, p. 55-64. Isaac Uri (1860-1913) est docteur ès-lettres, secrétaire des conférences à la Faculté des lettres de Paris et auteur d'éditions de classiques grecs et latins.

auparavant<sup>5</sup>. Ils ne font pas figurer les premières Associations corporatives qui les concurrencent. Deux principaux facteurs expliquent la persistance de ce faible nombre d'associations. Premièrement, le développement de l'associationnisme étudiantin bien plus tardif en France qu'en Allemagne, Autriche, Suisse ou Italie. Surtout, deuxièmement, les Associations Générales des Étudiants à l'origine de la naissance de l'associationnisme étudiant, doivent théoriquement regrouper tous les étudiants, ce qui a fortement retardé la constitution d'organisations concurrentes.

Dans les deux pays, la tendance est donc à la diversification des formes des organisations étudiantes au tournant du siècle. Cette multiplicité de formes est, comme dix ans auparavant, incomparablement plus élevée en Allemagne qu'en France. Il ne faut pas exagérer leur hétérogénéité : les corporations sont caractérisées par des formes de recrutement, des idéologies, des pratiques souvent relativement similaires. Il ne faut pas non plus masquer leurs spécificités individuelles, qui sont le moteur de leur concurrence entre elles au sein de l'espace des organisations étudiantes. À l'inverse, l'antagonisme affirmé des membres des Associations corporatives entre leurs organisations et les Associations Générales des Étudiants doit être compris avant tout comme un moyen d'engager la lutte pour la représentation des étudiants, plus qu'une grande diversité dans leurs structures et fonctionnement. Ces grandes caractéristiques communes et les spécificités à chaque forme d'organisation peuvent être soulignées grâce à l'étude des formes de socialisation qui y sont promues, ce à quoi nous allons nous atteler dans la troisième partie.

---

<sup>5</sup> Par rapport à la liste de 1889, ne figurent plus les associations d'Angoulême et de Clermont-Ferrand ainsi que le Cercle des étudiants de Poitiers. Deux créations sont à noter : les associations de Reims et de Rouen. Dans chacune de ces deux villes se trouve une école préparatoire de médecine et de pharmacie. ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS DE PARIS, *Annuaire 1900-1901*, Paris, 1900, p. 96.



### PARTIE III. DES ORGANISATIONS SOCIALISATRICES

Au XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle, les étudiants forment une toute petite minorité de la jeunesse, appelée à occuper les fonctions parmi les plus hautes socialement et professionnellement, si ce n'est les plus rémunératrices économiquement. Tout au long du siècle, des étudiants expriment leur certitude de former l'élite de la nation. Un étudiant parisien en droit écrit en 1819 que ses semblables forment « l'élite de la jeunesse française<sup>1</sup> ». Un rédacteur du *Grognon provençal* confirme un demi-siècle plus tard : les étudiants sont « les jeunes citoyens de l'avenir<sup>2</sup> ». En 1910, un *Freistudent* berlinois, dans une requête au recteur, assure : « l'étudiant qui sera dans peu d'années un membre de la couche des *Akademiker* et est en tant que tel déterminé à jouer un rôle meneur dans la vie de l'ensemble de la société<sup>3</sup> ».

En une formule particulièrement claire, Oliver Wardrop, alors étudiant et délégué de l'Université d'Oxford aux fêtes universitaires de Paris de 1889 résume cette image que se font les étudiants de leur situation sociale, et témoigne de sa dimension européenne : « Le jour viendra où nous serons des hommes, exerçant dans l'avenir de nos pays l'influence à laquelle nous donnons droit et notre intelligence et l'instruction que nous avons reçue<sup>4</sup> ».

Cette élite en devenir, ces « hommes de demain<sup>5</sup> » partagent-ils un habitus commun ? Plutôt que de partir de l'idée de l'existence d'un habitus étudiant mobilisé par les membres des organisations étudiantes, nous souhaiterions analyser comment les membres des organisations étudiantes contribuent à l'élaboration d'un habitus spécifiquement étudiant. La défense des intérêts des étudiants est de ce fait étroitement liée à la définition de la figure de l'étudiant par les membres des organisations étudiantes. Pour cela nous examinerons les formes de socialisation promues au sein des organisations étudiantes et essayerons, lorsque les sources le permettent, de proposer des pistes explicatives sur la mobilisation de compétences et pratiques par les étudiants<sup>6</sup>.

---

<sup>1</sup> S.-H. CHARE, *Observations sur l'école de droit de Paris, suivies d'un coup-d'œil sur l'état moral de la jeunesse française*, Paris, Le Normant, 1819, p. 19.

<sup>2</sup> Jules BAMBOULA, « Ce que nous sommes », *Le Grognon provençal*, 10 janvier 1869, 1<sup>ère</sup> année, n° 3, p. 1.

<sup>3</sup> « *der Student der in wenigen Jahren ein Glied des Akademikerstandes wird und als solches zu einer führenden Rolle im Leben der Gesamtheit bestimmt ist* ». Lettre de Walter Epping au recteur, 9 décembre 1910, UAHB, R/S 748.

<sup>4</sup> Discours reproduit in ASSOCIATION GENERALE DES ÉTUDIANTS DE PARIS, *Les fêtes de l'Université de Paris en 1889*, Paris, Imprimerie de G. Chamerot, 1890, p. 49.

<sup>5</sup> Paul WIRIATH, « L'Association Générale des Étudiants de Paris », *Le Monde moderne*, avril 1895, vol. 1, n° 4, p. 604.

<sup>6</sup> Il ne peut s'agir ici que de la socialisation secondaire par les pairs. Outre les manques déjà soulignés concernant la connaissance des origines sociales des étudiants, la socialisation primaire (tendances politiques et idéolo-

Les étudiants construisent leur propre rapport au politique en créant dans le cadre de leurs organisations une frontière entre une politisation acceptable et une politisation qui ne l'est pas. Cette frontière est concrètement mobilisée, et parfois transgressée, dans les rapports entre étudiants ou dans les moments où les étudiants se saisissent des transformations et événements politiques (Chapitre 6).

L'inscription administrative dans une faculté qui définit le statut d'étudiant implique généralement et de plus en plus souvent au cours de la période une formation intellectuelle devant mener à un métier. Quel rapport les étudiants entretiennent-ils à leurs études et leur future carrière professionnelle, et quel rôle attribuent-ils à leurs organisations dans cette formation ? Deux problèmes politiques essentiels liés à la formation universitaire doivent être analysés : la crainte d'une surproduction de diplômés formant un « prolétariat intellectuel » et les campagnes menées contre les étudiants étrangers, que les étudiants nationaux jugent en trop grand nombre dans leurs amphithéâtres et laboratoires (Chapitre 7).

Les étudiants forment au XIX<sup>e</sup> siècle un groupe, d'abord exclusivement, puis à une écrasante majorité, masculin. Les femmes sont progressivement admises comme étudiantes, mais ne sont que rarement autorisées à adhérer aux organisations étudiantes. Cela conduit à faire de ces organisations des espaces de socialisation masculine. Quelles pratiques les étudiants mettent-ils en place pour parfaire cette socialisation masculine (formes de sociabilité, consommation d'alcool) ? Le sport alors en pleine expansion présente une nouvelle occasion de pratiquer sa masculinité. Les étudiants français et allemand sont également soumis à une obligation masculine : le service militaire. Nous verrons comment ils se saisissent de la problématique de la conscription (Chapitre 8).

---

giques de la famille et notamment du père, influence marquante d'un professeur, etc.) échappe à cette recherche – comme bien souvent à la recherche historique de manière plus générale. Cf. sur la socialisation : Muriel DARMON, *La socialisation*, 2<sup>e</sup> éd., Paris, A. Colin, coll. « 128 », 2010 (2006) ; et sur la socialisation par l'engagement : Lilian MATHIEU, *L'espace des mouvements sociaux*, *op. cit.*, p. 185-278.

## Chapitre 6. Une politisation en actes

Étudiant, il ne fait pas de politique, il n'en doit pas faire, et toute Association politique se met, par cela même, en dehors de l'Université<sup>1</sup>.

Il est peu nécessaire d'ajouter que toutes ces participations des étudiants aux devoirs et préoccupations de la vraie grande politique doivent conserver la proportion qui leur est imposée par le devoir d'attention au développement de leur propre vie, à savoir un travail d'étude ordonné et assidu<sup>2</sup>.

En novembre 1880, au début du mouvement antisémite, le recteur et le Sénat académique de l'Université de Berlin, dans une affiche qu'ils font apposer sur le tableau des annonces officielles, rappellent aux étudiants qu'ils n'ont pas à s'occuper activement de politique, en l'occurrence de la « question juive<sup>3</sup> ». En 1909, le commissaire de police de Montpellier assure au préfet de l'Hérault que l'Union Générale des Étudiants est des plus recommandables, car elle « ne s'occupe pas de politique et comprend des jeunes gens de tous les partis désireux seulement de se fréquenter, d'entretenir entre eux de bonnes relations et de défendre leurs intérêts professionnels<sup>4</sup> ».

Ces quelques citations et exemples suffisent à illustrer la vision dominante qui prévaut tant en France qu'Allemagne parmi professeurs, hommes politiques et autres représentants des pouvoirs publics sur le rapport que devaient entretenir les étudiants et leurs organisations avec la politique. Ils peuvent, voire, en tant que futurs électeurs, devraient, s'intéresser aux questions politiques, mais avec une distanciation toute intellectuelle, et surtout en aucun cas ne doivent-ils s'engager pour un organe politique (parti ou groupuscule) aux idées marquées. La période des études est celle de la maturation, de la formation de ses idées, qu'un engagement trop précoce pourrait corrompre<sup>5</sup>. De plus, politique rime pour les autorités universitaires et politiques avec désordres et perturbations, néfastes aux études et contraires à la digni-

---

<sup>1</sup> Amédée HAUVETTE, « Création d'œuvres en faveur des étudiants », *op. cit.*, p. 6.

<sup>2</sup> « *Es ist kaum nötig, hinzuzufügen, daß alle diese Beteiligungen der Studierenden an den Aufgaben und Sorgen der wirklichen großen Politik dasjenige Maß einhalten müssen, welches auch ihnen durch die pflichtmäßige Fürsorge für die eigene Lebens-Entwicklung, nämlich für eine geordnete und eifrige Studien-Arbeit, auferlegt ist.* » Wilhelm FOERSTER, *Der Student und die Politik. Vortrag gehalten auf dem I. Diskussionsabend der Berliner Finkenschaft*, Berlin, Bern, Akademischer Verlag für sociale Wissenschaften, 1901, p. 15.

<sup>3</sup> Rapport du recteur et du Sénat académique au *Kultusminister*, 23 février 1881, GStA PK, I. HA Rep. 76 V<sup>a</sup> Sekt. 1 Tit. XII Nr. 25 Bd. 1 « Studentische bzw. akademische Vereine », 1880-1886.

<sup>4</sup> Lettre du 5 mai 1909, ADH, 4 M 902.

<sup>5</sup> Tout particulièrement de ce point de vue : Theobald ZIEGLER, *Der deutsche Student am Ende des 19. Jahrhunderts*, 4<sup>e</sup> éd., Stuttgart, G. J. Göschen, 1895, p. 117-123.

té qui doit régner au sein de l'université. Cela a une raison historique : les mouvements politiques contestataires voire révolutionnaires auxquels ont participé des étudiants durant les décennies précédentes, engagement politique actif motivé par des convictions idéologiques qui dépassent largement leur statut d'étudiant. Si les relations entre étudiants et pouvoir étatique se sont pacifiées après les années 1870, les étudiants ne vivent pas dans un vase clos, séparé du reste du monde social.

En France comme en Allemagne, les chercheurs et chercheuses en sciences historiques et sociales travaillant sur l'apprentissage de la politique et de la démocratie, ont souvent mis l'accent sur le vote et le suffrage universel<sup>6</sup>. Cela explique que dans des ouvrages classiques sur le cas français, les campagnes soient au centre de l'attention, dans lesquels est parfois sous-entendu que la politique serait innée aux citoyens des grandes villes et plus particulièrement aux élites cultivées (au sens large), déjà intégrés à l'espace politique national<sup>7</sup>. En France, une part non-négligeable des étudiants possède le droit de vote, établi depuis 1848 à 21 ans. En Allemagne au contraire, beaucoup d'étudiants en sont exclus : il est obtenu tant pour le *Landtag* des différents États que le *Reichstag* à 25 ans. Rappeler l'évidence que le suffrage universel n'est que masculin n'est pas inutile, car cette distinction de genre renforce, après l'arrivée des femmes sur les bancs des universités, la prétention des étudiants à être de futurs citoyens et l'affirmation de leur légitimité à s'intéresser à la politique. Malgré cela, il ne s'agit pas ici de mener une étude sur la politisation des étudiants par leur vote (au demeurant impossible à saisir), et que de façon très indirecte de participer à la discussion sur la modernisation politique. Nous voudrions plus modestement faire un pas de côté du modèle de la politisation par le suffrage universel pour montrer que, pour la toute petite part de la popula-

---

<sup>6</sup> Maurice AGULHON, *La République au village. Les populations du Var de la Révolution à la II<sup>e</sup> République*, 2<sup>e</sup> éd., Paris, Éditions du Seuil, coll. « L'Univers historique », 1979 (1970) qui accorde comme on le sait également une grande importance aux « sociabilités » et au folklore ; Eugen WEBER, *La fin des terroirs. La modernisation de la France rurale 1870-1914*, Paris, Fayard / Éditions recherches, 1983 (éd. orig. 1976) ; Alain GARRIGOU, *Le vote et la vertu. Comment les Français sont devenus électeurs*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1992. Jean VIGREUX, « Les campagnes françaises et la politique (1830-1914) », *Parlement[s]*, *Revue d'histoire politique*, 2006, n° 5, pp. 54-72 présente un aperçu de l'historiographie. Pour une comparaison franco-germano-italienne des formes d'intervention de l'État central dans les campagnes et de leur politisation : Lutz RAPHAEL, « Verwaltung und Politik im Dorf. Deutschland, Frankreich, Italien (1800-1940) », in Norbert FRANZ et Jean-Paul LEHNERS (dir.), *Nationenbildung und Demokratie. Europäische Perspektiven gesellschaftlicher Partizipation*, Frankfurt am Main, Peter Lang Editions, coll. « Luxemburg Studien / Études luxembourgeoises », n° 2, 2013, pp. 319-345. En Allemagne, la problématique de la relation entre vote et démocratie est au cœur des travaux récents : Hedwig RICHTER, *Moderne Wahlen. Eine Geschichte der Demokratie in Preußen und den USA im 19. Jahrhundert*, Hamburg, Hamburger Edition, 2017 ; Tim B. MÜLLER et Hedwig RICHTER (dirs.), « Demokratiegeschichten », *Geschichte und Gesellschaft*, juillet-septembre 2018, vol. 44, n° 3.

<sup>7</sup> Perspective critiquée par Christine GUIONNET, *L'apprentissage de la politique moderne. Les élections municipales sous la monarchie de Juillet*, Paris, Montréal, l'Harmattan, coll. « Logiques politiques », 1997. Si elle justifie en partie sa critique par la période qu'elle étudie, nous partageons son constat que rien ne prouve qu'être citoyen d'une ville contribuerait à une politisation innée ou plus naturelle qu'à la campagne.

tion masculine qui accède à l'enseignement supérieur, l'apprentissage de la politique et l'intégration à l'ordre social et politique s'opèrent aussi sinon d'abord par des pratiques diverses, au sein (comme les élections aux différentes fonctions de gestion et de direction) ou au nom de leurs organisations (rédaction de pétitions et tracts par exemple).

Par *la* politique, on entend la lutte partisane pour la conquête du pouvoir d'État, tandis que *le* politique permet d'englober les problématiques politiques au sens le plus large des rapports de pouvoir. Un ensemble de savoirs pratiques sont indispensables à ces deux processus, qui ne sont pas innés aux individus, mais acquis au cours de leur socialisation. Le terme de politisation, s'il est pris dans son acception la plus large, « le mouvement par lequel les populations se sont intéressées et ont participé à la politique<sup>8</sup> », rend à la fois compte de cette acquisition, comme de la mise en pratique de ces savoirs : on se politise, on politise une cause. Le cas des étudiants se prête particulièrement à l'analyse du processus de politisation comme transgression ou remise en cause de « la différenciation des espaces d'activités<sup>9</sup> ». Comme l'illustrent les citations et exemples ci-dessus, pour les professeurs et les pouvoirs publics, les étudiants doivent se cantonner à leurs études ou, tout au plus, à l'étude scientifique des problèmes contemporains. Il s'agira dans ce chapitre de questionner les tâtonnements, les étapes, les limites de la transgression par les étudiants de leur espace désigné comme naturel et exclusif d'activité (l'université), vers d'autres espaces et leurs entreprises de « requalification » de problèmes et d'enjeux. Notre hypothèse est, qu'à la différence de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, cette politisation est le fait d'étudiants organisés dans des associations et corporations clairement identifiées et reconnues par les pouvoirs publics et universitaires et que cette transgression ne signifie pas uniquement l'implication d'étudiants dans les affaires politiques générales (dont le cas extrême est la révolution de 1848), mais participe également de la prise en charge par les étudiants de problématiques qui leur sont propres.

Nous nous intéresserons tout particulièrement à l'établissement de frontières et à leur éventuelle transgression par les étudiants. Il s'agira tout d'abord de dépasser la rhétorique répétée à l'envi par les membres des organisations étudiantes selon laquelle celles-ci seraient apolitiques, ne s'engageraient pas en politique, du moins pas à ce qui est présenté comme la grande politique des partis. Cet apolitisme, mieux, cette neutralité politique déclarée, cache mal un soutien (au moins passif) au régime en place, qu'il faudra préciser selon les types d'organisations. Ce refus de la politique n'exclue pas des formes de politisation, que l'on peut

---

<sup>8</sup> Alain GARRIGOU, *Le vote et la vertu, op. cit.*, p. 14.

<sup>9</sup> Jacques LAGROYE, « Les processus de politisation », in ID. (dir.), *La politisation*, Paris, Belin, coll. « Socio-histoires », 2003, p. 361.

observer dans les pratiques concrètes des étudiants : élections et votes, assemblées générales, négociations, pétitions, rédaction de tracts. Ici encore, c'est l'éclatement des situations qui prévaut, et ces phénomènes n'ont pas la même valeur ni la même importance entre les associations françaises et les corporations allemandes. Nous faisons néanmoins l'hypothèse que, non seulement pour dépasser la simple analyse de discours, mais surtout pour comprendre la politisation des étudiants, c'est à ces pratiques mobilisées lorsque les étudiants s'affichent et s'affirment à l'extérieur, face aux autorités et aux autres organisations, qu'il faut s'intéresser. S'il faut bien sûr analyser la manière dont les étudiants réfléchissent au positionnement politique de leurs organisations, ce à quoi nous nous attellerons en premier lieu, ce sont surtout les contextes d'expression (réception d'un homme politique, manifestations) et les pratiques concrètes mobilisées qui permettent de comprendre ce positionnement. Nous mènerons ensuite deux études de cas, très différentes l'une de l'autre, qui concernent des affaires que l'on peut qualifier de spécifiquement étudiantes, les manifestations à Paris en juillet 1893 et les élections aux organes étudiants de l'Université de Berlin durant les deux dernières décennies du siècle. Nous traiterons dans un dernier temps de la manière dont la politique a pu s'imposer aux étudiants et à leurs organisations, en nous concentrant sur la décennie 1890, moment de basculement. Nous proposerons, en conclusion des deux premières parties, de très brèves comparaisons avec certaines formes de politisation du mouvement ouvrier, qui doivent servir à réinsérer les mouvements étudiants dans les mouvements sociaux de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

## **1. Le sens de l'apolitisme**

Les membres des Associations Générales des Étudiants, des *Verbindungen*, des Associations corporatives et même des *Freistudentenschaften* ne définissent pas leurs organisations comme des organisations politiques. Elles ne peuvent effectivement être définies ainsi, ce qui n'exclue pas leur politisation ou celle de leurs membres. La frontière est plus floue pour les *Vereine Deutscher Studenten*, qui, avec le combat antisémite, se donnent dès l'origine un but politique. Les étudiants fixent dans les statuts de leurs organisations le rapport officiel que celles-ci entretiennent avec la politique. Comme l'a montré pour un contexte très différent Nina Eliasoph, la distanciation face à la politique, ce qu'elle appelle « l'apathie »,

demande un travail considérable pour justifier cet « évitement du politique »<sup>10</sup>. Dans le cas des étudiants français et allemands à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, c'est dans formes d'acquiescement à l'ordre politique en place qu'il faut alors rechercher le sens de cet apolitisme officiel<sup>11</sup>.

### 1. 1. Se positionner

En France, toutes les associations d'étudiants adoptent un article-type selon lequel « toutes discussions ou manifestations politiques ou religieuses sont formellement interdites dans le sein de l'Association<sup>12</sup> ». Lors de la création des premières AGE une telle disposition était officieusement indispensable pour obtenir l'autorisation de la constitution de l'association par le préfet : les étudiants assurent ainsi qu'ils ne prévoient pas de s'associer pour intervenir dans les affaires officielles de l'État. Néanmoins, la loi de 1901 sur la liberté d'association n'y change rien. Deux points expliquent que les associations créées ou que les nouveaux statuts votés après 1901 comportent toujours cette interdiction : la crainte de perdre ou de ne pas obtenir des subventions publiques et l'ambition affichée de recruter leurs membres parmi l'ensemble des étudiants d'une université ou d'une faculté.

Les dirigeants des AGE assurent dans articles ou discours que la neutralité politique et religieuse n'est pas qu'une vague disposition statutaire, mais bien un principe auquel les membres tiennent et dont le comité se porte garant. La diversité des formes d'engagements soulignée précédemment serait justement permise par la liberté d'opinion au sein de l'association et garantie par sa neutralité officielle. Paul Wiriath, en tant qu'ancien président de l'AGE de Paris, écrit dans un article de présentation de l'association : « aucune politique ; aucune forme religieuse n'est attaquée ni soutenue par l'Association comme corps ; elle n'est ni dogmatique, ni sectaire, ni tyrannique, ni servile, mais neutre ; elle entend laisser à chacun de ses membres ses croyances et ses idées, et le droit de les affirmer individuellement<sup>13</sup> ». Certains contextes sont plus propices à des développements sur les ambitions des associa-

---

<sup>10</sup> Nina ELIASOPH, *L'évitement du politique. Comment les Américains produisent l'apathie dans la vie quotidienne*, Paris, Economica, coll. « Études sociologiques », 2010 (éd. orig. 1998).

<sup>11</sup> Jacques LAGROYE, *Sociologie politique*, 4<sup>e</sup> éd. revue et mise à jour, Paris, Presses de Sciences Po et Dalloz, 2002 (1991), p. 440 a défini trois formes d'acquiescement au pouvoir politique : « l'acceptation de la relation de pouvoir elle-même » entre dirigeants et dirigés ; « l'assentiment donné à l'existence d'un appareil spécialisé [...] capable d'exercer la direction politique de la société » ; « la légitimité reconnue aux modalités particulières du gouvernement, c'est-à-dire notamment aux procédures de sélections des dirigeants, aux règlements en vigueur et aux règles de fonctionnement des appareils spécialisés », c'est-à-dire « l'acquiescement actif à la forme du régime politique ».

<sup>12</sup> ASSOCIATION GENERALE DES ÉTUDIANTS DE MONTPELLIER, *Règlement*, Montpellier, Imprimerie Firmin & Caribou frères, 1887, Titre XI, § 1<sup>er</sup>. Pour ne citer qu'un exemple de formulation-type.

<sup>13</sup> Paul WIRIATH, « L'Association Générale des Étudiants de Paris », *op. cit.*, p. 602.

tions. Ainsi, un an avant, le même Wiriath, alors président en fonction, déclare-t-il dans une allocation au président de la République Casimir-Perier venu visiter les locaux de l'AGEP :

C'est à notre métier de citoyens d'une démocratie que nous voulons initier. [...] Par la pratique des affaires, par l'habitude d'exposer ses idées et de discuter celles des autres, par des responsabilités nettement entrevues et franchement acceptées, l'Association essaye cette éducation de la volonté, si mal faite chez nous. Par l'habitude de sacrifier chaque jour à une œuvre commune un peu de ses loisirs, de ses plaisirs, on y fait l'apprentissage du désintéressement, on devient moins préoccupé de son moi, on crée un utile contrepoids à l'individualisme exagéré qui n'est souvent que de la vanité ou de l'égoïsme<sup>14</sup>.

Le discours de Wiriath connaît un fort écho. Il est relaté et cité dans plusieurs journaux de la bourgeoisie comme *Le Figaro* et *Le Journal des débats* et même reproduit presque entièrement dans *Le Temps*. Un passage, à propos des relations entre les étudiants et « le peuple », est cité par Paul Deschanel à la Chambre des députés le 20 novembre. Que seule une minorité de membres des AGE s'implique véritablement en leur sein ne compte pas : la parole du président vaut pour celle de tous les membres et, par extension, pour tous les étudiants. En se permettant un discours aussi politique et engagé devant le chef de l'État, Wiriath exprime une deuxième facette du rapport à la politique des AGE. L'identification à la démocratie républicaine, incarnée en cette circonstance par son plus haut représentant, serait une part intégrante de la conception du monde de l'étudiant français, *a fortiori* du membre d'une AGE. Cela explique que la neutralité politique des AGE ne se comprenne que dans le cadre des institutions républicaines. Cela permet de se positionner : « Notre Union est ouverte aux étudiants des Facultés de l'État ; ce qualificatif 'de l'État' nous suffit et signifie beaucoup dans une ville comme la nôtre<sup>15</sup> » déclare le président de l'UEE de Lille à l'assemblée générale. La République a permis l'émergence de l'associationnisme étudiantin, ce n'est donc qu'en son sein que les revendications des étudiants – représentés par les AGE – peuvent être exprimées et non contre ni même en-dehors d'elle<sup>16</sup>. C'est une différence fondamentale avec la période antérieure, où les revendications des étudiants n'étaient pas portées par des organisations et pouvaient s'articuler avec une critique plus fondamentale du régime politique en place. Lorsque les rédacteurs de *Lille-Latin* attaquent l'Union des Étudiants de l'État de Lille

---

<sup>14</sup> « Réception de M. le Président Casimir-Périer, 14 novembre 1894 », in ASSOCIATION GENERALE DES ÉTUDIANTS DE PARIS, *Discours aux étudiants*, op. cit., p. 229.

<sup>15</sup> Reproduit in « Assemblée générale du 10 janvier », *LU*, janvier 1905, 2<sup>e</sup> année, n° 1, p. 25.

<sup>16</sup> En 1895, le comité de l'AGE de Paris fait apposer une affiche où il déclare notamment : « Les cordiales relations que nous entretenons avec les pouvoirs publics et nos Membres honoraires nous ont permis, sans jamais aliéner notre indépendance, de prendre efficacement la défense des intérêts des Étudiants et de faire aboutir plus d'une réforme à laquelle ils étaient tous intéressés (Loi militaire, internat des hôpitaux, etc.) » (APP, BA 1523).

pour son manque de représentativité, ils tentent de la décrédibiliser par son manque de républicanisme et de démocratie, qui, sous-entendu, devrait caractériser une association d'étudiants. Au contraire, ses dirigeants sont qualifiés de « gouvernement du plébiscite<sup>17</sup> ».

Dans les organisations allemandes, les formulations dans les statuts sont plus diversifiées. Les membres rejettent moins directement et moins généralement l'activité politique et insistent sur la formation des membres en bons citoyens. La Burschenschaft Allemannia de Heidelberg se donne pour but de travailler au « développement [de la] patrie allemande », mais cela ne signifie pas que l'Allemannia « intervienne effectivement dans les domaines politiques, mais plutôt qu'elle maintienne éveillé dans ses membres un vif intérêt dans les affaires [de la] patrie allemande et qu'elle forme des hommes adéquats et capables pour leur efficacité future dans les domaines politiques et citoyens »<sup>18</sup>. Le *Verein Deutscher Studenten* de Fribourg affirme vouloir « entretenir l'esprit allemand, libre de toute influence d'un parti politique ou d'une orientation confessionnelle. Il veut notamment : promouvoir entre ses membres la compréhension des questions et devoirs nationaux et les éduquer en hommes pour qui le bien du peuple allemand forme la ligne directrice suprême de leur action<sup>19</sup> ». Cette éducation passe par exemple par l'organisation de conférences, prononcées par les membres étudiants ou des individus invités (professeurs, hommes politiques, *alte Herren*).

Cette éducation comme homme de demain par l'« éducation nationale » (*Nationalerziehung*) était déjà au cœur du projet des *Burschenschaften* des années 1810. Après l'échec de la révolution de 1848/49, les *Burschenschafter* favorisent au contraire la survie et le développement interne de leurs corporations, phénomène renforcé durant la décennie 1870. À partir des années 1880, ce sont les *VSt.er* qui réactivent cet intérêt pour la politique, qui se diffuse, à des degrés divers, à partir de la décennie suivante et surtout après le tournant du siècle au sein des autres organisations étudiantes. Certains *VSt.er* les plus engagés dans le combat nationaliste et pour l'ordre politique en place n'hésitent pas à affirmer leurs sentiments politiques en les généralisant à l'ensemble des étudiants : « Nous ne voulons pas oublier que la

---

<sup>17</sup> SHOLTO, « À l'Union », *LL*, 23 mars 1893, 4<sup>e</sup> année, n° 12, p. 3.

<sup>18</sup> « [...] für die Entwicklung unseres deutschen Vaterlandes [...] » (§ 1) et « Das Prinzip der Vaterlandsliebe soll nicht in dem Sinne aufgefaßt werden, daß die Allemannia als Studentenverbindung in die politischen Verhältnisse thätig eingreife, sondern so, daß sie in ihren Mitgliedern ein reges Interesse an den Angelegenheiten unseres deutschen Vaterlandes wach erhalte und sie für ihre spätere Wirksamkeit in politischen und bürgerlichen Verhältnissen zu brauchbaren, tüchtigen Männern heranbilde. » (§ 3). « Statuten der Burschenschaft Allemannia zu Heidelberg », in BURSCHENSCHAFT ALLEMANNIA ZU HEIDELBERG, *Die Burschenschaft Allemannia zu Heidelberg*, op. cit., p. 3.

<sup>19</sup> « [...] frei von dem Einfluss irgend einer politischen Partei oder kirchlichen Richtung, deutsche Gesinnung zu pflegen. Er will insbesondere: unter seinen Mitgliedern das Verständnis für nationale Fragen und Aufgaben fördern und sie zu Männer erziehen, denen in allen Lebenslagen das Wohl des deutschen Volkes als oberste Richtschnur ihres Handelns gilt [...] ». « Satzungen », s. d. [vers 1901], § 1, UAF, B1/2520.

communauté étudiante allemande est, depuis les infâmes attentats [contre Guillaume I<sup>er</sup>], devenue consciente qu'elle est monarchiste jusqu'aux os, et voulons maintenir cela comme une victoire pour toujours<sup>20</sup> » affirme ainsi un important membre du VDSSt de Berlin.

À la fin du siècle, contrairement à la période précédant la création de la Troisième République et du *Kaiserreich*, les membres ou dirigeants des principales organisations étudiantes définissent et situent leurs associations et corporations comme parfaitement intégrées dans l'ordre politique et social dominant. La participation à l'action révolutionnaire des générations précédentes n'est qu'un lointain souvenir. Cela ne signifie pas pour autant que les membres des organisations étudiantes évoluent dans un monde duquel la politique aurait disparu.

## 1. 2. La définition du champ des possibles

La structuration plus avancée du champ politique en Allemagne, où la lutte électorale est menée entre partis politiques clairement identifiés (*Zentrum*, *Nationalliberale Partei*, *Sozialdemokratische Partei*, etc.), tandis que les tendances politiques restent plus vagues en France (républicains, monarchistes, socialistes), permet aux étudiants allemands de dénommer ce qui est en fait rejeté dans les deux pays : la *Parteipolitik*, la politique de partis, comprise dans un sens négatif de politique politicienne<sup>21</sup>. Cette *Parteipolitik* est assimilée à un éclatement des positions qui serait anti-allemand, car chaque parti défendrait ses intérêts plutôt que ceux de l'Allemagne. Cela rappellerait la situation d'avant l'unification. Cela correspond à un « ethos anti-partis<sup>22</sup> » puissant au sein du courant nationaliste, au moment où le national prend définitivement le pas sur le régional. Dans un discours devant les étudiants de Bonn en 1901, Guillaume II ne dit pas autre chose : « Le futur vous attend et aura besoin de vos forces. Mais pas pour les gaspiller dans des rêveries cosmopolites ou les mettre au service de tendances

---

<sup>20</sup> « *Wir wollen doch nicht vergessen, daß die deutsche Studentenschaft seit den ruchlosen Attentaten sich bewußt geworden ist, daß sie monarchisch bis auf die Knochen ist, und wollen dies als einen Gewinn für alle Zeiten festhalten.* » Herman VON PETERSDORFF, « Die deutschen Studenten », *op. cit.*, p. 88.

<sup>21</sup> Un processus différent se joue en Autriche et en Italie. Dans la monarchie habsbourgeoise durant les années 1860 à 1880, de nombreuses organisations étudiantes (*Burschenschaften*, *Wehrvereine*) reprennent dans leurs statuts les programmes politiques du parti pangermaniste de Georg von Schönerer ou libéral. C'est à partir des années 1890 que débute un processus de fermeture corporative, tel celui qui s'est déroulé en Allemagne durant les années 1860/70, qui conduit les étudiants à rejeter de plus en plus la *Parteipolitik* et la participation active à la vie politique. En Italie, de nombreuses organisations à caractère politique sont créées dès le lendemain de l'unification de 1860 et sont au cœur des mobilisations étudiantes jusqu'à la fin des années 1880. Cf. Gernot STIMMER, « Die Studentenvereinigungen in der österreichischen Monarchie im Spannungsverhältnis zwischen politischer Öffentlichkeit und Parteipolitik », *Geschichte und Gegenwart*, mai 1997, vol. 16, n° 2, pp. 92-111 ; Valentina COLOMBI, « Re-generation: Politicisation, Corps Identity, and Generation Gap in the Italian Students' Revolt of 1885 », in Pieter DHONDT et Elizabethanne BORAN (dirs.), *Student Revolt*, *op. cit.*, pp. 170-183.

<sup>22</sup> « *Anti-Parteien-Ethos* ». Thomas NIPPERDEY, *Deutsche Geschichte 1866-1918*, vol. 2, *op. cit.*, p. 595-599.

partisanes unilatérales, mais pour servir la fermeté de la pensée nationale et nos idéaux<sup>23</sup> ». Bien que cette idée ne trouve pas d'équivalent en France, c'est bien l'engagement pour une position politique partisane, identifiable à un groupe politique, qui est rejetée par les étudiants au nom de leurs associations. Ce n'est que de cette manière que l'on peut comprendre que les membres des AGE et des *Verbindungen* puissent honorer la République ou l'Empire, tout en se déclarant politiquement neutres. Plus spécifiquement pour l'Allemagne, la mobilisation du terme de *Parteipolitik* par les membres des différentes organisations permet de créer une ligne rouge entre ce qui relève de l'amour pour la patrie (attendu de tout bon étudiant) et l'engagement partisan, c'est-à-dire entre ce qui est acceptable et ce qui ne l'est pas. Il devient dès lors possible d'accuser ses adversaires d'avoir franchi cette ligne. Ce rejet de la *Parteipolitik* et cette conception de l'État assimilé à la nation, incorporée par le *Kaiser* et Bismarck, imprègnent durablement l'habitus de certains étudiants les plus engagés<sup>24</sup>.

Dès les années 1880, les *VSt.er*, accusés d'avoir fait entrer la politique à l'université par la petite porte de l'antisémitisme, soulignent cette différence majeure entre l'intérêt pour la chose politique qu'ils revendiquent et la politique partisane. C'est ce qu'exprime cet étudiant en théologie et philosophie dès le deuxième numéro de l'organe officiel du *Kyffhäuser-Verband*, qui cherche à justifier la politisation des *VSt* :

Mais qu'est-ce que faire de la politique au sens strict du terme ? Nous comprenons avec ce terme, comme tout observateur raisonnable : participation active à des assemblées politiques, particulièrement en tant qu'orateur ; plus généralement la participation à la propagande politique électorale par la parole ou l'écrit, la signature d'adresses et de pétitions politiques de n'importe quelle sorte, etc. Mais nous ne comprenons pas avec ce terme : présence dans une assemblée *deutschfreisinnig* ou chrétienne-sociale, envoi d'un télégramme d'hommage à Bismarck ou Moltke, marches aux flambeaux ou discours patriotiques lors de fêtes académiques, agitation nationale lors des élections étudiantes – cela nous ne le comprenons pas par 'faire de la politique' au sens strict du terme<sup>25</sup> [...]

<sup>23</sup> « *Die Zukunft erwartet Sie und wird Ihre Kräfte gebrauchen. Aber nicht, um sie in kospopolitischen Träumereien zu verschwenden, oder in den Dienst einseitiger Parteitendenzen zu stellen, sondern um die Festigkeit des nationalen Gedankens und um unsere Ideale zu pflegen.* » Discours du 24 avril 1901, reproduit in « *Der Kaiser und die deutschen Studenten* », *BBl.*, 1<sup>er</sup> mai 1901, Jg. 15, n° 3, p. 50.

<sup>24</sup> Preuve de l'assimilation profonde de cette conception de la politique et de l'État, elle est encore largement développée dans les mêmes termes dans les autobiographies d'anciens étudiants analysées par Silke MÖLLER, *Zwischen Wissenschaft und « Burschenherrlichkeit »*, *op. cit.*, p. 223-225. Sur cette problématique de l'acceptable et du non-acceptable : Jacques LAGROYE, « Les processus de politisation », *op. cit.*, p. 361-364.

<sup>25</sup> « *Aber wie steht es mit der Politik treiben im engeren Sinne? Wir verstehen darunter mit jedem vernünftigen Beurteiler: aktive Teilnahme an politischen Versammlungen, namentlich das Auftreten als Redner in solche; ferner die Beteiligung an politischen Wahlagitationen durch Wort oder Schrift, das Unterschreiben politischer Adressen und Petitionen irgend welcher Art u.s.w. Aber wir verstehen nicht darunter: Anwesenheit in einer deutschfreisinnigen oder christliche-sozialen Versammlung, Absendung eines Huldigungstelegramms an Bismarck oder Moltke, patriotische Fackelzüge oder Reden auf akademischen Festen, nationale Agitation bei studentischen Wahlen – das verstehen wir nicht unter 'Politik treiben' im engeren Sinne [...]* ». Joh. QUANDT, « *Die deutschen Studenten und die Politik* », *AkBl.*, 16 avril 1886, Jg. 1, n° 2, p. 11-12. Johannes Quandt (1863-1937) rejoint le *VSt*-Tübingen au début de ses études de théologie protestante en 1884. Il est le fondateur et

Sous-entendu : les *VSt.er* ne font pas de politique au « sens strict du terme ». Cela ne les empêche pas, moins d'un an plus tard, de lancer une pétition pour le maintien du service militaire obligatoire pour les étudiants en théologie, que des députés du *Zentrum* veulent supprimer. Dans la mesure où les *VSt.er* affirment lutter *Mit Gott, für Kaiser und Reich* – selon leur devise –, c'est-à-dire en faveur de l'ordre social et politique dominant, cette stratégie de justification s'avère payante et ils ne sont pas inquiétés par les autorités universitaires ou les pouvoirs publics. Tous les étudiants ne bénéficient pas d'une telle mansuétude, et ceux soupçonnés d'un trop fort progressisme ou, pire, de sympathies sociales-démocrates, sont surveillés et poursuivis. Même lorsqu'il n'est pas partisan, l'engagement politique des étudiants peut être l'occasion de sanctions. Plusieurs *Freistudentenschaften* en ont été victimes. Un groupe d'étudiants est plus particulièrement soupçonné d'être véritablement engagé politiquement : les membres des corporations catholiques.

Début 1908, la *Vertreterversammlung der Studentenschaft* (Assemblée représentative des étudiants) de Bonn, dans laquelle sont représentées *Verbindungen*, *VSt*, *Freistudentenschaft*, associations scientifiques, etc., mais qui exclue officiellement les corporations catholiques, décide d'admettre ces dernières en son sein à deux conditions ; si « elles n'éduquent pas leurs membres dans le sens d'un parti politique » et « se soumettent aux décisions majoritaires de la V. V., surtout dans les questions nationales »<sup>26</sup>. On retrouve ici les deux grandes critiques adressées par certains étudiants aux membres des corporations catholiques. Premièrement, ces corporations ne seraient que le bras armé du *Zentrum* à l'université. Loin de permettre le développement de la liberté d'opinion – sous-entendu à l'inverse des corporations non-confessionnelles –, elles ne formeraient que de futurs électeurs et membres du parti catholique. Cette suspicion, suscitée par la puissance politique du *Zentrum* et justifiée par la participation officielle de corporations catholiques à des manifestations communes avec des membres du parti catholique et en faveur du pape, et a été renforcée par le *Kulturkampf* des années 1870. Ce sont particulièrement les *Burschenschaftler* proches des nationaux-libéraux qui attaquent les étudiants catholiques pour leur proximité présumée avec le *Zentrum* et leur

---

premier rédacteur en chef des *Akademische Blätter*. « Quandt, Johannes », in Marc ZIRLEWAGEN, *Biographisches Lexikon der Vereine deutscher Studenten*, vol. 2, à paraître. Je remercie M. Zirlewagen de m'avoir communiqué sa notice. Dans la même perspective : P. H., « Die Politik der Vereine deutscher Studenten », *Kyffhäuser-Zeitung. Organ der Deutschen Studenten*, 19 février 1882, Jg. 1, n° 7, pp. 57-59. Il souligne que les étudiants doivent s'intéresser pour les questions politiques, car ce sont les hommes de demain. Dans une perspective similaire, bien qu'aux enjeux forts différents, voir l'étude du travail de justification des militants envers eux-mêmes, le groupe et l'espace public dans leur recherche d'une réponse à la question « comment donner de la valeur aux conversations politiques entre citoyens ? » dans Nina ELIASOPH, *L'évitement du politique*, op. cit., chapitre 7.

<sup>26</sup> « [...] 1) ihre Mitglieder nicht im Sinne einer politischen Partei erziehen, 2) sich Mehrheitsbeschlüssen der V. V., vor allem in nationalen Fragen, unterwerfen. » Rapport sur l'admission de la Rheno-Silesia, s. d. [1908], BAZB, 456 (307) « Mitgliedschaft in der Vertreterversammlung der Studentenschaft Bonn », 1904-1928.

ultramontanisme. L'attraction grandissante des corporations catholiques à partir des années 1890 radicalise l'anticatholicisme des membres des autres organisations. Deuxièmement, l'universalisme catholique est décrié comme « internationalisme noir » incompatible avec la fidélité à l'empereur et l'amour de la patrie allemande : les catholiques ne seraient pas de bons Allemands patriotes et donc les étudiants catholiques ne pourraient être de bons étudiants, car le catholicisme (ultramontain) ne serait pas compatible avec la liberté académique, partie intégrante du *Kulturprotestantismus* et de la grandeur des universités allemandes. Que les corporations catholiques placent dans leurs devises et programmes la religion avant la patrie serait l'illustration de leur préférence pour le pape sur l'empereur<sup>27</sup>. Pourtant, après le *Kulturkampf*, une partie des étudiants catholiques cherche à s'insérer dans les espaces étudiants traditionnels, en participant aux cérémonies nationales comme l'anniversaire du *Kaiser*.

Les étudiants nationalistes estiment que socialistes et catholiques posent le même genre (même si pas forcément au même degré) de menace à l'unité de la patrie, car ils se sentent au sein d'un groupe qui dépasse la communauté nationale. Le fonctionnement de l'antisocialisme et l'anticatholicisme des étudiants doit de ce fait être relié à celui de leur antisémitisme et de leur xénophobie envers les minorités ethniques au sein de l'Empire (Polonais notamment). La construction nationale de l'Allemagne est trop récente pour paraître assurée, ce qui implique pour ses défenseurs les plus acharnés une exagération de sa potentielle faiblesse politico-étatique devant être contrebalancée par une unité parfaite au sein du « peuple » allemand : raciale-*völkisch*, confessionnelle et politique dans la fidélité à l'empereur.

Un tel phénomène d'exclusion n'a pas d'équivalent en France. Bien plus, l'argument de la frontière avec la politique partisane fonctionne moins bien pour les dirigeants des AGE que pour les membres des corporations allemandes. Parallèlement aux critiques dénonçant le manque de représentativité des AGE, celles-ci sont attaquées par des étudiants, car, du fait de leurs liens officiels avec les pouvoirs publics, elles seraient inféodées aux ministères et autres organismes publics les finançant. En un mot, à partir des années 1890, la politique diviseuse serait venue corrompre l'ambition unificatrice des AGE. C'est l'AGE parisienne qui est la plus violemment attaquée, mais les AGE provinciales ne sont pas épargnées par les critiques. Il n'est pas ici question d'un désintérêt des étudiants pour la politique, supposé ou blâmé dans

---

<sup>27</sup> Le nombre de publications sur ces questions est immense. On peut se limiter ici à citer quelques exemples de diverses natures : Eduard HEYCK, *Studentische Verhältnisse an der Universität Heidelberg*, Heidelberg, Hörning, 1893, p. 6-8 ; Otto EICHLER, « Der Aufstieg zu einem geschlossenen System des Nationalismus », *AkBl*, 1<sup>er</sup> août 1900, Jg. 15, n° 9, pp. 139-141 ; O. R., « Etwas vom internationalen Ultramontanismus », *BBl.*, 1<sup>er</sup> septembre 1900, Jg. 14, n° 11, p. 151 ; Paul Graf VON HOENSBROECH, *Der konfessionelle Kouleurstudent. Ein Wort an die Hochschul-Jugend*, Berlin, Verlag von C. A. Schwetschke und Sohn, 1904. Plus généralement, cf. Christopher DOWE, *Auch Bildungsbürger*, *op. cit.*

un grand nombre de publications, mais d'une critique du manque d'indépendance des AGE, que les fondateurs des Associations corporatives reprennent volontiers à leur compte<sup>28</sup>.

La formation de frontières entre ce qui est acceptable ou non par les membres des organisations étudiantes (ou leurs adversaires) ne se limite pas au domaine des idées, mais est traduite en pratiques concrètes. À l'inverse des formes de contestation dites traditionnelles (charivaris, etc.) auxquelles est donnée une signification et une charge symbolique politiques au cours de la première moitié du siècle<sup>29</sup>, à la fin du siècle, les étudiants procèdent à une sorte de dépolitisation des références et activités possédant une telle signification symbolique politique et plus généralement des formes symboliques d'identification à l'État : la *Marseillaise*, des chants patriotiques, l'hommage à des hommes d'État, etc. Ce processus de normalisation du soutien au régime en place est particulièrement avancé en Allemagne. La fondation de l'Empire, l'anniversaire de l'empereur ou le jubilé de son règne sont autant d'événements fêtés par des manifestations officielles, durant lesquelles les corporations sont représentées et représentent l'étudiant allemand. Pour les membres des corporations, une marque ostensible de soutien à l'Empire ne peut être comprise comme une prise de position politique<sup>30</sup>. Les fêtes sont en effet particulièrement propices aux célébrations patriotiques. Dans le cadre des festivités universitaires organisées en 1889 par l'AGE parisienne dans le cadre de l'exposition universelle et de l'inauguration de la nouvelle Sorbonne, un gala est organisé à l'Opéra de Paris. Convié, le président de la République est accueilli par les cris de « Vive Carnot ! » et une *Marseillaise*<sup>31</sup>. Il n'est pas ici question de savoir si tous les étudiants présents étaient profondément républicains ou appréciaient véritablement Carnot. C'est au contraire une simple expression de la reconnaissance de l'ordre (républicain) en place et de la légitimité de ses représentants, ici le président. Parfois, les dirigeants des associations vont plus loin dans l'affirmation de la soumission et de l'identification au régime républicain. À la manière de Wiriath près de vingt ans plus tôt, le vice-président de l'UEE déclare au ministre de l'Instruction publique Gabriel Guist'hau venu visiter les locaux de l'association lilloise en avril 1912 : « Vous pouvez voir, Monsieur le Ministre, combien nombreux sont les étudiants

---

<sup>28</sup> Ivan VAN HOËL, « La désunion », *LL*, 30 mars 1893, 4<sup>e</sup> année, n° 13, p. 1 ; « Entre étudiants », *L'Éclair*, 6 février 1895 ; « Chez les étudiants. Notre enquête sur les associations d'étudiants », *L'Éclair*, 9 janvier 1903 (avec une déclaration du président de l'Association corporative des Étudiants en médecine de Paris). Les étudiants socialistes critiquent la « servitude » des membres des AGE : Paul BARDOU, « Associations d'étudiants », *La Jeunesse socialiste. Revue mensuelle de socialisme scientifique*, mai 1895, n° 5, pp. 227-234.

<sup>29</sup> Emmanuel FUREIX, « La protestation rituelle : modernisation d'un répertoire politique (1814-1848) », in Laurent BOURQUIN et Philippe HAMON (dirs.), *La politisation. Conflits et construction du politique depuis le Moyen Âge*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Histoire », 2010, pp. 171-189.

<sup>30</sup> Particulièrement éclairant de ce point de vue : H. L., « Freistudentenschaft und nationale Idee », *BBl.*, 1<sup>er</sup> janvier 1911, Jg. 25, n° 7, pp. 165-166.

<sup>31</sup> ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS DE PARIS, *Les fêtes de l'Université de Paris en 1889, op. cit.*, p. 12.

qui ont tenu à venir saluer en vous le représentant du Gouvernement de la République, et – quoique nos statuts nous interdisent toute manifestation politique – affirmer leur dévouement aux idées démocratiques, et leur foi en l’Idée Républicaine<sup>32</sup> ». Là aussi, il peut n’exprimer que ses idées personnelles, mais son discours vaut pour toute l’association. Plus généralement, les grands hommes sont honorés. En décembre 1898, des étudiants lancent un appel pour l’érection de colonnes en l’honneur d’Otto von Bismarck, décédé le 30 juillet précédent. Ils participent ainsi au mouvement monumental en l’honneur du chancelier de fer, personnification de la nation. Il est d’autant plus facile pour les membres des corporations de rendre hommage officiellement à Bismarck, à l’empereur ou au prince régnant, qu’ils sont justement censés incarner et défendre le bien-commun de l’Allemagne au-dessus des luttes partisans.

L’ambition d’éducation des membres en bons citoyens explique également que les associations françaises puissent s’abonner à des journaux aussi divers que *Le Temps*, *L’Humanité* et même *La Libre Parole* ou *L’Action française*, ou certaines corporations allemandes au conservateur *Die Post*, libéral *Münchener Allgemeine Zeitung* et même aux *Sozialistische Monatshefte*. Ces journaux sont fournis dans la salle de lecture pour la formation intellectuelle et politique des membres, non pas pour représenter des idées défendues par l’organisation en tant que telle ou par ses membres. Plus généralement, l’acquisition de compétences et savoir-faire (proto-)politiques par l’engagement dans une organisation étudiante, en son sein ou en son nom (campagnes électorales, organisation et tenue d’une assemblée, soumission d’adresses et pétitions aux pouvoirs publics, prises de position sur diverses questions intéressant les étudiants) n’est pas jugée négativement, car il ne s’agit pas là de politique partisane. C’est à ces pratiques que nous allons désormais nous intéresser.

\*

Les organisations étudiantes forment donc des instances de politisation tout d’abord parce que les étudiants qui s’y engagent sont obligés de se positionner par rapport à l’activité politique. Dans les organisations d’ouvriers ou pour ouvriers – sociétés de secours mutuels, associations culturelles et d’éducation, syndicats –, ce positionnement est également nécessaire. Néanmoins, à la grande différence des organisations étudiantes, ce ne sont pas forcément les ouvriers qui définissent le positionnement de leurs organisations. Souvent, ces organisations sont créées ou dirigées par des ouvriers qualifiés à la frontière de l’artisanat voire, bien que beaucoup moins lors du dernier tiers du siècle, par des bourgeois, ou encore parfois

---

<sup>32</sup> Reproduit in « Un Ministre à l’U », *LU*, mai 1912, 9<sup>e</sup> année, n° 5, p. 115.

par des délégués qui n'exercent en partie plus leur emploi ouvrier. De plus, alors que les étudiants français et allemands partagent le rejet de l'affiliation et de l'engagement politiques partisans, les ouvriers syndicalistes des deux pays adoptent une position différente sur cette question. Avec la charte adoptée lors du neuvième congrès de la Confédération Générale du Travail en 1906 (dite d'Amiens), les syndicalistes français tracent une frontière nette avec les partis politiques. À l'inverse, le courant syndical majeur en Allemagne, les *Freigewerkschaften* (syndicats libres) sont proches de la *Sozialdemokratische Partei Deutschlands* et des débats ont lieu au tournant du siècle autour de l'indépendance de leur direction par rapport à la direction sociale-démocrate. Une autre différence majeure est bien évidemment l'existence de partis socialistes et sociaux-démocrates, plus précocement structurés et massifs en Allemagne qu'en France. De fait, les ouvriers disposent alors de porte-paroles qui prétendent les défendre sur la scène politique – ce n'est bien sûr pas le cas des étudiants<sup>33</sup>.

Il n'est pas possible de simplement qualifier le positionnement politique officiel défini par les membres des organisations étudiantes d'apolitisme de façade ou de faux apolitisme. Il s'agit bien plus pour eux d'affirmer l'indépendance de leurs organisations de tout parti ou autre coterie politique (ou religieuse), car, en tant qu'étudiants, ils sont encore en phase d'apprentissage et de développement de leurs opinions. Ils rassurent en cela leurs aînés. Aucune ambiguïté ne saurait par contre souffrir concernant leur intégration au régime et au système politiques. Les membres des corporations doivent apprendre à devenir de bons sujets de l'Empire, que les corporations en tant que telles défendent activement. De même, selon les dirigeants des AGE, l'étudiant français, surtout s'il est membre d'une AGE, est forcément républicain et doit apprendre, grâce à la solidarité associative, à se former comme bon citoyen de la démocratie libérale qu'est la République française. Cette stratégie fonctionne parfaitement pour les membres des corporations en Allemagne, ouvertement soutiens de l'Empire. En France, les AGE sont contestées, non pas parce que leurs dirigeants assument leur républicanisme, mais parce que celui-ci se serait traduit, selon les étudiants critiques, par une dépendance trop grande vis-à-vis des pouvoirs publics.

---

<sup>33</sup> Gérard NOIRIEL, *Les ouvriers dans la société française (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Seuil, coll. « Points histoire », 1986, p. 99-106 ; Stefan GOCH, *Sozialdemokratische Arbeiterbewegung und Arbeiterkultur im Ruhrgebiet. Eine Untersuchung am Beispiel Gelsenkirchen 1848-1975*, Düsseldorf, Droste Verlag, coll. « Beiträge zur Geschichte des Parlamentarismus und der politischen Parteien », n° 91, 1990, p. 112-174 ; Thomas WELSKOPP, *Das Banner der Brüderlichkeit. Die deutsche Sozialdemokratie vom Vormärz bis zum Sozialistengesetz*, Bonn, Verlag J. H. W. Dietz Nachf., coll. « Historisches Forschungszentrum der Friedrich-Ebert-Stiftung. Reihe Politik- und Gesellschaftsgeschichte », n° 54, 2000 ; Klaus NEUMANN, *Freiheit am Arbeitsplatz. Betriebsdemokratie und Betriebsräte in Deutschland und Schweden (1880-1950)*, Frankfurt am Main, New York, Campus Verlag, 2015, p. 49-75.

## 2. Les répertoires d'action collective des organisations étudiantes

Les pratiques développées par les étudiants au sein et au nom de leurs organisations résultent de ces positionnements politiques, ainsi que de l'ensemble des caractéristiques soulignées précédemment (formes de recrutement et d'engagement, prétention à la représentation, liens avec l'environnement social et politique). La notion de répertoire d'action collective définie par Charles Tilly est utile à leur étude, à condition de prendre en compte les critiques qui lui ont été adressées afin non pas de faire rentrer les pratiques des étudiants au sein de leurs organisations dans le schéma tillyien, mais de s'intéresser à leurs particularités et concurrences. Michel Offerlé a insisté sur quatre continuums caractérisant ces répertoires, parmi lesquels le couple contestataire/non-contestataire, qui s'avère particulièrement pertinent pour l'analyse des pratiques des étudiants<sup>34</sup>. C'est aux pratiques mobilisées par les membres ou dirigeants dans leur lutte avec d'autres organisations ou lors d'événements dépassant le cadre de l'organisation que nous nous intéresserons ici. Dans l'objectif de mobiliser les étudiants, les meneurs font usage de pratiques qui ne sont pas forcément contestataires et de formules émotionnelles afin de solidariser le groupe<sup>35</sup>.

Nous avons choisi deux exemples très différents l'un de l'autre pour montrer que le positionnement politique défini par les membres des organisations étudiantes ne peut être compris que par l'analyse des pratiques concrètes dans lesquelles il est traduit. L'exemple français est très concentré temporellement : les manifestations étudiantes au Quartier latin durant la première semaine de juillet 1893. Nous les analyserons au prisme du rôle canalisateur qu'ont voulu jouer les dirigeants de l'AGE de Paris. L'exemple allemand est plus étalé

---

<sup>34</sup> Charles TILLY, « Les origines du répertoire d'action collective contemporaine », *op. cit.* Pour la critique : Michel OFFERLE, « Retour critique sur les répertoires de l'action collective (XVIII<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles) », *Politix*, 2008, n° 81, pp. 181-202. Moins critique, Olivier FILLIEULE, « Tombeau pour Charles Tilly. Répertoires, performances et stratégies d'action », in ID. *et al.* (dirs.), *Penser les mouvements sociaux. Conflits sociaux et contestations dans les sociétés contemporaines*, Paris, La Découverte, coll. « Recherches », 2010, pp. 77-99 propose également perspectives et pistes pour un renouvellement de la mobilisation empirique des répertoires d'action collective. Pour un exemple contemporain d'une forme de mobilisation au sein du répertoire d'action collective des étudiants, usant de manière critique les travaux de Tilly, voir la thèse de Julie LE MAZIER, « *Pas de mouvement sans AG* », *op. cit.*

<sup>35</sup> De nombreuses recherches ont été menées, démontrant l'importance des émotions dans la construction nationale et faisant usage de l'étude des émotions et de « dispositifs de sensibilisation » pour dépasser la théorie classique de la sociologie des mobilisations et de mobilisation des ressources : Étienne FRANÇOIS *et al.* (dirs.), *Nation und Emotion. Deutschland und Frankreich im Vergleich. 19. und 20. Jahrhundert*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, coll. « Kritische Studien zur Geschichtswissenschaft », n° 110, 1995 ; Christophe TRAÏNI (dir.), *Émotions... mobilisation !*, Paris, Les Presses de Sciences Po, 2009 ; Thomas WELSKOPP, « Anti-Saloon League und Ku Klux Klan: Ressourcenmobilisierung durch 'charismatische Verbände' », in Jürgen MITTAG et Helke STADTLAND (dirs.), *Theoretische Ansätze und Konzepte der Forschung über soziale Bewegungen in der Geschichtswissenschaft*, Essen, Klartext-Verlag, coll. « Veröffentlichungen des Instituts für Soziale Bewegungen Schriftenreihe A, Darstellungen », n° 47, 2014, pp. 241-268.

dans le temps : les élections au *Studentenausschuss* et à l'*Akademische Lesehalle* de l'Université de Berlin durant les deux dernières décennies du siècle. Dans les deux cas, les membres des organisations étudiantes déclarent agir au nom de leur association ou corporation, mais pour tous les étudiants.

## 2. 1. Les manifestations de juillet 1893 au Quartier latin

Durant la première semaine de juillet 1893, des manifestations d'étudiants agitent le Quartier latin. L'étude de cette crise permet d'analyser les pratiques et moyens mobilisés par les dirigeants de l'AGEP, et de souligner à nouveau leur prétention à faire de leur association la représentante de tous les étudiants. Tandis qu'un comité constitué au début des événements appelle aux manifestations, les dirigeants de l'AGEP ont vu là l'occasion de montrer à leurs membres honoraires et aux pouvoirs publics le rôle canalisateur qu'ils pouvaient jouer.

C'est pour défendre l'un des leurs que les étudiants manifestent en premier lieu<sup>36</sup>. Albert Guillaume, étudiant en architecture à l'École des Beaux-Arts et fils d'un membre de l'Institut, a organisé au Moulin Rouge un bal privé, première édition de ce qui devient les décennies suivantes le fameux « bal des Quat'z Arts », où quatre jeunes femmes symbolisant les arts apparaissent assez dévêtues pour contrarier le sénateur René Bérenger, qui poursuit Guillaume et trois des jeunes femmes pour exhibitionnisme et attentat à la pudeur<sup>37</sup>. Alors que leurs soutiens s'attendent à un acquittement, ils sont condamnés à 100 francs d'amende dans la stupeur générale. Le mouvement se met en branle et un monôme est organisé. Le 1<sup>er</sup> juillet, 2 000 étudiants se rassemblent place de la Sorbonne et vont siffler Bérenger devant le Sénat, puis à son domicile. La police arrive à les disperser (sans violence affirme *a posteriori* un commissaire). Cependant, « quelqu'un (?)<sup>38</sup> » rappelle la police pour dénoncer de nouveaux troubles : les brigades centrales interviennent. Cette fois-ci les affrontements sont violents. Antoine Nuger, représentant de commerce, qui ne prenait pas part aux manifestations mais

---

<sup>36</sup> Sur le déroulement des événements, cf. Madeleine REBERIOUX, « Jaurès et les étudiants parisiens au printemps de 1893 », *Bulletin de la Société d'études jaurésiennes*, septembre 1968, n° 30, pp. 1-9 ; André COUTIN, *Huit siècles de violence au Quartier latin*, Paris, Stock, 1969, p. 306-315 ; quelques lettres dans AN, AJ/16/8362, et surtout le très gros dossier APP, BA 1525 « Manifestation des Étudiants à la suite d'un monôme projeté contre M. Bérenger, sénateur ». Dans ce dossier se trouvent d'innombrables notes et rapports de policiers, qui permettent de suivre presque heure par heure l'évolution des événements du 1<sup>er</sup> au 7 juillet.

<sup>37</sup> René Bérenger (1830-1915), magistrat et sénateur inamovible depuis 1875 siégeant au centre-gauche, est connu pour ses attaques contre la prostitution. Surnommé « père la pudeur », il fonde la Société de protestation contre la licence des rues en 1894. Voir : Jean-Yves LE NAOUR, « Un mouvement antipornographique : la Ligue pour le relèvement de la moralité publique (1883-1946) », *Histoire, économie et société*, 2003, vol. 22, n° 3, p. 387. Sur Bérenger : [https://www.senat.fr/senateur-3eme-republique/berenger\\_rene1434r3.html](https://www.senat.fr/senateur-3eme-republique/berenger_rene1434r3.html).

<sup>38</sup> « Rapport sur les troubles du Quartier latin » manuscrit du commissaire de police au préfet, s. d., reçu le 15 juillet 1893, APP, BA 1525. Le point d'interrogation entre parenthèses est du commissaire.

était attablé dans un café, reçoit sur la tête un porte-allumette lancé par un policier ; il succombe durant la nuit à l'hôpital de la Charité. L'annonce de la mort de Nuger attise la colère des étudiants. Un Comité est constitué au Café de la Source pour protester contre la violence policière et rendre hommage au défunt. À partir de la soirée du 3 juillet, « les troubles prirent un caractère plus sérieux. Des voyous, des révolutionnaires salariés<sup>39</sup> » alimentent les violences, tandis que la presse met de l'huile sur le feu<sup>40</sup>. Les nuits du 3 et du 4, des kiosques à journaux sont détruits, des omnibus renversés, ce qui conduit à une désolidarisation des étudiants, que la police ne classe plus parmi la masse des manifestants, désormais « gens à mines crapuleuses, de ceux qu'on ne voit sortir que les jours d'émeute<sup>41</sup> ». Les troubles durent jusqu'au 7 juillet inclus. Cette semaine de manifestation a pour conséquence le remplacement du préfet de police Henri Lozé par Louis Lépine le 12 juillet.

Le caractère exceptionnel de ces manifestations, de par leur durée et véhémence qui tranche par rapport au calme relatif qui règne depuis les années 1880 au Quartier latin, et le changement dans les groupes parmi lesquels se recrutent les manifestants (accentué par le regard déformant de la police) expliquent qu'aucune organisation étudiante n'ait pu véritablement prendre la main sur le mouvement ou le diriger. Le comité de l'AGEP décide cependant de s'engager dans la bataille qui oppose les étudiants à la préfecture de police et fait la publicité de son action. Un numéro spécial du *Bulletin* est tiré à la mi-juillet, dans lequel sont retracées les démarches entreprises par le comité et est annoncée une assemblée générale.

Dès le 2 juillet, le comité décide d'ouvrir une souscription pour l'achat de deux couronnes pour les obsèques de Nuger, une en partenariat avec le Comité de la Source au nom de l'ensemble des étudiants, la seconde spécifiquement au nom de l'AGEP. Il en fait part aux journaux dans un communiqué officiel. Le bureau entre en contact avec le préfet de police Lozé, officiellement pour lui demander l'autorisation d'organiser une réunion générale sur la demande de membres de l'association, mais aussi pour lui assurer que l'AGEP fait tout pour éviter les débordements. La décision du bureau de l'AGEP de limiter l'entrée à la réunion aux seuls individus présentant leur carte d'étudiant, est contestée par certains, qui souhaitent son ouverture à tous. Les tumultes ont empêché sa tenue. Relatant les événements, les dirigeants de l'AGEP peuvent alors réaffirmer leur rôle de représentants des étudiants : « C'était abso-

---

<sup>39</sup> *Ibid.* Cela inquiète les journaux bourgeois comme *Le Temps* (cf. les articles publiés à partir du 3 juillet).

<sup>40</sup> Le journal boulangiste et antisémite *L'Intransigeant* parle ainsi de trente morts et deux mille blessés durant les deux jours précédents (« Morts et blessés », 6 juillet 1893) ; *La Nation* titre le 7 juillet : « Notre enquête sur le meurtre de Nuger – La fausse arrestation d'hier – Le véritable assassin – L'Agent n° 105 – Son signalement ».

<sup>41</sup> « Rapport sur les troubles du Quartier latin » du commissaire de police au préfet, s. d. La nuit du 4 néanmoins, deux étudiants en médecine sont arrêtés pour avoir tiré au revolver sur des gardiens de la paix.

lument contraire à notre but, puisque nous voulions donner l'occasion de se produire aux revendications des seuls étudiants ». Surtout, dans un communiqué publié le 5, ils affirment :

ne reconnaître aucune qualité pour représenter les étudiants au Comité de permanence [Comité de la Source] qui s'est, sans vérification, sur une place publique, constitué le représentant des étudiants et s'est même chargé d'assurer l'ordre. Les membres de ce Comité, au moins pour quelques-uns, ne sont même pas des étudiants. L'Association dégage donc toute responsabilité des étudiants dans les brigandages de rue<sup>42</sup>.

Non seulement ils récusent tout rôle représentatif à leurs concurrents (si le président du Comité de la Source, Jean Carrère, homme de lettres et non étudiant, n'est pas spécifiquement nommé, il fait partie des individus visés), mais, d'une simple phrase, réaffirment leur rôle de porte-parole « des étudiants ». Dans un second temps, les dirigeants de l'AGEP appellent les étudiants au calme, tout en dénonçant à nouveau le Comité de la Source. Ils assurent que l'association prendra en charge la défense des étudiants incriminés. Une interview de Laurent Gaston, président de l'AGEP, dans *Paris* le lendemain confirme et renforce ces déclarations.

Dès avant la fin des événements, le comité de l'AGEP s'engage en effet pour les étudiants poursuivis ou condamnés et leur permet d'obtenir un avocat. Le 7 juillet, le comité de l'AGEP se réunit en une séance extraordinaire et vote à l'unanimité une souscription « en faveur des marchandes de journaux dont les kiosques ont été incendiés » et formule une demande d'amnistie « en faveur des étudiants et des ouvriers arrêtés à la suite des événements de juillet [qui] est immédiatement adressée aux Chambre »<sup>43</sup>. Dans cette pétition, le comité proteste contre « la brutalité avérée de la police et contre l'emploi des brigades centrales à propos d'une manifestation inoffensive ». C'est ici un gage fait aux étudiants les plus déterminés. Il condamne par contre bien les destructions et leurs auteurs, et proteste « contre les actes de vandalisme dont la rue a été le théâtre et dont nous avons toujours répudié les auteurs ». Outre les violences policières, qui justifieraient l'abandon des poursuites et l'annulation des condamnations, la raison principale invoquée du bienfondé de cette amnistie est tout simplement la carrière future des étudiants incriminés : « il serait excessif de briser l'avenir de jeunes gens qu'un casier judiciaire ou des condamnations académiques arrêteraient dans leur carrière ». Les ouvriers ne sont quant à eux que d'« honnêtes » gens, « qui n'ont fait que s'associer [aux] revendications » des étudiants. Le comité en appelle également aux « tra-

---

<sup>42</sup> Pour cette citation et la précédente : *L'Université de Paris*, juillet 1893, n° spécial « Séance extraordinaire du Comité du 7 juillet 1893 ».

<sup>43</sup> « Séance extraordinaire du 7 juillet », *L'UDP*, novembre 1893, 8<sup>e</sup> année, n° 57, p. 118. L'idée d'une poursuite contre un certain nombre d'agents de police a également été envisagée, mais abandonnée sur avis de maître Clunet, président de son Conseil judiciaire fondé en mai 1893 (« Séance du 24 juillet », *Ibid.*).

ditions de sympathie et de bienveillance » que les pouvoirs publics « avaient, depuis si longtemps, suivies à notre égard ». Le rapporteur du projet d'amnistie à la Chambre, Maurice-Louis Faure, député radical-socialiste, s'inscrit dans cette perspective : « Au point de vue universitaire, dont les honorables pétitionnaires se sont justement inquiétés, la Commission, animée des mêmes préoccupations, a émis l'avis qu'il y avait lieu de demander instamment à M. le Ministre de l'Instruction publique de donner des instructions en vue d'épargner aux Étudiants qui ont été mêlés aux incidents du Quartier Latin, des peines disciplinaires de nature à compromettre leur avenir »<sup>44</sup>. Les termes et moyens utilisés par le comité et le bureau de l'AGEP pour défendre les étudiants démontrent une proximité au pouvoir qu'ils n'hésitent pas à utiliser à leur avantage.

Le Comité de la Source attaque cette position de l'AGEP. Il réunit au Bal Bullier 2 000 étudiants et l'accuse de collusion avec la police et de diviser la jeunesse des Écoles<sup>45</sup>. Ces critiques n'entachent pas le rôle prédominant joué par les dirigeants de l'AGEP durant et après les manifestations. Les événements renforcent la cohésion entre les dirigeants de l'AGEP : lors de la séance du 7 juillet, les membres du comité votent à l'unanimité les félicitations à ceux du bureau pour leurs actions des jours précédents. Le comité de l'AGEP parle et agit au nom des étudiants et pour les étudiants. La contestation de l'AGEP par des étudiants de gauche n'aboutit sur aucune nouvelle organisation durable. L'AGEP sort victorieuse et même renforcée des événements. Quelques mois plus tard, lors de la crise entre le comité de l'AGEP et certains professeurs membres honoraires, ces derniers rappellent positivement le rôle joué par l'association en juillet<sup>46</sup>.

## 2. 2. L'épicentre de la politique étudiante ? Les luttes électorales à Berlin (1880-1900)

L'existence d'organes représentatifs dans certaines universités, au sein desquels des délégués étudiants sont élus, a conduit à des luttes électorales parfois coriaces entre organisations étudiantes<sup>47</sup>. C'est ce que l'on peut voir à l'exemple du *Studentenausschuss* (comité des

---

<sup>44</sup> Pour toutes ces citations : « Rapport sur la proposition d'amnistie déposée par l'Association au mois de Juillet », *Ibid.*, pp. 115-116. Faure n'est pas membre honoraire de l'AGEP et ne le devient pas par la suite.

<sup>45</sup> Pierre MOULINIER, « L'AGE de Paris », *op. cit.*, p. 56. Si quelques démissions ne sont pas à exclure, l'affirmation sans preuve de Yolande COHEN, « Tensions et dissensions autour de l'autonomie du mouvement étudiant », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, avril 2007, vol. 86, n° 2, p. 50 que la part des membres de l'AGEP les plus politisés à gauche aurait quitté l'AGEP pour rejoindre le groupe des Étudiants socialistes révolutionnaires internationalistes, est contredite par l'étude complète de Jean MAITRON, « Le groupe des Étudiants Socialistes Révolutionnaires Internationalistes de Paris », *op. cit.* Sur ce groupe, cf. *infra*.

<sup>46</sup> Procès-verbal de la séance du 27 novembre 1893 du Conseil général des facultés, AN, AJ/16/2562.

<sup>47</sup> L'importance de ces élections est illustrée par les articles publiés dans les organes des fédérations nationale, cf. de manière particulièrement éclairante : « Die Lesehallenwahlen in Berlin », *AkBl*, 1<sup>er</sup> décembre 1900, Jg. 15,

étudiants) et de l'*Akademische Lesehalle* (cabinet de lecture académique) de Berlin pour les deux dernières décennies du siècle, grâce à la conservation de tracts et échanges épistolaires<sup>48</sup>. Avant de nous intéresser au contenu de ces documents, il nous faut revenir brièvement sur l'histoire de ces deux institutions.

Le 19 juillet 1870, alors que la guerre franco-prussienne vient d'éclater, des étudiants berlinois, proches du parti réformiste opposé aux *Corps*, écrivent au Sénat académique de l'université pour lui exprimer leurs regrets après que les autorités aient dissout l'*Ausschuss* et que l'*Akademische Lesehalle* (ALH) ait disparu. Le Sénat académique autorise la reconstitution de l'ALH, à condition qu'elle ne diffuse aucune publication politique, mais se limite à la presse quotidienne et aux revues scientifiques. En 1878, l'ALH propose à ses membres 64 journaux berlinois, allemands ou étrangers et 120 revues ; à la veille de la guerre ce sont 200 journaux, 300 revues et 4 000 volumes qui y sont disponibles. L'ALH est dirigée par un directoire (*Direktorium*) composé d'étudiants élus, encadrée par un conseil (*Kuratorium*) de professeurs et soumise à l'autorité du recteur. L'université la soutient financièrement. Le cabinet de lecture fonctionne sans discontinuer jusqu'à la guerre. Néanmoins, sa vie est agitée, comme l'illustrent le coup de force tenté par les membres du *Verein Deutscher Studenten* en mars 1881 pour en prendre le contrôle et les affrontements entre organisations étudiantes les décennies suivantes. La variation dans le nombre de membres indique que l'ALH est particulièrement convoitée pour la possibilité qu'elle offrait d'obtenir une position dans cet organe officiel de l'université. En effet, le nombre de membres, de divers statuts, est toujours plus élevé au semestre d'hiver, durant lequel les élections ont lieu, qu'en été. Cette tendance se renforce avec le temps : l'ALH compte 1 178 membres au semestre d'été 1890 contre 1 231 le semestre suivant ; 2 837 au semestre d'hiver 1899/1900 contre 1 906 à l'été 1900 ; 3 118 au semestre d'hiver 1912/13 contre 1 932 à l'été 1913. Pour les rares années où le taux de participation aux élections est connu, il est élevé, par exemple 85 % en décembre 1900<sup>49</sup>.

---

n° 17, pp. 255-256. Un étudiant note dans une revue socialiste : « Un jour, on pourrait penser, comme elles sont les seules élections étudiantes, à les utiliser comme dynamomètre des forces politiques parmi les étudiants. » (« *Einmal könnte man, da sie die einzigen studentischen Wahlen sind, daran denken, sie als Dynamometer der politischen Kräfte in der Studentenschaft zu benutzen.* »). Arnold MARBACH, « Die Politik unter den Studenten und die Berliner Lesehallenwahl », *Der sozialistische Akademiker*, juin 1896, Jg. 2, n° 6, p. 345.

<sup>48</sup> L'étude des élections à Berlin a été possible grâce aux sources disponibles, dont nous n'avons pas retrouvé d'équivalent dans les autres archives universitaires. Il faut néanmoins préciser que le cas de l'université de la capitale de l'Empire ne peut que partiellement être transposé aux autres universités. Le VDSSt berlinois est particulièrement puissant et à la pointe du combat antisémite, même au sein du *Kyffhäuser-Verband*.

<sup>49</sup> Cf. lettres, statuts et des rapports publiés annuellement par le *Direktorium* (*Rechenschafts- und Kassen-Berichte*), conservés, de même que les tracts cités ci-dessous, aux UAHB, R/S 553 « Akademische Lesehalle », 1870-1891, R/S 554, 1892-1911 et R/S 555, 1912-1915 ; Peter WRUCK, « Lesen ein Politikum. Die Akademische Lesehalle zu Berlin und die Kämpfe der Studenten », *Wissenschaftliche Zeitschrift der Humboldt-*

L'*Ausschuss der Berliner Studentenschaft* (ABS) a connu une existence plus saccadée. En février 1880, des étudiants organisent une assemblée pour créer un comité représentatif devant défendre les intérêts des étudiants et permettre de s'accorder sur l'organisation et le déroulement des festivités académiques. Les autorités universitaires autorisent et reconnaissent l'ABS, à la condition qu'il se limite à cette deuxième activité. Les statuts initiaux prévoient que le comité soit dirigé par quinze représentants : un par faculté (élus) et un par *Burschenschaft*, *Corps*, association scientifique et association libre. Preuve à la fois de l'attractivité de l'ABS comme institution représentative et du repli des *Corps* sur eux-mêmes, ces derniers ne sont plus représentés officiellement en 1886, tandis que le sont quinze organisations ou alliances (VDSt, *Freie Wissenschaftliche Vereinigung*, alliances des *Landmannschaften*, des *Burschenschaften*, etc.). Les élections à l'ABS montrent qu'une large partie des étudiants est indifférente, tandis qu'une minorité politisée arrive à mobiliser de plus en plus de leurs camarades : en mai 1881, 18,5 % des étudiants berlinois participent au vote, contre 36,8 % en décembre 1888. Cependant, à cause des troubles qui minent la vie de l'*Ausschuss* depuis sa création, qui conduisent à des provocations en duel, et de l'absence d'accord pour la réforme des statuts, le recteur dissout l'ABS en novembre 1889. Des tentatives sont faites pour le reconstituer, notamment en 1892, avec le soutien du recteur. Les autorités académiques prennent un contrôle plus grand sur le comité et rédigent entièrement les nouveaux statuts. Malgré le mécontentement exprimé par plusieurs organisations, la reconstitution de l'ABS est adoptée et des élections organisées, qui se prolongent du fait de la faible mobilisation. Les instructions et avertissements du recteur (surveillance par les autorités, refus de toute politique) ne sont pas respectés et les élections donnent lieu à une propagande du camp nationaliste. Le recteur, soutenu par le *Kultusminister*, dissout à nouveau l'ABS. Malgré les plaintes et plusieurs tentatives, l'*Ausschuss* n'est plus reconstitué avant la guerre<sup>50</sup>.

Avec les assemblées générales régulièrement convoquées, les tracts constituent le meilleur moyen de propagande pour les différentes organisations ou alliances qui candidatent à l'*Ausschuss* et à la *Lesehalle*. Le plus souvent, ces tracts sont composés de beaucoup de texte (ce ne sont pas de simples slogans), donnent le nom des candidats, les dates des élections. Les rédacteurs savent mettre en avant les points centraux en variant les écritures (taille des caractères, gras, soulignage). Presque toutes les organisations et alliances s'adressent à l'ensemble des « camarades » (*Kommilitonen*), à l'exception du *Verein Jüdischer Studenten*,

---

*Universität zu Berlin*, 1987, vol. 36, n° 7, pp. 580-590. Sur le coup de force des membres du VDSt en 1881, cf. *supra*, Chapitre 2, 1. 3. 1.

<sup>50</sup> Cf. lettres et statuts, conservés, ainsi que les tracts cités ci-dessous, aux UAHB, R/S 602 « Ausschuß der Berliner Studentenschaft », 1880-1880 et R/S 603, 1889-1898.

qui en appelle plus spécifiquement aux « camarades juifs ». Le « devoir » (*Pflicht*) et l'« honneur » (*Ehre*) sont les termes les plus souvent mobilisés pour appeler les étudiants à une participation massive. Ces tracts devaient être autorisés par le recteur, ce qui explique qu'ils sont parfois officiellement signés par des *alte Herren*, afin d'éviter cette censure. Les étudiants les plus engagés dans la lutte électorale s'élèvent contre cette intrusion du pouvoir universitaire, sans succès. Jusqu'au milieu des années 1890, il est très rare que les différents groupes affichent un quelconque programme dans leurs tracts. Bien plus, ce matériel électoral leur sert à se positionner par rapport à leurs adversaires et à les attaquer. Ce positionnement perdure après 1895, mais les opposants au VDSt, meneur du camp nationaliste, développent plus longuement leurs propres idées, ce qui oblige en retour le VDSt à en faire de même.

Les membres des VDSt et des corporations ne portant pas de couleurs et ne pratiquant pas le duel obligatoire ne peuvent exercer, à l'inverse des *Corpsstudenten* et des *Burschenschaftler*, une influence sur la vie étudiante par leur prestige propre. C'est ce qui explique qu'ils se soient tant investis dans l'ensemble des organes électifs universitaires. Obtenir un représentant permanent dans ces institutions constitue un droit et un honneur que les élus ne reconnaissent pas à toutes les organisations. C'est aussi une possibilité nouvelle d'accuser l'autre d'avoir transgressé la ligne rouge entre intérêt pour la politique et engagement partisan. Dans une lettre au recteur, les dirigeants de l'*Ausschuss*, alors présidé par un étudiant officiellement représentant de la Faculté de droit mais membre du VDSt, rejettent la demande de la *Freie wissenschaftliche Vereinigung* (FWV) d'obtenir un représentant permanent. En effet, elle n'en serait pas « digne » (« *würdig* »), car elle aurait été fondée par le député de la *Freisinnige Partei*, le parti libéral, Eugen Richter et appartiendrait entièrement à ce parti. En fait, la FWV a été créée en 1881, quelques mois après le VDSt, pour lutter contre la propagande antisémite. Bien que les étudiants juifs y soient nombreux, ce n'est pas une association spécifiquement juive<sup>51</sup>. L'argument politique sert à écarter la principale opposante au VDSt. Le VDSt et ses alliés, qui s'attribuent l'étiquette de « corporations nationales », martèlent constamment que l'idéal national est le seul pouvant interpréter réellement les sentiments des étudiants allemands et donc que seuls les étudiants véritablement nationaux peuvent représenter ces mêmes étudiants. Tout progressisme, toute ouverture (aux juifs, aux étrangers, aux

---

<sup>51</sup> Manfred VOIGTS (dir.), *Freie Wissenschaftliche Vereinigung*, op. cit. ; Keith H. PICKUS, « Jewish University Students in Germany and the Construction of a Post-Emancipatory Jewish Identity. The Model of the Freie Wissenschaftliche Vereinigung », *The Leo Baeck Institute Year Book*, janvier 1994, vol. 39, n° 1, pp. 65-81. Aucune mention d'Eugen Richter (1838-1906), député de la *Fortschrittspartei* (1867-1884), puis de la *Deutsche Freisinnige Partei* (1884-1893) et enfin de la *Freisinnige Volkspartei* (1893-1906), n'est faite dans ces publications. Nous ne pouvons développer l'histoire de la FWV ici, mais les fonds du *Geheimes Staatsarchiv* et du *Universitätsarchiv* de l'Université Humboldt conservent de nombreux documents à propos de cette association.

idées nouvelles) sont interprétés comme une attaque contre cet idéal, qu'il faut combattre – ici, par la lutte électorale. Cette rhétorique, inlassablement répétée durant toute la période, est renforcée par un second argument : l'idéal national serait le seul pouvant garantir l'impartialité. Ce n'est un paradoxe qu'en apparence. Ce double argument permet d'imposer l'idée que seule la reconnaissance dans l'idéal national peut définir le véritable étudiant allemand. Cela a pu fonctionner grâce au soutien (tacite) de nombreux professeurs et hommes politiques. Dès 1881, Bismarck félicite les *VDSSt.er* de leur esprit et de leur lutte pour la patrie, qui le rassurent pour l'avenir de l'Allemagne<sup>52</sup>. Ce ne sont pas les étudiants étrangers que vise le « camp national », mais des étudiants allemands jugés insuffisamment allemands, parce que juifs ou supposément trop à gauche. En 1898, un ancien élu du VDSSt écrit à propos des prochaines élections : « Il doit être décidé si ce seul organe représentatif que possède la plus grande communauté étudiante d'Allemagne doit reposer dans des mains *nationales* ou tomber en déshérence aux *ennemis* de l'esprit patriotique<sup>53</sup> ». On peut s'interroger sur le degré d'exagération rhétorique du discours dans ces tracts du camp nationaliste. Leurs rédacteurs doivent certes affirmer clairement leurs arguments et positions pour mobiliser au-delà du cercle restreint des membres du VDSSt et des corporations alliées à celui-ci, mais surtout ne pas brusquer des moins engagés (voire exaltés) qu'eux, puisqu'ils s'adressent à tous les étudiants. Si l'antisémitisme est largement partagé, ce n'est pas le cas du combat nationaliste radical proto-*völkisch*. Les victoires du camp nationaliste aux élections indiquent que cette version radicalisée de l'idée de défense de la patrie est soutenue par un grand nombre des étudiants qui se sentent suffisamment concernés par ces questions pour aller voter.

Une constante des tracts est la dénonciation des positions et actions du camp adverse. Alors que la place du VDSSt ne décroît pas, malgré des alliances changeantes (les *Burschenschaften* quittent la coalition en 1895), ses principaux ennemis évoluent au cours de la période. La FWV faiblit à partir du début des années 1890<sup>54</sup>. Pour les *VDSSt.er*, durant cette décennie, la menace – à la fois comme concurrent électoral et comme danger pour l'université et la patrie allemandes – vient d'abord du *Sozialwissenschaftlicher Studentenverein* (SwSv),

---

<sup>52</sup> Voir les extraits publiés dans Marc ZIRLEWAGEN (dir.), *Otto von Bismarck im Schriftwechsel*, op. cit. Avis partagé par certains journaux conservateurs (*Kreuz-Zeitung*, 7 décembre 1888) et nationalistes (« Die deutsche akademische Jugend », *Das Volk*, 22 mai 1889).

<sup>53</sup> « *Es soll sich entscheiden, ob diese einzige Vertretung, die die Studentenschaft der größten Universität Deutschlands hat, in nationalen Händen ruhen oder den Feinden des vaterländischen Geistes anheimfallen soll.* », tract signé Ernst Becker, souligné dans le texte.

<sup>54</sup> En 1906, pour le 25<sup>e</sup> anniversaire de la FWV, un journal conservateur souligne que les évolutions politiques générales en Allemagne se reflètent dans l'association, ce qui explique qu'elle végète – à l'image du libéralisme. Les vrais étudiants allemands s'en seraient détournés, à la faveur d'organisations nationales et non composées presque exclusivement de juifs comme la FWV. « Aus der Studentenschaft », *Die Post*, 22 juin 1906.

puis de la *Freistudentenschaft*, fondée en 1899, et du *Verein Jüdischer Studenten* (VJSt), créé en 1895 pour défendre activement les étudiants juifs et le judaïsme, et présenter des « représentants officiels juifs » (« *offiziell jüdische Vertreter* », selon un tract de 1900). C'est ce qui explique que la rhétorique anticatholique ou anti-ultramontaine ne soit pas mobilisée par le camp nationaliste : les corporations catholiques ne présentent d'abord pas de candidats, puis à partir de la fin des années 1890 se placent du côté nationaliste, ce qui peut être interprété comme un moyen d'intégration au monde corporatif berlinois<sup>55</sup>. Si les cibles ne sont pas toujours les mêmes, les termes et formulations des attaques ne changent pas. Il s'agit pour les membres du VJSt de décrédibiliser ces organisations assimilées à la gauche et même au socialisme, au cosmopolitisme, à l'internationalisme juif. Ainsi en 1888, la coalition des « corporations nationales » dénonce « l'agitation *blâmable non-allemande et non-étudiante* » de la FWV, avant d'en évoquer « l'esprit *juif ou judéophile international* »<sup>56</sup>. La FWV n'hésiterait pas à acheter des voix (autre tract de 1888) ou à présenter des membres aux noms à consonance germanique pour tromper sur sa véritable nature (tract de 1891). Au début du XX<sup>e</sup> siècle, le discours se radicalise encore. Dans un tract de 1904 (officiellement signé par les *alte Herren* du VJSt), le camp nationaliste déclare s'élever contre les sionistes, les juifs nationalistes, les juifs de la FWV, les Polonais, le socialisme, et ce pour la défense des étudiants allemands et tous ceux d'« origine aryenne-germanique »<sup>57</sup>.

Marcel Mauss a insisté sur la corrélation fondamentale dans le fonctionnement des nations modernes entre l'idée de patrie et celle de citoyen. La première symbolise « le total des devoirs qu'ont les citoyens vis-à-vis de la nation et de son sol », la seconde « le total des droits qu'a le membre de cette nation »<sup>58</sup>. Les *VJSt.er* et leurs alliés mettent les devoirs envers la patrie bien au-dessus des droits du citoyen. Selon les étudiants nationalistes, leurs ennemis ne se soumettent pas aux devoirs envers la patrie et bien au contraire la menacent, ils leur refusent alors leur statut de citoyens, au moins de citoyens académiques (*akademische Bürger*), égaux. C'est ce qu'expriment les premiers visés par les attaques du VJSt, les étudiants juifs, en répétant dans leurs tracts que le camp nationaliste veut les « expulser de la vie

<sup>55</sup> « Die Wahlen zum Direktorium der akademischen Lesehalle in Berlin », *AkBl*, 1<sup>er</sup> décembre 1901, Jg. 16, n° 17, p. 270.

<sup>56</sup> « [...] verwerfliche undeutsche und unstudentische *Agitation* » ; « [...] internationalen jüdischen oder judenfreundlichen *Geiste* », souligné dans le texte. Le préfixe « *un-* » pourrait même être traduit par le suffixe de négation totale « *a-* ».

<sup>57</sup> « [...] *arisch-germanischer Abstammung* », tract signé *Die AH.AH. des Vereins Deutscher Studenten*. C'est la seule mention du terme « aryen » que nous ayons relevé.

<sup>58</sup> Marcel MAUSS, « La nation », in *Œuvres*, vol. 3, Paris, Les Éditions de Minuit, coll. « Le Sens commun », 1969 (1920), p. 592.

académique, si possible des salles de cours<sup>59</sup> ». Dans les tracts, soumis à la censure rectorale, les étudiants les plus extrémistes ne peuvent pas développer leurs vues. Ils le font alors dans les journaux de leurs organisations, ainsi Herman von Petersdorff, un des meneurs du VDSSt : « Étudiants allemands sont tous les étudiants des universités allemandes, à condition qu'ils ne soient pas juifs, Polonais ou d'autres étrangers et qu'ils n'aient pas renié la patrie<sup>60</sup> ».

Les organisations attaquées par les nationalistes n'ont d'autre choix que de riposter. Elles se présentent elles aussi comme politiquement neutres, mais sont limitées à dénoncer l'attitude du VDSSt et à appeler à « briser ce terrorisme » ou à lutter « contre l'excitation haineuse d'agitateurs politiques »<sup>61</sup>. Leurs membres en sont d'abord réduits à se présenter comme opposants au VDSSt et à ses pratiques. Néanmoins, à partir de la seconde moitié des années 1890, ils essayent de mettre plus en avant leurs idées et programmes. En 1898, la FWV et le SwSv présentent une liste commune. Ils publient un long tract, dont la partie centrale est divisée en deux colonnes : à gauche, les idéaux portés et les actions menées par leurs élus, à droite, par ceux du VDSSt. Ils se sentent obligés de dénoncer l'accaparement de l'esprit national par leurs adversaires, « auquel *nous* prétendons *tous avec le même droit*<sup>62</sup> ». Ils utilisent donc les mêmes techniques et accusent les corporations nationales d'esprit partisan : il ne faut ainsi pas, après la dissolution de l'*Ausschuss*, que l'ALH, désormais seul organe représentatif des étudiants, ne devienne « le champ de ruine des menées partisans chauvinistes<sup>63</sup> ». Les dirigeants du *Verein Jüdischer Studenten* opposent quant à eux leur neutralité partisane à la haine antisémite, qui les conduit à devoir défendre l'honneur juif. À ses débuts, la *Freistudentenschaft* essaye de présenter un véritable programme. Dans un tract pour les élections de décembre 1900, les dirigeants de la FrSt reprennent les grands principes de leur mouvement pour l'appliquer à la gestion de l'ALH tout en assurant de leur neutralité absolue du point de vue politique, religieux et racial. Dès l'année suivante, tout en continuant de présenter leurs idées, ils se sentent obligés d'attaquer le VDSSt et le VJSt, qui amèneraient la division politique parmi les étudiants, afin mettre en valeur leur propre neutralité officielle.

---

<sup>59</sup> « [...] *uns aus dem akademischen Leben, wenn möglich aus den Hörsälen zu vertreiben.* », tract du VJSt pour les élections de décembre 1903 à l'ALH.

<sup>60</sup> « *Deutsche Studenten sind alle Studenten an deutschen Universitäten, sofern sie nicht Juden, Polen oder sonstige Fremdlinge sind und dem Vaterlande nicht abgesagt haben.* » Herman VON PETERSDORFF, « Die deutschen Studenten », *op. cit.*, p. 87.

<sup>61</sup> Respectivement : « [...] *diesen Terrorismus zu brechen* », tract de la FWV pour les élections de 1885 à l'ABS ; « *Gegen die Verhetzung politischer Agitatoren!* », tract du *Sozialwissenschaftlicher Studentenverein* pour les élections de 1901 à l'ALH.

<sup>62</sup> « [...] *auf die wir alle mit gleichem Rechte Anspruch erheben* », souligné dans le texte.

<sup>63</sup> « [...] *der Trümmelplatz chauvinistischen Parteigetriebes* », tract de la FWV de 1891.

Certains étudiants moins engagés dans les luttes électorales dénoncent l'esprit de parti qui divise les étudiants et affecte leur image publique<sup>64</sup>. Outre la dissolution de l'*Ausschuss*, les autorités regrettent les divisions créées par ces campagnes électorales parmi les étudiants. Le recteur Dernburg interdit de ce fait les assemblées générales en mai 1885. Plusieurs recteurs interviennent pour interdire la distribution de tracts trop politiques, mais aussi lorsque les oppositions menacent de ne plus être qu'écrites. Au moment des élections pour l'ALH en décembre 1886, deux provocations au duel sont lancées entre des membres du VDSSt et de la FWV. Les autorités universitaires empêchent que les duels aient lieu et sanctionnent les étudiants concernés<sup>65</sup>. La dissolution de l'ABS a probablement eu un effet dissuasif, car aucune affaire de duel n'est mentionnée après 1890.

Le camp nationaliste, s'il n'est pas toujours hégémonique, sort le plus souvent victorieux des élections. Surtout, le VDSSt impose à tous les étudiants la « question juive » et la défense nationale comme questions centrales de l'enjeu des élections<sup>66</sup>. Durant les années 1880, la FWV est seule face au camp nationaliste. Les élections de 1888 marquent la quasi-exclusion de la FWV de la *Lesehalle* : le président est membre du VDSSt et secondé de dix membres de la coalition nationaliste ou proches de celle-ci (dont le vice-président, le vice-secrétaire et le trésorier), tandis que la FWV n'obtient qu'un élu (néanmoins nommé secrétaire). Au contraire, le nouveau directoire de l'*Ausschuss* élu au même moment ne comporterait aucun membre du VDSSt<sup>67</sup>. En 1903, huit élus proviennent de la coalition nationaliste contre quatre des autres organisations. Les organisations opposées au VDSSt ne s'allient que très rarement. Le VJSt est même souvent ouvertement critiqué par les autres associations. Au sein de la *Freistudentenschaft* la désunion règne également : des étudiants non-incorporés, parfois même élus au comité directeur de la FrSt, rallient les listes nationalistes.

L'interdiction officielle de la propagande politique imposée par les autorités universitaires et les déclarations des membres des diverses organisations selon lesquelles ils ne feraient pas de politique partisane sont, pour la première, bafouée, et, pour les secondes, contredites, dans chacun des tracts rédigés, diffusés et discutés. Cette politisation n'est pas assumée. Encore au début du XX<sup>e</sup> siècle, alors que les alliances évoluent et qu'en 1904 une *Freie Verwaltungspartei* fait face à une *Nationale Partei*, les arguments avancés sont toujours couverts par une rhétorique de la neutralité.

---

<sup>64</sup> F. K., « Die Academische Lesehalle in Berlin », *BBl.*, 15 janvier 1893, Jg. 7, n° 8, p. 182.

<sup>65</sup> *Nationale Zeitung*, 22 mai 1885 ; lettres du recteur au *Kultusminister* du 17 décembre 1886 et du 10 février 1887 et copie de la décision du Sénat académique du 19 janvier 1887, GStA PK, I. HA Rep. 76, V<sup>a</sup> Sect. 2 Tit. XII Nr. 3 Bd. 11 « Die Disziplin und die Exzesse auf der Universität Berlin », 1886-1890.

<sup>66</sup> Voir aussi Norbert KAMPE, *Studenten und « Judenfrage »*, *op. cit.*, p. 127-132.

<sup>67</sup> *Norddeutsche Allgemeine Zeitung*, 11 janvier 1889.

\*

Dans la capitale française, l'AGEP est au centre du jeu et essaye de s'imposer dès le début des années 1890 comme une instance régulatrice, bien qu'elle soit remise en cause dans ses ambitions représentatives. Cependant, cette remise en cause est, avant 1900, surtout le fait de groupes d'étudiants peu voire pas organisés et non d'associations véritablement constituées. Même lors d'une crise de l'ampleur des manifestations de juillet 1893, ses dirigeants, grâce à la reconnaissance de leur rôle représentatif par les autorités et leurs liens avec ces dernières, arrivent à leurs fins. Au contraire, à Berlin, université précocement et fortement politisée comme le remarquent les contemporains, c'est déjà à une lutte entre organisations concurrentes à laquelle se livrent les étudiants, qui passe notamment par la compétition pour le contrôle des deux institutions étudiantes autorégulées de l'université, le *Studentenausschuss* et l'*Akademische Lesehalle*.

Les étudiants s'organisent, élisent des représentants, manifestent, rédigent des pétitions, s'entretiennent avec les autorités universitaires, policières et politiques. Un élément essentiel du répertoire d'action collective moderne n'est à l'inverse pas mobilisé par les étudiants : la grève. À l'exception d'une grève d'étudiants en médecine à Halle en 1912 sur laquelle nous reviendrons, les étudiants ne font pas grève ou, plus exactement – si l'on considère que ne pas se rendre en cours pour aller manifester est une forme de grève –, ne disent pas faire grève. Il s'agit là d'une différence majeure avec le mouvement ouvrier<sup>68</sup>.

La politisation des étudiants n'est pas uniquement le fait de problématiques purement étudiantes. Parfois, la politique de l'État et des partis s'impose aux étudiants.

### **3. Réponses étudiantes aux événements et évolutions politiques**

L'encadrement des revendications des étudiants par des organisations contribue à la pacification des formes de mobilisation des étudiants. La lutte politique se déplace de la manifestation à un mouvement relativement planifié et coordonné, qui peut passer par des élections et la formulation de doléances, portées devant les pouvoirs publics par des représentants. Cela explique le maintien de liens constants avec les autorités politiques et universitaires. Au tra-

---

<sup>68</sup> Michelle PERROT, *Les ouvriers en grève. France 1871-1890*, 2<sup>e</sup> éd., coll. « Les réimpressions des Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales », 3 vol., 2001 (1974) ; Helga GREBING, *Arbeiterbewegung. Sozialer Protest und kollektive Interessenvertretung bis 1914*, München, Deutscher Taschenbuch Verlag, coll. « Deutsche Geschichte der neueren Zeit », 1985, p. 52-58 ; Thomas WELSKOPP, *Das Banner der Brüderlichkeit*, *op. cit.*, p. 278-290.

vers l'analyse des réponses et réactions des étudiants aux changements et à des événements politiques, il s'agira de comprendre si ceux-ci ont pu contribuer à la remise en cause du positionnement politique que les membres des organisations étudiantes ont précautionneusement défini ou au contraire conforter la frontière fixée entre soutien au régime et engagement partisan, mais aussi favoriser l'émergence de nouvelles formes d'organisations étudiantes<sup>69</sup>. Nous prêterons ici encore une grande attention aux pratiques concrètes des étudiants afin de ne pas se cantonner à quelques déclarations de meneurs. Nous étudierons, pour le cas français, deux crises politiques majeures et, à l'inverse, pour le cas allemand, les hommages étudiants à l'unificateur de la nation. Nous analyserons enfin le rapport des étudiants aux problématiques nouvelles qui se posent dans les deux pays, à savoir la question sociale, les sciences sociales et le socialisme. Nous nous concentrerons sur la période avant le tournant du siècle, car les quinze années avant la Première Guerre mondiale est une période particulièrement mouvementée, qui nécessite des développements particuliers.

### **3. 1. Un soutien au régime bousculé**

À dix ans d'écart, deux crises permettent de mesurer l'évolution et les permanences du positionnement politique des AGE et des étudiants (surtout parisiens) : le boulangisme et l'affaire Dreyfus. La neutralité politique affichée par l'AGE de Paris dans ces deux affaires n'a pas été interprétée par les autres étudiants de la même manière, ni eu les mêmes conséquences, tant pour l'association que pour la politisation des étudiants. Cette décennie mouvementée est décisive tant pour l'AGEP que pour l'associationnisme étudiant en général.

#### ***3. 1. 1. La crise boulangiste***

Avec l'arrivée définitive des républicains au pouvoir, les mouchards du Quartier latin prédisent la fin de l'activisme politique étudiant, puis se sentent confirmés dans leurs dires par l'évolution de la vie des facultés. En 1887, un informateur écrit que les étudiants « se désintéressent maintenant des choses de la politique. Les indifférents forment la masse<sup>70</sup> ». Il est vrai que la décennie 1880 est calme, bien que toute agitation n'ait pas complètement disparu<sup>71</sup>.

---

<sup>69</sup> Olivier IHL, « Socialisation et événements politiques », *Revue française de science politique*, 2002, vol. 52, n° 2, pp. 125-144 a souligné les liens entre événements politiques et politisation.

<sup>70</sup> Note signée 35, 25 juin 1887, APP, BA 27. La plupart des informations générales sur les événements proviennent de ce dossier, qui rassemble de nombreux rapports, notes et articles de journaux.

<sup>71</sup> Mais cette agitation concerne plutôt des questions directement universitaires. En 1886, d'importantes manifestations secouent par exemple l'École supérieure de pharmacie. En 1887, des manifestations et réunions sont organisées contre le rétablissement des frais d'inscription.

L'agitation boulangiste vient réveiller les ardeurs républicaines des étudiants qui, pour les plus jeunes d'entre eux, n'ont connu que la République : « Pour la première fois depuis bien longtemps, les étudiants se sont mêlés de politique active<sup>72</sup> ».

En effet, dès 1887, puis surtout à partir du printemps 1888, des étudiants défilent dans les rues du Quartier latin ou organisent des réunions. Au moment de l'éviction de Boulanger du gouvernement en 1887, de nombreux étudiants le soutiennent. Au contraire, avec le début du mouvement boulangiste, la grande majorité des étudiants est antiboulangiste, selon la police et les journaux<sup>73</sup>. Boulanger a pu être présenté dans l'historiographie comme symbole du mécontentement à l'égard de la République, dix ans après l'accession des républicains au pouvoir. Force est de constater que ce mécontentement ne touche pas encore la grande partie des étudiants. Certains se rendent en avril 1888 au palais Bourbon pour se plaindre auprès des députés de la Seine que les agents de police favoriseraient les manifestations boulangistes. Ces manifestations sont l'occasion pour les étudiants de se montrer comme groupe uni. Les délégués de l'AGE de Paris aux fêtes universitaires de Bologne en juin 1888 remarquent que, contrairement aux étudiants des autres pays, les étudiants français n'ont pas de signe distinctif. Ils proposent à la rentrée suivante d'adopter le béret (plus tard appelé faluche), qui s'impose très rapidement à Paris, ce que la police ne manque pas de noter. De nombreuses notes manuscrites circulent dans les couloirs et amphithéâtres des facultés, appelant à manifester ou à se réunir devant le danger boulangiste<sup>74</sup>. Les étudiants antiboulangistes, au-delà du cri bien connu de « Conspuez ! », savent aussi user de procédés symboliques. Un cortège est organisé au Panthéon en décembre 1888, où une couronne à Victor Hugo est déposée : « Au poète des Châtiments, la Jeunesse des Écoles ». En janvier 1889, l'effigie de Boulanger est brûlée place de la Sorbonne.

Les étudiants ne se limitent pas aux manifestations de rue, réunions et assemblées. En avril 1888 est créé le Comité antiboulangiste des étudiants de Paris, qui mène une active propagande pendant plus d'un an. Les membres du Comité publient en mai un « Appel à la jeunesse de France », où ils rappellent que « les Étudiants de Paris ont cru devoir affirmer une fois de plus leur dévouement à la République et leur haine de la tyrannie » et appellent à dé-

---

<sup>72</sup> « Association politique d'étudian[t]s », *Journal des débats*, 17 mai 1889.

<sup>73</sup> L'homme de lettres et journaliste Jules TELLIER (1863-1889) s'est par exemple intéressé aux positions des jeunes hommes de sa génération : « Le Général Boulanger et la jeunesse littéraire », *Le Gaulois*, 4 mai 1888 (« À vrai dire, les étudiants nous ont fait connaître leur sentiment, et il paraît bien qu'ils sont antiboulangistes en majorité. ») ; « Le boulangisme et les 'jeunes' », *Le Parti National*, 29 mai 1888.

<sup>74</sup> Les autorités universitaires en interceptent un certain nombre, conservées aux AN, AJ/16/8362.

passer les divisions entre républicains pour se « liguer tous contre l'ennemi commun »<sup>75</sup>. Des individus de toutes les tendances républicaines, des plus modérés jusqu'aux socialistes, en font effectivement partie, unis dans la défense de la République. En avril 1889 est constitué un comité électoral antiboulangiste, « avant tout républicain ; il est aussi libéral », ouvertement défenseur de la « République modérée », du « centre gauche », déterminé à lutter contre les « partis monarchiques, afin de laisser le champ libre aux deux grandes fractions républicaines »<sup>76</sup>. Il devient l'Alliance républicaine de la jeunesse, groupe important du modérantisme républicain. Après l'effondrement électoral du boulangisme en septembre 1889, les dirigeants du Comité appellent les étudiants au calme et à s'abstenir de toute manifestation : « Aujourd'hui que le pays a rendu son verdict républicain, s'il y a du désordre, c'est au gouvernement seul de le réprimer<sup>77</sup> ».

Tous les étudiants ne sont pas antiboulangistes. Cependant, les étudiants partisans du général n'arrivent à fonder que des groupuscules souvent éphémères, tel le Comité protestataire d'étudiants boulangistes fin avril 1888 ou le Comité républicain national des étudiants de Paris en février 1889. Ils sont peu nombreux dans les groupes révisionnistes. La Ligue d'action républicaine est fondée à Paris en avril 1888 sur l'initiative d'étudiants. Elle rassemble également jeunes ouvriers, commerçants et employés, et est presque immédiatement prise en mains par des hommes politiques comme Georges Laguerre ou Paul Déroulède<sup>78</sup>.

Il a pu arriver que des altercations entre boulangistes et (étudiants) antiboulangistes aient dégénéré en bagarre. Le président du Comité antiboulangiste, se sentant insulté par un article du journaliste Mermeix (Gabriel Terrail), lui envoie deux témoins pour le provoquer en duel, mais celui-ci refuse. Néanmoins, les manifestations se déroulent généralement sans violence et les policiers n'emploient jamais le vocabulaire de l'agressivité dans leurs rapports<sup>79</sup>.

Prendre position face au général Boulanger est jugée contraire aux statuts et à la neutralité de l'association par les dirigeants de la jeune AGEP. Pourtant, s'opposer aux révisionnistes aurait pu constituer un moyen de prouver son républicanisme. Le comité récuse tout soupçon d'organiser des manifestations antiboulangistes, et se distingue nettement du véri-

---

<sup>75</sup> Cet appel est republié dans *Le Réveil du Quartier*, 14 janvier 1899, 5<sup>e</sup> année, n° 25, p. 3. Sur le Comité antiboulangiste, voir également COMITE ANTI-BOULANGISTE DES ETUDIANTS DE PARIS, *Almanach républicain antiboulangiste des étudiants*, Paris, Michelet, 1889 ; Gilles LE BEGUEC, « Entre modérantisme et nationalisme », in Stéphane AUDOIN-ROUZEAU et al. (dirs.), *La politique et la guerre. Pour comprendre le XX<sup>e</sup> siècle européen. Hommage à Jean-Jacques Becker*, Paris, Éditions Agnès Viénot - Noesis, 2002, pp. 488-507.

<sup>76</sup> Communiqué cité in « Association politique d'étudiants », *Journal des débats*, 17 mai 1889.

<sup>77</sup> Communiqué reproduit dans « Le boulangisme », *La République française*, 12 novembre 1889.

<sup>78</sup> Voir : AN, F/7/12446 « Associations boulangistes à Paris et en province », 1888-1891. À Paris comme en province, jamais ou presque les policiers ne relève la présence d'étudiants.

<sup>79</sup> Sur une bagarre : « Étudiants et boulangistes », *Le Siècle*, 3 décembre 1888 ; à l'inverse, une altercation le 20 janvier 1889 s'est produite sans violence (rapport de l'officier de paix au préfet de police, APP, BA 27).

table instigateur, le Comité antiboulangiste des étudiants<sup>80</sup>. Ce refus de s'engager dans l'arène politique n'a pas été critiqué publiquement par des membres ou d'autres étudiants et plus généralement très peu commenté. Cela s'explique par les contacts officieux ou du moins personnels qui existent entre les dirigeants de l'AGEP et ceux du Comité antiboulangiste, qu'ils se gardent bien d'évoquer dans leurs communiqués. En 1889, onze des dix-sept membres dirigeants du Comité antiboulangiste ont également été élus au comité de l'AGEP avant, durant ou après l'épisode boulangiste, dont trois qui exercent même une fonction au sein du bureau. Les six autres, dont le président Achille Perreau, sont membres actifs de l'AGEP en 1888 ou le sont devenus ensuite<sup>81</sup>. Les futurs présidents de l'AGEP Philippe Vachal et Émile Merwart font également partie du Comité antiboulangiste.

### **3. 1. 2. L'affaire Dreyfus**

Dix ans après le mouvement boulangiste, une nouvelle crise secoue la République et agite les étudiants. Le point culminant de l'affaire Dreyfus au Quartier latin et dans la plupart des villes universitaires de France se joue à l'hiver 1897/98, lorsqu'Émile Zola publie sa *Lettre à la jeunesse* (il faut en fait lire : « jeunesse des Écoles ») en décembre, puis surtout « J'accuse... ! » le 13 janvier suivant<sup>82</sup>. Les manifestations se poursuivent durant l'année et reprennent à la rentrée de 1898. L'impossible prise de position claire du comité de l'AGEP illustre à nouveau l'ambiguïté de la position politique officielle de l'association et permet de saisir l'éclatement des positions des étudiants.

Émile Zola est devenu membre fondateur de l'AGEP en 1893, après avoir tenu le grand discours du banquet annuel de l'association, qui en avait fait à l'époque grande publicité. Dès le jour de la publication de « J'accuse », des membres de l'AGEP déposent une pétition au comité pour demander clarification sur la position de l'association. Le nombre de signataires n'est pas connu, mais est suffisamment important pour obliger les dirigeants de l'AGEP à se réunir en une séance extraordinaire le soir même et à répondre officiellement à l'écrivain, dans une lettre ouverte publiée le lendemain. Il s'agit d'une spécificité parisienne, et les comités des AGE de province s'abstiennent de tout commentaire public. Pour éviter de trop entrer

---

<sup>80</sup> Cf. par exemple le communiqué publié dans « Les étudiants », *La France*, 2 décembre 1888.

<sup>81</sup> Les élus sont : La Chesnais, Bernard (membres du comité de l'AGEP de 1887 à 1890), Clément (membre du comité au second semestre 1889), Demolon (vice-président au premier semestre 1889, membre du comité de 1888 à 1891), Devise (vice-président en 1891, président en 1892, membre du comité en 1893), Droz (secrétaire en 1890), Marillier (membre du comité en 1886 et au premier semestre 1887), Poussard (membre du comité au second semestre 1889 et en 1890), Stiévenard (membre du comité en 1888), Talbourdeau (membre du comité en 1887 et au premier semestre 1888), Le Téou (membre du comité au second semestre 1888).

<sup>82</sup> Marie AYNIE, « 'Où allez-vous jeunes gens ?' Zola et la jeunesse dreyfusarde », *Parlement[s]. Revue d'histoire politique*, 2007, n° 8, pp. 25-38.

sur le terrain politique, les membres du comité de l'AGEP surjouent d'abord la rhétorique émotionnelle et font parler alternativement l'association et le groupe dirigeant. L'AGEP aurait été « vivement émue » par la lettre de Zola au président de la République, ce qui conduit le comité à lui « exprimer son douloureux étonnement, avec la franchise que [lui-même avait] mise dans [son] appel à la jeunesse ». Cette « franchise » les conduit à exprimer d'une manière exceptionnellement claire le sens du non-engagement politique de l'association : « Nous sommes respectueux de toute opinion politique ou religieuse et fermement attachés à la liberté de penser et d'écrire, mais mettons au-dessus de tout soupçon l'armée, qui est la plus noble expression de la patrie et ses chefs, qui sont les gardiens de l'honneur national<sup>83</sup> ». Alors que l'AGEP est beaucoup mieux implantée que lors de la crise boulangiste, le comité refuse à nouveau de s'engager sur le terrain directement politique (la question de la culpabilité d'Alfred Dreyfus), mais n'a d'autre choix que de répondre à Zola. Pour le comité de l'AGEP, toute opinion est acceptée, tant qu'elle s'insère dans le cadre des institutions républicaines et les respecte. Cette conception légaliste qui conduit à une prise de position ambiguë, sinon intenable, s'explique par le rapport qu'entretiennent les dirigeants de l'AGEP au pouvoir républicain. Se ranger du côté dreyfusard leur est impossible puisque ce serait mettre en doute voire critiquer l'armée, mais également le gouvernement. Se ranger du côté antidreyfusard est encore moins envisageable pour eux, puisque cela signifierait s'allier de fait avec des forces antigouvernementales et antirépublicaines.

Paul Tissier, président de l'AGEP et seul signataire de la lettre publique, dans un article publié en octobre 1898 et dressant le bilan de l'année universitaire, défend la position adoptée par le comité quelques mois plus tôt. Il considère qu'il n'était pas possible à ce moment d'en adopter une autre. Il est cependant bien conscient que les développements judiciaires de l'Affaire remettent en cause l'armée, que l'AGEP, par la voix de son comité, se refusait à considérer comme coupable du moindre tort : « Et s'il était possible que nous nous fussions trompés, personne n'aurait le droit de s'en réjouir et de tirer gloire de sa perspicacité, car le poids de l'erreur retomberait sur la France tout entière, et ce serait vraiment un deuil national<sup>84</sup> ». Ce demi-aveu en forme de regret a dû être amer pour l'interne en médecine. Dès le 15 janvier, Zola répond à l'AGEP, en s'adressant à Tissier. Il souligne son étonnement et sa tristesse de la confusion dont témoigne la lettre du comité. Tissier lui répond le 17 à titre privé – mais sur du papier à lettre avec l'en-tête de l'AGEP – et lui exprime sa « vénération pro-

---

<sup>83</sup> Communiqué reproduit in « Séance extraordinaire du mercredi 13 janvier 1898 », *L'UdP*, février 1898, 13<sup>e</sup> année, n° 86, pp. 70-71.

<sup>84</sup> Paul TISSIER, « L'année universitaire 1897-98 », *L'UdP*, octobre 1898, 13<sup>e</sup> année, n° 90, p. 142.

fonde » et son souhait de « mieux défendre [sa] personnalité, sinon [sa] cause ». Il lui indique vouloir lui « expliquer [leur] pensée clairement, et sans le tapage de la publicité »<sup>85</sup>. Il est donc en décalage avec la position officiellement adoptée par l'association qu'il préside mais c'est son nom qui figure sur le communiqué. Nous ignorons si l'entrevue demandée a eu lieu. Avec son article et sa lettre, Tissier illustre à la fois le trouble dans lequel se trouvaient de nombreux individus face à l'affaire Dreyfus et la division profonde des opinions. La publication de « J'accuse » n'a en effet pas ému que les membres de l'AGEP.

Après la lettre ouverte, le comité de l'AGEP ne prend plus position dans l'affaire Dreyfus. Il s'agissait bien uniquement d'affirmer leur fidélité au régime, et plus particulièrement à l'armée, et non de s'exprimer sur la culpabilité ou l'innocence de Dreyfus. Cette neutralité légaliste met néanmoins en difficulté l'AGEP, critiquée tant par le camp dreyfusard qu'antidreyfusard<sup>86</sup>. C'est ce que l'on peut voir par la diversité des réactions à « J'accuse » et au communiqué du 14 janvier. Un étudiant en droit lacère un portrait de Zola affiché dans les locaux de l'AGEP ; après avoir refusé de s'excuser, il est radié. Des étudiants antisémites rennais s'étonnent « qu'une association comme celle des étudiants de Paris, dont les sentiments patriotiques sont si manifestes tolère, dans son sein la présence d'un être aussi ject<sup>87</sup> » que Zola. Des étudiants en droit de Lille réunis en assemblée générale ont voté à l'unanimité moins cinq voix et deux abstentions un ordre du jour dans lequel ils « protestent hautement contre les infamies adressées par M. Zola à l'armée française et à ses chefs<sup>88</sup> ». À l'inverse, trois internes en médecine écrivent à Zola tout leur soutien et signent, pour deux d'entre eux « anciens membres de l'Association des étudiants », tandis que le troisième en est toujours adhérent à la rentrée suivante<sup>89</sup>. Plusieurs autres affichent publiquement leur soutien à Zola et affirment leur désaccord avec la lettre du comité, en remettant en cause la légitimité de l'association et sa prétention à représenter l'ensemble des étudiants, et attaquent ses liens officiels avec le pouvoir gouvernemental<sup>90</sup>. Un étudiant en droit assure quant à lui en privé à Zola que l'AGEP ne rassemble qu'une partie des étudiants, tandis que le « Maître » a toute la

---

<sup>85</sup> La réponse de Zola est reproduite dans E. DE HAIME, *Les faits acquis à l'histoire : affaire Dreyfus*, Paris, P.-V. Stock, 1898, p. 321 ; lettre de Paul Tissier à Zola, 17 janvier 1898, Centre Émile Zola (CEZ), « Collection du Dr. F. Zola ».

<sup>86</sup> Éric CAHM, « Pour et contre Zola », *op. cit.* ; Christophe CHARLE, « Les étudiants et l'affaire Dreyfus », *op. cit.*

<sup>87</sup> Lettre d'un « groupe d'étudiants » à Zola, 14 janvier 1898, CEZ, « Collection du Dr. F. Zola ».

<sup>88</sup> Lettre du président de l'assemblée à Zola, février 1898, CEZ, « Collection du Dr. F. Zola ».

<sup>89</sup> Lettre de A. Martin, E. Bouillot et Carpentier à Zola, 17 janvier 1898, CEZ, « Collection du Dr. F. Zola ».

<sup>90</sup> Plusieurs exemples parmi les lettres ou adresses reproduites in *Livre d'hommage des Lettres françaises à Émile Zola*, Paris, Bruxelles, Société libre d'éditions des gens de lettres, Georges Ballat, 1898, 2<sup>e</sup> partie, p. 3-18. Nous n'avons pas été en mesure d'infirmier ou de confirmer l'affirmation d'Éric Cahm selon laquelle de nombreux membres auraient quitté l'AGEP du fait de la lettre du comité à Zola.

sympathie et l'admiration de la « vraie jeunesse »<sup>91</sup>. Léopold Aujar publie une réponse à Zola, dans laquelle il affirme écrire au nom des étudiants, et stigmatise « les cinquante braillards – dont vingt-cinq agents de police – insultant le vieillard<sup>92</sup> » Auguste Scheurer-Kestner.

Les manifestations antidreyfusardes sont parfois organisées par des organisations comme la Jeunesse royaliste de France, bien implantée à Paris et à Montpellier, et dont les étudiants forment une part importante du contingent, ou le groupe de jeunesse de la Ligue de la Patrie française<sup>93</sup>. À l'inverse, la Ligue démocratique des écoles, composée d'étudiants socialistes de diverses obédiences allant jusqu'à l'internationalisme révolutionnaire, fait une propagande dreyfusarde active à Paris. Ils tissent des liens avec les hommes engagés pour la révision (Zola, Jaurès, Clemenceau), posent des affiches, organisent des réunions, parfois contradictoires. La plus importante est le « meeting contre l'antisémitisme et la réaction » du 25 février 1898, auquel assistent 600 personnes selon la police. Les effectifs de la Ligue varient cependant grandement et elle connaît de ce fait une vie quelque peu aléatoire<sup>94</sup>. D'autres étudiants républicains-socialistes refondent le journal *Le Réveil du Quartier* en mai 1898 – créé durant la crise boulangiste, il cesse de paraître en 1890 – pour porter la voix dreyfusiste au pays latin<sup>95</sup>. Plus généralement, le soutien à Zola et à Dreyfus permet à de nombreux jeunes hommes de s'affirmer comme étudiants, républicains et socialistes. Le plus connu d'entre eux est Charles Péguy, auteur d'une lettre ouverte à Zola et un des 28 signataires d'un « Manifeste des Étudiants » avec, entre autres, Jean Réveillaud, futur président de l'AGEP<sup>96</sup>. Plusieurs

---

<sup>91</sup> Lettre de Raoul Legrand à Zola, 16 janvier 1898, CEZ, « Collection du Dr. F. Zola ».

<sup>92</sup> Léopold AUJAR, *Réponse de la jeunesse française à Émile Zola sur l'affaire Dreyfus*, Paris, Léon Hayard imprimeur-éditeur, 1898, p. 3. Aujar, élève de l'École coloniale, est également l'auteur d'un article pour *L'Étudiant révolutionnaire*, dont l'unique numéro paraît le 21 mai 1898.

<sup>93</sup> Selon les villes, le public de la Jeunesse royaliste (JR) n'est pas le même. Des étudiants en droit fondent la section de Bordeaux, mais les ouvriers forment le plus gros des effectifs en 1894. À Nantes, c'est auprès des jeunes gens du petit commerce que la JR recrute le plus. À Paris, les membres des professions libérales, surtout les jeunes avocats (issus du groupe monarchiste de la conférence Molé-Tocqueville), constituent la quasi-totalité de la section. Cf. Paul BEZINE, *Compte-rendu des travaux de la commission préparatoire au Congrès général des Associations de Jeunesse royaliste en 1894*, Paris, Imprimerie Gustave Picquoin, 1894.

<sup>94</sup> La Ligue, sur laquelle nous reviendrons ci-dessous, a été créée en 1893 pour prendre la défense d'Alphonse Aulard, attaqué pour ses cours sur la Révolution française. Beaucoup de rapports de police concernant les réunions de la Ligue sont conservés aux APP, BA 1527, dossier « Ligue démocratique des écoles », 1893-1900. Une liste des membres dressée par un informateur de la police en mai 1899 (cf. notes des 10, 11, 17, 19 et 24 mai 1899), fait état de 113 membres. Néanmoins, il faut souligner qu'à cette date la Ligue est au plus haut de son succès grâce aux victoires dreyfusardes et surtout que ce chiffre est largement supérieur au cœur des membres qui participent activement à la vie de la Ligue.

<sup>95</sup> Le rédacteur en chef du *Réveil* profite d'un rappel de l'histoire du journal pour affirmer ce que signifie l'engagement politique pour la rédaction, d'une manière plus franche que les membres de l'AGEP, mais au sens peu éloigné : « Ne soyez inféodés à aucune coterie, mais ralliez-vous tous devant l'ennemi commun ; le cléricalisme uni au césarisme pour la conquête de nos institutions. » Guy PERON, « Réveil », *Le Réveil du Quartier*, 2 mai 1898, 4<sup>e</sup> année, n° 1, p. 3.

<sup>96</sup> Reproduction de la « Lettre à Émile Zola » du 21 janvier 1898 in *Livre d'hommage des Lettres françaises*, op. cit., 2<sup>e</sup> partie, p. 13 ; du « Manifeste » dans *Le Réveil du Quartier*, 31 décembre 1898, 4<sup>e</sup> année, n° 24, p. 1.

signataires, dont Réveillaud, avec des membres de la rédaction du *Réveil*, fondent un Comité des étudiants républicains en janvier 1899 pour défendre les libertés républicaines, mais celui-ci disparaît rapidement<sup>97</sup>. Au sein de petits groupes socialistes également, Dreyfus et Zola divisent : une partie des membres du Groupe des Étudiants collectivistes (GEC) de Paris, affilié au Parti ouvrier français, font sécession et fondent un GEC autonome, car ils refusent la neutralité décidée par Jules Guesde et s'engagent en faveur de Zola<sup>98</sup>.

Au Quartier latin comme en province, de nombreuses manifestations d'étudiants ont lieu, dans la rue et dans les bâtiments universitaires. À Paris, c'est plus contre Auguste Scheurer-Kestner, puis Zola et *l'Aurore* que les slogans antirévissionnistes sont clamés que contre Dreyfus, mais les cris antisémites ne sont pas absents. Lors de premières manifestations contre Scheurer-Kestner en décembre 1897, suite à son interpellation au Sénat sur la révision du procès, ce sont surtout les étudiants en droit qui en sont les auteurs<sup>99</sup>. Un an plus tard, lors d'un cours, des étudiants en droit s'opposent des « Vive Picquart » à des « conspuez les juifs »<sup>100</sup>. À Montpellier, où un professeur de droit romain qui a déclaré lors d'un cours sa foi dans la patrie et son opposition à la révision du procès Dreyfus cristallise les passions, la police relève des « Conspuez Zola ! » et « Vive l'armée ! » et arrête des manifestants criant « Vive le roi ! ». Les étudiants dreyfusistes appellent eux bruyamment à la démission du professeur<sup>101</sup>. Les victoires dreyfusistes de l'année 1898 conduisent un plus grand nombre

---

Péguy avait alors déjà quitté l'École normale supérieure. Sur l'ENS durant l'affaire Dreyfus : Robert J. SMITH, *The École Normale Supérieure*, *op. cit.*, p. 88-96.

<sup>97</sup> « La réunion des étudiants républicains », *Le Réveil du Quartier*, 14 janvier 1899, 5<sup>e</sup> année, n° 25, p. 1 ; « Comité des étudiants républicains », *Ibid.*, 28 janvier 1899, n° 26, p. 4. La Ligue démocratique des écoles et d'autres groupes socialistes occupent le local du Comité pendant quelques mois.

<sup>98</sup> Christine BOUNEAU, « Élités étudiantes et socialisme : le Groupe des Étudiants Collectivistes de Paris à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle », in Sylvie GUILLAUME (dir.), *Les élites fins de siècles (XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles)*. Actes de la Journée d'études du 31 janvier 1992, Bordeaux, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, 1992, p. 130-131. Le Groupe des Étudiants socialistes lillois, lui aussi adhérent au POF, déclare son soutien à Zola : rapport du commissaire central au préfet du Nord, 7 novembre 1898, ADN, M 155/12 « Groupe des Étudiants socialistes de Lille », 1898.

<sup>99</sup> Cf. les très nombreux rapports et notes dans APP, BA 1523, dossier « Manifestation des étudiants au sujet de l'interpellation Scheurer-Kestner », 1897 et APP, BA 23.

<sup>100</sup> Rapport du doyen de la Faculté de droit au recteur, transmis au ministre, 1<sup>er</sup> décembre 1898, AN, 20020476/296, dossier « Troubles aux cours de M. Chénou », 1897-1898.

<sup>101</sup> Quelques informations éparpillées dans ADH, 1 T 927, dossier « Affaire Dreyfus. Incidents et manifestations d'étudiants », 1898, par exemple la copie d'une lettre d'un « groupe d'étudiants patriotes » prévenant ledit professeur, Joseph Declareuil (1863-1938), d'un « complot » fomenté par des étudiants dreyfusards (7 décembre 1898) ; sur la force du mouvement royaliste à Montpellier et dans les environs (duquel les étudiants ne sont pas absents), cf. le rapport du commissaire spécial du 5 mai 1899, ADH, 1 M 1111 « Groupes royalistes divers, bonapartistes », 1882-1899. Sur Lille, voir Jean-François CONDETTE, « Le difficile encadrement de la jeunesse étudiante du Quartier latin lillois », *op. cit.*, p. 187-190 ; Danielle DELMAIRE, *Antisémitisme et catholiques dans le Nord pendant l'affaire Dreyfus*, Lille, Presses Universitaires de Lille, 1991 ; Catherine MASSON, *La Catho*, *op. cit.*, p. 140 ; rapport du commissaire central sur les groupes nationalistes et royalistes dans lesquels des étudiants sont impliqués, 11 septembre 1899, ADN, M 154/23 « Ligues », 1899. Sur Aix : Christiane DEROBERT-RATEL, « La Faculté de droit d'Aix-en-Provence, creuset d'une élite juive nord-africaine sous la Troisième Ré-

d'étudiants à s'engager dans ce camp à partir de la rentrée de novembre. Non seulement le *Réveil du Quartier* affirme à plusieurs reprises qu'ils forment désormais la grande majorité de la jeunesse des Écoles, mais les chiffres donnés par la police du nombre de manifestants indiquent un renforcement des effectifs. Il n'est pas rare que les défilés dreyfusistes à la sortie des cours mobilisent de 500 à 800 étudiants, tandis que les antidreyfusards sont rarement 200 à marcher en même temps. Des bagarres entre les deux camps ou des affrontements avec les agents de police ont pu émailler certaines de ces manifestations, mais aucun cas d'incident grave causé par l'usage de la violence physique n'est mentionné dans les rapports de police.

De plus, un nombre non-négligeable d'étudiants signe des pétitions ou souscrit à des listes pour ou contre Dreyfus. Christophe Charle estime, sur la base de l'étude des signatures (malgré leurs biais) au Manifeste des intellectuels, à l'Hommage à Picquart, à la Ligue de la patrie française ou au Monument Henry, « que 15 % environ des étudiants des facultés ont clairement manifesté leur opinion au plus fort de l'affaire Dreyfus, ce qui constitue le plus fort taux d'engagement » à l'exception des enseignants du supérieur. Souvent, les signatures antidreyfusardes « trahissent en profondeur une insatisfaction sociale et le caractère fragile de la greffe de la réforme universitaire » des deux décennies précédentes. Cela vaut notamment pour les médecins, qui craignent la concurrence, et les juristes, où la réforme républicaine a été plus superficielle qu'en lettres et en sciences. Les déclarations qui accompagnent certaines signatures indiquent que l'adhésion à, mais surtout le rejet de, la position des maîtres a joué un rôle important dans l'engagement antidreyfusard. Au contraire, l'engagement dreyfusiste, fonctionne « par contagion à partir des foyers initiaux et de proche en proche » (ENS, EPHE, facultés des lettres et des sciences) et serait plutôt destiné à « élargir leur base sociale, pouvoir tenir la rue ou les meetings contre l'activisme des étudiants de droite, convertir à l'idéal de l'«intellectuel» les apprentis intellectuels que sont les étudiants »<sup>102</sup>. Les disparités sont fortes entre établissements. Les étudiants des facultés se mobilisent bien plus que les élèves des grandes écoles, publiques ou privées. Les étudiants en lettres, sciences, théologie protestante et les élèves des Beaux-Arts s'engagent très majoritairement du côté dreyfusiste. L'opinion dreyfusiste majoritaire chez les littéraires est affichée publiquement dans les couloirs de la Sorbonne, où le secrétaire note les cris de « Conspuez Rochefort, conspuez Drumont » ou encore, sur l'air qui a fait la célébrité du général Boulanger dix ans plus tôt, « C'est Picquart qu'il nous faut ». Lorsque des étudiants appellent à conspuer le cofondateur de la Ligue des

---

publique », *Archives Juives*, 2012, vol. 45, n° 1, pp. 87-100. Brièvement sur la différence Paris/province : Éric CAHM, « Pour et contre Zola », *op. cit.*

<sup>102</sup> Pour toutes ces citations : Christophe CHARLE, « Les étudiants et l'affaire Dreyfus », *op. cit.*, p. 64, 74, 69, 65.

droits de l'Homme Ferdinand Buisson, c'est une « écrasante majorité » qui expulse les fauteurs de trouble de l'amphithéâtre avant d'acclamer le professeur de pédagogie<sup>103</sup>. En médecine (où les étudiants sont plutôt dreyfusards et les internes et externes plutôt antidreyfusards) et en pharmacie, les pétitions antidreyfusardes ne récoltent que quelques voix de plus que le Manifeste des intellectuels ou la pétition en soutien à Picquart. La répartition penche plus du côté antidreyfusard en ce qui concerne les étudiants en droit, mais ces derniers sont moins massivement ralliés au camp nationaliste que ne peuvent le faire penser d'autres sources comme les rapports de police<sup>104</sup>. L'ensemble des étudiants inscrits dans une faculté catholique et signant une pétition s'engage du côté antidreyfusard. Cela conforte les étudiants interrogés dans l'enquête sur l'antisémitisme au Quartier latin publiée dans le *Réveil du Quartier* dans leur anticléricalisme (l'antisémitisme serait une invention cléricale et, pour les socialistes, capitaliste) et leur stigmatisation du Cercle catholique du Luxembourg, qui recrute beaucoup (mais pas exclusivement) dans les facultés libres.

\*

Lors de la crise boulangiste, les étudiants parisiens engagés dans les événements sont très majoritairement opposés aux menées du général Boulanger. Grâce aux liens personnels qui unissent les dirigeants de l'AGEP aux meneurs de l'action antiboulangiste étudiante, le comité de l'AGEP peut ne pas prendre position officiellement et affirmer la neutralité exigée par les statuts sans voir leur association remise en cause. Durant l'affaire Dreyfus, le Quartier latin est tout aussi divisé que la population française. Cette polarisation a eu des conséquences importantes pour la politisation des générations suivantes d'étudiants. Ces divisions profondes et l'ambiguïté de la seule déclaration officielle des dirigeants de l'AGEP ont affaibli l'association, au moins durant les manifestations de 1898. Nous ignorons l'opinion de Victor Marcombes sur l'affaire Dreyfus, qui est trésorier de fin 1897 à fin 1898 puis élu à la présidence de l'AGEP à la suite de Tissier, bien qu'il soit républicain<sup>105</sup>. Jean Réveillaud lui succède à la présidence en 1900. Membre actif depuis 1898 au plus tard, il est un des quatre pré-

---

<sup>103</sup> Cf. les notes et rapports AN, 20020476/298, dossier « Troubles au cours de M. Buisson », 1898.

<sup>104</sup> Pour les chiffres exacts, cf. Christophe CHARLE, « Les étudiants et l'affaire Dreyfus », *op. cit.*, tableau n° 1, p. 66 et tableau n° 3, p. 70.

<sup>105</sup> D'après le préfet du Cantal, d'où il est originaire, Marcombes vient d'une famille « républicaine très modérée » (rapport au Garde des Sceaux, 7 février 1901). En 1903, le procureur général de l'Eure, où Marcombes est substitut, indique dans sa notice d'évaluation : « M. Marcombes professe des opinions républicaines très nettes et très sincères ». Cf. AN, BB/6(II)/1049, dossier « Marcombes, Marie Joseph Jean Baptiste Victor », 1901-1919. On peut noter que Marcombes conclut sa thèse de droit par une dernière phrase faisant office de profession de foi : « Le régime parlementaire, c'est la liberté. » Victor MARCOMBES, *Deux formes de gouvernement. Le gouvernement présidentiel, le gouvernement conventionnel*, thèse pour le doctorat en droit, Paris, Librairie de la Société du recueil général des lois et arrêts et du journal du Palais Larose, 1901, p. 399.

sidents de l'AGEP à n'avoir jamais été élu au comité en-dehors de son mandat présidentiel et n'a donc que son engagement dreyfusiste à faire valoir<sup>106</sup>. Déjà fin 1898, la nomination d'Ernest Lavisse comme président d'honneur de l'AGEP est interprétée comme un signe du tournant dreyfusiste de l'association et non comme un remerciement pour services rendus à l'associationnisme étudiantin, et ce, malgré le dreyfusisme très modéré de l'historien<sup>107</sup>.

La neutralité politique favorable au régime que s'imposent les dirigeants de l'AGEP les empêche de s'immiscer dans les mouvements politiques qui touchent les étudiants, à l'inverse des manifestations de juillet 1893. Plus généralement, les organisations qui regroupent des étudiants selon leurs opinions politiques sont soit pensées uniquement pour les événements en eux-mêmes (Comité antiboulangiste), soit ne rassemblent qu'une minorité très politisée, notamment aux deux extrêmes du spectre politique, à gauche la Ligue démocratique des écoles ou le GEC, à droite, des organisations non-spécifiquement étudiantes comme la Jeunesse royaliste ou la Jeunesse plébiscitaire. L'affaire Dreyfus a des conséquences multiples et profondes. Concernant les étudiants, on peut en citer deux principales. Tout d'abord, alors que la « question sociale » est discutée tout au long de la décennie 1890 (conférences réalisées par des étudiants ou des invités, intérêt pour la sociologie naissante), ces discussions sont concrétisées dès 1899 avec le début des universités populaires (ou de l'extension universitaire, selon l'anglicisme régulièrement employé à l'époque), mais aussi par d'autres formes de recherche active de liens avec les ouvriers<sup>108</sup>. L'étudiant doit se faire éducateur, être au contact de l'ouvrier. Influencés par le *Toynbee Hall* londonien, quelques étudiants créent en 1899 la Fondation universitaire de Belleville, « colonie » étudiante parmi les ouvriers, pour mieux connaître leurs conditions de vie et pouvoir échanger avec eux<sup>109</sup>. Malgré la faiblesse des effectifs et les difficultés d'organisation, cette institution est maintenue pendant dix ans. Deuxièmement, au tournant du siècle émergent ou se renforcent diverses organisations plus direc-

---

<sup>106</sup> Né en 1876 d'un père journaliste puis avocat, il devient docteur en droit en 1903. Avocat, il occupe divers postes politico-administratifs : chef-adjoint du cabinet d'Émile Combes chargé de représenter le président du Conseil en province, commissaire du gouvernement au Conseil de préfecture de la Seine (1904), membre de la première délégation française à la Société des Nations, rapporteur puis président jusqu'en 1939 de la commission chargée de la préparation du budget de la SDN. Après l'Occupation, il est élu maire de Saint-Jean d'Angély (1944-1959) et sénateur de la Charente-Maritime (1948-1955). Il décède en 1966.

<sup>107</sup> « Le Président d'honneur de l'A. », *Le Réveil du Quartier*, 31 décembre 1898, 4<sup>e</sup> année, n° 24, p. 3.

<sup>108</sup> Lucien MERCIER, *Les universités populaires 1899-1914 : éducation populaire et mouvement ouvrier au début du siècle*, Paris, Les éditions ouvrières, coll. « Mouvement social », 1986 ; Pierre MOULINIER, *La naissance de l'étudiant moderne, op. cit.*, p. 192-196 ; Émile DURKHEIM, « Rôle des Universités », *op. cit.* Cette communication déjà mentionnée de Durkheim, dans laquelle il ambitionne une grande réforme de l'université caractérisée par un grand mouvement de solidarité morale et intellectuelle, et accorde une place importante aux universités populaires, qu'il espère voir se développer et se renforcer, est traversée de part en part par l'idéal dreyfusiste.

<sup>109</sup> GALLIER, « Aux Étudiants », *L'Étudiant révolutionnaire*, 21 mai 1898, n° 1, p. 1 ; André, E. SAYOUS, « La fondation universitaire de Belleville », *Bulletin du Cercle des Étudiants protestants de Paris*, 15 novembre 1899, 2<sup>e</sup> année, n° 1, pp. 32-33 ; Jacques BARDOUX, « Premiers efforts et première année », in *La Fondation universitaire de Belleville*, Paris, Félix Alcan, 1901, pp. 1-88.

tement politiques, tandis que les Associations corporatives permettent de maintenir une transversalité et une neutralité politiques pouvant rassembler des étudiants aux opinions politiques divergentes et contribuent à la politisation renforcée des questions d'enseignement supérieur. L'affaire Dreyfus a, en quelque sorte, concrétisé la possibilité de contestation par les étudiants du pouvoir républicain, déjà affaibli par les scandales des années 1890.

### 3. 2. Un soutien au régime conforté : les hommages à Bismarck

L'Empire allemand n'a eu ni son Boulanger, ni son Dreyfus<sup>110</sup>. Même dans le Hanovre où les partisans de la famille régnante dépossédée lors de l'annexion de 1866 par la Prusse sont hostiles aux Hohenzollern, aucun meneur charismatique pouvant soulever les foules contre les dirigeants en place ne sort du rang. La démission de Bismarck en 1890, malgré l'impression de vide politique qu'elle a pu engendrer, n'a pas été à l'origine d'une crise secouant le régime jusque dans ses fondements. Bismarck incarne, aux yeux d'une large part de la bourgeoisie, la stabilité et la force du régime et de l'unité. Un culte autour de Bismarck est développé par une large partie de l'élite intellectuelle, ce qui a été interprété comme une forme de religion politique<sup>111</sup>. Les années qui suivent la retraite forcée du chancelier de fer, puis son décès, sont l'occasion pour de nombreux étudiants d'honorer l'unificateur de l'Allemagne et de témoigner de leur patriotisme national : certaines corporations s'efforcent de montrer que la jeunesse académique est bismarckienne, envers et contre tous<sup>112</sup>. À travers l'hommage à Bismarck, personnification de la nation allemande, c'est bien le régime impérial synonyme de l'unité de l'Allemagne, qui est honoré. L'organisation par des étudiants du 80<sup>e</sup> anniversaire de Bismarck en 1895, puis le mouvement pour la construction de colonnes en son honneur après sa mort en 1898 permettent de problématiser ces hommages patriotiques et d'étudier la mise en pratique les principes et positionnements politiques des étudiants.

---

<sup>110</sup> Norman DOMEIER, *Der Eulenburg-Skandal. Eine politische Kulturgeschichte des Kaiserreichs*, Frankfurt am Main, Campus Verlag, coll. « Historische Studien », n° 55, 2010 considère que le scandale de mœurs concernant Philipp Eulenburg et touchant jusqu'au plus haut sommet de l'État (il était le « meilleur ami » de Guillaume II), a été le pendant allemand de l'affaire Dreyfus, ce avec quoi nous sommes en désaccord : Domeier montre bien que le retentissement de l'affaire a été grand et a mobilisé presse et politique, mais elle n'a – de très loin – pas eu les conséquences politiques et idéologiques de l'affaire Dreyfus, durant et encore moins après les événements.

<sup>111</sup> Hans-Jörg EITEL, « Akademischer Bismarck-Kult an der Universität und in der Stadt Leipzig », in Ulrich VON HEHL (dir.), *Sachsens Landesuniversität in Monarchie, Republik und Diktatur. Beiträge zur Geschichte der Universität Leipzig vom Kaiserreich bis zur Auflösung des Landes Sachsen 1952*, Leipzig, Evangelische Verlagsanstalt, coll. « Beiträge zur Leipziger Universitäts- und Wissenschaftsgeschichte », 2005, pp. 75-90 ; Dominik GEPPERT, « Kaiser-Kommers und Bismarck-Kult. Bonner Studierende im Kaiserreich (1871 bis 1914) », in Thomas BECKER (dir.), *Bonna Perl am grünen Rheine. Studieren in Bonn von 1818 bis zur Gegenwart*, Göttingen, V&R unipress, Bonn University Press, coll. « Bonner Schriften zur Universitäts- und Wissenschaftsgeschichte », n° 5, 2013, pp. 83-103.

<sup>112</sup> Cf. l'hyperbolique article « Fürst Bismarck », *AkBl*, 1<sup>er</sup> août 1892, Jg. 7, n° 9, p. 103.

C'est un membre de la Burschenschaft Alemannia de Bonn qui, appuyé par ses *Bundesbrüder*, émet l'idée de célébrer le 80<sup>e</sup> anniversaire de Bismarck avec un cortège d'étudiants se rendant sur les terres du chancelier à Friedrichsruh. Deux ans auparavant, les *Bonner Alemannen* avaient déjà initié l'envoi d'une adresse au nom des étudiants de Bonn et une délégation de trois étudiants avait été reçue par Bismarck<sup>113</sup>. Otto Oppermann, l'historien de l'Alemannia, étudiant au milieu des années 1890, a fait le récit détaillé de l'organisation de cet hommage<sup>114</sup>. La spécificité du projet porté par les membres de l'Alemannia est l'unité, symbole de celle de l'Allemagne, qu'ils veulent afficher. Ce doit être l'hommage de la « *deutsche Studentenschaft* » (quitte à s'approprier la parole de milliers d'étudiants) : les corporations ne doivent pas avoir la préséance et les étudiants des *Technische Hochschulen* doivent être à égalité avec ceux des universités. Ils organisent une première assemblée à Bonn, qui vote un appel diffusé dans tous les établissements d'enseignement supérieur, pour que soit constitué dans chacun d'eux un comité spécial. Une assemblée générale où sont délégués les dirigeants de ces comités locaux est organisée à Berlin le 15 décembre 1894, pour élire les représentants officiels chargés de l'organisation des festivités. Les comités des 21 universités y envoient 49 représentants, ceux de sept TH mandatent neuf délégués. Les membres des corporations monopolisent ce rôle représentatif. Parmi les comités des universités, quinze *Burschenschafter*, cinq *VDSter*, trois *Corpsstudenten*, trois *Landsmannschafter*, deux membres du *Wingolf*, cinq d'associations gymniques, cinq d'autres corporations et cinq d'autres associations sont élus, contre seulement six non-incorporés. Les *Bonner Alemannen* doivent faire face à l'indifférence voire l'animosité des *Corpsstudenten*, à la tentative de récupération par les *Vereine Deutscher Studenten*, notamment celui de Berlin, à l'hostilité des étudiants des universités à voir ceux des TH comme leurs égaux. Bien qu'il faille se méfier du récit d'Oppermann qui n'est qu'une ode à ses camarades, force est de constater qu'ils arrivent à imposer leurs vues et à obtenir une majorité à l'assemblée et lors des mois suivants, sur toutes ces questions : les *Corps* n'obtiennent pas de position ou distinction spécifique, le VDS de Berlin retire son projet, et si un délégué des universités sur quatre a voté contre la motion de l'Alemannia pour la reconnaissance d'égalité entre TH et universités, celle-ci est adoptée. Le

<sup>113</sup> Aug. ZÜNDORFF, « Die Deputation der Bonner Studenten bei dem Fürsten Bismarck », *BBl.*, 15 avril 1893, Jg. 7, n° 2, pp. 46-48.

<sup>114</sup> Otto OPPERMANN, *Die Burschenschaft Alemannia*, Band 2, *op. cit.*, p. 38-59. Sur les projets des *Corps* : « An alle alten Corpsstudenten », *AcMh*, 26 février 1895, Jg. 11, n° 131, p. 426 ; « Die Huldigungsfahrt der deutschen Studentenschaft zum 80. Geburtstag des Fürsten Bismarck », *Ibid.*, 26 mars 1895, n° 132, pp. 487-488. Un ouvrage officiel a également été publié, sur lequel s'appuie Oppermann : AUSSCHUß DER DEUTSCHEN STUDENTENSCHAFT (dir.), *Die Huldigungsfahrt der deutschen Studenten zum Fürsten Bismarck am 1. April 1895*, Berlin, Verlag von Julius Becker, 1895.

comité national élu est composé de trois *Burschenschafter* (deux de l'Alemannia-Bonn, dont le président) et d'un membre d'une association gymnique de la TH Charlottenburg.

Au total, 5 250 étudiants se sont officiellement inscrits pour participer au cortège d'hommage à Bismarck. Selon Oppermann, ce sont 6 000 étudiants qui se rendent à Friedrichsruh le 1<sup>er</sup> avril 1895, dont 1 200 délégués en uniforme complet (*Vollwuchs*). Cela signifierait que près de 16 % des étudiants de l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur inscrits au semestre d'hiver 1894/95 y auraient participé. Même si seulement 3 000 étudiants – estimation basse donnée mais réfutée par Oppermann – sont véritablement présents, il s'agit tout de même d'un événement massif, qui mobilise de très nombreux étudiants aux niveaux local et national<sup>115</sup>. Les réseaux corporatifs permettent de faciliter l'organisation du transport, du logement, des accords avec la police.

D'après les récits qui en ont été faits, on ne pourrait voir dans les discours prononcés et chants entonnés qu'une explosion de patriotisme festif et irréfléchi. Pourtant, il est également possible d'y voir une mise en pratique du positionnement politique que s'imposent les étudiants et de la frontière entre patriotisme et engagement partisan. Le 23 mars, le *Reichstag* a rejeté par 163 voix contre 146 la proposition du député conservateur Albert von Levetzow d'envoyer des vœux officiels à l'ancien chancelier : les étudiants délégués interprètent cela comme une nouvelle expression de l'esprit de parti qui ruine l'Allemagne. Dès avant le voyage d'hommage, la fédération nationale des *Burschenschaften* envoie une dépêche officielle dénonçant ce vote et célébrant l'unité incarnée par Bismarck. C'est bien ce qu'a en tête Arthur Bruch, de l'Alemannia-Bonn, lorsqu'il remet le présent d'honneur (*Ehrengabe*) à Bismarck et lui déclare « l'amour de la jeunesse académique au plus grand fils de l'Allemagne, sa gratitude perpétuelle pour le créateur et chancelier héroïque de notre Empire vigoureusement unifié<sup>116</sup> ». En plus d'un chant dédié à Bismarck composé spécialement pour l'occasion et de *Deutschland, Deutschland über alles*, quelques vers blâmant et moquant la décision du *Reichstag* sont chantés par la foule. L'abstention des corporations catholiques est également l'occasion de dénoncer leur esprit partisan. Il n'est pas possible de mener des attaques *ad hominem* devant Bismarck, ce qui briseraient l'unité apparente. C'est au lendemain de l'événement, lorsque son histoire officielle est établie, qu'il est possible pour les organisateurs de stigmatiser les catholiques : ainsi les auteurs de la préface à l'ouvrage commémoratif

---

<sup>115</sup> Voir les photographies à l'Annexe n° 17.

<sup>116</sup> « [...] die Liebe der akademischen Jugend zu Deutschlands größtem Söhne, ihre unauslöschliche Dankbarkeit für den Schöpfer und Heldenkanzler unseres kraftvoll geeinten Reiches ». Cit. in Otto OPPERMANN, *Die Burschenschaft Alemannia*, Band 2, *op. cit.*, p. 50. Certains journaux reproduisent également son discours, par exemple : « Bismarckfeier », *Norddeutsche Allgemeine Zeitung*, 1<sup>er</sup> avril 1895 (édition du soir).

ne manquent pas de souligner que lorsque l'assemblée générale de Bonn vote à l'unanimité l'envoi d'un appel à leurs camarades en vue de la création de comités locaux, cela se fait « bien évidemment à l'exception des corporations ultramontaines<sup>117</sup> ».

Trois ans plus tard, le 30 juillet 1898, Bismarck décède. Un processus similaire est mis en place : les membres de la Burschenschaft Alemannia de Bonn convoquent une assemblée générale de la *Bonner Studentenschaft*, qui publie un appel diffusé dans tous les établissements d'enseignements supérieurs d'Allemagne. Les auteurs exhortent à la constitution de comités pour permettre l'érection d'un monument en l'honneur du chancelier. Un deuxième projet est adopté par le comité national : une multitude de tours doivent être construites dans tout l'Empire – et avant tout dans chaque ville universitaire – et être illuminées chaque année. C'est le « mouvement des colonnes de Bismarck » (*Bismarcksäulen-Bewegung*). Un « Appel au peuple allemand » est rédigé et diffusé, encourageant aux dons patriotiques, dans lequel les étudiants expriment leur compréhension (et celle de leurs soutiens les plus proches) de ce nouvel et dernier hommage à l'unificateur de l'Allemagne, comme un moyen de diffuser leur patriotisme national dans l'ensemble de la population<sup>118</sup>. Un premier grand concours national est organisé, puis d'autres au niveau local. Le président du comité national, membre de l'Alemannia-Bonn, est invité par Herbert von Bismarck, fils aîné de l'ancien chancelier, pour choisir l'emplacement de la colonne devant être érigée à Friedrichsruh, puis en 1901 une délégation étudiante est envoyée pour la pose de la première pierre. À cette occasion Herbert Bismarck s'adresse aux délégués en affirmant parler aux « représentants de la jeunesse étudiante allemande<sup>119</sup> », qui a à cœur de maintenir l'héritage et le souvenir glorieux de l'unificateur de l'Allemagne.

Ces hommages à Bismarck sont, sinon des moments de politisation – les sources manquent pour étudier un tel processus au niveau des individus – au moins des moments d'expression de leur conception du politique et de soutien au régime par un grand nombre d'étudiants. Les membres des corporations, avant tout des *Burschenschaften*, incarnent une

---

<sup>117</sup> « [...] (*die ultramontanen Korporationen selbstverständlich ausgenommen*) ». A. PFLÜGER et R. OTZEN, « Vorwort und Vorgeschichte », in AUSSCHUB DER DEUTSCHEN STUDENTENSCHAFT (dir.), *Die Huldigungsfahrt*, op. cit., p. 3. Pflüger et Otzen sont les deux principales chevilles ouvrières de l'organisation de l'hommage.

<sup>118</sup> Point de vue particulièrement explicité par Dr. W., « Zur Bismarcksäulen-Bewegung », *AkBl*, 16 septembre 1900, Jg. 15, n° 12, pp. 182-183. Plus généralement sur les monuments à caractère national : Wolfgang HARDTWIG, « Bürgertum, Staatssymbolik und Staatsbewußtsein im Deutschen Kaiserreich 1871-1914 », in *Nationalismus und Bürgerkultur in Deutschland 1500-1914. Ausgewählte Aufsätze*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 1994, pp. 191-218.

<sup>119</sup> « [...] *die Repräsentanten der deutschen studierenden Jugend* », cit. in « Grundsteinlegung der Bismarcksäule in Friedrichsruh », *BBl*, 1<sup>er</sup> juillet 1901, Jg. 7, n° 7, p. 152. Pour le cas d'Heidelberg : UAH, RA 614 « Bismarck-Gedächtnisfeiern », 1898-1915 ; plus généralement : Otto OPPERMANN, *Die Burschenschaft Alemannia*, Band 2, op. cit., p. 59-68 ; Günter KLOSS et Sieglinde SEELE, *Bismarck-Türme und Bismarck-Säulen*, Petersberg, Imhof, 1997.

nouvelle fois l'étudiant allemand dans sa globalité et parlent en son nom : le comité national, tant en 1895 qu'en 1898, signe « *Die deutsche Studentenschaft* », les comités locaux signent par exemple « *Bonner Studentenschaft* ». Les débats qui agitent les *Burschenschaftler* en 1891-1893 autour de la raison d'être de la *Burschenschaft* depuis l'unité allemande et de l'antisémitisme expliquent que les membres étudiants de la seconde moitié de la décennie, avec le soutien complet de leurs aînés, s'engagent à la pointe de ces hommages à l'unificateur de l'Allemagne. Il s'agit de réaffirmer que les *Burschenschaftler* portent l'idéal national parmi les étudiants, et non les *VSt.er* agitateurs, ni les *Corpsstudenten* repliés sur eux-mêmes.

### **3. 3. Socialisme et antisocialisme – question sociale et sciences sociales**

L'étude de la politisation et du rapport à la politique des étudiants français et allemands nécessite un développement sur un problème auquel ils sont confrontés, mais se sont sentis concernés à des degrés divers : la « question sociale » dans le contexte de la montée en puissance des divers partis socialistes à partir de 1890. Il s'agit d'un ensemble complexe de problématiques imbriquées les unes dans les autres et que nous ne pouvons qu'aborder brièvement ici : socialisme et antisocialisme, misère sociale et question sociale étudiée du point de vue intellectuel, naissance des sciences sociales. Des recherches plus approfondies nécessitent d'être menées sur ces questions. Cette thématique permet également de souligner les possibilités inégales de politisation des étudiants français et allemands, en raison de l'inégale démocratisation des régimes politiques et des universités des deux pays.

#### **3. 3. 1. Les premières associations étudiantes socialistes en France**

Des étudiants ont en France rallié les rangs socialistes bien avant les années 1890, mais cette décennie, en raison des succès électoraux des socialistes et de la création de premières organisations étudiantes s'en réclamant, mérite une attention particulière<sup>120</sup>.

L'association la plus ancienne dont on ait encore la trace est le Groupe des Étudiants socialistes révolutionnaires internationalistes (ESRI), fondé à Paris en 1891 en opposition tant à l'AGEP qu'au Cercle catholique du Luxembourg, jugés « réactionnaires ». Une sécession a lieu dès 1893. La partie des membres qui reste dans les ESRI, minoritaire, n'adhère à aucun

---

<sup>120</sup> Sur tout ce qui suit voir notamment : Christine BOUNEAU, « Élités étudiantes et socialisme », *op. cit.* ; ID., « Le groupe des étudiants socialistes de Toulouse et leur revue *La Jeunesse socialiste* (1894-1895) », in Jacques GIRAULT (dir.), *L'implantation du socialisme en France au XX<sup>e</sup> siècle. Partis, réseaux, mobilisation*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2001, pp. 297-308 ; Marion DE FLERS, « Le Mouvement socialiste (1899-1914) », *Cahiers Georges Sorel*, 1987, vol. 5, n° 1, pp. 49-76 ; Jean MAITRON, « Le groupe des Étudiants Socialistes Révolutionnaires Internationalistes de Paris », *op. cit.*

parti et vire vers l'anarchisme. L'autre partie, menée par le futur député et avocat Alexandre Zévaès (pseudonyme d'A. Bourson), fonde le Groupe des Étudiants collectivistes (GEC), qui s'affilie au Parti ouvrier français de Jules Guesde. Le GEC se divise lors de l'affaire Dreyfus entre un groupe fidèle au POF et un groupe autonome qui s'engage dans le combat dreyfusiste et se rapproche de Jaurès. La Ligue démocratique des écoles (LDE) est fondée en 1893 pour défendre Alphonse Aulard, qui débute son cours sur la Révolution française, face aux attaques qu'il subit. Elle se donne pour but de défendre la République, la laïcité, l'enseignement, mais « s'interdit de prendre part aux luttes électorales et politiques des partis<sup>121</sup> », preuve que la frontière que s'imposent les dirigeants des AGE avec l'engagement partisan est partagée assez largement parmi les étudiants. D'abord républicaine et laissant « toute liberté d'action » à ses adhérents, elle devient vite un groupe ouvertement socialiste. Elle fait même le lien entre ces différents groupes. On constate une grande porosité des adhésions. Certains des meneurs, tel Jean Longuet (fils de Charles Longuet, lui-même gendre de Karl Marx) sont membres tant de la LDE que du GEC autonome. Les principales figures de ces différents groupes sont d'origine bourgeoise.

En province, il existe également des groupes socialistes, certains affiliés au GEC, notamment à Toulouse, Lille, Lyon, Bordeaux. À Paris comme en province, le nombre d'adhérents est parfois de moins d'une dizaine, mais peut atteindre plus d'une trentaine. Ces faibles chiffres ne doivent pas masquer l'importance qu'ont pu avoir ces groupes, en particulier au point de vue intellectuel. Tout d'abord, ils inquiètent suffisamment les autorités pour que la police les surveille étroitement et même les infiltre<sup>122</sup>. Jean Maitron attribue un rôle important à l'activisme des ESRI après 1894 au développement de l'idée de syndicalisme révolutionnaire au début du siècle suivant. Dans tous les groupes, les membres échangent et débattent de nombreux sujets d'économie ou d'histoire. Des revues importantes sont publiées, *La Jeunesse socialiste* à Toulouse, *Le Mouvement socialiste* à Paris (qui compte 544 collaborateurs en quatorze années d'existence). Hubert Lagardelle, membre du Groupe des étudiants socialistes de Toulouse puis du GEC autonome, joue un rôle de premier plan dans ces publications. Les étudiants socialistes sont en contact avec les grands noms du socialisme, qu'ils invitent à venir faire des conférences, qui peuvent rassembler 200 à 700 personnes, ou à écrire dans leurs revues, ainsi Jean Jaurès, Karl Kautsky, Alexandre Millerand, Georges Sorel, Robert Michels ou Paul Lafargue. Des textes de Jaurès, Guesde ou Marx sont expliqués (voire

---

<sup>121</sup> LIGUE DEMOCRATIQUE DES ÉCOLES, « Extraits des statuts », sur un tract de 1893, § 6 (APP, BA 1527).

<sup>122</sup> Cf. le rapport du 29 novembre 1893 dans lequel est indiqué que « le Sr de la Granville, membre du groupe [...] est un inspecteur [...] chargé de surveiller les réunions », APP, BA 1527, dossier « Association des Étudiants socialistes, révolutionnaires, internationalistes de Paris », 1891-1900.

traduits dans le cas de Marx) dans ces revues, certaines conférences ou textes classiques (par exemple de Bakounine) reproduits en brochure. Certains membres participent aux premiers congrès internationaux des étudiants socialistes à Bruxelles en 1891 et à Genève en 1893, lors desquels sont adoptées des motions promouvant le rôle social de l'étudiant, la réforme de l'enseignement ou encore l'égalité femmes-hommes<sup>123</sup>. Il s'agit d'une véritable propagande, à la fois politique et intellectuelle. Les thématiques abordées régulièrement lors de conférences ou dans leurs brochures témoignent de l'intérêt pour la question sociale de ces groupes socialistes et en font des organes du socialisme scientifique<sup>124</sup>. L'ambition de l'étude scientifique de la question sociale peut être illustrée par le passage (rapide) de Marcel Mauss au comité de rédaction du *Mouvement socialiste* en 1901.

L'engagement socialiste – aussi variés soient les courants et idées compris sous ce terme, les débats de chapelles n'étant pas la question ici – permet, dès les années 1890, à des étudiants français l'apprentissage de formes de politisation beaucoup plus engagées que celles d'autres de leurs camarades impliqués dans des associations qui se proclament neutres (AGE) ou même politisées mais limitées à un moment particulier (Comité antiboulangiste). Leurs liens avec des socialistes déjà implantés dans le monde politique permet l'intégration rapide de certains au parlementarisme : Zévaès est élu député en 1898 à seulement 25 ans. En retour, cette politisation partisane implique un retrait des étudiants socialistes des débats concernant des questions plus spécifiquement étudiantes et universitaires.

### **3. 3. 2. Antisocialisme et danger des sciences sociales en Allemagne**

La situation est toute autre en Allemagne, où l'antisocialisme d'État, au-delà même des lois « contre le danger public des activités de la social-démocratie » en vigueur entre 1878 et 1890, imprègne fortement l'université. Un étudiant s'engageant, même seulement en dehors de l'université, pour la social-démocratie pouvait être poursuivi et exclu<sup>125</sup>. Les années 1890 sont celles d'une forte expansion de la *Sozialdemokratische Partei Deutschlands* (SPD) et de

---

<sup>123</sup> En mars 1890 est fondé à Bruxelles un Cercle des étudiants socialiste et paraît à cette même université à partir du 1<sup>er</sup> décembre la revue *l'Étudiant socialiste* « amalgame de diverses tendances socialistes et d'anarchisme ». Wim VAN ROOY, « L'agitation étudiante et la fondation de l'université nouvelle en 1894 », *Belgisch Tijdschrift voor Nieuwste Geschiedenis*, 1972, n° 1-2, p. 210. Sur le congrès de Genève : Marc VUILLEUMIER, « Le deuxième congrès international des étudiants socialistes (Genève 22-25 décembre 1893) », *Revue européenne des sciences sociales*, vol. 15, n° 42, pp. 59-113.

<sup>124</sup> Ce qu'ils revendiquent : « Déclaration », *Jeunesse socialiste. Revue mensuelle du socialisme scientifique*, janvier 1895, n° 1, pp. 1-5 ; Hubert LAGARDELLE, « Nos principes », *Ibid.*, février 1895, n° 2, pp. 57-64.

<sup>125</sup> De nombreuses lettres éparpillées dans GStA PK, I. HA Rep. 76 V<sup>a</sup> Sekt. 1 Tit. XII Nr. 27 Bd. 1 « Teilnahmen von Dozenten und Studenten an sozialdemokratischen Vereinen », 1878-1889 ; Bd. 2, 1889-1895 ; Bd. 3, 1895-1919, permettent de retracer les poursuites contre plusieurs étudiants soupçonnés ou accusés d'engagement social-démocrate. Sauf mention contraire, les informations ci-dessous proviennent de ces dossiers.

résultats toujours meilleurs dans les urnes, du moins au *Reichstag* : après avoir passé la barre des 10 % en 1887, la SPD progresse à chaque élection<sup>126</sup>. Tandis que dans les années 1870-1880, les autorités universitaires se veulent rassurantes et soulignent l'absence d'influence du socialisme sur les étudiants, voire leur rejet de celui-ci, l'inquiétude monte face à la possible infiltration sociale-démocrate à l'université. Alors qu'aucune université allemande n'est représentée au congrès international de Bruxelles en 1891. En 1893, Heinrich Lux, un ancien étudiant exclu de l'université pour son adhésion à la SPD, dit avoir mandat de groupes d'étudiants socialistes de Berlin, Marbourg et Kiel pour les représenter au congrès de Genève. À son retour, Lux organise une assemblée générale à Berlin pour en rendre compte, où se rendent, selon la police, 2 500 à 3 000 personnes, dont beaucoup d'ouvriers, des membres des professions commerciales et libérales et des étudiants. Les journaux se saisissent de l'affaire, parlent de l'existence dans plusieurs universités de groupes de 30 ou 40 (et même 60 à Berlin) étudiants socialistes, mais les enquêtes menées ne permettent pas aux autorités de retrouver les étudiants concernés. Le 1<sup>er</sup> janvier 1895 paraît le premier numéro du journal *Der Sozialistische Akademiker*, qui affirme souhaiter contribuer au rapprochement des travailleurs manuels et intellectuels, par l'étude scientifique du socialisme<sup>127</sup>. À l'exception de rares textes signés par des grands noms de la SPD comme Eduard Bernstein, tous les articles paraissent sous pseudonyme. Il n'est donc pas possible de savoir qui se trouve derrière cette publication, malgré les enquêtes menées par les autorités académiques, qui se rassurent néanmoins dès les premiers mois de la faible diffusion du journal, voire de l'hostilité des étudiants à son égard. L'*establishment* social-démocrate ne tire pas les ficelles de ce nouveau journal. Au contraire, le *Vorwärts* accueille sa création avec un fort scepticisme. La direction du parti s'oppose à la création d'organisations étudiantes socialistes, car elle craint qu'ils défendent leurs propres intérêts (bourgeois) avant ceux du prolétariat<sup>128</sup>. Les autorités universitaires et politiques ne se préoccupent pas de telles divisions. Dans ces conditions, on comprend aisément pourquoi il ne peut exister d'organisations étudiantes socialistes dans les universités allemandes.

---

<sup>126</sup> 1890 : 19,8 % des voix ; 1893 : 23,4 % ; 1898 : 27,2 % ; 1903 : 31,7 %. Cf. [https://www.bundestag.de/blob/190454/782a532c7e19aa9cd5119e62ca77a260/wahlen\\_kaiserreich-data.pdf](https://www.bundestag.de/blob/190454/782a532c7e19aa9cd5119e62ca77a260/wahlen_kaiserreich-data.pdf).

<sup>127</sup> Le journal a été numérisé par la Friedrich-Ebert-Stiftung : <http://library.fes.de/cgi-bin/populo/sozmon.pl>. En 1897, son nom change en *Sozialistische Monatshefte*, avec un supplément, *Der sozialistische Student*.

<sup>128</sup> Déjà deux ans plus tôt, l'appel d'étudiants de plusieurs universités allemandes en faveur du congrès de Genève est publié dans le *Vorwärts* (24 décembre 1893), mais commenté de manière très critique. Les éditeurs du *Vorwärts* refusent même de publier les rapports que lui envoient les délégués au congrès, car ils les considèrent comme insignifiants (*Kölnische Volks-Zeitung*, 30 décembre 1893 ; Dr. B., « Internationale Kongresse sozialistischer Studenten », *Vorwärts*, 18 février 1894). Le 6 décembre 1894, le *Vorwärts* annonce de manière très critique la création de *Der sozialistische Akademiker*.

L'antisocialisme des autorités universitaires et politiques est largement partagé par les membres des corporations étudiantes. Pour le salut du *Reich*, le camp nationaliste s'affirme comme opposant à toutes les menées sociale-démocrates. Outre l'antisémitisme, absolument inséparable de l'antisocialisme, la perspective des positions futures dans la société des étudiants est mobilisée pour ce combat. Comme les étudiants seront demain les meneurs du pays, il ne faut pas abandonner le peuple à la social-démocratie mais au contraire l'éclairer. Pour les membres des corporations, même en tant qu'étudiant, lutter contre la social-démocratie, ce n'est pas franchir le Rubicon de la *Parteipolitik* : s'élever contre le socialisme internationaliste n'implique pas défendre un parti, c'est défendre la patrie<sup>129</sup>.

Les *VSt.er* entendent opposer à la social-démocratie une réforme chrétienne-sociale conservatrice, qui s'appuie sur la *Kaiserliche Botschaft* du 17 novembre 1881, dans laquelle Guillaume I<sup>er</sup> affirme la nécessité de réformes sociales par le haut, tant pour le bien des travailleurs que pour lutter contre la propagande socialiste, et qui est à l'origine des lois sociales des années 1880<sup>130</sup>. Néanmoins, l'activisme des *VSt.er* étudiants se limite à l'organisation de conférences et débats, à la publication d'articles dans les *Akademische Blätter*, à de l'agitation lors d'assemblées socialistes où sont présents des étudiants et, pour quelques individualités, à la participation à des missions de civilisation intérieure évangéliques.

Cet antisocialisme est en fait un anti-progressisme plus général, comme l'étude des tracts pour les élections au *Studentenausschuss* et à la *Lesehalle* de Berlin l'a déjà montré. Ainsi, des étudiants berlinois cherchent à constituer en 1884 une Association académique libérale (*Akademisch-liberaler Verein*, ALV), qui a pour but de promouvoir les idées libérales dans la jeunesse. Parmi les fondateurs se trouvent de nombreux juifs. Ils veulent permettre à toute personne ayant reçu une éducation supérieure de rejoindre l'association. C'est ce qui conduit à l'interdiction de l'association, car cette disposition contrevient à l'interdiction de recruter des membres en-dehors de l'université. Ils cherchent alors à créer une association en-dehors de l'université : après une longue bataille, l'association est autorisée en 1885, mais

---

<sup>129</sup> Il est impossible de citer tous les articles abordant ces questions : Karl SOHBICH, « Studentenschaft und Sozialdemokratie », *AkBl*, 1<sup>er</sup> juin 1897, Jg. 12, n° 5, pp. 53-54 ; Hugo BÖTTGER, « Die Sozialdemokratie und die Studentenschaft », *BBl*, 1<sup>er</sup> janvier 1901, Jg. 15, n° 7, pp. 149-151.

<sup>130</sup> Pour ne citer que deux articles à vingt ans d'écart : St., « Die akademische Jugend und die soziale Frage », *AkBl*, 18 mai 1886, Jg. 1, n° 3, p. 16 ; Prof. Dr. POESCHEL, « Soziale Arbeit in nationalem Geiste », *Ibid.*, 16 août 1904, Jg. 19, n° 10, pp. 165-169 et 1<sup>er</sup> septembre 1904, n° 11, pp. 187-191. D'un point de vue apologiste : Rüdiger VOM BRUCH, « Der Kyffhäuser-Verband und die soziale Frage im Kaiserreich », *op. cit.* Des années 1890 au début des années 1900, les *VSt* sont traversés par un profond débat entre chrétiens-sociaux et nationalistes radicaux, aux très nombreuses ramifications idéologiques, sur lequel nous ne pouvons revenir ici. Durant les dernières années du débat, c'est le pasteur Friedrich Naumann, pasteur, homme politique libéral et publiciste, fondateur du *VSt* de Erlangen, qui cristallise la tension, car il prône le rapprochement avec la SPD. Il finit par quitter le *VSt*.

dissoute l'année suivante par la police sur la base des lois antisocialistes, parce qu'un social-démocrate a pris la parole lors d'une assemblée<sup>131</sup>. Cette affaire crée une nouvelle occasion, pour les membres du jeune VDSt, de s'élever contre ce nouveau groupement cosmopolite et de s'affirmer comme les défenseurs de l'idéal national, tout en cherchant à décrédibiliser l'ALV, car ses membres feraient de la politique active<sup>132</sup>. Après 1900, ce sont les *Freistudentenschaften* qui sont accusées par les corporations nationalistes de progressisme suspect, voire d'être contaminées par le socialisme. Le fait qu'étudiants juifs et étrangers soient acceptés au sein des FrSt est pour les membres des corporations le signe du dangereux cosmopolitisme et du manque de fidélité au *Reich* de leurs membres et dirigeants.

D'autres organisations, qui se donnent pour but de réfléchir à la question sociale, créées dans de nombreuses universités d'Allemagne, pour la plupart entre 1893 et 1895, sont vues par les autorités universitaires, les membres des corporations nationalistes, mais aussi le pouvoir politique, comme de véritables organes sociaux-démocrates : les Associations d'étudiants de sciences sociales, *Sozialwissenschaftlicher Studentenverein* ou *Sozialwissenschaftliche Studentenvereinigung* (SwSv)<sup>133</sup>. Elles rassemblent des étudiants de toutes les facultés, pour organiser des conférences et discussions sur des thèmes divers d'économie, d'histoire, de politique et refusent officiellement toute prise de position politique. Notamment en Prusse, l'antisocialisme et l'antisémitisme des autorités académiques s'exprime publiquement (interdiction de conférences, de réunions, dissolution) et en privé (propagande dénonçant au ministre le danger de ces associations). Il est vrai que certains socialistes affirment vouloir en prendre le contrôle, mais cela n'a jamais dépassé l'étape des grandes déclarations, qui ont pu malgré tout effrayer les autorités<sup>134</sup>. Les *VDSt.er* appellent à la création de SwSv, pour s'opposer aux groupements jugés trop libéraux<sup>135</sup>.

Le cas du SwSv berlinois présente la quintessence de la crainte qu'ont pu susciter ces associations. Il illustre aussi la démocratisation limitée des universités allemandes (du moins prussiennes) et la nécessité pour une organisation étudiante de s'entourer de protecteurs. Fon-

<sup>131</sup> *Volks-Zeitung*, 23 novembre 1884 ; *Deutsches Tageblatt*, 8 décembre 1884 ; *Berliner Tageblatt*, 17 janvier 1885 et 24 juillet 1886 ; lettres, statuts et rapports : GStA PK, I. HA Rep. 76, V<sup>a</sup> Sect. 1 Tit. XII Nr. 25 Bd. 1.

<sup>132</sup> -t., « Der Akademisch Liberale Verein », *AkBl*, 16 juin 1886, Jg. 1, n° 6, pp. 49-50 ; O. W., « Neues aus dem Akademischen Liberalen Verein », *Ibid.*, 1<sup>er</sup> mars 1887, n° 23, p. 201.

<sup>133</sup> Klaus Christian KÖHNKE, « Wissenschaft und Politik in den Sozialwissenschaftlichen Studentenvereinigungen der 1890er Jahre », in Otthein RAMMSTEDT (dir.), *Simmel und die frühen Soziologen. Nähe und Distanz zu Durkheim, Tönnies und Max Weber*, Frankfurt am Main, Suhrkamp Verlag, coll. « Suhrkamp-Taschenbuch Wissenschaft », n° 736, 1988, pp. 308-341 ; Ernst SCHULTZE, « Die sozialwissenschaftliche Vereinigung », *Die Zukunft*, 8 juin 1895, Jg. 3, n° 36, pp. 466-469.

<sup>134</sup> BERTHOLD, « Sozialistisches Studententhum », *Der Sozialistische Akademiker*, 15 avril 1895, n° 8, pp. 137-138.

<sup>135</sup> Reinhard MUMM, « Gründet sozialwissenschaftliche Studentenvereinigungen! », *AkBl*, 1<sup>er</sup> décembre 1894, n° 17, pp. 213-214.

dé en 1893, le SwSv est rapidement fragilisé par l'interdiction de plusieurs conférences par le recteur. Les *VSt.er* tentent d'en prendre le contrôle, ce qui conduit les membres du SwSv, sur les conseils du juge universitaire Paul Daudé, à dissoudre leur association, et à en recréer immédiatement une nouvelle. Cependant, le recteur Otto Pfleiderer refuse de l'autoriser et les requêtes des étudiants auprès du Sénat académique et du ministre n'aboutissent pas. L'antisocialisme et l'antisémitisme (de nombreux membres du SwSv sont juifs) de Daudé et Pfleiderer s'expriment librement dans leur correspondance. Lorsqu'Adolph Wagner, un des fondateurs du *Verein für Sozialpolitik*, ce qui lui vaut de se voir attribuer l'étiquette de « socialiste de la chaire » (*Kathedersozialist*), devient recteur, il autorise la reconstitution du SwSv, et fait ainsi primer la science sur la politique. Cela n'a rien de naturel puisque Wagner est membre d'honneur du VSt de Berlin. En janvier 1902, le SwSv est à nouveau interdit, par le recteur Reinhard Kekulé von Stradonitz, en conséquence d'une supposée contravention à ses ordres sur l'intervention des femmes lors des conférences. Cette nouvelle interdiction, malgré l'intervention réitérée de Wagner, permet aux conservateurs de réactiver leurs attaques contre l'association de sciences sociales : « il est connu que dans le désormais dissout *Sozialwissenschaftlicher Studentenverein*, les courants les *plus radicaux ont pu se développer et que celui-ci a de ce fait ouvert la voie à la social-démocratie*<sup>136</sup> ». D'autres SwSv ont fait face à de semblables difficultés ou été victimes des mêmes préjugés. Début 1895, le *Kultusminister* s'alarme dans une circulaire de la diffusion du journal *Der sozialistische Akademiker*. Le curateur de l'Université de Göttingen, dans sa réponse au ministre, s'inquiète, sans preuve, que la SwSv soit proche de ce journal<sup>137</sup>. À Halle, bien que la SwSv ait été créée par, entre autres, des *Burschenschaftler*, des *VSt.er* et des membres de l'association de théologie, les suspicions d'infiltration socialiste demeurent. La police dissout une assemblée le 16 mai 1895 après avoir investi la salle où devait avoir lieu une conférence pourtant peu révolutionnaire de l'antiquisant Eduard Meyer sur l'effondrement économique de l'Empire romain. La justification donnée est que des personnes de toutes les classes assistent aux manifestations de la SwSv, qui serait une association politique, rassemblement de sociaux-démocrates. Le 14 novembre suivant, l'association est définitivement dissoute par le recteur et le Sénat académique. Elle était, avec plus de 200 membres, la plus grosse SwSv d'Allemagne<sup>138</sup>. Plus généralement, l'industriel et député conservateur Carl-Ferdinand von Stumm-Halberg, s'en est

<sup>136</sup> « [...] denn es ist bekannt, daß in dem nunmehr aufgelösten Sozialwissenschaftlichen Studentenverein die radikalsten Strömungen sich haben breit machen können und dieser insofern der Sozialdemokratie Vorschub geleistet hat. » *Kreuz-Zeitung*, 8 janvier 1902, souligné dans le texte.

<sup>137</sup> Rapport du Dr. Höppner, *Kurator der Georg-Augusts-Universität* au *Kultusminister*, 29 mars 1895, GStA PK, I. HA Rep. 76 V<sup>a</sup> Sekt. 1 Tit. XII Nr. 27 Bd. 3.

<sup>138</sup> *National-Zeitung*, 17 mai et 15 novembre 1895.

pris, dans un discours au *Reichstag* resté célèbre, aux « socialistes de l'université » (« *Universitätssozialisten* »), terme visant les professeurs de *Nationalökonomie* et les SwSv<sup>139</sup>.

L'histoire des SwSv, car elles concentrent l'ensemble des problématiques évoquées en introduction (socialisme, question sociale, sciences sociales), mériteraient de plus amples développements. Ce bref aperçu sur l'antisocialisme et la peur suscitée par la social-démocratie permet toutefois de montrer que la politisation des étudiants allemands connaît des barrières plus importantes qu'en France (interdiction d'un engagement social-démocrate, difficultés de tout engagement progressiste) et qu'en miroir, des questions (ici une pensée scientifique « critique ») sont politisées par ceux-là même qui empêchent toute politisation de gauche, pour décrédibiliser les étudiants impliqués.

\*

Pour compléter les quelques pistes avancées à propos des étudiants et de la question sociale, il faudrait des analyses plus complètes sur la manière dont les étudiants l'ont comprise et s'en sont saisis : organisation de conférences, intérêt pour la sociologie et les sciences sociales naissantes, *Arbeiterunterrichts-Kurse* et universités populaires, recherche active de liens avec les ouvriers (comme la Fondation universitaire de Belleville). Cela dépasserait largement le cadre de l'étude des formes de politisation proposée ici.

Les situations politiques respectives de la Troisième République et du *Kaiserreich* expliquent très largement les divergences dans les formes et possibilités de politisation des étudiants, tant de manière générale qu'au travers leurs organisations. En France, le régime républicain et démocratique permet à la fois – deux faces d'une même médaille – l'affirmation politique du soutien au régime et de sa contestation. Dans l'Empire allemand, les étudiants sont soumis à un contrôle beaucoup plus strict de leurs opinions politiques, ce qui explique peut-être en retour l'extravagance et l'hyperbolisme des déclarations de fidélité à l'Allemagne et à l'empereur des membres des corporations nationalistes. L'étude des hommages à Bismarck a quant à elle permis d'aborder une autre question, qui fera l'objet de développements ultérieurs, celle de la nationalisation de l'espace des organisations étudiantes.

---

<sup>139</sup> Discours de von Stumm, 9 janvier 1895 (9<sup>e</sup> législature, 10<sup>e</sup> séance), *Reichstagsprotokolle 1894/95-1*, p. 206-213, [http://www.reichstagsprotokolle.de/Blatt3\\_k9\\_bsb00018723\\_00214.html](http://www.reichstagsprotokolle.de/Blatt3_k9_bsb00018723_00214.html). Une assemblée à laquelle assistent 600 personnes, presque uniquement des étudiants, est organisée le 31 janvier pour protester contre les attaques envers la liberté académique de Stumm. Wagner s'engage publiquement contre lui, ce qui donne lieu à une provocation en duel.

## Conclusion du Chapitre 6

En France comme en Allemagne, les membres des principales organisations étudiantes établissent une frontière entre l'engagement partisan (la *Parteipolitik*), qui est rejeté, et l'adhésion, voire le soutien, au régime en place, synonyme d'intégration à l'ordre social et politique, qui elle est valorisée. Surtout en Allemagne, cette frontière bénéficie aux organisations dominantes et permet à leurs membres d'attaquer leurs concurrents, soupçonnés de ne pas être de bons Allemands fidèles à l'empereur. Pourtant, les membres des corporations allemandes sont allés beaucoup plus loin que ceux des AGE dans l'altération de ce principe pour poursuivre leurs intérêts (politiques).

Les membres des organisations étudiantes rendent cette frontière visible dans leurs pratiques (proto-)politiques. Les pratiques concrètes mobilisées par les étudiants membres d'organisations, aussi diverses soient-elles, constituent un objet privilégié pour comprendre leur rapport à la et au politique. Ils mènent une réflexion sur le positionnement politique de leurs organisations, qu'ils développent et affirment dans articles et discours. La presse, quotidienne, politique, étudiante, est mobilisée, des brochures sont publiées. Les liens tissés avec les pouvoirs publics et les autorités universitaires favorisent l'affirmation de ce positionnement, lors de la réception d'un homme politique ou pour faciliter l'organisation d'événements patriotiques. Outre la presse, les modes d'action politiques des étudiants sont ceux que l'on retrouve dans bien d'autres mouvements : organisation de réunions et d'assemblés, soumission et vote de motions ; élections au sein d'une organisation particulière, d'un comité ou d'un organe plus général, lors desquelles des alliances peuvent être constituées ; création de comités pour un événement particulier (lutter contre les menées d'un général ou organiser un cortège pour célébrer l'anniversaire d'un ancien chancelier) ; rédaction de tracts distribués devant les bâtiments universitaires et d'affiches apposées dans les rues alentour. Avant 1900, les manifestations contestataires sont presque inexistantes en Allemagne, tandis qu'elles constituent un outil du répertoire d'action collective de certains étudiants en France, bien qu'elles ne soient pas encadrées par des organisations clairement définies – même si des groupuscules peuvent y participer voire y appeler. En France (et surtout à Paris), les AGE sont au centre de la politique étudiante et subissent surtout des critiques d'étudiants non organisés. En Allemagne les luttes et concurrences entre étudiants au niveau local se cristallisent dès les années 1880 entre organisations clairement identifiables et identifiées.

Ces différentes pratiques traduisent des idéologies promues par les étudiants au sein et à travers leurs organisations. Selon Gérard Noiriel, « le 'sentiment national' constitue une

ressource identitaire *latente*, que les individus mobilisent dans certaines circonstances<sup>140</sup> ». En suivant cette conception, il est possible de soutenir que les étudiants allemands des corporations nationalistes, VDSSt et *Burschenschaften* en tête, poussent sous l'Empire ce principe à l'extrême. Ils voient dans des occasions aussi diverses que les anniversaires des dirigeants ou les élections universitaires autant de possibilités d'affirmer puissamment ce sentiment et de s'en proclamer les défenseurs contre tous les ennemis potentiels de la patrie. Face à ce camp nationaliste et impérialiste hégémonique, les courants progressistes sont discrédités et même poursuivis par les autorités. Au contraire, en France, la démocratie libérale bourgeoise qu'est la Troisième République permet le développement d'habitus plus diversifiés, qui peuvent s'exprimer au sein de groupes contestataires (socialistes, royalistes). Avant le tournant du siècle, les étudiants critiquant ouvertement le régime ne forment cependant que des groupuscules. Ils ne connaissent un écho plus grand que lors de crises comme le boulangisme et l'affaire Dreyfus. Les AGE sont quant à elles parfaitement implantées dans le régime républicain, ce qui leur vaut des critiques mais surtout une stabilité incomparable par rapport aux autres organisations étudiantes, et un gain de pouvoir en conséquence. C'est ce qui explique que les dirigeants des AGE puissent affirmer promouvoir l'éducation de l'étudiant comme futur citoyen républicain. Les rares prises de positions plus engagées politiquement des dirigeants des AGE peuvent néanmoins conduire à une remise en cause plus radicale de leurs associations, comme le montre la lettre du comité de l'AGEP à Zola.

La politisation étudiante s'exprime moins sous les traits d'un engagement partisan qu'au travers une réponse (pensée comme) spécifiquement étudiante à des problèmes aussi divers que la brutalité policière, la question sociale ou l'hommage aux grands hommes. La période des études est celle de l'apprentissage de normes et de pratiques (proto-)politiques, déterminantes dans la constitution d'un habitus étudiant, notamment pour ceux des étudiants qui s'engagent dans une organisation. L'affaire Dreyfus et le mouvement des colonnes de Bismarck marquent la fin d'une période. Une nouvelle ère s'ouvre au début du siècle, que nous aborderons partiellement au cours des chapitres suivants, à propos du rapport des étudiants à leurs études et au service militaire, deux autres points centraux de l'habitus étudiant, puis des alliances et concurrences entre organisations étudiantes, avant d'en systématiser l'analyse dans le dernier chapitre.

---

<sup>140</sup> Gérard NOIRIEL, *État, nation et immigration. Vers une histoire du pouvoir*, Paris, Belin, coll. « Socio-histoires », 2001, p. 207. Souligné dans le texte.

## Chapitre 7. Rapport aux études et perspectives de carrière professionnelle

Un spectre hante les étudiants : le spectre du déclassement. Du moins, c'est ce qu'une immense littérature scientifique, parascientifique et journalistique tend à faire croire. Phénomène en rien spécifique ni à l'Allemagne et à la France, ni aux quatre décennies avant la Première Guerre mondiale, cette crainte est exprimée par des étudiants de nombreux pays européens dès la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et ne disparaît pas, bien au contraire, après la Grande Guerre. La hausse du nombre d'étudiants à partir des années 1870 constitue la cause principale de cette peur de la dévaluation des diplômes (peu évoquée et encore moins objectivée par les contemporains d'avant 1914) et de l'encombrement des carrières (au contraire véritable *topoi* de la littérature universitaire et journalistique).

Pour comprendre pleinement ce phénomène, il nous faut interroger le rapport des étudiants à leurs études et à leur carrière professionnelle future. Plus que le contenu des apprentissages, nous voudrions analyser ce rapport à la lumière du rôle que les étudiants attribuent à leurs organisations, dans le cadre de leurs études comprises comme le moment décisif de leur formation et socialisation comme hommes de demain<sup>1</sup>. Nous détaillerons tout d'abord quelques-unes des conceptions et attentes des étudiants vis-à-vis de leurs études et les moyens éventuellement mis en œuvre au sein de leurs organisations pour compléter leurs cursus universitaires. Nous nous attacherons ensuite plus particulièrement à l'analyse de cette grande crainte qu'est le danger de la « surproduction de diplômés », qui contribuerait à la formation d'un « prolétariat intellectuel », dénoncé à partir des années 1880 en Allemagne, dix ans plus tard en France. Quelle place accordent les étudiants à ce discours – porté par une multitude de professeurs, hommes politiques et autres publicistes – dans leurs réflexions sur leurs études et leurs carrières ? Quelles mesures mettent-ils en place ou solutions cherchent-ils au sein de leurs organisations pour lutter contre ce potentiel déclassement ? Dans ce contexte trouble, certains étudiants contribuent à la politisation des questions d'enseignement supérieur, en mettant à contribution leurs organisations. Nous étudierons cette politisation à l'aune de la « question des étrangers » – ainsi qu'elle était alors dénommée –, c'est-à-dire du nombre

---

<sup>1</sup> Silke MÖLLER, *Zwischen Wissenschaft und « Burschenherrlichkeit »*, op. cit. a analysé 155 autobiographies d'anciens étudiants allemands, notamment la manière dont ceux-ci décrivent leur choix de faculté, les enseignements qu'ils ont suivis.

d'étudiants étrangers que les universités devraient accueillir. Deux raisons expliquent ce choix. Premièrement, cette « *Ausländerfrage* » est débattue aussi bien par les étudiants allemands que français. Deuxièmement, cette peur de l'invasion de l'étranger s'inscrit justement dans le contexte de la crainte d'une surproduction du nombre de diplômés de l'enseignement supérieur, argument largement mobilisé, et concerne potentiellement aussi bien les conditions d'études que les carrières futures des étudiants.

## **1. « Apprentis intellectuels » républicains versus « Serviteurs de l'empereur » anti-intellectualistes ?**

Tandis que l'expression « apprentis intellectuels » est utilisée à diverses occasions par des chercheurs pour qualifier les étudiants français, le « serviteur de l'empereur » est une figure littéraire, Diederich Heßling, membre d'un *Corps* berlinois et personnage principal du roman de Heinrich Mann, *Der Untertan*. Rédigé durant les derniers mois avant la Première Guerre mondiale, cet ouvrage a été interprété dans l'historiographie comme un témoignage privilégié de la société wilhelminienne. L'anti-intellectualisme de Heßling est l'un des nombreux traits caricaturaux servant à décrire les *Verbindungsstudenten*, déjà fortement mobilisés à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, qui trouve écho dans l'historiographie. Ainsi, Konrad Jarausch considère que trois termes qualifient de manière idéale-typique le membre d'une corporation : anti-intellectualisme, élitisme, autoritarisme. Les nombreuses activités en groupe auxquelles sont soumis les *Verbindungsstudenten* laissent assez peu de temps pour aller suivre les cours à l'université<sup>2</sup>. Nous souhaiterions ici néanmoins proposer une étude plus nuancée de l'anti-intellectualisme des étudiants allemands.

Nous dresserons premièrement un bref aperçu de l'environnement académique et intellectuel des étudiants afin de montrer que les transformations du champ universitaire à partir de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle posent des problèmes similaires aux étudiants et enseignants en Allemagne et en France. Il s'agira ensuite de revenir plus particulièrement sur le rapport que les étudiants entretiennent à leurs études. Enfin, nous verrons quel rôle les étudiants attribuent à leurs organisations comme complément des études.

---

<sup>2</sup> Pierre BOURDIEU et Jean-Claude PASSERON, *Les Héritiers*, *op. cit.* ; Christophe CHARLE, « Les étudiants et l'affaire Dreyfus », *op. cit.* ; Reinhard ALTER, « Heinrich Manns Untertan: Prüfstein für die 'Kaiserreich-Debatte' ? », *Geschichte und Gesellschaft*, 1991, vol. 17, n° 3, pp. 370-389 ; Konrad H. JARAUSCH, *Students, Society and Politics*, *op. cit.*, p. 235 ; Manfred STUDIER, *Der Corpsstudent*, *op. cit.*, p. 63-65.

## **1. 1. Réforme universitaire, *Bildung*, spécialisation : l'environnement intellectuel et académique des étudiants**

Les universités françaises et allemandes sont caractérisées au tournant des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles par des phénomènes et transformations similaires : hausse des effectifs étudiants et développement de nouveaux publics (légère ouverture sociale, augmentation du nombre d'étudiants étrangers, autorisation accordée aux femmes d'étudier), augmentation du nombre d'enseignants, spécialisation disciplinaire renforcée, autonomisation renforcée par rapport au pouvoir politique, internationalisation scientifique, liens grandissants, surtout en sciences naturelles et physiques, avec le monde extra-académique. Nous allons tout d'abord revenir sur quelques éléments essentiels des structures de l'enseignement supérieur des deux pays, avant d'analyser comment les contemporains ont questionné les bouleversements que connaissent les universités françaises et allemandes à partir du dernier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle.

### **1. 1. 1. *Quelle transformation des champs universitaires allemand et français ?***

Dès les années 1860, puis surtout après la défaite de 1870, les réformateurs républicains se sont inspirés du modèle allemand pour transformer en profondeur les universités françaises. Il s'agit là d'un *topos* bien connu. Si les réformateurs se sont effectivement explicitement revendiqués du modèle germanique (séminaires, articulation de la recherche et de l'enseignement), la transformation de cette influence en des institutions ou postes concrets ne doit pas être exagérée<sup>3</sup>. Deux différences structurelles fondamentales entre les systèmes d'enseignement supérieur français et allemand doivent plus généralement être soulignées.

Premièrement, malgré des réflexions sur la constitution de puissantes universités régionales au moment des débats sur la recréation des universités, la centralisation du système universitaire français est actée par la loi de 1896, bien moins ambitieuse sur cette question que les projets des années précédentes. À l'inverse, bien que sous l'Empire l'université de la capitale soit la plus importante en termes d'effectifs, plusieurs autres, surtout Leipzig et Munich, la concurrencent directement. Les étudiants allemands effectuent très souvent leurs études dans deux ou trois universités différentes, tandis que la seule mobilité notable des étudiants français est celle d'une partie des provinciaux qui terminent leurs études à Paris.

Deuxièmement, la position des universités et, en leur sein, celle des facultés, n'est pas la même dans le champ de l'enseignement supérieur des deux pays. En France, pour devenir

---

<sup>3</sup> Claude DIGEON, *La crise allemande de la pensée française, 1870-1914*, 2<sup>e</sup> éd., Paris, Presses universitaires de France, coll. « Collection Dito », 1992 (1959), p. 364-383 ; Christophe CHARLE, *La République des universitaires*, *op. cit.*

médecin ou avocat, il n'existe pas de formation supérieure à celle des facultés de médecine et de droit. Après 1871, il est possible pour les juristes de dédoubler leurs compétences en suivant une formation complémentaire dans une école du pouvoir, notamment l'École Libre des Sciences Politiques ou l'École coloniale. Les apprentis médecins ne peuvent quant à eux se distinguer qu'en passant les difficiles concours de l'externat et de l'internat. La position des facultés des lettres et des sciences est tout autre. Les deux facultés intellectuelles se trouvent au centre de la réforme universitaire entreprise par les républicains à partir de la fin des années 1870. Leurs membres ont activement participé à ce mouvement. Du point de vue des carrières universitaires, elles se situent pourtant toujours dans une position d'infériorité par rapport à l'École normale supérieure, surtout en lettres<sup>4</sup>. En Allemagne, les universités occupent une position dominante dans le champ de l'enseignement supérieur, par rapport aux *Technische Hochschulen* (TH) et aux autres écoles supérieures et académies de commerce, de sciences minières et forestières. Les TH, dont les effectifs étudiants augmentent à partir des années 1890 dans des proportions bien plus importantes que ceux des universités, constituent néanmoins une concurrence grandissante, surtout après que leur ait été accordé en 1899 le droit de délivrer le titre de docteur en ingénierie (*Dr. Ing.*), qui permet aux diplômés des TH de s'affirmer comme des *Akademiker* à part entière.

Deux autres différences expliquent que, même si professeurs et étudiants ont été confrontés à des problèmes similaires en France et en Allemagne, ces transformations se soient déroulées dans deux contextes fort différents. La première, de nature historique, caractérise le système universitaire allemand : la précocité et l'avancée de la bureaucratisation, fondée sur un système de qualifications universitaires profondément réformé, en Prusse comme dans les États du Sud, à partir de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Les impétrants juristes, médecins, théologiens, enseignants du secondaire et du supérieur, doivent obtenir à l'université des diplômes régulés par l'État, en passant des examens justement dits d'État, pour obtenir une position professionnelle. Ce phénomène est plus tardif et moins généralisé en France. La deuxième différence est l'industrialisation exacerbée qui commence vers 1870 en Allemagne, avec un retard certain sur la France et surtout l'Angleterre, mais qui bouleverse complètement les structures du pays en l'espace de deux ou trois décennies. Avec l'industrialisation, les qualifications universitaires définies par l'État deviennent de plus en plus des critères de recrutement dans le secteur privé. Ces phénomènes ont pour conséquence, de manière bien plus mar-

---

<sup>4</sup> Christophe CHARLE, *La République des universitaires*, op. cit., chapitres 4 et 5. En 1913, les normaliens sont encore majoritaires parmi les professeurs de la Faculté des lettres de Paris. Pour les pharmaciens, l'enseignement universitaire joue un rôle moins central du fait de l'importance du stage officinal.

quée que dans d'autres pays, la diffusion chez les professeurs allemands (surtout des disciplines humanistes) d'un sentiment de crise de l'esprit et de la culture face à cette modernité jugée sans âme, de fin de l'idéal de l'enrichissement personnel, au cœur de la réforme universitaire du début du siècle<sup>5</sup>.

### **1. 1. 2. La profession-vocation d'universitaire et la spécialisation de la science**

L'un des contemporains qui a le mieux analysé les transformations de l'enseignement universitaire en cours à partir de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle est Max Weber dans sa conférence sur la profession-vocation de savant, tenue à Munich le 7 novembre 1917 devant un public majoritairement composé d'étudiants. Son exposé porte sur l'Allemagne (qu'il compare rapidement avec les États-Unis), mais certaines de ses observations peuvent être généralisées à d'autres pays européens, particulièrement la France, du fait de cette influence allemande sur les réformes universitaires<sup>6</sup>.

Max Weber traite d'abord des conditions externes de la profession scientifique, puis consacre la plus large partie de son propos à la vocation de savant à proprement parler<sup>7</sup>. Il consacre alors sa première remarque à la spécialisation disciplinaire qui, affirme-t-il, n'a alors jamais été aussi avancée. Il s'agirait là d'un fait établi : la spécialisation s'est imposée et est désormais un phénomène indispensable à l'avancée de la science. Cette conférence, comme celle un an et demi plus tard sur la profession-vocation de politique, s'inscrivent dans une réflexion politique ainsi que dans un cadre éthique plus larges, la réflexion que mène Weber depuis plusieurs années sur la science sans préjugé (la « neutralité axiologique »). Ses réflexions sur la spécialisation s'inscrivent tout particulièrement dans le contexte intellectuel spécifique de l'Allemagne, de ce qui est vécu comme une crise de la bourgeoisie éduquée, la *Bildungsbürgertum*, depuis le tournant du siècle, phénomène qui émerge et éclate véritablement après la défaite de 1918.

---

<sup>5</sup> Hans-Werner PRAHL, *Sozialgeschichte des Hochschulwesens*, München, Kösel Verlag, 1978, p. 272-275 ; Fritz K. RINGER, *The Decline of the German Mandarins*, op. cit.

<sup>6</sup> Max WEBER, « La profession et la vocation de savant », op. cit. Pour un aperçu de l'influence des transformations allemandes (notamment la spécialisation scientifique) sur les réformes universitaires britanniques et étatsuniennes : Björn WITTRICK, « The Modern University in Its Historical Contexts: Rethinking Three Transformations », *History of Universities*, 2013, vol. 27, n° 1, p. 203-209.

<sup>7</sup> Nous ne pouvons ici approfondir ces questions, déjà en partie étudiées. Sur tout ce qui suit et pour une analyse plus détaillée du texte de Weber : Wolfgang SCHLUCHTER, « Einleitung », in Wolfgang J. MOMMSEN et Wolfgang SCHLUCHTER (dirs.), Max WEBER, *Wissenschaft als Beruf. Politik als Beruf*, Tübingen, Mohr Siebeck, coll. « Max Weber Gesamtausgabe », vol. I/17, 1992, pp. 1-46 ; Wolfgang J. MOMMSEN, « Editorischer Bericht », in *Ibid.*, pp. 49-69 ; Catherine COLLIOT-THELENE, « Préface », in Max WEBER, *Le savant et le politique*, op. cit., pp. 9-29 ; Richard POHLE, *Max Weber und die Krise der Wissenschaft. Eine Debatte in Weimar*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 2009 ; Fritz K. RINGER, *The Decline of the German Mandarins*, op. cit.

À partir des années 1890 au plus tard débute un processus de transformation de la mission première de l'université, qui passe de la formation humaniste générale à l'acquisition d'une formation professionnelle spécialisée, ce qui remet en cause l'idéal de la *Bildung* sur laquelle le système universitaire allemand a été réformé à partir des années 1800. Le concept de *Bildung*, dont le sens connaît une évolution progressive à partir de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, est intimement lié, dans sa conception humboldtienne, au système universitaire<sup>8</sup>. La *Bildung* s'appuie sur deux piliers : 1) la liberté académique (*akademische Freiheit*), elle-même possible par la liberté d'enseignement et d'apprentissage (*Lehr- und Lernfreiheit*) ; 2) l'unité de la recherche et de l'enseignement (l'enseignement est possible parce que l'on a prouvé ses compétences scientifiques, c'est de ce principe que naît progressivement à partir des années 1810 le statut de *Privatdozent*)<sup>9</sup>. La *Bildung* est un idéal processuel : il y a d'abord l'étape de s'éduquer et de se cultiver, puis celle où l'on est éduqué et cultivé. Surtout, c'est un processus individuel. L'individu entretient une relation particulière à cette « auto-cultivation », autour des deux termes de *Verstehen* (comprendre) et de *Erleben* (vivre une expérience). Il s'agit d'un enrichissement de l'esprit mais aussi de la personne. Cet idéal, qui n'a pourtant jamais eu une définition unifiée et acceptée par tous, devient un système de structuration de la société en définissant la position sociale de l'ensemble d'individus qui s'inscrit dans ce processus, les *gebildete Stände*. On ne peut séparer cette conception bourgeoise de la *Bildung* et celle de la *Wissenschaft*, qui intègre dans un sens large toutes les disciplines académiques. S'investir dans la recherche scientifique contribue au procès de *Bildung*. La contradiction du développement du système universitaire allemand au cours du XIX<sup>e</sup> siècle repose sur la prégnance de l'idéal de la *Bildung* parmi les enseignants, alors que leur pratique de la recherche scientifique individuelle les conduit à une spécialisation toujours accrue. Fritz Ringer a montré qu'à la fin du siècle, le terme *Bildung* passe d'un terme orienté vers le futur voire utopiste à un terme défensif et idéologique. Ce changement de sens s'explique par la sensation de crise des professeurs d'université (surtout ceux qui exercent dans les humanités et sciences sociales), à partir de 1890 environ, puis de manière plus intense durant l'entre-deux-guerres. Cette crise est liée aux transformations du système universitaire perçues comme menaçant les

---

<sup>8</sup> L'analyse sémantique proposée par Rudolf VIERHAUS, « Bildung », in Otto BRUNNER *et al.* (dirs.), *Geschichtliche Grundbegriffe. Historisches Lexikon zur politisch-sozialen Sprache in Deutschland*, vol. 1 A-D, Stuttgart, Ernst Klett Verlag, 1972, pp. 508-551 reste indispensable pour comprendre l'évolution du sens et les multiplicités de sens du terme de *Bildung*, mais s'inscrivant dans le modèle formulé par Reinhard Koselleck de la *Sattelzeit* (période de transition vers la modernité, s'étalant environ de 1750 à 1850), il arrête son étude au milieu du siècle, à l'exception de quelques critiques postérieures.

<sup>9</sup> Voir Rudolf STICHWEH, « Die Einheit von Lehre und Forschung », in *Wissenschaft, Universität, Professionen*, *op. cit.*, pp. 228-245.

universités et la *Wissenschaft* elle-même : développement des *Technische Hochschulen*, accès à l'université des diplômés des *Realschulen*, hausse des effectifs, spécialisation disciplinaire.

L'idée de *Bildung* généraliste explique que la *Philosophische Fakultät* soit à la fois le lieu de l'enseignement des disciplines littéraires, de sciences humaines mais aussi de l'ensemble des sciences naturelles, physiques, mathématiques, qui ne relèvent pas directement de l'enseignement médical. Cette concentration est initiée avec la fondation de l'université de Berlin en 1810 et imitée ensuite dans d'autres universités, comme Munich en 1826. Elle perdure en Prusse jusque durant l'entre-deux-guerres, mais dans les États du Sud, la division est plus précoce<sup>10</sup>. La spécialisation conduirait selon ses détracteurs à la fin du cadre philosophique global qui a fait les succès de l'université de recherche allemande depuis le début du siècle<sup>11</sup>. Cette image est également diffusée dans les journaux étudiants : « Malheureusement la recherche actuelle s'est déjà trop dispersée dans des études spécifiques, ce qui fait que le chercheur détailliste n'est que peu en rapport avec sa science complète et a entièrement perdu la libre vision d'ensemble de celle-ci, et ne sait ainsi pas comment ses résultats de recherche font effet pour la collectivité<sup>12</sup> ». Cette critique vaut également pour la formation à des professions autrefois généralistes, comme médecin<sup>13</sup>. La position de Weber est donc non seulement celle d'une infime minorité de professeurs, mais est plus généralement rejetée par de nombreux contemporains.

Ce passage s'inscrit dans une transformation sociale de l'université. C'est l'autre apport de Fritz Ringer que d'avoir montré que, sans qu'il n'y ait ni rupture ni véritable démocratisation, l'évolution des foyers de recrutement des professeurs de l'enseignement supérieur débute vers 1890 et non sous la République de Weimar. De 1860 à 1889, la part des professeurs dont le père fait lui-même partie de la *Bildungsschicht*, quelle que soit sa position socio-économique effective, s'élève à 63 %, mais chute à 49 % de 1890 à 1919<sup>14</sup>. À l'inverse, la

---

<sup>10</sup> Tübingen est la première université où est créée une Faculté de sciences naturelles, en 1863 ; à Strasbourg, une telle faculté est instituée dès la création de l'université en 1872 ; à Heidelberg les sciences naturelles et mathématiques sont autonomisées en 1890, à Fribourg en 1911. Sylvia PALETSCHEK, « Berlin, Tübingen und Freiburg vor 1914 », *op. cit.* Sur les débats, particulièrement à Heidelberg et Fribourg : Reinhard RIESE, *Die Hochschule*, *op. cit.*, p. 80-94.

<sup>11</sup> Fritz K. RINGER, *Fields of Knowledge*, *op. cit.*, p. 196-207.

<sup>12</sup> « *Leider hat sich ja die heutige Forschung schon zu sehr in Spezialstudien aufgelöst, so daß der Detailforscher nur wenig im Zusammenhang mit seiner gesamten Wissenschaft steht und den freien Ueberblick über dieselbe völlig verloren hat, so daß er nicht weiß, wie seine Forschungsergebnisse für die Allgemeinheit wirken.* » « Die Prüfungsordnung für die Kandidaten des höheren Schulamtes », *AkBl*, 16 avril 1887, Jg. 2, n° 2, p. 14.

<sup>13</sup> Cf. par exemple cet article d'un *Burschenschaftler* anonyme, qui part du constat de la surproduction de médecins pour faire un portrait pessimiste des études médicales : « Die Aussichten der Medizin-Studirenden », *BBl*, 15 avril 1887, Jg. 1, n° 8, pp. 119-121.

<sup>14</sup> Fritz K. RINGER, « Das gesellschaftliche Profil der deutschen Hochschullehrerschaft 1871-1933 », in Klaus SCHWABE (dir.), *Deutsche Hochschullehrer als Elite*, *op. cit.*, pp. 93-104. Cette part reste stable sous la République de Weimar, à 48 %.

part des industriels et grands marchands (*Fabrikanten und Großkaufleute*) passe de 5 % à 10 % et celle des commerçants (*Kaufleute*) de 10 % à 15 %. Cette hausse s'explique en partie par l'augmentation générale des effectifs et plus particulièrement de celle des non-titulaires au sein de l'ensemble. Les universités allemandes comptent 1 474 enseignants (dont 723 titulaires, soit 49 %) en 1864 ; 2 331 (dont 1 035 titulaires, 44,4 %) en 1890 ; et 3 493 (dont 1 236 titulaires, 35,4 %) en 1910. Sur l'ensemble de la période, le nombre global d'enseignants a donc augmenté de 137 %. Le nombre des non-titulaires (*Extraordinarien, Privatdozenten*) a augmenté de 200,5 %, celui des titulaires (*Ordinarien*) de 71 %. Cette disproportion grandissante est à l'origine de nombreux problèmes au sein des universités, dus à la concentration du pouvoir dans les mains des *Ordinarien*, groupe toujours plus restreint, ce qui mène à une conflictualité grandissante entre les deux groupes. Les non-titulaires commencent à s'organiser pour défendre leur position dans l'université<sup>15</sup>.

Tout cela a pour conséquence le passage des universités allemandes, au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, « d'institutions scientifiques gérées par l'État en une grande entreprise<sup>16</sup> », selon la formule de l'économiste Franz Eulenburg en 1904 restée à la postérité.

La spécialisation n'est pas une spécificité allemande et touche également les universitaires français et ce, dans toutes les disciplines. Comme en Allemagne, elle est à la fois cause et conséquence de l'augmentation du nombre d'enseignants. La répartition inégalitaire de cette hausse dans les différentes positions institutionnelles est bien moins extrême qu'en Allemagne. George Weisz a recensé, pour l'ensemble des facultés et écoles de médecine, pharmacie, droit, lettres, sciences et théologie 369 professeurs titulaires, 161 autres enseignants et 105 personnels de laboratoire et de clinique en 1865, contre respectivement 547, 228 et 421 en 1888 et 756, 660 et 784 en 1919. Cela représente une hausse de respectivement 105 %, 310 % et 647 %. À ces enseignants s'ajoutent ceux des grandes écoles publiques et privées et des divers instituts spécialisés<sup>17</sup>.

La spécialisation est un sujet moins problématique pour les professeurs français qu'allemands, car la réforme républicaine de l'enseignement supérieur a pour but explicite de faire des universités de véritables centres de recherche scientifique. Dans les disciplines litté-

---

<sup>15</sup> Pour un détail des effectifs cf. Annexe n° 18a. Les *Privatdozenten* s'organisent surtout après 1907, en fondant des associations, convoquant des congrès et diffusant des pétitions : Rüdiger VOM BRUCH, « Universitätsreform als soziale Bewegung. Zur Nichtordinarienfrage im späten deutschen Kaiserreich », in *Gelehrtenpolitik, Sozialwissenschaften und akademische Diskurse in Deutschland im 19. und 20. Jahrhundert*, Stuttgart, Franz Steiner Verlag, 2006, pp. 186-204.

<sup>16</sup> « *Die Universitäten sind staatlich geleitete Wissenschaftsanstalten im Großbetriebe geworden.* » Franz EULENBURG, *Die Frequenz der deutschen Universitäten*, op. cit., p. 253.

<sup>17</sup> George WEISZ, *The Emergence*, op. cit., p. 318. Cf. Annexe n° 18b pour le détail. Voir également : Christophe CHARLE, *La République des universitaires*, op. cit. ; Fritz K. RINGER, *Fields of Knowledge*, op. cit.

raires et de sciences humaines et sociales, certains réformateurs de ce qui est appelé à partir du début du XX<sup>e</sup> siècle la « nouvelle Sorbonne », c'est-à-dire la Faculté des lettres parisienne, embrassent véritablement l'idée d'une science spécialisée, ainsi Charles Seignobos ou Émile Durkheim. Ce dernier, à l'inverse de Weber, adopte une position optimiste vis-à-vis de la spécialisation, du fait de sa croyance en l'unité des sciences et de la collaboration entre chercheurs. Ces réformateurs, minoritaires numériquement, arrivent à partir du tournant du siècle à imposer leurs vues, comme avec le baccalauréat moderne en 1902<sup>18</sup>. Les professeurs plus conservateurs peuvent regretter la trop grande spécialisation à l'université, mais c'est surtout la fin de la culture désintéressée dans l'enseignement secondaire qui concentre leurs critiques. Ce n'est pas un hasard si l'attaque la plus violente contre les réformateurs soit venue d'individus extérieurs au champ universitaire. En 1909, François Albert (1877-1933), normilien et alors maire d'une commune de la Vienne, publie une enquête sur « la Sorbonne germanisée » dans laquelle il critique la spécialisation trop forte des études littéraires due à l'influence allemande<sup>19</sup>. L'année suivante, Henri Massis et Alfred de Tarde, sous le pseudonyme d'Agathon, accusent Durkheim, Lavissee et leurs collègues de « germaniser » les humanités françaises. Ils s'opposent à la spécialisation et l'érudition qu'ils jugent outrancières et souhaitent le retour de la culture générale française classique au cœur de la formation de la faculté des lettres. En s'attaquant à la « germanisation » de la Sorbonne, Agathon, Albert, mais aussi des individus comme René Doumic (1860-1937), adoptent en fait des positions et développent des arguments proches ou du moins parallèles à ceux avancés par les mandarins allemands qui dénoncent la trop grande spécialisation disciplinaire. Malgré les critiques de ceux dont ils attendaient probablement le plus comme Maurice Barrès, l'enquête de Massis et Tarde a suscité un fort écho, contraignant Lavissee à une réponse et le doyen Alfred Croiset à consacrer son discours de rentrée à la « crise du français » qu'il juge exagérée<sup>20</sup>. Avant 1914, la critique de la spécialisation reste néanmoins en France dans le domaine de l'idéal (la dé-

---

<sup>18</sup> Fritz K. RINGER, *Fields of Knowledge*, *op. cit.*, p. 141-195 et 299-313 ; Antoine PROST, « De l'enquête à la réforme. L'enseignement secondaire des garçons de 1898 à 1902 », *Histoire de l'éducation*, juillet 2008, n° 119, pp. 29-81.

<sup>19</sup> François ALBERT, « La Sorbonne germanisée », *L'Opinion*, 10 avril 1909, 2<sup>e</sup> année, n° 15, pp. 461-463 et 1<sup>er</sup> mai 1909, n° 18, pp. 558-560.

<sup>20</sup> AGATHON [Henri MASSIS et Alfred DE TARDE], *L'esprit de la nouvelle Sorbonne. La crise de la culture classique, la crise du français*, Paris, Mercure de France, 1911 ; Claire-Françoise BOMPAIRE-EVESQUE, *Un Débat sur l'Université au temps de la Troisième République : la lutte contre la Nouvelle Sorbonne (1910-1914)*, Paris, Aux amateurs de livres, 1988 ; Fritz K. RINGER, *Fields of Knowledge*, *op. cit.*, p. 237-247. Henri Massis (1886-1970), licencié de philosophie en 1908, et Alfred de Tarde (1880-1925), fils du sociologue opposant à Durkheim, Gabriel Tarde, ont respectivement 24 et 30 ans lorsque paraît leur enquête en épisodes dans *L'Opinion*, entre juillet et décembre 1910.

fense de la culture française) en ce qui concerne les disciplines littéraires et de sciences humaines. Elle ne prend un aspect véritablement problématique qu'en médecine.

Les systèmes universitaires et la fonction de l'université sont donc en pleine transformation durant les années 1870-1914. Quelles conséquences ces changements ont sur la conception de leurs études par les étudiants ?

### **1. 1. 3. Rapport à l'enseignement et sa spécialisation**

Dans leurs publications, les étudiants traitent relativement peu de leur rapport à l'enseignement, surtout en Allemagne. À l'inverse de la vision idéaliste de la *Bildung* comme enrichissement personnel, de très nombreux étudiants allemands ont une pratique concrète plutôt utilitariste des études, notamment en droit. En effet, la présence aux cours magistraux (*Vorlesung*) n'est pas exigée, bien qu'ils forment le cœur de l'enseignement juridique. Il n'est nécessaire de suivre que de rares enseignements obligatoires. « Cela correspond après tout également à l'opinion générale parmi les étudiants, que le juriste n'aurait pas besoin de beaucoup travailler<sup>21</sup> » écrit ainsi un *VDSter* en 1887. Le plus gros du travail constitue en la préparation, après quelques semestres d'études, au premier examen d'État (*Staatsexamen*), très vaste et théorique, qui s'appuie surtout sur des révisions personnelles et livresques. Certains professeurs critiquent cette « *Einpaukere* » (« bachotage »), ascientifique voire abrutissante. Aucune réforme profonde du système n'est néanmoins mise en place avant la guerre. Silke Möller note que, dans leurs autobiographies, les juristes considèrent le plus positivement les cours suivis librement dans un but d'enrichissement intellectuel personnel, en-dehors de l'enseignement juridique<sup>22</sup>.

L'absentéisme des étudiants est une des grandes critiques et désolations des professeurs. En France, des mesures sont prises tout au long du siècle pour obliger les étudiants à être plus présents (pouvant conduire à des révoltes contre ces dispositions jugées oppressives) et, de fait, l'absentéisme diminue, sans disparaître, à la fin du siècle<sup>23</sup>. En Allemagne, la vie corporative, extrêmement prenante, empêche les membres de se rendre régulièrement aux cours. C'est même un fait revendiqué, fondé sur le renversement complet de la notion de *Bil-*

---

<sup>21</sup> « *Es entspricht dies ja auch der allgemeinen Meinung unter den Studenten, daß der Jurist nicht viel zu arbeiten brauche.* » Ddt., « Die Reform des juristischen Studiums », *AkBl*, 1<sup>er</sup> janvier 1887, Jg. 1, n° 19, p. 165.

<sup>22</sup> Silke MÖLLER, *Zwischen Wissenschaft und « Burschenherrlichkeit »*, *op. cit.*, p. 72-76 ; de manière bien plus détaillée sur la formation : Marie-Bénédicte VINCENT, *Serviteurs de l'État*, *op. cit.*, p. 27-53.

<sup>23</sup> En 1845 par exemple, des nouvelles mesures prises par le doyen de la Faculté de droit de Toulouse pour renforcer l'assiduité des étudiants conduisent à plusieurs semaines d'importants troubles et tapages, obligeant le recteur à suspendre les cours et le doyen à écrire à plusieurs reprises aux parents pour l'aider à faire entendre raison à leurs fils. ADHG, 3160 W 305, « Dossier relatif aux troubles qui ont éclaté à la faculté de droit en mars 1845 : correspondance, circulaires, affiches », 1845.

*dung* : en ne suivant pas simplement les cours, mais en se formant entre eux à devenir l'élite de demain, les *Verbindungsstudenten* seraient les seuls à véritablement s'inscrire dans l'idéal de l'*akademische Freiheit*. À partir du tournant du siècle, une dynamique se met néanmoins en place au sein de certaines *Burschenschaften*, pour inciter les membres actifs à se rendre plus régulièrement en cours. Au semestre d'été 1903, les *Burschenschafter* de l'Alemannia-Bonn avancent l'heure de leur entraînement aux armes, « dans l'espoir que le lever matinal conduise à une assistance aux cours plus active des membres les plus jeunes<sup>24</sup> ». Les membres actifs de l'Allemannia de Heidelberg indiquent dans leur rapport aux anciens de 1908 qu'ils vont régulièrement en cours. Deux ans plus tard cependant, un *Fuchs* quitte la *Burschenschaft*, car il considère ne pas pouvoir suivre correctement ses cours<sup>25</sup>. Plus généralement, les exigences restent peu élevées, et les *alte Herren* veillent à ce que le suivi des cours ne limite en rien d'éducation corporative<sup>26</sup>.

La spécialisation, du moins lorsqu'elle est considérée comme trop précoce, est rejetée par les étudiants français et allemands. En Allemagne, elle est jugée en contradiction avec la structure des études des *Geisteswissenschaften* – qu'elles mènent vers l'examen d'État pour le professorat ou vers le doctorat – qui permet un choix entièrement libre des cours à suivre dans son cursus<sup>27</sup>. La spécialisation devient un terme englobant et foncièrement négatif, qui permet de se positionner contre des réformes jugées mauvaises. Un *VSt.er* juriste rejette les propositions de réforme des études juridiques inspirées de l'enseignement médical, c'est-à-dire avec un encadrement plus strict, car les médecins se limiteraient à étudier la science médicale, tandis que les juristes, grâce à la liberté totale qui leur est accordée dans leur apprentissage, s'intéresseraient pour d'autres sciences comme l'économie afin de renforcer leur formation<sup>28</sup>. En effet, le cursus médical est le plus structuré, avec un examen intermédiaire, le *Physikum*. En France, le rejet de la spécialisation est particulièrement fort en médecine. Les dirigeants de l'Association corporative des Étudiants en médecine de Paris, d'une même voix avec les praticiens, mènent campagne contre les diplômes spéciaux que la Faculté de médecine envisage de créer en parallèle du cursus menant au titre de docteur, car ils se déclarent « contre la spécialisation qui conduira à dévaluer le titre de docteur en médecine<sup>29</sup> ». À cela s'ajoutent les

<sup>24</sup> « [...] in der Erwartung, daß das frühe Austehen einen etwas regeren Kollegbesuch der jüngeren Semester herbeiführen werde. », cit. in Otto OPPERMAN, *Die Burschenschaft Alemannia*, Band 2, *op. cit.*, p. 106.

<sup>25</sup> BURSCHENSCHAFT ALLEMANNIA ZU HEIDELBERG, « Jahresbericht 1907/08 », p. 4 et « Jahresbericht 1909/10 » p. 7.

<sup>26</sup> HAGEMANN, « Korporationsstudent und Studium », *BBl.*, 1<sup>er</sup> décembre 1910, Jg. 25, n° 5, p. 110.

<sup>27</sup> Les *Geisteswissenschaften* ou sciences de l'esprit englobent l'ensemble des disciplines littéraires, la philosophie et les sciences humaines et sociales.

<sup>28</sup> Ddt., « Die Reform des juristischen Studiums », *op. cit.*

<sup>29</sup> « Contre les diplômes spéciaux », *RFMC*, 25 juin 1907, 5<sup>e</sup> année, n° 12, p. 191.

revendications d'un enseignement pratique par les étudiants en médecine et en sciences. Elles sont telles que le professeur de mathématiques à la Faculté des sciences de Paris, Émile Picard, déclare en 1907 à ses collègues : « dans dix ans, si nous ne résistons pas aux injonctions des étudiants, la Faculté ne sera plus qu'une École d'Arts et métiers<sup>30</sup> ». Dans les disciplines littéraires, ce rejet de la spécialisation est moins commun. Lors du congrès de l'Union Nationale des Associations d'Étudiants de France de 1910, les délégués à la section littéraire adoptent le vœu : « Suppression du thème grec et du thème latin au concours d'agrégation des lettres, et leur remplacement par des épreuves d'un caractère plus spécialisé, continuant la réforme de la licence<sup>31</sup> ». La licence unifiée ès-lettres a été divisée par le décret du 8 juillet 1907 en quatre licences spécialisées : philosophie, langues et littératures classiques ou vivantes, histoire-géographie.

## 1. 2. Les étudiants allemands et la *Bildung*

L'importance d'avoir suivi des études supérieures est constamment mise en exergue par les étudiants allemands. Cela s'explique par le statut social que les études universitaires permettent d'atteindre : on peut se dénommer *Akademiker*, titre au fort prestige symbolique. C'est ce qu'exprime un ancien étudiant non-incorporé, docteur en droit, lors d'une assemblée de *Freistudenten* : « L'état auquel vous appartierez dans la vie, messieurs, est celui des éduqués académiques, des 'gens ayant étudié' comme le nomme le peuple<sup>32</sup> ».

Parmi les étudiants allemands organisés, l'intérêt porté aux problèmes d'enseignement supérieur croît à mesure que l'organisation à laquelle ils adhèrent occupe une position dominante dans la hiérarchie des organisations étudiantes. Les *Freistudenten* placent les questions universitaires au cœur de leur mouvement, les *VSt.er* s'en préoccupent beaucoup. À l'inverse, les *Burschenschaftler* étudiants ne s'en occupent qu'à peine avant les années 1890, un peu plus après 1900, et les *Corpsiers* s'en désintéressent très largement tout au long de la période. Les étudiants allemands ne discutent, au sein de leurs organisations, que peu des réformes des études, ne se mobilisent pas contre ou pour la réforme de leur enseignement. Leurs considérations restent à un niveau relativement général et abstrait, comme le montrent les exemples de la conception de la *Bildung* des *Freistudenten* et de la figure du *Brotstudent*.

---

<sup>30</sup> Séance du 15 mai 1907, cit. in Christophe CHARLE, *La République des universitaires*, op. cit., p. 172.

<sup>31</sup> ASSOCIATION GENERALE DES ÉTUDIANTS DE PARIS, *Les Travaux du congrès*, op. cit., p. 20.

<sup>32</sup> « *Der Stand, meine Herren, dem Sie im Leben angehören werden, ist der der akademisch Gebildeten, der studierten Leute* », wie das Volk ihn nennt. » Arthur HEINZIG, « Die Zukunft der akademischen Jugend », *Finkenblätter*, janvier 1901, n° 11, p. 118.

### 1. 2. 1. Les Freistudenten et leur conception de la Bildung

Les conférences de Max Weber sur la profession-vocation de savant et de politique sont organisées dans le cadre d'un cycle intitulé « Le métier intellectuel-spirituel comme profession-vocation » (*Geistige Arbeit als Beruf*), officiellement organisé par la fédération bavaroise du *Freistudentischer Bund*. Cette organisation rassemble des diplômés voulant poursuivre leur investissement dans le mouvement de la *Freistudentenschaft*<sup>33</sup>. Les membres de la FrSt munichoise ont également joué un rôle primordial pour sa tenue, notamment son président, Immanuel Birnbaum (1894-1982), étudiant en droit et en philosophie, futur membre de la SPD et journaliste-publiciste. Les réflexions de Weber dans sa première conférence s'inscrivent dans les débats intellectuels qui ont conduit à la fondation des FrSt durant la seconde moitié des années 1890 et qui les agitent depuis lors : l'idéal de l'université classique allemande humboldtienne face aux bouleversements du système universitaire, surtout en ce qui concerne les étudiants. Le cycle de conférences est suscité par un article provocateur, romantique et aux relents anticapitalistes d'une figure importante des FrSt, Alexander Schwab, dans lequel il oppose profession et jeunesse<sup>34</sup>. Dix ans avant Weber, des *Freistudenten* berlinois affirment que l'université remplissait auparavant une double mission : transmettre à l'étudiant une formation générale (*Bildung*) et l'éduquer vers un métier scientifique et intellectuel. Cette deuxième mission aurait pris le pas sur la première et « l'université ne peut plus participer suffisamment à la formation générale de ses étudiants<sup>35</sup> ».

Les étudiants présents à la conférence de Weber, 80 à 100 sur un public d'environ 150 personnes, n'ont été que peu nombreux à adhérer à ses analyses, selon Birnbaum. En effet, Weber affirme le primat du savoir sur le vécu (en opposition avec l'idéal de l'*Erleben*) et le rôle primordial de l'apprentissage disciplinaire comme base du cursus universitaire et de la spécialisation scientifique (en opposition avec l'idéal de la liberté d'apprentissage dilettante). Si cette réserve s'explique en grande partie par le contexte – trois ans de guerre –, elle s'inscrit dans une remise en cause plus ancienne de la spécialisation, par une partie très engagée, libérale et progressiste des membres des FrSt. En 1907, le *Freistudent* Felix Behrend

---

<sup>33</sup> Étaient également prévues les conférences « *Priestertum als Beruf* » du père jésuite Peter Lippert, « *Kunst als Beruf* » de l'historien de l'art Wilhelm Hausenstein et « *Erziehung als Beruf* » du pédagogue Georg Kerschensteiner. Il existe un manuscrit de cette dernière mais l'on ne sait pas si elles ont véritablement été prononcées.

<sup>34</sup> Sous le pseudonyme de Franz Xaver SCHWAB, « *Beruf und Jugend* », *Die weißen Blätter. Eine Monatsschrift*, avril-juin 1917, Jg. 4, n° V, pp. 97-113. Il dit en introduction ne traiter que de la période d'avant la guerre, car depuis tout est devenu trouble et incertain. Nous reviendrons ci-dessous sur la critique du *Brotstudent*. Schwab est issu du mouvement de jeunesse réformiste et de retour à la nature *Wandervogel*.

<sup>35</sup> « [...] *die Universität kann zur allgemeinen Bildung ihrer Studenten nicht mehr genug beitragen.* » BERLINER FREIE STUDENTENSCHAFT, *I. Semester-Bericht der Abteilung für freie und angewandte Kunst, Winter 1907/08*, s. l. n. d., n. p., GStA PK, I. HA Rep. 76 V<sup>a</sup> Sekt. 1 Tit. XII Nr. 34 « *Die deutsche freie Studentenschaft* », 1901-1914.

publie une brochure intitulée *Der freistudentische Ideenkreis*, qui provoque d'importants débats au sein des FrSt et conduit à l'amorçage d'un changement idéologique important : la mission première de la FrSt ne doit plus être le « principe de représentation » (*Vertretungsprinzip*), mais l'action concrète au sein d'un paysage universitaire en plein bouleversement. En effet, « en référence au principe humboldtien de l'unité et de la liberté de la science, Behrend se positionnait contre l'adaptation grandissante des universités aux exigences de l'ordre économique et social capitaliste<sup>36</sup> ». C'est ce qu'on peut également voir dans le conflit qui oppose le comité directeur de la FrSt berlinoise aux autorités universitaires.

Alexander Schwab préside la *Freistudentenschaft* de Berlin au semestre d'hiver 1907/08. Sous son impulsion, le directoire de la FrSt berlinoise, parmi d'autres, se donne pour but de combler les lacunes de la formation universitaire officielle pour proposer une *Allgemeinbildung* à tous les étudiants et répondre à sa manière au *Bildungsproblem*. Les *Freistudenten* élargissent considérablement leur programme de travail éducatif et mettent en place douze sections, allant des sciences juridiques à l'art appliqué, des sciences médicales et naturelles à l'art oratoire. De nombreuses conférences sont prononcées par des intervenants extérieurs, des visites d'ateliers organisées. Les *Freistudenten* font la promotion de ce travail éducatif : après avoir regretté que l'université ne soit plus en mesure d'assurer la *Bildung* généraliste des étudiants, les dirigeants de la section artistique de la FrSt berlinoise affirment que seuls les groupements étudiants peuvent assurer l'*Allgemeinbildung* des étudiants, mais pas tous : les corporations se détourneraient de l'idéal de la *Bildung*, les associations scientifiques participeraient à la division des sciences et à la spécialisation. Il s'agit bien évidemment de mettre en avant le modèle de la *Freistudentenschaft*, dont chacune des sections (arts, débats, musique, sports, sciences naturelles ou juridiques) participe à sa manière à la *Bildung* des étudiants, puisqu'ils peuvent participer à chacune d'entre elles<sup>37</sup>. Les questions scolaires et universitaires jouent un rôle primordial et des sections pour la réforme scolaire sont créées. Plusieurs *Freistudenten* s'illustrent particulièrement dans ce domaine : I. Birnbaum, A. Schwab, Walter Benjamin. Ces deux derniers sont proches du pédagogue réformateur Gustav Wyneken – auquel Weber s'oppose vivement.

Cette prétention ne plaît guère aux autorités universitaires, qui voient d'un mauvais œil ce qu'ils considèrent une remise en cause des prérogatives de l'université. Le recteur, le philosophe Carl Stumpf, interdit en 1908 plusieurs conférences, notamment celles devant être

---

<sup>36</sup> « Unter Rückgriff auf das Humboldtische Prinzip der Einheit und Freiheit der Wissenschaft wandte sich Behrend gegen die zunehmende Anpassung der Universitäten an die Erfordernisse der kapitalistischen Wirtschafts- und Gesellschaftsordnung [...] ». Wolfgang J. MOMMSEN, « Editorischer Bericht », *op. cit.*, p. 50.

<sup>37</sup> BERLINER FREIE STUDENTENSCHAFT, *I. Semester-Bericht der Abteilung für freie und angewandte Kunst*, *op. cit.*

données par la médecin Julie Ohr (« L'étudiant et l'alcoolisme ») et par le socialiste Eduard Bernstein (« Sur la conception matérialiste de l'histoire »), ainsi que la distribution du journal de la FrSt, dans lequel un article très critique envers les *Corps* a été publié. Au-delà des personnalités jugées indésirables (parce que femme ou socialiste), des voix s'élèvent parmi les professeurs contre les *Freistudenten* qui créeraient de fait des « enseignements libres<sup>38</sup> » accessibles à tous les étudiants. Ces critiques sont l'une des raisons qui conduisent le recteur et le Sénat académique, qui lui sont hostiles, à dissoudre la FrSt berlinoise à l'été 1908. Elle est autorisée à se reconstituer en 1909, mais sous contrôle plus strict des autorités académiques. Les dirigeants changent, mais l'idéal de *Bildung* reste, toujours surveillé et même limité, à tel point qu'une pétition est soumise au recteur en février 1912 pour demander aux autorités de reconnaître leur travail éducatif, soutenu et loué, arguent les signataires, par de nombreux professeurs<sup>39</sup>. On comprend mieux de cette manière le malaise quelques années plus tard d'étudiants engagés dans une telle démarche intellectuelle face à un Max Weber affirmant froidement que la spécialisation disciplinaire est une fatalité devenue nécessité.

### 1. 2. 2. Une figure honnie : le Brotstudent

Dans ces conditions, il n'est guère surprenant que la figure d'un nouvel étudiant, le *Brotstudent* (et de sa manière d'étudier, le *Brotstudium*), littéralement « l'étudiant du pain » soit vue négativement par tous, des *Corpsstudenten* aux *Freistudenten*. Ces derniers portent un intérêt tout particulier à ce phénomène. Le *Brotstudium* est « l'occupation avec les sciences dont la connaissance ouvre la voie à une profession rentable à vie (études professionnelles). D'une manière stigmatisante : études superficielles, seulement en vue de l'examen et de la pratique, sans réel intérêt scientifique<sup>40</sup> ». C'est ce *Brotstudent* passant le plus rapidement ses examens et cherchant au plus vite à obtenir son diplôme et un emploi que critique A. Schwab dans son article. Tous les auteurs s'accordent sur le fait que ce phénomène se serait développé d'une manière jusqu'alors inédite à partir des années 1880-1890. Le *Brotstudium* est considéré comme un des nombreux résultats néfastes de la spécialisation toujours plus poussée des sciences (et donc peu propice à l'étude dilettante propre à la *Bildung*).

---

<sup>38</sup> Des « *freie Dozenturen* » selon le terme du professeur à la Faculté de médecine Johannes Orth, cit. in Hans-Ulrich WIPF, *Studentische Politik und Kulturreform*, op. cit., p. 133. Sur tout ce passage, cf. *Ibid.*, p. 130-136 et « Die Auflösung der Berliner Freien Studentenschaft », *Finkenblätter*, 13 juillet 1908, Jg. 10, n° 12, pp. 184-187.

<sup>39</sup> Lettre du *Präsidium* au recteur, 9 février 1912, à laquelle est jointe une résolution signée par 55 personnes, UAHB, R/S 748.

<sup>40</sup> « *Beschäftigung mit denjenigen Wissenschaften, deren Kenntnis den Zugang zu einem lohnenden Lebensberuf eröffnet (Berufstudium). Tadelnd: äußerliches Studium nur für Examen und Praxis ohne wahres wissenschaftliches Interesse.* » « Brotstudium », *Meyers Großes Konversations-Lexikon*, Leipzig, Wien, Bibliographisches Institut, 1905, 6<sup>e</sup> éd., vol. 3, p. 464.

Parfois, un facteur social est également avancé et le *Brotstudium* serait la conséquence de l'ouverture (relative) de l'université à de nouveaux publics plus modestes, ne pouvant se permettre de mener des études longues et aléatoires<sup>41</sup>. Néanmoins, dans les journaux étudiants, le *Brotstudium* est souvent un simple constat négatif et le *Brotstudent* une figure repoussoir, que les auteurs ne cherchent pas à expliquer. *Brotstudium* et *Brotstudent* deviennent en effet des lieux communs de la littérature sur l'enseignement supérieur et des publications estudiantines. Cela permet d'idéaliser en creux le dilettantisme synonyme de véritable liberté, de sa formation intellectuelle, loin de toute mode, liberté héritée d'une longue tradition qu'il faut préserver, face au *Brotstudium* « qui n'éduque qu'à ramper<sup>42</sup> ».

L'absence de toute analyse sociologique du phénomène du *Brotstudium* et de la figure du *Brotstudent* contribue à la mobilisation abusive de ces termes, à tel point qu'ils sont parfois neutralisés, signifiant simplement études menées en perspective d'un emploi, sans jugement péjoratif. Helene Lange et Gertrud Bäumer, deux grandes figures du féminisme bourgeois, écrivent en 1906 dans leur *Manuel du mouvement féministe* que le cursus d'histoire de l'art n'est pas encore un *Brotstudium* pour les femmes, car ce sont des études coûteuses et très peu de positions professionnelles sont ouvertes aux femmes<sup>43</sup>. Les historiens et historiennes n'ont jusqu'à présent accordé que peu d'intérêt à ce phénomène, ne le mentionnent qu'en passant et reprennent le caractère superficiel de la terminologie de l'époque. Selon Norbert Kampe, dès les années 1880, les *Brotstudenten* représenteraient plus de 30 % des effectifs, sans aucune justification ni source<sup>44</sup>. Ce chiffre, au mieux hasardeux, ne sert qu'à renforcer son propos sur les transformations du corps étudiants. Il produit un argument d'autorité statistique, mais n'a aucun sens, puisque Kampe ne donne pas d'indication sur ce qui permet de définir un *Brotstudent*. Comment, en effet, le caractériser objectivement ? Passer ses examens dans les temps impartis par les règlements est-il un critère suffisant ? Sans étude comparée des origines sociales des étudiants, il ne nous paraît pas possible de mener une telle catégorisation.

---

<sup>41</sup> Les conditions économiques modestes du *Brotstudent* peuvent être également soulignées par le fait qu'il doit travailler pour financer ses études, même si cette pratique ne trouve véritablement son incarnation sémantique qu'après la Première Guerre mondiale (du fait de sa transformation en phénomène de masse) en la figure du *Werkstudent*. Voir Michael H. KATER, « The Work Student: A Socio-Economic Phenomenon of Early Weimar Republic », *Journal of Contemporary History*, janvier 1975, vol. 10, n° 1, pp. 71-94.

<sup>42</sup> « [...] *das nur erzieht zum Kriechen* », tiré d'une chanson de Emil Rittershaus en l'honneur de l'Alemannia de Bonn pour son cinquantenaire, reproduite in *Bericht über das 50. Stiftungsfest der Burschenschaft Alemannia zu Bonn*, Bonn, 1894, p. 11.

<sup>43</sup> Barbara PAUL, « '...noch kein Brotstudium' - Zur Ausbildungs- und Berufssituation der ersten Kunsthistorikerinnen in Deutschland Anfang des 20. Jahrhunderts », *kritische berichte. Zeitschrift für Kunst- und Kulturwissenschaften*, 1994, vol. 22, n° 4, pp. 6-21.

<sup>44</sup> Norbert KAMPE, *Studenten und « Judenfrage »*, op. cit., p. 59.

Dans les journaux étudiants, le terme est toujours négatif. Il est surtout utilisé par les *Freistudenten*, confrontés plus directement à ce phénomène, tandis que les *Verbindungsstudenten* ne sont pas concernés, du fait de la sélection par l'argent pour entrer dans une corporation. Certains insistent sur cette précarité économique et dressent un portrait misérabiliste du *Brotstudent* : « Dans son habit miteux, le plus souvent boursier et recevant son repas gratuitement, il cache timidement son ambition, sa jalousie, et sourit de manière pédante comme futur 'homme de premier rang' de ceux qui restent étudiants bien plus longtemps que le plus court délai légal autorisé<sup>45</sup> ». Plus généralement, chercher à terminer rapidement ses études pour s'établir professionnellement ou tout simplement se limiter à l'étude du domaine dans lequel on est inscrit, sont des phénomènes jugés négativement par étudiants et professeurs, et décrits par le terme péjoratif de *Strebertum* (arrivisme). Un *VSt.er* étudiant en théologie protestante affirme ainsi que ceux qui se limitent à l'étude de leur discipline scientifique (*Fachwissenschaft*) ne pourront faire que de mauvais théologiens<sup>46</sup>. Le *Brotstudent* est donc à l'opposé du dilettante idéal lié au concept de *Bildung* et incarne la spécialisation tant décriée.

### 1. 3. Les étudiants français et la défense des études

Les étudiants français se préoccupent bien plus publiquement des questions académiques et universitaires que leurs homologues allemands, au sein comme à l'extérieur de leurs organisations. À partir des années 1880 débute en France une série de mouvements initiés par des étudiants, concernant le fonctionnement même de leurs études. Après le tournant du siècle, les questions corporatives occupent le devant de la scène.

#### 1. 3. 1. Les premiers mouvements

À partir des années 1880, les chahuts d'étudiants aux professeurs qui leur déplaisent (pour des raisons scientifiques ou politiques) sont remplacés par des mouvements concernant le fonctionnement des études. En avril 1886, les étudiants en pharmacie de Paris se révoltent contre le directeur de l'École supérieure, Adolphe Chatin (1813-1901), actif réformateur de

---

<sup>45</sup> « In seiner dürftigen Kleidung, meist Stipendiat und Freitischinhaber, verbirgt er scheu seinen Ehrgeiz, seinen Neid und lächelt als künftiger ‚Vordermann‘ weltklug über die, so länger als die kürzeste, gesetzlich zulässige Frist Studenten bleiben. » Alfred HARDT, « Über Allgemeinbildung und Fachstudium », *Finkenblätter*, Noël 1899, n° 5, p. 33. Voir aussi : Georg Wilhelm WAGNER, « Der Brotstudent », *Finkenblätter*, 10 avril 1908, Jg. 10, n° 6, pp. 84-85.

<sup>46</sup> Max MAURENBRECHER, « Christlich-Sozial oder National? », *AkBl*, 1<sup>er</sup> décembre 1894, Jg. 9, n° 17, pp. 209-210. Silke MÖLLER, *Zwischen Wissenschaft und « Burschenherrlichkeit »*, *op. cit.*, p. 77 note néanmoins que parmi les autobiographes anciens étudiants en théologie de son échantillon, peu suivent des enseignements autres que ceux de leur faculté, notamment car ils ne pouvaient pas se le permettre financièrement.

l'enseignement pharmaceutique, qu'ils jugent trop autoritaire. Les internes sont à la tête du mouvement, car ils s'estiment victimes des réformes de Chatin, qui a rendu les travaux pratiques obligatoires, sans prendre en compte les impératifs de présence à l'hôpital<sup>47</sup>.

Dès cette période, ces protestations peuvent prendre une ampleur nationale. En 1887, des étudiants s'organisent dans plusieurs villes contre le rétablissement des frais d'inscription, supprimés en 1880, qui s'ajoutent aux frais de bibliothèque, de travaux pratiques et d'examens (ces derniers sont bien plus élevés que ceux d'inscription). Des réunions sont organisées, lors desquelles les étudiants les plus radicaux sont rapidement mis en minorité ; c'est la solution pacifique de la pétition qui est choisie. Rédigée par des étudiants parisiens, elle est également signée par des étudiants de province. Ses auteurs affirment notamment prendre la défense des étudiants pauvres, forcés d'abandonner leurs études à cause de ces nouveaux frais<sup>48</sup>. À la rentrée de novembre, une nouvelle réunion a lieu, et les étudiants présents, après avoir fait l'historique de leurs actions depuis avril, constatent l'essoufflement du mouvement et, plus généralement, leur défaite. Quatre raisons expliquent cet échec : 1) la mobilisation trop tardive des étudiants (la première grande réunion est organisée le jour de l'entrée en vigueur de la loi) ; 2) la faible mobilisation (à l'exception de la première réunion forte de 350 étudiants, les assemblées suivantes ne rassemblent que 60 à 150 personnes) ; 3) le comité de la jeune Association Générale des Étudiants de Paris ne condamne pas le mouvement mais en reste éloigné, considérant que s'y engager le ferait entrer sur le terrain de la politique, et, plus généralement, aucune organisation ne soutient officiellement le mouvement, ce qui ne permet pas de compenser le faible nombre d'étudiants mobilisés ; 4) de manière plus conjoncturelle, la crise boulangiste qui débute cristallise l'attention des étudiants.

Ces mouvements concernent donc plutôt des questions d'organisation que de contenu des enseignements. Au cours des années 1890, les réformes de la décennie précédente font effet et si les transformations se poursuivent, le rythme est moins soutenu. Les membres des AGE peuvent alors épisodiquement porter aux autorités politiques et universitaires quelques doléances, mais les principales réformes de la décennie (introduction du certificat d'études physiques, chimiques et naturelles en 1893 par exemple) ne sont pas accompagnées d'une mobilisation des étudiants. C'est à partir du tournant du siècle que les revendications corporatives se font plus fortes.

---

<sup>47</sup> Jean FLAHAUT, « La révolte des étudiants en Pharmacie de Paris en avril-mai 1886 », *Revue d'histoire de la pharmacie*, 1981, vol. 69, n° 251, pp. 229-241.

<sup>48</sup> Ces informations proviennent de rapports de police et d'articles de presse conservés dans APP, BA 27. La pétition est reproduite in « La pétition des étudiants », *Le XIX<sup>e</sup> siècle*, 3 avril 1887.

### 1. 3. 2. Crise médicale et mobilisations corporatistes

C'est surtout à partir du début du XX<sup>e</sup> siècle que ces mouvements prennent de l'ampleur. Une grande caractéristique oppose les facultés et écoles de droit, médecine, pharmacie et les facultés des lettres et des sciences. Les premières sont des établissements directement professionnalisant : une licence de droit permet de devenir avocat en s'inscrivant au stage du barreau, le titre de docteur en médecine de s'installer comme médecin, le diplôme de pharmacien d'ouvrir son officine. À l'inverse, en lettres et en sciences, seuls les concours de l'agrégation mènent à un métier, tandis que théoriquement une licence ou un doctorat de ces facultés n'ouvrent officiellement à aucune profession<sup>49</sup>. Cela explique que ce soit dans les facultés dites professionnelles que les étudiants se soient organisés en Associations corporatives pour défendre leurs « intérêts professionnels ». Les plus mobilisés sont les carabins.

Le décret du 19 ventôse an XI (10 mars 1803), très libéral, est la première réglementation des études de médecine et de l'installation comme praticien. Seul le doctorat (français ou étranger) est exigé pour s'installer sur tout le territoire du pays, tandis que le diplôme d'officier de santé permet d'exercer dans le département de réception. La formation moindre des officiers de santé par rapport à celle des docteurs est progressivement améliorée. Au cours du siècle, les médecins plaident pour une meilleure réglementation, pour lutter contre le charlatanisme, mais aussi pour limiter la concurrence. Comme l'a montré Nicolas Manidakis, c'est le lobbying des médecins qui conduit à la loi du 30 novembre 1892 sur l'exercice de la médecine. Entre autres dispositions, l'officiat de santé est supprimé. Cette loi est considérée comme une victoire du camp des praticiens<sup>50</sup>.

À l'université, à partir du tournant du siècle, ce qui est alors appelé crise de l'enseignement médical devient un lieu commun de la littérature : face à une spécialisation grandissante et à un enseignement théorique primant toujours sur la pratique, le mécontentement grandit parmi les étudiants et les praticiens face aux professeurs agrégés. Paul Tissier, alors interne en médecine et président du comité de l'AGE de Paris, publie dès 1897 un long article très pessimiste sur l'enseignement médical. Il considère que le nombre de carabins est

---

<sup>49</sup> Si l'on excepte la possibilité pour un licencié de devenir professeur de l'enseignement libre. Dans les faits, des licenciés non-agrégés obtiennent des postes également dans l'enseignement secondaire public. Les modalités de leur recrutement n'ont pas encore été étudiées. On trouvera dans Pierre MOULINIER, *La naissance de l'étudiant moderne, op. cit.*, p. 43-44 un tableau résumant les conditions d'accès, les grades décernés, la durée théorique des études et les débouchés professionnels potentiels des différentes facultés, reproduit à l'Annexe n° 19.

<sup>50</sup> Nicolas MANIDAKIS, « Étudiants étrangers, universités françaises et marché du travail intellectuel », *op. cit.* ; Pierre MOULINIER, *Les étudiants étrangers, op. cit.*, p. 373-374. Sur les mesures prises durant les années précédentes pour détourner les étudiants de l'officiat (hausse de la durée de la scolarité, exclusion de la loi militaire de 1889) et les orienter vers le doctorat (baisse des frais, bourses), cf. Jacques LEONARD, *La médecine entre les savoirs et les pouvoirs. Histoire intellectuelle et politique de la médecine française au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Aubier Montaigne, coll. « Collection historique », 1981, p. 289-296.

trop élevé et contribue à ce que de nombreux médecins connaissent des difficultés financières. À propos des études en elles-mêmes, Tissier critique l'enseignement dispensé durant l'année de préparation au certificat de sciences physiques, chimiques et naturelles (PCN), car trop théorique, mais loue le dispositif, car il permet une sélection précoce, qui amenuise l'encombrement et évite des désillusions futures. L'enseignement de l'année de PCN ne lui plaît pas, ainsi, affirme-t-il, qu'à nombre de ses camarades, car exclusivement scientifique et théorique. La dualité entre l'enseignement théorique à la faculté et l'enseignement pratique à l'hôpital forme le cœur de son propos. Comme beaucoup d'autres, Tissier favorise le second, bien plus utile selon lui que le premier. Ce manque d'utilité concrète aurait pour conséquence la désertion des amphithéâtres par les étudiants. Il critique également les examens, pour deux raisons : l'arbitraire des professeurs (quelques-uns seraient d'une sévérité excessive, beaucoup d'autres d'une trop grande indulgence) et leur caractère uniquement théorique. En résumé, considère Tissier, le problème fondamental est que le décalage, notamment en termes d'effectifs, est trop grand entre le moment où le système des études médicales a été mis en place et la réalité du jour. Il évoque déjà des idées promises durant les décennies suivantes à de vifs débats, en particulier l'intégration du personnel hospitalier à la faculté. En effet, les constats de Tissier sont repris les années suivantes par les membres des Associations corporatives, qui mènent d'actives campagnes pour chercher à réformer l'enseignement médical. La concentration des étudiants à Paris, certes en baisse quasi-continue durant la période, joue un grand rôle dans l'accumulation de ces problèmes<sup>51</sup>.

La loi de 1892 officialise la création de syndicats de médecins, qui étaient exclus de la loi de 1884. Cela a une grande influence, quoique légèrement décalée dans le temps, sur les étudiants, qui décident de s'impliquer plus activement dans la réforme de l'enseignement médical. Des manifestations sont organisées par des étudiants en mars puis mai 1898 contre le professeur Raphaël Blanchard. Les manifestations se multiplient, surtout à Paris, à partir de 1902 lors du mouvement contre une nouvelle réglementation concernant la répétition d'examens. Les années suivantes, les cours de plusieurs professeurs sont troublés. Les autorités universitaires sont prises de court : « J'ignore les causes de ces manifestations<sup>52</sup> » écrit le doyen au recteur en février 1904. Selon un étudiant, c'est cette fois-ci le vote par le Sénat de

---

<sup>51</sup> Paul TISSIER, « Les études médicales », *L'UdP*, novembre 1897, 12<sup>e</sup> année, n° 84, pp. 11-15. Tissier est élu vice-président du comité en 1895, mais démissionne en cours d'année. En 1896 et en 1897 il est élu président en remplacement des présidents démissionnaires, puis pour l'année 1898. La part des étudiants en médecine inscrits à Paris sur l'ensemble des carabins de France est de 86,07 % en 1880 (2 997/3 482) ; 65,58 % en 1890 (4 074/6 212) ; 38,91 % en 1907 (3 535/9 084) ; mais augmente durant les dernières années avant la guerre, passant à 45,56 % en 1911 (4 459/9 787).

<sup>52</sup> Lettre du doyen de la Faculté de médecine au recteur de l'académie de Paris, 12 février 1904, AN 20020476/295 « Incidents au Quartier latin », 1898-1966.

la loi nommant les professeurs à vie qui aurait suscité leur mécontentement<sup>53</sup>. Au cours des années 1900, deux grandes pierres d'achoppement mobilisent les étudiants, qui bénéficient du soutien des praticiens : le certificat d'études médicales à partir de 1906 (obtenu par concours) devant préparer à l'agrégation, puis l'agrégation en elle-même<sup>54</sup>. Dans les deux cas, c'est notamment la suprématie de la théorie sur la pratique qui est dénoncée, alors que de nombreux étudiants réclament l'inverse. Selon les étudiants anti-agrégation, ce système exclut les praticiens hospitaliers, qui ne peuvent faire valoir leur expérience pratique pour enseigner à la faculté. Les étudiants mobilisés, avec à leur tête les élus des Associations corporatives, prennent position en faveur des praticiens. À ces critiques de l'enseignement médical, s'ajoutent des accusations de favoritisme, notamment politique. Les revendications mêlent donc enseignement médical et perspectives de carrière.

Le Comité d'action contre l'agrégation, créé en 1910, publie un recueil d'articles de presse et d'ordres du jour votés par différentes organisations. Ces textes permettent un aperçu des différentes positions. Le Comité d'action se prononce pour la suppression pure et simple de l'agrégation. L'ACM de Bordeaux se déclare pour le maintien du concours mais avec des réformes, dont « l'impartialité absolue » du jury. L'Association syndicale des Étudiants en médecine de Lyon (ASML) adopte une position identique, et ajoute s'associer aux protestations et se solidariser avec l'ACMP. Le comité de cette dernière se déclare « neutre » fin mai 1910. En réalité, les différents comités de l'association parisienne plaident depuis au moins 1906 pour une réforme complète de l'enseignement médical dans un sens purement pratique, en faveur d'un « enseignement libre », détaché des directives de l'État (sans remettre néanmoins en question l'exclusivité de la collation des grades) et essentiellement pratique, donc tout à fait contraire au système de l'agrégation. Toutes demandent la convocation d'une nouvelle Commission de réforme des études, au sein de laquelle les praticiens et personnels des hôpitaux auraient leur place. À l'opposé, selon l'ASML, l'Union Générale des Étudiants de Montpellier aurait envoyé un texte soutenant l'agrégation telle qu'elle existe. Des candidats à

---

<sup>53</sup> « À la Faculté de médecine », *Le Journal*, 14 février 1904.

<sup>54</sup> Pour une analyse des réformes médicales : George WEISZ, « Reform and conflict in French medical education, 1870-1914 », in Robert FOX et George WEISZ (dirs.), *The Organization of Science and Technology in France 1808-1914*, London et al. & Paris, Cambridge University Press & Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 1980, pp. 61-94. La « crise de l'enseignement médical » est un phénomène qui mériterait des recherches plus approfondies et systématiques. Pour un aperçu des menées de l'ACMP pendant ses premières années d'existence : Robert LOUZON, « L'État et l'enseignement de la médecine », *op. cit.* L'auteur exprime ses sympathies envers l'ACMP, car les membres de l'association pratiqueraient un syndicalisme d'action. Sur le recrutement du personnel enseignant dans les Facultés et les Écoles de médecine, voir : Édouard DE LAVARENNE et Félix JAYLE, *Aesculape. Guide pratique à l'usage des étudiants et des docteurs en médecine*, Paris, Masson & Cie, 1905, p. 9-11 ; sur l'agrégation et les agrégés (déroulement du concours, recrutement, questions, reçus de 1860 à 1901) : p. 59-90.

l'agrégation signent à l'inverse des textes réclamant de pouvoir passer le concours dans de bonnes conditions<sup>55</sup>. C'est dans ce contexte extrêmement tendu qu'est émis à la va-vite le décret du 11 janvier 1909, qui porte à cinq ans (au lieu de quatre) la durée des études médicales et renforce leur aspect pratique, en rendant le stage hospitalier obligatoire tout au long des études. Cette mesure fait elle aussi débat pendant plusieurs années.

Ce n'est qu'en médecine qu'on peut véritablement parler d'un mouvement de mécontentement général et national, bien que l'agitation culmine à Paris, où la faculté est fermée presque chaque année de 1905 à 1913. Les manifestations sont également nombreuses à la Faculté de droit de la capitale et la Sorbonne est sous le feu des attaques (la première enquête d'Agathon est publiée en 1910), mais il s'agit là d'événements parisiens. S'ils ne sont pas à sous-estimer en raison du poids de Paris dans le paysage universitaire national, le jugement de George Weisz qui parle d'une université française « assiégée<sup>56</sup> » est certainement exagéré, car trop pariso-centré. Il est cependant certain que les mécontentements sont nombreux, du fait des réformes partielles et inégalement appliquées selon les facultés, et de l'échec de la décentralisation universitaire actée par la loi de recréation des universités de 1896.

#### **1. 4. Les organisations étudiantes au service des études**

Plus généralement, les étudiants se servent activement de leurs organisations pour compléter leurs études. Ce phénomène est très largement partagé en France, tandis qu'il n'est vrai qu'à des degrés divers dans les organisations allemandes. C'est ce que l'on peut voir dans les dispositions statutaires, les conférences que mettent en place les étudiants et les outils de travail qu'ils développent.

##### ***1. 4. 1. Perfectionnement scientifique et développement de la culture générale***

Dans les statuts de leurs associations, les étudiants français leur attribuent le rôle de complément aux études universitaires. Toutes les AGE et AC possèdent des dispositions du type de celles de l'Association Amicale des Étudiants en Pharmacie de France, dont les membres établissent ses moyens d'action : « 1° L'établissement de salles de travail. 2° La création d'une bibliothèque scientifique et professionnelle. 3° La formation d'une collection

---

<sup>55</sup> Ces déclarations de fond sont entrecoupées de motions qui dénoncent l'appel à plusieurs reprises du doyen de la Faculté de médecine de Paris de faire intervenir policiers et militaires au sein de la faculté pour évacuer les étudiants troublant le déroulement du concours et les « brutalités policières » qui s'en sont suivies. COMITE D'ACTION CONTRE L'AGREGATION, *La réforme de l'enseignement médical en France. Le mouvement contre l'agrégation et l'opinion publique*, Paris, A. Maloine éditeur, 1910, p. 109-114.

<sup>56</sup> George WEISZ, *The Emergence*, *op. cit.*, p. 351-368.

des produits nécessaires à l'instruction de ses membres. 4° L'organisation de conférences, exercices pratiques, excursions et visites scientifiques<sup>57</sup> ».

Créées dans le contexte de renaissance des universités et de l'idéal positiviste de l'unité de la science, les AGE doivent rassembler les étudiants par-delà leurs différences disciplinaires. Rhétorique fortement utilisée au début du mouvement pour en faire la promotion, ces arguments sont toujours mobilisés au début du XX<sup>e</sup> siècle. Les dirigeants des AGE promeuvent l'interconnaissance contre la restriction de l'esprit. À la rentrée 1904, les membres du comité de l'UEE de Lille publient un article présentant leur association aux nouveaux étudiants. Après avoir évoqué leur nouveau statut d'étudiant et l'indépendance complète qui en résulte, ils soulignent la possibilité de compléter leur « éducation d'homme et de citoyen » au sein de l'UEE, puis concluent en faisant l'éloge de la curiosité intellectuelle et en mettant en avant l'échange de connaissances permis par l'implication dans la vie de l'organisation :

Notre Union est bien faite pour vous prémunir contre les dangers d'une 'spécialisation' trop hâtive. Vous vous y lierez d'amitié avec certains de vos camarades instruits dans d'autres facultés que la vôtre [...]. Sans être initiés aux mystères qu'ils pénètrent, vous ne serez pas à leurs yeux de vulgaires profanes [...]. Vous serez plus aptes à comprendre la beauté de leurs efforts, à applaudir à leurs succès. À votre tour, vous pourrez leur faire apprécier la valeur des connaissances que vous voulez acquérir<sup>58</sup>.

En Allemagne, certaines associations scientifiques possèdent des dispositions similaires à celles des AGE et AC. Par exemple, les membres du *Akademisch-Medizinischer Verein* de Berlin indiquent que le but de leur association est « d'encourager ses membres dans leurs études<sup>59</sup> ». Une multitude d'associations scientifiques disciplinaires existe au sein de chaque université, de la théologie aux sciences naturelles, du droit à la médecine. Elles prospèrent notamment dans les grandes villes. Par exemple, l'Université de Berlin compte 23 associations scientifiques qui regroupent 332 étudiants (soit 22 % des 1 499 étudiants membres d'une association) en janvier 1889, contre 20 associations pour 532 étudiants (soit 32 % des 1 665 étudiants membres d'une association) en décembre 1913<sup>60</sup>. Il ne s'agit en aucun cas d'associations corporatives comparables à celles qui existent en France. Leurs membres ne se

---

<sup>57</sup> ASSOCIATION AMICALE DES ÉTUDIANTS EN PHARMACIE DE FRANCE, *Statuts et règlement intérieur*, Paris, s. d. [vers 1896], § 2. Les alinéas 5 et 6 complètent le tableau, avec la création d'un bulletin officiel et la recherche de tous les avantages moraux et matériels possibles pour les membres.

<sup>58</sup> LE COMITE, « Aux jeunes Étudiants de l'Université de Lille », *LU*, octobre 1904, 1<sup>ère</sup> année, n° 8, p. 155.

<sup>59</sup> « [...] *seine Mitglieder in ihrem Studium zu fördern*. » Statuts, § 1, manuscrits, 15 janvier 1886, UAHB, R/S 679, « *Akademisch-Medizinischer Verein* », 1885-1933.

<sup>60</sup> Listes de l'ensemble des associations d'étudiants de Berlin avec nombre de membres dans les lettres du recteur au ministre du 17 janvier 1889 et du 17 décembre 1913, respectivement dans GStA PK, I. HA Rep. 76 V<sup>a</sup> Sekt. 2 Tit. XII Nr. 17 Bd. 1, 1889-1898 et Bd. 3, 1913-1930. L'échantillon n'est qu'approximatif, car nous ignorons les appartenances doubles. Les adhésions à l'*Akademische Lesehalle* n'ont pas été comptabilisées, celles à la *Freistudentenschaft* (pour 1913) sont inconnues.

donnent pas pour but de défendre leurs intérêts professionnels ou d'intervenir auprès des autorités pour défendre ou combattre une réforme. Les fondateurs de ces associations scientifiques ambitionnent simplement de créer un cadre amical permettant l'échange scientifique.

L'importance de l'idéal de la *Bildung* pour les *Freistudentenschaften*, au sein desquelles de nombreuses sections intellectuelles, culturelles et artistiques sont créées a déjà été soulignée. Paul Roth, ancien président de la FrSt de Leipzig, résume cette pensée lors d'un exposé à la *Freistudentenschaft* de Berlin : « Nous voulons former un nouveau type d'étudiant opposé à l'étudiant fêlard anti-intellectualiste [*Bierstudent*] et à l'étudiant arriviste [*Brotstudent*]<sup>61</sup> ». Les membres de certaines corporations (*Burschenschaften* plutôt que *Corps*) expriment également dans leurs statuts suivre un « principe scientifique », bien que ces grandes déclarations ne soient pas forcément suivies d'effets pratiques pour pouvoir développer entre les membres cette stimulation intellectuelle, contrairement aux associations françaises. Ainsi, les statuts de l'Alemannia de Bonn stipulent : « La *Burschenschaft* cultive le caractère scientifique comme la poursuite la plus noble de l'esprit humain et comme condition indispensable de pouvoir être véritablement utile un jour à sa patrie<sup>62</sup> ». C'est bien l'idéal de la *Bildung* que traduisent ces dispositions, mais en lui ajoutant un but autre que le simple développement libre de sa personnalité et de son esprit : se cultiver aujourd'hui pour, demain, servir la nation. L'idéal de la *Bildung* et le rejet de la spécialisation et du *Brotstudium* conduisent les membres des corporations à ces considérations contre les études utilitaristes. Leurs organisations doivent servir à élargir leurs centres d'intérêts, leurs préoccupations.

#### 1. 4. 2. *Conférences et groupes de travail*

Un moyen partagé par l'ensemble des organisations étudiantes françaises et allemandes est l'organisation de conférences, exposés, débats, regroupés en Allemagne sous l'appellation *Kränzchen* (« petit cercle »), dont les communications sont faites par des membres actifs ou des invités (*alter Herr*, membre honoraire ou personne extérieure à l'organisation)<sup>63</sup>. Si toutes les organisations sont concernées, le degré d'exigence intellec-

---

<sup>61</sup> « *Wir wollen einen neuen Studententypus heranziehen im Gegensatz zum Bierstudenten und zum Brotstudenten.* » Cit. in « Die Auflösung der Berliner Freien Studentenschaft », *Finkenblätter*, 13 juillet 1908, Jg. 10, n° 12, p. 185.

<sup>62</sup> « *Die Wissenschaftlichkeit pflegt die Burschenschaft als das edelste Streben des menschlichen Geistes und als unerlässliche Bedingung, seinem Vaterlande dereinst wirklich nützen zu können.* » « Satzungen », § 4 (manuscrit), vers 1880, BAzB, 1082 (4) « Verschiedene Druckschriften, Manuskripte, Notizen », 1895-1971. Souligné dans l'original.

<sup>63</sup> Cette pratique connaît sa quintessence dans les *Union Societies* de Cambridge et Oxford, sociétés de débat qui servent de formation à la vie politique et publique des futures élites anglaises. Elles ont été étudiées d'un point de vue d'histoire sémantique par Taru HAAPALA, « *That is in the Opinion of this House* ». *The Parliamentary*

tuelle et l'importance pour la vie des membres divergent par contre largement entre les organisations, surtout en Allemagne. Émile Durkheim, dans sa communication au congrès international d'éducation sociale de 1900, vante les vertus des *Vereine* scientifiques, qui permettraient l'encadrement et les échanges entre étudiants. Il les idéalise cependant quelque peu. En effet, l'idéal scientifique est, à partir des années 1890, quelques fois sacrifié à la faveur d'un rapprochement au modèle des *Verbindungen* (duel, port de couleurs, parfois adoption de dispositions statutaires antisémites).

La *Freie Wissenschaftliche Vereinigung* (FWV) d'Heidelberg correspond à ce modèle, antisémitisme excepté, puisqu'elle est créée en 1892 par des membres de la FWV de Berlin, opposante au VDSSt et à la diffusion de l'antisémitisme. Ses membres se donnent pour but « de s'éduquer comme personnes modernes, tolérantes et cultivées par l'échange réciproque amical<sup>64</sup> ». Elle est connue parmi les étudiants heidelbergeois pour la haute tenue intellectuelle des conférences et la grande qualité des débats qui s'y tiennent – c'est du moins ce que revendiquent ses membres. Lors des dix premières années d'existence de leur association, les membres de la FWV organisent en moyenne plus d'une conférence toutes les deux semaines au cours du semestre, sur des thèmes extrêmement variés. En philosophie et théologie, ils prêtent un intérêt tout particulier à Nietzsche, tandis que les questions d'actualité qui les occupent sont surtout d'ordre universitaire (admission des femmes, réformes). En droit et dans le domaine de la politique sociale, ils discutent beaucoup des origines et formes de l'État et de la question ouvrière. Les thématiques historiques concernent régulièrement l'Allemagne, la France et les relations franco-allemandes<sup>65</sup>.

Au sein des corporations, le rôle de la formation intellectuelle est plus divers. Par rapport à la place centrale des conférences et de l'intérêt pour de grandes questions politiques au sein des *Vereine Deutscher Studenten*, les manifestations scientifiques à proprement parler occupent un rang second. Hedwig Roos-Schumacher a classé 2 875 conférences (en se basant sur le titre) prononcées au sein de divers VDSSt entre le début des années 1880 et 1914 en sept

---

*Culture of Debate in the Nineteenth-Century Cambridge and Oxford Union Societies*, Jyväskylä, Jyväskylä University Printing House, coll. « Jyväskylä Studies in Education, Psychology and Social Research », n° 456, 2012.

<sup>64</sup> « [...] *sich durch gegenseitigen freundschaftlichen Verkehr zu modernen, toleranten und gebildeten Menschen zu erziehen.* » FREIE WISSENSCHAFTLICHE VEREINIGUNG IN HEIDELBERG, *Festschrift zum X. Stiftungsfest der Freien wissenschaftlichen Vereinigung an der Universität Heidelberg*, Berlin, Buchdruckerei A. W. Schade, 1902, p. 10. Ils choisissent néanmoins de se distinguer nettement du modèle berlinois et d'abandonner toute lutte politique – ils écrivent au moment de la création de leur association une lettre aux *VDSSt.er* d'Heidelberg en ce sens, les assurant de leur parfaite neutralité vis-à-vis de leur corporation – et se concentrer sur l'aspect scientifique. Ils adoptent cependant des couleurs spécifiques et la pratique obligatoire du duel, qui joue une grande importance dans l'intégration et la formation des nouveaux membres. Ils forment même avec les membres du VDSSt et de quatre associations scientifiques un *Sozialwissenschaftlicher Verband* au semestre d'hiver 1895/96 afin d'organiser ensemble des conférences de sciences sociales.

<sup>65</sup> Liste d'une sélection de 161 conférences : *Ibid.*, p. 33.

catégories. Les questions politiques occupent très largement la première place (questions générales : 39,1 % ; politique économique et sociale : 23,2 %). Suivent ensuite les grands thèmes de la *Kultur* (14,9 %) et du *Volkstum* allemand (7,7 %). Les conférences spécifiquement consacrées à la « question juive » et aux « races » ne représentent que 0,7 % de l'ensemble. Le dernier grand thème est la vie étudiante (6,9 %) <sup>66</sup>. À titre de comparaison, nous avons recensé, dans les listes publiées dans les *Akademische Blätter*, 855 conférences prononcées en 1911-1913, c'est-à-dire à une période où la lutte principalement antisémite des VDSt s'est dissoute dans un combat nationaliste et *völkisch* plus général, cette orientation ayant définitivement supplanté le courant chrétien-social au sein du mouvement. En étant en partie tributaire de la catégorisation établie par la rédaction du journal, il est possible de répartir les grandes thématiques des conférences ainsi <sup>67</sup> :

**Tableau 7-1. Conférences faites au sein des VDSt (1911-1913)**

Politique extérieure	Questions nationales	Politique (divers)	Politique financière et sociale	Histoire, rel. et philo., art et littérature, éco.	Étudiants	Jeunesse	Divers	Total
169	113	106	147	196	53	24	47	855
19,8 %	13,2 %	12,4 %	17,2 %	22,9 %	6,2 %	2,8 %	5,5 %	100 %

Les sujets les plus proches des cursus universitaires (catégorie histoire, etc.) représentent près du quart des conférences, ce qui est à la fois peu, en comparaison avec les associations françaises, et beaucoup, en comparaison avec les *Verbindungen*. Ce sont bien les questions politiques et nationales qui sont au centre de l'éducation complémentaire des *VDSt.er* (62,6 % des exposés). De plus, cette classification est sommaire et certaines conférences rangées par les éditeurs des *Akademische Blätter* dans les disciplines universitaires cachent mal leur portée idéologique et politique. Ainsi, des conférences sur Paul de Lagarde et Adolf Stoecker, tenues au semestre d'été 1913, sont classées dans la catégorie histoire, une autre sur chrétienté et germanité, dans celle religion et philosophie.

<sup>66</sup> Soit respectivement 1 125, 668, 427, 220, 21 et 198 conférences ; les 200 dernières (7,5 %) concernent des thèmes divers. Hedwig ROOS-SCHUMACHER, *Der Kyffhäuserverband*, op. cit., p. 71.

<sup>67</sup> Sources du tableau 7-1 : « Das Vortragswesen des K.-V. », *AkBl*, 16 mai 1912, Jg. 27, n° 4, pp. 56-58, 1<sup>er</sup> décembre 1912, n° 17, pp. 284-285 ; 1<sup>er</sup> juin 1913, Jg. 28, n° 5, pp. 64-66 ; 1<sup>er</sup> septembre 1913, n° 11, pp. 171-173. Explicitation des catégories : Politique extérieure : pol. mondiale (*Weltpolitik* = 116), pol. coloniale (*Kolonialpolitik* = 16), pol. frontalière allemande (*deutsche Grenzpolitik* = 37). – Questions nationales : Peuple allemand à l'étranger (*Deutschtum im Auslande* = 29), conception du monde nationale et diverses questions nationales (*Nationale Weltanschauung, verschiedene nationale Fragen* = 84). – Politique (divers) : constitution, administration, partis, presse (*Verfassung, Verwaltung, Parteien, Presse*). – Politique financière (*Finanzpolitik* = 14) et sociale (*Sozialpolitik* = 133). – Histoire = 48 ; rel. et philo. : religion et philosophie = 47 ; art et littérature = 43 ; économie nationale (*Volkswirtschaft* = 58). – Étudiants : questions étudiantes = 28 ; *Kyffhäuserverband* = 25. – Jeunesse : *Jugendpflege* = 24 (seulement en 1912/13).

Une grande diversité existe au sein des *Burschenschaften*. Au cours des années 1870, les *Burschschafter* se rapprochent à tous les niveaux du modèle hégémonique des *Corps*, et favorisent le renforcement de la cohésion interne d'une manière autoritaire à l'épanouissement intellectuel des membres. À partir des années 1890, du fait de l'influence et de la concurrence grandissantes des VDSt, de la dynamique enclenchée par la prise en compte de la « question sociale » par de nombreux étudiants, la création des *Sozialwissenschaftliche Vereine*, l'éducation intellectuelle et politique est remise en avant au sein de certaines *Burschenschaften*. Il est décidé au semestre d'été 1905 que les *Bonner Alemannen* doivent suivre quelques cours, au moins un de manière régulière pour les *Aktiven*, chaque semestre sur des thèmes sociaux, politique et d'économie. Ces cours doivent servir à alimenter les exposés que les membres présentent dans le cadre des *Kränzchen*. Ces soirées scientifiques ont lieu régulièrement durant les semestres suivants, des programmes cohérents sont fixés. À partir du semestre d'hiver 1907/08, elles ont lieu chaque semaine et non plus deux fois par mois<sup>68</sup>. Les débats sont néanmoins importants, comme en témoigne plusieurs articles parus dans les *Burschenschaftliche Blätter* en 1910-1911. Bruno Voß de l'Allemania-Heidelberg, étudiant en médecine, s'oppose à ce que les membres actifs fassent des exposés politiques, car ils seraient encore trop immatures et les débats pourraient nuire à la cohésion du groupe. Plus généralement, il qualifie les exposés, quel que soit le sujet, faits par les jeunes membres « d'atrocité » (« *Grausamkeit* »). La formation complémentaire des membres devrait être permise plutôt par l'acquisition d'une bonne bibliothèque. Cet avis semble avoir été partagé par ses *Bundesbrüder*, car nous n'avons retrouvé aucune trace de *Kränzchen* dans les rapports annuels de l'Allemania. L'un de ses contradicteurs lui oppose que renoncer à l'éducation politique serait renoncer à la tradition des *Burschenschaften*<sup>69</sup>. À l'argument de la liberté d'opinion qui doit être préservée, il répond qu'il vaut mieux qu'un jeune membre actif soit influencé par un *Bundesbruder* plus âgé que par une personne extérieure, aux idées politiques potentiellement douteuses. Son argument principal réside néanmoins dans le principe même d'existence des *Burschenschaften* : elles se donnent pour but de former des hommes pouvant servir au mieux la nation. L'éducation politique devrait être un devoir afin de pouvoir réaliser cet objectif.

Les débats portent donc plus sur la nécessité d'une éducation politique des membres que sur leur formation intellectuelle. Il ne faut, plus généralement, pas surestimer la simple existence de *Kränzchen*. Parfois, ces conférences, si elles ont le mérite d'exister, se limitent à

<sup>68</sup> Otto OPPERMAN, *Die Burschenschaft Alemannia*, Band 2, *op. cit.*, p. 146-149.

<sup>69</sup> Bruno VOß, « Student und Politik », *BBl.*, 15 octobre 1910, Jg. 25, n° 2, pp. 33-34 (Voß était alors âgé de déjà trente ans, car il a entrepris des études de droit avant de se tourner vers la médecine) ; Georg WEIB, « Politik und deutsche Burschenschaft », *Ibid.*, 1<sup>er</sup> décembre 1910, n° 5, pp. 110-112.

des exposés sur l'histoire étudiante. Ces soirées peuvent varier grandement. Les membres de la Burschenschaft Frankonia de Heidelberg organisent au semestre d'hiver 1908/09 deux soirées de débat politique, deux conférences, sur la politique envers les marches de l'Est (*Ostmark*) et sur le mouvement pour la culture allemande (*Deutschtum*) en Autriche, ainsi qu'une discussion à propos de la création d'une troisième *Burschenschaft* à Heidelberg. Le semestre suivant, ne sont organisés que trois exposés sur la vie corporative et étudiante : la *Burschenschaft* en Autriche (qui a pu être l'occasion de débats sur la lutte entre les Allemands et les autres nationalités de l'Empire habsbourgeois), le comité des étudiants à Heidelberg et la pratique du discrédit étudiantin (*Verruf*)<sup>70</sup>.

En France, les membres des AGE invitent de temps à autre un professeur, un homme politique ou un écrivain faire une conférence dans leurs locaux, sur un sujet scientifique, littéraire ou généraliste. Les plus importantes sont reproduites dans le bulletin de l'association. Surtout, les membres organisent dès les années 1880 des groupes de travail en fonction de leur domaine d'étude.

Dès le premier XIX<sup>e</sup> siècle, des étudiants en droit rejoignent des conférences juridiques pour y apprendre l'art du débat. Le rôle de la Conférence Molé-Tocqueville dans la socialisation et la formation de jeunes gens avides de débats parlementaires, dont beaucoup sont sous la Troisième République issus de l'École libre des sciences politiques, a été souligné de longue date<sup>71</sup>. C'est certainement sur ce modèle que des étudiants en droit forment, au sein même de leurs associations ou liées à elles, des conférences qui leur permettent de se retrouver régulièrement pour s'exercer à la plaidoirie. Un cas est choisi et deux étudiants doivent s'affronter. Il s'agit soit de répondre à la question posée par l'affirmative ou la négative, soit d'être l'avocat de la défense ou de l'accusation. Chacun des deux étudiants nommés se voit attribuer à l'avance par un président de séance le camp pour lequel il doit plaider. Les étudiants se placent souvent sous un patronage célèbre : à Montpellier le groupe est nommé Conférence Placentin, en référence au juriste du XII<sup>e</sup> siècle Piacentino, originaire de Piacenza (Plaisance), et ayant enseigné à Bologne et Montpellier. Fondée à la rentrée 1885/86, à l'initiative d'étudiants et avec l'aide de deux agrégés de l'université, avec un succès limité, elle est intégrée à l'AGE montpelliéraine dès les premiers mois d'existence de cette dernière, prise en charge par les étudiants – avec le soutien moral de leurs maîtres – et connaît une

---

<sup>70</sup> BURSCHENSCHAFT FRANKONIA ZU HEIDELBERG, « Semesterbericht Wintersemester 1908/09 », p. 12 et « Semesterbericht Sommersemester 1909 », p. 10.

<sup>71</sup> Jean-Claude CARON, *Généralisations romantiques*, op. cit., p. 194 ; Gilles LE BEGUEC, « Un conservatoire parlementaire. La Conférence Molé-Tocqueville à la fin de la III<sup>e</sup> République », *Bulletin de la Société d'Histoire Moderne*, 1984, n<sup>o</sup> 2, pp. 16-23.

grande prospérité<sup>72</sup>. Lucien Lamoureux rejoint en 1908/09 la conférence de droit de l'AGE de Paris, ainsi que la conférence franco-slave, indépendante elle de l'AGEP, où sont organisés des débats contradictoires sur des sujets de politique étrangère. Ces expériences sont pour Lamoureux l'occasion d'apprendre « dans cette ambiance familière à prendre la parole comme conférencier ou comme contradicteur ». Elles lui permettent de faire des rencontres nombreuses et riches. Pour lui et ses amis, ces débats réguliers leur permettent d'acquérir « peu à peu l'habitude de parler en public, de préparer un discours, d'improviser et de répliquer aux contradicteurs. Ce fut pour cette jeunesse enthousiaste et laborieuse une excellente école de préparation au barreau et à la politique qui complétait heureusement les études plus austères et plus théoriques de la Faculté de Droit et de l'école des Sciences Politiques »<sup>73</sup>.

Des groupes de travail sont également créés par des étudiants d'autres disciplines au sein des AGE. Ils peuvent regrouper des membres de diverses facultés. Des membres de l'AGE de Paris instituent des conférences de sociologie en février 1890. Léon Blum (membre actif durant un an) y présente un exposé sur « les premiers socialistes français<sup>74</sup> ». Cet intérêt pour la sociologie perdure dans le cadre des sections des lettres ou de droit, où l'on note parfois un intérêt pour les travaux récents, comme l'illustre une conférence « sur la division du travail social d'après M. Durkheim » en décembre 1893. Une conférence d'études sociales est constituée au sein de l'AGE de Montpellier à la même époque. L'un de ses fondateurs affirme alors : « La sociologie n'est pas une mode, un caprice, c'est un besoin impérieux, une nécessité<sup>75</sup> ». Ces conférences, moins liées à un cursus universitaire, survivent néanmoins plus difficilement que celles de droit ou de médecine.

Les carabins expérimentés proposent parfois des cours d'aide à la préparation des concours de l'internat et de l'externat. Au sein des Associations corporatives, cette formation complémentaire est également au cœur de leur programme intellectuel. En 1910/11, l'AC des étudiants en médecine de Paris propose un programme fourni : « une série de vingt leçons élémentaires destinées aux étudiants de première année », gratuites, faites par des internes des hôpitaux ; des conférences d'internat et d'externat ; des « conférences préparatoires au concours des asiles de la Seine » ; des conférences de physique et de chimie (par un préparateur au PCN), d'obstétrique, de séméiologie nerveuse et mentale (par un interne). De plus des médecins généralistes ou spécialistes viennent parler de sujets médicaux généralistes (accidents

---

<sup>72</sup> « Facultés de Montpellier », in *E&D*, Tome XXIII. *Rapports des Conseils généraux des Facultés pour l'année scolaire 1885-1886*, Paris, Imprimerie Nationale, 1887, p. 186 ; Justin GONDRAN, « Conférence Placentin », *BAGEM*, 1<sup>er</sup> février 1888, 1<sup>ère</sup> année, n° 2, pp. 55-57.

<sup>73</sup> Lucien LAMOUREUX, *Mes souvenirs*, op. cit., p. 42-43.

<sup>74</sup> « Conférence de Sociologie », *L'UDP*, juin-novembre 1890, 5<sup>e</sup> année, n° 35, p. 154.

<sup>75</sup> J. L., « Conférence d'études sociales », *BAGEM*, mars 1892, 5<sup>e</sup> année, n° 45, p. 95.

du travail, assistance médicale gratuite) ou spécialisés (ophtalmologie, urologie). Parfois, des brochures sont tirées de ces conférences<sup>76</sup>.

### 1. 4. 3. *Des outils de travail*

De la fin des années 1860 au début des années 1880, plusieurs journaux étudiants français font état des questions universitaires et d'études. Les rédacteurs des publications disciplinaires ambitionnent de venir en aide à leurs camarades dans leurs études. Ils publient des informations sur les cours (horaires, professeurs, annonces), les examens, les nouveautés bibliographiques ; parfois des notes de cours, des articles sur la discipline et son histoire ou sur des perspectives de carrière<sup>77</sup>. Les publications généralistes abordent aussi régulièrement des questions et problèmes liés à l'organisation des cours et des examens. *Les Écoles de France* de Charles Longuet contiennent une rubrique intitulée « Revue critique des cours », dans laquelle les contributeurs reviennent surtout sur les enseignements littéraires et d'humanités dispensés dans les divers établissements parisiens et provinciaux et n'hésitent pas à ouvertement critiquer certains cours rébarbatifs ou au contraire à louer l'éloquence et la finesse de grands professeurs. La défense des intérêts corporatifs, dans le sens d'un porte-parolat organisé, ne fait par contre elle pas partie des programmes déclarés de ces étudiants.

Professeurs et étudiants français se plaignent à la fin des années 1870 du mauvais état des bibliothèques, de la pauvreté de leurs catalogues et de leurs horaires d'ouverture limités<sup>78</sup>. Immédiatement après la création des premières AGE, l'un des objectifs de leurs dirigeants est de fonder d'importantes bibliothèques dans leurs locaux, qui doivent permettre aux membres de travailler dans les meilleures conditions. En 1890, six ans après sa fondation, l'AGEP reçoit 27 journaux de Paris, neuf de province et deux de l'étranger, cinq journaux illustrés, seize journaux étudiants français et étrangers, 99 revues de diverses disciplines (médecine, droit, économie politique, philosophie, sciences sociales, histoire, géographie, pédagogie, sciences naturelles). L'Union Générale des Étudiants de Montpellier reçoit en 1909 : 27 journaux politiques, 20 journaux et revues illustrés et littéraires, 42 revues et journaux techniques ou scientifiques, 16 publications étudiantes. Certains de ces journaux leur sont fournis gratuitement. Les dirigeants des associations font régulièrement appel à la générosité des auteurs et des édi-

---

<sup>76</sup> « Enseignement complémentaire de l'Association corporative. Année scolaire 1910-1911 », *LAJM*, novembre 1910, 1<sup>ère</sup> année, n° 1, p. 7 ; ASSOCIATION CORPORATIVE DES ÉTUDIANTS EN MÉDECINE DE MARSEILLE, Frank ESCANDE, *Questions de garde d'accouchements*, Marseille, Jules Vin, 1912.

<sup>77</sup> Ainsi le *Bulletin des étudiants en droit*, hebdomadaire, Paris, 27 octobre 1883-8 novembre 1884, 38 n°s.

<sup>78</sup> *E&D*, Tome VII. *État des études dans les Facultés des sciences et des lettres. Situation matérielle des Facultés des lettres. Bibliothèques universitaires*, Paris, Imprimerie Nationale, 1883 ; Emmanuel LEFRANC, *Notes d'un étudiant*, *op. cit.*

teurs de leur offrir leurs livres. Les membres honoraires offrent leurs propres publications ou des titres de leur collection. Sadi Carnot, président de la République en visite officielle dans les locaux de l'AGEP en mai 1890, compare l'association « pareille à une ruche où tout est prêt pour le travail », et lui offre la collection complète des ouvrages des « Écrivains de la France ». La bibliothèque de l'AGEP est forte de 30 000 volumes en 1910, celle de l'UEE de Lille de 14 000 en 1914, ouvrages scientifiques et de littérature confondus. Les membres des corporations allemandes qui disposent d'une maison constituent parfois une bibliothèque, qui restent de taille très modeste : la Burschenschaft Allemannia de Heidelberg détient 120 volumes seulement en 1904<sup>79</sup>. Seuls certaines associations scientifiques cherchent réellement à acquérir de nombreux journaux et ouvrages, mais leur taille réduite les empêche de posséder des fonds équivalents à ceux des associations françaises.

Les membres des Associations corporatives consacrent dans leurs bulletins une place centrale aux des questions scientifiques pointues, absentes, à de rares exceptions près, des journaux des AGE. Par exemple, les membres des Associations Amicales des Étudiants en Pharmacie – on retrouve le même phénomène dans les bulletins des associations parisienne, lyonnaise, nancéenne, dijonnaise – publient des articles fouillés sur les composants chimiques d'un remède ou sur les procédés pour mener à bien des analyses chimiques ou bactériologiques<sup>80</sup>. Nous n'avons retrouvé aucune publication équivalente en Allemagne.

\*

Les étudiants français mobilisent leurs associations à la fois comme complément des études et, particulièrement les carabins, comme moyen de s'impliquer dans la réforme de l'enseignement qu'ils reçoivent. Au contraire, les étudiants allemands ne portent pas de revendications quant à leurs cursus. Seuls les membres des associations scientifiques et des *Freistudentenschaften* développent de véritables groupes de travail et débats. Au sein des *Burschenschaften* et des VDSt, l'éducation politique prime sur la formation intellectuelle.

Une problématique générale permet d'aborder le rapport des étudiants à leurs carrières professionnelles futures : la crainte de la surproduction de diplômés.

---

<sup>79</sup> UNION GENERALE DES ÉTUDIANTS DE MONTPELLIER, *Livret-Guide de l'étudiant et Annuaire de l'U.E.G.M. pour l'année scolaire 1909-1910*, Imprimerie Firmin, Montane & Sicardi, 1909, p. 22-23 ; « Historique », in ASSOCIATION GENERALE DES ÉTUDIANTS DE PARIS, *Annuaire 1890*, Paris, 1890, p. 13 ; BURSCHENSCHAFT ALLEMANNIA ZU HEIDELBERG, « Jahresbericht 1904 », p. 9.

<sup>80</sup> Pour ne citer qu'un exemple : « Quelques considérations sur l'empoisonnement par les champignons », *La Jeunesse pharmaceutique. Organe scientifique et professionnel de l'Association Amicale des Étudiants en Pharmacie de l'État*, janvier 1914, 8<sup>e</sup> année, n° 1, pp. 3-5, « L'albumino-réaction dans les crachats des tuberculeux », *Ibid.*, pp. 6-9 et « Un nouvel indicateur de l'analyse volumétrique », *Ibid.*, pp. 10-11.

## **2. Une peur largement partagée : le « prolétariat intellectuel »**

La crainte liée à l'existence d'un « prolétariat intellectuel » constitue un thème central de l'histoire universitaire et intellectuelle des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Une histoire sociale et sémantique du discours sur la « surproduction intellectuelle », articulée à une étude approfondie des positions professionnelles disponibles sur le marché de l'emploi académique et intellectuel, nous paraît indispensable pour mieux en comprendre tous les ressorts, pouvoir confronter ces discours pessimistes à la réalité socio-économique, et éventuellement en mesurer les décalages. Ce vaste projet de recherche dépasse néanmoins très largement le cadre de notre étude. Nous ne chercherons pas ici à déterminer la véracité de l'existence d'un prolétariat académique en France et en Allemagne durant les années 1880-1914, car nous n'en avons pas les moyens empiriques. Nous voudrions souligner la large diffusion de cette rhétorique dans un nombre incalculable de textes, en brochure, dans des quotidiens et revues à grande diffusion ou dans des journaux étudiants. Nous confronterons en effet ici des textes rédigés par des étudiants à d'autres, plus nombreux, publiés par des hommes de lettres, publicistes, hommes politiques, professeurs. L'encombrement des carrières et le prolétariat intellectuel sont plus précocement et, sur l'ensemble de la période, beaucoup plus souvent traités dans les publications étudiantes allemandes que françaises. Les articles sont très rarement signés, ce qui empêche une recherche prosopographique sur leurs auteurs (sont-ils au sein du groupe ceux que menace un éventuel déclassement social ?).

Cette perspective comparée entre textes d'étudiants et publications d'individus déjà installés professionnellement n'a encore jamais été menée. Les étudiants, premiers concernés par cette problématique, sont en effet très rarement évoqués dans les recherches en sciences historiques et sociales, au-delà des statistiques. Pourtant, le sujet de la surproduction de diplômés a été largement discuté dans l'historiographie sur les universités et les intellectuels.

L'intérêt ancien des historiens et historiennes, en Angleterre, en Allemagne et en France, pour la question du prolétariat intellectuel, trouve selon nous son origine dans la place centrale qu'accordent certains pionniers de l'histoire de l'éducation au décompte des flux étudiants, poursuivant en cela d'une nouvelle manière l'importance des statistiques dans les premiers travaux scientifiques consacrés à ce problème durant l'entre-deux-guerres<sup>81</sup>. De nom-

---

<sup>81</sup> Werner BOSSE, *Über Begriff, Bedingungen und Wirkungen der Überfüllung der akademischen Berufe*, thèse de doctorat en droit, Freiburg i. Br., 1922 ; Roland WEIL, *Le Chômage de la jeunesse intellectuelle diplômée*, thèse de doctorat en droit, Paris, Librairie du Recueil Sirey, 1937 ; Lawrence STONE, « Introduction », in ID. (dir.), *The University in Society*, vol. 1 « Oxford and Cambridge from the 14th to the Early 19th Century », Princeton, Princeton University Press, 1974, p. VII.

breux travaux permettent de souligner que la période 1870-1914 ne constitue de ce point de vue qu'un des nombreux épisodes de l'histoire universitaire européenne, lors desquels la peur du déclassement a été exprimée fortement par de nombreux acteurs. Sans remonter aux *pau-pères studentes* et aux professeurs pauvres du Moyen Âge, qui ont constitué une réalité sociale, dès les XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles les autorités universitaires et politiques de plusieurs pays européens s'inquiètent de l'augmentation du nombre d'étudiants, phénomène qui perdure dans le Saint-Empire au XVIII<sup>e</sup> siècle. Ce manque de débouchés ou, du moins, ce décalage entre les espoirs d'insertion sociale et la réalité des positions disponibles, est régulièrement avancé comme facteur explicatif de la participation de diplômés de l'enseignement supérieur et plus généralement de jeunes littérateurs à la Révolution anglaise, à la Révolution française et aux révolutions de 1848, notamment dans l'espace germanique. Cette persistance de la question de la surproduction et du déclassement conduit à un fort écho historiographique de ces thèmes, au-delà même des travaux spécifiques sur le système universitaire. Néanmoins, et cela est particulièrement remarquable dans les travaux concernant la période 1870-1914, les étudiants n'ont pas, ou peu, la parole : les mêmes textes de quelques auteurs sont cités, en raison de leur fort écho, mais les publications estudiantines sont ignorées<sup>82</sup>.

---

<sup>82</sup> Sur tout cela, voir entre autres : Jacques VERGER, *Les universités au Moyen-Âge*, *op. cit.*, p. 69-73 et 173-174 ; Roger CHARTIER, « Espace social et imaginaire social : les intellectuels frustrés au XVII<sup>e</sup> siècle », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 1982, vol. 37, n° 2, pp. 389-400 à la fin duquel il propose un très ambitieux programme de recherche, devant permettre l'identification des groupes mobilisant la thèse de la surproduction et l'historicisation poussée de son contenu, programme qu'il ne suit qu'en partie dans ID., *Les Origines culturelles de la Révolution française*, Paris, Seuil, coll. « L'Univers historique », 1990, p. 226-232 ; Robert DARNTON, « Dans la France pré-révolutionnaire : des philosophes des Lumières aux 'Rousseau des ruisseaux' », in ID., *Bohème littéraire et Révolution. Le monde des livres au XVIII<sup>e</sup> siècle*, 2<sup>e</sup> éd., Paris, Gallimard, coll. « Tel », n° 370, 2010 (1983), pp. 47-82 (sur un discours équivalent à propos des littérateurs à la veille et lors de la Révolution, que Darnton reprend largement à son compte) ; Willem FRIJHOFF, « Grandeur des nombres et misères des réalités », *op. cit.* ; Hans-Georg HERRLITZ, *Studium als Standesprivileg*, *op. cit.* ; Lenore O'BOYLE, « The Problem of an Excess of Educated Men in Western Europe, 1800-1850 », *The Journal of Modern History*, décembre 1970, vol. 42, n° 4, pp. 471-495 ; Hartmut TITZE, *Der Akademikerzyklus*, *op. cit.* avec une généalogie du discours sur l'encombrement dans l'espace germanique de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle aux années 1960, reprise partiellement dans ID., « Expansion universitaire et sélection scolaire : bilan d'une controverse biséculaire », *Histoire de l'éducation*, 1994, vol. 62, n° 1, pp. 31-54 ; Konrad H. JARAUSCH, « The Sources of German Student Unrest », *op. cit.* ; Cyprien TASSET, « Comment juguler la production de prolétaires intellectuels ? Les discours réformateurs contre la surproduction universitaire, XVII<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle », in Yamina BETTAHAR et Marie-Jeanne CHOFFEL-MAILFERT (dirs.), *Les Universités au risque de l'histoire*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, Éditions Universitaires de Lorraine, 2014, pp. 183-213, repris et développé dans ID., *Les intellectuels précaires, genèses et réalités d'une figure critique*, thèse de doctorat en sociologie, École des Hautes Études en Sciences Sociales, sous la dir. de Luc Boltanski, 2015, p. 30-70 propose une généalogie du discours sur le trop de diplômés jusqu'aux années 1960 en France, similaire à celle pratiquée par Titze. La suite de sa thèse est consacrée au travail intellectuel précaire et à sa sociologie des années 1970 à nos jours. Pour la période postérieure à notre étude, parmi de nombreux autres travaux, on peut citer sur l'entre-deux-guerres en Allemagne : Gottfried MERGNER, « La mobilisation nationale-socialiste parmi les étudiants allemands », *Le Mouvement social*, septembre 1982, n° 120, pp. 107-121 ; Michael H. KATER, « The Work Student », *op. cit.* ; Norbert GIOVANNINI, *Zwischen Republik und Faschismus*, *op. cit.*, p. 40-54 ; et sur la France : Julie FETTE, *Exclusions: Practicing Prejudice in French Law and Medicine, 1920-1945*, Ithaca (USA), Cornell University Press, 2012. Les révoltes de mai 68 ont été en France l'occasion d'une étude sociologique du problème : Raymond BOUDON, « La crise universitaire

Nous débiterons par une analyse critique du discours sur le « prolétariat intellectuel », en nous intéressant d'abord aux principaux arguments, puis à certains biais. Dans un troisième temps, nous examinerons les mesures éventuellement prises par les pouvoirs publics et les actions concrètes que les étudiants ont tenté de mener contre ce possible déclassement.

## 2. 1. Étude critique de la rhétorique sur la « surproduction intellectuelle »

À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la thèse de la surproduction académique est une thèse unanime : aucun débat n'a lieu sur sa véracité, aucune critique de cette rhétorique n'est mise en avant. C'est, comme lors des siècles précédents, « un élément constitutif d'un imaginaire social très largement indépendant des conjonctures où il s'inscrit<sup>83</sup> ». Bien qu'il existe des différences et spécificités selon chaque contexte national, avec des exemples de prédilection mis en avant, le cœur de ce qui fonde la rhétorique de la surproduction est commun à l'ensemble de ses promoteurs européens<sup>84</sup>. Le discours sur le prolétariat intellectuel est omniprésent dans les publications journalistiques, littéraires, politiques, universitaires, dès les années 1880 en Allemagne, surtout après 1890 en France, où le sujet était déjà évoqué épisodiquement durant les deux décennies précédentes, mais pour qualifier des pays étrangers, surtout la Russie, puis l'Allemagne. Ce décalage s'explique par l'augmentation plus précoce du nombre d'étudiants en Allemagne. Roger Chartier a mis en évidence que le discours de la surproduction est, de longue date, part intégrante d'une vision du monde conservatrice. Néanmoins, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, tout le spectre politique s'empare de cette problématique, qui remplit journaux, brochures et discours, devant des étudiants comme dans les parlements. Tous parlent d'un phénomène, le déclassement social après des études universitaires, qu'ils sont (très) loin de connaître personnellement. Les socialistes ne s'accordent pas sur le sens à donner à ce prolétariat intellectuel et seule une partie d'entre eux considère les « prolétaires intellectuels » comme de véritables prolétaires<sup>85</sup>. À l'inverse, les auteurs libéraux, radicaux (au sens français de la fin du siècle) ou conservateurs ont une conception très largement commune de ce pro-

---

française : essai de diagnostic sociologique », *Annales ESC*, 1969, vol. 24, n° 3, pp. 738-764 ; Pierre BOURDIEU, *Homo Academicus*, 2<sup>e</sup> éd. augmentée d'une postface, Paris, Les Éditions de Minuit, 1992 (1984).

<sup>83</sup> Roger CHARTIER, « Espace social et imaginaire social », *op. cit.*, p. 396.

<sup>84</sup> R. PAULUCCI DI CALBOLI, *Les Prolétaires intellectuels en Italie*, extrait de la *Revue des Revues* des 15 Novembre et 1<sup>er</sup> Décembre 1898, Paris, Typographie A. Davy, 1898, publié dans le cadre de l'enquête sous la direction d'Henry Bérenger.

<sup>85</sup> En Allemagne, cette question s'insère dans une histoire plus vaste, qui débute dès la première moitié du siècle, de la place et du rôle des « intellectuels » (des artisans aux diplômés de l'université) dans le mouvement social-démocrate. Cf. Thomas WELSKOPP, « 'Arbeiterintellektuelle', 'sozialdemokratische Bohemiens' und 'Chefideologen': Der Wandel der Intellektuellen in der frühen deutschen Sozialdemokratie. Ein Fallbeispiel », in Ulrich VON ALEMANN *et al.* (dirs.), *Intellektuelle und Sozialdemokratie*, Opladen, Leske + Budrich, 2000, pp. 43-58.

blème. Nous nous concentrons ici sur cette conception, laissant de côté les débats socialistes qui ne trouvent que peu d'échos dans les publications étudiantes.

Il n'est guère étonnant qu'une telle rhétorique ait connu un grand succès dans un contexte intellectuel et politique où la peur et la dénonciation du trop, du nombre, de la foule, du déracinement, connaissent une grande expansion au sein des élites<sup>86</sup>. La liste des expressions usitées est longue. Pour qualifier le phénomène, les contemporains parlent de « surproduction universitaire » ou « académique », de « *Überfüllung* » et « d'encombrement des carrières », de « *Qualifikationskrise* » ; pour décrire le groupe de diplômés déclassés qui en résulterait, il est question de « *Abiturientenproletariat* » et de « prolétariat de bacheliers », de « prolétariat intellectuel », « *Akademikerproletariat* », « *Gelehrtenproletariat* », « *Geistesproletariat* », voire de « *Hungerkandidaten* » (candidats à la faim).

Le « problème » de la surproduction de diplômés et du prolétariat intellectuel est vu, mais pas expliqué ni analysé, par ceux qui entendent le combattre, comme un processus négatif. Cinq grandes caractéristiques structurent ce discours. 1) Le point de départ est la constatation (empirique ou non) de l'augmentation jugée trop importante du nombre de déclassés depuis un moment donné, généralement vague : « Le prolétariat intellectuel semble une infection continentale depuis un siècle<sup>87</sup> ». Certains affirment l'existence d'un avant où l'ouverture de l'enseignement supérieur était une bonne chose, dans l'intérêt de la société, et un après (le moment où ils écrivent), où cette désormais trop grande ouverture devient dangereuse pour l'ordre social<sup>88</sup>. 2) Le nombre de positions professionnelles équivalentes n'aurait pas augmenté proportionnellement. Pour ces deux démonstrations, les auteurs se basent sur des chiffres généralement biaisés, régulièrement peu précis et exceptionnellement sourcés. Cela indique cependant un souci d'objectivation et d'apport d'une preuve pensée comme savante à leur argument. 3) Ce double mouvement aurait pour conséquence de créer une surproduction de diplômés, un encombrement des carrières intellectuelles et libérales, qui conduiraient à la formation d'un véritable prolétariat parmi les (trop) nombreux diplômés n'ayant pas trouvé un

---

<sup>86</sup> Particulièrement en France, où le succès de *La psychologie des foules* de Gustave Le Bon (1895) est bien connu. Voir l'ouvrage important de Susanna BARROWS, *Miroirs déformants. Réflexions sur la foule en France à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Aubier, coll. « Histoire », 1990 (éd. orig. 1981). Thomas LINDENBERGER, *Straßenpolitik. Zur Sozialgeschichte der öffentlichen Ordnung in Berlin 1900 bis 1914*, Bonn, Dietz, coll. « Politik- und Gesellschaftsgeschichte », n° 39, 1995 propose une étude très précise, « au ras du sol », des masses dans l'espace urbain et des confrontations concrètes.

<sup>87</sup> Henry BERENGER, « Les Prolétaires intellectuels en France », *op. cit.*, p. 49. Article publié originellement dans une série d'enquêtes dans *La Revue* en 1898. Notons que ce genre de phrases n'a pas complètement disparu de la littérature scientifique : « Autrefois, l'accès à l'université était la garantie [...] de l'accès à l'élite, quand il n'était pas simplement la confirmation du rang social de la famille. » Raymond BOUDON, « La crise universitaire », *op. cit.*, p. 755.

<sup>88</sup> -t., « Zudrang zu den Hochschulen und Stipendien », *AcMh*, 26 octobre 1889, Jg. 6, n<sup>os</sup> 66-67, pp. 392-394.

emploi stable et rémunérateur. Là aussi, l'argument est formulé scientifiquement pour être plus percutant. Cela est particulièrement aisé pour ceux dont c'est le métier, comme l'économiste Johannes Conrad : « Dans les tous derniers temps, la disproportion entre l'offre et la demande est apparue au grand jour à l'extrême et menace particulièrement de prendre un caractère encore bien plus grave dans le futur dans les carrières professionnelles pour lesquelles l'éducation classique est exigée<sup>89</sup> » C'est en effet cette constatation qui est à l'origine de la prise de position publique : il est nécessaire d'agir afin que la situation ne se dégrade encore plus dans les années à venir. La surproduction de diplômés est en résumé pour ces auteurs le véritable « effet pervers » de l'ouverture de l'enseignement supérieur, la recherche de l'augmentation du nombre d'étudiants<sup>90</sup>. Ainsi Henry Bérenger ouvre-t-il son texte en critiquant Ernest Lavisse et Louis Liard, qui se réjouissent de la hausse des effectifs.

4) Ce phénomène n'a que des conséquences négatives, dont : le déclassement social, la dévaluation des diplômes d'enseignement supérieur et une déconsidération du métier (d'avocat ou de médecin par exemple) de la part du reste de la population, la faiblesse de la rémunération qu'il est possible d'en tirer (question particulièrement importante dans le cas des professions libérales), le sentiment de frustration chez ces « prolétaires » éduqués, qui, souvent, deviendraient de dangereux agitateurs et révolutionnaires, qui se rapprocheraient du prolétariat ouvrier, voire même le guideraient. Les craintes de troubles à l'ordre social n'en seraient que plus grandes. Il ne s'agit pas seulement de grandes déclarations, mais constitue une véritable peur. Ainsi Otto von Bismarck affirme-t-il en privé que les diplômés déclassés, à l'exemple des instituteurs, « sont des gens, qui du fait de leur éducation croient avoir des droits envers la vie, droits qui ne sont pas satisfaits, et qui de ce fait sympathisent avec les éléments qui combattent l'ordre étatique et social en place et qui espèrent de son changement une amélioration de leur situation<sup>91</sup> ». Plus généralement, la surproduction universitaire serait l'un des grands symptômes du délabrement de la société. Deux des sept jeunes Lorrains partis

---

<sup>89</sup> « In der neuesten Zeit ist nun das Mißverhältnis zwischen Angebot und Nachfrage am extremsten zutage getreten und droht insbesondere einen noch weit schlimmeren Charakter in der Zukunft anzunehmen in den Berufszweigen, bei welchen klassische Bildung verlangt wird. » Johannes CONRAD, « Die Gefahr eines gebildeten Proletariats in der Gegenwart », *Pädagogisches Archiv*, 1887, Jg. 29, p. 328. Article originellement paru dans le journal *Allgemeine Zeitung* de Munich les 2, 3 et 4 janvier 1887.

<sup>90</sup> Albert HIRSCHMAN, *Deux siècles de rhétorique réactionnaire*, Paris, Fayard, 1991 (éd. orig. 1991), p. 22 définit l'argument de l'effet pervers ainsi : « toute action qui vise directement à améliorer un aspect quelconque de l'ordre politique, social ou économique ne sert qu'à aggraver la situation que l'on cherche à corriger ».

<sup>91</sup> « [...] sind Leute, welche in Folge ihrer Erziehung Ansprüche an das Leben zu haben glauben, welche nicht befriedigt werden, und die deshalb mit den Elementen sympathisieren, welche die bestehende staatliche und gesellschaftliche Ordnung bekämpfen und von der Aenderung derselben Verbesserung ihrer Lage erhoffen. » Lettre de O. v. Bismarck à Gustav von Goßler, *Staatsminister* et *Kultusminister* prussien, 7 mars 1889, copie dans GStA PK, VI. HA Nachlass Friedrich Theodor Althoff Nr. 147 « Gehlertes Proletariat », 1889-1890.

étudier à Paris, protagonistes du roman à succès de Maurice Barrès publié en 1897, *Les Déracinés*, n'arrivant pas à trouver une position, sombrent ainsi dans le crime, jusqu'au meurtre.

5) Peu de solutions à ce « problème » du prolétariat intellectuel existeraient. Le retour à une situation « d'Ancien Régime », antidémocratique, contre le principe d'égalité est unanimement rejeté<sup>92</sup>. Les auteurs de textes concernant le travail social des étudiants et le prolétariat intellectuel s'opposent selon leurs points de vue idéologiques : à ceux qui critiquent la volonté d'ascension sociale par l'enseignement contribuant au trop grand nombre d'étudiants, d'autres inversent l'argument et répondent que de tels étudiants sont en fait très peu nombreux mais qu'il existe beaucoup d'élèves très doués et ayant soif de connaissances qu'il faut intégrer au système éducatif par des bourses ou dispenses de paiement des frais de scolarité<sup>93</sup>. Surtout en Allemagne, les auteurs s'accordent pour demander une réforme du système de bourses, qui sont nombreuses mais souvent d'un faible montant. Il faudrait selon eux moins de bourses, mais aux montants plus élevés, ce qui permettrait de réduire le nombre d'étudiants nécessaires mais qu'ils vivent mieux. L'une des grandes mesures sur lesquels tous les auteurs s'accordent est le renforcement de la sélection, notamment grâce à des examens plus difficiles<sup>94</sup>. Cela a pour avantage de réduire le nombre d'étudiants et d'exclure, du moins en partie, les catégories souvent les moins bien formées et préparées, c'est-à-dire les étrangers, les femmes et les étudiants les plus modestes, sans afficher clairement cette exclusion, ni l'officialiser. Il serait également nécessaire de changer les mœurs de volonté d'ascension sociale (cette « manie », qui « agite les classes inférieures de la société », « contre sa destinée, contre la nature, contre l'ordre social » selon Charles Aubertain au milieu du siècle<sup>95</sup>) qui, trop souvent, échoue. Plus rarement, à la manière de Barrès dans *Les Déracinés*, c'est moins le désir d'ascension sociale suscitée par les parents qui est critiqué, que le rôle mortifère des professeurs du secondaire, qui inciteraient trop d'élèves à poursuivre des études et les orienteraient mal dans leur choix d'une carrière professionnelle. Cela conduit certains auteurs, contre cette idéalisation supposée des professions intellectuelles, à magnifier les métiers manuels et du commerce, dans un moment où de nombreuses positions nouvelles conduisent à brouiller

---

<sup>92</sup> Il y aurait beaucoup à dire sur ce que ces auteurs entendent par « principe d'égalité », dans un contexte où l'accès à l'enseignement supérieur et même secondaire reste profondément inégalitaire.

<sup>93</sup> L'article anonyme « Das studentische Proletariat », *Vorwärts*, 27 avril 1913, est de ce point de vue à souligner, notamment parce que le *Vorwärts* n'hésite d'habitude pas à publier des articles allant dans l'autre sens.

<sup>94</sup> C'est déjà ce qui est fait à la fin des années 1880 pour l'examen d'État permettant de devenir professeur du haut enseignement secondaire. Cette complexification des examens se double d'une hausse des frais d'examen, notamment en cas de répétition suite à un échec. Cf. « Die Prüfungsordnung für die Kandidaten des höheren Schulamtes », *AkBl*, *op. cit.*

<sup>95</sup> Charles AUBERTAIN, « Du déclassement social au XIX<sup>e</sup> siècle », *Revue contemporaine*, 1858, 2<sup>e</sup> série, Tome II, pp. 64-99.

la frontière entre travail manuel et intellectuel<sup>96</sup>. Ici, les socialistes rejoignent les perspectives conservatrices, bien que le sens de cette idéalisation diffère grandement entre eux<sup>97</sup>. Toujours fidèles à leur fétichisme du chiffre, les auteurs dénonçant la « surproduction académique » proposent des effectifs ne devant pas être dépassés, sans expliciter pourquoi ce nombre serait meilleur ou moins bon qu'un autre. Conrad considère que la croissance démographique de l'Allemagne exige, pour le « bien-être du peuple », de 3 500 à 3 600 étudiants en médecine. Cette estimation lui permet de critiquer le fait qu'il y en a trop (ils sont 8 465 affirme-t-il), mais ne donne lieu à aucune explication<sup>98</sup>.

## 2. 2. Comment convaincre ?

L'usage important de statistiques est l'élément-clef de l'argumentation. Ces statistiques sont parfois complétées par quelques témoignages anonymes et peut-être inventés, devant donner chair à ces prolétaires intellectuels, mais ce sont les chiffres qui doivent servir à convaincre de la véracité et de l'étendue du problème de la surproduction académique. Si cette perspective atteint son paroxysme dans les publications des économistes Johannes Conrad et Franz Eulenburg, qui n'ont pas pendant en France, elle est partagée par tous. Rares sont les articles sur le sujet qui ne citent au moins quelques chiffres. Cette force du chiffre trouve écho dans les organes des fédérations nationales des corporations étudiantes allemandes. Les données semestrielles sur les effectifs étudiants sont publiées et régulièrement accompagnées de commentaires alarmistes. C'est dans le journal des *Corps*, donc ceux les moins concernés par une potentielle prolétarisation, que ce phénomène est le plus fort.

Le problème de l'encombrement des carrières libérales, résumé par l'expression « avocat sans cause, médecin sans malade », est un problème géographiquement localisé, qui

---

<sup>96</sup> Côté français, la conférence faite par l'abbé Eugène Julien devant les parents d'élèves de l'externat Saint-Joseph du Havre est de ce point de vue paradigmatique : Eugène JULIEN, *Les Études classiques et l'encombrement des carrières libérales*, Paris, Victor Retaux, 1898. Il y déclare notamment : « Donc, mesdames, donc, messieurs, si vos enfants ont hérité à votre insu de l'ancien préjugé ou prétendu tel contre les carrières lucratives, à vous de réagir, à vous de les porter dans un sens opposé, à vous de les mettre dans le courant de l'opinion actuelle, et de les orienter vers le commerce, vers l'industrie, vers l'agriculture... » (p. 28). Sur une traduction littéraire *a posteriori* de ce brouillage des frontières, on peut relire la lettre qu'écrit Auguste à son fils Bardamu, l'alter-ego de Céline, à propos de sa situation professionnelle et de son difficile apprentissage de la dactylographie afin de ne pas être déclassé par de nouveaux jeunes employés « nantis de hauts diplômes universitaires » (la scène se passe vers 1905) : Louis-Ferdinand CELINE, *Mort à crédit*, in *Romans I*, édition présentée, établie et annotée par Henri GODARD, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », n° 157, 1981 (1936), p. 762-763.

<sup>97</sup> Dr. t., « Das gebildete Proletariat und die Sozialdemokratie », *Der sozialistische Akademiker*, 1<sup>er</sup> avril 1895, Jg. 1, n° 7, pp. 128-130, 15 avril 1895, n° 8, pp. 139-143 et 1<sup>er</sup> mai 1895, n° 9, pp. 162-164 ; GROUPE DES ÉTUDIANTS SOCIALISTES REVOLUTIONNAIRES, *Manifeste du Groupe des Étudiants Socialistes Révolutionnaires (Ancien Groupe des Étudiants Collectivistes)*, Villeneuve-St-Georges, Imprimerie Coopérative Ouvrière, 1911.

<sup>98</sup> Johannes CONRAD, « Die Gefahr eines gebildeten Proletariats in der Gegenwart », *op. cit.*, p. 330-331.

concerne presque exclusivement les grandes villes. Cet élément essentiel n'est que très irrégulièrement évoqué les textes français ou allemands. Dans sa réponse à une circulaire de Bismarck, le président du ministère de la Justice, du Culte et de l'Enseignement du Bade considère en 1889, que des mesures peuvent être prises pour limiter l'augmentation des effectifs, mais qu'il n'est pas possible de parler de véritable encombrement de la carrière d'instituteur dans son État. Le ministre d'État du Wurtemberg affirme que le nombre de candidats au professorat aurait certes fortement augmenté, mais il n'y aurait pas lieu de s'inquiéter. Le ministre de Saxe se veut lui aussi rassurant, malgré une surproduction de professeurs en mathématiques et sciences naturelles. Leipzig et Dresde sont des villes bien plus grandes que celles que comptent les deux États du Sud<sup>99</sup>.

Ce décalage ville/campagne est particulièrement vrai pour les médecins. De fait, en France, ce sont les carabins parisiens qui expriment le plus leur peur de l'encombrement et du déclin social. Dans son article sur les études médicales de 1897, Paul Tissier considère que la surproduction de diplômés est à l'origine de nombreux problèmes de l'enseignement médical. Son constat de départ est simple : « le nombre des étudiants augmente tous les ans, et l'encombrement des professions libérales devient un danger public », avant d'ajouter : « plus que toutes les autres, la profession médicale est atteinte par cette crise »<sup>100</sup>. Il mélange allègrement rhétorique de l'encombrement et critique complète, partagée par de nombreux praticiens, de l'enseignement médical. À cause de leur nombre trop élevé, les carabins manqueraient à l'hôpital de patients à examiner, au laboratoire de cadavres à disséquer.

Aux métropoles berlinoise et parisienne dans lesquelles la concurrence a pu être rude, s'opposent des campagnes encore largement sous-médicalisées<sup>101</sup>. La population rurale constitue environ 60 % de la population française en 1900. Il y a en France 11 254 médecins en 1866 (soit 1 pour 3 395 habitants), 12 407 en 1891 (1 pour 3 095), 20 113 en 1911 (1 pour 1 970). En 1900, 17,3 % des médecins de France exercent à Paris (2 753/15 907) et 18,8 % dix ans plus tard (3 789/20 113)<sup>102</sup>. En Allemagne, en 1890, 65 % de la population vit dans une commune de moins de 5 000 habitants, 51,2 % en 1910. À l'inverse, se sont à ces deux dates 12,1 % et 21,3 % de la population qui vivent dans une ville de plus de 100 000 habitants. En 1891, 19 630 médecins exercent en Allemagne (soit 3,9 pour 10 000 habitants), 27 374 en 1900 (4,9), 30 558 en 1909 (4,8). En 1887, il y a 1 médecin pour 5 471 habitants

---

<sup>99</sup> Lettres à O. v. Bismarck, du Dr. Sarwey (Wurtemberg), 27 avril, de v. Gerber (Saxe), 29 avril, et du Dr. Nokk (Bade), 30 avril 1889, copies conservées dans GStA PK, VI. HA Nachlass Friedrich Theodor Althoff Nr. 147.

<sup>100</sup> Paul TISSIER, « Les études médicales », *op. cit.*, p. 11 et 12.

<sup>101</sup> Ce que montre pour le cas français Martine BUNGENER, « Une éternelle pléthore médicale ? », *op. cit.* qui pourtant reprend, sans le savoir, les chiffres d'H. Bérenger, cités par T. Zeldin, et critiqués ensuite par C. Charle.

<sup>102</sup> Roland WEIL, *Le Chômage de la jeunesse intellectuelle*, *op. cit.*, p. 54.

dans les communes de moins de 5 000 habitants contre 1 pour 1 476 habitants dans celles de plus de 5 000 habitants (moyenne de 1 pour 2 961). Le rapport est de 1 pour 4 130 et 1 182 (moyenne 2 114) en 1898, et de 1 pour 4 183 et 1 221 (moyenne 1 984) en 1909. Il y a 1 médecin pour 924 (1898), puis 968 (1909) habitants dans les villes de plus de 100 000 habitants<sup>103</sup>. D'autres facteurs que le choix délibéré des médecins de s'installer en ville renforcent cette inégale répartition. Longtemps, les populations rurales font moins appel au médecin que les citadins. En Allemagne, l'État concentre ses efforts d'établissement de structures médicales dans les villes. Les assurances sociales sont d'abord pensées pour les ouvriers et artisans, plutôt que pour les paysans. Ce sont les médecins des grandes villes qui ont accès aux publications et permettent la large diffusion de l'idée d'une « pléthore médicale », ne prenant pas en compte ni ne réfléchissant aux besoins de la population rurale. Rares sont ceux soulignant cette inégalité géographique et appelant les médecins à s'installer à la campagne<sup>104</sup>.

La recherche d'une posture scientifique ou du moins objective pour démontrer la véracité du problème est renforcée par la position qu'adoptent les auteurs dénonçant la « surproduction académique » : les prolétaires, ce sont les autres. Les auteurs ne s'incluent jamais comme les (potentielles) victimes du déclassement, les étudiants ne se présentent jamais eux-mêmes personnellement parmi elles. Les « prolétaire intellectuels » forment alors un groupe dont les membres ne prennent jamais la parole<sup>105</sup>.

Malgré des formulations et conclusions alarmistes, surtout en Allemagne (« la calamité de l'encombrement », « avertissement sur l'étude de la médecine »<sup>106</sup>), aucune critique aux systèmes universitaire et politique n'est exprimée dans ces textes. Dans les publications scientifiques, comme les recherches de Franz Eulenburg, les conclusions ne servent pas à formuler

---

<sup>103</sup> Gerd HOHORST *et al.*, *Sozialgeschichtliches Arbeitsbuch*, II. *Materialien zur Statistik des Kaiserreichs 1870-1914*, 2<sup>e</sup> éd., München, Verlag C.H. Beck, 1978 (1975), p. 43 et 150 ; Claudia HUERKAMP, *Der Aufstieg der Ärzte*, *op. cit.*, p. 151 (voir plus généralement p. 137-153 sur l'évolution de la structure sociale des patients).

<sup>104</sup> Ce que font Paul TISSER, « La faillite médicale », *L'UdP*, octobre 1902, 17<sup>e</sup> année, n° 113, pp. 239-252 ou Wilhelm METHNER, « Studierten-Proletarier », *AkBl*, 16 décembre 1894, Jg. 9, n° 18, pp. 221-222. Cet article est caractérisé par une grande nuance. Methner (1871-1951) rejoint le VDSt-Berlin dès son premier semestre d'études de droit (hiver 1890/91). Il débute son stage de référendariat en 1895, puis occupe à partir de 1901 différents postes dans les colonies allemandes pour le ministère des Affaires étrangères. Après la guerre, il occupe des fonctions administratives puis s'installe comme avocat et notaire jusqu'à sa retraite. Cf. « Methner, Wilhelm », in Marc ZIRLEWAGEN, *Biographisches Lexikon der Vereine Deutscher Studenten*, vol. 2, à paraître.

<sup>105</sup> Cette usurpation de la parole va même jusqu'au point que F. Sarcey, dans une réponse à l'enquête d'H. Bérenger, reproduise en les modifiant (dit-il lui-même) des lettres que des instituteurs lui ont adressées, certains s'affirmant comme prolétaires, d'autres non. Cf. Francisque SARCEY, « Notes de la semaine », *Les Annales politiques et littéraires*, 20 février et 27 février 1898.

<sup>106</sup> « Zur Überfüllungscalamität », *AcMh*, 26 mai 1889, Jg. 6, n° 62, p. 136 ; Wern. H. BECKER, « Warnung vor dem Studium der Medizin », *BBl*, 1<sup>er</sup> avril 1901, Jg. 15, n° 1, pp. 8-11. Plus rare, Wilhelm METHNER, « Studierten-Proletarier », *op. cit.*, sans remettre fondamentalement en cause l'idée selon laquelle ces prolétaires intellectuels grossiraient les rangs de l'armée socialiste et menaceraient l'ordre social, note que cet argument est bien souvent exagéré pour créer un sentiment de peur.

une critique mais se limitent à un constat objectivé par des chiffres. C'est par exemple le cas lorsqu'il montre que, pour faire face à la hausse des effectifs étudiants, les autorités ont préféré créer des postes de non-titulaires (*Extraordinarien*) voire précaires (*Privatdozenten*) plutôt que de professeurs titulaires (*Ordinarien*)<sup>107</sup>. Plutôt que de remettre en cause le marché de l'emploi académique qui contribue à la création d'un « prolétariat intellectuel » (si l'on accepte l'idée qu'un tel groupe de déclassés faute de débouchés existe effectivement), les auteurs s'attaquent à des cibles plus faciles (la supposée ascension sociale par l'éducation rêvée des classes populaires), ne pouvant mettre leur carrière en difficulté. D'où également le fait qu'ils ne voient pas (ou ne veulent pas voir) que nombre de problèmes qu'ils soulignent ont pour origine des décisions ou du moins des problèmes politiques (comme le budget alloué à l'enseignement supérieur). Tout au plus Paul Tissier considère que l'État manque à ses responsabilités en laissant autant de jeunes gens obtenir le doctorat en médecine, mais s'empresse d'ajouter qu'il n'appelle pas à un encadrement du nombre d'étudiants<sup>108</sup>. Cette absence de critique politique s'est répercutée dans l'historiographie.

Plusieurs historiens et historiennes ont en effet en partie considéré un peu trop rapidement, nous semble-t-il, que la multitude de publications sur la question rend véridique l'existence de nombreux diplômés déclassés. Le thème du « prolétariat intellectuel » est régulièrement étudié, et même, parfois, uniquement mentionné sans analyse, pour ce qu'il est, comme un discours, mis en parallèle avec des statistiques « macro » (la hausse du nombre d'étudiants). C'est surtout le cas des travaux sur les étudiants allemands, dans lesquels les deux principaux auteurs actifs sous le *Kaiserreich* dénonçant la « surproduction », les économistes Johannes Conrad et Franz Eulenburg, sont inlassablement cités sans distance critique. Leur position d'universitaires est prise pour gage d'objectivité et leurs analyses non remises en question. Parfois, des historiens et historiennes se limitent à reprendre leurs arguments en les rendant plus neutres, dans un langage scientifique actualisé, et contribuent, par leur position, à renforcer la légitimité de ces publications à qui ils font la faveur de leur faire échapper à la critique des sources. En France également, certains reprennent presque mot pour mot les discours de l'époque, sans se donner les moyens de prouver ce qu'ils avancent<sup>109</sup>.

---

<sup>107</sup> Selon ses chiffres, le rapport titulaires/non-titulaires passe de 100 pour 94 en 1880 à 100 pour 121 en 1890 puis à 100 pour 144 en 1906. Franz EULENBURG, *Der akademische Nachwuchs. Eine Untersuchung über die Lage und die Aufgaben der Extraordinarien und Privatdozenten*, Leipzig, Berlin, B. G. Teubner, 1908, p. 11.

<sup>108</sup> Paul TISSER, « La faillite médicale », *op. cit.*

<sup>109</sup> Posture prise par exemple par Konrad H. JARAUSCH, *Students, Society and Politics*, *op. cit.* ; Norbert KAMPE, *Studenten und « Judenfrage »*, *op. cit.* De plus, Konrad H. JARAUSCH, « Frequenz und Struktur. Zur Sozialgeschichte der Studenten im Kaiserreich », in Peter BAUMGART (dir.), *Bildungspolitik in Preußen zur Zeit der Kaiserreichs*, Stuttgart, Klett-Cotta, coll. « Preußen in der Geschichte », n° 1, 1980, p. 119 ou Hans-Ulrich WIPF, *Studentische Politik und Kulturreform*, *op. cit.*, p. 12, reprenant de manière anachronique le vocabulaire

La question du prolétariat intellectuel n'est que rarement étudiée comme un problème politique. Lorsque c'est le cas, comme le font Christophe Charle pour la France et Wilhelm Frijhoff pour l'Allemagne, qui questionnent les statistiques mobilisées et en mettent en lumière les idées défendues, ces historiens se distancient bien plus nettement de la supposée réalité sociale de ces discours. Frijhoff, dans son étude extrêmement fine de l'ouvrage qui a fait le succès de F. Eulenburg, montre tous les biais des statistiques qu'il produit, et souligne les liens politiques de J. Conrad, « le pape de la thèse de la surproduction<sup>110</sup> », avec le *Kultusministerium* prussien. Charle montre quant à lui qu'Henry Bérenger, ancien président de l'AGE de Paris (1891), alors homme de lettres et rédacteur pour plusieurs journaux, avance des chiffres peu crédibles dans son article sur le « prolétariat intellectuel », ayant connu un fort écho. « Le prolétariat intellectuel a été découvert récemment par M. Bérenger<sup>111</sup> » écrit par exemple un étudiant socialiste quatre mois après sa parution. Charle souligne cependant également l'importance qu'a eu ce discours dans la formation et la délimitation du groupe des « intellectuels », contribuant à la formulation « d'intérêts communs à défendre » et à matérialiser « une forme d'identité sociale définie par un rapport à l'instruction, donc tout à la fois une nouvelle classe et une nouvelle façon de classer la société »<sup>112</sup>.

### 2. 3. Quelles solutions ?

Dans leurs textes dénonçant la surproduction intellectuelle, les auteurs, même ceux ayant obtenu le plus grand succès comme Conrad ou Bérenger, indiquent que peu de solutions existeraient. Lorsque des conséquences de la surproduction et de l'encombrement sont évoquées ou des pistes de solutions avancées par des étudiants, elles ne diffèrent pas de celles des

---

contemporain pour qualifier la hausse des effectifs étudiants sous l'Empire, parlent même « d'universités de masse ». Rappelons que moins de 2 % des hommes d'une classe d'âge accèdent à l'université. Côté français, Pierre MOULINIER, « Genèse d'une jeunesse au XIX<sup>e</sup> siècle. Quand les étudiants devaient rendre des comptes », in Ludvine BANTIGNY et Ivan JABLONKA (dirs.), *Jeunesse oblige. Histoire des jeunes en France, XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Le nœud gordien », 2009, p. 39 écrit par exemple : « poussés par leurs parents à faire de longues études menant à des professions encombrées, les jeunes sont acculés au désespoir, à la révolte, à la recherche frénétique d'une place au soleil, ou à la débauche ». Cette phrase aurait pu être écrite par n'importe quel publiciste du XIX<sup>e</sup> siècle s'attaquant à la « surproduction intellectuelle ».

<sup>110</sup> Willem FRIJHOFF, « Grandeur des nombres et misères des réalités », *op. cit.*, p. 26. Franz EULENBURG, *Die Frequenz der deutschen Universitäten*, *op. cit.*, outre les nombreux tableaux dans le corps du texte, place en annexes 45 pages (pp. 285-319) de données brutes, sur lesquelles Frijhoff s'appuie pour refaire les calculs.

<sup>111</sup> Léopold AUJAR, « M. Sarcey et le prolétariat intellectuel », *L'Étudiant révolutionnaire*, 21 mai 1898, n° 1, p. 2. On peut lire en introduction à la reproduction d'un extrait de l'enquête de Bérenger un mois après sa parution, qu'elle « a fait du bruit », cf. Henry BERENGER, « Statistique du prolétariat intellectuel français », *Les Annales politiques et littéraires*, 13 février 1898, n° 764, pp. 102-103. Bérenger est également l'auteur, dans la même série d'enquêtes, d'un article sur un problème parallèle de surplus, celui du nombre de fonctionnaires, qu'il dénonce sous le nom de « fonctionnarisme ».

<sup>112</sup> Christophe CHARLE, *Naissance des « intellectuels »*, *op. cit.*, p. 59-63.

publicistes ou hommes politiques. Tout se passe comme si, à force d'inonder les journaux d'articles alarmants et pessimistes, par la force même du discours, ce problème pourrait être évité et même réglé. Un *VSt.* étudiant, va même jusqu'à déclarer, en introduction d'un article intitulé « Étudiant-prolétaire », que « c'est moins ici la question d'y remédier [à l'attente toujours plus longue des diplômés des examens d'État avant d'obtenir un poste, due à l'encombrement des professions] qui nous occupe, que bien plus ceux, ce qu'ils deviennent, qui ne sont pas à même de venir à bout de cette lutte pour l'existence et qui deviennent des prolétaires<sup>113</sup> ». Les pouvoirs publics cherchent-ils néanmoins à prendre des mesures visant explicitement à résoudre ce « problème » ? Les étudiants se mobilisent-ils en ce sens ?

Malgré l'omniprésence du discours, la proximité des défenseurs de la thèse de la surproduction avec les pouvoirs publics et les tentatives (surtout en Prusse) nombreuses, aucune mesure malthusienne forte n'est prise envers les (futurs) étudiants nationaux en France et en Allemagne avant 1914 : ni *numerus clausus*, ni augmentation massive des frais de scolarité, ni examen d'entrée<sup>114</sup>. Le décalage entre les discours portés et l'absence de mesures prises est donc grand. En France, la prise de conscience que l'encombrement ne concerne presque que Paris n'a pas suffi à dépasser le poids du centralisme. Le baccalauréat joue seul le rôle de régulateur. En Allemagne, selon H. Titze, cette absence de politique a une double explication. Premièrement, pour la première fois, sous le *Kaiserreich*, le problème de la surproduction de diplômés s'est posé dans un contexte de croissance économique. Deuxièmement, l'État doit faire face à des contre-pouvoirs plus nombreux et mieux organisés que durant le premier XIX<sup>e</sup> siècle et ne peut décider unilatéralement de telles mesures restrictives<sup>115</sup>.

L'existence d'organisations étudiantes n'est-elle pas le signe de la prise en compte de ce problème, la mobilisation commune permettant un soutien mutuel ? Les réseaux corporatifs ont pu servir d'aide à l'insertion professionnelle. En France, où de tels réseaux n'existent pas, certains ont cherché à former des organisations devant aider à mettre en liens étudiants et professionnels, les membres de certaines associations corporatives se rapprochent des syndicats professionnels<sup>116</sup>.

Les membres des organisations étudiantes ne peuvent pas agir sur le marché du travail intellectuel par eux-mêmes. Ils peuvent cependant agir activement et efficacement sur le mar-

---

<sup>113</sup> « [...] beschäftigt uns doch hier weniger die Frage, wie dem abzuhelpen sei, als vielmehr die, was aus denen wird, die diesen Kampf ums Dasein nicht durchzukämpfen vermögen und zu Proletariern werden. » Wilhelm METHNER, « Studierten-Proletarier », *op. cit.*, p. 221.

<sup>114</sup> Certaines mesures, comme l'introduction du certificat de PCN en 1893 devant couronner l'année préparatoire au début des études de médecine, ont pu jouer ce rôle, même si ce n'était pas leur objectif principal ou affiché.

<sup>115</sup> Hartmut TITZE, *Der Akademikerzyklus*, *op. cit.*, p. 385-389.

<sup>116</sup> Auguste DEVAUX, « La solidarité post-scolaire à l'Université », *op. cit.*

ché des emplois pour étudiants. Si le phénomène des « jobs étudiants » est aujourd'hui bien connu et massif, il était également nécessaire pour certains étudiants de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle de travailler pour subvenir à leurs besoins. Il est impossible d'établir une quantification, même approximative, du nombre d'étudiants concernés<sup>117</sup>. La fédération nationale des *Freistudentenschaften* essaye en 1913 de mener une enquête statistique sur la situation économique des étudiants mais échoue à obtenir des résultats. De plus, nous ne connaissons qu'une partie de la réalité du travail rémunéré des étudiants, celui diffusé par les organisations, c'est-à-dire le plus avouable car le plus proche des emplois futurs envisagés : cours particuliers, service de remplacement de médecins et pharmaciens, position dans un cabinet de clerc.

À partir des années 1900, des étudiants allemands fondent de véritables agences pour l'emploi (*Arbeitsämter*) pour étudiants. En 1907, une telle agence ou au moins une organisation d'aide à la recherche de cours particuliers existe dans sept des dix universités prussiennes. Les *Freistudenten* sont généralement à l'origine de ces institutions, ce qui témoigne qu'ils sont peut-être en partie issus de catégories sociales moins élevées que les membres des corporations. Des petites annonces sont publiées dans les différents journaux et diffusées dans les locaux des FrSt. Les possibilités de propagande et surtout d'obtention de postes à proposer restent néanmoins limitées. En 1902, l'*Arbeitsamt* de la FrSt de Bonn a reçu 82 demandes de la part d'étudiants et pu offrir 36 propositions d'emploi, dont un quart à deux cinquièmes ont abouti à un recrutement. Au semestre d'été 1911, l'agence n'a pu fournir aucune position à ses demandeurs, faute d'annonce<sup>118</sup>. Dans trois des sept universités prussiennes où il existe un *Arbeitsamt*, les autorités universitaires n'interviennent d'aucune manière en sa faveur (Berlin, Halle, Marbourg), dans trois autres elles laissent la FrSt disposer d'un local dans les bâtiments de l'université (Bonn, Göttingen, Königsberg), et à Breslau uniquement, elles soutiennent la FrSt financièrement dans cette initiative, par une subvention annuelle de 250 Mark<sup>119</sup>. En 1911, l'Association des étudiantes de Berlin fonde son propre *Arbeitsamt* pour aider à la recherche de cours particulier<sup>120</sup>.

---

<sup>117</sup> À l'exception en France des étudiants en lettres et en sciences qui sont parallèlement maîtres auxiliaires ou répétiteurs. En 2016 en France, 46 % des étudiants (tous établissements d'enseignement supérieur confondus) ont eu une activité rémunérée au cours de l'année, dont 52,3 % sur une durée de plus de 6 mois ([http://www.ovenational.education.fr/medias/Fiche\\_activite\\_remuneree\\_CdV\\_2016.pdf](http://www.ovenational.education.fr/medias/Fiche_activite_remuneree_CdV_2016.pdf)). La même année, ce sont 61 % des étudiants des universités en Allemagne qui ont financé en partie leurs études par un emploi rémunéré ([http://www.sozialerhebung.de/download/21/Soz21\\_hauptbericht\\_barrierefrei.pdf](http://www.sozialerhebung.de/download/21/Soz21_hauptbericht_barrierefrei.pdf), tab. 4.6, p. 42).

<sup>118</sup> « Tätigkeitsbericht der Bonner Freistudentenschaft. Sommersemester 1911 », s. d., manuscrit, BAZB, 372 (309), « Tätigkeitsberichte der Bonner Freistudentenschaft », 1911-1912 ; Konrad H. JARAUSCH, *Students, Society and Politics*, op. cit., p. 282.

<sup>119</sup> Circulaire du *Kultusminister* prussien du 18 janvier 1907 et réponses, GStA PK, I. HA Rep. 76 V<sup>a</sup> Sekt. 1 Tit. XII Nr. 25-3 Bd. 1 « Studentische bzw. akademische Vereine », 1898-1907.

<sup>120</sup> Copie d'une affiche de propagande du *Verein studierender Frauen*, 27 avril 1911, UAHB, R/S 806.

En France, les services rendus par les associations étudiantes pour faciliter l'obtention par leurs membres d'emplois concernent surtout carabins et potards, avec l'instauration de services de remplacement. Médecins et pharmaciens peuvent indiquer à l'association leurs besoins de main d'œuvre temporaire. Pour les futurs médecins, il faut justifier d'au moins seize inscriptions (c'est-à-dire normalement quatre ans d'études) pour postuler à un remplacement. Les AGE mettent en place, de manière plus ou moins durable, de tels services au début des années 1890. Les Associations corporatives en font de même dès leur création, ce qui contribue à la concurrence entre les différentes organisations. Recherches et demandes sont publiées dans les bulletins : « Remplacement pour le mois d'août à Bichat. 50 francs<sup>121</sup> ». Il est impossible de connaître la réussite du procédé, aucune enquête n'ayant été menée ou résultats publiés. Outre les recherches de remplacement, les rédacteurs du bulletin de l'AC des étudiants en médecine de Paris font paraître dans les années 1910 des annonces de ventes de cabinets partout en France : « Poste à céder à 20 minutes de Paris. 18 à 20 000 francs. Prix 6 000 comptant, plus la moitié des honoraires de la première année. On présentera le confrère. » ; « Pour cause de départ aux colonies, à céder de suite, policlinique bien située dans quartier populaire. »<sup>122</sup>. Plus généralement, paraissent des petites annonces dans les journaux des AGE, concernant les étudiants d'autres disciplines : recherche de cours particuliers, de clerks d'avoués ou de notaires. Elles sont néanmoins rares et publiées irrégulièrement.

\*

Dans le fond, comme dans la forme, les articles étudiants sur l'encombrement des carrières et le prolétariat intellectuel ne se distinguent guère de ceux des journalistes, universitaires ou hommes politiques. Le constat est le même, la rhétorique également. Il est rare que les auteurs, pour aborder cette problématique, adoptent une position réellement d'étudiant, c'est-à-dire comme futur diplômé souhaitant rejoindre le marché du travail intellectuel. Ce qui explique le mieux cette crainte en partie démesurée d'un prolétariat intellectuel est la remise en cause de l'intégration des étudiants et plus généralement de l'élite éduquée à l'État. C'est pour cela que la peur d'une conversion massive des potentiels déclassés au socialisme est si présente dans nombre de ces textes.

Le manque de solutions conduit à faire de l'encombrement des carrières un problème écrasant du présent, sans que des pistes pour le futur n'arrivent à se dessiner clairement et contribue à faire de la « surproduction académique » un problème toujours identique et répété.

---

<sup>121</sup> « Remplacements d'externes », *LAJM*, août 1912, 3<sup>e</sup> année, n° 22, p. 12.

<sup>122</sup> Pour ne citer que quelques annonces parues dans « Postes à céder », *LAJM*, juillet 1911, 2<sup>e</sup> année, n° 9, p. 8.

Il est nécessaire de décortiquer la construction de cette rhétorique, mais il faut aller plus loin et s'interroger sur les intérêts sous-jacents à la mobilisation de ce discours. En Allemagne et en France, ce sont les étudiants étrangers qui sont visés par des mesures devant limiter leur nombre et la concurrence qu'ils présentent.

### **3. Encombrement et discrimination : la « question des étrangers »**

Dans sa thèse de droit sur *L'Accès à la profession d'avocat*, soutenue en 1912, Albert Randoux indique que si Marie Popelin, à Bruxelles en 1888, et Jeanne Chauvin, à Paris en 1897, se sont vues refuser la prestation du serment du barreau, c'est par peur de la concurrence des femmes, qui se rajouterait à l'encombrement de la profession déjà en cours<sup>123</sup>. La rhétorique de la « surproduction de diplômés » peut être mobilisée à des fins professionnelles et politiques, ici l'exclusion des femmes. Plusieurs campagnes sont menées par des étudiants, surtout en médecine, en France et en Allemagne, dans cette même perspective. Les femmes peuvent être spécifiquement ciblées (en 1895 des manifestations ont lieu contre l'ouverture aux femmes du concours de l'internat), mais ce sont surtout les étudiants étrangers qui sont visés. La « question des étrangers » en France et son équivalent en Allemagne, la « *Ausländerfrage* », sont des thèmes récurrents des journaux, débats et autres congrès étudiants, surtout après 1900. Comment ce « problème » est-il construit et mobilisé par les étudiants (et lesquels) ? Une grande différence apparaît immédiatement : l'expression beaucoup plus libre de la xénophobie, surtout si elle est mêlée à l'antisémitisme, en Allemagne.

#### **3. 1. Crise médicale et xénophobie en France**

En France, les professeurs de l'enseignement supérieur sont généralement favorables à l'augmentation du nombre d'étudiants étrangers, qui témoigne de la renaissance de l'université et de l'attractivité de la culture française en Europe, face à la concurrence allemande. Néanmoins, durant les dernières années du siècle, même chez un grand réformateur comme Ernest Lavisse, qui se réjouit régulièrement de la hausse des effectifs, les positions évoluent. Nombreux sont ceux qui considèrent qu'il faut traiter différemment les étudiants étrangers, selon s'ils souhaitent que leurs études en France soient reconnues grâce à un di-

---

<sup>123</sup> Albert RANDOUX, *L'Accès à la profession d'avocat et les pouvoirs du Conseil de discipline*, thèse de doctorat en droit, Paris, Librairie du Recueil Sirey, 1912, p. 94.

plôme avant de retourner dans leur pays d'origine, ou s'ils souhaitent rester en France pour y travailler. Cela conduit nombre de professeurs et membres des autorités académiques à adopter des positions ambiguës, entre l'ambition affichée d'attirer des étudiants étrangers pour assurer la grandeur intellectuelle internationale de la France et la recherche de moyen de désengorger les facultés, surtout de médecine, jugées encombrées. Michel Bréal propose par exemple en 1895 l'envoi des étudiants américains, dont l'attraction fait l'objet d'une lutte particulièrement acharnée avec l'Allemagne, dans les facultés provinciales, pour ne pas surcharger encore plus la capitale et éviter leur isolement<sup>124</sup>.

Parmi les étudiants aussi, le devoir d'hospitalité envers les étrangers est longtemps souligné, pour faire rayonner intellectuellement et scientifiquement la France. Ce discours ouvert et humaniste reste même probablement majoritaire jusqu'à 1914, bien qu'intéressé idéologiquement. Un membre de l'AGE de Dijon déplore les préjugés sur la France des étrangers qui viennent suivre des cours de français. Par conséquent, il appelle ses camarades à se proposer au Comité de patronage des étudiants étrangers pour des conversations, afin de mieux faire connaître la France : « Nous devons faire *estimer et aimer* la France, en la faisant mieux comprendre<sup>125</sup> ». À côté des professeurs, les étudiants sont les premiers représentants intellectuels de la nation. C'est lorsque les étrangers se font concurrents, aujourd'hui pour les places dans le laboratoire, ou demain, s'ils décident de s'installer professionnellement en France, qu'ils deviennent une menace et que ce devoir d'hospitalité si souvent souligné connaît ses limites. Parmi les principales revendications des étudiants figurent notamment : moins d'accords de dispenses ou d'équivalences du baccalauréat et envoi plus systématique des étrangers dans les facultés de province. Ce sont là aussi les carabins qui sont à la pointe du combat autour de la « question des étrangers ». En effet, la médecine est la seule profession intellectuelle pour laquelle les étrangers sont à pied d'égalité avec les nationaux, tandis que, par exemple, la profession d'avocat est réservée aux Français depuis 1864. Cela explique la mobilisation des carabins et qu'ils englobent l'encombrement des amphithéâtres et laboratoires et de la profession médicale par les étrangers comme un même problème.

Aucune condition de nationalité n'est exigée dans le décret du 19 ventôse an XI pour demander au gouvernement le droit de s'installer comme médecin. Des critiques contre cette libéralité s'expriment au cours du siècle, surtout à partir des années 1880. La loi de 1892 sur l'exercice de la médecine, malgré la conservation de dispenses, impose la possession du doctorat français pour pouvoir exercer la médecine. Elle est complétée par le décret du 21 juillet

---

<sup>124</sup> Pierre MOULINIER, *Les étudiants étrangers*, op. cit., p. 278-279.

<sup>125</sup> Ch. LAMBERT, « Étudiants étrangers », *Dijon-Escholier*, juin 1906, n° 2, p. 26. Souligné dans le texte.

1897, qui instaure la distinction entre doctorat d'État (DE) et d'Université (DU). Le DE et le DU sont créés dans l'ensemble des ordres des facultés, mais c'est en médecine que l'enjeu et la conséquence sont les plus grands : le DE devient le seul autorisant l'établissement comme médecin et est réservé aux Français. Le DU n'est qu'un titre scientifique, qui n'ouvre droit à aucune profession. L'établissement en France après les études est donc compliqué, ce qui conduit à mettre en avant, moins de dix ans après le vote de la première loi sur la nationalité française en 1889, la question de la naturalisation. Cependant, selon les carabins et les praticiens, la loi n'a que déplacé le problème, car encore trop d'équivalences et de transformations de doctorats d'université en doctorats d'État seraient accordées<sup>126</sup>. Le conseil de la Faculté de médecine de Paris va même jusqu'à chercher en 1896 à interdire aux étrangers d'y étudier. Les pouvoirs publics s'élèvent contre cette mesure et somment la Faculté de l'abroger<sup>127</sup>.

La concentration à Paris de plus d'un, puis, après 1900, d'un peu moins d'un étudiant en médecine de France sur deux, est la cause de la plupart des problèmes dénoncés – en plus des réformes exigées non réalisées. La peur de la pléthore médicale fait son effet après le tournant du siècle, avec un recul des effectifs, particulièrement fort à Paris. Certains membres de l'Association corporative des Étudiants en médecine de Paris accusent ouvertement les étrangers d'être la cause de cet encombrement : « l'encombrement de la Faculté de médecine est une des graves causes, sinon la principale, des désordres qui y règnent. Or, à quoi est dû cet encombrement croissant de l'École de médecine, sinon à la présence de trop nombreux étrangers ? » dénonce l'un d'entre eux, qui croit même savoir que les Russes représentent « les 4/5<sup>e</sup> » de ces derniers. Les Russes forment effectivement, de loin, le contingent le plus important parmi les carabins étrangers : ils sont 63,5 % d'entre eux en 1909 et 67,5 % en 1913. Ce membre de l'ACMP dénonce la libéralité des autorités universitaires (qui laissent presque tous les étrangers venir à Paris plutôt que de les renvoyer vers la province) et politiques, qui grâce à l'autorisation de la naturalisation, permet à ces étrangers de rester en France et de s'installer comme médecins<sup>128</sup>. Le mouvement va croissant et est alimenté par les

---

<sup>126</sup> Nicolas MANITAKIS, « Étudiants étrangers, universités françaises et marché du travail intellectuel », *op. cit.* ; Pierre MOULINIER, *Les étudiants étrangers*, *op. cit.*, p. 373-394. Pourtant, en 1911, seuls 541 médecins étrangers exercent en France (2,6 % des médecins), mais 355 d'entre eux sont installés dans le département de la Seine (8,2 % de l'ensemble du département). Jacques LEONARD, *La médecine entre les savoirs et les pouvoirs*, *op. cit.*, note 40, p. 341. Plus généralement sur la défense du « travail national » : Gérard NOIRIEL, *La tyrannie du national*, *op. cit.* ; ID., *Immigration, antisémitisme et racisme*, *op. cit.*, p. 135-206.

<sup>127</sup> Julie FETTE, *Xenophobia and Exclusion in the Professions in Interwar France*, thèse de doctorat en histoire, New York University, sous la dir. de Herrick Chapman et Gérard Noiriel, 2001, p. 62-63.

<sup>128</sup> « Les Étrangers à la Faculté », *LAJM*, mai 1912, 3<sup>e</sup> année, n° 19, pp. 8-9. En 1909, 402 des 633 étrangers inscrits à la Faculté de médecine de Paris sont ressortissants de l'Empire russe ; ils sont 534 sur 791 en 1913. Dans l'ensemble des facultés, les Russes représentent respectivement 55,2 % et 46,5 % des étrangers en 1909 et 1913. Pierre MOULINIER, *Les étudiants étrangers*, *op. cit.*, p. 143-144.

étudiants, les praticiens, ainsi que certains politiques. Le conseil d'administration du Syndicat médical de Paris fait part en octobre 1912 d'une discussion qui a animé ses membres sur la possibilité d'exclure les étrangers des concours de l'internat et de l'externat. En décembre, deux députés font une proposition de loi allant dans ce sens. Les membres de l'ACMP se font l'écho de ce mouvement, voire soutiennent pour certains des mesures restrictives<sup>129</sup>.

Les membres de l'ACMP et leurs camarades carabins ne sont pas les seuls à se mobiliser autour de la « question des étrangers ». Ces débats agitent également les AGE et les étudiants d'autres disciplines. La concurrence entre les deux types d'association contribue à faire passer le débat au niveau national. En ce qui concerne la réforme de l'enseignement médical, les demandes des étudiants portées par certaines associations ne peuvent être réglées qu'au niveau national (ministériel). En 1907 est fondée l'Union Nationale des Associations d'Étudiants de France (UNAEF), qui regroupe une partie des AGE. Une organisation nationale existe désormais pour défendre les revendications des étudiants. Dès le congrès fondateur, la « question des étrangers » est à l'ordre du jour. Lors du septième congrès, en mai 1914, un triple vœu est adopté, sur proposition du président de la section de médecine de l'AGEP. Il résume les principales revendications des années précédentes :

a) Internat. Que les étudiants étrangers participants au concours soient désormais nommés internes *hors cadres*, mais à leur rang de classement. b) Que les pouvoirs publics se montrent plus difficiles pour les équivalences au baccalauréat et pour la transformation du diplôme d'Université en diplôme d'État. c) Et que tout étranger se faisant naturaliser en vue de cette transformation, le fasse avant l'âge de trente ans et soit tenu d'accomplir son temps de service actif<sup>130</sup>.

Nous ignorons la teneur des débats, mais les motions adoptées par les étudiants, au sein de leurs associations ou lors de congrès, ne sont jamais des considérations générales sur le bienfondé de l'accueil d'étrangers par les universités françaises ou sur d'éventuels reproches concrets qu'ils auraient à faire aux étudiants étrangers (à l'exception d'encombrer les facultés). Il s'agit de formules « juridiques », neutres, qui visent à la restriction des droits des étrangers (ou au renforcement de leurs devoirs), en faisant référence au cadre législatif ou au système universitaire, comme l'illustre le triple vœu adopté en 1914. Les membres des Asso-

---

<sup>129</sup> Les deux députés sont Joseph Denais (avocat à la Cour, élu député de la Seine en 1911, siège au groupe Action libérale, membre de la Ligue de la Patrie française et co-directeur de *La Libre Parole*) et Amédée Peyroux (médecin-major de 2<sup>e</sup> classe démissionnaire, il est élu député de Seine-Inférieure en 1912, siège avec les Républicains progressistes, groupe de droite). La proposition de loi est reproduite in « À propos des étudiants étrangers », *LAJM*, décembre 1912, 3<sup>e</sup> année, n° 26, pp. 3-4. Voir aussi F. S., « Les Étudiants étrangers et l'Internat des hôpitaux », *Ibid.*, février 1913, 4<sup>e</sup> année, n° 28, pp. 4-6.

<sup>130</sup> SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS DE NANCY, *Fêtes universitaires à l'occasion du VII<sup>me</sup> congrès de l'Union Nationale des Associations d'Étudiants*. Nancy, 20-25 mai 1914, 1914, p. 38. Nous traiterons de la création de l'UNAEF au Chapitre 9.

ciations corporatives ont eux aussi fondé une Fédération nationale. Lors du premier véritable congrès de la Fédération, à Paris en mars 1913, ils proposent et adoptent également une série de vœux, parfois assez larges, mais dont le ton neutre et « juridique » tranche avec nombre d'articles publiés dans leurs bulletins, parfois bien plus agressifs<sup>131</sup>.

Durant les dernières années avant la guerre, la « question des étrangers » est l'un des sujets les plus discutés par les étudiants, comme en témoigne une enquête sur ce thème dans un journal étudiant indépendant. Reconnaisant que la question fait débat, son auteur ne débute pas moins pour autant en affirmant : « Ce qu'il y a de certain [...], c'est la trop grande facilité avec laquelle on accueille les étrangers chez nous [...] Il y a là quelque chose de choquant et sur lequel on doit attirer l'attention des autorités universitaires<sup>132</sup> ».

Les réformes du service militaire de 1905 et 1913 ont été un puissant moteur du développement de la « question des étrangers ». Elles rendent obligatoire le service de deux puis trois ans pour tous les Français – alors que les étudiants avaient auparavant la possibilité de ne servir qu'un an au lieu de trois. Les étudiants français se sentent alors de plus en plus lésés par rapport aux étrangers et aux femmes. Ainsi, les représentants des associations à l'UNAEF adoptent à l'unanimité moins une voix lors du congrès de 1913 le vœu que « tout diplôme ne permettra l'accès de professions rétribuées ou réglementées par l'État aux étrangers naturalisés que s'ils ont été réformés ou s'ils ont accompli leurs années de service militaire<sup>133</sup> ».

Ces campagnes contre les étudiants étrangers, que certains groupes politiques comme l'Action française essayent de récupérer à leur profit via une campagne de presse contre « les métèques au Quartier latin », ne signifie pas une xénophobie (antisémite) aussi violente et partagée parmi les étudiants français qu'en Allemagne<sup>134</sup>. Le groupe national les plus fortement représenté (les Russes) est parfois spécifiquement visé, mais là encore dans une moindre mesure qu'en Allemagne. Durant les dernières années avant la guerre néanmoins, dans ce climat où la « question des étrangers » est omniprésente dans les journaux et congrès étudiants, se développe, sinon une xénophobie grandissante, du moins un mouvement de repli national. Un étudiant en lettres de l'AGEP, dans un rapport au congrès de 1910 de l'UNAEF, se désole du « spectacle que présentent ces cours, la chaire assiégée par des rangs épais d'étudiantes et d'étudiants russes, allemands, anglais, américains [...] laissant à peine

---

<sup>131</sup> Voir par exemple le Rapport présenté par l'ACMP, reproduit in « Les étrangers dans les Écoles de médecine et dans le Corps médical », *L'AJM*, mars 1913, 4<sup>e</sup> année, n° 29, pp. 6-12.

<sup>132</sup> Marcel DESBORDES, « Devons-nous attirer les étudiants étrangers ? », *L'Écho des Étudiants*, 11 mai 1911, p. 1. Voir la suite de l'enquête, inachevée, dans les numéros (non numérotés) des 18 mai et 4 juin 1911.

<sup>133</sup> *L'Université de Paris*, numéro spécial consacré aux travaux de la réunion du Comité de l'Union Nationale des Associations d'Étudiants de France, mai 1913, 29<sup>e</sup> année, n° 210, p. 14. Nous reviendrons sur la question du service militaire au Chapitre 8.

<sup>134</sup> Sur les tentatives de récupération politique, cf. Chapitre 10.

quelques places tout au fond aux étudiants français de licence<sup>135</sup> », bien qu'il se défende de toute xénophobie. Lors de l'assemblée générale de l'AGE de Paris du 11 mars 1913, les membres présents votent « à l'unanimité moins 25 voix et 5 abstentions » une motion stipulant que « pour participer aux élections du Comité et des bureaux de sections, les membres de l'Association devront justifier de leur nationalité française »<sup>136</sup>. Pour la première fois depuis la création en 1884 de l'AGEP, le droit de vote des membres étrangers est remis en cause. Jusqu'alors, les étrangers ne pouvaient pas être élus au comité mais pouvaient rejoindre l'AGEP au même titre que les Français et bénéficiaient des mêmes droits qu'eux. Les membres étrangers étaient, selon le rapport du trésorier présenté au début de l'assemblée générale, moins de 150 au sein de l'association.

Durant les quinze années avant la Première Guerre mondiale naît la « question des étrangers » parmi les étudiants français. Les plus mobilisés sont les carabins, car ils s'estiment victimes de la concurrence étrangère alors que leur profession serait déjà encombrée. Plus généralement, beaucoup d'étudiants estiment que les étrangers abusent de l'hospitalité des universités françaises. La récupération et la mobilisation politiques de cette problématique et la violence xénophobe des étudiants connaissent leur véritable expansion après la guerre<sup>137</sup>. En Allemagne, la xénophobie antisémite est déjà largement présente au début du siècle.

### 3. 2. Xénophobie antisémite et antislavisme : la « *Ausländerfrage* »

En Allemagne, des articles dans lesquels le terme de « *Ausländerfrage* » est employé paraissent dans les années 1890. Après 1900, ce thème devient central dans les débats autour de l'enseignement supérieur, comme l'illustre la principale revue de questions académiques, les *Hochschulnachrichten*. Dans cette revue, l'inflation du nombre de publications sur ce sujet débute au cours des années 1900 pour ne plus s'arrêter jusqu'à la guerre<sup>138</sup>. On retrouve la

---

<sup>135</sup> « Rapport de M. Barquissau », in ASSOCIATION GENERALE DES ÉTUDIANTS DE PARIS, *Les Travaux du congrès*, op. cit., p. 15.

<sup>136</sup> « Assemblée générale du 11 mars 1913 (suite) », *L'UdP*, 15 avril 1913, 29<sup>e</sup> année, n° 4, p. 8. Là aussi, le vote de cette disposition excluante s'inscrit dans le contexte de la loi de Trois ans. Sur la montée de la xénophobie à Paris : Pierre MOULINIER, *Les étudiants étrangers*, op. cit., p. 363-371.

<sup>137</sup> Julie FETTE, *Xenophobia and Exclusion*, op. cit. ; ID., *Exclusions*, op. cit.

<sup>138</sup> Sur tout ce qui suit : Claudie WEILL, *Étudiants russes*, op. cit., qui propose notamment un aperçu de nombreuses actions menées contre les étudiants russes dans divers établissements ; Mario KLOTZSCHE, « Die 'akademische Ausländerfrage' in den Hochschulnachrichten. Ein Beitrag zur Untersuchung des öffentlichen Diskurses über Fremde an deutschen Hochschulen vor dem 1. Weltkrieg », in Hartmut Rüdiger PETER et Natalia TIKHONOV (dirs.), *Universitäten als Brücken in Europa*, op. cit., pp. 195-212 ; ID., « Die Perzeption ausländischer Studenten durch die deutsche Studentenschaft und die 'Ausländerfrage' », in Hartmut Rüdiger PETER (dir.), *Schnorrer, Verschwörer, Bombenwerder? Studenten aus dem Russischen Reich an deutschen Hochschulen vor dem 1. Weltkrieg*, Frankfurt am Main et al., Peter Lang, 2001, pp. 117-141 ; Hartmut Rüdiger

même chronologie dans les *Akademische Blätter* et les *Burschenschaftliche Blätter*, tandis que la question n'est guère évoquée dans les *Academische Monatshefte* des *Corps*. Les *Akademische Blätter* sont, parmi les organes étudiants, le journal qui consacre le plus d'articles à la « question des étrangers ». Cela s'explique par trois raisons principales : l'organe des VDSSt est celui où les membres étudiants ont le plus la parole ; le *Kyffhäuser-Verband* rassemble les VDSSt des *Technische Hochschulen* et des universités (contrairement aux fédérations des *Corps* et des *Burschenschaften*) et, avant 1905, ce sont principalement les étudiants des TH qui mènent des actions contre les étudiants étrangers ; l'antisémitisme joue un rôle important dans la stigmatisation des étudiants étrangers, qui viennent surtout de Russie, et les membres des VDSSt n'ont jamais, malgré le renouvellement des effectifs depuis 1880, abandonné la lutte antisémite.

Des étudiants des TH ont organisé des manifestations et fait circuler des pétitions durant la seconde moitié des années 1890 contre les étudiants étrangers, par exemple à Brunswick en 1898 contre « l'encombrement » qu'ils estiment causé par ces derniers. Dans les universités, les premiers mouvements hostiles aux étrangers débutent durant les premières années du XX<sup>e</sup> siècle et marquent la genèse d'une série d'actions irrégulières et non (ou peu) coordonnées, jusqu'à la guerre, dans lesquelles les carabins jouent un rôle moteur. Mi-juillet 1901, 78 *Klinizisten* (ou *Kliniker*, étudiants en médecine ayant terminé la partie initiale de leurs études, réussi le premier examen, appelé *Physikum*, et suivant désormais l'enseignement pratique en clinique), sur la centaine que compte Heidelberg, signent une pétition remise au Sénat académique, dans laquelle ils se plaignent d'une partie des étudiants russes. Ceux-ci ne respecteraient pas les règlements, ne maîtriseraient pas l'allemand, notamment à l'écrit, ce qui accablerait de travail les étudiants auxiliaires d'un professeur (*Famulus*) qui doivent prendre en charge toute la partie écrite dont ne peuvent s'occuper les auxiliaires russes. Cela empêcherait une bonne entente générale au sein du groupe et surtout conduirait à abaisser le prestige de la médecine aux yeux des patients. Selon les signataires, la raison principale de ces maux est le manque de bonne formation des étudiants russes avant leur arrivée en Allemagne. Ils soumettent alors aux autorités trois revendications : 1) les étrangers des deux sexes ne doivent pouvoir poursuivre des études de médecine que sur la présentation d'un diplôme témoignant d'une formation initiale équivalente à celle couronnée par le *Reifezeugnis* allemand ;

---

PETER *et al.*, « Studenten aus dem Russischen Reich, der 'Klinikerstreit' und die 'akademische Ausländerfrage' an der Universität Halle vor dem 1. Weltkrieg », in Hermann-J. RUIEPER (dir.), *Beiträge zur Geschichte der Martin-Luther-Universität Halle-Wittenberg 1502-2002*, Halle (Saale), Mitteldeutscher Verlag, 2002, pp. 377-406 ; Daniela SIEBE, « *Germania docet* », *op. cit.*, p. 136-156. Hartmut Peter a dirigé un projet de recherche au début des années 2000 sur les étudiants russes en Allemagne avant la Première Guerre mondiale, ce qui explique le nombre élevé de publications.

2) la formation en clinique ne doit être permise aux étrangers que s'ils ont réussi le *Physikum* ; 3) les postes d'auxiliaires ne doivent être offerts qu'aux étrangers qui maîtrisent la langue allemande à l'écrit et à l'oral et uniquement s'il manque de candidats allemands. Certains organes de corporations étudiantes contribuent à la publicité nationale du mouvement naissant en lui apportant leur soutien<sup>139</sup>.

En réaction, quatorze étudiants russes réfutent (bien que parfois sans réels arguments) dans une lettre au Sénat académique, rédigée dans un allemand parfait, l'ensemble des reproches qui leur sont faits. Seuls quatre Russes suivraient les enseignements en clinique et ne peuvent donc pas faire de concurrence aux Allemands. Ils récusent également les accusations de manque de maîtrise linguistique ; les professeurs y seraient particulièrement attentifs avant d'engager un auxiliaire. Un seul Russe aurait obtenu un tel poste durant l'année passée. Ils insistent sur leur reconnaissance envers l'université allemande, son hospitalité, et le fait qu'ils ne sont là que pour obtenir une formation scientifique. Une déclaration semblable est publiée dans le *Heidelberger Tageblatt*. Peine perdue : dès le 2 août, le Sénat académique décide de durcir les conditions d'accès des étrangers à la Faculté de médecine et accepte l'une des revendications des *Klinizisten*, l'obligation de présenter un diplôme équivalent à l'*Abitur*. De plus, la liste nominale des étrangers ayant le droit de pratiquer la médecine est désormais affichée dans toutes les cliniques de l'université<sup>140</sup>.

La répartition des étrangers est très inégale entre les universités, variant de 1,9 % à Kiel ou Greifswald à 13,4 % à Berlin en moyenne entre 1890 et 1914<sup>141</sup>. Les événements d'Heidelberg illustrent bien une spécificité des mouvements menés par des étudiants allemands contre les étrangers, qu'ils jugent en trop grand nombre : tous ne sont pas visés (du moins pas au même titre). Les Russes et, par extension, les Slaves, sont la cible privilégiée sinon exclusive des mécontentements. Claudie Weill a recensé, pour la période 1900-1914, 9 110 Russes (dont 299 étudiantes) inscrits dans les universités allemandes et 4 916 (dont 35 étudiantes) dans les TH. Le panslavisme est vu comme une menace pour le *Deutschtum*. Les citoyens de l'Empire russe forment très largement le contingent le plus important d'étudiants étrangers en Allemagne. Parmi eux, ce sont les juifs qui sont le plus souvent attaqués ou du

---

<sup>139</sup> « Bitte der Heidelberger Klinizisten an dem hohen Senat », 13 juillet 1901, UAH, RA 7356 « Beschwerde deutscher Medizinstudenten über das Benehmen und die Vorbildung russischer Studenten und Studentinnen », 1901. Dans la presse étudiante : « Von den Hochschulen », *BBl.*, 1<sup>er</sup> août 1901, Jg. 15, n° 9, pp. 219-220.

<sup>140</sup> Lettre du 22 juillet 1901 au Sénat académique, UAH, RA 7356 ; « Die russischen Studenten in Heidelberg », *AkBl.*, 16 août 1901, Jg. 16, n° 10, p. 162.

<sup>141</sup> Le pourcentage moyen d'étudiants étrangers entre 1890 et 1914 est de : Berlin 13,4 ; Heidelberg 13,1 ; Leipzig 11,3 ; Halle, Jena 9,3 ; Göttingen, Königsberg 7,3 ; Munich 7,2 ; Fribourg 6,9 ; Würzburg 4 ; Gießen 3,7 ; Erlangen, Breslau, Bonn 3,1 ; Tübingen 2,5 ; Rostock 2,4 ; Kiel, Greifswald 1,9. Daniela STIEBE, « *Germania docet* », *op. cit.*, p. 282.

moins visés, et ce jusqu'au sommet de l'État<sup>142</sup>. Plus précisément, comme l'a montré Weill, qui a bien plus insisté que les historiens et historiennes allemands sur le cœur antisémite de la xénophobie des étudiants, c'est une figure de l'étudiant (ou de l'étudiante) russe bien particulière qui est élaborée et violemment rejetée dans nombre de publications et pétitions : pauvre, maîtrisant mal l'allemand, ayant une éducation insuffisante et ne disposant pas des diplômes normalement exigés, juif, révolutionnaire fuyant le tsarisme. Le nombre de juifs parmi les Russes qui viennent étudier en Allemagne est en effet élevé, car en 1887, un *numerus clausus* extrêmement discriminant envers eux a été mis en place en Russie<sup>143</sup>. Le « *Ostjude* » incarne tout ce que rejettent les étudiants allemands. S'ils sont particulièrement nombreux dans les facultés de médecine, c'est parce que la médecine libérale est l'une des rares professions dans laquelle ils ne sont pas officiellement discriminés.

Dans les journaux des corporations étudiantes, tous les articles vont dans le même sens : pour une limitation du nombre d'étudiants étrangers. Cette « marée de Russes » (« *Russenflut* ») est régulièrement dénoncée. Les étudiants russes juifs sont très souvent spécifiquement visés. On relève sept arguments principaux : l'encombrement des amphithéâtres et des laboratoires par les étrangers qui prennent la place des Allemands, leur mauvais comportement, leur incompetence linguistique, leur mauvaise formation scientifique contribuant à abaisser le niveau des enseignements, leur dangerosité politique (ils propageraient des idées socialistes voire nihilistes), le coût financier qu'ils représentent pour l'État et la concurrence néfaste qu'ils présentent pour l'économie et le commerce de l'Allemagne, car, y ayant reçu un enseignement de grande qualité, ils pourront le mobiliser contre ses intérêts dans le futur. Dans les différents organes des *Freistudentenschaften* seulement, de véritables débats sur l'accueil des étudiants étrangers ont lieu. Certains ont des arguments proches des membres des corporations, au contraire d'autres, nombreux, plaident pour un accueil ouvert, souvent au nom du prestige de la *Kultur* et de la science allemandes. En 1901, certaines *Freistudentenschaften* adoptent néanmoins une motion proposée par la FrSt de l'École de commerce de Leipzig, ouvertement dirigée contre les étudiants russes, polonais et tchèques. À l'inverse de la radicalisation des arguments dans les journaux de nombreuses corporations, les positions (relativement) libérales sont toujours défendues jusqu'à la guerre. Cela conduit certains membres de corporations, lors de conflits larvés avec des *Freistudenten*, à utiliser leur libéra-

---

<sup>142</sup> Cf. la déclaration du *Kultusminister* prussien de décembre 1905 citée in Claudie WEILL, *Étudiants russes*, *op. cit.*, p. 73.

<sup>143</sup> La part d'étudiants juifs dans les établissements des grandes villes est fixée à 3 %, à 5 % dans les zones hors des espaces d'habitat autorisés aux juifs et à 10 % dans les espaces autorisés.

lisme avéré ou supposé envers les étrangers (sous-entendu : contre les intérêts allemands), comme argument pour les disqualifier<sup>144</sup>.

Lors des années 1900, la « *Ausländerfrage* » est à l'ordre du jour de nombreux congrès nationaux d'étudiants, mais aussi des autorités universitaires, puisqu'il s'agit par exemple du premier point du programme de la conférence des recteurs de mai 1905. Parfois les mobilisations contre les étrangers sont portées par des organisations particulières. Les cliniciens de nombreuses universités se réunissent au cours de la décennie 1900 en associations, nommées *Klinikerschaften*, unies en une fédération nationale, le *Verband Deutscher Kliniker*. Ces organisations possèdent des similarités avec les Associations corporatives françaises, en se donnant pour but de défendre les intérêts communs d'études et professionnels des membres et de renforcer les liens entre étudiants et enseignants. Certaines d'entre elles pratiquent officiellement une politique de recrutement xénophobe et antisémite. Ainsi, ne peuvent rejoindre la *Klinizisten-Vereinigung* de Fribourg que les étudiants allemands et chrétiens<sup>145</sup>. La mobilisation d'étudiants contre les étrangers qui a connu l'écho le plus fort est la grève des cliniciens (« *Klinikerstreik* ») de Halle de 1912/13. Comme l'ont montré plusieurs auteurs, cette action est difficilement explicable par la soudaine augmentation d'étudiants étrangers en médecine. Ils sont au contraire bien moins nombreux qu'une décennie auparavant. Le facteur conjoncturel déterminant est l'autorisation particulièrement libérale accordée par la faculté aux étudiants russes de s'immatriculer sans diplôme leur garantissant l'accès à l'enseignement supérieur et à suivre l'enseignement pratique en clinique sans *Physikum*.

Les membres de la *Klinikerschaft* de Halle rédigent deux pétitions dans lesquelles ils demandent la fin des dispenses accordées aux étrangers. Leurs arguments reprennent ceux avancés les années précédentes, mais ils prennent soin de ne pas viser un groupe national particulier ou d'employer une rhétorique agressive. L'une est soumise au ministre – qui rejette leurs revendications –, l'autre aux professeurs de la faculté – qui les ignorent. En réaction, l'ensemble des 65 cliniciens allemands se met en grève le 12 décembre 1912. L'événement, inédit, connaît un fort écho dans la presse locale dès le lendemain, puis nationale les jours suivants. Les soutiens de la presse nationaliste sont nombreux, mais les critiques également. Paul von Salvisberg, éditeur de la revue d'enseignement supérieur *Hochschulnachrichten* et qui a de longue date pris parti en faveur des étudiants étrangers, cherche à décrédibiliser les étudiants grévistes, en dénigrant non pas l'objet de leur action mais sa forme même : il est

---

<sup>144</sup> Cf. du membre d'une *Burschenschaft* d'une TH : K. KOBER-THERUSCIA, « Der Streit zwischen Korporationen und Freistudentenschaft in Dresden », *Deutscher Burschenschaftler*, mars 1913, Jg. 22, n° 12, pp. 265-270.

<sup>145</sup> « Satzungen der Freiburger Klinizisten-Vereinigung », § 3, 15 novembre 1900, manuscrit, UAF, B1/2706 « Freiburger Klinizistenvereinigung », 1900-1911.

indigne de leur part d'utiliser le même procédé que des ouvriers socialistes. La grève s'avère pourtant efficace : dès le 16 décembre, le *Kultusminister* émet une circulaire dans laquelle il accepte les revendications des cliniciens. Leur action se poursuit néanmoins après les vacances de Noël, et un congrès national des *Klinikerschaften* est organisé à Leipzig en janvier 1913, lors duquel une motion réclamant la restriction de l'accès des étrangers aux études médicales est votée et envoyée à l'ensemble des facultés de médecine du pays.

Face à ces mobilisations des étudiants, les pouvoirs publics prennent un ensemble de mesures tendant à une restriction toujours plus grande du droit des étrangers de s'inscrire dans les universités allemandes. Ces mesures s'inscrivent dans un climat de suspicion plus générale envers les étudiants venant de l'Est, surtout Russes et Polonais, concernant leurs potentielles activités politiques agitatrices<sup>146</sup>. Elles sont principalement de trois ordres : équivalences des diplômes, frais, limitation des effectifs. Surtout après 1906, le gouvernement prussien invite fortement les membres des autorités universitaires à suivre précisément les réglementations en vigueur concernant les étudiants non-ressortissants du *Reich*. Cela passe notamment par la restriction des reconnaissances d'équivalence de diplômes et l'abandon ou du moins la forte limitation des dispenses de diplômes (le *Physikum* pour les médecins). Après avoir longtemps hésité, les membres des gouvernements et des autorités académiques des différents États décident – à des rythmes différents – plusieurs hausses consécutives entre 1911 et 1913 des frais de scolarité pour les étudiants étrangers. Le *numerus clausus* est vu négativement par la majorité des professeurs et hommes politiques, car contraire à la tradition d'accueil des universités allemandes. Des contingents maximums sont tout de même mis en place dans plusieurs États. Ils visent, indirectement mais consciemment, les ressortissants de l'Empire russe. En Bavière, un *numerus clausus* est instauré en 1911 et précisé en 1913. Le nombre d'étudiants étrangers venant d'un même pays ne doit pas excéder 400 individus, dont 150 au plus en médecine. Le ministre prussien prend, après la grève de Halle, une mesure similaire et limite à 900 le nombre d'étudiants étrangers d'un même pays. En Bavière comme en Prusse, seul le nombre de ressortissants de l'Empire russe dépassait les années précédentes ce quota.

Les étudiants étrangers ne représentent pas pour les Allemands une concurrence professionnelle, puisqu'ils ne peuvent s'établir en Allemagne, même comme médecins. Le cœur de la mobilisation des étudiants allemands contre les étrangers qu'ils jugent trop nombreux est bien véritablement xénophobe et antisémite.

---

<sup>146</sup> Sur les poursuites menées par les autorités contre les associations d'étudiants polonais à Halle, régulièrement dissoutes, cf. Florian KEMMELMEIER, « Polnische Studentenvereine in Halle (1880-1914) », in Hartmut Rüdiger PETER et Natalia TIKHONOV (dirs.), *Universitäten als Brücken*, op. cit., pp. 279-298.

## Conclusion du Chapitre 7

Une tension croissante caractérise les universités allemandes comme françaises à partir de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. D'un côté, les critiques adressées par les étudiants à la fois contre la trop grande spécialisation et contre l'aspect trop théorique de leurs études se font de plus en plus fortes. De l'autre, le perfectionnement disciplinaire est jugé nécessaire par les professeurs, alors que nombre de professions scientifiques connaissent justement des changements rapides, dus à la spécialisation grandissante. Toutes les disciplines sont concernées, bien qu'à des degrés divers, de la littérature aux sciences naturelles, en passant par le droit, mais c'est – surtout en France – en médecine que le phénomène est le plus aigu. Dans les deux pays, les étudiants mettent à contribution leurs organisations pour chercher à régler ce conflit. En Allemagne, l'objectif est l'*Allgemeinbildung*, qui joue un rôle majeur dans les *Freistudentenschaften* mais presque aucun à l'opposé, dans les *Corps*. Pour les *VDst.er* cette formation complémentaire doit avant tout être politique. En France aussi, les étudiants cherchent à approfondir ou enrichir leur enseignement universitaire au sein de leurs organisations. Néanmoins, surtout ceux engagés au sein des Associations corporatives, ils se mobilisent également concrètement pour ce qu'ils pensent être nécessaire à la défense de leurs études. En Allemagne, aucune mobilisation équivalente n'a lieu avant le début des mouvements contre le nombre jugé trop important d'étudiants étrangers. Pour « se défendre » les étudiants allemands désignent donc une minorité comme responsable. La « question des étrangers » ne peut, de ce fait, pas être mise au même niveau que la « *Ausländerfrage* ». Non pas que la xénophobie, parfois mêlée à l'antisémitisme, n'existe pas en France, mais les tentatives de restriction des droits et de la place des étudiants étrangers par des étudiants français (surtout les carabins) s'inscrivent dans un mouvement de mécontentement beaucoup plus large, qui touche autant leurs camarades étrangers que leurs professeurs ou le gouvernement. La « *Ausländerfrage* » est quant à elle une question au fonctionnement indépendant. Elle s'inscrit dans les transformations générales de l'enseignement supérieur (la hausse des effectifs), mais pas dans le cadre plus large de demandes formulées par des étudiants pour des réformes de leur cursus et de l'enseignement.

Les membres des *Verbindungen* sont en effet bien plus occupés au maintien voire au renforcement de leur cohésion interne, passant par des pratiques ritualisées (duels et beuveries), tandis que de nombreux étudiants français chargent leurs représentants de défendre leurs intérêts non pas seulement du point de vue de leurs études, mais plus généralement en tant

que citoyens français. C'est ce que nous allons voir dans le prochain chapitre, qui porte sur les formes de socialisation masculines.

## **Chapitre 8. Des hommes au service de la nation**

La socialisation étudiante est aussi une socialisation physique, virile, masculine. En effet, à une politisation fondée sur la construction d'une frontière avec la politique partisane et une formation intellectuelle imprégnée de l'idéal de la culture générale ou de la *Bildung*, s'ajoute un troisième aspect fondamental de l'habitus de l'étudiant comme homme de demain : une masculinité estudiantine. Les organisations étudiantes sont au cœur de ce processus, en tant que groupes de pairs exclusivement (ou presque exclusivement dans de rares cas) masculins, où les étudiants se retrouvent, discutent, lisent, jouent, fêtent, boivent, pratiquent du sport ou s'entraînent au duel ensemble. La cohésion du groupe par des formes de sociabilité communes est essentielle. Dans le cadre d'une analyse des rapports entretenus par les étudiants avec l'État, la politique, la nation, trois phénomènes doivent retenir notre attention.

L'historienne Anne-Marie Sohn a montré qu'il existe, dans la France du XIX<sup>e</sup> siècle, un lien étroit entre démocratisation politique et pacification de la masculinité, ce qu'elle appelle l'émergence d'une « masculinité apaisée », liée à l'« idéal nouveau » porté par les républicains de la démocratie libérale et parlementaire<sup>1</sup>. Malgré quelques variations régionales ou sociales, elle considère que ce phénomène, lent et progressif, caractérise l'ensemble des classes sociales. Sohn évoque à de nombreuses reprises les étudiants dans son ouvrage. Dans la mesure où les dirigeants politiques autorisent, reconnaissent, soutiennent les organisations étudiantes dans les deux pays, construisant ainsi un cadre favorable à la pacification, nous allons soumettre dans une première partie la thèse de Sohn à la comparaison avec l'Allemagne, à travers l'étude des pratiques de sociabilité des étudiants au sein de leurs organisations et du rapport des étudiants aux étudiantes et aux femmes en général.

L'expansion du sport est un des grands phénomènes de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Il sera de ce fait question de manière plus spécifique dans une deuxième partie du développement du sport parmi les étudiants. L'accueil favorable ou les résistances opposées à l'importation de sports anglais constituent une porte d'entrée privilégiée pour étudier les phénomènes d'acculturation ou de réinterprétation nationale. L'historienne Christiane Eisenberg a montré la retraduction des significations des trois principaux sports anglais par la bourgeoisie et la

---

<sup>1</sup> Anne-Marie SOHN, « *Sois un homme !* » *La construction de la masculinité au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Seuil, coll. « L'univers historique », 2009. Il faut souligner que « la 'masculinité' est une notion étrangère aux hommes du XIX<sup>e</sup> siècle. Ces derniers ne connaissent qu'une 'virilité' réduite à ses fondements biologiques. » (p. 11). Le concept de masculinité sert donc de catégorie d'analyse pour problématiser cette « virilité » considérée par les hommes du temps comme « naturelle ».

noblesse allemandes à la fin du siècle, auxquels elles ont rattaché des valeurs qu'elles jugeaient spécifiquement « allemandes » : le football comme champ de bataille, le tennis comme prolongation de l'escrime et du duel, l'équitation comme incarnation de l'esprit chevaleresque de l'officier<sup>2</sup>. Les membres des organisations étudiantes participent-ils à cette entreprise de reformulation nationale ? Le sport est-il plus accepté par les *Verbindungsstudenten* ou les *Freistudenten* ? En France, le sport a été l'un des outils de la mobilisation de la jeunesse afin de diffuser l'« idéologie républicaine » parmi les écoliers<sup>3</sup>. Quelle part y prennent les étudiants ? Le sport se diffuse-t-il plus vite en France qu'en Allemagne ? Plus généralement, dans les deux pays, quels débats ont lieu autour du sport ? Quels moyens pratiques sont mis en place pour son développement ?

Un troisième phénomène permet de relier la socialisation masculine des étudiants à leur rapport à l'État et à la nation. Il ne concerne en effet que les hommes : la conscription. En France, la réforme du service militaire a été l'une des premières à être mise en place après la défaite de 1870/71, avec une première loi d'inspiration prussienne dès 1872. Trois autres grandes réformes, auxquelles nous nous intéresserons plus particulièrement, sont votées en 1889, 1905 et 1913. En Allemagne, une loi d'Empire est votée en 1874, portant généralement sur l'organisation militaire et reprenant largement le système prussien. Malgré quelques modifications, le système binaire de la conscription obligatoire ne change pas : tandis que le service actif est normalement de trois ans, les étudiants peuvent s'engager volontairement pour un an, puis prétendre devenir officier de réserve. La conscription est pour les dirigeants politiques du XIX<sup>e</sup> siècle un puissant outil d'intégration nationale. Quelle place accordent les étudiants à l'expérience physique et sociale qu'est le service militaire dans leur formation comme hommes de demain ? Cherchent-ils à utiliser leurs organisations pour se saisir de cette obligation militaire, s'y préparer, l'intégrer véritablement à leur formation, la réformer ?

---

<sup>2</sup> Christiane EISENBERG, « *English sports* » und deutsche Bürger. *Eine Gesellschaftsgeschichte 1800-1939*, Paderborn et al., Ferdinand Schöningh, 1999, p. 233. Au tournant du siècle, trois groupes sociaux sont selon Eisenberg au cœur du développement du sport : le haut des élites sociales et économiques (les « dix mille plus riches », « *oberen Zehntausend* »), la bourgeoisie éduquée (*Gebildeten*) et les employés (*Angestellten*). Ils forment néanmoins rapidement une minorité numérique (la plus élevée socialement) des sportifs pratiquants. Sur l'idéal chevaleresque et plus généralement l'habitus de l'officier : Franz Carl ENDRES, « *Soziologische Struktur und ihr entsprechende Ideologien des deutschen Offizierkorps vor dem Weltkriege* », *Archiv für Sozialwissenschaft und Sozialpolitik*, vol. 58, n° 2, octobre 1927, pp. 282-319.

<sup>3</sup> Pierre ARNAUD (dir.), *Les athlètes de la République. Gymnastique, sport et idéologie républicaine*, 2<sup>e</sup> éd., Paris, France, L'Harmattan, coll. « Espaces et temps du sport », 1998 (1987) ; ID., *Le militaire, l'écolier, le gymnaste. Naissance de l'éducation physique en France, 1869-1889*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1991.

## **1. Les études comme moment de socialisation masculine**

La période des études supérieures est, pour les 1 à 2 % des jeunes hommes d'une classe d'âge qui atteignent ce niveau de scolarisation, celle de la dernière phase du processus d'acquisition de l'habitus masculin bourgeois, commencé dès l'enfance, puis surtout à partir de l'enseignement secondaire. Pour saisir cette socialisation masculine, nous aborderons d'abord de manière large les formes de cohésion et de sociabilité masculines au sein des organisations étudiantes. Dans un second temps, nous questionnerons le processus de « pacification de la masculinité » mis en avant par Anne-Marie Sohn.

### **1. 1. Cohésion du groupe et formes de sociabilité masculine**

Les formes de sociabilité promues au sein des organisations étudiantes se recourent assez largement d'une organisation à l'autre, bien qu'encore une fois, associations françaises et *Freistudentenschaften* soient à rapprocher, tandis que les corporations allemandes présentent un modèle en partie différent, aux rituels, la *Mensur* et la *Kneipe*, spécifiques. Nombre de ces activités sont considérées comme spécifiquement masculines et les femmes en sont exclues, qu'il s'agisse de la consommation d'alcool et de tabac lors de fêtes ou dans le fumoir du local de l'organisation, d'activités physiques et sportives ou même de simples soirées artistiques. Il faut d'abord rappeler que rares sont les organisations étudiantes qui acceptent hommes et femmes. Les *Freistudentenschaften* et certaines AGE (Paris, Montpellier après 1907) forment les principales exceptions. Les corporations sont des organisations entièrement masculines, à tel point que l'évidence du masculin n'est pas précisée dans les statuts et jamais évoquée. En réponse à cette exclusion partielle ou totale, les étudiantes fondent leurs propres organisations. Nous présenterons d'abord quelques formes de sociabilité promues au sein des organisations étudiantes, puis évoquerons les rapports entre étudiants et femmes<sup>4</sup>.

#### ***1. 1. 1. Les formes de sociabilité masculine au sein des organisations étudiantes***

Dans les statuts de la quasi-totalité des organisations étudiantes allemandes figure comme objectif essentiel de l'organisation l'entretien de la « sociabilité » (*Geselligkeit*) étu-

---

<sup>4</sup> Ici peut-être plus qu'ailleurs, nous avons fait le choix, du fait de la diversité des questions posées par la problématique de la socialisation masculine, d'aborder de manière concise une multitude de sujets plutôt que d'en traiter d'un seul de manière approfondie. L'étude de certaines formes de sociabilité sera approfondie plus bas, avec l'analyse de la *Mensur* et de la *Kneipe*, puis de celle du sport. Les relations entre étudiants et étudiantes, et femmes plus généralement, mériteraient des développements bien plus importants, que nous espérons pouvoir mener dans d'autres recherches.

diante entre les membres. C'est là l'un de leurs objectifs principaux : combler le vide créé par la liberté académique, plus tard théorisé sous l'expression « *Humboldtsche Lücke*<sup>5</sup> » (« vide humboldtien »). La vie corporative doit sortir l'étudiant de son isolement et l'entourer comme une deuxième famille. Dans les associations françaises, les étudiants témoignent aussi de cette recherche d'amitiés et de la création d'un groupe de sociabilité, généralement en indiquant dans les statuts que l'association a pour but « d'établir entre ses membres des liens de solidarité<sup>6</sup> ». Néanmoins, certains contemporains comme Émile Durkheim regrettent l'absence de tels liens et dénoncent la solitude de l'étudiant français<sup>7</sup>.

En plus des groupes qui doivent contribuer à la formation intellectuelle des membres, des sections sont créées au sein des AGE et des *Freistudentenschaften* pour permettre aux membres de pratiquer des activités culturelles, artistiques, sportives ou simplement de passer des moments en commun. Au semestre d'été 1910, la FrSt de Berlin possède trois sections intellectuelles (littérature et art dramatique, médecine et sciences naturelles, sciences juridiques et étatiques), deux consacrées aux questions d'actualité (question féminine et espéranto), trois culturelles (art oratoire et débats, musique, jeux) et quatre sportives (tennis, randonnée, gymnastique, athlétisme)<sup>8</sup>. Les sections peuvent néanmoins changer rapidement, selon les demandes, l'engagement et la disponibilité des membres. La vie des membres des AGE et des *Freistudenten* est, entre autres, rythmée par « des conférences d'art, de littérature, de sciences sociales, des réunions mensuelles artistiques et littéraires, des fêtes, concerts, bals<sup>9</sup> », et des « manifestations communes (soirées de sociabilité, excursions en groupe, sections scientifiques, artistiques et sportives), afin de se rapprocher socialement et de s'allier pour travailler ensemble, en tant que jeunes gens de la même université<sup>10</sup> ». En effet, ces activités, outre de divertir et d'occuper l'ensemble des membres ou de plus petits groupes, ont pour but de renforcer la cohésion des membres des organisations étudiantes. Les membres de certaines AGE, notamment de Paris, organisent un grand banquet annuel, lors duquel une personnalité

---

<sup>5</sup> Mohammed RASSEM, « Die prolematische Stellung der Studenten im sogenannten Humboldtschen System », in *Revolution statt Reform? Der Student in Hochschule und Gesellschaft*, Würzburg, Echter-Verlag, coll. « Studien und Berichte der katholischen Akademie in Bayern », n° 44, 1968, pp. 13-36.

<sup>6</sup> ASSOCIATION CORPORATIVE DES ETUDIANTS EN MEDECINE DE PARIS, *Statut et règlement général*, Charleville, Imprimerie du Petit Ardennais, 1902, § 1, p. 3.

<sup>7</sup> Émile DURKHEIM, « Rôle des Universités », *op. cit.*

<sup>8</sup> « Liste der Ehrenbeamten für das Sommer-Semester 1910 », s. d., UAHB, R/S 748.

<sup>9</sup> Georges VIDAL, « Rapport sur les associations d'étudiants », *Bulletin de l'Université de Toulouse*, avril 1899, n° 9, p. 283.

<sup>10</sup> « [...] *um sich gegenseitig als Jünger derselben alma mater durch gemeinsame Veranstaltungen (Gesellschaftsabende, gemeinsame Ausflüge, wissenschaftliche, künstlerische und sportliche Abteilungen) gesellschaftlich näher zu treten und sich zu gemeinsamer Arbeit zu verbinden.* » Georg Wilhelm WAGNER, *Zehn Jahre Bonner Freistudentenschaft*, *op. cit.*, p. 11-12.

généralement choisie parmi les membres honoraires est désignée président et tient un discours de circonstance, ainsi Anatole France en 1895 ou Raymond Poincaré en 1908.

Cette recherche de la cohésion est facilitée et même exigée dans les corporations, car, contrairement aux vastes et libres AGE et FrSt, tous les membres doivent se consacrer à leur corporation. Au sein des *Verbindungen*, toutes les activités des membres, du moins pendant leurs premiers semestres en tant qu'actifs, doivent être réalisées en groupe. La vie corporative happe les nouveaux membres, qui n'ont plus guère de temps à consacrer à leurs études. Les *Burschenschafter* de la Frankonia de Heidelberg doivent déjeuner ensemble tous les jours puis passer du temps dans leur maison ; assister à la *Kneipe* (beuverie) deux fois par semaine, plus le dimanche matin au *Frühschoppen* (beuverie matinale), suivi d'une *Exbummel* (excursion) ; enfin, deux fois par mois est organisée une soirée de jeux où la présence est requise<sup>11</sup>. À cela s'ajoutent les fêtes officielles, l'entraînement quotidien aux armes, les *Mensuren* obligatoires, mais aussi l'ensemble des occupations, pratiques (exercices physiques, conférences, etc.), réunions et soirées non-fixées dans les statuts, mais desquelles s'abstenir trop souvent peut être, au nom de la cohésion du groupe, mal perçu par les *Bundesbrüder*, et éventuellement conduire à une exclusion. « Je venais de la liberté et trouvais la contrainte<sup>12</sup> » résume un membre du Corps Saxonia de Göttingen dans son autobiographie. Cela a conduit à un renforcement de l'entre soi et à une exclusivité grandissante sous l'Empire. La cohésion du groupe passe par des signes extérieurs visibles (*Band* et *Mütze*) et par la réglementation stricte des relations. Les *Verbindungsstudenten* n'ont parfois pas le droit, du moins lors de leur période d'activité, de fréquenter des étudiants non-incorporés. Les non-membres sont exclus des activités des corporations. Ce sont au contraire les *Verbindungsstudenten* qui s'insèrent dans les réseaux de sociabilité élitaires de leur ville, comme la *Museumsgesellschaft*. Tout le discours qu'ils produisent sur eux-mêmes est construit autour de cette recherche de la cohésion masculine : « Nous avons durant ce semestre une série de membres capables et robustes, qui s'occupèrent à la fois d'une solidité suffisante des relations internes et d'une conduite très énergique à l'extérieur<sup>13</sup> ». Malgré l'importance de leurs sections de sociabilité et rencontres

---

<sup>11</sup> BURSCHENSCHAFT FRANKONIA ZU HEIDELBERG, *Verfassung der Burschenschaft Franconia zu Heidelberg*, Zell i. W., Buchdruckerei von Fr. Bauer., 1906, §§ 147-150, p. 30-31.

<sup>12</sup> « *Ich kam aus der Freiheit und fand den Zwang.* » Cit. in Silke MÖLLER, *Zwischen Wissenschaft und « Burschenherrlichkeit »*, *op. cit.*, p. 126 (voir plus généralement sur ces questions p. 124-137).

<sup>13</sup> « *Wir hatten in diesem Semester eine Reihe von tüchtigen, strammen Burschen, welche sowohl für eine genügende Festigkeit der inneren Verhältnisse, als auch für ein sehr forsches Auftreten nach Außen sorgten.* » BURSCHENSCHAFT ALLEMANNIA ZU HEIDELBERG, « *Jahresbericht 1880/81* », p. 2.

diverses devant renforcer leur solidarité, il n'est pas possible pour les membres des FrSt et des AGE de former un groupe aussi soudé, faute d'homogénéité entre les membres<sup>14</sup>.

Les locaux que s'efforcent d'acquérir les étudiants pour leurs associations et corporations jouent un rôle central pour l'organisation de leurs activités et leur cohésion. Ainsi, après avoir été à l'étroit pendant leurs sept premières années, les membres de l'UEE de Lille peuvent emménager début 1889 dans un local « comprenant une grande salle de réunion, une salle de musique, deux salles de travail et une salle d'escrime<sup>15</sup> ». Dès 1890, l'AGE de Montpellier possède sa propre maison. D'autres AGE acquièrent leur propre maison au cours des années 1900. *Corps* et *Burschenschaft* emménagent à partir des années 1880 dans de grandes et parfois luxueuses maisons. Les *Vereine Deutscher Studenten* essayent de les imiter, tandis que les FrSt doivent se contenter de locaux au sein des bâtiments universitaires. Lorsque les membres d'une organisation ne peuvent obtenir leur propre maison, parce que l'association n'a été créée que trop récemment, ou qu'elle manque d'adhérents, de moyens, de stabilité, ils louent une ou plusieurs pièces, dans un immeuble, un restaurant ou un café. Cela limite les possibilités d'activités de sociabilité entre les membres et donc le renforcement de la cohésion entre eux. La cohésion du groupe, notamment des AGE et des corporations allemandes, est concrétisée matériellement par le drapeau de l'organisation, qui flotte à l'entrée du local, est porté fièrement au-devant lors de défilés, manifestations, cérémonies et autres festivités. Tandis que les drapeaux des *Verbindungen* portent les couleurs de la corporation, ceux des AGE sont souvent tricolores et brodés du nom de l'association et d'un slogan. Par exemple, figure sur le drapeau de l'AGE de Montpellier : « Tout pour la Science – Tout pour la Patrie ». Il est remis en 1890 au président de l'association par Sadi Carnot, lors des fêtes du sixième centenaire de l'Université de Montpellier<sup>16</sup>.

Les formes de sociabilité masculine sont donc au cœur de la vie des organisations étudiantes. Néanmoins, les étudiants sont loin de vivre dans un monde duquel les femmes auraient complètement disparu.

---

<sup>14</sup> Comme en témoignent par exemple : Philippe VACHAL, « Les sociétés d'étudiants en Europe », *op. cit.*, p. 16-17 ; F. V. D. HEYDEN, « Die 'freie studentische Gemeinschaft in Bonn' », *Freistudentische Rundschau*, 25 novembre 1908, Jg. 10, n° 19-20, p. 287.

<sup>15</sup> Joseph DE PERCIN, « L'Union des Étudiants de l'État de Lille », supplément de *Lille-Latin*, novembre 1891, n. p. Pour des photos et plans de maisons d'AGE et de corporations, voir Annexe n° 20.

<sup>16</sup> Henri ROUZAUD, *Les Fêtes du VI<sup>e</sup> Centenaire de l'Université de Montpellier*, *op. cit.*, p. 130.

### 1. 1. 2. *Étudiants et étudiantes, étudiants et femmes*

De la serveuse de leur café favori à leurs amantes, de leurs nouvelles camarades étudiantes de plus en plus nombreuses après 1900 aux prostituées, les relations de genre marquent le quotidien des étudiants.

Dès la fin du siècle en France, après 1900 en Allemagne, des jeunes femmes de plus en plus nombreuses suivent en tant qu'étudiantes des cursus universitaires. Dans leurs témoignages, le plus souvent postérieurs, les étudiantes pionnières soulignent généralement le comportement respectueux sinon avenant de leurs camarades masculins dans les amphithéâtres. Cet accueil cordial en façade peut cacher des frustrations. Un membre de l'UEE dénonce violemment, dans le journal de son association, la présence selon lui trop importante d'étudiantes dans les facultés de médecine et surtout des lettres. Les étudiants hommes ne se sentiraient plus chez eux à l'université face à cette marée. Son article est si caricatural qu'il pourrait être un postiche de l'antiféminisme universitaire. Deux articles dans le numéro suivant, d'une étudiante et d'un étudiant, démontrent qu'il s'agit là d'un avis sérieux, partagé par assez d'étudiants pour susciter des réponses, plus désolées qu'indignées. Au milieu de la décennie 1900, le fait qu'une femme fasse des études supérieures est devenu presque normal pour professeurs et étudiants. Les réactions misogynes ne sont plus des considérations biologiques sur la taille du cerveau des femmes, mais l'expression de la crainte que suscite cette nouvelle concurrence professionnelle, alors que l'avis de l'existence d'un prolétariat intellectuel est largement partagé<sup>17</sup>. En Allemagne également, une fois l'hostilité pour des raisons biologiques dépassée, l'entrée des femmes parmi les étudiants ne se fait pas sans difficulté. Même au sein de la *Freistudentenschaft* où les étudiantes immatriculées sont acceptées, leur place à égalité avec les hommes fait débat<sup>18</sup>.

Les témoignages concernant la vie associative sont néanmoins rares. Laure Tronçay raconte quelques mois après son élection comme représentante de la section PCN de l'AGEP : « Je fais partie de l'A. depuis le mois d'octobre seulement. J'y ai trouvé aussitôt beaucoup de sympathies (masculines), une cordiale réception et une excellente camaraderie. De revendications féministes, je n'en ai fait aucune...<sup>19</sup> ». Ce dernier point a certainement beaucoup joué dans son acceptation par ses homologues masculins au sein de l'association.

---

<sup>17</sup> E. AUBEY, « Chronique de la vie estudiantine. Étudiantes », *LU*, mars 1906, 3<sup>e</sup> année, n° 3, pp. 59-62 ; Une Étudiante, « Investives. En réponse à l'article 'Étudiantes' », *Ibid.*, avril 1906, n° 4, pp. 74-75 ; Paul PARENT, « Pro Litteraris Puellis. En réponse à mon ami E. Aubey », *Ibid.*, pp. 76-79.

<sup>18</sup> Marianne KOERNER, *Auffremden Terrain*, *op. cit.*, p. 149-158.

<sup>19</sup> « Impression d'une élue », *L'Union libre*, 10 mars 1906, 1<sup>ère</sup> année, n° 6, n. p. Elle poursuit : « Mon programme !... mon Dieu, [...] mais je n'en ai pas..., que les femmes fassent comme moi, c'est-à-dire pénètrent simplement les milieux masculins qui leur sont ouverts, qu'elles se montrent franchement camarades, les plus

Les étudiants français consacrent des poèmes et chansons folkloriques à leurs camarades féminines, publiés dans les bulletins de leurs associations. Certains les tournent en dérision, d'autres soulignent leur sérieux, presque tous néanmoins tombent dans certains clichés, sur leur potentiel séducteur et sur les études comme marché marital. Ces textes témoignent souvent d'une tentative de mise à distance des étudiantes, qui obtiennent un statut égal (sur le plan administratif) à celui des étudiants, mais qui ne correspondraient pas réellement à ce qu'est un étudiant<sup>20</sup>. Rien d'aussi frivole n'est possible dans les journaux étudiants allemands.

Plus généralement, les étudiantes sont souvent rejetées des espaces de sociabilité estudiantins. Cette exclusion est particulièrement forte et visible en Allemagne, du fait d'associations plus nombreuses, plus diverses et structurées entre elles. À Tübingen, les membres du Comité des corporations (*Korporations-Ausschuss*) débattent à l'automne 1912 de l'admission de l'Association des étudiantes (*Studentinnenverein*), créée quelques mois plus tôt. Les étudiantes, en soumettant leur demande d'adhésion, assurent immédiatement qu'elles renoncent à participer à toute manifestation publique, marches aux flambeaux ou fêtes : « en cela, les étudiantes s'interdisaient une participation aux occasions principales durant lesquelles la communauté étudiante se présentait à l'espace public<sup>21</sup> » souligne Sonja Levsen qui rapporte l'événement. Les membres du Comité interdisent également à l'Association d'envoyer des représentantes lors des cérémonies dans l'aula de l'université et l'excluent du roulement fixé pour la direction du Comité. Ces limitations conduisent à ce qu'une majorité admette l'Association au sein du Comité (24 oui pour 3 absentions). Plusieurs représentants protestent cependant, arguant qu'il faudrait modifier les statuts pour officialiser cette décision, et obtiennent un second vote, qui donne une majorité de 17 voix contre 11 rejetant l'admission du *Studentinnenverein*. En guise de (maigre) compensation, ils adoptent l'envoi aux étudiantes de cartes d'invitation pour les festivités officielles.

L'étude de la sexualité des étudiants est particulièrement ardue à mener. Les questions liées à la sexualité ne sont qu'extrêmement rarement évoquées dans les journaux étudiants<sup>22</sup>.

---

réfractaires seront bien forcés d'admettre qu'elles ne sont pas plus bêtes que leurs camarades masculins, ils s'habitueront à leur présence [...]», témoignant de son modérantisme et du fait que c'est selon elle aux étudiantes de faire un effort pour être acceptées et non les étudiants qui doivent faire preuve d'ouverture.

<sup>20</sup> La chanson que publie un membre de l'AGE de Lyon en 1912, alors que le nombre d'étudiantes a fortement augmenté durant la décennie précédente et que leur accès à l'enseignement supérieur est désormais assuré, contient tous ces éléments. MICH'L, « Les Étudiantes », *Lyon-Étudiant*, avril 1912, 1<sup>ère</sup> année, n° 4, pp. 90-91, reproduite à l'Annexe n° 21.

<sup>21</sup> « *Damit versagten sich die Studentinnen eine Teilnahme an den zentralen Gelegenheiten, in der die Studentenschaft sich der Öffentlichkeit präsentierte.* » Sonja LEVSEN, *Elite, Männlichkeit und Krieg*, op. cit., p. 86.

<sup>22</sup> Un exemple est cet article d'un jeune *alter Herr*, défendant l'idée que si les *Burschenschafter* veulent être l'élite de la nation, alors ils doivent montrer l'exemple et se comporter en suivant la bonne morale : Ernst SCHUMANN, « Zum Problem der sexuellen Sittlichkeit », *BBl.*, 1<sup>er</sup> mars 1911, Jg. 25, n° 11, pp. 256-258.

La morale bourgeoise interdisant toute relation sexuelle avant le mariage s'applique en fait surtout aux femmes, tandis qu'une certaine permissivité est accordée aux jeunes hommes : entretien d'une maîtresse, souvent une jeune ouvrière, appelée en France durant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle une « grisette », visites en groupe (entre membres d'une même corporation) au bordel. À la fin des années 1900, une étude médicale conclut que 7 % des étudiants parisiens sont tuberculeux et 12 % syphilitiques. Un médecin berlinois, qui a ausculté en 1891 et 1892 plus de 600 étudiants de la ville, affirme que le quart d'entre eux serait porteur d'une maladie vénérienne, contre seulement 16,4 % des jeunes commerçants et 3 à 4 % des soldats de la garnison de Berlin. À l'inverse, dans certaines corporations, la chasteté est imposée aux membres, le plus souvent pendant la période où ils sont membres actifs, plus rarement jusqu'à la fin de leurs études. C'est notamment le cas des corporations constituées sur un principe religieux (catholique ou protestant), mais pas uniquement<sup>23</sup>. Ce principe est inscrit dans les statuts. C'est par exemple le cas de la Burschenschaft Alemannia de Bonn : « L'observation de la *moralité* consiste en une conduite ne contrevenant ni aux mœurs et à la morale publique, ni d'aucune manière à l'honorabilité de chacun, de ce fait la rupture de la *chasteté* contrevient particulièrement à la moralité<sup>24</sup> ». Ce principe est appliqué de manière particulièrement rigoureuse au sein de l'Alemannia. Il est néanmoins discuté voire combattu par certains jeunes membres après 1900. Le mouvement va croissant et force les *alte Herren* à organiser une réunion exceptionnelle en octobre 1907 pour débattre de la question. Ils réussissent à maintenir le « paragraphe 3 » en vigueur<sup>25</sup>. Il s'agit là d'une autre illustration – peut-être la plus extrême – du don de soi à la corporation et de l'abandon de la liberté individuelle en faveur du groupe et du contrôle par les paris exigés des *Verbindungsstudenten*.

Le tournant du siècle constitue un moment qui a peut-être été, à la suite des écrits contemporains, particulièrement littéraires, trop rapidement et facilement qualifié de « crise de la masculinité ». Ce qui est plutôt un réajustement des rapports entre sexes dans différents do-

<sup>23</sup> George WEISZ, « Associations et manifestations », *op. cit.*, p. 36 ; Konrad H. JARAUSCH, « Students, Sex and Politics in Imperial Germany », *Journal of Contemporary History*, avril 1982, vol. 17, n° 2, p. 290-293 ; Christopher DOWE, *Auch Bildungsbürger*, *op. cit.*, p. 112-114 ; Haejung HONG, *Die Deutsche Christliche Studenten-Vereinigung 1897-1938. Ein Beitrag zur Geschichte des protestantischen Bildungsbürgertums*, Marburg, Tectum Verlag, 2001, p. 109-115 ; *Reichsbote*, 9 novembre 1898. Ainsi les fédérations *Wingolf* (chrétienne) et *Schwarzburgbund* (protestante) imposent le célibat aux membres des organisations qui y sont affiliées.

<sup>24</sup> « *Die Beobachtung der Sittlichkeit besteht in einem Betragen, wie es weder der öffentlichen Sitte und Moral, noch irgendwie der Ehrenhaftigkeit des einzelnen zuwiderläuft, besonders widerstreitet daher der Sittlichkeit die Verletzung der Keuschheit.* » BURSCHENSCHAFT ALEMANNIA ZU BONN, « Satzungen », vers 1910, manuscrit, § 3, BAZB, 177 (9), « Satzungen von 1905/06 und (ca.) 1910 mit Zusätzen bis 1914 », 1905-1914. Souligné dans l'original.

<sup>25</sup> Lettre-invitation de Otto Rautenberg adressée aux *alte Herren*, 9 octobre 1907, BAZB, 376 (672), « Alemannischer Nachlass Wilhelm Dyckerhoff », 1906-1911. Le « paragraphe 3 » n'est abrogé que dans les années 1960.

maines, dont l'arrivée des femmes sur les bancs des universités est l'un des avatars, conduit à la réaffirmation de formes de masculinité<sup>26</sup>.

## **1. 2. Les étudiants dans le processus de pacification de la masculinité**

Pour essayer de comprendre la part qu'a pu prendre le nouvel associationnisme étudiant dans la pacification de la masculinité des étudiants français, nous allons analyser la fondation de l'Association Générale des Étudiants de Paris, qui peut servir de révélateur de dynamiques plus générales. Les deux rituels essentiels à la socialisation corporative, la *Mensur* et la *Kneipe*, permettent quant à eux d'interroger l'encadrement des membres par leurs aînés et la perpétuation des formes d'inégalité et de violence entre étudiants. Ils tendraient alors à confirmer par la négative la thèse d'A.-M. Sohn d'une articulation entre pacification et démocratisation politiques d'une part et les formes de masculinité en vigueur d'autre part.

### ***1. 2. 1. La pacification de la masculinité en France au tournant des années 1880 : la création de l'Association Générale des Étudiants de Paris***

Le processus de pacification de la masculinité, à l'instar du procès de civilisation eliasien, n'est jamais abouti, ne peut atteindre un stade ultime. Des violences sont toujours commises. Anne-Marie Sohn note néanmoins qu'au début des années 1880 « deux conceptions de l'honneur se concurrencent chez les jeunes bourgeois : l'honneur-courage, patrimoine longtemps commun aux hommes de toutes conditions, et l'honneur-maîtrise de soi, qui implique le refus de la violence et pratique de la négociation<sup>27</sup> ». Nous faisons l'hypothèse que la création et le développement des organisations étudiantes a accompagné et renforcé ce processus parmi les étudiants, en lui donnant un cadre fondé sur la deuxième conception soulignée par Sohn. C'est ce que l'on peut voir à l'exemple des événements qui ont précédé la création de l'AGE de Paris, puis de ceux ayant directement mené à sa fondation.

Une première fois en octobre 1881, puis à plusieurs reprises en avril et mai 1882, plusieurs centaines d'étudiants se regroupent au Bal Bullier pour partir à la « chasse » aux souteneurs de la rive gauche, qu'ils agressent violemment. Un pauvre homme pris pour un souteneur et un agent de paix en civil sont jetés le 26 mai dans le bassin du jardin du Luxembourg.

---

<sup>26</sup> Pour une étude critique : Annelise MAUGUE, *L'identité masculine en crise au tournant du siècle (1871-1914)*, Paris, Payot & Rivages, coll. « Petite bibliothèque Payot », n° 409, 2001 ; Francis DUPUIS-DERI, « Le discours de la 'crise de la masculinité' comme refus de l'égalité entre les sexes : histoire d'une rhétorique antiféministe », *Cahiers du Genre*, juin 2012, n° 52, pp. 119-143.

<sup>27</sup> Anne-Marie SOHN, *Sois un homme !*, op. cit., p. 114.

La police intervient systématiquement, mais sous la pression des étudiants rassemblés en masse autour du commissariat, le préfet de police relâche les étudiants arrêtés. Dans l'effervescence du moment, des rassemblements, plus ou moins éphémères, sont constitués sous le nom de Cercle des étudiants ou de Groupe des étudiants socialistes. Ils inquiètent les policiers chargés de la surveillance du Quartier latin, car la dénonciation de la brutalité policière est sur toutes les lèvres. Les agents insistent néanmoins sur l'échec de tous ceux qui essaient d'haranguer les étudiants avec des slogans politiques ou de prendre la tête du mouvement. Ils témoignent de la suspicion des étudiants envers les « étrangers » qui se présentent à leurs rassemblements et soulignent ainsi en creux le développement d'un esprit de groupe, traduit début juin en une *Marseillaise des Étudiants*. L'affaire se tasse cependant avec l'arrivée des examens puis des vacances<sup>28</sup>.

L'élément déclencheur qui conduit à la création de l'Association Générale des Étudiants de Paris a déjà été mentionné dans plusieurs travaux historiques, dans lesquels il n'a cependant pas été relevé qu'en décembre 1883, tous les acteurs ont en tête ces tumultes des années 1881/82, que la plupart ont vécu et dont il est encore régulièrement question dans la presse. Cet élément déclencheur est un article d'Émile Massard dans *Le Cri du Peuple*, qui décrit les étudiants comme « pourris physiquement, décomposés moralement, [...] fruits légitimes des classes moyennes ou élevées, déjà gangrénées par le luxe et l'oisiveté<sup>29</sup> ». En réponse à Massard, des groupes d'étudiants sont formés, qui démontrent dans les rues du Quartier latin leur mécontentement face à cette insulte. Si les officiers de paix soulignent le « calme » des manifestations, l'imprimeur du journal craint pour son local et des agents sont chargés de le protéger. Certains étudiants se rendent aux bureaux du journal de Jules Vallès pour demander réparation. Vallès reçoit le 27 décembre une délégation de six d'entre eux pendant que d'autres insultent copieusement Massard et crient « À mort Vallès ! À mort Massard ! ». Les délégués, insatisfaits par la justification insérée dans le dernier numéro du *Cri du Peuple* exigent que Massard et Meunier, auteur d'un autre article jugé insultant, affirment qu'ils « ne s'adressaient qu'à la minorité des étudiants et non à la collectivité ». Le lendemain, les délégués rendent compte à une réunion rassemblant 700 étudiants – la carte d'étudiant est exigée pour rentrer – de leurs négociations. Face au refus des deux journalistes de se rétracter,

---

<sup>28</sup> Du moins, nous n'avons pas trouvé d'informations sur l'après-début juin dans les archives. Voir les nombreux rapports et notes dans APP, BA 26.

<sup>29</sup> Émile MASSARD, « Les Fils de la Bourgeoisie », *Le Cri du Peuple*, 27 décembre 1883. Mentionné par : Jean MAITRON, « Le groupe des Étudiants Socialistes Révolutionnaires Internationalistes de Paris », *op. cit.*, p. 3-4 ; Pierre MOULINIER, *La naissance de l'étudiant moderne*, *op. cit.*, p. 168-170 ; Jean-François CONDETTE, « Les associations générales d'étudiants en France et le politique (1881-1914). 1<sup>ère</sup> partie. Espoirs et développement », *Carrefours de l'éducation*, 2007, vol. 1, n° 23, p. 96.

des étudiants, parmi lesquels Eugène Boureau, proposent de se battre en duel contre Massard et Meunier et deux combattants sont effectivement désignés. Le 29 décembre, deux étudiants sont chargés de transmettre à Massard la provocation en duel, qui refuse de se battre. Face à ce refus, Émile Loiseau, élève à l'École des Beaux-Arts, propose de créer une Société d'étudiants « qui aurait pour mission de défendre les étudiants contre les attaques diverses qui pourraient se produire ». L'idée que les étudiants doivent prendre en charge eux-mêmes leur défense est mûre. Déjà lors de l'assemblée du 28 décembre, les étudiants présents refusent la proposition du rédacteur en chef de *La Lanterne* de répondre au *Cri du Peuple* dans ses colonnes, car ils ne veulent pas « que la *Lanterne* soit considérée comme l'organe officiel des étudiants ». Après divers débats, un bureau provisoire est nommé, dont les membres sont chargés de rédiger des statuts<sup>30</sup>. Les rédacteurs du *Cri du Peuple* témoignent de leur peu d'enthousiasme face à l'annonce de ce projet : « Cette tentative réussira-t-elle ? C'est bien douteux. Il y a quelques années, un pareil essai fut tenté par notre ami Émile Massard [...] Malgré le concours empressé des premiers adhérents, cette œuvre n'eut qu'une courte durée. La nouvelle entreprise tombera probablement comme l'ancienne devant l'indifférence des étudiants<sup>31</sup> ». En avril, le préfet autorise cette société : l'Association Générale des Étudiants des Facultés et Écoles supérieures de Paris (AGEP). Vallès et ses amis, comme beaucoup d'autres, n'envisagent pas le soutien officiel dont bénéficie, peu après sa création, cette nouvelle association, comme les autres du même type constituées à peu près au même moment. Ce soutien permet le passage des anciennes formes de protestation éphémères à une nouvelle, fondée sur une représentation durable.

Fin décembre 1883, les étudiants parisiens se trouvent au croisement entre les formes d'expression traditionnelles du mécontentement et une forme nouvelle pacifiée. Si des étudiants parisiens provoquent Massard en duel pour demander réparation, c'est parce qu'ils ont encore besoin de « jouer aux hommes » (A.-M. Sohn) pour s'imposer. Finalement, c'est une solution pacifique qui est adoptée, la création d'une association. L'idée que les étudiants ont été insultés collectivement dans leur honneur et que le groupe a besoin de se défendre en tant que corps collectif triomphe. L'AGEP a en effet pour premier objectif de défendre une certaine conception de l'honneur étudiant, témoignage d'une possible identité commune. Le rôle

---

<sup>30</sup> Boureau en fait partie. Il est ensuite élu premier président du comité de l'AGEP. Voir les rapports, dépêches, notes et coupures de presse dans APP, BA 27, dossier « 1883 », 1883. Les citations sont extraites d'une copie d'un Rapport du contrôle général du 28 décembre, non signé, du Rapport du contrôleur général Ganter de Noyelle, du 29 décembre, du Rapport d'un officier de paix, 30 décembre. L'épisode du duel est toujours conté au début du XX<sup>e</sup> siècle dans l'historique publié annuellement par l'AGEP, mais aussi par exemple par Charles CHASSE, « L'opinion politique au Quartier latin (I) », *L'Opinion*, 30 janvier 1909, 2<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 5, p. 142.

<sup>31</sup> « La réunion Bullier », *Le Cri du Peuple*, 31 décembre 1883.

de l'association comme fournisseur d'aides matérielles et intellectuelles aux membres n'est formulé qu'au moment de la rédaction des premiers statuts. Surtout, par la suite, l'appel à la violence n'est plus nécessaire, grâce à l'existence de ces organisations, dont les représentants élus deviennent des interlocuteurs légitimes et reconnus par professeurs, pouvoirs publics – et journalistes. Les événements qui agitent le Quartier latin les années suivantes démontrent ce rôle pacificateur des organisations étudiantes : les étudiants anti-boulangistes fondent un Comité pour organiser leur propagande ; en juillet 1893, de nombreux étudiants (le comité de l'AGEP en tête) cherchent à se distancier des violences et destructions survenues lors des manifestations ; après la publication de « J'accuse... ! » les membres de l'AGEP déboussolés déposent une pétition au comité de l'association, qui rédige une lettre ouverte à Zola.

La pacification des moyens d'action des étudiants s'insère dans le cadre démocratique de la Troisième République<sup>32</sup>. L'acquisition progressive de formes pacifiques de protestation n'est pas un processus linéaire et n'empêche pas l'existence de manifestations bruyantes, parfois violentes. Celles-ci sont cependant souvent le fait des étudiants qui refusent de passer par des représentants élus au sein d'une organisation ou de groupes extrémistes anti-républicains comme l'Action française. C'est également entre étudiants que cette pacification fait ses effets. Les rixes ne disparaissent évidemment pas non plus, mais, alors que le duel perdure voire connaît son apogée dans la société bourgeoise, parmi journalistes et politiques, le nombre de duels impliquant un ou des étudiants baisse drastiquement et disparaît quasiment à la fin du siècle. Lorsque les étudiants français écrivent sur le duel, c'est soit pour le tourner en dérision, soit pour parler de leurs homologues allemands<sup>33</sup>. En effet, en Allemagne, la contrainte physique rythme le quotidien de nombreux étudiants, et surtout des membres des corporations.

### **1. 2. 2. Défendre son honneur, s'affirmer au sein du groupe : la Mensur**

Le duel d'honneur est une pratique qui, issue de la noblesse d'Ancien Régime, caractérise les sociétés bourgeoises européennes du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>34</sup>. Les étudiants allemands, imitant

---

<sup>32</sup> Un excellent témoignage de ce processus est le texte du recteur de l'académie de Nancy, Amédée GASQUET, « Préface », in SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS DE NANCY, *Annuaire 1896-1897*, *op. cit.*, p. V-VIII.

<sup>33</sup> Anne-Marie SOHN, *Sois un homme !*, *op. cit.*, p. 122-129. Des cas de duels entre étudiants ne sont plus documentés dans les archives du rectorat aux Archives nationales après 1873. Dans le très sérieux journal dreyfusiste *Le Réveil du Quartier*, on peut ainsi lire : « Un duel. Deux étudiants [...] s'étant pris de querelle au restaurant, et des gifles ayant été échangées de part et d'autre, une rencontre fut jugée inévitable. Elle eut lieu samedi dernier au Café d'Harcourt. Six absinthes ont été échangées sans résultat. Les deux adversaires se sont réconciliés sous la table » (« Échos et potins », 2 mai 1898, nouvelle série, 4<sup>e</sup> année, n° 1, p. 5). Sur les étudiants allemands, parmi moult autres exemples : Z. CENZI, « La vie d'étudiant en Allemagne. VI. La Mensur », *LL*, 23 juin 1892, 3<sup>e</sup> année, n° 24, pp. 2-3.

<sup>34</sup> Voir notamment : Ute FREVERT, *Ehrenmänner. Das Duell in der bürgerlichen Gesellschaft*, München, C. H. Beck, 1991 ; ID., « Mœurs bourgeoises et sens de l'honneur. L'évolution du duel en Angleterre et en Alle-

le corps des officiers, en font, sous une forme particulière appelée *Mensur*, l'une des pratiques centrales de leur socialisation élitaire et masculine. On aimerait ici pouvoir se faire observateur des duels étudiants, de l'avant à l'après-combat, tant les sources ne parviennent pas à combler l'intérêt que constituerait la reconstitution de l'expérience de l'entraînement quotidien aux armes et de la pratique de la *Mensur*. Il faut alors combiner livre des règles (*Komment*), récits nostalgiques (mémoires de *Verbindungsstudenten*) ou horrifiés (généralement témoignages d'étudiants étrangers), photographies d'étudiants ensanglantés, prises durant ou après le duel, démontrant de la violence des combats<sup>35</sup>.

L'entraînement quotidien aux armes devient obligatoire au plus tard au cours des années 1870/80 pour les membres des *schlagende Verbindungen*, grâce à deux raisons, logistique et juridique, liées à la tolérance dont bénéficient les organisations étudiantes sous l'Empire. Les entraînements sont facilités par la construction ou l'acquisition de vastes maisons par chaque corporation, qui possèdent toutes leur salle d'armes (*Fechtboden*). La *Mensur* et le duel sont officiellement interdits par la loi. Néanmoins, les étudiants bénéficient d'une grande tolérance de la part des autorités, et si nombreux sont ceux condamnés par le Sénat académique à quelques jours de *Karzer* (la prison des étudiants, héritage de la juridiction académique médiévale), les peines prononcées par la justice sont exceptionnelles et ne concernent que les cas graves, les duels au pistolet ou lorsqu'un des duellistes décède. Cette mansuétude se comprend par le fait que les hommes chargés d'écrire et de faire respecter les lois interdisant le duel sont bien souvent eux-mêmes passés par ce rituel d'initiation<sup>36</sup>.

L'entraînement est laissé à la charge d'un membre expérimenté, nommé *Fechtwart*. Bien que chaque corporation fixe ses propres règles, les *Corps* exigent en général deux duels jugés réussis des *Füchse* pour leur accorder le droit de devenir membre actif, puis trois supplémentaires pour accorder le statut de membre inactif, les *Burschenschaften* un ou deux<sup>37</sup>. La *Mensur* forme ainsi un outil d'éducation et de sélection des étudiants jugés dignes de la corporation. Elle « aguerrit, élève le courage personnel » et marque « le triomphe de la volonté

---

magne », in Jürgen KOCKA (dir.), *Les Bourgeoisies européennes, op. cit.*, pp. 203-243 ; François GUILLET, « L'honneur en partage. Le duel et les classes bourgeoises en France au XIX<sup>e</sup> siècle », *Revue d'histoire du XIX<sup>e</sup> siècle*, juin 2007, n° 34, pp. 55-70 ; ID., « Le duel et la défense de l'honneur viril », in Alain CORBIN, Jean-Jacques COURTINE et Georges VIGARELLO (dirs.), *Histoire de la virilité. Tome 2. Le triomphe de la virilité. Le XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Editions du Seuil, 2011, pp. 83-124.

<sup>35</sup> Pour des photographies, cf. Annexe n° 22.

<sup>36</sup> Sur la situation juridique du duel et de la *Mensur* et des débats politiques autour de ces pratiques, cf. Tobias C. BRINGMANN, *Reichstag und Zweikampf. Die Duellfrage als innenpolitischer Konflikt des deutschen Kaiserreiches 1871-1918*, Freiburg i. Br., HochschulVerlag, coll. « HochschulSammlung Philosophie Geschichte », n° 10, 1997.

<sup>37</sup> Manfred STUDIER, *Der Corpsstudent, op. cit.*, p. 111 ; BURSCHENSCHAFT FRANKONIA ZU BONN, *Satzungen der Bonner Burschenschaft Frankonia*, Magdeburg, Faber'sche Buchdruckerei, 1898, § 5 ; « Satzungen », § 25, in BURSCHENSCHAFT ALLEMANNIA ZU HEIDELBERG, *Allemannia sei's Panier! 1856-1906, op. cit.*, p. 240.

virile sur la lâcheté animale »<sup>38</sup> affirme un *Burschschafter*. Elle devient, au plus tard au cours du dernier tiers du siècle, un marqueur distinctif du *Verbindungsstudent*. Cela conduit un *alter Burschschafter* à affirmer en 1901, qu'à l'inverse de ce qu'affirment les détracteurs du duel étudiantin, il ne s'agit en aucun cas d'une pratique féodale, mais d'une affirmation nationale : « nous avons aussi fait de la *Mensur* quelque chose de spécifiquement allemand, une institution caractéristique des étudiants allemands<sup>39</sup> ».

La *Mensur* se différencie de l'escrime sportive, en cela que les deux duellistes sont distancés l'un de l'autre d'environ un mètre et restent absolument statiques sur leurs jambes. L'arme est généralement une rapière, dont il existe plusieurs modèles (le plus courant est le *Schläger*), le sabre n'est utilisé que lors d'une insulte grave et le pistolet de manière rarissime. La rapière est tenue dans une main, le bras levé au-dessus de la tête ; l'autre bras doit strictement rester plié dans le dos. Ne peuvent donc normalement être touchés par les armes tranchantes que le haut du torse, les épaules et, surtout, le visage. Le visage est en effet la seule partie du corps, yeux exceptés, couverts de grosses lunettes en grillage, qui ne soit pas protégée. La pratique de la *Mensur* devient de plus en plus normée au cours des dernières décennies du siècle. Toutes les règles et normes sont codifiées dans le *Komment*, qui peut être partagé par plusieurs corporations d'une même ville<sup>40</sup>. Tout y est précisé : armes, modalités et durée du duel selon le type d'offense auquel il fait suite, comportement des duellistes, des seconds, du médecin, du public.

Le duel et la *Mensur* avaient un sens précis : défendre son honneur personnel, et, par extension, celui de la corporation. Imitant le corps des officiers, les étudiants allemands s'approprient la notion d'honneur à partir du début du XIX<sup>e</sup> siècle, mais le phénomène ne prend toute son ampleur que dans la seconde moitié du siècle et surtout durant le *Kaiserreich*. Ils posséderaient un honneur spécifique et supérieur à défendre, que tous ne partageraient pas. Cet honneur s'exprimerait par la capacité à donner satisfaction (*Satisfaktionsfähigkeit*) pour le défendre. Les membres des corporations les plus élitistes, des *Corps*, refusent même cette reconnaissance aux autres étudiants durant les années 1870/80, puis encore jusqu'à 1914 à ceux qui ne font pas partie de certaines corporations. Les étudiants juifs se voient souvent

---

<sup>38</sup> Cit. in Ute FREVERT, « Mœurs bourgeoises et sens de l'honneur », *op. cit.*, p. 235.

<sup>39</sup> « [...] wir haben auch die *Mensur* zu etwas spezifisch Deutschem gemacht, zu einer Einrichtung, die für das deutsche Studententum charakteristisch ist. » Rudolf BREITSCHIED, « Burschenschaft und Feudalismus », *op. cit.*, p. 112.

<sup>40</sup> Par exemple : *Paukkoment der Strassburger Burschenschaft*, Strassburg i. E., Druckerei der Strassburger Neuesten Nachrichten A.-G., 1911.

refuser le droit de défendre leur honneur par les armes. En effet, l'honneur et la *Satisfaktionsfähigkeit* ne sont véritables que s'ils sont reconnus par les autres<sup>41</sup>.

Les membres des corporations duellistes se battent beaucoup et souvent. Au semestre d'hiver 1887/88, les membres des *Burschenschaften* Frankonia et Allemannia de Heidelberg ont été opposés 48 fois<sup>42</sup>. Élaboré par les *Corpsstudenten* avant 1870, repris ensuite progressivement par les *Burschenschafter* et les membres d'autres corporations, le principe de « satisfaction inconditionnelle » (*unbedingte Satisfaktion*) s'impose au cours des années 1880. Une corporation qui déclare donner satisfaction inconditionnelle impose à ses membres d'accepter chaque provocation aux armes autorisée par le règlement. Il est obligatoire de répondre à toute offense par une provocation en duel et d'accepter chaque provocation en duel d'un membre d'une corporation donnant elle aussi satisfaction inconditionnelle. Cela conduit à une hypersensibilité des *Verbindungsstudenten*, qui considèrent que leur honneur a été blessé pour toutes sortes de raisons futiles. Certaines corporations ne donnent que « satisfaction conditionnelle », c'est-à-dire que « l'assemblée (*Konvent*) de la corporation décide pour ses membres de l'opportunité d'un duel. Si le duel est justifié et qu'on estime qu'il doit avoir lieu, il faut encore s'entendre sur le degré de la provocation et sur le choix des armes. Le plus souvent, on organise la réunion d'un tribunal d'honneur (*Ehrengericht*)<sup>43</sup> ». Une autre norme est imposée au cours des années 1870/80, qui fait perdre son sens au duel comme réparation de l'honneur blessé : la *Bestimmungsmensur*. Il s'agit de duels programmés à l'avance par les responsables de deux corporations, sans qu'aucune offense n'ait eu lieu ou dispute éclatée entre les membres de celles-ci. Les *Erstchargierten* choisissent d'un commun accord des duellistes, une date et un lieu. La *Bestimmungsmensur* devient pour certaines corporations la manière la plus courante de se battre et contribue à transformer le sens de la défense de l'honneur de l'individu et à éloigner la *Mensur* du duel<sup>44</sup>. C'est la prestation de l'étudiant au combat elle-même qui devient objet de la défense de son honneur et celle de sa corporation et non la réponse à une offense. Ce ne sont plus des témoins désignés qui assistent alors à ces

---

<sup>41</sup> Manfred STUDIER, *Der Corpsstudent*, *op. cit.*, p. 136-143 ; Norbert ELIAS, « Die satisfaktionsfähige Gesellschaft », *op. cit.* ; la perspective eliasienne est reprise par Ute FREVERT, *Ehrenmänner*, *op. cit.*, p. 133-177. L'animosité antisémite conduit à ce qu'à la place d'un duel planifié et codifié, une altercation entre deux étudiants berlinois, un *VSt.er* et un membre de la corporation juive Sprevia, puisse se terminer en une vulgaire bagarre à coups de poing : « Die Studentenschaft in Berlin », *Volks-Zeitung*, 30 juin 1899.

<sup>42</sup> BURSCHENSCHAFT FRANKONIA ZU HEIDELBERG, « Semesterbericht 1887/88 », p. 5.

<sup>43</sup> Flore CLAUSTRE, *Le duel étudiant*, *op. cit.*, p. 39.

<sup>44</sup> Lors d'une *Bestimmungsmensur*, l'arme est toujours la rapière. Ce sont les duels d'honneur qui peuvent être combattus au sabre ou, dans des cas rares d'offense particulièrement grave, au pistolet. Dans ce cas, un tribunal d'honneur est convoqué, qui doit statuer sur l'affaire. Le duel ne peut avoir lieu qu'en l'accord de celui-ci. Parfois, une série de cinq, six voire plus duels peuvent être programmés le même jour entre les membres de deux corporations, dénommée *Pro-Patria Suiten*.

duels mais les membres des deux corporations se faisant face. La cohésion du groupe s'en trouve renforcée. Surtout, tous peuvent alors parfaitement juger de la performance aux armes de leurs *Bundesbrüder*.

Chaque corporation tient très précisément les comptes du nombre de blessures reçues et infligées par ses membres lors de chaque combat dans un livre spécifique appelé *Paukbuch*, dans lequel figurent également la date et le lieu du combat, le nom des combattants de la corporation opposante. Pourtant être touché et donc blessé n'est pas grave en soi. De façon toujours plus aiguë après 1880, la manière d'être du combattant et sa manière de se battre, c'est-à-dire la maîtrise de soi, de ses émotions, de son corps, ne sont pas seulement un moyen de la pratique mais un but en soi, le résultat même de la pratique de la *Mensur*. En un sens, la manière dont la blessure infligée est reçue devient plus importante que d'infliger des blessures graves à l'adversaire ou même de le battre. En effet, ce qui pourrait passer pour une mauvaise maîtrise technique (ce qui peut être le cas) compte moins que la réaction : un cri de douleur ou un mouvement de recul peut disqualifier le duelliste non seulement pour ce combat, mais plus généralement auprès de ses *Bundesbrüder* et aller jusqu'à son exclusion, temporaire ou définitive, de la corporation<sup>45</sup>. Certaines corporations adoptent la « *Reinigungsmensur* » (duel d'épuration), qui permet à un membre de se rattraper si son duel précédent est jugé insuffisant. S'il échoue à nouveau à satisfaire ses pairs, il est exclu<sup>46</sup>.

Cela est rendu possible par le fait que la protection des duellistes est progressivement renforcée après 1870, ce qui n'exclue pas des combats sanglants. Un étudiant de Cambridge rapporte un duel à Halle en 1880 : « Je n'ai jamais rien vu de si horrible que le visage du plus grand des deux duellistes : la bouche est grande ouverte, la lèvre inférieure rouge et pendante ; le nez tuméfié et sanglant ; le visage violacé et, à sa surface, les sillons sanguinolents labourés par le fer ; les yeux sont saillants et sont cerclés de sang ; les cheveux tombent sur le visage<sup>47</sup> ». Des photographies témoignent également de cette violence. La conséquence de ces duels sont les *Schmisse* (balafres) qui parcourent le visage des *Verbindungsstudenten*, qui deviennent un marqueur de l'appartenance corporative (pas de caricature d'un membre d'une corporation sans quelques traits sur le visage) et une preuve de la virilité. Comme le dit un

---

<sup>45</sup> La *Mensur* serait donc une version idéale-typique (pour ne pas dire extrême) de ce que Jean-Michel FAURE et Charles SUAUD, *La raison des sports. Sociologie d'une pratique singulière universelle*, Paris, Éditions Raisons d'agir, coll. « Cours et travaux », 2015, p. 35 ont identifié : « Ce qui est efficace n'est pas la connaissance des règles pour elles-mêmes, mais leur maîtrise sous la forme méconnaissable d'une incorporation de schèmes pratiques susceptibles d'être immédiatement mis en œuvre ».

<sup>46</sup> Les rapports semestriels ou annuels des membres actifs envoyés aux *alte Herren* sont remplis, surtout après 1890, de telles prononciations d'exclusion ou de « conseils de démission ».

<sup>47</sup> Cit. in Raphaël BLANCHARD, *Les Universités allemandes*, Paris, Publications du Progrès Médical, A. Delahaye & E. Lecrosnier éditeurs, 1883, p. 240-241.

*Corpsstudent* dans le roman autobiographique de Walter Bloem : « On devient un type avec ça !<sup>48</sup> ». La *Mensur* est associée au militarisme (uniforme, arme) et à des valeurs jugées masculines : courage, habileté, maîtrise de soi, endurance. C'est également la pratique qui conduit certains contemporains, puis des historiens et historiennes, à parler de « féodalisation de la bourgeoisie » sous le *Kaiserreich*.

Au-delà des *Verbindungen*, la *Mensur* s'impose au sein de très nombreuses organisations et parmi les étudiants en général. Des corporations qui ne pratiquaient pas le duel au début de l'Empire l'adoptent progressivement, jusqu'à décréter donner satisfaction inconditionnelle. Flore Claustre a par exemple analysé la manière dont les générations successives de membres de la corporation Saxonia de Tübingen ont, étape par étape, adopté le duel obligatoire et imposé des normes de plus en plus strictes. Le résultat sur le nombre de duels combattus est sans appel : 0 en 1875, 7 en 1895, 24 en 1905 et 1914. Le nombre moyen de duel par actif et par semestre passe de 0,15 en 1885 à 1,85 en 1914<sup>49</sup>. Ce résultat est largement dépassé dans plusieurs *Corps* et *Burschenschaften*. De nombreux membres d'organisations où la *Mensur* n'est pas obligatoire et étudiants non-incorporés s'entraînent dans des salles d'armes, prennent des cours d'escrime. Les membres de la pourtant libérale *Freie Wissenschaftliche Vereinigung* de Heidelberg adoptent la *Mensur* obligatoire après quelques années de débats. L'auteur de l'article sur le duel publié dans l'ouvrage pour les dix ans de l'association en 1902 est catégorique sur les bienfaits de la *Mensur* et « l'aspect sain du sport d'escrime ». Il défend son bienfondé, car part intégrante d'une « bonne éducation », qui conduit les jeunes gens à s'engager pour « idées idéaux », et témoigne de la centralité du phénomène dans la société allemande : les balafres prouvant son statut de duelliste, sont désormais des marques de « dignité académique », indispensables « pour faire carrière »<sup>50</sup>.

En prolongeant de manière critique les thèses de Norbert Elias, Robert Nye s'est efforcé de démontrer « comment le duel d'honneur promu la civilité et atténué la violence en Europe de l'Ouest<sup>51</sup> ». En séparant la *Mensur* du duel d'honneur, notamment avec la normalisation de la *Bestimmungsmensur* qui ne suit pas une offense, les *Verbindungsstudenten* ont con-

---

<sup>48</sup> « *Man wird ein Kerl dabei!* ». Walter BLOEM, *Der krasse Fuchs*, op. cit., p. 154.

<sup>49</sup> Les chiffres sont donnés à chaque fois pour le semestre d'été de l'année considérée. Flore CLAUSTRE, *Le duel étudiant*, op. cit., p. 161-163.

<sup>50</sup> « *Ich möchte zu ihren Gunsten anführen: Die Gesundheit des Fechtsports, die gute Erziehung für jungen Leuten, welche für Ideale (Farben etc.) mit ihrem Blut eintreten, die Entlastung des Zweikampfes mit tödlichen Waffen von schmissbedürftigen Leuten, welche dieses Zeichen ihrer akademischen Würde heutzutage zur Karriere gebrauchen.* ». Ludwig LITTEN, « Der Zweikampf », in *Festschrift zum X. Stiftungsfest der Freie wissenschaftlichen Vereinigung an der Universität Heidelberg*, Berlin, Buchdruckerei A. W. Schade, 1902, p. 30.

<sup>51</sup> Robert A. NYE, « How the duel of honour promoted civility and attenuated violence in Western Europe », in Carol STRANGE et al. (dirs.), *Honour, Violence and Emotions in History*, London et al., Bloomsbury, 2014, pp. 183-202.

tribué à un processus inverse, celui de l'imposition d'une violence au quotidien comme essence de leur socialisation. Cette violence est particulièrement contrôlée : la pratique de la *Mensur* est précisément codifiée, les pairs sont présents pour évaluer le combattant, la protection est renforcée et les armes les plus dangereuses (sabre et pistolet) exceptionnellement utilisées, ce qui rend les blessures graves et les décès rares.

Thomas Weber, s'efforçant de souligner la proximité des modes de vie et des mentalités des étudiants allemands et anglais avant 1914, a cherché à amoindrir la dimension violente de la *Mensur* des premiers et de rehausser celle de l'aviron ou du rugby des seconds<sup>52</sup>. Sa démonstration permet de dépasser les clichés, déjà propagés à l'époque par des étudiants ou professeurs anglais en voyage en Allemagne. Néanmoins elle est confrontée à une limite majeure : Weber ne voit pas (ou ne veut pas voir) que la violence est intrinsèque à la *Mensur*, en est l'objectif (taillader la figure de l'adversaire), tandis que les affrontements physiques violents ou la violence physique plus généralement déployée à l'aviron ou au rugby ne sont qu'une conséquence possible de la pratique de ces sports, qui ne s'y limitent pas. À l'inverse, l'une des formes de sociabilité communes aux étudiants des deux pays qu'il a pu mettre en avant est la consommation d'alcool en groupe, qui prend une forme ritualisée en Allemagne.

### **1. 2. 2. Contrôler son corps malgré l'alcool : la Kneipe**

Certains comptes rendus de fêtes publiés dans les bulletins des associations d'étudiants français sous-entendent que les excès d'alcool étaient réguliers et jugés normaux. Néanmoins, jamais la consommation de quelque alcool que ce soit n'a pris l'importance de la bière chez les étudiants allemands, et plus particulièrement les membres des corporations. En effet, avec la *Mensur*, l'autre rituel qui rythme la vie des membres des corporations est la *Kneipe*, soirée de beuverie – principalement voire exclusivement à la bière – ayant lieu de manière obligatoire et officielle une à deux fois par semaine. L'obligation de boire (*Trinkzwang*) est inscrit dans leurs statuts. Ce rituel existe dans la plupart des organisations étudiantes allemandes. Les étudiants membres de organisations catholiques, rabaissés et raillés car ils refusent le duel et la *Mensur* pour des raisons religieuses (le duel a été condamné par l'Église), investissent la pratique de la beuverie ritualisée afin de prouver leur masculinité<sup>53</sup>.

La *Kneipe* désigne à la fois le lieu et l'activité. Au cours des trois premiers quarts du XIX<sup>e</sup> siècle, les membres des corporations doivent organiser leurs soirées dans des auberges

---

<sup>52</sup> Thomas WEBER, *Our friend « the enemy »*, op. cit., p. 99-135.

<sup>53</sup> Silke MÖLLER, *Zwischen Wissenschaft und « Burschenherrlichkeit »*, op. cit., p. 146-154 ; Christopher DOWE, *Auch Bildungsbürger*, op. cit., p. 104-111.

ou restaurants, où ils louent une salle spéciale, mais dépendent largement du propriétaire. Ils laissent souvent d'importantes dettes lorsqu'ils décident ou sont forcés de changer de local. L'acquisition ou la construction de leur propre maison par la plupart des corporations à partir de la fin du siècle permet aux membres de rester chez eux, renforçant ainsi encore l'entre soi, bien que les sorties ne disparaissent pas complètement pour autant. Raphaël Blanchard, futur professeur à la Faculté de médecine de Paris, a effectué deux séjours d'étude en Allemagne, en 1877 et 1880. Lors du second, il peut assister à la *Kneipe* d'une *Burschenschaft* dans une auberge. Après une longue description plutôt enthousiaste du déroulement de la soirée qu'il a passé, il débute une présentation plus générale de cette tradition, et émet alors immédiatement des critiques à propos de la hiérarchie entre les membres :

Ce qui s'y fait c'est boire des flots de bière ; ce qui s'y dit, c'est de chanter en chœur. Je passe sous silence les brimades variées et d'ordinaire peu spirituelles, que les *Burschen* font endurer aux *Füchse*, les fantaisies plus ou moins saugrenues auxquelles ils les forcent d'obéir. Pour en donner une idée, disons seulement que le *Fuchs* est à la merci du *Bursche*, comme celui-ci doit se plier lui-même aux exigences du *Senior*. Le système de servitude aveugle et inconsciente qui fait la force du militarisme allemand se retrouve jusqu'à la *Kneipe*<sup>54</sup>.

En effet, le déroulement de la soirée est précisément codifié, le rôle de chacun strictement normé et hiérarchisé selon sa position dans la corporation. Le *Bierkomment* (« livre des règles de la bière ») de 1886 de la *Burschenschaft Allemannia* de Heidelberg est ainsi long de 123 articles. Le mardi et le vendredi soirs ont lieu les *Kneipen* officielles, le dimanche matin le *Frühschoppen*, le mercredi en règle général une soirée de jeux et tous les autres soirs la *Kneipe* ordinaire (*gewöhnlich*) à laquelle les membres des trois premiers semestres doivent participer<sup>55</sup>. Les sanctions sont nombreuses et détaillées, certaines obligent à boire plus (par exemple, si un membre boit avant que l'ordre a été donné de commencer ou après que l'ordre a été donné d'arrêter, il doit boire un verre supplémentaire), d'autres à payer une amende (généralement en cas de retard ou d'absence).

Comme le note Blanchard, les *Füchse* sont soumis aux ordres des plus âgés, l'ensemble des membres au *Senior* ou au *Kneipwart*, qui dirige la soirée. Lorsque ce dernier ordonne « *Silentium !* », le silence doit régner. Il indique quand et comment boire, quand et quelle chanson chanter. En effet, ces soirées ont un double objectif. Le premier est individuel : il faut prouver que l'on supporte de grandes quantités de bière tout en sachant garder

---

<sup>54</sup> Raphaël BLANCHARD, *Les Universités allemandes*, op. cit., p. 252. Voir une photographie du local de *Kneipe* du Corps Hansea de Bonn à l'Annexe n° 23.

<sup>55</sup> « *Bierkomment der Burschenschaft Allemannia zu Heidelberg* », §§ 6-8, in BURSCHENSCHAFT ALLEMANNIA ZU HEIDELBERG, *Die Burschenschaft Allemannia zu Heidelberg*, op. cit., p. 77.

continuellement la maîtrise de soi. Le second est collectif : il s'agit de renforcer la cohésion du groupe, et c'est dans cette perspective que les chants jouent un rôle essentiel, qu'il s'agisse de chants romantiques estudiantins ou de chants patriotiques, dont les plus importants sont le *Salamander* (en l'honneur d'une personne ou d'un groupe) et le *Landesvater*. Ce dernier, malgré la nationalisation de la fidélité dynastique, passée à l'empereur, contribue à maintenir des formes d'honneur au prince régnant de chaque État. Avec la nationalisation du recrutement des corporations, ce chant change néanmoins quelque peu de sens par rapport au XVIII<sup>e</sup> siècle, puisque Prussiens ou Bavaois peuvent très bien rejoindre une corporation de Heidelberg, au sein de laquelle est donc chanté un *Landesvater* au grand-duc de Bade. Ainsi, la cohésion du groupe des jeunes hommes est complète, de l'affirmation de la force masculine du contrôle de soi par-delà les effets de l'alcool à l'expression des sentiments patriotiques.

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, des critiques commencent à être formulées et conduisent des membres de certaines corporations à appeler à limiter les excès de boisson. Quelques *Corpsstudenten* se font même l'écho de ces appels à la modération. Le secrétaire de l'important Corps Starkenburgia de Gießen affirme par exemple : « L'obligation de boire doit disparaître. [...] Je suis un ennemi de la beuverie systématique<sup>56</sup> ». Plus généralement, tous les étudiants ne peuvent ou ne veulent être soumis au régime de la *Mensur* et de la *Kneipe*. En effet, en plus des femmes, certains étudiants sont exclus pour diverses raisons de ces formes de masculinité, comme les étudiants catholiques ou juifs<sup>57</sup>. La quinzaine d'années avant la Première Guerre mondiale est celle de l'apparition et de l'affirmation de nouvelles critiques et de contre-modèles, d'abord portés par les *Freistudenten*, qui refusent et luttent contre la *Mensur* et le *Trinkzwang*. Ils appellent à la création de tribunaux d'honneur dans chaque université pour régler les conflits afin d'éviter l'usage systématique des armes. En ce qui concerne l'alcool, la non-consommation de bière est si peu commune et ostracisante que certains étudiants créent des associations d'abstinents. Plus généralement, après 1900, les étudiants issus du mouvement de jeunesse *Wandervogel* adoptent des positions de plus en plus critiques. Ces groupes, présents à des degrés divers dans les universités allemandes à la veille de la guerre,

---

<sup>56</sup> « *Der Trinkzwang muß fallen. [...] Ich bin ein Feind des systematischen Saufens.* » Burkhard THURN, « Die Zukunft der Korps », *Deutsche Corpszeitung (DtCz)*, 15 décembre 1913, Jg. 30, n° 362, p. 439. Pour les *Burschenschaften*, cf. par exemple R. DÄUMLER, « Die Burschenschaftler im neuen Reichstag », *BBl.*, 1<sup>er</sup> avril 1907, Jg. 21, n° 1, pp. 3-4.

<sup>57</sup> Une étude plus approfondie mobilisant le concept de Raewyn Connell de « masculinité hégémonique » pourrait permettre d'éclairer plus précisément ces mécanismes de distinction et d'exclusion. Sur le concept, voir Raewyn CONNELL, *Masculinités. Enjeux sociaux de l'hégémonie*, édition établie par Meoïn Hagège et Arthur Vuattoux, Paris, Éditions Amsterdam, 2014 ; Elodie BETHOUX et Caroline VINCENSINI, « Masculinité hégémonique : les vies d'un concept. Introduction à la traduction de 'Hegemonic Masculinity' », *Terrains & travaux*, décembre 2015, n° 27, pp. 147-150 ; Raewyn W. CONNELL et James W. MESSERSCHMIDT, « Faut-il repenser le concept de masculinité hégémonique ? », *Ibid.*, pp. 151-192.

s'inscrivent largement dans les mouvements de la *Lebensreform* (réforme de la vie), qui émergent à partir des années 1890, mais sont aussi une réponse à l'hégémonie des formes autoritaires de sociabilité et de construction d'un habitus étudiant masculin des *Verbindungsstudenten* de la part d'étudiants exclus des corporations<sup>58</sup>.

\*

En France, durant les décennies précédant la Première Guerre mondiale, « les jeunes hommes », et parmi eux les étudiants, « renoncent peu à peu aux conduites de défi. Ils ne se sentent plus obligés, par ailleurs, de prouver leur courage ni de défendre leur honneur »<sup>59</sup>. La situation est tout autre en Allemagne, où l'« éducation » fondée sur la contrainte et le contrôle permanent des pairs conduit à ce que le règne de l'ordre soit érigé en nécessité et valeur absolues par les membres des *Verbindungen*, mais aussi de nombreux autres étudiants. La contrainte, l'autoritarisme et la limitation de la liberté individuelle, jusque dans la vie la plus privée, marquent profondément l'habitus des *Verbindungsstudenten*. Par cela, les membres des corporations ont contribué au remplacement de l'idéal de la *Bildung* (formation) choisie, appuyée sur la liberté, par une conception autoritaire de la *Erziehung* (éducation), imposée. Cela reflète et a des répercussions sur leurs dispositions politiques. Un témoignage de cette force de l'ordre est le règlement (*Festordnung*) mis en place pour le bon déroulé du défilé des étudiants venus honorer Bismarck à Friedrichsruh pour son 80<sup>e</sup> anniversaire en 1895, dans lequel un vocabulaire militariste est mobilisé. Si les *Verbindungsstudenten* ne sont pas les seuls étudiants à participer à cette cérémonie d'hommage, ils imposent leur habitus autoritaire à l'ensemble du groupe en le représentant et l'incarnant :

Durant l'ensemble du défilé règnent l'ordre et la discipline militaires. Deux membres du comité permanent à cheval (ruban en écharpe noir-blanc-rouge) mènent le commandement supérieur. Au sein de chaque [groupe constitué par] établissement d'enseignement supérieur commandent un membre du comité (ruban blanc et bleu) et les membres du service d'ordre du défilé (ruban blanc). Leurs ordres doivent absolument être suivis. Personne n'a le droit de se sentir blessé par des ordres donnés sèchement. Durant la totalité du séjour à Hambourg et à Friedrichsruh règne la trêve générale<sup>60</sup>.

---

<sup>58</sup> Sigrid BIAS-ENGELS, *Zwischen Wandervogel und Wissenschaft. Zur Geschichte von Jugendbewegung und Studentenschaft (1896-1920)*, Köln, Verlag Wissenschaft und Politik, coll. « Edition Archiv der deutschen Jugendbewegung », n° 4, 1988. Ces groupes seront étudiés de manière plus détaillée au Chapitre 10.

<sup>59</sup> Anne-Marie SOHN, *Sois un homme !*, op. cit., p. 394.

<sup>60</sup> « Während des ganzen Zuges herrscht militärische Ordnung und Disziplin. Das Oberkommando führen zwei berittene Mitglieder des ständigen Ausschusses (schwarz-weiß-rote Achselschleife). Innerhalb jeder Hochschule kommandieren ein Ausschußmitglied (weiße und blaue Schleife) und die Zugordner (weiße Schleife). Ihren Anordnungen ist unbedingt Folge zu leisten. Niemand darf sich durch schroff abgegebene Kommandos verletzt fühlen. Während des gesamten Aufenthaltes in Hamburg und Friedrichsruh herrscht allgemeiner Burgfriede. » Cit. in Otto OPPERMAN, *Die Burschenschaft Alemannia*, Band 2, op. cit., p. 45.

Un autre phénomène permet d'aborder le décalage de cette pacification de la masculinité entre les étudiants allemands et français : le développement du sport.

## **2. Les étudiants et le développement du sport**

L'expansion du sport au sein des couches supérieures à partir de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle est l'une des expressions de la réaffirmation d'une masculinité forte face à sa supposée crise. Les femmes restent largement exclues des pratiques sportives, « fief de la virilité<sup>61</sup> ». Le sport occupe une place centrale dans le procès de civilisation théorisé par Norbert Elias, dans la mesure où il est à la fois l'expression de la pacification des relations sociales et a contribué à celle-ci<sup>62</sup>. Les différences dans les formes de pacification entre les étudiants français et allemands ont-elles des conséquences dans leur adoption et leur pratique du sport ? Il nous faut d'abord présenter quelques perspectives générales sur le sport à l'université avant 1914, avant de pouvoir analyser le rôle des étudiants dans le développement du sport, la place du sport dans leurs organisations et des débats suscités par cette nouvelle pratique.

### **2. 1. Le sport à l'université avant 1914**

En Allemagne comme en France, bien qu'à des rythmes différents, le dernier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle est un moment de multiplication, puis de fourmillement d'associations d'éducation physique et sportives, de la société de gymnastique à la société de préparation militaire en passant par les clubs de football ou de rugby. Qu'en est-il à l'université ?

Dans son discours d'entrée en fonction en tant que recteur de l'Université de Berlin en 1877, Hermann von Helmholtz souhaite que les universités allemandes s'inspirent de deux caractéristiques du modèle britannique en faveur des étudiants : l'art du débat et le bien-être corporel. Sur cette dernière question, il considère que les jeux à l'air libre d'outre-Manche

---

<sup>61</sup> Eric DUNNING, « Le sport, fief de la virilité : remarques sur les origines sociales et les transformations de l'identité masculine », in Norbert ELIAS et Eric DUNNING, *Sport et civilisation. La violence maîtrisée*, Paris, Fayard, 1994, pp. 367-389.

<sup>62</sup> Norbert ELIAS, « Introduction », in *Ibid.*, pp. 25-82 ; Jean-Michel FAURE et Charles SUAUD, *La raison des sports, op. cit.*, p. 83-103 ont formulé une forte critique de ce modèle. Son modèle idéal-typique aurait conduit Elias à un eurocentrisme et à une certaine forme d'idéalisme, notamment une surestimation de la pacification du champ politique anglais au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle et l'aveuglement à la fois face au « caractère violent de ce processus de confiscation de la violence par l'État » et aux formes de violence symbolique transmises par le sport. Il ne s'agit pas ici de discuter des fondements de cette critique, sur laquelle il y aurait beaucoup à dire. Plus généralement, ces premières pistes de réflexion doivent encore être approfondies.

permettent bien plus le développement de « l'énergie et de l'habileté corporelles<sup>63</sup> » des jeunes gens que la gymnastique et l'escrime telles qu'elles sont pratiquées en Allemagne.

Certaines universités allemandes proposent des infrastructures à leurs étudiants pour leurs exercices physiques. L'Université de Tübingen est précocement et particulièrement bien dotée : un gymnase est construit dès 1839, remplacé en 1877 ; une salle d'armes est aménagée en 1855 ; un centre équestre couvert est inauguré en 1889. Les trois sont dotés d'un enseignant. L'été, les étudiants peuvent s'entraîner sur le terrain d'exercice militaire voisin. En 1894 est donnée l'autorisation de la construction d'un terrain sportif et dix ans plus tard de celle de deux courts de tennis à côté du gymnase académique<sup>64</sup>. La dynamique s'accélère à la fin du siècle. Le *Zentralausschuß zur Förderung der Jugend- und Volksspiele* (Comité central pour la promotion des jeux de la jeunesse et populaires) est fondé en 1891, notamment par Emil von Schenckendorff (pédagogue réformateur et député à la chambre basse prussienne), pour favoriser le développement des activités physiques chez les enfants et les adolescents. Début 1895, les dirigeants du Comité s'adressent aux différents *Kultusministerien* et rédigent un appel aux étudiants. Dans ce texte comme dans toutes leurs publications, leur rhétorique est fondée sur l'articulation de la force physique et de la défense de la nation allemande. Le *Zentralausschuß* joue un rôle actif pour le succès du développement du sport dans les universités allemandes au cours de la première décennie du XX<sup>e</sup> siècle. Les autorités universitaires recrutent des enseignants et louent ou font construire des infrastructures (cf. tableau 8-1)<sup>65</sup>.

En 1901, dans quatorze universités, principalement prussiennes, la direction de l'université et/ou le *Kultusministerium* financent des organisations sportives ou des infrastructures pour l'ensemble des étudiants, le plus souvent gymniques ou d'aviron. Ces aides vont de participations très modestes (60 Mark à Würzburg pour du matériel) à un soutien actif et soutenu (aide à l'achat d'un hangar à bateaux à une association gymnique et au moins 500 Mark à plusieurs reprises à chaque corporation pour l'achat de bateaux à Greifswald).

---

<sup>63</sup> « [...] in körperlicher Energie und Geschicklichkeit ». Hermann VON HELMHOLTZ, *Über die akademische Freiheit der deutschen Universitäten. Rede beim Antritt des Rectorats an der Friedrich-Wilhelms-Universität zu Berlin am 15. October 1877*, Berlin, Verlag von August Hirschwald, 1878, p. 13.

<sup>64</sup> Martin BIASTOCH, *Tübinger Studenten*, op. cit., p. 160-166.

<sup>65</sup> Cf. la lettre du *Kultusministerium* du Bade à l'*akademisches Direktorium der Universität Freiburg*, 31 janvier 1895, avec une copie de l'« *Aufruf an die deutsche Studentenschaft* », UAF, B1/4626 « Förderung des Sports an den Hochschulen », 1895-1914. Sources du tableau 8-1 (documents retrouvés dans le même carton) : Johannes RISSOM, « Stand der Turn- und Spieleinrichtungen an den deutschen Hochschulen zu Anfang 1901 », *Jahrbuch für Volks- und Jugendspiele*, 1901, 10. Jahrgang, pp. 64-73 ; « Stand der Turn- und Spieleinrichtungen an den deutschen Hochschulen im Sommer 1911 », *Anlage zu: Haus der Abgeordneten, 21. Legislaturperiode, V. Session 1912*, Bericht der Unterrichtskommission über den Antrag der Abgeordneten Dr. v. Schenckendorff und Genossen, betreffend Leibesübungen an den Hochschulen, Drucksachen Nr. 178. Sur le *Zentralausschuß*, voir Norbert GISSEL, *Vom Burschenturnen zur Wissenschaft der Körperkultur. Struktur und Funktion der Leibesübungen an der Universität Gießen 1816-1945*, Gießen, Verlag der Ferber'schen Universitäts-Buchhandlung Gießen, coll. « Studia Giessensia », n° 5, 1995, p. 142-146.

**Tableau 8-1. Universités allemandes disposant d'infrastructures et proposant une instruction sportive en 1901 et en 1911 (en %)**

	Prof. danse	Prof. équitation	Prof. natation	Prof. escrime	Prof. gym.	Canoës	Hangar bateaux	Court tennis	Terrain sportif	Gymnase
1901	62	71	24	100	48	14	10	33	48	71
1911	?	82	14	90*	64	?	9,5	?	57	57

Pourcentage d'universités allemandes ayant engagé un enseignant ou disposant d'une infrastructure (propriété ou location) donnée. Sources : cf. note 65.

\* L'Université de Berlin a répondu « non », parce que la salle d'armes était alors en reconstruction.

Face à cet investissement officiel en Allemagne, les autorités universitaires et politiques françaises accusent un important retard<sup>66</sup>. En France, les activités physiques et le sport, principalement la gymnastique, ont progressivement été introduits et développés dans l'enseignement primaire et secondaire, à la fin du Second Empire et surtout à la suite de la défaite contre la Prusse<sup>67</sup>. Rien ou presque n'est fait pour les universités avant 1914. Alors que l'éducation physique joue, au cours des années 1880, un rôle central dans les réformes des républicains pour l'intégration des masses, les dirigeants politiques n'estiment pas devoir favoriser la poursuite de la pratique sportive chez les étudiants. Il n'existe pas de gymnase ou de stade appartenant aux universités. Les structures officielles pour l'encadrement du sport ne sont créées qu'après la guerre : les Comités sportifs d'académie, par circulaire, en 1923 ; l'Office du sport universitaire, par les dirigeants de l'Union Nationale des Associations d'Étudiants de France, en 1931. Les étudiants qui veulent pratiquer du sport doivent donc s'intégrer aux structures extra-universitaires, comme l'Union des sociétés françaises de sports athlétiques, en fondant leurs propres clubs, ainsi celui créé en 1882 par des lycéens parisiens de Condorcet, le Racing Club de France, qui obtiennent quatre ans plus tard en concession du Conseil municipal un terrain, la Croix Catelan dans le bois de Boulogne. Dans les faits, l'engagement sportif des étudiants allemands et français se fait inversement proportionnel à ces inégalités d'infrastructures.

<sup>66</sup> Non ne pouvons que donner quelques pistes sur ce sujet, sur lequel de très nombreuses recherches doivent encore être menées, sur la période allant de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle à la Seconde Guerre mondiale. On consultera notamment Michaël ATTALI et Jean SAINT-MARTIN, « Le sport universitaire et l'affirmation de l'identité étudiante (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles) », in Jean-Philippe LEGOIS *et al.* (dirs.), *Cent ans de mouvement étudiant*, Paris, Syllepse, coll. « GERME », n° 3, 2007, pp. 121-134. Ils annoncent clairement : « C'est véritablement au lendemain de la Grande Guerre que le sport universitaire s'institutionnalise en France ». Je remercie vivement Yacine Tajri de m'avoir permis d'accéder à cet article.

<sup>67</sup> Pierre ARNAUD, *Le militaire, l'écolier, le gymnaste*, *op. cit.*

## 2. 2. Les étudiants se saisissent du sport

Dans les deux pays, les étudiants commencent à véritablement organiser leurs pratiques sportives après 1900 – avec des prémices au cours des deux décennies précédentes plus importants en France qu’en Allemagne.

Tandis que les étudiants allemands ont en partie la possibilité de pratiquer du sport à l’université, le manque d’infrastructures complique la situation pour les étudiants de France. Rapidement après la création des premières AGE, leurs membres fondent des sections sportives. Escrime, course et marche à pieds, vélocipédie, football, rugby, tennis, canoë ou aviron sont certains des sports les plus prisés. Dès 1889, les membres du comité de l’AGE de Toulouse utilisent le sport comme un argument permettant de faire la promotion de leur organisation auprès des étudiants : « grâce aux diverses sociétés existant déjà à Toulouse : sociétés de tir, de gymnastique, d’émulation nautique, vélocipédique, etc. », et avec lesquelles l’AGET a des accords, « les étudiants peuvent se livrer, à peu de frais, à tous les exercices destinés à développer et à fortifier l’homme »<sup>68</sup>. Le sport doit en effet à la fois contribuer à la socialisation des étudiants par la cohésion du groupe et au développement physique. Le cofondateur de l’Association sportive des Étudiants de Paris (ASEP) insiste quinze ans plus tard : « c’est la bonne camaraderie qui préside à toutes ces réunions : le sport n’est pas incompatible avec la gaieté saine. On en revient le corps un peu las, c’est vrai, mais d’une fatigue qui fait place le lendemain à une vigueur un peu plus mâle<sup>69</sup> ». Fortifier l’homme, vigueur mâle : le sport est compris par les étudiants français comme un moyen de devenir un homme véritable, pendant physique à la formation intellectuelle et citoyenne. Les femmes sont encore largement exclues des pratiques sportives : le sport forme un moyen privilégié de se retrouver entre jeunes hommes, alors que l’entre soi masculin est peut-être moins fort au sein des associations françaises que des corporations allemandes.

Des sections sportives sont également créées au sein des *Freistudentenschaften*. Les dirigeants des FrSt mettent les sections sportives de leur organisation en avant pour en faire la promotion et attirer de nouveaux étudiants. Ainsi, il est souligné en introduction d’une brochure destinée aux nouveaux arrivés à Berlin, qu’il est compliqué de faire du sport dans la capitale, mais que les sections sportives de la FrSt permettent de dépasser ces difficultés<sup>70</sup>. Cela montre que pour certains étudiants allemands, le sport est devenu à la veille de la guerre une activité normale. Les *Freistudenten* voient dans le sport un moyen permettant de prouver

---

<sup>68</sup> ASSOCIATION DES ÉTUDIANTS DE TOULOUSE, *Guide de l’étudiant à Toulouse*, op. cit., p. 6.

<sup>69</sup> Charles MAILLOT, « Le sport chez l’étudiant », *L’UDP*, janvier 1906, 20<sup>e</sup> année, n° 142, p. 39.

<sup>70</sup> Alexander SCHWAB, « Zur Einführung », in PRÄSIDIUM DER BERLINER FREIEN STUDENTENSCHAFT (dir.), *Zur Einführung in das Akademische Leben an der Universität Berlin*, Berlin, Verlag Hans Krieger, 1913, p. 8.

son courage individuel et son adresse physique d'une bien meilleure manière qu'au duel et à la *Mensur*, auxquels ils sont opposés<sup>71</sup>. Ils disposent ainsi d'une pratique alternative qui leur permet de construire un modèle de masculinité différent de celui des *Verbindungsstudenten*.

Dans les deux pays, des associations spécifiquement sportives sont créées par des étudiants. Dès 1895 est fondée l'Association sportive des Étudiants (ASE) de Lille, dont les créateurs souhaitent permettre la pratique, entre autres, du football, de la marche et de la course à pieds, de l'escrime, de la gymnastique, du rowing, du vélo. C'est là un exemple du développement plus précoce et plus grand du sport chez les étudiants de province par rapport à ceux de la capitale, ce que certains parisiens regrettent<sup>72</sup>. L'ASE de Paris, fondée en 1903, arrive à obtenir des soutiens officiels et a pour président d'honneur Casimir-Perier. En son sein, on peut pratiquer tous les sports. En décembre 1905, ses dirigeants concluent d'un accord avec ceux de l'AGEP. Les membres actifs de l'AGEP sont exemptés de droit d'entrée et ne doivent s'acquitter que de la cotisation annuelle de 15 francs. L'ASE de Paris devient le Paris Universitaire Club en 1906, qui compte 1 000 membres en 1913, mais surtout des élèves du secondaire ainsi que quelques anciens étudiants. Le Club sportif de la jeunesse littéraire, fondé en février 1913 par Alain Fournier et dont Charles Péguy est président d'honneur, y est affilié. Les étudiants français ne se limitent en effet pas à des associations et fondent de véritables clubs sur le modèle anglais. Vers 1900, « l'élite du rugby français » est formée de sept clubs dont trois étudiants : le Sporting Club Universitaire de France de Paris (1895), le Stade Bordelais-Université-Club et le Stade Olympique des Étudiants de Toulouse (qui devient le Stade toulousain en 1908). Ils bénéficient d'un grand prestige, ce qui conduit un joueur du Stade français à déclarer : « Je voudrais être d'un club formé d'étudiants, et uniquement<sup>73</sup> ». Les étudiants s'investissent effectivement aussi en nombre dans les clubs extra-universitaires. Par

---

<sup>71</sup> Wilhelm OSTWALD, « Studentisches Duellwesen », in *Ibid.*, pp. 19-20. Précisons qu'Ostwald est alors professeur à l'Université de Leipzig, mais son article correspond à la vision promue par les *Freistudenten*. La diffusion du sport parmi des cercles toujours plus larges d'étudiants est aussi constatée par exemple par : Erich SCHAEDEER, *Modernes Studententum. Ansprache zur Feier der Grundsteinlegung für das Studentenhaus Seeburg am 14. Mai 1909 in der Aula der Königlichen Christian-Albrechts-Universität*, Kiel, Kommissionsverlag für die Universität Kiel, Lipsius & Tischer, 1909 ; Friedrich DEPKEN, *Vom modernen Geist im deutschen Studententum. Eine Studie*, Leipzig, Verlag von K. F. Koehler, 1913.

<sup>72</sup> « Statuts », 31 janvier 1895, ADN, M 222/1597, « Association sportive des Étudiants de Lille », 1895 ; Maurice MARTIN, « Parisiens et Bordelais ! », in BORDEAUX ÉTUDIANTS CLUB, *L'Université sportive*, Bordeaux, Impr. G. Gounouilhou, 1905, p. 6. Voir les photographies à l'Annexe n° 24.

<sup>73</sup> « De quel club voudriez-vous être ? », *La Vie au grand air*, 21 février 1914, 17<sup>e</sup> année, n° 805, p. 152. Voir aussi : J.-A. BERNARD, « L'organisation du rugby dans l'université », *Ibid.*, p. 172 ; Charles MAILLOT, « Le sport chez l'étudiant », *op. cit.*, p. 39 ; Jean-Yves RIBAUT, « Alain-Fournier et le Club sportif de la jeunesse littéraire (1913-1914) », in *Actes du 116<sup>e</sup> Congrès national des Sociétés savantes (Chamberry 1991). Jeux et sports dans l'histoire. Tome 2 : Pratiques sportives*, Paris, Éditions du CTHS, 1992, pp. 331-343.

exemple, à Lille, « les étudiants et les ressortissants britanniques dominant<sup>74</sup> » les effectifs des équipes de football, dans une région où l'anglomanie sportive est particulièrement forte.

En Allemagne, une répression féroce s'abat sur le mouvement gymnique libéral après l'échec de la révolution de 1848. Les organisations étudiantes de gymnastique renaissent à partir des années 1860. Elles abandonnent progressivement la référence libérale mais conservent le nationalisme du projet du père du mouvement gymnique allemand du début du siècle (*Turnbewegung*), Friedrich Ludwig Jahn<sup>75</sup>. Durant la première moitié des années 1880, deux fédérations nationales sont créées : le *Akademischer Turnerbund* (ATB) en 1883, qui rassemble des associations au recrutement large et ne portant pas de signe distinctif, et le *Vertreterconvent* (VC) en 1885, qui réunit des corporations (*Turnerschaften*) au recrutement plus restrictif, excluant les juifs à partir des années 1890, portant des couleurs et pratiquant la *Mensur*. En plus de ces organisations spécifiquement gymniques, sont progressivement constituées des associations sportives. Il existe à Berlin aux semestres d'hiver 1888/89 trois organisations sportives comptant respectivement 11, 40 et 122 membres ; 1899/1900 neuf organisations comptant entre 5 et 127 membres (346 étudiants au total) ; 1911/12 quatorze organisations comptant entre 5 et 101 membres (435 au total) plus la section sportive de la *Freistudentenschaft*, dont le nombre d'inscrits est inconnu<sup>76</sup>. Dans la plus grande université de l'Empire, si le nombre d'organisations sportives croît continuellement, le nombre d'étudiants qui y adhèrent n'augmente que peu après 1900, ce qui peut en partie s'expliquer par le développement de la pratique sportive dans les autres organisations. Certains étudiants peuvent profiter de la localisation géographique de leur université pour pratiquer des sports plus rares mais typiques de la bourgeoisie des années 1900. En 1903, des étudiants de Fribourg créent un *Akademischer Sportklub*, et indiquent vouloir s'adonner à de nombreux sports, football, ski, tennis, athlétisme, alpinisme. En 1906, ils changent le nom de leur association en *Akademischer Ski- und Alpenklub* et se limitent à des sorties à ski ou à pieds en montagne. L'association compte en moyenne 10 à 20 membres par semestre<sup>77</sup>. Certains étudiants mêlent la nouveauté qu'est la pratique sportive à la forme traditionnelle de la corporation : en 1912 est créée à Berlin une *Sportverbindung* du nom de Marcho-Brandenburgia. Ses fondateurs décident de n'accepter

---

<sup>74</sup> Olivier CHOVAUX, « Origines et enracinement du football-association dans le Pas-de-Calais (fin XIX<sup>e</sup> siècle-1914) : des jeux aux sports ? », *Revue du Nord*, 2004, n° 355, p. 347.

<sup>75</sup> Sur la gymnastique comme mouvement de construction nationale allemande, cf. Hans-Georg JOHN, *Politik und Turnen. Die Deutsche Turnerschaft als nationale Bewegung im deutschen Kaiserreich 1871-1914*, Ahrensberg, Verlag Ingrid Czwalina, coll. « Sportwissenschaftliche Dissertationen », n° 5, 1976 ; Christiane EISENBERG, « *English sports* » und *deutsche Bürger*, *op. cit.*, p. 120-144.

<sup>76</sup> Cf. les listes des organisations étudiantes officiellement autorisées à l'Université de Berlin pour les semestres considérés dans GStA PK, I. HA Rep. 76 V<sup>a</sup> Sekt. 2 Tit. XII Nr. 17 Bd. 1, 1889-1898 et Bd. 2, 1898-1913.

<sup>77</sup> Cf. lettres, statuts et listes de membres dans UAF, B1/2686, « Akademischer Sportklub », 1904-1933.

que les étudiants qui possèdent l'*Abitur* et d' « origine aryenne<sup>78</sup> » (« *arischer Abkunft* »), témoignant de la radicalisation antisémite d'une partie des étudiants allemands et la mobilisation *völkisch* des activités physiques et corporelles dans un sens hygiéniste<sup>79</sup>.

Si le duel et la *Mensur* constituent l'une des principales activités des *Verbindungsstudenten*, l'escrime, sport bourgeois et masculin par excellence, est quant à elle prisée des étudiants français, et leur permet d'affirmer cette double appartenance de classe et de genre. Un étudiant lillois en fait ainsi l'éloge : « Mais il s'en faut bien que l'escrime soit seulement une arme d'attaque ou de défense ; elle est mieux que cela, pour nous du moins ; elle est un sport intelligent et gracieux<sup>80</sup> ». Très tôt, les premiers membres des associations étudiantes cherchent à doter leur organisation d'une salle d'armes et à embaucher un maître d'armes. Début 1886, à peine deux ans après sa création, les membres de l'AGEP disposent d'une salle d'armes et peuvent bénéficier d'un entraînement pour dix francs par mois. Cela ne suffit pas et dès le mois de mai, le comité envisage un déménagement de la salle d'armes « devenue tout à fait insuffisante, étant donné le nombre de membres inscrits<sup>81</sup> ». Vingt ans plus tard, ce succès est toujours là : « de tous les groupes spéciaux que comprend l'A., le plus prospère, incontestablement, est notre salle d'armes<sup>82</sup> » affirment les rédacteurs du bulletin.

En France, les membres des organisations étudiantes s'abonnent à des journaux sportifs et organisent leurs propres événements sportifs. Les fêtes universitaires puis les congrès nationaux sont l'occasion pour les étudiants d'organiser des concours sportifs. Courses à pieds ou à bicyclette, escrime et tir sont les sports les plus propices à la compétition entre étudiants. Lors des festivités de Lille en 1907, ont lieu des championnats internationaux et nationaux d'escrime (fleuret, épée, sabre) et de tir (carabine, fusil)<sup>83</sup>. En Allemagne, les premières olympiades académiques sont organisées à Leipzig en 1909, lors desquelles est fondé le *Akademischer Sportbund* (ASB, Confédération sportive académique), duquel pouvaient devenir

<sup>78</sup> « Eine neue Art von Studentenverbindungen », *AkBl*, 1<sup>er</sup> août 1912, Jg. 27, n° 9, p. 143.

<sup>79</sup> Les étudiants, même les *Freistudenten*, ne semblent par contre pas avoir participé de manière notable au mouvement pour la culture corporelle (*Körperkulturbewegung*), qui naît au cours des années 1890, principalement au sein de la *Bildungsbürgertum* et de la nouvelle couche moyenne. Cf. Bernd WEDEMEYER-KOLWE, « *Der neue Mensch* ». *Körperkultur im Kaiserreich und in der Weimarer Republik*, Würzburg, Königshausen & Neumann, 2004. Les promoteurs de ce mouvement vont de gens de gauche défendant l'émancipation sociale et corporelle aux *völkisch* souhaitant le renouveau corporel de la race aryenne en passant par des bourgeois capitalistes y voyant un moyen de l'affirmation des compétences individuelles. On peut le rattacher aux mouvements de réformes de la vie (*Lebensreformbewegungen*), critiques envers la civilisation industrielle, qui se multiplient durant les deux décennies avant la Première Guerre mondiale.

<sup>80</sup> JUNIOR, « L'escrime », *LL*, 9 décembre 1891, 2<sup>e</sup> année, n° 26, p. 3. Pour une illustration, voir Annexe n° 25. Sur le sujet : Robert A. NYE, « Fencing, the Duel and Republican Manhood in the Third Republic », *Journal of Contemporary History*, mai 1990, vol. 25, n° 2/3, pp. 365-377.

<sup>81</sup> « Séance du 6 mai », *L'UdP*, 31 juillet 1886, 1<sup>er</sup> année, n° 6, p. 13.

<sup>82</sup> « Salle d'armes de l'A. », *L'UdP*, février 1907, 22<sup>e</sup> année, p. 81.

<sup>83</sup> UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS D'ÉTUDIANTS DE FRANCE, « 1<sup>er</sup> Congrès national des Étudiants de France. Lille 1907 », s. l. n. d., n. p., ADN, 102 J 3.

membres des associations ou corporations ainsi que les étudiants à titre individuels. Ces olympiades sont renouvelées annuellement jusqu'à 1914. Parallèlement, d'autres concours sportifs sont organisés, comme le premier décathlon à Münster en 1911. Néanmoins, les membres des organisations gymniques réunies dans l'ATB et le VC fondent un organe concurrent à l'ASB dès 1910, car ils considèrent que « l'influence sportive domine trop la conception gymnique dans le nouvellement créé ASB<sup>84</sup> », preuve que le « sport » est encore vu d'un œil douteux par de nombreux étudiants.

À la veille de la guerre, la pratique du sport est définitivement acquise d'un grand nombre d'étudiants français. Bertrand Auerbach, doyen de la Faculté des lettres de Nancy, indique qu'il suffit de feuilleter le bulletin de la Société Générale des Étudiants pour s'assurer que la jeunesse universitaire « pratique tous les sports [...], ce sont là des amusements louables et que l'Université encourage. [...] La culture physique est un adjuvant de la culture intellectuelle<sup>85</sup> ». Cette attractivité ne doit pas être surestimée et les institutions sportives universitaires ne prennent véritablement leur essor qu'au tournant des années 1930. En Allemagne, la situation est plus nuancée et le sport devient moins un trait caractéristique de la culture étudiante et suscite de nombreux débats au sein des corporations.

### **2. 2. 2. Débats au sein des corporations allemandes autour du sport**

En France, nombre de commentateurs soulignent que c'est souvent dès le lycée que ces jeunes intellectuels prennent goût pour le sport, sous l'influence anglaise et ce, bien que les institutions sportives soient bien moins développées que dans les *public schools*<sup>86</sup>. Si tous les étudiants français ne sont pas sportifs, comme en témoignent de nombreux appels à un plus fort engouement pour le sport, il n'y a pas de débat entre étudiants sur la légitimité de la pratique sportive ou sur quels sports devraient être favorisés. L'importation de sports anglais n'est pas critiquée et le terme *sportsman* allègrement utilisé. Parmi les membres des corporations allemandes, cette importation est bien plus problématique et des critiques virulentes sont adressées par les étudiants allemands à ces sports anglais, entièrement omises par Thomas Weber, qui cherche à mettre en avant les similarités entre les pratiques des étudiants des deux pays. Christiane Eisenberg a montré que la définition du « sport » et l'importation du terme

---

<sup>84</sup> « *der sportliche Einfluß gegenüber der turnerischen Auffassung bei dem neugegründeten ASB zu stark vorherrsche* », cit. in Norbert GISSEL, *Vom Burschenturnen zur Wissenschaft der Körperkultur*, op. cit., p. 146. L'organisation concurrente est nommée *Deutsch-Akademischer Bund für Leibesübungen* (Confédération académique allemande pour les exercices physiques).

<sup>85</sup> « Université de Nancy », in *E&D*, Tome CVIII. *Rapport des Conseils des Universités pour l'année scolaire 1912-1913*, Paris, Imprimerie Nationale, 1914, p. 347.

<sup>86</sup> Jean-Yves RIBAUT, « Alain-Fournier », op. cit., p. 336-338.

anglais sont très largement débattues en Allemagne de 1880 à 1930. La spécificité des discussions au sein des *Verbindungen*, auxquelles participent les étudiants comme les *alte Herren*, est qu'elles portent moins sur ce qu'est un sport que sur ce qu'est un bon sport, c'est-à-dire un sport véritablement allemand et « *couleurfähig* », compatible avec l'honneur du *Verbindungsstudent*. Deux correspondent à ces nécessités : la *Mensur* et la gymnastique (*Turnen*).

Il s'agit de conserver et de mettre en valeur leur caractère jugé véritablement allemand et *couleurfähig*. Il faut les défendre face au football ou au rugby. La suprématie de la gymnastique germanique sur le sport et sa dangerosité est encore régulièrement affirmée<sup>87</sup>. Un *Burschenschaftler* assure : « La gymnastique se trouve très au-dessus de toutes les formes de sport, entre autres au-dessus du tennis, du football, du polo à vélo ou à cheval, qui sont plus ou moins soumis à la mode<sup>88</sup> ». Si une large partie des étudiants français mais aussi de la bourgeoisie allemande contribue à l'anglomanie sportive, à l'inverse, les étudiants allemands et surtout les *Verbindungsstudenten* sont marqués par une forte anglophobie sportive. Les auteurs des articles publiés dans les *Burschenschaftliche Blätter* après 1900 sont pour la plupart prêts à accepter le développement du sport dans leurs corporations, mais à condition de le sauver de l'influence anglaise. Hugo Böttger, l'influent éditeur de l'organe de la *Deutsche Burschenschaft*, va jusqu'à proposer d'adopter le baseball plutôt que le football ou le tennis. Le baseball serait bien supérieur aux jeux britanniques, car il nécessiterait force et agilité<sup>89</sup>. Cela traduit surtout la prise en considération du sport comme un facteur de concurrence entre les puissances européennes et comme un moyen de l'affirmation nationale par le corps.

Au sein des *Corps*, les développements sont lents et moins importants qu'au sein des *Burschenschaften* et le secrétaire de la *Starkenburgia* déjà cité, écrit encore en 1913 rien de moins que : « Le sport dans une telle proportion [c'est-à-dire une pratique régulière telle qu'elle est proposée par certains] devrait mener au morcellement et à la ruine de la vie des *Korps*<sup>90</sup> ». Il avait indiqué deux paragraphes auparavant que le seul sport qu'un *Corpsstudent* pouvait pratiquer était l'escrime. Son attaque contre le développement du sport s'inscrit dans une série d'articles sur le « futur des *Corps* », dans lesquels plusieurs membres, jeunes et anciens, affirment que la pratique du sport – et même pour certains de la gymnastique – serait contraire à « l'esprit » (l'*habitus*) du *Corpsstudent*, et même plus pragmatiquement une perte

---

<sup>87</sup> Gertrud PFISTER, « Activités physiques, santé et construction des différences de genre en Allemagne », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, février 2009, n° 23, pp. 45-73.

<sup>88</sup> « *Das Turnen steht hoch über allen Arten des Sportes, über Tennis, Fussball, Polo zu Rad oder Ross u. a., was mehr oder weniger der Mode unterworfen ist.* » M. TH., « Sport und Studententhum », *BBl.*, 1<sup>er</sup> juin 1905, Jg. 19, n° 5, p. 118.

<sup>89</sup> Hugo BÖTTGER, « Sport oder Alkohol? », *BBl.*, 15 mars 1901, Jg. 15, n° 12, p. 285.

<sup>90</sup> « *Sport in solchem Umfang müßte zur Zersplitterung und zum Ruin des Korpslebens führen.* » Burkhard THURN, « Die Zukunft der Korps », *op. cit.*, p. 440.

de temps dans l'apprentissage de la bonne maîtrise de l'escrime académique. Ces positions sont si fortes qu'un membre du Corps Brunsviga de Göttingen affirme des décennies plus tard dans ses mémoires : « J'ai la conviction que son effet disciplinaire [de la *Mensur*] ne peut être remplacé par aucun sport, quel qu'il soit<sup>91</sup> ». Néanmoins, ces débats permettent de mettre en avant la réforme de la *Mensur* – sujet constamment discuté au sein des *Verbindungen* depuis les années 1880/90 – et d'en refaire une pratique qui soit fondée sur une maîtrise technique importante et non seulement sur la capacité à supporter la douleur.

Le développement du sport et ce rejet, partiel, des sports anglais s'accompagnent en effet d'une « sportivisation » de la *Mensur* par les membres de certaines corporations. Pour qualifier la *Mensur*, les termes « sport d'armes » (*Waffensport*) ou « escrime académique » (*akademisches Fechten*) sont parfois utilisés. Un comité d'étudiants et de *alte Herren*, élu en 1911 pour faire des propositions pour le développement du sport au sein des *Burschenschaften*, adopte la motion que l'escrime et la *Mensur* doivent à nouveau être pratiquées de « manière plus sportive<sup>92</sup> » (« *sportmäßiger* »). Ce débat est suffisamment important pour que l'auteur de l'historique du Corps Suevia de Fribourg, paru pour son centenaire, écrive : « Aujourd'hui, l'escrime peut être vue de ce fait, avec le duel programmé [...] sur la base de l'actuel livre des règles [...] comme une occupation sportive avec des effets éducatifs<sup>93</sup> ». Ce mouvement de réforme rejoint les appels de certains à une consommation plus modérée d'alcool. Deux enquêtes menées parmi les *Burschenschafter* témoignent de l'évolution du rapport au sport au cours de la première décennie du XX<sup>e</sup> siècle.

La première enquête, réalisée en 1900, est très succincte et ne concerne que la pratique de la gymnastique<sup>94</sup>. Sur 60 *Burschenschaften* interrogées, une était momentanément inactive, deux n'ont pas répondu. La gymnastique n'est pratiquée que dans à peine plus de la moitié de celles ayant répondu : 29 contre 28. Parmi les premières, 22 ont indiqué quand la gymnastique a été introduite : avant 1880 pour sept, durant la décennie 1880 pour six et au cours des années 1890 pour neuf. Il s'agit donc pour près de la moitié d'entre elles d'une activité très récente. Quelques *Burschenschaften* ont rendu la gymnastique obligatoire en l'inscrivant dans

---

<sup>91</sup> « Ich bin der Überzeugung, daß ihre disziplinierende Wirkung durch keinen Sport, er sei welcher auch immer, zu ersetzen ist. » Cit. in Silke MÖLLER, *Zwischen Wissenschaft und « Burschenherrlichkeit »*, op. cit., p. 162.

<sup>92</sup> Max WULSTEN, *Die Leibesübungen in der Deutschen Burschenschaft*, Berlin, Carl Heymanns Verlag, coll. « Burschenschaftliche Bücherei », 1911, p. 42.

<sup>93</sup> « Heute kann deshalb das Fechten mit der Bestimmungsmensur [...] nach dem jetzt dafür bestehenden Komment [...] als eine sportliche Betätigung mit erzieherischen Wirkungen angesehen werden [...] ». CORPS SUEVIA ZU FREIBURG, *Korps Suevia zu Freiburg im Breisgau in der Zeit seines 100jährigen Bestehens (1815-1915)*, Karlsruhe, Doering'sche Buch- und Kunstdruckerei, 1915, p. 21.

<sup>94</sup> Wilhelm HACKER, « Das Turnen in der deutschen Burschenschaft », *BBl.*, 15 avril 1900, Jg. 14, n° 2, pp. 33-38. Nous avons résumé les résultats de cette enquête dans des tableaux figurant à l'Annexe n° 26a.

leurs statuts, d'autres la pratiquent plus librement. Selon l'auteur de l'enquête, ces résultats sont positifs et permettraient à la fois de prouver que les *Burschenschaften* ne sont pas que des corporations de duellistes et de buveurs, et de montrer les efforts encore à réaliser.

La seconde enquête est publiée par le médecin et conseiller sanitaire Max Wulsten en 1911, et porte sur l'ensemble des pratiques sportives<sup>95</sup>. Wulsten considère que les *Burschenschafter* n'ont pas participé assez activement au mouvement en faveur des « activités physiques », terme qu'il préfère à « sport », pourtant considérées par beaucoup comme indispensable à une bonne éducation. C'est ce qui l'amène à mener cette enquête, qui doit proposer un aperçu des pratiques concrètes au sein de chacune des corporations. Il met en rapport ses résultats avec des données statistiques sur les pratiques sportives des Allemands et d'après lesquelles il établit que l'immense majorité des étudiants ne pratique pas de sport. Il ne fait qu'une seule référence à l'Angleterre, en introduction. Selon lui, les lycéens allemands, du fait de l'influence anglaise, seraient déjà acquis au sport. C'est ce qui l'amène à sa grande question : qu'est-ce que peut leur proposer la *Deutsche Burschenschaft* pour leur permettre de poursuivre leur pratique sportive une fois étudiants, c'est-à-dire quels moyens mettre en place pour les attirer. Le sport deviendrait ainsi un facteur de concurrence entre les corporations.

Wulsten commence par déclarer que de nombreuses *Burschenschaften* ont évolué durant les années précédentes, limitant les excès d'alcool et de tabac – modération qu'il ne faut pas exagérer. Cherchant certainement à ne pas brusquer les gardiens des traditions, il affirme : « La *Mensur* est pour la *Deutsche Burschenschaft* une institution indispensable, le restera et doit le rester<sup>96</sup> ». Si certaines améliorations (notamment d'hygiène) peuvent être apportées, la *Mensur* est un sport qui renforcerait la musculature, le cœur et la respiration. Cependant, sa pratique ne suffit pas. C'est pourquoi lors du congrès national des *Burschenschaften* de 1911, une commission du sport a été élue, composée de douze anciens et neuf étudiants, et chargée de faire des propositions pour le développement des exercices physiques. Un formulaire a été envoyé et a permis d'établir que 52 *Burschenschaften* pratiquent officiellement des exercices physiques obligatoires et que seules 14 n'ont pris aucune décision officielle à propos des activités physiques. L'enquête montre que plusieurs sports ont été adoptés, soit de manière obligatoire et officielle (surtout gymnastique, sports athlétiques et natation), soit de manière libre (surtout randonnée et tennis, ainsi qu'aviron, équitation, football, course et sports d'hiver dans quelques corporations). Bien que les sports les plus anglais (tennis et football) ne soient obli-

---

<sup>95</sup> Max WULSTEN, *Die Leibesübungen in der Deutschen Burschenschaft*, op. cit. Nous avons reproduit sous forme de tableaux certains résultats de l'enquête à l'Annexe n° 26b.

<sup>96</sup> « *Die Mensur ist für die Deutsche Burschenschaft eine unumgängliche notwendige Einrichtung und wird und muss das bleiben.* » Ibid., p. 13.

gatoires dans aucune corporation, l'accélération de l'adoption du sport durant la décennie 1900 au sein des *Burschenschaften* est incontestable.

L'enquête de Wulsten démontre que la pratique du sport est bien plus développée que ce que sous-entendent ou affirment les *Burschenschafter* qui publient dans leur journal. Cela est lié avec le décalage générationnel souligné par Wulsten : ce sont les membres étudiants au moment de son enquête qui pratiquent véritablement du sport, tandis que la plupart des anciens s'en désintéressent toujours. En effet, si des anciens s'impliquent dans les discussions autour du sport, c'est pour affirmer quels sont les sports convenables et sous quelles conditions. Il ne s'agit cependant en aucun cas d'un conflit de générations : le sujet est trop peu important pour créer une opposition forte au sein des *Burschenschaften*, au sein desquelles les liens sont étroits et où les anciens jouent un rôle central dans la socialisation des plus jeunes. Cette transformation témoigne peut-être beaucoup plus de la perte d'influence des *Corps* dans l'imposition des bonnes pratiques estudiantines.

\*

Parmi l'élite éduquée française et allemande des trois décennies avant la Première Guerre mondiale, il est possible de constater une corrélation entre acceptation du sport et pacification des relations sociales et des formes de masculinité. Le système d'honneur de la *unbedingte Satisfaktion* des *Verbindungsstudenten* et la violence plus générale qui caractérisent la socialisation corporative déterminent et prime sur toutes les autres pratiques. Il ne faut pas non plus pour autant oublier que le sport n'est pas exempt de toute forme de violence et qu'il est porté idéologiquement par des valeurs souvent peu pacifiques et même militaristes.

Pour beaucoup de contemporains, le lien entre activité physique et armée va de soi. Un membre du Bordeaux Étudiants Club, l'un des principaux clubs de rugby, écrit : « Il n'est pas douteux que dans l'énorme mouvement qui emporte depuis quelques temps notre jeunesse française vers le sport, ce qu'il faille remarquer, c'est le commencement de renaissance physique qui s'est manifestée de toute évidence dans l'armée<sup>97</sup> ». Outre les exercices gymniques, les armées allemandes introduisent de plus en plus l'entraînement à l'escrime pour les officiers à partir du début de la période wilhelminienne, ce qui réjouit les membres des corporations duellistes, qui y voient un lien étroit avec leurs propres pratiques<sup>98</sup>. Ce n'est cependant pas avec ces activités (para-)sportives que les étudiants entretiennent leur lien principal avec l'armée, mais au travers celle de l'obligation militaire.

---

<sup>97</sup> H. DESGRANGE, « L'armée sportive », in BORDEAUX ÉTUDIANTS CLUB, *L'Université sportive, op. cit.*, p. 4.

<sup>98</sup> « Das Fechten in der Armee », *BBl.*, 1<sup>er</sup> août 1901, Jg. 15, n° 9, pp. 214-215.

### 3. Servir la nation avec son corps ? Le service militaire des étudiants

Au cours des guerres révolutionnaires et napoléoniennes s'impose l'idée du citoyen-soldat. La concrétisation de cette idée passe, outre le mythe de la levée en masse, par l'incorporation d'une partie (variable) de la population masculine à l'armée, par un système de service militaire obligatoire géré par l'État. Le service militaire sert à l'élaboration d'une citoyenneté nationale au sein d'un État-nation en construction. L'armée occupe en France et en Allemagne une place centrale dans l'affirmation des nouveaux régimes de 1871. Le service militaire est également une institution qui vise à inculquer des normes autoritaires et de soumission aux ordres et ne peut être « assimilable à une institution démocratique », car, par la conscription, il s'agit pour les autorités politiques et militaires « de régulariser, de normaliser et de discipliner la conduite des individus »<sup>99</sup>. Reprenant le concept d'Erving Goffman, plusieurs historiens et historiennes ont qualifié la caserne dans le cadre de la conscription d'« institution totale »<sup>100</sup>. L'expérience de la caserne est également pour les jeunes hommes celle d'une épreuve de leur condition masculine et de leurs valeurs viriles, à tel point que le pédagogue Friedrich Paulsen parle en 1902 de l'armée comme « école de la masculinité »<sup>101</sup>.

Les dirigeants politiques successifs de France et de Prusse puis d'Allemagne ont fait le choix du service obligatoire au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, à la fois comme stratégie militaire afin de disposer d'une grande quantité d'hommes mobilisables en cas de guerre, et comme puissant outil d'intégration nationale et d'éducation patriotique. Une position différente a par exemple été adoptée en Angleterre, où le service militaire n'est introduit qu'en janvier 1916 du fait de la prolongation de la guerre. Au-delà de son caractère uniquement masculin – les femmes sont exclues de la participation à la défense de la patrie comme de la participation politique –, l'universalité du système n'est que très théorique durant les premières décennies du siècle. Elle le reste assez largement en Allemagne jusqu'à la Grande Guerre, tandis que les réformes mises en place sous la Troisième République favorisent une égalité grandissante.

---

<sup>99</sup> Thomas HIPPLER, *Soldats et citoyens. Naissance du service militaire en France et en Prusse*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Pratiques théoriques », 2006, p. 10.

<sup>100</sup> Il ne nous est pas possible de revenir sur l'histoire du service militaire en général. Plusieurs travaux existent déjà, aux perspectives très différentes : Thomas HIPPLER, *Soldats et citoyens*, *op. cit.* ; Annie CREPIN, *La conscription en débat ou le triple apprentissage de la nation, de la citoyenneté, de la République (1798-1889)*, Arras, Artois Presses Université, coll. « Histoire », 1998 ; ID., *Défendre la France. Les Français, la guerre et le service militaire, de la guerre de Sept Ans à Verdun*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Histoire », 2005 ; Odile ROYNETTE, *Bons pour le service. L'expérience de la caserne en France à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Belin, coll. « Modernités », 2000 ; Ute FREVERT, *Die kasernierte Nation*, *op. cit.*

<sup>101</sup> Ute FREVERT, « L'armée, école de la masculinité », *Travail, genre et sociétés*, 2000, n° 3, pp. 45-66.

Nous présenterons d'abord les grandes caractéristiques de la conscription en ce qui concerne les étudiants au cours de la période. Nous analyserons ensuite le rapport des étudiants au service militaire, d'abord en Allemagne, où le système de l'engagement volontaire est constitutif de la socialisation élitaires de la bonne société impériale, puis en France, où les étudiants mobilisent leurs organisations face aux réformes successives.

### **3. 1. Aperçu des systèmes de conscription français et allemand après 1871**

Après la défaite de 1870/71, l'une des premières mesures prises par les nouveaux dirigeants en France est la réforme du service militaire, d'inspiration prussienne. La loi du 27 juillet 1872 est la première des quatre grandes réformes du système de conscription avant 1914 – en plus d'une multitude de projets au cours de ces décennies. Elle constitue une première étape dans l'entreprise de démocratisation du système militaire. Le tirage au sort, qui est à la base de la sélection des conscrits depuis le début du siècle, n'est pas supprimé, mais le principe de remplacement, qui permettait aux familles aisées de payer un jeune homme pauvre pour partir sous les drapeaux à la place de leur fils si celui-ci avait eu le malheur de tirer un « mauvais numéro », est aboli. Néanmoins, un système à deux vitesses est établi, avec environ les trois quarts du contingent servant cinq ans contre un an pour le quart restant<sup>102</sup>. Cette première réforme est confortée et prolongée – après de vifs débats durant de longues années – par la loi du 15 juillet 1889, par laquelle le service actif est abaissé de cinq à trois ans. Des inégalités liées au niveau d'éducation sont cependant inscrites dans la loi. Les étudiants, parmi d'autres, peuvent s'engager volontairement et ne servir qu'un an. La loi du 21 mars 1905 universalise véritablement la conscription en supprimant le tirage au sort et en fixant la durée d'active à deux ans pour tous. Ce temps de service est augmenté d'un an par la loi du 7 août 1913. Cet investissement massif des pouvoirs publics français et particulièrement des républicains dans le service universel a pour conséquence une augmentation constante du nombre de conscrits. À la veille de la Première Guerre mondiale, plus de 80 % des Français de 20 ans sont mobilisés, contre seulement 20 à 25 % des Allemands du même âge, selon les estimations de plusieurs historiens et historiennes<sup>103</sup>.

---

<sup>102</sup> « Le contingent était constitué de deux portions dont le gouvernement fixait annuellement l'effectif respectif, grosso modo pour la première 110 000 hommes qui accomplissaient cinq ans, pour la seconde 40 000 qui effectuaient un service d'un an. » Annie CREPIN, *Défendre la France*, op. cit., p. 331.

<sup>103</sup> Alexander WATSON, « Voluntary Enlistment in the Great War: a European Phenomenon? », in Christine G. KRÜGER et Sonja LEVSEN (dirs.), *War Volunteering in Modern Times. From the French Revolution to the Second World War*, Houndmills, Basingstoke, New-York, Palgrave Macmillan, 2011, p. 166 ; Ute FREVERT, *Die kasernierte Nation*, op. cit., p. 272 ; Odile ROYNETTE, *Bons pour le service*, op. cit., p. 8 estime que sous la Res-

En Prusse, la réforme de l'armée a été, durant la dizaine d'années après l'échec de la révolution de 1848, l'objet de conflits importants entre la bourgeoisie libérale d'un côté et le pouvoir royal et l'armée de l'autre. L'aboutissement des réformes du ministre de la Guerre Albrecht von Roon au cours de la première moitié des années 1860, puis les victoires militaires sur le Danemark et l'Autriche ont mis fin à ce conflit et sont considérés par les historiens et historiennes comme des facteurs majeurs du ralliement de la bourgeoisie au pouvoir prussien. En effet, ces réformes ont largement permis la supériorité militaire prussienne en 1864 et en 1866, puis contre la France en 1870. Dès cette époque, un lien est tracé avec la possible unification de l'Allemagne<sup>104</sup>. Après 1871, l'armée prend une place grandissante dans la société allemande. La loi fédérale du 2 mai 1874 organise le fonctionnement des armées et du service militaire au sein de l'Empire, bien qu'il n'existe pas d'armée impériale. La conscription est d'une durée de sept ans, divisée en trois ans dans l'armée active et quatre ans dans la réserve. La loi du 3 août 1893 change cette répartition en respectivement deux et cinq ans. Les étudiants ne sont guère concernés, car nombre d'entre eux, s'ils servent, effectuent leur service militaire en s'engageant volontairement, ce qui leur permet de ne servir qu'un an.

Une autre institution a en effet permis le ralliement progressif de la bourgeoisie éduquée à l'*Obrigkeitsstaat* au cours du XIX<sup>e</sup> siècle et est présentée dans l'historiographie comme symbole du militarisme prusso-allemand : le *Einjährig-Freiwilliger Dienst*, le service militaire fondé sur l'engagement volontaire, contracté pour un an, et qui permet de prétendre au certificat d'officier de réserve, statut particulièrement prestigieux. Le service volontaire d'un an est intimement lié à la construction étatico-militariste prussienne : il a été créé en 1813, au moment de l'introduction de la conscription. Il est adopté par plusieurs États allemands au cours du siècle et appliqué dans toutes les armées de l'Empire en 1871. Il s'agit d'un véritable privilège fondé sur le capital scolaire et culturel et qui renforce la distinction sociale, car il permet d'éviter aux anciens lycéens et aux étudiants de passer trois ans dans une caserne avec les fils du peuple. Il faut avoir accompli la *Untersekunde* (sixième classe) d'un *Gymnasium* ou d'une *Realschule* de premier ordre, c'est-à-dire un établissement avec l'ensemble des neuf classes du secondaire, ou au moins un an dans une *Realschule* de seconde classe (qui ne comporte que six classes) pour prétendre solliciter le certificat d'autorisation permettant d'accomplir le service d'un an. La discrimination scolaire est forte : les *Gymnasien*

---

tauration, un homme sur dix fait son service ; un sur trois sous le Second Empire ; un sur deux après la loi de 1872 ; près de six sur dix après celle de 1889.

<sup>104</sup> Manfred MESSERSCHMIDT, « The Prussian Army from Reform to War », in Stig FÖRSTER et Jörg NAGLER (dirs.), *On the road to total war : the American civil war and the German wars of unification, 1861-1871*, Cambridge (GB), Washington D.C. (USA), Cambridge University Press, German Historical Institute, coll. « Publications of the German historical institute », 1997, pp. 263-282.

représentent 60 % des établissements autorisés à fournir le certificat, mais fournissent 86 % des recrues. Contrairement au conscrit normal, l'engagé volontaire doit prendre en charge lui-même tous ses frais (uniforme, armement, nourriture), ce qui entraîne des coûts considérables. En retour, bien des avantages sont accordés aux *Einjährigen* : choix de l'unité, du lieu (pour les étudiants bien souvent leur ville universitaire), autorisation de séjourner en-dehors de la caserne, et pour les étudiants de poursuivre leurs études. La distinction des *Einjährigen* des autres conscrits est marquée au quotidien : les premiers se vouvoient et sont vouvoyés, alors que les seconds se tutoient. Libérés au bout de six mois, les *Einjährigen* doivent participer à deux ou trois campagnes d'exercices militaires de huit semaines pour pouvoir devenir officiers de réserve. « 'Patriotisme brûlant', un 'point de vue chrétien', 'manières charmantes', et un 'fin sentiment d'honneur' étaient tout aussi nécessaires qu'une 'démarche fière, droite avec un torse distingué', un corps entraîné au sport et une 'force de la volonté'. Le devoir du service militaire était de renforcer et de 'former' ces qualités<sup>105</sup> » résume Ute Frevert.

Après une inflation du nombre de certificats d'autorisation à ne servir qu'un an au cours des deux premières décennies de l'Empire, une réforme malthusienne est adoptée en 1892. Des examens de fin d'*Untersekunda* sont introduits et leur réussite est indispensable à la demande d'engagement d'un an. C'est un échec et cette décision conduit à l'augmentation du nombre d'élèves poursuivant leurs études dans les hautes classes. Néanmoins, obtenir un certificat ne signifie pas forcément effectuer véritablement son service volontaire d'un an. Beaucoup sont réformés pour des raisons physiques ou non-incorporés. Les coûts élevés d'une année de service, estimés à 2 000 à 3 600 (dans la cavalerie et l'artillerie montée) Mark empêchent un grand nombre de s'engager volontairement. Entre 1906 et 1910, 180 914 certificats ont été accordés, mais seuls 59 148 jeunes hommes ont effectivement servi en tant qu'*Einjährigen* (32,69 %). C'est donc une réponse ploutocratique qui a été faite au risque de perte de valeur du titre d'engagé volontaire, et surtout d'officier de réserve, en cas de hausse trop forte du nombre d'autorisés. Plus généralement, une attention particulière était apportée au profil du candidat : « la commission qui se prononçait sur la qualification, composée d'officiers de bataillon, procédait en règle générale de manière particulièrement précautionneuse et ne jugeait pas seulement les connaissances militaires des candidats, mais aussi et

---

<sup>105</sup> « 'Glühender Patriotismus', ein 'christlicher Standpunkt', 'gefällige Umgangsformen' und ein 'feines Ehrgefühl' wurden ebenso vorausgesetzt wie ein 'stolzer, aufrechter Gang mit vorgenommener Brust', ein sportlich trainierter Körper und 'Willensstärke'. Aufgabe des Militärdienstes war es, diese Eigenschaften zu stärken und 'durchzubilden' [...] ». Ute FREVERT, *Die kasernierte Nation*, op. cit., p. 216.

surtout leur conformité sociale et politique<sup>106</sup> ». Ce système, malgré son caractère non-démocratique, a permis une intégration grandissante de la bourgeoisie au système militaire. En 1860, 65 % des officiers prussiens sont nobles, contre 30 % en 1913. Il a également permis à l'armée allemande de créer avant 1914 un nombre incomparable d'officiers par rapport aux autres armées européennes<sup>107</sup>.

Les changements fondamentaux apportés par les lois de 1889, 1905 et 1913 font du service militaire un sujet régulièrement mobilisé par les étudiants français au sein de leurs associations. À l'inverse, l'absence de réforme majeure du système de conscription en Allemagne conduit à ce que la thématique soit bien moins abordée par les étudiants allemands. Comment les étudiants se positionnent-ils face au service militaire et comment la conscription est-elle intégrée à la fois à la formation des étudiants comme hommes de demain et dans leur rapport à l'État national ?

### **3. 2. Le service militaire des étudiants en Allemagne : entre outil de distinction et d'affirmation nationale**

L'un des meilleurs témoignages de la centralité du service militaire dans le rapport des étudiants allemands à l'État national est le passage que le philosophe Theobald Ziegler (1846-1918) consacre à ces questions dans son cours magistral sur « l'étudiant allemand à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle », prononcé à Strasbourg au semestre d'hiver 1894/95. Ces leçons ont été reprises sous forme de livre, réédité à douze reprises avant la guerre, dont plusieurs versions ont été remaniées. Dans son neuvième cours, intitulé « L'étudiant et la politique. Le service militaire volontaire d'un an », Ziegler allie ces thématiques. Il passe du premier au second sujet ainsi :

Donc, l'étudiant doit s'approprier une conviction et un esprit politiques par la critique et avant tout apprendre à ne pas perdre de vue dans le particulier le tout de la patrie. Pour un grand nombre d'entre vous, le fait que vous servez comme étudiants, que vous pouvez effectuer votre service volon-

---

<sup>106</sup> « Die aus Bataillonsoffizieren zusammengesetzte Kommission, die über die Befähigung befand, ging in der Regel ausgesprochen vorsichtig vor und beurteilte nicht allein die militärischen Kenntnisse der Prüflinge, sondern auch und vor allem ihre soziale und politische Paßförmigkeit. » *Ibid.*, p. 210.

<sup>107</sup> Toutes ces informations sont tirées de : Franz Carl ENDRES, « Soziologische Struktur », *op. cit.* ; Hartmut JOHN, *Das Reserveoffizierkorps im Deutschen Kaiserreich 1890-1914. Ein sozialgeschichtlicher Beitrag zur Untersuchung der gesellschaftlichen Militarisierung im Wilhelminischen Deutschland*, Frankfurt am Main, Campus Verlag, coll. « Campus Forschung », n° 224, 1981 ; Lothar MERTENS, « Das Privileg des Einjährig-Freiwilligen Militärdienstes im Kaiserreich und seine gesellschaftliche Bedeutung. Zum Stand der Forschung », *Militärgeschichtliche Mitteilungen*, 1986, vol. 39, n° 1, pp. 59-67 ; ID., « Das Einjährig-Freiwilligen Privileg. Der Militärdienst im Zeitgeist des deutschen Kaiserreiches », *Zeitschrift für Religions- und Geistesgeschichte*, 1990, vol. 42, n° 4, pp. 316-329.

taire d'un an et très souvent l'effectuez vraiment, contribue à l'acquisition d'un tel esprit patriotique et à la prise de conscience de l'appartenance à l'État<sup>108</sup>.

### 3. 2. 1. *Le Einjährig-Freiwilliger Dienst comme moyen de distinction*

Après avoir émis des réserves et soulevé quelques problèmes liés à la situation d'étudiant-soldat lors de l'année de service, Theobald Ziegler se permet en conclusion une critique plus forte du système du service volontaire, ouvert aux seuls jeunes gens éduqués. Véritable privilège, il instaure une inégalité profonde en faveur des étudiants, pour lesquels l'année de service est comptabilisée comme part intégrante du cursus éducatif (*Bildungszeit*). Des moyens publics ou privés sont, de plus, souvent mis à disposition des étudiants pour leur permettre de supporter les coûts liés à l'engagement volontaire. Ziegler considère cette inégalité comme contraire à la véritable justice étatique. Les jeunes commerçants, artistes ou propriétaires agricoles ne bénéficient pas de tels avantages. La différence dans les considérations autour du *Einjährig-Freiwilliger Dienst* est ici prononcée entre Ziegler, libéral humaniste du XIX<sup>e</sup> siècle, et nombre d'étudiants, notamment les membres des corporations.

Au tournant du siècle, une garnison est stationnée dans toutes les villes universitaires de l'Empire. Cela facilite grandement l'engagement volontaire des étudiants, qui peuvent théoriquement poursuivre leurs études en parallèle de leur service. Dès le milieu des années 1880, le principe de l'engagement volontaire d'un an est déjà si évident parmi les membres des corporations et surtout les *Corpsstudenten* – autre preuve de leur aisance économique et de leur statut social –, que la question qui est (rarement) abordée n'est pas s'il faut effectuer son service d'un an mais quand. Wilhelm Fabricius, l'historien des *Corps* et alors *alter Corpsstudent* de 28 ans, publie fin 1885 un très long article à ce sujet. Son constat de départ est le suivant : pour l'*Abiturient* (bachelier) tout juste diplômé, trois grandes questions se posent. Il lui faut choisir un futur métier, une université, et quand effectuer son service militaire volontaire, au début ou après ses études<sup>109</sup>. Aveugle à ces problématiques, il n'envisage pas que cet embarras peut concerner les *Corpsstudenten*, mais non les étudiants moins aisés. C'est seulement dans un second temps qu'il traite plus précisément des *Corpsiers*. Une seule ques-

---

<sup>108</sup> « Also, der Student soll sich durch Kritik eine politische Ueberzeugung und Gesinnung erwerben und vor allem lernen, über dem Theil das Ganze des Vaterlands nicht aus den Augen zu verlieren. Zur Erwerbung einer solchen patriotischen Gesinnung und zum Bewußtwerden der Zugehörigkeit zum Staat trägt nun aber bei einer großen Anzahl von Ihnen auch das bei, daß Sie als Studenten dienen, Ihr Einjährigen-Freiwilligen-Jahr ableisten dürfen und vielfach auch wirklich ableisten. » Theobald ZIEGLER, *Der deutsche Student*, op. cit., p. 123-124. Nous ne disposons que de très peu d'informations sur Ziegler, cf. Artur BUCHENAU, « Theobald Ziegler », *Kantstudien*, janvier 1919, vol. 23, n<sup>os</sup> 1-3, pp. 503-506.

<sup>109</sup> Wilhelm FABRICIUS, « Wann soll der Corpsstudent das Militärjahr absolviren? », *AcMh*, 26 décembre 1885, Jg. 2, n<sup>o</sup> 21, pp. 259-264.

tion l'intéresse : le moment le plus propice durant lequel le *Corpsstudent* doit s'engager afin d'assurer le prestige de sa corporation et des *Corps* en général à la caserne et face aux officiers. Si le jeune *Fuchs*, tout juste accepté, part immédiatement sous les drapeaux, alors il ne peut pas bénéficier de l'éducation corporative et n'entretient qu'un lien faible avec ses *Bundesbrüder*. Comme, généralement, les étudiants servent dans le régiment stationné dans leur ville universitaire, le *Fuchs* peut être confronté à des membres d'une grande variété de *Verbindungen* qu'il ne connaît pas, mais aussi à des non-incorporés et même quelques non-étudiants. Il ne sait pas comment se comporter dignement (ou avec dédain) envers les uns et les autres. S'engager trop rapidement créerait également un décalage avec les autres *Füchse*, reçus *Aktiven* à la fin du second semestre, tandis que l'engagé volontaire doit rattraper au plus vite les différents rites d'initiation. À l'inverse, après ses études, ayant reçu l'éducation corporative et réussi son examen, le *Corpsier* bénéficie d'un grand prestige et du respect des officiers, mais aussi des autres membres de l'élite sociale.

Un autre *alter Corpsstudent* répond à Fabricius. Il ne s'emploie qu'à proposer quelques situations dans lesquelles un engagement volontaire au début des études serait préférable. Lui aussi ignore toute dimension économique et en n'imagine pas qu'une autre forme de service militaire soit possible. Il évoque l'âge, la forme physique, l'expérience de la liberté académique, surtout en tant que *Corpsstudent*. C'est par rapport à la question du prestige et du respect dont bénéficierait le juriste ayant réussi l'examen d'État ou le docteur que sa position varie le plus de celle de Fabricius. En effet, il considère que cela peut être humiliant pour un jeune *Gebildeter* de recevoir des ordres et de se voir critiqué ou crié dessus par un sous-officier – sous-entendu un homme du peuple<sup>110</sup>. Alors que le service militaire conduit à un certain brassage, certes limité, c'est donc de manière détournée que la hiérarchisation de la société est replacée au centre des relations sociales dans la caserne par les *Corpsstudenten*.

Il est difficile d'obtenir une vue d'ensemble du moment où les étudiants effectuent leur service. En 1887, seuls 661 étudiants inscrits dans une université prussienne (soit 5,1 %), sont parallèlement engagés volontaires et près d'un quart aurait déjà effectué son service. À l'inverse, selon Martin Biastoch, près de la moitié des étudiants de Tübingen servent durant leurs deux premiers semestres<sup>111</sup>. Ce qui est certain, c'est que les étudiants forment un contin-

---

<sup>110</sup> R., « Wann soll der Corpsstudent sein Militärjahr absolviren? », *AcMh*, 26 janvier 1886, Jg. 2, n° 22, pp. 299-301.

<sup>111</sup> Les dossiers conservés dans les archives des universités ou du *Kultusministerium* sont particulièrement pauvres concernant le service militaire. Nous n'avons malheureusement pas pu consulter les archives des différents ministères de la Guerre. Chiffres tirés de : Lothar MERTENS, « Das Einjährig-Freiwilligen Privileg », *op. cit.*, p. 327 ; Trude MAURER, « Universitas militans. Von der Militarisierung der deutschen Universität im späten Kaiserreich zur Rechtfertigung des Militarismus im Ersten Weltkrieg », in ID.(dir.), *Kollegen - Kommili-*

gent important des *Einjährigen*. Entre 1906 et 1910, ils représentent 17,73 % de l'ensemble des engagés volontaires d'un an libérés au niveau de l'Empire. Plus précisément, ils forment 12,18 % de ceux ayant obtenu le certificat d'aspirant officier de réserve ; 4,07 % des sous-officiers de réserve et 1,48 % des simples libérés ou sans promotion – soit respectivement 24,47 % ; 11,01 % ; et 11,44 % de chacun de ces sous-groupes. Leur surreprésentation parmi les aspirants officiers de réserve est nette. Ils sont de plus le groupe qui réussit le mieux l'examen : c'est le cas de 68,69 % d'entre eux, contre 49,77 % en moyenne<sup>112</sup>.

Max Weber s'engage à l'automne 1883. Il choisit de quitter Heidelberg et de servir à Strasbourg, où il a de la famille. Dans sa biographie, Marianne Weber insiste sur l'expérience physique du service et l'incapacité corporelle de Max Weber à y faire face. Surtout, il ne supporte pas de recevoir des ordres de subalternes, et remarque vite que la poursuite des études en parallèle du service est impossible. Dans ses lettres, il se plaint de ne plus pouvoir penser. À la fin de son service, il parle encore de « sacrifice ». Les choses changent lorsqu'il revient à Strasbourg au printemps 1885 pour effectuer ses premiers exercices d'aspirant officier. Cette fois-ci, c'est lui qui ordonne et qui enseigne. Il souligne les changements de son physique – il a minci –, la camaraderie qui règne, se présente même comme un bon soldat. Marianne Weber conclut : « Le bénéfice de l'éducation militaire était après tout bien une grande admiration pour la 'machinerie', de plus un esprit guerrier-patriotique, qui lui laissait désirer ardemment l'occasion de faire une fois campagne à la tête de sa compagnie<sup>113</sup> ». Même chez Weber, qui rechigne à son service, le système militariste prusso-allemand fait finalement effet. Ute Frevert conclut que Weber est un *Einjähriger* relativement typique, qui prend son mal en patience et investit beaucoup d'argent afin d'obtenir le grade si convoité d'officier de réserve.

### 3. 2. 2. *Le mouvement contre l'abrogation du service des théologiens (1885-1890)*

Si servir en tant qu'engagé volontaire d'un an est un moyen de distinction sociale pour les étudiants, en particulier les membres des corporations, le service militaire n'en reste pas moins obligatoire pour tous. Nombre d'étudiants entendent bien affirmer et faire respecter ce don temporaire de soi à la nation, surtout lorsqu'un potentiel ennemi de l'intérieur vient menacer cette obligation universelle, toute théorique qu'elle soit.

---

tonen - Kämpfer. *Europäische Universitäten im Ersten Weltkrieg*, Stuttgart, Franz Steiner Verlag, coll. « Pallas Athene », n° 18, 2006, p. 60 ; Martin BIASTOCH, *Tübinger Studenten*, op. cit., p. 194.

<sup>112</sup> Chiffres établis d'après : Hartmut JOHN, *Das Reserveoffizierkorps*, op. cit., p. 148-149.

<sup>113</sup> « *Der schließliche Ertrag der militärischen Erziehung war doch eine große Bewunderung für die 'Maschine', dazu kriegerisch-patriotische Gesinnung, die ihn die Gelegenheit ersehnen ließ, einmal an der Spitze seiner Kompanie ins Feld zu ziehen.* » Marianne WEBER, *Max Weber*, op. cit., p. 75-83 (cit. p. 83) ; Ute FREVERT, *Die kasernierte Nation*, op. cit., p. 218-220 ; Jürgen KAUBE, *Max Weber*, op. cit., p. 74.

Les étudiants en théologie sont entièrement dispensés de service militaire en 1871. La loi fédérale de 1874 abroge cette dispense et les théologiens, à partir de la classe 1875, sont mis à égalité avec les autres étudiants. Néanmoins, confirmant d'autres textes plus anciens, la loi de 1874 permet, en cas de mobilisation, aux théologiens des deux confessions après leur ordination, d'être incorporés dans le service de santé, voire de rester à l'arrière. En plein *Kulturkampf*, théologiens et hommes politiques catholiques ne peuvent se permettre de combattre l'obligation de service, même s'ils la critiquent, de crainte de donner raison aux protestants les accusant de miner l'unité allemande de l'intérieur.

À partir de 1885, des voix commencent à s'élever, demandant la suppression du service pour les théologiens protestants et catholiques, ou du moins des aménagements. Le sujet est discuté tant au sein du synode général à Berlin que par les parlementaires au *Landtag* bavarois. Face à ce risque de remise en cause du service des théologiens, avec d'autres, des membres de corporations étudiantes prennent la plume et cherchent à agir<sup>114</sup>. Alors que des élections législatives sont prévues pour le début de l'année suivante, une proposition est déposée fin 1886 par les députés du *Zentrum* à la commission militaire du *Reichstag* pour dispenser les théologiens des deux confessions de l'obligation militaire. En réponse, une pétition d'étudiants en théologie protestante affirmant s'opposer fermement à ce projet est diffusée. Son initiateur est un étudiant en théologie et en philosophie, Ernst Meumann, membre du VDst de Bonn. Les rédacteurs appellent le législateur à rejeter la proposition, du moins en ce qui concerne les théologiens protestants. Un comité de sept membres est élu, l'appel diffusé à 4 500 exemplaires et une assemblée se tient le 5 janvier à Bonn. Que le mouvement soit parti de Bonn, université prussienne protestante dans une Rhénanie catholique annexée au lendemain du congrès de Vienne, se comprend du fait que le nombre d'étudiants catholiques y augmente constamment depuis l'unification pour dépasser (définitivement) celui des protestants en 1885. Le mouvement trouve un écho favorable parmi les autres VDst, en raison de la forte proportion de *VDSt.er* théologiens durant les années 1880. Outre le comité élu à Bonn mené par les *VDSt.er*, la mobilisation est dirigée et coordonnée localement soit par les membres des VDst (Breslau, Königsberg, Leipzig), parfois secondés de ceux du *Wingolf* (Halle), par ceux de l'association des étudiants en théologie locale (Göttingen, Rostock), du *Studentenausschuss* (Berlin, Erlangen) ou par un seul étudiant. *Burschenschaftler* et *Corpsstudenten* restent assez largement en retrait, et la pétition trouve un écho moindre dans les organes de leurs fédérations nationales.

---

<sup>114</sup> Wilhelm FABRICIUS, « Ueber die Dienstpflicht der Theologen », *AcMh*, 26 janvier 1886, Jg. 2, n° 22, pp. 296-299.

C'est la défense de la patrie qui prime dans la rhétorique mobilisée. Un *VSt.er* qui signe « un théologien et sous-officier de réserve » décrit le texte de la pétition comme un « appel parfait, respirant un esprit véritablement allemand<sup>115</sup> ». Il poursuit en critiquant les détracteurs catholiques du mouvement comme incapables de comprendre ce sentiment patriotique. Selon les chiffres publiés par Meumann, la pétition récolte 2 391 signatures d'étudiants en théologie protestante<sup>116</sup>. Cette vaste mobilisation conduit les députés catholiques à retirer leur projet, succès définitivement acté le 18 mai 1887 avec la réponse officielle du *Reichstag* au comité de pétition, dans laquelle est reconnue « l'esprit patriotique » des pétitionnaires<sup>117</sup>. Ce succès a constitué pour les *VSt.er* un moyen de s'affirmer et d'affirmer leurs principes sur la scène étudiante nationale. Ils ont démontré leur force comme mouvement étudiant, bien que créé seulement quelques années auparavant, et qu'ils étaient prêts à agir pour défendre ce qu'ils considèrent être les intérêts de la patrie et l'honneur étudiant.

Les députés du *Zentrum* réitèrent leur tentative d'abrogation du service militaire pour les théologiens fin 1889, là aussi sûrement dans la perspective des élections à venir au début de l'année suivante. C'est symboliquement le baron Karl von Huene, militaire de carrière ayant atteint le rang de major et combattu dans les trois guerres d'unification, qui dépose le projet de loi, qui concerne catholiques et protestants. En première, puis en deuxième lecture, le *Zentrum* obtient une majorité en sa faveur. En réaction, les membres de diverses associations protestantes, notamment ceux de l'importante fédération *Evangelischer Bund*, rédigent des pétitions, sans succès. C'est à Tübingen que débute le mouvement de protestation des étudiants en théologie protestante. Ils rédigent eux aussi une pétition, signée par des étudiants de quinze autres universités. Dans la pétition, ils mettent en avant trois points principaux : 1) une inégalité entre théologiens ayant servi et ceux ayant été dispensés créerait une regrettable division entre pasteurs de premier et de second ordre, 2) ils n'ont jamais choisi la vocation de pasteur pour obtenir des dispenses, 3) le *Zentrum* n'a pas à intervenir à propos des théologiens protestants. Grâce à la mobilisation étudiante, cette pétition a plus de succès que les autres. Elle est renvoyée aux députés à la veille de la troisième lecture du projet de loi,

<sup>115</sup> « [...] *trefflichen, wahrhaft deutschen Geist atmenden Aufruf* [...] ». Ein Theologe und Unteroffizier der Reserve, « Sollen auch die Theologen dienen? », *AkBl*, 16 janvier 1887, Jg. 1, n° 20, p. 171.

<sup>116</sup> Dans la propagande d'époque, il est affirmé que cela représente près des deux-tiers des étudiants en théologie protestante. Cependant, d'après Hartmut TITZE (dir.), *Datenhandbuch zur deutschen Bildungsgeschichte*, vol. 1, 1. Teil, *op. cit.*, p. 87, il y avait 4 492 étudiants immatriculés à une faculté de théologie protestante au semestre d'hiver 1886/87. Les 2 391 signataires représentent donc en fait 53,2 % de l'ensemble.

<sup>117</sup> Ernst MEUMANN, « Die Petition der evangelischen Theologen an den Reichstag », *AkBl*, 16 janvier 1887, Jg. 1, n° 20, pp. 173-174 ; « Das Resultat der Petition der evangelischen Theologie-Studierenden an den Reichstag », *AkBl*, 16 février 1887, Jg. 1, n° 22, p. 194 ; Herman VON PETERSDORFF, *Die Vereine Deutscher Studenten*, *op. cit.*, p. 235 ; Hedwig ROOS-SCHUMACHER, *Der Kyffhäuserverband*, *op. cit.*, p. 116-117.

forte d'environ 2 500 à 3 000 signatures (sur 4 396 étudiants immatriculés en théologie protestante). Comme dans les autres textes, c'est la rhétorique patriotique qui est au centre des appels à la mobilisation.

Dans plusieurs universités, des rassemblements sont organisés et des déclarations rédigées. Des étudiants en théologie protestante de Bonn appellent leurs camarades à se réunir en clamant : « Nous considérons le service pour la patrie comme notre plus haut devoir honorifique, comme notre droit honorifique le plus beau<sup>118</sup> ». Les signataires de cet appel sont membres de huit organisations différentes. Quatre sont *Burschenschafter*, ce qui laisse supposer qu'après la victoire de 1887, ils n'entendent pas laisser à nouveau le terrain de l'agitation nationale aux seuls *VDSter*. Le 18 janvier 1890 (jour du dix-neuvième anniversaire de la fondation du *Reich*), l'abrogation du service militaire pour les théologiens est rejetée au *Reichstag* par 121 voix contre 89. Les députés du *Zentrum* arrivent néanmoins le 8 février à obtenir une majorité pour la suppression de l'obligation militaire pour les théologiens de confession catholique romaine<sup>119</sup>.

Face à cette mobilisation, les étudiants catholiques n'affichent pas publiquement leur position. Par exemple, aucune ligne n'est publiée à propos des débats autour de la possible suppression du service militaire des théologiens dans les *Akademische Monatsblätter*, l'organe officiel du *Verband der katholischen Studentenvereine Deutschlands*, la Fédération nationale des associations d'étudiants catholiques d'Allemagne. Le journal n'annonce pas la suppression de l'obligation militaire pour les étudiants en théologie catholique<sup>120</sup>.

D'après les dispositions de la loi de 1874, le service militaire en tant que formation de soldats pouvant être mobilisés à tout moment n'est pas indispensable aux théologiens, qui peuvent toujours s'engager volontairement s'ils le souhaitent. Il s'agit donc pour les étudiants pétitionnaires d'une question de principe et d'affirmation patriotique, contre des catholiques considérés comme ennemis de l'intérieur du *Reich*. « Si ce parti d'opposition n'a pas de cœur pour sa patrie, si les souhaits de notre empereur héroïque et de son gouvernement ne sont pour eux déterminants en aucune manière, nous espérons que le sens sain de notre peuple écrasera

---

<sup>118</sup> « *Wir halten den Dienst fürs Vaterland für unsere höchste Ehrenpflicht, für unser schönstes Ehrenrecht* ». Placard apposé à l'Université de Bonn, cit. in « Die Befreiung der Theologen von der Wehrpflicht », *BBL*, 1<sup>er</sup> janvier 1890, Jg. 4, n° 7, p. 102. L'appel est signé par des membres du *VDSter*, des *Burschenschaften* de Bonn Alemannia et Marchia, de la *Burschenschaft Bubenruthia* d'Erlangen, de l'*alte Tübinger Burschenschaft*, du *Wingolf*, du *Theologischer Studentenverein* et du *Evangelischer Theologenverein* de Bonn.

<sup>119</sup> « Die Militärflicht der Theologen », *AcMh*, 26 décembre 1889, Jg. 6, n° 69, pp. 526-527 ; Martin BIASTOCH, *Tübinger Studenten*, op. cit., p. 194-195. Il est également voté que les théologiens protestants peuvent faire la seconde moitié de leur année sous les drapeaux dans le service de santé.

<sup>120</sup> Christopher DOWE, *Auch Bildungsbürger*, op. cit., p. 96-98 met en avant le faible attrait des étudiants catholiques pour l'idéal militariste prusso-allemand, mais ne développe pas la question et tire peut-être des conclusions trop généralisantes.

un jour de tels esprits sans patrie<sup>121</sup> » écrit ainsi un *VDSt.er* déjà cité. Les menées des députés catholiques sont interprétées comme une illustration de la faiblesse du sentiment national en Allemagne par rapport aux autres puissances européennes.

\*

Le service militaire, et particulièrement l'engagement volontaire d'un an, est constitutif de la socialisation étudiante allemande, surtout pour les membres des corporations. Il est un moyen pour eux d'affirmer leur appartenance à l'État national. Après l'abolition pour les théologiens catholiques de l'obligation militaire, les étudiants allemands n'ont plus l'occasion de se mobiliser autour de la conscription. Au contraire, le service militaire est l'objet de nombreuses revendications de la part des étudiants français tout au long de la période.

### **3. 3. Les étudiants français face aux réformes du service militaire**

Les étudiants français sont directement concernés par les principales modifications apportées par les lois de 1889, 1905 et 1913. Nous analyserons les positionnements successifs des étudiants face à ces réformes afin de démontrer en quoi débats et mobilisations collectives autour du service militaire permettent de comprendre les rapports de force entre leurs associations et avec les pouvoirs publics.

#### ***3. 3. 1. À la recherche d'avantages nouveaux : la loi de 1889 et ses suites***

L'aspect essentiel pour les étudiants de la loi du 15 juillet 1889 sont les dispenses de service accordées. Il est établi qu'« en temps de paix, après un an de présence sous les drapeaux » les jeunes gens correspondant aux profils cités « sont envoyés en congé dans leurs foyers, sur leur demande, jusqu'à la date de leur passage dans la réserve ». Les étudiants et les élèves de la plupart des grandes écoles et écoles spéciales sont mentionnés par l'article 23 parmi les bénéficiaires<sup>122</sup>. Dans l'article 24 sont posées des conditions à ces dispenses :

---

<sup>121</sup> « *Hat jene Oppositionspartei kein Herz für ihr Vaterland, sind für sie die Wünsche unseres Heldenkaisers und seiner Regierung in keiner Weise bestimmend, hoffen wir, daß der gesunde Sinn unseres Volkes eines Tages solche vaterlandslosen Geister zermalmt.* » Ein Theologe und Unteroffizier der Reserve, « Sollen auch die Theologen dienen? », *op. cit.*, p. 172.

<sup>122</sup> Par le § 2 de l'article 23 la dispense de deux ans est accordée aux « jeunes gens qui ont obtenu ou qui poursuivent leurs études en vue d'obtenir : Soit le diplôme de licencié ès-lettres, ès-sciences, de docteur en droit, de docteur en médecine, de pharmacien de 1<sup>ère</sup> classe, de vétérinaire, ou le titre d'interne des hôpitaux nommé au concours dans une ville où il existe une faculté de médecine ». La loi est reproduite et très précisément analysée dans Alphonse ANDREANI, *Loi du 15 juillet 1889. Traité pratique du recrutement et de l'administration de l'armée française*, Nice, J. Ventre & Cie, 1889. Deux médecins-majors de l'armée ont rédigé une somme sur la

l'étudiant doit avoir obtenu son diplôme avant l'âge de 26 ans (ce qui ne pose normalement pas de problème pour une licence, mais est plus complexe pour un doctorat), et doivent satisfaire « aux conditions de conduite et d'instruction militaires ». En cas contraire, ou s'il ne suit pas régulièrement ses études, l'étudiant devra effectuer les deux années de service dont il a été initialement dispensé. Certains parlementaires favorables aux trois ans pour tous regrettent la mise en place de ces dispenses et considèrent que le service militaire est un moyen unique de mélanger les classes sociales, afin de permettre la réconciliation et l'unité nationales au sein de cette école de la patrie qu'est l'armée. Isoler les jeunes gens éduqués, déjà séparés du peuple par leurs origines sociales et leur parcours scolaire, serait dangereux<sup>123</sup>.

L'influence du modèle prusso-allemand sur la mise en place de ces dispenses sur la base du capital scolaire est certaine, et se reflète également dans les dispositions sur l'engagement volontaire. Il est permis aux élèves « admis, après concours, à l'École normale supérieure, à l'École centrale des arts et manufactures, ou à l'une des écoles spéciales visées à l'article 23 » de devancer l'appel tout en bénéficiant des dispenses prévues (art. 59). Cela leur permet de s'engager plus tôt et de ne pas interrompre leurs études à un moment inopportun.

Les étudiants des facultés sont donc initialement exclus, mais des étudiants et professeurs se mobilisent pour leur permettre de bénéficier de cette disposition. C'est un succès et par la loi du 11 juillet 1892 (décret du 13 juillet, circulaire du ministre de la Guerre du 21 juillet), toutes les personnes visées à l'article 23 peuvent bénéficier de l'article 59. Professeurs et étudiants s'attribuent respectivement la paternité de la réforme. Les membres du Conseil général des facultés de Paris affirment qu'ils sont à l'origine de la demande soumise au ministre et que leur « vœu a été entendu<sup>124</sup> ». À l'inverse, les rédacteurs de l'*Annuaire* de l'AGE de Montpellier assurent que « l'initiative de cette mesure, d'un intérêt si général pour les étudiants, est due à l'Association générale des étudiants de Paris, dont la pétition aux membres du Parlement fut aussitôt prise en considération<sup>125</sup> ». Les dirigeants de l'AGEP ont rédigé une lettre aux parlementaires, leur exposant les « griefs des étudiants » et ont trouvé en Camille Dreyfus, président de la Commission de l'armée, un soutien puissant. Ils obtiennent un tel succès, car les pouvoirs publics les reconnaissent désormais comme des interlocuteurs légitimes, mais aussi comme de véritables représentants des étudiants. En retour, les dirigeants de

---

situation des étudiants : Arthur PETIT et Lucien COLLIN, *Guide militaire des étudiants et des médecins et pharmaciens de réserve et de l'armée territoriale*, 3<sup>e</sup> éd., Paris, Société d'édition scientifique, 1897.

<sup>123</sup> Voir les longs extraits des débats parlementaires dans Annie CREPIN, *Défendre la France*, op. cit., p. 334-350.

<sup>124</sup> « Facultés de Paris », in *E&D*, Tome XLVII, op. cit., p. 34.

<sup>125</sup> ASSOCIATION GENERALE DES ÉTUDIANTS DE MONTPELLIER, *Annuaire 1893-1894*, Montpellier, 1893, note 1, p. 90. Voir également « Les étudiants et la loi militaire », *L'UdP*, avril 1892, 7<sup>e</sup> année, n° 48, pp. 45-47, où les deux mouvements sont mis en parallèle et la lettre du comité de l'AGEP aux sénateurs et députés reproduites.

l'AGEP démontrent concrètement, avec ce problème qui concerne tous les étudiants français, leur prise en charge de questions intéressants tous les étudiants de France. Bien que les dirigeants de l'AGEP soient soutenus par des étudiants provinciaux et d'autres AGE, ils bénéficient de leur position de responsables de l'association de la capitale pour peser dans les négociations, sans qu'une structure nationale soit nécessaire pour appuyer leur mouvement. Les autres AGE ne bénéficient pas d'une telle force. Camille Dreyfus est invité dans les locaux de l'AGEP pour faire une conférence sur la nouvelle loi militaire : le Salon Carnot est comble pour accueillir celui qui s'inscrit alors comme membre honoraire<sup>126</sup>.

D'après nombre de contemporains, la loi militaire de 1889 a eu un effet secondaire notable : la hausse des effectifs des étudiants inscrits en licence dans les facultés des lettres et des sciences. Alors que les premières réformes en faveur de ces facultés fêtent leurs dix ans et commencent à s'essouffler, les dispenses accordées aux étudiants en licence auraient conduit à attirer de nouveaux publics. Vingt ans après le vote de la loi, Louis Liard affirme qu'elle « amena dans ces facultés des étudiants qu'elles ne connaissaient pas auparavant. Au sortir des lycées et des collèges, beaucoup de bons élèves, sûrs de devenir licenciés en moins de deux ans, se firent étudiants en licence. C'était autant de gagné pour la culture générale du pays<sup>127</sup> ». Cette conclusion optimiste n'est pas partagée par Henry Bérenger, qui dans son enquête de 1898 sur les « prolétaires intellectuels » accuse la loi de 1889 d'être une des principales causes de la surproduction intellectuelle dont souffrirait la France. Selon lui, toutes les facultés sont touchées<sup>128</sup>.

La loi militaire du 15 juillet 1889 est votée presque simultanément avec la première loi sur la nationalité (26 juin). Elle possède des articles sur l'obligation de service des fils d'étrangers nés en France. Les professeurs de la Faculté de médecine de Paris, dans un rapport au ministre, s'inquiètent des effets de la loi, notamment de l'obligation d'obtenir son diplôme avant 27 ans. Ils craignent que cela ne conduise les étudiants à obtenir « leur diplôme au pas de course » et détourne même les meilleurs éléments du concours de l'internat, car long et difficile à préparer, qui serait alors « livré aux élèves de nationalités étrangères ». « Ce serait méconnaître l'intérêt du pays que de les favoriser ainsi aux dépens de nos nationaux »<sup>129</sup> assènent-ils. Cette dimension n'est au contraire jamais abordée par les étudiants. Parmi la multitude de débats possibles autour de la loi, c'est la question des dispenses qui

---

<sup>126</sup> « Les étudiants et la loi militaire », *L'UdP*, juin-novembre 1892, 7<sup>e</sup> année, n° 49, p. 65.

<sup>127</sup> Louis LIARD, *L'Université de Paris*, *op. cit.*, p. 81.

<sup>128</sup> Henry BERENGER, « Les Prolétaires intellectuels en France », *op. cit.*

<sup>129</sup> « Facultés de Paris », in *E&D*, Tome XLI, *op. cit.*, p. 25. La limite d'âge est repoussée à 27 ans inclus (c'est-à-dire jusqu'à la veille des 28 ans) en 1895.

occupe exclusivement les étudiants. Outre l'article 59, l'exclusion du droit de dispense aux étudiants inscrits en licence (et non en doctorat) de droit, est critiquée.

Le mécontentement des étudiants en droit ne s'exprime pas immédiatement. À la rentrée de novembre 1891, des étudiants manifestent contre l'injustice qu'ils estiment subir par rapport aux licenciés en lettres et en sciences. Dans les deux facultés intellectuelles, il est possible de passer les examens de licence au bout de deux années, contre trois en droit, mais ce sont cinq années qui sont nécessaires pour l'obtention du doctorat, ce qui constitue selon eux une injustice flagrante. Pires encore sont les dispenses accordées aux élèves des écoles spéciales (agriculture, mines, maîtres ouvriers mineurs, arts et métiers, arts décoratifs, etc.) et mêmes aux « *ouvriers d'art* (!) désignés par un jury départemental<sup>130</sup> » souligne un étudiant lillois. Considérant qu'à cette « grosse injustice », « il faut que la réparation soit complète », il voit dans les universitaires des porte-paroles potentiels, pouvant défendre l'intérêt des étudiants. Il entrevoit déjà leur rôle public, pour lequel il n'a pas encore le terme d'« intellectuel ». Les associations d'étudiants interviendraient en soutien. Bien qu'il indique qu'elles « sont aujourd'hui une force », de création trop récente, elles n'auraient donc pas encore fait leurs preuves en tant que défenseurs des intérêts étudiants. Cela explique l'enthousiasme quelques mois plus tard des étudiants montpelliérains pour l'obtention de la modification de l'article 59 par les dirigeants de l'AGEP. Cependant, le mouvement ne prend pas. Encore en 1893, des protestations s'élèvent face à l'ajout d'autres faveurs, toujours destinées aux élèves des écoles spéciales, et des réunions sont organisées pour demander l'allègement du programme de doctorat<sup>131</sup>. Dans sa lettre aux parlementaires, le comité de l'AGEP a également mis en avant les griefs des étudiants en droit et souligné que les études juridiques pourraient souffrir de l'exclusion des licenciés en droit de la loi. Contrairement à la disposition sur le devancement de l'appel – qui concerne l'ensemble des étudiants –, ils n'obtiennent pas satisfaction.

Le corps enseignant, affirment certains universitaires, s'est lui aussi « vivement préoccupé », lors de la discussion de la loi militaire aux chambres, d'obtenir pour les étudiants en

---

<sup>130</sup> Jean MAILLARD, « Une campagne nécessaire », *LL*, 11 février 1892, 3<sup>e</sup> année, n° 6, p. 1. Souligné et point d'exclamation dans le texte. Les réponses à cet article portent sur un point secondaire, dans lequel Maillard évoque une hypothèse (qu'il rejette) expliquant le traitement différent entre littéraires/scientifiques et juristes. Les premiers seraient de futurs fonctionnaires que le gouvernement chercherait à accommoder, tandis que les seconds seront majoritairement membres de professions libérales. Cf. H. VAILLANT, « Réponse à un passage de la dernière chronique », *Ibid.*, 18 février 1892, n° 7, p.1 et Jean MAILLARD, « La colère de Vaillant (Achille) », *Ibid.*, 25 février 1892, n° 8, p. 1.

<sup>131</sup> FRITZ-HOMMER, « Chronique – Exceptions ! », *LL*, 6 avril 1893, 4<sup>e</sup> année, n° 14, p. 1 ; « Les étudiants de Paris », *Ibid.*, 27 avril 1893, n° 17, p. 3 ; FRITZ-HOMMER, « Chronique – Les grands remèdes », *Ibid.*, 4 mai 1893, n° 18, p. 1.

droit l'assurance d'une dispense du service de trois ans. Leur héraut au Sénat est Marcellin Berthelot, qui fait preuve d'« énergiques efforts » pour défendre les intérêts de l'université. Alors qu'eux aussi demandent la dispense pour les étudiants inscrits en licence de droit, c'est le seul point sur lequel les universitaires n'obtiennent pas gain de cause : « le nombre des licenciés en droit (1 200 environ par an) était trop considérable et la valeur du diplôme trop inégale pour justifier en leur faveur de la réduction du service à un an »<sup>132</sup>.

Lors de la discussion de la nouvelle loi militaire durant la seconde moitié des années 1880, les organisations étudiantes sont de création trop récente pour pouvoir peser dans les négociations. Durant les années qui suivent la promulgation de la loi, des étudiants, dont des dirigeants d'AGE, cherchent à obtenir des modifications, avec parfois le soutien de leurs professeurs. Les débats qui suivent la loi de 1889 démontrent que les étudiants sont désormais considérés par les pouvoirs publics comme un groupe spécifique clairement identifié, aux caractéristiques et besoins particuliers. La distinction entre futurs licenciés en droit ou en lettres ou docteurs en médecine n'est pas le résultat d'une discrimination ou d'un favoritisme volontaire, mais bien celle d'une meilleure connaissance de la composition du groupe. En retour, il s'agit d'une des premières occasions pour les dirigeants des nouvelles AGE de lutter pour les droits des étudiants et de s'affirmer comme leurs représentants et porte-paroles.

### ***3. 3. 2. Les étudiants au service de l'universalité républicaine : négociations autour de la loi de Deux ans (1905)***

En 1905, les associations étudiantes sont suffisamment puissantes et établies pour que leurs membres cherchent à peser en amont du vote de la nouvelle loi militaire. Ainsi, les dirigeants de l'Association Corporative des Étudiants en médecine de Paris organisent un meeting dès les 3 et 4 décembre 1904, concernant l'application de la prochaine loi aux carabins. Il ne s'agit pas d'un rassemblement de protestation mais d'information, sous la présidence de plusieurs professeurs de la faculté et de médecins<sup>133</sup>.

Dès leur projet initial, les législateurs décident de créer une véritable égalité entre conscrits. Le tirage au sort et les dispenses sont supprimés. Plus d'un siècle après sa première introduction, le service militaire est désormais théoriquement véritablement universel : « Art. 1<sup>er</sup>. Tout Français doit le service militaire personnel. 2. Le service militaire est égal

---

<sup>132</sup> « Facultés de Paris », in *E&D*, Tome XXX, *op. cit.*, p. 16.

<sup>133</sup> Lettre du commissaire au préfet de police, 30 novembre 1904 et affiche jointe, APP, BA 23.

pour tous. Hors cas d'incapacité physique, il ne comporte aucune dispense<sup>134</sup> ». La loi fait passer le service d'active à deux ans, ce qui signifie une diminution d'un an pour l'immense majorité de la population, mais une augmentation d'autant pour les étudiants. C'est ce qui explique leur mobilisation.

Les étudiants mènent des enquêtes et rédigent des rapports sur les effets prévisibles de la nouvelle loi sur leurs études et leurs futures carrières professionnelles. En janvier 1905, les auteurs de l'enquête réalisée au nom des membres de l'UEE résument la situation et développent une position largement partagée par les membres de toutes les associations :

Une nouvelle loi militaire qui appellera indistinctement tous les Français sous les drapeaux pendant deux années, va être prochainement votée par les Chambres ; comme elle réalise un véritable progrès vers l'égalité, comme elle est une des grandes conquêtes de notre démocratie, nous n'avons pas à nous en plaindre, et si elle supprime les privilèges et les exemptions dont bénéficiaient surtout les étudiants, ceux-ci sauront prouver en acceptant gaillardement cette charge nouvelle qu'ils sont sincèrement partisans de la justice sociale<sup>135</sup>.

Les étudiants auteurs de cette enquête affirment donc, au nom de tous leurs camarades ne pas s'opposer à la fin des dispenses et à l'imposition d'une seconde année de service au nom de l'idéal égalitaire républicain. Dans une lettre postérieure à la promulgation de la loi, le président de l'AGEP assure au ministre de l'Instruction publique : « à aucun moment nous n'avons songé à nous élever contre le vote d'une loi qui renversait une disposition constituant pour nous un privilège et cela parce que l'immense majorité de la jeunesse des écoles a vu dans la loi de deux ans une conquête nécessaire de notre République démocratique<sup>136</sup> ».

Les inquiétudes sont pourtant nombreuses et partagées par une partie des enseignants, surtout dans les deux facultés intellectuelles, qui ont tant bénéficié au cours des trois décennies précédentes de l'augmentation massive des effectifs. « Une si longue interruption aura de graves répercussions sur les études personnelles de nos étudiants » dit Paul Dupont de la Faculté des lettres de Lille aux étudiants de l'UEE l'interrogeant. Les avis des doyens des facultés professionnelles sont à l'opposé. Albert Wahl (Droit) est favorable à la loi, parce qu'il pense qu'elle permettra de ne garder que les meilleurs étudiants. Frédéric Combemale (Médecine) pense que la loi touchera peu sa faculté et ne s'inquiète pas de l'articulation des études

---

<sup>134</sup> « Loi modifiant la loi du 15 juillet 1889 sur le Recrutement de l'Armée et réduisant à deux ans la durée du service dans l'armée active », *Bulletin des lois de la République française*, 21 mars 1905, XII<sup>e</sup> série, tome LXX, n° 2616, p. 1265.

<sup>135</sup> « Nos enquêtes. Influence de la loi de deux ans sur les Facultés. Opinion de MM. les Doyens », *LU*, janvier 1905, 2<sup>e</sup> année, n° 1, p. 9.

<sup>136</sup> Cit. in « L'application de la Loi de deux ans », *L'UdP*, mai 1905, 20<sup>e</sup> année, n° 136, p. 34.

avec ce nouveau service rallongé : « j'ai toujours remarqué que l'étudiant au retour du régiment se remettait facilement au travail, avec entrain, je dirais presque avec enthousiasme »<sup>137</sup>.

La loi de 1889 a fait augmenter les effectifs. Certains universitaires supposent voire craignent que la loi de 1905 n'ait l'effet inverse en supprimant les avantages dont bénéficiaient les étudiants, ce qui pourrait éloigner des facultés tous ceux ne s'y inscrivant que pour servir un an. En fait, ni à court terme, comme le constate par exemple Louis Liard, ni jusqu'à la guerre, la loi n'a d'effet négatif sur les effectifs<sup>138</sup>. Il s'agit d'une crainte des professeurs, fondée peut-être sur une surévaluation du nombre de ces étudiants opportunistes mais aussi sur la motivation des étudiants en général. Ils sont pourtant nombreux à faire cette prévision, y compris lorsqu'ils étaient favorables ou indifférents à la loi, comme Wahl et Combemale.

Deux membres de l'AGEP sont chargés fin 1904 de rédiger un rapport, dans l'intention de déterminer « l'attitude que l'Association doit prendre afin d'obtenir que des modifications soient apportées à certains articles de la loi de deux ans ». Les points critiqués par les rapporteurs sont de deux ordres, spécifiquement consacrés aux étudiants et généraux. Ils proposent quatre modifications : poursuite du bénéfice de l'article 23 de la loi de 1889 pour les étudiants ayant déjà au moins une inscription, recul de la date d'incorporation d'un mois de la première classe incorporée sous la loi de 1905 pour permettre aux étudiants de cette classe de se présenter aux examens de la session d'octobre-novembre, généralisation automatique des sursis d'incorporation jusqu'à 25 ans, suppression de l'obligation de se présenter jusqu'à 25 ans devant le conseil de révision en cas d'un premier ajournement pour raisons physiques. Leur ordre du jour chargeant le comité de l'AGEP de soumettre ces requêtes aux pouvoirs publics est adopté par l'assemblée générale de l'association. Les membres du comité s'exécutent, avec le soutien de certaines associations de province<sup>139</sup>.

De fait, par-delà l'affirmation de cet égalitarisme parfait, des avantages sont conservés ou introduits. L'âge d'incorporation est fixé à 21 ans : le sursis d'incorporation renouvelable d'année en année jusqu'à 25 ans demandé par les rapporteurs de l'AGEP est adopté pour les étudiants. Le devancement d'appel par voie d'engagement volontaire est également maintenu. Il est donc permis aux étudiants de choisir le moment le plus propice pour effectuer leur service. Le ministre de l'Instruction publique va même plus loin que les requêtes des rapporteurs de l'AGEP : il ordonne aux recteurs l'ouverture à titre exceptionnel des registres d'inscription

---

<sup>137</sup> Citations tirées de « Nos enquêtes », *op. cit.*, p. 10-15.

<sup>138</sup> Louis LIARD, *L'Université de Paris, op. cit.*, p. 81-82. Cf. tableau 4-2 *supra* pour le nombre total d'étudiants.

<sup>139</sup> Il serait trop long de revenir sur les arguments et justifications des rapporteurs. Cf. « Assemblée générale du 12 décembre 1904 », *L'UdP*, janvier 1905, 20<sup>e</sup> année, n° 1, p. 4 ; BAIRET et ROSENMARK, « Rapport sur la nouvelle loi militaire », *Ibid.*, pp. 21-26 ; « Service militaire des étudiants », *LU*, mai 1905, 2<sup>e</sup> année, n° 5, p. 118.

du 27 septembre au 2 octobre afin de permettre aux étudiants de la classe 1904, devant être incorporés le 10 octobre suivant, de bénéficier de l'article 23 de la loi de 1889, le service de deux ans n'étant imposé qu'à partir de la classe 1905<sup>140</sup>.

Un autre avantage, moyen de distinction sociale, instauré par la loi de 1889, est maintenu : la possibilité de devenir élève officier de réserve, autre importation prusso-allemande. Un aménagement particulier est fait en 1905, puisqu'il est rendu possible d'effectuer sa seconde année de service dans une école d'officiers de réserve plutôt qu'à la caserne. « Ces jeunes gens », écrit un officier d'administration à propos des étudiants et élèves des grandes écoles, « dans l'esprit du législateur, devront alimenter les cadres des officiers de réserve »<sup>141</sup>. Les jeunes gens éduqués sont privilégiés, car « l'obtention du titre d'élève officier de réserve est [...] soumise à un concours privilégiant le capital scolaire ». Les connaissances militaires sont certes évaluées, mais au même titre que l'instruction générale, passant par des examens scolaires, dictée et compositions écrites « d'arithmétique, de géographie et d'histoire de France ». Ces examens permettent aux étudiants d'obtenir des grades plus élevés que les autres conscrits. Nicolas Mariot a montré tout l'intérêt pour les jeunes gens éduqués de chercher à devenir officier de réserve : « pour tous ces jeunes étudiants, la formation d'officier, quand elle débouche sur un grade, représente une extraordinaire promotion les conduisant à passer devant leurs formateurs expérimentés bloqués par l'âge ou, chez les soldats de métier, par leur sortie du rang sans diplôme »<sup>142</sup>. Meilleure solde, meilleures conditions de vie, position de domination hiérarchique, mais aussi prestige social sont autant d'arguments en faveur du titre d'élève officier de réserve. Si la situation n'est pas équivalente à l'Allemagne impériale, l'uniforme séduit les élites françaises.

Lucien Lamoureux, membre actif de l'AGEP lors de ses études à la Faculté de droit et à l'École libre des sciences politiques entre 1906 et 1909, bénéficie de ce système. Il a relaté dans ses mémoires son expérience du service militaire et de l'école d'élèves officiers entre 1909 et 1911. Lamoureux s'est préalablement entraîné pour son service en intégrant une société de préparation militaire pour la cavalerie. Il est incorporé dès son premier passage devant le conseil de révision et est affecté, selon ses désirs, en Algérie, à la 3<sup>e</sup> compagnie du

---

<sup>140</sup> « Circulaire du 18 avril 1905 », *Journal officiel*, 20 avril 1905, p. 2493 ; « L'application de la Loi de deux ans », *L'UDP*, *op. cit.* Les sursis d'incorporation remplacent la limite d'âge d'obtention du diplôme pour bénéficier de la dispense de deux ans, prévue par la loi de 1889.

<sup>141</sup> GABILLAS, « Les étudiants et la Loi de deux ans », *LU*, octobre-novembre 1905, 2<sup>e</sup> année, n° 8, p. 181. Détails dans *Réserve et armée territoriale. Élèves officiers de réserve*, Paris, Henri Charles-Lavauzelle, 1912.

<sup>142</sup> Nicolas MARIOT, *Tous unis dans la tranchée ? 1914-1918, les intellectuels rencontrent le peuple*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « L'univers historique », 2013, p. 67 et 72. Voir plus généralement p. 51-54 et 65-113. Malgré ce système, l'armée française ne dispose que de « 55 000 officiers et 48 000 (moitié moins qu'en Allemagne) sous-officiers de réserve 'disponibles' à la mobilisation » (p. 67).

5<sup>e</sup> escadron du train des équipages à Batna, dans la province de Constantine. Dans ses souvenirs, il assure du bon déroulé de sa formation militaire : « personnellement le service et l’instruction militaires me parurent assez faciles et je m’en accommodai aisément ». Il obtient son brevet d’aptitude militaire dès son arrivée en Algérie et s’inscrit « pour suivre l’instruction des élèves-brigadiers et pour préparer le concours des élèves-officiers de réserve du Train », ce qui lui a acquis « quelques avantages appréciables » (dispense de corvées, installation dans une chambre de sous-officier). Il est rapidement gradé brigadier : « Cette promotion eut une contrepartie moins heureuse. Elle m’obligea à accomplir désormais un service normal comme le faisaient les autres brigadiers et revenir à la chambrée pour coucher près des hommes que je commandais ». L’idéal républicain d’égalité ne survit guère à l’expérience de la caserne. Dès sa première tentative, il est reçu élève-officier, ayant réussi les épreuves scolaires aussi bien que militaires et intègre, à la rentrée suivante, l’école de Versailles, d’où il sort, à 23 ans, sous-lieutenant de réserve au 13<sup>e</sup> escadron du train à Moulins<sup>143</sup>. Si l’expérience de Lamoureux est difficilement généralisable à l’ensemble des étudiants – son enthousiasme face au service est peut-être une reconstruction postérieure partielle – son parcours est dans la droite lignée des dispositions législatives et du fonctionnement voulu par les parlementaires ayant conçu la loi de 1905.

« Les étudiants sont placés maintenant dans une situation, sinon aussi avantageuse que jadis quant au temps à passer sous les drapeaux, du moins assez satisfaisante, au point de vue d’autres avantages accordés, pour qu’ils continuent à fréquenter les facultés et à préparer leur entrée aux grandes écoles du gouvernement en aussi grand nombre que par le passé<sup>144</sup> » conclut l’officier d’administration cité. Cela explique que les étudiants n’aient pas ressenti la nécessité de se mobiliser particulièrement contre cette nouvelle loi et que la rhétorique de l’égalitarisme républicain diffusé par les dirigeants des AGE ait bien fonctionné.

### **3. 3. 3. Mobilisations étudiantes autour de la loi de Trois ans (1913)**

La situation n’est pas la même au moment des débats autour de la loi de Trois ans. Le projet de loi, dont la conception débute en janvier 1913, s’inscrit dans un contexte de tensions politiques renforcées et de crainte d’un déséquilibre grandissant entre la taille des armées française et allemande pouvant remettre en cause les plans militaires français en cas de

---

<sup>143</sup> Lucien LAMOUREUX, *Mes souvenirs*, *op. cit.*, p. 46-67. Durant son année à l’école militaire, il profite de ses permissions pour retrouver ses amis du Quartier latin, dont Rosenmark (un des deux rapporteurs sur la loi de 1905 pour l’AGEP) et Campinchi (président de l’AGEP en 1906 et 1907), mais aussi Pierre Laval, avec lequel il s’est lié d’amitié dans un groupe de conférences de droit. Lamoureux sert durant toute la durée de la Première Guerre mondiale sur le front oriental.

<sup>144</sup> GABILLAS, « Les étudiants et la Loi de deux ans », *op. cit.*, p. 182.

guerre. Ce ne sont pas ces problèmes stratégiques qui préoccupent les étudiants. Le scepticisme envers l'augmentation d'un an de la durée du service militaire est partagé tant par les étudiants que par nombre de professeurs et d'autres figures centrales de l'enseignement supérieur comme Louis Liard. Un étudiant note, de manière résignée : « l'enthousiasme n'est pas très grand dans le milieu étudiantin. [...] mais, peut-être, considérons-nous le fait comme accompli et nos revendications vaines. Notre gouvernement est mieux placé que nous et surtout beaucoup plus autorisé pour parler de cette grave question et prendre des décisions<sup>145</sup> ».

En 1907, plusieurs AGE se sont alliées en une Union Nationale des Associations d'Étudiants de France (UNAEF). Pour les dirigeants des AGE, le projet de la loi de Trois ans est l'occasion pour que leur Union nationale fasse ses preuves. Lors de l'ouverture de la réunion du comité de l'UNAEF à Paris le 30 avril 1913, Marcel Decroix, président depuis 1911, insiste sur « l'utilité de l'Union Nationale et la nécessité de réunions comme celle de ce jour. Car, cette année-ci, le besoin d'une rencontre des délégués des A. [associations] françaises était plus grand que jamais ; ne fallait-il pas qu'en présence du dépôt du projet de loi militaire, les Étudiants puissent dire très haut leur patriotique résolution et présenter les vœux qu'ils forment<sup>146</sup> ? ». Cette paraphrase de son discours suffit à souligner que la rhétorique nationale est encore plus affirmée qu'en 1905. De fait, encore plus qu'en 1905, les étudiants ne peuvent faire l'économie de l'affirmation de leur attachement à la nation. La séance de clôture du congrès de l'UNAEF est présidée par Louis Barthou, président du Conseil et ministre de l'Instruction publique, mais aussi ancien membre des AGE de Bordeaux et de Paris. Il est entouré d'autres personnalités politiques et universitaires de premier ordre. Marcel Viard, président du comité de l'AGEP et élu président du comité de l'UNAEF, ouvre le temps des

---

<sup>145</sup> H. DE R., « À propos des 3 ans », *La Jeunesse pharmaceutique*, mars 1913, 7<sup>e</sup> année, n° 3, p. 36. Pour une contextualisation, cf. Catherine FAURE, « La préparation de la 'loi de trois ans' (1913) à travers cinq grands quotidiens de la presse parisienne », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 1996, n° 184, pp. 51-67 et surtout Gerd KRUMEICH, *Aufrüstung und Innenpolitik in Frankreich vor dem ersten Weltkrieg. Die Einführung der dreijährigen Dienstpflicht 1913-1914*, Wiesbaden, F. Steiner, coll. « Veröffentlichungen des Instituts für europäische Geschichte Mainz », n° 96, 1980. Krumeich défend l'idée que la loi de Trois ans, si elle ne peut se comprendre sans les transformations en politique intérieure, est une mesure de politique extérieure, en réponse à l'augmentation de la taille de l'armée allemande, qui menace les stratégies développées après la crise coloniale d'Agadir en 1911, et en vue du renforcement de l'alliance avec la Russie. Certains voient également dans l'augmentation du temps de service un moyen de démontrer la grandeur morale de la France dans l'opinion allemande. Krumeich montre que les raisons officieuses de politique extérieure et de stratégie militaire offensive n'ont pas été présentées publiquement et que les débats se sont limités à des questions de « défense nationale » face à une possible « attaque brusquée » de l'Allemagne.

<sup>146</sup> « La réunion du Comité de l'U. N. des Associations d'Étudiants de France (30 avril-6 mai 1913). Compte rendu », *L'Université de Paris*, mai 1913, n° spécial consacré aux travaux de la réunion du Comité de l'U.N.A.E.F., 29<sup>e</sup> année, n° 210, p. 8. Notons que la loi militaire n'est pas le seul sujet abordé et d'autres revendications sont faites (représentation des étudiants dans les conseils de l'Université, reconnaissance d'utilité publique des AGE, etc.) et que ce contexte tendu n'empêche pas les délégués à avoir un riche programme festif et de visites lors de cette semaine de congrès.

discours, en s'adressant à Barthou. Il lui expose l'inquiétude des étudiants, qui les conduit à avoir de nombreuses requêtes. Il articule trois aspects pouvant résumer la Troisième République bourgeoise : défense de la patrie, égalitarisme républicain et grandeur de la science universitaire. Il les formule en deux phrases :

Ces derniers vœux ont été émis non seulement en considérant l'intérêt particulier des Étudiants, mais encore et même surtout – oserai-je dire – en tenant compte de l'intérêt supérieur qu'il y a pour notre pays à ne pas voir diminuer le niveau de son élite intellectuelle. Nous ne demandons rien qui puisse ressembler à une faveur, que notre fierté nous commanderait de refuser, mais seulement la possibilité, compatible avec les exigences militaires, de ne pas oublier ce que nos maîtres de l'Université mettent tant de dévouement à nous enseigner<sup>147</sup>.

Viard met les formes et laisse à d'autres le soin d'être plus directs et critiques. Gaston Barat, ancien président de l'UEE, endosse d'abord ce rôle. Il assure à Barthou « que la France peut compter sur tous les fils de l'Université, si elle en a vraiment besoin », avant d'ajouter immédiatement « et pourtant, nous serons peut-être les plus lésés ! ». Il souligne notamment l'allongement des études. Insistant sur les « facilités nécessaires » pour la bonne poursuite des études tout en servant sous les drapeaux, il conclut gravement : « Il y va peut-être de l'intérêt bien entendu du pays tout entier ». Ne pouvant terminer ainsi, il mobilise une dernière fois la corde patriotique, profitant de l'élection récente de Raymond Poincaré, président du comité de patronage de l'UNAEF, à la présidence de la République : « Je suis sûr, mes chers Camarades, d'être fidèlement votre interprète en lui adressant ici, avec l'hommage de notre loyalisme, l'expression de nos sentiments respectueux et unanimes »<sup>148</sup>.

Barat est suivi par Louis Liard, alors vice-recteur de l'académie de Paris. Figure paternelle et soutien indéfectible des associations d'étudiants depuis les années 1880, il entend être le garant de l'esprit patriotique, mais aussi républicain et démocratique, des étudiants et du bien-fondé de leurs revendications. Son statut l'autorise à dire explicitement ce que Viard et Barat sous-entendaient avant lui. S'adressant à Barthou, il cherche à peser en affirmant que les requêtes et griefs des étudiants sont également celles des professeurs. Il articule lui aussi défense de la patrie et défense de la science :

Ai-je besoin de le dire ? Ils ne sont pas de ceux qui discutent la patrie. Ils ne sont pas de ceux qui discutent le devoir militaire. Ils l'acceptent, sans éclats de patriotisme verbal, avec simplicité, tranquillité, virilité et foi dans l'avenir, résolu à tous les sacrifices qu'il peut imposer, laissant aux pouvoirs publics le soin de dire ce qu'exige la défense nationale, et prêts à obéir allègrement à la loi aussitôt que la loi aura parlé. Pourtant, il est légitime qu'ils songent à leurs études. Et pour nous, leurs maîtres, c'est

---

<sup>147</sup> *Ibid.*, p. 19.

<sup>148</sup> *Ibid.*, p. 20-21.

un devoir d'y songer avec eux, non pas pour eux seulement, mais pour un intérêt infiniment plus haut, pour l'intégrité du dépôt de culture et de science dont nous avons la garde<sup>149</sup>.

Il énumère ensuite quatre mesures défendues par lui et d'autres enseignants dans le cadre d'une commission mixte avec des représentants du ministère de la Guerre, qui correspondent à certains des vœux formulés par les membres du comité de l'UNAEF : droit de devancer l'appel par engagement volontaire à partir de 18 ans et sursis jusqu'à 25 ans ; recul de la limite d'âge des concours de la fonction publique pour ceux ayant servi trois ans ; autorisation aux étudiants de poursuivre leurs études durant la troisième année de service ; que les étudiants servent dans ou à proximité des villes universitaires. Liard incarne une position modérée, qui permet de légitimer les revendications des étudiants. Des professeurs, comme l'historien à la Sorbonne Gabriel Séailles s'opposent quant à eux ouvertement à la loi<sup>150</sup>.

La rencontre avec Barthou (qui a lieu à un moment où plusieurs ministres mènent une propagande active dans différents cercles) se prête particulièrement à la reconstruction argumentative des revendications des étudiants, grâce à la retranscription complète de certains des discours dans le bulletin de l'AGEP. En 1913, les membres des AGE ont pour la première fois l'occasion de mener un combat au nom de leur Union nationale. Leur rhétorique est construite sur l'affirmation de l'équivalence des intérêts des étudiants avec ceux de l'université et de la patrie. Cela fonctionne, en partie, puisqu'en réponse, Barthou les félicite « d'être prêts à remplir leur devoir animés par l'amour de leur grande patrie ». Si Barthou reconnaît que la défense de la culture et de la science est une nécessité, il la hiérarchise avec la défense de la France : « à quoi servirait de développer cette culture si le sol même de la patrie était envahi ? Le premier devoir, c'est de défendre notre sol ». La situation politique européenne se dégradant, la détermination du gouvernement à faire passer la loi est complète : « je voudrais que la nouvelle loi fût un fait accompli » assène Barthou<sup>151</sup>. De fait, moins de dix jours plus tard, il notifie à la Chambre des députés la décision du gouvernement de maintenir sous les drapeaux la classe qui aurait dû être libérée en octobre, utilisant pour cela l'article 33 de la loi de 1905. De vifs débats suivent jusqu'à l'adoption par les députés de la loi le 19 juillet, à 358 voix contre 204, puis à une écrasante majorité par les sénateurs (244 voix contre 36), le 7 août<sup>152</sup>.

---

<sup>149</sup> *Ibid.*, p. 21.

<sup>150</sup> Il est de ce fait violemment attaqué dans « 'Intellectuels' et syndicalistes contre la loi de trois ans », *Le Temps*, 13 avril 1913, également cit. in Gerd KRUMEICH, *Aufrüstung und Innenpolitik*, op. cit., p. 95. Krumeich note que le gouvernement a adopté une politique répressive : les dossiers de professeurs et enseignants ouvertement engagés contre la loi sont soumis au ministre de l'Instruction publique qui juge des poursuites à mener.

<sup>151</sup> *Ibid.*, p. 23.

<sup>152</sup> D'après Jean-Jacques BECKER, *1914 : comment les Français sont entrés dans la guerre. Contribution à l'étude de l'opinion publique, printemps-été 1914*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences poli-

Les membres des AGE ne sont pas les seuls à se mobiliser pour obtenir des modifications à la loi. Les étudiants en médecine et en pharmacie, organisés en associations corporatives, cherchent à défendre leurs intérêts spécifiques. Pour cela, eux aussi se mobilisent au niveau national. Les carabins profitent des débats autour de la loi pour relancer leur projet de Fédération nationale, officiellement créée en 1907, mais qui n'a pas encore tenu de congrès. Preuve de l'importance de la mobilisation, ils arrivent cette fois à se réunir, du 27 au 29 mars à Paris. En décembre 1911, le comité de l'Association corporative de Bordeaux avait publié un rapport contenant des demandes de modification de la loi militaire de 1905. Les dirigeants bordelais reprennent leur rapport après l'annonce du projet de loi de Trois ans pour l'adapter aux conditions nouvelles et formulent des vœux. L'ACM de Paris centralise l'ensemble des desideratas formulés par les membres des associations provinciales, qui rejoignent tous les vœux du comité de l'ACM de Bordeaux. Des contacts sont pris avec les parlementaires, des lettres rédigées – notamment au président de la Commission de l'armée du parlement – afin d'exposer les griefs des carabins. Les dirigeants des ACM estiment que ces demandes sont légitimes, parce que selon eux, « l'instruction militaire qu'ils reçoivent (exercices, tirs) ne leur est d'aucune utilité dans leurs fonctions au régiment ou en campagne », à savoir le soin des blessés – ainsi qu'ils le formulent dans leur vœu émis lors du congrès du mois de mars<sup>153</sup>.

Les potards cherchent à être assimilés aux carabins et qu'au grade de médecin auxiliaire corresponde celui de pharmacien auxiliaire. Une pétition allant dans ce sens est rédigée et diffusée par les dirigeants de l'association bordelaise. Au niveau local, des assemblées générales sont convoquées pour faire signer la pétition aux étudiants en pharmacie et pour élire des délégués. Ces derniers, issus de huit facultés et écoles, se retrouvent du 14 au 17 mars à Paris pour voter des résolutions et rencontrer des parlementaires, le directeur du Cabinet civil

---

tiques, 1977, p. 74, les députés élus aux élections législatives d'avril-mai 1914 et ouvertement favorables à la loi de Trois ans récoltent 55,45 % des suffrages exprimés, les députés élus et hostiles à la loi obtiennent quant à eux 43,48 % des suffrages exprimés, et les députés élus dont la position concernant la loi est inconnue ou douteuse 1,07 %. La gauche gouvernementale obtient 343 sièges, les socialistes 106 (véritable triomphe) et la droite 77. Cela sert à titre indicatif du rapport de forces politique, puisque rien n'assure que la position des candidats sur la loi militaire ait été déterminant dans le choix des électeurs, sept mois après le vote de la loi, mais la question du retour au deux ans était déjà vivement discutée.

<sup>153</sup> Les vœux formulés par le comité de l'ACM de Bordeaux sont : « 1° Les étudiants en médecine seront dès leur incorporation, affecté aux services d'infirmerie et d'hôpital, sans passer par la compagnie où l'instruction militaire qu'ils y reçoivent, ne leur est d'aucune utilité dans les fonctions qu'ils auront à remplir au régiment. 2° Les étudiants munis des 12 inscriptions ayant fait leur deuxième année comme médecins auxiliaires, feront leur troisième année de service dans une ville de Faculté où ils pourront prendre des inscriptions passer leurs examens. 3° Les étudiants des classes antérieures à 1910, ayant eu des sursis et n'ayant pas actuellement terminé leurs deux ans de service, bénéficieront encore de la loi de deux ans. 4° Les sursis d'incorporation pourront être accordés jusqu'à 27 ans. », cit. in « Les étudiants en médecine et la nouvelle loi militaire », *L'AJM*, avril 1913, 4<sup>e</sup> année, n° 30, p. 6. Voir aussi : « Les étudiants en médecine des classes antérieures à 1910 et la loi de 3 ans », *Ibid.*, pp. 7-8 ; « Le Congrès de la Fédération des Étudiants en médecine, 27-28-29 mars 1913, à Paris », *Ibid.*, mai 1913, n° 31, pp. 1-5.

du ministre de la Guerre et des dirigeants de syndicats pharmaceutiques – personnalités qu'étudiants et professeurs s'efforcent d'acquiescer à leur cause également au niveau local. Henri Schmidt, député des Vosges et pharmacien, s'engage à déposer un amendement dont la formulation correspond presque mot pour mot au vœu formulé par les délégués étudiants lors d'une réunion au siège de l'Association amicale des Étudiants en Pharmacie de France<sup>154</sup>. Les dispositions de l'amendement sont presque toutes reprises dans l'article 15 de la loi.

La mobilisation de 1913 est caractérisée par une autre nouveauté. Alors que la « question des étrangers » bat son plein, les débats autour de la loi de Trois ans sont l'occasion pour les étudiants de demander des restrictions pour les étudiants étrangers qui compteraient s'installer professionnellement en France. Un seul argument est défendu dans les journaux des associations étudiantes : les étrangers échappent à la conscription, ils sont injustement favorisés dans leur installation professionnelle par rapport aux étudiants français. La nouvelle loi rallongeant le service ne ferait que renforcer cette inégalité. La rhétorique est plus affirmée que jamais : « Si une telle clientèle fait de plus en plus honneur aux Facultés françaises, elle n'en constitue pas moins une menace pour les étudiants nationaux à qui la nouvelle loi militaire imposera des sacrifices excessivement lourds ». Le même auteur, étudiant en pharmacie particulièrement virulent, va même jusqu'à parler d'« invasion étrangère », terminologie auparavant inexistante dans les publications étudiantes. Sur un registre du profit déjà bien établi et promis à un futur encore riche, il entend dénoncer un abus d'hospitalité des étudiants étrangers envers la France, au détriment des étudiants nationaux : « l'immigrant qui poursuit ses études en France et y obtient un diplôme, n'a qu'à attendre 27 ans pour demander sa naturalisation ; il est alors dispensé du service militaire actif, et peut concurrencer d'autant plus aisément ses partenaires français, qu'il n'a pas perdu de temps comme eux à la caserne »<sup>155</sup>.

Si cet étudiant nancéen se situe sur une ligne xénophobe dure, le fond de sa pensée, que les étudiants étrangers sont avantagés par rapport aux Français, est largement partagé. Ce sentiment d'inégalité est traduit dans des vœux. Les membres de l'ACM de Lyon votent lors de leur assemblée générale de décembre 1912 le vœu : « Obligation pour les étrangers d'avoir satisfait à la loi militaire pour la transformation de leur diplôme d'université en diplôme

---

<sup>154</sup> F. JALOT, « Le service militaire des Pharmaciens et des Étudiants en Pharmacie », *Bulletin annuel de l'Association amicale des étudiants en pharmacie de Nancy*, 1913, 5<sup>e</sup> année, pp. 9-16 ; « La loi de 3 ans », *La Jeunesse pharmaceutique*, août 1913, 7<sup>e</sup> année, n° 8, pp. 121-122. Les délégués étudiants représentent les facultés de Bordeaux, Lille, Lyon, Toulouse et les écoles de Paris, Nancy et Marseille. Un professeur est élu représentant de l'école de Rennes.

<sup>155</sup> P. GILLOT, « Les Étudiants étrangers et la Loi militaire », *Bulletin annuel de l'Association amicale des étudiants en pharmacie de Nancy*, 1913, 5<sup>e</sup> année, p. 54 et 55. Sur la question des étrangers, nous renvoyons à nos analyses du chapitre 7.

d'État<sup>156</sup> ». Sur proposition du comité de l'AGEP, les délégués au congrès de l'UNAEF de 1913 adoptent à l'unanimité moins une voix la résolution : « Tout diplôme ne permettra l'accès de professions rétribuées ou réglementées par l'État aux Étrangers naturalisés que s'ils ont été réformés ou s'ils ont accompli leurs années de service militaire<sup>157</sup> ».

Les membres des associations générales et corporatives ne luttent donc pas contre la loi comme les socialistes ou les syndicalistes de la CGT, mais pour des adaptations en leur faveur. En parallèle à la mobilisation des membres des AGE et des AC, des actions plus politiques provenant d'étudiants de gauche sont menées contre la loi. Le groupe des Étudiants socialistes révolutionnaires mène une campagne de propagande, qui lui permet, affirme son comité, de gagner de nombreux nouveaux adhérents<sup>158</sup>. Une pétition est publiée le 13 mars 1913 dans *l'Humanité*. Elle est signée par 16 étudiants en médecine, 210 de la Sorbonne (lettres et sciences), 71 élèves des Beaux-Arts, 18 de l'École de physique et de chimie, ainsi que par vingt-six agrégés et docteurs de l'Université de Paris<sup>159</sup>. Cette contestation reste donc de faible ampleur numérique, et les étudiants opposés aux Trois ans ne peuvent tenir tête au gouvernement. À l'inverse, l'Action française, dont le groupe étudiant a été créé fin 1905 et mène depuis lors une vive agitation au Quartier latin, mène une propagande active en faveur de la loi. Les tenants du nationalisme intégral y voient un signe de la renaissance française.

Les protestations des étudiants contre la loi de Trois ans ne sont, dans leur très grande majorité, pas l'expression d'une contestation du gouvernement ou de la République, mais l'affirmation d'une force. En 1913, les étudiants groupés dans des associations elles-mêmes alliées en des unions et fédérations nationales forment un groupe de pression puissant, que les dirigeants politiques ne peuvent ignorer, car ils ont contribué à son façonnement au cours des trois décennies précédentes et reconnaissent leur existence comme groupe social particulier, aux spécificités et besoins propres.

Dans les mobilisations des étudiants autour des lois militaires, une évolution notable peut être relevée. En 1889, aucune organisation n'est suffisamment puissante pour porter la voix étudiante auprès des autorités. Durant les années suivantes, l'AGEP arrive à obtenir quelques modifications, mais les mouvements de protestation des étudiants en droit, non structurés, n'aboutissent pas. En 1905, plusieurs organisations se saisissent de la réforme de la conscription, font des propositions, allant dans le même sens, et sont écoutées des pouvoirs

---

<sup>156</sup> « Fédération des Associations Corporatives d'étudiants en médecine », *L'AJM*, janvier 1913, 4<sup>e</sup> année, n° 27, p. 10.

<sup>157</sup> « La réunion du Comité de l'U. N. », *op. cit.*, p. 14.

<sup>158</sup> « Aux Étudiants ! », *Les Temps nouveaux*, 13 décembre 1913, 19<sup>e</sup> année, n° 30, p. 8.

<sup>159</sup> Seuls les noms de ces derniers sont publiés : « La protestation du pays – Chez les Étudiants », *L'Humanité*, 13 mars 1913, pp. 1-2. Parmi les signataires figure notamment l'élève de Durkheim, Robert Hertz.

publics. En 1913, les étudiants, membres d'une association ou non, sont beaucoup plus critiques. Les associations isolées ne sont pas assez puissantes et c'est alors au nom de leurs unions nationales récemment créées que les meneurs étudiants cherchent à se faire entendre.

\*

Les sources consultées ne permettent pas d'analyser de manière systématique le vécu individuel des étudiants du service militaire comme expérience physique et comme couronnement – pour ne pas dire consécration – de leur socialisation masculine<sup>160</sup>. Dans leurs discussions et mobilisations collectives, la question corporelle, si elle n'est pas entièrement ignorée, est peu évoquée, au profit de la mise en avant de l'ethos du bon étudiant, promu au sein des organisations étudiantes : les étudiants comme groupe font de la conscription une étape, désormais obligatoire, de leur formation comme hommes de demain. En Allemagne, cela prend un sens élitiste avec le *Einjährig-Freiwilliger Dienst*. L'étudiant doit être aux avant-postes de la défense de la patrie, justement en tant qu'étudiant. Cette affirmation des frontières sociales est l'un des marqueurs de l'habitus élitaire des *Verbindungsstudenten*. En France, les réponses aux trois réformes de 1889, 1905 et 1913 sont des portes d'entrée privilégiées pour l'étude du rapport des étudiants à l'État national. Ce sont des moments de cristallisation exceptionnels, qui permettent de saisir le rapport de forces entre étudiants et pouvoirs publics et, sur cette question cruciale, d'analyser le positionnement des (porte-paroles) étudiants sur la question du service de la nation.

## **Conclusion du Chapitre 8**

Les formes de sociabilité promues au sein des organisations étudiantes françaises et allemandes contribuent, après l'arrivée des femmes sur les bancs de l'université, à perpétuer les espaces étudiants comme des espaces masculins. Le sport, l'une des grandes nouveautés de la fin du siècle, est intégré à cette socialisation masculine. Il n'y a qu'au sein de certaines *Freistudentenschaften* les plus progressistes (comme Berlin), où femmes et hommes peuvent régulièrement, durant la dernière décennie avant la guerre, se retrouver dans un groupe de travail ou gérer une section artistique ensemble. Ces espaces masculins sont très largement pacifiés en France, tandis que la violence physique et psychique intrinsèque à la *Mensur* et à

---

<sup>160</sup> Tandis que ce point joue un rôle important dans les mémoires des étudiants allemands : Silke MÖLLER, *Zwischen Wissenschaft und « Burschenherrlichkeit »*, op. cit., p. 219-222.

la *Kneipe* domine encore largement les relations sociales entre étudiants en Allemagne, malgré sa remise en cause grandissante après 1900. Face à cette masculinité affirmée mais « apaisée » des étudiants français et d'une partie des étudiants non-incorporés allemands, les *Verbindungsstudenten* font une démonstration violente de leur masculinité. Cela se traduit par des rapports différents entre les membres des organisations étudiantes : égalité entre les premiers, domination de certains sur les autres chez les seconds. Le sport remet en question ces rapports de domination, car il ne repose pas sur les mêmes valeurs que celles définissant la vie corporative. Cela explique le dédain voire l'hostilité de nombreux *Verbindungsstudenten* pour la pratique sportive et son investissement par les autres étudiants.

Expérience centrale de leur socialisation en tant qu'« école de masculinité », le service militaire n'est pas pensé principalement comme tel par les étudiants, mais dans leur rapport à l'État national. Élément essentiel de la socialisation étudiante (corporative), le *Einjährig-Freiwilliger Dienst* s'inscrit dans une véritable « militarisation » de l'université allemande, qui passe par des contacts personnels entre universitaires et militaires, mobilisation d'une rhétorique militariste par les enseignants ou encore célébrations officielles de campagnes militaires à l'université<sup>161</sup>. En France, les réformes du service militaire sont l'occasion pour les étudiants de se mobiliser grâce à leurs associations, puis unions nationales. L'idée du service obligatoire est largement acceptée. Les meneurs étudiants cherchent à obtenir des avantages ou arrangements pour que ce service s'intègre au mieux dans leur formation.

---

<sup>161</sup> Trude MAURER, « Universitas militans », *op. cit.*

## CONCLUSION DE LA PARTIE III. LES ÉTUDIANTS COMME HOMMES DE DEMAIN

L'engagement au sein d'une organisation étudiante contribue à l'apprentissage de normes et de pratiques. Celles-ci concernent de très nombreux aspects de la vie des étudiants. Les différentes formes d'engagements – hétérogènes et lâches ou homogènes et forts – conduisent à différentes formes de socialisation.

Les membres des organisations étudiantes définissent un rapport officiel de leurs organisations à la politique. Ce travail de définition traduit par là même leurs propres conditions de politisation, à la fois au sens de la forme et de la possibilité. Ils font néanmoins usage d'outils, de ressources et de compétences, progressivement acquis, tant pour faire fonctionner leurs organisations, que pour l'imposer au sein de l'espace concurrentiel face aux autres organisations ou dans leurs relations avec les autorités. Cela les conduit parfois à transgresser la frontière du politique.

Les étudiants entretiennent un rapport divers à leurs études et leur carrière professionnelle. L'idéal de la *Bildung* ou de la culture générale dans la formation de l'étudiant joue néanmoins un rôle essentiel. Nombre d'entre eux, et de plus en plus au cours de la période, promeuvent de ce fait des formes d'échanges scientifiques et intellectuels au sein de leurs organisations afin de compléter leur formation universitaire : conférences, débats, groupes de travail, bibliothèques. Les étudiants, surtout français, mobilisent également leurs organisations pour politiser les questions d'enseignement supérieur, de débouchés professionnels, et à chercher à lutter pour ce qu'ils considèrent être la défense de leurs études.

La période des études conclut pour les jeunes gens qui atteignent ce niveau de scolarisation leur socialisation masculine. Rejoindre une organisation étudiante, groupe (presque) exclusivement masculin, pratiquer les formes de sociabilité qui y sont promues et participer à l'expansion du sport, c'est-à-dire un ensemble d'activités genrées, sont autant de possibilités de s'affirmer comme élite masculine. Cette socialisation masculine prend une forme particulière dans les corporations étudiantes allemandes de par les beuveries et duels qui y sont obligatoires et de l'imposition de la chasteté dans certaines d'entre elles. Le corps y est véritablement mobilisé et travaillé. Enfin, le service militaire obligatoire constitue pour ces jeunes hommes une expérience à la fois physique, sociale et politique de mise de leurs corps au service de la nation.

En France surtout, certains promoteurs des associations d'étudiants se réjouissent du développement de ces compétences. Ainsi, Ernest Lavisse parcourt ses discours aux étudiants d'encouragements, dans la perspective de leur position sociale et professionnelle future. Il incite par exemple les membres de l'AGE de Paris à échanger entre eux leurs connaissances scientifiques afin de renforcer la culture générale acquise auprès de leurs professeurs et, de cette manière, parfaire leur préparation à « la profession d'homme ». Il ajoute que la gestion commune de l'association constitue pour eux « une façon de se préparer à bien gérer, un jour, la chose publique ». Il ne dit pas autre chose aux membres de l'AGE de Lyon : « Il est probable qu'il se trouve parmi vous quelque législateur futur : il trouvera plus tard à employer très utilement, dans la commission du budget de l'État, les habitudes qu'il aura prises de bonne heure en ménageant le vôtre »<sup>1</sup>.

Les membres des *Verbindungen* insistent constamment, en privé comme en public, sur le fait qu'ils forment la véritable élite de la nation. Un *alter Herr* de la Burschenschaft Alemania de Halle écrit ainsi en 1912 à un de ses *Bundesbrüder* que les *Burschenschafter* seraient, aujourd'hui comme hier, des « gens brillants, meneurs de demain », qui doivent avoir l'ambition « d'être à l'avant-garde de l'Allemagne »<sup>2</sup>. Un *alter Corpsstudent* écrit quant à lui dans un article de 1907 : « Car le nombre des anciens *Corpsstudenten* peut bien ne constituer qu'une minuscule fraction de notre population, tant d'entre eux occupent des positions si influentes, qu'ils peuvent aisément diffuser les expériences acquises durant leur jeunesse à d'autres cercles<sup>3</sup> ».

Ces témoignages, comme l'ensemble des caractéristiques soulignées tout au long des trois derniers chapitres, démontrent que la socialisation des étudiants au sein des vastes, libérales et démocratiques Associations Générales des Étudiants diverge amplement de celle au sein des *Verbindungen* élitistes et autoritaires. Dans ces dernières, les « autrui significatifs<sup>4</sup> », c'est-à-dire les principaux agents de la socialisation secondaire d'un individu, sont les membres de la corporation, par extension éventuellement ceux d'autres corporations de même

---

<sup>1</sup> Ernest LAVISSE, « L'Association de Paris », in *Études et étudiants*, op. cit., p. 237 et 244 et « L'Association de Lyon », in *Ibid.*, p. 267.

<sup>2</sup> « *patente Leute, Führer von morgen* » ; « *in Deutschland vorn zu stehen* ». Cit. in Harald LÖNNECKER, « ...der zu Recht bevorzugte unsichtbare Kreis, der sich nur den unsrigen erschließt. Studentische Korporationen zwischen Elitedenken und den Selbstverständlichkeiten der Zugehörigkeit im 19. und frühen 20. Jahrhundert », in Volkhard HUTH (dir.), *Geheime Eliten?*, Frankfurt am Main, Vittorio Klostermann, coll. « Bensheimer Forschungen zur Personengeschichte », n° 1, 2014, p. 182.

<sup>3</sup> « *Denn mag die Zahl der alten Corpsstudenten auch nur einen kleinen Bruchteil unserer Bevölkerung bilden, so nehmen doch viele unter ihnen so einflußreiche Stellungen ein, daß sie die in ihrer Jugend aufgenommenen Eindrücke auch leicht auf weitere Kreise übertragen können.* » John KOCH, « Die Corps und die Politik », *AcMh*, 1<sup>er</sup> mai 1907, Jg. 24, n° 277, p. 13.

<sup>4</sup> D'après l'expression d'Everett Hughes dans son étude sur « la fabrique du médecin », cit. in Muriel DARMON, *La socialisation*, op. cit., p. 78.

rang. Pour les membres des associations étudiantes françaises, qui s'y engagent généralement moins activement, cette socialisation par les pairs est plus lâche et plus diversifiée : membres de l'association, camarades de la faculté, autres étudiants. Les formes de cette socialisation et l'habitus de l'étudiant promu au sein des organisations étudiantes allemandes et françaises dépendent en outre largement du contexte social et politique des deux pays. Cette diversité touche tous les aspects de la vie des étudiants : loyauté au régime en place ou politisation revendicative ; formation intellectuelle placée au premier rang ou anti-intellectualisme ; masculinité exacerbée par des beuveries régulières et des duels répétés ou masculinité apaisée. Quel que soit le croisement de ces différentes caractéristiques, un élément central vaut pourtant pour toutes les organisations : l'étudiant est l'homme de demain, le futur de l'élite du pays, et doit de ce fait être préparé à endosser ce rôle.

En ce sens, quelles que soient les formes que prend la socialisation des étudiants au sein de leurs organisations, les membres de ces organisations promeuvent bien un habitus de l'étudiant qui ne se limite pas à eux-mêmes mais qui doit caractériser l'ensemble des membres du groupe des étudiants. La démocratisation politique en France, qui permet la coexistence d'habitus individuels plus nombreux et contradictoires, et la puissance moindre des associations françaises par rapport aux *Verbindungen*, expliquent que ce processus soit plus homogène et partagé en Allemagne.

Cette diversité contribue aux conflits entre étudiants membres de différentes organisations. Il a déjà été question de luttes et concurrences. Dans la dernière partie, nous allons chercher à mieux dégager l'articulation des échelles de ces conflits et à comprendre la transformation du rôle du politique dans ces conflits au début du XX<sup>e</sup> siècle.



## PARTIE IV. DES ESPACES DE CONFLITS

Les espaces des organisations étudiantes sont des espaces de conflits. Les membres d'une organisation étudiante peuvent entrer en concurrence pour en prendre la direction, pour en modifier la structure ou les objectifs, voire en tirer des bénéfices personnels. Les membres, et particulièrement les dirigeants, des différentes organisations entretiennent des luttes autour de nombreux enjeux : le recrutement et la représentation des étudiants, l'accès à des ressources matérielles et intellectuelles en faveur des membres, les relations avec pouvoirs publics, professeurs et autres notabilités. Le conflit, selon la définition classique de Georg Simmel, est une forme normale de relation dans une société. Il est un moteur essentiel de l'évolution de la société<sup>1</sup>. Ainsi, la création d'une nouvelle forme d'organisation étudiante s'opposant aux autres (par exemple les Associations corporatives) ou l'apparition d'un nouvel enjeu (comme la création d'un *Studentenausschuss* qui conduit à une lutte électorale entre organisations) transforme à la fois l'espace des organisations étudiantes et renforce l'unité et l'interdépendance entre ses composantes et leurs membres. Cette dernière partie a pour ambition d'analyser l'éventuelle transformation, au cours de la période analysée, de l'échelle à laquelle s'expriment ces conflits, et du poids du politique dans la nature de ces conflits, potentiellement renforcé après le tournant du siècle.

Ces luttes et concurrences s'inscrivent dans deux espaces géographiques. Le premier est l'espace local. Les organisations étudiantes sont créées dans les villes universitaires. Il s'agit alors pour leurs membres de les insérer dans cet espace urbain, par exemple en acquérant de vastes locaux près des bâtiments universitaires. Le second est l'espace national. Les membres des différentes organisations sont en contact les uns avec les autres ; des unions ou fédérations nationales sont constituées. Dans le chapitre 9, nous questionnerons l'articulation entre ces deux espaces. Nous nous interrogerons sur les modalités de leur éventuelle nationalisation au cours de la période 1880-1914.

Dans le chapitre 10, consacré à la fin de la période considérée, nous analyserons les transformations politiques des espaces des organisations étudiantes et l'éventuel investissement du champ politique par les membres de ces organisations. L'étude critique des publications des contemporains, dans lesquelles ils mettent en avant le nouvel intérêt des étudiants pour la politique après 1900, forme la première étape et le premier enjeu de cette analyse.

---

<sup>1</sup> Georg SIMMEL, *Le conflit*, Saulxures, Circé, coll. « Circé-poche », n° 3, 1995 (éd. orig. 1908).

Nous nous demanderons ensuite si de nouveaux conflits émergent en conséquence de divisions politiques entre les étudiants. Il s'agira donc de comprendre si de nouvelles formes de transgressions au rejet de l'engagement politique actif (la *Parteipolitik*), défini par les étudiants pour leurs organisations, émergent durant les dernières années avant la Première Guerre mondiale.

## Chapitre 9. Une nouvelle articulation du local et du national

La nationalisation des sociétés européennes, et particulièrement de la France et de l'Allemagne, s'inscrit dans l'inculcation de normes et la diffusion de valeurs communes par des institutions étatiques comme l'école et l'armée. Elle passe par l'intégration des territoires, permise par le développement à la fois de la bureaucratie et des liens matériels. Après 1870, l'Allemagne et la France rattrapent leur retard dans la construction de chemins de fer par rapport à la Grande-Bretagne – et même la dépasse. Si la France possède une unité monétaire unique depuis 1795, le Mark n'est introduit qu'entre 1871 et 1875 et remplace les monnaies propres à chaque État jusqu'alors en vigueur<sup>1</sup>. La nationalisation des sociétés passe également par l'avènement d'un espace public national, rendu notamment possible par l'augmentation du taux d'alphabétisation grâce au développement de la scolarisation et une plus large diffusion de la presse grâce à sa libéralisation. Les moyens de communication à distance s'améliorent et se diffusent. Les lieux d'expression de cet espace public – colonnes des quotidiens, ministères, bourses du travail, salles de réunion – deviennent dès lors les lieux où peuvent s'exprimer les revendications, être défendus les intérêts, se dérouler les conflits de groupes sociaux, professionnels ou politiques, nationalement constitués<sup>2</sup>. Les universités sont également touchées par ce processus de nationalisation. En France, les universités dépendent du pouvoir central, en la personne du ministre de l'Instruction publique. Sous la Troisième République, des mesures sont prises pour assurer une meilleure connaissance et coordination entre les différentes universités, par exemple la publication à partir de 1883 des *Enquêtes et*

---

<sup>1</sup> Eugen WEBER, *La fin des terroirs*, op. cit. ; Jakob VOGEL, *Nationen im Gleichschritt. Der Kult der « Nation im Waffen » in Deutschland und Frankreich, 1871-1914*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, coll. « Kritische Studien zur Geschichtswissenschaft », n° 118, 1997 sur le rôle du culte de l'armée et des parades militaires pour l'intégration nationale ; Lutz RAPHAEL, *Recht und Ordnung. Herrschaft durch Verwaltung im 19. Jahrhundert*, Frankfurt am Main, Fischer Taschenbuch Verlag, 2000 sur la bureaucratisation grandissante des sociétés européennes ; Jean-François TANGUY, « La Bretagne entre conquête républicaine et intégration nationale : 1870-1914 », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, décembre 2004, vol. 111, n° 4, pp. 71-96 ; Marcel VAN DER LINDEN, « The National Integration of European Working Classes (1871-1914). Exploring the Causal Configuration », *International Review of Social History*, décembre 1988, vol. XXXIII, n° 3, pp. 285-311 ; Theresa THEURL, « Währungsumstellungen in der deutschen Geschichte seit 1871 », *Historisch-Politische Mitteilungen*, octobre 1998, vol. 5, n° 1, pp. 175-200.

<sup>2</sup> Pour ne citer qu'un exemple éloigné des étudiants : les premières organisations nationales française et allemande de protection de la nature sont fondées durant la période, la Société pour la protection des paysages de France (1901) et le *Bund Heimatschutz* (1904). On se contentera de mentionner ici Charles TILLY, « Les origines du répertoire d'action collective contemporaine », op. cit. ; Gérard NOIRIEL, *Immigration, antisémitisme et racisme*, op. cit., p. 83-134 ; Paula COSSART, *Le meeting politique. De la délibération à la manifestation (1868-1939)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010.

*documents relatifs à l'enseignement supérieur*. En Allemagne, chaque État composant l'Empire dispose de son ministère. Néanmoins, les échanges sont nombreux. La politique prussienne est souvent déterminante et suivie par les autres États. L'homme fort de la période est Friedrich Althoff, directeur ministériel au *Kultusministerium* prussien de 1882 à 1907. Il contribue à institutionnaliser cette coopération en créant en 1898 la Conférence des représentants des gouvernements allemands dans les affaires d'enseignement supérieur (*Konferenz von Vertretern deutscher Regierungen in Hochschulangelegenheiten*). D'autres assemblées ou organisations, des recteurs, des professeurs, des *Privatdozenten*, sont créées avant 1914<sup>3</sup>.

Les étudiants profitent et participent à ce processus de nationalisation : la baisse des coûts leur permet plus facilement de faire paraître et de diffuser leurs journaux, l'agrandissement des lignes de chemins de fer améliorent les possibilités de se rendre d'une université à l'autre à l'occasion de rassemblements. Selon quelles modalités et avec quelles limites les liens entre étudiants, leur représentation auprès des pouvoirs publics, leurs mobilisations, leurs conflits s'articulent-ils entre le local et le national ?

Pour le comprendre, il faut d'abord revenir sur le niveau local. Comment les étudiants, qui fondent leurs organisations dans des villes, les insèrent-ils dans l'espace universitaire urbain ? L'ancrage local des associations, du soutien des professeurs à l'acquisition de locaux proches de leur université, joue un rôle essentiel à leur développement. L'exigence d'implantation locale et les conflits locaux entre étudiants et entre organisations conservent ainsi toute leur importance durant l'ensemble de la période.

Les étudiants tissent cependant des liens entre leurs organisations au niveau national. Selon des temporalités et des rythmes différents en Allemagne et en France, ces liens passent d'échanges amicaux et informels à la fondation de structures institutionnalisées. Comment ces alliances nationales se constituent-elles ? Quelle influence les concurrences et conflits entre différentes formes d'organisations exercent-ils sur la création de ces structures ? Quelles prérogatives les étudiants leur accordent-ils ? Comment s'articulent les relations de pouvoir entre structure nationale et organisations locales ?

Le processus de fondation de structures nationales diverge entre l'Allemagne et la France ; dans les deux cas cependant il se heurte à des résistances. En Allemagne, c'est la forme du *Verband* qui est adoptée, une fédération nationale regroupant les organisations de même type. L'imposition de certaines structures fédérales a connu des difficultés. Ainsi, les

---

<sup>3</sup> Bernhard VOM BROCKE, « Hochschul- und Wissenschaftspolitik in Preußen und im Deutschen Kaiserreich 1882-1907: Das 'System Althoff' », in Peter BAUMGART (dir.), *Bildungspolitik in Preußen, op. cit.*, pp. 9-118 ; ID. et Peter KRÜGER (dirs.), *Hochschulpolitik im Föderalismus. Die Protokolle der Hochschulkonferenzen der deutschen Bundesstaaten und Österreichs 1898 bis 1918*, Berlin, Akademie Verlag, 1994, p. XIX-XXX.

*Burschenschaftler*, divisés par courants idéologiques depuis les années 1820-1840 ont-ils beaucoup de mal à dépasser ces différences. En France, les membres des Associations Générales des Étudiants, fidèles à l'idée de représentation de l'ensemble des étudiants des années 1880, fondent une union nationale, qui devait être l'organe représentatif de tous les étudiants. L'animosité entre membres des AGE et des Associations corporatives conduit les dirigeants des AC à refuser de s'inféoder à cette Union.

Dans une première partie, il s'agira de montrer les stratégies d'implantation de leurs organisations dans la ville par les étudiants, qui ne les empêchent pas de tisser parallèlement des premiers liens avec leurs camarades d'autres universités. Les deuxième et troisième parties traiteront successivement de la fondation de structures nationales en Allemagne, puis en France. Un intérêt particulier sera porté aux conflits à l'origine ou liés à ces créations.

## **1. Des associations locales aux premiers échanges nationaux**

Durant toute la période prévaut l'échelon local, niveau auquel sont créées les organisations étudiantes, que leurs membres cherchent à implanter dans l'espace urbain (1. 1.). Sur cette base, se développent de premiers échanges au niveau national, qui prennent très rapidement une forme institutionnalisée en Allemagne (1. 2.), tandis qu'ils restent plus longtemps officieux en France (1. 3.).

### **1. 1. La prégnance du local**

La prégnance du local se marque principalement de deux manières. Premièrement, l'implantation au niveau local doit être comprise au sens littéral, c'est-à-dire spatial : comment les étudiants font-ils occuper les lieux à leurs organisations ? Deuxièmement, les concurrences et conflits qui structurent la vie des organisations étudiantes se jouent dans l'espace local, au sens de Georg Simmel, d'après lequel le conflit est une forme de socialisation essentielle à toute société, créatrice d'unité entre ses membres.

#### ***1. 1. 1. Un enjeu central : s'implanter dans l'espace urbain universitaire***

Le développement de l'enseignement supérieur, la construction de nouveaux bâtiments et la forte augmentation des effectifs étudiants conduisent à une transformation, surtout dans les grandes villes, de l'espace urbain universitaire. À Paris, le cœur de l'université est situé

depuis le Moyen Âge dans ce qu'il est convenu d'appeler le Quartier latin, dans les V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> arrondissements de la division de 1860. La grande majorité des étudiants qui vivent seuls logent durant la seconde moitié du siècle sur la Rive gauche, tandis que la majorité de ceux qui résident Rive droite ou en banlieue habitent toujours chez leurs parents. À Berlin, le quartier étudiant naît avec la création de l'université en 1810, installée sur l'avenue *Unter den Linden*. Avec la transformation du centre de la ville, l'extension de l'université, la hausse des effectifs étudiants et, surtout au tournant du siècle, la forte hausse de la population, multipliée par deux entre 1877 et 1910, le Quartier latin berlinois se développe vers l'Est et l'Ouest et son cœur historique est abandonné par les étudiants, en raison de l'augmentation du coût du logement. Au semestre d'hiver 1910/11, seuls 1 382 des 7 276 étudiants et 49 des 626 étudiantes de la *Friedrich-Wilhelms-Universität* habitent ce quartier étudiant élargi, dont 67 à peine dans le cœur historique<sup>4</sup>. À Paris, Berlin et dans les autres villes universitaires, cafés, restaurants, théâtres, salles de danse, de réunion et autres lieux de sociabilité estudiantine, mais aussi sièges des organisations étudiantes complètent le voisinage direct de ces habitations.

L'acquisition de locaux joue un rôle essentiel pour rendre les organisations étudiantes visibles dans l'espace urbain universitaire. En Allemagne comme en France, les étudiants demandant l'autorisation d'une nouvelle organisation doivent indiquer un siège social aux autorités. Il s'agit le plus souvent d'une salle dans un café. Les membres essaient rapidement d'obtenir des locaux plus spacieux. Plusieurs possibilités s'offrent à eux : la location ou l'achat d'un appartement, la construction ou l'acquisition d'un immeuble ou d'une maison<sup>5</sup>. Posséder un foyer est vu par les étudiants comme un moyen de renforcer leur organisation et de solidifier leurs relations. Des locaux spacieux et bien aménagés permettent de favoriser les formes de sociabilité au sein des organisations étudiantes et, du moins dans le cas français, leur rôle dans la formation intellectuelle des membres : bibliothèques et salles de travail, fumeurs, salle pour la *Kneipe*, salles d'armes, salles de réunion, salons de réception.

En Allemagne, le mouvement d'achat ou de construction de maisons, débuté dans les années 1880, se fait à un rythme différent selon les villes et les finances des organisations. Il est rendu possible par l'autorisation et le soutien des organisations étudiantes par les pouvoirs

---

<sup>4</sup> Pierre MOULINIER, *La naissance de l'étudiant moderne*, *op. cit.*, p. 259-262 ; Helmut ZSCHOCKE, *Im alten Berliner Studentenviertel*, *op. cit.*, p. 50-52. On consultera ces deux ouvrages pour une description de la vie sociale et culturelle des étudiants de Paris et Berlin.

<sup>5</sup> Un demi-siècle après la fondation de l'AGEP, Eugène Boureau est invité à raconter ses souvenirs et se met en scène : « Boureau trouva un petit appartement sur cour, au 41 de la rue des Écoles, au prix annuel d'environ 750 francs. Comme cette somme n'était pas en caisse et que d'autre part le propriétaire ne voulait louer son appartement qu'à l'un des membres du Comité, Boureau, non soutenu pécuniairement par ses collègues, et convaincu qu'il y allait de la vie de son œuvre, paya de ses deniers et meubla de quelques chaises et d'une table à rallonge, le petit appartement. » Eugène BOUREAU, « Origine de l'A. », *op. cit.*, p. 7.

publics. Il est désormais possible pour les étudiants de rendre leurs organisations visibles dans la ville. Parmi les riches et puissants *Corps* de Heidelberg, c'est la Suevia qui acquière en dernier sa maison, en 1885, tandis que la Suevia de Fribourg est le premier *Corps* de cette université à posséder la sienne en 1888. Cette précocité est possible dans les petites villes. À Berlin, le *Corps* Normannia est la seule corporation à posséder une telle maison, construite en 1909 et dans laquelle les membres prennent leurs quartiers début 1910. Cela s'explique par les prix et la difficulté de construire une vaste maison dans le centre de la capitale. Les autres corporations louent quant à elles parfois des immeubles entiers<sup>6</sup>. En France, au tournant du siècle, seule l'AGE de Montpellier possède véritablement sa maison. Créée en 1887, elle y emménage dès 1890. Cette précocité s'explique par la célébration du sixième centenaire de l'université cette année-là et l'aide essentielle que la municipalité fournit à l'association à cette occasion. Les autres associations possèdent parfois de vastes locaux. Ainsi à Paris, les dirigeants de l'AGE acquièrent progressivement l'ensemble de l'immeuble du 41, rue des Écoles, puis du 43 et appellent déjà ces locaux leur « maison »<sup>7</sup>. L'inauguration de véritables « Maison des Étudiants » n'a lieu que durant les dernières années avant la Grande Guerre : l'UEE de Lille y emménage en 1907, la SGE de Nancy en 1909, l'AGEP en 1910.

Le financement de ces maisons correspond à la structure générale du fonctionnement des organisations étudiantes. Les dirigeants des AGE obtiennent de l'université et des pouvoirs publics locaux et nationaux un terrain et des subventions. Ce sont au contraire exclusivement les *alte Herren* qui financent l'achat ou la construction d'une maison pour leur corporation. L'acte d'achat, la pose de la première pierre, l'emménagement sont autant d'occasions d'affirmer la cohésion du groupe, en se retrouvant entre membres étudiants et anciens ou membres honoraires. De longs comptes rendus de ces cérémonies et festivités et des descriptions détaillées des locaux sont publiés dans les journaux des organisations. Dans les *Verbindungen*, les membres actifs peuvent alors rendre hommage aux anciens et leur assurer qu'ils se portent garants de la tradition, désormais concrétisée dans la pierre : « Au nom des membres actifs, le *Senior* remercie les anciens pour l'incalculable cadeau, le propre foyer, pour lequel ils ne pourraient pas exprimer un meilleur remerciement que la promesse solennelle de toujours suivre fidèlement le bon et noble principe de la Rhenania et de constamment s'efforcer de faire honneur à l'honneur et à l'éclat du *Corps*<sup>8</sup> ». L'acquisition d'une maison

---

<sup>6</sup> Helmut ZSCHOCKE, *Im alten Berliner Studentenviertel*, op. cit., p. 118-121.

<sup>7</sup> Photos et plans de maisons à l'Annexe n° 20 ; plans de villes annotés à l'Annexe n° 27.

<sup>8</sup> « *Im Namen der Activen danke der Senior für das unschätzbare Geschenk der alten das eigene Heim, für welches sie keinen besseren Dank aussprechen könnten, als das Gelöbniß, immer treu nachzufolgen den guten und edlen Grundsatz der Rhenania und stets bestrebt zu sein, dem Corps zur Ehre und Glanz zu gereichen.* »

constitue l'un des facteurs du renforcement des liens entre *Aktiven* et *alte Herren* : les anciens démontrent leur attachement à leur corporation en finançant l'achat ou la construction et peuvent ensuite plus facilement rendre visite à leurs successeurs de manière ponctuelle ou à l'occasion de la célébration du jubilé de la corporation.

La localisation de ces locaux est essentielle. Les fondateurs de l'AGEP s'installent en plein Quartier latin, 41, puis 43, rue des Écoles. La Maison des Étudiants est construite 13-15, rue de la Bûcherie, là où se trouvait l'ancienne Faculté de médecine, toujours à quelques centaines de mètres seulement de la plupart des établissements d'enseignement supérieur. L'École supérieure de pharmacie, la plus excentrée, située avenue de l'Observatoire, au Sud du jardin du Luxembourg, est à moins de deux kilomètres. Les premiers locaux de l'ACMP se trouvent 21, rue Hautefeuille, à l'angle de la Faculté de médecine. La Maison de l'UEE de Lille, 49, rue de Valmy, est construite à l'angle de la Faculté des sciences, inaugurée en 1892. Les trois autres facultés et la nouvelle bibliothèque universitaire ouverte en 1907 siègent dans une rue adjacente. À Heidelberg, les corporations s'installent dans la vieille ville autour des bâtiments universitaires ou sur la colline les surplombant, qui mène aux ruines du château. En 1910, 120 des 144 organisations étudiantes de l'Université de Berlin ont leur siège dans la partie Est du quartier étudiant, dont les six *Corps*, sept *Burschenschaften*, sept *Landmannschaften* et le VDS<sup>9</sup>. Un drapeau aux couleurs de l'organisation et parfois une inscription permettent d'identifier immédiatement son local. Les étudiants peuvent les voir quotidiennement, et savent qui s'y trouve : « L'Association des étudiants a naturellement élu domicile au quartier Latin. Remontez le 'boul' Mich' jusqu'à la rue des Écoles, passez devant la Sorbonne et le Collège de France. Au coin de la rue Jean-de-Beauvais, un drapeau flotte à un balcon et au-dessus vous lirez : Association générale des étudiants de Paris<sup>10</sup> ».

Pour les membres des organisations plus tardivement créées, comme les *Vereine Deutscher Studenten* fondés après la première vague du début des années 1880, il s'agit d'obtenir rapidement un bon local voire d'acheter une maison afin de se faire connaître et se rendre visible. Les organisations moins stables ou puissantes ne peuvent acquérir de tels locaux ou sont légèrement excentrées. À Paris, les deux principales associations chrétiennes siègent à l'extrémité Ouest du Quartier latin, dans les rues bordant le Nord-Ouest du jardin du Luxembourg. L'Association des étudiants protestants possède un local au 46, rue de Vaugirard. Le Cercle catholique du Luxembourg a son local d'abord rue Bonaparte, puis s'installe dans une

---

M. H., « Feier des 77jährigen Stiftungsfestes und der Corpshauseinweihung der Rhenania zu Freiburg », *AcMh*, 26 juin 1892, Jg. 9, n° 99, p. 107.

<sup>9</sup> Helmut ZSCHOCKE, *Im alten Berliner Studentenviertel*, *op. cit.*, p. 115-116.

<sup>10</sup> Paul WIRIATH, « L'Association Générale des Étudiants de Paris », *op. cit.*, p. 596.

vaste maison rue du Luxembourg (actuelle rue Guynemer), extrêmement bien aménagée grâce aux dons des membres honoraires, possédant sa propre chapelle. Un peu plus éloigné des facultés d'État, cet immeuble est par contre très proche de l'Institut catholique où sont inscrits une grande partie des membres du Cercle<sup>11</sup>. Le local de l'Association des étudiants russes de Paris (AER) est situé dans la partie Est du V<sup>e</sup> arrondissement, à la frontière entre le Quartier latin et la colonie russe de la capitale<sup>12</sup>. Les *Freistudentenschaften* disposent au mieux d'une salle dans les bâtiments universitaires. Leurs dirigeants peuvent y tenir séance et un bureau de renseignements. Les membres des petites associations de sociabilité ou scientifiques ne se retrouvent souvent que dans des cafés.

Il est donc possible, dans une certaine mesure, de croiser position dans l'espace des organisations étudiantes et position géographique et état des locaux. Cela a pu conduire à des critiques, des tentatives de reclassement ou des conflits. Les *Corpsiers* sont pionniers dans l'acquisition de maisons, souvent vastes et somptueuses. Cela a été un argument dans la critique de certains opposants à la vie corporative, leur reprochant leur caractère toujours plus exclusif et leur train de vie toujours plus luxueux. Cherchant à ne pas être trop dépassés dans la hiérarchie corporative, les *Burschenschaftler* s'emploient quant à eux à acheter ou faire construire des maisons équivalentes à celles des *Corps*.

### **1. 1. 2. L'insertion locale comme génératrice de conflits**

L'espace des conflits est local. C'est celui des interactions au quotidien entre étudiants, notamment entre membres d'organisations adverses : disputes voire insultes, bagarres, manifestations dans et autour des bâtiments universitaires, dans les rues ou les cafés de la ville, ou, dans le cas allemand, duels organisés dans une auberge à quelques kilomètres de la ville. En Allemagne, lorsque les autorités universitaires interviennent pour régler les conflits et sanctionnent les étudiants, ceux-ci sont souvent punis de quelques jours de *Karzer*. Cette prison des étudiants, héritage de la justice académique, est un autre haut-lieu de la vie universitaire d'avant 1914. Pour les *Verbindungsstudenten*, y passer deux ou trois nuits constitue un rite quasi-obligatoire de leur socialisation estudiantine. Ils inscrivent leurs noms sur les murs des cellules et des couloirs, y peignent les couleurs de leur corporation, y rédigent quelques vers folkloriques. Le jeu de concurrence entre corporations peut alors se lire sur les murs du

---

<sup>11</sup> Une très longue description de l'immeuble, accompagnée de plusieurs photographies et dessins, est publiée dans : CERCLE DU LUXEMBOURG, *Lettre d'un membre du Cercle Catholique des étudiants de Paris à un de ses nouveaux camarades*, op. cit., p. 9-38.

<sup>12</sup> L'AER est d'abord installée 5, rue Malebranche au pied du Panthéon (1908-1913), puis s'éloigne du cœur du quartier étudiant vers celui du quartier russe en emménageant au 3, rue du Puits de l'Ermitte. Cf. Boris CZERNY, « L'Association des étudiants russes de Paris », *Cahiers du monde russe*, 2007, vol. 48, n° 1, pp. 5-21.

*Karzer* comme dans l'espace urbain : c'est à qui occupera le plus d'espace, en peignant le blason et le slogan de sa corporation dans la prison des étudiants, lors de défilés dans la ville, en acquérant une maison plus grande que celle des autres *Verbindungen*. Plus généralement, l'insertion des organisations étudiantes dans l'espace urbain et dans les structures universitaires est propice à de nombreux différends entre leurs membres. C'est ce qu'on peut voir à l'exemple de la Maison des Étudiants à Paris et des assemblées et comités en Allemagne.

Les ambitions œcuméniques des dirigeants des AGE durant toute la période sont à l'origine de conflits. Lorsque certaines d'entre elles deviennent propriétaires d'un immeuble, leurs membres leur donnent l'appellation de « Maison des Étudiants ». Cependant, là où les Associations corporatives sont puissantes, les dirigeants récusent cette dénomination englobante. Les débats sont vifs au moment de l'inauguration de la Maison parisienne en 1910, comme l'illustre le communiqué suivant :

L'assemblée de l'Association corporative des Étudiants en droit de Paris, ne contestant pas à l'Association générale la possession de la Maison des étudiants, n'y sollicite pas son admission ; regrettant néanmoins que les pouvoirs publics aient été induits en erreur sur ce que l'Association générale prétendant être la seule organisation représentant les étudiants et repoussant toute entente avec ladite Association, passe à l'ordre du jour<sup>13</sup>.

Les membres de l'ACDP déclarent ouvertement leur hostilité à l'AGEP, mais euphémisent leur propos en ce qui concerne les autorités. Les pouvoirs publics n'ont pas été « induits en erreur » : ils ont activement participé depuis les années 1880 à faire des AGE « [les seules organisations] représentant les étudiants ». Le climat de tension grandissant et le conflit toujours plus ouvert entre AGE et AC, surtout à Paris, ne correspondent guère à ce qu'hommes politiques et universitaires attendent des étudiants. De fait, le monopole de l'AGEP sur la Maison est acté par les pouvoirs publics dès début 1907, avec une subvention du gouvernement de 200 000 francs pour sa construction, accordée à l'AGEP et non à une société créée spécifiquement à cet objet, comme cela a été le cas à Lille. En réaction, les dirigeants de l'ACMP développent le projet de créer une maison médicale, « maison des étudiants en médecine et des médecins ». L'idée est toujours discutée et promue en 1910, mais n'aboutit pas<sup>14</sup>. AGE et AC provinciales arrivent, en partie, à établir des relations moins vio-

---

<sup>13</sup> Cit. in « Chez les Étudiants », *Le Radical*, 14 mars 1910. Voir également l'interview complaisante de Pierre Julien, président de l'AGEP dans « La Maison des étudiants », *Le Temps*, 17 juin 1908.

<sup>14</sup> « Le punch des '200,000' », *L'UdP*, février 1907, 23<sup>e</sup> année, pp. 68-78 ; « Association corporative des étudiants en médecine de Paris », *RFMC*, 25 octobre 1907, 5<sup>e</sup> année, n° 20, p. 319 ; Robert LOUZON, « L'État et l'enseignement de la médecine », *op. cit.*, p. 140-141. Les antirépublicains font leur beurre sur l'opposition entre AGE et Corporatives. Le conflit autour de la Maison des étudiants est pour eux une excellente occasion

lemment hostiles. Ainsi, à Lille, l'Association amicale des Étudiants en pharmacie intègre en juin 1906 l'UEE comme l'une de ses sections, tout en restant une association indépendante. En 1907, elle installe son siège au même titre que l'UEE à la Maison des étudiants.

En Allemagne, les corporations de même type forment au cours du XIX<sup>e</sup> siècle des alliances locales. Ces groupements sont nommés *Senioren-Convent* (SC) pour les *Corps* et *Deputierten-Convent* (DC) pour les *Burschenschaften*, c'est-à-dire l'assemblée des délégués-représentants. Comme plusieurs *Corps* sont souvent créés dans une même université dès le début du siècle, les premiers SC apparaissent rapidement. Ce n'est qu'à partir du milieu des années 1860 que des DC sont progressivement constitués. Les délégués au SC ou DC se réunissent sous l'Empire à échéance régulière afin de prendre des décisions en commun : participation à une cérémonie universitaire, convocation d'un tribunal d'honneur, affaires disciplinaires et de duel, rédaction d'un *Paukkomment* ou d'un *Bierkomment*. La bonne entente entre les représentants n'est pas garantie et de vives oppositions peuvent conduire à des duels, voire à la dissolution momentanée de l'assemblée. À l'inverse, ces assemblées peuvent permettre aux *Corpsiers* ou aux *Burschenschafter* de montrer leur unité face à leurs concurrents et opposants. Lorsque les *Verbindungen* ont un représentant officiel au *Studentenausschuss*, c'est par cette alliance que ce délégué est nommé.

Les conflits entre organisations étudiantes peuvent s'exprimer au sein de ces comités des étudiants, où sont élus des délégués des principales organisations et des représentants des facultés. Il n'existe pas avant 1914 une telle structure au niveau national<sup>15</sup>. Différents conflits éclatent durant l'Empire autour ou au sein des *Ausschüsse* : entre *VDSter* et étudiants juifs, *Verbindungsstudenten* et *Freistudenten*, étudiants anti-ultramontains et catholiques. Cependant, les *Studentenausschüsse* n'ont souvent été qu'un comité de représentation symbolique des étudiants lors de festivités et cérémonies académiques, et non l'organe représentatif et revendicatif des étudiants d'une université, dont les délégués élus auraient été les porte-paroles auprès des autorités académiques. Cette limitation ne peut s'expliquer principalement par le désintéressement des étudiants envers la politique ou parce qu'ils considèrent ne pas avoir d'intérêts spécifiques à revendiquer ou à défendre, même si cela a pu être partiellement le cas. C'est bien plus, d'un côté, la limitation des droits et des marges de manœuvre des élus

---

d'attaquer les AGE, assimilées au gouvernement : Maurice D'Auvergne, « L'U contre l'A. À propos de la Maison des Étudiants », *L'Action française*, 24 mars 1909.

<sup>15</sup> Cela change au lendemain de la guerre avec la création de la *Deutsche Studentenschaft* en 1919, organe représentatif des étudiants. Les étudiants élisent des représentants à l'*Ausschuss* de leur université, qui envoient ensuite des délégués au niveau national. Pour une courte présentation : « Deutsche Studentenschaft », in Friedhelm GOLÜCKE, *Studentenwörterbuch, op. cit.*, p. 114-118. Se référer également aux ouvrages sur les étudiants durant la République de Weimar.

de ces comités par les autorités universitaires et, de l'autre, les divisions entre étudiants, qui sont déterminantes dans la complication pour les étudiants de formuler des revendications au niveau local. Plus une organisation est élitiste, moins elle est intéressée, voire plus elle est hostile, à l'existence d'un tel comité – et inversement<sup>16</sup>. Ces divisions d'ordre politique, social, culturel et symbolique, s'expriment par la hiérarchie entre étudiants selon leur appartenance corporative. Elles sont trop importantes pour qu'il puisse exister une représentation institutionnalisée du groupe des étudiants d'une université, même si ce groupe existe dans les faits par les oppositions entre ses différentes composantes. Les rares exceptions sont d'ordre symbolique, ainsi lorsque la « *Studentenschaft* » d'une université se mobilise pour financer une *Bismarcksäule*, puis défile à son inauguration.

Cela explique que la nationalisation de la représentation et de la défense des intérêts et des luttes des étudiants, et, partant, de l'espace des organisations étudiantes, passe en premier lieu par chacune des principales formes d'organisation étudiante en interne, par des alliances et une fédération nationale (*Verband*). C'est seulement dans un second temps, d'abord dans des moments particuliers puis de manière de plus en plus normalisée, que la division entre formes d'organisation étudiante peut être dépassée, mais là aussi, souvent de manière partielle, à l'exclusion de certains étudiants.

## 1. 2. Une nationalisation précocement institutionnalisée en Allemagne

L'apport essentiel de la *Burschenschaft* de 1815 a été la nationalisation du recrutement, en opposition aux anciennes *Landsmannschaften* et aux premiers *Corps* dans lesquels ne se rassemblaient que des étudiants de la même région. Pourtant étroitement liée au programme politique des *Burschenschafter*, elle est rapidement adoptée par les autres corporations. L'ambition nationale des premiers *Burschenschafter* est d'unir les étudiants d'une université en une *Burschenschaft* locale et tous les étudiants ainsi rassemblés en une vaste *Burschenschaft* transcendant les frontières politiques de l'espace germanique divisé. Il s'agissait de symboliser l'unité de l'Allemagne, avant et afin de la réaliser politiquement. Ce projet est d'abord réalisé dans une université, Iéna, mais pour une très courte durée et bien vite les dis-

---

<sup>16</sup> Par exemple à Leipzig : Markus LORENZ, « Vertretungen der Leipziger Studentenschaft im 19. Jahrhundert bis zur Gründung des Allgemeinen Studentenausschusses », in Ulrich VON HEHL (dir.), *Sachsens Landesuniversität in Monarchie, Republik und Diktatur. Beiträge zur Geschichte der Universität Leipzig vom Kaiserreich bis zur Auflösung des Landes Sachsen 1952*, Leipzig, Evangelische Verlagsanstalt, coll. « Beiträge zur Leipziger Universitäts- und Wissenschaftsgeschichte », Reihe A, n° 3, 2005, pp. 425-448. Sur les *Studentenausschüsse*, nous nous permettons de renvoyer au Chapitre 4 pour les luttes de représentation et au Chapitre 6 pour les divisions entre organisations étudiantes et les luttes politiques entre leurs membres.

sensions prennent le dessus. L'*Allgemeine deutsche Burschenschaft* fondée en 1818 ne réunit et ne relie que les étudiants membres des différentes *Burschenschaften* locales. L'échec de ce projet signifie à la fois la division durable des étudiants entre non-incorporés et incorporés et, parmi ces derniers, la division entre différentes formes de corporations, et la prégnance du local sur le national. La peur durable de l'agitation politique suscitée par le mouvement national qu'a voulu être la *Burschenschaft* de la première moitié du siècle, conduit les autorités politiques à inscrire dans les règlements, comme en Prusse dans les *Vorschriften für die Studierenden* de 1879, l'interdiction pour une organisation étudiante d'avoir des membres immatriculés dans plusieurs établissements.

D'autres formes de liens entre étudiants des diverses universités ont donc du être trouvés. Du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle aux années 1880, plusieurs formes d'alliances supralocales ont contribué à l'intégration progressive par les étudiants de la nationalisation de leurs organisations. Néanmoins, l'idée d'une alliance nationale des étudiants et mêmes des corporations de même type entre elles est loin d'être acquise en 1871.

### **1. 2. 1. Les premières alliances**

Au milieu du siècle sont créées de premières alliances entre certaines corporations de même type. En pleine révolution, les délégués des *Senioren-Convente* de douze universités se retrouvent le 15 juillet 1848 à la *Rudelsburg* à Bad Kösen en Thuringe. L'initiative en revient au SC de Heidelberg, pour pouvoir défendre ensemble leurs intérêts<sup>17</sup>. Par rapport aux *Burschenschaften*, les *Corps* ont été relativement épargnés par les poursuites menées suite aux *Karlsbader Beschlüsse*, cependant, une telle alliance interuniversitaire était impossible à réaliser tant qu'ils étaient en vigueur. Des rencontres annuelles ont lieu jusqu'à 1851, bien que certains *Corps* ou SC refusent de se rendre à Bad Kösen. Le congrès suivant est organisé en 1855, lors duquel est définitivement fondé le *Kösener Senioren-Convents-Verband* (KSCV), fédération (*Verband*) des *Corps* des universités germaniques. En effet, même si les universités allemandes au sens de 1871 dominent très largement, les *Corps* de Suisse germanophone sont autorisés à adhérer (Zurich en 1862, Bâle et Berne en 1871), puis ceux d'Autriche (avec un premier d'Innsbruck en 1898). Ces *Corps* sont en fait largement composés d'étudiants venant des territoires allemands. Durant les deux premières décennies, seuls les SC peuvent adhérer comme membres de plein droit au KSCV, tandis que les *Corps* isolés n'obtiennent pas le droit

---

<sup>17</sup> La *Rudelsburg* est un château construit au XI<sup>e</sup> ou XII<sup>e</sup> siècle, au bord de la Saale, se situant aujourd'hui dans le *Land* de Saxe-Anhalt, à la frontière avec la Thuringe. Il est restauré à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. De nombreux chants étudiants de l'époque romantique lui sont consacrés.

de vote. En 1877, il est décidé de leur accorder afin de mieux les intégrer. Dès le milieu du siècle, les rencontres puis congrès servent à la discussion des intérêts communs des *Corpsstudenten* et des affaires internes : réforme de la *Mensur*, discipline, place dans l'université. Au congrès annuel des *Aktiven* s'ajoute à partir de 1894 celui des *alte Herren*<sup>18</sup>.

À partir des années 1840, des étudiants catholiques d'universités situées dans des régions catholiques comme Bonn et Munich commencent à s'associer dans des organisations confessionnelles. Il existe trois fédérations des associations et corporations d'étudiants catholiques, créées avant 1871. La *Unitas*, est un mouvement d'étudiants en théologie qui place la religion et la science au cœur de leur programme. La structure nationale, constituée en 1854/55, a dès le départ la primauté sur les organisations locales. Le *Cartellverband der katholischen deutschen Studentenverbindungen* (CV) est constitué à partir de 1856 sur la base de liens amicaux entre l'Aenania-Munich et la Winfridia-Breslau. Les débuts sont fluctuants et les premières structures peu durables. Cinq organisations fondent en 1866 une fédération concurrente, le *Verband der katholischen Studentenvereine Deutschlands* (KV). Malgré leur essence catholique, qui conduit au refus par leurs membres du duel et de la *Mensur*, et leur fonctionnement relativement similaire, deux points différencient ces fédérations et les organisations qui y sont affiliées. Le CV réunit encore après 1871 des corporations d'Allemagne, d'Autriche et de Suisse, dont les membres portent des couleurs distinctives. À l'inverse, seules les organisations des universités de l'Empire peuvent adhérer au KV et leurs membres ne portent pas de couleurs. Après la période difficile du *Kulturkampf*, les organisations catholiques gagnent en importance au cours des deux dernières décennies du siècle, tant au niveau local que fédéral. Le nombre d'étudiants catholiques augmente beaucoup, ce qui profite aux organisations confessionnelles. Ces changements, ainsi que les liens tissés par les organisations catholiques avec les politiciens du *Zentrum*, conduisent des étudiants protestants, notamment *Burschenschafter* et *VDst.er*, à voir dans ces organisations confessionnelles une menace pour l'université et pour l'Empire<sup>19</sup>.

---

<sup>18</sup> En 1920, les membres du KSCV décident de fixer sa date de fondation à 1848 et non plus à 1855, parce que des archives des premières réunions sont retrouvées dans les locaux de plusieurs *Corps*. Les douze SC se réunissant en 1848 se répartissent de manière relativement équitable sur le territoire de la future Allemagne unifiée : Breslau, Erlangen, Fribourg, Gießen, Göttingen, Greifswald, Halle, Heidelberg, Iéna, Kiel, Leipzig et Munich. Trois des quatre *Corps* suisses disparaissent entre 1878 et 1885. Le dernier, la Tigurinia-Zurich connaît une longue suspension (1884-1893). Karsten BAHNSON, « Vorgeschichte und Gründung des Köseener Senioren-Convents-Verbandes », in Rolf-Joachim BAUM (dir.), *Wir wollen Männer, wir wollen Taten!*, op. cit., pp. 45-83 ; Paulgerhard GLADEN, « Der KSCV und seine SC », in *Ibid.*, pp. 274-295 ; Hans-Werner KALLER, « Der Köseener SC-Verband, Bad Kösen und die Rudelsburg », in *Ibid.*, pp. 299-317.

<sup>19</sup> Christopher DOWE, *Auch Bildungsbürger*, op. cit., p. 29-45 ; Lisa Fetheringill ZWICKER, *Dueling Students*, op. cit., p. 141-164.

### 1. 2. 2. Kreise et Kartelle

Les membres de certaines *Verbindungen* officialisent à partir de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle leurs liens d'amitié et nouent des alliances entre eux. Ces alliances regroupent généralement trois à sept corporations de différentes universités. Des relations d'amitié entre plusieurs *Corps* existent dès les années 1840. Par la suite, des *Kreise* (cercles) sont fondés au sein du KSCV. Ces Cercles rassemblent des *Corps* au recrutement social relativement homogène. Les trois *Corps* les plus prestigieux et exclusifs, la Saxo-Borussia-Heidelberg, la Borussia-Bonn et la Saxonia-Göttingen, forment sous l'Empire le *weißer Kreis* (Cercle blanc), de la couleur des casquettes des *Saxoborussen* d'Heidelberg et des *Bonner Preußen*, qui ont scellé une relation d'amitié dès 1828.

À l'inverse, des alliances d'amitié entre *Burschenschaften* de différentes universités, appelées *Kartelle*, précèdent la création d'une fédération nationale. Trois *Kartelle* principaux sont créés dans les années 1850/60 et jouent un rôle important dans le développement d'une alliance nationale. Le *Norddeutsches Kartell* (NdK) est constitué en 1855 et rassemble des *Burschenschaften* adhérant aux principes des *Germanen* des années 1820, voire du progressisme des années 1840 : lutte contre les excès des beuveries et duels, opposition aux *Corps*, formation politique des membres en vue de l'unification de l'Allemagne. Au début des années 1860, il compte huit *Burschenschaften* de sept universités<sup>20</sup>. Le *Süddeutsches Kartell* (SdK) est fondé en 1861, sur la base d'un contrat d'amitié entre la Teutonia-Iéna et la Germania-Erlangen, rejointes par l'Allemannia-Heidelberg, la Germania-Tübingen et l'Alemannia auf dem Pflug de Halle. La Teutonia-Kiel est cooptée en 1863 et l'Alemannia-Halle quitte l'alliance en 1872. Il s'agit de *Burschenschaften* conservatrices, favorables au duel. Le *Grün-weiß-rotes Kartell* (GWRK), est fondée en 1869 par la Frankonia-Heidelberg, la Germania-Iéna et la Hannovera-Göttingen afin de renforcer la diffusion de la *unbedingte Satisfaktion* (satisfaction inconditionnelle) au sein des *Burschenschaften*. Le NdK est dissout en 1872, le GWRK en 1877, tandis que le SdK se maintient sous l'Empire<sup>21</sup>. Les membres des corporations alliées dans un *Kartell* se retrouvent pour des fêtes, pratiquent la *Mensur* entre eux, défendent des positions communes face aux autres corporations. Si une des corporation manque de membres actifs, quelques membres de ses corporations partenaires la rejoignent pour un ou deux semestres afin qu'elle ne soit pas obligée de suspendre momentanément ses activités. L'Allemannia-Heidelberg bénéficie d'un tel soutien du SdK en 1876/77.

---

<sup>20</sup> Brandenburgia-Berlin, Raczek-Breslau, Teutonia-Fribourg, Germania-Gießen, Rugia et Germania-Leipzig, Algovia-Munich, Arminia-Würzburg.

<sup>21</sup> Hugo BÖTTGER, *Handbuch für den Deutschen Burschenschafter*, Berlin, Carl Heymanns Verlag, 1912, p. 201-206. Le *Süddeutsches Kartell* existe toujours aujourd'hui.

### **1. 2. 3. La normalité du national : le Kyffhäuser-Verband**

Nationalisation du recrutement et pérégrination des étudiants entre plusieurs universités ont contribué au renforcement du sentiment national. Ces deux phénomènes sont ancrés de longue date au moment de la fondation du *Kaiserreich* et se poursuivent durant les décennies suivantes. Dix ans après la naissance de l'Empire, les fondateurs des premiers *Vereine Deutscher Studenten* mettent la nation au cœur de leur programme politique (*Mit Gott für Kaiser und Reich* !). Les VDSSt sont issus d'un mouvement national, bien que plus fort en Prusse que dans le Sud de l'Allemagne, la pétition contre l'égalité juridique des juifs, et sont pensés et créés comme un mouvement national. C'est ce qui explique qu'une fédération nationale, le *Kyffhäuser-Verband* (KVVDSt), soit créée quelques mois seulement après les deux premières associations de Berlin et Leipzig. L'obligation pour un VDSSt d'être affilié à cette fédération, le sentiment d'appartenance à un mouvement national aux ramifications locales au moins autant qu'à une association locale, la soumission des associations aux décisions prises par les délégués au congrès national annuel, sont autant de facteurs de la nationalisation des VDSSt qui s'imposent très rapidement. Cela est justement permis par la fondation très précoce du KVVDSt : la plupart des VDSSt sont créés après la fédération nationale. D'un point de vue organisationnel, les étudiants ayant initié le mouvement pour en faire une structure nationale de lutte pour la défense de l'Empire contre ses ennemis désignés, extérieurs et surtout intérieurs (juifs, catholiques ultramontains, sociaux-démocrates), ont réalisé leur ambition. Rien n'aurait pourtant au départ un tel succès, du fait de la méfiance de certains membres des autorités académiques, de la difficulté qu'ont eu les *VDSSt.er* à s'implanter dans certaines universités (catholiques) du Sud, de la création de contre-organisations, de l'hostilité des *Verbindungsstudenten* face à ces agitateurs d'un nouveau genre. Ils réussissent cependant à imposer leur programme idéologique parmi les étudiants, en premier lieu l'antisémitisme, et le *Kyffhäuser-Verband* pèse rapidement dans l'espace des organisations étudiantes<sup>22</sup>.

### **1. 3. Les AGE comme mouvement national**

La plupart des AGE sont créées entre 1877 et 1887. Ces fondations nombreuses durant une période relativement courte, et un programme commun de solidarité, à la fois revendiqué

---

<sup>22</sup> L'une des nombreuses formulations de ces idées est l'article programmatique, cinq ans après la fondation du *Kyffhäuser-Verband* et dans le premier numéro de son organe officiel, de l'étudiant en droit Rudolf HEINZE, « Was wir wollen », *op. cit.* Sur la création et les débuts des VDSSt, nous nous permettons de renvoyer à nos analyses au Chapitre 2, sur la diffusion de l'antisémitisme au Chapitre 5.

par les étudiants et mis en avant par les dirigeants politiques et les universitaires, conduit à une forte homogénéité, renforcée par des échanges entre leurs membres.

### ***1. 3. 1. Soutiens et aides à la constitution des premières associations***

Très rapidement, des échanges ont lieu entre étudiants de différentes villes universitaires. Dès 1881, les deux auteurs du premier historique du Cercle des étudiants de Nancy, alors ancien président et vice-président, espèrent : « l'existence dans toutes nos principales villes de cercles d'étudiants amènera, d'une Académie à l'autre, des relations, des visites réciproques, des correspondances par voie privée d'abord et bientôt sans doute par celle d'organes spéciaux, dont les résultats seront précieux<sup>23</sup> ». Des fêtes sont organisées par les membres du Cercle en 1879, que l'auteur d'un historique postérieur interprète comme l'ambition explicite de former « le projet de provoquer dans les autres centres universitaires des associations semblables<sup>24</sup> ». De fait, ces fêtes sont l'occasion pour les étudiants nancéiens de faire œuvre de propagande en faveur de l'associationnisme. Dêche, interne des hôpitaux et délégué de Bordeaux, repart enthousiasmé et réussit à fonder dans sa ville un Cercle en novembre 1880 sur le modèle de Nancy. La publicité faite dans la presse permet de faire connaître le Cercle nancéien et de nombreux recteurs et étudiants écrivent à ses membres afin d'obtenir des informations et ses statuts.

Les étudiants se déplacent également d'une université à l'autre, bien qu'il n'existe pas de tradition de pérégrination semblable à celle de l'Allemagne. En 1881, un ancien secrétaire du Cercle de Nancy part à Lille et aide à la fondation de l'Union des Étudiants de l'État. L'année suivante, le vice-président du Cercle est envoyé comme délégué à un bal de bienfaisance organisé par des étudiants de Dijon et en profite pour vanter les mérites de l'associationnisme. En 1880 puis en 1883, Auguste Leclaire, vice-président, se rend à Paris dans le but d'aider les étudiants de la capitale à fonder un cercle. Si le projet échoue les deux fois à court terme, les venues de Leclaire contribuent à rendre vivante l'idée d'association des étudiants dans la plus grande ville universitaire de France. Un an après la fondation de l'AGEP, Leclaire se rend aux festivités que les dirigeants de l'association parisienne organisent en l'honneur de Michel-Eugène Chevreul (1786-1889), le « doyen des étudiants », et tient un discours très applaudi en faveur des associations d'étudiants. Par la suite, les membres de l'AGEP jouent à leur tour un rôle actif dans la diffusion de l'idéal de solidarité

---

<sup>23</sup> Émile GOUTIERE-VERNOLLE et Auguste LECLAIRE, *Le Cercle des Étudiants de Nancy*, *op. cit.*, p. 14.

<sup>24</sup> E. STOCK, « Historique de la Société générale des étudiants de Nancy », *La Lorraine-Artiste*, 25 octobre 1891, 9<sup>e</sup> année, n° 43, p. 683.

entre étudiants par l'association. Sylvain Lévi, un des premiers membres de l'association parisienne et futur professeur au Collège de France, se rend à Lyon en juin 1886 pour aider à la formation de l'AGE locale<sup>25</sup>.

À Montpellier, une tentative de fonder une association est faite au printemps 1886 après la visite de Michel Bréal dans la ville, qui encourage les étudiants dans cette voie sur le modèle de Paris. Après l'échec de cette première tentative, pour cause de vacances d'été, des étudiants réitèrent l'entreprise moins d'un an plus tard. Les statuts de l'AGE de Lyon sont discutés lors d'une réunion préparatoire, présidée par le doyen de la Faculté des lettres. Un comité provisoire est élu et chargé de rédiger des statuts à la future association, cette fois-ci bien établie. Quelques années plus tard, les rédacteurs de l'historique de l'AGEM centrent leur propos sur la dimension nationale des fondations des premières AGE, en surinterprétant peut-être l'influence véritable des unes sur les autres : « En février 1887, se manifeste un grand courant d'opinion en faveur des Associations générales : Nancy, Paris, Caen, Lyon, ont donné l'exemple ; Montpellier ne peut rester en arrière<sup>26</sup> ».

L'idée de solidarité est au cœur du programme des premières AGE, soutenues par les pouvoirs publics. Il s'agit d'une solidarité entre étudiants de différents domaines d'études – devant incorporer l'unité de la science et l'universalité de l'université – et entre étudiants des différentes villes universitaires françaises. Le rédacteur d'un journal étudiant montpelliérain fondé quelques mois avant l'AGEM, soutient ouvertement la création de l'association et s'enthousiasme après sa fondation : « Dès aujourd'hui, la *Solidarité* n'est plus un vain mot. [...] Nous pouvons donc lever fièrement la tête : la *Grande Famille* est reconstituée<sup>27</sup> ». Une dimension nationale existe donc dès les premières années de l'associationnisme étudiant français de la fin du siècle, sans qu'elle soit cependant institutionnalisée par des relations officielles entre associations ou par la création d'une structure nationale.

### **1. 3. 2. Festivités universitaires et visites**

Durant les années 1860 et au début des années 1870, des congrès internationaux d'étudiants sont organisés ou planifiés. Celui de Liège en 1865 a un fort retentissement du fait du scandale qu'y font les étudiants blanquistes français. De fait, ces congrès ont une dimen-

---

<sup>25</sup> E. STOCK, « Historique de la Société générale des étudiants de Nancy », *La Lorraine-Artiste*, 1<sup>er</sup> novembre 1891, 9<sup>e</sup> année, n° 44, p. 695-697 ; « Historique », in ASSOCIATION GENERALE DES ÉTUDIANTS DE PARIS, *Annuaire 1888/89*, Paris, 1888, p. 6-9.

<sup>26</sup> ASSOCIATION GENERALE DES ÉTUDIANTS DE MONTPELLIER, *Annuaire 1893/94*, Montpellier, p. 6. Michel Bréal est linguiste, professeur à l'École pratique des hautes études et au Collège de France. En 1886, il est également inspecteur général des facultés des lettres, fonction qui l'amène à Montpellier.

<sup>27</sup> LE VIEUX, « Bravo ! », *L'Étudiant. Organe de la Jeunesse des Écoles de Montpellier et de la Région*, 17 mars 1887, 1<sup>ère</sup> année, n° 3, p. 1. Souligné dans le texte.

sion ouvertement politique, socialiste ou socialisante<sup>28</sup>. Les choses changent à partir des années 1880. Désormais, ce sont des festivités universitaires qui réunissent les étudiants. En août 1879, les dirigeants du Cercle des étudiants de Nancy organisent un banquet universitaire à l'occasion de l'inauguration de la statue d'Adolphe Thiers dans la ville. Ils invitent leurs camarades des différentes villes de France et des délégués de plusieurs facultés et de certaines grandes écoles (École normale supérieure, Polytechnique, Centrale) y sont envoyés<sup>29</sup>. Les fêtes de Bruxelles de 1884 sont la première occasion pour les dirigeants de l'AGEP de faire connaître leur association, officiellement autorisée seulement quelques mois plus tôt. Les fêtes de Bologne en 1888 pour le huitième centenaire de l'université marquent une étape décisive en raison de l'écho qu'elles ont connu. Le roi Humbert I<sup>er</sup> y inaugure une statue de son père Victor-Emmanuel II. Des délégations de l'AGEP, menée par son président Georges Chaumeton et Ernest Lavis, et de l'AGE d'Aix, ainsi que des délégués de Bordeaux, Lille et Toulouse y sont présents<sup>30</sup>. L'année suivante, du 4 au 12 août 1889, ont lieu les premières fêtes universitaires en France, organisées par les membres de l'AGEP dans le cadre de l'exposition universelle et de l'inauguration de la nouvelle Sorbonne<sup>31</sup>. Après Paris, les fêtes universitaires se multiplient : en France, à Nancy, Aix-Marseille et surtout Montpellier pour le sixième centenaire de l'université en 1890, à Bordeaux en 1893 ; à l'étranger, à Leyde, Lausanne, Genève, Madrid, Liège, en 1891 et 1892. Pour organiser ces fêtes, les étudiants obtiennent des subventions (État, conseil général, municipalité) et bien souvent des réductions de la part des compagnies de chemins de fer afin de permettre à leurs camarades de venir en plus grand nombre. Les festivités internationales sont l'occasion pour les membres des AGE d'être la vitrine scientifique, intellectuelle et patriotique de la France auprès des délégations étrangères d'étudiants et de professeurs. Elles constituent aussi la possibilité pour eux de se rencontrer, de se connaître, d'échanger.

En plus de ces fêtes, la pratique de la visite aux associations des autres villes se développe durant ces mêmes années. Envoi officiel d'une délégation, séjour individuel dans une ville universitaire lors de vacances, arrêt lors d'un trajet vers des festivités ou pour se rendre

---

<sup>28</sup> John BARTIER, « Étudiants et mouvement révolutionnaire », *op. cit.* Sur la tentative d'Émile Massard, le futur journaliste au *Cri du Peuple* auteur de l'article ayant suscité l'indignation des étudiants parisiens et conduit indirectement à la création de l'AGEP, alors étudiant, d'organiser un congrès international d'étudiants à Paris en 1876, cf. AN, F/17/4401.

<sup>29</sup> Émile GOUTIERE-VERNOLLE et Auguste LECLAIRE, *Le Cercle des Étudiants de Nancy*, *op. cit.*, p. 11-12.

<sup>30</sup> Lavis a longuement rendu compte de cet événement dans son livre *Études et étudiants*, compilation de discours et de textes des années 1880 consacrés à la réforme universitaire et aux associations d'étudiants. Ernest LAVISSE, *Études et étudiants*, *op. cit.* Plus particulièrement sur Bologne : « Les fêtes de Bologne », pp. 290-317 et « Le retour de Bologne », pp. 318-324.

<sup>31</sup> ASSOCIATION GENERALE DES ÉTUDIANTS DE PARIS, *Les fêtes de l'Université de Paris en 1889*, *op. cit.* ; Ernest LAVISSE, « Les fêtes de 1889 », in *Études et étudiants*, *op. cit.*, pp. 325-337.

dans sa famille : les occasions sont nombreuses pouvant provoquer ces rencontres, qui se maintiennent durant toute la période.

Festivités d'une semaine, toujours resplendissantes, ou rencontres de quelques heures, forcément joyeuses et fraternelles, sont longuement relatées dans les journaux des différentes AGE. Ces journaux constituent plus généralement un moyen d'échange entre les membres des diverses associations, qui sont abonnés aux bulletins des AGE d'autres villes. S'il ne faut pas surinterpréter les grandes déclarations qui composent les comptes rendus publiés dans les bulletins des associations sur la franche camaraderie et les amitiés nouées lors de ces fêtes, il ne faut pas à l'inverse sous-estimer leur effet, récit après récit, sur la diffusion de l'idée que les étudiants de France forment un grand groupe de camarades unis. Parmi bien d'autres, le récit de Jean Bédos, un des délégués de l'AGE de Montpellier aux fêtes de Nancy en 1892, est de ce point de vue éclairant :

Pour moi, je garde le souvenir impérissable des amis qui nous reçurent là-bas [...] sitôt arrivés, nous fûmes richement acclamés : « Vive Montpellier ! Vive Nancy ! » [...] Puis nous nous rendîmes au Cercle. [...] et aussitôt les conversations s'entamèrent joyeuses et animées. C'est là le charme de la jeunesse, la caractéristique des relations d'étudiants. [...]

Le moment du départ approchait et les cœurs se serraient. Pourquoi donc se quitter si tôt ?... Un moment j'avais oublié Montpellier, croyant vivre toujours au milieu de ces excellents camarades, dans cette belle ville de Nancy<sup>32</sup>.

Les professeurs qui soutiennent le mouvement associatif étudiantin se réjouissent de ces rencontres. Le géologue Louis Collot (1846-1915), professeur à la Faculté des sciences de Dijon, dans le rapport sur l'année universitaire 1891/92 qu'il adresse au ministre de l'Instruction publique au nom du Conseil général des facultés, consacre un court passage aux étudiants et à leurs associations. Il se montre particulièrement enthousiaste, insistant sur l'aspect national des échanges entre étudiants : « L'Association des étudiants a envoyé une délégation aux fêtes de Nancy. J'aurais voulu qu'elle fût plus nombreuse. Les sentiments généreux de la jeunesse se développent dans ces réunions, chez ceux qui y assistent l'activité se ranime, ainsi que l'amour de bien faire, pour la patrie d'abord, pour l'humanité ensuite<sup>33</sup> ». Collot témoigne ici, premièrement, de la dimension plus nationale qu'internationale des liens créés lors de ces fêtes par les étudiants et, deuxièmement, de l'immense espoir qu'ont placé certains professeurs et hommes politiques républicains dans les associations d'étudiants durant leurs premières années. Il projette en partie sur ces rencontres permettant la revigoration

---

<sup>32</sup> Jean BEDOS, « Nos délégués aux fêtes de Nancy », *BAGEM*, juillet 1892, 5<sup>e</sup> année, n° 49, p. 196 et 198.

<sup>33</sup> « Facultés de Dijon », in *E&D*, Tome XLVII, *op. cit.*, p. 85.

des sentiments patriotiques ses propres attentes envers la jeune génération, devant régénérer la France. Néanmoins, ces rencontres entre étudiants des différentes villes universitaires, du mastodonte parisien aux petites Dijon ou Caen, jouent un rôle indéniable dans la constitution des AGE comme mouvement national et, partant, des étudiants comme groupe dont les membres sont présents sur tout le territoire français, de Lille à Alger, en étant reliés les uns aux autres.

En novembre 1888, les rédacteurs du bulletin de l'AGEP publient la liste de l'ensemble des associations de province, quinze au total<sup>34</sup>. Cela ne signifie pas que les élus de leurs comités respectifs, et encore moins leurs membres, étaient en contact régulier et tissaient des liens étroits entre eux. Cela signifie cependant qu'ils en connaissaient l'existence, alors que la quasi-totalité de ces associations a moins de cinq ans et que certaines sont même de création très récente – Montpellier fin 1887, Grenoble en 1888. Porteurs de l'idéal de solidarité des républicains, les membres des AGE ont conscience d'appartenir dès cette période à un mouvement national. Dès 1887, certains étudiants envisagent la création d'une « association générale des étudiants de France », ce dont ils sont vivement découragés par leur maître Ernest Lavissee : « Prenez garde. Nous sommes trop portés, en France, à unifier et à centraliser. N'allez pas perdre votre personnalité. Le corps des étudiants de France prendra bien plus sûrement une place dans la vie nationale s'il se compose de groupes dont chacun a sa vie propre. Cette association générale serait forcément banale, et la banalité est impuissante<sup>35</sup> ». L'historien n'a sûrement pas conscience, en prononçant ces phrases lors de l'inauguration du local de l'AGE de Lyon le 8 juin 1887, reproduites dans *Études et étudiants* trois ans plus tard, de leur portée : de fait, pendant vingt ans, les liens entre associations étudiantes se limitent à des échanges informels lors de festivités ou de visites.

\*

L'espace local est à la fois l'espace de la stabilité, ou du moins de sa recherche par l'implantation dans la ville permise par l'acquisition de locaux, et l'espace du conflit entre différentes organisations étudiantes. Néanmoins, les échanges supralocaux sont nombreux et divers. À partir des années 1880 en Allemagne, du début du XX<sup>e</sup> siècle en France, les étudiants cherchent à concrétiser ces échanges en des structures nationales durables.

---

<sup>34</sup> « Associations d'étudiants de France », *L'UDP*, novembre 1888, 3<sup>e</sup> année, n° 19, p. 6.

<sup>35</sup> Ernest LAVISSE, « L'association de Lyon », in *Études et étudiants*, *op. cit.*, p. 269-270.

## **2. La progressive imposition des structures nationales en Allemagne**

Après l'adoption du recrutement national, promu dès le début du siècle par les premiers *Burschenschafter*, la création de *Verbände* constitue la seconde étape de la nationalisation des organisations étudiantes allemandes. La constitution d'une fédération se fait sans conflit majeur dans le cas du KSCV et des trois fédérations catholiques, bien que cela ne signifie pas pour autant que la structure fédérale exerce immédiatement et de manière constante son autorité sur les corporations locales. Les difficultés ont été bien plus grandes pour la constitution d'une fédération nationale des *Burschenschaften*. Pour les expliquer, il nous faut revenir sur le temps long, depuis la création de la *Burschenschaft* de Iéna. Sous l'Empire, la normalisation des *Verbände* est l'une des conséquences du raffermissement des liens entre organisations de même type, concurrences et conflits, et contribue au processus de nationalisation des organisations étudiantes.

### **2. 1. Le difficile établissement d'une structure nationale : le cas des *Burschenschaften***

#### **2. 1. 1. L'idéal national (1815-1850)**

Les *Burschenschafter* de la seconde moitié des années 1810 souhaitent l'unité des étudiants, tous égaux sous la bannière commune de la *Burschenschaft*, tout autant qu'ils aspirent à l'unification de la nation allemande en un État commun. C'est là tout le sens du terme de *Burschenschaft*, de la *Wartburgfest* de 1817 et des deux *Burschentage* de mars et octobre 1818, lors desquels une constitution et un manifeste sont rédigés et une alliance scellée entre les délégués des *Burschenschaften* de quatorze universités. Malgré la disparition de cette *Allgemeine deutsche Burschenschaft* (AdB) durant la répression suivant les *Karlsbader Beschlüsse*, malgré leur division en des courants distincts et parfois opposés entre *Arministen* et *Germanen* dès la fin des années 1820, *Teutonen* et premières *Progeßverbindungen* dans les années 1840, les *Burschenschaften* de la première moitié du siècle forment un modèle presque idéal-typique d'organisations nationales des élites luttant pour l'existence d'un État national<sup>36</sup>. Ce croisement entre unité des étudiants et unité de la nation atteint son paroxysme lors de la

---

<sup>36</sup> Andreas KAPPELER (dir.), *The Formation of National Elites*, Dartmouth, New York University Press, coll. « Comparative Studies on Governments and Non-dominant Ethnic Groups in Europe, 1850-1940 », n° 6, 1992. Voir notamment : Gerhard BRUNN *et al.*, « Introduction », pp. 1-10 ; Erich HOFFMANN, « The Role of Institutions of Higher and Secondary Learning », pp. 277-292 ; Andreas KAPPELER, « National Organisations », pp. 293-307.

révolution de 1848. Après l'échec de la révolution et la nouvelle vague de répression qui s'ensuit, former une alliance nationale s'avère impossible. L'autorisation progressive des *Burschenschaften* et l'unification de l'État national allemand si longtemps désirée ne conduisent pas à court terme à la refondation d'une alliance ou d'une fédération nationale. En raison de la répression, les membres des nouvelles *Burschenschaften* créées entre la fin des années 1850 et les années 1870 se sont repliés sur eux-mêmes et favorisent la socialisation corporative et le renforcement des structures internes, cherchant à imiter le modèle dominant des *Corps*. Paradoxalement, l'unité nationale des *Burschenschaften* a été bien plus compliquée à atteindre à la fin du siècle que celle d'autres formes de corporation.

### **2. 1. 2. Comment s'organiser nationalement (1860-1880) ?**

De 1860 à 1880, cinq tentatives principales sont réalisées pour refonder une alliance ou une fédération (nationale) des *Burschenschaften*. Trois structures voient le jour : le *Burschenbund* de 1865 à 1868, issu d'un premier projet en 1860 puis de débats en 1862-1864 ; la *Konvention* de 1870 à 1872 ; l'*Eisenacher Deputierten-Convent* de 1874 à 1881, mais qui n'existe que de fait durant ses quatre dernières années. En 1872-1873, des échanges ont lieu sous l'impulsion des *Burschenschafter* de la Germania-Leipzig, sans succès<sup>37</sup>.

Durant ces deux décennies, trois aspects principaux opposent les *Burschenschafter*, selon le courant auquel ils se rattachent, et conduisent à des tensions ruinant toute possibilité d'une structure nationale durable : le principe politique et patriotique, la *Sittlichkeit* (vie éthique), le duel. Certains affirment que les *Burschenschaften* ont un rôle politique patriotique à jouer, tandis que d'autres veulent limiter, du moins statutairement, ce rôle à celui d'une éducation politique. Des *Burschenschafter*, notamment du mouvement progressiste, refusent d'inscrire la *Sittlichkeit* comme principe fondamental dans les statuts, considérant qu'il s'agit d'une évidence. Enfin, certains cherchent à imposer la satisfaction inconditionnelle et considèrent que des *Burschenschafter* de deux corporations alliées peuvent se battre en duel, tandis que d'autres s'opposent à ces deux principes.

Ces débats et le refus de certains *Burschenschafter* d'affilier leur corporation à toute structure nationale conduit à changer la nature même de ces alliances. En 1860, six membres inactifs de *Burschenschaften* de tendances diverses et étudiant alors à Berlin, décident de former une commission et rédigent des statuts provisoires d'une structure nationale qu'ils nom-

---

<sup>37</sup> Pour tout ce qui suit : Eduard DIETZ, « Die Einigungsbestrebungen in der deutschen Burschenschaft seit dem Jahre 1860 bis zur Gründung des ADC », *BBl.*, 1<sup>er</sup> octobre 1889, Jg. 4 (WS 1889/90), n° 1, pp. 1-4 et 15 octobre 1889, n° 2, pp. 17-19 ; W. E., « Der von der Leipziger Germania im Sommer 1872 gemachte Versuch einer Einigung der deutschen Burschenschaften », *BBl.*, 1<sup>er</sup> mai 1890, Jg. 4 (SS 1890), n° 3, pp. 75-76.

ment *Burschenbund* (BB). Leur projet se rattache très largement à l'AdB de 1818, et ils rappellent l'unité des *Burschenschaften* comme corporations dont le but est de former des hommes intellectuellement et physiquement au service de la patrie. L'idée est encore de souligner que la *Burschenschaft* est un mouvement national avant d'être des corporations locales. Le projet est un échec. Deux ans plus tard, les membres de la Brunsviga-Göttingen le reprennent en mains. Ils proposent d'exclure du BB toute *Burschenschaft* qui déclare explicitement être chrétienne ou progressiste, c'est-à-dire tout principe spécifique niant l'unité des étudiants. Cette disposition est combattue lors d'un congrès en 1864 par les délégués du *Norddeutsches Kartell*, qui arrivent à la faire supprimer. La primauté des dispositions spécifiques de chaque *Burschenschaft* sur l'unité idéologique et programmatique du mouvement national s'impose avec la fondation du BB. Lors des années suivantes, les défenseurs d'une ligne homogénéisante n'arrivent plus à faire valoir durablement leurs idées. Ainsi, la *Konvention* est créée à l'initiative des membres de la Germania de Erlangen, qui interpellent en janvier 1870 les autres *Burschenschafter* sur la nécessité de s'allier face à la puissance de leurs ennemis, les *Corps*, très bien organisés localement au sein des SC et nationalement au sein du KSCV. Cependant, des principes généraux sur politique, *Sittlichkeit* et duel sont introduits dans les statuts, qui conduisent à de nombreux conflits et à la dissolution de la *Konvention* dès mai 1872.

En décembre 1873, les membres de la Rugia-Greifswald envoient à 33 *Burschenschaften* les statuts provisoires d'une nouvelle structure nationale. Dans une lettre accompagnant ces statuts, ils alertent sur l'éclatement des *Burschenschaften* face à l'unité des *Corps* et des *Landmannschaften* et rappellent le projet commun de la *Burschenschaft*. Quelques mois plus tard, les délégués du *Grün-weiß-rotes Kartell* proposent sur cette base la création d'une alliance dénommée *Eisenacher Deputierten-Convent* (EDC). Un congrès est convoqué, qui réunit le 10 novembre 1874 les délégués de 22 *Burschenschaften*. Celles affiliées au *Süddeutsches Kartell* et quelques autres refusent d'y participer. Ce sont finalement vingt *Burschenschaften* qui adhèrent à l'EDC, rejointes par dix autres les années suivantes. Les promoteurs d'une alliance purement pratique dominent les débats et aucun principe général s'imposant à toutes les corporations n'est intégré. Les statuts restent vagues et peu contraignants, ce qui explique que l'EDC ait existé jusqu'à 1881, mais aussi qu'il n'ait eu que peu d'effets sur les relations entre *Burschenschaften*. Certaines restent éloignées de l'EDC, voire lui sont hostiles (celles du SdK). La mise en discrédit (*Verruf*) d'une *Burschenschaft* par les membres d'une autre reste une pratique courante durant la décennie 1870.

### 2. 1. 3. La réaffirmation de l'unité nationale des *Burschenschaften* (1881-1914)

Un appel est lancé par les représentants du *Deputierten-Convent* de Iéna au printemps 1881 : tous les *Verrufe* doivent être suspendus et un congrès se tenir pour régler les relations entre *Burschenschaften* sur de nouvelles bases. Ils proposent la fondation d'une nouvelle structure nationale, l'*Allgemeiner Deputierten-Convent* (ADC), dont ils soumettent des statuts provisoires de seulement cinq paragraphes. L'ADC doit être une véritable fédération, permettant les échanges et le soutien mutuel des corporations adhérentes, qui ne peuvent se mettre en discrédit mais dont les membres peuvent se battre en duel. À l'exception de la satisfaction inconditionnelle, aucun principe n'est imposé, chaque *Burschenschaft* reste absolument indépendante. Rien dans ces dispositions ne rappelle les idéaux de 1815, les dispositions sur le duel vont même à leur encontre. Otto Oppermann, historien de l'Alemannia-Bonn, écrit 45 ans plus tard : « Avec ce programme, la banqueroute idéologique complète du mouvement des *Burschenschaften* est précisément caractérisée<sup>38</sup> ». Il l'explique à juste titre par l'unification de l'État national, réalisée par des moyens tout autres que ceux qu'espéraient les premiers *Burschenschafter*. Le congrès rassemble du 20 au 22 juillet les représentants de 32 *Burschenschaften*, dont certaines ne font pas partie de l'EDC. L'abandon de tout principe général commun inscrit dans les statuts au profit d'une alliance purement pratique s'avère être un succès, puisque 35 *Burschenschaften* adhèrent à l'ADC dès sa création.

De l'AdB à l'ADC, la mue est complète : comme le sous-entend le nom, il ne s'agit plus d'un vaste mouvement national aux ramifications locales, mais de structures locales (les DC) qui s'organisent au niveau national. Il s'agit bien d'une fédération strictement nationale, les *Burschenschaften* d'Autriche (il n'en existe pas en Suisse) en sont exclues. L'ADC est fondé pour des raisons pratiques de coordination entre *Burschenschaften* et pour mettre fin aux hostilités entre elles. Des débats des décennies précédentes, l'affirmation de buts idéologiques communs et l'opposition aux corporations ennemies, c'est surtout ce deuxième point qui est conservé. Ces ennemis, ce sont en premier lieu les *Corps*. En premier lieu seulement, car au même moment une autre structure nationale d'organisations étudiantes est fondée, le *Kyffhäuser-Verband*. Non seulement les *Corps* se situent plus haut dans la hiérarchie sociale et symbolique des *Verbindungen*, mais désormais des organisations concurrencent explicitement la défense des valeurs nationales que se sont attribués les *Burschenschafter* depuis le

---

<sup>38</sup> « Durch dieses Programm wird der völlige geistige Bankrott der burschenschaftlichen Bewegung scharf gekennzeichnet. » Otto OPPERMAN, *Die Burschenschaft Alemannia zu Bonn und ihre Vorläufer. Geschichte einer deutschen Burschenschaft am Rhein*, Bonn, 1925, Band 1: 1814-1890, p. 399, voir plus généralement sur la fondation et la première décennie de l'ADC p. 398-420 et Hugo BÖTTGER, *Handbuch für den Deutschen Burschenschafter*, op. cit., p. 215 pour la liste des *Burschenschaften* adhérant à l'ADC en 1881.

début du siècle. C'est peut-être dans cette réaffirmation de leur place dans l'université et la société, dans un paysage étudiantin et politique transformé rapidement au cours de la décennie 1870, que réside le succès de l'ADC à se maintenir comme alliance nationale. De plus, l'ADC a eu un effet pacificateur sur les relations locales, en obligeant les *Burschenschaften* d'une même université qui ne l'auraient pas encore fait à s'organiser en DC. Afin de contenir les conflits entre *Burschenschaften*, un congrès annuel est organisé pour régler les questions internes. Chaque *Burschenschaft* adhérente envoie des délégués au congrès, qui se tient vers Pâques à Eisenach. Une *Burschenschaft* prend la direction de l'ADC pour un an, pour gérer les affaires courantes et organiser le congrès suivant, mais il n'existe pas d'élus nationaux.

Pourtant, l'ADC reste durant ses premières années miné par des conflits. Lors du congrès annuel de 1888, les délégués de la Teutonia-Fribourg sont interpellés parce qu'un de leurs membres a donné sa voix à la SPD aux dernières élections au *Reichstag* et s'en serait vanté. Une motion est déposée, demandant si l'ADC autorisait que la Teutonia ne sanctionne pas le membre incriminé : une majorité s'oppose à cette tolérance. En conséquence, les représentants de la Teutonia se retirent du congrès et la Teutonia quitte l'ADC. Cet épisode suscite la convocation, par les membres de la Raczek de Breslau, d'un congrès extraordinaire de l'ADC quatre mois plus tard, afin de décider si l'ADC peut intervenir dans les affaires politiques internes des *Burschenschaften* affiliées. Ludwig Aschoff de l'Alemannia-Bonn considère qu'en soi la liberté doit être accordée aux *Burschenschaften*, mais à l'exception de la social-démocratie, ennemie du *Reich*. Les délégués de la Raczek-Breslau, de l'Arminia et de la Germania-Iéna considèrent au contraire que les élections n'ont pas à être débattues dans le cadre de l'ADC et réclament une liberté complète. Les délégués s'en sortent par la petite porte en votant par 17 voix contre 13 et 4 abstentions la motion des représentants de la Cimbria-Munich, qui considère que la question n'avait pas à être débattue par l'ADC<sup>39</sup>.

Les *Burschenschaften* du SdK rejoignent l'ADC dès sa fondation. Les membres actifs de l'Allemannia-Heidelberg écrivent dans leur rapport annuel aux anciens qu'ils ont cru devoir rejoindre cette nouvelle structure « car la tentative d'une unification de toutes les *Burschenschaften* allemandes devait nous être également sympathique », mais ils ajoutent immédiatement que « naturellement, le *süddeutsches Kartell* continue d'exister au sein de l'ADC sans modification »<sup>40</sup>. De fait, durant les premières années, la solidarité de cartel prime. En 1888, une querelle d'honneur oppose plusieurs membres de la Teutonia (membre du SdK) et

---

<sup>39</sup> Otto OPPERMAN, *Die Burschenschaft Alemannia*, Band 1, *op. cit.*, p. 415-418.

<sup>40</sup> « [...] da der Versuch einer Einigung aller deutscher Burschenschaften auch uns sympathisch sein mußte. Selbstverständlich bleibt das süddeutsche Cartell unverändert innerhalb des A. D. C. bestehen. » BURSCHENSCHAFT ALLEMANNIA ZU HEIDELBERG, « Jahresbericht 1882 », p. 1.

de la Germania de Iéna. La décision des délégués lors du congrès de l'ADC ne convenant pas aux membres du SdK, ils décident de quitter l'ADC. Cela a des conséquences locales : le DC formé entre l'Allemannia (membre du SdK) et la Frankonia de Heidelberg est dissout. Finalement, dès le semestre d'été 1889, les *Burschenschaften* du SdK réintègrent l'ADC et le DC d'Heidelberg est immédiatement reformé<sup>41</sup>.

De congrès en congrès, après avoir réussi à prendre des décisions communes sur la formation intellectuelle des membres ou la pratique de la *Mensur*, même si elle ne sont que partiellement contraignantes, par la réaffirmation progressive de l'idéal national par le principe patriotique, par le vote lors du congrès extraordinaire de l'ADC de 1886 des « *Prinzipien der deutschen Burschenschaft* » qui servent de base idéologique commune, par l'arrivée de membres qui n'ont connu que l'Empire et rejoignent une *Burschenschaft* après la fondation de l'ADC, face à la puissance des *Corps* et à la concurrence persistante des VdSt, la structure nationale, désormais véritable fédération, gagne en autorité, en force de coercition et s'impose définitivement. Toujours plus de *Burschenschaften* y sont affiliées : elles sont 53 en 1898, 59 en 1901, 63 en 1907, 66 en 1912. La création d'un organe officiel, les *Burschenschaftliche Blätter* en 1887, même si elle accuse un retard par rapport aux *Academische Monatshefte* du KSCV (1884) et aux *Akademische Blätter* du KVVDSt (1886, à la suite d'un journal semi-officiel dès 1881), joue pour cela un rôle central. Il sert à la centralisation des informations, comme lieu d'échange, à la publication d'articles sur la vie universitaire ou le passé des *Burschenschaften*. Si le local joue un rôle toujours aussi important, les enjeux de concurrence entre organisations se nationalisent. Par conséquent, grâce à l'ADC, les *Burschenschafter* réaffirment progressivement leurs valeurs et idées communes, fixent des programmes d'action et rédigent des déclarations en commun. Même si beaucoup de ces proclamations et professions de foi restent théoriques, elles contribuent à la reconstruction de l'unité nationale des *Burschenschaften*. Les débats autour de la « question juive » au sein de l'ADC au milieu des années 1890 marquent de ce point de vue une étape décisive : ce ne sont pas les membres actifs qui protestent contre l'imposition à peine voilée de ne plus accepter d'étudiants juifs au sein des *Burschenschaften*, mais les *alte Herren* – et cette protestation toute symbolique, en souvenir de *Bundesbrüder* juifs, n'est suivie d'aucun effet. Cette normalisation du national et cette réaffirmation de l'unité des *Burschenschaften* sont achevées au tournant du siècle. Les *Burschenschafter* peuvent alors abandonner le nom d'ADC, qui témoigne de l'aspect pure-

---

<sup>41</sup> BURSCHENSCHAFT ALLEMANNIA ZU HEIDELBERG, « Jahresbericht 1888/89 », p. 4 et 6 et « Jahresbericht 1889/90 » p. 5. Les membres actifs de l'Allemannia n'indiquent pas pourquoi ils ont réintégré l'ADC.

ment pratique de leur alliance nationale, et revenir aux origines de 1815-1818 : en 1902, l'ADC devient la *Deutsche Burschenschaft*<sup>42</sup>.

## 2. 2. La normalisation du national

Cette normalisation du national, qui passe par la création d'une fédération et la tenue d'un congrès annuel, s'impose dans toutes les organisations étudiantes et contribue à une nationalisation de leurs relations, conflits et concurrences.

### 2. 2. 1. Le Verband comme structure nationale légitime

Matthias Stickler a distingué quatre phases de fondation de *Verbände*, illustrant le renforcement du national à la fin du siècle : 3 fédérations sont créées entre 1815 et 1847 ; 15 entre 1848 et 1870 ; 33 entre 1871 et 1890 ; 59 entre 1891 et 1914<sup>43</sup>. Cela ne signifie pas que toutes soient puissantes, durables, rassemblent de nombreuses organisations, mais que s'organiser au niveau national, d'une nécessité, est devenu, au plus tard à l'époque wilhelminienne, une normalité. En 1914, 97 *Corps* sont affiliés au KSCV, 80 associations scientifiques au *Deutscher Wissenschaftler-Verband*, 80 corporations catholiques au CV, 66 *Burschenschaften* à la DB, 56 *Turnerschaften* au *Vertreter-Convent*, 52 associations catholiques au KV, 52 *Landsmannschaften* à la *Deutsche Landsmannschaft*<sup>44</sup>. Mêmes les organisations moins puissantes ou légitimes, plus tardivement créées, s'organisent en une fédération nationale.

En réaction aux transformations en cours depuis la création de l'ADC débute en 1883 le mouvement des *Reformburschenschaften*. Les réformistes refusent le rapprochement au modèle des *Corps* (satisfaction inconditionnelle, *Mensur*, distinction renforcée entre *Füchse* et *Aktiven*) et veulent se rattacher à l'héritage de 1815. Sous l'impulsion des membres de la Neo-Germania de Berlin, constituée le 5 mai 1883, est fondée le 11 novembre suivant la fédération nationale *Allgemeiner Deutscher Burschenbund* (ADB), avec trois, puis cinq autres corporations. Ils adoptent les couleurs historiques noir-rouge-or, ce qui, sous l'Empire, est loin d'aller de soi. Le mouvement évolue difficilement : la fédération ne réunit que trois à neuf *Burschenschaften* d'universités et de *Technischen Hochschulen*. L'opposition à certaines pratiques de la *Mensur*, les valeurs de tolérance, le refus et la timide lutte contre l'antisémitisme font que les *Reformburschenschaften* ne connaissent longtemps guère de succès et subissent critiques

---

<sup>42</sup> Sur le « programme de travail » de la DB vers 1910 et des prises de position communes au nom de la fédération, cf. Hugo BÖTTGER, *Handbuch für den Deutschen Burschenschafter*, *op. cit.*, p. 234-250.

<sup>43</sup> Matthias STICKLER, « Universität als Lebensform? », *op. cit.*, p. 178.

<sup>44</sup> *Ibid.*, p. 179-181. Nous dresserons un portrait statistique de ces *Verbände* dans la conclusion de la Partie 4.

et attaques de la part des autres *Verbindungen* et des VDst. Le nombre de corporations affiliées à l'ADB atteint dix pour la première fois en 1903 et augmente jusqu'à la guerre – elles sont 28 en 1914, fortes de 884 membres actifs et 1 113 *alte Herren*<sup>45</sup>.

Au printemps 1900, il existe une *Freistudentenschaft* dans quatre universités (Berlin, Halle, Königsberg, Leipzig), ainsi que dans deux *Technische Hochschulen* (Charlottenburg, Stuttgart), à l'Institut technique de Cöthen et à la *Handelshochschule* de Leipzig, plus l'organisation des étudiants non-incorporés de Fribourg-en-Brisgau dont les membres restent éloignés du mouvement né en 1896. Dans la très grande majorité des établissements d'enseignement supérieur, il n'existe donc pas encore d'organisation représentative des étudiants libres. Néanmoins, après des travaux préparatifs menés par les *Finken* de Leipzig dès 1899, deux congrès sont convoqués à l'été 1900 pour fonder une fédération nationale. Les divisions et tensions ne portent pas sur l'idée d'une fédération, mais sur le programme idéologique et pratique que les FrSt doivent mettre en œuvre. La *Deutsche Freistudentenschaft* (DFrSt) est effectivement fondée. Elle s'impose très rapidement : sur 32 FrSt fondées après juin 1900, 22 y adhèrent dès l'année de leur création ou la suivante<sup>46</sup>. Les fondateurs des FrSt comprennent et promeuvent leur mouvement comme véritablement national, en faisant référence au projet d'union des étudiants de la *Burschenschaft* de 1815. La fédération nationale est pour eux un moyen de mettre en œuvre leur programme de réformes des mœurs et pratiques des étudiants de et leur place dans l'université.

En 1906, alors que la Prusse n'a pas encore autorisé les femmes à s'immatriculer comme étudiantes (ce n'est le cas qu'en 1908), est créé le *Verband studierender Frauen Deutschlands*, qui tient son premier congrès l'année suivante. Il a pour but « d'établir des relations entre les femmes étudiantes de tous les établissements d'enseignement supérieur allemands, afin de représenter leurs intérêts communs<sup>47</sup> ». Le nom de la fédération est rapi-

---

<sup>45</sup> Helmut KRAUSSMÜLLER et Ernst ANGER, *Die Geschichte des Allgemeinen deutschen Burschenbundes (ADB) 1883-1933 und das Schicksal der ehemaligen ADB-Burschenschaften*, Gießen, Selbstverlag der Studentengeschichtlichen Vereinigung, coll. « Historia Academica », n° 28, 1989.

<sup>46</sup> Hans-Ulrich WIPF, *Studentische Politik und Kulturreform, op. cit.*, p. 52-54. Les tableaux 7-9, p. 255-256 donnent la date de création et d'adhésion à la DFrSt. Les FrSt ayant immédiatement rejoint la DFrSt sont celles des universités de Bonn, Göttingen, Heidelberg, Iéna, Kiel, Marbourg, Munich, Tübingen, Würzburg (soit 9/15) ; des TH de Aix-la-Chapelle, Brunswick, Danzig, Dresde, Hanovre, Karlsruhe, Munich (soit 7/8) ; des établissements spéciaux : École d'agriculture de Berlin, École vétérinaire de Berlin, Académies forestières d'Eisenach et de Tharandt, Académie de commerce de Francfort/Main, Académie minière de Freiberg (soit 6/9). À l'inverse, seules cinq FrSt n'adhèrent que quatre ans ou plus après leur fondation : celles des universités de Fribourg (créée en 1892/adhère en 1910), Greifswald (1905/1910), Königsberg (1898/1908), Strasbourg (1907/1911) et de l'Institut technique de Cöthen (1898/1905).

<sup>47</sup> « Zweck des Verbandes ist, Beziehungen zwischen den studierenden Frauen aller deutschen Hochschulen herzustellen, um die gemeinsamen Interessen zu vertreten. » « Statuten des Verbands studierender Frauen Deutschlands », s. d. [1906], § 1 (UAF, B1/2655). En 1906, le Bade, la Bavière, le Wurtemberg, la Thuringe et la Saxe ont accordé l'immatriculation complète aux femmes.

dement changé en *Verband der Vereine studierender Frauen Deutschlands*, puis en 1912 en *Verband der Studentinnen-Vereine Deutschlands*. Ces changements de nom indiquent un rapprochement au modèle commun et de l'affirmation pour les membres de leur statut : il s'agit non plus d'une alliance de femmes en cours d'études (*studierende Frauen*), mais d'une fédération d'associations (*Vereine*) d'étudiantes (*Studentinnen*)<sup>48</sup>.

Il serait possible de multiplier les exemples, ainsi les organisations et corporations juives divisées entre sionistes et assimilationnistes, gymniques, scientifiques, chorales, et bien sûr les VDst. Les principales formes d'organisations étudiantes possèdent au cours des années 1900 leur *Verband*, qui fonctionne sur un modèle relativement similaire, possède son journal, tient un congrès annuel, le KSCV à Bad Kösen, l'ADC/DB à Eisenach, l'ADB à Bad Frankenhausen, la DFrSt à Weimar.

### 2. 2. 2. *Caractéristiques nationales et spécificités locales*

Durant la dernière décennie avant la guerre, l'organisation et la mobilisation des étudiants au niveau national sont devenues si communes, que des congrès, alliances et accords intercorporatifs sont convoqués, noués et signés.

Le *Hochschulstreit* qui débute en 1904 est un mouvement dirigé contre les membres des corporations catholiques. Il débute à Iéna et se diffuse rapidement dans la plupart des établissements. Ce conflit ouvert, autour et au sein des *Studentenausschüsse*, illustre à la fois la politisation des étudiants au début du siècle, les rapports de force nouveaux entre organisations étudiantes et la normalité du national. Un congrès est organisé en mars 1905 à Eisenach, lors duquel – fait unique – une fédération nationale intercorporative et intégrant les *Freistudenten* est constituée, le *Verband deutscher Hochschulen*. Les fondateurs de cette organisation nationale ont pour ambition de défendre les intérêts des étudiants et l'Empire, face à ce qu'ils considèrent être la menace ultramontaine, puis sociale-démocrate. Un bureau national est élu. Ce n'est pas le poids du local, mais les divisions entre étudiants selon leur appartenance corporative qui fait échouer cette organisation sur la durée<sup>49</sup>.

À partir de 1913, les délégués des fédérations nationales des *Corps*, *Burschenschaften*, *Landsmannschaften* et *Turnerschaften* établissent des alliances, qui doivent aboutir à la constitution au niveau local d'un *Waffenring*, un cercle des corporations duellistes. Le 15 juillet

---

<sup>48</sup> Matthias STICKLER, « Universität als Lebensform? », *op. cit.*, p. 179-180 recense 18 associations comptant au total 160 membres actives en 1914, tandis que Anja BURCHARDT, *Blaustrumpf-Modestudentin-Anarchistin? Deutsche und russische Medizinstudentinnen in Berlin 1896-1918*, Stuttgart, Weimar, Verlag J. B. Metzler, 1997, coll. « Ergebnisse der Frauenforschung », n° 44, p. 146 parle de 508 membres pour le semestre d'hiver 1912/13.

<sup>49</sup> Nous traiterons du *Hochschulstreit* et du *Verband deutscher Hochschulen* au Chapitre 10.

1914, ils signent « l'accord de Marbourg ». Cet accord a pour but d'imposer aux membres des corporations un comportement respectueux afin de limiter les injures graves et d'empêcher autant que possible la mise en discrédit de corporations. Les délégués nationaux imposent les mesures à prendre au niveau local, au sein des corporations et des alliances locales<sup>50</sup>.

Ces événements ne doivent cependant pas cacher la persistance du poids du local. Les conflits nationaux peuvent trouver des réponses locales spécifiques. Ainsi, durant les cinq dernières années avant la guerre, le conflit qui oppose VDSt et *Verbindungen* à la *Freistudentenschaft* est toujours aussi fort dans de nombreuses universités, comme Berlin, Halle ou Heidelberg. À Bonn au contraire, l'anticatholicisme a pu permettre d'apaiser les tensions entre les membres des *Verbindungen* et de la FrSt, qui organisent ensemble durant les deux semestres 1911/12 des cycles de conférences politiques.

\*

La nationalisation des organisations étudiantes allemande se déroule donc selon un même processus au sein des différentes formes d'organisations, par la création d'un *Verband*. Ce phénomène s'accélère à partir des années 1890. Malgré les difficultés que peuvent connaître les fondateurs de certaines alliances nationales durant la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, autour de 1900, il est normal que les organisations de même type, même s'il n'en existe que quelques-unes, s'allient en une fédération. En France, la création d'unions ou fédérations nationales ne débute qu'à cette période.

### **3. La création de structures nationales en France**

Les aides à la création d'associations, visites et délégations lors de fêtes constituent pendant deux décennies les seules formes d'échanges au niveau national entre les membres d'organisations étudiantes françaises. Au milieu des années 1900, une transformation majeure intervient, avec la création d'une première structure nationale en 1907, rapidement suivie par d'autres. Le conflit entre AGE et AC est au cœur de ce processus.

---

<sup>50</sup> Reproduction du texte manuscrit : <http://www.corpsarchive.de/images/digiarchiv/marburgerabkommen.pdf>.

### 3. 1. La fondation de l'UNAEF (1907)

Après l'enthousiasme des premières années, contenu par Ernest Lavisse, les membres des AGE ne cherchent pas durant les années 1890 à fonder une alliance nationale. L'AGEP joue en partie le rôle d'interprète et de représentante des étudiants de France auprès des pouvoirs publics. Durant les premières années du XX<sup>e</sup> siècle, les choses changent, du fait de la concurrence grandissante des Associations corporatives. En 1906, deux projets d'Union nationale sont formulés : le premier par les dirigeants de l'AGE de Dijon, sans que l'on connaisse son contenu ; le second, nettement plus développé, est l'œuvre de Maxime Ducrocq, ancien de l'UEE et alors notaire de l'Université de Lille<sup>51</sup>.

#### 3. 1. 1. Le projet Ducrocq

Le projet d'union nationale émerge alors que le conflit entre AGE et AC prend de l'ampleur et que les tensions grandissent, notamment dans les facultés de droit et de médecine. À l'exception de quelques membres de l'AGE de Dijon, cette idée n'est pas d'abord discutée par les étudiants eux-mêmes, mais proposée par une personnalité, proche à la fois de l'association locale et du pouvoir universitaire. Maxime Ducrocq se rend en 1906 en Allemagne pour observer la vie estudiantine, les organisations d'étudiants et d'anciens. Le rapport qu'il remet à ce propos au ministre de l'Instruction publique est l'occasion pour lui de retracer la genèse et de développer son projet d'une Union Nationale des Associations d'Étudiants de France<sup>52</sup>. Copie de ce rapport est faite aux recteurs des académies de Lille, Georges Lyon, et de Paris, Louis Liard. Ducrocq a déjà fait part en 1905 à Liard, Lyon et au directeur de l'enseignement supérieur Charles Bayet de son idée initiale de ce que devrait être cette union nationale. Il s'agirait d'une vaste association devant mener une enquête sur les organisations et œuvres universitaires pour étudiants de France et de l'étranger et ressusciter le programme de solidarité des années 1880, entre étudiants, anciens étudiants et universités. Les professeurs devraient en avoir le contrôle. Les tensions en cours dans les universités, surtout à Paris, apparaissent ici en filigrane. Dans la présentation à la fois historique et contemporaine des organi-

---

<sup>51</sup> Maxime Ducrocq est né le 1<sup>er</sup> décembre 1870 à Lille où il fait ses études. Docteur en droit, il devient notaire en 1897. Il est fait chevalier de la Légion d'honneur en 1910, officier en 1920 et commandeur en 1931. Il décède le 23 décembre 1949 à Paris (voir son dossier dans la base de données Léonore des Archives nationales). Nous avons déjà développé certains points dans « Des étudiants en congrès : naissance controversée d'organisations nationales en France et en Allemagne à l'aube du XX<sup>e</sup> siècle », in Véronique CASTAGNET (dir.), *Les associations d'écoliers, d'élèves et d'étudiants : entre socialisation et apprentissages (XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)*, Toulouse, Les Presses universitaires du Midi, à paraître en 2019.

<sup>52</sup> Maxime DUCROCQ, « Rapport au ministre », typographié, 9 décembre 1906, 39 p., copie in AN, 20020476/341 « Union nationale des Étudiants de France », 1906-1970. Malheureusement, alors que Ducrocq fait mention d'une série de 31 annexes, notamment statistiques, celles-ci, ainsi que des réponses à un formulaire-type établi sur les œuvres universitaires, ne sont pas jointes à la copie et nous n'avons pas retrouvé le rapport original.

sations étudiantes allemandes que fait Ducrocq, il accorde une place centrale aux *Corps* et aux différentes unions entre eux<sup>53</sup>. Cependant, l'évolution de son projet initial paraît davantage devoir à la situation des universités et des associations d'étudiants en France qu'à une quelconque inspiration allemande. Il souligne que les associations françaises n'ont pas suivi, ou pas pu suivre, ce modèle. Débutant l'exposé de son nouveau projet, il précise d'emblée :

il n'est plus possible actuellement de mêler dans une même société les anciens étudiants et les étudiants en faisant jouer à ces derniers un rôle secondaire et en les tenant écartés de la direction. Et, d'autre part, les associations d'étudiants ont pris trop d'importance pour qu'on puisse songer à entrer autrement qu'avec leur concours et par leur entremise en contact avec la classe la plus nombreuse et la plus intéressante d'anciens étudiants [...] Les associations d'étudiants auraient pu sans doute, dans une certaine mesure, rendre ce service en s'efforçant de conserver leurs anciens membres comme membres honoraires. C'est le système allemand des Corps. Quelques-unes l'ont tenté, mais sans grand succès<sup>54</sup>.

Il propose alors de fonder une union des associations d'étudiants afin de mener à bien cette tâche. C'est donc une organisation purement pratique, de maintien des liens entre les anciens étudiants et leur université, et non représentative et revendicative, qu'imagine Ducrocq. Il considère indispensable de s'appuyer sur les associations locales pour y parvenir. Il profite du congrès international des étudiants qui se tient à Marseille du 31 août au 5 septembre 1906, pour exposer son projet aux délégués de quatorze associations présents<sup>55</sup>. Après deux séances tumultueuses, les délégués de onze AGE provinciales votent l'idée d'une union nationale et de quelques-uns des grands principes devant la définir : solidarité et camaraderie, esprit d'association, porter les revendications des étudiants, maintien des liens entre étudiants et anciens, création et propagation des œuvres en faveur des étudiants<sup>56</sup>. À l'opposé de l'idée

---

<sup>53</sup> S'il précise bien que leur esprit aristocratique ne peut convenir aux étudiants français, il considère les diversions unions entre *Corps*, dans une université (SC), entre universités (*Kreise*) et au niveau national (KSCV), mais aussi les *Alte-Herren-Verbände* comme riches d'enseignements. *Ibid.*, p. 20-23.

<sup>54</sup> *Ibid.*, p. 24.

<sup>55</sup> Une Fédération internationale des étudiants appelée *Corda fratres* est fondée à Turin en 1898. Elle n'est cependant pas acceptée par tous les étudiants. Les dirigeants de l'AGEP s'y engagent eux rapidement et organisent un congrès en 1900, tandis que les membres de la plupart des associations provinciales s'en désintéressent assez largement. À Marseille en 1906, l'ordre du jour porte encore sur la fondation d'une Fédération internationale, certains considérant que les dirigeants de la *Corda fratres* ne sont pas de vrais étudiants. En Allemagne, les membres des corporations et les autorités académiques sont hostiles à cette Fédération internationale, et très peu d'étudiants allemands participent à ses congrès. Le premier congrès non-européen a lieu en 1913 à Ithaca (New York). À l'inverse du local et du national, le niveau international ne transforme pas le fonctionnement des organisations étudiantes, même de celles qui s'engagent le plus dans la *Corda fratres* comme l'AGEP. Un seul ouvrage scientifique existe sur la *Corda fratres* : Aldo A. MOLA, *Corda Fratres. Storia di una associazione internazionale studentesca nell'età dei grandi conflitti (1898-1948)*, Bologna, CLUEB, coll. « Università degli studi di Bologna - Museo degli studenti », n° 1, 1999. Il y aurait encore de nombreuses recherches à mener, notamment sur les étudiants allemands qui s'y engagent et leurs liens avec le mouvement pacifiste.

<sup>56</sup> Les AGE d'Aix, Alger, Bordeaux, Caen, Dijon, Lille, Lyon, Montpellier, Nancy, Marseille et Toulouse. Charles BOUISSOUD, « Congrès international des étudiants à Marseille », *Dijon Escholier*, octobre 1906, 1<sup>ère</sup> année, n° 6, p. 108 indique que le président de l'AAEPF et le délégué du comité de l'ACMP n'ont qu'assisté

initiale de Ducrocq, il est décidé que seuls les étudiants doivent en être en charge. Même si dans son rapport de décembre, Ducrocq croit toujours que « la principale fonction de notre nouvelle Union sera d'être un office de renseignements<sup>57</sup> », force est de constater que les délégués des associations présents à Marseille ont fait évoluer son projet, en attribuant à l'union nationale un rôle représentatif et de porte-parole des étudiants. Ils chargent les membres de l'UEE de Lille de la rédaction des statuts et de l'organisation d'un congrès national pour 1907 afin de constituer définitivement l'union nationale. Le choix se porte sur l'UEE en vertu de sa force et de son attractivité depuis sa réorganisation en 1903, et parce que l'inauguration de la Maison des étudiants lillois est prévue pour le mois de mai. Ainsi, le local et le national se croisent pour ce premier congrès national des étudiants de France.

### **3. 1. 2. Le congrès de Lille et la difficile fondation de l'Union nationale**

Le congrès a lieu du 3 au 6 mai 1907. Les journées des participants se divisent entre cérémonie d'inauguration de la Maison des étudiants, visites, concours sportifs, rencontre à l'Hôtel de Ville, festivités et séances de travail pour la constitution de l'Union Nationale des Associations d'Étudiants de France (UNAEF)<sup>58</sup>. Aucune liste officielle des participants n'a été publiée, mais les délégués d'au moins onze AGE (dont celle de Paris, dont le président n'a pas voté la constitution de principe de l'Union à Marseille) et de Corporatives, notamment l'ACMP, sont présents. Malgré le caractère festif du congrès, c'est dans des conditions difficiles qu'ont lieu les débats. Les membres de l'UEE ont déterminé au préalable le programme des séances. La tâche principale des délégués est le vote du règlement définitif de l'UNAEF sur la base de statuts provisoires rédigés par une commission élue au sein de l'UEE et envoyé aux différentes associations. Une fois l'Union définitivement fondée, un premier bureau devait être élu et l'université recevant le prochain congrès choisie.

Les principes votés à Marseille sont repris dans l'article premier des statuts, qui définit les cinq objectifs de l'UNAEF : « assurer des rapports constants de solidarité et de bonne camaraderie » entre les associations d'étudiants (les AC étaient donc incluses) ; « développer chez tous les étudiants l'esprit d'association » (héritage du programme de solidarité des années 1880) ; « porter à la connaissance des pouvoirs publics et faire adopter les revendications des étudiants votées dans les Congrès Nationaux » (l'UNAEF constitue bien la première or-

---

à la séance, tandis que Maxime DUCROCQ, « Rapport au ministre », *op. cit.*, p. 33 écrit que l'AAEPF et l'ACMP ont également voté la fondation de l'UNAEF. Dans son compte-rendu, Bouissoud, président de l'AGE de Dijon et son délégué au congrès, ne fait mention ni du projet de Ducrocq ni de celui des membres de son association.

<sup>57</sup> Maxime DUCROCQ, « Rapport au ministre », *op. cit.*, p. 37.

<sup>58</sup> Sur le programme : UNION DES ÉTUDIANTS DE L'ÉTAT DE LILLE, *Fêtes universitaires. Mai 1907. Programme*, s. l. n. d. Quelques éléments dans : Alain MONCHABLON, « La fondation de l'UNEF en 1907 », *op. cit.*

ganisation nationale de défense des intérêts étudiants) ; « relier par des liens étroits de camaraderie les étudiants et les anciens étudiants » ; « créer et propager avec l'appui et le concours des anciens étudiants, toutes les œuvres destinées à améliorer la situation matérielle des étudiants »<sup>59</sup>. Seuls ces deux derniers points se rattachent à l'idée initiale de Maxime Ducrocq.

Dès l'ouverture de la discussion de ce premier article, Georges Duhamel (1884-1966), futur médecin et écrivain, prix Goncourt 1918 pour son roman *Civilisation*, alors président de l'ACMP, se fait le héraut de la contestation et s'insurge contre le projet d'union. Reprenant la critique fondamentale de l'impossible représentation par les AGE des intérêts de tous les étudiants, l'UNAEF ne devrait selon lui être composée que « d'une série de groupements professionnels ou corporatifs, indépendants les uns des autres », car les étudiants auraient « des intérêts très divers, parfois même contraires, qu'ils pourraient défendre avec succès en se joignant aux autres groupements de la même corporation ». L'UNAEF ne doit être, selon le carabin, qu'un « simple Comité d'organisation, *sans président*, chargé de centraliser les renseignements et de faciliter les relations des différents groupes entre eux ». Henri Chaumont, de l'AGE de Dijon, qui rapporte ces propos, qualifie la vision de Duhamel de « conception très particulière d'une union nationale » et cherche à la disqualifier en disant que Duhamel « n'a jamais quitté Paris »<sup>60</sup> et ne connaît donc pas la situation des associations de province. Les principes défendus par Duhamel correspondent pourtant aux idées développées par les promoteurs des AC depuis le tournant du siècle. Duhamel profite de la tribune pour faire le procès des AGE, surtout celle de Paris. Maxime Ducrocq, président de séance, n'arrive pas à maintenir le calme et à faire avancer les discussions, constamment interrompues. Il propose que les présidents des AGE qui ont voté à Marseille l'adhésion de principe à l'union nationale se réunissent seuls l'après-midi et soumettent un projet le lendemain, ce qui est accepté. Lors de la discussion en petit comité, l'intégration dans l'Union nationale des Corporatives au même titre que les AGE est à nouveau affirmée. Cela n'empêche pas Duhamel de réitérer à plusieurs reprises ses critiques par la suite.

Le lendemain, un autre délégué n'est pas satisfait de la forme que prend l'UNAEF, mais pour de tout autres raisons. César Campinchi, président de l'AGEP, est mécontent d'avoir été mis à l'écart la veille. Déjà président en 1906, il n'a pas voté l'adhésion de principe à Marseille. En effet, toujours selon Chaumont, « sa mauvaise humeur lui a fait quitter la

---

<sup>59</sup> UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS D'ÉTUDIANTS DE FRANCE, *Avant-Projet de Statuts*, Lille, Imprimerie centrale du Nord, 1907, § 1, p. 1.

<sup>60</sup> Henri CHAUMONT, « Congrès des étudiants à Lille », *Dijon Escholier*, mai 1907, 2<sup>e</sup> année, n° 13, p. 9. Souligné dans le texte. Chaumont est président de l'AGE de Dijon et élu vice-président de l'UNAEF. La presse relate le congrès. Par exemple : « Le Congrès des étudiants », *Journal des débats politiques et littéraires*, 6 mai 1907, ou en page « dernière heure » : « Incident au congrès des étudiants », *Le Petit parisien*, 5 mai 1907.

salle à grand fracas<sup>61</sup> ». À Marseille comme à Lille, Campinchi n'accepte en fait l'idée d'une union nationale qu'aux conditions qu'il en soit nommé président et que son siège permanent soit installé à Paris, ce qui est refusé par les délégués des AGE provinciales, qui décident au contraire que le siège administratif de l'Union ne soit pas fixe. Lors de la première discussion du projet à Marseille, le président de l'AAEPF a lui aussi protesté et demandé une plus forte représentation de Paris, avant de se ranger, avec le délégué de l'ACMP, du côté des AGE provinciales lors de la deuxième séance. Ce changement de position ne l'engage à rien vis-à-vis de l'Union nationale, mais lui permet, ainsi qu'à son camarade de médecine, d'isoler l'AGEP. Si l'AGE parisienne a pu jouer pendant les deux décennies précédentes le rôle de représentante des étudiants de France, les étudiants provinciaux veulent profiter de la création de l'UNAEF pour rééquilibrer les rôles. Pour eux aussi, l'enjeu est de contrer la montée des Corporatives, et ils ne peuvent laisser leurs associations être des AGE de seconde zone. D'un caractère bien trempé, Campinchi quitte « bruyamment » le congrès lillois en refusant de donner l'adhésion de Paris à l'UNAEF. Après ces épisodes mouvementés, les délégués des AGE de province mènent à terme le vote des statuts. Cependant, seules neuf d'entre elles adhèrent officiellement à l'UNAEF<sup>62</sup>. Le premier bureau, composé sur le modèle de celui des AGE, est élu. Contrairement aux *Verbände* allemands, l'UNAEF dispose d'élus nationaux, issus des comités des associations locales. Bordeaux est choisi comme lieu du deuxième congrès, convoqué pour le mois de septembre suivant, à l'occasion du Congrès international des étudiants qui doit s'y tenir. C'est lors de ce prochain congrès que les questions corporatives

---

<sup>61</sup> Henri CHAUMONT, « Congrès des étudiants à Lille », *Dijon Escholier*, juin 1907, 2<sup>e</sup> année, n° 14, p. 46. Sur le déroulement des événements, Charles BOUISSOUD, « Congrès international des étudiants à Marseille », *op. cit.*, p. 105 et 107-108. Ducrocq ne fait aucune mention dans son rapport de ces conflits, preuve qu'il cherche, avant la tenue du congrès de Lille, à garder la main sur le projet d'Union nationale. Nous ne disposons de presque aucun numéro de *L'Université de Paris* entre septembre 1906 et juillet 1907, et ne savons pas comment les délégués de l'AGEP, et notamment Campinchi, ont rendu compte des congrès de Marseille et de Lille. On peut néanmoins noter que dans le paragraphe consacré au congrès de Lille, les auteurs de l'historique de l'AGEP prennent parti pour Campinchi : « Historique », in ASSOCIATION GENERALE DES ÉTUDIANTS DE PARIS, *Annuaire 1911*, Paris, p. 56-57. César Campinchi est né le 4 mai 1882 à Calcatoggio en Corse du Sud, d'un père propriétaire. Il fait ses études de droit à Paris et est élu fin 1903 membre du comité de l'AGEP, ce qu'il reste en 1904 et 1905. Il est élu président du comité en 1906 et réélu l'année suivante. Diplômé, il devient avocat. Il s'engage volontairement en 1914 et est décoré de la Croix de guerre. En 1930, il est nommé chevalier de la Légion d'honneur. Durant la décennie suivante, il s'engage en politique. Il est élu député radical-socialiste de la Corse (1932-1940) et est nommé à plusieurs ministères : Marine (1937-1938), Justice (1938), Marine militaire (1938-1940). Opposé à l'armistice, il embarque sur le Massilia vers l'Algérie pour poursuivre la guerre en Afrique du Nord. Arrêté, il est placé par le gouvernement de Vichy en résidence surveillée à Marseille, où il cède des suites d'une opération médicale le 22 février 1941. Cf. sa notice biographique dans le *Dictionnaire des parlementaires français* ([http://www2.assemblee-nationale.fr/sycomore/fiche/%28num\\_dept%29/1406](http://www2.assemblee-nationale.fr/sycomore/fiche/%28num_dept%29/1406)) et son dossier de Légion d'honneur dans la base Léonore des Archives nationales.

<sup>62</sup> Aix, Alger, Bordeaux, Caen, Dijon, Lille, Marseille, Nancy et Toulouse.

doivent être discutées, mais les délégués ont formulé lors de la seconde journée du congrès de Lille un ensemble de vœux sur les diplômes, examens et étudiants étrangers<sup>63</sup>.

Les objectifs fixés par les membres de l'UEE sont donc atteints, mais dans un climat tendu. L'UNAEF est créée, mais deux problèmes centraux subsistent à l'issue du congrès : l'antagonisme entre AGE et AC n'est en rien réglé et toutes les AGE n'ont pas adhéré à l'Union. Certaines ne sont même pas représentées à Lille. Néanmoins, les plus engagés sont optimistes et fiers au lendemain du congrès, peut-être conscients d'avoir fait le plus difficile, ainsi Henri Chaumont en conclusion de son compte-rendu :

les Étudiants, malgré le peu de temps disponible, ont accompli une œuvre importante et durable, en mettant définitivement au point l'Union Nationale des Étudiants de France. [...] Il est fâcheux que l'amour-propre blessé de certains ont nui à l'unanimité de cette grande manifestation de solidarité estudiantine ; mais nous sommes persuadés que nos camarades réfléchiront et que notre ami Campinchi, en particulier, a trop d'esprit et de bon sens pour ne pas se rendre compte qu'il a fait fausse route et ne pas dominer sa mauvaise humeur. Il nous reste à remercier les dévoués organisateurs du Congrès et à les féliciter de la parfaite réussite de leurs fêtes. De semblables réunions, outre leur agrément, ont une éminente utilité, car elles apprennent à des étudiants de villes diverses et souvent fort éloignées, à se connaître, à s'apprécier et à s'aimer<sup>64</sup>.

### **3. 1. 3. Pourquoi une Union nationale ?**

Annonçant la création, à venir ou tout juste réalisée, de l'Union nationale, les membres des AGE en parlent sur le registre de l'évidence : il s'agirait d'une œuvre bonne, nécessaire, utile. Ils ne cherchent pas à justifier sa fondation par des critères et des objectifs concrets<sup>65</sup>. Cela s'explique peut-être parce que la constitution de l'UNAEF est plus une réaction quelque peu tardive à un état de fait, à savoir la transformation profonde du rapport de forces au sein de l'espace des organisations étudiantes, que le couronnement d'un processus linéaire de renforcement des liens entre associations d'étudiants au niveau national. Pourtant, l'UNAEF permet aux membres des AGE de donner une seconde jeunesse à leur mouvement. Au moins cinq facteurs liés entre eux permettent de proposer une explication allant dans ce sens.

---

<sup>63</sup> « Constitution de l'Union nationale », *L'Écho du Nord*, 6 mai 1907. On trouvera la liste des bureaux de l'UNAEF de 1907 à 1914 à l'Annexe n° 28.

<sup>64</sup> Henri CHAUMONT, « Congrès des étudiants à Lille », *op. cit.*, p. 48-49.

<sup>65</sup> Ainsi, alors que l'Union n'est encore qu'à l'état de projet, Ad. MALYE, « À propos d'une union nationale des étudiants », *Dijon Escholier*, juillet 1906, 1<sup>ère</sup> année, n° 3, pp. 42-45 et août 1906, n° 4, pp. 61-63. Dans la première partie, il glose dans une rhétorique de l'universel typique de la Troisième République : l'instruction est un privilège et ceux qui en bénéficient doivent s'efforcer d'en faire profiter l'humanité. L'union des étudiants doit servir cet idéal. Il critique vivement la division entre université et grandes écoles, qui empêcherait l'union complète de la jeunesse studieuse, et appelle de ses vœux la formation en un véritable groupe homogène à « l'esprit de corps » partagé. Dans la seconde partie, il considère d'abord que cette union rehausserait le prestige de la France, car la transformation des nations serait l'œuvre de la jeunesse, et souhaite ensuite que l'union nationale renforce la discipline et la moralité individuelles et collectives des étudiants.

Premièrement, l'élément déclencheur qui conduit à la création de l'UNAEF n'est pas venu de membres des AGE, mais de Maxime Ducrocq. Son projet constitue une base utile et solide, sur laquelle les étudiants peuvent s'appuyer pour fonder leur Union nationale. Le soutien, au moins lointain, de Louis Liard et Charles Bayet au projet de Ducrocq, leur permet de construire une structure qui ne soit pas perçue comme étant en opposition aux autorités universitaires et politiques. Cela a son importance à un moment où plusieurs soutiens issus des champs politique et universitaire commencent à souligner les limites voire l'échec des AGE, alors que le nombre de chahuts de professeurs et autres manifestations augmente, surtout à Paris, et échappe à leur contrôle. Les fondateurs de l'UNAEF cherchent à intégrer les membres honoraires de leurs associations à la nouvelle structure. Un comité de patronage est fondé dès le congrès de Lille, présidé par Raymond Poincaré, alors sénateur de la Meuse, et dont Ducrocq est le secrétaire général<sup>66</sup>. Cependant, ce comité de patronage n'a qu'une valeur symbolique de légitimation de l'UNAEF, mais ne le contrôle pas. En avril 1914, Louis Liard convoque Marcel Viard, président de l'UNAEF et ancien président de l'AGEP, en perspective du septième congrès de l'Union. Dans la convocation à Viard, le secrétaire du recteur indique que Liard « désirerait savoir en outre si M. Poincaré, avant d'être élu Président de la République, était Président d'honneur de l'Union ». Le jeune juriste répond que cela a effectivement été le cas. Cependant, lui-même n'a guère plus d'informations : « Sa nomination remonte, je crois, mais sans que je puisse en donner l'assurance, à 1907, c'est-à-dire à la fondation de l'Union »<sup>67</sup>. Le comité de patronage n'est qu'une liste de personnalités, apportant une nouvelle fois – et peut-être pour la dernière – leur soutien moral aux membres des AGE dans leur nouvelle entreprise.

Deuxièmement, plus généralement, il faut souligner la différence entre le projet détaillé par Ducrocq dans son rapport au ministre de 1906 et les buts que donnent les étudiants à leur union nationale. Sur la base d'un projet de regroupement au niveau national des AGE pour favoriser les contacts entre elles et maintenir les liens après les études, ils développent une réelle structure qui peut appuyer leurs revendications et les représenter au niveau national. Les dirigeants successifs de l'UNAEF ne font rien pour aider au maintien des liens entre les anciens étudiants et leur université. Par contre, des vœux sont régulièrement votés pour l'amélioration des conditions de vie des étudiants et pour la création d'œuvres en leur faveur.

---

<sup>66</sup> En outre, le comité est composé de 18 membres : deux sénateurs, sept députés (dont les deux vice-présidents), quatre avocats, le délégué financier et le gouverneur général de l'Algérie, un ingénieur civil, un homme de lettres et un rédacteur à la Direction générale de l'enregistrement. « Comité de patronage de l'Union Nationale des Associations d'Étudiants de France », 1907, ADN, 102 J 3.

<sup>67</sup> Lettre sans signataire à l'en-tête de l'académie de Paris, 17 avril 1914 et réponse de Marcel Viard adressée à Louis Liard, 18 avril 1914, AN, 20020476/341.

L'UNAEF est l'aboutissement de la reconnaissance par les étudiants que la défense de leurs intérêts doit, voire ne peut que, s'effectuer au niveau national.

Lié à cela, troisièmement, il ressort clairement des débats du congrès de Lille que les dirigeants et certainement les membres des AGE provinciales ne veulent plus laisser l'AGE de Paris s'occuper seule de la représentation des étudiants de France devant les pouvoirs publics. La fragilisation de l'AGEP (manifestations, force des AC) et la mobilisation de 1905 autour de la loi de Deux ans ont probablement joué un rôle décisif dans la remise en cause de la prééminence de l'association parisienne par ses alliées de province, qui ne cèdent pas face aux revendications de Campinchi, bien au contraire.

Cette nécessité du national est liée, quatrièmement, au contexte de mobilisation des étudiants des années précédentes. Outre les manifestations des étudiants en droit et en médecine qui touchent principalement Paris, les débats sur la loi de Deux ans sont encore vifs en 1907. Si les étudiants ont vu la fin de leurs privilèges militaires actée, leur mobilisation en amont et en aval du vote de la loi de 1905 a été l'illustration que la lutte revendicative peut leur permettre d'obtenir des compensations. Les débats autour de la loi de Trois ans sont encore loin, mais peut-être que l'expérience de 1905 a fait prendre conscience à des dirigeants d'AGE qu'il n'était plus possible de se mobiliser isolément.

Enfin, cinquièmement, la nécessité de s'unir est également liée à la perte d'influence des AGE, peut-être plus au niveau local que national. Elle n'est pas uniquement liée à des manifestations que les dirigeants des AGE n'arrivent plus à canaliser, mais avant tout à l'émergence et au succès rapide des Corporatives. C'est ce qui explique que les délégués des AGE provinciales essayent, sans succès, de les intégrer dès le départ au projet d'Union nationale. L'UNAEF est, au niveau national, la réponse principale des membres des AGE aux attaques des AC, et le moyen pour eux de contenir cette concurrence qui, dans certaines villes, a déjà conquis une large partie de leurs membres des sections de médecine et de pharmacie. C'est donc peut-être par peur d'un aveu de faiblesse que les dirigeants des AGE ne justifient pas la création de l'UNAEF de manière concrète et programmatique.

### **3. 2. Carabins et potards à la tête de l'opposition**

Malgré l'optimisme de Chaumont au lendemain du congrès de Lille, tous les conflits ne s'estompent pas, en particulier l'antagonisme entre AGE et AC. La fondation de l'UNAEF constitue une étape décisive dans la nationalisation de leur opposition et concurrence : les conceptions opposées, selon les membres des AC, de ce que doit être une association

d'étudiants et ses prérogatives s'incarnent dans des organisations nationales. Si les carabins, notamment de l'ACMP, sont les plus virulents, les potards ne sont pas en reste et les membres des Corporatives de médecine et de pharmacie fondent leurs propres structures nationales.

### **3. 2. 1. La Fédération des Associations corporatives des Étudiants en médecine**

Au-delà des protestations de Duhamel lors des séances de travail du congrès de 1907, les carabins présents à Lille et opposés aux AGE et à l'UNAEF jettent les bases de leur propre fédération nationale. Les membres de l'ACMP en sont à l'origine et à la tête, rejoints dès le départ, affirment-ils, par ceux des associations de Lille, Lyon et Montpellier. Ils envoient un avant-projet et une lettre explicative aux différentes Corporatives de médecine. Ils y développent leur « conception des Associations corporatives, groupements de travail uniquement occupés d'intérêts professionnels, [qui] est opposée à la vieille conception des Associations générales d'étudiants, associations hétérogènes et joyeuses éloignées des soucis d'ordre trop spécialement studieux et professionnel<sup>68</sup> ». Ils veulent profiter du Congrès international de Bordeaux au mois de septembre pour constituer définitivement leur fédération. Elle doit être un organe de lutte et de mobilisation, dans les universités et face au ministère : « Nos organisations, fédérées professionnellement, pourront prêter à leurs revendications locales la force d'une organisation nationale<sup>69</sup> » assurent les membres du comité de l'ACMP dans leur lettre. Réforme et décentralisation de l'enseignement médical, autonomie des facultés, sont autant de revendications que seule une Fédération nationale pourrait obtenir. Pour ce faire, échanges, discussions et conseils entre associations seraient indispensables. Cela n'empêche pas qu'au niveau local des alliances puissent être nouées entre associations de divers ordres d'études, logeant dans la même Maison des étudiants, à condition qu'elles soient absolument indépendantes les unes des autres, possédant chacune leur comité, leur trésorerie, leur bibliothèque. Les dirigeants de l'ACMP s'efforcent ainsi de présenter leur projet de fédération comme un moyen de renforcer les Corporatives de tout le pays, en prenant en compte les diverses situations locales, où les tensions entre membres des AC et des AGE ne sont pas forcément aussi fortes qu'à Paris. Le terme de fédération, plutôt qu'union, indique qu'ils cherchent à garantir l'autonomie et l'égalité de chacune des AC devant former l'alliance nationale.

La Fédération nationale des Étudiants en médecine (FNEM) est constituée lors du congrès de Bordeaux. En plus des quatre associations qui ont adopté son principe à Lille,

---

<sup>68</sup> « Fédération des étudiants en médecine de France », *RFMC*, 25 mai 1907, 5<sup>e</sup> année, n° 10, p. 159.

<sup>69</sup> « Association corporative des étudiants en médecine de Paris », *RFMC*, 10 juillet 1907, 5<sup>e</sup> année, n° 13, p. 207.

celles de Bordeaux et Amiens y adhèrent<sup>70</sup>. Il manque encore à la Fédération au moins la fondation et d'une Association corporative à Nancy, et éventuellement l'adhésion de Corporatives de facultés comme Rennes et Marseille, pour pouvoir réellement peser. En fait, pendant près de six ans, la Fédération nationale n'existe que sur le papier et c'est véritablement le comité de l'ACMP qui est à la tête du combat national pour les intérêts professionnels des carabins. En mai 1912, le comité de l'ACMP annonce la fondation à Paris, le 28 avril précédent, de la « Fédération nationale des Associations corporatives d'Étudiants en médecine de France et d'Algérie ». Les sept AC de médecine y adhèrent, des nouveaux statuts sont votés, mais aucun congrès n'est organisé, aucune action commune entreprise<sup>71</sup>.

Les conflits grandissants entre étudiants et professeurs de médecine, les mobilisations pour la réforme de l'enseignement médical et l'abolition de l'agrégation, le développement des syndicats de médecins, l'importance grandissante de la « question des étrangers », sont autant d'événements qui auraient pu conduire à renforcer l'alliance nationale entre les AC d'étudiants en médecine. Ce ne fut pas le cas. C'est début 1913 que la Fédération nationale est ressuscitée, à la faveur de la discussion de la loi de Trois ans qui, pour les carabins, est l'occasion d'aborder tous ces problèmes de front. Les dirigeants des AC de Paris et d'Alger décident d'organiser le premier congrès national durant les vacances de Pâques. Les huit AC qui existent à cette date y envoient des délégués et s'affilient à la Fédération : Alger, Caen, Bordeaux, Lyon, Marseille, Paris, Rennes et Tours. Les sections de médecine des AGE de Besançon, Grenoble, Lille et Nancy envoient leur adhésion morale<sup>72</sup>. Le congrès a lieu à Paris du 27 au 29 mars, à peu près simultanément du congrès de l'UNAEF se tenant également à Paris. Onze sujets y sont débattus, qui correspondent aux questions et problèmes formulés par les comités des différentes associations et coordonnés par le comité de l'ACMP. Ils démontrent le choix des organisateurs de faire de ce premier congrès tardif à la fois l'apogée des mobilisations des années précédentes et l'acte fondateur de la Fédération<sup>73</sup>. Ce programme

---

<sup>70</sup> « Congrès international des étudiants de Bordeaux », *RFMC*, 25 septembre 1907, 5<sup>e</sup> année, n° 18, p. 287. Si l'école de médecine de Bordeaux est devenue en 1890 une faculté de plein exercice, il ne s'agit à Amiens que d'une école préparatoire, ne pouvant pas délivrer le titre de docteur et aux effectifs extrêmement réduits.

<sup>71</sup> Il s'agit des AC de Paris, Marseille, Rennes, Caen (dont des délégués sont présents à Paris pour la fondation), Alger, Bordeaux et Lyon. « La Fédération nationale des Associations corporatives d'Étudiants en médecine de France et d'Algérie », *LAJM*, mai 1912, 3<sup>e</sup> année, n° 19, pp. 1-3. L'Association corporative de Montpellier, dont nous n'avons pas retrouvé la moindre trace dans les archives de la préfecture de l'Hérault, du rectorat, du doyen ou du ministère de l'Instruction publique, ni la moindre publication, semble avoir disparu à cette date, peut-être à la faveur de la réorganisation de l'AGEM en Union Générale des Étudiants de Montpellier en 1907.

<sup>72</sup> Les sections de médecine des AGE peuvent adhérer à la FNEM s'il n'existe pas de Corporative dans la même ville, ce qu'aucune n'a officiellement fait en 1913.

<sup>73</sup> Les onze thèmes sont : dispenses de baccalauréat, admission des étrangers à l'internat, études médicales et décret de 1909, écoles préparatoires et de plein exercice, internat des hôpitaux, représentation des étudiants dans les conseils de l'Assistance publique et de la faculté, les étrangers dans le corps médical, service militaire des

stakhanoviste fait que le congrès n'est qu'une succession de séances de travail, sans visites, concours sportifs ou festivités, bien loin des congrès de l'UNAEF. Les organisateurs s'en vantent, heureux de pouvoir se distinguer de leurs concurrents et de voir leur Fédération enfin réellement exister et permettre les liens de solidarité entre les Corporatives :

En célébrant, dans le calme et le travail, la naissance de notre Fédération, nous avons eu conscience de constituer autre chose qu'une simple association de besoins ; nous avons réalisé, en ces heures de labeur commun, l'unité de l'esprit qui anime nos groupements ; nous avons senti qu'un même souffle les vivifiait, qu'une même méthode les rassemblait, qu'un même espoir les soutenait, un même amour de la profession médicale, une même foi dans les destinées qu'une énergie réfléchie lui prépare<sup>74</sup>.

### **3. 2. 2. L'Association amicale des Étudiants en pharmacie de France**

Les potards de plusieurs universités décident eux aussi de fonder une union nationale et de réaliser le projet de l'Association amicale des Étudiants en pharmacie de France parisienne, fondée en 1896, à laquelle sont affiliées certaines associations provinciales.

Deux congrès des étudiants en pharmacie sont organisés à Paris en 1907 et 1908, le premier est officiel, le second ne l'est pas. La création d'une fédération, votée lors de ce dernier, reste sans effet concret. Les membres de l'Association amicale des Étudiants en pharmacie de Nancy (AAPN) profitent de la tenue en 1909 du troisième congrès de l'UNAEF dans leur ville pour convoquer un nouveau congrès pharmaceutique. Contrairement aux carabins, ce n'est pas l'opposition aux AGE qui prime dans la constitution d'une union nationale<sup>75</sup>, mais le déclin de la vocation pharmaceutique, qui conduit à une baisse constante des effectifs étudiants depuis la fin des années 1890. Lors de la séance d'ouverture, en présence du directeur de l'École supérieure de pharmacie de Nancy, le très actif président de l'AAPN, P. Cloris, affirme le but du congrès : « Cette manifestation estudiantine, dominée par cette seule et unique pensée qui est de redorer notre vieux blason pharmaceutique, de tirer notre belle profession de l'oubli ou elle se laisse enfoncer de plus en plus, était aussi une occasion unique de resserrer davantage entre nous, étudiants, les liens de camaraderie et d'amitié présentes, de solidarité future<sup>76</sup> ». Diverses questions sont abordées par les congressistes, qui

---

étudiants en médecine, stage hospitalier, internat obligatoire, statuts de la Fédération. « Fédération des Associations corporatives d'étudiants en médecine », *LAJM*, janvier 1913, 4<sup>e</sup> année, n° 27, pp. 10-11 ; « 1<sup>er</sup> congrès fédéral », *LAJM*, février 1913, 4<sup>e</sup> année, n° 27, pp. 1-2 ; « Le Congrès de la Fédération des Étudiants en Médecine », *LAJM*, mars 1913, 4<sup>e</sup> année, n° 28, p. 1 et mai 1913, n° 31, pp. 1-5.

<sup>74</sup> LES DELEGUES DE PARIS, « Un départ », *LAJM*, mai 1913, 4<sup>e</sup> année, n° 31, p. 6.

<sup>75</sup> Les auteurs du compte-rendu du congrès des étudiants en pharmacie indiquent la bonne entente des participants des deux congrès et le vice-président de la SGEN écrit quelques pages dans le livre d'or.

<sup>76</sup> « Deuxième congrès national d'Étudiants en pharmacie », in ASSOCIATION DES ÉTUDIANTS EN PHARMACIE DE NANCY, *Livre d'Or du deuxième Congrès d'étudiants en pharmacie de Nancy, mai 1909*, Nancy, 1909, p. 45. Le nombre d'étudiants en pharmacie passe de 3 188 en 1896/97 à 1 565 en 1912/13.

concernent les étudiants en général (service militaire) ou plus spécifiquement en pharmacie (études des herboristes, remplacements, internat en pharmacie).

Le troisième jour du congrès, une séance est consacrée à la constitution d'une Fédération des Étudiants en pharmacie de France. Houillez et Bazin, délégués respectivement des associations de Lille et de Paris, proposent, plutôt qu'une fédération, la fondation d'une véritable Association amicale des Étudiants en pharmacie de France. Elle serait constituée, à la manière des syndicats de pharmaciens, de sections dans chaque ville universitaire, sur le modèle existant de l'Association parisienne du même nom, mais à laquelle très peu d'associations provinciales sont affiliées. Si une vive discussion a lieu, le consensus est vite atteint. Bazin est chargé de présenter les statuts d'une telle Association nationale, mais n'a pas le temps de les rédiger pour la séance du lendemain. Les délégués les adoptent alors en principe et en fixent les fondements. Le projet d'une AAEPF est définitivement favorisé à celui d'une fédération sur le modèle des carabins. Son siège est à Paris, où doivent se tenir deux assemblées générales par an. Peuvent y adhérer les associations constituées et les étudiants à titre individuel là où il n'existe pas d'association. L'AAEPF possède un comité constitué des comités de l'ensemble des associations de province et est dirigée par un bureau élu<sup>77</sup>.

### **3. 3. Unions nationales et tensions locales (1907-1914)**

Parallèlement à la création des unions nationales des associations d'étudiants en médecine et en pharmacie, les dirigeants des AGE poursuivent le développement de l'UNAEF. Cette normalisation de l'Union nationale ne fait pas pour autant disparaître les spécificités locales de relations entre associations générales et corporatives.

#### ***3. 3. 1. Normalisation et renforcement de l'UNAEF***

Alors que les préparatifs pour le congrès de Bordeaux sont en cours, Campinchi propose au comité de l'AGEP de ne pas y envoyer de délégué, ce qui est accepté<sup>78</sup>. Néanmoins, le nombre d'associations adhérentes à l'UNAEF augmente au fil des années. Dès 1907, le Cercle des étudiants de Poitiers, puis en 1908 l'UGE de Montpellier la rejoignent. En 1909, trois nouvelles associations s'y affilient, dont une de poids : l'AGE de Besançon, l'Association amicale des étudiants en pharmacie de Nancy et l'AGE de Paris. Les trois délégués de l'AGEP au congrès, dont le président, ont été mandatés pour observer les travaux et

---

<sup>77</sup> *Ibid.*, p. 61-62.

<sup>78</sup> « Séance du Comité du 12 juillet », *L'UdP*, juillet 1907, 23<sup>e</sup> année, non numéroté, p. 254.

donner l'adhésion de l'association à l'Union nationale. Même pour la plus grande association d'étudiants, l'alliance avec d'autres associations pour peser dans les mobilisations est devenue indispensable. Les adhésions se poursuivent les années suivantes : en 1911/12, les associations d'Amiens et Limoges (fondée en 1909) ; en 1913, les AGE de Grenoble et Lyon, dont le délégué au congrès de Marseille en 1906 avait pourtant voté en faveur de la fondation de l'Union. L'association de Nantes s'affilie lors du congrès de l'année suivante<sup>79</sup>.

En effet, des congrès sont convoqués à échéance régulière : à Alger en 1908, puis à Nancy en 1909 et à Paris en 1910 dans le cadre de l'inauguration de la Maison des étudiants locale, à Lille en 1911 à l'occasion du trentième anniversaire de l'UEE. Le congrès de 1912 devait se tenir à Dijon mais a été annulé pour des raisons obscures. Le suivant a lieu à Paris en 1913, dans le contexte des débats autour de la loi de Trois ans. Le congrès de 1914 a lieu en mai à Nancy. Même s'ils s'inscrivent dans ou donnent lieu à des festivités, ces congrès sont l'occasion de nombreux débats sur des questions corporatives diverses, témoignage du sérieux grandissant de l'Union nationale et du rôle de représentation et de revendication que ses membres lui attribuent de manière toujours plus centrale. Des commissions sont nommées, des rapports présentés, des vœux votés. Ces rapports et desiderata sont publiés afin de faire la publicité de l'UNAEF et de rendre compte des travaux des étudiants<sup>80</sup>.

Les AGE de Paris, Lille et Nancy organisent chacune deux congrès, ce qui s'explique par la force et la stabilité de ces associations et qu'elles disposent de vastes locaux permettant de s'y réunir en grand nombre. Elles ont également l'ascendant sur le bureau de l'UNAEF. Entre 1907 et 1914, l'UEE fournit deux secrétaires, un trésorier, deux vice-présidents et deux présidents, dont un, Marcel Decroix, est d'abord vice-président pendant un an et fait deux mandats à la présidence. Les membres de la SGEN occupent durant cette période cinq postes : un vice-président, trois trésoriers, deux présidents (dont un ancien trésorier). Après son adhésion, l'AGEP s'impose vite au sein de l'Union et fournit de 1910 à 1914 un secrétaire, deux

---

<sup>79</sup> Ces informations sont essentiellement tirées de prospectus de présentation de l'UNAEF publiés à des dates différentes et retrouvés aux ADN, 102 J 3 et de : ASSOCIATION GENERALE DES ÉTUDIANTS DE PARIS, *Les relations extérieures de l'A*, numéro spécial de *L'Université de Paris*, 1909, p. 89. Les auteurs de l'historique de l'AGEP ne donnent pas d'explication à l'adhésion à l'UNAEF, se contentant d'indiquer que l'AGEP est pour la première fois représentée à un congrès national : « Historique », in ASSOCIATION GENERALE DES ÉTUDIANTS DE PARIS, *Annuaire 1911, op. cit.*, p. 94. Dans son compte-rendu du congrès de 1913 lors duquel il a donné l'adhésion de son association à l'UNAEF, le président de l'AGE de Lyon indique que les comités successifs depuis 1909 étaient favorables à cette affiliation mais ne dit pas pourquoi elle ne s'est jamais concrétisée : Lucien MICHEL, « VI<sup>e</sup> congrès de l'Union Nationale des Associations d'Étudiants de France », *Lyon Étudiant*, mai 1913, 2<sup>e</sup> année, n° 7, pp. 152-162. Nous n'avons pas trouvé d'explication, faute de pouvoir consulter les bulletins de l'AGEL des années 1907-1912. Nous savons simplement des rapports des congrès de 1907 à 1911 que les délégués de l'AGEL n'ont pas déposé de demande d'admission avant 1913.

<sup>80</sup> Par exemple : SOCIETE GENERALE DES ETUDIANTS DE NANCY, *Fêtes universitaires à l'occasion du VII<sup>me</sup> congrès, op. cit.*, sur le congrès de mai 1914.

vice-présidents et un président. À l'exception de 1908/09, avec Henri Chaumont de Dijon, le président de l'UNAEF est toujours issu d'une de ces trois associations. Marcel Decroix (président en 1911/12 et 1912/13) et Marcel Viard (AGEP, président en 1913/14) sont élus présidents honoraires lors des congrès suivant la fin de leur mandat. Les autres AGE se répartissent ainsi : Aix, Bordeaux, Dijon (3 postes occupés chacune), Alger, Caen, Montpellier, Poitiers (2 postes chacune), Grenoble, Limoges, Lyon, Toulouse (1 élu chacune).

Les associations absentes ne sont pas nombreuses. L'AGE de Rennes est l'une d'elles. Fondée en 1887, en pleine vague des premières AGE, elle existe pendant plus de vingt ans, mais disparaît en 1910/11 à cause de la division des étudiants en groupements politiques et en associations corporatives. En 1912, une fédération des corporatives est créée, mais n'a guère le temps de vraiment se constituer avant le début de la guerre<sup>81</sup>. Malgré l'uniformisation grandissante due à la nationalisation des organisations étudiantes et de leurs formes de revendications, il ne faut pas perdre de vue les spécificités locales, liées à des rapports de forces, mobilisations, créations, ou contextes particuliers à chaque université.

### **3. 3. 2. L'importance persistante du local**

Après la création des structures nationales, les conflits locaux ne disparaissent pas. Les relations entre AGE et AC sont loin d'être identiques dans l'ensemble des universités. Certains étudiants regrettent même l'animosité entre les deux formes d'associations et cherchent à le dépasser ou le limiter.

C'est le cas d'A. Kahn, vice-président de la SGE de Nancy, qui rédige pour le *Livre d'or* du congrès des étudiants en pharmacie de 1909 un court article sur les relations qu'entretient son association avec l'AAPN. Il se désole de l'hostilité entre les membres, peut-être n'ose-t-il pas dire les dirigeants, des AGE et des AC, qui aurait fait « beaucoup de mal » au corps des étudiants, alors qu'elles auraient des buts compatibles. Il adopte en partie le discours des membres des AC, considérant que les AGE existent pour permettre échanges, discussions et relaxation entre étudiants, tandis que les AC sont au service de leurs intérêts professionnels. Il minimise le rôle représentatif des AGE, dans un but d'apaisement : « Et pour satisfaire les deux besoins principaux de l'Étudiant, Corporatives et Sociétés générales doivent s'entr'aider partout et toujours ». La bonne entente entre SGEN et APPN serait illustrée

---

<sup>81</sup> ASSOCIATION GENERALE DES ÉTUDIANTS DE RENNES, *Annuaire 1893-1894*, Rennes, Imprimerie Fr. Simon, 1893 ; Hervé LE GOC, *L'Association Générale des Étudiantes et Étudiants Rennais de 1919 à 1940. Un exemple du corporatisme estudiantin de l'entre-deux-guerres*, mémoire de maîtrise d'histoire contemporaine, Université de Haute-Bretagne Rennes 2, sous la dir. de Gilbert Nicolas, 1999, p. 11-12.

par deux faits. Premièrement, « presque tous les membres »<sup>82</sup> de la seconde sont aussi adhérents à la première, ce qui devrait être un modèle. Deuxièmement, le comité de la SGEN a aidé les membres de l'APPN à organiser leur congrès.

Le souhait de Kahn de voir s'allier AGE et AC n'est pas couronné de succès au niveau national. Cependant, au niveau local, des liens entre les différentes associations peuvent être établis. C'est le cas à Lyon, où l'AGE est refondée en 1907 et publie son nouveau bulletin à partir de janvier 1912. Les rédacteurs décident d'en envoyer systématiquement un exemplaire aux Corporatives lyonnaises et leur propose d'y insérer « leurs communiqués, lorsqu'elles en manifesteront le désir<sup>83</sup> ». C'est chose faite dès le numéro suivant, avec la publication d'informations concernant l'Association corporative des étudiants civils en médecine, dont le président devient membre du comité de rédaction de *Lyon Étudiant*.

Dans d'autres universités, la concurrence des Corporatives ne contribue pas à une division du travail entre AGE et AC comme l'imagine Kahn, mais à une transformation des structures mêmes des AGE, qui se corporatisent de plus en plus. Les AGE sont dès avant le tournant du siècle divisées en sections disciplinaires, qui disposent de plus ou moins d'indépendance. Certaines AGE affilient une association corporative pour la constituer en véritable section, ainsi l'UEE de Lille et l'Association de pharmacie. Cette affiliation ne signifie pas intégration complète, l'Association de pharmacie reste indépendante et ses membres n'hésitent pas critiquer l'UEE lorsqu'ils le jugent nécessaire<sup>84</sup>. D'autres, comme l'AGE de Dijon au lendemain de la fondation de l'UNAEF, deviennent le cadre de sections corporatives indépendantes, ce qui n'empêche pas les membres des Corporatives concurrentes de poursuivre leur critique de l'AGE les années suivantes<sup>85</sup>.

Ces aménagements sont possibles en province. À Paris, les Corporatives sont toujours plus nombreuses au cours de la décennie 1900, et poursuivent leurs attaques contre l'AGEP. Malgré des tensions dans toutes les universités, Paris forme bien l'épicentre de l'antagonisme entre AGE et AC, à tel point qu'une Union des Associations corporatives d'étudiants y est fondée en 1909, alliance de six associations : médecine, droit, pharmacie, chirurgie dentaire, sciences, Institut de chimie. Les dirigeants de cette Union dénoncent qu'au sein de l'AGEP, l'individu soit « annihilé », que l'on n'y possède « ni responsabilité, ni initiative », que

---

<sup>82</sup> A. KAHN, « La Société Générale des Etudiants et l'Amicale des Étudiants en Pharmacie », in ASSOCIATION DES ÉTUDIANTS EN PHARMACIE DE NANCY, *Livre d'Or*, op. cit., p. 114-117.

<sup>83</sup> *Lyon Étudiant*, janvier 1912, 1<sup>ère</sup> année, n° 1, p. 1.

<sup>84</sup> Par exemple M. DE F., « À la Maison des Étudiants », *La Jeunesse pharmaceutique*, février 1913, 7<sup>e</sup> année, n° 2, pp. 17-18, qui ressasse de vieux arguments : seule une minorité des étudiants est membre de l'UEE, mauvaise gestion faute d'engagement de la plupart de ces rares membres.

<sup>85</sup> Marcel MIGNON, « L'A. de Dijon et les corporatives. Impressions de rentrée », *Dijon Escholier*, novembre 1907, 2<sup>e</sup> année, n° 19, pp. 149-151.

« l'incompétence y soit érigée en principe »<sup>86</sup>. Ces attaques ne sont pas que des piques publiées dans un article complaisant, mais témoignent de différences profondes de conception de ce que doit être une association d'étudiants et la représentation des étudiants.

La situation parisienne, si elle est déterminante à bien des égards, ne peut être plaquée telle quelle à la province. La création des unions et fédérations nationales a affirmé et ancré le principe de la nécessité pour les étudiants d'être représenté et de défendre leurs intérêts au niveau national, mais n'a pas uniformisé les situations locales. À l'inverse, ces relations locales ne peuvent empêcher la dégradation des relations entre AGE et Corporatives au niveau national : lors du septième congrès de l'UNAEF en mai 1914, deux délégués de l'AGE de Paris mais aussi le président de la SGE de Nancy déposent un double vœu farouchement hostile aux Corporatives. Ils souhaitent que l'Union nationale « ne comprenne que des Associations Générales d'Étudiants » et « qu'aucune section des A. G. ne pourra faire partie de groupements d'étudiants ne comprenant qu'un seul ordre d'études », manière euphémisée d'exclure les Corporatives de l'UNAEF mais aussi de mettre fin aux liens qui ont pu se tisser au niveau local. Le vœu est adopté à une majorité inconnue<sup>87</sup>.

## **Conclusion du Chapitre 9**

Les structures nationales fondées par les étudiants allemands et français durant la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle se sont avérées particulièrement durables. Le KSCV, la DB ou le KVVDSt rassemblent encore aujourd'hui *Corps*, *Burschenschaften* et *Vereine Deutscher Studenten*. L'UNAEF connaît d'importants changements durant l'entre-deux-guerres et est transformée en 1946 : d'une union d'associations, elle devient un syndicat, l'UNEF. Sous une nouvelle forme et malgré une existence mouvementée depuis la seconde moitié du siècle dernier, la structure nationale a perduré, là où les associations locales ont souvent disparu, parfois de manière retentissante et précoce, comme l'AGEP en 1934. La genèse difficile de la plupart de ces structures ne laissait en rien présager un tel succès.

Entre les années 1880 et 1914, l'espace des organisations étudiantes connaît un processus de nationalisation, sans que disparaisse le poids de l'ancrage et des conflits locaux. S'il y a bien un processus de nationalisation, ce phénomène ne constitue donc pas un simple trans-

---

<sup>86</sup> JACQUES-PIERRE, « L'U contre l'A », *Le Figaro*, 18 mars 1909.

<sup>87</sup> SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS DE NANCY, *Fêtes universitaires à l'occasion du VII<sup>me</sup> congrès*, *op. cit.*, p. 41 et 50.

fert du local vers le national. Il s'agit plutôt d'une nouvelle articulation, produite par l'augmentation progressive des logiques et concurrences nationales d'un côté, et, de l'autre, le maintien à un niveau élevé sur l'ensemble de la période des logiques et concurrences locales. En 1914, les étudiants articulent ainsi de manière routinisée local et national pour le fonctionnement de leurs organisations et dans leurs mobilisations.

La création, le renforcement et la normalisation des structures nationales et de la nationalisation des revendications des étudiants après 1900 est à la fois un facteur explicatif et un développement étroitement lié à un autre phénomène déterminant pour l'espace des organisations étudiantes durant les quinze dernières années avant la Première Guerre mondiale : la supposée nouvelle ou plus forte politisation des étudiants français et allemands.

## **Chapitre 10. La formation d'un espace politique étudiant (1900-1914)**

Le refus de la politique au sein des organisations étudiantes signifie le rejet de l'identification partisane à un parti ou un groupe politique et de l'engagement dans la politique active ou la *Parteipolitik*, mais non de toute forme de politisation. La politique ne désintéresse pas les étudiants dans leur globalité et leurs organisations n'y sont pas hermétiques, bien que certains souhaiteraient que ce soit le cas. Les étudiants situent leurs organisations dans l'espace politique, en les intégrant à l'ordre social et politique dominant – à de rares exceptions près de groupes socialistes ou monarchistes en France.

Pourtant, après 1900, de nombreux observateurs de la vie estudiantine parlent d'un nouvel intérêt pour la politique, voire d'une politisation des étudiants. Le phénomène est particulièrement fort en Allemagne, mais connaît des échos également en France. Dans les deux pays, cette thèse du renouveau ou du renforcement du politique s'inscrit plus généralement dans l'idée qu'étudiants et jeunesse éduquée connaîtraient une période de profond changement. Comment expliquer, malgré les contextes politiques très différents entre les deux pays, la concomitance de ce constat ? Quels arguments apportent les auteurs pour défendre l'idée d'un intérêt pour la politique, nouveau ou renforcé ? Accordent-ils une place aux organisations étudiantes dans ce processus ?

Ces observations des contemporains amènent une série de questions. De nouveaux liens entre étudiants et professionnels de la politique se nouent-ils ? Des politiciens cherchent-ils à alimenter ou récupérer à leurs propres fins les mobilisations étudiantes ? Des étudiants s'engagent-ils plus activement en politique ? Des groupes d'étudiants ouvertement politiques, de l'association à l'organe affilié à un parti, sont-ils créés ? Les formes de mobilisation des étudiants évoluent-elles ? En un mot, qu'est-ce qui change dans la relation qu'entretiennent les étudiants avec la politique, au sens le plus large du terme ?

Pour chercher à répondre à ces questions, nous présenterons, dans une première partie, les témoignages d'un nouvel intérêt des étudiants pour la politique afin de mettre en évidence leurs sous-entendus et biais. Une première piste explicative, la plus visible, sera ensuite explorée : celle de la création d'une multitude de nouvelles organisations, dont certaines sont ouvertement politisées. Dans la deuxième partie, nous questionnerons l'éventuelle évolution du rapport des étudiants à la politique au cours des années 1900. N'y a-t-il de place, pour les étu-

dians allemands, que pour la célébration du *Reich* et la lutte contre ses ennemis intérieurs ? Le mécontentement grandissant, d'une partie des étudiants français, envers le système universitaire les conduit-il, durant la première décennie du nouveau siècle, à une critique plus générale de la République ? Nous analyserons les mouvements anticatholiques et antisocialistes des étudiants allemands et la progression des courants monarchistes parmi les étudiants français, en prenant comme point de départ la célèbre enquête d'Agathon. Il sera plus que jamais indispensable de décentrer le regard. Durant l'année universitaire 1913/14, l'Université de Paris rassemble un peu plus de 40 % des étudiants de France. Cette proportion ne doit pas masquer les spécificités des près de 60 % restants des étudiants de province. Dans la troisième partie, nous nous interrogerons sur la superposition et l'articulation de formes anciennes et nouvelles de mobilisation des étudiants dans la formulation de leurs revendications durant les dernières années avant la Grande Guerre. Nous nous demanderons si l'évolution du rapport des étudiants à la politique participe au renouvellement de leurs formes de mobilisation.

## **1. Un nouvel étudiant politisé ?**

Il s'agit ici de questionner successivement deux constats formulés par nombre d'étudiants et de leurs contemporains après 1900 : les étudiants seraient de plus en plus intéressés par la politique, sinon politisés, et il existerait un nouvel étudiant moderne ou une nouvelle jeunesse éduquée. Par qui et avec quels arguments ces constats sont-ils formulés ? Dans quel but ?

### **1. 1. Le constat partagé du changement**

Si, dans les deux pays, divers individus soulignent la politisation nouvelle et grandissante des étudiants, ce phénomène est encore plus fort en Allemagne qu'en France.

#### ***1. 1. 1. Un intérêt nouveau des étudiants pour la politique ?***

En Allemagne, à partir du début des années 1900, le nombre de discours et de publications dans les journaux et dans les publications étudiantes sur « l'étudiant et la politique » (« *Student und Politik* ») augmente, qu'ils soient le fait d'étudiants, de professeurs, d'hommes

politiques<sup>1</sup>. Le cœur de leur propos, leurs contextes et finalités divergent amplement. Cependant, aux écrits et discours dans lesquels un auteur discute la légitimité des étudiants à s'intéresser et à participer à la vie politique, s'ajoutent des textes de plus en plus nombreux qui diffusent l'idée que les étudiants allemands portent un intérêt nouveau et toujours renforcé à partir du tournant du siècle. De l'interrogation, on passe au constat. La question de la relation entre les étudiants, leurs organisations et la politique est de plus en plus traitée et appréhendée de manière plus ouverte que lors des décennies précédentes. Étudiants et politique ne sont plus deux mondes qu'il faut à tout prix laisser éloignés l'un de l'autre, bien que l'engagement actif des étudiants dans la *Parteilpolitik* soit toujours aussi critiqué<sup>2</sup>. La politique s'impose à tous. Adolf Korell, pasteur et *alter Burschenschafter*, s'efforce, dans une conférence en 1908, de démontrer que les étudiants doivent participer à la vie politique. Il assure que l'étudiant folklorique du siècle précédent ne peut plus se réfugier dans sa *Verbindung* : la politique infiltre les maisons des corporations. Seuls « hypocrites » et « fossiles » pourraient encore se détourner des questions et problèmes qui agitent le nouveau siècle<sup>3</sup>. Il est rare que le phénomène soit analysé comme en développement. Il s'agit d'un constat : désormais, les étudiants s'intéressent à la politique.

Les *VSt.er* se réjouissent de voir que leur activisme fait effet parmi les *Verbindungsstudenten*, qui participent de plus en plus à la vie étudiante, et interviennent même dans les questions politiques<sup>4</sup>. De ce fait, les membres de certaines corporations, particulièrement de *Burschenschaften*, traitent plus régulièrement de questions politiques lors de leurs conférences internes (*Kränzchen*) et il est de plus en plus question de politique dans les journaux des fédérations nationales.

En 1913, ce constat est suffisamment partagé pour qu'un *alter VSt.er* puisse écrire dans une revue politique conservatrice : « Ils [les étudiants] sont chez nous apolitiques, entièrement apolitiques, tant que cela concerne la politique des partis. [...] Et pourtant ces étu-

---

<sup>1</sup> Dans Otto Erich EBERT et Oskar SCHEUER (dirs.), *Bibliographisches Jahrbuch für deutsches Hochschulwesen*, Band 1, Wien, Leipzig, Ed. Beuers Nachfolger, 1912, p. 80-89 sont recensés 90 textes sur « l'étudiant et la politique, l'étudiant et la nation » et 150 sur « l'étudiant et la question sociale » publiés en 1910 et 1911.

<sup>2</sup> La première position est incarnée jusque dans le titre de sa conférence par Otto GERLACH, *Die rechte Stellung des Studenten zur Tagespolitik und zur socialen Frage*, Königsberg i. Pr., Graefe & Unzer, 1901, la seconde par exemple dans deux courts articles de la revue libérale du théologien Friedrich Naumann : « Student und Politik », *Die Hilfe*, 16 mai 1909, Jg. 15, n° 20, p. 306 et « Politisierung des Studententums? », *Ibid.*, 28 novembre 1909, n° 48, p. 754.

<sup>3</sup> Adolf KORELL, *Student und Politik*, *op. cit.*, p. 6-7. Voir aussi Hugo BÖTTGER, « Politisches aus dem Studententum », *BBl.*, 15 février 1911, Jg. 25, n° 10, pp. 225-226.

<sup>4</sup> Par exemple, Paul BAECKER, « Die akademische Protestversammlung gegen die polnischen Ausschreitungen in Berlin », *AkBl.*, 1<sup>er</sup> janvier 1902, Jg. 16, n° 19, pp. 308-310 souligne leur présence nombreuse lors d'une assemblée à Berlin fin 1901 contre des supposés troubles causés par des étudiants polonais au cours de l'historien Theodor Schiemann.

dians allemands possèdent un instinct politique d'une finesse inouïe<sup>5</sup> ». De l'autre côté de l'échiquier politique, il est plus rare de trouver des articles aussi convaincus. Début 1911, un article anonyme est néanmoins publié dans le *Vorwärts*, dans lequel l'auteur réagit de manière enthousiaste à la publication, par des étudiants, de deux autres articles dans ce même journal : l'auteur considère que l'intérêt pour les questions politiques et sociales est vivace parmi les étudiants et qu'il est de ce fait nécessaire de réexpliquer à la jeune génération académique la position de la social-démocratie sur les étudiants. Cet article tranche avec l'opinion générale au sein du milieu social-démocrate, selon laquelle les étudiants ne peuvent former un vivier de recrutement important pour le parti, du fait de leur nationalisme et de leur conservatisme<sup>6</sup>.

Cette pléthore d'articles et l'unanimité qui les sous-tend ne trouvent pas d'équivalent en France. Les déclarations aussi explicites que celle de Charles Chassé, en introduction de son enquête sur « l'opinion politique au Quartier latin », sont rares : « Il souffle au Quartier latin un vent de bataille. [...] Des étudiants qui, jusqu'ici, ne se sont jamais occupés de politique militante s'arment de gourdin pour résister aux cannes plombées des envahisseurs<sup>7</sup> ». Dans le cas de Chassé, cela s'explique par le contexte de la publication de son enquête. Elle paraît début 1909, alors que l'affaire Thalamas, qui oppose étudiants républicains et étudiants d'Action française, bat son plein. Cependant, l'existence même d'une telle enquête démontre l'intérêt qu'ont pu porter les contemporains aux idées et activités politiques des étudiants. Si le moment particulier motive son entreprise, Chassé ne tombe pas dans l'illusion de la nouveauté complète, et relate quelques événements politiques depuis le Premier Empire. Ce qui marque une véritable transformation pour Chassé, c'est la fin de la simple division en deux camps : pour ou contre (Boulangier, Dreyfus). Le bouillonnement des idées politiques, échangées à tout va, conduit à une grande instabilité des rattachements politiques et donc à l'impossible classement de beaucoup d'étudiants. Il ne peut que donner quelques qualificatifs généraux : l'École normale supérieure serait l'établissement le plus so-

---

<sup>5</sup> « Sie sind bei uns unpolitisch, ganz unpolitisch, soweit es sich um Parteipolitik handelt. [...] Und doch haben diese deutschen Studenten einen unsagbar feinen politischen Instinkt. » Ludwig SEVIN, « Studentenschaft und nationale Politik », *Das neue Deutschland. Wochenschrift für konservativen Fortschritt*, Jg. 2, n° 16, reproduit in *AkBl*, 1<sup>er</sup> février 1914, Jg. 28, n° 21, p. 333.

<sup>6</sup> « Studenten und Sozialdemokratie », *Vorwärts*, 7 janvier 1911. Les deux articles auxquels l'auteur fait référence sont : « Akademiker und Sozialdemokratie », *Vorwärts*, 25 décembre 1910 (bien moins enthousiaste et qui ne voit une tentative de propagande possible que dans la *Freistudentenschaft*) et « Akademiker und Sozialdemokratie », *Vorwärts*, 30 décembre 1910 (réponse d'un étudiant qui se déclare membre d'une corporation et social-démocrate et assure qu'il n'est pas le seul ; il appelle à la propagande active du parti parmi les étudiants).

<sup>7</sup> Charles CHASSE, « L'opinion politique au Quartier latin (I) », *op. cit.*, p. 140. Chassé naît en 1883 à Quimper. Son père est professeur au collège et sa mère tient une mercerie. Il fait ses études secondaires à Vannes, puis débute ses études en lettres à Rennes et les achève à Paris, où il est reçu à l'agrégation d'anglais en 1910. Il publie ses premières poésies en 1906 et poursuit jusqu'à sa mort en 1965 une intense carrière d'écrivain et de journaliste. Alexis LE BIHAN, *Répertoire numérique de la sous-série 97 J (fonds Charles Chassé)*, Quimper, 1969, p. 6-12, en ligne sur <http://mnesys-portail.archives-finistere.fr/>.

cialiste mais possède des élèves catholiques ralliés, membres du Sillon ; la Faculté de droit et l'École des Chartes compteraient les étudiants les plus modérés, sinon « réactionnaires » ; parmi les étudiants en lettres « on se pique d'idées larges et d'internationalisme », tandis que ceux en sciences « professent en général des idées avancées » ; on ne trouverait des radicaux que parmi les carabins, qui peuvent tout aussi bien être réactionnaires. Une minorité de ces étudiants est membre d'organisations politiques, mais Chassé insiste sur l'intérêt partagé de beaucoup d'étudiants pour les questions sociales et politiques<sup>8</sup>.

Dans une enquête un peu plus ancienne, Eugène Montfort (1877-1936) s'est intéressé aux « tendances » de la jeunesse française. Il donne en premier la parole à des étudiants, dont Jean Réveillaud, alors président sortant de l'AGEP. Montfort souligne la grande diversité des opinions, mais surtout le républicanisme très largement partagé parmi les étudiants, les monarchistes n'étant alors que quelques exceptions<sup>9</sup>. Si Montfort ne conclut pas à une politisation généralisée des étudiants, c'est parce qu'il ne les a pas interrogé spécifiquement sur la politique. Pourtant, tous, sauf Réveillaud, expriment leurs opinions politiques. L'anarchiste Marc Pierrot, dans un article publié au même moment que l'enquête de Chassé, distingue quant à lui la majorité des étudiants qui « pratiquent le 'jemenfichisme' vis-à-vis de la politique », ceux qui « s'exercent déjà au métier de politicien » en rejoignant une organisation politique liée à un parti de quelque tendance qu'il soit et les quelques-uns « qui s'intéressent, en dehors du programme de leur faculté, à des connaissances plus étendues »<sup>10</sup>, parmi lesquels

---

<sup>8</sup> Charles CHASSE, « L'opinion politique au Quartier latin (II) », *L'Opinion*, février 1909, 2<sup>e</sup> année, n° 6, p. 173-174. Sur l'absence d'antisémitisme parmi les normaliens durant les premières années du siècle, lire la lettre de Robert Hertz à sa sœur Fanny du 16 août 1902, cit. in Nicolas MARIOT, *Histoire d'un sacrifice. Robert, Alice et la guerre*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « L'univers historique », 2017, p. 149.

<sup>9</sup> Eugène MONTFORT, « Les tendances sociales, politiques et religieuses de la jeunesse française au XX<sup>e</sup> siècle », *La Revue*, 15 juin 1901, vol. XXXVI, n° 37, pp. 581-609. Les autres étudiants témoignant sont : Paul Dussoulier au nom de la Ligue démocratique des Écoles ; Henri Plommet, membre du comité du Cercle catholique des étudiants ; Jean Richot, président de la Solidarité universitaire (société d'aide aux étudiants) ; suivent des représentants choisis par Montfort de « la jeunesse politique » (dont Henri Bazire, président de l'Association catholique de la Jeunesse française et Georges Deherme, fondateur de la première université populaire) et de « la jeunesse littéraire » (dont Jacques Bainville, tout juste converti au maurrassisme). Montfort est alors un jeune littérateur, proche d'André Gide. En décembre 1900, il préside le Congrès de la jeunesse, auquel la plupart des témoins de son enquête ont participé. Ce congrès devait permettre de trouver un terrain de discussion entre jeunes intellectuels (quelques étudiants, beaucoup de jeunes littérateurs) engagés dans les deux camps adverses lors de l'affaire Dreyfus, cf. Julian WRIGHT, « After the Affair: The Congrès de la Jeunesse and Intellectual Reconciliation in 1900 », *French History*, décembre 2009, vol. 23, n° 4, pp. 491-516. Montfort crée la revue *Les Marges* en 1903 et est l'un des concepteurs du premier numéro de *la Nouvelle Revue française*. Des tensions entre eux conduisent Gide à rompre leurs relations et à publier la *NRF* sans lui. Il paraît donc assez éloigné du milieu étudiant. Voir : David J. KLEIN, « The Conflict Between André Gide and Eugène Montfort », *The French Review*, mars 1973, vol. XLVI, n° 4, pp. 730-738 et ID., « Eugène Montfort and Les Marges », *The French Review*, février 1975, vol. XLVIII, n° 3, pp. 580-588.

<sup>10</sup> Marc PIERROT, « Les troubles du Quartier latin », *Les Temps nouveaux*, 2 janvier 1909, 14<sup>e</sup> année, n° 36, p. 1. Marc Pierrot (1871-1950) fait ses études de médecine à Paris, lors desquelles il rejoint le groupe des ESRI dès décembre 1891. Il s'y engage activement, en devient le bibliothécaire-archiviste, puis fait partie du « noyau dur » anarchiste après la scission des collectivistes en 1893, et est élu secrétaire à partir de 1894. Il continue de partici-

il compte les membres du groupe des Étudiants socialistes révolutionnaires internationalistes, dont il a été membre durant ses études.

Comment expliquer que de nombreuses personnes traitent de l'intérêt politique des étudiants au cours des années 1900, ainsi que les différences entre l'Allemagne et la France ? La structuration du champ politique en partis clairement identifiés est bien plus avancée en Allemagne qu'en France. Du fait de l'influence grandissante et des victoires électorales des sociaux-démocrates réunis au sein de la *Sozialdemokratische Partei Deutschlands* (SPD) depuis 1890, année de la suspension des lois antisocialistes en vigueur depuis 1878, les partis libéraux et conservateurs connaissent une transformation de leur mode de fonctionnement et d'organisation après le tournant du siècle. Ce processus, le passage de partis de notables (*Honoratiorenparteien*) à des partis de masse (*Massenparteien*), en est encore à ses débuts en 1914. Néanmoins, la politique électorale est dominée par cinq partis : SPD, *Fortschrittliche Volkspartei* (alliance des partis libéraux de gauche en 1910), *Zentrum* (parti catholique), *Nationalliberale Partei* (libéraux de droite), *Deutschkonservative Partei*. En France, l'alliance des républicains allant des plus modérés aux plus radicaux est maintenue, peu ou prou, durant les trois premières décennies de la Troisième République, pour s'opposer aux monarchistes. Avec l'éloignement de la menace d'un coup d'État monarchiste, les républicains s'organisent de plus en plus selon leurs nuances : lors du bloc des gauches (1902-1906), les modérés siègent dans l'opposition, tandis que la gauche socialiste fait de même les années suivantes durant la « République radicale ». Ces divisions sont à l'origine de la création des premiers partis, Parti radical en 1901 et Section Française de l'Internationale Ouvrière en 1905, ou groupes politiques, comme l'Alliance démocratique (puis Parti républicain démocratique) ou la Fédération républicaine progressiste.

Ces processus constituent en soi une première explication du constat de l'intérêt porté à la politique par les étudiants : ces jeunes gens éduqués sont les meneurs intellectuels, scientifiques, administratifs, mais aussi politiques de demain. Il importe donc, pour eux, d'appréhender les transformations politiques en cours. Pour leurs contemporains, il s'agit de comprendre comment ils se positionnent par rapport à ces changements<sup>11</sup>. En France, ce phénomène peut être considéré comme relativement général, tandis qu'en Allemagne, comme

---

per aux activités du groupe jusqu'à sa disparition en 1902. Cf. Jean MAITRON, notice complétée par Guillaume DAVRANCHE, « PIERROT Marc », *Dictionnaire des anarchistes*, <http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/>.

<sup>11</sup> « Nous sommes à une époque où tout paraît se transformer. [...] Nous avons eu l'idée de demander à des jeunes gens – puisque c'est la jeunesse qui est le maître incontestable de demain – quel avenir ils nous ménagent ? » écrit ainsi la rédaction de *La Revue* en introduction à l'enquête d'Eugène MONTFORT, « Les tendances », *op. cit.*, note 1, p. 581. Montfort ne rédige pas d'introduction.

bien d'autres, il est plus ou moins prégnant selon l'organisation à laquelle l'étudiant appartient – plus fort pour les *VSt.* et *Freistudenten*, moins pour les *Corpsstudenten*.

Un autre facteur permet de renforcer cette hypothèse : parallèlement à ce renforcement de la structuration partisane du champ politique, des hommes politiques commencent à porter un intérêt de plus en plus marqué à « la jeunesse ». Pour certains courants, leur intérêt se porte plus spécifiquement sur les étudiants, en qui ils voient justement un vivier de recrutement de militants et de futurs cadres. Cela conduit à la création de groupes de jeunesse affiliés à certains partis ou organisations politiques, comme les *Verbände* nationalistes<sup>12</sup>.

Enfin, la diversité des formes de mobilisation entre les étudiants français et allemands au cours des dernières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle explique l'impression d'évolution radicale en Allemagne, tandis qu'elle est moins fortement et, plus généralement, moins exprimée en France. Les étudiants français se sont, au cours des années 1870 à 1900, mobilisés pour leurs études, pour et contre Boulanger ou Dreyfus. Durant ces décennies, seuls ou presque les *VSt.* cherchent à faire de l'agitation politique parmi les étudiants. En France, au début des années 1900, une manifestation lors de laquelle des étudiants tiennent des propos contre un ministre est devenue quelque chose de courant. Les policiers se contentent d'en relater la tenue dans leurs rapports, les journalistes dans leurs colonnes. En Allemagne, de tels propos sont impensables. Les étudiants seraient accusés de troubles contre le bon ordre académique et d'outrepasser la place qui est la leur. L'intérêt pour la politique doit se limiter à l'étude des grandes questions du temps et des programmes politiques. C'est uniquement lorsque les étudiants allemands veulent démontrer leur attachement à la nation qu'une plus grande permissivité est accordée par les membres des autorités universitaires. De ce point de vue, les hom-

---

<sup>12</sup> Cela vaut surtout en Allemagne, où la population augmente et est de plus en plus jeune : en 1910, 52,3 % de la population allemande a moins de 25 ans. Des travaux ont déjà été menés sur le sujet pour les deux pays, mais leur nombre est incomparable avec la richesse de l'historiographie sur l'après-1918. On se limitera ici à citer : Thomas NIPPERDEY, « Jugend und Politik um 1900 », in *Gesellschaft, Kultur, Theorie, op. cit.*, pp. 338-359 ; Jürgen REULECKE, « The battle for the young: mobilising young people in Wilhelmine Germany », in Mark ROSEMAN (dir.), *Generations in conflict. Youth revolt and generation formation in Germany 1770-1968*, Cambridge, Cambridge University Press, 1995, pp. 92-104 ; Gilbert KREBS, *Les avatars du juvénisme allemand, op. cit.* ; Gilles LE BEGUEC, « Jeunes et sages », *Recherches contemporaines*, 2000-2001, n° 6, pp. 157-175 ; Gilles LE BEGUEC et Cédric MELETTA, « Les jeunes modérés dans la vie politique française (1880-1965). Approche monographique et bibliographique », *Ibid.*, pp. 143-155 ; Nadine-Josette CHALINE *et al.*, « Jeunesse et mouvements de jeunesse en France aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Influence sur l'évolution de la société française. », in *La jeunesse et ses mouvements : influence sur l'évolution des sociétés aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Ed. du CNRS, 1992, pp. 95-122 ; Christine BOUNEAU, « Les jeunesses et les étudiants socialistes en France des années 1880 aux années 1960 : groupes politiques et/ou générationnels ? », *Histoire@Politique*, avril 2008, vol. 4, n° 1, [en ligne] ; Yolande COHEN, *Les jeunes, le socialisme et la guerre, op. cit.*, p. 121-166. Une analyse précoce de cet intérêt des membres des partis politiques pour la jeunesse en Allemagne : « Die Jugend und die öffentlichen Angelegenheiten », *Danziger Zeitung*, 24 octobre 1900. Cet intérêt pour « la jeunesse » trouve écho dans certaines organisations étudiantes. Par exemple, lorsque les *Akademische Blätter* du KVVDSt sont réorganisées en nouvelles rubriques thématiques en 1908, l'une d'elle est consacrée à la « *Jugendpflege* » (bien-être, protection, prévoyance pour la jeunesse), sujet qui avait commencé à être régulièrement traité les années précédentes.

mages à Bismarck de 1895 et 1898 marquent une première étape vers une expression politique plus affirmée. Cette politisation des étudiants, si elle est constatée par beaucoup, n'est pas pour autant approuvée par tous.

En effet, pour certains, cet intérêt pour la politique doit avoir des limites. Cela est particulièrement vrai en Allemagne, lors d'événements au potentiel conflictuel. Les *VDSter* de Berlin veulent organiser, en novembre 1901, un rassemblement de protestation contre le ministre britannique des Colonies, Joseph Chamberlain, qui a selon eux insulté l'armée allemande. Le recteur le leur interdit, car il refuse que les étudiants fassent de telles déclarations politiques. Les *alte Herren* du VDSSt interviennent et c'est en leur nom que la manifestation est organisée et peut avoir lieu. Le journaliste qui rapporte les faits se réjouit de l'intérêt grandissant des étudiants pour les questions nationales et sociales depuis deux décennies, mais rejette la situation dans les « pays latins » qu'il juge exagérée, « où les étudiants font du brouhaha aux ministres ou préfets de police mal vus ou manifestent contre des projets de loi »<sup>13</sup>. L'engagement politique des étudiants doit se faire pour la nation. Contrairement aux étudiants français, il reste impossible pour les étudiants allemands de critiquer publiquement le régime et ses représentants – à titre individuel comme au nom d'une organisation. Les mécontents doivent attendre d'obtenir leur diplôme pour exprimer publiquement une telle critique – et pour cela, éviter d'entreprendre une carrière de fonctionnaire, que ce soit dans l'administration ou l'enseignement.

En France, le rejet de la politique au sein des associations étudiantes reste fort. En 1911, Pierre Levasseur, doyen du Collège de France, déclare à un journaliste qui lui demande ce que devrait être, selon lui, une association d'étudiants, que celle-ci « doit être, avant tout, une association d'études ; les préoccupations politiques ne doivent pas y pénétrer<sup>14</sup> ». Il est vrai que, né en 1828, Levasseur appartient à l'ancienne génération. Pourtant, les membres des Associations corporatives utilisent également parfois l'argument politique pour attaquer leurs concurrentes. L'AGEP aurait laissé entrer la « politique néfaste<sup>15</sup> » en son sein affirme ainsi un membre du comité de l'ACMP. Par ces critiques, ils n'entendent pas (que) les luttes partisans idéologiques mais surtout la dépendance des AGE vis-à-vis du gouvernement.

---

<sup>13</sup> « [...] wo die Studenten mißliebigen Ministern oder Polizeipräsidenten Katzenmusiken bringen oder gegen Gesetzentwürfe demonstrieren ». « Die Kundgebung der Studentenschaft gegen Chamberlain », *Tägliche Rundschau* (Berlin), 7 novembre 1901. À l'inverse, à Greifswald étudiants et professeurs se réunissent ensemble pour dénoncer les attaques de Chamberlain et à Leipzig, c'est le recteur qui organise une assemblée pour que soit rédigée une protestation commune. Pour un résumé des assemblées de Berlin et de sept autres villes universitaires, cf. « Die akademischen Kundgebungen gegen die Beschimpfung der deutschen Kriegsehre durch den Minister Chamberlain », *AkBl*, 16 novembre 1901, Jg. 16, n° 16, pp. 251-254.

<sup>14</sup> « Au Quartier latin. Les corporatives », *Paris-Journal*, 26 mars 1911.

<sup>15</sup> Cit. in « Chez les étudiants. Notre enquête sur les associations d'étudiants », *L'Éclair*, 9 janvier 1903.

La transformation du champ politique, les changements internes aux organisations étudiantes et la création de nouvelles organisations expliquent la croyance des contemporains dans l'intérêt nouveau des étudiants pour la politique. Avant de s'intéresser à ces nouvelles organisations, un second thème contemporain de l'intérêt pour la politique doit être analysé. Il diffère là aussi entre les deux pays, mais renforce dans les deux cas l'idée de changement : l'étudiant moderne allemand, la nouvelle jeunesse française.

### **1. 1. 2. L'étudiant moderne allemand, la nouvelle jeunesse française**

En Allemagne, l'expression « étudiant moderne » commence à être régulièrement employée à partir de la seconde moitié de la décennie 1900 : « *moderner Student* » (l'individu), « *modernes Studententum* » (le phénomène), « *neudeutscher Student* » (le nouvel étudiant allemand) sont des termes utilisés aussi bien par les étudiants eux-mêmes que leurs professeurs ou des publicistes. Il n'est pas question de la jeunesse en général, mais bien uniquement de l'étudiant. En France au contraire, il peut s'agir, dans les publications de journalistes ou d'enquêteurs, des étudiants ou de la « jeunesse », souvent « éduquée » ou « intellectuelle ». Cela pourrait indiquer que, durant la dernière décennie avant la Première Guerre mondiale, le groupe des étudiants reste plus clairement délimité et plus hermétique aux autres groupes de jeunes gens en Allemagne qu'en France, qu'ils soient plus jeunes (lycéens) ou plus vieux (les fraîchement diplômés). Il ne faut cependant pas exagérer ce phénomène qui est renforcé par le fait qu'en Allemagne, les jeunes diplômés publient beaucoup dans les journaux des organisations étudiantes et ont tendance à encore s'assimiler au groupe des étudiants.

Au cours de la seconde moitié de la décennie 1900, l'idée de l'existence d'un étudiant allemand moderne, d'un être-étudiant et d'une manière de vivre étudiante modernes est, de la même manière que la croyance en un intérêt nouveau pour la politique, diffusée dans une multitude d'articles de journaux et autres publications, de discours d'étudiants et de professeurs. Le point de départ de cette idée est que les formes traditionnelles et folkloriques ne suffisent plus à décrire les étudiants du début du XX<sup>e</sup> siècle : « Livre des règles et fleuret, casquette et *Mensur*, en ces quelques termes s'épuisaient auparavant les représentations qu'avaient les cercles extérieurs des étudiants allemands. Mais cela a changé<sup>16</sup> » peut-on lire dans l'un des principaux quotidiens libéraux berlinois en 1905.

---

<sup>16</sup> « *Kommersbuch und Schläger, Cerevis und Mensur, in diesen wenigen Begriffen erschöpften sich früher die Vorstellungen, die außenstehende Kreise vom deutschen Studententum besaßen. Das ist aber nun anders geworden.* » « Der Kampf um den Berliner Studentenauschuß », *Berliner Börsen-Courier*, 26 juillet 1905.

En effet, l'affirmation par un nombre grandissant d'étudiants et d'étudiantes, ces dernières ne devant pas être oubliées ici, de pratiques et d'idées différentes voire opposées à celles des membres des *Verbindungen* élitistes, duellistes et portant des couleurs, sert de base commune aux témoignages de l'existence d'un mode de vie étudiant moderne. Les étudiants et étudiantes modernes luttent contre l'obligation de boire dans les corporations et prônent même parfois une abstinence totale ou partielle de consommation d'alcool et de tabac. Hermann Popert, juge d'instance et auteur d'un roman sur la vie étudiante attaquant féroce­ment les *Verbindungen* et qui a connu un grand succès, considère même la question de l'alcool comme essentielle. Dans une conférence prononcée à l'Université de Kiel en 1908, il affirme que tant que les étudiants dans leur ensemble n'auront pas réglé le problème de l'excès d'alcool, ils ne pourront pas regagner leur statut d'élite de la nation de demain<sup>17</sup>. Cette attention portée à leur santé conduit les étudiants et étudiantes modernes à être à la pointe du mouvement sportif étudiantin. Les étudiants et étudiantes modernes auraient également dépassé l'insouciance étudiantine des *Verbindungsstudenten* des décennies passées : le sérieux et le travail règnent. Ils et elles auraient conscience de l'importance de leur place dans la société et discutent et investissent en conséquence la « question sociale » et tous ses problèmes<sup>18</sup>. Pour Friedrich Depken, auteur en 1913 d'une étude sur la question, c'est également une foi dans le progrès et dans une humanité meilleure, et l'affirmation de l'individualisme – bien que l'esprit de groupe n'ait pas disparu –, qui caractérisent cet esprit moderne parmi les étudiants. Cela les conduirait à une plus grande tolérance et à un esprit démocratique. Cet esprit moderne ne concerne pas tous les étudiants et toutes les étudiantes, mais celles et ceux réunis dans des groupes progressistes comme la *Freistudentenschaft*. Ces étudiants et étudiantes modernes participent à l'université au mouvement général de réforme de la société, promu par les mouvements de jeunesse qui émergent au tournant du siècle<sup>19</sup>. D'autres cherchent égale-

<sup>17</sup> Hermann M. POPERT, *Was will unsere Zeit von der deutschen Studentenschaft? Vortrag gehalten in der großen Aula der Universität Kiel am 7. Februar 1908*, Jena, Verlag von Gustav Fischer, 1908. Son roman *Helmut Harringa* paraît en 1910. Selon un prospectus de l'éditeur de 1913 pour la sortie de la 24<sup>e</sup> édition, 110 000 exemplaires en auraient été vendus en deux ans et demi. En 1925, un nouveau bilan fait état de 310 000 exemplaires vendus (Sigrid BIAS-ENGELS, *Zwischen Wandervogel und Wissenschaft*, *op. cit.*, p. 35 ; Manfred STUDIER, *Der Corpsstudent*, *op. cit.*, p. 183). Popert évolue dans la sphère *völkisch* et ses inquiétudes sur l'alcool sont motivées par des questions raciales (Uwe PUSCHNER, *Die völkische Bewegung im wilhelminischen Kaiserreich. Sprache, Rasse, Religion*, Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 2001, p. 65, 110 et 170).

<sup>18</sup> Sur tous ces points, voir notamment : Erich SCHAE­DER, *Modernes Studententum*, *op. cit.* ; Friedrich DEPKEN, *Vom modernen Geist*, *op. cit.* Erich Schae­der (1861-1936) est à partir de 1899 professeur de théologie protestante et recteur durant l'année 1908/09 de l'Université de Kiel ; cf. sa notice dans le *Kieler Gelehrtenverzeichnis* : <http://gelehrtenverzeichnis.de/5fed92f6-2d7d-9ba4-2369-4d4c602d3bee>. À part le fait qu'il est l'auteur d'une thèse soutenue à l'Université de Heidelberg sur Sherlock Holmes et le roman policier anglais, nous n'avons retrouvé aucune information biographique sur Friedrich Depken.

<sup>19</sup> Sigrid BIAS-ENGELS, *Zwischen Wandervogel und Wissenschaft*, *op. cit.* ; Jürgen REULECKE, « Das Pathos der Jugend. Die Entdeckung des jugendlichen 'Selbst' und der 'Hohe Meißner' 1913 », in Detlev MARES et Dieter

ment à voir dans ce renouveau la promesse d'un futur meilleur : si les étudiants arrivent à dépasser leur esprit de caste, si profond à cause des divisions entre formes de corporation, par exemple grâce au sport qui pourrait mettre côte à côte *Burschenschafter* et *Corpsstudenten*, alors la nation allemande de demain pourrait enfin être véritablement unifiée<sup>20</sup>.

Les *Freistudenten* cherchent à se placer à la tête de ce courant moderne, tandis que les *VdSt.er* essayent de profiter de ces transformations pour rééquilibrer la hiérarchie au sein de l'espace des organisations étudiantes et pour mettre fin à la domination des corporations portant des couleurs. Il ne faut ni surestimer, ni sous-estimer cette demande de réforme et de changement d'une large part des étudiants et étudiantes, qui conduit les *Burschenschafter* et même les *Corpsstudenten* à devoir se positionner, au plus tard après 1910, face à ce discours moderniste, voire à l'adopter en partie – tout comme ils ont en partie adopté le sport<sup>21</sup>.

En France, aucune rhétorique de la modernité systématique n'est développée. Il est bien question de la « jeunesse moderne<sup>22</sup> », une motion votée lors du congrès international de Marseille en 1906 évoque les « aspirations modernes<sup>23</sup> » des étudiants, et certains parlent bien « des étudiants modernes » ou de « l'étudiant moderne »<sup>24</sup>. Néanmoins, cette expression revient extrêmement rarement, et aussi bien dans un discours du secrétaire de la section de médecine de la SGE de Nancy en 1913 que dans l'entrée « Étudiant » rédigée par Henry Bérenger pour *la Grande encyclopédie* dès 1892.

À l'inverse, à partir de 1900, des enquêtes sont publiées, dont nous n'avons pas retrouvé d'équivalent en Allemagne. Parmi elles, on peut mentionner celles déjà citées d'Eugène Montfort et de Charles Chassé, mais surtout celle d'Agathon, alias Henri Massis et Alfred de Tarde, parue dans *L'Opinion* en 1912, puis en volume l'année suivante. Dans ces trois enquêtes, la rédaction du journal ou les auteurs eux-mêmes décident d'ouvrir leur propos sur le registre de la nouveauté, de la transformation : « Il y a quelque chose de nouveau dans

---

SCHOTT (dirs.), *Das Jahr 1913: Aufbrüche und Krisenwahrnehmungen am Vorabend des Ersten Weltkriegs*, Bielefeld, Transcript Verlag, coll. « Histoire », n° 65, 2014, pp. 25-46.

<sup>20</sup> Walter TRÖGE, « Studenten von heute », *Der Kunstwart und Kulturwart*, janvier 1914, Jg. 27, n° 7, pp. 73-75.

<sup>21</sup> Sur ces questions, voir par exemple : Wilhelm OHR, « Die Zukunft der Freistudentenbewegung », *Freistudentische Rundschau*, 30 octobre 1908, Jg. 10, n° 17/18, pp. 249-251 ; Ludwig BERGSTRÄBER, « Der neudeutsche Student », *AkBl*, 16 mai 1908, Jg. 23, n° 4, pp. 53-54 ; Erwin ANDERS, « Der neudeutsche Student », *Ibid.*, 1<sup>er</sup> juin 1908, n° 5, pp. 71-72 ; Karl MABMANN, « Die Vereine Deutscher Studenten als Träger eines neuzeitlichen deutschen Studententums », *Ibid.*, 1<sup>er</sup> février 1913, Jg. 27, n° 21, pp. 343-345, 16 février 1913, n° 22, pp. 361-363 et 1<sup>er</sup> mars 1913, n° 23, pp. 377-381 ; Dr. WIRTH, « Burschenschaft und Politik », *BBl*, 1<sup>er</sup> avril 1912, Jg. 26, n° 1, pp. 3-6 ; Burkhard THURN, « Die Zukunft der Korps », *DtCz*, 15 décembre 1913, Jg. 30, n° 362, pp. 438-440 ; SCHMIDT, « Modernisierung? Zur Antwort », *Ibid.*, 15 janvier 1914, n° 364, pp. 534-537.

<sup>22</sup> Lucien LEDUC, « La Jeunesse intellectuelle et le dernier roman de M. Henry Bérenger », *L'UdP*, novembre 1897, 12<sup>e</sup> année, n° 84, p. 5 ; Paul TISSIER, « Préface », in ASSOCIATION GENERALE DES ÉTUDIANTS DE PARIS, *Discours aux étudiants*, op. cit., p. VII.

<sup>23</sup> Cit. in Émile RAOUST, « Le Congrès international des Étudiants », *LU*, décembre 1906, 3<sup>e</sup> année, n° 8, p. 157.

<sup>24</sup> Cit. in Antonin BERGERET et Roger WEISS, *La Section de Médecine de la Société Générale des Étudiants de Nancy durant l'année scolaire 1912-1913*, Nancy, 1913, p. 29 ; Henry BERENGER, « Étudiant », op. cit., p. 706.

la jeunesse', tel est le sentiment unanime. L'attitude courageuse des jeunes gens qui entrent aujourd'hui dans la vie a frappé tous leurs aînés<sup>25</sup> » écrivent par exemple Massis et Tarde.

La deuxième enquête de Massis et Tarde, après leur violente attaque contre « l'esprit de la nouvelle Sorbonne », porte sur les jeunes gens du début des années 1910. Cette étude a été interprétée *a posteriori* comme un témoignage exceptionnel sur la France d'avant-guerre, sur une jeunesse prête à se sacrifier pour la patrie, ce qu'elle dû faire à peine un an après la publication de l'ouvrage. Les célèbres conversions au catholicisme et au nationalisme de Charles Péguy et d'Ernest Psichari (petit-fils d'Ernest Renan), l'influence grandissante de l'Action française, le vote de la loi de Trois ans, sont autant de phénomènes réinterprétés comme des signes avant-coureurs de la guerre à venir, phénomènes qui auraient été compris et synthétisés par les auteurs. Comme l'écrit Jean-Jacques Becker : « Sans la guerre, ce livre serait sans doute tombé dans l'oubli. Avec la guerre, il est devenu une sorte de borne de l'histoire, un point fixe<sup>26</sup> ». Becker s'attache, dans une présentation de l'ouvrage, à en nuancer les conclusions et à montrer les biais de l'enquête<sup>27</sup>. Quel est alors l'intérêt d'aborder à nouveau les *Jeunes gens d'aujourd'hui* ? Plusieurs historiens et politistes ont montré que l'échantillon d'étude des deux auteurs était très restreint, portant sur une infime partie des étudiants et littérateurs parisiens, et en aucun cas généralisable à l'ensemble de la jeunesse française (même éduquée), contrairement à ce qui est sous-entendu dans l'enquête. Toutefois, ils se sont limités à ce constat<sup>28</sup>. Au contraire, les historiens et historiennes des étudiants mentionnent souvent l'enquête d'Agathon et parlent même parfois de « génération Agathon<sup>29</sup> »,

---

<sup>25</sup> AGATHON [Henri MASSIS et Alfred DE TARDE], *Les jeunes gens d'aujourd'hui*, présenté par Jean-Jacques BECKER, Paris, Imprimerie nationale, coll. « Acteurs de l'Histoire », 1995 (1913), p. 49. Nous citerons uniquement cette réédition. La 11<sup>e</sup> édition est publiée en 1919 avec une préface inédite des auteurs, qui ne figure pas dans la réédition de 1995. Elle est disponible sur Gallica : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5729391w>. Ils y regrettent presque d'avoir publié ce livre « tout pénétré du pressentiment de la guerre » (p. a).

<sup>26</sup> Jean-Jacques BECKER, « Présentation », in *Ibid.*, p. 7.

<sup>27</sup> « Leur échantillon est, non seulement limité, mais très sélectionné. Les jeunes gens qu'ils ont interrogés sont ceux qui acceptaient de venir les voir à la *Ligue pour la culture française* dont les sympathies politiques étaient clairement établies. [...] En grossissant à peine le trait, il n'y a pas lieu de s'étonner, comme le font les auteurs naïvement ou avec une certaine hypocrisie, que leur échantillon étant bel et bien formé de jeunes maurassiens, leurs réponses soient maurassiennes... ! » (*Ibid.*, p. 14). Et, à propos des « témoignages » de réaction à l'enquête publiés dans le volume, il ajoute : « Ils ne risquaient guère d'être gravement contredits car dans leur immense majorité ces témoins appartenaient au même courant d'opinion qu'eux mêmes » (*Ibid.*, p. 29). Lorsque Massis et Tarde n'arrivent pas à trouver un témoin convaincant, ils n'hésitent pas à faire parler des collectifs imaginaires, par exemple : « Interrogeons ces étudiants qui sortent de l'Université. Voici ce qu'ils nous disent » (AGATHON, *Les jeunes gens d'aujourd'hui*, *op. cit.*, p. 95).

<sup>28</sup> Par exemple Philippe BENETON, « La génération de 1912-1914. Image, mythe et réalité ? », *Revue française de science politique*, 1971, vol. 21, n° 5, pp. 981-1009. Il cite (p. 999) le journaliste Emmanuel Berl (1892-1976), qui dans son ouvrage *A contretemps* de 1969 écrit : « Les auteurs m'ont interrogé, moi aussi. Ma réponse ne leur convenait pas, ils n'en ont donc fait aucun état. », confirmant la non-représentativité des jeunes gens s'exprimant dans l'ouvrage de Massis et Tarde.

<sup>29</sup> L'expression vient de J.-F. Sirinelli dans Pascal ORY et Jean-François SIRINELLI, *Les intellectuels en France de l'affaire Dreyfus à nos jours*, 2<sup>e</sup> éd. mise à jour, Paris, Armand Colin, coll. « U Histoire », 1992 (1986),

mais n'en proposent pas d'analyse critique, voire même en prennent les résultats pour argent comptant<sup>30</sup>. Paul Cohen a confronté les conclusions de Tarde et Massis à une enquête empirique, mais sur la base d'un échantillon très réduit et spécifique, les élèves catholiques de l'École normale supérieure<sup>31</sup>.

Henri Massis et Alfred de Tarde, nés respectivement en 1886 et 1880, justifient leur enquête par un ensemble de changements qu'ils entendent démontrer, ce qui les conduit à « esquisser les traits des meilleurs et décrire *le type nouveau de la jeune élite tuelle*<sup>32</sup> ». Ils opposent cette « jeunesse » de 1910 à « la jeunesse » de 1890, mais n'en définissent jamais les contours objectivement<sup>33</sup>. En 1910, les jeunes gens auraient « le goût de l'action », pratiqueraient le sport et les voyages. Cette effervescence prendrait le pas sur l'intellectualisme, que certains dénigraient même : « consciemment ou d'instinct, elle [la nouvelle génération] est anti-intellectualiste<sup>34</sup> ». Lié à cela, ils auraient abandonné pacifisme et antipatriotisme, que Massis et Tarde assimilent l'un à l'autre, et retrouvé « la foi patriotique », s'émerveillant pour l'héroïsme et l'armée. Cela les conduirait à un sens moral plus élevé, à mener une vie suivant des « figures exemplaires » et à rechercher la morale jusque dans les œuvres d'art. Cette bonne moralité serait en partie portée par une « renaissance catholique », à laquelle serait corrélé un déclin du positivisme, illustré par le succès d'Henri Bergson. Au sein de l'École normale supérieure, bastion de la libre-pensée et de l'anticléricisme dreyfusard, désormais quarante élèves, soit près d'un tiers, seraient catholiques pratiquants<sup>35</sup>. Enfin, loin de l'utopisme de la fin du siècle précédent, et conséquence

---

p. 57-58 ; reprise par exemple par Olivier DARD, « Les étudiants nationalistes : mouvements, figures, postérités », in Jean-Philippe LEGOIS *et al.* (dirs.), *Cent ans de mouvements étudiants*, *op. cit.*, p. 169.

<sup>30</sup> Phyllis H. STOCK, « Students versus the University in Pre-World War Paris », *op. cit.*

<sup>31</sup> Paul COHEN, « Les élèves catholiques de l'École Normale Supérieure (1906-1914) », *Cahiers d'histoire*, 1984, vol. XXIX, n° 1, pp. 33-46 ; ID., « Heroes and Dilettantes: The Action française, Le Sillon, and the Generation of 1905-14 », *French Historical Studies*, automne 1988, vol. 15, n° 4, pp. 673-687.

<sup>32</sup> AGATHON, *Les jeunes gens d'aujourd'hui*, *op. cit.*, p. 50. Souligné dans le texte.

<sup>33</sup> Pour une critique de la catégorie de « la jeunesse », cf. Pierre BOURDIEU, « La 'jeunesse' n'est qu'un mot. Entretien avec Anne-Marie Métaillé (1978) », in *Questions de sociologie*, 2<sup>e</sup> éd., Paris, Les Éditions de Minuit, coll. « Reprise », 2002 (1984), pp. 143-154 ; sur l'utilisation de la notion de jeunesse dans les organisations politiques, cf. le bref aperçu de Lucie BARGEL, « 'La jeunesse qui bouge a changé de camp !' Des usages partisans de la catégorie 'jeunesse' », *Mouvements*, 2009, n° 59, pp. 83-89.

<sup>34</sup> AGATHON, Henri MASSIS et Alfred DE TARDE, *Les jeunes gens d'aujourd'hui*, *op. cit.*, p. 67.

<sup>35</sup> Paul COHEN, « Les élèves catholiques », *op. cit.* ne remet pas entièrement en cause l'idée d'un développement du catholicisme chez les normaliens. Cependant, il considère que le Sillon a beaucoup plus d'influence parmi eux que l'Action française, qui reste « négligeable », bien que les « talas » (normaliens catholiques) des promotions 1910-1913 soient « nettement plus conservateurs que leurs prédécesseurs ». Cohen ne dit pas si ce conservatisme s'exprime déjà durant les années d'études des normaliens. Le témoignage d'Henri Hoppenot (1891-1978), licencié en lettres et en droit et élève de l'École libre des sciences politiques vient confirmer cette influence du Sillon, au-delà des murs de la rue d'Ulm : « Catholique croyant et pratiquant, j'applaudis à cette renaissance du catholicisme que vous signalez. Je crois que vous n'y faites pas assez considérable la part du Sillon. » (AGATHON, *Les jeunes gens d'aujourd'hui*, *op. cit.*, p. 183 et note 19, p. 281 pour une courte présentation biographique). Rappelons ici que le Sillon est un mouvement du catholicisme social, créé en 1894 sur la base de

des changements précédemment énoncés, la jeunesse de 1910 serait caractérisée par un « réalisme politique » qui, si elle est encore républicaine, la porterait vers le désir d'ordre, garanti par un chef fort : « le régime parlementaire actuel est en défaveur ». Alors que les deux auteurs affirment en une phrase définitive que vers 1895, « la jeunesse intellectuelle, formée par l'idéalisme universitaire et une culture cosmopolite, aurait été tout entière gagnée au socialisme international », c'est désormais vers « la nation » que se tournerait la jeunesse estudiantine : « c'est du point de vue français qu'elle aborde la question politique »<sup>36</sup>, sans que les maurrassiens de l'Action française arrivent à imposer l'idée monarchique parmi elle.

On devine en creux le portrait extrêmement négatif que Massis et Tarde font de leurs aînés, porteurs de « *l'idéologie de la défaite* » et amoindris par « l'inutilité d'agir, le dégoût de la vie »<sup>37</sup>. En 1890, deux observateurs de la jeunesse studieuse (parisienne) font un portrait très différent des étudiants. Melchior de Vogüé souligne qu'il « est très difficile de deviner comment ces jeunes hommes forment leurs idées », ce qui témoigne de la diversité des opinions et qu'aucun chef de file ou maître à penser ne se distingue. Il s'agit du seul point allant dans le même sens qu'Agathon, qui insiste sur le renouveau du « culte des grands hommes ». Vogüé met en relief deux éléments. Les étudiants « n'éprouve[nt] pas le besoin de changer le gouvernement », mais n'ont de ce fait guère d'opinions politiques marquées. Cependant, ils « commencent à s'inquiéter des problèmes sociaux ». Résumant ce que des étudiants lui auraient affirmé sur eux et leurs camarades, Vogüé rapporte leur parole : « Au moment grave où nous sommes, nous ne concevons plus une pensée qui ne se traduit pas en action, en action sur le plus grand nombre d'hommes possible »<sup>38</sup>. Ces propos sont invérifiables, mais auraient pu figurer dans l'enquête d'Agathon deux décennies plus tard. Ernest Lavisse lui aussi insiste sur la diversité des idées et des chemins qu'emprunte « la jeunesse » qui monte, mais souligne la détermination de nombre d'étudiants prêts à l'action et professe sa foi en eux<sup>39</sup>.

Nous reviendrons à l'analyse critique de l'enquête d'Agathon plus bas. La première conclusion à en tirer est que la nouvelle politisation des étudiants (ou de la jeunesse éduquée)

---

l'encyclique *Rerum Novarum* du pape Léon XIII (1891) afin de permettre le ralliement des catholiques à la République. Son meneur le plus actif et durable est Marc Sangnier (1873-1950).

<sup>36</sup> AGATHON, *Les jeunes gens d'aujourd'hui*, *op. cit.*, p. 125. La crise du parlementarisme était déjà relevée par Charles CHASSE, « L'opinion politique au Quartier latin (III) », *L'Opinion*, février 1909, 2<sup>e</sup> année, n° 7, p. 208. Trois lettres, plus ou moins critiques envers cette conclusion modérée concernant l'Action française sont publiées dans les témoignages du dossier « Après l'enquête », cf. AGATHON, *Les jeunes gens d'aujourd'hui*, *op. cit.*, p. 226-236. En 1912/13, Massis et Tarde ne sont pas maurrassiens. Massis adhère à l'Action française immédiatement après la guerre, Tarde jamais.

<sup>37</sup> *Ibid.*, p. 56 et p. 60. Souligné dans le texte. Pour cela, ils se basent exclusivement sur un article de Remy de Gourmont, « Le joujou patriotisme » de 1891. Cf. Jean-Jacques BECKER, « Présentation », *op. cit.*, p. 16-21.

<sup>38</sup> Eugène Melchior DE VOGÜE, « Ceux qui ont vingt ans », *Journal des Débats politiques et littéraires*, 1<sup>er</sup> janvier 1890, pp. 1-2.

<sup>39</sup> Ernest LAVISSE, « La génération de 1890 », *Journal des Débats politiques et littéraires*, 19 avril 1890, p. 3.

français est intégrée, à l'instar de celle de « l'étudiant moderne » allemand, dans une toile complexe de transformation de leurs idéaux et valeurs. L'esprit moderne ne concerne pas tous les étudiants et étudiantes allemands. De même, le choix problématique de l'échantillon de témoins par Massis et Tarde nous permet d'introduire une nouvelle question : qui était véritablement concerné par ce nouvel intérêt pour la politique, par cette nouvelle politisation ?

## **1. 2. Une politisation partagée ?**

En 1912, Karl Maßmann, un *VDSter* berlinois, étudiant en droit et fin observateur engagé de la vie étudiante allemande, constate que, depuis quelques années il est de plus en plus question dans les journaux étudiants de sujets politiques et nationaux, dépassant largement le cadre restreint de la vie interne des fédérations nationales et des corporations qui y sont affiliées. Maßmann explique cela par la multitude de questions et de problèmes qui traverse alors les étudiants. Il participe en cela au constat général de l'intérêt nouveau des étudiants pour la politique<sup>40</sup>. Maßmann ne traite que de l'Allemagne. Pourtant, en partant de son interprétation et en la dépassant, nous souhaiterions proposer une explication valant tant pour l'Allemagne que pour la France. Les questions qu'évoque Maßmann n'existent pas pour elles-mêmes, mais sont portées et imposées dans le débat par des étudiants associés dans une multitude d'organisations. De nouvelles organisations, avec leurs revendications, idéologies et pratiques propres, tendent à la multiplication des oppositions entre étudiants. L'augmentation du nombre d'organisations conduit à une politisation d'un nombre grandissant de questions. Parallèlement, des étudiants peuvent s'associer sur des bases ouvertement politiques, ce qui renforce à la fois les rivalités entre organisations et le rôle du politique dans ces concurrences. Nous voudrions montrer que ce processus se retrouve en Allemagne et en France. Cependant, les modalités de son développement diffèrent pour des raisons que nous détaillerons.

### ***1. 2. 1. Nouvelles organisations et multiplication des objectifs en Allemagne***

Après 1900, de nouvelles formes d'organisations étudiantes sont créées et leur nombre augmente rapidement. Les membres de ces nouvelles organisations se donnent des objectifs nouveaux et plus diversifiés et contribuent à l'augmentation du nombre de thématiques concurrentielles. Parmi l'ensemble des nouvelles organisations étudiantes allemandes créées

---

<sup>40</sup> Karl MABMANN, « Aus studentischen Zeitschriften », *AkBl*, 16 juin 1912, Jg. 27, n° 6, pp. 85-87. Nous revenons plus bas sur Maßmann.

après la *Freistudentenschaft*, deux groupes doivent être particulièrement signalés : celles qui se rattachent au moins en partie au mouvement de jeunesse et les organisations politiques.

À partir du début du XX<sup>e</sup> siècle, l'histoire des étudiants allemands, du moins des plus avant-gardistes d'entre eux, croise celle des mouvements de jeunesse bourgeois. Retour à la nature, développement corporel par la marche, abstinence de consommation d'alcool et de tabac, développement d'un sentiment de groupe, sont certains des principes et objectifs du *Wandervogel*, dont le premier groupe est fondé dans la banlieue de Berlin en 1895/96, ou du *Bund deutscher Wanderer* (1905). Sigrid Bias-Engels a montré la place et le rôle spécifiques des étudiants et de leurs organisations dans ces mouvements de réforme et d'émancipation<sup>41</sup>. À côté de la *Freistudentenschaft*, de nombreuses organisations sont fondées, comme les associations d'étudiants abstinentes qui se regroupent en une fédération, le *Deutscher Bund abstinenter Studenten* (DBaS) en 1902 et les *Freischaren* (Corps francs).

Les *Freischaren* sont constituées comme des corporations. Leurs fondateurs reprennent largement les objectifs et principes du *Wandervogel* : développement du sentiment de groupe et de l'individu, éducation physique et intellectuelle, retour à la nature, abstinence d'alcool et de tabac, parfois végétarisme. Pour cela, la randonnée joue un rôle central. Leurs membres s'investissent dans la vie étudiante et universitaire, souvent aux côtés de la *Freistudentenschaft*, pour promouvoir les idées de réformes et de liberté et s'opposer aux *Verbindungen*. Les *Freischaren* s'unissent rapidement en une fédération nationale. La première *Freischar* est fondée par Knud Ahlborn et Hans Harbeck à Göttingen en 1907, la *Deutsche Akademische Freischar* (DAF) dès 1908. Certaines *Freischaren* acceptent les femmes comme membres de plein droit. La DAF compte 30 membres en 1909 contre 227 en mai 1913. Malgré ce recrutement restreint, c'est la forme de corporation réformatrice qui a eu le plus d'influence à l'université. Lors du dernier congrès national avant la guerre, la DAF compte quatorze groupes locaux dans dix universités (il y en a deux à Iéna et quatre à Munich).

D'autres corporations réformatrices sont créées, mais n'ont pas l'importance des *Freischaren*, ou uniquement au niveau local, comme la *Akademische Vereinigung* de Marbourg ou la *Akademische Gemeinschaft* de Heidelberg. La transformation d'une *Reformburschenschaft* de l'*Allgemeiner Deutscher Burschenbund* en une *Freischar* fin 1913, la *Vandalia* de Iéna, témoigne de l'attractivité de la DAF. Les *Jugendbewegten* (nom donné aux membres des

---

<sup>41</sup> Sur tout ce qui suit : Sigrid BIAS-ENGELS, *Zwischen Wandervogel und Wissenschaft*, op. cit. ; Werner KINDT (dir.), *Die Wandervogelzeit. Quellenschriften zur deutschen Jugendbewegung 1896-1919*, Düsseldorf, Köln, Diederichs, coll. « Dokumentation der Jugendbewegung », n° 2, 1968, p. 384-483. Dans cet ouvrage, on trouvera une courte présentation des groupes étudiants réformatrices, une chronologie des créations, fusions, etc., et la reproduction de nombreuses sources documentaires.

groupes du mouvement de jeunesse) devenus étudiants ne se limitent pas à fonder de nouvelles corporations. Certains décident de s'investir dans la *Freistudentenschaft*. C'est par exemple le cas de Walter Benjamin et de quelques-uns de ses proches, qui forment autour du pédagogue réformateur Gustav Wyneken le courant radical du mouvement de jeunesse<sup>42</sup>.

En plus de ces organisations réformistes engagées dans la politique étudiante, de véritables organisations politiques sont constituées. Après la campagne étudiante anticatholique de 1904/05, des étudiants fondent le *Akademischer Bismarckbund* en 1907, pour étudier et lutter contre l'ultramontanisme à l'université et dans la société allemande. En 1913, ses dirigeants revendiquent dix groupes locaux et plus de 1 000 membres<sup>43</sup>. La même année est créé le *Freibund*, dont les membres se donnent pour but officiel de discuter de toutes les questions scientifiques, sociales et politiques du temps et de s'éduquer politiquement pour développer leur sens de la liberté. Derrière ces principes larges se trouvent en fait des étudiants libéraux de gauche (*freisinnige*)<sup>44</sup>. En décembre 1909, le *Deutschvölkischer Studentenverband* (DvSv) est constitué à Berlin par 33 étudiants. Il a pour but affiché de développer l'esprit allemand à l'université et de diminuer l'opposition entre incorporés et non-incorporés. Là encore, ces dispositions vagues cachent mal le fait que cette organisation est pleinement insérée dans le mouvement *völkisch*. Une disposition excluant les étudiants juifs est rapidement adoptée. Des tensions internes empêchent son développement et le DvSv est dissout à la fin de l'été 1913, alors qu'il ne comptait plus que 16 membres. Des associations similaires sont fondées au moins à Leipzig et Breslau<sup>45</sup>. Ces trois nouvelles formes d'organisation ont une structure relativement similaire : des membres de corporations et des étudiants non-incorporés peuvent y appartenir. Le *Bismarckbund* et le *Freibund* sont des groupements nationaux d'associations locales. Ces associations ne sont créées que progressivement dans les différentes universités et ont parfois une existence éphémère. Néanmoins, la fondation par des étudiants

---

<sup>42</sup> Erdmut WIZISLA, « 'Die Hochschule ist eben der Ort nicht, zu studieren.' Walter Benjamin in der freistudentischen Bewegung », *Wissenschaftliche Zeitschrift der Humboldt-Universität zu Berlin*, février 1987, vol. 36, n° 7, pp. 616-623.

<sup>43</sup> Cf. le dossier du groupe local de Fribourg : UAF, B 1/2665 « Bismarckbund », 1907-1914 ; lettre de Heck du *Badisches Ministerium des Großherzoglichen Hauses und der auswärtigen Angelegenheiten* au *Kultusministerium* prussien, 13 août 1907, circulaire du ministre aux recteurs, 3 septembre 1907 et réponses, GStA PK, I. HA Rep. 76 V<sup>a</sup> Sekt. 1 Tit. XII Nr. 25 Bd. 4 « Studentische bzw. akademische Vereine », 1907-1927 ; « Akademischer Bismarckbund », *AMH*, 26 avril 1913, Sommer 1913, n° 2, p. 21.

<sup>44</sup> Wilhelm OHR, « Die da hinter uns kommen », *Freistudentische Rundschau*, 25 janvier 1908, Jg. 10, n° 1, pp. 2-3 et 10 février 1908, n° 2, pp. 17-19 ; lettres et circulaire citées tirées de GStA PK, I. HA Rep. 76 V<sup>a</sup> Sekt. 1 Tit. XII Nr. 25 Bd. 4.

<sup>45</sup> Le DvSv de Berlin est suivi par le *Deutschvölkischer Akademikerverband* après sa dissolution et est reconstitué en juin 1915. Le nom de l'organisation de Breslau est *Schlesischer Verband deutschvölkischer Akademiker*, tandis que les étudiants de Leipzig reprennent le nom *Deutschvölkischer Studentenverband*. Cf. le dossier UAHB, R/S 814, « Deutsch-völkischer Studentenverband », 1909-1916. Voir aussi Uwe PUSCHNER, *Die völkische Bewegung*, *op. cit.*, p. 51, 53 et 69.

d'organisations se donnant explicitement des buts politiques, même s'il ne s'agit pas ici de s'engager dans la lutte électorale, et peut-être encore plus leur autorisation par les autorités académiques, marquent une évolution notable par rapport aux décennies précédentes. Ces nouvelles associations politisées peuvent conduire à des conflits au sein d'autres organisations. Par exemple, la *Freistudentenschaft* de Berlin voit un membre du DvSv et un autre du *Freibund* s'opposer pour l'élection à la présidence pour le semestre d'hiver 1911/12<sup>46</sup>.

Les années 1900 sont également celles de la création ou du développement d'autres formes d'organisations étudiantes sur lesquelles nous ne pouvons revenir ici, comme les organisations d'étudiantes, les corporations d'étudiants juifs et les organisations sportives. Une différence majeure avec la France doit être notée en conclusion. Quelques organisations corporatives scientifiques comme des *Klinikerschaften* (étudiants en médecine durant leurs semestres d'études en clinique) ou *Chemikerschaften* (étudiants en chimie et pharmacie) sont créées durant les années 1900. Cependant, à l'exception de la « *Ausländerfrage* », les questions corporatives ne sont pas prises en charge et politisées par les étudiants allemands. De même, *Freistudentenschaften* et *wissenschaftliche Vereine* participent au nom de l'idéal de la *Bildung* au développement intellectuel de leurs membres, en organisant des conférences scientifiques. Leurs membres ne les utilisent en revanche pas comme des structures pouvant leur servir à porter des revendications auprès des pouvoirs publics pour la réforme de leurs études. C'est là une différence considérable avec la France, où les Associations corporatives sont fondées et connaissent un développement rapide durant cette décennie.

La politique s'impose donc de plus en plus à l'ensemble des organisations étudiantes. Cela est particulièrement visible dans les discussions par articles interposés au sein des organes des fédérations nationales des *Verbindungen*, où les questions politiques, sociales et nationales sont de plus en plus ouvertement et régulièrement abordées. Certains étudiants prennent conscience que l'intérêt pour la politique devient progressivement un argument de classement entre organisations. Par exemple, en 1910, un *Burschenschaftler* étudiant répond vivement à la critique selon laquelle les *Burschenschaften*, comme toutes les corporations, ne seraient pas ou très peu intéressées par les questions politiques, en décalage avec le développement des années précédentes. Il refuse catégoriquement cette critique en mettant en avant l'action des *Burschenschaften* dans ce domaine et regrette le peu d'écho qu'elle trouve dans la presse. Il conclut en appelant à s'investir au sein du *Bismarckbund* – la rédaction des *Burschenschaftliche Blätter* met alors immédiatement en garde face à l'activisme et à la *Parteipo-*

---

<sup>46</sup> « Protokoll der Allgemeinen Nichtinkorporierten-Versammlung vom 18. Juli 1911 », manuscrit, UAHB, R/S 748.

*litik*<sup>47</sup>. Ce phénomène n'en est qu'à ses prémices avant la guerre. Le développement d'organisations politiques d'étudiants est beaucoup plus avancé en France.

### **1. 2. 2. Développement des organisations politiques en France**

L'affaire Dreyfus constitue un moment exceptionnel pour de nombreux étudiants, lors duquel des organisations républicaines ou nationalistes sont fondées dans beaucoup de villes universitaires. Elles ne survivent généralement pas au tournant du siècle, mais cette effervescence a rendu possible la politisation plus affirmée des étudiants des cohortes suivantes. Des questions de divers ordres concernant les étudiants, comme les études médicales ou le service militaire, forment le cadre dans lequel cette politisation peut s'exprimer. Cependant, cela ne suffit pas à certains étudiants, qui cherchent à s'engager plus directement en politique. C'est à Paris que l'on recense le plus d'organisations, à la stabilité et l'importance très variables.

La première association républicaine fondée après 1900 est l'Union des Étudiants républicains (UER), constituée en mars 1901. C'est avec les élections législatives de 1902 que ses membres débute véritablement leur travail de propagande. À l'avant-veille du premier tour, ils publient une déclaration aux électeurs, dans laquelle ils appellent à la mobilisation contre « l'assaut le plus formidable tenté depuis trente ans contre notre République<sup>48</sup> ». Après le succès électoral et la constitution du bloc des gauches, les membres de l'UER mènent une campagne anticléricale et diffusent une pétition pour l'abrogation de la loi Falloux sur la liberté de l'enseignement, qui aurait recueillie selon eux plus de 6 500 signatures. En octobre 1902, elle compte en province trois sections, un comité affilié et trois groupes adhérents, tous représentés au congrès radical et radical-socialiste<sup>49</sup>. L'UER, du moins à Paris, semble disparaître au cours de l'année 1904. L'attitude combative de ses membres tranche avec les organisations d'étudiants républicains créées par la suite, pour la défense de la République face aux menées antirépublicaines bonapartistes et surtout monarchistes. C'est par exemple parce que la majorité des élèves de l'École libre des sciences politiques serait « réactionnaire » que des étudiants républicains fonde début 1910 une association. Elle compte 37 membres actifs en

---

<sup>47</sup> Walter SEHRING, « Freibund, Burschenschaft, Akademischer Bismarckbund », *BBl.*, 1<sup>er</sup> décembre 1910, Jg. 25, n° 5, pp. 112-113. Sehring est étudiant en histoire et membre de la Germania de Marbourg.

<sup>48</sup> Appel, dont la richesse mériterait une analyse plus détaillée, signé par douze étudiants et publié dans « Union des étudiants républicains de France », *Le XIX<sup>e</sup> siècle*, 25 avril 1902. Un deuxième appel est publié entre les deux tours : « Appel des étudiants républicains », *Le XIX<sup>e</sup> siècle*, 8 mai 1902. Voir aussi : « Appel aux étudiants », *Le Radical*, 22 mars 1901.

<sup>49</sup> « Le congrès de l'enseignement », *Le XIX<sup>e</sup> siècle*, 27 septembre 1902 : « plus de 4 000 instituteurs et institutrices, d'environ 1 500 étudiants et d'un millier de professeurs de l'enseignement secondaire et supérieurs » ; « Congrès radical-socialiste », *Le XIX<sup>e</sup> siècle*, 10 octobre 1902. Sections : Poitiers, Toulouse, Marseille, comité : Dijon, groupes : Bordeaux, Caen, Nancy.

novembre 1911, dont la plupart paraissent avoir des sympathies radicales et radicales-socialistes<sup>50</sup>. En 1914, une Union des Étudiants laïques et républicains est créée à l'Université de Lille, « en dehors et au-dessus des partis politiques et des confessions religieuses », pour lutter contre les actions et la propagande des étudiants monarchistes et poursuivre le combat contre l'influence cléricale sur l'instruction publique et l'État<sup>51</sup>. Cet anticléricalisme affiché n'est pas partagé par toutes les organisations républicaines. En effet, autour de 1910, surtout à Paris, les groupes des étudiants reflètent les divisions générales du camp républicain et vont des radicaux les plus proches des socialistes aux modérés les plus droitiers, qui n'hésitent pas à se dénommer patriotes ou nationalistes.

Quelles sont ces organisations contre lesquelles les étudiants républicains estiment devoir lutter ? Plusieurs organisations nationalistes éphémères sont fondées à Paris au début des années 1900, comme l'Association nationaliste de la Jeunesse (1900), la Fédération nationale des étudiants (1902), la Ligue des étudiants patriotes (1905). Des hommes déjà établis font le lien entre certaines d'entre elles, siégeant dans leurs comités de patronage, ainsi Émile Faguet ou René Doumic<sup>52</sup>. Une Union des Étudiants plébiscitaires (bonapartistes) est fondée au printemps 1909, après l'échec de l'alliance de divers groupes plébiscitaires et impérialistes et leur existence précaire au début du siècle. On ne connaît pas le nombre de ses adhérents, mais, d'après les rapports de surveillance policière, son importance croît en 1912<sup>53</sup>. L'organisation politique qui a connu le plus fort écho dans le Quartier latin de la dernière décennie avant la guerre est le groupe des étudiants d'Action française, fondé en décembre 1905. La section étudiante de la ligue monarchiste a été présentée par des historiens et des historiennes comme triomphante dès le tournant des années 1910, ce que nous analyserons

---

<sup>50</sup> *Bulletin du Groupe des Étudiants républicains de l'École des Sciences politiques*, 15 novembre 1910, 1<sup>ère</sup> année et 15 novembre 1911, 2<sup>e</sup> année. Parmi les membres, on peut noter Lucien Lamoureux et Julien Reinach (futur conseiller d'État, fils de Théodore et neveu de Joseph et Salomon Reinach).

<sup>51</sup> Ses membres obtiennent le soutien de plusieurs personnalités, notamment Charles Debierre, sénateur du Nord, et Henri Lévy-Ullmann, professeur à la Faculté de droit de Lille. Lettre du comité de l'UCLR au recteur de l'académie de Lille, 17 avril 1914, ADN, 2 T 744 « Association générale des étudiants », 1907-1939 ; « Excellente initiative », *La Lanterne*, 26 avril 1914 ; *Le XIX<sup>e</sup> siècle*, 30 avril 1914. Une Association des Étudiants républicains libre-penseurs avait déjà été fondée en 1905. Elle compte 45 membres peu après sa création et existe toujours en 1910 ; cf. la lettre de Georges Darras, président de l'association, au préfet du Nord, 19 avril 1905, ADN, 2 T 744.

<sup>52</sup> Voir les dossiers de ces organisations dans AN, F/7/12720 « Agitation cléricale et politique. Associations politiques de la Seine », 1888-1911.

<sup>53</sup> Un officier de police rendant compte en 1912 d'une réunion publique organisation par les étudiants plébiscitaires présente cette réunion comme « un indice révélateur des progrès faits par l'idée bonapartiste dans la jeunesse ». Un millier de personnes y assistent, dont beaucoup d'étudiants. À l'inverse, un autre rapport un mois plus tard indique que le cortège des étudiants plébiscitaires au défilé à la statue de Strasbourg compte 17 personnes. Cf. Rapport, 15 février 1912 et Rapport, 18 mars 1912, AN, F/7/12868, dossier « Union des Étudiants plébiscitaires », 1899-1913.

plus bas. Des sections sont progressivement formées en province et d'autres groupes monarchistes s'affilient au groupe parisien, par exemple à Lille et Montpellier.

À l'opposé, les étudiants socialistes (révolutionnaires) sont peut-être moins actifs durant les années 1900 que lors de la décennie précédente. À Paris, le Groupe des Étudiants collectivistes fondé en 1893 existe au moins jusque fin 1908. Il est remplacé en 1911 par le Groupe des Étudiants socialistes révolutionnaires, qui compterait 70 membres en 1911/12, dont une quinzaine véritablement actifs<sup>54</sup>. Alors que les membres de la Ligue démocratique des écoles ont joué un rôle très actif lors de l'affaire Dreyfus, elle semble disparaître après 1901. En 1906, des étudiants cherchent à refonder la Ligue, sans succès. En février 1909, une nouvelle tentative est faite pour refonder un groupe d'étudiants « républicains de gauche », qui devient l'Association des étudiants républicains libres-penseurs<sup>55</sup>. Les cadres de la SFIO refusent la création d'une section étudiante et les Jeunesses socialistes ne sont constituées qu'en 1912, au sein desquelles la place des étudiants n'est pas claire. Les étudiants socialistes s'engagent dans d'autres groupes vers 1910, comme les Jeunesses laïques<sup>56</sup>.

L'importance prise en une courte décennie par les groupements politiques est confirmée par l'organisation du Congrès républicain de la jeunesse les 6 et 7 juin 1911 à la Société de géographie à Paris, par des anciens membres du Sillon et des Jeunes radicaux (non encore intégrés au Parti radical, ils forment un groupe critique sur son aile gauche). Des associations étudiantes politiques sont représentées : Fédération républicaine des Étudiants de France (radicale), Union des Étudiants républicains de Paris (progressiste), Ligue des Étudiants nationalistes, Fédération de la Jeunesse républicaine patriote. Les organisateurs débudent leur appel en annonçant le but de ce congrès : « Dans la mêlée des opinions qui se font jour et des écoles qui cherchent une solution aux questions sociales, il est un sentiment qui domine toute la jeunesse contemporaine, c'est celui de la nécessité d'une organisation de la Démocratie<sup>57</sup> ». Ce

---

<sup>54</sup> Cf. APP, BA 1527, « Étudiants socialistes », sous-dossier « Groupe des étudiants collectivistes », 1893-1908 ; GROUPE DES ÉTUDIANTS SOCIALISTES RÉVOLUTIONNAIRES, *Manifeste*, *op. cit.* ; E. POISSON, « L'école du propagandiste », *La Revue socialiste*, juillet-décembre 1912, tome LVI, p. 23.

<sup>55</sup> Le dernier rapport de police concernant la Ligue est daté du 8 novembre 1900, nous en perdons la trace dans la presse au cours de l'année 1901. Cf. APP, BA 1527. Sur les tentatives de refondation, voir dans le journal *Le Radical* : « Échos », 24 mai 1906 ; [sans titre], 27 décembre 1906 ; « Au quartier latin », 15 février 1909 ; « Au quartier latin », 18 février 1909.

<sup>56</sup> « Au congrès des jeunesses », *La Lanterne*, 24 septembre 1913 (congrès des Jeunesses laïques auquel participent, selon les résultats du vote d'un ordre du jour, au moins 2 873 personnes, dont un nombre inconnu d'étudiants) ; Christine BOUNEAU, « Les jeunesses et les étudiants socialistes », *op. cit.* Des recherches plus approfondies sur les étudiants socialistes, à Paris et en province, durant les années 1900 doivent être menées.

<sup>57</sup> L'appel est cité dans divers journaux, par exemple : « Congrès républicain de la Jeunesse », *Le XIX<sup>e</sup> siècle*, 4 juin 1911. Le 12 novembre 1912, un deuxième congrès est organisé, dont les participants blâment vivement la politique d'Aristide Briand. Voir : Gérard BAAL, « Sillonnistes et 'Jeunes Radicaux' », in Christophe CHARLE et al. (dirs.), *La France démocratique : combats, mentalités, symboles. Mélanges offerts à Maurice Agulhon*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1998, p. 303 ; ID., « Les Jeunes Radicaux (1910-1914) », in Vincent DU-

congrès montre, premièrement, que les étudiants s'organisent de plus en plus selon leurs tendances politiques et, deuxièmement, que l'attachement à la République est encore fort parmi eux, même s'ils se dénomment « nationalistes ».

Après 1900, les dirigeants et les membres des AGE restent fidèles à leur républicanisme gouvernemental. Il est difficile de distinguer des tendances politiques précises. Louis Noguères, président de l'AGE de Paris en 1905 et futur député SFIO, est-il déjà socialiste ? Son successeur César Campinchi, qui devient député radical-socialiste durant l'entre-deux-guerres, est-il connu pour ses positions modérées ? Ce qui est certain, c'est que des membres d'organisations étudiantes s'engagent à titre individuel dans des groupements politiques, mais plutôt après la fin de leurs responsabilités associatives. Eugène Nolent, ancien de l'AGEP n'ayant jamais été élu au comité, et Désiré Ferry, qui a été président de la SGE de Nancy et de l'UNAEF, obtiennent des responsabilités au sein de la Gauche libérale progressiste, après être passés par la conférence Molé-Tocqueville ou le barreau de Paris<sup>58</sup>. Le président de l'Association des Étudiants républicains libre-penseurs de Lille indique au préfet que « la presque totalité<sup>59</sup> » des adhérents est également membre de l'Union des Étudiants de l'État. Cinq ans plus tard, un journal lillois accuse l'UEE d'être soumise aux membres de l'Action nationale républicaine (ANR), qui serait le « rameau de l'Action française », ce qui conduit à un important conflit au sein de l'UEE. De fait, Marcel Decroix, président de l'UEE entre 1909 et 1911, républicain très modéré (tendance qui se confirme durant l'entre-deux-guerres), rejoint l'ANR au plus tard à la rentrée 1907/08. Le secrétaire du comité et au moins un autre élu sont également membres de l'ANR en 1910. Cette association se présente, dans un tract diffusé à la fin de la décennie 1900, comme « une école d'éducation politique », proposant « un enseignement civique basé sur les idées de Patrie et de Liberté ». Il ne s'agit pas d'un parti politique, affirment ses membres, mais d'une école de libéralisme, de patriotisme et de républicanisme. La coloration politique de cette conférence pour étudiants de l'État, à l'exclusion donc des étudiants des facultés catholiques, ne fait cependant guère de doute : les membres de son comité de patronage vont d'Émile Faguet à Alexandre Ribot, en passant par les frères

---

CLERT *et al.* (dirs.), *Avenirs et avant-gardes en France (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles). Hommage à Madeleine Rebérioux*, Paris, Éditions La Découverte, coll. « Textes à l'appui/Série histoire contemporaine », 1999, p. 332-333 ; *Une Croisade civique. Le journal les « Droits de l'Homme » 1910-1914*, Paris, Jouve & Cie, 1922, p. 41-46.

<sup>58</sup> Gilles LE BEGUEC, « Entre modérantisme et nationalisme », *op. cit.*, p. 501-505. Les « nébuleuses » et « réseaux » approchés par G. Le Béguet (mais aussi par G. Baal dans les articles précédemment cités), mériteraient une étude plus approfondie, pour mieux comprendre les reclassements partisans et idéologiques des années 1906-1914 du vaste ensemble républicain, notamment des jeunes nouveaux venus qui accèdent à leurs premières positions et responsabilités.

<sup>59</sup> Lettre de Georges Darras au préfet du Nord, 19 avril 1905, ADN, 2 T 744.

Anatole et Paul Leroy-Beaulieu<sup>60</sup>. Le développement de ces organisations politiques conduit donc à ce que les AGE ne soient pas épargnées par les conflits politiques.

\*

La nouvelle politisation des étudiants s'inscrit dans le cadre d'un renouvellement de l'image de l'étudiant, de sa place dans l'université et la société. Ce phénomène est accentué en Allemagne par la pléthore d'articles qui décrivent ce changement et qui exagèrent l'absence de tout intérêt et d'engagement politiques des étudiants durant les dernières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle. Des transformations, qui s'inscrivent le plus ouvertement dans des nouvelles formes d'organisations étudiantes, ont néanmoins bien cours. Les membres des organisations plus anciennes sont très largement affectés par ces changements.

## **2. Les étudiants dans le bouillonnement politique du nouveau siècle**

« Un grand déchirement et désarroi, agitation et confusion sont véritablement le signe distinctif du présent<sup>61</sup> » écrit en 1913 Friedrich Depken, un proche de la *Freistudentenschaft*, dans une brochure sur l'esprit moderne parmi les étudiants. Cherchant à expliquer le « renouveau de l'orgueil français », qui « pour beaucoup, a été une surprise », Étienne Rey accorde une large place à « la jeunesse » (cultivée). Selon lui, « c'est à la génération qui a actuellement de dix-huit à vingt-cinq ans qu'il va appartenir d'utiliser les efforts fournis avant elle, et peut-être d'achever l'œuvre entreprise », car elle aurait « des tendances très nettes » et serait « décidée à marquer profondément son passage »<sup>62</sup>. Selon leurs appartenances corporatives ou associatives, leurs idées politiques et philosophiques, les idéologies auxquelles ils se rattachent, les étudiants répondent différemment à cette agitation et à cette tension.

Au-delà de la fondation de nouvelles formes d'organisations étudiantes, dont certaines sont ouvertement politisées, comment expliquer ces constats de changement, mais aussi

---

<sup>60</sup> On peut lire dans le prospectus : « L'Action Nationale Républicaine, qui ne fait pas de politique, fait appel à tous les Étudiants de l'État sans distinction. Elle a pour but d'éduquer et de développer en eux, l'esprit de tolérance, le sens et la pratique de la liberté ; elle se propose d'affermir en même temps leur patriotisme et de les dévouer enfin à l'étude de ces problèmes politiques et sociaux dont la solution importe si grandement à la prospérité d'un pays et à l'avenir d'une république. » « L'Action Nationale Républicaine », s. d., ADN, 102 J 12 « Papiers Marcel Decroix. Documents électoraux », 1902-1954. Souligné dans le texte. Lettres de L. Carrez à Marcel Decroix, 11 mars 1909 et de Jean Allemès à MD, d'où est tirée la citation de *La Démocratie*, s. d. [1910], ADN, 102 J 3. Nous ignorons comment l'affaire termine.

<sup>61</sup> « Eine große Zerrissenheit und Verwirrung, Ruhelosigkeit und Zerfahrenheit ist recht eigentlich das Kennzeichen der Gegenwart. » Friedrich DEPKEN, *Vom modernen Geist*, op. cit., p. 27.

<sup>62</sup> Étienne REY, *La Renaissance de l'orgueil français*, Paris, Bernard Grasset, 1912, p. 3 et 152-153.

d'incertitude et d'ouverture du champ des possibles ? Plutôt qu'une histoire des idées, nous faisons l'hypothèse qu'il faut revenir au plus près des événements. Côté allemand, nous étudierons la campagne étudiante anticatholique de 1904/05, déjà évoquée à plusieurs reprises, et ses conséquences afin de mettre en relief les nouvelles formes d'une mobilisation politisée des étudiants allemands, après l'expérience des hommages à Bismarck. Côté français, nous reviendrons plus précisément sur l'enquête d'Agathon et sa réception, pour ensuite nous intéresser à la place de l'Action française parmi les étudiants. Ces deux phénomènes sont centraux pour la compréhension de la politisation des étudiants français après 1900.

## **2. 1. Créer des frontières pour mieux les transgresser ? Anticatholicisme, antisocialisme et *Parteipolitik***

Durant la décennie 1900, de nombreux étudiants, et particulièrement les membres de corporations, participent à des mouvements d'abord anticatholique (anti-ultramontain selon eux), puis antisocialiste. Jusqu'où peut aller la rhétorique de la neutralité politique, ou, pour parler dans les termes des membres des organisations étudiantes allemandes, du refus de l'engagement dans la politique active ?

### **2. 1. 1. *La liberté académique comme argument***

Le nombre d'organisations étudiantes catholiques allemandes augmente à partir des dernières années du XIX<sup>e</sup> siècle. Il passe de 84 au semestre d'hiver 1899/1900 (sans compter les corporations d'étudiants suisses présentes dans certaines universités) à 114 au semestre 1904/05. La plupart d'entre elles sont alliées dans une des neuf fédérations d'étudiants catholiques, principalement le *Verband der katholischen Studentenvereine Deutschlands* (KV), dont les organisations sont uniquement allemandes et ne portent pas de couleurs, et le *Cartellverband der katholischen deutschen Studentenverbindungen* (CV), dont les organisations sont présentes également en Autriche et en Suisse et portent des couleurs<sup>63</sup>. En Allemagne, de nombreux étudiants voient d'un mauvais œil le développement de cet associationnisme catholique. Ces « corporations confessionnelles » contribueraient à renforcer la spécificité et l'entre-soi des catholiques, déjà soupçonnés de ne pas être de bons serviteurs de l'empereur et de servir uniquement à former les générations successives d'électeurs (et d'élus) du *Zentrum*.

---

<sup>63</sup> Voir Annexe n° 29. Une première version moins développée de ce qui suit sur le *Hochschulstreit* et le *Verband deutscher Hochschulen* est parue dans notre article à paraître « Des étudiants en congrès », *op. cit.*

Lors des élections au *Reichstag* de 1898, la coalition gouvernementale perd beaucoup de sièges, ce qui oblige les députés conservateurs et nationaux-libéraux à obtenir le soutien du *Zentrum*. Parmi les revendications des politiciens du *Zentrum* acceptées, figure le développement de l'enseignement supérieur en faveur des catholiques, notamment la création d'une Faculté de théologie à Strasbourg, inaugurée en 1903. Friedrich Althoff, directeur ministériel au *Kultusministerium* prussien, cherche en parallèle à ce que deux professeurs catholiques soient nommés à la Faculté de philosophie de la capitale du *Reichsland*, en philosophie et en histoire. Il s'agit à la fois d'un gage politique au *Zentrum* et d'un moyen d'intégration nationale de la population locale, majoritairement catholique. Pour la chaire d'histoire, le nom de Martin Spahn (1875-1945) est proposé en 1901. Les professeurs de la faculté s'opposent à ce choix : âgé de seulement 26 ans et fils du parlementaire du *Zentrum* Peter Spahn, la dimension politique de cette nomination serait par trop évidente. Malgré les protestations, Guillaume II nomme Spahn le 17 octobre 1901 professeur titulaire de la chaire d'histoire médiévale et moderne. Cela déclenche une vive émotion parmi les universitaires, jusque chez le célèbre historien libéral Theodor Mommsen, qui publie une lettre ouverte qui connaît un large écho<sup>64</sup>. Selon Mommsen, le devoir de véracité et l'honneur des universitaires de le défendre seraient menacés par le confessionnalisme, qui conduira à la ruine de la science.

Le climat est donc tendu durant les premières années du siècle. En février 1904, un événement local déclenche chez les étudiants un vaste mouvement anticatholique. À Iéna, les membres des *Corps* et des *Burschenschaften* s'allient contre une nouvelle corporation catholique, la Sugambria, qui a décidé de porter des couleurs, distinction qu'ils lui refusent. Ils attaquent son local. Le VDSSt et d'autres corporations prennent parti contre la Sugambria. Ils ne sont pas les seuls : après cet affrontement, les autorités universitaires interdisent à ses membres de porter des couleurs. L'épisode fait grand bruit, atteint d'autres centres universitaires et marque le début du combat contre les « corporations confessionnelles ». Ce mouvement est appelé *Hochschulstreit* ou *akademischer Kulturkampf*, en écho à la lutte menée par Bismarck et le gouvernement durant les années 1870 contre l'influence de l'Église catholique,

---

<sup>64</sup> Notamment du fait de la phrase : « Un sentiment de dégradation traverse les cercles universitaires allemands » (« *Es geht durch die deutschen Universitätskreise das Gefühl der Degradierung.* »). Le texte de Mommsen, paru le 15 novembre 1901 dans les *Münchener neuesten Nachrichten*, est reproduit et commenté dans « Die Degradierung der deutschen Universitäten », *BBl.*, 1<sup>er</sup> décembre 1901, Jg. 16, n° 1, p. 109. Pour une analyse précise de la place de Mommsen dans l'affaire Spahn, voir Stefan REBENICH, *Theodor Mommsen und Adolf Harnack. Wissenschaft und Politik im Berlin des ausgehenden 19. Jahrhunderts*, Berlin, Boston, De Gruyter, 1997, p. 414-442. Pour la position des *VDSSt.er*, voir « Die Berufung des Professors Spahn », *AkBl.*, 1<sup>er</sup> octobre 1901, Jg. 16, n° 13, pp. 211-212 et « Der Fall Spahn », *Ibid.*, 1<sup>er</sup> novembre 1901, n° 15, pp. 241-242.

se déroulant cette fois-ci exclusivement sur le terrain universitaire<sup>65</sup>. Dans de nombreuses universités et *Technische Hochschulen*, des étudiants cherchent à exclure les corporations catholiques des *Allgemeine Studentenausschüsse* (AStA). Au AStA de Hanovre, une motion allant dans ce sens, déposée par les délégués des *Burschenschaften* et du VDst, est adoptée dès juin 1904 par la majorité des organisations représentées. Face à ce qui pourrait constituer un précédent, le *Kultusminister* prussien Konrad von Studt et Friedrich Althoff décident d'intervenir afin d'enrayer le mouvement<sup>66</sup>. Ensemble, *Burschenschaftler*, *Corpsiers*, *VDSt.er* et *Freistudenten* hanovriens menacent de dissoudre l'AStA s'ils ne peuvent pas s'y occuper librement de ce qu'ils appellent une question académique. La situation s'enlise dans plusieurs établissements. Après la dissolution imposée de l'AStA de Hanovre le 21 janvier 1905, des résolutions de soutien sont signées et diffusées par des *Ausschüsse* ou d'autres alliances locales. Menace des corporations confessionnelles et attaques de membres des autorités académiques sont les deux arguments qui figurent dans l'annonce de la tenue d'un congrès national d'étudiants à Eisenach en mars 1905, après une réunion préparatoire à Charlottenburg en février : la liberté académique serait en danger<sup>67</sup>.

À l'exception des universités de Breslau, Erlangen et Greifswald, des délégations de l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur sont présentes à Eisenach du 11 au 15 mars 1905<sup>68</sup>. Après l'élection du bureau, la discussion porte sur les véritables absents : il n'y a pas un seul délégué des corporations catholiques. Les délégués de Charlottenburg indiquent avoir invité les corporations catholiques à envoyer des représentants au congrès, ce qu'ils n'ont pas fait. Les étudiants présents se dédouanent : si les étudiants catholiques voulaient faire valoir leurs intérêts, ils auraient dû venir. Cela n'empêche pas le président tout

<sup>65</sup> Christopher DOWE, *Auch Bildungsbürger, op. cit.*, p. 39-44 ; Lisa Fetheringill ZWICKER, *Dueling Students, op. cit.*, p. 165-196. Le terme « corporations confessionnelles » est l'euphémisme utilisé au départ pour ne pas attaquer nommément les corporations catholiques.

<sup>66</sup> Durant ces mêmes jours, les membres de l'AStA de Hanovre envoient un télégramme aux étudiants allemands d'Innsbruck pour les féliciter d'avoir agi pour « les intérêts du germanisme » (« *die Interessen des Deutschtums* ») après une violente altercation avec des étudiants italiens, ce qui aggrave leur cas aux yeux des autorités, qui jugent sévèrement cette déclaration politique. Le télégramme est reproduit dans : *Der Hochschulstreit über die Akademische Freiheit und Konfessionelle Verbindungen. Darstellung und Kritik*, Leipzig, H. A. Ludwig Degener, 1905, p. 77.

<sup>67</sup> Revenir en détails sur la multitude de rebondissements durant les dix mois ayant précédé le congrès d'Eisenach n'apporterait que peu de choses à la démonstration. Cf. entre autres « Die Bewegung gegen die konfessionellen Studentenverbindungen », *AkBl*, 16 juillet 1904, Jg. 19, n° 4, pp. 134-135 ; « Der Herr Kultusminister und die akademische Freiheit », *AkBl*, 16 janvier 1905, Jg. 19, n° 20, pp. 342-343 ; « Burschen heraus! », Charlottenburg, 24 février 1905, ainsi que lettres, rapports, tracts et coupures de journaux, GStA PK, I. HA Rep. 76 V<sup>a</sup> Sekt. 1 Tit. XII Nr. 25A Bd. 1 « Studenten-Vereine und Ausschüsse vom Jahre 1905 », 1905.

<sup>68</sup> Ce qui reste à éclaircir, car cela ne peut être expliqué par la forte proportion de catholiques dans ces universités. Il n'a pas été possible d'étudier comment les délégués ont été élus localement. L'appartenance corporative des délégués n'est pas indiquée. Les informations de cette partie sont tirées de : VERBAND DEUTSCHER HOCHSCHULEN, *Protokoll des ersten Verbandstages Deutscher Hochschulen in Eisenach*, Charlottenburg, Buchdruckerei Gutenberg, 1905, GStA PK, I. HA Rep. 76 V<sup>a</sup> Universitäten. Sekt. 1 Tit. XII Nr. 25-3 Bd. 1.

juste élu de se réjouir de la tenue du congrès, première tentative de rassembler la « *deutsche Studentenschaft* », reprenant ainsi la terminologie des hommages à Bismarck. Tandis que les comités élus au nom de la « *deutsche Studentenschaft* » en 1895 et 1898 ne l'étaient que pour des événements précis – 80<sup>e</sup> anniversaire de Bismarck et érection d'une colonne en son honneur –, les étudiants présents à Eisenach décident d'aller plus loin et de fonder une fédération durable, dénommée *Verband deutscher Hochschulen* (VDH). Cette Fédération des établissements d'enseignement supérieur allemands doit être au service de la liberté académique.

La première activité des délégués est le vote des statuts de la nouvelle structure. Selon les informations reproduites dans le protocole publié après le congrès, qui gomme probablement certains points négatifs, si les débats et les amendements proposés sont nombreux, les discussions se passent dans le calme. Le premier article définit la raison d'être du VDH : il « a pour but la représentation et la promotion d'intérêts généraux étudiants et nationaux » mais « ne s'occupe généralement pas de politique active »<sup>69</sup>, précision indispensable afin d'éviter tout problème avec les autorités et d'être accusés de faire de la *Parteilpolitik*. Ce ne sont ni les organisations ni les fédérations nationales qui adhèrent au VDH, mais la « communauté étudiante » d'un établissement dans son ensemble, c'est-à-dire les représentants élus aux *Studentenausschüsse*. C'est donc là que se joue l'enjeu d'exclure les corporations catholiques des comités : exclus de la représentation locale, leurs membres se verraient alors également exclus de la représentation nationale. Il est également décidé que les décisions prises au niveau national doivent obligatoirement être appliquées au niveau local, ce qui démontre la nationalisation avancée de l'espace des organisations étudiantes en 1905.

La lecture des rapports de l'ensemble des délégations sur les « attaques » contre la liberté académique, c'est-à-dire sur la présence et la force des corporations catholiques et les relations des étudiants avec les autorités universitaires, et les discussions sur les résolutions à prendre, forment le moment central du congrès. Le constat qui en ressort est paradoxal : très peu de délégations présentent des plaintes concrètes. Sur 30 délégations, 21 font état de bons rapports avec les professeurs et les autorités universitaires. Dans quelques établissements comme Aix-la-Chapelle, Leipzig ou Marbourg, ces derniers soutiennent même les étudiants. Si certains délégués évoquent une possible dégradation de ces relations (Fribourg, Gießen, Göttingen), regrettent des divisions parmi les étudiants (Iéna, Tübingen) ou la puissance des corporations catholiques (Fribourg, Strasbourg), d'autres insistent sur le fait qu'aucune attaque contre la liberté académique n'a été commise (entre autres Heidelberg,

---

<sup>69</sup> « § 1. Der VDH bezweckt die Vertretung und Förderung allgemein studentischer und nationaler Interessen. Der Verband befasst sich grundsätzlich nicht mit aktiver Politik. » *Ibid.*, p. 9.

Königsberg, Clausthal). Les troubles se concentrent dans huit établissements : Berlin (université), Brunswick, Charlottenburg, Halle, Hanovre, Munich (université et TH), Würzburg. Dans ces plaintes, sont surtout critiquées les restrictions imposées par les autorités universitaires : l'interdiction d'exclure les corporations catholiques des AStA. Deux hommes sont particulièrement visés : Paul Daudé, juge de l'Université de Berlin depuis 1885, chargé de régler les troubles liés au mouvement anticatholique et qualifié de « dictateur sans limites<sup>70</sup> », et Friedrich Althoff. Les membres des corporations sont alors, pour la première fois depuis plus de 25 ans, visés par des mesures qu'ils considèrent comme répressives, mesures normalement réservées aux groupements progressistes. Fait inédit et preuve de l'autonomisation grandissante des étudiants, deux motions sont votées à l'unanimité contre Daudé et Althoff, ainsi qu'une troisième à l'encontre du recteur de l'université de Würzburg (25 voix contre 3).

Dans un troisième temps, une résolution est votée, qui comporte trois revendications liées aux événements des mois précédents : droit à la convocation d'assemblées étudiantes pour discuter de toutes les questions étudiantes et nationales ; libre circulation des étudiants allemands et libre établissement de liens entre les étudiants de différents établissements d'enseignement supérieur<sup>71</sup> ; constitution d'organes représentatifs de la communauté étudiante ou d'une partie de celle-ci, sur la base de statuts rédigés par elle-même. Si certaines restrictions sont imposées par les autorités durant la campagne contre les corporations catholiques, toutes ces revendications sont en fait déjà largement acquises depuis le début des années 1880, par les *Verbindungsstudenten* proches du pouvoir. La répression qu'ils estiment subir est cependant bien réelle contre les groupements considérés comme trop progressistes, dont la *Freistudentenschaft*, et les étudiants soupçonnés de sympathies socialistes. Toutefois, ces poursuites ne suscitent pas de protestation des autres organisations étudiantes.

Bien qu'elles aient été constamment évoquées depuis le début des discussions, les corporations confessionnelles sont directement visées dans la session suivante. Certains délégués ne se privent plus d'attaquer spécifiquement les corporations catholiques. Un étudiant de Göttingen les qualifie de danger et considère que les corporations protestantes ne peuvent être mises sur le même plan. Il ne peut être reproché aux étudiants de faire de la « politique pratique » (« *praktische Politik* ») en s'occupant de la question des corporations catho-

---

<sup>70</sup> « *unbeschränkter Diktator* », *Ibid.*, p. 17. Du fait de sa longévité et de ses pouvoirs, même s'il était officiellement soumis au recteur, le fait que la fonction rectorale n'ait une durée que d'un an lui permet d'avoir un grand contrôle de la situation à Berlin. Certains le considèrent comme le véritable dirigeant de l'Université de Berlin, cf. « Der Kampf um den Berliner Studentenausschuß », *Berliner Börsen-Courier*, 26 juillet 1905.

<sup>71</sup> Cette formulation vague fait écho à un événement très précis : la sanction qu'ont infligé le recteur et le Sénat académique de la TH de Hanovre au AStA après un second témoignage de sympathie aux étudiants allemands de Innsbruck en novembre 1904. Cf. *Der Hochschulstreit*, *op. cit.*, p. 80-84.

liques, poursuit-il, car celles-ci poursuivraient des buts politiques. Les autorités académiques auraient donc dû intervenir. Les délégués de Marbourg et Munich indiquent que s'ils excluent les corporations catholiques, elles se réuniront sous une autre forme, ce qui serait encore plus dangereux. La ligne anticatholique l'emporte cependant et une motion appelant à la fondation d'organes représentatifs des corporations non-confessionnelles et des organisations d'étudiants libres est, entre autres vœux, adoptée.

Le congrès d'Eisenach est exceptionnel dans l'histoire de l'associationnisme étudiant allemand à plusieurs égards. Des étudiants d'organisations très diverses et souvent opposées y sont réunis, dans le but proclamé de défendre les intérêts des étudiants et de la nation. Tandis que le principe de satisfaction (*Satisfaktionsfähigkeit*) dans les questions de duel divise normalement les étudiants en différentes catégories, ils sont de ce point de vue mis sur un pied d'égalité. Ce sont par contre les étudiants catholiques rassemblés dans des corporations spécifiques qui sont exclus de la « *deutsche Studentenschaft* ». Bien que les étudiants présents soient loin de considérer le combat anti-confessionnel comme terminé, la dernière courte discussion porte sur une autre mobilisation qui débute durant ces mêmes mois et qui est promise à un futur agité : la question des étudiants étrangers.

### **2. 1. 2. L'anticatholicisme comme acte politique**

Dès la seconde moitié de l'année 1904, puis surtout à partir de janvier 1905, le mouvement étudiant pour la liberté académique et contre les corporations confessionnelles connaît un fort écho journalistique et publiciste<sup>72</sup>. Comment les étudiants catholiques réagissent-ils à ce mouvement d'hostilité envers eux ? Que change le congrès d'Eisenach pour les organisations étudiantes, tant au niveau local que national ?

Les publications au sujet du mouvement anticatholique dans les *Akademische Monatsblätter*, l'organe officiel du KV, peuvent donner un aperçu de la réaction des étudiants catholiques<sup>73</sup>. Après avoir rapporté les faits de l'attaque contre la Sugambria de Iéna, un premier véritable article consacré aux débuts du mouvement contre les corporations catholiques, dans le numéro de juillet 1904, porte le sous-titre prémonitoire : « Un *Kulturkampf* acadé-

---

<sup>72</sup> L'éditeur de la revue *Deutschland. Monatsschrift für die gesamte Kultur* prend dès le début du mouvement fait et cause contre les corporations confessionnelles : Paul Graf VON HOENSBROECH, *Der konfessionelle Koulurstudent*, op. cit. En juillet 1905 paraît anonymement *Der Hochschulstreit*, op. cit. Près des deux-tiers de l'ouvrage sont des reproductions de déclarations d'étudiants, des fédérations, des autorités universitaires, etc.

<sup>73</sup> Nous n'avons pas pu dépouiller la *Academia*, l'organe du CV, fédération à laquelle appartient la Sugambria. Christopher DOWE, *Auch Bildungsbürger*, op. cit. ne traite pas de la réaction des organisations catholiques.

mique en vue<sup>74</sup> ? ». Chaque mois, des comptes rendus, se désolant de cette vague d'hostilité, sont faits de l'évolution de la situation générale et dans divers établissements. Ils sont parfois très longs et citent les déclarations des différents partis. Des articles ponctuels défendent de manière plus combative le droit d'existence des corporations catholiques et cherchent à contrer les attaques des étudiants anticatholiques. L'auteur du premier d'entre eux, paru en août 1904, développe cinq grands points. Il est certain pour l'auteur que le terme « confessionnel » vise en fait exclusivement les corporations catholiques. Cela ne s'explique pas parce qu'elles contreviendraient au bon ordre académique, mais bien parce qu'elles sont catholiques, comme le prouvent les attaques contre leur supposé ultramontanisme. L'auteur cherche à démontrer que les arguments sur la menace que leurs corporations feraient courir aux sentiments et intérêts patriotiques sont faux et ridicules. Il cite ensuite plusieurs articles des *Burschenschaftliche Blätter* et des *Akademische Blätter* pour montrer que ce sont les *Burschenschafter* et *VSt.er*, et non les catholiques, qui excluent ceux qui n'ont pas les mêmes idées et croyances qu'eux, et, de ce fait, divisent les étudiants et la nation. Il rejette enfin toute inféodation des organisations étudiantes catholiques au *Zentrum*. Cette lutte pour le droit d'existence des étudiants catholiques et de leurs organisations doit servir à renforcer leurs convictions et idéaux. Tous ces arguments sont repris durant les mois suivants dans divers articles et discours<sup>75</sup>.

Lors du congrès d'Eisenach les tensions locales sont partiellement transposées au niveau national. Partiellement, car les deux partis y sont clairement identifiés : les catholiques en accusés absents d'un côté, le reste des étudiants de l'autre, tandis que de multiples autres conflits existent et perdurent au niveau local, par exemple entre corporations et FrSt<sup>76</sup>. Cependant, après le congrès, la question des corporations confessionnelles s'impose partout, aux niveaux local et national. Dans des universités où l'anticatholicisme est particulièrement fort, l'expérience de l'union anticatholique qu'est le VDH a pu permettre de (re)créer des liens plus aisément. Ainsi, à Bonn, une assemblée représentative des étudiants qui exclue les corpo-

<sup>74</sup> « Vorstößen gegen die katholischen Korporationen. Ein akademischer Kulturkampf in Sicht? », *AkMb*, 25 juillet 1904, Jg. 16, n° 10, pp. 195-198.

<sup>75</sup> E. SCH., « Die Existenzberechtigung der katholischen Studentenkorporationen », *AkMb*, 25 août 1904, Jg. 16, n° 11, pp. 229-232 ; voir aussi parmi bien d'autres : L. BAUR, « Zur Existenzberechtigung der katholischen Studentenkorporationen », *AkMb*, 25 octobre 1904, Jg. 17, n° 1, pp. 2-3 ; Lorenz BOCK, « Zur Agitation gegen die katholischen Korporationen », *Ibid.*, 25 mai 1905, n° 8, pp. 165-167 ; et même lors de la 52<sup>e</sup> assemblée générale des *Verbände* des organisations étudiantes : J. B., « Der Strassburger Katholikentag und die Veranstaltungen unseres Verbandes während desselben », *Ibid.*, 25 septembre 1905, n° 12, pp. 227-231.

<sup>76</sup> Par exemple, les étudiants des *Corps*, *Burschenschaften* ou du VSt ne défendent pas la FrSt de Berlin lorsqu'elle subit la répression des autorités universitaires en 1908 (elle a été forcée de se dissoudre après un long combat contre l'administration). Bien au contraire, un ancien du VSt de Berlin la raille et considère que les mesures des autorités ne constituent en rien une attaque contre la liberté académique. Hans-Ulrich WIPF, *Studentische Politik und Kulturreform*, *op. cit.*, p. 130-136 ; Friedrich ANDERS, « Ist in Berlin die akademische Freiheit bedroht? », *AkBl*, 1<sup>er</sup> août 1908, Jg. 23, n° 9, pp. 148-150.

rations catholiques est définitivement fondée. À Kiel, un nouvel *Ausschuss* excluant les corporations confessionnelles est constitué à l'été 1905 ; à Breslau un *Verband nichtkonfessioneller Korporationen* remplace l'ASTA en 1906. À l'inverse, les représentants des *Burschenschaften* à l'ASTA de Heidelberg doivent retirer les deux projets d'adhésion au VDH qu'ils ont déposé, du fait de l'absence de soutien des délégués des *Corps* et de l'hostilité des *alte Herren* présents à Heidelberg. Les délégués des *Corps* se déclarent en opposition aux corporations confessionnelles mais estiment que le maintien de leurs traditions est un moyen plus digne de les combattre que les attaques qui ont eu cours les mois précédents<sup>77</sup>.

Les congrès des fédérations nationales, au printemps et à l'été 1905, sont l'occasion pour leurs membres de s'exprimer officiellement sur la participation à la lutte contre les corporations catholiques. Au sein du KSCV, les avis sont particulièrement divisés. C'est ce qui amène 23 jeunes membres inactifs et *alte Corpsstudenten* à envoyer, en mai 1905, une lettre aux dirigeants du KSCV afin que la fédération prenne officiellement position. Ils souhaitent que les *Corpsstudenten* participent activement au mouvement. La direction du KSCV indique que les négociations entre le ministre et les recteurs permettent d'écarter les craintes des étudiants et que le KSCV se déclare en opposition complète aux corporations faisant de la politique. Pourtant, un mois plus tard, une résolution beaucoup plus hostile est votée par les délégués au congrès. Ils indiquent qu'ils mèneront le combat contre toutes les organisations menaçant leur sentiment national. De nombreux *alte Herren* s'offusquent de cette déclaration politique et le *Verband alter Corpsstudenten* exprime ouvertement sa désapprobation<sup>78</sup>. Les étudiants juifs du *Bund jüdischer Corporationen* assurent que leurs organisations ne seraient en aucun cas confessionnelles ; bien au contraire, ils ont dû se regrouper entre eux en raison de l'antisémitisme qu'ils subissent, afin d'étudier les questions culturelles et sociales du temps du point de vue du judaïsme. Victimes de discrimination, ils ne sont pas dupes de la rhétorique de la défense de la liberté académique mobilisée contre les corporations catholiques et appellent à ce que tous les étudiants puissent librement s'associer autour des idées de leur choix. Les délégués du *Kyffhäuser-Verband* rejettent l'exclusion des corporations confes-

<sup>77</sup> BAZB, 456 (307) ; *Tägliche Rundschau* (Berlin), 4 août 1905 ; *Berliner Tageblatt*, 28 juin 1906 ; BURSCHENSCHAFT ALLEMANNIA ZU HEIDELBERG, « Jahresbericht 1905/06 », p. 3 ; *Der Tag*, 1<sup>er</sup> août 1905 dans lequel est citée une déclaration du SC de Heidelberg du 24 mai.

<sup>78</sup> Lettre du 12 mai 1905 au SC de Fribourg, 23 signatures, et déclaration du KSCV, s. d., GStA PK, I. HA Rep. 76 V<sup>a</sup> Sekt. 1 Tit. XII Nr. 25A Bd. 2 « Studenten-Vereine und Ausschüsse, Verhandlungen vom Jahre 1905-1906 », 1905-1906 (nous ignorons comment ces documents se sont retrouvés dans les archives du ministère) ; *Berliner Tageblatt*, 13 juin 1905. Sur la réaction des AH : *Kreuz-Zeitung*, 14 juin 1905. La résolution donne même lieu à un très long article d'un AH, proposant un retour historique sur les liens entre *Corps* et politique, sous-entendant que les jeunes *Corpsstudenten* seraient sur une mauvaise pente, qui n'est cependant publié que près de deux ans plus tard : Johannes KOCH, « Die Corps und die Politik », *AcMh*, 1<sup>er</sup> mars 1907, Jg. 23, n° 275, pp. 365-371 ; 1<sup>er</sup> avril 1907, n° 276, pp. 412-421 ; 1<sup>er</sup> mai 1907, Jg. 24, n° 277, pp. 10-13.

sionnelles des AStA, car cela conduirait à diviser encore plus les étudiants et donc la nation. Cependant, ils appellent à poursuivre activement la lutte idéologique anti-ultramontaine et laissent aux VDSt une marge d'action, selon la situation locale, pour mener à bien ce combat. À l'inverse, les délégués au congrès du *Akademischer Turnerbund*, qui réunit alors 30 associations gymniques réparties dans 26 universités et TH, se déclarent favorables à leur exclusion des AStA. De même, les délégués de la *Deutsche Burschenschaft* accueillent favorablement la création du VDH et appellent à lutter activement contre les corporations confessionnelles. Les *Freistudenten* prennent position lors de leur congrès de 1905, puis à nouveau en 1906. Ils jugent le caractère confessionnel comme mauvais pour une association d'étudiants mais critiquent le combat violent contre les corporations catholiques et leur l'exclusion des AStA. Ils demandent une plus grande tolérance et unité entre étudiants<sup>79</sup>.

Les autorités universitaires et politiques ne sous-estiment pas le mouvement anticatholique des étudiants. Bien au contraire, elles en sont effrayées. Le 30 janvier 1905, le ministre von Studt envoie une circulaire confidentielle et urgente à l'ensemble des recteurs sur les mesures à prendre. S'il indique qu'il n'est lui-même guère partisan des corporations confessionnelles, il ne peut accepter une telle agitation. Il demande le même jour une liste de l'ensemble des corporations confessionnelles qui existent en Allemagne<sup>80</sup>. Alors que la conférence annuelle sur l'enseignement supérieur des représentants des ministères, qui se tient depuis 1898, était programmée à Nuremberg pour le mois d'octobre, une réunion extraordinaire est convoquée à Berlin les 13 et 14 mars 1905<sup>81</sup>. L'agitation anticatholique ne disparaît pas jusqu'à 1914 parmi les étudiants. Cependant, après le sommet atteint en 1905, la tension retombe quelque peu, mais les mesures gouvernementales n'y sont guères pour quelque chose. Bien plus, au niveau local et au sein du VDH, la défense de la liberté académique et la lutte contre les interventions des autorités et pour la création de comités représentatifs des étudiants prennent une place grandissante<sup>82</sup>. Surtout, dès la fin de l'année 1906, l'autre ennemi politique des étudiants « nationaux », la social-démocratie, est au centre de l'attention.

---

<sup>79</sup> *Berliner Tageblatt*, 13 juillet 1905 ; *Tägliche Rundschau*, 9 août 1905 ; « Zum Kampf gegen die konfessionellen Verbindungen », *Deutsche Zeitung*, 8 août 1905 ; *Deutsche Zeitung*, 16 juin 1905 ; *Berliner Lokal-Anzeigen*, 8 juin 1906. Les journaux des corporations catholiques ne manquent pas de reproduire chacune de ces déclarations, par exemple : « Der Weimarer Hochschultag und die Berliner Rektorenkonferenz », *AkMb*, 25 juin 1905, Jg. 17, n° 9, pp. 185-187.

<sup>80</sup> Circulaire du 30 janvier 1905, listes par établissement des *Verbindungen* et *Vereine* confessionnels autorisés et tableau récapitulatif, s. d. (reçu le 11 mars 1905), GStA PK I. HA Rep. 76 V<sup>a</sup> Sekt. 1 Tit. XII Nr. 24 Bd. 2. Studt est *alter Herr* des *Corps* Borussia-Breslau et Saxonia-Bonn.

<sup>81</sup> Bernhard VOM BROCKE et Peter KRÜGER (dirs.), *Hochschulpolitik im Föderalismus*, *op. cit.* Il s'agit de la seule conférence extraordinaire de tout le *Kaiserreich*.

<sup>82</sup> Par exemple, en février 1906, les délégués à l'AStA de Marbourg refusent d'exclure les corporations confessionnelles, se dont se félicite le recteur dans une lettre au *Kultusminister* du 22 février 1906, GStA PK, I. HA

### 2. 1. 3. L'internationalisme, voilà l'ennemi ! Les étudiants et les élections de 1907

Les internationalismes honnis des étudiants allemands nationalistes sont le judaïsme, le catholicisme (ultramontain) et le socialisme. Il n'existe pas de parti politique juif, c'est pourquoi lorsque l'occasion se présente, début 1907, pour des étudiants de se mettre au service de la coalition menée par le *Reichskanzler* Bernhard von Bülow pour des élections convoquées dans un contexte difficile, ils s'engagent contre le *Zentrum* et la *Sozialdemokratische Partei Deutschlands*, incarnations politiques des internationalismes noir et rouge. Alors que les membres des corporations répètent, tout au long de la période, qu'ils rejettent toute inféodation à un parti politique et dénoncent toutes les organisations étudiantes jugées comme telles, un grand nombre de leurs membres s'engagent ouvertement dans la campagne électorale. Ils transgressant de ce fait cette frontière avec la *Parteipolitik* qu'ils se sont efforcés d'établir tout au long des décennies précédentes.

Lors des élections au *Reichstag* de 1903, la SPD connaît une nouvelle progression. Elle récolte 31,7 % des suffrages et la fraction socialiste est désormais forte de 81 députés. Le *Zentrum* se maintient à 19,7 %, et, grâce au système électoral impérial, reste la fraction la plus importante avec 100 députés. Les partis conservateurs régressent légèrement, mais la *Deutschkonservative Partei* parvient à être la troisième force en nombre d'élus, avec 54 députés, auxquels s'ajoutent les 21 élus de la *Deutsche Reichspartei*. Les libéraux de droite (Parti national-libéral) suivent avec 51 députés. Le gouvernement ne peut alors se passer des voix des députés catholiques.

En janvier 1904 débute le premier soulèvement des Héréros, tribu située dans la colonie d'Afrique du Sud-Ouest allemande (*Deutsch-Südwestafrika*), actuelle Namibie, puis en octobre celui des Nama. S'en suit une guerre coloniale extrêmement brutale, parfois considérée dans l'historiographie comme le premier génocide du XX<sup>e</sup> siècle<sup>83</sup>. À la surprise des chefs de l'armée coloniale allemande, les Héréros et Namas résistent longtemps. Cela conduit le gouvernement allemand à demander aux députés, en août 1906, de voter un budget additionnel de 29,22 millions de Mark. Les sociaux-démocrates et certains députés du *Zentrum* s'élèvent contre cette demande et critiquent la guerre. La fraction du *Zentrum* propose une réduction du nombre d'hommes et le vote d'un budget de 15,288 millions de Mark, mais aucun accord n'est trouvé. Le 13 décembre, la demande gouvernementale est rejetée par

---

Rep. 76 V<sup>a</sup> Sekt. 1 Tit. XII Nr. 25A Bd. 2. Sur l'évolution du VDH à partir de 1906 et les conflits internes entre représentants de différentes formes d'organisations ayant conduit à sa dissolution en mars 1908, cf. Otto OPPERMANN, *Die Burschenschaft Alemannia zu Bonn*, Band 2, *op. cit.*, p. 132-137.

<sup>83</sup> La littérature sur le sujet est très vaste. Voir par exemple : Frank Oliver SOBICH, « *Schwarze Bestien, rote Gefahr* ». *Rassismus und Antisozialismus im deutschen Kaiserreich*, Frankfurt am Main, New York, Campus Verlag, coll. « Campus Forschung », n° 909, 2006.

177 voix contre 168. En conséquence, von Bülow dissout le *Reichstag* et convoque des élections anticipées, avec l'accord de Guillaume II. Les élections sont fixées au 25 janvier, soit une campagne de 42 jours pour ces « *Hottentottenwahlen* » (élections des Hottentots)<sup>84</sup>.

Cette campagne est l'occasion pour les membres des organisations nationalistes, comme le *Reichsverband gegen die Sozialdemokratie* (Fédération impériale contre la social-démocratie) fondé en 1904 par des députés conservateurs et nationaux-libéraux, d'appeler à une alliance gouvernementale autour du chancelier. Ce *Bülow-Block* devait aller des libéraux de gauche (*Deutsche Volkspartei* et *Freisinnige Volkspartei*) aux conservateurs. Toute leur rhétorique est construite autour du devoir patriotique et de la dignité nationale. Cet appel à l'unité pour la grandeur de l'Allemagne trouve écho chez les étudiants nationalistes, particulièrement les *Burschenschaftler* et *VSt.er*, déjà à la pointe du mouvement anticatholique<sup>85</sup>.

Les premiers à prendre ouvertement position sont les membres de la *Burschenschaft Teutonia* de Kiel, qui lancent un appel aux étudiants pour défendre la patrie et mener le combat contre le *Zentrum* et la SPD. Après avoir attaqué l'antipatriotisme des députés catholiques et socialistes, ils poursuivent en invectivant les membres des corporations catholiques à prouver leur patriotisme, qu'ils ont défendu lors du *Hochschulstreit*. Ils affirment qu'il ne s'agit pas d'un engagement politique (*parteilpolitisch*), car ce combat « porte principalement un caractère national<sup>86</sup> » plus que strictement politique. S'engager politiquement pour, selon eux, défendre la patrie ne remettrait donc pas en cause leur rejet de l'engagement actif en politique. Ils proposent un programme d'action en trois points : propagande dans son cercle familial et amical jusqu'à la fin des vacances, assemblées étudiantes et propagande après le retour à l'université, appui bénévole aux « partis nationaux » dans toutes les tâches pouvant les aider le jour de l'élection et les précédents. Au niveau local, des étudiants participent effectivement à des comités électoraux, à Berlin, Erlangen, Iéna, Kiel, Königsberg, Leipzig. À Bonn, les membres des *Burschenschaften*, du VSt, du *Wingolf*, de l'association gymnique Suevia et des corporations Rhenus et Cheruscia font de la propagande pour les libéraux. Selon Otto

---

<sup>84</sup> *Hottentotten*, en anglais *hottentot*, est un terme colonialiste dépréciatif qualifiant les populations du peuple Khoïkhoïs vivant dans les actuelles Afrique du Sud et Namibie. Malgré son ancienneté, l'ouvrage de George Dunlap CROTHERS, *The German Elections of 1907*, New York, Columbia University Press, coll. « Studies in History, Economics and Public Law », n° 479, 1941 donne un bon aperçu des rapports de force. Il accorde une place centrale à la campagne électorale.

<sup>85</sup> Lisa Fetheringill ZWICKER, *Dueling Students*, *op. cit.*, p. 199-201. Au 12 décembre 1906, le *Reichsverband* compte 144 000 membres répartis dans 287 groupes locaux et 350 associations adhérentes. « Bericht über die Tätigkeit de Reichsverbandes gegen die Sozialdemokratie für 1906 », <http://archiv2.fes.de/>, Sammlung Flugblätter und Flugschriften, 6/FLBL005360.

<sup>86</sup> « *der Kampf [...] trägt einen vorwiegend nationalen Charakter.* » « Aufruf an die deutsche Studentenschaft », *BBl.*, 1<sup>er</sup> janvier 1907, Jg. 20, n° 7, p. 164.

Oppermann, cette agitation politique prend, durant les semaines de campagnes, le pas sur les activités normales de la *Burschenschaft Alemannia*<sup>87</sup>.

Dans le premier numéro d'après les élections, l'éditeur des *Burschenschaftliche Blätter* Hugo Böttger, élu député national-libéral au *Reichstag* en 1903 et 1912, mais battu en 1907, félicite les étudiants et notamment les jeunes *Burschenschafter* pour leur activisme en faveur de la patrie<sup>88</sup>. À l'inverse, le collaborateur des *Akademische Monatsblätter* responsable de la rubrique consacrée aux étudiants s'insurge contre l'hypocrisie de ceux qui participent activement à la campagne électorale. La rhétorique de la défense de la patrie ne trouve aucune justification chez lui, comme probablement chez la plupart des membres des corporations catholiques qui se sont vus accuser, deux ans auparavant, de n'être que des agents du *Zentrum*. Il loue à l'inverse la position de l'alliance des corporations catholiques de Munich, qui a décliné l'invitation des *Burschenschafter* à une grande assemblée pour préparer l'agitation, en déclarant que leurs membres ne s'occupaient pas de politique active<sup>89</sup>.

Le premier résultat de cette active propagande est peut-être la participation de 84,3 % des inscrits, taux le plus haut depuis le début du *Kaiserreich* (il était de 75,3 % en 1903). Pour les défenseurs du *Bülow-Block*, le résultat n'est que partiellement satisfaisant. La SPD ne recule que légèrement en pourcentage mais perd 38 sièges, et n'est plus que le quatrième parti le mieux représenté avec 43 députés. À l'inverse, le *Zentrum* gagne 5 sièges (105 députés), malgré un score en légère baisse. L'impossibilité pour les catholiques et les socialistes de former une majorité contre le gouvernement est cependant une victoire pour leurs opposants. Tous les partis du *Bülow-Block* gagnent entre 1 et 7 sièges. Ce sont les partis libéraux de gauche qui gagnent le plus d'élus et leur fraction passe de 36 à 49 députés<sup>90</sup>.

\*

Comme ils l'ont fait avec l'antisémitisme dans les années 1880 et 1890, les étudiants allemands ont cherché à dépolitiser leur anticatholicisme et leur antisocialisme : il ne s'agirait pas d'un engagement politique, mais d'un mouvement de défense de la nation contre ses en-

---

<sup>87</sup> Otto OPPERMAN, *Die Burschenschaft Alemannia*, Band 2, *op. cit.*, p. 168.

<sup>88</sup> Hugo BÖTTGER, « Die Reichstagswahlen und die Studenten », *BBl.*, 15 février 1907, Jg. 20, n° 10, pp. 232-233. Peu après, l'élection d'un AH de la Burschenschaft Teutonia de Karlsruhe (qui en tant que *Burschenschaft* d'une *Technische Hochschule* est membre du *Rüdesheimer Verband* et non de la *Deutsche Burschenschaft*) comme député SPD suscite un débat au sein de la DB sur la possibilité d'être social-démocrate et *Burschenschafter*. Différents avis sur la question sont publiés dans « Burschenschaft und Sozialdemokratie », *BBl.*, 1<sup>er</sup> août 1907, Jg. 21, n° 9, pp. 223-226 et 15 août 1907, n° 10/11, p. 261.

<sup>89</sup> K. H., « Studenten und Politik », *AkMb*, 25 janvier 1907, Jg. 19, n° 4, p. 95 et 25 février, n° 5, pp. 110-111.

<sup>90</sup> Résultats des principaux partis en 1907 : SPD : 28,9 % ; *Zentrum* : 19,4 % ; *Deutschkonservative Partei* : 9,4 % ; les cinq autres partis du *Bülow-Block* : 1,2 % à 14,5 %.

nemis intérieurs. Les étudiants exclus de la *Studentenschaft*, comme les étudiants catholiques et juifs, ne sont pas dupes de ce procédé, mais ils ne disposent que de peu d'armes pour faire face à ces discriminations<sup>91</sup>. Mener des actions politiques n'est accepté que si celles-ci sont explicitement en faveur de l'Empire et de l'ordre établi. Toute déviation à ce principe – et le fait de se regrouper entre étudiants catholiques en est une pour beaucoup d'étudiants – est jugée comme mauvaise et dangereuse<sup>92</sup>. La campagne de 1907 ne connaît pas de redite en 1912. Le *Bülow-Block* a éclaté, les partis libéraux de gauche ont fusionné et envisagent la possibilité d'une alliance, ponctuelle, avec la SPD. La politique a repris le dessus sur le national qui servait d'argument cinq ans plus tôt<sup>93</sup>. Les étudiants allemands ont dressé une frontière bien plus claire avec le champ politique (la *Parteipolitik*) que ne l'ont fait les étudiants français. En 1907, ils transgressent cette frontière de manière inédite et sans équivalent en France. Néanmoins, l'activisme politique prend également, au cours des années 1900, une importance grandissante parmi les étudiants français.

## **2. 2. Du bastion de la République à l'avant-garde antirépublicaine ? Les étudiants français et le « renouveau nationaliste »**

En comparaison avec la situation allemande, l'accélération des événements et la plus forte politisation des étudiants et de leurs organisations paraissent de prime abord moins évidentes en France, comme en témoigne le nombre bien moins important de témoignages qui relatent un intérêt nouveau et accru des étudiants pour la politique. Cela s'explique notamment par le fait que les mobilisations des étudiants ont été plus précocement acceptées par les pouvoirs publics, surtout si elles concernent leurs études ou leur statut d'étudiant.

L'historien américain de la Troisième République Eugen Weber a proposé la thèse d'un « renouveau nationaliste » dans la France des années 1905-1914. Deux crises diplomatiques, Tanger en 1905 et Agadir en 1911, marqueraient les étapes de cette prise de cons-

---

<sup>91</sup> Les positions des étudiants juifs lors du *Hochschulstreit* sont de ce point de vue éclairantes : cf. la résolution de la fédération *Bund jüdischer Korporationen* qui refuse d'entrer dans la lutte anticatholique (*Berliner Tageblatt*, 13 juillet 1905), et surtout le long article de BIPOTINUS, « Difficile satiram non scribere » *Der jüdische Student*, mai 1905, Jg. 2, n° 4, pp. 38-40.

<sup>92</sup> De ce point de vue, la brochure de Paul Graf VON HOENSBROECH, *Der konfessionelle Kouleurstudent*, *op. cit.* est paradigmatique. Il mélange allègrement confession catholique et politique.

<sup>93</sup> Les membres de la *Burschenschaft Alemannia* de Bonn refusent la demande du *Liberaler Wahlverein* de l'aider dans sa campagne électorale, parce qu'ils refusent de se lier à un programme politique précis. Néanmoins, l'expérience *Hottentottenwahlen* n'est pas oubliée et quinze *Alemannen* s'engagent à titre individuel dans la campagne des libéraux. Otto OPPERMANN, *Die Burschenschaft Alemannia*, Band 2, *op. cit.*, p. 179.

science du danger de l'invasion allemande, que Péguy a décrite pour lui-même dans *Notre Patrie* dès octobre 1905. Eugen Weber et Gerd Krumeich ont montré que ce nationalisme victorieux est un phénomène essentiellement parisien, porté par un petit cercle, éloigné du reste de la population. Ses défenseurs sont suffisamment proches du pouvoir, pour que cette idéologie puisse s'affirmer par exemple dans la loi de Trois ans<sup>94</sup>. Depuis, cette thèse a été nuancée, mais pas fondamentalement critiquée. Elle a été très souvent abordée d'un point de vue centré sur quelques grands hommes ou d'une supposée opinion publique. Surtout, le renouveau nationaliste est pris comme un donné à explorer, et non comme une hypothèse de travail à confirmer ou infirmer par le biais d'autres problématiques<sup>95</sup>. L'histoire des étudiants et de leur politisation tend-t-elle à confirmer cette thèse ?

Nous souhaiterions partir de l'enquête d'Agathon pour proposer un regard à la fois élargi et décentré, en délaissant quelque peu l'analyse des références intellectuelles et des déclarations des grands hommes continuellement cités (Barrès, Maurras, Bergson, Péguy, Jaurès), pour mieux nous concentrer sur les étudiants non seulement parisiens, mais également provinciaux, jamais pris en compte<sup>96</sup>. Plus qu'une simple comparaison entre les conclusions de Massis et Tarde, que nous savons déformées et exagérées, et la description que nous pouvons donner du paysage étudiantin, nous voudrions proposer une réflexion sur les conditions de possibilité de la réalisation d'une telle enquête et sa réception avant l'entrée en guerre. Pour cela nous mettrons au cœur de l'analyse la concurrence entre associations et les conflits et mobilisations, directement politiques ou non, des étudiants français.

### **2. 2. 1. Les jeunes gens rêvés d'Agathon et les étudiants français**

Avant d'aborder la question de la réception de l'enquête d'Agathon par les étudiants de 1912, il faut revenir sur un point essentiel de la rhétorique de Massis et Tarde : le patriotisme renaissant des jeunes gens, opposé à l'antimilitarisme, équivalent pour les deux auteurs à universalisme et antipatriotisme, de la génération de 1890. Émile Faguet (1847-1916), dans un de ses textes sur *Les jeunes gens d'aujourd'hui*, est particulièrement enthousiaste à l'égard

---

<sup>94</sup> Eugen WEBER, « Le renouveau nationaliste en France et le glissement vers la droite, 1905-1914 », *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, 1958, vol. 5, n° 2, pp. 114-128 ; ID., *The Nationalist Revival in France, 1905-1914*, Berkeley, Los Angeles, University of California Press, coll. « University of California publications in history », n° LX, 1959 ; Gerd KRUMEICH, *Aufrüstung und Innenpolitik*, *op. cit.*

<sup>95</sup> Jean-Jacques BECKER, 1914, *op. cit.*, p. 573-590 ; cinq des douze articles (dix si l'on exclut l'introduction et la conclusion) du dossier « Y a-t-il des tournants historiques ? 1905 et le nationalisme », *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle*, 2001, n° 19 sont centrés sur un individu : Charles Péguy (Éric Thiers et Patrick Cabanel), Jean Jaurès (Vincent Duclert), Gustave Hervé (Gilles Heuré), Paul Déroulède (Bertrand Joly).

<sup>96</sup> Sauf les quelques lignes sur les étudiants de Lille dans : Jean-François CONDETTE, « Le difficile encadrement de la jeunesse étudiante du Quartier latin lillois », *op. cit.*, p. 184.

des idées développées (retour à la foi, classicisme, patriotisme), mais formule également de vives critiques ; « l'illusion » de l'antipatriotisme des aînés en est une<sup>97</sup>. Un bref exemple permet de le démontrer.

En avril 1892, des membres de l'AGE de Montpellier se rendent au local de l'Association des étudiants grecs, qui célèbrent leur fête nationale avec quelques militaires. L'union se fait entre Français et Grecs aux cris de « à la gloire de l'armée française et de son illustre chef, le Président Carnot ! » 'Vive la France ! Vive l'Armée ! Vive la Grèce !' entend-on de tous côtés, tandis que l'on choque les verres ». L'un des étudiants de l'AGEM prononce quelques vers patriotiques qu'il a composé pour l'occasion : « Ce pays, c'est la France. / Oh ! nos frères hellènes, / À qui, comme des fils, elle tend ses deux bras, / Oh ! je vous en supplie, ne soyez pas ingrats ! / Et lorsque, enfin, au jour des batailles prochaines, / Notre drapeau français marchera vers le Rhin, / Que le vôtre soit là pour lui donner la main ! ». Si les étudiants de 1890 sont pacifistes et antimilitaristes comme l'affirment Tarde et Massis, au moins une partie d'entre eux semble déjà penser qu'une nouvelle guerre franco-allemande est inéluctable, voire souhaitable (« enfin »). Paul Ravoire, élu au début des années 1890 à divers postes au comité de l'AGEM, reprend quant à lui le thème d'union des peuples de la Méditerranée, formulé deux ans plus tôt par Lavisse lors des fêtes du centenaire de l'Université. Il regrette que cette union, qui « semblait faite, paraît retardée pour longtemps : une de nos sœurs s'est écartée de nous ». Il critique ainsi le rapprochement italo-allemand, avant d'évoquer lui aussi la possible guerre à venir. C'est sur ce même thème que l'auteur de l'article conclut son compte-rendu : « Au moment où chaque peuple cherche partout des alliés pour les luttes futures, notre patrie peut être tranquille ; sur les bords de la Méditerranée il y a une nation loyale et brave qui dans les heures de danger, saura être comme toujours, son amie fidèle et dévouée »<sup>98</sup>. Cet épisode est relativement exceptionnel dans son contenu et surtout du fait de son récit détaillé. Il peut néanmoins témoigner d'une certaine forme de crainte, mais aussi une forme de détermination face au devoir patriotique.

Tout cela n'empêche pas que l'antimilitarisme ou le pacifisme que Massis et Tarde confèrent (ou reprochent) aux étudiants de 1890, ne soit pas qu'une invention. Néanmoins, ce pacifisme, lorsqu'il peut être saisi dans les publications estudiantines, est loin de l'utopisme universaliste présenté dans l'enquête d'Agathon. Lors des fêtes universitaires, la solidarité et

---

<sup>97</sup> Émile FAGUET, « La Jeunesse miraculeuse », *La Revue des deux mondes*, avril 1913 (deuxième quinzaine), pp. 839-850.

<sup>98</sup> Toutes les citations de ce paragraphe sont tirées de : Un Étudiant, « Nos camarades grecs et leur fête nationale », *BAGEM*, mai 1892, 5<sup>e</sup> année, n° 47, p. 145, 149, 151 et 154. Le discours de Lavisse sur l'union des peuples méditerranéens est reproduit in Henri ROUZAUD, *Les Fêtes du VI<sup>e</sup> Centenaire de l'Université de Montpellier*, op. cit., p. 217-218.

l'entente entre les étudiants des différents pays sont de tous les discours. Pourtant, dans leur compte-rendu des fêtes de Bologne de 1888, les délégués de l'AGEP soulignent leur concurrence avec les délégués allemands et même leur hostilité envers eux. L'article qui suit le récit de la soirée avec les étudiants grecs de Montpellier est un compte-rendu d'une conférence faite à l'Association des jeunes amis de la paix. L'auteur, lorsqu'il présente l'association, cite une phrase de son fondateur Frédéric Passy, qui n'appelle pas à un pacifisme antipatriotique mais bien au contraire au devoir de défense du pays par la jeunesse<sup>99</sup>.

Rien n'indique que les membres de l'AGEM aient été, vers 1890, plus patriotes ou plus pacifistes que les autres étudiants montpelliérains, parisiens ou lillois. En 1890, comme en 1910, diverses opinions peuvent prévaloir parmi les étudiants. Bien plus, certains d'entre eux peuvent se définir comme patriotes et pacifistes, ce que Massis et Tarde refusent de concevoir. La stricte division des générations ne tient pas. Considérer que les étudiants de 1890 sont antimilitaristes et antipatriotiques, n'ont pas le sens de l'action, c'est oublier, par exemple, que nombre d'entre eux se sont organisés et ont manifesté contre les menées du général Boulanger et ont initié le mouvement sportif étudiant, sans le soutien des structures universitaires ; les étudiants de 1910 bénéficient alors de bien meilleures conditions et de vingt ans d'expériences. Ce que nous apprend surtout l'enquête d'Agathon et les nombreux témoignages en réaction à celle-ci, c'est que vers 1910, beaucoup d'individus, proches des milieux intellectuels et politiques parisiens, veulent parler de et au nom de « la jeunesse » (éduquée). Tous ont leur avis, tous défendent leur image de cette jeunesse, là plus catholique, ici plus nationaliste, ici encore bien éloignée du portrait d'anti-intellectualistes qu'en font Massis et Tarde. La lecture et l'analyse critique précises de l'enquête d'Agathon sont donc aujourd'hui encore nécessaires pour chercher à comprendre le bouillonnement des idées, des sentiments, des valeurs, qui traversent les jeunes gens éduqués, et particulièrement les étudiants, vers 1910. Agathon a convaincu, non pas parce que Massis et Tarde ont formulé une analyse pertinente, mais parce qu'il se trouvait des gens prêts à être convaincus, à droite (ils espèrent par là prendre leur revanche sur l'affaire Dreyfus) comme à gauche<sup>100</sup>. L'enquête

---

<sup>99</sup> « Voyage de nos délégués aux fêtes de Bologne », *L'UDP*, 1<sup>er</sup> novembre 1888, 3<sup>e</sup> année, n° 19, pp. 2-5. « Être prêts à défendre, si cela est nécessaire, au prix de tous les sacrifices, son pays dans la guerre, et ne rien négliger pour le défendre aussi longtemps que l'honneur le permet, et pour défendre avec lui le reste du monde contre la guerre : tel est le double devoir que l'on devrait enseigner partout à la jeunesse », cit. in Maurice LAMBERT, « Association des Jeunes Amis de la Paix. Conférence de M. Malavialle », *BAGEM*, mai 1892, *op. cit.*, p. 155. De plus, le sujet de la conférence, « sur la question sociale et la question internationale au point de vue historique », n'est guère subversif.

<sup>100</sup> Peu après la publication en volume des *Jeunes gens*, Marcel Cachin, militant SFIO (futur député socialiste, puis communiste) et collaborateur (plus tard directeur) à *l'Humanité*, réagit en première page du journal à l'enthousiasme autour des conclusions d'Agathon : « À nos yeux, il n'y a rien là de miraculeux. Les jeunes gens de la bourgeoisie deviennent de plus en plus réactionnaires à l'exemple de leurs papas, effrayés du développe-

d'Agathon vaut moins comme description que comme prescription : elle en dit moins sur la jeunesse éduquée de l'époque que sur ce qu'une partie de l'élite intellectuelle et politique, et des étudiants eux-mêmes, et c'est là sa force, voudrait qu'elle soit.

Cette lecture critique amène une hypothèse. Ce soi-disant nouveau patriotisme ne témoignerait-il pas plutôt d'une certaine insécurité et d'une plus grande hésitation face à l'avenir chez une partie des étudiants ? Il leur faudrait « agir », de crainte de n'être laissés de côté, alors que l'idéal dreyfusiste s'essouffle, d'où l'anti-intellectualisme souligné dans l'enquête d'Agathon, alors que le thème du « prolétariat intellectuel » remplit les pages des journaux depuis quinze ans, et que les réformes universitaires des années 1880 synonymes d'unité ont laissé la place à des réformes et transformations vivement critiquées par certains étudiants, de la nouvelle Sorbonne à l'enseignement médical<sup>101</sup>. Il n'est pas possible de répondre en l'état à cette hypothèse, il faudrait pour cela *a minima* un ensemble important de lettres et carnets personnels. Les réactions des étudiants à l'enquête d'Agathon ne nous permettent-elles cependant pas de proposer de premières pistes ?

Pas une ligne n'est consacrée à Agathon dans *Lyon-Étudiant*, journal de l'AGE lyonnaise, de janvier 1912 à juin 1914, ni dans *Montpellier-Université* de l'UGEM en 1912, ni dans les numéros de *L'Université de Paris* dont nous disposons<sup>102</sup>. Que les membres de l'Association Corporative des Étudiants en médecine de Paris ou ceux de l'Association amicale des Étudiants en pharmacie de Lille n'évoquent pas non plus l'enquête d'Agathon dans leurs bulletins est plus aisément explicable, puisqu'aucun étudiant de ces disciplines n'y est interrogé et que rien n'est dit de l'enseignement médical et pharmaceutique<sup>103</sup>. De tous les journaux étudiants que nous avons pu dépouiller pour les années 1912 et 1913, nous n'avons relevé que deux articles consacrés aux *Jeunes gens d'aujourd'hui*, tous deux dans *Lille-Université*, le bulletin de l'Union des Étudiants de l'État.

---

ment des idées socialistes. Et c'est là un phénomène très normal, explicable sans aucun recours au surnaturel. » Il préfère s'alarmer de l'instruction médiocre dont souffrent des dizaines de milliers d'enfants de la classe ouvrière. Marcel CACHIN, « L'instruction des jeunes ouvriers », *L'Humanité*, 18 février 1913. À l'inverse, voir la critique sans concession de PHEDON, « Nos jeunes bourgeois », *L'Humanité*, 10 février 1913. Phédon n'est autre que le sociologue Marcel Mauss. Une version manuscrite, plus longue et signée Criton, a été retrouvée et publiée, sans que le lien soit fait avec l'article effectivement paru, dans : « Les Jeunes gens d'aujourd'hui et Agathon », in Marcel FOURNIER (dir.), Marcel MAUSS, *Écrits politiques*, Paris, Fayard, 1997, pp. 181-183.

<sup>101</sup> Sur cette incertitude dans le champ intellectuel parisien, voir Christophe PROCHASSON, « Au temps d'Agathon », in ID. et Anne RASMUSSEN, *Au nom de la patrie. Les intellectuels et la Première guerre mondiale (1910-1919)*, Paris, La Découverte, coll. « Textes à l'appui », 1996, p. 11-13 ; et surtout dans le champ universitaire (là aussi, parisien) : George WEISZ, *The Emergence*, *op. cit.*, p. 351-359.

<sup>102</sup> Malheureusement, nous ne disposons pas des numéros de l'année 1913 de *Montpellier-Université* et uniquement des numéros d'avril, mai, juin et décembre 1912 et de janvier, mars, avril et octobre 1913 de *L'Université de Paris* (neuf numéros sont publiés annuellement).

<sup>103</sup> Pour ces deux journaux, nous avons pu dépouiller l'ensemble des numéros de janvier 1912 à mai 1914.

Le premier, publié en mai 1912, témoigne à première vue du succès de Massis et Tarde. L'auteur se demande : « Et pourrais-je mieux analyser les sentiments qui l'animent [« la Jeunesse »] aujourd'hui qu'Agathon ne le fait<sup>104</sup> ? ». Une large partie de l'article est composée de citations de l'enquête. L'auteur ne parle que de « la Jeunesse » (française) pour évoquer en fait les jeunes gens éduqués. Les jeunes ouvriers, paysans, commerçants ne comptent pas. Il reprend le portrait négatif des générations précédentes dressé par Agathon<sup>105</sup>. Il confirme que les crises coloniales de 1905 et de 1911 constitueraient un déclencheur du réveil des jeunes Français, qui prennent conscience du danger militaire allemand. Néanmoins, il termine en nuancant fortement le goût pour la guerre et l'action qu'ont cru déceler Massis et Tarde et en faisant comprendre qu'être patriote ne signifie pas être favorable à la guerre<sup>106</sup>. Le changement de ton est frappant entre le début et la fin de l'article, publié alors que les membres de l'UEE s'apprentent à organiser une grande manifestation de patriotisme : la fête de gala annuelle de l'association, qui se tient le 21 mai, est réalisée en faveur de l'aviation militaire. Toutefois, aucun membre de l'UEE ne réagit à l'article. Ce n'est qu'après la publication des *Jeunes gens d'aujourd'hui* en volume qu'un autre étudiant lillois prend la plume sur le sujet. Le ton est tout autre, moins enjoué, plus critique.

Premièrement, l'auteur précise bien que toute la jeunesse n'est pas concernée : « Oui, il s'est produit, depuis quelques années, un grand changement dans nos idées à nous-autres, jeunes gens des écoles ». Il n'est néanmoins pas entièrement convaincu par l'enquête d'Agathon. Il refuse de dénoncer la génération précédente, et, après avoir dressé ses défauts, « les faiblesses incontestables de cette génération inquiète, énervée, violemment pessimiste, écartée de l'action par une sorte de timidité malade », il s'attache à démontrer « sa grandeur ». Il refuse toute idée de division entre les deux générations et insiste sur le fait que si le changement a été possible, c'est grâce à tout ce qu'ont fait leurs aînés. Il donne raison à Agathon en ce qui concerne la force, l'énergie, l'action : « aborder la vie en la regardant bien en face, en nous redressant contre elle pour une lutte obstinée, telle est l'attitude que nous choisissons » affirme-t-il. À l'inverse, il rejette l'assertion selon laquelle le pacifisme et la solidarité qui animaient la génération précédente auraient disparu ; bien au contraire ces idées « nous soutiennent et nous animent, même à notre insu ». Loin du « miracle de la jeunesse » que Massis et Tarde pensent avoir mis en exergue et loin de leurs exagérations, il appelle en conclusion au sérieux et à la détermination : « Pour nous – qui avons bien le droit de dire

---

<sup>104</sup> M. J., « La génération d'aujourd'hui », *LU*, mai 1912, 9<sup>e</sup> année, n° 5, p. 98.

<sup>105</sup> « Pauvre jeunesse de 1890 et 1900 ! [...] n'ayant plus d'idéal à ta disposition, tu te morfondais et restais-là, triste, veule, amorphe. » *Ibid.*, p. 97-98.

<sup>106</sup> « Soyons patriotes et humains, des civilisés et non des barbares » écrit-il notamment. *Ibid.*, p. 100.

notre mot, puisque c'est de nous qu'il s'agit – tâchons d'être plus modestes et plus sincères : nous nous contenterons de dire que tel est notre rêve, tel le but de notre effort »<sup>107</sup>.

Il s'agit en effet des étudiants. Pourtant, là encore, aucun de ses camarades ne poursuit la discussion. En novembre 1911, un grand meeting est organisé à Paris par des étudiants de diverses tendances pour protester contre l'accord franco-allemand après la crise d'Agadir. Une fois l'émotion passée, l'affaire n'est pas oubliée, des sentiments anti-allemands peuvent être forts, mais ce qui (pré)occupe les étudiants en 1912 et 1913, outre la vie interne de leurs associations, ce sont les congrès nationaux, la loi de Trois ans, les étudiants étrangers ou encore la réforme des études médicales<sup>108</sup>. Cela n'exclue en rien que les étudiants aient pu débattre entre eux, critiquer ou s'enthousiasmer pour *Les jeunes gens d'aujourd'hui*. Ils préfèrent cependant rendre compte dans leurs journaux de leurs activités que d'y traiter d'un ouvrage qui, peut-être, parle finalement peu d'eux, alors que l'enquête d'Agathon avait tout pour plaire, puisque certains de leurs représentants, comme Maurice Tourolle, président de l'AGEP en 1910, y sont interrogés<sup>109</sup>.

En effet, Massis et Tarde rédigent un portrait finalement brouillon (d'une partie) des étudiants. Ils l'avouent eux-mêmes à demi-mots et parlent de « sentiments », de transformations en cours. Cela tendrait à confirmer l'idée d'une période d'incertitude chez certains étudiants, de rejet de l'engagement dreyfusiste (Agathon l'évoque) et de ses promesses non-tenues, et d'un rapport à la société compliqué par une sorte d'insatisfaction générale. Cette insatisfaction trouve son écho le plus fort peut-être chez les étudiants dont Agathon ne parle pas, les carabins, qui sont les plus mobilisés pour leurs études et qui expriment régulièrement, dans les journaux de leurs Corporatives, leur impression de ne pas être entendus. Pour confirmer ces hypothèses, il aurait fallu que des étudiants estiment important de réagir à l'enquête d'Agathon, pour décrire leur état d'esprit. Quelques-uns, plutôt que de prendre la plume, ont

---

<sup>107</sup> Robert NICOLAS, « Où nous en sommes », *LU*, février 1913, 10<sup>e</sup> année, n° 2, pp. 27-31.

<sup>108</sup> L'assemblée contre l'accord marocain est organisée par des groupes républicains, patriotes et plébiscitaires le 27 novembre 1911 et réunit 400 personnes selon la police. Elle est présidée par Désiré Ferry, républicain modéré et ancien élu de la SGE de Nancy et de l'UNAEF. Voir le rapport *in* AN, F/7/12868. La frontière proche rend les sentiments anti-allemands plus vivaces à Nancy. Dans un journal lié à la SGEN commençant à paraître en 1910. Dès l'article programmatique, les éditeurs s'attaquent aux étudiants allemands. Surtout, dans un autre numéro, un article au titre particulièrement explicite et au contenu extrêmement violent et raciste est publié : « À deux pas de nous végète une des plus sales races du globe, un de ces peuples dont la disparition marquerait dans l'histoire de l'humanité une page glorieuse. » Ce genre de contenu est exceptionnel. Cf. « Notre programme », *Le Petit PCN*, 11 janvier 1910, 1<sup>ère</sup> année, n° 1, pp. 2-3 et R. W. « Soyons anti-allemands ! », *Ibid.*, 22 mars 1910, n° 4, pp. 1-2. L'auteur est probablement Roger Weiss, qui est en 1912/13 préparateur à la Faculté de médecine, externe des Hôpitaux, vice-président de la SGEN et secrétaire de la Section de médecine.

<sup>109</sup> Il faudrait pouvoir vérifier cette idée à la fois en croisant les journaux d'autres AGE que nous n'avons pas retrouvé ou pu consulter et correspondances ou carnets d'un grand nombre d'étudiants.

préféré, à partir de la seconde moitié de la décennie 1900, prendre une canne plombée, et exprimer leur mécontentement en rejoignant un autre enfant de l'affaire Dreyfus.

### 2. 2. 2. *L'Action française à l'université*

Cette longue critique et le détour historique par le début des années 1890 étaient nécessaires pour replacer les étudiants dans les conclusions de l'enquête d'Agathon et introduire les transformations en cours des années 1900. Les tensions politiques entre étudiants ont déjà été brièvement évoquées par le biais de la création de nouvelles organisations, dont l'Action française (AF). Avec l'enquête d'Agathon, la force de l'AF parmi les étudiants a été interprétée comme une pièce majeure des transformations des dernières années d'avant-guerre et du renouveau nationaliste. Dans un article souvent cité, Jean-François Sirinelli a contribué à diffuser l'image d'une Action française toute-puissante dans le Quartier latin (parisien) dès avant 1914, allant encore plus loin que Massis et Tarde de ce point de vue<sup>110</sup>. Il est indispensable de se garder de tracer une ligne directe entre l'AF d'avant août 1914 et d'après novembre 1918. Il faut dès lors revenir sur ce que représente l'Action française, et plus généralement sur le nationalisme et l'anti-républicanisme parmi les étudiants entre la création du groupe parisien des étudiants d'Action française en 1905 et l'éclatement de la Grande Guerre.

Si l'AF arrive à s'implanter à l'université durant la dernière décennie avant la guerre, c'est d'abord parce que ses dirigeants décident de mener, dès 1904, une propagande active parmi les étudiants. Le fondateur du groupe des étudiants d'Action française (EAF), Lucien Moreau (1875-1932), est âgé de 30 ans et militant de la première heure de l'AF. Le journaliste Maurice Pujo (1872-1955) lui succède en 1908, et prend également la tête des Camelots du Roi, constitués à la fin de la même année. Deux des secrétaires généraux des EAF marquent les annales du mouvement : Maxime Real del Sarte (1888-1954, élève à l'École des Beaux-Arts, secrétaire en 1908) et Henri Lagrange (1893-1915, secrétaire en 1913). Maurras et les autres membres du comité directeur de l'AF décident de faire de ces jeunes intellectuels vionts le fer de lance et la vitrine de leur mouvement. Ils décident une stratégie d'implantation et de visibilité dans le Quartier latin. Leur Institut, véritable contre-Sorbonne disposant de six chaires et devant permettre la formation intellectuelle et politique des jeunes militants, est

---

<sup>110</sup> Jean-François SIRINELLI, « Action française : main basse sur le quartier latin ! », *Les Collections de l'Histoire*, janvier 2002 (1982), n° 14, pp. 54-59. Olivier DARD, « Le diagnostic des nationalistes sur l'état de la France à la veille d'une guerre jugée certaine », in François COCHET et Jean-Christophe SAUVAGE (dirs.), *1914, la guerre avant la guerre. Regards sur un conflit à venir*, Paris, Riveneuve éditions, coll. « Actes académiques », 2015, p. 161 écrit sans plus d'arguments : « Le poids de l'AF, que symbolise l'enquête d'Agathon, est essentiel. ». L'hypothèse d'une Action française toute puissante dans le Quartier latin durant l'entre-deux-guerres est contredite par Alain MONCHABLON, « Les années Front populaire des étudiants de Paris », *op. cit.*

installé, dès sa création en 1906, rue Saint-André-des-Arts<sup>111</sup>. Les conférences destinées aux étudiants sont de plus en plus souvent organisées dans le Quartier latin, et non plus au siège de la Ligue d'AF sur la Rive droite. Les défilés en l'honneur de Jeanne d'Arc partent de la place de la Sorbonne. Cette stratégie d'implantation et de propagande conduit à l'importance grandissante des EAF au sein de la Ligue d'AF, mais les actions du groupe restent soumises au contrôle absolu des dirigeants<sup>112</sup>.

Si la propagande par la peur adressée aux étudiants, contre les « métèques » et la menace de l'étranger, fonctionne à fond dans les colonnes de *l'Action française* et peut faire penser à un succès des thèses maurrassiennes, il est difficile de connaître le véritable degré d'adhésion des étudiants au mouvement. La force de l'AF réside en son pouvoir de mobilisation et d'agitation. Durant toute la période, le nombre de militants actifs reste faible. Benoît Graisset a dressé une statistique des membres et une estimation des effectifs potentiellement mobilisables à Paris. Le groupe des EAF compte environ 20 membres l'année suivant sa création. Leur nombre augmente ensuite continuellement : 30 en 1907/08, 50 en 1908/09 (contre 180 dont 60 en droit selon C. Chassé début 1909<sup>113</sup>), 60 en 1909/10, 80 (ou 72 selon un rapport de police<sup>114</sup>) à la veille de la crise d'Agadir en 1911, mais 100 durant l'année 1911/12, preuve de l'effet qu'a causé cet épisode parmi les étudiants. Ils ne seraient plus que 75 durant les deux dernières années avant la guerre. Les étudiants et leurs chefs savent cependant mobiliser au-delà de ce cercle restreint, tant parmi les étudiants que chez les jeunes employés ou commerçants. L'augmentation du nombre de membres actifs ne permet pas une augmentation proportionnelle du nombre de mobilisables. Ce sont les campagnes en cours qui conduisent à l'attraction d'un nombre plus grand de manifestants. Dès la création du groupe des EAF, en ces années de combisme finissant, les occasions sont nombreuses : la loi de séparation de l'Église et de l'État, l'affaire des inventaires, la réhabilitation du capitaine Dreyfus constituent

---

<sup>111</sup> Paul Robain, dans un discours-programme fleuve de clôture des cours du second semestre 1906 de l'Institut d'AF, estime : « De toutes nos œuvres, c'est la petite réunion bimensuelle de nos Étudiants d'Action française qui est, *peut-être* bien, celle dont nous ressentons le plus de fierté. (*Applaudissements*). » « Discours de M. Paul Robain », *L'Action française*, 1<sup>er</sup> juillet 1906, 8<sup>e</sup> année, n° 169, p. 56. Souligné dans le texte.

<sup>112</sup> Le siège de l'AF est d'abord 3, rue de la Chaussée d'Antin, puis 17, rue de Caumartin (9<sup>e</sup> arrondissement). Benoît GRAISSET, *Les Étudiants d'Action française de Paris avant 1914. Présence d'une influence, influence d'une légende*, mémoire de maîtrise en histoire, Université Paris I, sous la dir. de Rosemonde Sanson et de Christophe Charle, 1997, p. 114-117. Il a relevé 40 conférences concernant principalement les étudiants : 1 sur 6 ont lieu au Quartier latin entre 1899 et 1908, contre 24 sur 34 entre 1908 et 1913 et 19 sur 23 entre 1909 et 1913. Cf. aussi p. 7, 102-104 et 110. C'est l'étude la plus complète qui existe sur le sujet. La destruction des archives de l'Action française complique grandement l'écriture d'une histoire sociale de la Ligue et de ses membres et pas seulement de sa doctrine et de ses principaux dirigeants.

<sup>113</sup> Charles CHASSE, « L'opinion politique au Quartier latin (II) », *op. cit.*, p. 174.

<sup>114</sup> Eugen WEBER, *L'Action française*, Paris, Fayard, coll. « Nouvelles études historiques », 1985 (éd. orig. 1962), p. 56.

les premiers événements servant à révéler le nouveau groupement<sup>115</sup>. Durant l'hiver 1908/09, l'affaire Thalamas est l'occasion pour les jeunes monarchistes de prouver leur potentiel de nuisance. Graisset estime alors le nombre de mobilisables à 900, puis à 800-850 les années suivantes, et seulement à 500 à 600 entre fin 1912 et 1914. Les campagnes menées par l'AF, notamment en faveur de la loi de Trois ans, mobilisent déjà de nombreux étudiants dans d'autres groupes, et pas forcément dans le sens de l'AF<sup>116</sup>.

L'affaire Thalamas est systématiquement invoquée par les historiens et historiennes qui cherchent à démontrer que les étudiants d'AF domineraient le Quartier latin au tournant des années 1910. Une autre affaire explique le contexte favorable à la mobilisation : les manifestations contre Charles Andler, germaniste et socialiste, qui a emmené en avril 1908 un groupe d'étudiants à Berlin pour un voyage d'étude. Les membres de l'AF mènent une campagne violente contre le professeur dans le journal *l'Action française*, tout juste devenu quotidien, des placards sont apposés vers la Sorbonne et une réunion à laquelle assistent 800 personnes (dont un nombre inconnu d'étudiants) est organisée. Des monarchistes cherchent à perturber le cours d'Andler, et des affrontements ont lieu entre étudiants. Les étudiants d'AF sont dépendants de la participation d'étudiants d'autres groupes – catholiques antirépublicains, nationalistes, plébiscitaires, royalistes –, mais donnent le rythme en organisant les campagnes<sup>117</sup>. Un *VSt.er* rapporte dès la mi-mai l'existence du mouvement, et ne cache pas son étonnement : « Étaient-ce véritablement des étudiants qui le [Andler] sifflaient ? Il est connu que les cours magistraux à Paris sont ouverts à tous. Et donc je crois que c'était plutôt une manifestation de 'l'Action française' ; car les étudiants ne sont en général absolument pas nationalistes, ce que l'on peut déjà constater dans le fait que le bureau de l'Association générale des Étudiants de Paris est composée de socialistes et de radicaux de gauche<sup>118</sup> ».

---

<sup>115</sup> Néanmoins, se remémorant les débuts du mouvement, Maurice Pujo avoue qu'il a éprouvé des difficultés à organiser une manifestation au Palais de Justice le 8 mai 1907 : « Pour trouver mes vingt-cinq ou trente manifestants, j'avais eu quelque peine. Nos étudiants n'étant pas encore rentrés, je m'étais adressé, entre autres, à l'Accord Social, le groupe d'employés et d'ouvriers royalistes de Firmin Bracconnier qui me fournit quelques bons éléments. » Maurice PUJO, *Les Camelots du roi*, 2<sup>e</sup> éd., Paris, Les Éditions du Manant, 1989 (1933), p. 29.

<sup>116</sup> Benoît GRAISSET, *Les Étudiants d'Action française, op. cit.*, p. 146. Sur la propagande, *Ibid.*, p. 93.

<sup>117</sup> *Ibid.*, p. 49-62.

<sup>118</sup> « *Ob es wirklich Studenten waren, die ihn auspiffen? In Paris sind bekanntlich die Vorlesungen zugänglich für jedermann. Und so glaube ich, daß es mehr eine Demonstration der „Action française“ war; denn die Studentenschaft ist im allgemeinen absolut nicht nationalistisch, was schon daran zu sehen ist, daß das Präsidium der Association générale des Étudiants de Paris aus Sozialisten und Linksradikalen zusammengesetzt ist.* » D. B., « In Paris », *AkBl*, 16 mai 1908, Jg. 23, n° 4, p. 61. L'auteur est-il alors étudiant à Paris ? Son avis tranché sur l'affaire et la composition du bureau de l'AGEP détonne alors que son article – un paragraphe dans la rubrique consacrée à la vie universitaire – est l'un des très rares de toute la période à parler des étudiants français. Il ne mentionne pas qu'Andler et les 25 étudiants français ont été reçus (dîner, concert, bal) par les *Freistudenten* des différents établissements de Berlin : Walter GUTTMANN, « Französische Studenten als Gäste der Freien Studenten von Gross-Berlin », *Freistudentische Rundschau*, 25 mai 1908, Jg. 10, n° 9, pp. 129-130.

En 1933, Maurice Pujo retrace de manière épique et enjouée l'épopée des « mercredis de Thalamas » de l'hiver 1908/09. La publication de l'ouvrage n'est pas seulement l'occasion pour Pujo de se remémorer quelques bons souvenirs : en 1926, le pape Pie XI a condamné l'Action française. Ses membres mènent alors campagne pour la levée de la condamnation, ce qui conduit Pujo à une glorification de leur action. Après *Vingt ans en 1914*, recueil posthume de textes de Lagrange publié en 1920, et *Vingt ans d'Action française* de Louis Dimier (1926), *Les Camelots du Roi* est une nouvelle œuvre de propagande contribuant à la construction du mythe d'une AF triomphante dans le Quartier latin d'avant-guerre. Dans le livre de Pujo, les étudiants républicains ne sont qu'une minorité en voie d'extinction. L'épisode n'est cependant pas choisi par hasard et l'affaire Thalamas est en effet un succès pour l'AF.

Amédée Thalamas est en 1904 professeur d'histoire au lycée Condorcet. Lors d'un cours, il remet en question le caractère sacré de Jeanne d'Arc, ce qui cause grand scandale. Des manifestations sont organisées contre lui et Thalamas est muté au lycée Charlemagne. L'affaire se tasse, mais les milieux réactionnaires ne l'oublient pas. En novembre 1908, le doyen de la Faculté des lettres de Paris, Alfred Croiset, autorise Thalamas à ouvrir un cours libre sur la pédagogie de l'histoire et de la géographie, qui doit se tenir chaque mercredi à 17 heures à partir du 2 décembre. Les jeunes militants d'Action française, menés par Pujo, décident de troubler le premier cours. C'est à cette occasion que les Camelots du Roi (CdR), officiellement fondés le 16 octobre 1908, se font connaître du grand public.

Dès la première séance, les CdR investissent l'amphithéâtre. Maxime Real del Sarte agresse physiquement Thalamas, qui, avec l'aide d'une douzaine d'étudiants, arrive à se retirer. Les anti-thalamistes clament la victoire, *Le Temps* se désole d'un tel spectacle<sup>119</sup>. Dès la semaine suivante, les cartes d'étudiant sont exigées à l'entrée et un dispositif policier est mis en place. De nombreuses bagarres éclatent et plusieurs membres des EAF sont arrêtés et condamnés à de la prison. Cela n'empêche pas la poursuite du tapage les semaines suivantes. Bien au contraire, les « prisonniers politiques » sont glorifiés dans *l'Action française*. La Sorbonne est parfois fermée, les manifestations ont alors lieu aux alentours. Le mouvement connaît son zénith lors de la onzième séance, le 17 février, lorsque Pujo et quelques Camelots arrivent à pénétrer dans la salle de cours et à fesser Thalamas. Le cours est suspendu et la

---

<sup>119</sup> Maurice PUJO, *Les Camelots du roi*, op. cit., p. 34-36. Voir aussi « Le 'chahut' en Sorbonne », *Le Temps* et « Chahut en Sorbonne », *L'Humanité*, 3 décembre 1908. La dimension politique du chahut est entièrement occultée dans *Le Temps* : les agitateurs, « qui hier encore étaient des gamins », sont disqualifiés par leur âge et par le fait qu'ils « donnent là un fâcheux exemple [aux fils] du peuple ». À l'inverse *L'Humanité* indique à son lectorat la coloration politique du trouble, qui n'est alors pas pris au sérieux, en indiquant qu'un prêtre se trouvait parmi les chahuteurs.

douzième leçon n'a jamais lieu. C'est de ces semaines que naît le mythe de la conquête du Quartier latin par l'AF<sup>120</sup>.

Dès le départ, si les étudiants forment le cœur des CdR et la plupart des meneurs les plus actifs, c'est-à-dire les plus déterminés et violents, il ne s'agit pas d'un groupement uniquement étudiantin. Parmi les jeunes gens qui vendent *l'Action française*, « toutes les conditions sociales étaient déjà représentées<sup>121</sup> » dit Pujo, ce qui reste le cas dans les CdR : les frères Real del Sarte, Théodore de Fallois, Armand du Tertre sont étudiants, mais Louis Fageau est employé boucher, Marius Plateau employé d'assurances, Lucien Lacour menuisier. Début 1909 au plus tard, les étudiants ne forment plus qu'une petite minorité des effectifs. Les étudiants arrêtés lors des manifestations antithalamistes ne sont pas forcément représentatifs de tout le mouvement des EAF. Au-delà de quelques meneurs comme Maxime Real del Sarte et Armand du Tertre, les arrêtés sont-ils les plus déterminés, prêts à en découdre avec la police, ou ceux n'ayant pas réussi à échapper aux forces de l'ordre ? Ils peuvent néanmoins donner quelques informations sur les foyers de recrutement de l'AF et des CdR. Au cours de la manifestation du 9 décembre 1908, la police procède à 36 arrestations dont 25 étudiants ou assimilés<sup>122</sup>. Ceux-ci ont entre 16 et 23 ans (moyenne d'âge de 19,12 ans), ce qui indique qu'ils sont majoritairement au début de leurs études. Parmi eux figure au moins un contre-manifestant, Maurice Soury, élève de 3<sup>e</sup> année à l'ENS, arrêté pour tapage après avoir crié « Vive Thalamas ! » et « Conspuez l'Action française ! ». Lors de la manifestation du 20 janvier 1909, 111 personnes sont arrêtées par la police, dont 63 étudiants ou assimilés. Le secrétariat du rectorat a effectué des recherches sur 33 étudiants. Les trois plus jeunes sont âgés de 17 ans et le plus vieux de 26 (moyenne de 20,67 ans). Presque tous sont arrêtés pour cris séditieux, « À bas » ou « Conspuez Thalamas ! ». Seuls quelques-uns ajoutent « Vive le

---

<sup>120</sup> Pour le récit glorificateur de ces semaines, cf. *Ibid.*, p. 41-171. Pujo écrit, p. 47 : « l'Action Française, cet hiver-là, a fait la conquête du quartier latin ». L'analyse détaillée du mouvement, grâce aux rapports de police, à la presse de diverses tendances politiques et aux archives universitaires reste à mener.

<sup>121</sup> *Ibid.*, p. 30. Il ajoute p. 134 : « Alors que les journaux républicains les traitaient d'aristocrates et de muscadins, les Camelots du Roi, dès ce moment [janvier/février 1909], avaient ajouté au contingent primitif d'étudiants une majorité de petits employés et d'ouvriers, si bien qu'un relevé avait établi qu'une cinquantaine de professions différentes étaient représentées parmi eux. »

<sup>122</sup> Ils se répartissent ainsi : 5 en droit, 4 en sciences, 1 en sciences et en droit, 3 en lettres, 2 à l'École libre des sciences politiques, 2 aux Beaux-Arts, 2 à l'École Centrale, 1 à l'École normale supérieure (section sciences), 1 à l'École des hautes études, 1 en médecine et 2 dont nous ne connaissons pas le domaine d'études. Les professions des autres arrêtés sont : respectivement 1 élève aux Arts décoratifs, élève à l'école Bréguet, commis metreur (non poursuivi), apprenti électricien, courtier d'assurance, pharmacien, publiciste, rédacteur (Maurice Pujo), garçon d'hôtel (non poursuivi) et deux personnes sans profession (dont une non poursuivie). Copie de la « Liste des individus arrêtés au cours des manifestations d'aujourd'hui » dressée par la Préfecture de Police, 9 décembre 1908 ; lettre du directeur de l'ENS au vice-recteur de l'académie de Paris, 12 décembre 1908, AN, 20020476/298, dossier « Affaire Thalamas », 1908-1916.

Roi, Jeanne d'Arc, et/ou l'Action française ! ». Un seul étudiant figure dans ces deux listes, Henri Salmon-Legagneur, étudiant en sciences de 22 ans<sup>123</sup>.

Le succès des étudiants d'AF, qui monopolisent l'attention des autorités universitaires durant tout l'hiver, explique que Pujo s'attache à en retracer les détails. Les Camelots du Roi ne disparaissent pas pour autant au printemps 1909. Le fait que Pujo n'évoque pas les années suivantes indique que le mouvement a pris une ampleur inédite lors des affaires Andler et Thalamas, mais n'a pas réussi à tenir ce rythme de mobilisation accrue jusqu'à la guerre. C'est ce qui est sous-entendu dès la première phrase : « L'hiver 1908-1909 qui vit la naissance des Camelots du Roi est, dans leur histoire, une période sans pareille<sup>124</sup> ».

Qu'en est-il en province ? À Montpellier et dans les environs, le courant royaliste maintient son influence sous la Troisième République. En mai 1899, le préfet de l'Hérault fait rédiger un rapport sur les groupes royalistes du département qui établit que « les royalistes et d'une façon générale tous les ennemis du Gouvernement de la République sont parfaitement organisés à Montpellier ainsi que dans plusieurs cantons importants ». La Jeunesse royaliste de Montpellier, fondée par le jeune avocat André Vincent en 1895, gagne rapidement en importance, mais le rapporteur n'indique pas le rôle particulier d'étudiants, même pendant les manifestations antidreyfusardes. En novembre 1898 est créé le groupe des Gais loisirs, « uniquement destiné à unir les jeunes royalistes, étudiants ou autres mineurs de 21 ans ». Il est présidé par Paul de Lajudie, étudiant, agitateur de premier ordre « qui a souvent été arrêté »<sup>125</sup>. La section montpelliéraine de la Ligue d'Action française est fondée en avril 1907, principalement par des avocats, deux officiers et quelques nobles<sup>126</sup>.

Au début du siècle, les étudiants monarchistes se réunissent en une conférence Berryer, du nom de l'avocat et homme politique légitimiste Pierre-Antoine Berryer (1790-1868). La conférence s'affilie à l'Action française dès 1905. Les membres procèdent à une vive pro-

---

<sup>123</sup> On connaît le domaine d'études de 45 des 63 étudiants arrêtés : 19 en droit, 12 en médecine, 7 en lettres, 4 en sciences, 2 aux Beaux-Arts et 1 en pharmacie. Les professions des autres arrêtés sont : 22 employés (de commerce, de banque, d'assurances, comptables, électriciens, menuisiers), 11 journalistes, respectivement 1 député (son nom n'est pas précisé), docteur en droit, docteur en médecine, préparateur en pharmacie, terrassier d'art, élève du lycée Charlemagne, couturière et huit personnes sans profession. Note manuscrite « Arrêtés du 20 janvier 1909 » et copie de la « Liste des individus arrêtés au cours de la manifestation de ce jour à la Sorbonne » dressée par la Préfecture de Police, 20 janvier 1909, AN, 20020476/298.

<sup>124</sup> Maurice PUJO, *Les Camelots du roi*, *op. cit.*, p. 21. Un second volume sur les principales campagnes des Camelots de 1909 à 1933 était prévu, mais n'a jamais été publié.

<sup>125</sup> Citations tirées de « Rapport sur le mouvement royaliste à Montpellier et dans quelques cantons de cet arrondissement », 5 mai 1899, n. p., ADH, 1 M 1111. Philippe SECONDY, *La persistance du Midi blanc. L'Hérault (1789-1962)*, Perpignan, Presses universitaires de Perpignan, coll. « Études », 2006, p. 127-140 ne mentionne pas les étudiants dans sa présentation de la Jeunesse royaliste de Montpellier.

<sup>126</sup> ADH, 1 M 1113 « Action française », 1907-1914. Les étudiants, d'après les informations que l'on peut tirer des rapports de police et coupures de presse figurant dans ce dossier, semblent avoir été très peu nombreux à être membres de cette section et n'y jouent aucun rôle meneur.

pagande de placards et organisent régulièrement des conférences politiques, mais participent aussi à la propagande auprès des populations villageoises et ouvrières. Dans un « Appel aux étudiants » affiché le 5 novembre 1910, ils invitent les étudiants à un débat pour « l'étude de la vérité politique, à la discussion sans passion ni parti-pris, à l'œuvre de salut national en dehors des partis politiques discrédités, à laquelle nous voulons travailler dans la mesure de nos forces », pour mettre fin à la République parlementaire issue du « complot maçonnique de 1789 », qui affaiblit la France et l'empêche de « suivre les grandes monarchies européennes dans la voie des réalisations sociales »<sup>127</sup>. Dans une autre affiche, les membres de la conférence témoignent que leur royalisme s'accorde avec les autres idées de l'AF, la xénophobie et l'antisémitisme : « Nous invitons spécialement à nos réunions les étudiants hostiles à nos idées, nous les assurons dès à présent de notre bonne camaraderie et de notre parfaite courtoisie, à condition toutefois qu'ils ne soient NI ÉTRANGERS, NI JUIFS<sup>128</sup> ». Ces derniers mots sont écrits de manière bien visible, en gras. C'est au sein de la conférence Berryer qu'est fondée en février 1909 une première mouture du groupe montpelliérain des Camelots du Roi, qui, selon Philippe Secondy, n'existe véritablement qu'à partir de juillet 1911 et dont les membres viennent principalement de l'association royaliste L'Espérance<sup>129</sup>.

Des fiches nominatives des Camelots du Roi sont établies par la police. En 1909, les services de police montpelliérains surveillent dix étudiants : cinq en médecine, trois en droit, un en sciences et un en agriculture. Ils sont âgés de 20 à 31 ans (moyenne d'âge de 23,6 ans). Six d'entre eux ont déjà été arrêtés voire condamnés, principalement pour tapage injurieux. Selon des listes établies en 1912 et 1913 sur la composition des divers groupes de Camelots dans l'Hérault, aucun étudiant n'est membre de groupes situés dans des petites villes comme Saint-Pons, Lunel ou Sète. Une liste commune est établie en 1912 pour Montpellier, Béziers et Montagnac. Elle comporte 32 noms, dont cinq étudiants, âgés de 16 à 27 ans. Trois résident à Montpellier, un à Béziers et un à Montagnac, mais fait partie du groupe de Montpellier<sup>130</sup>.

Un groupe des EAF est créé à Lille le 12 mai 1910. Il est immédiatement affilié au groupe central, et compterait 75 adhérents durant l'année 1911/12. Il est très lié aux CdR lo-

---

<sup>127</sup> Lettre du commissaire central au préfet de l'Hérault, 5 novembre 1910 et exemplaire de l'affiche joint, ADH, 1 M 1114, « Camelots du Roi », 1909-1913. Voir aussi l'affiche « Appel aux Étudiants » (novembre 1910) dans laquelle ils reprennent les thématiques favorites de l'AF (antiparlementarisme, trahison de la République, menace de l'étranger, union par le roi et le catholicisme), ADH, 1 M 1112 « Groupes royalistes », 1900-1938.

<sup>128</sup> Affiche apposée le 3 novembre 1909, un exemplaire in ADH, 1 M 1112. Souligné, en majuscules et en gras dans le texte.

<sup>129</sup> Lettre du commissaire spécial des chemins de fer au préfet de l'Hérault, 19 février 1909, ADH, 1 M 1112 ; Philippe SECONDY, *La persistance du Midi blanc*, op. cit., p. 140-150.

<sup>130</sup> Listes nominatives et notices individuelles, ADH, 1 M 1114.

caux, le président des EAF est également secrétaire des CdR<sup>131</sup>. Le 16 février 1914, les EAF de Lille organisent une conférence d’A. Cornu-Langy, président de la Fédération des sections d’Action française de l’Aisne sur « l’Avant-Guerre (espionnage et envahissement allemands) », en référence au livre de Léon Daudet du même titre, et de Paul Robain, membre du comité directeur de l’AF, sur « la République et la Défense nationale ». Alors qu’elle était annoncée comme privée, 200 personnes y assistent, dont « une quinzaine de dames et environ 50 étudiants des Facultés de l’État nettement hostiles aux organisateurs et opposés, dès le début, aux diverses thèses qui allaient être soutenues » affirme le commissaire au préfet. Le débat contradictoire prévu s’est soldé en « un chahut plutôt burlesque au milieu des cris entrecroisés ‘Vive le roi’, ‘Vive la République’ »<sup>132</sup>. Une autre réunion est organisée par les EAF un mois plus tard, qui rassemble « environ 500 personnes parmi lesquelles un assez grand nombre d’étudiants républicains, plébiscitaires et socialistes ». Des étudiants des grandes tendances politiques (monarchistes, bonapartistes, républicains et socialistes) peuvent exposer leurs vues, avant de quitter la salle « sans incident »<sup>133</sup>.

Pourtant, un élément essentiel ayant contribué à la construction du mythe de la mainmise des étudiants d’AF sur le Quartier latin est leur recours à la violence physique. Lors de la crise boulangiste et de l’affaire Dreyfus, les étudiants des deux camps adverses ont pu en venir aux mains, mais de manière occasionnelle et marginale. Les officiers de paix notent régulièrement, dans leurs rapports, qu’aucune violence autre que verbale n’a été commise. Cela change avec les manifestations des EAF et des Camelots, qui sont encouragés par les dirigeants de l’Action française dans cette voie. Lors d’une soirée organisée par les dames d’Action française de Montpellier en 1911, Maurice Pujo appelle la jeunesse universitaire de Montpellier à s’organiser afin de permettre le retour du roi. Henri Vaugeois affirme, d’après ce qu’en rapporte le policier sur place, que « le salut de la France ne peut venir que du renversement de la République. Et pour ce faire, un seul moyen se présente, la violence. Les Camelots du roi l’ont compris<sup>134</sup> ». En 1913, les auteurs de l’*Almanach* de l’AF se vantent que « les Camelots du Roi, secondés par la jeunesse patriote, réduisirent au silence les tribuns de l’anarchie et le citoyen Jaurès lui-même<sup>135</sup> » lors de manifestations antimilitaristes et contre la loi de Trois ans dans différentes villes dont Lille. La place de la violence physique est au cœur

---

<sup>131</sup> *Almanach de l’Action française. 1913*, Paris, 1913, p. 111, édition du Nord p. 2 et 11.

<sup>132</sup> Rapport du 9 février 1914 et lettre du commissaire central au préfet du Nord, 17 février 1914, ADN, M 154/235, « Action française », 1913-1914.

<sup>133</sup> Lettre du commissaire central au préfet du Nord, 18 mars 1914, ADN, M 154/235.

<sup>134</sup> Lettre du commissaire central au préfet de l’Hérault, 11 juillet 1911 et copie de la lettre du préfet au ministre de l’Intérieur, 18 juillet 1911, ADH, 1 M 1113.

<sup>135</sup> *Almanach de l’Action française. 1914*, Paris, 1914, édition savoyarde p. 11.

des mobilisations des étudiants d'AF et de leurs alliés. Cette pratique de la violence leur permet de renforcer le sentiment d'appartenance au groupe et de lutte pour une cause commune. Cette expression d'une solidarité et d'une identité de groupe par la violence est une nouveauté parmi les étudiants de la Troisième République<sup>136</sup>.

Les autorités ont conscience de cette violence. Dans une instruction confidentielle du 24 mars 1909, Georges Clemenceau, président du Conseil et ministre de l'Intérieur, prévient les préfets de la dangerosité des Camelots : « Certains d'entre eux font preuve d'un tel état de surexcitation qu'on peut s'attendre de leur part à des actes de plus en plus violents, pouvant être dirigés contre les personnes<sup>137</sup> ». Il ordonne que les dispositions contre les anarchistes leur soient appliquées et qu'une liste nominative et une fiche individuelle soient dressées. La presse de gauche et bourgeoise progouvernementale insiste sur la violence des Camelots<sup>138</sup>. Ces jeunes hommes confirment par la négative la thèse d'Anne-Marie Sohn du développement d'une « masculinité apaisée » liée à la pacification de la sphère politique<sup>139</sup>. En refusant la démocratie et le parlementarisme, ils rejettent par là-même en partie les formes démocratiques d'expression politique.

Au-delà des appels à la destruction de « la Gueuse », cette violence ne trahirait-elle pas une certaine forme de faiblesse, liée à un échec d'organisation et dans leur propagande ? Agathon affirme que les maurrassiens ne conquièrent pas les étudiants déçus par le parlementarisme et souhaitant un régime fort. Même à Paris, le groupe des EAF n'est composé que de peu de membres. Il existe bien une Fédération des étudiants d'AF, mais les groupes étudiants sont avant tout rattachés (et soumis) à la Ligue d'AF. Avant 1914, aucun congrès national des étudiants d'AF n'est organisé, aucun journal publié<sup>140</sup>. Lorsqu'il apprend au préfet la création du groupe montpelliérain des Camelots du Roi, le commissaire spécial indique : « D'ailleurs,

---

<sup>136</sup> Ces quelques pistes sont inspirées des perspectives de Philippe BRAUD, « La violence politique : repères et problèmes », *Cultures & Conflits*, mai 1993, n° 09-10, pp. 13-42. La violence physique comme mobilisateur chez les étudiants d'AF nous paraît être une question essentielle et mériterait des recherches plus approfondies.

<sup>137</sup> « Instruction », 24 mars 1909, ADH, 1 M 1114.

<sup>138</sup> Rapportant l'audience au tribunal des Camelots arrêtés, *Le Temps* rappelle : « On sait que le dernier cours libre, professé à la Sorbonne le mercredi 17 février, par M. Thalamas, fut marqué par une manifestation plus violente que les précédentes, M. Thalamas étant, cette fois, victime de violences et voies de fait. » (« La dernière manifestation contre M. Thalamas », *Le Temps*, 24 février 1909). Durant l'affaire Thalamas, les collaborateurs de *L'Humanité* insistent même sur la tolérance dont bénéficient les Camelots tandis que les manifestations ouvrières sont violemment réprimées : « ces jolis jeunes gens se livrent depuis des semaines à des actes délictueux [...] Il y a quelques jours, ces petits messieurs ont presque pris d'assaut le ministère de la Justice. Hier, ils ont dans une rage stupide d'iconoclastes, brisé l'effigie de Trarieux. Nous posons seulement une question. *Si des ouvriers, si des socialistes avaient commis la dixième partie de ces désordres*, est-ce que l'Homme Rouge [G. Clemenceau] n'aurait pas fait déjà parler les fusils ? » Daniel RENOULT, « Si c'était des ouvriers ? », *L'Humanité*, 18 février 1909. Souligné dans le texte. Ludovic Trarieux a été ministre de la Justice et est un des fondateurs de la Ligue des droits de l'Homme.

<sup>139</sup> Anne-Marie SOHN, « *Sois un homme !* », *op. cit.*

<sup>140</sup> Cela change en 1920 avec la création de *l'Étudiant français*, dont le premier numéro paraît en novembre.

le groupement royaliste de Montpellier diminue d'importance, et, c'est beaucoup plus par de puérides démonstrations et par des affiches que par le nombre de ses membres qu'il essaie d'attirer l'attention du public<sup>141</sup> ». Un an plus tard le commissaire central informe le préfet de la pose d'une affiche à l'occasion de l'anniversaire de la mort de Louis XVI, sur laquelle il est inscrit en très grands caractères « À bas la République ! ». Il commente d'un lapidaire : « Ces placards n'ont soulevé aucun incident et le public semble s'en désintéresser<sup>142</sup> ».

La liste des groupes qui existent au 1<sup>er</sup> septembre 1913, publiée dans la dernière édition de *l'Almanach de l'Action française* parue avant la guerre, tend à confirmer ce succès relatif de l'AF à l'université au niveau national. Il n'existe officiellement que trois sections des EAF : à Paris (1905), Lille (1910) et dans les facultés catholiques d'Angers (1909), auxquelles s'ajoutent la Jeunesse royaliste de Paris et d'Alger, affiliées à l'AF depuis 1909 et 1913. La conférence Berryer, encore recensée l'année précédente, ne figure plus dans la liste. À Montpellier, comme dans les grandes universités de Lyon, où l'existence de facultés libres catholiques aurait pu pourtant former un vivier de recrutement pour les EAF, ou Bordeaux, les étudiants qui veulent militer à l'Action française, aussi dynamiques qu'ils soient, peuvent adhérer à la section locale, mais n'arrivent pas forcément à former un groupe spécifique<sup>143</sup>.

En 1901, Eugène Montfort conclut son enquête sur « les tendances de la jeunesse » sur le constat d'une grande diversité d'opinions politiques et idéologiques : monarchistes, socialistes, anticléricaux, antisémites. Le grand nombre est malgré tout profondément républicain : « Ce qui apparaît clairement encore dans ces réponses si diverses, c'est un grand ensemble d'aspirations républicaines qui doit nous rassurer sur le régime politique qu'adoptera la France de demain. Les rares adversaires de l'idée républicaine sont mous ». Le seul monarchiste interrogé, le membre du Cercle catholique des étudiants, « semble peu compter sur le triomphe de ses idées, il paraît découragé pour elles »<sup>144</sup>. Le succès de l'Action française a été de rendre ces idées à nouveau attractives et de les transformer en objets de lutte. Cela ne signifie pas pour autant qu'elles aient triomphé parmi les étudiants. Il est dès lors indispensable de porter une plus grande attention aux autres groupements, politiques ou non.

---

<sup>141</sup> Lettre du commissaire spécial des chemins de fer au préfet de l'Hérault, 19 février 1909, ADH, 1 M 1112.

<sup>142</sup> Lettre du commissaire central au préfet, 21 janvier 1910 et copie de l'affiche, ADH, 1 M 1112.

<sup>143</sup> *Almanach de l'Action française. 1914, op. cit.*, p. 109-116. Nous ignorons si la conférence Berryer a été dissoute ou si elle a quitté la Ligue d'AF. Dans plusieurs villes, dont Lyon et Bordeaux, il est question d'un groupe d'étudiants, mais qui ne figurent pas comme organes indépendants dans la liste dressée. Par exemple, les étudiants d'AF de Bordeaux troublent en février 1913, un peu à la manière des mercredi de Thalamas mais à bien plus petite échelle, les cours de Théophile Ruysen, professeur à la Faculté des lettres, car il a prononcé trois conférences pacifistes pour le *Verband für internationale Verständigung* (Fédération pour l'entente internationale) à Strasbourg, Colmar et Mulhouse. Cf. *Ibid.*, édition régionale du Sud-Ouest, p. 23-26.

<sup>144</sup> Eugène MONTFORT, « Les tendances », *op. cit.*, p. 608.

### 2. 2. 3. *La résistible conquête nationaliste et monarchiste des organisations étudiantes*

La force des groupes d'étudiants d'Action française ne peut justifier la thèse d'une AF toute puissante parmi les étudiants, même parisiens. S'expliquerait-elle alors par leur présence dans d'autres organisations ou une forte influence idéologique sur leurs membres ? Nous faisons au contraire l'hypothèse que cette conquête n'a été que très partielle. Nous chercherons à le montrer par quatre exemples significatifs : les groupes d'opposants à l'AF, la thèse du noyautage de l'AGEP par les étudiants d'AF, les mobilisations idéologiques et l'affirmation d'un nouveau patriotisme républicain.

La constitution de groupes s'opposant ouvertement aux thèses de l'AF et défendant la République est un point souvent évoqué marginalement, voire occulté dans les travaux soutenant l'idée d'une Action française toute-puissante. Maurice Pujo n'évoque lui-même les opposants aux Camelots du Roi que très brièvement. Il s'agit pourtant d'un des principaux facteurs explicatifs à la conquête limitée des organisations étudiantes par les monarchistes. Selon *L'Éclair*, journal pourtant ancré à droite, « plus d'un millier d'étudiants républicains manifestent contre le nationalisme<sup>145</sup> » chaque mercredi durant l'affaire Thalamas. Parmi eux, les membres de la Fédération des Étudiants républicains (FER), qui sont 250 dès début février 1909 et 300 à la fin du mois. Selon Lucien Lamoureux, qui en a fait partie puis la dirige entre 1912 et 1914, la Fédération « organisa des contre-manifestations à l'intérieur de la Sorbonne, ce qui provoqua de violentes bagarres avec les étudiants royaliste<sup>146</sup> ». Sous la plume de Pujo dans *l'Action française* en 1908/09 puis dans son livre, les étudiants républicains sont en minorité, déguerpissent rapidement, ne font pas le poids face aux Camelots. À l'inverse, dans *l'Humanité*, ce sont les étudiants d'AF qui prennent une leçon des républicains<sup>147</sup>.

Les membres de la FER « en grande majorité se réclamaient du parti Radical-Socialiste<sup>148</sup> ». Le président de la Fédération est alors Edmond Bloch, « étudiant socialiste de la Sorbonne », secondé par Dominique Anziani, « normalien sillonniste ». Ils déclarent dans

---

<sup>145</sup> *L'Éclair*, 21 janvier 1909, cit. in Jean GARRIGUES, « Le Quartier latin à la Belle Époque : un lieu privilégié de l'engagement », in Frédéric ATTAL et al. (dirs.), *Les Universités en Europe du XIII<sup>e</sup> siècle à nos jours. Espaces, modèles et fonctions. Actes du colloque international d'Orléans, 16 et 17 octobre 2003*, Paris, Publications de la Sorbonne, coll. « Hommes et société », n° 31, 2005, p. 152 ; nombre de membres donné par Charles CHASSE, « L'opinion politique au Quartier latin (II) », *op. cit.*, p. 174 et Pierre FABRE, « La vie du Sillon », *Le Sillon*, 25 février 1909, 8<sup>e</sup> année, n° 4, pp. 144-160.

<sup>146</sup> Lucien LAMOUREUX, *Mes souvenirs*, *op. cit.*, p. 75-76.

<sup>147</sup> Par exemple, un journaliste de *l'Humanité* rendant compte de la manifestation du 20 janvier 1909 souligne qu'en début de soirée, « les bagarres ont revêtu un caractère extrême de violence » mais ajoute : « Les étudiants républicains, massés dans la cour de la Sorbonne, attendaient la phalange de sa majesté Gamelle et, lorsque les poussins de jésuitière firent leur entrée, ils furent très rapidement mis à la raison et repoussés dans la rue. [...] Si les étudiants républicains se donnent la peine d'infliger encore aux jeunes apôtres du 'nationalisme intégral' quelques leçons pareilles à celle d'hier, il y a lieu de croire que désormais ceux-ci feront moins de bruit. » « Au quartier latin », *L'Humanité*, 21 janvier 1909.

<sup>148</sup> Lucien LAMOUREUX, *Mes souvenirs*, *op. cit.*, p. 75.

leurs statuts combattre toutes les « réactions » : monarchisme, nationalisme, cléricanisme. Néanmoins, s'opposer à l'Action française ne veut pas forcément dire défendre Thalamas. Les membres du Sillon affichent au Quartier latin une déclaration très nette en faveur de « la dignité de la Sorbonne », des « institutions républicaines » et de « l'idéal républicain », position répétée dans le journal de leur organisation, mais se démarquent du professeur. Leur position dans la Fédération est néanmoins instable. L'Association des étudiants républicains libres-penseurs est créée en opposition à leur présence au sein de la Fédération. En 1913, la Fédération compte environ 500 adhérents à Paris, mais la plupart de ses sections de province seraient seulement encore en cours de formation. À Montpellier et à Lille des sections de la FER sont fondées en 1909 et 1910, mais nous ignorons leur force et durabilité<sup>149</sup>.

Outre ces opposants républicains, l'AF compte également des concurrents antirépublicains. À Paris, selon la police, l'Union des Étudiants plébiscitaires gagne en importance et commence à véritablement concurrencer l'AF début 1912. À propos d'une réunion publique organisée par l'UEP, un policier écrit : « Si des émissaires de l'Action française se trouvaient dans la salle ceux-ci ne manqueront pas d'aller rapporter à Maurras que décidément il n'y a pas au Quartier Latin que des étudiants d'Action française ». Il est difficile d'estimer si ce succès de l'UEP a duré plus de quelques mois et la véritable concurrence qu'elle a pu poser à l'AF. Un « correspondant » de la police note que l'AF « est en train de s'aliéner les quelques partisans qu'elle avait pu grouper autour d'elle. Elle 'dégoûte' tout le monde »<sup>150</sup>. Deux semaines plus tard, un autre rapport confirme qu'un conflit oppose les EAF aux autres groupes d'étudiants. Un trouble causé par les EAF, lors d'une réunion commune hautement symbolique sur « le problème de la paix et la question d'Alsace-Lorraine », forme le prétexte pour les représentants des autres groupes politiques pour signer une déclaration intitulée « les nouveaux anarchistes ». Dans cette déclaration, ils rejettent l'AF et surtout les méthodes violentes

---

<sup>149</sup> Paul COHEN, « Les élèves catholiques », *op. cit.*, p. 38-39 dit que les sillonnistes sont exclus le 26 février de la FER, mais nous n'en avons pas retrouvé la preuve ; la déclaration publiée dans *La Croix* du 1<sup>er</sup> janvier 1909 et placardée est reproduite dans : Charles MOLETTE, « L'ACJF et la politique (1907-1914) », *Cahiers Internationaux d'Histoire Économique et Sociale*, 1978, n° 9, p. 297 ; Pierre FABRE, « La vie du Sillon », *op. cit.*, p. 144 : « pour la première fois peut-être, apparaissent des catholiques, non seulement s'intitulant républicains, mais agissant en républicains » ; lettre de Louis Liard au président du Sénat présentant la FER, 1<sup>er</sup> février 1913, AN, 20020476/343, dossier « Fédération des étudiants républicains », 1909 ; 1913. La FER de Montpellier est fondée en février 1909 et compterait 150 membres (lettres au préfet de l'Hérault du commissaire spécial des chemins de fer, 29 janvier et 19 février 1909, et du commissaire central, 11 février 1909 ; « Fédérations des Étudiants républicains de Montpellier », *Le Petit Méridional*, 12 février 1909, ADH, 1 M 1112). La FER de Lille est fondée en mai 1910. Elle regrouperait libres-penseurs, socialistes, protestants, « libres croyants » et sillonnistes et compterait 200 membres (« Dogmes laïques », *La Croix*, 19 mai 1910).

<sup>150</sup> Citations tirées respectivement de : « Rapport », 15 février 1912 et « D'un correspondant », 23 février 1912. Un avis similaire dans « Rapport », 24 avril 1912, AN, F/7/12868.

des Camelots du Roi<sup>151</sup>. Ces témoignages policiers – dans la mesure où l'on peut considérer que leurs auteurs n'ont pas de préférence pour l'un ou l'autre camp –, et l'alliance de divers groupes républicains avec les bonapartistes contre l'AF, sont une nouvelle preuve que le mythe d'une Action française triomphante dans le Quartier latin d'avant-guerre a été construit grâce à l'invisibilisation de leurs opposants.

Qu'en est-il des étudiants, nombreux, qui ne s'engagent pas ? Ernest Lavis, directeur de l'ENS, après avoir interrogé un élève arrêté au début de l'affaire Thalamas alors qu'il s'opposait, au moins par ses cris jugés tapageurs par les officiers de paix, aux Camelots du Roi, croit savoir que les normaliens sont d'avis que « les manifestations dans la rue, quelque bien intentionnées qu'elles soient, ne peuvent que gêner l'action de la police ». Ils auraient assuré au directeur qu'ils « ont l'intention de s'en abstenir désormais »<sup>152</sup>. Il est possible que certains étudiants et élèves de grandes écoles les moins politisés, les moins prêts à la défense verbale et physique de Thalamas et de la République se soient abstenus de manifester leur opposition à l'Action française. Cela indique aussi peut-être que de nombreux étudiants, par modérantisme et légalisme républicain, ont décidé de ne pas s'engager dans la lutte politique. Les étudiants socialistes (révolutionnaires), moins actifs et peut-être moins nombreux que lors de la décennie précédente, sont peut-être trop mécontents du gouvernement, voire de la République, pour se porter au secours d'un professeur dont les sympathies envers le Parti radical sont connues. Ce vaste ensemble d'étudiants non-actifs (plutôt qu'indifférents) a pu conduire à ce que les jeunes monarchistes disposent de plus d'espace pour manifester.

Selon plusieurs historiens et historiennes, les EAF ne contrôlaient pas uniquement la rue. Dans plusieurs publications, il est question, toujours en des termes très vagues et sans réelle source, du noyautage de l'AGE de Paris par l'Action française<sup>153</sup>. En réalité, les étudiants monarchistes n'obtiennent qu'un seul succès : le vote, par l'assemblée générale de 1913, de l'exclusion des étudiants étrangers membres de l'association du corps électoral pour les élections au comité. C'est Henri Lagrange, secrétaire général du groupe des EAF en 1913/14, qui propose cette modification, adoptée à l'unanimité moins 25 voix et 5 absten-

---

<sup>151</sup> « Rapport », 12 mars 1912, AN, F/7/12868 ; déclaration reproduite dans « Au quartier latin », *La Lanterne*, 8 mars 1912.

<sup>152</sup> Lettre du directeur de l'ENS au vice-recteur de l'académie de Paris, 12 décembre 1908, AN, 20020476/298.

<sup>153</sup> Benoît GRAISSET, *Les Étudiants d'Action française*, *op. cit.*, p. 84-85 ; Pascal ORY et Jean-François SIRINELLI, *Les intellectuels en France*, *op. cit.*, p. 55 ; Rosemonde SANSON, « Les jeunesses d'Action française avant la Grande Guerre », in Michel LEYMARIE et Jacques PREVOTAT (dirs.), *L'Action française, culture, société, politique*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, coll. « Histoire et civilisations », 2008, p. 213 (qui cite quelques sources indiquant que les dirigeants de l'AF ont cherché à « créer des incidents » au sein de l'AGEP). Plus nuancé : Alain MONCHABLON, « Espoirs et déboires d'un mouvement étudiant institutionnel (1876-1919) », in Jean-Philippe LEGOIS *et al.* (dirs.), *Cent ans de mouvements étudiants*, *op. cit.*, p. 36-37.

tions. Si cette décision avait été prise par le comité, l'hypothèse d'un noyautage aurait pu être envisagée. Il est par contre illusoire de penser que l'immense majorité des membres de l'AGEP aient été acquis aux thèses de l'AF. C'est plutôt les campagnes des années précédentes contre les étudiants étrangers, jugés alors trop nombreux, combinées aux débats autour de la loi de Trois ans, qui expliquent cette décision xénophobe<sup>154</sup>. Elle témoigne bien d'un nationalisme plus affirmé, revendicatif et exclusif, mais en rien d'une adhésion au triptyque maurrassien monarchisme, catholicisme et nationalisme intégral. De plus, là encore, la concentration exclusive des historiens et historiennes sur Paris cache des problématiques qui existent également en province.

En mai 1909, un rapport de police assure que les étudiants réunis au sein de l'UGE de Montpellier sont issus de tous les partis et ne s'occupent pas de politique. La description générale de l'association est plutôt positive. Fin juillet, un inspecteur de la sûreté en fait un portrait très différent. Elle ne compterait que 120 membres, dont la moitié élèves de l'École nationale d'agriculture, sur les 1 500 étudiants que compte l'université. Des problèmes financiers ont obligé ses membres à déplacer le local de l'association dans un café. Surtout, « l'ensemble du comité de l'Union générale des étudiants est réactionnaire » affirme l'inspecteur, qui avance deux preuves. Premièrement, un des huit conseillers du comité, « M. Duplecis [*sic*] de Pouzillac est le rédacteur du journal 'L'Echo des Étudiants', feuille réactionnaire ». Deuxièmement, « précédemment, M. Pasquet en était le président. Il a été remplacé par Peyron sous le prétexte qu'il avait mal représenté l'Union au congrès de Nancy, mais en réalité parce que Pasquet est républicain ». La formulation de l'inspecteur est trompeuse : Maurice Pasquet a été « remplacé » non pas suite à un coup de force ou une motion de défiance, mais après le renouvellement du comité aux élections générales annuelles, lors desquelles il est réélu membre du comité et nommé président honoraire. Il reste très actif au sein de l'association les mois suivants. La situation ne paraît pas inquiéter le commissaire central qui marque le rapport de l'inspecteur d'un simple « Vu ». Peu après l'élection du nouveau comité, c'est le vote sur l'organisation du prochain congrès de l'UNAEF qui divise les membres et non des questions politiques. Néanmoins, il est sous-entendu, dans un compte-rendu de l'assemblée générale de décembre publié dans un journal étudiant indépendant, qu'il existe bien « deux camps » au sein de l'UGEM, sans préciser lesquels.

En janvier 1910, un autre rapport informe le commissaire central que l'UGEM compte désormais « 180 membres environ appartenant à toutes les opinions politiques. On s'occupe

---

<sup>154</sup> Nous nous permettons de renvoyer aux chapitres 7 et 8 sur ces questions.

peu des questions irritantes, toutefois le groupe réactionnaire compte des jeunes gens assez remuants, généralement conduits par les cousins Duplessis de Pouzillac »<sup>155</sup>. En effet Raoul Duplessis est un des six élus de la section Droit au comité. Néanmoins les sources manquent pour connaître la véritable influence de ces « réactionnaires » au sein de l'association<sup>156</sup>. De plus, dans le cas de l'UGEM comme dans celui de l'AGEP, rien n'indique que les opinions politiques des candidats aient été prépondérantes dans le choix des membres des associations dans la désignation de leurs représentants.

Tout au long de la période, malgré ces troubles politiques et ces tentatives de contrôle exceptionnelles par un groupement particulier, les étudiants affirment la fidélité républicaine de leurs associations. Plusieurs thématiques, idées et croyances constitutives de l'idéologie maurrassienne ne s'imposent pas au sein des associations d'étudiants, dont les membres mènent des campagnes parfois contraires à celles de l'Action française. Par exemple, la réaction de la plupart des étudiants lors des débats autour de la loi de Trois ans ne confirme pas l'idée d'un nationalisme belliqueux partagé par une grande majorité de la jeunesse éduquée. La froide acceptation, par républicanisme au moins autant que par patriotisme, par les étudiants du service qu'ils doivent rendre à la patrie en servant un an de plus sous les drapeaux témoigne peut-être d'un sentiment de la nécessité de défendre la France face à la menace allemande. Elle sert avant tout à appuyer les nombreuses revendications des dirigeants des associations étudiantes auprès des pouvoirs publics, afin d'obtenir arrangements et avantages. À l'inverse, l'Action française mène une campagne active en faveur de la nouvelle loi militaire<sup>157</sup>. De même, les thèmes mobilisateurs de l'AF ne trouvent que peu d'échos au sein des organisations étudiantes. La « question des étrangers » s'est imposée autour de 1910, au sein des AGE et des Corporatives, comme une problématique de grande importance, ce qui pourrait témoigner d'une porosité avec les idées nationalistes. Certaines positions radicales ont pu être défendues par des étudiants, mais le plus souvent, ils insistent sur la différence entre ce qu'ils pensent être la défense de leurs intérêts corporatifs, qui passe pour cela par des mesures

---

<sup>155</sup> Lettre du commissaire de police au commissaire central, 5 mai 1909 ; renseignements de l'inspecteur de sûreté, 23 juillet 1909 ; rapport du commissaire de police, 19 janvier 1910, ADH, 4 M 902.

<sup>156</sup> « Comité 1909-1910 », *MU*, janvier-février 1910, 3<sup>e</sup> année, n° 1, p. 12. Nous n'avons retrouvé aucun autre rapport de police sur les opinions politiques des membres de l'UGEM, ni les numéros de l'année 1909 du bulletin de l'UGEM. Dans les numéros de l'année 1910, aucune tension politique n'apparaît. Selon les informations disponibles dans les procès-verbaux des séances du comité qui y sont publiés, Duplessis est notamment chargé d'organiser les fêtes de l'association et d'obtenir une subvention de la municipalité. Nous avons pu compléter ces informations lacunaires par la consultation de *La Bohême*, journal étudiant montpellierain indépendant de l'UGEM mais qui publie des informations sur l'association, et qui commence à paraître en juin 1909 (12 juin 1909, n° 1-14 juin 1912, n° 108).

<sup>157</sup> Sur ce point, cf. Chapitre 8. Tandis que rien n'est dit de la loi de Trois ans dans l'enquête d'Agathon, Eugen WEBER, *The Nationalist Revival in France*, op. cit., p. 116-117 assimile le portrait des jeunes gens qui y est fait à une acceptation générale de l'augmentation de la durée de service.

restrictives voire discriminatoires envers les étudiants étrangers, et la xénophobie des nationalistes qu'ils rejettent. Surtout, les autres ennemis désignés de la France par les membres de l'Action française, les protestants et surtout les juifs, ne sont jamais visés par des campagnes hostiles. L'antisémitisme, à la grande différence de l'Allemagne, n'est pour les étudiants français jamais un thème mobilisateur, structurel de la politique étudiante. L'antisémitisme n'est un argument que pour les étudiants qui s'engagent politiquement contre la République. En ce sens, les étudiants antisémites ne le sont pas en tant qu'étudiants, mais par des convictions dépassant leur statut d'étudiants.

La concentration sur l'Action française s'explique par l'analyse qu'ont fait jusqu'à présent les historiens et historiennes de l'influence du mouvement sur les étudiants (parisiens), liée au portrait des jeunes gens dans l'enquête d'Agathon. La thèse du « nouveau nationaliste » d'Eugen Weber va cependant plus loin, et inclue également sa branche républicaine, incarnée par le modéré et même droitier Raymond Poincaré, président du Conseil en 1912 et élu président de la République avec les voix de la droite en 1913. Poincaré mène dès 1912 une politique de « l'unité nationale », active et volontariste, pour rehausser l'image de l'armée et les sentiments patriotiques dans la population<sup>158</sup>. Ce nouveau nationalisme, républicain et démocratique ou du moins non antidémocratique<sup>159</sup>, trouve écho chez les étudiants.

Dans la continuité de l'affaire Thalamas, les étudiants d'AF instituent l'hommage à Jeanne d'Arc, le deuxième dimanche de mai. Le défilé est couronné par un dépôt de fleurs au pied de la statue de la Pucelle d'Orléans, place de Rivoli (aujourd'hui place des Pyramides). Les étudiants républicains refusent de laisser cette figure nationale – malgré sa béatification – aux mains des monarchistes. Dès 1909 un contre-hommage est organisé par les membres de la Fédération des étudiants républicains et des élèves du lycée Condorcet<sup>160</sup>. Un autre défilé est organisé les années suivantes : il part de la place de la Sorbonne et passe devant la statue de Jeanne d'Arc, jusqu'à la statue de Strasbourg, place de la Concorde<sup>161</sup>. À partir de 1910, cette manifestation devient massive et répétée chaque année. Le premier défilé est organisé en réponse au dépôt d'une couronne à la statue du général napoléonien Kleber par des étudiants strasbourgeois. Alors que l'oubli de « la revanche » est souligné, cette cérémonie doit entretenir la mémoire chez les étudiants, tous nés au moins vingt ans après la défaite de 1870. En

---

<sup>158</sup> Gerd KRUMEICH, *Aufrüstung und Innenpolitik*, *op. cit.*, p. 28-43.

<sup>159</sup> Eugen WEBER, *The Nationalist Revival in France*, *op. cit.*, p. 156-157.

<sup>160</sup> Rosemonde SANSON, « Les jeunesses d'Action française », *op. cit.*, p. 210-211 ; « Pour Jeanne d'Arc », *L'Aurore*, 23 mai 1909.

<sup>161</sup> Durant les décennies précédentes, des étudiants s'étaient déjà rendus de manière exceptionnelle à la statue située place de la Concorde, ainsi une délégation de l'AGEP le 13 juillet 1891, sous la conduite du vice-président de l'association Émile Merwart, afin d'y déposer un drapeau. « Avis et communications », *L'UDP*, juin-juillet 1891, 6<sup>e</sup> année, n° 42, p. 361. Voir les photographies à l'Annexe n° 30.

1910, 600 étudiants participent à la cérémonie, 500 en 1911<sup>162</sup>. Le 17 mars 1912, ce sont, selon le journal de l'AGEP, plus de 1 700 étudiants « de tous les groupements politiques » et « faisant abstraction de leurs divergences d'opinions » qui marchent ensemble et hissent une couronne sur la statue « pour bien marquer que le souvenir des provinces qui nous furent arrachées par la force reste vivant dans le cœur des étudiants ». En raison du conflit mentionné précédemment, deux cortèges défilent en fait séparément : un défilé commun fort de 1 500 étudiants environ, tandis que l'Action française forme « un autre cortège, d'environ trois cents personnes »<sup>163</sup>. Le 9 mars 1913, un cortège de 1 500 étudiants défile devant la statue. Le 1<sup>er</sup> mars 1914, étudiants républicains, plébiscitaires et patriotes défilent à nouveau séparément des étudiants d'AF. Le premier cortège ne compte que 500 manifestants environ contre « plusieurs milliers » pour le second, « composé des divers groupements d'étudiants patriotes, des élèves des grandes écoles et des élèves des lycées et collèges ». Il avait été appelé par les étudiants d'AF « sans distinction d'opinion, sans arrière-pensée politique pour une manifestation strictement patriotique ». Le même jour, à Nancy, des « étudiants patriotes » déposent une couronne au pied du monument du Souvenir d'Alsace-Lorraine<sup>164</sup>.

Ce souvenir des provinces perdues et le lien avec les camarades alsaciens-lorrains étudiants à Strasbourg sont également activement recherchés par les membres des AGE en dehors de Paris durant les dernières années avant la guerre. En février 1909, des étudiants nancéiens répondent à l'invitation des membres de l'Association des étudiants alsaciens-lorrains et se rendent à Strasbourg pour participer à leur banquet<sup>165</sup>. Les délégués aux congrès

---

<sup>162</sup> « Au Quartier latin », *Le Rappel*, 27 février 1910 ; JACQUES-PIERRE, « Aux écoles », *Le Figaro*, 29 février 1910 ; « Les étudiants à la statue de Strasbourg », *Le Rappel*, 21 février 1911. Voir : Danielle TARTAKOWSKY, « La construction sociale de l'espace politique. Les usages politiques de la place de la Concorde des années 1880 à nos jours », *French Historical Studies*, Hiver 2004, vol. 27, n° 1, pp. 145-173. Tartakowsky évoque brièvement les manifestations « d'étudiants nationalistes » mais ne les analyse pas. L'Université de Paris (sans l'ENS) compte 19 001 étudiants en 1909/10, nombre le plus haut de l'avant-guerre. Les effectifs baissent ensuite brusquement à 17 711 l'année suivante et déclinent progressivement pour atteindre 17 246 en 1913/14.

<sup>163</sup> « Au Quartier », *L'UdP*, avril 1912, 28<sup>e</sup> année, n° 3, p. 25-26. Dans *l'Almanach de l'Action française. 1913*, *op. cit.*, p. 38, il est indiqué que les Étudiants républicains patriotes « prétendirent exclure les Étudiants d'Action française du cortège », mais c'est pour mieux se mettre en avant et prétendre représenter la masse des véritables étudiants patriotes. JACQUES-PIERRE, « Aux écoles. Manifestation patriotique », *Le Figaro*, 18 mars 1912 donne la liste des organisations appelant à la manifestation commune : Union des Étudiants républicains de Paris, Union des Étudiants plébiscitaires, Groupe des Étudiants patriotes de l'Institut catholique, Ligue des Étudiants républicains nationalistes, Fédération républicaine des Étudiants de France, Ligue des Jeunes Amis de l'Alsace-Lorraine, Fédération des Jeunesses républicaines patriotes.

<sup>164</sup> Défilé 1913 : *Almanach de l'Action française. 1914*, *op. cit.*, p. 48. Il est dit que parmi eux, 800 seraient étudiants d'AF. JACQUES-PIERRE, « Aux écoles. Devant la statue de Strasbourg », *Le Figaro*, 10 mars 1913 parle de « cinq mille étudiants » rassemblés place de la Sorbonne au départ du cortège, et « Les étudiants parisiens », *La Presse*, 10 mars 1913 indique que « l'escorte ne compte pas moins de cinq mille personnes ». Défilé 1914 : « Pèlerinage d'étudiants », *Le Figaro*, 1<sup>er</sup> mars 1914 ; Maxime GIRARD, « Les étudiants à la statue de Strasbourg », *Le Figaro*, 2 mars 1914. Dans « Les étudiants à la statue de Strasbourg », *Le Temps*, 2 mars 1914, il est seulement question d'un « cortège très imposant qui comprenait plusieurs milliers de manifestants ».

<sup>165</sup> ASSOCIATION DES ÉTUDIANTS EN PHARMACIE DE NANCY, *Livre d'Or*, *op. cit.*, p. 117-118.

de l'UNAEF profitent de la tenue de leurs rassemblements dans le Nord et l'Est de la France, à Nancy en 1909 et 1914 et à Lille en 1911, pour convier les étudiants alsaciens-lorrains à leurs festivités ou pour se rendre eux-mêmes en Alsace, notamment à Strasbourg. Les auteurs des comptes rendus de ces rencontres mobilisent une rhétorique émotionnelle et patriotique. Ces moments entre étudiants français et « français des provinces perdues » sont l'occasion d'ovations à la France et l'Alsace-Lorraine, avant que les étudiants « frères », séparés par la ligne bleue des Vosges, entonnent ensemble la *Marseillaise* ou la *Marche lorraine*. Les étudiants alsaciens-lorrains seraient les « énergiques gardiens de l'idée française », résistants « au joug qui les oppresse » et leur cercle un des « écueils auxquels se heurte la germanisation », tandis que les congressistes quittent l'Alsace mélancoliques et le cœur noué<sup>166</sup>.

\*

La situation politique très différente entre la France et l'Allemagne explique les grandes divergences des formes de politisation et d'engagement politique des étudiants durant les années 1900. En Allemagne, il n'est pas possible pour des étudiants de se regrouper afin de critiquer et d'attaquer le régime. En France, la liberté accordée par le régime républicain permet à des étudiants de rejoindre des organisations ouvertement antirépublicaines, Action française en tête, et de mener des campagnes d'agitation contre le régime et ses institutions. Les étudiants allemands, et particulièrement les membres des corporations, si attachés au rejet de la *Parteipolitik* avec laquelle une frontière a été marquée dès les années 1880, cherchent justifier leurs engagements politiques par la défense de grands idéaux comme la liberté académique et la nation. Ces arguments ne convainquent pas leurs opposants, ceux-là même contre qui leurs actions sont dirigées. De fait, avec la participation d'étudiants aux comités électoraux en faveur du *Bülow-Block* lors des élections de 1907, la transgression de la frontière avec la *Parteipolitik* est complète. En France, la politisation dénote moins avec la période précédente, parce qu'elle existait déjà en partie, et l'interdit qui frappe les étudiants allemands de s'occuper de politique active est moins fort. Il ne fait aucun doute que l'Action française a joué, de 1905 à 1914, un rôle important parmi les étudiants, surtout à Paris, mais il doit être nuancé, tout comme l'idée d'une « génération Agathon ». Pour cela, revenir au plus près des événements et des individus et multiplier les points de comparaison était indispen-

---

<sup>166</sup> *Ibid.*, p. 74-75 ; UNION DES ÉTUDIANTS DE L'ÉTAT DE LILLE, *Compte-rendu des fêtes universitaires des 11-16 mai 1911* (Lille-Université, juin 1911, 7<sup>e</sup> année, n° 7), p. 14-16, 20, 50-51 et 60-62 ; SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS DE NANCY, *Fêtes universitaires à l'occasion du VII<sup>me</sup> congrès*, *op. cit.*, p. 14 et 65-68. L'auteur du récit de l'excursion en Alsace dans cette dernière publication résume en une anecdote ce qu'étaient en vérité les provinces perdues pour beaucoup et le sentiment patriotique que cherchent à transmettre les organisateurs : « Un camarade du Midi m'avoua : 'Je ne savais pas ce que c'était que l'Alsace. Maintenant je m'en souviendrai.' ».

sable pour défaire le mythe construit par les membres de l'AF eux-mêmes et pour mettre en évidence les limites de leur implantation à Paris, la faiblesse de leur organisation en province et l'existence de groupes d'étudiants prêts à s'opposer à leurs thèses – et à en découdre avec les Camelots du Roi. La transformation de la politisation tient donc moins à un mouvement homogène de renouveau patriotique et antipacifiste, comme le voudrait Agathon, ou à un succès massif de l'AF, qu'à une intensification des concurrences entre organisations étudiantes, qui conduit à expliciter et, dans certains cas, exacerber les différences et différends politiques. Un dernier élément doit être analysé pour comprendre comment l'AF a pu paraître si puissante dans le Quartier latin : la récupération par les monarchistes des luttes corporatives des étudiants. Plus généralement, la politisation des étudiants ne se limite pas à la participation de certains d'entre eux à la politique active. En France et en Allemagne, de nouvelles formes de mobilisation, au sein de l'université, sont également employées par de nombreux étudiants.

### **3. De nouvelles formes de mobilisation pour de nouvelles revendications ?**

Au cours des années 1900, de nouvelles formes de mobilisation peuvent être constatées, particulièrement en Allemagne, où une demande de plus de liberté est formulée par de nombreux étudiants. En France, les luttes corporatives, surtout en médecine et en droit, sont l'objet de nombreuses tentatives de récupération politique, en premier lieu par l'Action française. Dans les deux pays, ces nouvelles revendications portent pour une large part sur la demande d'une meilleure intégration des étudiants au système universitaire. Cette dernière partie doit également montrer que l'agitation étudiante a des répercussions dans les domaines les plus variés de la vie estudiantine. L'ancien cohabite avec le neuf et tout n'est pas chamboulé, mais la poursuite des revendications les moins politisées en apparence peut également être comprise comme une réponse aux changements politiques en cours au sein des espaces étudiants. Nous analyserons successivement les cas allemand puis français, en portant d'abord une attention à cette tension entre anciennes et nouvelles formes de mobilisation et revendications, puis nous conclurons sur de grandes transformations en cours lorsque la guerre éclate.

#### **3. 1. S'investir dans l'université et la société. Allemagne, 1908-1914**

En 1905, les participants au congrès d'Eisenach n'hésitent pas à critiquer certains membres des autorités académiques. Bien qu'il ne s'agisse pas d'une remise en cause com-

plète du système universitaire, les motions de défiance votées à l'encontre de Daudé et Althoff illustrent le mécontentement d'une partie des étudiants – et pas forcément ceux pouvant passer pour les plus revendicatifs – face à l'encadrement qu'ils subissent. Durant les années suivantes, revendications d'un nouveau genre, politisation accrue et désir de réformes de nombreux étudiants trouvent écho à la fois au sein de nouvelles formes d'organisations, auxquelles adhèrent un nombre limité d'étudiants, et lors de mobilisations, qui touchent un nombre bien plus grand d'étudiants. Les mouvements et revendications des étudiants allemands durant les dernières années avant la guerre témoignent-ils de la recherche d'un investissement renouvelé dans l'université et la société ? Nous étudierons quatre mouvements, revendications et événements : pour la réforme du droit d'association, pour l'autorisation de conférences politiques, pour la création de *Studentenausschüsse* officiels et les festivités nombreuses et en partie contradictoires de l'année 1913.

### **3. 1. 1. Réforme du droit d'association et conférences politiques**

En 1879, un nouveau règlement disciplinaire pour les étudiants est mis en place en Prusse, par lequel leurs droits d'association et d'assemblée sont fixés. Des règlements similaires sont introduits dans les autres États allemands. À partir de 1908, des étudiants, en premier lieu des *Freistudenten*, demandent la réforme de ces *Vorschriften für die Studierenden*, qui ne correspondraient plus à la vie moderne des étudiants.

L'une des illustrations manifestes de l'intérêt nouveau des étudiants pour la politique est l'organisation, par les étudiants, de conférences politiques publiques. Les étudiants doivent demander systématiquement l'autorisation de la tenue de ces conférences au recteur, qui peut s'opposer à la présence d'un homme politique. Cela vaut surtout pour les sociaux-démocrates, dont la présence à une assemblée étudiante peut déclencher des campagnes hostiles.

Suite à l'invitation en 1910 du socialiste Eduard Bernstein par les *Freistudenten* de Leipzig, Ernst Henrici, professeur au *Gymnasium*, écrivain, aventurier colonial et un des initiateurs de la pétition contre l'égalité juridique des citoyens juifs de 1880, publie une lettre ouverte, dans laquelle il s'alarme que les *Freistudenten* seraient ouvertement pour la République. Durant cette assemblée, il a crié « Vive sa majesté l'empereur » (« *Seine Majestät der Kaiser lebe hoch* »), ce qui a conduit le président de séance à lui ordonner de quitter la salle. Henrici interprète cela comme une hostilité envers l'Empire et non comme une mesure afin de garantir le bon ordre de la manifestation. En réaction, seize députés au *Reichstag* proches du VDst de Berlin convoquent une assemblée pour protester contre la FrSt de Leipzig. Ils invitent Henrici à faire une conférence pour rapporter sa mésaventure et de nombreux étudiants

traitent de la question de la social-démocratie au sein de la FrSt. Cela force les membres de la FrSt berlinoise à appeler à la participation à cette assemblée pour défendre la neutralité politique de l'organisation, puis à convoquer une autre assemblée pour s'expliquer sur le sujet<sup>167</sup>. Les réactions de deux journaux publiant la lettre d'Henrici témoignent de la diversité des avis sur l'intérêt et la formation politiques des étudiants à la veille de la guerre. Dans la *Ostpreußische Zeitung*, tous les éléments rhétoriques d'Henrici sont repris afin de critiquer la *Freistudentenschaft* et de souligner le danger de la social-démocratie. Rien n'est dit de l'intérêt des étudiants pour la vie politique allemande. À l'inverse, dans la *Leipziger Tageblatt*, le journaliste qui commente l'affaire loue la FrSt pour son action pour la « politisation des étudiants », « appelés à être à la tête du peuple », mais qui « n'ont généralement pas la moindre idée de leurs droits et devoirs de citoyens »<sup>168</sup>, à l'inverse des jeunes ouvriers. Et au journaliste de citer les noms d'Ernst von Heydebrand und der Lasa, chef de file des conservateurs, Octavio Freiherr von Zedlitz-Neukirch, meneur des *Freikonservativen*, Maximilian Pfeiffer, du *Zentrum*, qui ont été invités les mois précédents à venir parler dans le même cadre que Bernstein. Cette affaire montre les limites persistantes de la politisation accordée aux étudiants allemands. Être étudiant ouvertement socialiste reste impossible jusqu'à 1914 et tout rapprochement suspect avec la social-démocratie peut être accusé de transgression inacceptable des frontières de la *Parteipolitik* ou d'agitation politique anti-étatique.

C'est dans ce contexte que débute, notamment à l'Université de Berlin, un double mouvement, initié par les *Freistudenten*, pour le droit d'organiser un cycle de conférences sur « l'étudiant et la politique » (« *Student und Politik* ») et pour la réforme des droits d'association et d'assemblée des étudiants. La *Berliner Freistudentenschaft* est alors en pleine renaissance : après avoir été interdite par le recteur pendant plusieurs mois, elle est reconstituée en février 1909. Les dirigeants décident de favoriser le travail d'éducation et social (sections scientifiques, culturelles, sportives ; visites ; cours pour ouvriers) au *Vertretungsprinzip*. Sa position dans l'université est cependant précaire, et les recteurs successifs lui sont souvent hostiles : en juillet 1910, il leur est interdit de déposer et de distribuer leur journal au sein de

<sup>167</sup> Affiches « Kommilitonen! », signée par 16 députés et « Kommilitonen! », signée *Deutsche Freie Studentenschaft* et *Freistudentischer Bund*, UAHB, R/S 748 ; *Berliner Tageblatt*, 10 janvier 1911.

<sup>168</sup> « *Die Freie Studentenschaft hat sich das unzweifelhafte Verdienst erworben, für die Politisierung der Studenten zu wirken, denn es ist eine anerkannte Tatsache, daß gerade diejenigen Leute, denen so oft vorgeredet wird, sie seien zur Führung des Volkes berufen, von ihren Rechten und Pflichten als Staatsbürger, den Voraussetzungen für eine Führerrolle, gewöhnlich die allergeringste Ahnung haben und von gleichalterigen Arbeitern im bezug auf staatsbürgerliche Kenntnisse weit übertrouffen werden.* » « Offener Brief an die Freie Studentenschaft Leipzigs », *Leipziger Tageblatt*, 2 décembre 1910. Voir aussi « Eduard Bernstein und die Leipziger Freie Studentenschaft », *Ostpreußische Zeitung*, 6 décembre 1910.

l'université et de ses instituts annexes<sup>169</sup>. C'est cette interdiction qui motive le début du mouvement pour la réforme à la rentrée suivante. Trois autres causes plus générales peuvent être relevées pour expliquer la portée nationale du mouvement. Premièrement, la loi impériale sur la liberté d'association, prévue dès les lendemains de l'unification, est adoptée le 19 avril 1908. Les étudiants en sont de fait exclus et restent soumis à l'autorité du recteur et aux règlements universitaires en vigueur dans chaque État. En conséquence, des (anciens) *Freistudenten* réfléchissent à une réforme de ces règlements<sup>170</sup>. Deuxièmement, même s'ils ne sont jamais explicitement évoqués, le moment d'effervescence politique intense qu'ont été les événements de 1904/05, est encore présent dans tous les esprits et les sentiments de restriction dont certains étudiants s'estiment être victimes de la part des autorités universitaires et du ministère sont encore vivaces. Troisièmement, plus spécifiquement à propos de la FrSt qui se place à la tête du mouvement, la réforme des règlements disciplinaires pourrait être pour les *Freistudenten* une étape importante du vaste programme de réforme de la vie étudiante qu'ils ambitionnent, pour une véritable égalité entre étudiants, un système universitaire plus démocratique et la création de comités (*Studentenausschüsse*) représentatifs officiels.

Les *Freistudentenschaften* et *Freie Wissenschaftliche Vereinigungen* de l'Université de Berlin et de la *Technische Hochschule* de Charlottenburg appellent les étudiants à une assemblée générale le 4 novembre pour la réforme du droit des étudiants. Trois conférenciers sont prévus : Paul Ssymank (1874-1942), enseignant au *Gymnasium* et historien des étudiants, ancien de la FrSt de Leipzig et figure nationale de la *Freistudentenschaft* ; Alfred Apfel (1882-1941), avocat, ancien président de la FWV de Berlin ; Paul Baecker (1874-1946), journaliste à la *Deutsche Tageszeitung*, *alter Herr* du VDSSt de Berlin, ancien président de la *Akademische Lesehalle*. La présence de Baecker permet aux dirigeants de la FrSt et de la FWV, organisations douteuses politiquement aux yeux de nombreux étudiants nationalistes, de donner des gages au camp nationaliste sur la nature du rassemblement. De plus, des représentants de différents partis politiques doivent participer à la discussion<sup>171</sup>.

---

<sup>169</sup> Affiche déclarant l'interdiction, 1<sup>er</sup> juillet 1910, UAHB, R/S 748 ; *Berliner Tageblatt*, 4 juillet 1910.

<sup>170</sup> Au congrès national de la *Deutsche Freie Studentenschaft* des 9-12 juin 1908, une séance est consacrée aux règlements disciplinaires : « Einladung zum achten deutschen Freistudententag », *Freistudentische Rundschau*, 10 mai 1908, Jg. 10, n° 8, p. 113. Des propositions de réformes dans : Paul SSYMANK, « Leitsätze für eine Reform der Disziplinargesetze für Studierende », *Ibid.*, 21 septembre 1908, n°s 15/16, pp. 225-226 ; Josef Neumann, « Die Reformbedürftigkeit der Gesetzgebung für die Studierenden », *Ibid.*, 30 octobre 1908, n°s 17/18, pp. 251-254. Au contraire, les membres de corporations ne portent pas un grand intérêt à l'exclusion de leurs organisations de la loi mais s'inquiètent de restrictions apportées concernant les défilés dans l'espace public : I. M., « Der Reichsvereinsgesetzentwurf und die Corpsstudenten », *AcMh*, 1<sup>er</sup> janvier 1908, Jg. 24, n° 285, p. 299, repris partiellement dans « Die Akademischen Monatshefte », *AkMb*, 25 février 1908, Jg. 20, n° 5, p. 82.

<sup>171</sup> Tract signé des quatre organisations, s. d. [autorisé le 1<sup>er</sup> novembre 1910], UAHB, R/S 748. Sur Ssymank et Baecker, voir : Marek PODLASIAK, « Paul Ssymank - Chronist der deutschen Studentengeschichte », *Jahrbuch*

Le 4 novembre, des assemblées ont lieu non seulement à Berlin, mais aussi dans quatorze autres villes universitaires. Des résolutions appelant à la réforme des règlements disciplinaires pour les étudiants, notamment en ce qui concerne leur droit d'association et de réunion, y sont votées. Ce vaste mouvement est permis par le travail de liaison entre les FrSt, dont les membres ont mené une campagne de propagande. L'assemblée de Berlin, à laquelle de très nombreux étudiants, également des membres de corporations, participent, demande également l'établissement d'un droit unique dans toute l'Allemagne, à la place des règlements spécifiques existants dans chacun des États qui composent l'Empire<sup>172</sup>.

Les dirigeants de la FrSt de Berlin (BFrSt) et de la FWV proposent la signature de cette résolution aux membres des autres organisations. Lorsque la résolution est soumise au recteur le 11 janvier 1911, elle est signée par la BFrSt et la FWV, mais aussi et surtout par 30 autres organisations, dont un *Corps*, une *Landsmannschaft*, trois *Reformburschenschaften* de l'ADB, le VDst, de nombreuses associations scientifiques et des organisations catholiques et juives. Malgré leur hostilité à la BFrSt et la FWV, beaucoup signent donc la pétition, ce qui illustre la profondeur des changements opérés au cours de la décennie précédente. Ce ne sont certes pas les corporations les plus prestigieuses, à l'exception du Corps Vandalia, mais elles représentent tout de même près du tiers des 105 organisations officiellement autorisées au semestre d'été 1910<sup>173</sup>. Cette pétition est ensuite soumise aux deux chambres prussiennes. Exprimer des revendications voire manifester son mécontentement envers les autorités universitaires est devenu quelque chose de possible, sinon normal, pour de nombreux étudiants.

Il ne faut pas exagérer ce succès. Hugo Böttger considère dès début décembre que le mouvement est un échec, alors qu'il était très optimiste à la veille des assemblées du 4 novembre. Bien qu'il loue le travail de préparation des *Freistudenten*, il considère qu'ils sont la cause de cet échec. Beaucoup de membres de corporations refuseraient de les voir à la tête du mouvement, à la fois en vertu de l'idée de supériorité des *Verbindungsstudenten* par rapport aux autres étudiants et parce que les *Freistudenten* auraient des revendications trop radicales,

---

*für Universitätsgeschichte*, 2002, vol. 5, pp. 171-183 ; « Baecker, Paul », in Marc ZIRLEWAGEN, *Biographisches Lexikon der Vereine Deutscher Studenten*, vol. 1 A-L, Norderstedt, Books on Demand, 2014, p. 32-35.

<sup>172</sup> « Resolution der Versammlung vom 4. November 1910 », jointe à la lettre du *Präsidium der Berliner Freien Studentenschaft* et de la *Freie Wissenschaftliche Vereinigung* au recteur, 30 janvier 1911, UAHB, R/S 748 ; reproduite dans : « Zur Reform der akademischen Disziplinarvorschriften », *Berliner Freistudentische Blätter*, 22 novembre 1910, Jg. 3, n° 20, pp. 154-155. Les autres villes universitaires où sont organisées des assemblées sont : Bonn, Brunswick, Breslau, Danzig, Darmstadt, Göttingen, Greifswald, Halle, Heidelberg, Kiel, Marbourg, Munich, Stuttgart. Une assemblée se tient également à Eisenach.

<sup>173</sup> Liste des organisations autorisées, 11 juin 1910, GStA PK, I. HA Rep. 76 V<sup>a</sup> Sekt. 2 Tit. XII Nr. 17 Bd. 2.

demandant la fin de tous les privilèges et droits spéciaux des étudiants. Même des professeurs s'opposeraient à ces projets de réforme. Pour Böttger, le mouvement est terminé<sup>174</sup>.

Le mouvement est néanmoins poursuivi au sein des *Freistudentenschaften*. Paul Ssymank reprend ses projets initiés en 1908 et publie neuf principes généraux devant être au cœur de la réforme des règlements universitaires afin de s'adapter à la situation de « l'étudiant moderne », dont se dégagent trois points essentiels. Premièrement, il prône la fin du paternalisme, ce qui implique la réforme des sanctions. Celles-ci doivent être prononcées dans le cadre d'un système collégial et non plus par des individus seuls (recteur, juge universitaire). Deuxièmement, il demande une véritable liberté d'association et de réunion, qui implique l'abolition de la demande d'autorisation pour constituer une nouvelle association et l'introduction d'une justification écrite en cas d'interdiction d'une association ou d'une assemblée. Troisièmement, il appelle à la constitution de *Studentenausschüsse*, qui doivent être la représentation publique et juridique officielle des étudiants de chaque université<sup>175</sup>.

Le 15 juin 1911, une assemblée générale des étudiants non-incorporés berlinois est convoquée. Entre autres, l'interdiction par les autorités universitaires de la distribution de tout tract ou prospectus déclenche une vive émotion et la colère de nombreux étudiants, ce qui conduit même les dirigeants de la BFrSt à devoir adopter une position conciliante et à prendre la défense des autorités. Lors de l'assemblée de fin de semestre un mois plus tard, la question de la réforme du règlement disciplinaire est à nouveau abordée. La résolution-pétition du 4 novembre 1910 a été envoyée aux deux chambres prussiennes et plusieurs députés se sont dits prêts à la réforme, si des vœux plus précis sont formulés. L'assemblée se limite à voter une motion appelant à travailler dans ce sens. De fait, à Berlin comme partout en Allemagne, le mouvement pour la réforme des règlements universitaires, si elle fait régulièrement l'objet d'articles, s'essouffle, faute de concrétisation. Les politiciens favorables à une réglementation nationale reculent et les députés prussiens décident de se limiter à une loi régionale, qui ne voit jamais le jour. Les membres des corporations se désinvestissent du mouvement et laissent seuls les *Freistudenten*<sup>176</sup>. Pourtant, de multiples occasions d'alimenter le mouvement de ré-

---

<sup>174</sup> Hugo BÖTTGER, « Die Rechtslage des Studierenden », *BBl.*, 1<sup>er</sup> novembre 1910, Jg. 25, n° 3, pp. 51-52 ; ID., « Von der Reform des studentischen Disziplinarrechtes », *Ibid.*, 1<sup>er</sup> décembre 1910, n° 5, pp. 103-104.

<sup>175</sup> Paul SSYMANCK, « Zur Reform der akademischen Disziplinarvorschriften », *Berliner Freistudentische Blätter*, 29 novembre 1910, Jg. 3, n° 21, pp. 157-158. Voir aussi Fritz ELSAS, « Forderungen zur Reform des akademischen Rechtes », *Ibid.*, pp. 158-159.

<sup>176</sup> A. VON HOLTUM, « Protokoll zum Punkt 3 der Tagesordnung der Allgemeinen Nichtinkorporierten-Versammlung am 15. Juni 1911 », manuscrit ; « Protokoll der Allgemeinen Nichtinkorporierten-Versammlung vom 18. Juli 1911 », typographié, UAHB, R/S 748 ; W. ROSE, « Zur Reform des Studentenrechts », *AMH*, 19 avril 1913, Sommer 1913, n° 1, pp. 11-15. Très brièvement sur la situation à Bonn, où les *Freistudenten* convoquent l'assemblée du 4 novembre 1910 avec les membres de certaines corporations : Georg Wilhelm WAGNER, *Zehn Jahre Bonner Freistudentenschaft*, op. cit., p. 66.

forme se présentent, par exemple lorsque des étudiants cherchent à organiser des conférences politiques et font face à l'hostilité des recteurs.

Dans la mesure où les conférences sont soumises à l'autorisation du recteur, on comprend la contemporanéité entre les deux mouvements. Le 9 décembre 1910, les dirigeants de la BFrSt soumettent une autre requête au recteur, dans laquelle ils demandent l'autorisation d'un cycle de conférences sur les principes fondamentaux des différents partis politiques. Ils justifient cette thématique par le devoir d'une éducation civique sérieuse des étudiants, qui doivent se préparer à leur rôle prépondérant dans la société de demain. La formation scientifique au sein du cursus universitaire ne saurait répondre à cette exigence. De plus, de nombreux étudiants chercheraient à se former politiquement en assistant à des assemblées populaires ou en lisant la presse quotidienne, ce qui ne suffit pas et les conduit à ne connaître qu'un avis unique. Ils doivent avoir la possibilité d'entendre tous les grands dirigeants politiques du temps. Le recteur refuse que les étudiants organisent de telles conférences<sup>177</sup>.

Ce refus conduit le *Brandenburger Verband von Freunden der Freistudentischen Bewegung* (la Fédération brandebourgeoise des amis du mouvement des étudiants libres) à organiser, le 6 février, une grande assemblée-conférence sur le thème « *Student und Politik* » à la place de la BFrSt. Des députés au *Landtag* prussien y sont présents. Le président du *Verband* communique au recteur le résultat de l'assemblée, qui aurait rassemblé 900 *Akademiker* (donc étudiants et diplômés). Une résolution est votée, affirmant qu'il est un devoir patriotique des étudiants de prendre connaissance des affaires politiques de manière scientifique et neutre. De ce point de vue, les tentatives de la *Freistudentenschaft* doivent être encouragées<sup>178</sup>. Cela ne fait pas plier le recteur et le cycle de conférences n'est jamais organisé.

Le dynamisme de la grande université de Berlin et la tradition de fortes restrictions de la part des recteurs berlinois depuis 1880, dès que les étudiants veulent traiter de politique, ne peuvent être généralisés à toutes les universités. Néanmoins, là où des membres de corporations sont particulièrement mobilisés et où les relations avec les autorités académiques sont bonnes, des mouvements similaires peuvent émerger. C'est le cas à Bonn, où les *Burschenschafter* de l'Alemannia sont à la fois très engagés, depuis les années 1890, dans la vie étudiante de Bonn et d'Allemagne et dans la vie politique et sociale. Au semestre d'été 1911, ils répondent positivement à une proposition des *Freistudenten* d'organiser, avec eux et le *Wingolf*, un cycle de conférences sur les partis politiques. Contrairement à Berlin, ce cycle est accepté par le recteur. La première conférence est donnée par le secrétaire du Parti conserva-

---

<sup>177</sup> Lettre de Walter Epping au recteur, 9 décembre 1910 et note du recteur, 11 janvier 1911, UAHB, R/S 748.

<sup>178</sup> Tract « Kommilitonen ! », s. d. ; lettre de Wilhelm Printz au recteur, 12 février 1911, UAHB, R/S 748.

teur, suivi par les représentants de cinq autres partis. Entre 200 et 250 étudiants et étudiantes assistent à chacune de ces conférences. Une véritable organisation est créée, la *Studentische Vortragsvereinigung*, afin de poursuivre ces conférences les semestres suivants. Beaucoup de corporations rejoignent cette Union, qui fonctionne jusqu'à la guerre<sup>179</sup>.

Le mouvement général pour la réforme des règlements universitaires s'essouffle rapidement. Malgré les promesses de quelques parlementaires, rien n'est fait jusqu'à la guerre et le pouvoir juridictionnel reste dans les mains de quelques individus. Des conférences politiques ne peuvent être organisées que lorsque le recteur voit d'un bon œil cet intérêt pour la politique. Les *Freistudenten* n'abandonnent pas pour autant leurs ambitions réformistes, mais se concentrent plus particulièrement sur un élément : la création de *Studentenausschüsse* représentatifs et officiels dans tous les établissements d'enseignement supérieur.

Lors du *Hochschulstreit*, les tentatives d'exclure les corporations catholiques des *Studentenausschüsse* et la création de nouveaux comités non-confessionnels ont montré à tous l'importance symbolique et politique que pouvaient jouer ces comités. Cela conduit le *Kultusminister* prussien à demander au bibliothécaire supérieur de la Bibliothèque royale de Berlin de rédiger un mémoire sur l'historique et la situation actuelle de l'ensemble des *Studentenausschüsse* des universités et des *Technische Hochschulen*. D'après ce rapport, il existe un comité officiel dans huit universités, un ou deux comités des corporations dans quatre et aucun comité dans neuf<sup>180</sup>. Les *Freistudenten* cherchent à faire de l'existence d'un *Ausschuss* un enjeu central qu'il faut défendre au niveau national. Ils ne sont pas les seuls à souhaiter la création de comités officiels et représentatifs, mais ce sont eux qui poussent la lutte le plus loin. Ainsi, les délégués aux congrès nationaux de 1909 et 1910 de la *Deutsche Akademische Freischar* votent le principe de la création d'*Ausschüsse* dans tous les établissements, mais les *Freischärler* n'entreprennent rien de concret les années suivantes<sup>181</sup>.

---

<sup>179</sup> Si toutes les conférences portent sur la politique, ce sont parfois des professeurs, écrivains ou journalistes qui viennent les prononcer. Otto OPPERMAN, *Die Burschenschaft Alemannia*, Band 2, *op. cit.*, p. 193-195 ; Kurt KÜLLENBERG, « Tätigkeitsbericht der Bonner Freistudentenschaft. Sommersemester 1911 », typographié et Marin FLEX, « Bericht über die Tätigkeit des Ortsverbandes Bonn der Deutschen Freistudentenschaft. Wintersemester 1911/12 », manuscrit, BAZB, 372 (309). Les autres partis représentés au semestre d'été 1911 sont : SPD, *Fortschrittliche Volkspartei*, *Freikonservative Partei*, *Zentrum*, *Nationalliberale Partei*.

<sup>180</sup> Hans PAALZOW, « Die studentischen Ausschüsse an den einzelnen Universitäten und Technischen Hochschulen », manuscrit, 1<sup>er</sup> mai 1905, GStA PK, I. HA Rep. 76 V<sup>a</sup> Sekt. 1 Tit. XII Nr. 25C « Denkschriften über die Ausschüsse der Studierenden und Satzungen dieser Ausschüsse », 1905. Il existe alors un comité officiel à Fribourg, Gießen, Göttingen, Heidelberg, Iéna, Kiel et Marbourg ; un ou deux comités des corporations à Greifswald, Münster, Rostock et Tübingen ; aucun comité dans cinq des dix universités prussiennes (Berlin, Bonn, Breslau, Halle, Königsberg), les trois universités bavaroises (Erlangen, Munich, Würzburg) et à Strasbourg.

<sup>181</sup> Sigrid BIAS-ENGELS, *Zwischen Wandervogel und Wissenschaft*, *op. cit.*, p. 101-104. Sur l'importance des comités pour les *Freistudenten*, voir Paul SSYMANK, « Die Notwendigkeit allgemeiner Studentenausschüsse », *Comenius-Blätter für Volkserziehung*, 15 décembre 1905, Jg. 13, n° 5, pp. 147-150 et les Chapitres 4 et 9.

En 1913, de premiers accords sont scellés entre les délégués des fédérations nationales des *Burschenschaften*, *Corps*, *Landmannschaften* et *Turnerschaften*. Ils portent sur des questions de duels. Des dispositions sont aussi adoptées pour que dans chaque université, les représentants de ces quatre fédérations s'allient en un *Waffenring* pour agir ensemble dans les affaires étudiantes générales et lutter contre la *Freistudentenschaft*. Dans certaines universités, cela conduit les membres de ces quatre corporations à quitter le comité, par exemple à Marbourg. Finalement, en raison de leurs divisions, notamment politiques, les quatre fédérations se limitent à une alliance sur les questions d'honneur et de duel. Cette nouvelle alliance fait prendre (à nouveau) conscience à certains *VDSter* de l'importance des *Ausschüsse*, dont leurs aînés ont fait usage dans les années 1880 pour leur propagande. Elle démontre également la position défensive sur laquelle se trouvent les corporations duellistes traditionnelles face à la force grandissante des mouvements de réforme – nationalistes ou progressistes – parmi les étudiants, et conduit les *VDSter* à appeler à une nouvelle « politique étudiante », fondée non plus sur le port de couleurs et le duel mais sur les courants modernes qui traversent et animent les étudiants<sup>182</sup>. La déclaration de guerre vient interrompre ce processus de recomposition par lequel les *VDSter* espéraient se placer à la tête des étudiants modernes et nationalistes.

Ce processus général et national connaît de nombreuses spécificités locales. Durant les dernières années avant la guerre, de nombreux conflits se jouent au sein des *Ausschüsse*, et les *Freistudenten* font face à de multiples difficultés pour s'imposer. Ces conflits démontrent la prégnance du local dans cette question et l'impossibilité pour les *Freistudenten* et leurs alliés de mener un vaste mouvement national pour la création de comités officiels et représentatifs. En effet, là encore, tout dépend des relations entre étudiants libres, membres des corporations et membres des autorités académiques. C'est ce que l'on peut encore voir lors des festivités nationales de l'année 1913.

### **3. 1. 2. 1913 : de la célébration de l'empereur à l'émancipation de la jeunesse bourgeoise ?**

L'année 1913 est en Allemagne une année de célébration nationale : 54<sup>e</sup> anniversaire de Guillaume II (27 janvier), jubilé du quart-de-siècle de son couronnement (15 juin) et centenaire de la *Völkerschlacht* (bataille des nations) des 16-19 octobre 1813. Les universités, au

---

<sup>182</sup> Le meilleur (et sévère) analyste de cette situation est : Karl MABMANN, « Vom heutigen deutschen Studententum », *AkBl*, 1<sup>er</sup> septembre 1913, Jg. 28, n° 11, pp. 169-171 et 1<sup>er</sup> octobre 1913, n° 13, pp. 195-197. Karl Maßmann (1889-1959) rejoint le VDS de Berlin à l'hiver 1907/08. Il réussit le premier examen juridique d'État et devient *Referendar* en 1911. En 1913, il est élu rédacteur en chef adjoint des *Akademische Blätter* et directeur de la *Heinrich-von-Treitschke-Stiftung*, fondation créée par les *VDSter*. Sa voix compte donc au sein des *VDS*. Cf. Marc ZIRLEWAGEN, *125 Jahre Vereine Deutscher Studenten*, *op. cit.*, p. 226-228. Parmi les articles allant dans le même sens : Engelbert FREMER et Ernst MÜNSTER, « Zu den Einigungsbestrebungen im Couleurstudententum », *AkBl*, 16 décembre 1913, Jg. 28, n° 18, p. 281.

premier rang desquelles les étudiants, participent activement à ces célébrations de l'unité nationale. Ce qui est célébré en 1913, ce n'est pas la bataille elle-même, mais le mythe de la *Völkerschlacht* comme origine de l'unité nationale. Cela s'explique aisément par le fait que certains des États de la Confédération du Rhin étaient en 1813 du côté de Napoléon contre la Prusse, et font donc partie des vaincus. En 1913, la mémoire prussienne s'impose à la mémoire nationale<sup>183</sup>. L'unanimité patriotique auquel participent les étudiants ne doit pas aveugler sur les concurrences en jeu. En effet, les cérémonies nationales de 1913 permettent de mettre en lumière les conflits entre étudiants à la veille de la guerre.

Dans toutes les universités et *Technische Hochschulen*, des *Kommerse* sont organisés. À Berlin, la cérémonie se fait en présence du couple impérial. Les démonstrations de patriotisme unitaire lors de ces fêtes trouvent même un écho favorable dans la presse étudiante catholique<sup>184</sup>. Après 15 ans de construction, le monument en mémoire de la *Völkerschlacht*, installé dans les environs de Leipzig et du lieu de la bataille, est officiellement inauguré le 18 octobre 1913 en présence de Guillaume II et de l'ensemble des princes régnants d'Allemagne. Le défilé est composé de plusieurs cortèges menés par des professeurs d'universités, suivis par des associations et corporations étudiantes, gymniques, de tir, chorales et militaires. Les étudiants, membres de toutes les fédérations d'associations et corporations, y compris catholiques, sont environ 3 000 à défiler. En tout, plus de 100 000 personnes assistent à la cérémonie<sup>185</sup>. Ces célébrations sont l'occasion pour les organisations nationalistes et *völkisch* de redoubler de propagande auprès des étudiants<sup>186</sup>.

Pour les *Freistudenten*, les célébrations de 1913 sont une nouvelle occasion de plaider pour la création de *Studentenausschüsse* et une meilleure représentation des non-incorporés en leur sein. Le 17 février 1913, les *Freistudenten* de Berlin organisent une assemblée où deux conférences sont prononcées : sur la « jeunesse nationale 1813-1913 » et sur « le droit étudiant et le comité des étudiants ». Dans un appel, ils mêlent jubilé du couronnement de

---

<sup>183</sup> Birte FÖRSTER, « Die Jahrhundertfeiern der 'Völkerschlacht'. Erinnerungskulturen und Kriegslegitimation im Jahr 1913 », in Detlev MARES et Dieter SCHOTT (dirs.), *Das Jahr 1913*, op. cit., pp. 143-168.

<sup>184</sup> K. H., « Erinnerungsfeier der Berliner Universität an das Jahr 1813 », *AkMb*, 25 février 1913, Jg. 25, n° 5, pp. 91-92 ; Johannes HANKE, « Die Jahrhundertfeier der Freiheitskriege in Breslau », *Ibid.*, 25 juin 1913, n° 9, pp. 156-159.

<sup>185</sup> Stefan-Ludwig HOFFMANN, « Mythos und Geschichte. Leipziger Gedenkfeiern der Völkerschlacht im 19. und frühen 20. Jahrhundert », in Étienne FRANÇOIS et al. (dirs.), *Nation und Emotion*, op. cit., p. 124 ; Georg MIESGANG, « Die Beteiligung unseres Verbandes an der Jahrhundertfeier zu Leipzig », *AkMb*, 25 novembre 1913, Jg. 26, n° 2, pp. 21-22.

<sup>186</sup> Par exemple, le *Verein für das Deutschtum im Auslande* (Association pour les Allemands de l'étranger) invite les étudiants d'Heidelberg à une représentation de la pièce *Die Lützowerin* d'A. Thoma (du nom du corps-franc le plus célèbre de 1813, auquel beaucoup d'étudiants étaient membres, mené par le major Ludwig von Lützow), pour célébrer le centenaire de 1813 et le couronnement de Guillaume II. « Ausschuss der Studentenschaft », *AMH*, 14 juin 1913, Sommer 1913, n° 8, p. 69.

Guillaume II, centenaire de 1813 et lutte pour les droits des non-incorporés. Peu après, le *Präsidium* de la *Freistudentenschaft* berlinoise demande au ministre, après plusieurs échecs auprès du Sénat académique, une meilleure représentation au sein du comité constitué pour l'organisation du défilé et de la délégation étudiante lors des festivités du jubilé du couronnement de Guillaume II. Ce comité est composé de 22 représentants de corporations et associations, contre un seul des non-incorporés, alors que ceux-ci représentent plus des deux-tiers des étudiants. De surcroît, le *Präsidium* refuse de reconnaître le mandat de cet étudiant, car il a été reconnu représentant par les corporations, contre l'avis de la *Freistudentenschaft*. Le ministre leur adresse une fin de non-recevoir. Néanmoins, la campagne permet de relancer les discussions sur la reconstitution d'un *Ausschuss*. Un comité chargé de rédiger des statuts est nommé en novembre, malgré les divisions persistantes entre étudiants incorporés et non-incorporés<sup>187</sup>.

À Halle, après de nombreuses difficultés, un nouvel *Ausschuss* est fondé en février 1912. La *Freistudentenschaft* est dans une situation problématique depuis 1911. Un « parti national » des étudiants non-incorporés a fait sécession et la FrSt est dans le viseur des autorités académiques, car le recteur refuse le *Vertretungsprinzip*. Ses membres doivent mener un combat rude pour que leur organisation ne soit pas dissoute et pour pouvoir rejoindre le comité des étudiants. Lors des élections de 1913, le groupe « national » des non-incorporés accuse dans un tract le programme de la FrSt d'être un « danger national », ce qui oblige les *Freistudenten* à répondre dans un contre-tract. Ils soulignent leur neutralité politique et leur participation active aux cérémonies nationales de l'année, anniversaire du *Kaiser* et centenaire de la Bataille des nations. Après des mesures du recteur contre la FrSt, car les *Freistudenten* n'ont pas soumis le dernier numéro de leur organe à sa censure avant publication, les dirigeants de la FrSt demandent au ministre d'intervenir et d'annuler les élections, ce qu'il refuse<sup>188</sup>.

Les étudiants réformistes proches du mouvement de jeunesse, c'est-à-dire les membres des *Freischaren*, des associations d'abstinents, des *Akademische Vereinigungen* de Marbourg et Iéna, ainsi qu'une partie des *Freistudenten*, critiquent le patriotisme militariste inhérent à ces cérémonies et peut-être surtout la forme traditionnelle qu'elles prennent. Les membres des différents groupes, étudiants ou non, décident d'organiser en octobre 1913 leur propre grande

---

<sup>187</sup> Lettre de Gustav Wolfsberg au recteur, 11 février 1913 ; affiche signée *Verband ehemaliger Freistudenten Berlin-Universität*, s. d., UAHB R/S 748 ; lettre du *Präsidium der Berliner Freistudentenschaft* au *Kultusminister*, 10 mars 1913 et réponse du ministre August von Trott zu Solz, 15 juin 1913, GStA PK, I. HA Rep. 76 V<sup>a</sup> Sekt. 2 Tit. XII Nr. 17 Bd. 3 ; *Der Tag*, 27 novembre 1913.

<sup>188</sup> Lettres entre recteur, curateur et ministre (juin 1911-juin 1913) et requête de la *Hallesche Freistudentenschaft* au ministre, 7 mai 1913 avec tracts électoraux, GStA PK, I. HA Rep. 76 V<sup>a</sup> Sekt. 8 Tit. XII Nr. 10 Bd. 1.

fête<sup>189</sup>. Une réunion préparatoire a lieu les 5 et 6 juin à Iéna, où sont entre autres présents des délégués des organisations étudiantes réformistes et des différents courants du *Wandervogel*. Alors que l'idée émerge dans la critique des formes traditionnelles des fêtes étudiantes, les *Freischärler*, qui sont parmi les organisateurs les plus actifs, refusent que cette fête soit une protestation contre l'État ou la société, ou même une contre-cérémonie de la commémoration du centenaire de 1813. Elle doit être une fête de la jeunesse tournée vers le futur et le progrès. Plus de 2 000 jeunes hommes et jeunes filles assistent à ce premier *Freideutscher Jugendtag*, qui se tient du 10 au 12 octobre 1913, depuis connu sous le nom de *Hoher Meißnerfest*, du nom de la colline où il a lieu, dans les environs de Cassel. Des délégués y représentent les organisations réformistes. Des *Freistudenten* sont présents à titre individuel et d'observation, mais les *Freistudentenschaften* restent officiellement à l'écart. Un délégué du *Kyffhäuser-Verband* est envoyé officiellement représenter les VDSt, autre preuve de leur éloignement du modèle des *Verbindungen* et de leur position pour la réforme de la vie étudiante.

Avant et durant la fête, les organisateurs et principaux participants rejettent explicitement les tentatives de récupération politique de la jeunesse et du mouvement de jeunesse, qu'elles viennent des sociaux-démocrates ou des conservateurs. Ils refusent d'être l'objet des luttes entre partis et veulent développer une culture de la jeunesse (*Jugendkultur*) indépendante. Durant la fête, les représentants de groupes évoluant dans la nébuleuse du mouvement pour la réforme de la vie (*Lebensreform*), mais non-spécifiquement de jeunesse, essayent de gagner les jeunes gens présents à leur cause : hygiène raciale, éducation allemande-*völkisch*, travail social. Les membres des groupes *völkisch* mènent une active propagande, ce qui soulève la colère des organisateurs. Néanmoins, les discours d'Hermann Popert et de Hans Paasche, tous deux évoluant dans la sphère *völkisch*, et d'un membre du *Wandervogel* d'Autriche appelant à la lutte pour la germanité contre la menace slave, suscitent les pluies d'applaudissements. Gustav Wyneken met en garde contre ce nationalisme. Son discours est néanmoins lui aussi imprégné de patriotisme, qu'il cherche à rattacher au patriotisme universaliste des hommes de 1813, car, rappelle-t-il, ils sont là pour célébrer ce grand événement. Les adultes présents occupent donc une place importante dans les débats<sup>190</sup>.

---

<sup>189</sup> Sur ce qui suit : Gilbert KREBS, *Les avatars du jvénilisme allemand*, *op. cit.* ; Sigrid BIAS-ENGELS, *Zwischen Wandervogel und Wissenschaft*, *op. cit.*, p. 143-154 ; Werner KINDT (dir.), *Die Wandervogelzeit*, *op. cit.*, p. 484-579 ; Barbara STAMBOLIS et Jürgen REULECKE (dirs.), *100 Jahre Hoher Meißner (1913-2013). Quellen zur Geschichte der Jugendbewegung*, Göttingen, V&R unipress, coll. « Jugendbewegung und Jugendkulturen », n° 18, 2015, p. 17-116 ; Gilbert KREBS, « Blüher, Wyneken et l'invention de la Jugendbewegung », *Recherches Germaniques*, 2009, Hors série n°6, pp. 29-48.

<sup>190</sup> Georges BARBIZON, « Das Fest der Zukunft », *Berliner Tageblatt*, 5 octobre 1913 et « Ankündigung des Meißnerfestes », *Frankfurter Zeitung und Handelsblatt*, 4 octobre 1913, reproduits in Barbara STAMBOLIS et Jürgen REULECKE (dirs.), *100 Jahre Hoher Meißner*, *op. cit.*, p. 41-46. Discours de Rudolf Hautschka et Gustav

À plusieurs reprises, les grandes figures du *Meißnerfest* insistent sur le fait que leur mouvement n'est pas révolutionnaire. Il s'agit d'un mouvement de renouveau de la jeunesse allemande, de promotion de l'éducation par et pour les jeunes gens, en plus de (et non contre) l'éducation reçue des parents et de l'école. Un débat est tout de même suscité fin janvier 1914 au parlement de Bavière, par le député du *Zentrum* Sebastian Schlittenbauer, qui s'inquiète de cette potentielle rébellion de jeunes gens contre leurs aînés et l'ordre social. En réaction, une assemblée, à laquelle assistent 1 000 personnes, est organisée à Munich sous la présidence de Knud Ahlborn. Le sociologue Alfred Weber y prend activement la défense du mouvement<sup>191</sup>.

Dès la réunion préparatoire en juin 1913, l'idée est avancée de fonder, à la suite du *Meißnerfest*, une fédération non contraignante mais permettant de montrer l'alliance de la jeunesse réformatrice. Cette fédération est officialisée lors d'un premier congrès à Marbourg les 7 et 8 mars 1914, sous le nom de *Freideutsche Jugend*. À l'exception du *Bund deutscher Wanderer*, seules des organisations étudiantes y adhèrent : les deux fédérations DAF et DBaS et la *Akademische Vereinigung* de Marbourg. Lors du congrès, ces organisations décident de se séparer nettement, bien qu'en bons termes, des groupes menés par des adultes. Par extension, ils s'éloignent du *Wandervogel*. De ce fait, cette nouvelle organisation connaît un fort écho parmi les étudiants. Certains regrettent sa fermeture aux organisations non-issues du mouvement de jeunesse, preuve de son gain d'influence rapide. Un *VSt.er* essaye de montrer les points communs des buts du *Kyffhäuser-Verband* et de la *Freideutsche Jugend*. Au sein de la *Freistudentenschaft*, de nombreux appels sont lancés pour travailler en commun avec la *Freideutsche Jugend*, mais les soupçons de concurrence et les divisions idéologiques complexifient grandement la tâche<sup>192</sup>. L'écho que connaît la *Freideutsche Jugend* parmi les étu-

---

Wyneken, reproduits in Werner KINDT (dir.), *Die Wandervogelzeit*, op. cit., p. 500-505. Selon le *VSt.er* délégué au *Meißnerfest*, les élèves présents seraient majoritairement radicaux et proches de Wyneken, tandis que les étudiants seraient proches de Popert et de l'éditeur de la revue *Der Kunstwart*, Ferdinand Avenarius (1856-1923), cf. Arno KOSELLECK, « 'Freideutsche Jugend' », *AkBl*, 16 novembre 1913, Jg. 28, n° 16, p. 250. Sur Koselleck (1891-1977), cf. « Koselleck, Arno », in Marc ZIRLEWAGEN, *Biographisches Lexikon*, vol. 1 A-L, op. cit., p. 458-459. Ces manifestations de patriotisme suscitent le sarcasme et la critique de Walter Benjamin : ADOR, « Die Jugend schwieg », *Die Aktion. Wochenschrift für Politik, Literatur, Kunst*, 8 octobre 1913, Jg. 3, n° 42, reproduit in Rolf TIEDEMANN et Hermann SCHWEPPEHÄUSER (dir.), Walter BENJAMIN, *Gesammelte Schriften*, vol. II-1, Frankfurt am Main, Suhrkamp, 1977, pp. 67-70.

<sup>191</sup> Textes de Gustav Mittelstraß, Bruno Lemke et Hans Bohnenkamp, extraits des débats parlementaires au *Landtag* de Bavière et extraits du procès-verbal de l'assemblée du 9 février 1914 reproduits in *Ibid.*, p. 494-500, 515-520 et 523-532.

<sup>192</sup> *Die Marburger Tagung der Freideutschen Jugend*, Hamburg, Freideutscher Jugendverlag Adolf Saal, 1914 ; « Der Vertretertag der 'Freideutschen Jugend' », *Der Kunstwart und Kulturwart*, 1<sup>er</sup> avril 1914, Jg. 27, n° 13, pp. 60-61 ; « 'Vereine deutscher Studenten' und freideutsche Bewegung », *Ibid.*, 15 avril 1914, n° 14, pp. 139-140 (lettre ouverte d'un *VSt.er*) ; Arno KOSELLECK, « 'Freideutsche Jugend' », op. cit. (assez critique mais insiste sur la grande influence que peut avoir le mouvement parmi les étudiants) ; Siegfried KLEWITZ, « 'Freideutsche Jugend' », *Ibid.*, 1<sup>er</sup> décembre 1913, n° 17, pp. 263-264 (qui déjà souligne la concurrence entre *VSt* et *Freistudentenschaft* pour se rapprocher du nouveau mouvement). Gilbert KREBS, *Les avatars du jvénilisme*

dians, dans les revues intellectuelles et même dans les journaux, en font un mouvement dont l'influence durant les derniers mois avant la guerre dépasse largement la force de ses effectifs restreints. Max Weber la présente par exemple en 1917, dans sa conférence sur la science comme profession-vocation, comme l'un des mouvements étudiants les plus importants<sup>193</sup>.

Ce sont donc les étudiants en faveur de la réforme de la vie étudiante, que ce soit dans un sens libéral, progressiste ou *völkisch*, qui sont en position de force ou du moins offensive à la veille de la guerre. À l'inverse, l'incertitude grandit parmi les membres des *Verbindungen*, qui se sentent de plus en plus concurrencés par ces nouveaux groupements politisés et par les corporations réformistes. Ils cherchent à s'allier pour défendre leur position dominante au sein de l'espace des organisations étudiantes. Même les *Corpsstudenten* se sentent obligés de réaffirmer leur programme d'éducation de l'élite de demain, l'un d'eux allant jusqu'à dire que la liberté totale d'opinion laissée au *Corpsier* en fait « un véritable libéral ; un homme moderne complet<sup>194</sup> ». Il existe un véritable décalage entre les formes traditionnelles de la vie universitaire, qui s'expriment avec toute leur force lors des cérémonies officielles de 1913, et les appels de nombreux étudiants à la réforme et à l'entrée dans la modernité. Ce mouvement n'en est encore qu'à ses débuts et les libertés accordées aux étudiants sont encore trop restreintes pour parler d'une politisation de la réforme de la vie étudiante au sens fort du mot, mais les étudiants réformistes commencent à prendre en charge de nombreuses questions qui ont trait à la vie étudiante : alcool, duel, logement, sport, éducation politique.

\*

Les étudiants allemands sont peut-être plus divisés que jamais à la veille de la guerre, ou du moins ces divisions n'ont jamais mobilisé activement autant d'étudiants et n'ont jamais été aussi visibles. Cela s'explique par l'augmentation du nombre d'organisations aux buts propres et concurrentiels. Face à la force persistante des *Couleurverbindungen* duellistes, un courant réformiste et largement progressiste, qui avait presque disparu, s'est constitué et renforcé depuis le tournant du siècle. Ces étudiants réformistes ne prétendent pas remettre en cause la politique menée par le gouvernement, encore moins attaquer le régime. Ils réclament cependant une démocratisation du système universitaire, qui doit notamment passer par une

---

*allemand*, *op. cit.*, p. 140-145, qui adopte largement le point de vue des organisations de jeunesse non-étudiantes, fait un récit beaucoup plus négatif des mois qui suivent la fête sur le *Hoher Meißner*.

<sup>193</sup> Weber incluait la *Freistudentenschaft* dans la *Freideutsche Jugend*. C'est même plus particulièrement des groupements étudiants dont il se sentait proche, au contraire de la *Jugendbewegung* autour de Gustav Wyneken. Cf. Wolfgang SCHLUCHTER, « Einleitung », *op. cit.*, p. 23-27.

<sup>194</sup> « *Ein echter Liberaler; ein ganz moderner Mensch.* » SCHMIDT, « Das Programm des Köseener SC », *DtCz*, 15 septembre 1913, Jg. 30, n° 358, p. 317. Sur la discussion parmi les *Corps* sur les corporations réformistes, vues comme une menace, cf. Sigrid BIAS-ENGELS, *Zwischen Wandervogel und Wissenschaft*, *op. cit.*, p. 155-158.

meilleure représentation de l'ensemble des étudiants et par la fin des privilèges des *Verbindungsstudenten*. Entre les deux, les VDSt et d'autres *schwarze Korporationen* tentent de tirer leur épingle du jeu, s'alliant selon les problématiques en jeu avec l'un ou l'autre camp. À la marge, les membres des organisations des minorités (catholiques, juifs et étudiantes) s'intègrent progressivement à cet espace concurrentiel et conflictuel.

Durant le *Meißnerfest* et lors du congrès fondateur de la *Freideutsche Jugend*, les jeunes réformistes ont une préoccupation : le renouveau de la jeunesse allemande. Cette préoccupation est cependant fortement intellectualisée, autour des termes de *Kultur*, *Jugend* et surtout *Selbsterziehung*. Elles dénotent et sont très loin des mobilisations beaucoup plus pragmatiques d'une partie des *Freistudenten*, et surtout des membres des associations étudiantes françaises, centrées autour de leur vie matérielle, leurs études et leurs futures carrières professionnelles. Le rejet de la part des membres de la *Freideutsche Jugend* de toute récupération politique est une problématique qui se pose également aux étudiants français.

### 3. 2. Mouvement corporatif et lutte politique. France, 1905-1914

Dans un article sur les associations et manifestations étudiantes à Paris au début du XX<sup>e</sup> siècle, George Weisz, historien de l'enseignement supérieur français, pose d'emblée le constat suivant : « par rapport à l'ambition quelque peu irréaliste des réformateurs les associations étudiantes échouèrent largement ». Weisz est d'une grande sévérité envers les politiciens et les universitaires qui auraient fait part d'une grande « naïveté » en plaçant tant d'espoir dans le rôle canalisateur des associations d'étudiants. Il l'est également envers les étudiants, dont les manifestations et chahuts n'auraient menacé « ni l'université, ni le système politique ». Sa dernière phrase permet de comprendre sa perspective : « Ainsi, les troubles étudiants de la Belle Époque ressemblent bien davantage aux formes traditionnelles d'agitation étudiante du XIX<sup>e</sup> siècle qu'aux événements de mai 1968 »<sup>195</sup>. Cette référence à mai 1968 explique que Weisz se soit, selon nous, trompé de perspective. Pour le démontrer, nous étu-

---

<sup>195</sup> George WEISZ, « Associations et manifestations », *op. cit.*, p. 32 et 44. Dans le chapitre 10 « The University Besieged » de son ouvrage *The Emergence*, *op. cit.*, p. 341-368, Weisz dresse un portrait très sombre de l'université durant la décennie avant la guerre, menacée intellectuellement (les deux enquêtes d'Agathon, cours à l'Institut d'Action française) et physiquement (manifestations étudiantes parfois violentes, par exemple contre Thalamas). Il se concentre sur le cas parisien et sa focale, peut-être justement trop centrée sur Agathon ou la littérature d'Action française, le conduit à des jugements très sévères sur la politique universitaire républicaine, qualifiée d'échec après 1900. Il propose néanmoins une conclusion nuancée, insistant sur la nature symbolique des attaques des différents représentants de la droite contre l'université. Weisz a néanmoins réussi à mettre en exergue le sentiment d'insatisfaction générale durant cette période, particulièrement aigu chez les médecins.

dierons deux phénomènes qui permettent de comprendre les changements après 1900 : le sens nouveau des chahuts et manifestations d'étudiants, et la question du syndicalisme.

### ***3. 2. 1. Chahuts et manifestations. Comment une forme traditionnelle de mobilisation prend-elle un sens nouveau ?***

De fait, le nombre de troubles augmente fortement lors des premières années du XX<sup>e</sup> siècle. La province n'est pas épargnée par les manifestations, mais les troubles les plus importants et récurrents ont lieu à Paris, particulièrement dans les facultés de droit et de médecine<sup>196</sup>. Cette dernière est fermée pendant plusieurs semaines presque chaque année entre 1907 et 1914. Cela signifie-t-il que les étudiants du nouveau siècle renouent simplement avec la tradition des chahuts aux professeurs peu appréciés, parce que trop sévères ou dont les cours ne plaisent pas ? Une première piste permet d'en douter. Si la majorité des chahuts concerne effectivement un ou des professeurs, des troubles sont suscités également par des raisons directement politiques, comme la révolution russe de 1905 et sa répression, ou les affaires Andler et Thalamas. Même en se limitant aux questions directement corporatives, ce que nous ferons ici, et sans nier la dimension politique qu'ont pu avoir les chahuts du XIX<sup>e</sup> siècle, comme nous l'avons montré dans le premier chapitre, il s'agit de comprendre comment et pourquoi ces mobilisations ont changé de sens et d'ampleur après 1900.

L'Action française, et plus largement les groupes monarchistes, essayent de gagner les ouvriers à leur cause, en posant la royauté comme garante de leurs droits : les corporations de métier d'hier ne sont-elles pas les syndicats ouvriers d'aujourd'hui ? Les étudiants monarchistes mènent des campagnes de propagande dans ce sens<sup>197</sup>. L'importance grandissante des questions corporatives chez les étudiants attire donc leur attention.

Au plus tard en 1908, l'Action française prend pour cible Charles Lyon-Caen (1843-1935), doyen de la Faculté de droit depuis 1906. La décision de Lyon-Caen, à la rentrée de novembre, de n'autoriser l'entrée dans la bibliothèque qu'aux étudiants munis de leur carte de l'année 1908/09, alors que la tradition veut que la carte de l'année précédente soit acceptée lors des premières semaines, suscite des mécontentements. Un rassemblement d'étudiants et

---

<sup>196</sup> Pour ne citer que de rapides exemples, au début de l'année universitaire 1910/11, des manifestations ont lieu à Alger contre le recteur Édouard Ardaillon qui favoriserait les métropolitains dans l'attribution de bourses au détriment des étudiants nécessiteux et contre certains de ses choix de professeurs ; à Montpellier à propos du concours pour l'internat des hospices ; à Toulouse du fait de la nomination jugée inéquitable d'un professeur à la Faculté des sciences. Si l'agitation se prolonge un peu à Toulouse, les troubles n'ont en province ni la durée, ni la récurrence, ni l'ampleur des manifestations parisiennes. Voir « Échos de partout et d'ailleurs » et « Les manifestations de cette semaine », *L'Écho des Étudiants*, 20 février 1911, 1<sup>ère</sup> année, n° 1, p. 3.

<sup>197</sup> Un bon exemple est l'« Appel aux Ouvriers » (avril 1907) des membres de la conférence Berryer, dans lequel ils essayent de convaincre les travailleurs que seul le roi peut défendre leurs intérêts, ADH, 1 M 1112.

une pétition, formulée dans les termes les plus polis, deviennent, dans les pages de *l'Action française*, un grand mouvement contre « les mesures vexatoires » du « doyen juif », alors que Lyon-Caen prend immédiatement des dispositions en faveur des pétitionnaires. En raison de cette violence (verbale), cinq étudiants « au nom de tous [leurs] camarades de 1<sup>ère</sup> année » expriment leur rejet le plus complet de ces attaques auprès de Lyon-Caen<sup>198</sup>.

Les troubles sont plus importants l'année suivante. Charles Lyon-Caen est renommé à la rentrée doyen pour trois ans par le ministre de l'Instruction publique Paul Doumergue, contre l'avis – auquel il n'était pas tenu – du Conseil de la faculté. En effet, Lyon-Caen ne reçoit que 19 voix contre 4 « divers » et 22 bulletins blancs. Peut-être que l'avis du Conseil de l'Université, avec quinze voix sur seize votants en faveur de Lyon-Caen, a décidé le ministre<sup>199</sup>. La froideur, voire l'hostilité, des professeurs de la faculté envers leur doyen s'explique par le fait que Doumergue a envoyé un blâme à des professeurs qui avaient critiqué sa politique scolaire, en réponse à une enquête du journal *l'Éclair*. Ils reprocheraient à Lyon-Caen d'avoir simplement fait connaître leur sanction aux professeurs concernés plutôt que de les défendre. D'autres reproches personnels, politiques et scientifiques ont également pu jouer<sup>200</sup>. Des étudiants décident de profiter de cette affaire pour manifester contre Lyon-Caen et, affirment-ils, pour la défense de l'indépendance de l'université.

L'intervention rapide des étudiants d'Action française dans les manifestations contre Lyon-Caen et les bagarres qui éclatent avec les membres de la Fédération des étudiants républicains rend la dimension politique de l'affaire visible aux observateurs qui la relatent<sup>201</sup>. Cette dimension politique ne se limite pas à des manifestations physiques. Des étudiants en droit décident que le moment est venu pour eux d'avoir une véritable association représentative. Ce projet était discuté depuis le printemps précédent, les manifestations contre Lyon-Caen le concrétisent. L'Association corporative des Étudiants en droit de Paris (ACDP) est officiellement fondée début décembre. Il est difficile de séparer les motivations corporatives des motivations antisémites. La seule ambition affichée dans les déclarations et les statuts est

---

<sup>198</sup> Cf. copie de la pétition signée par 92 étudiants, s. d., lettre de C. Lyon-Caen, 23 novembre 1908, coupures de presse de *l'Action française* septembre-novembre 1908, AN, 20020476/296, dossier « Affaire Charles Lyon-Caen », 1908-1910.

<sup>199</sup> Le fait que Paul Doumergue tenait à son indépendance et à ses prérogatives, et que l'avis des professeurs lui importait peu, était connu. Voir la lettre justement de Lyon-Caen à l'helléniste Paul Mazon du 26 juin 1908 citée dans Christophe CHARLE, *La République des universitaires*, op. cit., p. 233. Charle, *Ibid.*, p. 250 parle de 19 voix et 21 bulletins blancs. Les chiffres cités sont tirés de : « Le doyen de la faculté de droit », *Le Temps*, 30 novembre 1909, où sont également donnés les résultats du Conseil de l'Université. On peut noter que le vote au Conseil de la faculté lors de la première élection de Lyon-Caen en 1906 avait été serré, puisqu'il n'a reçu que 23 suffrages sur 42 votants.

<sup>200</sup> Selon des professeurs anonymes cités dans « Le doyen de l'école de droit », *Le Temps*, 2 décembre 1909 et « À la faculté de droit », *Le Temps*, 3 décembre 1909.

<sup>201</sup> Parmi bien d'autres, cf. JACQUES-PIERRE, « Aux Écoles », *Le Figaro*, 7 décembre 1909.

de défendre les intérêts professionnels des étudiants. Néanmoins, au moins cinq membres de l'Action française, qui veulent profiter de ces chahuts contre un professeur juif, sont élus au premier comité de l'association. Les étudiants étrangers sont théoriquement acceptés mais ne peuvent être élus au comité<sup>202</sup>. Rien n'est dit des étudiants juifs : contrairement aux corporations allemandes, il n'est pas possible pour les associations françaises de les exclure officiellement. Les autres étudiants sont conscients de la récupération politique de l'affaire et les dirigeants de l'AGEP, reçus par Doumergue, se désolidarisent des manifestations<sup>203</sup>.

Il est difficile d'estimer l'importance du mouvement. La presse parle pendant la première moitié de décembre d'au plus 150 à 250 manifestants. Les courtes manifestations quotidiennes sont rendues possibles par le nombre élevé d'étudiants à la Faculté de droit et par la participation de militants de l'Action française, même s'ils ne sont pas juristes. À l'inverse, Lyon-Caen est applaudi et défendu à plusieurs reprises. Pourtant, il fait intervenir la police le 7 décembre et la faculté est fermée le 9 décembre, jusqu'aux vacances, sur décision du Conseil de l'Université. Comme lors de l'affaire Thalamas, les membres de la Fédération républicaine des étudiants se mobilisent contre l'AF et plusieurs bagarres éclatent avec les Camelots, qui redoublent de violence. Après le retour des vacances en janvier, dans sa correspondance avec le vice-recteur, Lyon-Caen insiste sur le fait que les auteurs de trouble sont très minoritaires, tant dans son cours que dans la faculté, et cherche à dépolitiser leur action. Les troubles se poursuivent mais s'atténuent en janvier : quelques étudiants poussent des cris au début du cours, avant d'être expulsés.

Le sentiment de malaise est grand parmi les professeurs. Dans un vote unanime dès le 8 décembre, ils appellent au calme mais n'expriment pas leur soutien au doyen. Lyon-Caen utilise le prétexte de l'élection au Conseil de l'Université de deux délégués de la Faculté de droit ne lui ayant pas accordé leur voix, pour soumettre sa démission au ministre, qui l'accepte<sup>204</sup>. Étudiée du point de vue de l'AF, cette campagne a été considérée comme une

---

<sup>202</sup> L'affaire du blâme des professeurs est évoquée dans le communiqué annonçant la création de l'ACDP, publié par exemple dans « Contre le juif Lyon-Caen », *La Libre parole*, 6 décembre 1909. Les noms des douze membres du premier comité sont donnés dans « Aux Écoles », *Le Figaro*, 16 janvier 1910. La coupure de cet article figure dans un dossier constitué par la Faculté de droit. Quatre noms ont été soulignés par une main anonyme avec l'annotation « Action française » : Delsarte, Vinciguera, Challamel et Ménard. Parmi les élus figure également le futur écrivain Georges Bernanos, qui a entrepris en 1906 une licence de lettres et une licence de droit, lui aussi membre de l'AF. Léon Challamel, 17 ans, étudiant en droit, est engagé contre Lyon-Caen dès le début de l'affaire : il est arrêté en décembre pour avoir crié « Conspuez Lyon-Caen », cf. note sur les arrêtés du 8 décembre 1909, AN, 20020476/343, dossier « Association corporative des étudiants en droit », 1910-1950. Cf. ASSOCIATION CORPORATIVE DES ÉTUDIANTS EN DROIT, *Statuts*, 1910, § 5.

<sup>203</sup> « À la faculté de droit », *Le Temps*, 10 décembre 1909 ; « La faculté de droit », *Le Radical*, 3 janvier 1910.

<sup>204</sup> Sa lettre est reproduite dans « Le doyen de la faculté de droit », *Le Temps*, 9 février 1910. Redonnant son piètre résultat lors du vote du Conseil de la faculté, il écrit : « Il importe en effet que le doyen et les deux délè-

victoire de la ligue monarchiste<sup>205</sup>. Pourtant, la campagne bien moins mobilisée que l'affaire Thalamas. On peut se demander s'il ne s'agit pas plutôt d'une victoire (cynique) des professeurs, dont a pu tirer profit l'Action française, parce que Lyon-Caen est juif. En effet, qu'en aurait-il été si les professeurs avaient activement soutenu leur doyen ? Cette démission profite à Paul Cauwès, placé en deuxième ligne par le Conseil de l'Université en novembre 1909, qui est élu à la quasi-unanimité par ses collègues en remplacement de Lyon-Caen. Malgré cette apparente cohésion, cela n'a pas été payant, car, selon Christophe Charle, l'affaire Lyon-Caen est la première d'une série qui plonge la Faculté de droit dans « une grave crise<sup>206</sup> » jusqu'à 1912, du fait de la division des professeurs autour du choix du doyen.

Plus généralement, bonapartistes et monarchistes cherchent à capitaliser sur le mécontentement des étudiants. Lors des troubles contre les professeurs à la Faculté de médecine Georges Debove et Adolphe Nicolas en 1907, un policier chargé de la surveillance des étudiants assure à sa hiérarchie : « L'agitation, du reste, est et sera entretenue parmi les étudiants par la presse de l'opposition et par les groupes politiques existant au quartier Latin. En tête de ces groupes, figure celui de la Jeunesse royaliste<sup>207</sup> ». Régulièrement en effet, les membres de groupes politiques étudiants essayent de s'approprier ou de tirer profit des mouvements corporatifs de leurs camarades, notamment envers les étudiants étrangers.

L'Union des Étudiants plébiscitaires organise le 20 novembre 1912 une « grande réunion patriotique » pour traiter du « problème de l'intrusion des étrangers » qui, affirment-ils, « se pose plus angoissant encore cette année ». Selon la police, 3 000 personnes y assistent, dont une part inconnue d'étudiants<sup>208</sup>. La propagande contre les étudiants étrangers est surtout menée par les membres de l'Action française, tout particulièrement Léon Daudet, ancien carabin. Ils affirment dans les pages de l'*Action française* que les étrangers profitent de l'enseignement médical en défaveur des Français. De très nombreux articles sur « les mètèques au Quartier latin » sont publiés. Néanmoins, le terme « mètèque » n'est

---

gués [...] sortent de la même majorité. » Toutes les autres informations sont tirées des lettres de Lyon-Caen au recteur dans AN, 20020476/296.

<sup>205</sup> Nicolas PORTIER, « L'Action française à l'assaut de l'université républicaine », *La Revue universelle des faits et des idées*, octobre 1991, n° 163-164, p. 84-85 ; Laurent JOLY, « Les débuts de l'Action française (1899-1914) ou l'élaboration d'un nationalisme antisémite », *Revue historique*, septembre 2006, vol. 639, n° 3, p. 704. Bien qu'il soit publié dans une revue de l'AF, l'article de Portier est exploitable sur le plan factuel, mais il n'utilise que l'*Action française* pour relater les événements, ce qui oriente évidemment sa conclusion. Joly écrit que Lyon-Caen est mis à la retraite en 1910, ce qui aurait donné une autre tournure à l'affaire, mais est faux.

<sup>206</sup> Christophe CHARLE, *La République des universitaires*, *op. cit.*, p. 250.

<sup>207</sup> Note anonyme typographiée, 13 novembre 1907, APP, BA 1523, dossier « Manifestations », 1906-1907.

<sup>208</sup> Voir les coupures de presse et les deux rapports de police du 21 novembre 1912 dans AN, F/7/12868.

qu'exceptionnellement repris dans les publications des étudiants en médecine<sup>209</sup>. Cette récupération vaut également pour les autres luttes corporatives des étudiants. Ainsi, lorsque le ministre de l'Instruction publique suspend le concours de l'agrégation, *l'Action française* titre « Première victoire<sup>210</sup> », alors que ses membres n'ont rien à voir avec cette décision. Les membres de l'AF cherchent en effet à faire de ces mécontentements corporatifs, qu'ils soient dirigés contre les étudiants étrangers, contre un professeur ou contre l'agrégation, l'expression d'une insatisfaction politique d'un « ordre infiniment plus général<sup>211</sup> », qui pourrait les attirer au monarchisme et à la lutte contre la République.

Contrairement à ce que certains comme Pierre Moulinier ont cru identifier, ce n'est pas parce que les membres de l'AF se mobilisent et publient de nombreux articles en se mettant au premier plan, qu'une grande partie des étudiants sympathise avec le mouvement, ou est manipulée par celui-ci. Les carabins qui s'entassent dans la faculté parisienne ne sont pour Moulinier qu'une « masse pouvant être manipulée au service d'ambitions politiques et corporatives » et ne possèderaient pas « la capacité pour comprendre »<sup>212</sup> cette manipulation. C'est là bien sous-estimer *a priori* l'intelligence et les capacités d'analyse des étudiants. La manipulation ne nous semble pas un argument tenable. Un membre du comité de l'ACMP affirme : « empressons-nous de réfuter les arguments des xénophobes. Il est, en effet, profondément regrettable de voir des Français », « étudiants débiles » et « Chauvins [...] au service de certaine nation germanique, intéressée à la chute de l'influence française », « renier les idées généreuses qui ont toujours été l'apanage » de la France. Ce rejet du nationalisme raciste lui sert à mieux affirmer que la France « a le devoir de réglementer dans ses écoles la répartition des nombreux élèves étrangers ». Cette loi doit être « nettement *protectionniste* et qui, cependant, n'aura rien de xénophobe », car ne concerne que « le terrain professionnel »<sup>213</sup>. Elle doit

---

<sup>209</sup> Il est par exemple utilisé par F. S., « Les Étudiants étrangers et l'Internat des hôpitaux », *L'AJM*, février 1913, 4<sup>e</sup> année, n° 28, p. 6, mais entre guillemets et suivant une phrase dans laquelle l'auteur espérait que la solution qu'il proposait permettrait que « les étrangers [n'aient] aucune raison de nous taxer de xénophobie ». Ce n'est que durant l'entre-deux-guerres que le terme de « métèque » se diffuse largement dans les milieux étudiants.

<sup>210</sup> « Première victoire », *L'Action française*, 26 décembre 1908.

<sup>211</sup> *L'Action française*, 9 novembre 1908, cit. in Jean GARRIGUES, « Le Quartier latin », *op. cit.*, p. 146.

<sup>212</sup> « [...] a mass that could be manipulated at the service of political and corporative ambitions, which students lacked the ability to understand. » Pierre MOULINIER, « Supporting the Professors and the Professions? The Medical Student Demonstrations of 1907-1908 in Paris », in Pieter DHONDT et Elizabethanne BORAN (dirs.), *Student Revolt*, *op. cit.*, p. 64.

<sup>213</sup> M. M., « La question des Étrangers à la Faculté de médecine », *L'AJM*, juillet 1912, 3<sup>e</sup> année, n° 21, p. 6-7. Souligné dans le texte. Le rejet de la xénophobie revient très régulièrement. Voir par exemple F. S., « Les Étudiants étrangers », *op. cit.* ou encore le rapport sur les facultés des lettres lors du quatrième congrès de l'UNAEF : « Y a-t-il dans ce tableau quelque animosité et pourrait-on nous accuser de xénophobie ? Non certes. [...] Héritiers de la vraie tradition d'hospitalité française, nous savons accueillir ceux que certains ont cru stigmatiser du nom de 'métèques' » assure le rapporteur, membre de l'AGEP (« Rapport de M. Barquissau », in ASSOCIATION GENERALE DES ÉTUDIANTS DE PARIS, *Les Travaux du congrès. Paris 1910*, numéro spécial de *L'Université de Paris*, 1910, p. 16). Voir également les déclarations des dirigeants des AGE de Paris et Tou-

néanmoins favoriser systématiquement les Français par rapport aux étrangers. Ce n'est pas parce que cet étudiant dit rejeter la xénophobie qu'il n'est pas xénophobe. Force est néanmoins de constater qu'il cherche à formuler des arguments politiques pour défendre son idée de réforme, partagée par beaucoup. Il s'agit d'un étudiant particulièrement engagé, mais rien n'indique que ses camarades manifestants ne développent pas eux aussi une position réfléchie. Cela n'exclue en rien la possibilité que certains ne soient que des suiveurs, mais renvoie les menées de l'AF à ce qu'elles sont : des tentatives de récupération politique.

Ces chahuts et manifestations ne sont pas que des moyens, pour les membres de groupes politiques, de diffuser leurs idées. Ils mettent à rude épreuve le rôle d'encadrement des associations d'étudiants. Les dirigeants des AGE mais aussi des Corporatives favorisent les formes pacifiées de mobilisation (assemblées, pétitions, utilisation de la presse, rencontres avec doyens, recteur, ministre) à la manifestation ou à la grève, et appellent à une résolution calme des conflits. Il a pu arriver que les dirigeants des AGE et des AC soient dépassés par la mobilisation. Ils ont également pu en profiter pour développer de nouvelles formes de revendication. Les pratiques les plus abouties sont celles des carabins, qui forment, avec l'aide de l'ACMP et des syndicats de médecins, différents comités. En 1907, le ministre de l'Instruction publique institue « une commission de réforme des études médicales composée d'universitaires, d'administrateurs et de chercheurs hospitaliers et placée sous la présidence du vice-recteur<sup>214</sup> », dont sont exclus les représentants des syndicats médicaux ainsi que les étudiants, qui fondent en réaction un Comité de vigilance. Fin 1909, un Comité d'action contre l'agrégation est constitué par cinq organisations dont l'ACMP, qui mène une active campagne durant l'année 1910<sup>215</sup>.

À côté de ces nouvelles formes de mobilisation corporative, se poursuivent les revendications portées par les membres des AGE, désormais regroupées au sein de l'Union Nationale des Associations d'Étudiants de France. Certaines de ces revendications, comme le vœu que les étudiants soient représentés au Conseil de l'Université dans les questions disciplinaires, illustrent bien la position encore mal définie des organisations étudiantes politiques par rapport aux problèmes spécifiquement étudiants<sup>216</sup>. Leurs membres s'octroient le droit

---

louse, de l'ACMP, du Congrès des praticiens et du groupe de l'Action républicaine radicale et socialiste dans « Les troubles du Quartier latin », *Le XIX<sup>e</sup> siècle*, 27 décembre 1908, tendant à dégager nettement le mouvement de protestation des carabins de tout mouvement politique et des « menées royalistes ».

<sup>214</sup> Pierre MOULINIER, « La 'Belle Époque' des carabins et des potards », *op. cit.*, p. 23.

<sup>215</sup> COMITE D'ACTION CONTRE L'AGREGATION, *La réforme de l'enseignement médical*, *op. cit.* ; Jean NICOLAÏ, *Syndicats*, *op. cit.*, p. 83-88. Outre l'ACMP sont représentés au Comité contre l'agrégation : Union des syndicats, Syndicat médical de Paris, Société de l'Internat des hôpitaux de Paris, Comité de vigilance du congrès des praticiens.

<sup>216</sup> Nous nous permettons de renvoyer au Chapitre 5 sur ce point.

d'attaquer ou de défendre un professeur, mais n'interviennent pas directement dans les questions corporatives, encore moins dans celles concernant le bien-être et la vie matérielle des étudiants, qui ne constituent pas d'enjeu politique dont peut tirer profit le camp républicain ou monarchiste, et vont même à l'encontre de toute récupération politique de la part des antirépublicains. En effet, les membres des AGE et des Corporatives recherchent activement une meilleure intégration des étudiants au système universitaire et dans la société. Au contraire, les membres de l'Action française veulent abolir ce système universitaire et exigent la liberté complète de l'enseignement à tous les niveaux.

Les luttes corporatives des étudiants ne sont pas une lutte politique contre le régime républicain, mais une lutte politique en son sein, permise – comme bien d'autres – grâce à la démocratisation et à la pacification de la société, aux libertés de réunion, de presse, d'association. Si les étudiants en médecine engagés dans le combat corporatif et pour la réforme de l'enseignement médical n'obtiennent pas gain de cause en 1914, c'est tout d'abord parce que le rapport de forces leur est défavorable, face à l'élite professorale et les différents gouvernements qui refusent cette réforme. La question se joue ici et non autour d'une menace envers l'université et la République. De ce point de vue, notre interprétation diverge donc grandement de celle de G. Weisz. Elle diverge sur un second point : selon nous, cette lutte politique témoigne également du degré d'intégration des étudiants comme groupe social au sein de l'université et de la société au début du XX<sup>e</sup> siècle.

### **3. 2. 2. Les étudiants aux portes du syndicalisme ?**

Après avoir dressé le portrait des principaux groupes politiques d'étudiants du Quartier latin, Charles Chassé souligne l'intérêt des étudiants pour leur environnement social et politique. Il note néanmoins : « il semble que les questions syndicales les passionnent plus que les questions politiques<sup>217</sup> », ce qui l'amène à consacrer la fin de son enquête aux problématiques corporatives. Contrairement aux étudiants allemands, les étudiants français se mobilisent autour de la réforme de leurs études et attribuent à leurs associations un rôle revendicatif auprès des pouvoirs publics. Ce phénomène est renforcé par la création d'unions nationales de ces associations. De plus, les membres des Corporatives de médecine et de pharmacie sont en lien avec les syndicats de leur future profession. Les étudiants français sont-ils à la veille de la guerre aux portes d'un tournant syndical<sup>218</sup> ?

---

<sup>217</sup> Charles CHASSE, « L'opinion politique au Quartier latin (II) », *op. cit.*, p. 174.

<sup>218</sup> Pour quelques perspectives générales, ainsi qu'un résumé de certaines affaires et mobilisations (Gariel, Nicolas, agrégation), cf. Pierre MOULINIER, « La 'Belle Époque' des carabins et des potards », *op. cit.*

Les Associations corporatives ont été qualifiées de syndicats, notamment par des personnes qui les soutiennent. C'est ce que fait Chassé : « Les futurs membres des professions libérales s'organisent en syndicats ouvriers<sup>219</sup> ». Le secrétaire de l'ACMP lui aurait présenté l'Union des Associations corporatives de Paris comme une Bourse du travail en devenir. D'une certaine manière, les Corporatives sont effectivement des sortes de syndicats : leurs membres se donnent pour but de lutter pour leurs « intérêts professionnels ». Plus généralement, des rapprochements sont faits entre les mouvements étudiants et le syndicalisme. Lorsque Ferdinand Larnaude, professeur de droit public, s'élève dans un cours, en janvier 1910, contre le danger que représente le syndicalisme pour l'État, *Le Radical* lie cette inquiétude aux chahuts contre Lyon-Caen qui ont lieu au même moment. Pour attaquer et se distinguer des AGE, surtout à Paris, les dirigeants des Corporatives insistent beaucoup sur leur indépendance vis-à-vis des pouvoirs publics, et se placent régulièrement dans une position contestataire. Après le renouvellement du comité, les membres de la Corporative de droit de Paris votent un ordre du jour conclut par : « plus unis que jamais sur le terrain syndicaliste, [ils] s'engagent à continuer au cours de l'année prochaine la lutte pour la défense des intérêts corporatifs des Étudiants en Droit ». Lorsque l'Association Corporative des Étudiants en médecine français de Montpellier (ACMM) est fondée en 1907, la presse médicale annonce qu'elle « se place sous l'égide des syndicats médicaux dont elle est une annexe ». La question syndicale, dans leurs domaines professionnels, intéresse d'ailleurs ces étudiants. Malgré cela, seule une association remplace l'adjectif « corporative » par « syndicale » : l'Association syndicale des Étudiants civils en médecine de Lyon (ASML), créée début 1907, suite à des incidents à la Faculté de médecine. Elle ne se distingue pas des autres Corporatives du point de vue de son fonctionnement, des buts qu'elle se donne et des revendications de ses membres<sup>220</sup>.

L'exemple de l'Association Corporative des Étudiants en droit de Paris montre que la lutte corporative est vue comme plus mobilisatrice que la lutte politique. À l'exception des

---

<sup>219</sup> Charles CHASSE, « L'opinion politique au Quartier latin (III) », *op. cit.*, p. 207. On peut également noter l'intérêt que certains révolutionnaires de toutes tendances portent aux Associations corporatives, tout particulièrement à celles de médecine. Voir l'article de la *Guerre sociale* cité par Chassé ainsi que par exemple : Marc PIERROT, « Les troubles du Quartier latin », *op. cit.* ; Michel PETIT, « L'Évolution fatale », *Ibid.*, pp. 3-4 ; Robert LOUZON, « L'État et l'enseignement de la médecine », *op. cit.*

<sup>220</sup> Sur F. Larnaude : « Barricade de la chaire », *Le Radical*, 16 janvier 1910. Sur les membres des Corporatives, voir, outre les Chapitres 4, 7 et 9, le discours du fondateur de l'Union des Associations corporatives de Paris reproduit in « Les Corporatives d'étudiants », *Le Radical*, 9 février 1910. Ordre du jour de l'ACDP reproduit in « La Corporative du droit », *L'Action française*, 20 juin 1910. Citation sur l'ACMM tirée de : « Association corporative des étudiants en médecine de Montpellier », *Lyon médical*, 31 mars 1907, 39<sup>e</sup> année, n° 13, p. 658. Compte-rendu de la conférence sur le syndicalisme médical in « A. S. M. Conférence de M. le docteur Albertin », *Lyon-Étudiant*, avril 1912, 1<sup>ère</sup> année, n° 4, pp. 95-96. Sur l'ASML : « Association syndicale des Étudiants civils de la Faculté de médecine de Lyon », *Lyon médical*, 6 janvier 1907, 39<sup>e</sup> année, n° 1, pp. 42-43 ; 27 janvier 1907, n° 4, pp. 189-190. Étudiants « civils », car il existe à Lyon également une École de santé militaire.

termes « médecine » et « médical », remplacés par « droit » et « juridique », les premiers statuts de l'ACDP sont en fait ceux de la Corporative de médecine. Les carabins ont probablement fourni leurs statuts aux juristes, croyant voir dans la Corporative de droit un nouvel allié de poids dans le combat corporatif et surtout contre l'AGEP. L'ACDP semble pourtant n'avoir été qu'une couverture des étudiants d'Action française pour attirer plus d'étudiants dans leur lutte contre Lyon-Caen, certainement frileux voire hostiles à la lutte politique, surtout lorsqu'elle est dirigée par des monarchistes. Au moins deux points tendent à confirmer cette hypothèse. Premièrement, plusieurs membres des EAF sont élus au premier comité de la Corporative de droit, dont certains, comme Georges Bernanos, sont plus connus pour leur engagement politique que corporatif. Un nouveau comité est élu en 1910 qui comprend « en grande partie des membres de la Fédération républicaine ». Le comité sortant proteste et l'Union des Associations corporatives décide de ne pas reconnaître le nouveau comité. De nouvelles élections ont lieu et donnent un résultat plus mélangé politiquement, puisqu'y siègent Désiré Ferry, ancien président de la SGE de Nancy et membre de divers groupes républicains, mais aussi plusieurs « amis » de l'Action française<sup>221</sup>. Deuxièmement, l'ACDP disparaît rapidement après la fin des manifestations contre Lyon-Caen. Entre 1911 et 1914, ses membres n'ont apparemment mené aucune campagne, publié aucun communiqué, organisé aucune conférence publique. Les luttes politiques intestines ont probablement eu raison des intérêts corporatifs des juristes.

Si ces combats politiques au sein des Associations corporatives sont si forts, c'est peut-être parce que le mouvement corporatif étudiant des années 1900 n'a pas sa charte d'Amiens. Pourtant, en se référant au célèbre texte adopté lors du neuvième congrès de la Confédération Générale du Travail en 1906, certains parallèles entre le fonctionnement défini dans les statuts des mouvements corporatif étudiant et syndicaliste ouvrier peuvent être relevés, en remplaçant toutes les références à la lutte des classes et à la révolution par des positions réformistes. Il s'agit de groupements généraux en-dehors des partis et courants politiques. Les membres peuvent individuellement s'investir dans un organe politique, mais ne peuvent importer les débats politiques dans le mouvement corporatif-syndical. Les membres s'allient dans le but de transformer l'espace dans lequel ils évoluent. Ces groupements cherchent à coordonner les efforts venant de différentes directions afin d'améliorer la vie matérielle et les conditions d'existence de leurs membres.

---

<sup>221</sup> « Les corporatives », *Le Radical*, 11 juin 1910 ; « La Corporative du droit », *L'Action française*, 20 juin 1910.

Les étudiants sont néanmoins très loin du syndicalisme ouvrier. Les espoirs déçus du théoricien du syndicalisme révolutionnaire Georges Sorel (1847-1922) envers les Corporatives en témoignent bien. En 1911, il n'est « pas très enthousiaste, car il ne les croit pas assez décidées à une action énergique<sup>222</sup> » selon un journaliste qui l'a interrogé. « Je serais très surpris si ces groupes se transformaient en organe d'opposition qui pourraient devenir redoutables pour les facultés » ajoute Sorel, qui ne voit pas que là n'est absolument pas leur but. En effet, les dirigeants de l'ACMP appellent régulièrement au calme lorsque des étudiants manifestent trop longuement et bruyamment contre un professeur. Ainsi, lors des troubles contre le physicien Charles-Marie Gariel au printemps 1905, ils préfèrent rédiger et faire signer une protestation à adresser aux Chambres plutôt que d'appeler à manifester contre la fermeture de la faculté. Pour eux, surtout après 1905, il ne peut y avoir qu'une seule réponse au mécontentement des étudiants, prouvant la crise profonde de la formation et de la carrière médicales : une réforme profonde et généralisée de l'enseignement au sein des facultés de médecine, qui place la liberté de l'enseignement et la pratique au cœur du cursus, loin des programmes imposés et de la théorie qui prévalent jusqu'alors. Les étudiants s'inscrivent dans le modèle des syndicats professionnels de médecins et de pharmaciens, très éloigné du mouvement ouvrier.

Charles Chassé conclut son enquête en mêlant idée syndicaliste et crise du parlementarisme chez les étudiants. Il formule l'idée suivante, tout en indiquant explicitement la difficulté qu'il y a à développer un avis général et tranché sur les opinions des étudiants :

Ils remplaceraient assez volontiers le Parlement élu au suffrage universel par le Parlement des compétences. [...] Mais ils craignent la venue d'un homme qui, pour réaliser l'unité morale du pays, lancerait presque forcément la France dans une guerre. [...] Mais, je crois l'étudiant tellement peu acquis au régime actuel qu'il ne le défendrait contre aucune entreprise, sauf une entreprise cléricale, et je pense aussi qu'il accepterait volontiers un gouvernement fort, même hostile à la C.G.T., telle qu'elle est organisée aujourd'hui, pourvu qu'il le sente favorable à l'idée syndicale et résolu à en favoriser le développement<sup>223</sup>.

L'avis tranché de Chassé sur le rejet du régime républicain est très exagéré. Le rejet du parlementarisme par une partie des jeunes gens est largement développé trois ans plus tard par Henri Massis et Alfred de Tarde, qui concluent néanmoins à la persistance d'un véritable attachement républicain chez la grande majorité des étudiants. La désillusion post-dreyfusienne traduit peut-être mieux ce sentiment de crise. Dans les *Jeunes gens d'aujourd'hui*, la question syndicale n'est au contraire que très brièvement évoquée, ce qui s'explique en partie par

---

<sup>222</sup> « Au Quartier latin. Les Corporatives », *Paris-Journal*, 26 mars 1911.

<sup>223</sup> Charles CHASSE, « L'opinion politique au Quartier latin (III) », *op. cit.*, p. 208.

l'absence de témoignage de carabin ou potard. Il faut plus généralement apporter plusieurs nuances à ce qu'avance Chassé. Premièrement, le mouvement corporatif-syndicaliste étudiant est loin d'avoir l'aspect massif du syndicalisme chez les ouvriers et est même peut-être moins développé que le syndicalisme des médecins et des pharmaciens. L'enquête de Chassé, comme toutes les autres, est centrée sur le cœur des étudiants très actifs dans le mouvement politique ou corporatif-syndicaliste à Paris. Cette dimension syndicale n'est pas toujours aussi forte dans les Corporatives de province, et surprend même parfois les étudiants, bien que la fondation de l'UNAEF contribue à développer l'esprit corporatif jusqu'au sein des AGE<sup>224</sup>. Il s'agit donc de bien distinguer revendications corporatistes étudiantes et idée syndicale, qui n'est presque jamais discutée par les membres des AGE<sup>225</sup>. Lorsque les dirigeants des AGE s'occupent de ces questions, c'est d'une manière encore plus modérée et plus éloignée du syndicalisme que celle des AC. Les débats théoriques sur la forme syndicale n'occupent pas les étudiants. La question est donc loin d'être tranchée en 1914, mais suffisamment avancée pour qu'un journaliste se demande au lendemain de la guerre : « L'Association Générale des Étudiants de Paris se constituera-t-elle en 'Syndicat des Étudiants'<sup>226</sup> ? ».

\*

Contrairement à ce que suppose George Weisz, l'immense majorité des mouvements corporatifs en France n'a pas pour but de menacer l'université et le système politique, mais bien de chercher, parfois sur un mode conflictuel, une plus grande intégration des étudiants au système universitaire. Parmi les étudiants, ceux qui cherchent à profiter de ces mouvements corporatifs pour attaquer l'université et le régime, sont ceux qui ont passés la frontière de l'antirépublicanisme, qu'ils soient bonapartistes ou monarchistes. L'Action française s'est placée en tête de cette récupération politique des mécontentements corporatifs, mais n'y a que partiellement réussi.

---

<sup>224</sup> « Ce qui m'a frappé surtout, c'est l'esprit profondément syndical des délégués des Corporatives de Paris », écrit le président de la SGE de Nancy et trésorier de l'UNAEF au lendemain du 5<sup>e</sup> congrès national, avant d'appeler au développement de cet esprit au sein des AGE. Georges PILLA, « La moralité à tirer du Congrès de Lille », *L'Écho des Étudiants*, 18 mai 1911, 1<sup>ère</sup> année, n° 5, p. 2.

<sup>225</sup> Elle est même parfois rejetée : « Quand donc finira ce 'syndicalisme universitaire' plus affreux que l'autre, parce qu'il n'a pas l'excuse de l'ignorance et de la misère » écrit un membre de l'UGE de Montpellier à propos des nouvelles manifestations contre Adolphe Nicolas (CANDIDE, « Les incidents de la Faculté de médecine de Paris », *MU*, février 1912, 2<sup>e</sup> année, n° 4, p. 45).

<sup>226</sup> Jean-E. BAYARD, « La Maison des Étudiants », *Les Annales politiques et littéraires*, 18 mai 1919, p. 475.

## Conclusion du Chapitre 10

Fourmillement des idées, nombre croissant d'organisations en tous genres, implication grandissante des étudiants dans la vie de l'université et de la cité : le siècle qui s'ouvre est une période plurielle, sinon contradictoire, pour la jeunesse studieuse. Les grands problèmes du temps s'imposent dans le quotidien de nombreux étudiants. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, les étudiants sont tellement bien intégrés aux systèmes universitaire et politique qu'ils peuvent, dans une certaine mesure, les contester. Si la question de savoir qui devrait être président du Conseil ou *Kultusminister* reste encore exclue du domaine d'intervention publique de la plupart des organisations étudiantes, les étudiants hésitent moins à affirmer ouvertement leurs idées. Les régimes politiques respectifs de la France et de l'Allemagne expliquent que ces transformations similaires prennent des formes différentes. En France, le point culminant de l'affaire Dreyfus en 1898/99 bouleverse, ou plutôt accélère la mue, du paysage politique. La liberté politique permise par la République autorise certains étudiants à remettre en cause le gouvernement et à critiquer ouvertement la République. Si être publiquement socialiste est toujours impossible pour un étudiant allemand, les étudiants monarchistes gagnent en visibilité en France. La conquête des étudiants par l'Action française est néanmoins limitée par la création de groupes républicains, par l'échec de la mobilisation antisémite, et plus généralement par les opinions républicaines de la grande majorité des étudiants. Une large partie de ces critiques sont avant tout l'expression d'un mécontentement professionnel, récupéré politiquement, notamment par l'Action française. Pour l'Allemagne, il n'est pas possible de parler au même titre d'une contestation du régime par des étudiants, en grande partie parce que cette remise en cause publique de l'Empire ne leur est pas permise. Les étudiants allemands réussissent parfois à outrepasser les restrictions imposées par les pouvoirs publics et universitaires, comme lors du congrès d'Eisenach ou lors de la campagne électorale de 1907. Un véritable bouillonnement politique agite une large frange des étudiants à la faveur de l'émergence de l'idée d'un étudiant moderne. Les premiers concernés sont ceux engagés dans les *Freistudentenschaften* et les organisations réformistes, mais les membres des corporations n'en sont pas épargnés. Cette effervescence a pu conduire à la fois à un activisme politique et à la demande de réformes au sein de l'université.

George Weisz a parlé de l'échec des associations d'étudiants, en fait des AGE et de leur programme de solidarité des années 1880. Outre sa perspective en partie biaisée par les événements de mai 1968 pris implicitement pour modèle, Weisz fait le bilan d'un échec des AGE, car il se place du point de vue des dirigeants politiques et des universitaires. Pierre

Moulinier et Jean-François Condette se sont plutôt placés dans sa lignée, même s'ils sont moins sévères dans leurs conclusions<sup>227</sup>. En prenant la perspective des étudiants, nous aboutissons à une interprétation inverse. Tous les étudiants français ne sont pas pacifiquement réunis dans de vastes associations soumises au gouvernement. Ceux qui s'engagent activement dans la vie étudiante sont allés beaucoup plus loin et permettent à leurs camarades de disposer de véritables organes revendicatifs et d'engager le rapport de forces avec les pouvoirs publics, dans un esprit parfois proto-syndical.

Konrad Jarausch et Lisa Zwicker ont voulu montrer des permanences des forces politiques parmi les étudiants allemands, l'illibéralisme pour le premier, le libéralisme pour la seconde. Par conséquent, ils ne voient pas les transformations et les évolutions des années 1900-1910, ou ne leur accordent qu'une place mineure<sup>228</sup>. Nous avons là aussi une interprétation inverse, et considérons que si les formes de sociabilité traditionnelles perdurent au sein des *Verbindungen*, les changements dans leur rapport à la politique, à l'université et aux autres étudiants sont bien plus déterminants.

Du point de vue des étudiants, la contestation – avec ses limites – n'est pas un échec : elle est la conséquence d'une intégration des étudiants *en tant qu'étudiants* à la société et au système universitaire. Cette intégration pourrait aller plus loin. C'est d'ailleurs une des revendications des étudiants : se faire entendre et peser sur les réformes. Des étudiants français se réunissent en congrès annuel selon leur affiliation nationale afin d'émettre des vœux qu'ils soumettent aux pouvoirs publics. À partir de 1910, ils demandent à être représentés aux Conseils de l'Université. Des étudiants allemands demandent une réforme du droit d'association qui leur est spécifique et qui est, après la loi de 1908, plus limité que le droit général. Ils essaient de fonder des *Studentenausschüsse* représentatifs au sein de leurs universités. Enfin, des groupes politiques ou politisés d'étudiants sont créés au cours des années 1900. Ceux-ci sont plus directement liés aux groupes ou partis politiques en France, car la frontière avec la *Parteilpolitik* reste déterminante en Allemagne, malgré la participation de nombreux étudiants aux comités électoraux en 1907. L'intégration des étudiants est suffisamment aboutie pour que cette contestation soit prise au sérieux par les autorités politiques et universitaires. Elle a été permise par la normalisation des organisations étudiantes, plateformes de formulation des revendications et besoins des étudiants. Cette normalisation est elle-même rendue possible à

---

<sup>227</sup> Pierre MOULINIER, « L'AGE de Paris, les associations corporatives », *op. cit.* ; Jean-François CONDETTE, « Les associations générales d'étudiants en France et le politique (1881-1914). 2<sup>e</sup> partie : les espoirs déçus du régime républicain : limites et contestation des AGE », *Carrefours de l'éducation*, 2007, vol. 2, n<sup>o</sup> 24, pp. 149-158.

<sup>228</sup> Konrad H. JARAUSCH, *Students, Society and Politics*, *op. cit.* ; Lisa Fetheringill ZWICKER, *Dueling Students*, *op. cit.*

la fois par l'autorisation et parfois le soutien d'hommes politiques et d'universitaires à ces organisations, et par la lutte des étudiants pour s'imposer comme interlocuteurs légitimes et comme groupe à part entière. Ce processus, qui débute au cours des années 1870 et 1880, peut être considéré comme arrivé à un stade relativement avancé et stabilisé en 1914.

Il existe donc bien un espace politique étudiant en 1914. Cet espace n'est que partiellement structuré par les oppositions partisans. Les concurrences spécifiquement étudiantes et corporatives, entre organisations, jouent un rôle au moins aussi important. Ces organisations non-partisanes ne sont pas non-politiques, et elles contribuent à la politisation d'un ensemble d'enjeux toujours plus important au sein du groupe social formé par les étudiants.



## CONCLUSION DE LA PARTIE IV. LES ESPACES DES ORGANISATIONS ÉTUDIANTES À LA VEILLE DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE

À la veille de la guerre, les concurrences et conflits culminent entre les organisations étudiantes qui n'ont jusqu'alors jamais été aussi diverses et nombreuses. Le nombre d'associations françaises est encore loin d'approcher celui des corporations et autres organisations allemandes. Néanmoins, après la création des premières Associations corporatives vers 1900, le mouvement s'est accéléré durant la décennie suivante. Ces Corporatives sont de plus en plus nombreuses, d'abord en médecine et en pharmacie, puis en droit. Après la création des premières associations socialistes durant les années 1890, le nombre d'organisations étudiantes politiques (républicaines, bonapartistes, monarchistes) croît lui aussi rapidement. Face à ces nouvelles concurrentes, les AGE essayent de tenir bon. Pour se renforcer et se donner un second souffle, les dirigeants des AGE s'allient en 1907 en une Union nationale. Cette dernière est, au plus tard lors du congrès de 1913, stabilisée et puissante, véritable plateforme revendicative et de défense des droits et intérêts des étudiants – bien que particulièrement modérée dans ses procédés. Les Corporatives de médecine et de pharmacie fondent leurs propres fédérations nationales. En Allemagne, le modèle de la fédération nationale s'impose à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, et est au cours des années 1900 un mode de fonctionnement normal pour toutes les formes d'organisations étudiantes, même celles de création la plus récente. Parmi ces organisations nouvelles, plusieurs formes de corporations viennent seconder les *Freistudentenschaften* dans le combat réformiste. Les plus importantes d'entre elles sont les *Freischaren*, dont les membres sont à la tête du comité organisateur de la grande fête de la jeunesse de 1913 sur le *Hoher Meißner*. Malgré leurs effectifs réduits, elles exercent une grande influence, ou du moins disposent d'une grande aura parmi les étudiants. Les *VDSter* cherchent à se rapprocher de ces réformistes afin de donner à cette avant-garde de « l'étudiant moderne » une teneur nationaliste. Les membres des *Verbindungen* se sentent quant à eux, dans une certaine mesure, menacés par ces nouvelles organisations, qui viennent directement concurrencer leur modèle de la représentation-incarnation de l'étudiant allemand.

Grâce à des comptabilisations effectuées par Matthias Stickler, rendues possibles par le fait que des statistiques plus précises et plus régulières sont publiées dans les organes des différentes fédérations nationales à partir des années 1900, on peut connaître pour le cas allemand relativement précisément la composition de la plupart de ces fédérations en 1914.

**Tableau IV-1. Composition des principales fédérations nationales en 1914**

Fédération	Orga. affiliées	Membres*	Fédération	Orga. affiliées	Membres*
ADB	29	1 997 (884)	KV	52	9 281 (2 117)
ATB	38	7 076 (1 936)	KVVVDSt	26	5 769 (1 469)
BdO	43	?	RSC	25	3 415 (882)
CV	80	11 934 (4 264)	RV	36	3 990 (1 006)
DB	66	15 373 (3 373)	SB	11	3 620 (610)
DL	52	6 299 (2 105)	SV	22	7 303 (1 303)
DS	14	3 430 (735)	UV	20	1 725 (700)
DWV	80	18 000 (3 000)	VC	56	8 007 (2 440)
Frauen-Verb.	18	160 (160)	WB	22	5 728 (728)
Jüdische Verb.	32	1 551 (697)	WSC	45	5 900 (800)
KSCV	97	27 107 (2 878)	Divers/Autres	116	?

\* Membres : total actifs et anciens (dont actifs)

Source : Matthias STICKLER, « Universität als Lebensform? », *op. cit.*, p. 178-181.

ADB : *Allgemeiner Deutscher Burschenbund*

ATB : *Akademischer Turnbund*

BdO : *Burschenschaft der Ostmark*

CV : *Cartellverband der katholischen deutschen Studentenverbindungen*

DB : *Deutsche Burschenschaft*

DL : *Deutsche Landsmannschaft*

DS : *Deutsche Sängerschaft*

DWV : *Deutscher Wissenschaftler-Verband*

Frauen-Verb. : *Deutscher Verband akademischer Frauenvereine*

Jüdische Verb. : *Bund Jüdischer Corporationen, Kartell-Convent deutscher Studenten jüdischen Glaubens, Kartell Jüdischer Verbindungen, Kartell Zionistischer Verbindungen*

KSCV : *Kösener Senioren-Convents-Verband*

KV : *Kartellverband der katholischen Studentenvereine Deutschlands*

KVVVDSt : *Kyffhäuserverband der Vereine Deutscher Studenten*

RSC : *Rudolstädter Senioren-Convent*

RV : *Rüdesheimer Verband Deutscher Burschenschaften*

SB : *Schwarzburgbund*

SV : *Sonderhäuser-Verband Deutscher Studenten-Gesangvereine*

UV : *Unitas-Verband*

VC : *Vertreter-Convent*

WB : *Wingolfsbund*

WSC : *Weinheimer Senioren-Convent*

L'existence de la vingtaine de fédérations nationales présentées dans le tableau, qui n'est pas exhaustif, démontre l'importance et la normalité de ce mode d'organisation pour les étudiants allemands à la veille de la guerre, malgré la persistance de l'attachement à l'organisation locale. Elle témoigne également des choix qu'il nous a été obligé de faire pour mener notre étude, car il n'aurait été en aucun cas possible de traiter de toutes ces formes d'organisations. Nous avons essayé d'en évoquer, même marginalement, le plus possible. De plus, malgré la richesse de ses statistiques, Stickler ne prend pas en compte certaines organisations. Au semestre d'été 1913, il existe une *Freistudentenschaft* dans 14 universités, 7 *Technische Hochschulen* et 8 autres établissements d'enseignement supérieur, adhérentes à la *Deutsche Freistudentenschaft*. À la tête d'un nombre inconnu de membres, et indéterminable

en raison du fonctionnement des FrSt, se trouvent 633 élus<sup>1</sup>. La *Deutsche Akademische Freischar* compte au semestre d'été 1914 environ 350 membres actifs, répartis dans vingt groupes locaux dans quatorze universités et *Technische Hochschulen*<sup>2</sup>.

Encore une fois, de telles informations ne sont pas disponibles pour la France. Des antagonismes politiques (entre républicains et monarchistes) commencent à définir les oppositions au sein des espaces des organisations étudiantes, car certains cherchent à importer leurs combats politiques dans l'université (affaires Thalamas, Lyon-Caen) ou à récupérer les revendications corporatives des étudiants. Ces antagonismes n'en sont néanmoins qu'à leurs prémices et concernent avant tout Paris. Le conflit véritablement structurant est celui qui oppose les Associations Générales des Étudiants aux Associations corporatives, sur les formes et modes de représentation des étudiants, les relations aux pouvoirs publics et les modalités d'action collective. Ce conflit, s'il atteint son paroxysme à Paris, est constitutif des relations entre étudiants engagés dans le mouvement associatif dans toutes les universités à la veille de la guerre. Il s'articule entre le niveau local, où l'on constate des situations très diverses allant de liens formels entre AGE et AC à une lutte (verbale) violente, et le niveau national, où les unions et fédérations nationales entrent en concurrence pour défendre les intérêts des étudiants et promouvoir leurs besoins et requêtes auprès des autorités.

Dans la liste établie dans l'*Annuaire* 1910 de l'AGEP, peu de changements sont à signaler par rapport à dix ans auparavant. La principale modification est l'ajout de la mention des Associations amicales des étudiants en pharmacie de France et de Nancy, du fait de leurs liens avec les AGE, particulièrement cette dernière avec la SGE de Nancy<sup>3</sup>. La différence majeure entre la situation en 1914 et celle de 1900 est l'existence de grandes fédérations et unions nationales, capables de mobiliser des étudiants sur tout le territoire.

Les dernières années avant la Première Guerre mondiale sont, dans le domaine politique en particulier, des années de bouillonnement et de transformations inédites. Dans les deux pays, ces transformations politiques conduisent à troubler les rapports de forces au sein de l'espace des organisations étudiantes. Mobilisation générale, Union sacrée et *Burgfrieden* viennent mettre un terme à quinze ans d'expérimentations, n'ayant pas abouti à un reclassement définitif ni très clair. Soudainement, en 1914, l'unité doit régner, alors que la division

---

<sup>1</sup> Hans-Ulrich WIPF, *Studentische Politik und Kulturreform*, op. cit., p. 219.

<sup>2</sup> Sigrid BIAS-ENGELS, *Zwischen Wandervogel und Wissenschaft*, op. cit., p. 177-180.

<sup>3</sup> Le seul fait notable est que l'AGE de Lyon n'est plus mentionnée (peut-être du fait de sa non-adhésion à l'UNAEF ?). ASSOCIATION GENERALE DES ÉTUDIANTS DE PARIS, *Annuaire 1910*, Paris, 1910, p. 280-281.

n'a jamais été aussi forte et aussi visible parmi les étudiants. Cependant, ces divisions s'inscrivent dans un cadre particulier – l'espace des organisations étudiantes. Ce qui s'est joué entre 1900 et 1914 a été déterminant pour la période de l'entre-deux-guerres, si ce n'est pour le reste du XX<sup>e</sup> siècle. À l'exception de certains groupes en France comme l'Action française, qui attaquent ouvertement le régime politique républicain, les principales divisions entre étudiants selon leur organisation d'appartenance résultent de problématiques d'abord liées à leur statut d'étudiants. C'est pourquoi, malgré les bouleversements causés par la guerre, les étudiants de 1919/20, dont certains l'étaient déjà avant août 1914, peuvent directement s'inscrire dans le système nouveau, même si c'est pour le contester violemment comme c'est le cas de nombreuses corporations sous Weimar ou en France avec la montée de l'Action française et d'autres groupes d'extrême-droite, et s'adapter aux changements.

## CONCLUSION GÉNÉRALE

De nombreux auteurs de littérature, souvent folklorique, ont, bien avant la fondation des associations et corporations ici étudiée, bien avant même le XIX<sup>e</sup> siècle, dépeint les étudiants comme un groupe homogène, que l'on peut distinguer dans la société par certaines caractéristiques. Comment caractériser les changements qui s'opèrent à partir de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ? Comment expliquer que les étudiants deviennent un ensemble d'individus identifiables, bien qu'ils ne soient définis que par leur inscription dans un établissement d'enseignement supérieur ? Pour le comprendre, nous avons fait l'hypothèse que les organisations étudiantes, telles qu'elles émergent ou se développent à partir de 1880 environ, sont à l'articulation d'un triple processus : une intégration renforcée des étudiants en tant que tels (et non simplement comme fils de l'élite) à la société et à l'université, la stabilisation et la relative autonomisation de mouvements étudiants, la constitution des étudiants comme groupe social, à la fois catégorisé par l'État et défini et représenté par les étudiants eux-mêmes.

Durant une large partie du XIX<sup>e</sup> siècle, les pouvoirs publics français interdisent aux étudiants de former des associations ; du 20 au 24 mai 1914 se tient le septième congrès de l'Union Nationale des Associations d'Étudiants de France à Nancy, où de nombreux officiels sont présents. En 1815 est fondée la *Burschenschaft* à Iéna, dont les différentes ramifications sont réprimées et doivent vivre dans la clandestinité durant de longues décennies ; le 6 mai 1914 est ouverte l'exposition « *Der Student* » à Leipzig, pour laquelle les membres des organisations étudiantes ont été invités par les pouvoirs publics et les autorités universitaires à envoyer divers objets. À des rythmes différents et selon des modalités parfois antagoniques entre la France et l'Allemagne, l'associationnisme étudiant s'impose progressivement durant le long XIX<sup>e</sup> siècle. Ce fait social ne concerne alors qu'une minuscule partie de la population, mais constitue une transformation importante des sociétés française et allemande.

La mobilisation d'août 1914 et les plus de quatre années de guerre immobilisent toute une série de transformations et d'évolutions : politisation, développement du sport, demandes de réformes concernant le statut d'étudiant, pour n'en citer que trois de diverses natures. Le seul phénomène qui s'est normalisé durant les trente ou quarante années avant la guerre est celui de l'associationnisme étudiant. Cela ne veut pas dire que les évolutions n'étaient pas possibles, comme l'illustrent la question non résolue du syndicalisme en France, la campagne

ratée des années 1908-1910 pour la réforme des règlements universitaires en Allemagne ou la constitution régulière de nouvelles formes d'organisations étudiantes dans les deux pays. Désormais, pour défendre leurs intérêts, faire valoir leurs revendications, élaborer et diffuser leurs idées, bénéficier de lieux et pratiques de sociabilité, les étudiants doivent, et dans une très large mesure peuvent, s'associer dans des organisations spécifiquement étudiantes. Celles-ci prennent des formes extrêmement variées entre les deux pays, des Associations Générales des Étudiants aux *Corps*, des *Freistudentenschaften* aux Associations Corporatives. Ces organisations étudiantes forment dans le cadre local et national un espace social partiellement autonome de luttes et de concurrences, aux enjeux et aux logiques propres : l'espace des organisations étudiantes.

De nombreux étudiants, en France et encore plus en Allemagne, cherchent dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle à ce que de telles organisations existent. Seules les transformations politiques suivant la fondation de la Troisième République et du *Kaiserreich* permettent la réalisation de ce projet. En France de premières associations, les Associations Générales des Étudiants, en Allemagne une nouvelle forme de corporation, les *Vereine Deutscher Studenten*, sont créées par des étudiants. Autorisées et dans une large mesure soutenues par les pouvoirs publics et universitaires, ces nouvelles organisations sont à l'origine de l'émergence d'un espace social de concurrences entre étudiants rassemblés dans diverses organisations. Les membres du comité de l'Association Corporative des Étudiants en médecine de Paris, héraut de la lutte contre les AGE, le reconnaissent bien : « Les Associations générales d'Étudiants ont joué un rôle important. C'est chez elles que nous avons appris ce précieux sentiment qu'est la camaraderie ; ce sont elles qui ont fait, d'éléments autrefois isolés, une jeunesse intellectuelle consciente de sa cohésion et de sa force<sup>1</sup> ». Les *VDSter* imposent quant à eux le national parmi les étudiants comme une caractéristique indispensable de toute organisation étudiante, contribuant à leur politisation. Ils en font activement la promotion : « Les VDSter donnent actuellement le ton dans les plus grandes universités de l'Empire allemand. De nombreuses associations et fédérations influentes ont repris la promotion des sentiments nationaux de notre programme dans le leur<sup>2</sup> ». La genèse et le développement de ces espaces diffèrent très largement entre la France et l'Allemagne. Il est néanmoins possible de dresser un bilan comparatif de leurs caractéristiques et transformations à la veille de la Grande Guerre.

---

<sup>1</sup> Citation tirée de la lettre envoyée par le comité de l'ACMP pour promouvoir l'idée d'une Fédération nationale des Associations corporatives en médecine, reproduite in *RFMC*, 10 juillet 1907, 5<sup>e</sup> année, n° 13, p. 207.

<sup>2</sup> « *Die VDSter sind tonangebend gerade an den größten Universitäten des Deutschen Reiches. Viele einflußreiche Vereine und Verbände haben die Pflege nationaler Gesinnung aus unserem Programm in das ihre übernommen* ». Freiherr VON ZEDLITZ, « Was thut uns not? », *AkBl*, 16 juin 1887, Jg. 2, n° 6, p. 45.

Ces organisations, quelle que soit la forme concrète qu'elles prennent, sont fondées par des étudiants et pour des étudiants. Cette caractéristique est acquise dès le début du siècle dans les universités allemandes, tandis qu'en France, jusque dans les années 1870, les quelques sociétés et cercles ayant pu se former rassemblent étudiants, jeunes diplômés, notabilités locales. Le fait qu'il s'agisse d'organisations exclusivement étudiantes permet l'élaboration d'enjeux exclusivement étudiants, pouvant les mettre en concurrence, à partir du moment où elles peuvent évoluer relativement librement, sans craindre la répression du pouvoir politique. Il s'agit là d'une condition indispensable à l'émergence de l'espace des organisations étudiantes, remplie après la fondation de la Troisième République et du *Kaiserreich*.

Cette concurrence est renforcée au cours de la période par la multiplication du nombre et des formes que prennent ces organisations et des objectifs qu'elles se donnent. Les Associations corporatives sont créées pour s'opposer aux AGE, les *Freistudentenschaften* pour faire face à la toute-puissance des *Verbindungen* traditionnelles. Émile Durkheim, dans son cours à la Sorbonne sur l'éducation morale dispensé en 1902, après avoir déploré la faiblesse de l'associationnisme en France, et plus particulièrement opposé les étudiants français et allemands de ce point de vue, note tout de même la perspective d'un changement : « Le sentiment de cette lacune et de sa gravité commence, d'ailleurs, à se répandre, et, depuis quelques années, nous assistons à une floraison nouvelle d'associations intermédiaires. De là, les syndicats dans la vie industrielle et commerciale, les sociétés scientifiques et les congrès dans la vie intellectuelle, les groupements d'étudiants dans la vie universitaire<sup>3</sup> ». Cette perspective se confirme effectivement, en ce qui concerne les étudiants, durant la décennie suivante. Néanmoins, le nombre d'organisations étudiantes et leur diversité sont incomparablement plus grands en Allemagne qu'en France. Les principales formes d'associations françaises sont les AGE et les AC, auxquelles s'ajoutent des associations confessionnelles, d'étrangers, sportives, d'étudiantes, politiques. Ces deux dernières formes gagnent en importance durant la dernière décennie avant la guerre. Les foyers de recrutement très larges (potentiellement tous les étudiants d'une université pour les AGE et tous ceux d'une faculté pour les Corporatives) expliquent la faible diversité des formes d'associations étudiantes en France. En Allemagne, la vie corporative est longtemps dominée par les *Verbindungen*, c'est-à-dire les *Corps*, *Burschenschaften* et dans une moindre mesure *Landmannschaften*. Il existe des organisations confessionnelles de différentes sortes (associations libres, corporations portant des couleurs) protestantes, catholiques et juives – masculines et féminines. Les femmes sont en effet ex-

---

<sup>3</sup> Émile DURKHEIM, *L'Éducation morale*, op. cit., p. 272.

clues de la quasi-totalité des autres organisations et forment diverses associations. Dans chaque université, des étudiants se regroupent dans des associations scientifiques pour en promouvoir l'étude et la discussion – du droit aux mathématiques, de la littérature à la médecine. Alors que n'existent longtemps que quelques sociétés de gymnastiques, toujours plus de *Turnvereine* sont créés, auxquels s'ajoutent plus tard des associations sportives. Certaines sociétés de gymnastes deviennent de véritables corporations (*Turnerschaften*) portant des couleurs et pratiquant le duel au cours des années 1890. Le courant réformiste est d'abord incarné par les *Freistudentenschaften*, rejointes ensuite par un ensemble de corporations. Les plus importantes sont les *Freischaren*.

L'existence d'organisations bien plus nombreuses en Allemagne conduit à l'émergence beaucoup plus rapide d'un espace concurrentiel entre elles. En France, l'espace des organisations étudiantes est d'abord celui des AGE, dont les membres doivent faire face à l'indifférence, et quelquefois à l'hostilité, d'étudiants qui y restent étrangers. Jusque dans les années 1890, les étudiants n'adhérant pas à l'AGE de leur université ne s'unissent pas (ou rarement et de manière peu durable) en associations rivales. Cet espace est concurrentiel, non pas par le simple fait qu'il existe diverses formes d'organisations, mais parce que leurs membres partagent un certain nombre d'intérêts communs, résultants de la construction d'enjeux spécifiques aux étudiants.

Parmi ces enjeux, la représentation des étudiants comme groupe constitue une question essentielle. En Allemagne, il existe dans certaines universités un comité des étudiants (*Studentenausschuss*), qui est parfois un organe officiel de l'université. Des représentants y sont élus par leurs pairs. Cependant, ces comités fonctionnent selon un système inégalitaire, favorisant les membres des corporations par rapport aux étudiants non-incorporés et il n'existe pas de tel comité au niveau national. La délégation mandataire n'est donc, à cette exception partielle près, possible qu'au sein de chaque organisation. Au sein des corporations allemandes, qui ne comptent chaque semestre qu'un nombre restreint de membres actifs, un engagement très fort est exigé de tous les membres, qui sont strictement divisés entre bizuts (*Füchse*) et membres de plein droit (*Aktiven*). Le faible nombre de membres et l'engagement homogène requis d'eux expliquent que cette délégation mandataire au sein de la corporation ne constitue pas un enjeu particulier. Des membres sont élus ou nommés chaque semestre représentants et gestionnaires de la corporation, sans qu'une campagne électorale ne soit nécessaire pour cela. C'est par contre le cas dans les associations françaises qui peuvent compter plusieurs centaines de membres et dans la *Freistudentenschaft* qui se donne pour but de représenter tous les

étudiants non-incorporés. Il en résulte un engagement hétérogène, entre les membres qui ne font que payer leur cotisation et ceux élus et actifs plusieurs années à la tête de l'organisation.

Dans de nombreuses œuvres artistiques, dans les journaux satyriques et les quotidiens, l'étudiant allemand est représenté, et même est incarné, par le *Verbindungsstudent*, surtout par le *Corpsstudent* : duelliste aux cicatrices sur le visage, buveur de bière, fidèle serviteur de l'empereur. Les membres des corporations se prévalent de ce rôle distinctif. Cela explique leur hostilité à la *Freistudentenschaft*, qui entend leur opposer un autre modèle représentatif, et leurs craintes face à la multiplication d'organisations réformistes à partir des années 1900, entendant représenter et imposer le modèle de l'étudiant moderne. Cette représentation-incarnation des étudiants par un petit groupe spécifique d'entre eux n'a pas d'équivalent en France. Néanmoins, au moins jusqu'à l'expansion des Associations corporatives après 1900, les dirigeants des AGE réussissent à s'imposer et à être reconnu par universitaires et pouvoirs publics comme les seuls représentants du groupe. Certains étudiants s'élèvent contre ce qu'ils considèrent être une usurpation. La question de la représentation des étudiants (selon leur domaine d'études) est alors au cœur de l'opposition entre AGE et Corporatives, jusqu'à la guerre. En Allemagne comme en France, les luttes entre organisations contribuent à faire exister et à faire vivre le groupe, en lui donnant des porte-paroles le définissant, même s'il ne s'agit pas forcément pour eux de défendre les intérêts ou de porter des revendications du groupe, comme c'est en partie le cas en Allemagne.

Tant le cas des *Verbindungen* que celui des AGE démontrent pour que la représentation d'un groupe fonctionne, deux reconnaissances sont nécessaires. Il faut qu'elle soit reconnue, au moins par une partie suffisamment importante des représentés, et par ceux auprès desquels ils se présentent comme représentants. Dans le cas des étudiants, il s'agit des enseignants et des autres membres de l'enseignement supérieur (recteurs, secrétaires, etc.) et des pouvoirs publics. Les membres des principales formes d'organisations étudiantes (par leur nombre et leur taille), cherchent de ce fait à insérer leurs organisations dans l'espace social et politique dominant. Cela passe par des relations pacifiées et même amicales avec les pouvoirs publics et universitaires, par un réseau d'anciens (*alte Herren*) ou de membres honoraires, et par la définition et l'imposition d'un rapport spécifique à la et au politique. Dans le même temps, les membres des autorités universitaires et politiques portent un intérêt croissant pour les étudiants et leurs organisations. Cela passe par de meilleures définition, identification et comptabilisation des étudiants : lois, règlements, cartes d'étudiants, statistiques. Ces outils juridiques et statistiques permettent de créer des liens à distance entre les étudiants. Concernant les organisations étudiantes, après une longue période de répression, les dirigeants poli-

tiques décident de les autoriser. En Allemagne, ce processus est enclenché au lendemain de la révolution de 1848, du fait des transformations dans le droit associatif obtenues par les révolutionnaires, et évolue lentement jusqu'aux années 1870. En France, l'ordonnance du 5 juillet 1820 qui interdit toute mobilisation collective des étudiants, est officiellement abolie, presque sans même que personne ne s'en rende compte, par le décret du 30 juillet 1883. Universitaires et républicains décident alors de s'investir en faveur de l'associationnisme étudiantin.

Ces espaces de concurrence entre organisations étudiantes fonctionnent selon une articulation du local et du national qui évolue au cours de la période. L'insertion locale de l'organisation est indispensable à son développement et à sa réussite. Pour cela, les étudiants acquièrent des locaux pour leurs organisations – et font parfois même bâtir des maisons –, qu'ils aménagent de salles de réunion, de réception et de fête, d'une bibliothèque, de salles de travail, d'un fumoir, d'une salle d'armes. Ils tissent des liens avec leurs professeurs, des hommes politiques et des notabilités locales, qu'ils invitent dans leurs locaux ou auxquels ils vont rendre visite. Ces personnalités sont généralement les membres honoraires des associations françaises. Les membres des corporations allemandes cherchent également à investir les lieux de sociabilité de l'élite locale (comme la *Museumsgesellschaft*). Les conflits entre étudiants et entre organisations étudiantes se déroulent avant tout au niveau local. En Allemagne, avec le *Studentenausschuss*, il existe même un cadre institutionnel dans lequel ces conflits peuvent parfois s'exprimer. Les relations entre organisations de même type ou concurrentes et, par conséquent, le fonctionnement des espaces des organisations étudiantes sont cependant de plus en plus nationalisés. Cela passe par la création de fédérations et unions nationales, dont le bon fonctionnement importe de plus en plus aux membres et dont les décisions s'imposent de plus en plus aux organisations locales. En France, où pourtant les intérêts des étudiants ne peuvent généralement n'être défendus qu'au niveau national, ces unions et fédérations ne sont fondées qu'à partir de 1907, tandis qu'en Allemagne, elles constituent un mode normal d'alliance dès les années 1900. Dans les deux pays, le national ne remplace pas le local, mais devient un deuxième niveau de lutte et de concurrence se rajoutant au local.

Au cours de la période, les problèmes mobilisés et les domaines d'intervention des membres des organisations étudiantes sont eux aussi diversifiés. En France, durant les premières années des AGE, les dirigeants se concentrent sur la solidification de leurs associations, l'acquisition d'un local et l'obtention d'avantages matériels et intellectuels en faveur de leurs membres : réduction chez des commerçants, billets aux théâtres et autres salles de spectacle, consultations gratuites chez des médecins. Ils cherchent ensuite à défendre ou à obtenir des avantages liés au statut d'étudiant, par exemple concernant le service militaire, puis vers

1910 la représentation des étudiants aux Conseils de l'Université. Les questions corporatives, liées aux études et à la carrière professionnelle, restent d'abord au second plan. C'est véritablement avec le développement des Associations corporatives qu'elles deviennent un objet de lutte dont les différentes organisations cherchent à se saisir. Durant les congrès des années 1910 de l'Union Nationale des Associations d'Étudiants de France, toutes ces problématiques sont débattues, ainsi que, par exemple, les logements insalubres ou les mesures à prendre face à l'augmentation du nombre d'étudiants étrangers. Longtemps, au contraire, les *Verbindungen* restent refermées sur elles-mêmes, leurs membres n'interviennent dans la vie étudiante que pour s'assurer de leur prééminence dans celle-ci et affirmer leur rôle de représentants-incarnation de l'étudiant allemand lors des cérémonies officielles. Après quelques groupes réformistes dans les années 1870, qui n'ont pas eu d'influence durable, ce sont les *V.D.St.er* qui cherchent à changer cela et à faire des étudiants de véritables acteurs de la vie universitaire et dans la société. Pour cela, ils considèrent que les étudiants allemands doivent mener un combat essentiel : le combat national. La première conséquence est la large diffusion de l'antisémitisme comme norme sociale parmi les étudiants, conduisant parfois à des dispositions statutaires qui interdisent aux étudiants juifs de rejoindre l'organisation, voire à des décisions sommant les *alte Herren* juifs de quitter la corporation. Le groupe ayant le plus fortement contribué à la prise en charge des intérêts et besoins des étudiants est la *Freistudentenschaft*. Dès les premières années de leur mouvement, s'il mettent l'accent sur la question de la représentation avec le *Vertretungsprinzip*, les *Freistudenten* cherchent à participer à la formation générale (*Allgemeinbildung*) des étudiants non-incorporés et à les aider dans leur vie matérielle. Ces deux derniers aspects gagnent en importance à partir de la fin de la décennie 1900, après la publication de la très influente brochure de Felix Behrend. Les *Freistudenten* développent et diversifient leurs sections intellectuelles, culturelles, artistiques, fondent (ou essaient de fonder) des services pour aider les nouveaux étudiants, pour l'achat et la revente de livres, pour faciliter l'obtention d'un emploi, pour conseiller les meilleurs restaurants et logements. Ils revendiquent également la constitution de *Studentenausschüsse* officiels et représentatifs dans tous les établissements d'enseignement supérieur. Cela force, en partie, les membres des autres organisations à se saisir de ces questions.

Tout cela conduit à la politisation des espaces des organisations étudiantes. La politisation des étudiants et de leurs organisations est multiple. Elle passe d'abord par la définition par les étudiants d'un rapport officiel de leurs organisations à la politique, inscrit statutairement. Au sein des associations françaises, toute discussion politique est officiellement interdite. Les formulations sont plus diverses parmi les organisations étudiantes allemandes. Le

rôle de l'organisation dans la formation d'hommes prêts au service de la patrie est souvent mis en avant, mais tout engagement politique actif est rejeté. Étudiants français et allemands refusent en fait l'affiliation partisane de leurs organisations, position définie en Allemagne par le rejet de la *Parteipolitik*. L'engagement au sein d'une organisation et la concurrence entre organisations présentent néanmoins des possibilités de politisation (au sens large) nombreuses. Il s'agit pour les membres de l'acquisition d'un certain nombre de compétences pratiques : élections, débats au sein du comité, de l'assemblée générale ou lors du congrès de la fédération nationale, gestion de l'organisation, formation d'alliances, publication de journaux et mobilisation de la presse, établissement de liens avec les autorités. Il s'agit ensuite de la politisation de certaines problématiques, dont se saisissent les membres des organisations étudiantes, comme, pour citer des thématiques débattues dans les deux pays, le service militaire ou la « question des étrangers ». Surtout à partir des années 1900 et surtout en Allemagne, certains étudiants essayent d'utiliser leurs organisations comme des moyens de contribuer à leur formation politique et à celle de leurs camarades. *VDSter* et *Freistudenten* sont à la pointe de ce mouvement.

Les transgressions au rapport officiel des organisations étudiantes à la politique par leurs membres sont nombreuses, quoique de diverses natures. Les membres des AGE inscrivent leurs associations dans le régime républicain. Les dirigeants des AGE, surtout celle de Paris, profitent de leur proximité avec le pouvoir républicain pour se placer comme représentants et défenseurs du groupe des étudiants, comme cela est particulièrement visible durant et après les manifestations de juillet 1893 au Quartier latin. En Allemagne, toute forme d'expression de fidélité à l'empereur et de service à la nation est comprise par l'immense majorité des étudiants non pas comme un acte politique, mais comme part intégrante de son habitus étudiant. Les hommages à Bismarck et à l'empereur sont les traductions les plus explicites de cette position. À l'inverse, tout soupçon de trahison aux principes nationaux et monarchiques est vivement attaqué. De ce fait, juifs, catholiques se regroupant entre eux dans des organisations confessionnelles, progressistes et sociaux-démocrates sont considérés comme des ennemis potentiels. Sous couvert de la défense de la liberté académique, puis de la défense de la nation, de nombreux étudiants participent en 1904/05 à une violente campagne contre les corporations catholiques, puis à des comités électoraux pour les élections au *Reichstag* de 1907, en faveur du *Bülow-Block*. Il s'agit là de la transgression la plus complète de la frontière – toujours réaffirmée – avec la *Parteipolitik*.

Enfin, dès la décennie 1890 en France, puis surtout à partir des années 1900 dans les deux pays, sont créées des organisations étudiantes ouvertement politisées, sinon véritable-

ment politiques. En France, il s'agit d'abord d'associations socialistes, tandis que les organisations monarchistes et bonapartistes restent longtemps des groupes auxquels des étudiants participent, parfois activement, mais rassemblant des jeunes gens de différentes conditions. L'affaire Dreyfus constitue un moment de politisation intense. Après la période particulièrement mouvementée entre l'hiver 1897/98 et l'été 1899, de nouvelles organisations sont fondées : républicaines de diverses tendances, bonapartistes, monarchistes, notamment autour de l'Action française. C'est à Paris que le mouvement étudiant politique est le plus développé et actif. En Allemagne, il n'existe pas de telles organisations ouvertement politiques. À partir de la seconde moitié de la décennie sont néanmoins constituées des associations politisées, cherchant à promouvoir parmi les étudiants de grandes idéologies – libéralisme, anti-ultramontanisme ou pensée *völkisch*.

Plus généralement, les organisations étudiantes sont des instances socialisatrices. Les modalités de cette socialisation varient largement entre les formes d'organisations étudiantes, qui mêlent ou privilégient différentes activités et formes de sociabilité : beuveries et duels, formation intellectuelle généraliste, éducation politique, activités physiques et sport. Les associations françaises et les *Freistudentenschaften* ne peuvent imposer des mesures strictes et coercitives à leurs membres, comme c'est le cas dans les corporations allemandes. L'engagement en leur sein participe de la formation de l'habitus de leurs membres. Néanmoins, en raison du caractère démocratique de ces associations, leurs membres disposent d'une grande liberté individuelle. Au sein des corporations allemandes au contraire, l'habitus des membres est très largement modelé par la vie corporative, les pairs et les anciens. Malgré ces différences majeures et à l'exception de quelques organisations antirépublicaines en France, les étudiants promeuvent dans leurs organisations, à des degrés divers, l'habitus de l'étudiant national comme homme de demain intégré à l'ordre social et politique en place.

Trois conséquences résultent de tous ces phénomènes, répondant au triple processus que nous avons distingué comme hypothèse générale.

La première conséquence est la recherche et la mise en place de moyens d'intégration des étudiants au système universitaire et à la société, portés par de multiples acteurs sociaux et dont les étudiants eux-mêmes, les professeurs et les pouvoirs publics sont les plus importants. L'intégration des étudiants à l'État national est vue au tournant des années 1870/80 comme une nécessité, tant par de nombreux professeurs et hommes politiques, que par les étudiants eux-mêmes. En Allemagne, cette intégration nationale est alors portée de manière revendicative par les fondateurs des *Vereine Deutscher Studenten* et leurs soutiens. Les fondateurs des

Associations Générales des Étudiants répondent quant à eux au projet social, politique et universitaire des républicains et des réformateurs de l'enseignement supérieur. Pour les pouvoirs publics des deux pays, cela passe également par une meilleure catégorisation des étudiants, par exemple par l'établissement de statistiques plus régulières et plus précises. La principale conséquence de ce processus est la participation de plus en plus active des étudiants en tant qu'étudiants aussi bien à la vie universitaire qu'à la vie de la société. Cette participation passe par leurs organisations. Durant la première moitié du siècle, les étudiants engagés dans la vie publique s'occupent de politique active mais guère de leur statut d'étudiant ou de questions corporatives. À partir de la fin du siècle, c'est leur statut d'étudiant qui forme le liant entre leurs intérêts, besoins, revendications, mobilisations, qui peuvent s'exprimer dans le cadre de l'État national et de ses institutions. Ce rôle actif dans l'université et la société, s'il peut être quelques fois critiqué, par exemple quand des étudiants investissent les questions politiques, est généralement accepté, si ce n'est plébiscité, par professeurs et dirigeants politiques, ce qui n'était pas le cas lors des décennies précédentes. De nombreux étudiants cherchent à renforcer encore cette intégration, comme en témoignent les campagnes menées à la veille de la guerre pour la représentation des étudiants dans les Conseils de l'Université en France, pour la réforme du droit d'association et l'organisation de conférences sur la politique en Allemagne. Les deux autres processus expliquent ce phénomène.

La deuxième conséquence est l'établissement d'un espace social spécifiquement étudiant et relativement autonome. Si par mouvements étudiants on entend la formulation de revendications par et pour les étudiants, alors les mouvements étudiants en Allemagne et en France en 1914 se confondent presque complètement avec l'espace des organisations étudiantes. La genèse et les mécanismes de cette superposition divergent grandement entre la France et l'Allemagne. Cette superposition est encore largement inexistante en 1880, pour des raisons opposées : repli des corporations allemandes sur elles-mêmes, impossibilité encore presque totale pour les étudiants français de former des associations. Elle n'est jamais complète : toutes les organisations ne cherchent pas à porter des revendications ou défendre des intérêts (ceci est plutôt le cas en Allemagne), et inversement, certaines manifestations peuvent ne pas provenir des membres des organisations étudiantes et même les dépasser (cela vaut presque exclusivement pour la France). À partir de la décennie 1900 au plus tard, il existe pourtant bien un ensemble de conflits, concurrences, alliances entre organisations étudiantes, au cœur du fonctionnement de la vie étudiante. Bien qu'il soit encore en partie dépendant du champ politique (subventions gouvernementales des associations françaises, limites plus fortes imposées aux étudiants allemands en ce qui concerne leurs formes de politisation), cet

espace est au cours de la période de plus en plus autonome, fonctionnant selon ses logiques propres. C'est donc par la création d'organisations propres que les étudiants, à l'instar des ouvriers ou des femmes, deviennent un groupe aux intérêts communs à défendre.

La troisième conséquence est la constitution des étudiants en un groupe social. Malgré les nuances et limites qu'il faut apporter à cette notion, les étudiants forment bien un groupe social en France et en Allemagne entre les années 1880 et 1914. La catégorisation des étudiants par l'État est beaucoup plus précoce et avancée en Allemagne. Jusqu'au début des années 1880, l'ensemble « étudiants » est encore peu clairement défini en France, les statistiques rares et lacunaires. Ce n'est pas un hasard si l'un des textes juridiques permettant une clarification de la définition et de l'identification des étudiants par l'État, le décret du 30 juillet 1883, soit également celui qui supprime officiellement les limitations à la création d'associations par les étudiants. En cherchant à représenter les étudiants, en entrant en concurrence entre eux autour d'enjeux spécifiques aux étudiants, en promouvant des formes de sociabilité, de socialisation et de politisation particulières, les membres des organisations étudiantes contribuent à faire exister le groupe. Ils font de l'étudiant non seulement un statut et une catégorie, mais aussi un groupe d'individus liés entre eux par des intérêts, besoins, manière d'être communs, devant s'affirmer dans l'université et la société.

## **Perspectives I. Quelques ouvertures**

Nous avons délibérément choisi, dans le bilan ci-dessus, de ne pas revenir sur chacun des dix chapitres les uns à la suite des autres, mais de croiser les perspectives afin d'essayer de montrer que, malgré la grande diversité des sujets abordés, malgré les différences immenses entre les organisations étudiantes, il existe une relation étroite entre eux. Il n'est guère possible de comprendre la manière dont les étudiants définissent le rapport à la et au politique de leurs organisations, sans évoquer les changements juridiques et la vision qu'ont les dirigeants des organisations étudiantes au cours du XIX<sup>e</sup> siècle. Il n'est de même pas possible de comprendre les formes de socialisation et la définition d'un habitus étudiant par les membres des organisations étudiantes, sans revenir sur la question de la représentation du groupe – et donc sa reconnaissance par les pouvoirs publics. De plus, au cours des 35 années au cœur de cette étude, des changements essentiels à la bonne compréhension de ces phénomènes et de leur dynamique interviennent. Il a fallu n'évoquer certains qu'à la marge, à la faveur d'autres,

qui nous paraissent plus centraux pour notre démonstration, ainsi les transformations du rapport au politique après 1900, objet du dernier chapitre.

Nous avons laissé de côté ou seulement brièvement mentionné plusieurs sujets ou objets, sur lesquels des recherches supplémentaires devraient être menées. On peut en mentionner cinq, avant de s'attarder un peu plus longuement sur une autre forme d'ouverture.

Le premier point sur lequel nous souhaiterions revenir ne concerne pas un sujet à approfondir mais un type de source à mobiliser : les sources personnelles, correspondances, journaux et carnets. Nous n'avons pu mobiliser que de manière limitée les archives de Marcel Decroix. La démultiplication de ces types de sources permettrait leur meilleure exploitation, grâce à leur comparaison. Là où la coercition est particulièrement forte, dans les corporations allemandes, disposer de témoignages privés et rédigés sur le moment de membres exclus permettrait de préciser l'analyse de la potentielle honte qui en découle, les mécanismes de défense mis en place. Ces sources privées permettraient de mieux comprendre les mécanismes d'engagement au sein d'une organisation, d'approfondir l'analyse des formes de socialisation, ou encore de mieux comprendre le rapport aux études et de mieux connaître leur contenu.

En effet, nous n'avons pu qu'aborder superficiellement le rapport des étudiants à leurs études, par le biais de ce qu'ils en disent dans les journaux de leurs organisations, et n'avons guère pu mentionner le contenu des apprentissages, les sujets des cours. L'aspect officiellement le plus important découlant du statut d'étudiant, la formation intellectuelle, est particulièrement ardu à analyser. La relation des étudiants à leurs études ne se limite pas à leurs mobilisations collectives pour ou contre la réforme de leurs cursus ou à des réflexions générales sur la *Bildung*. Travailler de manière plus approfondie sur la période des études permettrait peut-être de mieux connaître les rites de passage comme l'examen d'État ou la soutenance de thèse<sup>4</sup>, les mécanismes – au-delà des dispositions préalables en termes de capitaux social et culturel – de la naissance d'une « vocation de savant ». D'autres thématiques liées à la formation intellectuelle des étudiants mériteraient également de plus amples développements.

L'intérêt des étudiants – de divers domaines d'études – pour la sociologie naissante tant en France qu'en Allemagne, lié au développement de la prise en compte de la « question sociale » peut constituer un terrain heuristique pour s'interroger sur la réception des premiers travaux de sociologie hors du champ académique *stricto sensu* et leur intégration à des pratiques nouvelles (universités populaires, cours pour ouvriers). À l'inverse, la peur que cette sociologie, assimilée au socialisme, a pu susciter parmi les dirigeants politiques, surtout en

---

<sup>4</sup> Étudiée du point de vue des examinateurs par Gérard NOIRIEL, « Le jugement des pairs. La soutenance de thèse au tournant du siècle », in *Sur la « crise » de l'histoire*, Paris, Belin, coll. « Socio-histoires », 1996, pp. 239-259.

Allemagne, ne nous paraît pas avoir encore fait l'objet d'analyses approfondies. Le cas rapidement présenté des *Sozialwissenschaftliche Studentenvereine* constitue en cela un objet empirique privilégié pour questionner à la fois l'attraction des sciences sociales pour les étudiants et les craintes qu'elles ont suscitées parmi les autorités.

Les problématiques de genre et des formes masculinités, qui devaient à l'origine jouer un rôle plus central dans cette recherche, ont finalement été mises au second plan. Deux processus nous semblent pouvoir être creusés. Quelques mécanismes d'inclusion-exclusion des étudiantes par les étudiants, au sein de leurs organisations ou plus généralement à l'université, ont été présentés. Ces mécanismes d'exclusion des femmes vues comme une menace doivent être analysés de manière plus systématique concernant les grands problèmes et les principales transformations de la période, comme les craintes d'une concurrence accrue par l'arrivée des femmes à l'université et sur le marché du travail, dans le contexte d'une peur largement partagée de l'existence d'un « prolétariat intellectuel ». Les transformations sur un temps plus long méritent d'être questionnées. Par exemple, l'UNAEF décide en 1925 de ne plus reconnaître comme affiliées que les associations mixtes. Le sport comme refuge masculin est un autre exemple. L'hypothèse de l'expansion plus rapide et plus aisée du sport parmi les étudiants français du fait de l'absence de cercle fermé d'hommes équivalent aux corporations allemandes, pourrait servir de point de départ. Le deuxième processus est celui de la hiérarchisation et de la concurrence des formes de masculinités parmi les étudiants. Ce phénomène est particulièrement visible en Allemagne. Les étudiants catholiques qui refusent le duel sont moqués par les étudiants protestants et compensent en investissant largement la pratique de la beuverie ritualisée. Au contraire, certains étudiants se regroupent dans des associations d'abstinents pour fuir la stigmatisation liée à la non-consommation d'alcool.

La violence physique est au cœur de la socialisation des membres des corporations allemandes : la *Mensur* est à la fois un rituel d'intronisation obligatoire et un moyen de régler les différends entre étudiants, les beuveries un moyen de prouver que l'on est capable de contrôler son corps en toutes circonstances. Au contraire, nous avons montré que les espaces étudiants français sont largement pacifiés et que l'on peut parler avec Anne-Marie Sohn d'une « masculinité apaisée » des étudiants : les conflits ne se règlent plus (ou rarement) par la violence physique. Pourtant, avec les premières mobilisations des étudiants d'Action française et des Camelots du Roi, la situation change. Nous avons relié leur usage de la violence à leur refus de la démocratisation et de la pacification des relations politiques. Cette articulation doit être précisée. Il s'agirait ici d'une contribution aux travaux historiques et sociologiques sur la violence comme facteur de mobilisation et sur l'usage de la violence politique en démocratie.

Ces problématiques, objets, thématiques peuvent être abordés pour la France, l'Allemagne, en comparant les deux pays, ou d'autres pays. Plus généralement, se pose la question de la généralisation de notre recherche aux étudiants d'autres pays européens.

## **Perspectives II. L'Allemagne, la France et l'Europe**

Nous voudrions revenir ici un peu plus longuement sur la possibilité de procéder à une comparaison véritablement européenne. Nous avons pu, au cours du développement, donner quelques indications sur la situation en Autriche, Belgique, Angleterre ou Italie. Il n'est pas possible de procéder en quelques pages à une analyse de la possible émergence d'espaces des organisations étudiantes dans ces pays, de leur fonctionnement et caractéristiques. Nous souhaiterions simplement évoquer quelques pistes qu'une comparaison européenne permettrait.

Les spécificités nationales de chaque pays sont ce qui ressort de manière la plus évidente de prime abord. Après la création de la Belgique en 1830, les étudiants flamands et wallons forment le plus souvent des associations séparées. Cette division perdure, voire se renforce au cours du siècle. Par exemple, les étudiants flamands de Louvain-la-Neuve quittent la Société Générale des Étudiants en 1888, seule association mixte, qui devient dès lors uniquement francophone<sup>5</sup>. En Autriche, les fêtes universitaires organisées en 1859 pour le centenaire de Schiller sont un moment d'intense politisation pour les étudiants, surtout à Vienne, centre de la vie politique et intellectuelle. Les *Burschenschaften* autrichiennes conservent leur rôle d'avant-garde politique, dans un sens de défense de la germanité. D'autres organisations politisées sont créées durant les années 1860. Les *Burschenschaften* et ces *Wehrvereine* sont proches de partis politiques, libéraux ou pangermanistes. D'autres groupes sont constitués sur des bases religieuses (catholiques, juifs sionistes) ou politiques (socialistes), menant de véritables luttes politiques à l'université. Le tournant corporatif et d'éloignement de la politique active débute dans les années 1890<sup>6</sup>. En Italie, la question de l'unification se pose différemment qu'en Allemagne. Après 1860, les associations politiques dominent la vie étudiante pendant environ un-quart de siècle. Durant les années 1870 et jusqu'au milieu des années 1880 se mêlent construction corporative du groupe des étudiants et activisme politique. À la fin des

---

<sup>5</sup> Lieve GEVERS et Louis VOS, « Le mouvement estudiantin flamand et wallon à Louvain (1836-2000) », in Jan ROEGIERS et Ignace VANDEVIVERE (dirs.), *Leuven - Louvain-la-Neuve. Aller Retour*, Louvain-la-Neuve, Leuven University Press, coll. « Lovaniensia », n° 15, 2001, pp. 161-173.

<sup>6</sup> Gernot STIMMER, « Die Studentenvereinigungen », *op. cit.* ; John HAAG, « Students at the University of Vienna in the First World War », *Central European History*, vol. 17, n° 4, 1984, pp. 299-309.

années 1880 est créée la *Goliardia*, au caractère plus festif, dont le but est le maintien du folklore étudiantin et la sociabilité. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, plusieurs manifestations et grèves au caractère nettement corporatif ont lieu<sup>7</sup>. Il existe en Suisse une grande diversité d'organisations étudiantes, certaines fondées dès les premières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle. Certaines sont directement inspirées du modèle corporatif germanique, tandis que d'autres, dans les universités francophones, adoptent un autre modèle, comme la Société de Belles-Lettres. La Zofingue ou *Zofingerverein* est constituée en 1819 par des étudiants de Berne, et des sections sont constituées dans les universités francophones dès les années suivantes. Il existe également des organisations politiques et confessionnelles. Une *Freistudentenschaft* est créée à la fin du siècle. Pourtant, des différences avec le modèle allemand s'affirment dès la première moitié du siècle. Par exemple, dès l'ouverture de l'Université de Zurich en 1833, les 159 premiers étudiants, venant surtout des territoires allemands et déjà divisés entre incorporés et non-incorporés, fondent un organe représentatif (*allgemeine Studentenversammlung*), qui existe jusqu'à 1888<sup>8</sup>. En Angleterre, il n'existe pas d'organisations étudiantes similaires à celles mentionnées ici, mais des *colleges*, des clubs sportifs et des sociétés de débats.

La comparaison franco-allemande a amplement montré qu'il est souvent nécessaire de procéder à de longues descriptions et explications pour analyser chaque contexte national, mais aussi les spécificités de chacune des formes d'organisation étudiante au sein d'un même pays. Comment procéder pour mener une comparaison des organisations étudiantes de trois, quatre, cinq pays et plus ?

Une première perspective est de souligner les proximités, voire les influences entre les organisations étudiantes de différents pays, par exemple entre les corporations suisses et allemandes ou entre les Sociétés Générales des Étudiants wallonnes et les AGE françaises. Cela reste à confirmer, mais le risque paraît de vite toucher aux limites du procédé, car ces proximités ne peuvent être démultipliées.

Une perspective plus heuristique nous paraît être celle que nous avons essayé de mettre en place dans cette thèse : chercher à retracer la genèse de ces grandes formes associatives, plus ou moins propres à chaque pays, au prisme du rapport des étudiants à l'État national – qu'il existe depuis longtemps comme en France, en Espagne ou en Angleterre, ou qu'il

---

<sup>7</sup> Valentina COLOMBI, « Re-generation », *op. cit.* ; Elisa SIGNORI, « Gli studenti dopo l'Unità », *op. cit.* ; Giuseppina FOIS, « Política e associazionismo studentesco a Sassari tra la fine dell'Ottocento e la prima guerra mondiale », *Storia in Lombardia*, vol. XXI, n° 3, décembre 2001, pp. 199-201.

<sup>8</sup> Notices « Belles-Lettres », « Zofingue », « Société des étudiants suisses », « Helvetia », « Sociétés d'étudiants » du *Dictionnaire historique de la Suisse*, via <http://www.hls-dhs-dss.ch/> ; Peter PLATZER, *Jüdische Studentenverbindungen*, *op. cit.* ; Hans ERB, *Geschichte der Studentenschaft an der Universität Zürich 1833-1936*, Zürich, Verlag Studentenschaft der Universität Zürich, 1937.

soit en construction, comme en Allemagne ou en Italie. Peut-on constater, comme en France avec la Troisième République ou en Allemagne avec le *Kaiserreich*, un moment où les étudiants semblent largement soutenir le régime politique en place et insérer leurs organisations en son sein ? Quelles positions adoptent les pouvoirs publics face aux organisations d'étudiants, particulièrement lorsqu'elles sont ouvertement politisées ? L'ordonnance française du 5 juillet 1820 et les *Karlsbader Beschlüsse* de 1819 dans l'espace germanique ont-ils des équivalents dans les États italiens, en Suisse, en Grande-Bretagne ? Pour certains pays, comme la Pologne, cela implique d'aller jusqu'à l'après-Première Guerre mondiale.

Rien n'empêche *a priori* d'appliquer le cadre de l'espace des organisations étudiantes à d'autres pays. Plus précisément, il est possible de se demander si un tel espace concurrentiel se constitue dans d'autres pays. Cela conduit à l'étude comparée des enjeux qui y sont disputés. On se trouve néanmoins là face à un problème insoluble : pour expliquer le fonctionnement de l'espace des organisations étudiantes, il faut analyser la structure interne des différentes organisations étudiantes le composant, et donc revenir sur les spécificités nationales.

Nous savons qu'au début des années 1910, il existe des organisations étudiantes, parfois nombreuses, dans la plupart sinon tous les pays d'Europe<sup>9</sup>. La recherche qu'il reste à mener est de comprendre quand et selon quelles modalités elles ont pu être constituées, la comparaison de leur fonctionnement interne et de leurs modes d'interaction, éventuellement selon une logique concurrentielle que nous avons mise en avant pour la France et l'Allemagne.

### **Perspectives III. Août 1914-Novembre 1918, le sacrifice – et après**

Il n'est aujourd'hui plus discuté que les manifestations patriotiques au moment de la mobilisation générale et de l'entrée en guerre, qui ont longtemps servi au mythe du départ « la fleur au fusil », n'ont concerné qu'une petite minorité de la population, tant en France qu'en Allemagne<sup>10</sup>. Parmi cette minorité, les étudiants sont nombreux. Les étudiants sont incorporés non pas comme étudiants, mais, au même titre que les jeunes ouvriers, commerçants, paysans, en tant que Français et Allemands, des classes d'âge mobilisables. Pourtant, les étudiants sont-ils entrés en guerre et ont-ils vécu la guerre en tant qu'étudiants ? Pour répondre à cette

---

<sup>9</sup> Dans leur *Annuaire* de 1910, les membres de l'AGEP mentionnent l'existence d'organisations étudiantes (soit de manière générale, soit en les citant nommément) en Allemagne, Autriche-Hongrie, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, Grande-Bretagne, Italie, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Roumanie, Suède, Suisse.

<sup>10</sup> Voir les ouvrages des représentants de deux écoles opposées : Jean-Jacques BECKER et Gerd KRUMEICH, *La Grande Guerre. Une histoire franco-allemande*, Paris, Éditions Tallandier, coll. « Texto », 2012 ; Frédéric ROUSSEAU, *14-18, penser le patriotisme*, Paris, Éditions Gallimard, coll. « Folio histoire », 2018.

question, il faudrait suivre et comparer de nombreuses trajectoires biographiques. Il est néanmoins possible de donner quelques brefs éléments sur les étudiants en guerre.

L'historien Alexander Watson a étudié les foyers de recrutement des engagés volontaires en Grande-Bretagne, Allemagne et France, et les causes de cet engagement. En 1914, 1 186 357 Britanniques, environ 354 100 Allemands et 45 775 Français s'engagent volontairement. Malgré la difficulté d'établir des répartitions précises par classe sociale, il ressort de l'étude de Watson que les membres de l'élite et de la classe moyenne éduquée sont beaucoup plus nombreux en Allemagne qu'en Grande-Bretagne et probablement qu'en France. Sur un échantillon de 2 576 volontaires allemands qui se sont engagés entre 1914 et 1918, il a recensé 262 étudiants (10,17 %). Watson voit dans le système de conscription un facteur structurel. Il n'existe pas de service militaire obligatoire en Grande-Bretagne avant 1916. Environ 20 % des Allemands de 20 ans sont sous les drapeaux en 1914, contre environ 80 % des Français du même âge, il y a donc beaucoup plus d'Allemands disponibles à l'engagement volontaire. Cela vaut particulièrement parmi les étudiants qui ont pu décider de repousser leur service volontaire d'un an à la fin de leurs études. Pour les Allemands, la défense de la patrie, directement menacée sur son territoire, est un facteur souvent avancé pour justifier cet engagement, tant dans les enquêtes menées durant la guerre que dans les témoignages postérieurs. L'Institut de psychologie avancée de Potsdam a mené une telle enquête durant les deux premières années de guerre, de laquelle ressort également que la pression des pairs constitue un autre facteur essentiel<sup>11</sup>.

Cette pression joue à fond dans les corporations étudiantes, dont l'ensemble des membres étudiants, du plus jeune *Fuchs* à l'*Inaktiver* aux années d'expérience, s'engage volontairement, parfois tous dans le même bataillon, s'ils ne sont pas mobilisés. Les membres aguerris et charismatiques tiennent des discours patriotiques, comparent la guerre à la plus grande *Mensur* de leur vie. Ils y sont incités par les autorités académiques : tandis que les étudiants français sont déjà en vacances, le semestre est clôt précocement fin juillet dans les universités allemandes pour permettre aux étudiants d'être chez eux afin de recevoir leur ordre de mobilisation ou pour s'engager. Comme l'a relevé Sonja Levsen, la peur individuelle suscitée par l'assassinat de François-Ferdinand d'Autriche et l'incertitude qui en suivit ne peut s'exprimer qu'une fois la guerre installée, tandis que durant le mois de juillet seules prévalent la cohésion du groupe et l'affirmation de son devoir<sup>12</sup>. Cette pression collective ne touche pas

---

<sup>11</sup> Alexander WATSON, « Voluntary Enlistment in the Great War », *op. cit.*

<sup>12</sup> Trude MAURER, « ...und wir gehören auch dazu ». *Universität und 'Volksgemeinschaft' im Ersten Weltkrieg*, vol. 1, Göttingen, Vadenhoeck & Ruprecht, 2015, p. 246 et 299-300 ; Sonja LEVSEN, *Elite, Männlichkeit und*

que les membres des corporations nationalistes. Le 28 juillet 1914, les membres de la *Deutsche Akademische Freischar* réunis en congrès envoient un télégramme officiel à Guillaume II, l'appelant à éviter la guerre par tous les moyens. Ils ajoutent qu'ils sont prêts à faire leur devoir le moment voulu. Trois jours plus tard, les membres hommes sont mobilisés ou s'engagent volontairement, des membres femmes intègrent le service de santé<sup>13</sup>.

Les étudiants français sont quant à eux massivement mobilisés par l'État : la classe 1914 est entièrement incorporée par anticipation entre fin août et début septembre, la classe 1915 en décembre<sup>14</sup>. Les étudiants un peu plus âgés et les jeunes diplômés ont quant à eux bien souvent fait leur service militaire et sont parfois devenus sous-officiers de réserve. Les sources manquent très largement pour analyser les réactions officielles des membres des organisations étudiantes à la mobilisation et à la déclaration de guerre.

Il est difficile de connaître le nombre précis d'étudiants au front. L'effondrement des effectifs dans les universités est très net en France : 43 037 en 1913/14 (dont 6 187 étrangers et étrangères et 2 547 Françaises) contre 11 231 en 1914/15 (dont 1 885 étrangers et étrangères et 2 168 Françaises). Il peut paraître moindre en Allemagne : 60 225 au semestre d'été 1914 contre 52 563 au semestre d'hiver 1914/15. Ces chiffres sont trompeurs et ne prennent pas en compte qu'une grande partie de ces étudiants est au front. Cela s'explique par les dispositions rapidement prises pour permettre aux étudiants de s'immatriculer tout en étant sous les drapeaux. Selon les chiffres de Trude Maurer, durant le premier semestre de guerre, 53,3 % des étudiants berlinois servent à l'armée, contre 48,5 % des étudiants strasbourgeois et 76,2 % des étudiants de Gießen<sup>15</sup>.

Durant la guerre, les associations et corporations d'étudiants suspendent partiellement ou totalement leurs activités. Tout long du conflit, les *alte Herren* restés à l'arrière abreuvent les organes des fédérations nationales et les journaux internes à leur corporation d'informations sur leurs *Bundesbrüder* mobilisés. Ils y font paraître des lettres et les envoient au front. Wolfgang Fritzsche, reçu au semestre d'été 1907 dans la Burschenschaft Frankonia de Heidelberg, écrit ainsi le 22 octobre 1914 que cela lui a fait une « grande joie » d'avoir

---

*Krieg*, *op. cit.*, p. 173-174. La direction du *Kyffhäuser-Verband* appelle tous les *VDSt.er* et tous les étudiants reconnus inaptes au combat à s'engager dans le service de santé.

<sup>13</sup> Sigrid BIAS-ENGELS, *Zwischen Wandervogel und Wissenschaft*, *op. cit.*, p. 186-188.

<sup>14</sup> Pierre MOULINIER, « Les étudiants et les étudiantes en France dans la Grande Guerre », *Annali di Storia delle Università italiane*, 2015, vol. 19, n° 2, p. 57.

<sup>15</sup> Pierre MOULINIER, « Les étudiants et les étudiantes en France dans la Grande Guerre », *op. cit.*, p. 61 ; Hartmut TITZE (dir.), *Datenhandbuch zur deutschen Bildungsgeschichte*, vol. 1, 1. Teil, *op. cit.*, p. 29 ; Trude MAURER, « ...und wir gehören auch dazu ». *Universität und 'Volksgemeinschaft' im Ersten Weltkrieg*, vol. 2, Göttingen, Vadenhoeck & Ruprecht, 2015, p. 1140-1141. Les pourcentages s'entendent par rapport au total des étudiants allemands hommes et non au total des immatriculés.

reçu le dernier numéro. Après avoir brièvement relaté l'invasion de la Belgique à laquelle il a participé en tant que volontaire dans un régiment de fusiliers, il prêche ses *Bundesbrüder* certainement déjà aussi convaincus que lui : « Nous savons donc ce qu'est la guerre et nous voulons volontiers utiliser ce que nous avons appris pour dédier jusqu'au bout notre force à notre chère patrie<sup>16</sup> ». Au contraire, les membres des associations étudiantes françaises ne peuvent qu'exceptionnellement faire paraître leur bulletin. Les liens ne sont pas entièrement coupés pour autant. Les membres de l'AGE de Nantes restés à l'arrière arrivent à faire paraître à partir de 1917 un journal. Ils y publient quelquefois des lettres d'amis au front. L'ancien président de l'association expose à ses camarades sa conception de la solidarité entre soldats, dans laquelle il voit à la fois la quintessence de l'esprit d'association et un exemple pour les associations d'étudiants : « Mon cher Gorel, ces tombes groupées dans l'ombre et le silence, ces poitrines qui se serrent, ces poilus qui se donnent la main pour marcher, voilà de merveilleux exemples d'association. Regarde-les. Et puisque tu as toujours si bien compris la nécessité de notre vieille Association d'Étudiants, je suis certain qu'ils contribueront à développer chez toi et autour de toi cet esprit d'union qui fait qu'on est fort et qu'on vainct [*sic*]<sup>17</sup> ».

L'extrême cohésion des *Verbindungsstudenten* est maintenue au front. L'agitation de l'engagement volontaire cède bientôt la place à l'amertume de la guerre des tranchées. Trude Maurer a souligné que les étudiants, et particulièrement les membres des corporations, restent entre eux, s'isolent des soldats de basse condition. Nicolas Mariot a quant à lui mis en avant les mécanismes de distinction des « intellectuels » français dans les tranchées<sup>18</sup>.

La vie des étudiants à l'arrière ne s'arrête pas complètement. La Maison des étudiants de Paris est rouverte le 9 novembre 1914 et Charles Wiethoff, président de l'AGEP, patronne avec plusieurs personnalités l'œuvre de la « tasse de café », devant permettre « la distribution quotidienne de café à tous les militaires, blessés et malades, soignés dans les hôpitaux de l'Assistance publique ». À Paris ont lieu entre le 20 décembre 1916 et le 4 janvier 1917 trois cérémonies (catholique, protestante, juive) aux étudiants morts pour la patrie, à l'initiative de l'AGEP, en lien avec le Cercle du Luxembourg, l'Association des étudiants de l'Institut catholique, l'Association amicale des étudiants en pharmacie de France, la Fédération française des étudiants chrétiens, l'Association des étudiants protestants et un Comité d'étudiants

---

<sup>16</sup> « *Was Krieg ist, wissen wir somit und wir wollen gern das, was wir gelernt haben, verwenden, um unserem teuren Vaterland bis zum letzten unsere Kraft zu weihen.* » Lettre reproduite in *Meo ! Zeitung der alten Herren der Burschenschaft Frankonia zu Heidelberg*, Noël 1914, Jg. 2, n° 6, p. 10.

<sup>17</sup> Lettre signée Antoine Eluère à Georges Gorel, datée « M..., le 7 mars 1917 », reproduite in « Lettre du front », *Nantes-Étudiant. Bulletin de l'Association Générale des Étudiants*, mai 1917, 1<sup>ère</sup> année, n° 3, p. 36.

<sup>18</sup> Trude MAURER, « *...und wir gehören auch dazu* », vol. 1, *op. cit.*, p. 309 et 319-320 ; Nicolas MARIOT, *Tous unis dans la tranchée ?*, *op. cit.*

juifs<sup>19</sup>. Le *Deutscher Studentendienst* (DStD) est fondé en novembre 1914. Sa première action est d'envoyer une brochure aux étudiants au front pour Noël. Les années suivantes, le DStD concentre son activité sur l'aide aux *Akademiker* prisonniers de guerre et l'engagement dans les *Soldatenheime*, maisons de repos construites par l'armée allemande à l'arrière du front. Le *Akademischer Hilfsbund* est fondé le 13 décembre 1914 par la *Deutsche Burschenschaft*. Il réunit 50 fédérations nationales d'organisations étudiantes, groupes d'anciens et corporations professionnelles. Il doit venir en aide aux étudiants et autres *Akademiker* blessés de guerre, de toutes les convictions politiques et religieuses. Il s'agit là peut-être de la meilleure illustration du brutal arrêt que met la guerre à tous les conflits des années précédentes, puisque tant le *Kartell Jüdischer Verbindungen* que le *Cartell-Verband de katholisch-deutschen Studentenverbindungen* ou le *Kyffhäuser-Verband* adhèrent au *Akademischer Hilfsbund*<sup>20</sup>.

La période de guerre est, dans les deux pays, celle d'une augmentation du nombre d'étudiantes, voire d'une normalisation de leur présence. Alors qu'en France, les effectifs des étudiantes avaient déjà connu une forte hausse après 1900, la période de guerre correspond en Allemagne à l'arrivée à l'université d'un nombre inédit de bachelières. Ce décalage est dû à l'autorisation bien plus tardive accordée aux femmes de s'immatriculer en Allemagne. Malgré des différences marquées entre les universités, le nombre d'étudiantes en Allemagne augmente de 56,7 % entre août 1914 et novembre 1918. En France, le nombre d'étudiantes françaises chute en 1914/15. Il retrouve (et dépasse même) le niveau d'avant-guerre en 1917/18 – représentant cependant une proportion du total bien plus grande que lors de la dernière année de paix : 4 480 sur 19 381 contre 4 254 sur 42 037. Beaucoup de ces étudiantes s'engagent à l'arrière, notamment dans les hôpitaux ou les laboratoires<sup>21</sup>.

Durant et après la guerre, les étudiants allemands sont l'objet d'une véritable propagande et récupération politiques. Philipp Witkop, professeur de littérature allemande à Fribourg, publie à partir de 1916 des lettres d'étudiants envoyées depuis le front. D'abord intitulé *Kriegsbriefe deutscher Studenten*, son ouvrage est renommé *Kriegsbriefe gefallener Studenten* (*Lettres de guerre d'étudiants tombés*) à partir de la deuxième édition de 1918. À cette date, il a récolté ou reçu environ 20 000 lettres – souvent directement auprès des familles. L'ouvrage est réédité en 1928, puis en 1933. Dans cette dernière édition, y figurent des lettres

<sup>19</sup> « Réouverture de la Maison des étudiants », *Le Temps*, 3 novembre 1914 ; « L'organisation des secours », *Le Temps*, 30 novembre 1914 ; « Nouvelles religieuses », *Le Gaulois*, 18 décembre 1916 ; « En mémoire des Étudiants morts pour la Patrie », *L'Univers israélite*, 12 janvier 1917, 72<sup>e</sup> année, n° 16, pp. 373-376.

<sup>20</sup> Haejung HONG, *Die Deutsche Christliche Studenten-Vereinigung*, *op. cit.*, p. 138-142 ; Franz IRMER, *Der Deutsche Studentendienst von 1914*, s. l., 1920 ; *Akademischer Hilfsbund ev. Berlin*, s. l., 1915.

<sup>21</sup> Trude MAURER, « ...und wir gehören auch dazu », vol. 2, *op. cit.*, p. 789-793 ; Pierre MOULINIER, « Les étudiants et les étudiantes en France dans la Grande Guerre », *op. cit.*, p. 60.

de 128 étudiants<sup>22</sup>. Parallèlement est constitué le « mythe de Langemarck », qui irrigue romans, poésies, pièces de théâtres et discours politiques. Ce mythe est construit autour d'une bataille en novembre 1914, lors de laquelle une unité de réserve de jeunes volontaires est décimée vers Ypres en chantant, selon le rapport militaire, *Deutschland, Deutschland über alles*. Bien que les étudiants n'aient pas été les seules victimes de cette offensive ratée, Langemarck devient le mythe essentiel des étudiants et plus généralement du camp nationalistes<sup>23</sup>.

La publication de la traduction d'une version raccourcie de l'ouvrage de Witkop en français en 1932 n'a pas incité des professeurs, publicistes ou même des étudiants à se lancer dans une entreprise similaire. Pourtant, cette traduction ne s'est pas faite sans problème et a suscité de nombreux débats. Originellement, elle devait contenir autant de lettres d'étudiants français qu'allemands<sup>24</sup>. Seules quelques initiatives individuelles et de bien moindre ampleur ont été prises, comme la publication en 1917 de lettres d'un étudiant protestant anonyme, mobilisé en décembre 1914 alors qu'il avait 19 ans et mort au front le 17 juin 1915. Il avait été élu président d'une Association chrétienne d'étudiants au printemps 1914. Le 10 février 1915, il écrit à ses amis restés à l'arrière : « De quoi causer avec vous, sinon de ces Associations d'Étudiants en qui vous et moi avons mis tant d'espoir, et qui nous ont donné tant de joie ? ». À son frère quatre jours plus tard, il montre moins de distanciation avec sa situation : « C'est si dur de se résigner à la mort à 20 ans ! ». Une dizaine de jours après ses premières expériences de la guerre des tranchées, et quatre jours avant de mourir, il écrit à ses parents de lui envoyer des brochures et des revues : « Quand on s'est attaché aux études comme je m'y suis attaché, le manque complet de pâture intellectuelle devient intolérable »<sup>25</sup>.

---

<sup>22</sup> Philip WITKOP (dir.), *Kriegsbriefe gefallener Studenten*, nouvelle éd., München, Albert Langen / Georg Müller, 1933 (1916) ; Manfred HETTLING et Michael JEISMAN, « Der Weltkrieg als Epos. Philipp Witkops 'Kriegsbriefe gefallener Studenten' », in Gerhard HIRSCHFELD et al. (dir.), « Keiner fühlt sich hier mehr als Mensch... ». *Erlebnis und Wirkung des Ersten Weltkriegs*, 2<sup>e</sup> éd., Frankfurt am Main, Fischer Taschenbuch Verlag, 1996 (1993), coll. « Fischer Geschichte », n° 13096, pp. 205-234.

<sup>23</sup> L'orthographe flamande est Langemark, qui a été germanisée en Langemarck. Reihard DITHMAR (dir.), *Der Langemarck-Mythos in Dichtung und Unterricht*, Neuwied et al., Hermann Luchterhand Verlag, 1992 ; Arndt WEINRICH, « Kult der Jugend – Kult des Opfers. Der Langemarck-Mythos in der Zwischenkriegszeit », *Historical Social Research / Historische Sozialforschung*, 2009, vol. 34, n° 4, pp. 319-330.

<sup>24</sup> *Lettres d'étudiants allemands tués à la guerre (1914-1918). Choiesies dans le recueil du professeur Ph. Witkop*, Paris, Gallimard, coll. « Les documents bleus. Notre temps », n° 26, 1932 ; Manfred HETTLING et Michael JEISMAN, « Der Weltkrieg als Epos », *op. cit.*, p. 211-212.

<sup>25</sup> *Fragments et lettres d'un Étudiant-Soldat (1914-1915)*, Paris, Librairie générale et protestante, 1917, p. 19, 25 et 72. La brochure est entièrement anonymisée (noms et lieux), nous ne disposons que de trois informations : il s'agit d'un étudiant, protestant, tué au front le 17 juin 1915. D'après nos recherches, il s'agit très probablement d'Alfred Jules Aeschmann, né à Lyon le 9 avril 1895, « étudiant en théologie, soldat au 10<sup>e</sup> Chasseurs à pied, tué le 17 juin 1915 à Aix-Noulette (au nord d'Arras), seize jours après son arrivée sur le front », fils du pasteur Aeschmann, président du Conseil presbytéral de l'Église réformée de Lyon. Cf. *Guerre de 1914-1918. Tableau d'honneur. Morts pour la France*, Paris, Publications La Fare, 1921, p. 26.

La comptabilisation des étudiants morts à la guerre reste à faire. On ne dispose que de chiffres épars. Sont morts au front : 700 étudiants de la Faculté de droit de Paris, 114 de celle de Poitiers, 140 de celle de Nancy ; 294 de l'Université de Strasbourg, 235 de celle de Gießen, 997 de celle de Berlin<sup>26</sup>. Les corporations, quant à elles, comptent leurs morts : 18 membres étudiants et 44 *alte Herren* de la Burschenschaft Allemannia de Heidelberg (dont 6 après l'armistice) ; 50 membres de la Burschenschaft Alemannia de Bonn, reçus entre le semestre d'été 1893 et le semestre d'été 1914 (23 étudiants, 7 *Referendare*, 19 *alte Herren*, 1 au statut inconnu) ; 64 membres du Corps Saxo-Borussia de Heidelberg, reçus entre le semestre d'hiver 1872/73 et le semestre d'été 1914 ; 36 membres du Corps Suevia de Fribourg, reçus entre le semestre d'été 1884 et le semestre d'hiver 1913/14, sur les 196 qui ont participé à la guerre en tant que soldats<sup>27</sup>. Dans un numéro de *L'Université de Paris* de 1921, sont donnés les noms de huit membres perpétuels et de 136 membres actifs de l'AGEP morts pour la France, sans que nous sachions s'il s'agit de la liste complète. La SGE de Nancy compte quant à elle 116 morts parmi ses membres actifs et 19 parmi ses membres honoraires<sup>28</sup>.

Que reste-t-il des transformations d'avant 1914 lorsque les universités et les organisations étudiantes se remettent progressivement à fonctionner normalement après la fin de la guerre ? Bien que le contexte politique soit profondément transformé en France, et radicalement différent en Allemagne, les étudiants, qu'ils soient de retour du front ou n'aient connu la guerre que de l'arrière, s'insèrent dans le modèle développé au cours des décennies précédentes. Ils reprennent l'activité de leurs anciennes organisations, en créent de nouvelles : l'espace des organisations étudiantes peut renaître. Dès le lendemain de la guerre, les *Verbindungsstudenten* entendent reprendre leur place privilégiée dans l'espace des organisations étudiantes. La politisation accrue constatée durant les dernières années avant la guerre devient, en France comme en Allemagne, un facteur central de concurrence et de luttes entre étudiants et leurs organisations. Les changements les plus marquants en Allemagne sont les créations dès 1919/20 de *Studentenausschüsse* envoyant des délégués à une structure natio-

<sup>26</sup> Pierre MOULINIER, « Les étudiants et les étudiantes en France dans la Grande Guerre », *op. cit.*, p. 69 indique que les *Livres d'or* des différentes universités sont conservés aux Archives nationales, mais n'a pas procédé au décompte. Pour les chiffres : *Ibid.* ; Olivier GUILLOT, « Les étudiants et anciens étudiants de la Faculté de Droit de Nancy », *op. cit.* ; Trude MAURER, « ...und wir gehören auch dazu », vol. 1, *op. cit.*, p. 322.

<sup>27</sup> La comptabilisation des membres de la Allemannia-Heidelberg a été effectuée par Wolf Reinbach, actuel archiviste de la corporation, d'après le journal de guerre publié par l'Allemannia – je le remercie de m'avoir communiqué le résultat de ses recherches ; les autres comptabilisations sont de de notre fait, d'après : Otto OPPERMAN, *Die Burschenschaft Alemannia*, Band 2, *op. cit.*, p. 286-289 et 301-302 ; Thilo VON TROTHA-SKOPA et Oskar VON DEWITZ, *Beiträge zur Geschichte der Saxo-Borussia zu Heidelberg*, *op. cit.* ; Klaus RÜTHER et Joachim-Kurt SCHMIDT (dirs.), *Corps Suevia*, *op. cit.*

<sup>28</sup> « Liste des membres de l'Association morts pour la France », *L'UdP*, 25 septembre 1921, 32<sup>e</sup> année, n° 234, n. p. ; A. VIVIER, *L'Association générale des étudiants de Nancy*, *op. cit.*, p. 70-72.

nale, la *Deutsche Studentenschaft*, et d'une multitude d'organisations politiques. En effet, la libéralisation apportée par la création de la République de Weimar permet la création d'associations étudiantes politiques, y compris socialistes. La première liste d'après-guerre des organisations étudiantes autorisées à l'Université de Berlin dont nous disposons est établie au semestre d'hiver 1919/20. Parmi les nouveautés notables par rapport à l'avant-1914, il faut noter les groupes étudiants des partis politiques *Deutsch-nationale Volkspartei* (nationaux-conservateurs) et *Deutsche Volkspartei* (nationaux-libéraux), ainsi qu'une *Sozialistische Studentenpartei*, un *Demokratischer Studentenbund* ou encore un *Demokratischer Volksbund*<sup>29</sup>. Ce n'est pas une spécificité de la capitale et à Heidelberg est par exemple également fondée dès 1918 une *Sozialistische Studentenpartei*. En 1926 est constitué à Munich le *Nationalsozialistischer Deutscher Studentenbund* (NSDStB), premier groupe particulier issu du NSDAP. Des sections sont rapidement créées dans l'ensemble des universités allemandes<sup>30</sup>. En France, les transformations des années 1900-1914 sont confirmées. Les questions corporatives-syndicales et politiques occupent plus que jamais le devant de la scène. Sous l'égide de l'UNAEF, les AGE adoptent pleinement la lutte corporatiste et investissent à nouveau les questions d'aide aux étudiants et de leurs conditions de vie. Au niveau politique, au début des années 1930, les étudiants d'Action française sont concurrencés par d'autres groupes d'extrême-droite, les Phalanges universitaires des Jeunesses patriotes, les Étudiants volontaires nationaux (rattachés au Croix-de-feu), auxquels s'opposent la Ligue d'action universitaire républicaine socialiste, les Étudiants socialistes, l'Union fédérale des étudiants (communiste). En plus de ces luttes politiques, les concurrences d'organisations diverses autour des conditions de vie des étudiants, de l'amélioration de leur situation matérielle, de la défense de leurs intérêts corporatifs se poursuivent dans les deux pays. Les enjeux qui opposent les étudiants évoluent, mais le cadre dans lesquelles les luttes autour de ces enjeux se déroulent, l'espace des organisations étudiantes, est maintenu. Cela n'est plus possible en Allemagne sous le Troisième Reich. Les organisations étudiantes, à l'exception du NSDStB, sont mises au pas, puis interdites en 1935. La Seconde Guerre mondiale suspend en France les luttes entre étudiants. Sous l'Occupation, des groupes d'étudiants résistants sont fondés, tandis que certains dirigeants de l'Union Nationale des Associations d'Étudiants de France occupent une position trouble auprès du régime de Vichy<sup>31</sup>.

---

<sup>29</sup> Ces organisations comptent respectivement : 240, 56, 28, 80 et 53 membres. Liste du semestre d'hiver 1919/20, 12 février 1920, GStA PK, I. HA Rep. 76 V<sup>a</sup> Sekt. 2 Tit. XII Nr. 17 Bd. 3.

<sup>30</sup> Anselm FAUST, *Der Nationalsozialistische Studentenbund*, *op. cit.*

<sup>31</sup> Alain MONCHABLON, « Les années Front populaire des étudiants de Paris », *op. cit.* ; Didier FISCHER, « Les étudiants et la Résistance », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 2004, n° 74, pp. 20-28.

## Épilogue

Depuis les soixante-quinze ans qui nous séparent de la fin de la Seconde Guerre mondiale, l'enseignement supérieur comme la vie étudiante se sont profondément modifiés. L'ouverture à des groupes sociaux auparavant absents de l'université et la féminisation des effectifs constituent deux des principaux processus qui, après avoir timidement débuté au tournant du XX<sup>e</sup> siècle, s'engagement véritablement à partir des années 1960. Sans équivaloir à une véritable égalité des chances, cela conduit à une hétérogénéité beaucoup plus grande de l'ensemble formé par les étudiants et les étudiantes, qui tranche avec l'entre-soi masculin et social qui prévalait avant la Première Guerre mondiale. Une telle évolution peut faire douter de l'existence du groupe social tel qu'il existait lors de la période étudiée dans cette thèse, et possiblement jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle.

Pourtant, ce qui n'est devenu que progressivement possible à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, est aujourd'hui régulièrement affirmé, en actes ou en paroles, par des étudiantes et des étudiants : les étudiants et les étudiantes ont, en tant que tels, des intérêts propres et des besoins particuliers, devant être défendus et revendiqués par eux-mêmes, parfois par le biais d'organisations spécifiques. La dernière mobilisation étudiante d'ampleur en Allemagne est assez ancienne, puisqu'elle remonte à 2009. En France en revanche, plusieurs mobilisations étudiantes ont eu lieu ces dernières années, notamment aux printemps 2016 et 2018. L'historien Christophe Granger écrivait récemment à propos des mobilisations françaises de 2007 et 2009 : « une force, un pouvoir, un refus se sont manifestés. Et ils ont fait naître devant eux [les étudiants] non seulement le motif d'une lutte mais l'organisation miraculeuse d'un 'nous'. Un temps, une multitude d'êtres s'est groupée, elle s'est coordonnée au même présent et au même devenir, elle a partagé l'enthousiasme, l'affliction et la colère du même combat<sup>32</sup> ». Malgré l'hétérogénéité croissante des effectifs, l'organisation d'un « nous » étudiant ne relève cependant pas du seul miracle. Il est le produit du travail d'intégration des étudiants au système universitaire et de défense de leurs intérêts qui, fut-il bien moins puissant ou efficace aujourd'hui qu'hier, s'opère, au moins temporairement, dans toute mobilisation collective, qui rend l'identification au groupe active. Ce « nous » étudiant est de ce point de vue aussi le produit d'une histoire, et donc l'héritage, fut-il lointain, de la constitution des étudiants comme groupe sociale dans les années d'avant 1914.

---

<sup>32</sup> Christophe GRANGER, *La destruction de l'université française*, Paris, La Fabrique éditions, 2015, p. 163.

